LE

CORRESPONDANT



Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT QUATRIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-HUITIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1876

LE

CORRESPONDANT

MACAULAY

SA VIE ET SA CORRESPONDANCE[1]

IIe ARTICLE

I

L'une des sœurs de Macaulay écrivait, pendant le séjour de son frère dans l'Inde : « Il nous semble que le soleil a cessé de briller « sur la terre. Le départ de Thomas a laissé ici un vide que rien ne « peut combler... Les visites qu'il nous faisait apportaient tant « d'animation et de gaieté dans notre vie monotone ! Mais mainte- « nant les jours se succèdent fatigants et sans intérêt, et il y a des « moments où je me sens dégoûtée de tout. » — On pense avec quelle joie toute la famille accueillait la perspective de son retour. Mais un deuil vint bientôt troubler cette joie : quand Macaulay et sa sœur abordèrent en Angleterre, en juillet 1838, après une longue et pénible traversée, leur père Zachary était mort depuis deux mois ! Habitué, dès sa jeunesse, à se considérer comme le second père de ses sœurs, Thomas Macaulay s'installa près d'elles pendant plusieurs mois, cherchant sans cesse à les distraire et à leur être

[1] Voir le *Correspondant* du 10 juin 1876.

utile. En même temps, il se remettait aux travaux littéraires avec la même ardeur que par le passé : c'était l'indépendance et non le repos qu'il avait demandé à la fortune. A peine réinstallé à Londres, il est en correspondance active avec M. Napier, le directeur de la *Revue d'Edimbourg*, et écrit pour ce recueil son beau travail sur sir William Temple. Il suit la politique avec un vif intérêt, mais la situation, comme on le verra plus loin, n'était pas encourageante pour les whigs : ceux-ci, encore au pouvoir, sentaient leur influence diminuer chaque jour. Témoin de leur affaiblissement, et convaincu de son impuissance à relever la fortune de son parti, Macaulay se décida à passer en Italie l'hiver de 1838 à 1839; entre autres avantages, ce voyage lui permettait de ne pas affronter, dès la première année de son retour, les rigueurs des froids britanniques auxquels il n'était plus accoutumé. A dater de son départ pour l'Italie, il prit l'habitude de consigner chaque soir, dans un carnet, ses impressions et le résumé de la journée. Ces notes, publiées par M. Trevelyan, nous fourniront des renseignements précieux et ne serviront pas moins que sa correspondance à faire connaître le grand historien anglais : car Macaulay a dit toutes ses pensées, tous ses secrets à ce journal qu'il avait fait pour lui seul, sans aucune intention de le livrer jamais au public.

En Italie comme dans l'Inde, l'illustre voyageur est loin d'être insensible aux beautés de la nature, aux sites admirables qu'il rencontre sans cesse; mais il ne cherche pas à les décrire dans ses notes de voyage. Il s'arrête naturellement plus volontiers aux souvenirs classiques que Rome et toute l'Italie réveillent dans son esprit. En apercevant aux environs de Florence une forêt de beaux oliviers, il écrit dans son journal : « Ce spectacle me fait songer « aux Hébreux et à toutes les images qu'ils ont tirées de l'olivier, « à la vénération que les Athéniens avaient pour cet arbre, au « discours de Lysias, à la belle ode que j'ai lue dans Œdipe à « Colone, à Virgile et à Laurent de Médicis. » Chez lui, le poëte cède volontiers la place à l'érudit.

On a beau être protestant, on ne peut aller en Italie sans s'y occuper du catholicisme, de ses monuments et de ses cérémonies. Macaulay ne cache pas l'impression que lui cause la vue des basiliques romaines. Aussitôt arrivé à Rome, il court visiter Saint-Pierre : après avoir examiné la colonnade qui lui paraît « grandiose, très-grandiose » mais ne répond pas complétement à son attente, il pénètre dans l'intérieur : « Pendant un moment, écrit-il le soir, j'ai « été littéralement abasourdi à la vue de la magnificence et de « l'harmonie de l'intérieur. Je n'avais jamais vu, et je ne verrai « probablement jamais rien qui soit si étonnamment beau. L'émo-

« tion me faisait presque pleurer. Je me suis promené dans Saint-« Pierre, durant une heure et demie, ou plus, ne donnant que peu « d'attention aux détails, mais admirant l'effet de ce sublime en-« semble. » Il est moins bien inspiré quand il parle des cérémonies catholiques : on est surpris de voir à quel point il en saisit mal le sens et la portée. Il semble au premier abord qu'il sera plus juste à l'égard du gouvernement pontifical, car il reconnaît que les protestants sont aussi libres à Rome qu'à Londres et mieux traités par le Saint-Père que par certains autres souverains ; mais il ne peut rester plus longtemps impartial, et il s'empresse de reproduire, contre le pouvoir temporel, les arguments inventés par les ennemis de l'Église et si souvent réfutés par tous les hommes de bonne foi. On comprend que de semblables préjugés existent dans l'esprit des protestants fanatiques ou ignorants, mais n'est-il pas triste de les voir partagés par un homme si éclairé et d'un esprit ordinairement plus large ?

Voici un cas où Macaulay nous apparaîtra sous un meilleur jour. En arrivant à Florence, il trouva une lettre de lord Melbourne, président du cabinet whig, qui lui offrait le poste de juge-avocat. Bien que cette fonction fût une des plus hautes qu'on pût lui proposer et rapportât 62,500 fr. par an, il n'hésita pas à la refuser. Autant il était disposé à rentrer dans la vie publique comme membre du Parlement, et à prêter librement son appui au cabinet whig, autant il était résolu à n'accepter aucune fonction salariée qui l'eût mis sous la dépendance du ministère : « Toute « fonction, autre que celle de membre du cabinet, écrivait-il, « vous met dans une dépendance dont j'ai une fois déjà senti « l'amertume. J'ai failli m'insurger contre elle, alors que j'avais à « peine un morceau de pain devant moi. Je suis allé aux Indes « pour acquérir l'indépendance : je l'ai acquise, je la conserverai. » Il ne s'expliquait pas moins franchement dans une lettre à lord Lansdowne : « Si j'entre au Parlement avec une place, personne « ne croira, ce qui est pourtant la vérité, que je suis aussi indépen-« dant, aussi indifférent à l'argent que peut l'être le duc de Nor-« thumberland. Comme je n'ai pas l'autorité qui s'attache à une « grande fortune et à un rang élevé, je dois, pour ma propre satis-« faction et pour servir plus utilement mon parti, chercher à « avoir l'autorité que donne un désintéressement à toute épreuve. »

Qu'on ne voie pas une contradiction entre ce langage et celui qu'il tenait, en 1832, dans les meetings électoraux de Leeds, où il plaidait avec tant de verve, contre ses adversaires, la cause des fonctionnaires-candidats. En 1838, comme en 1832, il était prêt à soutenir qu'une fonction ne doit pas être, par elle-même, une cause

d'exclusion de la Chambre des Communes, et que la confiance du souverain ne rend pas indigne de celle du pays. Mais il avait la conviction que l'influence sérieuse dans le Parlement, l'influence telle qu'il la désirait, serait toujours réservée aux hommes dont nul ne pourrait contester l'indépendance et l'absolu désintéressement en matière d'argent. En refusant le poste, fortement rémunéré qui lui était offert, il ne faisait que conformer sa conduite à ses principes. Tous ceux qui ont l'âme bien placée doivent l'en féliciter.

Macaulay acheva donc librement son voyage. A Rome, il rencontra M. Gladstone et entra en relations avec lui. Ce jeune homme politique, dont la haute intelligence et l'éloquence hors ligne faisaient déjà présager la future grandeur, venait de publier un livre, où, contrairement aux idées qu'il devait plus tard mettre en pratique, il se montrait partisan de l'union étroite de l'Eglise et de l'Etat. C'était une des thèses que le futur historien de Guillaume d'Orange combattait le plus volontiers. A peine rentré à Londres, en février 1839, il étudia ce volume et en publia, dans la *Revue d'Edimbourg*, une vigoureuse critique. M. Gladstone, souvent si âpre et si emporté, accepta avec bonne humeur les attaques de ce loyal adversaire et l'en remercia dans une lettre à la fois si courtoise et si flatteuse que Macaulay la conserva au lieu de la brûler. C'était un honneur qu'il faisait très-rarement aux épîtres de ses amis.

II

Maisl e moment n'était pas encore venu où Macaulay pourrait se livrer tout entier à ses études favorites : pendant plusieurs années encore, la politique allait l'arracher aux lettres et à l'histoire.

On se rappelle que le parti whig, si fort au lendemain de la réforme électorale de 1832, était déjà affaibli, deux ans plus tard, quand Macaulay partit pour l'Inde. Le cabinet libéral, présidé par lord Grey, avait fait adopter, outre la réforme électorale, un grand nombre de mesures importantes ; la suppression de plusieurs abus en Irlande, la réforme du régime municipal en Ecosse, l'ouverture des ports de l'Inde et de la Chine au commerce libre, et surtout l'abolition de l'esclavage dans les colonies, tous ces actes honoreront, dans l'histoire, lord Grey et ses collègues ; mais ils ne suffisaient pas à satisfaire les radicaux dont l'appui, nécessaire au cabinet, était aussi pour lui une cause de faiblesse. Se souvenant des promesses, parfois imprudentes, que les chefs du parti whig leur avaient faites, pendant de longues années d'opposition, les radicaux réclamaient, dans la société et les institutions de leur pays, des modifications conformes à leur idéal politique, mais profondément

antipathiques aux mœurs et au génie anglais. Embarrassé par ces exigences, le ministère se montrait incertain et irrésolu : il avançait, reculait, s'arrêtait enfin à des demi-mesures qui ne satisfaisaient personne et avaient pour seul résultat de le compromettre aux yeux du pays. Bientôt, des dissensions éclatèrent dans le sein du cabinet : lord Durham, gendre de lord Grey, après lui lord Stanley, puis sir James Graham et le duc de Richmond, enfin lord Grey lui-même se retirèrent. Les whigs parvinrent à recomposer un ministère sous la présidence de lord Melbourne : mais, au bout de quelques mois, le roi, favorable aux tories, croyait le moment venu de les rappeler, et confiait au duc de Wellington et à sir Robert Peel le soin de former un cabinet. La tentative était encore prématurée. La Chambre fut dissoute ; les élections amenèrent près de cent tories de plus au Parlement ; toutefois les whigs conservaient encore une faible majorité. Sir Robert Peel lutta inutilement bien qu'avec une grande habileté, et bientôt, en avril 1835, le cabinet de lord Melbourne revint au pouvoir. Il le conserva pendant six ans encore, jusqu'en 1841 : la mort du roi et l'avènement d'une jeune reine, dont les préférences étaient pour les whigs, retardèrent sa chute : cependant, il ne cessa, dans le Parlement comme dans le pays, de perdre du terrain devant les attaques habiles et répétées de sir Robert Peel, qui, groupant peu à peu autour de lui toutes les forces conservatrices, devait reprendre le gouvernement, en 1841, à la tête d'une des plus fortes majorités dont un ministre anglais eût disposé, depuis l'administration de Pitt.

Quand il revint de l'Italie, en février 1839, Macaulay trouva le cabinet Melbourne bien affaibli déjà par sa lutte contre Robert Peel : ce n'était pas, à ses yeux, un motif pour refuser de le servir. Dans son journal et dans ses lettres de cette époque, nous le voyons répéter sans cesse, que, malgré son goût pour la retraite et la vie littéraire, il est prêt, s'il peut être utile aux whigs, à accepter un siége au Parlement. Une occasion ne tarda pas à se présenter : le député de la cité d'Edimbourg, M. Abercromby, ayant été élevé à la pairie, les électeurs offrirent son siége à Macaulay. Il fut élu sans difficulté et sans avoir eu besoin de faire aucune des grosses dépenses qu'entraînent trop souvent les élections anglaises : « J'ai triomphé à « Edimbourg et à fort bon marché, écrivait-il plus tard à M. Ellis. « Voilà plusieurs fois que je suis nommé membre du Parlement par « des villes comprenant plus de cent-quarante mille habitants, et « toutes ces élections réunies ne m'ont pas coûté cinq cents livres « (12,500 fr.). Il n'est, je crois, aucun candidat, en Angleterre, qui « puisse en dire autant. »

Il y a bien des pays où les membres d'un parti ne cherchent

qu'à exclure de la vie publique leurs plus illustres adversaires. C'est là un sentiment que ne connaissent pas les Anglais : la rentrée de Macaulay à la Chambre des communes lui valut les félicitations des tories comme des whigs. Lorsqu'il prononça son premier discours sur la question du scrutin secret, ce fut sir Robert Peel lui-même qui se chargea de lui répondre. Mais, avant de discuter ses arguments, le célèbre *leader* des tories tint à exprimer, dans un langage aimable et quelque peu chevaleresque, sa satisfaction de retrouver devant lui ce redoutable et éloquent antagoniste. Quant au ministère, il savait quel concours précieux lui fournirait le nouveau député d'Edimbourg : lord Melbourne lui propose bientôt le poste de secrétaire d'Etat au département de la Guerre : Macaulay l'accepte, dans l'espoir de pouvoir rendre de nouveaux services à son parti.

Voilà donc Macaulay arrivé, avant l'âge de trente-neuf ans, à l'un des premiers postes de l'Etat, en même temps qu'il est en possession de la plus éclatante renommée comme écrivain. Cette rapide élévation qu'il ne devait ni à une famille illustre, ni à une grande fortune, mais seulement à son intelligence et à son travail, provoqua naturellement bien des jalousies et des colères. On aurait peine à croire aujourd'hui, tant le ton de la presse anglaise s'est modifié depuis trente ans, à quelles attaques grossières contre lui s'abaissèrent les feuilles même les plus sérieuses, comme le *Times*. Le grand journal de la cité, alors tout dévoué à Robert Peel, ne trouvait pas indigne de lui de répéter sans cesse le même jeu de mots à propos du nouveau ministre qu'il appelait non plus Babington Macaulay, mais *Babble-Tongue* Macaulay (le bavard Macaulay). Le jour où, en compagnie de M. Sheil, il prêta serment comme membre du conseil privé, le *Times* s'écriait dans un *leading* article : « Ces « hommes-là, membres du conseil privé ! Ces hommes-là, reçus et « choyés au château de Windsor ! Pouah ! Ils sont à peine dignes « de remplir les places laissées vacantes par la mort lamentable des « deux singes favoris de Sa Majesté ! » Quand il écrit à ses commettants pour leur annoncer sa nomination, Macaulay date, par inadvertance, sa lettre du château de Windsor. Les railleries redoublent aussitôt à l'endroit de ce « parvenu qui se croit habitant du château de Windsor », et pendant plusieurs années, ses adversaires ne manquèrent jamais une occasion, au Parlement ou dans la presse, de lui rappeler « la lettre de Windsor. » Fidèle à ses habitudes, Macaulay montra le mépris le plus absolu pour toutes ces attaques : à peine paraissait-il les connaître. Il n'y fait allusion qu'une fois dans ses lettres et il se borne à dire : « Il n'y a rien d'inquiétant « dans les injures de mes adversaires. Loin d'être une preuve de « force, la violence est une cause et un symptôme de faiblesse. »

— Ce qui le préoccupait bien davantage à ce moment, c'était la crainte que sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Trevelyan, ne fûssent bientôt obligés de repartir pour l'Inde. Cette pénible séparation lui fut épargnée. Dans les dernier mois de 1839, M. Trevelyan fut nommé secrétaire-adjoint de la Trésorerie, et ce poste le retint à Londres. « Désormais, disait un jour Mme Trevelyan, mon frère « ne parla jamais sans émotion du moment où il avait appris qu'il « pourrait nous garder près de lui. » Macaulay loua une maison assez spacieuse, située *Great George street*, et s'y installa avec la famille de sa sœur. Il avait retrouvé enfin le bonheur domestique, et la lecture de son journal montre comment il savait en jouir. Plus tard, en sortant d'une séance orageuse de la Chambre des communes, il écrivait : « Je suis rentré chez moi bien abattu et avec un violent mal de « tête. Mais combien la disposition de mon esprit est changée « depuis deux ans ! Comme le bonheur domestique a profondément « modifié ma façon d'envisager la vie ! J'ai sans doute ma part de « contrariétés et d'inquiétudes ; mais tout cela maintenant est « relégué au second plan. »

Pendant près de deux années, qu'il passa au département de la Guerre, les journées de Macaulay furent absorbées par ses travaux officiels et ses devoirs parlementaires. Il écrivit beaucoup moins qu'il ne l'eût désiré ; il n'avait même plus le temps de lire, et était réduit à n'ouvrir ses livres favoris qu'à l'heure de sa toilette. Il s'en consolait en disant : « Je ne sais pas si ce genre de vie ne me con- « vient pas mieux, du moins pendant quelque temps. Durant mon « séjour dans l'Inde et mon voyage de retour, je n'étais plus qu'un « *dévoreur de livres*. L'exercice, dit-on, facilite la digestion ; de « même, quelques mois de rudes travaux officiels permettront à « mon esprit de mieux profiter de ses études. » Quelque vrai qu'il pût être, ce raisonnement ne le satisfaisait qu'à moitié, et il aspirait souvent au jour où il pourrait reprendre ses travaux littéraires : « Je désire presque être battu au Parlement, écrivait-il à M. Napier. « Je soupire après la liberté de la parole et de la plume. J'ai tout « ce qu'il me faut : une fortune suffisante, le bonheur domestique, « la santé et l'entrain. Si à quarante ans, je puis me soustraire à ce « joug, je ne serai pas tenté de le subir de nouveau. »

Malgré son autorité et son talent, Macaulay n'eut jamais qu'un rôle secondaire dans le cabinet que dirigeaient lord Melbourne et Palmerston. Il parla assez souvent à la Chambre des communes ; mais ce fut surtout pour développer des questions spéciales à son ministère, par exemple pour présenter et soutenir le budget de la guerre de 1840. Quand il abordait les questions de politique générale, il trouvait dans la Chambre, de plus en plus hostile aux whigs,

une vive opposition. Deux fois il tint tête à ses adversaires qui réclamaient un vote de défiance contre le ministère : son premier discours à ce sujet fut peu goûté du Parlement. Ce fut son seul insuccès oratoire dont il ne réussit d'ailleurs jamais à découvrir la cause. Son second discours produisit au contraire un grand effet, grâce surtout à une allusion éloquente à la majesté du drapeau britannique : il réussit à faire écarter une fois de plus le vote de défiance ; mais le coup n'en était pas moins porté aux whigs. Dans la session suivante, le 27 mai 1841, le même vote, proposé par sir Robert Peel lui-même, fut adopté à la majorité d'une voix. Le cabinet, déterminé à épuiser toutes les chances, obtint de la reine la dissolution de la Chambre des communes. Macaulay partit pour Édimbourg afin de s'y présenter de nouveau. Il put craindre un instant que sa candidature ne fût sérieusement combattue, non sans doute par suite d'une réaction conservatrice qui n'avait pas atteint l'Écosse, mais à cause des graves dissensions religieuses qui travaillaient à ce moment la cité d'Édimbourg. En vain s'efforçait-il dans les meetings, de maintenir le débat sur le terrain politique : « Vous pouvez être un excellent homme d'Etat, lui répondaient ses « électeurs, mais que pensez-vous de l'autorité suprême de Notre-« Seigneur Jésus-Christ? » Ces difficultés religieuses ne l'empêchèrent pas d'être réélu ; mais, pendant ce temps, son parti était complétement défait. Ouvert le 19 août 1841, le nouveau Parlement donna aux tories, dans le débat sur l'Adresse, une majorité de 91 voix. Aussitôt le cabinet whig remit sa démission entre les mains de la reine, et sir Robert Peel devint chef du nouveau ministère.

Inutile de dire avec quelle satisfaction Macaulay quitta le pouvoir. Une lettre à M. Napier résume ses impressions :

Rarement je me suis senti plus heureux qu'aujourd'hui. Avant mon départ pour l'Inde je n'avais d'autre perspective, en présence d'un changement de gouvernement, que de vivre avec ma plume et de voir mes sœurs gouvernantes. Dans l'Inde, j'étais exilé. A mon retour, j'ai eu un instant de liberté : mais à ce moment j'avais la crainte de me séparer bientôt, et peut-être pour toujours, de ma sœur bien-aimée et de ses enfants. Ce malheur me fut épargné ; mais tout aussitôt, je devins membre d'un gouvernement terriblement faible et luttant avec peine pour vivre. Maintenant je suis libre et indépendant. J'ai, à la Chambre des communes, une situation aussi honorable que possible. Ma famille est dans l'aisance. J'ai des loisirs pour la littérature et je ne suis plus contraint d'écrire pour gagner de l'argent. Si j'avais eu à choisir entre les nombreuses conditions de la vie humaine, je crois que j'aurais pris celle qui m'est échue. Je suis sincèrement et profondément satisfait.

Ce bonheur fut à peine troublé pendant le reste de sa vie.

III

Redevenu libre de son temps, Macaulay reprit aussitôt un travail dont son séjour aux Indes lui avait donné l'idée, et que son entrée au ministère avait interrompu : on veut parler de ses études sur les grands hommes qui ont affermi la domination anglaise dans l'Inde. Déjà, au commencement de 1840, il avait publié son *Essai sur Lord Clive ;* deux mois après sa sortie du pouvoir, à la fin d'octobre 1841, il faisait paraître dans la *Revue d'Édimbourg* son grand travail sur *Warren Hastings*. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond ces deux admirables Essais où l'auteur peint avec tant d'éclat, juge avec tant d'autorité deux hommes dont l'Angleterre a reçu d'incomparables services, mais dont les grandes qualités ne sauraient faire oublier les grands défauts. Macaulay, dans ses lettres, paraît préférer l'étude sur lord Clive à celle sur Warren Hastings; il est vraiment difficile de décider entre les deux : dans l'une comme dans l'autre, des beautés de premier ordre abondent, et le style de Macaulay a plus de couleur, plus de richesse que jamais : il semble, suivant une juste remarque, que ces Essais aient gardé la chaleur et l'éclat du ciel ardent sous lequel ils furent conçus.

Mais dorénavant les travaux de Macaulay dans la *Revue d'Édimbourg* vont devenir plus rares. A peine avait-il tracé les dernières lignes du portrait de Warren Hastings, qu'il commençait la grande œuvre de sa vie, l'*Histoire de l'Angleterre* depuis l'avènement de Jacques II. Le moment lui semblait venu, en effet, de ne plus ajourner ce travail dont il se montrait si souvent préoccupé, dans l'Inde comme en Italie, et pour lequel il possédait déjà de nombreux matériaux : « Désormais, écrivait-il, en janvier 1843, au directeur de la « *Revue*, ne comptez que sur un article tous les six mois. Voilà « tout ce que je puis vous promettre. Je dois réserver tous mes « loisirs pour mon Histoire, et si je me laisse distraire de cette « entreprise, je crains bien, comme le pauvre Mackintosh, de laisser « derrière moi la réputation d'un homme qui aurait pu faire quelque « chose, s'il avait concentré ses facultés sur un seul objet, au lieu « de les disperser sur mille. Je vous assure que si je ne tenais pas « à vous être agréable, j'aurais déjà renoncé à faire aucun travail « pour la *Revue*. » — Plusieurs des contemporains de Macaulay, à commencer par le mieux doué d'entre eux, lord Brougham, avaient un autre système de travail : ils se faisaient un jeu de préparer à la fois un plaidoyer, un discours parlementaire, un traité politique et plusieurs articles de Revue. Il en est résulté qu'ils n'ont laissé derrière

eux ni une œuvre achevée, ni un renom durable. Macaulay comprenait mieux le devoir de l'écrivain qui veut s'élever au premier rang et y rester : dans sa correspondance, il ne cesse de répéter qu'une histoire sérieuse ne se prépare pas comme un essai, et ne supporte aucune négligence, aucune omission, aucun manque de proportion dans le développement des différents faits, en un mot aucun des défauts qu'on tolère dans un article de Revue, écrit un peu à la hâte, et dont l'actualité est souvent le principal mérite.

Toutefois ce ne fut guère avant 1847 que Macaulay renonça complétement à tous les travaux étrangers à l'histoire. Jusque-là, ces travaux, bien que relégués au second plan, auraient suffi pour absorber entièrement un esprit moins puissant et moins actif. Membre de l'opposition dans le Parlement, il prenait part aux débats principaux, et en 1842 notamment, il intervint dans la discussion d'un projet de bill sur la propriété littéraire, projet qui limitait à vingt-cinq années, à dater de la mort, la durée des droits d'auteur. Macaulay demanda, au contraire, que la durée de la propriété littéraire fût de quarante-deux ans, à dater de la publication de l'ouvrage, et il fit adopter ce contre-projet, à la suite d'un discours tellement remarquable que Robert Peel, après l'avoir entendu, traversa toute la Chambre des Communes pour féliciter l'orateur : « En vingt « minutes, lui dit-il, vous avez modifié toutes mes idées sur la pro« priété littéraire. » — Dans une autre circonstance, son attitude à la Chambre des Communes ne fut pas moins remarquée. Après la fin de la guerre de l'Afghanistan, en 1842, le Parlement, sans distinction de parti, vota des félicitations au Gouverneur général, lord Ellenborough, qui, à ce qu'il semblait, avait sauvé la domination anglaise dans l'Inde. Presque seul, Macaulay refusa pour des motifs fort sérieux, de s'associer à ces éloges. Il osa même attaquer lord Ellenborough et, se tournant vers les directeurs de la Compagnie des Indes qui étaient présents, il exprima la confiance qu'ils révoqueraient bientôt le Gouverneur général. — Peu de temps après, son conseil était suivi.

D'autres travaux occupaient encore ses courts loisirs. Ses articles sur Frédéric-le-Grand, sur Addisson, celui sur Barrère, dont on reparlera, furent publiées dans la *Revue*, entre 1841 et 1844. Son ouvrage en vers intitulé : *Chants de l'ancienne Rome*, parut en novembre 1842. — On sait que Macaulay était poëte à ses heures. Il eut toujours un goût très-vif pour les chants populaires : il ne manquait jamais d'acheter aux marchands ambulants le texte des vieilles ballades qu'il leur entendait chanter, et il arriva peu à peu à en posséder une collection fort curieuse : il trouvait qu'en général on attachait trop peu d'importance à ces chansons qui contiennent sou-

vent des détails précieux sur les origines et les anciens usages des nations. Quant aux *Chants de l'ancienne Rome*, il raconte lui-même, dans une lettre à M. Napier, comment il fut amené à s'en occuper : « Je suis convaincu, disait-il, que les récits relatifs à la « naissance de Romulus et de Remus, au combat des Horaces et « des Curiaces, et toutes les autres légendes qui remplissent les « trois ou quatre premiers livres de Tite-Live, proviennent d'an- « ciennes ballades composées par les premiers Romains. Dans l'Inde, « je me suis amusé à reconstruire quelques-uns de ces poëmes, « perdus depuis bien des siècles. » Pendant son séjour en Italie, et plus tard, en 1842, Macaulay composa quelques nouveaux chants et se décida enfin à les réunir tous en un volume. Il attachait d'ailleurs fort peu d'importance à ces petits poëmes, qu'il traite de « ba- « gatelles » dans ses lettres, et il insista près de son éditeur, M. Longmans, et près du Directeur de la *Revue d'Édimbourg*, pour qu'ils ne fissent aucune réclame au profit de cet ouvrage. — La réclame était inutile : le succès du livre fut immense ; dix-huit mille exemplaires furent vendus en dix ans : en 1875, il en avait été livré plus de cent mille au public. Le chant sur *Virginie* fut un de ceux qui émurent le plus profondément tous les lecteurs. Quand on parcourt son journal, on voit qu'en parlant de Virginie, Macaulay pensait à sa jeune nièce Marguerite, aujourd'hui lady Holland, pour laquelle il éprouva toujours la plus vive affection.

L'ensemble de ses *Essais*, réunis en volumes, reçut du public un accueil encore plus favorable. Jusqu'alors, ces *Essais* n'avaient jamais été réimprimés, au moins en Angleterre : les lecteurs étaient réduits à les rechercher dans les anciennes livraisons de la *Revue*, ou à acheter les éditions, assez peu exactes qui en avaient été faites à Philadelphie. M. Longmans insistait, depuis longtemps, pour que Macaulay revît ses *Essais* et les publiât en volumes. Macaulay s'y était d'abord refusé. « Sans doute, répondait-il à M. Longmans, mes *Essais*, à la différence de tant d'autres articles de Revue, n'ont pas cessé d'être goûtés du public ; mais le jour où ils paraîtront en volumes, on pourra les juger avec moins de bienveillance : au lieu de les comparer à d'autres articles, on les mettra en parallèle avec des ouvrages de longue haleine. » Le succès des éditions américaines, souvent pleines de fautes, triompha enfin de ses hésitations [1]. Dès que la collection de ses *Essais* parut, les Anglais se l'arrachèrent, et la vogue de cette publication n'a fait que croître avec les années : maintenant encore, la maison Longmans n'en vend pas moins de six mille exemplaires par année, et il serait difficile de compter tous

[1] Ce fut un motif analogue qui le décida, plus tard, à faire réimprimer ses *Discours parlementaires*.

les exemplaires que les éditeurs du continent et des États-Unis mettent en circulation. — Il est plusieurs des ses anciens *Essais* que Macaulay jugea sévèrement, au moment où il les relut. Il se consolait cependant en constatant les progrès qu'il avait faits, avec le temps, comme écrivain : « ceux de mes *Essais* que je lis avec sa- « tisfaction, disait-il, sont en général les plus récents, et cela m'en- « courage. Le troisième volume me paraît valoir deux fois le second, « et le second au moins dix fois le premier. »— Les *Essais* qu'il publia dans la suite, peuvent tous être rangés au nombre de ses meilleures productions.

Les voyages étaient, à la suite de longs travaux, la distraction favorite de Macaulay. Il passa en France le mois de septembre 1843, visitant les bords de la Loire, Bourges, Orléans, les châteaux de Chambord et de Blois, Tours, Angers, Nantes. Dans ses notes de voyage, il ne montra pas, à l'égard des Français, la même bienveillance qu'autrefois. Un fait, entre autres, explique sa mauvaise humeur. C'était le moment où la reine Victoria était venue faire visite au roi Louis-Philippe. L'opposition d'alors ne cessait de reprocher au gouvernement sa « servilité » à l'endroit de l'Angleterre. Les égards, fort naturels, que le roi avait pour ses augustes visiteurs, étaient représentés, dans tous les journaux de la gauche, comme un acte de faiblesse : on alla jusqu'à parler « d'humiliation nationale ! » Macaulay se montra singulièrement irrité de la persistance de ces accusations. Il va jusqu'à écrire une fois, après avoir lu les feuilles de l'opposition : « Les Français sont décidément le « peuple le moins raisonnable qu'on puisse trouver... Pour les rendre « plus sages, il leur faudrait une autre leçon comme celle de 1815. » Ces lignes sont pénibles à relire, surtout à la suite de l'*autre leçon* qui ne nous a, hélas ! guère mieux profité que la première. — Toutefois on aurait tort de regretter ce voyage de Macaulay dans notre pays. Au moment où il passait à Paris, MM. David d'Angers, et Hippolyte Carnot (aujourd'hui sénateur), venaient de publier les *Mémoires de Barère :* dans la préface, M. Carnot essayait de réhabiliter ce conventionnel, aussi lâche que cruel, aussi faux que perfide, immoral et voluptueux, à la fois adulateur des forts et tyran des faibles. Macaulay lut cet ouvrage : irrité des mensonges impudents dont les Mémoires de Barère étaient remplis, et que M. Carnot n'avait sans doute pas aperçus, il entreprit, selon sa propre expression « de faire trembler le vieux scélérat dans sa tombe. » Son *Essai sur Barère* est incontestablement un des ses plus beaux, l'un de ceux qui s'imposent le plus à l'attention de tous les Français ; car jamais les Jacobins de 1793 n'ont été flagellés avec plus de force ; jamais l'odieux de leur caractère n'a été mieux mis

en relief. Il faut lire cet article pour pouvoir mesurer la profondeur de l'abîme qui sépare le whig anglais du révolutionnaire français. Nous résistons avec peine au plaisir d'en reproduire quelques fragments. D'ailleurs, qui ne connaît cet *Essai ?* Qui ne se souvient des lignes émues et indignées par lesquelles l'auteur termine son étude :

Il n'est pas indifférent qu'un homme revêtu par le public d'un mandat honorable et élevé, un homme auquel sa position et ses relations semblent donner le droit de parler au nom d'une grande partie de ses concitoyens, vienne solliciter notre approbation en faveur d'une vie souillée de toutes sortes de vices que ne rachète aucune vertu. C'est ce qu'a fait M. Hippolyte Carnot. En cherchant à transformer en relique cette charogne jacobine, il nous a forcé à la pendre au gibet, et nous osons dire que de la hauteur d'infamie où nous l'avons placée, il aura quelque peine à la descendre.

Cet article fut bientôt suivi d'un grand *Essai sur Pitt*, qui faisait suite à un premier *Essai* publié douze ans auparavant par Macaulay. Cette étude, éloquente et remarquable à beaucoup d'égards, bien qu'on y sente souvent la passion du whig contre le grand ministre, fut le dernier travail de Macaulay pour la *Revue d'Edimbourg*. Son histoire avançait très-lentement, et il voulait se consacrer de plus en plus à cette grande tâche : mais pendant trois années encore, la politique devait l'en distraire.

IV

En tête des événements importants qui remplirent ces trois années, se placent les affaires d'Irlande.

Les conflits entre l'Irlande et l'Angleterre, apaisés un moment par l'émancipation des catholiques, étaient redevenus, vers 1843, aussi graves que jamais. Appuyé par tous ses compatriotes catholiques, O'Connell réclamait ce qu'à aucun prix Robert Peel ne voulait accorder, le *Rappel de l'Union*, c'est-à-dire le droit pour l'Irlande de faire elle-même ses affaires avec un Parlement spécial. Bien qu'ancien allié d'O'Connell dans la question de la réforme électorale, Macaulay n'admettait, pas plus que sir Robert Peel, le *Rappel de l'Union* ; mais il reconnaissait volontiers que l'Irlande avait des griefs contre l'Angleterre, surtout des griefs religieux, et qu'il fallait lui donner certaines satisfactions. On a dit déjà, que, connaissant mal la religion catholique, il la jugeait quelquefois avec partialité et injustice ; cependant il était trop sincèrement libéral pour

ne pas comprendre l'iniquité des traitements dont l'Église catholique avait été l'objet dans son pays [1]. Il disait, dans un discours de 1845 : « Je ne parle pas en ce moment sous l'impression de la « colère, ni avec le désir d'exciter celle des autres... J'exprime, « avec calme et réflexion, dans les termes les plus mesurés, un opi- « nion arrêtée depuis longtemps dans mon esprit, une opinion que « l'observation et l'expérience n'ont fait que confirmer, et que je « suis prêt à soutenir par de nombreux arguments, quand je dis « que de toutes les institutions du monde civilisé, l'Église établie « d'Irlande est la plus absurde. » Il ajoutait, dans un autre discours relatif aux confiscations faites par la Réforme :

Quand je songe aux vastes et splendides établissements de Cambridge et d'Oxford..., quand je me rappelle d'où viennent leur richesse et leur luxe ; quand je me rappelle quelles étaient les croyances d'Edouard III et d'Henri VI, de Marguerite d'Anjou et de Marguerite de Richemont..., de l'archevêque Chicheley et du cardinal Wolsey ; quand je me rappelle que nous avons confisqué aux catholiques romains King's-College, New-College, Christ-Church, mon propre collége de la Trinité, et quand je vois les misérables constructions que nous leur avons données en échange, j'avoue que je ne suis pas fier d'être protestant et étudiant de Cambridge.

En ce qui touche la question d'Irlande, Macaulay hésitait sur l'efficacité de certains remèdes, mais il n'hésitait pas à affirmer que l'Etat n'eût fait que remplir un devoir, en donnant un salaire au clergé catholique d'Irlande. Il n'espérait pas faire triompher cette solution ; en tout cas, il s'associait avec empressement au vote par lequel la majorité du Parlement accordait, chaque année, une subvention au collége de Maynooth, fondé en 1795 par Pitt et destiné spécialement à l'éducation des prêtres catholiques. En 1845, Robert Peel, pensant qu'un nouvel acte de bienveillance envers l'Irlande pourrait produire d'heureux résultats, proposa d'accroître ce don annuel au collége de Maynooth. Grande fut la colère des ultra protestants, nombreux parmi les tories ; pour faire adopter sa proposition sir Robert Peel fut heureux de trouver l'appui des whigs. L'intervention de Macaulay en cette circonstance fût très-remarquée. Dans son discours, il déclare approuver le projet de loi ; mais avec quelle verve il décrit la situation embarrassée de sir Robert Peel ! Que de sarcasmes il adresse au grand ministre obligé

[1] Tous ceux qui ont lu son remarquable essai sur *l'Histoire des Papes*, n'ont pu manquer d'être frappés de son langage sur la papauté et la force de l'Église catholique.

d'accepter et même de rechercher le concours des adversaires qu'il a, jusqu'alors, impitoyablement combattus ! — Huit ans plus tard, Macaulay relisant les épreuves de ce discours pour le faire imprimer, écrivait dans son journal : « Comme le pauvre Robert Peel « était pâle pendant que je parlais ! Je me souviendrai toujours de « l'effet produit par ces mots : Vous êtes là assis sur ce banc, fai- « sant pénitence pour votre mauvaise foi passée ! »

La bataille de Maynooth était à peine gagnée, qu'une nouvelle lutte fort grave s'engageait à propos de la loi sur les grains. Pendant tout l'été de 1845, la saison demeura froide et humide. La moisson fut très-insuffisante ; en même temps, une maladie soudaine détruisit la récolte des pommes de terre dans plusieurs comtés de l'Angleterre et dans la totalité de l'Irlande, où les classes pauvres n'avaient pas d'autre nourriture. Dès le milieu de l'automne, les souffrances populaires étaient grandes, l'alarme universelle. Prévoyant la nécessité de vastes achats de blé à l'étranger, M. Cobden et ses amis, de l'école de Manchester sommaient avec passion sir Robert Peel de supprimer les droits à l'importation des grains : « C'est à ce prix seulement, lui disaient-ils, que vous sauverez le pays menacé de la famine ! » — Robert Peel était hésitant : ses idées, surtout celles de son parti, composé presque exclusivement de grands propriétaires ruraux, avaient toujours été favorables à la protection. Même parmi les whigs, la protection modérée trouvait plus d'amis que le libre échange. — Tout à coup le *leader* des whigs, lord John Russell, dans une lettre adressée à ses commettants, abandonna toutes ses anciennes idées, — c'est-à-dire une certaine protection au profit des cultivateurs indigènes et un droit fixe au lieu de l'échelle mobile, — pour passer brusquement dans le camp radical et réclamer l'entière liberté du commerce ! Beaucoup de whigs le suivirent dans son évolution, et Macaulay, alors à Edimbourg, y soutenait résolûment le même programme. Qu'allait faire le cabinet ?

Sir Robert Peel réunit ses collègues en leur proposant de céder à la pression des événements : le duc de Wellington se rangea à son avis, préférant à la prolongation du système protecteur, déjà énervé, le maintien d'un gouvernement conservateur. On crut un instant que sir Robert Peel avait entraîné tous les membres du cabinet ; mais lord Stanley et quelques autres refusèrent de renoncer à toute protection agricole. Le 6 décembre, le *Times* annonçait que le ministère était dissous, que la démission de sir Robert Peel était acceptée et que la Reine avait chargé lord John Russell de former un nouveau cabinet. — Partisan de la suppression des droits à l'importation des grains, Macaulay était désigné à l'avance pour faire partie du ministère qui se proposait d'appliquer cette réforme.

Il allait accepter le poste que lord John Russell lui avait déjà offert, quand le refus par lord Grey d'entrer dans le même cabinet que Palmerston, amena la rupture de toutes les négociations entamées par les whigs. Robert Peel et ses collègues durent reprendre le pouvoir. — Ils réussirent, grâce à l'appui des radicaux, à faire passer le bill sur le libre commerce des céréales, ce bill qui suffirait, à lui seul, à la gloire de sir Robert, et qui, comme il l'espérait lui-même, « a fait bénir son nom dans les demeures de ceux dont le lot, en « ce monde, est le travail et qui gagnent leur pain à la sueur de « leur front ! » — Malgré ce succès, la chute de Robert Peel, combattu maintenant par de nombreux tories et encore suspect aux whigs, était inévitable. Le jour même où la loi sur les céréales passait à la Chambre des Pairs, le grand ministre, battu à la Chambre des communes, donnait sa démission, et lord Russell devenait chef du cabinet whig (3 juillet 1846). Il offrit aussitôt à Macaulay le poste de payeur général de l'armée, poste qui, en n'absorbant qu'une faible partie de son temps, devait lui laisser des loisirs suffisants pour ses travaux historiques.

Il est souvent difficile à un homme politique de satisfaire à la fois sa conscience et ses électeurs. Le nouveau Payeur Général s'en aperçut, quand, à la suite de sa nomination, il dut se faire réélire par la cité d'Edimbourg. Ses votes sur la dotation du collége de Maynooth avaient irrité ses électeurs presbytériens, et un commencement d'opposition se manifesta contre lui. Il fut nommé, néanmoins, mais non sans avoir entendu le commencement de l'orage qui allait éclater contre lui, un an plus tard, aux élections générales de 1847. — Rien de plus honorable pour Macaulay que cette cause d'impopularité, si ce n'est la noble fermeté avec laquelle il persista dans sa ligne de conduite, malgré la certitude que son indépendance lui ferait perdre son siége.

Il faut ajouter toutefois que le vote pour le collége de Maynooth n'était pas le seul grief que ses électeurs eussent contre lui. Les hommes de cabinet réussissent peu, en général, comme candidats ; ils ignorent trop l'art de manier les gens. Plus préoccupé de son *Histoire* que des intérêts particuliers de ses constituants, Macaulay ne répondait à leurs lettres qu'avec une irrégularité et un laconisme qui étaient interprétés comme un signe d'indifférence ou de mépris. Si une députation venait, au nom de ses électeurs, lui recommander une affaire, Macaulay la recevait sans doute ; mais, au lieu de l'écouter, il parlait tout le temps et oubliait même de promettre qu'il s'intéresserait à la question. Allait-il à Edimbourg, il ne songeait qu'à se soustraire aux meetings, aux banquets, aux visites de ses électeurs et à garder, autant que possible, *l'incognito*.

Quand il n'y réussissait pas, il s'en plaignait et écrivait : « Il est « vraiment triste que je ne puisse séjourner à Edimbourg aussi à « mon aise que n'importe quel littérateur ou gentleman. » — Ce n'est pas tout. Une de ses préoccupations les plus vives était de fuir jusqu'aux moindres apparences de la corruption électorale : il lui semblait impossible que ce sentiment pût être poussé jusqu'à l'excès : aussi sa générosité, si complète en toute autre circonstance, faisait-elle place à une sorte d'avarice, dès qu'il s'agissait de la ville d'Edimbourg. Un exemple entre mille : On lui demande un jour de contribuer à l'achat d'une coupe qui sera le prix d'une course de chevaux. Il répond aussitôt : « Si je donnais de l'argent pour un « pareil objet, je changerais complètement le caractère de mes rela- « tions avec Edimbourg. Il y a assez de familles riches qui gardent « leur influence sur des bourgs corrompus, en faisant les frais des « amusements publics... Ce n'est pas à ces conditions que j'ai accepté « de représenter Edimbourg. » C'était, même aux yeux de la pieuse capitale de l'Ecosse, pousser trop loin l'austérité. Quand vinrent les élections générales de 1847, les ressentiments personnels s'u-nirent aux griefs religieux pour faire échouer l'illustre candidat. Au dernier moment, des alliés inattendus s'étaient offerts à lui ; les débitants de liqueurs lui promettaient leur concours, s'il voulait s'engager à demander au Parlement la diminution des taxes sur les spiritueux. Peu soucieux de favoriser le commerce des produits les plus funestes à la santé du peuple, Macaulay refusa avec dédain. Les marchands de liqueurs allèrent grossir la coalition, et un M. Cowan, soutenu par eux en même temps que par les radicaux, les tories, les membres de l'Eglise libre et des sectes dissidentes, fut élu à six cents voix de majorité.

On devine comment Macaulay supporta cet échec : le résultat à peine connu, il écrivait à sa sœur : « J'espère que tu ne seras « pas trop contrariée ; car moi je ne le suis nullement et je me sens « aussi heureux qu'à aucun autre moment de ma vie. » Et le soir du scrutin, pendant que les habitants d'Edimbourg célébraient par des illuminations un triomphe qu'ils devaient bientôt regretter, il s'enfermait dans sa chambre, et, aussi calme, aussi libre d'esprit qu'en un jour de vacances, il retraçait dans des vers exquis, toute sa vie passée, et toutes les faveurs dont Dieu l'avait remplie.

V

L'élection d'Edimbourg fit grand bruit dans tout le Royaume-Uni : nombre de villes et de comtés s'empressèrent d'offrir une

candidature à Macaulay : il n'en accepta aucune. Rentré dans la vie privée, il n'en voulait plus sortir, avant d'avoir achevé au moins la première partie de son histoire. Désormais tout son temps appartient à ce grand travail. Sauf à de rares intervalles, il ne va plus dans le monde. En revanche, il jouit plus vivement que jamais de la société de ses amis intimes, Ellis, Sydney Smith, Hallam, lord Carlisle, lord Stanhope, Senior, l'évêque Wilberforce, etc. Souvent il va déjeuner chez eux ; plus souvent il les réunit autour de sa table. Comment peindre le charme de ces matinées, la verve et l'entrain des convives, l'éclat des conversations ? Il faut pour s'en faire une idée, avoir lu le journal de lord Carlisle, ou consulté les rares Français, tels que M. Guizot, qui eurent la bonne fortune d'assister parfois à ces brillantes réunions.

Mais c'était, comme toujours, la société de Mme Trevelyan et de ses enfants que Macaulay préférait à toute autre. Son affection pour son neveu et ses nièces était vraiment paternelle : il ne se lassait jamais d'être avec eux. Dès que l'aînée de ses nièces, Marguerite, sait lire, il écrit fréquemment « à sa chère Baba, » compose pour elle des pièces de vers enfantines, et invente des jeux à son intention. Quand les enfants de Mme Trevelyan seront en pension ou au collége, leur oncle se réjouira autant qu'eux des jours de congé, et ce sera une fête pour lui de les voir à sa table, de leur offrir quelques friandises, choisies par lui, et d'aller ensuite avec eux voir les panoramas, les spectacles d'enfants, les figures de cire du salon de Mme Tussaud, le Jardin zoologique, en attendant le jour où il sera leur cicérone au *British Museum*, et à la *National Gallery*. Il ne cessera de se préoccuper de leurs études et surtout de leurs lectures : il voudra savoir leur impression sur les livres qu'ils ont lus, leur fera connaître la sienne, et s'attendrira avec eux sur les romans touchants, spécialement sur ceux qui racontent les infortunes de petits enfants. « Avez-vous lu la première partie de « *Dumbey*, par Dickens, leur écrivait-il lors de la publication de « ce livre. Il y a un passage qui m'a fait fondre en larmes. C'est la « description de la petite fille qui a perdu une tendre mère et que « tout le monde maltraite. Des peintures de ce genre me bouleversent toujours, même quand l'artiste n'a pas le talent de Dickens. »

Les vacances de Pâques étaient régulièrement l'occasion d'un voyage en famille. On visitait de préférence les belles cathédrales de l'Angleterre et du pays de Galles ; d'autres fois, on allait voir Paris, et, de là, les plus renommées parmi les Églises des bords de la Loire. « Nous remplissions tout un wagon, dit Mme Trevelyan, et « notre voyage se passait bien gaiement. C'était un feu roulant de

« plaisanteries, de citations, de jeux de mots qui ne cessait jamais, « et qui rappelait notre bon temps passé. » L'oncle n'était jamais fatigué par les jeux ou le babil de ses neveux et nièces, et il n'était pas de récréation qu'il préférât à ces voyages annuels.

On comprend qu'il eût besoin de récréations, après les fatigues qu'entraînait pour lui la composition de son histoire. Ceux qui ouvrent pour la première fois cette histoire et lisent les brillantes narrations que l'auteur a faites des principaux épisodes, tels que le massacre de Glencoë, la bataille de la Boyne et tant d'autres, seraient tentés de dire que ce grand ouvrage est une œuvre d'imagination plutôt qu'une œuvre d'érudition : il semble que l'auteur soit plus préoccupé de la marche animée du récit que de la minutieuse exactitude des détails. Rien n'est moins vrai : Thackeray a pu dire avec raison : « S'il le fallait, Macaulay lisait vingt volumes « avant d'écrire une phrase et faisait un voyage de cent milles « pour contrôler l'exactitude d'une description. » Peu de livres ont été préparés plus laborieusement, avec plus de soins et de scrupules que cette histoire d'Angleterre. En veut-on des preuves? Macaulay a dit, dans une phrase de son livre, que la ville de Leeds contenait 8,000 habitants environ, en 1685. Avant de donner ce chiffre, il consulta, dans les archives de la cité de Leeds, tous les documents qui pouvaient l'éclairer, se fit représenter le tableau des décès et inhumations qui eurent lieu dans cette ville en 1685, le compara avec ceux des années précédentes et suivantes, avec ceux des autres villes qui pouvaient avoir alors la même population : non content du résultat de ses recherches, il prit la liste des maisons de Leeds mentionnées dans les tableaux dressés, vers cette époque, par les collecteurs de l'impôt des cheminées, calcula le nombre d'habitants que ces maisons pouvaient contenir en moyenne, fit vérifier ses estimations par des hommes spéciaux, entretint toute une correspondance à ce propos avec M. Ellis. C'est après avoir épuisé toutes ces sources d'informations qu'il se risqua à attribuer 8,000 habitants à la ville de Leeds! — S'il se donnait tant de peine pour un détail assez peu important, ce semble, qu'on juge du soin avec lequel il étudiait les principaux événements de son histoire! Jamais il ne voulait parler d'un lieu sans l'avoir visité, souvent plusieurs fois. Et avec quelle attention il le visitait! Avant de décrire Londonderry, par exemple, il alla y passer plusieurs jours, et ne perdit pas une seule minute de son temps. Il pénétra dans tous les coins de la ville où subsistaient encore quelques vestiges du passé, et consulta tous les habitants qui savaient quelques faits dignes d'être connus. Il parcourut en voiture tous les faubourgs, esquissa un plan des rues : seul ou accompagné d'un guide, il fit quatre fois le tour

des murs de la cité : après cela, il pouvait décrire cette ville comme Thucydide a décrit Platée.

Ainsi, son *Histoire d'Angleterre* est au moins aussi remarquable par l'exactitude de tous les détails que par l'éclat du style et l'intérêt du récit. C'est à peine si les critiques les plus érudits et les moins bienveillants pourront relever, dans tous les volumes publiés par l'auteur, quelques erreurs à peu près insignifiantes : une des principales qu'on ait citées est relative à Schomberg, tué à la bataille de La Boyne, que Macaulay dit avoir été inhumé à Westminster, tandis qu'il fut enterré dans Saint-Patrick, à Dublin ! Quelques omissions eussent été excusables, ce semble, quand Macaulay abordait des questions étrangères à ses études habituelles, par exemple des questions financières. Eh bien ! sur ce terrain, comme sur tous les autres, les meilleurs juges n'ont aucune critique à lui adresser. Une des autorités financières de l'Angleterre, M. Bagehot, directeur de l'*Economist* de Londres, a écrit, en tête d'un des chapitres de son savant ouvrage intitulé *Lombard Street* : « Les ori-« gines de la banque d'Angleterre ont été racontées par Macaulay, « et un écrivain ordinaire commettrait une imprudence en décrivant « de nouveau ce qu'il a décrit avec tant de supériorité. » Combien trouvera-t-on d'écrivains qui aient montré, dans la préparation de leurs travaux historiques, une patience aussi opiniâtre et une telle passion de l'exactitude ?

Il n'est pas sans intérêt de connaître la méthode de travail que Macaulay avait adoptée. Quand, après de longues recherches et des voyages répétés, il avait réuni toutes les informations relatives à un épisode de son histoire (par exemple, à l'expédition du duc d'Argyll en Ecosse), il se mettait à son bureau et écrivait sans s'arrêter le récit de cet événement, consignant sur son papier toutes les idées, épithètes, tours de phrases qui lui venaient à l'esprit. Dans cet état, son manuscrit ressemblait à une série de traits de plumes : chaque mot n'était désigné que par deux ou trois lettres, surtout la première et la dernière, reliées entre elles par une barre noire. Ce fut dans ce chaos de caractères hiéroglyphiques que Mme Trevelyan parvint à déchiffrer le récit des derniers jours de Guillaume III qui termine son histoire [1]. Lorsqu'il avait ainsi achevé son canevas, Macaulay commençait à le remplir : il rédigeait ordinairement six pages de grand papier tous les matins ; mais son écriture était si large et les ratures si fréquentes que ces six pages ne formaient pas, en moyenne, plus de deux pages d'impression. C'était là ce qu'il appelait sa « tâche quotidienne », et il n'était pas

[1] *Life and letters of lord Macaulay*, t. II, p. 225.

content si le soir arrivait avant qu'elle fût achevée. Il était rare qu'il en écrivît plus long, l'expérience lui ayant appris qu'au-delà de cette limite, sa rédaction devenait moins bonne. Enfin il avait pour habitude invariable de ne pas écrire, toutes les fois qu'il ne se sentait pas en veine et que les mots ou les pensées lui arrivaient difficilement : « C'est grâce à cela, disait-il, qu'il y a peu de lie « dans mon vin. » Chaque partie de son histoire, une fois rédigée, était souvent remise sur le métier, et sévèrement corrigée. Que de fois ses paragraphes et même ses chapitres furent remaniés, afin de présenter les faits dans un ordre meilleur ! Sans cesse, il pensait à modifier et à améliorer son œuvre, et un jour, en mai 1851, après avoir admiré, à l'Exposition, différentes merveilles, il écrira : « Devant « ce spectacle imposant, j'ai senti comme un rayon d'éloquence qui « venait à moi, et j'ai songé à quelques retouches qui perfection- « neront beaucoup ma bataille de Steinkerque. »

C'est après plusieurs années de ce labeur assidu qu'il put, à la fin de 1848, faire paraître les deux premiers volumes de son histoire. Aucun auteur, à la veille de la publication de son ouvrage, ne put échapper à une émotion d'autant plus vive que sa renommée donne de plus hautes espérances au public : « Il s'écoulera encore « plus d'une quinzaine avant l'apparition de mon ouvrage, écrivait « Macaulay, à la fin d'octobre 1848, à Mme Trevelyan. Je me suis « armé de toute ma philosophie pour le cas d'un insuccès. Jeffrey, « Ellis, M. et Mme Longmans affirment que je n'ai pas à redouter « cette catastrophe... Voici ma propre impression : lorsque je com- « pare mon livre avec l'idéal que je me fais d'une œuvre historique, « je suis effrayé et abattu ; mais quand je le compare avec quel- « ques-unes des histoires qui ont une certaine réputation, je me « sens rassuré. » Il pouvait se rassurer en effet : à peine ces deux volumes étaient-ils parus que leur succès était inouï, prodigieux, et dépassait toutes les espérances de ses amis même les plus optimistes. Il serait peut-être difficile de citer un second ouvrage qui ait reçu du public anglais, ou plutôt du public des deux mondes, un accueil aussi enthousiaste.

Les circonstances contribuaient d'ailleurs, presque autant que le génie de l'auteur, à la popularité de cette histoire. — Personne n'a oublié quel était l'état de l'Europe en 1848 : la révolution éclatant soudainement en France, et se communiquant aussitôt, comme par une traînée de poudre, à presque tous les pays de l'Europe ; les idées subversives, les programmes incendiaires, l'anarchie marchant à sa suite ; partout la démocratie en insurrection contre les chefs des États, l'ouvrier en armes dans les grandes villes ; les trônes, réputés les plus solides, renversés ou ébranlés ; partout l'incertitude

du lendemain et l'effroi : — et pendant ce temps, l'Angleterre tranquille et prospère, regardant du haut de ses côtes tous les bouleversements du continent sans en ressentir le contre-coup, jouissant de toutes les libertés sans craindre la licence, préservée de tout danger par la fidélité d'un peuple que le spectacle des révolutions du continent ne faisait qu'attacher plus fortement au trône et aux vieilles institutions britanniques! Le moment pouvait-il être mieux choisi pour célébrer la Constitution Britannique, pour exalter la glorieuse Révolution qui, loin de tout détruire sans rien fonder, avait assuré le triomphe définitif de cette Constitution, et, par là même, l'indépendance, la force et les progrès continus de l'Angleterre [1]? Vraiment nos voisins ne pouvaient manquer d'être reconnaissants envers le grand écrivain qui retraçait avec tant d'éclat les origines de leur puissance, à l'heure même où les autres nations n'avaient à enregistrer que des malheurs!

On ne saurait décrire mieux que par des chiffres le succès incomparable de cette histoire. Dix jours après l'apparition des deux premiers volumes, la première édition comprenant 3,000 exemplaires était épuisée. Une seconde édition, composée également de 3,000 exemplaires, puis la troisième, la quatrième, la cinquième, etc., disparurent presque aussi rapidement. Des *gentlemen* trouvant qu'il y aurait de l'égoïsme à garder pour eux seuls le plaisir de cette lecture, invitaient leurs ouvriers ou leurs fermiers à se réunir chez eux tous les soirs, pour entendre lire l'éloquent ouvrage de Macaulay. Le chiffre de la vente atteignait 16,000 exemplaires à la fin de janvier 1849, et dépassait 22,000 à la fin d'avril. Les mois et ensuite les années ne refroidirent en rien l'ardeur du public. Les lettres de l'éditeur à Macaulay étaient de plus en plus triomphantes et contenaient presque toujours ces mots : « La dernière édition est « épuisée; il faut, en toute hâte, en préparer une nouvelle. » Pendant que ces nombreux exemplaires étaient achetés ou plutôt enlevés en Angleterre, les éditions à bon marché se multipliaient sur le Continent et surtout aux Etats-Unis, où la vogue du livre atteignit des proportions colossales. Le 4 avril 1849, MM. Harper, de New-York, écrivaient à Macaulay : « Veuillez accepter un « exemplaire de l'édition à bon marché que nous avons faite de « votre ouvrage... Il y a actuellement six éditions différentes en « vente dans notre pays. Pour notre compte, nous avons déjà

[1] C'est également cette différence entre la révolution de 1688 et celle de 1848 qui attira l'attention des hommes sérieux, en France, sur le livre de Macaulay. Quand un écrivain distingué, M. E. Forcade, rendit compte de cet ouvrage dans la *Revue des Deux-Mondes*, il intitula son article : *Une révolution conservatrice.* (Voir le nº du 1er septembre 1849.)

« vendu 40,000 exemplaires et nous estimons qu'il en a été vendu, « en tout, plus de 60,000. Nous pensons que, *dans trois mois, la « vente aura atteint le chiffre de deux cent mille exemplaires.* « Aucun ouvrage, quel qu'il soit, n'a jamais eu un succès aussi « foudroyant aux Etats-Unis. » — Le bon marché des éditions de Paris et de Bruxelles donna lieu à une contrebande active pratiquée par les voyageurs qui se rendaient en Angleterre. Le *Punch* [1] ne tarissait pas en plaisanteries à ce sujet :

L'édition Galignani, disait-il, est un miracle de bon marché. Un beau volume, admirablement imprimé, format in-octavo royal (si quelque chose peut être royal dans la France républicaine), ne coûte que 9 fr. 25! Des milliers d'exemplaires ont déjà circulé frauduleusement en Angleterre : il y a là de quoi réjouir l'amour-propre d'auteur de M. Macaulay! « Monsieur, disait à un gentleman un libraire de Boulogne, tout tremblant d'émotion, il est impossible de satisfaire aujourd'hui les demandes des voyageurs : mais nous recevrons demain, par le train de Paris, plusieurs milliers de kilogrammes de ce livre, et alors nous pourrons être tranquilles pendant une semaine. » On ne peut qu'être ravi de voir les efforts que font les libraires belges, français et américains, pour répandre dans leurs pays, et *aussi dans le nôtre*, ce beau produit de la littérature anglaise : « Monsieur, ajoutait ce même libraire, voilà comment vous devez vous y prendre pour faire la contrebande : avant de débarquer en Angleterre, vous ouvrez le livre au milieu, vous l'étendez sur votre poitrine, vous boutonnez par-dessus votre gilet bien serré, puis, en débarquant, vous pouvez contempler le portrait de l'innocence dans la figure des douaniers.

Le succès prodigieux de ce livre n'enorgueillit nullement Macaulay : plus soucieux de connaître les défauts que les qualités de son ouvrage, il remercie sa sœur de lui avoir signalé quelques répétitions, et il se désole, en relisant Thucydide, de se trouver si inférieur au grand historien grec. Il ne peut s'empêcher cependant d'être sensible à la célébrité qu'il a obtenue ; il s'en amuse quelquefois :

Me voici enfin arrivé à la vraie gloire, écrit-il à M. Ellis, le 8 mars 1849. Me promenant avant hier dans *Fleet street*, je vis, à la vitrine d'un libraire, un exemplaire de l'Histoire de Hume avec cette notice : « L'Histoire de Hume, en 8 vol., ne coûte que cinquante-deux francs, et a une grande valeur comme introduction à celle de Macaulay. » Je me mis à rire si fort, que les autres personnes, occupées à regarder les livres, durent me prendre pour un fou. Il ne manque plus qu'une chose

[1] Journal satyrique de Londres.

à ma gloire ; je ne figure pas encore dans le musée de cire de Mme Tussaud !

Désormais son bonheur était complet. Une grande réputation comme historien, un nom respecté de tous, la fortune, les affections domestiques, rien ne lui manquait. Il pouvait donc écrire dans son journal, le 25 octobre 1850, jour de sa naissance : « C'est aujourd'hui que j'ai cinquante ans. En vérité, ma vie a été heureuse. Je « ne crois pas que celle d'aucune des personnes que j'ai vues de « près l'ait été au même degré. Il y a bien certaines choses que je « regrette ; mais, en somme, qui n'est pas dans le même cas ? Je « n'ai pas d'enfants à moi, cela est vrai ; mais j'ai des enfants que « j'aime autant que s'ils m'appartenaient, et qui, je le crois, « m'aiment également. Je souhaite que les dix années à venir soient « aussi heureuses que les dix années qui viennent de s'écouler. « Mais je le souhaite plus que je ne l'espère. »

Il avait raison de ne plus compter sur une félicité aussi complète que par le passé. Pendant que sa renommée ne cessera de croître, sa santé ne va pas cesser de décliner.

VI

Après la publication des deux premiers volumes de son histoire, Macaulay avait donné deux mois à peine au repos, ou à ce qu'il appelait le repos. En mars 1849, il commençait la seconde partie de son œuvre. Il faut citer le programme, tracé par lui, des travaux qu'il aura à faire pour ses nouveaux volumes.

Je vais m'attacher d'abord à bien posséder l'ensemble de mon sujet, à bien connaître, par des lectures et des voyages, tout le règne de Guillaume. Cela me prendra environ dix-huit mois. J'aurai à visiter la Hollande, la Belgique, l'Ecosse, l'Irlande et la France. J'examinerai à fond les archives de France et de Hollande, je verrai aussi s'il y a quelque chose à prendre dans les autres collections diplomatiques. Il faut que je visite Londonderry, la Boyne, Aghrim, Limerick, Kinsale, que je revoie Namur, Landen et Steinkerque ; il faut que je lise des centaines, des milliers de pamphlets, que j'explore la bibliothèque Bodleienne et les autres bibliothèques d'Oxford, les papiers de la famille Devonshire, le *British Museum*, et que je prenne des notes sur toutes ces lectures. Je me mettrai ensuite à l'œuvre. Quand les matériaux seront prêts et mon histoire dessinée dans mon esprit, il me sera facile, je crois, d'écrire deux pages, en moyenne, tous les jours. Deux ans, à partir du jour où j'aurai commencé à rédiger, seront plus que suffisants pour

me permettre d'achever ma seconde partie. Je compte ensuite une année, pour polir, retoucher et imprimer ; tout cela me conduit à l'automne de 1853.

Ce programme fut rempli de point en point : la publication de cette seconde partie fut un peu retardée, mais par des circonstances que l'auteur ne pouvait prévoir au moment où il esquissa son plan. Il était alors bien résolu à ne remplir aucune fonction qui pût le distraire de ses travaux historiques. En 1849, le prince Albert le pressa d'accepter une chaire à l'Université de Cambridge : il refusa. Plus tard, en 1852, on lui offrit la place laissée vacante, dans le cabinet whig, par la retraite de lord Palmerston : il la refusa également. Sa vie, pendant toutes ces années est de plus en plus laborieuse et retirée, il ne sort plus le soir : deux ou trois fois seulement, il ira à Windsor, chez la reine, qui aime à le consulter sur les lectures qu'elle doit faire, et se montre enthousiasmée de son histoire. Elle lui dit, après l'avoir achevée, qu'elle ne cherchera pas à défendre son pauvre ancêtre, Jacques II : « Ce n'est pas « l'ancêtre, ce n'est que le prédécesseur de Votre Majesté, » répond Macaulay. Et il ajoute dans son journal : « J'espère que cette cor« rection n'était pas impolie, je voulais faire un compliment à la « reine et c'est bien ainsi qu'elle le comprit. »

Mais après quatre ans de cette existence tranquillement active, une offre inattendue triompha de toutes ses répugnances à rentrer dans la vie publique. Les électeurs libéraux d'Edimbourg avaient bien vite senti la faute commise par eux, en 1847, quand ils avaient écarté du Parlement leur illustre représentant. Désireux de réparer cette faute, ils vinrent spontanément, aux élections de 1852, lui proposer une candidature. En acceptant, Macaulay faisait un sacrifice pénible pour lui ; mais une raison fort grave, à ses yeux, lui défendait l'hésitation. Il écrivait, en effet, à sa sœur Fanny : « Je consi« dère comme de la plus haute importance que les grands colléges « électoraux apprennent à respecter la conscience et l'honneur de « leurs représentants. Il faut qu'ils n'exigent plus une obéissance « servile des hommes intelligents et capables ; et qu'au lieu de leur « faire la leçon et de les taquiner sans cesse, ils mettent en eux une « confiance absolue. Les procédés de tous ces corps d'électeurs ont « écarté de la vie politique beaucoup d'hommes distingués, et en « éloigneront bien d'autres si l'on n'y apporte un remède. La con« duite d'Edimbourg à mon égard a ressemblé à celle de beaucoup « d'autres villes envers leurs députés ; mais elle a attiré davantage « l'attention, et elle a été souvent citée, dans le Parlement et au « dehors, comme une preuve flagrante des caprices et du mauvais

« esprit des électeurs même les plus intelligents. On doit donc « regarder comme très-heureux et très-important qu'Edimbourg « offre spontanément de faire une réparation éclatante et, je puis « ajouter, sans précédents. » Tout en acceptant l'offre des électeurs d'Edimbourg, il tint à affirmer, plus que jamais, sa complète indépendance. Une société de réforme écossaise lui ayant écrit pour savoir si, une fois élu, il voterait contre le don annuel au au collége de Maynooth, il refusa poliment de prendre un engagement. Il fut nommé, sans avoir fait aucune promesse d'aucun genre, et sans être allé passer un seul jour dans la capitale de l'Ecosse.

Mais au moment même où cette haute marque d'estime et d'admiration lui était donnée, il ressentait les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter! Déjà, depuis plusieurs mois, il éprouvait par moments une oppression et une fatigue générale auxquelles il n'était pas habitué. Il allait partir pour Edimbourg, afin de remercier ses électeurs, quand le redoublement de ses malaises l'obligea à consulter les médecins : « J'ai envoyé chercher Bright, « écrit-il dans son journal; il est venu avec un séthoscope; après « examen, il a dit que les mouvements du cœur étaient dérangés « chez moi, et il m'a formellement défendu de partir pour Edim- « bourg. » Il ajoute aussitôt : « Combien je regrette de m'être « laissé enrôler de nouveau dans la vie publique! Il me paraît cer- « tain maintenant que je ne pourrai venir à bout de mon ouvrage... « Je serai désolé, si je laisse le règne de Guillaume inachevé! »

Pendant plusieurs semaines, Macaulay fut très-sérieusement malade : « J'ai vieilli de vingt années en quelques jours, » disait-il. Pour la première fois, l'idée d'une mort assez prochaine se présenta à son esprit. Apprenant, par le *Times*, la mort de sir James Parker enlevé par une maladie de cœur, il écrit dans son journal, le 16 août 1852 : « Une première attaque a frappé sir Parker au « moment où il venait d'être fait vice-chancelier. La mienne est « venue au moment même de mon élection à Edimbourg. Ma maladie « finira très-probablement comme a fini la sienne... Mes yeux se « remplissent de larmes quand je pense à ceux que je dois quitter. « Toutefois il n'y a aucun mélange de pusillanimité dans ma ten- « dresse. Il me tarde de revoir Hannah et Marguerite : je voudrais « qu'elles fussent revenues du continent. Et cependant ma fin n'est « peut-être pas si rapprochée! J'ai écrit aujourd'hui un long mor- « ceau d'histoire : je désirerais tant finir le règne de Guillaume « avant de mourir! Mais cela ressemble aux délais que l'on deman- « dait autrefois à Caron. »

Grâce aux soins aussi dévoués qu'intelligents de Mme Trevelyan,

il alla bientôt un peu mieux ; mais le coup était porté et il ne devait jamais retrouver la plénitude de sa santé. Il lui fallut renoncer pour toujours à la plupart de ses habitudes favorites. Plus de longues promenades en compagnie de Gœthe ou d'Homère ; tout ce qu'il put faire désormais fut de se traîner au soleil, dans le milieu de la journée, lorsque le temps était beau. Plus de ces lectures à haute voix qu'il aimait tant. Plus de ces laborieuses séances, dans son cabinet, qui commençaient aussitôt après le déjeuner et n'étaient interrompues que par l'heure du dîner. Il fut condamné à couper son travail par un peu de repos et par un *luncheon* au milieu de la journée. On devine combien cette vie de malade lui était pénible, et cependant jamais son humeur ne s'aigrit, jamais une plainte ne s'échappa de ses lèvres ou de sa plume. Il songe bien plus aux grâces qu'il a reçues qu'aux épreuves qui l'atteignent. On lit dans son journal, le 31 décembre 1853 : « Malgré l'affaiblissement de « ma santé, cette année a encore été une heureuse année. Mes forces « diminuent ; ma vie, je le crois, ne sera pas longue. Mais il me « reste toutes mes facultés, de chaudes affections et d'abondantes « sources de bonheur. »

Ses forces eussent décliné moins rapidement, s'il avait pris soin de les mieux ménager. Mais il était de ces travailleurs infatigables qui ne savent vivre que pour agir et ne veulent se reposer que dans l'autre vie. Sa première crise avait empêché son voyage à Edimbourg, où il avait promis d'aller parler à ses électeurs. A peine convalescent, il veut remplir cette promesse et part pour l'Ecosse, en octobre 1852. Il prononce à Edimbourg un discours très-applaudi, revient aussitôt à Londres, et se remet non-seulement à son histoire, mais aux travaux politiques que son élection l'a obligé à reprendre. Il intervient activement dans les négociations qui suivent la chute du cabinet Disraeli, en décembre 1852, et appuie de toute son influence la formation d'un ministère de conciliation présidé par lord Aberdeen : bientôt après, il recommence à se faire entendre à la Chambre des Communes. En l'espace de six semaines, du 1er juin au 18 juillet 1853, il fait trois grands discours. La première fois qu'il va parler, après six ans de silence, il est vivement ému ; et, la veille, sa sœur, qui est témoin de son inquiétude, n'ose le prévenir qu'elle assistera à la séance de la Chambre. Le lendemain, Macaulay obtient un succès complet ; il combat la proposition d'exclure le maître des rôles de la Chambre des Communes : il est d'abord presque seul de son opinion, et, au bout de quarante minutes, il a rangé toute la Chambre à son avis. Trois semaines après, il parle à propos d'un bill sur l'Inde ; puis, après avoir, selon ses expressions, payé sa dette à l'Inde, il veut en payer une autre à ses électeurs écos-

sais, et se fait entendre dans la discussion d'un bill relatif aux taxes de l'Eglise établie en Ecosse. Ce furent ses dernières paroles à la Chambre des Communes. Chacun de ces discours l'avait épuisé, et il était évident qu'il n'était plus de force à supporter les émotions de la vie publique! — Il ne cessera pas néanmoins de s'intéresser à la politique. Il suivra, avec passion, les péripéties de la guerre de Crimée; mais il ne pourra plus appuyer de son éloquence les mesures qu'il croit utiles aux succès de son pays. — Condamné au silence, il trouve cependant encore une occasion de rendre service à ses compatriotes. Il accepte de présider un comité d'études sur les réformes à introduire dans la nomination des fonctionnaires civils dans l'Inde, et il se charge des laborieuses fonctions de rapporteur (juillet 1854).

Ce devoir accompli, il concentre désormais sur son histoire toutes les forces qui lui restent. Il se surmène, s'épuise pour terminer sa seconde partie. Dans les premiers mois de 1855, il a achevé cette tâche; mais il n'ose encore livrer son œuvre à l'imprimeur, et ne cesse de faire de nouvelles recherches pour la compléter et l'améliorer. Quoi de plus inquiétant en effet que de faire paraître de nouveaux volumes, après l'immense succès des premiers? « Je suis « plus inquiet que je ne l'étais pour la première partie de mon his- « toire, écrivait-il; car alors l'attente du public était bien moindre « et j'avais, par conséquent, plus de chances de la satisfaire; mais « aujourd'hui les lecteurs comptent sur un tel chef-d'œuvre que le « septième livre de Thucydide suffirait à peine à les contenter. » Il se décide enfin à donner son manuscrit à M. Longmans, et les nouveaux volumes paraissent à la fin de l'année 1855.

L'attente du public ne fut pas trompée. La seconde partie de l'*Histoire d'Angleterre* était digne de la première, et eut le même succès. Tous les hommes de lettres, tous les savants de l'Europe envoyèrent leurs félicitations chaleureuses à l'auteur. Des décorations, des distinctions de toutes sortes lui furent adressées et, s'il n'en reçut pas davantage, c'est qu'il avait déjà été décoré de plusieurs ordres, et était membre des académies d'Utrecht, de Munich, de Turin, etc., etc. En février 1853, il avait été, dans la même journée, reçu membre de l'Institut de France, et décoré de l'*Ordre du Mérite*, de Berlin. — Avant l'apparition des nouveaux volumes, vingt-cinq mille exemplaires étaient déjà retenus. Les éditions se succédèrent avec la même rapidité qu'en 1849; et cette fois encore le succès fut aussi durable qu'il avait été rapide... MM. Longmans écrivaient, il y a quelques années, que dans les temps ordinaires, quand ils n'ont recours ni à un nouveau format, ni à une rédaction pour stimuler l'appétit du public, ils vendent, en moyenne, soixante-dix

exemplaires, par semaine, de l'*Histoire d'Angleterre*. Mais très-souvent, cette moyenne est considérablement dépassée. En 1858, il a été acheté douze mille exemplaires d'un seul volume, et près de vingt-trois mille en 1864. Enfin le nombre des exemplaires vendus, en Angleterre seulement, depuis la publication de l'ouvrage, s'élevait, en juin 1875, à cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-douze! Et on sait déjà qu'il serait impossible de calculer le nombre des volumes qui circulent dans toute l'Europe et surtout aux États-Unis!

On n'entreprendra pas ici de mêler à la biographie de Macaulay une étude sur les caractères principaux et les qualités de son œuvre historique. Il suffit d'en lire quelques chapitres pour voir que Macaulay possède, au premier chef, tous les grands côtés du génie anglais : l'ampleur de science, la solidité, l'énergie, la puissance du raisonnement, les préoccupations morales. Supérieur en cela à la plupart des écrivains de son pays, il sait donner à ses récits une animation, un intérêt et un éclat qui ont fait dire plus d'une fois qu'il avait un peu l'esprit français. Il faut ajouter cependant qu'il lui manque la verve aimable, la légèreté, la simplicité et la grâce qui font le charme des récits français : son *humour* est essentiellement britannique ; quand il plaisante, il reste sérieux. On devine facilement quelle est sa méthode historique ; c'est aux faits qu'il s'attache, c'est à l'aide des faits qu'il prouve ce qu'il affirme. Chez lui, point de ces vues philosophiques, point de ces recherches sur les causes des événements qui remplissent les beaux livres de M. Guizot ; point d'études approfondies sur la nature humaine, comme dans Tacite. L'historien de l'antiquité auquel on pourrait le mieux le comparer est Tite-Live ; mais la comparaison pécherait encore pas plus d'un côté ; car, on ne saurait trop le répéter, Macaulay est Anglais comme le sujet qu'il a choisi, comme la Constitution dont il a si bien raconté l'établissement.

VII

Le grand succès de cette histoire avait produit, entre autres résultats, un notable accroissement de la fortune de Macaulay. Après la publication des deux premiers volumes, plus de 250,000 fr. lui avaient été remis par M. Longmans, son éditeur, et le grand nombre des éditions qui se succédèrent fut encore pour lui, dans les années suivantes, l'occasion d'un bénéfice considérable : « J'ai le droit « d'être fier, écrivait-il à ce propos, quand je songe qu'il y a vingt-« deux ans, il ne me restait rien, une fois mes dettes payées, et « qu'en exceptant le petit héritage de mon oncle le général, toute ma

« fortune a été faite par moi-même, faite honnêtement et facilement, « par des travaux que j'aimais, et sans que personne puisse m'ac- « cuser de ne pas avoir été large dans toutes les questions d'ar- « gent. » — La publication de la seconde partie de son histoire mit de nouveau une somme énorme entre ses mains : au bout de deux mois, en mars 1856, son éditeur avait fait de tels bénéfices qu'embarrassé de cet argent, il vint lui offrir de lui remettre immédiatement 500,000 fraucs qu'il ne devait lui compter qu'au mois de décembre. L'année suivante, les nouvelles éditions de son livre lui rapportaient encore plus de 150,000 francs. Macaulay n'était pas insensible à ces bonnes fortunes ; mais sa plus grande joie était de courir aussitôt chez sa sœur, pour lui en porter la nouvelle : « Je « viens de passer une heure chez Hannah, écrivait-il dans une de « ces circonstances : elle et tous les siens sont enchantés. Ils ont « raison d'être au moins aussi heureux que moi ; car, si je suis « heureux, c'est à cause d'eux, bien que je voie avec plaisir la pers- « pective d'un plus grand *comfortable* pour mes dernières années. « Quoi qu'il en soit, j'aurais eu un comfort bien suffisant avec la « sixième partie de mon revenu actuel. »

La passion du *comfort* est en général très-développée chez les anglais. Macaulay avait raison de dire que, sur ce point, ses goûts étaient modestes. Une voiture et une habitation commode furent les deux seules jouissances qu'il s'accorda avec ses nouvelles richesses. Il occupait, depuis quinze ans, un modeste appartement au troisième étage d'une maison située à Albany : en mai 1856, il le quitte et loue une maison à Kensington, près de l'hôtel du duc d'Argyll. Le principal attrait qu'avait pour lui cette habitation, appelée *Holly-Lodge*, était une vaste et magnifique bibliothèque, avec une vue fort gaie sur des pelouses verdoyantes, parsemées de corbeilles de fleurs. Pendant les trois dernières années de sa vie, il ne quitta presque jamais Holly-Lodge, sauf à l'époque de son voyage annuel avec la famille Trevelyan.

C'était un vif plaisir pour lui que de recevoir fréquemment, dans cette agréable demeure, sa famille et ses meilleurs amis. Sa table, habituellement très-frugale, prenait ces jours-là un air de fête, et il ne dédaignait pas de consulter *l'Almanach des Gourmands*, afin de commander quelques mets recherché en l'honneur de ses hôtes. — En dehors des intimes, beaucoup d'hommes politiques, beaucoup d'étrangers distingués venaient frapper à sa porte, désireux de connaître le grand historien et de s'entretenir avec lui. Nous trouvons dans son journal le récit de conversations qu'il eut avec les plus illustres membres des « anciens partis » sous le second empire. Montalembert est un de ceux qu'il semble préférer, et ce n'est pas

nous qui pourrions nous en étonner. « Montalembert est venu me « voir aujourd'hui, écrit-il le 15 mai 1858. Il m'a décrit longue« ment, avec force et passion l'état de dégradation où sont tombés « les esprits en France. J'aurais pu lui faire plusieurs objections: « mais je m'en suis abstenu. Car j'aime beaucoup Montalembert. » Quinze jours plus tard, M. Duvergier de Hauranne allait le voir avec son fils.

Que de choses il a dites contre l'Empereur des Français! je n'aime ni l'Empereur ni son système, mais je crains que ses adversaires ne se trompent en pensant qu'après l'avoir renversé, ils auront un meilleur gouvernement. Je ne puis dire là-dessus aux Français toute ma pensée qui est celle-ci : les Français ne doivent s'en prendre qu'à euxmêmes : un peuple qui renverse violemment des gouvernements constitutionnels et qui vit tranquille sous la dictature, mérite d'être gouverné despotiquement! A la place des Français, nous aurions réformé le gouvernement de la maison d'Orléans, sans faire de révolution, et nous n'aurions pas supporté le joug de *celui-ci* pendant vingt-quatre heures. — Quoiqu'il en soit, j'ai beaucoup de goût pour des hommes comme Duvergier de Hauranne et Montalembert qui sont grandement en avance sur tous leurs concitoyens.

Le train de vie à Holly-Lodge était simple, bien que convenable, et le maître de la maison était loin de dépenser tout son revenu; à la fin de chaque année, il lui restait, chez son banquier, des sommes assez fortes, qu'il savait placer d'une façon à la fois sûre et avantageuse. Il répétait volontiers que toute sa science financière se bornait à deux maximes : 1° considérer comme un capital tous les gains provenant de sa plume ou de ses fonctions officielles; 2° payer toutes ses dépenses dans les vingt-quatre heures. Cependant on ne peut être Anglais sans être quelque peu financier, et un des amis du grand historien, banquier dans la cité, affirme que lorsqu'ils s'entretenaient ensemble de la valeur d'une affaire, ou de la solidité de tel ou tel fonds, Macaulay était loin de raisonner comme un novice. — Du reste, personne ne pourra lui reprocher d'avoir cherché à accroître sa fortune, quand on sait quel usage il en faisait. Ce n'était pas seulement envers sa famille que sa générosité était extrême : toutes les misères qui s'adressaient à lui étaient sûres d'être secourues : les hommes de lettres surtout, lorsqu'ils étaient malheureux, trouvaient en lui un bienfaiteur infatigable. « J'ai « passé par les mêmes épreuves qu'eux, disait-il, comment n'é« prouverais-je pas un plaisir tout spécial à les assister. » La moindre démarche qu'ils faisaient auprès de lui était récompensée par un don de 250, 500, souvent de 2,000 francs et même beaucoup

plus. Dès que son éditeur lui adressait une nouvelle somme, il en consacrait une partie à soulager quelques infortunes. Il lui arriva de dépenser ainsi le quart ou le tiers de son revenu. Une fois même, il avoue dans son journal qu'il a épuisé tout son revenu, et ne peut, d'ici à quelques mois, faire aucune libéralité.

Les années s'écoulaient ainsi, calmes et égayées par les affections domestiques qui lui faisaient oublier toutes ses souffrances. En 1855, ce bonheur avait failli être brisé : M[me] Trevelyan et sa fille, atteintes de la fièvre scarlatine, coururent, durant quelques semaines, de sérieux dangers. La lecture du *Journal* de Macaulay peut seule donner l'idée des angoisses qu'il éprouva. Pendant toute leur maladie et leur convalescence, il oublie ses propres souffrances, sort par tous les temps, au risque d'aggraver sa maladie, pour avoir de fréquentes nouvelles, et ensuite pour revoir celles qui étaient rendues à son affection. Après tant de preuves de sollicitude et de tendresse, n'avait-il pas le droit, en parlant des jeunes Trevelyan, de dire : Mes enfants?

Dès le commencement de 1856, l'affaiblissement progressif de sa santé l'avait contraint de donner sa démission de représentant d'Édimbourg. Mais s'il avait renoncé officiellement à la politique, il n'en fut pas moins prompt à s'associer, l'année suivante, à toutes les angoisses que le soulèvement de l'Inde fit éprouver à son pays. « Horribles nouvelles de l'Inde, écrivait-il, le 29 juin 1857. Mas« sacre des Européens à Delhi et révolte des Indiens! Je n'ai pas « de craintes sérieuses pour notre empire indien ; mais cet événe« ment n'en est pas moins atroce. Je ne pourrai plus rien faire tant « que cette affaire de Delhi ne sera pas terminée. » Pendant plusieurs mois, il dévore les journaux et reste anxieux. Aussi quel est son soulagement quand il peut écrire, dans son *Journal*, le 11 novembre : « Hourrah ! Bonnes nouvelles : Delhi est pris ; Dieu « soit loué. »

Au moment même où les plus mauvaises nouvelles de l'Inde étaient arrivées en Angleterre, il venait de recevoir un honneur inattendu : la reine lui avait fait offrir la pairie par lord Palmerston : « J'ai été fort surpris, écrivait-il. Peut-être jamais pareille pro« position n'avait-elle été faite, sans la plus légère sollicitation, « directe ou indirecte, à un homme d'une aussi humble naissance « et d'une fortune aussi modeste, qui a depuis longtemps déjà « quitté la vie politique. » Il n'hésita pas à accepter cette haute récompense de son mérite littéraire, tout en restant selon sa propre expression, « bien plus préoccupé du sort des pauvres femmes de « Delhi et de Cownpore que de sa nouvelle dignité. » — Quelques mois après, il était nommé à l'unanimité *high steward* du bourg de

Cambridge. Très-sensible à ce nouvel honneur qui n'a jamais été décerné qu'à des hommes de grand mérite, il se rendit à Cambridge pour la cérémonie d'installation. Le *major* ayant porté sa santé, Macaulay, épuisé et très-ému, ne peut répondre que quelques mots : « Il y a cinq ans, dit-il, en finissant, que je n'avais élevé la voix en « public; et il est probable, — à moins qu'un devoir impérieux ne « se présente, — que je ne parlerai plus jamais en public! »

Ses prévisions ne le trompaient pas; ce fut le dernier discours qu'il prononça. Voyant sa santé chaque jour plus ébranlée, il n'aspirait plus qu'à terminer le règne de Guillaume avant de mourir. — Il avait déjà renoncé à écrire celui de la reine Anne! — La maladie l'avait condamné à un assez long repos après l'achèvement de la seconde partie de son histoire; il dut attendre jusqu'en octobre 1856 pour commencer la troisième. A dater de ce moment on le voit travailler avec un redoublemeut d'ardeur, comme un laborieux ouvrier qui, arrivé à la fin de sa journée, veut achever sa tâche avant de quitter l'atelier. Mais, dès le premier jour, il se faisait peu d'illusions. « Dieu sait, écrivait-il, si je terminerai cette troisième « partie. Je la commence avec bien peu d'espoir! » Il ne devait pas l'achever en effet. On sait déjà que ce fut à Mme Trevelyan qu'échut plus tard la tâche de déchiffrer, sur le brouillon presque illisible de son frère, le récit des derniers jours de Guillaume.

L'année 1858 s'était terminée par un heureux événement de famille. Macaulay avait marié l'aînée de ses nièces, miss Marguerite Trevelyan, avec le fils de son vieil ami, sir Henry Holland. Il avait à peine fini de recevoir, à ce sujet les félicitations de « tout Londres, » quand une nouvelle, bien imprévue, vint bouleverser son bonheur et ses projets. Au commencement de janvier 1859, M. Trevelyan fùt nommé gouverneur de Madras, et obligé de s'embarquer pour l'Inde le mois suivant. Sa femme restait encore en Angleterre, mais il était convenu qu'elle irait le rejoindre avec sa seconde fille Alice, au bout de quelques mois. Ce fut un coup terrible pour Macaulay : « Je viens de faire mes adieux à Trevelyan, « écrit-il le 18 février 1859. Trevelyan m'a dit en partant : « Vous « avez toujours été pour moi le meilleur des frères. » Sans doute, j'ai « toujours tâché de l'être. Maintenant, nous reverrons-nous jamais? « Je n'y compte plus! » — Bien qu'il dût, pendant quelque temps encore, conserver sa sœur près de lui, la pensée d'une prochaine séparation le poursuivait sans cesse et la douleur qu'il en ressentit hâta certainement sa fin. Au premier abord, nul ne se doutait de l'étendue de son chagrin; car il le renfermait en lui-même, n'y faisant que de rares allusions, même dans son journal intime. Dès qu'il voyait sa sœur, il s'efforçait de paraître résigné et même gai. Avec

ses amis, avec ses domestiques qu'il avait en tout temps traités comme des membres de sa famille, il voulait rester toujours le même, bon, obligeant et d'humeur égale. Le déclin de ses forces, chaque jour plus visible, trahissait seul ses angoisses intérieures.

Quand vint l'été de 1859, il désira, malgré sa fatigue, faire un dernier voyage avec Mme Trevelyan et ses enfants : ils visitèrent ensemble les lacs de l'Ecosse. On lui fit, de tous côtés, un accueil enthousiaste. — A Tarbet, sur le lac Lomond, il fut reconduit jusqu'au bateau par toutes les personnes logées dans son hôtel. Partout où il s'arrêtait, on se pressait autour de lui, afin de le voir. Après l'avoir brillamment reçu, les maîtres des hôtels refusaient souvent de se laisser payer. A Inverary, Macaulay acquitta sa note malgré son hôte, « J'ai eu tort, dit-il ensuite. Il faut savoir accepter, « comme il faut savoir donner. »

Peu après son retour à Londres, il écrivait à son ami, M. Ellis : « Depuis que nous ne nous sommes vus, je souffre beaucoup mora- « lement, et d'autant plus que je fais de plus grands efforts pour « paraître gai. Il est enfin décidé qu'Hannah et Alice partiront pour « Madras, en février prochain. Je ne puis nier qu'elles aient raison « de partir; et mon devoir est d'éviter tout ce qui peut ajouter à « leur douleur. Cependant, je suis bien malheureux. Quoi qu'il en « soit, je lis, j'écris et je tâche, en travaillant, d'oublier mon cha- « grin, mais il revient, revient sans cesse. » — L'étude seule, en effet, pouvait lui faire oublier momentanément ses douloureuses préoccupations. Il travailla autant que ses forces le lui permettaient jusqu'au milieu de décembre 1859. Le 14 décembre, il écrivait à M. Longmans : « Je viens de terminer la ses- « sion de 1699 à 1700. Je crois que les détails que je donne « intéresseront mes lecteurs. En tout cas, ce travail est une bonne « chose pour moi, et va bientôt m'être plus utile encore, quand « toutes mes autres jouissances me manqueront. » Quelques jours après, il se sentit beaucoup moins bien et « faible comme un enfant ». Sans se douter complétement de la gravité de son état, Mme Trevelyan allait le voir le plus souvent possible. Le jour de Noël, elle et ses enfants dînèrent avec lui. Il causait peu et s'endormait constamment. Cependant, sa sœur, plus frappée de sa tristesse que des progrès du mal, continuait à ne pas croire à l'imminence du danger. — Le 28 décembre, dans la matinée, il dicta une lettre à un pauvre pasteur, y mit 625 francs et la signa. Ce fut la dernière fois qu'il écrivit son nom. — Dans l'après-midi, M. Georges Trevelyan alla chez lui avec l'intention de lui demander à dîner. Son oncle, assis dans son cabinet, la tête baissée sur sa poitrine, paraissait plongé dans une rêverie profonde. Il ne disait rien, sauf pour répondre

aux questions de son neveu. — Effrayé de son état, M. Georges Trevelyan court aussitôt prévenir sa mère. Au moment où Mme Trevelyan arrive à Holly-Lodge, les domestiques éplorés lui apprennent que tout est fini ! Macaulay, fatigué, avait voulu aller s'étendre sur un canapé. En essayant de se lever, il était retombé sur son fauteuil et avait cessé de vivre ! — La Providence lui avait fait une dernière grâce, dit M. Trevelyan, en le rappelant à elle avant qu'il fût témoin d'une séparation trop déchirante pour qu'il pût la supporter.

Il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, le 9 janvier 1860, au-dessous de la tombe d'Addisson, et près de celles de tous les grands hommes qu'il avait tant étudiés et admirés.

Il est temps d'achever cette étude déjà trop longue ; mais auparavant nous devons des félicitations à M. Georges Trevelyan qui a rempli avec talent le devoir que lui imposait sa piété si légitime pour la mémoire de son oncle. Grâce à lui, on connaîtra bien maintenant cette vie honorée, heureuse et si bien remplie. Après avoir lu son livre, on ressentira autant de sympathie qu'on éprouvait déjà d'admiration pour ce grand esprit, doublé d'un grand cœur, pour cet homme illustre qui n'eut que de saines et généreuses passions, qui ne connut jamais la servilité et la bassesse, qui eut de l'ambition, mais la noble ambition de s'élever par le travail et l'intelligence, qui aima la gloire, mais aima encore mieux sa famille, et crut n'avoir fait que son devoir en se sacrifiant toujours au bonheur de tous les siens !

Anatole Langlois.

LE DERNIER DES CLASSIQUES [1]

On a pu dire, non sans une certaine justesse, que dans le domaine des lettres il n'y a point d'hommes indispensables. C'est une assertion qu'il est parfois nécessaire d'opposer à l'orgueil individuel des contemporains en ses prétentions démesurées. Quant à la postérité, moins obligée de se mettre sur ses gardes et plus à l'aise pour se montrer équitable, elle a le devoir de faire entrer en ligne de compte, dans l'appréciation des littérateurs, l'influence qu'ils ont exercée et d'examiner si cette influence a favorisé ou contrarié le développement intellectuel et moral de leur époque. Elle a donc qualité pou reconnaître et nommer les écrivains réellement utiles, pour rendre, par exemple, à Malherbe et à Despréaux la justice qui leur est due.

Il est permis, en effet, de se demander ce que seraient devenues, sans ces excellents chefs d'orchestre et de chœur, les destinées littéraires du dix-septième siècle. Les derniers disciples de Ronsard donnant la main aux fantaisistes comme Théophile, Saint-Amant et Cyrano de Bergerac auraient entretenu le désordre et l'anarchie. Le génie si net de la France se serait vu compromis et dégradé par les folies d'un carnaval indéfiniment prolongé. Malherbe en coupant court aux concetti modernes et aux malencontreux pastiches de l'antiquité, Despréaux en persiflant les extravagants, les maniérés, et en prêtant son appui à Molière, à Racine, ont rendu aux lettres françaises un service signalé. Leur action a été décisive et salutaire.

Des esprits aussi fermes, aussi clairvoyants eussent assurément été précieux au dix-huitième siècle. Après Montesquieu, avant Rousseau, il y avait pour la littérature spiritualiste une belle place à prendre. L'homme qui aurait pu occuper dignement cette place, qui

[1] *Œuvres poétiques* de André de Chénier, avec une notice et des notes, par Gabriel Chénier. (Trois volumes. Chez Lemerre.) — *Documents nouveaux sur André Chénier*, par M. Becq de Fouquières. (Chez Charpentier.)

aurait amorti les chocs et prévenu les excès n'a fait que paraître. Vauvenargues a été enlevé avant d'avoir pu mettre à exécution sa pensée hautement conciliatrice. Il eût été le modérateur appelé à lutter contre les entraînements, comme André Chénier semblait désigné pour être l'initiateur prudent et généreux, qui rompt courageusement avec les routines, et déploie devant les intelligences fatiguées de redites des perspectives nouvelles, splendides.

Ce n'est donc pas seulement un regret vague et mal défini, un intérêt de pur sentiment qui s'attache à ces existences si prématurément, si cruellement brisées. Ces jeunes écrivains avaient à remplir des tâches considérables, utiles à leur pays, et ils ne fussent pas demeurés inférieurs au but qu'ils se proposaient, à l'attente pleine d'espérances que déjà ils excitaient de toutes parts.

Le dix-huitième siècle avait scrupuleusement conservé et respecté les formes classiques sans chercher suffisamment à remonter jusqu'à l'esprit inspirateur et créateur de ces formes. Un faux classique s'était ainsi développé peu à peu, s'imposant à tous comme une règle inéluctable, glaçant la verve des plus hardis, proscrivant l'originalité comme un crime, et ramenant tout à une solennité extérieure aussi vide que pompeuse. Deux voies s'ouvraient pour échapper à ces tyrannies pédantesques, à cet immense ennui : l'imitation des littératures étrangères ou le retour direct à la véritable antiquité, au classique éternel. C'est dans cette dernière voie que Chénier voulait engager notre littérature. Il sentait qu'une transformation littéraire était prochaine, inévitable, et il désirait qu'elle s'accomplît dans le sens de notre tradition nationale, c'est-à-dire en s'appuyant sur les purs modèles de l'art romain et grec, non sur les œuvres, puissantes sans doute, troublantes et confuses, de quelques écrivains d'outre-Rhin ou d'outre-mer. Il y avait là un péril que le poëte, esprit pénétrant et méditatif, avait raison de pressentir, et que le romantisme de 1815 à 1830 n'a pas su ou voulu détourner. Renouveler la littérature française sans verser dans les excès faciles à prévoir du romantisme : voilà au juste ce que signifie l'importante et vaste entreprise d'André Chénier. Homme de tradition et novateur réfléchi, il se trouvait placé dans des conditions exceptionnelles pour réussir et, de fait, il a poussé la tentative plus loin qu'on ne le croit généralement. C'est une vérité qu'on ne saurait révoquer en doute lorsqu'on vient de relire attentivement les *Poésies complètes* dans la nouvelle et très-curieuse édition donnée par M. Gabriel de Chénier.

I

Cette édition, depuis longtemps réclamée par les lecteurs cultivés

et délicats, a rencontré dans le monde lettré une approbation très-vive, sans obtenir toutefois l'unanimité des suffrages. Des remarques désobligeantes et acerbes se sont produites. L'esprit de contradiction s'est mis de la partie et s'est piqué au jeu. Les diverses objections qu'on a élevées se peuvent ramener à trois. Nous allons les résumer brièvement.

« Encore du Chénier! ont dit les uns, c'en est trop, par simple discrétion, arrêtez-vous. Le volume d'environ trois cents pages qui est en circulation, et qui contient les principales compositions du poëte nous suffit parfaitement. L'artiste consommé s'offre là dans une juste proportion, tel qu'il eût aimé à être connu et apprécié. Nous l'avons dans sa grâce exquise, dans sa fleur d'atticisme et de beauté. N'altérez point par des surcharges maladroites cet incomparable éclat; ne faites pas disparaître cette charmante corbeille sous le contenu poudreux de quelque vieux portefeuille enseveli jusqu'à présent, peut-être à bon droit dans les archives de famille. L'André Chénier actuel est tout ce qu'il nous faut. Sous prétexte de le rendre complet, vous allez le gâter. Le tome unique, fait pour être mis sous le bras ou dans la poche, lui convient à merveille; trois volumes lui seraient mortels. »

Cette objection, peu sérieuse en elle-même, a l'inconvénient d'être en désaccord avec l'expérience acquise et le vœu persistant du public. La première édition des *Poésies* en 1819 renfermait relativement très-peu de pièces. C'était en quelque sorte un ballon d'essai. Il était permis de concevoir des doutes, des appréhensions sur l'accueil que recevraient ces élégies, ces épîtres, ces poëmes si peu en rapport avec le goût du jour, dans lesquels se révélaient en même temps une éminente personnalité d'artiste et l'application d'une nouvelle méthode littéraire. Les oracles autorisés ne semblaient point favorables. Népomucène Lemercier et Charles Loyson grondaient sourdement et multiplaient les restrictions. Le succès n'en fut pas moins incontestable, très-franc, très-grand. En 1829 et en 1830 il fallut, pour répondre aux questions, aux sollicitations qui surgissaient de toutes parts, publier dans la *Revue de Paris* des fragments inédits assez considérables par leur étendue et leur valeur propre, puisqu'ils comprenaient *le Malade*, *Lydé*, *Hylas*, *la jeune Tarentine*, plusieurs odes, des ïambes, quelques morceaux de l'*Art d'aimer*, d'*Hermès* et du poëme sur l'*Amérique*. Le mouvement de curiosité s'accentuant davantage, on dut insérer dans l'édition de 1833 non-seulement les fragments imprimés dans la *Revue de Paris*, mais plusieurs pièces demeurées jusqu'alors en la possession de la famille et parmi lesquelles figuraient *Chrysé*, *Amymone*, l'*Esclave*, la *Liberté* et tout ce qu'on a conservé du

poëme de *Suzanne*. Enfin en 1839, de nouveaux fragments, publiés d'abord par Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux-Mondes* allèrent grossir l'édition, devenue si rapidement populaire, de la maison Charpentier.

Ainsi, pendant vingt ans l'inédit s'est ajouté à l'inédit dans des publications successives, sans qu'il s'élevât une seule protestation, une seule plainte; bien plus, sur l'insistance générale, manifestée très-chaleureusement, très-impérieusement à cette époque dans les organes influents de la presse périodique. Le public ne témoignait aucune lassitude, aucune satiété. Loin de là, si l'on eût écouté ses exigences, il aurait fallu tout lui livrer jusqu'aux moindres esquisses, jusqu'aux plus fugitives indications. La résistance, — une résistance très-honorable et très-légitime, — vint du propriétaire des papiers. Avec toute raison, M. Gabriel de Chénier ne voulait point livrer à la publicité les parties les moins achevées, les plus délicates et, si l'on peut s'exprimer ainsi, les plus confidentielles de l'œuvre de son oncle sans les entourer de tous les renseignements désirables, sans les soumettre à un classement que devaient lui faciliter des annotations et des signes laissés par André lui-même. Au moment où M. de Chénier s'acquitte pieusement de ce devoir et défère à des vœux si fréquemment, si ardemment exprimés, on aurait mauvaise grâce à se déclarer importuné de communications qu'on a sollicitées et auxquelles, bien qu'on en dise, leur abondance non moins que leur authenticité donne une valeur inestimable.

« Soit, reprend un second groupe de contradicteurs plus difficiles à satisfaire, à désarmer, nous n'aurons jamais trop de Chénier, et nous accepterions avec plaisir, avec reconnaissance même, les richesses que l'on nous offre, si le prix n'en était fort diminué à nos yeux par l'inextricable désordre qu'on y a jeté en croyant suivre les intentions du poëte, intentions dont on s'est écarté de la façon la plus manifeste et la plus déplorable. » Cet ordre d'objections a été développé avec beaucoup d'opiniâtreté, de fougue et quelque peu d'intolérance par M. Becq de Fouquières, écrivain de mérite, généralement renommé pour son exactitude et dont la vigilance, qui redoute toujours de se laisser surprendre, est volontiers guerroyante. Il a consacré à l'examen de la nouvelle édition de Chénier tout un volume destiné à prouver que M. Gabriel de Chénier s'est complétement trompé dans son essai de classement, et qu'en outre il a commis une foule d'erreurs en écrivant la biographie de son oncle.

Nous n'avons, on le conçoit, ni le temps, ni la possibilité matérielle de contrôler par le menu les remarques et les critiques de M. Becq de Fouquières. Contentons-nous de réduire à sa juste

valeur cette question de classement qui, assurément, n'est pas indifférente, mais dont on exagère l'importance. Le point capital en ce qui touche l'édition nouvelle est simplement celui-ci : Sommes-nous en présence de textes authentiques? Avons-nous, oui ou non, désormais l'œuvre totale de Chénier complétée par trois mille vers inédits? Si l'on peut répondre par l'affirmative, et il n'y a pas d'autre réponse à faire (M. de Fouquières lui-même ne le conteste pas), on sent combien tout le reste devient secondaire. Authenticité des œuvres inédites, intégrité des œuvres publiées, c'est là surtout ce que nous avons à demander à M. de Chénier. Avec ces deux certitudes, nous éclaircirons ce qui peut sembler obscur et nous parerons dans la mesure du possible aux inconvénients qui résultent, non pas d'un classement défectueux, mais de l'état des manuscrits, de leur dispersion partielle et de la méthode suivie par André Chénier dans ses travaux.

Pour classer les poésies de son oncle, M. de Chénier n'a eu recours ni à la fantaisie ni à l'arbitraire. Il s'est conformé aux indications sommaires tracées par le poëte, seul moyen, sinon de se reconnaître tout à fait, au moins de se guider par approximation dans le dédale de ces productions inachevées et confuses. Le projet d'une épître à l'un des frères de Pange cité par le nouvel éditeur fait très-bien voir comment André travaillait. Le poëte menait de front tous ses ouvrages commencés et ces fragments divers se rattachaient entre eux par un signe qui ne permettait point de les confondre.

« Ce signe, nous dit M. Gabriel de Chénier, était d'autant plus nécessaire que, partout où il se trouvait quelques instants seul, à la promenade, chez ses amis, en voyage, dans les bibliothèques, il confiait au papier, dont il avait toujours quelques petites feuilles pliées en long dans les poches de côté de son habit, tout ce que son imagination lui présentait, tout ce que ses lectures lui suggéraient. Ces feuilles étaient de tous les formats qui lui tombaient sous la main, et comme elles étaient toujours insuffisantes, parce que, suivant les caprices de son esprit, il commençait ou continuait des sujets très-divers de composition, il écrivait sur ces mêmes petites feuilles de papier, au recto, au verso, dans des sens différents, la prose comme les vers qu'il voulait retenir. De là le besoin, pour s'y reconnaître, de mettre un signe qui lui donnât le moyen de rattacher ses ébauches au genre d'ouvrage dont elles formaient des parties séparées et d'établir entre elles l'ordre et la suite qu'il entendait leur donner. Ce signe était ou une lettre de l'alphabet, ou une syllabe, quelquefois un mot mis en abrégé, ou composé ou forgé par lui. Ces indications presque toutes écrites en grec, semblaient incohérentes. Le premier éditeur (de Latouche), qui avait probablement une bonne raison

pour ne pas les comprendre, s'est mépris si complétement qu'il n'a pas craint d'affirmer qu'il vit les manuscrits d'André dans le plus grand désordre. »

On présentait à de Latouche une clef dont évidemment il ne voulait pas se servir. Si peu qu'il sût de grec, il était bien capable de distinguer et de reconnaître les quelques syllabes indicatrices jetées par Chénier sur des feuillets noircis à la hâte; mais ce n'était pas de cela pour lui qu'il s'agissait, Latouche voulait se servir de Chénier, non le servir. Il voulait publier un livre à sensation. Les scrupules de classement devaient lui paraître des minuties, bonnes tout au plus à faire hausser les épaules. La grande affaire était de frapper l'attention en prenant les pièces les plus voyantes et en les exposant à la pleine lumière, sans souci des convenances du sujet ou des intentions de l'auteur. On comprend que mille raisons interdisaient à M. Gabriel de Chénier de procéder ainsi. D'abord, un éditeur d'œuvres complètes est obligé à plus de circonspection, à plus de sévérité quant au classement des pièces, qu'un éditeur d'œuvres choisies qui se croit plus ou moins le droit de composer le volume selon sa manière de voir et sa prédilection secrète. Reprocher à M. de Chénier de s'être conformé aux indications positives de son oncle dans l'ordre assigné aux diverses compositions, c'est lui reprocher d'avoir fait acte de probité intellectuelle. S'il eût suivi une autre marche, s'il n'eût tenu aucun compte des données qui étaient à sa disposition et leur eût préféré une conception systématique, sortie de son cerveau, il se serait montré le plus infidèle des exécuteurs testamentaires, et aurait offensé la mémoire, contristé les mânes d'un grand poëte sans rendre service à la littérature française.

M. Becq de Fouquières ne se tient pas pour battu. Il trouve que M. de Chénier n'a pas fait preuve d'une liberté d'esprit suffisante, qu'il s'est plié trop docilement aux exigences de la lettre et qu'enfin André, s'il revenait au monde, classerait ses œuvres tout autrement qu'elles ne le sont dans l'édition définitive. On pourrait sur ce point discuter à l'infini. Il est probable que Chénier ressuscitant, aimerait mieux achever ses œuvres que les classer. Mais l'hypothèse d'un classement rationnel d'après la pensée dominante, d'après le vœu intime du poëte n'a rien qui répugne ou qui blesse. Maintenant au contraire que l'on possède toutes les pièces du débat, tous les éléments sur lesquels peut rouler la discussion, ce serait une tentative fort piquante et à laquelle les lettrés s'intéresseraient, qu'un essai de classement des œuvres de Chénier en opposition absolue avec l'ordre adopté par le neveu de l'illustre poëte. Il y aurait là matière à une curieuse confrontation.

Nous aimerions mieux voir M. Becq de Fouquières se consacrer à

une pareille entreprise que d'assister à la continuation d'une polémique qui afflige les véritables amis des lettres. Sainte-Beuve semblait pressentir ces querelles et songer par avance à les pacifier lorsqu'il écrivait à propos d'un débat de ce genre : « André Chénier voulut ressusciter la Grèce ; pourtant il ne faudrait pas autour de lui, comme autour d'un manuscrit grec retrouvé au seizième siècle, venir allumer des guerres de commentateur : ce serait pousser trop loin la Renaissance. »

Si la tâche que nous prenons la liberté de lui recommander ne suffit pas au docte et consciencieux auteur d'*Aspasie de Milet* et des *Jeux des Anciens*[1], nous l'inviterons à choisir dans les œuvres complètes du poëte un volume tout à fait irréprochable, dont la formation est aujourd'hui possible, et qui remplacerait avantageusement pour les jeunes gens, les femmes, les profanes, le recueil, trop vanté d'Henri de Latouche. M. Becq de Fouquières tombe dans cet excès de louanges lorsque célébrant l'auteur de *Fragoletta* et de *Grangeneuve*, il nous parle de l'intelligence, du tact littéraire, du goût exquis de ce premier éditeur d'André. A ses yeux le volume de 1819 constitue en réalité l'œuvre de Chénier. « Il faudra, dit-il, y revenir ; ce sera une nécessité littéraire. » Non, il faudra s'en passer et lui substituer quelque chose de mieux, de plus complet, de plus sincère. Latouche, encore une fois, n'a pas servi Chénier ; il l'a trahi autant qu'il l'a pu. Ce serait commettre une injustice que de l'associer à une gloire qu'il a vue croître bien à contre-cœur.

On insiste sur la netteté de coup-d'œil, la sûreté de goût, la promptitude de décision dont il fit preuve au premier examen des manuscrits d'André, mais on oublie que ces manuscrits avaient déjà été lus par des hommes de mérite tels que Marie-Joseph Chénier, Daunou, d'autres encore, et que très-probablement les pièces qui avaient paru les plus belles étaient déjà désignées à son choix par cette sorte de notoriété qui se fait autour des grandes œuvres, si mystérieuses qu'elles soient, et qui fort positivement existait en faveur de Chénier. Cette notoriété très-réelle explique un fait qui, en vérité, cause à M. Becq de Fouquières un trop profond étonnement.

M. Gabriel de Chénier raconte dans une lettre adressée à un journal, qu'après avoir imprimé le *Théâtre* de Marie-Joseph en trois volumes, les libraires Foulon et Beaudouin vinrent proposer à Constantin et à Sauveur Chénier d'imprimer les œuvres d'André. « Quoi ! s'écrie M. Becq de Fouquières, dont la stupéfaction est à son comble, un an après avoir imprimé le *Théâtre* de Marie-Joseph, les deux libraires furent pris du désir étrange d'imprimer les vers

[1] Chez Didier.

d'un poëte inconnu du public ! Et ils firent des démarches dans ce but ! Et même *ils insistèrent*, dit M. de Chénier ! »

Dans tout cela qu'y-a-t-il d'étonnant? Les contemporains d'André Chénier avaient, comme on le verra tout à l'heure, une très-haute idée de son talent. Ils espéraient beaucoup de lui et sa mort les avait frappés comme un malheur irréparable pour les lettres. Cette admiration se prolongea sous l'Empire dans certains cercles et devint en quelque sorte traditionnelle. D'ailleurs plusieurs pièces avaient été publiées dans les journaux, entre autres, *La jeune Captive*. Chateaubriand, qui était alors le grand distributeur de la renommée, avait parlé d'André avec émotion. Loin d'être absolument un inconnu vers 1817 ou 1818, le poëte jouissait dans le monde d'une de ces réputations comme on aime tant à en faire à Paris, comme en eut de nos jours Maurice de Guérin longtemps avant la publication de ses œuvres, réputations latentes, qui ont presque l'attrait du fruit défendu et qui affriandent particulièrement les libraires. La démarche de Foulon et de Baudouin n'a donc rien de si surprenant. Quant à la perspicacité de Latouche, un mot de M. Gabriel de Chénier, auquel on n'a pas fait assez attention, va nous édifier à ce sujet. « On se réunit, nous dit-il, M. Daunou indiqua lui-même les pièces qu'il croyait pouvoir être livrées à la publicité. » Ceci est très-net, très-grave, sans réplique et confirme ce que nous disions un peu plus haut. Daunou a fait un premier choix. Lorsque Latouche fut chargé de surveiller l'impression, il se trouvait en face d'un groupe de pièces désignées par un homme d'un goût circonspect et rien n'indique qu'il ait écarté ce premier noyau pour y substituer d'autres fragments. Dans ce cas, ce serait à Daunou qu'on devrait attribuer ce qu'il y a de meilleur dans l'édition, ce qui en constitue le fond et en a fait le succès.

Quelle était la valeur morale du personnage qui a eu la chance de rencontrer dans M. Becq de Fouquières un défenseur si zélé et si convaincu? A l'égard de Latouche des questions fort délicates et qu'on ne saurait éviter se posent tout naturellement. Les manuscrits d'André Chénier lui ont été confiés en partie ; on ne les a jamais revus. Que sont-ils devenus? Quel usage en a-t-il fait? Quelle autorité peut s'attacher à des textes qui échappent au contrôle et que le dépositaire ne se piquait nullement de respecter? Il le prenait même de très-haut avec l'auteur qu'il était chargé d'imprimer, et il le traitait avec une sorte de familiarité protectrice tout à fait risible. Henri de Latouche est assez connu des lettrés pour qu'il ne soit pas difficile d'esquisser de lui un rapide portrait. Ce portrait, nous nous chargerions volontiers de le tracer, mais il est peint avec tant d'exactitude et de verve dans un volume qui vient de paraître, les *Chroni-*

ques parisiennes de Sainte-Beuve [1], que nous préférons mettre ces pages si vivantes sous les yeux du lecteur impartial, en nous réservant, bien entendu, le droit de revenir sur le jugement de Sainte-Beuve, de le commenter et d'en tirer les conséquences qu'il comporte.

« Latouche, écrivait en 1844 l'éminent critique, alors chroniqueur anonyme de la *Revue suisse*, Latouche est l'éditeur premier d'André Chénier ; il aurait bien voulu passer tout bas pour n'y avoir pas nui et pour en avoir fait plus d'un vers. Mais depuis qu'on connaît les siens propres, il n'y a plus moyen de se faire illusion. Les amis de Latouche ont, pendant des années, raconté à l'oreille des crédules toutes sortes de petites historiettes sur ce Chénier-Latouche. Béranger qui aurait autant aimé qu'on n'admirât pas si fort André Chénier (c'est une petite faiblesse chez un grand poëte), se faisait volontiers sous cape l'écho de ces inventions très-flatteuses pour l'éditeur. Par malheur Latouche a publié, pour son compte, des vers distingués sans doute, mais maniérés, obscurs, tortillés, qui le remettent à sa place d'homme d'esprit à qui l'instrument est décidément rebelle. C'est un homme qui aurait pu avec plus de travail et un meilleur esprit, jouer un rôle remarquable dans la littérature. Il a, ou il avait des éclairs de nouveauté, de passion, des étincelles d'originalité, surtout une foule de traits heureux, spirituels, malins, de mots qu'il arrange, qu'il aiguise, même lorsqu'il les emprunte, car Latouche manque d'invention et emprunte le plus souvent. Il a emprunté (pour ne pas dire plus) à Hoffmann, alors peu connu en France, un conte qu'il a intitulée *Olivier Brusson*, sans dire d'où il l'avait pris. Il a emprunté à la correspondance de l'abbé Galiani avec madame d'Epinay le sujet et le cadre de sa *Correspondance romanesque de Carlin et de Ganganelli*. Il a même emprunté à Millevoye ce trait malicieux qui termine une épître à un poëte amateur ; ce dernier avait demandé bonnement à Latouche une préface en vers pour mettre en tête de son recueil de poésies, et le malin introducteur mystificateur lui disait :

Imprimez-les vos vers et qu'on n'en parle plus !

« Latouche s'est rendu célèbre dans la littérature d'il y a quinze ou vingt ans par une foule de traits pareils, malicieux et même (quelques-uns disent) méchants : il a drapé les ridicules de la *jeune* école d'alors dans un article de critique, intitulé *la Camaraderie;* mais il a oublié de dire que ces ridicules de coquetterie et de cajolerie poétique, il les avait autant que personne partagés, caressés,

[1] Chez Calmann Lévy.

— sauf à les dénoncer ensuite avec esprit, avec fiel aussi et acreté. Latouche a publié autrefois *Fragoletta* roman brillant et lascif, et dans les derniers temps une foule de romans politico-républicains qui n'ont eu aucun succès. Il habite volontiers dans le petit hameau d'Aulnay où demeura autrefois Chateaubriand: et il s'intitule le *Paysan de la Vallée aux loups*, jouant ainsi au *Paul-Louis vigneron* et se croyant un *Paysan du Danube*. Au plus fort de ses affectations rustiques, il rédigeait *Le Mercure de France* ou le *Figaro*. »

Nous avons l'homme au complet. Quelques traits méritent d'être relevés et notés avec soin. Remarquez d'abord que Latouche est essentiellement emprunteur. Hoffmann, l'abbé Galiani, Millevoye ont été plus ou moins mis à contribution par lui. Voilà déjà une fâcheuse présomption. Un homme qui empruntait si volontiers devait rendre difficilement, surtout quand le dépôt qui lui était confié pouvait se prêter aux manœuvres et aux ruses ds son amour-propre. Or, en ce qui a rapport aux manuscrits de Chénier, c'est précisément le cas. Latouche avait formé de bonne heure le projet de se faire passer pour l'inventeur et le fabricateur de Chénier. S'il eût eu en sa possession la totalité des manuscrits, la personnalité d'André courait grand risque de disparaître; il en eût fait un mythe comme l'Ossian de Mac-Pherson, et se fût insensiblement substitué à lui. L'entreprise était déjà en bon train. « Les amis de Latouche racontaient à l'oreille des crédules toutes sortes de petites historiettes. » Béranger, avec un malin sourire, appuyait l'insinuation et la patronnait de son mieux. Chénier, en tant qu'individualité littéraire, était fort menacé si ses vers eussent été moins beaux et ceux de son éditeur moins médiocres.

On dit à la décharge de Latouche que les manuscrits lui appartenaient, que la famille de Chénier les avait vendus et, qu'en les conservant, les distribuant ou même les détruisant, il n'a fait qu'user de son droit strict. Cette interprétation nous paraît des plus contestables. En premier lieu il convient de faire observer que les œuvres inédites d'André Chénier et non ses manuscrits, ce qui n'est pas du tout la même chose, ont été vendues aux libraires Foulon et Baudouin. Latouche n'en a jamais été acquéreur ni propriétaire. Sa fonction dans toute cette affaire a été beaucoup plus secondaire, beaucoup plus subalterne qu'on ne se la représente ordinairement. Le choix de poésies que l'on devait publier ayant été fait primitivement par Daunou, Latouche a été simplement chargé de voir si ce choix ne pouvait pas être étendu, complété, et, une fois le texte du volume bien établi, d'en surveiller l'impression. Il était un peu plus que correcteur d'épreuves et voilà tout. On comprend que ces attributions modestes aient blessé son orgueil et qu'il ait essayé de tirer parti tellement quellement d'une aubaine littéraire si précieuse et si rare.

Voyons maintenant comment les choses ont dû se passer. Latouche a tout d'abord pris connaissance des manuscrits, mais cette première fois il ne les a pas emportés et le volume a été imprimé sur les copies remises par la famille. C'est ainsi que les choses se passent tous les jours, et quiconque a été chargé d'une édition, soit pour une collection publique, soit par les parents d'un écrivain, sait très-bien qu'après lecture et examen des manuscrits, ceux-ci restent entre les mains des possesseurs. L'impression se fait sur des transcriptions que l'on est toujours à même de vérifier, puisque l'on a sous la main le texte original. A défaut d'expériences mille fois répétées, le bon sens est là pour indiquer que l'on n'imprime point directement sur les manuscrits, car si un accident venait à les atteindre on perdrait à la fois la possibilité de contrôler et le moyen de poursuivre. Ce qu'on aurait sauvé de la destruction, c'est-à-dire l'imprimé, demeurerait douteux, sujet à contestation, sans autorité réelle. Les copies qui représentaient le texte de Chénier vendu aux éditeurs, lesquels n'élevaient aucune réclamation à l'égard des manuscrits, allèrent seules à l'imprimerie. Il reste à savoir comment, malgré tant de précautions, Latouche parvint à s'emparer des manuscrits. Voici, d'après M. de Chénier, de quelle manière il s'y prit :

« Un jour M. de Latouche vint annoncer à mon père que tout le volume était à l'état d'épreuve, et qu'il serait nécessaire de collationner sur les originaux. J'étais absent. Mon père eut la faiblesse de consentir à laisser emporter les manuscrits des pièces données à l'impression. Heureusement j'avais séparé et caché les premières minutes, celles qui contiennent l'indication des sources antiques où André a puisé, et tous les autres manuscrits qui ne devaient point alors être publiés. M. de Latouche s'était engagé sur l'honneur à rapporter les manuscrits le lendemain. Mais ce que j'avais prévu et redouté arriva : les manuscrits confiés ne furent point rapportés. Après de nombreuses et fréquentes démarches, après des reproches faits en termes très-durs, après des menaces même, quelques manuscrits furent rendus, M. de Latouche, traité comme il devait l'être pour sa déloyauté, affirmait que ceux qui manquaient s'étaient égarés à l'imprimerie. »

Ce récit paraît invraisemblable à M. Becq de Fouquières. Nous cherchons vainement sur quoi l'on pourrait se fonder pour révoquer en doute l'explication donnée par M. Gabriel de Chénier, parlant de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu. D'ailleurs le fait existe, subsiste dans sa brutalité indéniable. A ce fait, il n'y a rien à répliquer. Les manuscrits n'ont pas été achetés par Foulon et Baudouin, ils n'ont pas servi à l'impression du volume et cependant, sortis des mains de la

famille de Chénier, ils ont disparu aussitôt après avoir été confiés à Latouche, au moment même où celui-ci faisait dire, faisait écrire que les poésies d'André étaient en grande partie son œuvre. Le texte seul pouvait le contredire et précisément ce texte à lui confié s'évanouissait comme par enchantement. On ne le retrouvait plus. Tout espoir de vérification se perdait. S'il n'y a là qu'une coïncidence, elle est fâcheuse, terrible et l'on ne s'étonnera pas qu'elle ait été qualifiée très-sévèrement.

Après l'édition de 1819, indéfiniment reproduite avec des augmentations successives, il était indispensable de présenter au public un véritable André Chénier, sans corrections, sans suppressions, aussi ordonné que possible dans l'apparent désordre d'une production abondante. Pour atteindre le but qu'on se proposait, il ne fallait pas craindre de donner jusqu'aux ébauches, jusqu'aux brouillons, dût-on soulever les objections de quelques esprits timorés, prompts au dégoût et à la lassitude. Ces objections, en effet, n'ont pas manqué de se produire. « Nous sommes persuadés, a-t-on dit, que dans les parties encore inconnues de Chénier, il y a des morceaux d'une beauté incontestable, très-dignes de voir la lumière, et la bonne volonté qui s'applique à nous les faire connaître mérite nos applaudissements. Mais est-il bien nécessaire de vider les cartons jusqu'au fond, de nous étaler des bribes insignifiantes, des projets abandonnés aussitôt que conçus, des variantes sans importance, des boutades que l'auteur eût jetées au panier s'il les avait relues en les trouvant sur sa table de travail ? ne s'expose-t-on pas, par excès de zèle, à diminuer Chénier et ne serait-ce pas lui marquer de l'estime que d'engager ses éditeurs à mettre quelque sévérité dans leur examen et à préférer l'esprit de discernement à une fidélité trop littérale, presque servile ? »

La valeur de cette objection dépend du rang auquel on place Chénier, c'est là-dessus qu'il faut préalablement s'entendre. Pour les personnes qui en sont encore à regarder l'auteur du *Mendiant* et de *l'Aveugle* comme un poëte arrêté dans son développement, très-intéressant à coup sûr, mais qui donnait surtout des espérances, la nécessité d'une édition complète est loin d'être évidente. Ces personnes, nous devons le constater, deviennent chaque jour plus rares. Si lors de la première publication, André put être mis sur la même ligne que Gilbert, Malfilâtre ou Millevoye, on ne tarda pas à s'apercevoir que chez ce poëte mort jeune, il y avait un talent déjà très-formé, très-exercé, très-sûr de lui-même et qui touchait à la plus riche maturité. Dès lors on s'accorda pour lui faire une place à part et l'on s'accoutuma insensiblement à le considérer, non plus comme un débutant qui tâtonne, mais comme un artiste de premier ordre,

rompu à toutes les finesses, initié à tous les secrets du métier, tranchons le mot, comme un maître.

Un juge ordinairement sévère, mais passionnément équitable, et que nous aurons encore à citer dans cette étude, M. Désiré Nisard, qui a consacré plusieurs belles pages à Chénier dans son *Histoire de la littérature française* [1], a dit de lui ; « Celui-là est un poëte. Il y en a eu de plus grands ; il n'y en a pas de plus poëtes. » En 1839, Sainte-Beuve n'hésitait pas à l'appeler « notre plus grand classique en vers depuis Racine et Boileau. » L'opinion publique s'est de plus en plus prononcée en ce sens. André a été traité comme un de ces anciens qu'il aimait tant, et l'un de ses plus fervents admirateurs, M. Becq de Fouquières, a pu donner, à la satisfaction générale des lettrés, d'excellentes éditions critiques de ses œuvres, annotées avec autant de soin que celles de Théocrite ou de Properce. Le choix devient singulièrement difficile à l'égard d'un poëte si universellement accepté. Comment en face d'un maître s'ériger en arbitre ? Le parti le plus sage et le plus respectueux à la fois ne consiste-t-il pas à ouvrir au public les portes du sanctuaire, et à le laisser libre de décider en dernier ressort sur la valeur de ce qu'on lui offre ? L'équité prescrit ce loyal procédé. L'étude désintéressée s'en accommode et en fait son profit.

Dans ses notes si curieuses sur Malherbe, André a écrit : « Il serait quelquefois à désirer que nous eussions les brouillons des grands poëtes pour voir par combien d'échelons ils ont passé. »

Un de nos plus fins, de nos plus éminents connaisseurs en matière littéraire, M. Egger, parlant de Chénier, au tome II de son beau livre sur l'*Hellénisme en France* [2], a repris et commenté cette pensée avec autant d'élévation que d'à-propos :

« Un intérêt particulier s'attache aux œuvres inachevées d'un tel artiste ; on y étudie plus sûrement les procédés de son art. On voit les idées, chez lui, germer, naître et grandir ; la moindre esquisse est, à ce point de vue, aussi instructive pour nous qu'une œuvre achevée. Des notes préparatoires, des brouillons couverts de ratures, enfin des pièces recopiées avec soin, marquent les degrés successifs de son travail.

« C'est comme un *art poétique* en action ; un vrai poëte y peut apprendre plus qu'à contempler bien des chefs-d'œuvre d'une perfection qui ne laisse plus voir ni les essais qui l'ont préparée, ni les efforts qu'elle a coûté. Rappelez-vous les vers où Virgile nous montre le pasteur Aristée pénétrant dans la grotte de la nymphe

[1] Chez Firmin Didot.
[2] Chez Didier.

Cyrène, sa mère; il y voit les mystérieux réservoirs d'où sortent les fleuves qui fertilisent la terre. Ici « les premières eaux du Phase et du profond Enipée; là celles de l'Hypanis au lit rocailleux... l'onde vénérable du Tibre, le cours de l'Anio, et l'Eridan qui va répandre à travers tant de plaines l'abondance de ses flots bienfaisants. » J'aime à me représenter par cette poétique image le sanctuaire d'où Chénier épanchait les trésors d'un heureux génie. Nous remontons à la source d'où s'écoulent tous ces flots de poésie; nous en suivons le cours; nous distinguons ce que l'antiquité, ce que la pensée moderne, y versaient tour à tour: ici Homère et Virgile, là Tibulle et Ovide, puis Malherbe et Racine, puis Voltaire, puis ces grands poëtes en prose, Buffon et Rousseau, si bien faits pour exciter une jeune âme à observer la nature et à la décrire avec enthousiasme; bien d'autres encore qu'il a rappelés, tantôt par de beaux vers, tantôt par de brèves notes qui n'étaient que pour lui-même, et dont le public est heureux de partager la confidence. »

Une réputation si étendue, si soutenue, sanctionnée par de tels suffrages, n'a rien de commun avec les succès de sentiment ou avec les engouements de la mode. Désormais André Chénier occupe dans la poésie moderne une situation exceptionnelle, qui le met à l'abri des caprices et des revirements. On ne se contente pas de l'admirer, on l'étudie et l'on a raison, car il y a en lui un guide à suivre, un modèle à imiter. Jusqu'à présent, on n'a pas assez insisté, ce nous semble, sur les enseignements que contient son œuvre. Jamais ils ne nous ont paru plus frappants ni d'une opportunité plus saisissante que dans ces derniers temps. C'est ce dont nous voudrions que tout le monde fût bien convaincu.

II

Dans la notice très-consciencieuse et en général très-satisfaisante, qui précède l'édition critique de 1862 [1], M. Becq de Fouquières énonce une vérité dont on ne saurait trop se pénétrer, bien qu'on soit tenté au premier abord d'y trouver une légère pointe de paradoxe.

« On se tromperait singulièrement, écrit-il à propos du poëte, si l'on voyait en lui un inconnu dont il devait être réservé à notre siècle de découvrir le génie. Plus d'un de ses contemporains devina et présagea sa gloire poétique. Lié avec tout ce que les arts, les sciences, les lettres, la politique avaient de noms éminents, André Chénier fut un homme considéré à son époque, et presque considérable. Un moment il fut, sans qu'il l'eût cherché, la tête d'un parti

[1] Chez Charpentier.

et l'organe de l'opinion publique, son nom eut du retentissement en Allemagne, jusqu'à la cour du roi de Pologne.

« Ce ne fut qu'à force de volonté qu'il parvint à faire le silence autour de ses travaux poétiques. L'obscurité fut chez lui le résultat d'une résolution inébranlable. S'il l'eût voulu, ses vers, publiés dans tous les recueils, lui eussent donné comme à Lebrun une cour de flatteurs et d'ennemis ; mais il visait plus haut qu'à une gloire contemporaine, trop souvent éphémère. »

Cette appréciation, fort juste, s'appuie sur des témoignages qui ne sont pas à dédaigner : La belle épître de Lebrun, insérée en 1792 dans l'*Almanach des Muses*, où il promet à André l'immortalité au nom d'Apollon, et la note suivante, que l'on n'irait pas chercher au tome III des œuvres de Palissot, où cependant elle se trouve. Cette note écrite en 1788 et dont nous devons la connaissance aux patientes investigations de M. Becq de Fouquières, fait suite à deux courtes notices consacrées à M. Louis de Chénier et à Marie-Joseph. Elle est ainsi conçue :

« Chénier (Marie de Saint-André,) frère aîné du précédent. C'est à son insu que nous nous permettons de le révéler à la renommée, persuadé qu'il voudra bien nous pardonner de le comprendre dans cette espèce de tableau de famille que nous venons de tracer, et dont nous aurions trop de regret de l'exclure, en cédant à sa modestie. Avec moins d'empressement de se produire, et un désir de gloire non moins vif que celui de son frère, mais auquel il sait commander, jusqu'à présent il ne paraît occupé, si nous l'osons dire, qu'à méditer sa réputation dans le silence. Qu'il nous permette, cependant, l'expression du plaisir que nous ont fait le peu d'ouvrages qu'il a bien voulu nous communiquer. Peut-être avons-nous été moins frappé des talents qu'ils annoncent pour la poésie, que d'un caractère de pensée mâle et profonde, qui ne peut appartenir qu'à l'homme de génie.

« Lorsque tout semble nous précipiter vers la ruine des arts, c'est pour nous une satisfaction bien pure et bien douce que de pouvoir encore annoncer à notre patrie des jours de gloire, et de trouver dans une même famille les motifs de tant d'espérances. »

Palissot était sincère en s'exprimant ainsi. Le ton presque officiel de cette note pourrait faire croire à un peu de complaisance ou d'exagération de sa part, mais on possède de lui à André une lettre dans laquelle, à propos d'un jugement sur Voltaire et Diderot, il discute affectueusement avec le poëte, le traitant tout à fait sur le pied d'égalité, lui témoignant la plus haute estime et presque de la déférence. Cette lettre, toute d'intimité, nullement écrite en vue du public, se termine par ces paroles très-significatives.

« Quand nous causerons dans cette retraite que vous avez la politesse d'appeler mon *Tivoli*, je vous ouvrirai mon cœur aussi franchement que dans cette lettre, mais je donnerai plus de développement à mes idées, et, comme vous le dites, monsieur, nous nous éclairerons mutuellement. Ce que je peux vous dire avec vérité, c'est que, de tous nos jeunes gens de lettres, vous êtes un de ceux que je distingue le plus, et dont l'estime me flatte davantage. »

Il convient particulièrement de faire attention, dans la notice de Palissot, à une énergique expression qui dépasse le ton ordinaire de son style. André, nous dit l'ancien et implacable adversaire des philosophes, ne paraissait occupé qu'à méditer sa réputation dans le silence. Le renseignement a sa valeur, à condition toutefois de n'en pas dénaturer le sens. Chénier, que les littérateurs en vue nommaient, sans marchander les termes, un homme de génie et auquel les poëtes en renom promettaient aussi pompeusement que sincèrement la gloire, n'avait rien de l'orgueilleux vulgaire. Il se sentait appelé par le secret espoir de tous et par la force de sa vocation à jouer un rôle considérable et salutaire dans la rénovation unanimement désirée des lettres françaises. Cette noble tâche pouvait parfois effrayer sa modestie, mais elle souriait à ce qu'il y avait de patriotique dans son ambition. Très-haute, très-vaste, cette ambition était tout intellectuelle. Elle s'unissait à une extrême simplicité de goûts, à un réel amour de la retraite. Son indépendance surtout lui était chère. Jamais ce cœur ombrageux ne s'exprime avec plus d'éloquence que lorsqu'il célèbre sa passion pour la liberté intime.

Une pauvreté libre est un trésor si doux !
Il est si doux, si beau de s'être fait soi-même,
De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime ;
Vraie abeille en ses dons, en ses soins, en ses mœurs,
D'avoir su se bâtir, des dépouilles des fleurs,
Sa cellule de cire, industrieux asile
Où l'on coule une vie innocente et tranquille,
De ne point vendre aux grands ses hymnes avilis ;
De n'offrir qu'aux talents de vertus ennoblis,
Et qu'à l'amitié douce et qu'aux douces faiblesses,
D'un encens libre et pur les honnêtes caresses !
Ainsi l'on dort tranquille, et, dans son saint loisir,
Devant son propre cœur on n'a point à rougir.
Si le sort ennemi m'assiége et me désole,
Je pleure ; mais bientôt la tristesse s'envole,
Et les arts, dans un cœur de leur amour rempli,
Versent de tous les maux l'indifférent oubli.

Voilà le langage du rêveur désintéressé, du jeune sage épris de la

solitude et de l'ombre. Cet homme-là, on peut le dire, est le vrai Chénier, mais le solitaire chez lui ne dégénère pas en égoïste. La pensée de relever, de purifier notre littérature est constamment présente à son esprit. Il veut agir, non-seulement comme poëte, mais comme critique, donner l'exemple et formuler le précepte. Ses *Œuvres en prose* [1] contiennent à ce sujet des révélations qui nous permettent de pénétrer au plus intime de sa pensée.

« Choqué de voir les lettres si prosternées et le genre humain ne pas songer à relever sa tête, je me livrai souvent, écrit-il, aux distractions et aux égarements d'une jeunesse forte et fougueuse; mais, toujours dominé par l'amour de la poésie, des lettres et de l'étude, souvent chagrin et découragé par la fortune ou par moi-même, toujours soutenu par mes amis, je sentis au moins dans moi que mes vers et ma prose, goûtés ou non, seraient mis au rang du petit nombre d'ouvrages qu'aucune bassesse n'a flétris. Ainsi, même dans les chaleurs de l'âge et des passions, et même dans les instants où la dure nécessité a interrompu mon indépendance, toujours occupé de ces idées favorites, et, chez moi, en voyage, le long des rues, dans les promenades, méditant toujours sur l'espoir, peut-être insensé, de voir renaître les bonnes disciplines, et cherchant à la fois, dans les histoires et dans la nature des choses, *les causes et les effets de la perfection et de la décadence des lettres*, j'ai cru qu'il serait bien de resserrer en un livre simple et persuasif ce que nombre d'années m'ont fait mûrir de réflexions sur ces matières. »

Comme on le voit, par cette page si claire et si ferme, Chénier joint la théorie à la pratique; il sait le prix de l'inspiration, mais il sent aussi la nécessité de la sagesse, de ce qu'il appelle en sa prose nerveuse les bonnes disciplines. Cette fin du dix-huitième siècle si amollie, si énervée, l'a blessé, indigné. Avec Dorat et ses émules les lettres lui ont paru *prosternées*. Tous les genres lui semblent atteints, viciés; tous appellent des remèdes héroïques. C'est donc sur l'ensemble, et non sur telle ou telle branche de la littérature, qu'il importe d'agir. André ne balance pas une minute pour se mettre à l'œuvre.

La récente édition, en nous offrant dans leur ampleur, dans leur intégrité opulente et confuse, les poésies de Chénier, nous met à même de mesurer l'étendue et l'activité de cette belle intelligence. Tragédie, comédie, épopée, satire, élégie, idylle, André n'a rien négligé, rien oublié. Il a touché à tout, non pas par une inconstance dont il a quelquefois la bonhomie de s'accuser, non pas par une vaine

[1] Chez Charpentier, 1872.

recherche d'universalité ou un puéril désir de prouver la variété de ses connaissances, de ses aptitudes, mais par le sentiment que les périls étant divers et multiples, il fallait se prodiguer et y faire face sur tous les points. C'est ce qui explique sa manière de travailler, si étrange en apparence, si logique au fond. En maint passage il l'a décrite avec charme, jamais plus heureusement, selon nous, que dans sa deuxième épître (la quatrième des éditions critiques) adressée à Lebrun.

Mais regards vont errants sur mille et mille objets.
Sans renoncer aux vieux, plein de nouveaux projets,
Je les tiens, dans mon camp partout je les rassemble,
Les enrôle, les suis, les pousse tous ensemble.
S'égarant à son gré, mon ciseau vagabond
Achève à ce poëme ou les pieds ou le front,
Creuse à l'autre les flancs, puis l'abandonne et vole
Travailler à cet autre ou la jambe ou l'épaule.
Tous boiteux, suspendus, traînent, mais je les vois
Tous bientôt sur leurs pieds se tenir à la fois.
Ensemble lentement tous couvés sous mes ailes,
Tous ensemble quittant leurs coques maternelles,
Sauront d'un beau plumage ensemble se couvrir,
Ensemble sous le bois voltiger et courir.

Cette mobilité n'implique nullement l'idée d'improvisation. Si Chénier a le jet assez brusque, l'exécution assez rapide, c'est qu'il construit solidement. Ses maquettes sont scrupuleusement dessinées et modelées. La réalisation définitive n'était plus pour lui qu'une affaire de proportions. On peut encore le comparer à ces peintres qui établissent fortement leurs *dessous*, et donnent ainsi plus de consistance aux couches supérieures du tableau. A ce point de vue rien n'est plus intéressant, plus instructif à étudier que les canevas en prose de ses principales compositions poétiques, conservés soigneusement par la famille et reproduits dans l'édition actuelle. On a prétendu que cette exhibition posthume enlevait quelque chose de sa grâce et de son prestige au génie de Chénier, qu'on amoindrissait le poëte en nous faisant assister de si près à l'intime fabrication de ses œuvres et que l'absence de mystère était mortelle à l'émotion. Notre impression est absolument différente. Les *préparations* de Latour ne nous empêchent pas de goûter ses admirables pastels ; les cartons des maîtres ne détournent pas nos regards de leurs toiles splendides. Il en est de même pour les esquisses et les canevas d'André. Après les avoir lus, on ne prendra pas un moindre plaisir aux compositions achevées. Un sentiment de sécurité viendra s'a-

jouter à la joie intellectuelle et la redoubler. On saura gré à l'artiste de ses soins, de ses inquiétudes, de ses précautions, de sa bonne foi et l'on gardera pour son œuvre une plus haute estime.

Comment André conciliait-il cette élucubration patiente et minutieuse avec la spontanéité initiale de l'inspiration? Comment opérait-il la fusion entre l'abondance des souvenirs classiques et la vivacité de ses impressions personnelles? C'est là un secret du génie qui nous échappe et nous échappera toujours. Tout ce que nous pouvons faire c'est d'enregistrer les résultats lorsqu'ils sont frappants et incontestables. Il n'entendait pas que son admiration très-sincère pour les anciens dût le contraindre à mutiler ou à subordonner son individualité.

Mon imitation n'est point un esclavage

disait La Fontaine, toujours fidèle à ses goûts d'école buissonnière; Chénier, plus discipliné, n'est pas moins net dans ses affirmations

Qui? moi? moi? de Phébus te dicter les leçons!

écrivait-il au marquis de Brazais et il poursuivait :

Dans ce bel art des vers je n'ai point eu de maître,
Il n'en est point, ami. Les poëtes vantés,
Sans cesse avec transport lus, relus, médités,
Les dieux, l'homme, le ciel, la nature sacrée
Sans cesse étudiée, admirée, adorée :
Voilà nos maîtres saints, nos guide éclatants.

S'il en est ainsi — et le témoignage du poëte ne saurait être révoqué en doute — on est en droit de se demander dans quelle mesure les Elégies si passionnées, si ardentes, nous renseignent sur les orages de cœur auxquels André fut certainement en proie dans l'effervescence d'une jeunesse studieuse mais fougueuse. La question est délicate à poser, peut-être impossible à résoudre, elle n'est ni inconvenante, ni indiscrète. A coup sûr une curiosité qui s'acharnerait à savoir, à deviner les noms des femmes que Chénier a aimées, célébrées et quelquefois invectivées, semblerait excessive et ce n'est pas elle que nous cherchons à encourager ici. Nous ne nous sentons aucune inclination à dénouer le masque de Camille ou de Fanny et nous leur laissons volontiers le bénéfice de l'anonymat. Nous ferons aux imitations des classiques la part aussi large qu'on le voudra. Nous rendrons à Properce, à Tibulle, à Ovide, ce qui leur appar-

tient. Ces dettes payées, ces réserves faites, il n'en reste pas moins démontré pour nous que Chénier n'était pas homme à soupirer pour une *Iris en l'air*, qu'il était de son âge et de son siècle ; et que, s'il reste avec Lamartine le plus touchant, le plus brûlant de nos élégiaques, c'est que lui aussi il a aimé avec toutes les puissances comme avec toutes les délicatesses de son être. De cette assertion à soutenir que, Chénier ait mené une vie d'orgies dont l'ébranlement prématuré de sa santé, la distinction de sa nature, la gravité de son esprit devaient l'éloigner, il y a un abîme. Le franchir serait nous égarer, mais ne voir dans les Elégies qu'un exercice de rhétorique, qu'une paraphrase plus ou moins réussie des anciens serait tomber, dans une erreur grave. Chénier a connu les passions, il a partagé quelques-unes des faiblesses de son époque, et c'est pour cela qu'il les a peintes avec tant de chaleur, avec tant de fidélité. Malgré les liens indissolubles qui l'attachaient à l'antiquité, nul ne fut plus de son temps. Cela est sensible dans la conception et la disposition de ses grands poëmes. *l'Invention*, *Hermès*, *la conquête de l'Amérique*.

Quelles auraient été les proportions de ces poëmes? Auraient-ils été complètement indépendants les uns des autres ou bien n'auraient-ils fait que présenter sous des aspects variés un même courant d'idées, une même pensée-mère? Sur ce chapitre nous sommes réduits aux conjectures. Pour les personnes qui sont tentées de croire à l'existence d'une sorte de trilogie, l'*Invention* ne serait qu'un prologue, une entrée en matière, exposé vivant des doctrines et des espérances du poëte ; *Hermès* et l'*Amérique* offriraient de vastes applications de son système. Quoi qu'il en soit, il subsiste assez de ces poëmes pour que l'on puisse se rendre compte du procédé que Chénier comptait employer. *Hermès* c'est le *De natura rerum*, mais agrandi, enrichi des acquisitions, des méthodes de la science moderne. L'auteur vient au lendemain de l'*Encyclopédie*. Il a pu connaître Diderot et Buffon. Il est le contemporain de Lamarck. On a retrouvé sur une feuille volante le plan sommaire de l'*Hermès*. Il tient en quelques lignes, le voici :

« Premier chant : Système de la terre et non du monde. Les saisons. Naissances des animaux. L'âme. Les animaux se partagent la terre. L'un de ça, l'autre de là. L'homme seul peut vivre partout. Mais n'anticipons point. Prenons-le au commencement, et tous ses miracles vont nous passer en revue. — Deuxième chant : L'homme depuis le commencement de son état de sauvage jusqu'à la naissance des sociétés. — Troisième chant : Les sociétés. Politique. Morale. Inventions des sciences... système du monde. »

Le sujet, on le voit, est complexe. La conception relève à la fois de la philosophie et de l'histoire ; elle embrasse le passé, rayonne

sur le présent et cherche à jeter une lueur sur l'avenir. Le goût d'André pour le nouveau et son respect de la tradition trouvaient à s'y concilier. Dans *la Conquête de l'Amérique*, il ose davantage. A la fin du dix-huitième siècle en France, après Voisenon et Bernis, l'éclosion d'un poëme épique semblait impossible. *La Henriade*, qui n'avait été qu'un demi-succès, demeurait profondément oubliée. S'engager dans cette voie, c'était courir au-devant d'un échec assuré. André le comprit et résolut de renouveler l'épopée homérique en la transposant et en la transplantant. Un sol vierge, une nature splendide, des événements immenses, des caractères originaux, la rencontre et la lutte de deux mondes, cela, on doit l'avouer, était bien fait pour attirer une intelligence hardie, éveiller l'imagination, exciter l'enthousiasme et donner au poëte les forces nécessaires à l'accomplissement d'une si périlleuse entreprise. D'instinct la littérature fatiguée se portait vers cette Amérique à peine connue encore, où l'on pressentait plus d'un filon dramatique et pittoresque à exploiter. Le fade roman poétique de Marmontel, *les Incas*, publié en 1777, avait dû à cette disposition du public une sorte de vogue. Chateaubriand, un peu plus tard, devait rapporter des bords du Meschacebé *Atala*, *René* et *les Natchez*. Fidèle à ses prudentes habitudes, André Chénier ne s'aventurait pas sans guide, sans modèle. En lisant les pages qui précèdent *la Henriade*, il avait été très-frappé de ce que dit Voltaire du beau poëme d'Alonzo d'Ercilla sur les Araucans. Il se proposait de faire de ce poëte, sinon le héros, du moins l'un des principaux personnages de son épopée. C'eût été une manière habile de déguiser des emprunts inévitables, car il songeait à traduire les morceaux réellement caractéristiques de *l'Araucana*. Les parties versifiées de *l'Amérique*, sont malheureusement très-peu nombreuses, mais on possède beaucoup de notes, et l'on peut se convaincre du soin que Chénier eût apporté à la composition de son ouvrage, de l'extrême importance qu'il y attachait. Tout ce qui se rapportait à son sujet passait sous ses yeux, était immédiatement classé en vue de l'emploi futur. Donnons-nous le plaisir de le surprendre dans son cabinet de travail, rédigeant ses notes, amassant ses matériaux, se gourmandant et s'aiguillonnant avec une candeur charmante.

« L'histoire de Kentucke à l'ouest de la Virginie, écrit-il, publiée tout à l'heure par Jean Filson, et où se trouvent les aventures du colonel Boon, est très-intéressante. C'est le plus beau pays de l'Amérique, arrosé de superbes et nombreuses rivières. Il faudra le peindre en désignant les lieux par leurs productions, comme je peindrai toute la géographie du globe. C'est ainsi que fait Homère. On trouve dans cette histoire de Kentucke un fait curieux : c'est une

colonie de Gallois qui s'est trouvée dans l'Amérique septentrionale. On présume que ce sont des Gallois que l'histoire rapporte avoir quitté leur pays au douzième siècle. Il faudra examiner tout cela.

« Parler prophétiquement des treize Etats-Unis... Quelles sont ces treize femmes .. vêtues de telle manière... avec un tel visage... dansantes et se tenant par la main...

« Parlerai-je de la Suède d'Hilsingland, etc... je dirai là où sont les Russes... De la Chine? je dirai où est la fameuse muraille, je désignerai tel autre pays en ajoutant où tel fleuve se promène, à de tels arbres ou bien arrose telles ou telles moissons. Il faudra donc que je surmonte ma paresse à écrire et que je ne fatigue plus ma mémoire, et que je marque sur le papier les peuples, les productions, le sol, le climat, la religion, la culture, les animaux et toute l'histoire naturelle, les amours, les usages, la topographie de tous les pays du globe. »

Homère figure là, comme l'inspirateur et le maître par excellence, car il n'est jamais bien loin de la pensée du poëte, mais cela ne signifie nullement que Chénier considère l'*Amérique* comme devant être un pastiche de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Lorsqu'il jette le nom d'Homère sur le papier, André veut simplement se donner, comme on dit, la note, se fixer le diapason auquel il faudra maintenir l'œuvre. Si l'on tient à se montrer équitable envers lui, à le comprendre, il convient de généraliser cette remarque et de l'appliquer à son culte éclairé de l'antiquité. C'est ce que n'ont pas assez voulu voir certains esprits prévenus. Ils ont cru que l'artiste penchait exclusivement du côté de Rome et de la Grèce, tandis que l'originalité de sa tentative consiste au contraire à s'affranchir des anciens, grâce aux anciens eux-mêmes, système qu'il a si admirablement formulé dans l'*Invention*.

Oh! qu'ainsi parmi nous des esprits inventeurs
De Virgile et d'Homère atteignent les hauteurs!
Sachent dans la mémoire avoir comme eux un temple,
Et sans suivre leurs pas imiter leur exemple;
Faire en s'éloignant d'eux avec un soin jaloux,
Ce qu'eux-mêmes ils feraient s'ils vivaient parmi nous!
Que la nature seule en ses vastes miracles,
Soit leur fable et leurs dieux, et ses lois leurs oracles;
Que leurs vers, de Téthys respectant le sommeil,
N'aillent plus dans ses flots rallumer le soleil;
De la cour d'Apollon que l'erreur soit bannie,
Et qu'enfin Calliope, élève d'Uranie,
Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,
En langage des dieux fasse parler Newton!

Chose singulière et qu'il importe de ne jamais perdre de vue lorsqu'on étudie Chénier, cet homme au tempérament de feu, à l'humeur fougueuse et quelque peu altière, possédait au suprême degré, comme littérateur et poëte, une maîtresse qualité, l'équilibre. Cette qualité pouvait seule lui permettre d'opérer dans son style et dans ses conceptions la fusion qu'il rêvait d'accomplir. Quant à se le représenter comme vivant toujours dans une atmosphère grecque ou latine, à mille lieues de son temps et de son pays, c'est une des plus grosses erreurs qui se puissent commettre. Il suffit de lire ses satires, ses projets de comédies, ses ïambes, pour demeurer persuadé qu'il n'imposait pas à sa muse une impassibilité glaciale qui, dans les circonstances contemporaines, lui eût paru un véritable crime. Il se croyait le droit et le devoir de fouetter publiquement les charlatans, de démasquer les imposteurs, de railler, avec une verve amère, les Zoïles qui se prenaient pour des Aristarques. A ce propos, la présente édition contient un poëme inédit en grande partie, et fort curieux, intitulé : *Les Cyclopes littéraires*. Il y flétrit avec une rare énergie l'incurable maladie des gens de lettres, cette jalousie maligne qui leur fait voir en quelque sorte une diminution de leur être et un attentat contre eux dans les applaudissements recueillis par leurs émules.

Du seul nom de rival leur gloire est alarmée.
Tout succès est un vol fait à leur renommée.
Envieux et jaloux même dans l'avenir,
Des beaux arts, pour eux seuls, la route a dû s'ouvrir.
Tout ce qu'ils n'ont point fait, ce qu'un autre peut faire,
Ce que des jours humains la rapide carrière
Ne leur a point permis eux-mêmes de tenter,
Ils s'indignent qu'un autre ose l'exécuter.
Ils voudraient, après eux, seuls remplir la mémoire,
Eteindre en expirant le germe de la gloire;
Emporter avec eux et muses et lauriers,
Comme au jour de leur mort, cadavres meurtriers,
Des monarques d'Asie, en leurs tombes jalouses,
Entraînent avec eux tout leur peuple d'épouses;
De peur qu'un autre hymen, prompt à les engager,
Les fît mères encore en un lit étranger.
Ainsi, tel qui, souvent aveugle à se connaître,
D'injustice envers lui nous accuse peut-être,
Vit et meurt justement à lui-même réduit,
Seul, loin du monde entier qui le loue et le fuit.
C'est se faire à soi-même un bien cruel martyre;
Leur cœur, leur intérêt ne pourraient-ils leur dire
Qu'il est bon de savoir, par d'illustres écrits,

Disputer dans les arts et remporter des prix,
Mais qu'il faudrait encor s'appliquer à bien vivre ;
Etre grand dans son âme et non pas dans un livre ;
D'une égale amitié savoir chérir les nœuds ;
Laisser à ses amis, en mourant auprès d'eux,
Par de douces vertus, meilleures que la gloire,
Les larmes, les regrets d'une longue mémoire.

C'est dans ce même poëme qui se trouve racontée avec finesse et bonne grâce, une légende célèbre, le *Fou du Pirée*. Cette page charmante, où la main d'André s'est faite à dessein délicate et légère, mérite d'être connue. Elle est destinée à s'emparer promptement de toutes les mémoires.

La folie a du bon. Dans Athène, autrefois,
Certain fou, chaque jour, descendait au Pirée,
Nul vaisseau dans le port ne faisait son entrée,
Qu'il ne s'en crût le maître ; et, rendant grâce aux cieux,
Il allait, il courait. « Ah ! c'est toi ? Par les dieux,
Je n'espérais plus voir ta poupe couronnée.
Quoi ! les blés en Egypte ont manqué cette année ?
Vins de Crète ? Fort bien. C'est de l'argent comptant.
Bon ? mes draps de Milet sont beaux. J'en suis content.
Oh ! si l'on me reprend sur ces mers de Sicile !...
Ça, je ne garde plus ce pilote inhabile. »
Ses amis, effrayés d'un mal aussi nouveau,
Epuisent Anticyre à purger son cerveau,
Plein enfin d'ellébore, et redevenu sage,
Il pleure : « O mes amis ! vantez bien votre ouvrage,
Dit-il, vous me tuez. Votre art empoisonneur
Guérissant ma folie, a détruit mon bonheur. »

Quel ton excellent ! Despréaux, dans ses épîtres, Voltaire, dans ses discours en vers, ne s'expriment pas avec plus de naturel, avec un plus aimable enjouement. André s'entend parfaitement à manier la plaisanterie, le badinage élégant et spirituel. S'il eût voulu, l'ironie serait devenue entre ses mains une arme meurtrière. Parmi les ïambes récemment publiés, il s'en trouve un qui pourrait aussi bien former une scène de comédie. Ecrit à Saint-Lazare, pendant les derniers jours de la captivité, il était protégé contre la curiosité des bourreaux par quelques termes grecs, propres à les dérouter, et une indication finale qui le présentait comme une imitation d'Eupolis. Cette scène d'initiation grotesque est d'un comique profond et terrible. Ce passage est un de ceux que M. Becq de Fouquières

a le mieux compris et le mieux encadrés. Selon lui, c'est au club des Jacobins que se trouvent les divers interlocuteurs.

« Au-dessous du buste de la Liberté, coiffée du bonnet phrygien, le président est au bureau, entouré de ses acolytes; ce sera, si l'on veut, le personnage désigné par A. Le chœur des frères et amis forme un ou deux groupes, bien faits pour intimider le néophyte. On l'introduit : c'est le personnage désigné par B. Alors commence une de ces cérémonies que Molière poussait jusqu'à la bouffonnerie, et qu'André sème de traits satiriques. Le président interroge le frère futur.

A

Qu'est-ce qu'un sans-culotte? en deux mots?

B

C'est celui
Qui n'a rien, mais qui veut avoir le bien d'autrui.

A

C'est ça, pardieu!

LE CHŒUR.

Le drôle est au fait du mystère.
Mais ce n'est pas là tout. Un bon initié
Ne doit rien savoir à moitié.
Tourne un peu la médaille au récipiendaire.

A.

L'aristocrate...

B.

Ah! fi!

A.

Quel est-il?

B.

Celui-là
A quelque chose et veut conserver ce qu'il a.
C'est un abus criant qu'il faut que l'on réprime.

A.

Fort bien.

LE CHŒUR.

Cet homme est juste.

A.

Il abhorre le crime.

L'honnêteté en politique, la raison en littérature : voilà ce que

Chénier aimait par-dessus tout, ce qu'il pratiquait pour son propre compte, ce qu'il conseillait et recommandait sans cesse. Un de ses auteurs de prédilection était Molière. S'il eût écrit pour le théâtre, comme il en avait l'intention, il n'aurait pas pris d'autre guide. On est autorisé à le croire, d'après le langage qu'il tient dans ses notes intimes.

« Il n'y a guère eu que Molière chez les modernes qui eût un véritable génie comique, et qui ait vu la comédie en grand. Plusieurs autres ont fait chacun une ou deux excellentes pièces. Mais lui seul était né poëte comique. »

Et, fidèle à son système de transposition savante, il ajoutait :

« Il faut refaire des comédies à la manière antique. Plusieurs personnes s'imagineraient que je veux dire par là qu'il faut y peindre les mœurs antiques. Je veux dire précisément le contraire. »

En revanche, la poésie anglaise, avec ses allures sombres et ses bizarreries parfois monstrueuses, lui inspirait de l'éloignement, en dépit de certaines beautés qu'il était le premier à reconnaître. Séduit tout d'abord par Shakspeare, si l'on s'en rapporte aux observations que lui adresse à ce sujet son frère Marie-Joseph, il ne tarda pas à rabattre beaucoup de son enthousiasme. Cette boutade éloquente en fait foi.

Les poëtes anglais, trop fiers pour être esclaves,
Ont même du bon sens rejeté les entraves.
Dans leur ton uniforme en leur vaine splendeur,
Haletants pour atteindre une fausse grandeur,
Tristes comme leur ciel toujours ceint de nuages,
Enflés comme la mer qui frappe leurs rivages,
Et sombres et pesants comme l'air nébuleux
Que leur île farouche épaissit autour d'eux,
D'un génie étranger rétracteurs ridicules
Et d'eux-mêmes et d'eux seuls admirateurs crédules,
Et certes quelquefois, dans leurs écrits nombreux,
Dignes d'être admirés par d'autres que par eux.

Le manque de bon sens chez des auteurs, d'ailleurs richement doués, irritait Chénier et offensait son esprit, comme une difformité physique eût blessé son regard. Témoin du mouvement romantique, il n'en aurait certes pas approuvé les excentricités ni les exagérations. « En général, a dit Sainte-Beuve avec une naïveté quelque peu perfide, dans cette Ecole dont j'ai été depuis la fin de 1827 jusqu'à juillet 1830, ils n'avaient de *jugement* personne, ni Hugo, ni Vigny, ni Nodier, ni les Deschamps; je fis un peu comme eux durant ce temps; je mis mon jugement dans ma poche

et me livrai à la fantaisie[1]. » L'humeur de Chénier était moins accommodante. Mettre son jugement dans sa poche lui aurait paru à la fois un acte de mauvais goût et une aventure très-risquée.

La stérilité poétique du premier Empire est restée tristement célèbre. Au réveil qui se produisit sous la Restauration, l'imagination et le sentiment, trop longtemps dédaignés, prirent une revanche éclatante. Malheureusement, dans cette revendication quelque peu tumultueuse, les droits de la raison ne furent pas toujours respectés. L'influence littéraire alors dominante était celle de Chateaubriand, coloriste de génie et grand imaginatif, mais chez lequel l'équilibre des facultés était loin de se trouver en rapport avec leur puissance. Chateaubriand était plus propre à entraîner les générations qui l'admiraient qu'à les diriger. Nous croyons que les destinées de la poésie en France eussent été profondément modifiées, dans un sens très-désirable, si André Chénier avait pu poursuivre sa carrière et remplir jusqu'au bout les vastes cadres qu'il s'était tracés. Le triomphe de Jacques Delille et de ses élèves, bien plus faibles que lui, des Esménard, des Parseval-Grandmaison, des Luce de Lancival nous eût été épargné. La transition entre les deux siècles se serait accomplie naturellement, glorieusement. *Le Génie du Christianisme*, faisant pendant à *l'Hermès*, *les Martyrs* formant parallèle avec *la Conquête de l'Amérique*, la belle prose s'appuyant sur la haute poésie, Chateaubriand donnant la main à Chénier.

Le rapprochement, l'alliance même de ces deux noms n'a rien qui doive surprendre. Dans plusieurs de ses ouvrages, particulièrement dans *les Martyrs*, Chateaubriand a rencontré quelques-unes des inspirations qui avaient déjà visité Chénier. Celui-ci avait songé à mettre en opposition le monde romain et les Barbares dans les forêts de la Germanie. On possède le plan d'une composition, soit épique, soit dramatique, qu'il avait intitulée *La bataille d'Arminius*. Ce plan est assez développé et plusieurs détails présentent de curieuses analogies avec les épisodes marquants du combat des Francs et des Romains dans le poëme de Chateaubriand. *La bataille d'Arminius* aurait contenu des chœurs de bardes entre autres ayant pour refrain : *Bois, Odin, c'est du sang romain*. On se souvient du fameux bardit des *Martyrs : Pharamond, Pharamond, nous avons combattu avec l'épée*, qui ravissait Augustin Thierry et qui donna chez lui l'éveil à la vocation historique. Tout soupçon de plagiat étant écarté, on ne saurait nier la parenté mystérieuse qui règne

[1] *Les Cahiers de Sainte-Beuve* (chez Lemerre).

entre ces deux morceaux. Un autre point de contact à signaler, c'est chez les deux écrivains l'emploi de ce qu'en termes de rhétorique on appelle le merveilleux chrétien. Chénier ne s'en abstient pas aussi sévèrement qu'on l'a prétendu. Il comptait, au contraire, lui faire jouer un grand rôle dans *la conquête de l'Amérique*. On en peut juger par quelques-unes des notes qu'il a laissées :

« Dieu s'avance pour parler... Il veut que tous les cieux fassent silence. Il s'assied sur le soleil... Le soleil ne tourne plus sur son axe, des anges courent en foule aux planètes qui leur sont confiées, s'opposent à leur mouvement et les arrêtent dans leur course... Tout l'univers est immobile, Dieu parle... (son discours) et quand il a fini, les groupes d'anges ne retiennent plus les astres qui se précipitent dans leur orbite et continue leur chemin à grand bruit qui retentit dans l'espace.

« ... Au lieu de Neptune, il faut peindre l'ange de la mer agitant les rochers, soulevant les vagues et excitant les tempêtes.

« Il ne sera pas mal que le poëte raconte allégoriquement quelque part l'histoire physique du tonnerre. Dieu le forme dans les nuages... Les anges ou ministres amassent les vapeurs et exhalaisons de la terre. Cela est épique et fourni de grandes images.

« Il n'est qu'un Dieu suprême, créateur et conservateur éternel...»

Ce sont les mêmes conceptions, les mêmes tableaux, presque les mêmes paroles que dans *les Martyrs*. Il est seulement permis de croire que Chénier aurait usé de ce merveilleux avec plus de sobriété, de tact et de goût que Chateaubriand. Le goût, telle est en effet la qualité par laquelle il lui est supérieur, et qui établit entre eux une sensible différence. Chateaubriand est le premier des romantiques, et André Chénier le dernier des classiques. Du dix-septième au dix-neuvième siècle, il sert de trait d'union par l'originalité de la forme et la hauteur des vues.

« Au dix-huitième siècle, a écrit Sainte-Beuve dans son introduction à l'*Anthologie* de M. Crépet, il n'y a de tout à fait poëte que Voltaire dans la poésie railleuse et légère, et ensuite André Chénier dans la poésie sérieuse et renouvelée. »

Ce jugement est confirmé avec autant de décision que d'autorité par M. Désiré Nisard.

« André Chénier, dit-il dans son *Histoire de la littérature française*, est comme le dernier né des poëtes du dix-septième siècle. Il est de ce beau temps des lettres françaises par la mesure, les images modérées et justes, par l'éclat doux et égal, par les beautés antiques, pensées et senties de nouveau, par le style, où il a la noblesse du grand siècle, sans en avoir l'étiquette. S'il eût vécu en ce temps-là, Boileau l'eût peut-être rendu plus difficile sur la cor-

rection ; mais en retour il eût appris à Boileau un idéal de l'élégie et de l'idylle bien autrement aimable que celui de l'*Art poétique*. »

Chénier aimait les hardiesses, mais il proscrivait les singularités. Sa mort laissa le champ libre à Chateaubriand, pour lequel les singularités ont toujours eu le plus grand charme, et qui fut surtout imité en cela par les générations survenantes. Tant que Fontanes et Joubert furent là pour le critiquer, le conseiller, le contenir, il parut presque discipliné. Plus tard, il se complut aux tournures recherchées, aux phrases heurtées, aux néologismes, aux archaïsmes, et, à mesure qu'il s'écartait de sa vraie voie, d'autres s'égaraient sur ses traces. Ainsi naquit et se propagea le romantisme, mouvement littéraire que de très-grands talents ont illustré, mais sur la valeur duquel l'éclat de leurs œuvres ne doit point nous faire illusion. Créé en dehors de la tradition nationale et en quelque sorte contre elle, grossi par des affluents étrangers, par l'imitation de Shakspeare, de Byron et de Gœthe, le romantisme n'est en réalité qu'une déviation de notre littérature. Dans l'histoire littéraire, qui a le devoir de tout enregistrer, il formera un chapitre à part, assez intéressant et très-instructif ; il n'ajoutera rien à la chaîne du véritable esprit français, — du moins en poésie, — si honorablement prolongée du seizième au dix-huitième siècle. L'auteur d'*Homère*, du *Mendiant* et des *Iambes* en demeure le dernier anneau.

Il serait cependant inexact de dire que Chénier, même en la forme incomplète et légèrement altérée sous laquelle il a été connu jusqu'à présent, n'a exercé aucune influence sur la poésie moderne. Alfred de Vigny, dans quelques-uns de ses *Poëmes antiques*, Victor de Laprade dans *Psyché* et dans *Hermia*, Ponsard dans *Lucrèce*, Emile Augier dans *la Ciguë*, Maurice de Guérin dans *le Centaure*, Louis Bouilhet dans *Mélænis* se sont évidemment préoccupés du jeune maître et ont profité de ses enseignements. Mais ces tentatives élevées ont été malheureusement trop peu nombreuses.

D'autre part, une école qui a pris pour but et pour devise l'impassibilité absolue et qui porte dans l'interprétation du paganisme des vues philosophiques que nous n'avons pas à examiner ici, se réclame hautement de Chénier et prétend se placer sous son patronage, Il y a là, selon nous, une confusion regrettable et une erreur capitale. André Chénier n'était rien moins qu'un impassible. S'il avait cru pouvoir se désintéresser des choses de son temps, il eût probablement échappé au supplice. C'est parce qu'il était ardent, passionné ; parce qu'il se dévouait à ce qui lui paraissait l'honnête et le juste ; parce qu'enfin dès le début de la Révolution, il avait pris une attitude énergique, comme le lui reprochaient ses ennemis, que son existence a été brisée prématurément. La politique occupe une

large place dans la production poétique d'André. Nous n'avons pas insisté sur les *Satires* ni sur les *Iambes*, parce que la publication des œuvres en prose que prépare M. Gabriel de Chénier, fournira prochainement l'occasion d'étudier le poëte comme journaliste et comme citoyen. Il nous suffit en ce moment de rappeler l'activité déployée par Chénier pour montrer que l'école des Impassibles se trompe étrangement en invoquant son exemple et son autorité. Ce serait plutôt parmi les poëtes de la pléiade au seizième siècle, que les néo-païensde nos jours devraient chercher leurs ancêtres. Laissons-leur ce soin et contentons-nous, en restituant à l'œuvre aujourd'hui complète de Chénier, sa véritable portée, de déterminer en quel sens elle pourra être efficace. D'après certains indices, certains signes précurseurs, il y a lieu d'espérer que, dans notre pays, une renaissance poétique n'est pas éloignée. Les esprits vaillants qui prendront l'initiative de ce mouvement, feront bien de consulter l'édition définitive que le neveu du grand poëte vient de mettre à la disposition de tous. Ils seront à la fois ramenés vers l'antiquité et lancés vers l'avenir par le génie doublement salutaire, doublement fécond de Chénier. Il aura ainsi la gloire d'ouvrir la carrière aux talents nouveaux et de montrer le chemin aux futurs classiques français.

Jules Levallois.

LE FELD-MARÉCHAL RADETZKY

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

I

Voici l'une des belles figures de l'histoire. Héros de la guerre d'Italie dans les années 1848 et 1849, Radetzky méritait une étude particulière. Cependant aucune biographie n'a été publiée en langue française sur cet illustre capitaine; le monde militaire lui-même ne connaît que vaguement et très-imparfaitement le général qui jeta un si grand éclat sur les armes autrichiennes.

L'oubli se fait vite au temps où nous vivons. D'autres guerres ont troublé le monde depuis les victoires de Radetzky, mais aucune n'a mis en relief un général aussi complet. Cet homme appartenait à la vieille école guerrière des Turenne et des Frédéric II. Il ne donnait rien au hasard, son coup d'œil était prompt et sûr, ses calculs tellement rapides qu'ils ressemblaient à l'inspiration. Toujours maître de lui, l'œil fixé sur son adversaire, il mesurait avec calme les chances diverses qui, à la guerre, se modifient souvent d'heure en heure; pour tout dire, Radetzky exerçait le commandement dans sa plénitude.

Ses victoires sont bien son œuvre. Il n'a pas, comme d'autres, demandé au courage du soldat ce que ne pouvait donner la science du général; on ne l'a point vu assister aux batailles en spectateur intéressé, laissant faire, prêtant l'oreille aux avis divers, et s'en remettant aux pensées de ses lieutenants; il ne considérait pas non plus la guerre comme un jeu de la fortune et du hasard et ne croyait nullement aux soudaines illuminations ou aux miracles de son étoile. Une longue expérience et de profondes études lui avaient enseigné que la victoire tient souvent à peu de chose et que le

moindre oubli, la plus simple distraction chez le général, doivent tôt ou tard conduire aux défaites. Mais le feld-maréchal était loin de penser que peu d'années après sa mort la science militaire, plus qu'amoindrie, serait remplacée par une sorte de machine à détruire, parfaitement combinée, d'une puissance infinie, et qui tiendrait lieu de génie.

Radetzky a été général dans l'acception rigoureuse de l'expression, non pas seulement général de bureau, calculant le jeu des rouages d'un mécanisme, ni général exécutant servilement les consignes, aveugle instrument de l'ingénieur de la machine; il n'a pas cru davantage que la science de la guerre consistait à crier : « *En avant!* » et à se précipiter le premier dans les rangs ennemis ; il voyait de plus haut. Depuis sa mort, des victoires ont été remportées, victoires décisives et qui retentiront dans la postérité, mais aucune n'est marquée du sceau de la science! Tantôt le hasard apparaît, et souvent aussi la force prime le courage.

Malheureusement pour l'Autriche, le feld-maréchal avait plus de quatre-vingts ans en 1848. Le jour n'était pas loin où ce grand capitaine eût sauvé son pays, mais il n'était plus là.

Les documents français manquant complétement, nous avons dû, pour composer ce travail, avoir recours aux publications autrichiennes et italiennes; elles se contredisent, il est vrai, mais les rapports officiels méritent confiance. C'est en eux que nous chercherons la vérité. Nous la demanderons aussi à des notes intimes prises par les propres officiers de Radetzky.

Nous passerons rapidement sur les faits antérieurs à l'année 1848, car notre but est surtout de montrer un grand général aux prises avec la révolution.

II

Joseph-Wenceslas, comte Radetzky de Radetz, était né à Trebnitz en Bohême, le 5 novembre 1766. Il entra à l'âge de dix-huit ans, en qualité de cadet, dans un régiment de cuirassiers, et fit, contre les Turcs, les campagnes de 1788 et 1789. Il combattit en 1792 et 1795 dans les Pays-Bas et sur le Rhin, et devint aide-de-camp du général de Beaulieu. La campagne de 1799 lui valut les grades de lieutenant-colonel et de colonel. Le général Mélas, qui l'avait distingué, le choisit pour aide-de-camp. Il se fit remarquer à Hohenlinden à la tête d'un régiment de cuirassiers. De 1805 à 1809 Radetzky était en Italie, en qualité de major général. Sa réputation était déjà faite, on citait sa présence d'esprit, son coup

d'œil et son entrain. Après le combat d'Anspern il fut nommé feld-maréchal-lieutenant.

C'est particulièrement à Wagram qu'il donna sa mesure en soutenant la retraite de l'armée.

Lorsque la paix fut signée, le feld-maréchal-lieutenant devint chef d'état-major et employé à la réorganisation des troupes. Il fit avec un véritable éclat les campagnes de 1813 et de 1815 et reçut à Leipzig une grave blessure. Après la bataille de Waterloo, il exerça des commandements à Oldembourg, à Bude, à Olmutz, et parvint au grade de général de cavalerie.

En 1831, Radetzky fut envoyé en Italie pour y commander les forces autrichiennes en remplacement du général Frimont. La révolution parisienne de 1830 avait agité l'Europe, l'Autriche voulait avoir en Italie, non-seulement un bon général, mais un administrateur distingué et surtout un grand caractère. Une nouvelle carrière s'ouvrait donc devant Radetzky; il comprit l'importance de sa mission et la remplit avec une incontestable supériorité. Sa prodigieuse activité lui fit tout voir; il passait ses journées à cheval et ses nuits au travail. En 1836, il fut élevé à la dignité de feld-maréchal, dignité qui, en Autriche, correspond à ce qu'est en France le maréchalat.

Jusqu'en 1830 le plus grand ordre régnait partout. Les esprits étaient calmes en Italie, les relations douces et faciles. Nul ne songeait à ce qu'on a depuis nommé la patrie italienne. Mais en 1831 les sociétés secrètes prirent un sérieux développement et Radetzky ne tarda pas à connaître leur but et leurs menées. Cependant il ne les redouta pas d'abord à cause de l'antagonisme des divers Etats et de la jalousie séculaire des villes capitales.

La plus parfaite harmonie régnait alors entre les cabinets de Vienne et de Turin, si bien que le roi de Sardaigne, Charles-Félix, se rendait secrètement à Milan pour se concerter avec le général autrichien sur les mesures à prendre. Des soulèvements éclatèrent à Ferrare, à Bologne, dans les Légations, dans les Marches, à Modène et à Parme. Le Génois Mazzini dirigeait les insurrections.

Radetzky avait sous ses ordres 120,000 hommes, mais disséminés sur un grand nombre de points.

Peut-être le lecteur n'a-t-il vu jusqu'à présent dans le feld-maréchal qu'un rude soldat étranger à tout sentiment, la menace aux lèvres, implacable jusqu'à la cruauté. On l'a dit, on l'a répété et des livres circulent en Italie qui peignent le feld-maréchal comme un barbare ignorant, toujours prêt au massacre.

Le comte Radetzky avait au contraire un esprit charmant, quoiqu'un peu caustique. Sa gaîté nuancée de bonhommie était prover-

biale dans les salons et dans l'armée. On citait de lui autant de fines saillies que de traits de bravoure. Dans l'âge le plus avancé, il se plaisait au milieu de la jeunesse. Mauvais courtisan, il avait par cela même un véritable culte pour la royauté. Il riait fort des charlatans en politique, et s'était habitué à prononcer le mot français *libéral* d'une telle façon que les plus réservés parmi les diplomates ne pouvaient, en l'entendant, conserver leur sérieux. Son éducation aristocratique et militaire lui avait inspiré le goût des pensées élevées et des nobles actions. Autoritaire par naissance et par métier, il s'indignait jusqu'à la colère au spectacle d'une révolte populaire. Autant il se montrait doux et facile dans la vie privée, indulgent dans l'exercice du commandement, autant aussi il était ferme devant le désordre. Fort instruit d'ailleurs, écrivain à ses heures, très-humain, paternel pour les soldats, religieux sans bruit et sans éclat, et très-digne sans orgueil et sans morgue. Nous citerons plus loin les titres de quelques ouvrages militaires publiés par Radetzky.

Charles-Albert venait de monter sur le trône et resserrait, s'il était possible, l'alliance entre l'Autriche et le Piémont. Le nouveau roi avait des caresses pour le feld-maréchal dont il ne cessait de parler avec éloges. L'empereur d'Autriche avait promis officiellement à Charles-Albert, par l'entremise de Radetzky, qu'en cas de guerre entre la France révolutionnaire et l'Autriche conservatrice une armée austro-sarde serait placée sous les ordres du roi de Sardaigne avec Radetzky pour lieutenant.

Le roi sollicita l'honneur d'être nommé colonel du régiment autrichien des Hussards-Radetzky. Ce régiment prit le nom de Hussards de Charles-Albert. De son côté le prince décora de tous ses ordres le général autrichien.

Le roi de Piémont était-il de bonne foi? Le lecteur résoudra cette question. Radetzky avait une confiance entière dans la parole royale et redoutait d'autant moins une révolution italienne qu'il la considérait comme impossible tant que le Piémont ne la seconderait pas.

Le joug de l'Autriche était léger. La bonté proverbiale des Autrichiens les faisait aimer des gens de la campagne. Et la noblesse seule, vers la fin seulement, se montra hostile, quoique avec prudence. La bourgeoisie ne fut corrompue que par les sociétés secrètes et la presse française, si habile pour fausser le jugement des masses. La langue allemande n'était admise ni dans les écoles, ni dans l'administration, et les Autrichiens eux-mêmes, employés de l'Etat, ne pouvaient faire usage que de l'idiome italien.

Le royaume Lombard-Vénitien avait à sa tête un vice-roi, revêtu

d'un pouvoir limité et sans influence sur la justice et sur l'armée. Le royaume était divisé en deux gouvernements, dont les capitales étaient Milan et Venise. Ces gouvernements se subdivisaient en provinces ou délégations et celles-ci en districts. La bureaucratie jouissait de trop d'importance, mais la justice demeurait pleine, entière et souverainement indépendante de l'autorité militaire.

Trompé par le calme qui régnait à la surface, le gouvernement autrichien diminua peu à peu l'armée confiée à Radetzky. Au nom des économies, on cessa de réparer les places fortes, et ce fut presque sans autorisation que le feld-maréchal mit Vérone en état de défense. Malgré les apparences, malgré les assurances amicales du roi de Piémont, Radetzky exerçait les troupes aux opérations de la guerre, marches, campements et travaux de campagne. Il faisait manœuvrer ensemble les différentes armes et les perfectionnait dans la tactique; le maréchal modifiait même les ordonnances peu pratiques de l'armée autrichienne. Souvent le blâme lui arriva de Vienne; souvent il dut lutter contre un pouvoir politique, faible et aveugle.

La correspondance du feld-maréchal nous montre le parti révolutionnaire italien divisé en deux camps. Mazzini voulait réunir toute l'Italie en une seule république, tandis que Gioberti cherchait à établir une sorte d'union fédéraliste présidée par le Pape; mais nul ne songeait à un royaume d'Italie; Mazzini entretenait des agents à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin, à Pesth et à Prague. Le feld-maréchal prévint son gouvernement, en 1846, qu'un vaste réseau s'étendait sur toute l'Europe. Il ajouta que la chute de Louis-Philippe était décidée et que cette chute serait le signal de l'explosion universelle.

En 1847, une réunion des principaux conjurés européens eût lieu en Suisse dans le canton du Tessin. Radetzky la fit connaître à Vienne et prévint que la branche d'Orléans serait renversée du trône dans quelques mois ; les hommes politiques se prirent à sourire et les prédictions de Radetzky furent traitées de rêveries qu'il fallait pardonner aux vieillards.

Le feld-maréchal, dans une autre dépêche, accusait les autorités italiennes d'être complices des révolutionnaires ; il en donnait la preuve. Pour son malheur, le gouvernement autrichien traversait l'une de ces crises de faiblesses et d'aveuglements qui précèdent les catastrophes.

Bientôt les officiers piémontais cessèrent de paraître à Milan, où le feld-maréchal avait coutume de les recevoir et de les admettre à sa table; il fallait une armée à la révolution, qui jeta les yeux sur Charles-Albert. Ce prince, absolu et ambitieux, se laissa gagner par des flatteries; on lui promit la Lombardie et Venise, mais non toute

l'Italie. A ce prix, l'Autriche fut trahie, et cette trahison se couvrit d'un masque patriotique. Il nous importe de constater que les révolutionnaires ne songeaient pas à constituer un grand royaume au profit de la maison de Savoie ; il n'était alors question que de république.

Inquiété par les conspirations qui se tramaient à Milan et à Turin, le feld-maréchal demanda des renforts à Vienne; il voulut aussi faire approvisionner les places de guerre. Mais la bureaucratie, au service des hommes politiques, refusa de prendre en considération ses demandes de Radetzky. Seul, parmi les ministres, le prince de Metternich reconnut les périls de la situation et prêta son appui au maréchal. Mais l'influence de M. de Metternich était elle-même profondément minée par ce qu'on nommait les idées nouvelles.

III

La révolution italienne commença d'une façon ridicule. La première journée fut la proscription des cigares; les patriotes déclarèrent la guerre aux fumeurs.

L'usage du tabac ne s'était introduit en Italie que fort lentement, mais peu à peu l'exemple des Allemands entraîna toutes les classes de la société et, de 1840 à 1847 les Italiens firent une énorme consommation de tabac. Cette plante est, en Autriche comme en France, l'objet d'un monopole. Les révolutionnaires voulurent commencer l'attaque par le côté financier, et s'en prirent aux fumeurs ; le plus difficile fut de briser les pipes allemandes; mais les sociétés secrètes avaient condamné le tabac à partir de midi 1er janvier 1848.

Une minute après l'heure indiquée, des hommes apostés un peu partout, dans les rues, sur les promenades, aux carrefours, se précipitèrent sur les fumeurs, arrachant des lèvres le cigare brûlant, cassant les pipes et souvent aussi les dents des malheureux fumeurs. Des querelles sans nombre s'élevèrent de tous côtés; des officiers ainsi provoqués mirent l'épée à la main, tandis que des citadins peu patients usaient de leurs forces pour reconquérir leur tabac. Plusieurs fumeurs ne voulurent pas comprendre qu'on leur interdît l'usage du tabac au nom de la liberté, et qu'au nom de la fraternité on leur distribuât quelques coups de bâton.

Le désordre ne tarda pas à prendre un sérieux caractère. Le 3 janvier, des bandes de soldats italiens, au service de l'Autriche, marchaient dans les rues, un cigare à l'angle droit de la bouche, un autre à l'angle gauche; d'autres fumeurs se réunissaient pour résister au caprice des clubs. Ceux-ci distribuèrent de l'argent, et

l'on ne tarda pas à voir les infortunés fumeurs accablés sous une grêle de pierres. Les dames, ennemies du tabac, lançaient de leurs fenêtres des pots de fleurs sur les promeneurs qui osaient montrer un cigare. Bientôt, sabres, poignards et couteaux se mirent de la partie, les cris « *aux armes!* » retentirent. L'artillerie attela ses pièces, la cavalerie monta à cheval, et l'infanterie formée en patrouilles balaya les rues et les places publiques. Le podestat réunit même les pompiers près de la galerie; le peuple lança des pierres et les dragons chargèrent, il y eut des morts et des blessés.

La guerre était déclarée. Peu de jours après, les clubs interdirent la loterie, qui était un revenu pour l'Autriche.

Il fallut toute l'énergie de Radetzky pour résister aux clameurs, aux calomnies et aux menaces; il fut soutenu faiblement à Vienne et songea à se démettre de ses fonctions; mais, en présence des événements, il ne voulut pas refuser ses services à l'Empereur.

Le 18 janvier 1848 le feld-maréchal publia un ordre du jour, destiné moins à la troupe qu'au public. Il déclarait que la ferme résolution de son souverain était de défendre son royaume lombard-vénitien avec la plus grande vigueur. Malheureusement l'archiduc vice-roi perdit un temps précieux en délibérations, au lieu de proclamer l'état de siége. Si Radetzky eût eu en mains tous les pouvoirs, la révolte devenait impossible par l'arrestation des meneurs et des chefs; il n'y aurait eu que des soulèvements partiels.

Le feld-maréchal Radetzky atteignait sa quatre-vingt-deuxième année, lorsque commença l'une des plus terribles luttes dont l'histoire fasse mention. C'est un beau spectacle que celui de ce vieillard soutenant l'honneur de son pays et marchant fièrement contre la révolution.

Nul plus que nous ne sait honorer ce noble sentiment qui est l'amour de la patrie, sentiment plus qu'humain et que Dieu a mis dans nos cœurs. Nous comprenons donc que l'Italien ait voulu délivrer l'Italie; mais pourquoi ternir une belle cause par de honteux moyens? pourquoi tant de lâches complots? pourquoi ces mensonges, ces calomnies, ces trahisons, ces parjures? pourquoi ces crimes sans nom et cette férocité stupide le lendemain des plus basses servilités? Malgré la sympathie qui nous attirerait vers la cause italienne, nous ne pouvons qu'aimer et admirer ce vieillard adversaire de la révolution. Devant nous, deux groupes immenses apparaissent : d'un côté sont des révolutionnaires, des conspirateurs cosmopolites, des ambitieux aux abois, des hommes qui s'abritent derrière les barricades, et se cachent pour faire feu; de l'autre côté, nous voyons le soldat qui obéit à la loi dont il est le représentant,

et tombe la poitrine découverte, parce que son devoir est de mourir. Nous allons vers les soldats.

D'ailleurs nous ne voulons pas faire œuvre politique, mais raconter une lutte afin de mettre en relief une grande figure. Il importait cependant d'établir que la liberté moderne de l'Italie est sortie non d'un champ de bataille arrosé seulement de sang italien, mais d'obscurs réduits où les conjurés formaient leurs complots.

Laissons parler les événements. Le 8 février 1848 des troubles eurent lieu à Pavie et à Padoue, villes universitaires.

Le cabinet de Turin affirmait plus que jamais son dévouement à l'Autriche, tout en rappelant sous les armes quatre classes de jeunes soldats. Le 22 février Charles-Albert donnait à l'ambassadeur d'Autriche de nouvelles assurances d'amitié. Le lendemain 23, il publiait son manifeste et déclarait la guerre à l'Autriche ; le 25 il partait pour l'armée avec ses fils ; le 29 il franchissait le Tessin et violait le territoire de l'Empereur.

Toute l'Italie allait attaquer Radetzky. Le général autrichien disposait de 61,086 hommes d'infanterie, de 5,136 de cavalerie et de 5,000 appartenant aux corps spéciaux. Cette armée possédait vingt batteries seulement. Eparses dans tout le pays, casernées dans de grandes villes très-hostiles, ces forces ne pouvaient être concentrées sans les plus grandes difficultés.

Elles se divisaient en corps d'armée : le premier avait son quartier général à Milan ; le second, commandé par d'Aspre, occupait les provinces vénitiennes avec son quartier général à Padoue. L'état des troupes laissait peu à désirer, mais les moyens de transport manquaient complétement.

Le tiers de l'armée se composait d'Italiens. Cette circonstance devenait grave en présence d'une lutte nationale ; aussi se produisit-il des désertions nombreuses.

Radetzky n'apprit que le 17 les graves événements dont Vienne avait été le théâtre le 15 mars, et, chose singulière, il ne connut cette révolution que par l'indiscrétion joyeuse des sociétés secrètes. La nouvelle officielle lui parvint seulement quelques heures après.

L'archiduc vice-roi avait quitté Milan pour se rendre à Vienne le 17 mars. Le comte O'Donnell dirigeait l'administration civile en son absence. Dans la matinée du 18, O'Donnell écrivit au feld-maréchal pour le prier de ne déployer aucune force militaire afin de ne pas exciter la foule. En recevant cette dépêche Radetzky sourit de pitié et s'écria : « Ces messieurs sont incorrigibles. »

Peu d'instants après, il apprit qu'une députation se rendait au palais du gouvernement pour adresser des demandes au comte O'Donnell. Mais derrière les députés la populace suivait en

proférant des menaces. Cette députation fut bientôt débordée, le palais envahi et le comte fait prisonnier; c'était le signal des barricades. Radetzky les fit attaquer avec le canon; bientôt chaque maison devint une forteresse; des pavés, des poutres, des meubles tombaient des fenêtres sur les soldats. Des coups de fusils partaient des balcons, et les émeutiers venus de Paris commandaient en maîtres. Nous trouvons dans les *Souvenirs* du général autrichien Schonhals, souvenirs écrits en langue allemande à la fin de 1849, ces lignes qui sont un jugement: « Le vieux général ne perdit, dans cette confusion de meurtre et de trahison, ni le calme de son esprit, ni la douceur de son âme. Des centaines d'insurgés armés furent conduits prisonniers par les soldats; il rendit la liberté à ces gens qui attendaient la mort en tremblant. Quelques soldats traînaient devant le feld-maréchal deux insurgés bien vêtus et armés jusqu'aux dents. Ils voulaient les tuer sous ses yeux. Radetzky fit un signe et son adjudant général arracha les prisonniers des mains des soldats. L'un d'eux, tout jeune encore, s'écria en pleurant: « Mais ils ont tué mon frère sous mes yeux! — Pourquoi ne les as-tu pas tué dans le combat, s'écria Radetzky; alors tu étais dans ton droit. Tu t'en es privé toi-même en conduisant ces hommes devant ton général.» Muet et les joues ruisselantes de larmes, le soldat s'éloigna. Les deux insurgés étaient sauvés. »

Le grondement du canon se mêlait au son des cloches, qui faisaient entendre le tocsin. Une immense clameur s'élevait au-dessus de la ville; on respirait l'odeur du sang et le parfum de la poudre. C'était une lutte à mort.

Le comte O'Donnell, prisonnier des insurgés, signa sous leur dictée plusieurs décrets dont l'exécution eût affaibli la défense. Radetzky déchira tous ces ordres en déclarant que Milan se trouvait en état de siége, et que lui seul commandait.

La bataille dura cinq jours, pendant lesquels une forte pluie ne cessa de tomber. Les soldats couchaient dans les rues et sur les places publiques. Le feld-maréchal vécut comme la troupe, d'une soupe au riz et d'un morceau de bœuf; pendant six jours et six nuits il ne se déshabilla pas une seule fois; il dormait deux ou trois heures assis dans un fauteuil, enveloppé dans son manteau, l'épée au côté.

Pour en finir on lui proposa de bombarder la ville: « Je ne veux pas détruire Milan, » répondit-il.

Au milieu de cette tourmente, le maréchal conçut le projet d'évacuer le plat pays et de concentrer sur la capitale les troupes disséminées dans la Lombardie. En conséquence, il envoya l'ordre à toutes les garnisons de se diriger sur Milan à

marches forcées. Mais les routes étaient interceptées, les ponts détruits, et l'ordre de marcher ne parvint qu'à Bergame. La garnison de cette ville dut s'ouvrir le chemin à coups de fusil. Radetzky comprit alors qu'il était isolé, et que l'insurrection s'étendait partout. Le combat qui durait depuis cinq jours ne lui laissait ni vivres ni munitions. Ses troupes épuisées de fatigue ne pouvaient longtemps continuer la lutte; les nouvelles n'arrivaient plus et le nombre des blessés augmentait d'heure en heure. Le maréchal prit le parti de sortir de Milan. Cette opération, entourée de difficultés se fit pendant la nuit du 23 mars avec le plus grand ordre. Le maréchal abandonna la place à la tête de 15,000 hommes et de cinquante pièces de canon. Après avoir franchi la porte, il se retourna vers la ville et dit : « Je reviendrai, j'en fais le serment. »

Non loin de Milan se trouve la petite ville de Melegnano, que devaient traverser les colonnes autrichiennes. Les révolutionnaires de l'endroit arrêtèrent les officiers d'avant-garde, les insultèrent et les firent prisonniers. Puis ces bons bourgeois firent sommer le feld-maréchal de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. La sommation fut faite par des officiers de la garde nationale avec l'emphase habituelle aux révolutionnaires. Le maréchal fit congédier les hérauts en leur promettant une prompte réponse. Il fit alors avancer quelques pièces de douze et des batteries de fusées, puis il ouvrit le feu. La ville fut bientôt en flammes, alors quelques compagnies s'élancèrent et le pillage commença. C'est la seule leçon un peu rude donnée par Radetzky. Mais il fallait frapper fort au début, afin de n'avoir pas à combattre d'heure en heure.

Ce combat si prolongé dans les rues de Milan n'avait fait perdre aux Autrichiens que 5 officiers et 176 soldats tués, plus 230 blessés et 150 prisonniers; pertes relativement faibles. Cinq jours de luttes dans les rues de Paris sont autrement meurtriers.

Le 25, le maréchal entra à Lodi. Il apprit avec une profonde douleur les événements et la perte de Venise. Il gagna le Mincio en passant par Crema dont il emmena la garnison, ainsi que celle de Brescia. Une lettre interceptée lui fit savoir à Manerbio que Mantoue tenait encore, mais courait de grands dangers. Il prit alors une résolution héroïque. Son armée, malgré sa faiblesse, détacha sept bataillons et trois batteries à Mantoue. C'est ainsi que cette place fut sauvée.

Il n'entre pas dans notre sujet de rappeler les événements qui se passèrent en Italie. Quelques chefs de l'armée autrichienne furent très-fermes ; d'autres, au contraire, se montrèrent faibles. Parmi les premiers, il faut citer le général comte Gorczkowsky, gouver-

neur de Mantoue, et parmi les seconds le feld-maréchal-lieutenant comte Zichy, commandant la place de Venise.

Nous avons dit que le second corps d'armée, sous les ordres du général d'Aspre, occupait les provinces vénitiennes et avait Padoue pour quartier général. D'Aspre, homme de grande capacité, jugea la situation et conduisit son corps d'armée à Radetzky. Celui-ci mit toutes les places en état de siége et déclara l'état de guerre. Il forma des approvisionnements, fit confectionner des munitions, réorganisa son armée, resserra les liens de la discipline et prit toutes les mesures pour la terrible lutte qu'il prévoyait.

Il ne faudrait pas croire que chez ce vieillard les forces physiques fussent toujours en rapport avec l'énergie morale. « Nous nous souvenons, écrit un officier de son état-major, d'avoir vu souvent le feld-maréchal chanceler et s'appuyer sur une table ou sur une chaise. Avec quel sentiment pénible vit-il souvent entrer l'intendant général, quand celui-ci lui annonçait n'avoir pu assurer que pour un jour encore l'entretien de l'armée. Le fardeau qui pesait sur cet héroïque vieillard et les inquiétudes qui le dévoraient, ne purent jamais ébranler la fermeté de son âme. »

Radetzky faisait des efforts surhumains pour entretenir le moral de son armée. Nous lisons dans le journal d'un officier autrichien : « Les quelques heures de liberté que ses travaux lui laissaient, il les passait au milieu de ses troupes, causant avec les soldats, leur tenant de gais propos et promettant la victoire. Le soir, il allait souvent se promener dans les lieux publics entouré des officiers de son état-major. Campé sur un vert gazon, il se réjouissait de la gaieté de la jeunesse et écoutait chanter avec un véritable plaisir. »

L'armée piémontaise qui marchait contre le feld-maréchal se composait de 60,000 hommes d'infanterie et de 4,800 cavaliers. Le rappel des réserves pouvait porter l'infanterie à 100,000 hommes. Cependant lorsqu'il se mit en marche vers le Tessin, Charles-Albert n'avait que 45,000 hommes, qui, au milieu d'avril, formèrent une armée de 60,000 combattants, avec cent bouches à feu. L'artillerie possédait un calibre supérieur à celui des Autrichiens. La cavalerie était excellente et toute l'armée bien équipée. Cette armée se divisait en deux corps, chacun de deux divisions.

Lorsqu'il était prince de Carignan, Charles-Albert avait fait, en 1823, la campagne d'Espagne comme volontaire, dans les rangs de l'armée française. Nos soldats, qui aiment à rire, lui avaient décerné le titre de premier grenadier de France. Le prince prit au sérieux cet héritage de La Tour-d'Auvergne, d'autant mieux que l'empereur d'Autriche l'avait décoré de l'ordre de Marie-Thérèse pour ses exploits au Trocadéro. Dès lors Charles-Albert se crut un grand capitaine ;

il avait le courage de sa noble maison, mais nul n'osa lui rappeler le mot de Voltaire sur Charles XII : « Il ne fut pas Alexandre, mais il aurait été l'un de ses bons soldats. »

Le roi de Piémont était d'une taille au-dessus de la moyenne; sa tenue raide et fière indiquait des habitudes militaires, quoique sa physionomie, froide jusqu'à l'immobilité, n'exprimât aucune passion. Superstitieux, très-brave, sans jugement, il dépassait toujours le but, et ses qualités côtoyaient tellement ses défauts, qu'il était difficile de distinguer les unes des autres. D'ailleurs sans coup d'œil à la guerre, sans résolution et sans caractère. Malgré sa jactance, Charles-Albert n'avait pas confiance en lui-même : les applaudissements, les flatteries de l'Italie, les appels intéressés de la révolution troublèrent l'esprit du malheureux prince, et il en vint à cet aveuglement dont Dieu frappe les rois lorsqu'il veut les perdre.

Naples lui envoya un corps auxiliaire de 15,000 hommes commandés par Pepe; 17,000 Romains lui amenèrent huit bouches à feu; 7,000 Toscans arrivèrent de leur côté. Les troupes auxiliaires de Parme et de Modène se montèrent à 4,000 hommes; il faut aussi compter les corps francs de Livourne, les étudiants de Pise et les légions des croisés, bandes indisciplinées, bruyantes et lâches.

Ainsi Radetzky, avec ses 45,000 soldats, allait être attaqué par 100,000 hommes, au milieu d'un pays en insurrection.

Le roi de Piémont commit la faute de s'arrêter sur le Mincio, ce qui permit au maréchal de se fortifier.

Une rencontre d'avant-postes eut lieu à Goïto. Nous n'aurions point parlé de cette affaire sans importance, si les Italiens ne l'avaient transformé en bataille décisive; ils publièrent ce bulletin odieux et ridicule : « L'armée autrichienne a cessé d'exister. 40,000 prisonniers se sont humiliés devant la grande épée de l'Italie. Radetzky, avec les deux jambes fracassées, a été traîné à la queue de son cheval aux applaudissements de l'armée. Vérone s'est rendue; on s'est emparé de tous les drapeaux, des canons et de tous les bagages de l'ennemi. Le nombre des morts est incalculable... etc. »

Or, à cette affaire de Goïto, les Autrichiens avaient perdu 3 officiers et 17 soldats. Les officiers se nommaient le capitaine Knezich et les frères Hofer, petits-fils de l'illustre André Hofer.

Ce fut après la journée de Goïto que le feld-maréchal publia un ordre du jour dans lequel il défendait de fusiller les prisonniers, même les déserteurs de l'armée autrichienne. Radetzky recommandait la plus grande humanité.

L'un des chefs de l'armée piémontaise, le lieutenant général Bava, qui commandait le premier corps d'armée, a publié un récit de cette campagne, où sa personnalité brille aux dépens des autres. Après

une tentative sur Mantoue, il ne craint pas de faire cet aveu : « A cette occasion, nous pûmes remarquer que la population était froide, qu'elle avait peu ou point d'enthousiasme pour la cause de l'Italie, qu'elle penchait peut-être même du côté des Allemands, qui l'avaient toujours favorisée autant que possible. Cette conviction, aussi douloureuse qu'inattendue, quoiqu'elle ne pût pas diminuer le moins du monde notre ardeur pour la sainte guerre de l'indépendance nationale, nous rendit cependant attentifs aux obstacles que pouvait rencontrer notre élan vers une victoire décisive. »

Radetzky avait voulu, suivant son expression, tâter le pouls de son adversaire et ne risquer de grandes affaires qu'avec une connaissance parfaite de sa tactique. Le passage du Mincio n'avait pas été disputé. Charles-Albert crut de bonne foi qu'il inspirait la crainte. Des combats, en apparence heureux pour lui, les renforts qui lui arrivaient tandis que l'adversaire ne recevait aucun secours, tout se réunit pour tromper le roi de Piémont; il apprenait avec joie que la révolution triomphait à Vienne et que l'Empereur quittait sa capitale pour se retirer en Tyrol. La confiance des Piémontais était donc entière, ils résolurent d'attaquer Vérone.

Le 6 mai 1848, à six heures du matin, l'armée piémontaise était sous les armes, présentant au feld-maréchal autrichien 40 à 50,000 hommes et soixante-six pièces de canon.

La bataille, qui prit le nom de Santa-Lucia, dura tout le jour, acharnée de part et d'autre. L'impétuosité des Piémontais vint se briser contre la bravoure opiniâtre et la fermeté des Autrichiens. Ceux-ci perdirent 500 hommes. Après la victoire, Radetzky fit soigner les blessés de l'ennemi avec autant de soin que les siens. Il les visita dans les ambulances et leur adressa des consolations. Les révolutionnaires de Vérone avaient promis à Charles-Albert de se soulever pendant la bataille, mais Radetzky les avait tenus en respect.

Le souverain qui règne aujourd'hui en Autriche conquit vaillamment ses éperons sur le champ de bataille de Santa-Lucia.

Le bruit courut alors que la France allait intervenir en faveur de l'Italie. Prévenu par le général Wohlgemuth, le maréchal lui écrivit : « Une pareille décision de la part du gouvernement français serait le signal d'une guerre européenne, et la France, dans l'état où elle se trouve, ne peut pas la désirer. Il me paraît aussi qu'il n'est pas dans l'intérêt de la France de faire du Piémont un Etat puissant. Il faudrait que le gouvernement français oubliât la propre histoire de la nation pour suivre une politique aussi insensée. »

Le général Nugent, qui commandait la réserve, était arrivé à Bellune le 7 mai. Radetzky lui donna l'ordre de le rejoindre, ce qui souffrit de grandes difficultés. Cette réserve augmenta l'armée du

feld-maréchal de 19,000 hommes. Il allait être en mesure de prendre l'offensive. Il adopta un plan très-habile, mais très-audacieux, qui consistait en un mouvement de flanc par Mantoue afin d'arriver sur les derrières de l'ennemi. Le secret fut recommandé aux généraux et parfaitement gardé.

Radetzky était à cheval le 27 mai, à neuf heures du soir, et s'arrêtait à Tombetta. Un léger porte-manteau, attaché à la selle de son cheval, renfermait tout le bagage du vieux général. Un petit sac de cuir, lié aux fontes, contenait un morceau de bœuf froid et du pain de troupe. Son domestique dut laver le lendemain la seule chemise de rechange qu'emportait le général en chef. Les princes n'étaient pas plus richement pourvus.

L'armée se mit en route à dix heures du soir. La marche se faisait sans bruit. Enveloppé dans son manteau, Radetzky se tenait en tête du deuxième corps. Près de lui, un homme jeune et beau charmait le vieillard par sa gaieté spirituelle et sa vaillante humeur. Ce jeune officier est assis aujourd'hui sur le trône d'Autriche. Ce fut l'une de ces belles nuits de printemps, encore plus chères aux soldats qu'aux poëtes. La joie régnait dans toute l'armée. On arriva sur les glacis de Mantoue dans la nuit du 29, sans que l'ennemi connût cette marche autrement que par de confuses conversations. 4,000 hommes seulement gardaient Vérone.

A peine arrivé à Mantoue, Radetzky fit enlever la forte ligne de Curtatone. Cette opération donna lieu à une rude affaire, perdue par les Italiens. L'armée autrichienne poursuivit son mouvement le 30 et livra la bataille de Goïto. Le roi de Piémont et le prince royal duc de Savoie y furent blessés. Les Autrichiens luttaient avec 12,000 hommes contre 20,000 et chacun prétendit à la victoire. Mais les Autrichiens couchèrent sur le champ de bataille et y demeurèrent trois jours.

Peschiera capitula faute de vivres, ce qui fut pour Radetzky un très-grand et légitime chagrin.

Tout à coup, le feld-maréchal arrêta l'opération commencée et se dirigea rapidement sur la Vénétie, ce qui le mettait en communication avec la capitale de l'empire, dévorée par la révolution. Les opérations de Radetzky en Vénétie sont au nombre des plus belles et des plus savantes dont l'histoire militaire fasse mention.

Après avoir renforcé la garnison de Vérone, le maréchal marcha sur Vicence, défendue par 18,000 hommes. L'attaque eut lieu le 10 juin. L'Autriche peut se montrer fière de cette journée. La victoire fut complète. Le soir, après être resté à cheval au milieu du feu, Radetzky était tellement accablé de fatigue qu'il fallut l'emporter sur

un lit. La capitulation acceptée par le feld-maréchal prouva son extrême modération.

L'effet produit par cette victoire fut immense. Padoue se rendit; Trévise fit sa soumission, et l'armée autrichienne eut des vivres en abondance.

Profitant de l'éloignement de l'armée autrichienne, Charles-Albert s'emparait de Rivoli avec un trop grand déploiement de forces.

L'armée de Radetzky étant réduite à 40,000 hommes, le général renonça à l'offensive. L'une des grandes difficultés contre lesquelles il luttait, était le système de corruption employé par le Piémont. Il encourageait partout la trahison et entretenait dans les villes occupées par les Autrichiens de secrètes correspondances avec les révolutionnaires. Radetzky, entouré d'ennemis, ne pouvait avoir confiance que dans ses propres officiers. Le dévouement de son armée restait entier et augmentait même de jour en jour. Le général Gorczkowsky, gouverneur de Mantoue, étant Polonais, Charles-Albert lui fit offrir, par l'entremise de Borroméo, un demi-million, s'il voulait livrer la place ou l'un des principaux ouvrages. Le brave et loyal officier ne répondit que par le mépris, tout en prévenant le feld-maréchal.

Pendant cette suspension d'hostilités, Radetzky reçut d'Inspruck l'ordre de proposer un armistice à Charles-Albert, afin, lui disait-on, de faciliter les négociations de Londres, si peu flatteuses pour l'Autriche. Vainqueur jusqu'alors, espérant vaincre encore et rendre à son souverain le royaume qui lui appartenait en vertu des traités, le feld-maréchal fut profondément indigné de cet ordre. Il éprouva tour à tour des sentiments de colère et de pitié, une sorte de révolte s'empara de lui. Longtemps il parcourut sa chambre, agité, le regard fiévreux, laissant échapper des lambeaux de phrases; il parlait de son devoir militaire, de sa fidélité à l'Empereur, de ses vieux services, de son amour pour la patrie, de l'honneur de l'Autriche, de la gloire de ses armes; enfin, il s'assit près d'une table, et, le front soutenu par ses mains, il médita longtemps. Ses officiers, émus jusqu'aux larmes, n'osaient interrompre ses pensées. Il prend enfin la plume, et va signer la lettre à Charles-Albert pour solliciter un armistice. Mais ce rôle de vaincu le révolte, il jette la plume loin de lui, se lève et s'écrie d'une voix retentissante : « Non, jamais! »

Alors le vieux capitaine écrit à son souverain; il puise ses pensées dans un cœur de soldat; ses phrases sont courtes, énergiques, fières. Il démontre les dangers d'une telle faiblesse, promet la victoire et fait serment de l'obtenir éclatante et glorieuse pour la patrie. Puis il ajoute que, si sa parole est impuissante, son épée sera dé-

posée aux pieds de l'Empereur, parce qu'un vieillard tel que lui ne sait pas s'humilier.

La lettre écrite de sa main, Radetzky envoie chercher le général Félix Schwarzemberg, qui souffrait encore d'une blessure reçue à Goïto, le prie de porter cette dépêche à l'Empereur et de combattre ce dangereux projet d'armistice. Le prince réussit.

Redoutant de nouvelles intrigues du Piémont et de nouvelles faiblesses du gouvernement autrichien, Radetzky voulut donner à son pays de grandes victoires pour effacer les hontes de la révolution.

Le 12 juillet son armée était de 50,000 hommes. Ces forces parurent suffisantes pour reprendre l'offensive et le maréchal fixa le 23 juillet pour l'ouverture des opérations. Ses plus intimes confidents ignoraient eux-mêmes le plan qu'il avait adopté.

Les habitants de Vérone furent consignés aux portes, et l'armée se prépara au départ pour une heure après minuit. Elle devait partir en silence et surprendre les Piémontais par tous les points à la fois. Un orage terrible suspendit le mouvement qui ne put commencer qu'à quatre heures du matin.

Les fortes positions depuis Rivoli jusqu'au Mincio furent promptement enlevées aux Piémontais. Le second corps italien était battu et démoralisé, tandis que le premier corps, disséminé dans les marais de Mantoue, ne pouvait se concentrer que lentement et difficilement. Radetzky occupait les hauteurs de Custozza avec toutes ses forces.

Cette opération de guerre est admirable et prouve la puissance du commandement sur les succès d'une armée.

Le 25 juillet, les soldats des deux armées en présence se réveillèrent pleins d'ardeur. Un soleil d'Italie, brillant et pur, éclairait les campagnes. Vers dix heures, la chaleur atteignait trente degrés et beaucoup de soldats tombèrent foudroyés. Néanmoins la bataille de Custozza dura toute la journée. Autrichiens et Italiens rivalisèrent de bravoure. Les princes de la maison de Savoie se montrèrent dignes de leur race. Mais la défaite de Charles-Albert fut complète. Le lendemain, la retraite de son armée dégénéra en fuite précipitée.

Nous voyons dans le récit d'un officier piémontais qu'après les derniers efforts de son armée, le roi, épuisé par la fièvre, la fatigue et le chagrin, s'était couché sur la paille, au milieu de ses soldats. Il réunit autour de lui un conseil de guerre. L'avis unanime fut de proposer à Radetzky une suspension d'armes. Les négociateurs italiens porteurs de la proposition échouèrent dans leur mission. Le feld-maréchal exigea la ligne de l'Adda, la retraite de la flotte, la levée du blocus de Trieste, l'évacuation de Venise, de Peschiera, de Rocca-d'Anfo, de Pizzighettone, de Modène et de Parme, enfin la mise en

liberté de tous les officiers et employés de l'Autriche tombés aux mains des Piémontais. A son tour, Charles-Albert rejeta ces propositions, mais fit attendre sa réponse jusqu'au 28. Pendant vingt-quatre heures l'ennemi avait opéré une retraite fort rapide et se trouvait loin du vainqueur.

Radetzky se crut joué. Sa franchise se révolta contre les finesses italiennes. Donnant l'ordre de prendre immédiatement les armes, il monta à cheval et partit au galop, accompagné seulement de quelques officiers et d'un peloton de cavalerie. Vainement cherchait-on à l'arrêter, il voulait poursuivre. Avant que l'armée put le suivre, il arriva à Gazzoldo. Les derniers cavaliers italiens en sortaient. S'ils eussent su qu'à portée de fusil le général en chef de l'armée autrichienne les talonnait, ils eussent pu facilement le faire prisonnier. Le général Schonals, vieux compagnon d'armes de Radetzky, s'adressant au cheval du feld-maréchal s'écria : « Va sans crainte, tu portes César et sa fortune. » La poursuite se fit avec vigueur. On prit un char sur lequel se trouvaient treize drapeaux que les Italiens n'exposaient pas sur les champs de bataille. Ces treize drapeaux entrèrent à Vienne pendant l'obscurité de la nuit, et furent mis en lieu de sûreté. Le gouvernement craignait que les révolutionnaires allemands n'eussent la fantaisie de les renvoyer à leurs complices d'Italie. C'est ainsi que ce monde comprend le patriotisme.

Un membre de la Diète réunie dans la capitale de l'Autriche proposa de voter une adresse à l'armée et à son chef le feld-maréchal Radetzky, afin d'exprimer la reconnaissance du pays. Cette proposition fut repoussée.

Le 29 et le 30 juillet la poursuite continuait. Le colonel comte de Crenneville, aide-de-camp de l'Empereur, rejoignit en courrier le quartier général de Radetzky, qui était à Cicognolo. Nous sommes heureux d'écrire ce nom de Crenneville, porté par un homme de cœur et d'esprit, vaillant capitaine, ami de la France.

Le comte de Crenneville venait remettre au feld-maréchal la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse; l'Empereur l'avait ôtée de sa poitrine pour la placer sur celle de son vieux général. Le souverain était plus juste et meilleur patriote que les députés de la Diète.

« Nous nous rappelons encore ce moment avec émotion, dit un compagnon d'armes de Radetzky. Des larmes de joie coulaient sur les joues du vieillard; nous l'avions souvent entendu désigner cette distinction comme l'objet suprême de son ambition. Il l'avait obtenue. Ce fut un jour de grand contentement pour nous, car nous nous sentions tous honorés dans la personne de notre général! »

Ce qu'il y eut de remarquable dans cette retraite précipitée des forces italiennes, fut moins l'abattement subit de l'armée de Charles-

Albert que le sauve-qui-peut du parti révolutionnaire. Les chefs se cachaient, les subalternes jettaient leurs armes, les gardes nationaux disparaissaient et les cris insolents du triomphe d'un jour se changeaient en défaillances et en prières lamentables. Radetzky souriait de pitié à ce spectacle de lâcheté humaine. Il trouvait quelques consolations en voyant les habitants de la campagne venir au-devant de ses troupes, des rameaux verts à la main, en criant : « *Vengono i nostri.* » Ce cri volait de chaumière en chaumière.

Le 31 juillet Crémone était évacuée. Le 1er août le maréchal vit défiler toute son armée qui franchissait l'Adda. Il fut acclamé avec enthousiasme. Ce ne fut pas sans une vive surprise qu'il apprit alors que le roi de Piémont, à la tête de la plus grande partie de ses troupes, se dirigeait sur Lodi. Les plus simples notions stratégiques auraient dû le conduire vers Plaisance et Pavie. Mais, cédant à une inspiration romanesque, Charles-Albert voulut sans doute défendre Milan, berceau de la révolution. Toujours illusionné, le roi comptait sur les 50,000 gardes nationaux de la ville.

Les Autrichiens suivirent Charles-Albert sur les routes de Milan. Pendant cette marche, l'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Turin, sir Abercromby, se présenta au quartier général de Radetzky. Ce diplomate, chargé d'une importante mission fut admis auprès du feld-maréchal, qu'il trouva dans une métairie. Sir Abercromby fut reçu avec une distinction pleine d'affabilité. Mais lorsqu'il voulut exposer les raisons qui le conduisaient auprès du général de l'armée autrichienne, Radetzky fit appeler celui qu'il nommait en riant le diplomate, et qui n'était autre que le prince Félix Schwarzemberg, et lui dit : « Je n'entends rien à la diplomatie, je ne veux pas avoir affaire avec les ambassadeurs, dirigez cette négociation. » Aussi ferme qu'éclairé, le prince soutint les intérêts de son armée, et rien ne transpira qui pût donner lieu à des indiscrétions.

Il était d'usage d'admettre à la table de l'état-major général tous les personnages, officiers ou gens du monde, qui venaient au quartier général. Le nombre des convives n'était jamais prévu et variait de quatre-vingt à cent vingt par repas. C'est assez dire que la table était frugale. Le feld-maréchal se contentait de la nourriture des simples soldats. Mais ses convives, un peu mieux traités, avaient une soupe au riz et du bœuf. Un autre mets national figurait sur la table, c'était le plat de pâtes que les Autrichiens nomment *knodel* et les autres Allemands *klosse*. Dans les grands jours un rôti de veau complétait le festin. Le feld-maréchal convia le diplomate anglais à ce repas de campagne. Sir Abercromby savait trop bien que sa carrière était hérissée de sacrifices pour reculer devant un mauvais dîner. S'armant de courage, il attaqua vigoureusement le bœuf qui

résistait à ses efforts. L'officier placé à la droite de sir Abercromby lui dit : « Nous sommes habitués à manger le riz dur et le bœuf tendre, aujourd'hui c'est le contraire, maître Jean aura été troublé par la présence de Votre Excellence. » Maître Jean, le chef de cuisine du maréchal, était connu de toute l'armée. Le soldat se permettait de chansonner cet officier de bouche, ce qui amusait le feld-maréchal. Le diplomate anglais fit bonne contenance et soutint avec un stoïcisme digne de son pays les regards indiscrets de ceux qui s'empressaient de lui offrir de nouvelles tranches de bœuf.

Ce fut la seule vengeance de Radetzky envers celui qui, au nom de la politique européenne, avait tenté d'arrêter son armée victorieuse.

Dans la nuit du 2 au 3 août, les Italiens évacuèrent Lodi, où le maréchal établit son quartier général. Il apprit que Charles-Albert se dirigeait toujours sur Milan, et qu'une députation de cette ville lui avait donné l'assurance que la garde nationale ferait une défense héroïque.

Le 4 août, dès que le jour parut, l'armée autrichienne marcha sur Milan. On sait que la ville est masquée par les cultures et qu'on ne peut voir les maisons qu'à une distance fort rapprochée. A cheval, en tête de ses colonnes, Radetzky aperçut d'abord le sommet de la cathédrale avec sa madone éclairée par le soleil. Le vieillard fit quelques pas encore et embrassa du regard la ville entière. Il s'arrêta, profondément ému, et son front se rembrunit. Le souvenir des trahisons traversa son esprit. Il revit les douloureuses journées de mars, où la révolution triomphante avait insulté les femmes et les enfants de l'Autriche, où la couronne des Habsbourg avait reçu les cruelles atteintes de la populace, où le soldat, traqué comme une bête fauve, était tombé sous d'invisibles mains. Il promena un long regard sur les murs abandonnés par ses braves.

Comme au mois de mars, le tocsin sonnait à toutes les églises. Mais, cette fois, nul ne venait à l'appel suprême. Eperdus, troublés par la peur, les Milanais se sauvaient sur les routes du Piémont et de la Suisse. La vile multitude restait seule, prête au pillage, commandée par les émeutiers parisiens, venus à Milan en passant par Vienne.

Un coup de canon retentit et Radetzky se dirigea rapidement vers la Porta Romana. Bientôt le combat devint acharné. Les Piémontais font une vigoureuse résistance. Le roi s'expose aux plus grands dangers comme s'il cherchait la mort. La nuit et une forte pluie mettent fin à la lutte. Mais les Piémontais se sont retirés sur les points principaux de la ville qui est entourée par l'armée autrichienne.

Une nuit sombre succéda à cette terrible journée. Vers deux heures du matin reflets de nombreux incendies éclairèrent tous les horizons. A la lueur de ces flammes le roi d'Italie, le cœur saignant, visitait les remparts où dormaient ses soldats, épuisés de fatigue et souffrant de la faim.

Charles-Albert commit l'imprudence de ne pas rester au milieu de son armée. Il s'établit au centre de la ville dans le palais du comte Greppi, renvoya son escorte et se confia au poste de la garde nationale. En descendant de cheval, le roi de Piémont convoqua un conseil de guerre auquel prirent part des citoyens députés par la ville. La capitulation fut votée à l'unanimité. D'après cette convention projetée, l'armée de Charles-Albert devait, en deux jours, évacuer Milan et toute la Lombardie.

Cette nouvelle ne tarda pas à être connue du public, car personne ne dormait à Milan pendant cette cruelle nuit. Les rues devinrent bruyantes, les attroupements prirent bientôt une attitude menaçante. Les Piémontais furent insultés et le cri : « *tradimento*, » s'éleva de tous côtés. Comme toujours, les bons citoyens se cachèrent dans leurs logis, tandis que la populace, entraînée par des chefs invisibles, se précipitait vers le palais habité par le malheureux roi de Piémont. Les équipages royaux qui se préparaient au départ furent renversés et pillés. Des barricades s'élevèrent rapidement autour du palais. Heureusement quelques fidèles serviteurs eurent la présence d'esprit de fermer les portes et de les consolider au moyen de fortes poutres. Mais déjà, sous prétexte de députations, quelques groupes avaient franchi le seuil et demandaient grossièrement à parler au roi.

Une formidable explosion se fit entendre tout à coup, c'était le bâtiment du génie, rempli de cartouches, qui sautait, projettant sur le sol des morts et des blessés. Le tumulte augmentait de minute en minute et toujours le cri : « *Tradimento! tradimento!* » sortait avec colère de toutes les poitrines. Les hommes qui avaient pu s'introduire dans le palais obligent Charles-Albert à paraître sur un balcon et à parler au peuple. L'infortuné monarque obéit à ces misérables. Il se montre à la lueur des torches, il salue, il parle, mais sa voix est couverte par les imprécations, les menaces, les insultes de la populace. On le somme de combattre. Il fait signe qu'il veut répondre. Profitant d'un demi-silence, le roi s'écrie : « Vous voulez que je reste, eh bien! je resterai, mais à condition que vous vous battrez! »

Cet appel royal n'est pas même écouté. Les portes du palais sont battues en brèche, le peuple veut s'emparer de la personne de Charles-Albert. Les plus grands malheurs sont à redouter. Aussi une députation des habitants de la ville, ayant l'archevêque en tête,

court-elle auprès de Radetzky, pour lui demander aide et protection. La ville, disent-ils, va être pillée et le roi de Piémont assassiné.

Cependant les officiers enfermés avec Charles-Albert voulaient sortir pour appeler les soldats au secours de leur souverain. Alphonse de la Marmora et Tonelli trouvent enfin une échelle oubliée dans une cour, ils franchissent les murs et courent vers la troupe. Pendant ce temps, les Piémontais, ignorant ce qui se passait, mais surpris du tumulte, dirigent leurs canons contre la ville pour éviter toute surprise. Milan va être bombardée par les Italiens et par les Autrichiens. L'anxiété est à son comble.

Le duc de Gênes, fils de Charles-Albert, en proie à d'horribles pressentiments, quitte sa troupe et vole près de son auguste père. Comment parvint-il dans le palais? C'est un miracle de l'amour filial. Le duc de Gênes se précipite dans les bras du roi, et vole au balcon. Il harangue le peuple et offre de rester en otage. Mille cris de colère et des gestes outrageants l'obligent à rentrer dans l'appartement. Des coups de fusil partent alors et les balles vont frapper le plafond sous lequel un roi et son fils attendent la mort avec courage.

Des clairons se font entendre. Ce sont deux compagnies d'infanterie qui arrivent au pas de charge, conduits par la Marmora et Tonelli. A la vue des baïonnettes, la populace prend la fuite. Les soldats entrent dans le palais Greppi, après avoir enlevé un baril de poudre qui allait faire sauter la porte principale.

Le roi de Piémont était pâle, mais résolu. Il avait vu de près la révolution et les révolutionnaires, et sa conscience était troublée. Il sortit à pied et se rendit au milieu de ses soldats. Les officiers l'entouraient, lorsqu'il s'écria : « Partons. » L'ordre du départ courut de régiment en régiment, et l'armée piémontaise se mit en marche, laissant aux milanais le soin de se défendre.

Lorsque Radetzky connut le danger qu'avait couru le roi, il fit prendre les armes, non pour attaquer les Piémontais dans leur retraite précipitée, mais pour leur rendre les honneurs militaires. Ce fut un beau spectacle que celui de ce vieillard saluant un roi fugitif, son ennemi.

Malheureux roi qui n'avait pas craint de s'appuyer sur la révolution, comme si Dieu n'avait pas toujours un châtiment pour le parjure des grands aussi bien que pour la trahison des petits.

A peine l'armée piémontaise eut-elle franchi le Tessin que la désertion se mit dans ses rangs. Le soldat était mécontent des Italiens, qui payaient par des insultes ses efforts et le sang versé.

Qui pouvait empêcher Radetzky de marcher sur Turin, musique en tête, et de planter ses aigles au sommet des édifices? Qui pouvait

l'empêcher de dicter à Charles-Albert une paix honteuse pour le Piémont? Mais Radetzky n'aurait jamais admis que la force prime le droit; il avait le respect des peuples et des rois.

L'histoire n'offre pas un exemple plus éclatant de sagesse et de modération. Toujours calme, humain, compatissant, le feld-maréchal accorda au podestat la même capitulation que celle qu'il avait conclue avec le roi. Le 6 mai, il fit son entrée à Milan; les portes ne devaient être franchies qu'à midi, mais le podestat le supplia, vers six heures du matin, d'occuper la ville immédiatement, parce que les révolutionnaires allaient livrer Milan au pillage. Le maréchal fit occuper les portes à l'instant même. A dix heures, l'armée autrichienne, son général en tête, défila dans les rues encombrées de citoyens, dont les uns se réjouissaient, dont les autres sombres et silencieux se promettaient la vengeance. Grave et pensif, le maréchal avait des regards de pitié pour cette foule, si facile à égarer, si prompte à oublier, et qui n'a de respect que pour la force.

Mais les officiers autrichiens s'aperçurent que ce n'était plus le Milan d'autrefois, la populace s'était augmentée des révolutionnaires de tous les pays, mercenaires à la solde de qui les paie. Cette plèbe avait apporté les germes du Communisme et de l'impiété dans une société jusqu'alors religieuse et honnête, les classes élevées s'étaient condamnés à l'émigration.

A la prière du roi de Piémont, Radetzky signa le 9 un armistice de six semaines, qui devait préluder à des négociations de paix. D'après cet armistice, la ligne de démarcation entre les deux armées était la frontière même des Etats respectifs; les forteresses de Peschiera, Rocca-d'Anfo et Soppo, ainsi que la ville de Brescia, devaient être remises aux Autrichiens. Les Etats de Modène, de Parme et la ville de Plaisance étaient également évacuées par les Piémontais. Cette convention s'étendait à la ville de Venise et à la terre ferme venitienne, les forces de terre et de mer sardes quittaient la place et les forts pour rentrer dans les Etats du roi de Piémont.

Il était impossible d'être plus généreux, plus bienveillant que ne le fut le général autrichien; sa bonne foi était complète. Charles-Albert, au contraire, agissait avec perfidie et ne cherchait qu'à gagner du temps afin de réorganiser son armée, et surtout d'obtenir une intervention française qu'il sollicita très-instamment.

IV

Après avoir remis l'épée au fourreau, Radetzky s'occupa d'amé-

liorer son armée et de rétablir l'ordre matériel et moral dans le pays dévoré par l'anarchie.

Pendant ce temps l'Autriche avait accepté la médiation de la France et de l'Angleterre. Les conférences se tenaient à Bruxelles. L'Autriche ne réclamait que l'intégrité de ses Etats, tandis que le Piémont demandait un agrandissement; il avait jeté les yeux sur Parme et sur Plaisance. Les négociations se passèrent en pourparlers, ce qui entrait dans les vues du Piémont, qui comptait sur quelque bouleversement à Vienne ou dans la Hongrie.

Charles-Albert était tellement décidé à recommencer la guerre qu'il fit offrir le commandement de son armée à plusieurs généraux français, dont il nous serait facile de citer les noms. Tous eurent le bon esprit de refuser. Enfin le roi mit à la tête de ses troupes le Polonais Chrzanowsky, officier distingué, bon organisateur et fort brave. Ce choix d'un étranger était peu flatteur pour les généraux piémontais, parmi lesquels se trouvaient des hommes de mérite, dignes de la confiance de leur souverain.

L'hiver se passa des deux côtés en préparatifs de guerre. Vainement les ambassadeurs de France et d'Angleterre tentèrent-ils de calmer l'irritation qui régnait à Turin. L'armée piémontaise avait été augmentée de seize régiments, ce qui portait l'effectif à 140,000 hommes, dont cinq mille chevaux et cent cinquante-deux bouches à feu. Charles-Albert espérait que, pour une bataille, il disposerait de 100,000 combattants. Ce calcul était à peu près juste, puisque à la journée de Novarre, les Piémontais mirent en ligne 84,000 hommes.

L'armée autrichienne s'élevait au chiffre de 120 à 130,000. Mais, pour les opérations de guerre, Radetzky ne pouvait compter que sur 70,000, avec deux cents canons.

Les deux armées étaient donc aussi nombreuses l'une que l'autre, mais les Autrichiens possédaient un moral très-supérieur, et leur instruction tactique leur donnait un véritable avantage sur le champ de bataille.

Le 16 mars 1849, à deux heures de l'après-midi, un officier supérieur du génie piémontais descendait de cheval devant la demeure du feld-maréchal. Celui-ci avait établi son quartier général dans une petite villa. L'officier piémontais exprima le désir d'être conduit immédiatement auprès du général en chef de l'armée autrichienne, il était chargé d'une dépêche de la plus haute importance. En apercevant cet envoyé, Radetzky s'écria : « Je devine ce que vous m'apportez, et je vous en remercie. » Puis, rompant le cachet il lut rapidement le contenu de la lettre, signa le reçu et dit à l'envoyé : « Vous allez dîner avec nous. » Celui-ci refusa discrètement

et le maréchal le reconduisait, lorsque, en traversant le salon de service, il dit à haute voix à son état-major : « Messieurs, on nous a dénoncé l'armistice. »

Malgré le respect dû au général en chef, malgré la réserve que commandait la présence de l'étranger, un cri de joie partit de toutes les poitrines, les officiers s'embrassèrent, et l'un deux, s'élançant sur son cheval, courut vers la place d'armes où la garnison manœuvrait. La nouvelle se répandit avec la rapidité de la foudre. Les troupes, heureuses et fières, furent ramenées dans les quartiers. Alors tous les soldats, spontanément, mirent un rameau vert à leurs coiffures, signe de campagne dans l'armée autrichienne. Le soir, toutes les musiques, précédant des groupes de militaires, se réunirent devant l'hôtel où demeurait Radetzky, des milliers de voix saluèrent l'empereur et le feld-maréchal. Ce fut un véritable délire.

Le vieux capitaine, les yeux mouillés de larmes, descendit au milieu des soldats, fut entouré, acclamé, et pour ainsi dire couvert de caresses. Un caporal, s'approchant respectueusement, une branche de laurier à la main, demanda au maréchal, au nom de toute l'armée, l'autorisation de placer le feuillage à son chapeau. Le vieillard se prêta volontiers à ce désir, et, le sourire aux lèvres, il serra cordialement la main du caporal, en disant : « Pour toute l'armée, » puis, d'une voix ferme, il s'écria : « Allons, enfants, encore un bon coup de collier, ce ne sera pas long, je vous le promets. »

Rentré dans ses appartements, le maréchal dit à ses officiers : « Le roi de Piémont va recevoir une leçon dont il se souviendra jusqu'à la mort. »

Au lieu d'être signée par le général en chef de l'armée piémontaise, la dénonciation de l'armistice portait les signatures des ministres constitutionnels. C'était, d'après la législation militaire, un acte nul et absurde. Le feld-maréchal aurait pu le considérer comme non avenu, car celui qui a le droit de conclure un armistice a seul le droit de le dénoncer. Charles-Albert ne pouvait ignorer cette législation, et ce fut de sa part un acte de faiblesse que de souffrir l'usurpation d'un pouvoir politique sur les droits du souverain ou du général en chef d'une armée. Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que Charles-Albert fut pris au dépourvu ; ses ministres n'attendirent pas la fin des préparatifs, ils voulurent surprendre Radetzky et furent surpris eux-mêmes. Chrzanowsky lui-même, le chef de l'armée piémontaise, ne connut la dénonciation de l'armistice que six heures après les Autrichiens.

Le trait le plus remarquable du caractère de Radetzky était la hardiesse et la promptitude d'action ; il jugeait rapidement une si-

tuation et prenait son parti sans balancer, seul, sans écouter les objections des timides. Les Piémontais pensaient que le feld-maréchal allait se retirer prudemment sur l'Adda et même sur le Mincio. Mais l'intrépide vieillard se décida pour l'offensive et voulut terrifier l'ennemi par un coup de foudre.

Les forces de Charles-Albert étaient concentrées autour de Novarre dans un rayon convenable. Radetzky ne fit part de son plan à personne.

Le 18 mars, deux jours après la dénonciation de l'armistice, le feld-maréchal quitta Milan de bonne heure et prit la direction de Lodi. Mais à peine sorti de la ville, il fit tête de colonne à droite, et arriva dans l'après-midi à San-Angelo. Une forte chaîne d'avant-postes sur le Tessin, masquait ce mouvement qui échappa aux Piémontais. Le soir, les musiques des régiments vinrent jouer sous les fenêtres de l'antique château où logeait le maréchal. Peu à peu les soldats se mirent à danser, des officiers se mêlèrent à ces rondes joyeuses, et l'on vit de graves généraux faire, pour un instant, trêve à leur grandeur; ce fut une fête militaire, joyeuse, vive et charmante dans son abandon. Radetzky parut aux fenêtres du château, et riant de bon cœur, salua cette joie qui, pour un général, avait son importance. Bientôt quelques sous-officiers, précédant un groupe de grenadiers, sollicitèrent l'honneur de parler au général en chef. Toujours accessible, Radetzky leur fit signe d'avancer. « Nous venons, dit un vieux sergent, prier Votre Excellence, de permettre aux grenadiers de monter en tête du premier assaut, ou de former la colonne d'attaque la plus labourée par la mitraille. « Je le promets aux grenadiers, » répondit simplement le maréchal.

Peut-être pour le lecteur pacifique, ces choses sont-elles sans importance, mais, aux yeux du militaire, il y a là de grands sentiments. Ces sentiments qui, depuis des siècles, animaient les gens de guerre, disparaissent de jour en jour. Il faut le regretter, car la science elle-même et le nombre non plus ne remplaceront jamais le cœur. Il restait dans les armées comme un souffle, presque éteint mais vivant encore, de l'ancienne chevalerie. Le simple fantassin avait son heure de prouesses, le mot honneur faisait tressaillir, et l'on mourait fièrement pour défendre son drapeau.

Ce souffle sacré a-t-il disparu pour toujours? Tout le monde étant soldat, personne ne se croit-il assez naïf pour mourir comme Bayard ou comme Desaix, quelques paroles sur les lèvres et dans l'âme de grandes pensées? Radetzky sera-t-il le dernier général qui aura, comme une récompense, accordé aux grenadiers l'honneur de mourir sur la brèche ?

Dans la matinée du 20 mars, le feld-maréchal arrivait à Pavie où

il avait réuni soixante bataillons, quarante escadrons et cent quatre-vingt-deux pièces d'artillerie. On se mit en marche sans perdre une heure. D'après l'armistice, les hostilités ne pouvaient commencer que ce jour-là, à midi. Une heure avant, l'armée était sous les armes, la tête de colonne à quelques pas de la frontière; debout sur le balcon de l'auberge nommée *la Lombardia*, Radetzky suivait du regard la formation de ses troupes. Ayant été aperçu, le vieillard fut acclamé par les soldats, qui brandissaient leurs armes, en regardant leur général. Il fit un signe pour commander le silence, et de la main montra la grande horloge. L'aiguille marquait midi moins un quart. Tous les yeux suivirent la marche de cette aiguille qui allait donner le signal de la guerre. Les cœurs battaient et les rangs émus attendaient en silence. Enfin le premier coup de midi sonna, puis le second..... Lorsque le douzième eut retenti, une immense clameur remplit l'air. Ce fut comme une étincelle électrique. « En avant, à Turin ! » cria le maréchal, et toute l'armée répéta : « A Turin ! à Turin ! »

Un roulement de tambours imposa silence, et l'armée autrichienne franchit la frontière.

Cependant les Piémontais ignoraient complètement les dispositions de Radetzky, qu'ils croyaient en retraite. Ils commirent la faute de diviser leur forces, en présence d'un ennemi solidement concentré. Le 21 mars, le feld-maréchal poursuivit sa marche à la recherche des Piémontais.

Le roi Charles-Albert passa la nuit suivante en plein air, au centre de la brigade de Savoie, enveloppé d'une couverture de laine, la tête appuyée sur un sac de soldat. Auprès de lui, quelques officiers silencieux et pensifs veillaient pour protéger son repos. Etendu à terre, dit un témoin, le roi semblait plus grand que debout. Cet officier ajoute que des mouvements convulsifs agitaient le visage du roi; son bras droit était sans cesse en mouvement. Des rêves pénibles semblaient torturer ce prince infortuné.

Nous ne raconterons pas la victoire de Mortara, dont l'honneur revient à Benedek, heureux en ce temps-là, et si malheureux depuis, lorsque l'ombre de Radetzky ne protégeait plus les armes de l'Autriche.

Les critiques militaires français ont reproché au feld-maréchal de ne pas avoir poursuivi les Piémontais après la victoire de Mortara. Quelle que fût son ardeur, le maréchal ne tentait une rude besogne qu'après avoir fait manger les soldats. On dînait parfois à neuf heures du matin, mais on dînait. Le vieux général avait pour maxime que le cœur et l'estomac sont très-voisins, et bons voisins qu'il ne faut pas brouiller.

Le 22 mars, à onze heures du matin, lorsque les troupes eurent pris leur repas, l'armée autrichienne marcha sur Novarre.

Chrzanowsky comprit que la stratégie était épuisée et qu'il ne pouvait trouver son salut que dans la tactique. Il prit le parti de livrer une bataille décisive.

Toutes les forces piémontaises étaient concentrées à Novarre le 23 mars. Cette armée, qui allait décider du sort de l'Italie, comptait 54,000 hommes, avec cent vingt-deux bouches à feu. La position choisie par le général en chef de l'armée de Charles-Albert était bonne, mais trop resserrée. Cette position avait aussi le défaut stratégique de faire tomber le prolongement de son front dans sa ligne de retraite.

Les deux armées comptaient le même nombre de combattants. La bataille commença le 23, à neuf heures du matin, et dura tout le jour. Les Piémontais déployèrent un grand courage. Vers le soir, Radetzky, à cheval derrière la bicocca, jugea qu'une attaque vigoureuse était nécessaire. Se rappelant la promesse faite aux grenadiers devant le château San' Angelo, il fit former cinq bataillons de grenadiers en colonne d'attaque pour enfoncer le centre de l'ennemi.

Le roi de Piémont ne donnait pas d'ordres, mais se tenait constamment au plus fort du danger. Le duc de Gênes eut trois chevaux tués sous lui. Tout à coup, Charles-Albert s'avance, le désespoir dans l'âme. Le général Jacques Durando veut arrêter son souverain : « Laissez-moi, général, s'écrie Charles-Albert, c'est le dernier jour de ma vie ! Laissez-moi mourir ! »

Il y avait un an, jour pour jour, que le roi de Piémont avait déclaré la guerre à l'Autriche. Le châtiment venait à son heure.

Lorsque l'obscurité se fit, on proposa au feld-maréchal de donner l'assaut à Novarre, encombrée de fuyards, de blessés, de bagages, et qui ne pouvait opposer la moindre résistance. Le massacre eût été horrible. Toujours humain, Radetzky refusa en disant : « Assez de sang, assez de sang ! »

C'en était fait, l'armée piémontaise n'existait plus.

Pendant la nuit, le ministre Cadorna et le général Cassato se présentèrent à Radetzky pour proposer un armistice et la cessation immédiate des hostilités. Le maréchal repoussa cette dernière proposition, mais permit aux négociateurs de revenir le lendemain pour traiter.

Lorsque la nuit fut tombée, le roi de Piémont fit appeler les princes de sa famille, les principaux chefs de l'armée et le ministre Cadorna. Charles-Albert parut au milieu d'eux, pâle et défait. D'une voix sourde, mais ferme, il prononça ces paroles :

« Messieurs, je me suis sacrifié pour la cause italienne ; pour elle, j'ai exposé ma vie, celle de mes enfants, mon trône. J'ai été malheureux dans mon entreprise. Je sens que ma personne est le seul obstacle à une paix qui, dès à présent, devient une impérieuse nécessité. D'ailleurs, je ne pourrais pas me décider à la signer. N'ayant pas trouvé dans la bataille la mort que j'y ai cherchée, je veux faire un dernier sacrifice à mon pays ; j'abdique la couronne en faveur de mon fils le duc de Savoie. »

Le roi se tut. Après un instant de silence, il embrassa tous les assistants qui fondaient en larmes. Du seuil de la chambre, il fit un dernier signe d'adieu à ses fils et à ses généraux. Rentré chez lui, Charles-Albert écrivit une lettre à la reine. Quelques instants après, enveloppé d'un manteau, il disparaissait dans l'obscurité.

Pendant cette nuit, qui suivit la grande bataille, le général autrichien comte Thurn avait établi son quartier général dans une maison de paysan, au milieu des champs. Le roulement d'une voiture se fit entendre et la voiture s'arrêta. Un homme en descendit et entra dans la cuisine de la ferme, où Thurn était assis avec ses aides-de-camp. La tenue de l'étranger était noble, son attitude aisée, franche et fière. Le général autrichien fit quelques pas au-devant du voyageur qui lui dit : « Je me nomme le comte de Barge ; je suis colonel de cavalerie au service du Piémont, et j'ai remis ma démission après la bataille, pour me retirer dans des terres que je possède à Nice. Vous avez complètement gagné la bataille ; Charles-Albert a abdiqué et l'on a déjà entamé des négociations avec Radetzky. »

Le comte Thurn offrit une tasse de café à l'étranger, qui accepta de bonne grâce. Alors une conversation s'engagea sur les événements de la guerre et sur les incidents de la veille. Le voyageur parla d'une façon remarquable, très-franchement et en militaire fort instruit, sans préjugés, sans haine et sans récriminations. Thurn signa son passeport et le voyageur remonta dans la voiture, sur laquelle se trouvait un seul domestique. Un sous-officier à cheval escortait cette voiture. Ces deux hommes avaient gardé le silence.

Le lendemain seulement le comte Thurn apprit que l'étranger était Charles-Albert ; on sait que ce prince mourut peu de temps après, dans la profonde retraite qu'il avait été chercher en Portugal. Le seul serviteur fidèle qui l'avait suivi lui ferma les yeux.

Quelques heures après la bataille de Novarre, le général d'Aspre avertit Radetzky que les prisonniers piémontais ne cessaient de répéter qu'une révolution allait éclater à Turin et que la république serait proclamée. « Si la république sort de cette défaite, dit le feld-maréchal, je marche sur Turin pour relever le trône de la maison de Savoie. »

Le nouveau roi, Victor-Emmanuel, se rendit lui-même auprès de Radetzky ; un armistice fut conclu d'abord et la paix ne tarda pas à être signée.

Cet armistice ne fut-il pas une faute? Le général de l'armée autrichienne ne devait-il point marcher sur Turin et ne signer la paix que dans la capitale du Piémont ? Lui-même avait donné Turin pour mot d'ordre. Mais ce vieillard était, le lendemain de ses victoires, tellement modéré que ses ennemis en ont souvent abusé. S'il avait occupé Turin, Radetzky aurait peut-être frappé au cœur la révolution. Le 25 mars, sir Abercromby, au nom de l'Angleterre, vint prier le feld-maréchal de ménager les habitants de Turin ; le syndic de la ville courut au devant du maréchal, pour invoquer sa générosité en faveur de la capitale. Le vieillard répondit avec bonté : « Mais je ne veux pas prendre la ville. »

Le 28 mars, il rentra dans Milan en triomphateur ; la campagne avait duré six jours ; cependant l'armée de Charles-Albert était brave, instruite, disciplinée.

Nommé gouverneur général et commandant militaire du royaume lombard-vénitien, le feld-maréchal Radetzky s'occupa du rétablissement de l'ordre et parvint à calmer, sinon à détruire, l'esprit révolutionnaire. Il réduisit Brescia et Venise, fixa le siége du gouvernement général à Vérone, et plaça ses lieutenants à Venise et à Milan.

Trop de personnes ignorent qu'en 1850 le vieux maréchal empêcha la guerre d'éclater entre la Prusse et l'Autriche ; il écrivit à cette occasion une lettre fort remarquable, où ce projet de guerre est traité de fratricide.

Un mouvement révolutionnaire s'étant produit à Milan, le 6 février 1853, le feld-maréchal, malgré ses quatre-vingt-sept ans, retourna dans cette ville, et fit tout rentrer dans l'ordre.

Enfin, le 28 février 1857, après soixante-treize ans de service, le feld-maréchal Radetzky exprima le désir de se retirer ; il avait plus de quatre-vingt-dix ans et voulait se recueillir avant de rendre son âme à Dieu.

Il mourut à Milan le 5 janvier 1858.

Radetzky avait épousé, en 1798, la comtesse Françoise Strassoldo-Grafenberg, qui vécut jusqu'en 1854, et dont il eut cinq fils et trois filles ; le seul survivant de cette nombreuse famille est le comte Théodore Radetzky de Radetz, chambellan et général en retraite.

V

Les ennemis du feld-maréchal ne sauraient lui refuser le titre de

grand général. Cependant la critique n'a pas épargné ses opérations militaires; les campagnes de 1848-1849 touchaient de trop près à la politique pour laisser au jugement des écrivains l'indépendance désirable. Mais l'injustice a été excessive : on n'a pas craint de présenter Radetzky comme un homme cruel et ignorant. On lui a reproché ce passage d'une lettre : « Trente heures de carnage à Milan pour avoir trente ans de repos. » Le mot carnage ne se trouve point dans la phrase écrite par Radetzky; sa pensée est claire : achetons trente ans de repos par trente heures de combat acharné.

Cela réveille en nous un souvenir; après les terribles journées de juin 1848, nous venions rendre compte au général Cavaignac des événements qui se rattachaient à notre commandement; il était dans la salle des Pas-Perdus à l'Assemblée constituante, entouré d'une trentaine de représentants. Le marquis de la Rochejacquelein exprimait une douloureuse surprise, en voyant l'énorme chiffre des morts. Cavaignac, sans la moindre émotion, prononça ces paroles que le groupe entendit, et dont je pris note sur une carte : « Ce n'est pas trop cher, ces gaillards vont nous laisser tranquilles pendant quinze ou vingt ans. »

Le général Cavaignac n'était cependant pas un homme cruel, il ne massacrait jamais. Cependant il savait que le salut de la société exigeait impérieusement des sacrifices.

Radetzky ne connaissait que son devoir; il le remplissait consciencieusement toujours, et souvent avec énergie; il ne se laissait pas détourner de sa ligne par de sentimentales considérations; il savait que dans la vie militaire il est des heures terribles, fatales, où la pitié devient un crime; il n'ignorait pas que le chef qui veut, un jour et mal à propos, épargner quelques gouttes de sang, en fait verser des torrents le lendemain.

Oui, il est des heures, dans notre existence de soldats, où nous ne sommes que les exécuteurs aveugles des arrêts de la Providence. « Trente heures de carnage à Milan, pour avoir trente ans de repos, » ne serait donc pas un blasphème, sur les lèvres d'un vieux capitaine, aux prises avec la révolution implacable.

On a dit aussi que Radetzky n'était qu'un soudard ignorant; le feld-maréchal, au contraire, se distinguait comme écrivain militaire; il a publié divers ouvrages qui ont fixé l'attention. Nous citerons parmi ces travaux : *Du but des camps de manœuvres pendant la paix* (1816); *Considérations sur les forteresses* (1827); *Examen militaire de la situation de l'Autriche* (1828), etc., etc.

Son langage élevé charmait par une originalité singulière, et sa gaieté pleine *d'humour* rappelait bien plus le Gaulois que le Germain.

En vérité, le public est parfois injuste jusqu'à la cruauté envers les défenseurs de la loi, et clément jusqu'à la flatterie pour les hommes qui troublent les Etats et ruinent les familles.

Radetzky n'attaque pas, il se défend; son souverain lui a confié la garde de son royaume lombard-vénitien, et le feld-maréchal veille comme une sentinelle. Il voit l'Italie courir aux armes; alors le vieillard monte à cheval, parce que le devoir le lui commande. L'Europe entière est en révolution; les cris de révolte, partis de France, ont trouvé de l'écho à Rome, à Naples et à Vienne; les trônes chancèlent, les souverains épouvantés sortent de leur palais, et ceux qui ont charge d'âmes reculent devant la multitude égarée. Le mot concession est sur toutes les lèvres, on en demande partout, et partout on s'en montre prodigue jusqu'à la folie. De concessions en concessions, les gouvernants désarmés arrivent promptement aux bords du précipice.

Radetzky voyait ces choses et son âme en était indignée.

Un jour il lut dans les journaux : « Le feld-maréchal-lieutenant comte Lamberg, commissaire impérial, a été assassiné dans les rues de Pesth; le comte de Latour, ministre de la guerre a été assassiné à Vienne; le ministre Rossi a été assassiné à Rome. Le Souverain Pontife a été chercher un refuge à Gaëte, et l'empereur d'Autriche est proscrit à Olmütz.

Quels sentiments dut éprouver ce vieillard qui, depuis soixante-quatre ans, commandait et obéissait au nom de la loi; ce vétéran habitué au culte de l'honneur, ce fidèle soldat plein de respect pour la religion et pour la royauté! Il frémit d'indignation et un éclair de colère brilla dans ses yeux. La révolution, qui frappe à toutes les portes, s'arrêtera bientôt devant la sienne. Il le sait et ne se trouble pas. Alors, dans le plus profond de son cœur, il fait à Dieu le serment de ne jamais reculer devant la révolution, de la combattre sans pitié, de la vaincre sans merci.

Il a tenu son serment. Lui en ferez-vous un crime, vous que ce vieillard a voulu sauver! vous que la révolution, toujours vivante, menacera peut-être un jour? Vous qui, dans les nuits d'insomnie, voyez sans doute les ombres sanglantes du comte Lamberg, du ministre de Latour, et du serviteur du Pape, le malheureux Rossi!

Non, vous n'accuserez pas Radetzky.

Nous ne cesserons de dire qu'une nation n'est digne de la liberté qu'autant qu'elle sait la conquérir seule, par son propre courage, par les sacrifices personnels, et surtout par de grandes vertus.

Radetzky combattait moins l'Italie que la révolution, mais le jour vint où il fut impossible de distinguer l'une de l'autre.

Les années ont succédé aux années et l'œuvre de Radetzky a

disparu. La postérité seule pourra dire si l'Italie n'eût pas été plus heureuse et plus digne de l'estime du monde en demeurant ce qu'elle était. Puisse la France surtout ne jamais regretter l'œuvre de Radetzky !

VI

Plusieurs officiers attachés à la personne du feld-maréchal écrivaient, sans qu'il le sût, et chacun de son côté, ce qui les frappait le plus dans les actions et les discours de leur général. Il y a dans les notes prises à la hâte de nombreuses répétitions, quelquefois même des différences de peu d'importance d'ailleurs. Telles qu'elles sont, écrites sans prétention, comme de simples souvenirs, nous leur demanderons ce qu'était le feld-maréchal dans l'intimité de la causerie. Ce ne sera que l'ombre de l'histoire, mais une ombre qui fait ressortir les côtés lumineux de la figure.

Ce vétéran, qui avait combattu les Turcs et la république française, puis l'empire napoléonien, enfin l'Italie et le Piémont, n'avait étudié ni Plutarque ni Bacon, et cependant il était philosophe, mais à la façon du comte Joseph de Maistre ; il partageait les idées de ce penseur implacable. Aussi disait-il souvent que le glaive qui châtie les révolutions est entre les mains de Dieu, et que l'homme ne saurait en être que le dépositaire d'un jour. Il se considérait donc comme investi d'une mission divine.

Au reste il comptait peu sur l'avenir de l'Europe, et vers la fin de sa vie on l'entendait répéter ces paroles du comte de Maistre : « Je finis avec l'Europe : c'est s'en aller en bonne compagnie. »

Il est à regretter que le feld-maréchal n'ait rien publié sur les révolutions. Nul ne les avait étudiées comme lui, nul ne les connaissait aussi bien, dans leurs causes et leurs effets, dans leur force et dans leur faiblesse. Il en parlait volontiers sans colère, comme d'autres s'entretiennent des orages, des inondations et d'autres fléaux naturels. D'après ses théories, les révolutions sont faciles à prévoir; elles se développent lentement et le moindre souffle de l'autorité les fait évanouir, si l'on sait les prendre à temps. Mais il est dangereux de les laisser grandir, et il importe de les étouffer avant qu'elles ne soient sorties du nid.

Quant aux coups d'Etat, Radetzky affirmait qu'ils se font tous seuls et que nul ne passe le Rubicon s'il n'est appelé de la rive opposée, qui volontiers envoie les barques et les rameurs.

Quoiqu'il ne fût ni démocrate, ni philanthrope, ni même libéral,

Radetzky aimait le peuple et disait : « Tout pour le peuple et sans le peuple. »

Nous racontons et ne jugeons pas. Il faut penser que le vieillard avait marché moins vite que son siècle.

L'étude du droit et de la législation lui était complètement étrangère. Aussi s'étonnait-il naïvement que les lois ne pussent atteindre que les malfaiteurs de l'ordre matériel, voleurs et assassins, ennemis toujours prêts à frapper les corps et à s'emparer des propriétés, meubles et immeubles. Il aurait voulu que les malfaiteurs de l'ordre moral fussent traités aussi sévèrement, parce qu'ils tuent les croyances divines, détruisent les consciences, brisent les cœurs, empoisonnent les âmes et commettent de véritables assassinats par la parole et par la plume.

La licence de la presse, l'abus des élections et autres bienfaits le faisaient toujours rire. « *Vox populi, vox Dei* » disait-il, ne pourrait être vrai qu'autant que le peuple n'aurait pas d'interprètes menteurs, ce qui est impossible. »

Le vieillard s'étonnait que. depuis Louis XVI tant de souverains fussent descendus de leur trône à la voix de quelques personnages de méchante humeur. « Ces pauvres rois, disait-il, sont vraiment trop bons de prendre des bâtons flottants pour une escadre. » Il ajoutait : « Deux hommes qui parlent font plus de bruit que mille qui gardent le silence, c'est l'histoire de toute révolution. »

Le maréchal admirait l'esprit français, mais lui trouvait trop d'éclipses. Il comprenait difficilement qu'avec tant d'esprit la France eût pu s'abandonner à la niaiserie des girondins, à la scélératesse des montagnards et aux momeries de certains libéraux. Rien n'était plus difficile que de lui persuader qu'il y avait eu progrès à remplacer les Sully, les Richelieu, les Mazarin, les Colbert par de bonnes gens, fins connaisseurs en denrées coloniales, familiarisés avec les questions de murs mitoyens, ou très-habiles dans l'art de guérir les maladies du corps.

On a donc eu raison d'affirmer que ce vieillard n'avait rien appris, ni rien oublié.

Il lisait peu depuis l'âge de cinquante ans, soutenant avec conviction que la vie est le livre le plus instructif, sinon le plus amusant. Aux *Œuvres du comte de Maistre,* il joignait tout ce qui avait été écrit sur Turenne et le prince Eugène de Savoie, ses deux modèles.

Un soir, le général d'Aspre, entrant chez le feld-maréchal, le trouva fort joyeux. Il lisait. Posant le volume sur la table, il s'écria : « Vous savez, général, que je vous fatigue avec mes principes sur l'art de casser le cou aux révolutions. Eh bien ! Je trouve ma théorie

imprimée, depuis plus d'un siècle et demi, dans la Correspondance du prince Eugène. Voici ce qu'il écrivait à M. de Prié pendant les troubles de Bruxelles. N'oubliez pas la date : commencement du dix-huitième siècle. » Le maréchal reprit le livre et lut lentement : « Représentez aux Flamands qu'ils ne doivent point se révolter, parce qu'ils prouveraient leur pauvre caractère et la nullité de leurs moyens. Représentez qu'avec quatre mèches au coin d'une ville, on la fait trembler. Représentez aux moins bêtes qu'on ne gagne jamais à une révolution, car on ne sait que mettre à la place de ce qu'on a détruit, et que le plus mauvais des souverains vaut mieux que les plus habiles gens qui lui succèdent. Représentez aux plus honnêtes gens qu'une révolution, pour la perfectionner, exige des crimes qui font horreur, mais sans lesquels on se moque des révoltés, et qu'ils doivent choisir entre la potence et l'obéissance ; et vous, monsieur de Prié, ayez la vigueur pour prévenir le mal, et la rigueur pour le punir [1]. »

Suivant une expression de Montaigne, Radetzky avait l'esprit *plein-sautier*, c'est-à-dire qu'il apercevait de plein saut, d'une façon vive et prompte, ce qu'il y avait en chaque chose. Doué d'une heureuse mémoire, ayant beaucoup vu, il racontait avec un charme infini et citait fort à propos une foule d'anecdotes qui avaient quelques rapports avec les événements contemporains. L'un de ses amis, exprimant sa surprise de voir l'indifférence ou l'aveuglement des souverains en présence de la révolution qui s'avançait de toutes parts, le maréchal lui dit : « René, roi de Sicile, peignait une perdrix lorsqu'on vint lui annoncer qu'il avait perdu le royaume de Naples. Le roi ne s'interrompit point et continua la peinture de sa perdrix. » Et Radetzky ajoutait en riant : « Encore si la perdrix eût été bien peinte, mais elle l'était fort mal. »

Sans être sceptique, le feld-maréchal n'était point dupe des grandes démonstrations populaires. Après son entrée à Milan, un général lui faisait observer que les acclamations de la foule étaient une bien douce récompense, et que l'on devait être fier d'exciter un tel enthousiasme. Le vieux capitaine répondit : « Lorsque Cromwel fit son entrée à Londres, entrée triomphale comme la mienne, un magistrat lui montrait avec bonheur l'affluence du peuple qui accourait de toutes parts pour le contempler : Il y en aurait davantage, répondit Cromwel, si l'on me menait pendre. »

Le feld-maréchal Radetzky avait pour l'empereur Joseph II une admiration presque sans bornes; il ne reprochait à ce prince qu'une

[1] Nous nous sommes assuré de l'exactitude de cette citation. Voir la *Vie du prince Eugène. Mém. du prince de Ligne*, t. V, p. 167.

trop grande facilité pour les réformes. « Pendant la guerre des Etats-Unis on demandait à Joseph II, disait Radetzky, s'il était pour les Anglais ou les Américains. « Mon métier, à moi, répondit le souverain, est d'être royaliste. » Après ce récit le maréchal ajoutait : « C'est aussi notre métier, à nous, gens d'épée. » Les idées de Radetzky à ce sujet étaient entières ; il ne pouvait admettre qu'un officier ne fût pas ennemi implacable de toute révolution, parce que le militaire est la personnification de l'ordre, le défenseur de la loi, l'homme du devoir. D'après lui, un révolutionnaire ne comprend ni le commandement, ni l'obéissance. Il fallait, disait-il, laisser cette folie, cette faiblesse d'esprit, cette absence de caractère, aux robins, aux pédants et aux cuistres. Il affirmait que les généraux de la révolution française, les Hoche et les Kléber, avaient cessé d'être républicains après avoir commandé les armées. L'expérience les avait guéris des illusions de la jeunesse. Washington lui-même, ajoutait-il, était plus monarchique qu'on ne pense.

L'un de ses lieutenants faisant observer que le feld-maréchal avait rendu d'immenses services à l'Autriche dans les campagnes de 1848-1849 : « J'ai donné, dit le vieillard, une grande et utile leçon à l'Europe en lui prouvant qu'un général, digne de ce nom, peut toujours étouffer une révolution, lorsqu'il est à la tête d'une bonne armée. La tribune aux harangues aura beau grandir, elle n'atteindra jamais la hauteur d'un brave capitaine à cheval, qui élève son épée au-dessus de sa tête ; et il n'est pas une voix assez puissante pour dominer un roulement de tambours. »

Voilà l'homme dont nous avons voulu montrer la figure. On peut ne pas l'aimer, on peut même le maudire, mais il serait difficile de ne pas l'estimer.

Général baron Ambert.

LE CANCER[1]

PREMIÈRE PARTIE

LA COMTESSE DAMALANTY

LE NID DE LA VIPÈRE.

II

La gare de Granitza, première station russe, était pleine de voyageurs qui se promenaient sur la voie en attendant l'ouverture du buffet. Le buffet ne s'ouvrait que sur un signal du chef de la police qui annonçait simultanément que tous les passeports étaient réunis entre les mains des gendarmes et que leur examen allait commencer. Parmi les voyageurs qui se promenaient ainsi, se trouvaient deux jeunes gens qu'on reconnaissait tout de suite pour des Russes, car ils portaient tous les deux l'uniforme, l'un, des houzards de la garde, l'autre, de l'état-major général. Ils marchaient à grands pas en causant amicalement.

— Nous voici dans l'antichambre de la Russie, disait le houzard, beau jeune homme brun à la figure décidée et martiale. Il faudra reprendre le joug quotidien, les corvées, les revues, les parades. Ces quelques mois de liberté passés en Italie m'ont complètement gâté, je ne sens plus l'officier en moi et je n'ai plus cet amour du métier qui m'animait précédemment.

L'officier d'état-major, grand, blond et sec, répondit en tirant militairement sa moustache bien enduite de pommade de Hongrie :

— Bah ! je vais tous les ans à Carslbad et je m'y trouve bien aussi,

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1876.

mais cela ne m'empêche pas, en revenant à Saint-Pétersbourg, de songer jour et nuit à ma carrière.

— Oh ! vous ! vous êtes un Allemand méthodique et ambitieux. Vous soignez votre carrière comme votre santé, avec une attention soutenue.

— Qui vous empêche de faire de même ?

— Est-ce que l'on songe à sa santé en face d'un plaisir, à son métier quand on est auprès d'une jolie femme, à sa carrière quand on est en liberté, sous un beau ciel?

L'officier d'état-major haussa les épaules :

— Vous êtes tous ainsi, vous autres Russes ! trop jeunes encore, trop pleins de vie et de sève : il vous faut encore aujourd'hui des mentors.

— Ce que vous, messieurs les Allemands, vous vous chargez d'être pour nous.

L'Allemand eut un sourire de satisfaction.

— Prenez garde, Herder, fit alors l'officier de houzards en rougissant légèrement ; les Russes ont souvent donné des leçons à leurs professeurs : Pierre-le-Grand, à Charles XII, par exemple.

— Oh ! répondit flegmatiquement Herder, Charles XII était un ennemi, et vous remarquerez, que moi, bien qu'Allemand Courlandais, je suis Russe et bon sujet du tzar. Je ne parle que des Allemands Russes, lesquels, avouez-le, occupent presque tous, chez nous, les premiers emplois, non parce qu'ils sont Allemands, mais parce qu'en général ils sont capables... Voyons, Boleff, ne vous fâchez pas, ajouta-t-il en voyant son interlocuteur devenir pourpre : c'est vous qui avez mis l'entretien sur ce sujet. Mais vous êtes ainsi faits, vous autres Russes d'origine, vous attaquez, et vous êtes tout étonnés qu'on se défende !

Boleff répondit en grommelant :

— Nous ne nous entendrons jamais sur ce chapitre. Je rends justice à votre savoir et à votre exactitude militaire ; mais vous êtes trop pédant, mon cher.

— Vous le voyez bien, vous me jetez mes imperfections à la tête. Est-ce que je parle des vôtres? La civilité puérile et honnête exige qu'on n'aille pas dire à un monsieur avec qui on fait connaissance et qui a une taie sur la prunelle : « Monsieur, vous avez un vilain œil. » Cette civilité-là n'est, paraît-il, plus de mode au dix-neuvième siècle.

Boleff éclata franchement de rire.

— Pardon, Herder ! Excusez ma jeunesse et le parfum d'indépendance que j'apporte d'Italie. Votre uniforme me fait souvenir d'ailleurs, que vous êtes mon supérieur.

— Quel enfant vous faites !

— Tenez, dit Boleff, parlons de choses plus sérieuses. Nous avons un long voyage d'ici Saint-Pétersbourg : il faudrait nous arranger de façon à obtenir un compartiment réservé; nous resterions entre nous, et comme nous sommes trois...

— J'y ai déjà songé, c'est fait!

— Allemand, va! dit Boleff en riant. Mais où est Talarine?

— Il met son uniforme, là, dans un cabinet.

— Voilà encore une sottise, les changements de costumes! Je me suis fait sangler, ainsi que vous, à Berlin, qui est, comme Saint-Pétersbourg, la capitale de l'uniforme. Mais avouez, qu'au dix-neuvième siècle, c'est une bien stupide idée, que de forcer un homme, sous prétexte qu'il est militaire, à s'affubler d'un costume de théâtre.

— Je ne suis pas de votre avis, Boleff; l'uniforme est la première condition de la discipline, et il est pernicieux de permettre aux soldats et aux officiers de s'habiller en civil. Vous en voyez, en France, un exemple récent...

— Oh! Herder, ne parlez pas de la France, j'en ai le cœur gros. En revenant d'Italie, j'ai passé par Paris. Eh! bien, cette ville étonnante où nous nous sommes tant amusés pendant l'Exposition de 1867, — vous vous en souvenez, Herder, et à ce souvenir, votre figure sévère se déride, hein! — Eh! bien, dis-je, ce beau Paris, ce Paris lumineux, plein de fleurs et de jeunes femmes, étincelant de diamants et de feu, n'est qu'un triste amas de ruines, où l'ombre du plaisir erre en haillons parmi des décombres fumants. J'y suis entré pendant les derniers jours de la Commune. Mon cher, j'ai vu la prise de Paris : c'était horrible. Ici on fusillait, là on brûlait. Du sang, une fumée opaque qui vous saisissait à la gorge, des cendres qui voltigeaient dans l'air et se collaient à vos cheveux : le sac de Magdebourg, la prise de Jérusalem...

Herder l'interrompit :

— Vous avez été bien imprudent d'aller là : si on vous avait fusillé!

— Je suis triste et heureux en même temps d'avoir vu ce terrible cataclysme social : un spectacle pareil compte dans la vie d'un homme ; on devient plus viril quand on assiste à une grande crise de la vie des nations.

— Oui! mais vous risquiez d'y perdre la vie, ou votre avenir.

— Oh! vous, vous calculez toujours. Mais dites-moi, Herder, votre âme de bronze n'a-t-elle pas été émue aux malheurs de la France, de cette France où nous avons passé des jours si heureux?

— Non! la France a mérité son sort.

— Oh! Herder, vous n'avez pas la reconnaissance du cœur!

— Du cœur!... vous voulez dire des sens.

— Soit!... enfin... vous avez été heureux à Paris.

— Non! J'y ai joui, j'y ai éprouvé du plaisir; mais le plaisir est une sensation inférieure, et je ne suis pas tenu à de la reconnaissance envers ceux qui m'en procurent, car ils débilitent mon âme.

Boleff ne put répondre, car la sonnette de la gare retentit. C'était l'autorisation d'entrer dans la salle du buffet. Les voyageurs se précipitèrent par la porte ouverte. Un homme en uniforme de colonel des Gardes-à-cheval apparut au même moment à une porte latérale, et, sur le seuil du buffet, il se rencontra avec Boleff et Herder.

— Vous voici enfin! Talarine, s'écria Boleff; venez prendre une bouteille de champagne.

— Soit!

Le prince Nicolas Talarine n'était pas changé; seulement sa face léonine semblait plus triste encore et plus sombre que jadis. Il passait depuis quelques temps à Saint-Pétersbourg pour un homme étrange. Il avait eu maintes fois, maille à partir avec ses chefs et ses camarades, et si sa carrière n'avait pas souffert de ces incartades, c'était, disait-on, qu'il était apparenté à la plus haute aristocratie russe, et que son père l'avait toujours protégé à la cour. Son frère cadet était, en outre, très-influent au ministère des Affaires étrangères. Cette protection cependant ne froissait personne, car, malgré ses bizarreries, Talarine était un homme parfaitement honorable, d'une grande rigidité de principes, très-bon, très-sociable et excellent camarade. De plus, il buvait sec, ce qui est fort prisé en Russie, et ne se grisait jamais, ce qui est rare.

Les trois amis pénétrèrent donc dans le buffet et s'approchèrent du comptoir. Au moment où un des garçons allait décoiffer une bouteille de champagne, Boleff s'écria :

— Tiens! la comtesse de Mahlberg! D'où sort-elle donc? Je ne l'ai pas vue dans le train. Pardon, mes amis, je vais la saluer.

— La comtesse de Mahlberg, la cousine du ministre et du gouverneur général? demanda Herder.

— Oui! répondit Boleff en s'éloignant.

Mais Herder l'arrêta par le bras :

— Présentez-moi, dit-il; elle va probablement à Saint-Pétersbourg et nous sommes destinés à faire route ensemble.

— Ah! ah! dit Boleff, vous n'oubliez jamais le soin de votre carrière! Mais la comtesse est presqu'une étrangère, elle a habité cinq ans Paris.

— N'importe!

— Soit! si elle y consent. Il faut que je lui en demande la permission : c'est une femme si étrange! je suis obligé moi-même de

me rappeler à son souvenir, car je ne l'ai pas vue depuis l'Exposition de Paris.

— Elle vous le permettra, Boleff, n'en doutez pas, dit Talarine ; car je vais la saluer avec vous, et elle ne me le refusera pas, à moi : nous sommes de vieux amis.

En parlant ainsi un sourire amer errait sur ses lèvres.

— Eh ! bien ! dit Boleff, allons la saluer en procession : elle est assez belle pour qu'on l'adore comme une image.

— Oh ! vous aurez le temps de le faire, car Herder nous a retenu un compartiment réservé, et, si la comtesse va à Saint-Pétersbourg, elle voyagera avec nous.

Boleff se retourna :

— Vraiment, Talarine, dit-il, vous avez l'air de disposer d'elle, comme si vous étiez du dernier mieux ensemble.

L'œil de Talarine lança un éclair :

— Je la connais beaucoup, en effet, dit-il avec un calme affecté.

— Et vous affirmez qu'elle consentira à voyager avec trois officiers ?

— Voulez-vous parier ?

Boleff ne répondit pas, car les trois officiers étaient déjà auprès de la comtesse qui, les voyant venir, les accueillit avec le plus charmant sourire.

— Ah ! dit-elle, en s'adressant tout particulièrement à Talarine, vous voilà revenu de vos pérégrinations tropicales. Je suis heureuse du hasard qui nous fera probablement voyager ensemble, car vous allez à Saint-Pétersbourg, n'est-ce-pas ?

Talarine salua très-bas et répondit :

— Oui, madame ; mais, ajouta-t-il d'une voix sèche, permettez-moi de vous rappeler monsieur Boleff, officier aux houzards de la garde, comme vous voyez, et de vous présenter M. de Herder.

La comtesse l'interrompit :

— Je me souviens parfaitement de Monsieur Boleff, dit-elle en tendant au houzard sa main gantée... Charmée de faire votre connaissance, Monsieur, répondit-elle au salut cérémonieux de Herder.

— Vous allez aussi à Saint-Pétersbourg, comtesse ? lui dit Talarine.

— Oui !

— Par curiosité ?

— Non ! pour m'y installer.

— Ah ! et vous venez ?...

— Pour le moment, de Berlin.

Talarine fit un mouvement.

— Je ne vous ai pas vue dans le train, dit-il.

La comtesse éclata de rire :

— Je n'étais pas obligée de me faire voir.

— J'ai regardé dans tous les wagons, même dans celui des dames seules, car je cherchais ma sœur qui m'avait télégraphié à Carlsbad qu'elle devait partir par ce train.

La comtesse répondit avec une légère impatience :

— J'étais dans un wagon réservé.

— Il n'y en avait pas, je m'en suis informé au chef de gare.

— Ce qu'il y a de sûr, répliqua-t-elle avec quelque aigreur, c'est que me voici.

— Vous êtes trop curieux, Talarine, dit Boleff; vous tourmentez la comtesse de vos questions, et nous ne pouvons même pas lui présenter nos hommages.

— Oh ! vous aurez tout le temps de vous lasser de ma présence, dit gaiement celle-ci. Je vais faire le voyage avec vous : les quelques heures passées dans la solitude de mon compartiment réservé m'ont suffi. Occupez-vous de retenir un wagon.

— J'en ai déjà retenu un spécial, et je vais avertir vos gens, dit Herder en s'éloignant avec empressement.

Boleff alla au buffet pour régler la bouteille de champagne demandée. La figure de Talarine prit subitement une autre expression.

— Vous n'avez pas peur de voyager avec moi ? demanda-t-il à la comtesse.

— Peur? Non. D'ailleurs je ne serai pas seule avec vous : vos deux camarades...

Il l'interrompit :

— Oui ! vous leur demanderez de vous protéger, je n'en doute pas. Vous voyez que j'ai prévenu vote désir...

Talarine n'eût pas le temps d'achever : Herder était de retour.

— Vos gens sont avertis, comtesse, dit-il.

III

Il faisait nuit, derrière les glaces à demi ouvertes du wagon. Cette nuit était noire et les sapins qui forment une ligne des deux côtés de la voie, en augmentaient encore l'obscurité. La locomotive, en passant à travers l'immense désert, envoyait des bouffées de fumée blanche, qui passaient en spirales laiteuses sous les yeux des voyageurs. Le train en était à sa seconde nuit de voyage, et se trouvait entre Grodno et Wilna, au milieu des forêts interminables de la Lithuanie. Dans le compartiment réservé par Herder, le sommeil

avait triomphé de presque tout le monde ; Boleff et Herder, étendus sur les coussins de devant, dormaient profondément; la comtesse elle-même sommeillait, gracieusement adossée dans son coin. Seul, Talarine, accoudé à la portière dont il avait à moitié relevé les glaces, semblait chercher à découvrir quelque chose dans cet espace fuyant. De temps en temps, cependant, il tournait la tête et son regard, après avoir effleuré Herder placé en face de lui, se portait et s'arrêtait sur la comtesse. Alors, sa figure prenait une expression terrifiante.- Mais presque aussitôt il baissait vivement les yeux ; ses mains d'un mouvement brusque et nerveux comprimaient son front, et il avançait la tête à travers la portière, comme s'il eut voulu se baigner dans le courant violent que produit un train lancé à toute vitesse. Ceci dura une heure. Herder commença à ronfler, la respiration de Boleff devint plus bruyante et l'attitude de la comtesse moins gracieuse : tous les voyageurs dormaient. Le train stoppa ; le conducteur cria d'nue voix enrouée le nom barbare d'une station inconnue, puis la machine siffla et le convoi continua son chemin à travers la forêt. Ni Herder ni Boleff ne bougèrent.

Peu à peu le train qui avait d'abord ralenti son allure reprit sa course effrénée. Alors Talarine qui, depuis la station, avait la tête en dehors de la portière, se retourna : ses yeux brillaient d'un éclat étrange, ses traits étaient crispés. Il se leva comme pour essayer la vigueur de ses muscles, interrogea d'un œil scrutateur le sommeil des deux officiers, et tout-à-coup s'assit à côté de la comtesse dont il frôla la robe. La comtesse, réveillée, mais non surprise, tourna nonchalamment la tête et demanda :

— Qu'est-ce ?

Mais en ce moment elle vit le regard de Talarine fixé sur elle et eut un léger frisson.

— Isa ! dit Talarine à voix basse mais d'un ton accentué, j'ai à vous parler.

Elle se rassura vite voyant en face d'elle les deux officiers étendus, et répondit avec un accent moqueur :

— Vous avez eu le temps de me parler, depuis vingt-quatre heures que nous voyageons ensemble, et vous choisissez le moment où je veux dormir ! Plus tard ! nous avons encore toute la journée de demain à rester ensemble.

— Vous savez que j'ai à vous entretenir sans témoins, dit-il. Oh ! je me doutais bien que, en me voyant avec ces officiers, vous essayeriez de vous faire d'eux un rempart contre une explication imminente, et que j'ai le droit d'exiger. Mais vous avez compté sans leur fatigue. Moi, j'y ai compté. Ils dorment, nous sommes seuls, écoutez-moi donc !

Elle poussa un soupir de lassitude:

— Soit! mais faites vite, et laissez-moi dormir : je ne suis pas de fer comme vous.

— Isa ! demanda-t-il, qu'allez-vous faire à Saint-Pétersbourg ?

— Oh ! décidément vous êtes trop curieux.

Talarine répéta sa question en serrant les dents et se rapprochant d'elle.

— Isa ! répondez-moi, qu'allez-vous faire à Saint-Pétersbourg ?

Elle eût peur de ses yeux étincelants, et ce ne fut plus avec ironie, mais avec colère qu'elle répondit :

— Je fais ce qui me convient et vais où il me plaît ; vos questions sont inconvenantes et elles m'ennuient. Laissez-moi dormir.

Il lui serra le bras.

— Vous allez à Saint-Pétersbourg faire ce que vous avez fait à Paris.

— Qu'ai-je fait à Paris ? répondit-elle. Je n'ai pas voulu céder aux obsessions des deux frères Talarine ! Si c'est cela que vous voulez dire, oui ! je vais à Saint-Petersbourg faire la même chose.

— Ce que vous avez fait à Paris, murmura-t-il !... A Paris vous avez été cause de la mort du comte d'Escligny, mon meilleur ami, cause de la folie de mon frère, cause du déshonneur de vingt autres, peut-être. Et qui sait même si vous n'avez pas été aussi cause des désastres de toute une nation ; car votre rôle dans l'affaire des papiers m'a enfin été expliqué.

— Ah ! ah ! interrompit-elle en riant, on dit avec raison, que vous êtes un peu fou, prince Talarine. Vous voyez en moi un agent de la Prusse, n'est-ce pas? C'est moi qui ai précipité la France dans l'abîme : vous craignez pour la Russie maintenant, et vous voulez me défendre d'aller à Saint-Pétersbourg. Cette petite main est donc bien redoutable aux empires ?

— Je ne crains pas pour la Russie, et ne vous accuse pas d'avoir perdu la France ; mais je sais que vous êtes une intrigante très-dangereuse et que vous portez avec vous, partout où vous allez, la mort, le déshonneur et la ruine. Vous allez habiter Saint-Pétersbourg, vous vivrez dans un monde où je compte beaucoup d'amis et de nombreux parents. Mon frère, quoique séparé de vous depuis trois ans, garde en son cœur votre fatale image, Je veux défendre contre vous, mes parents et mes amis ! et je viens vous dire : Comtesse Isa de Mahlberg, je ne veux pas que vous alliez à Saint-Pétersbourg.

Elle eut un éclat de rire strident.

— Vraiment, dit-elle en le bravant du regard, vous ne voulez-pas !...

— Non ! je ne veux pas ?

— Il faudra pouvoir m'en empêcher!

— Ce sera facile.

— Comment? demanda-t-elle avec un ricanement.

— Je divulguerai vos secrets!

— Mes secrets! j'en ai donc avec vous.

— Vous avez fait une troisième copie, infâme!

— Oui! oui! vous m'avez déjà dit cela à Wiesbaden. Vous êtes le seul de mes quatre soupirants, des héros de cette ridicule histoire, que j'aie revu depuis mon mariage. Il est vrai que vous m'obsédez pour quatre.

— Isa!

— Quoi? vous me menacez de raconter vos soupçons de visionnaires à vos amis et parents de Saint-Pétersbourg : faites! ajoutez encore à votre réputation de fou.

— Et la mort de d'Escligny, est-ce le fait de ma folie! Et votre correspondance avec l'ambassadeur, ma folie aussi?

Elle l'interrompit :

— Le seul secret que vous voulez étouffer, c'est celui de votre amour pour moi.

Un son rauque pareil au rugissement d'un lion, sortit de la poitrine de Talarine; un tressaillement convulsif agita tous ses membres et il dit terrifiant dans son émotion :

— Qu'avez-vous osé dire? que je vous aimais, moi! moi! Oh!!!

— Oui! vous m'aimez, dit-elle en le regardant dans les yeux, et votre nature sauvage fait que vous exprimez votre amour par des menaces. Si je voulais, je vous rendrais doux comme un agneau; mais cela n'en vaut vraiment pas la peine.

Il murmurait, toujours frissonnant :

— En vérité, cette femme est folle.

— Laissez-moi dormir, répéta la comtesse, sinon je reveille vos camarades pour me débarrasser de vos obsessions.

— Ah! je vous prouverai bien que je ne vous aime pas, dit Nicolas d'une voix basse et profonde.

— Aimez-moi... ou ne m'aimez-pas, cela m'est indifférent, mais laissez-moi dormir.

Il parvint, grâce à un effort violent à dominer l'émotion qui le gagnait de plus en plus, et dit :

— Ecoutez, Isa! dans une heure nous serons à Wilna; là, il y a une bifurcation de chemin de fer, vous pourrez, par Eidtkuhnen retourner en Allemagne, en France. Je veux que vous nous quittiez à Wilna.

— Vous voulez! c'est vous qui êtes insensé, mon cher prince!

— Isa! bégaya-t-il. Et son visage devint blême. Allez vous-

en, croyez-moi, loin! bien loin! Que je n'entende plus parler de vous, que je ne voie plus votre figure d'une beauté satanique, que je ne songe plus à vous! Allez vous-en, je vous en supplie, ou cela finira mal!

Sa voix vibrait en notes menaçantes.

Elle commença à avoir peur.

— Non! dit-elle cependant.

Et, élevant la voix :

— Messieurs, délivrez-moi...

Elle n'eût pas le temps d'achever. La main de Talarine s'abattit sur sa bouche, et elle entendit à son oreille la voix pénétrante de l'officier dire :

— Isa! vous allez mourir!

Le mouvement avait été si prompt, elle s'attendait si peu à une agression dans ce wagon ou deux hommes dormaient et la touchaient presque de leurs pieds étendus, qu'elle perdit toute présence d'esprit et s'affaissa, affolée. Talarine la souleva dans ses bras d'hercule et la ploya en deux, la tête en dedans. Elle formait une boule entre ses bras, et ne se défendait presque plus, stupide d'épouvante.

Alors il se jeta vers la portière. De ce côté, la glace était fermée. Il eut un rugissement et fit un pas vers le côté opposé du wagon. Boleff et Herder dormaient toujours. Tout à coup Talarine sentit une grande douleur, et involontairement desserra les doigts qui comprimaient la bouche de la comtesse. Elle l'avait mordu cruellement à la main. Aussitôt elle poussa un cri et frappa la glace qui se brisa en l'ensanglantant. Herder s'éveilla et regarda autour de lui. Boleff interrogeait de l'œil l'obscurité du wagon. La comtesse appelait au secours. Alors seulement Boleff et Herder comprirent ce qui se passait. Ils se ruèrent sur Talarine, et, le tirant par les pieds, le renversèrent. Surpris à l'improviste, il tomba en se débattant, mais sans articuler une parole. Herder lui mit le genou sur la poitrine et le contint. Boleff releva la comtesse et l'assit sur une des banquettes.

Toute cette scène terrible s'était passée dans l'espace d'une minute à peine; le convoi marchait toujours à toute vitesse, et la nuit qu'il déchirait restait noire et silencieuse. Boleff, à genoux devant la comtesse, s'occupait à la faire revenir, quand Herder cria :

— A mon secours, Boleff! il est fort, il va m'échapper.

En effet, Talarine renversé sur le plancher, silencieux, mais farouche, se défendait des pieds et des mains en faisant trembler tout le wagon.

— Boleff, répéta Herder, venez le contenir, et si vous pouvez, donnez l'alarme!

— Non ! pas cela ! n'appellez pas, Boleff, s'écria la comtesse, je vous le défends.

Il était d'ailleurs difficile d'atteindre le signal d'alarme qui était du côté opposé. Entre les banquettes du wagon, Talarine se défendait vigoureusement, et Herder ne parvenait pas à s'en rendre maître. Quand Boleff vint à son aide, Talarine, gêné par les banquettes, étaient à bout de forces, et les deux officiers, défaisant leurs écharpes, parvinrent à le garotter.

En ce moment l'exaltation du prince tomba, et il s'affaissa ; mais presque aussitôt, se relevant sur le coude, il se mit à regarder autour de lui, et son œil vague et hagard avait une douceur infinie.

— Grand Dieu ! dit Boleff, il a eu un accès de folie.

La comtesse redevenue tout à fait calme, bandait avec son mouchoir sa main ensanglantée par la vitre.

— Oui, le prince a eu une attaque de folie, dit-elle.

Talarine eut un sourire douloureux. Herder dit :

— Nous le maintiendrons jusqu'à la station, et là, nous le remettrons aux autorités locales. Ne craignez rien, madame la comtesse, tout danger est passé.

— Je n'ai jamais eu peur, répondit-elle avec orgueil.

Boleff la regarda avec admiration. Talarine murmura :

— Je ne suis pas fou. Laissez-moi libre, je vous jure de ne plus faire de mal à cette femme.

Boleff secoua la tête, mais la comtesse dit :

— Son accès est passé, déliez-lui les mains : il se tiendra tranquille, je le vois à ses yeux. Allons, obéissez-moi, Boleff !

Le train ralentissait sa marche.

— Vite ! répéta-t-elle, le train approche d'une station, un employé n'aurait qu'à venir regarder. Allons ! aidez-le à se relever... Bien ! déliez-lui les mains maintenant.

Et comme les officiers hésitaient :

— Je l'exige, dit-elle ; pour rien au monde, je ne voudrais que cette scène fût connue des employés. Nous sommes, dès aujourd'hui, unis tous les trois par un secret.

— Déliez-moi, dit Talarine d'une voix calme ; je vous donne ma parole d'honneur de ne pas bouger ; mais ne l'oubliez pas, Isa, je leur dirai tout.

Elle eut un sourire dédaigneux :

— Dites !

Aidé de ses deux camarades, Talarine se hissa sur une des banquettes. Boleff s'assit à sa droite, Herder à sa gauche ; par excès de précautions, l'officier d'état-major tira son sabre et le mit sur ses genoux. Le convoi entrait dans une station. Une lanterne fumeuse,

en lançant dans le compartiment un filet de lumière blafarde, éclaira les visages émus des voyageurs. La comtesse murmura :

— Au nom du ciel, Messieurs, composez votre maintien. D'ailleurs regardez, tout danger est passé, le jour va naître.

Effectivement les bâtiments de la station prenaient cette couleur rose que donnent à la pierre les premières teintes de l'aurore. Le convoi s'arrêta. Quelques voyageurs engourdis par un sommeil incommode, descendirent sur la plate-forme. Les chiens commençaient à aboyer, un coq fit entendre dans le lointain sa voix éclatante. La comtesse de Mahlberg montra la tête à la portière et on put la voir sourire à la brise du matin qui venait se jouer dans ses cheveux qu'on aurait cru dérangés par un sommeil paisible.

III

Le train repartit à toute vitesse dans la direction de Wilna. Partout, sur son parcours la campagne s'éveillait; dans la forêt de bouleaux qui avait succédé à la forêt de sapins, des oiseaux en gazouillant sautillaient de branches en branches. Sur la chaussée pierreuse, parallèle au remblai, des laboureurs matineux marchaient à côté de leurs bœufs qui mugissaient en traînant la charrue. Quelques enfants, sortis de bonne heure pour chercher des champignons, lançaient au train qui filait des cris discordants.

Talarine semblait être redevenu maître de lui-même; toutefois son visage n'avait pas repris son masque de placidité, et les muscles de sa face tressaillaient par moments, comme cinglés par des coups de fouets.

La campagne cependant redevenait plus silencieuse; le train, en s'éloignant de la station, s'enfonçait dans la forêt. Les cris et les beuglements s'étaient éteints. Talarine dit d'une voix rauque, quoique calme, aux deux officiers qui le surveillaient de l'œil :

— Expliquons-nous, voulez-vous?

Boleff, totalement subjugué par la comtesse, tourna vers elle un regard interrogateur : elle haussa les épaules en souriant. Boleff comprit ce sourire. Herder dit :

— Talarine! vous êtes notre camarade, notre ami, notre supérieur en grade; nous vous aimons beaucoup. Toutes ces considérations, jointes aux prières de la comtesse, nous ont empêché de faire notre déclaration. D'ailleurs, nous espérons que vous avez commis cette tentative dans un moment de délire, dans un de ces accès auxquels, nous avait-on dit, vous êtes malheureusement sujet.

D'une voix tremblante d'impatience Talarine interrompit le méthodique officier :

— Vous croyez que je suis fou : détrompez-vous. J'ai, en pleine possession de moi-même, voulu tuer cette femme, parce qu'elle est un monstre de duplicité et d'infamie.

Boleff se leva pâle de colère, mais la comtesse dit de sa voix ironique :

— Laissez, Boleff, laissez le prince s'expliquer.

— Quand je vous aurai tout raconté, continua Talarine, — car je leur révélerai tout, Madame — vous aurez trois juges au moins!... Oh! ne souriez pas avec cette ironie feinte, cria-t-il avec un soudain éclat dans la voix. Tout n'est pas fini encore, et nous ne sommes pas à Wilna; le trajet est long, j'aurai le temps de vous accuser, eux, celui de se prononcer.

Elle sut lancer un regard expressif à Boleff. Ce regard signifiait : « Vous voyez bien, il est fou, archifou! » Après quoi, se rejetant en arrière et étendant avec une coquetterie savante sa main enveloppée d'un linge sanglant sur la banquette, elle dit avec un air de résignation douce et indulgente :

— C'est bien! prince Talarine, vous avez la parole.

— Oh! dit-il d'une voix sourde, vous espérez que je ne dirai pas tout, que j'aurai honte de ma propre faiblesse, ou que j'ignore quelque chose; mais je sais tout, entendez-vous? tout : je vais tout dire.

La comtesse tressaillit légèrement; mais elle répondit avec un sourire :

— Allez! allez! nous vous écoutons!

— Oh! dit Talarine en se levant tout droit, ne me poussez pas à bout! Vous ne voyez donc pas, Boleff et vous Herder, que si cette femme ne s'est pas adressée aux autorités pour me châtier de mon agression; que si elle vous a suppliés de garder le secret sur la scène de tout à l'heure, ce n'est pas par bonté, car elle est méchante, ni par charité, car ce sentiment lui est inconnu : c'est par peur, par peur de moi.

— Eh! eh! par peur! dit-elle en riant, cela est vrai; j'ai eu peur d'une scène qui compromettrait ma réputation : votre amour sauvage, qui peut flatter certaines femmes, m'épouvante, moi.

Pendant qu'elle parlait, les sentiments les plus contradictoires se lisaient sur la figure énergique de Talarine. Boleff et Herder, qui suivaient tous ses mouvements, s'étaient rapprochés de lui pour le maintenir en cas de crise. Le voyant calme ils s'éloignèrent.

— C'est bien! leur dit-il; elle parle encore de mon amour. Soit, écoutez-moi donc!

— Ecoutons! dit la comtesse en riant.

Talarine commença.

— Elle a osé vous dire que je l'avais aimée : c'est vrai ; il fut un temps où je l'aimai profondément, passionnément, car cette âme de démon se cache sous une figure d'ange.

Boleff murmura avec impatience :

— Au fait, Talarine, et sans insulte, je vous prie.

— Laissez Boleff, laissez, dit la comtesse.

— Je vais donc vous raconter, Messieurs, en quelle circonstance j'ai cessé de l'aimer et pourquoi je la hais et la méprise, — car je la hais et la méprise du plus profond de mon cœur.

Herder se leva :

— C'est intolérable, Talarine.

Mais la comtesse lui murmura à l'oreille :

— Vous voyez bien qu'il ne sait ce qu'il dit !...

Herder se rassit.

— Oh ! dit Talarine je comprends votre jeu, Madame. Vous voulez me faire passer pour fou ; mais attendez un peu... C'était à Paris, pendant l'Exposition de 1867. Les souverains s'y étaient donné rendez-vous. Une paix profonde régnait sur l'Europe. En ce temps là, on parlait de la guerre comme d'une calamité des temps passés ; l'horizon politique était sans nuages, et peuples et rois ne songeaient qu'à s'amuser. Ecoutez ce que fit alors cette femme.

Et Talarine, d'une voix calme, raconta, sans rien cacher de sa propre faiblesse, les scènes auxquelles nous avons fait assister le lecteur. Involontairement intéressés, malgré leur défiance de la raison du narrateur, Herder et Boleff écoutaient avec attention. Le ton de Talarine les impressionnait parfois profondément. La comtesse, la joue appuyée sur la main, gardait le sourire stéréotypé qu'elle avait, dès le début, imprimé à ses lèvres Talarine raconta tout, et finit en disant :

— J'étais fou et aveugle, je vous le dis. Quand les autres furent sortis, elle me dit : « Et vous ! que faites-vous ici ? » Epouvanté, je reculai. « Vous êtes encore plus infâme qu'eux, cria-t-elle : vous les avez trahis tous les trois. Je ne veux même pas vous parler ! Sortez !... » Je sortis, et je fus malade deux mois... J'avais oublié de me faire rendre les copies que j'avais faites.

La comtesse l'interrompit :

— Oh ! oh ! dit-elle, votre mémoire vous trompe. Je vous ai renvoyé vos copies.

— Après les avoir fait copier ! répliqua Talarine. J'ai été malade, j'ai eu le délire, il est vrai, mais ce dont je suis sûr, c'est que vous ne m'avez renvoyé mes copies que le deuxième jour.

— Eh ! dit-elle, vous avouez vous-même avoir été fou !... Du reste, cela est vrai, je vous ai donné une leçon un peu rude ; mais enfin !

reconnaissez que, vous avez été infâmes tous les quatre. Je voulais me débarrasser de vos obsessions. Vous oubliez que votre ami d'Escligny avait menacé de tuer ceux qui venaient chez moi et que, parmi les hommes qui fréquentaient ma maison, il y en avait un que j'aimais et qui devint depuis mon mari. Vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est qu'une honnête femme! Parce que vous me trouviez jolie, il vous semblait tout simple de me briser le cœur et de me déshonorer. Vous plaidez ici la cause de trois misérables.

— Oui, reprit Talarine, j'ai aussi, et plus longtemps qu'eux, subi votre fascination satanique. Et puis, je l'avoue, j'avais honte de mon action et ne vous croyais pas capable d'abuser de ma confiance. Voilà pourquoi je me tus quelque temps et gardai le silence, même avec mon frère André, sur ce qui s'était passé dans cette terrible nuit. Mais quand j'appris qu'en 1869, Stahl avait été ruiné et que d'Escligny s'était brûlé la cervelle, en 1870, je commençai à avoir peur pour moi et pour mon frère; je compris que vous aviez fait mauvais usage des papiers que j'avais copiés, que vous étiez un espion, que vous aviez trahi notre confiance, et je vous ai voué une haine éternelle. Vous le savez si bien que, depuis que la guerre a été déclarée entre la Prusse et la France, vous avez peur de moi! Nous nous sommes trouvés ensemble dans plusieurs villes d'eaux de l'Allemagne, et...

La comtesse l'interrompit :

— J'ai peur de vous! certes! Et n'ai-je pas raison? dites, messieurs. J'ai peur de votre amour sauvage, et de votre folie. J'excusais toutefois votre amour, et j'en avais pitié, parce que j'en étais involontairement la cause.

— Non! dit Talarine en secouant la tête, vous n'avez pas eu pitié, vous avez eu peur. J'ai, en effet, et vous vous en doutez, j'ai acquis la certitude que vous aviez vendu les secrets que des insensés vous avaient livrés. Cette certitude, je l'ai positive, absolue! Vous avez été volée à Wiesbaden, madame!

La comtesse se leva blême.

— Oui! murmura-t-elle.

— Eh bien! c'est moi qui vous ai volée.

Un éclair sombre, brilla dans les yeux de la comtesse dont la main se crispa. Mais par un effort prodigieux de volonté, elle réussit à se calmer, et, éclatant d'un rire qu'elle parvint à rendre franc et sonore :

— Voyons! dit-elle, n'êtes-vous pas fou et n'ai-je pas raison de le dire! Voilà maintenant que vous vous vantez d'être un voleur! Songez-vous qu'il suffirait de votre déclaration pour vous faire ar-

rêter! Heureusement que je n'y crois pas. Mes diamants n'ont pas pu vous tenter! vous, un grand seigneur opulent.

— Vos diamants! non; mais vos papiers!!!

Elle lui dit en souriant ironiquement :

— J'ai retrouvé mes diamants et mes papiers.

— Ce n'est pas vrai, s'écria Talarine, je les ai envoyés sous enveloppe cachetée à quelqu'un qui ne vous les donnera pas.

Le train ralentissait sa marche, les maisons du faubourg de Wilna apparaissaient déjà. De la voix la plus calme, la comtesse dit :

— Vous avez une riche imagination, prince Talarine, et je suis contente de votre récit, qui m'a distraite et m'a fait oublier la longueur du voyage. Cependant je vous conseille, à l'avenir, de vous abstenir de faire une confession qui ne peut que vous nuire dans l'esprit de vos camarades. Regardez ces messieurs, ils sont médiocrement édifiés sur votre compte : vous venez d'avouer que vous avez été traître et voleur.

— Misérable! cria Talarine pris d'un subit accès de fureur. Je leur prouverai à Saint-Pétersbourg...

Elle ouvrit vivement la portière, et, sans attendre que le train fut complétement arrêté, elle sauta à terre. Talarine voulut s'élancer sur ses traces, mais Boleff et Herder le retinrent de force :

— Pas de scandale, murmuraient-ils; tu veux donc que nous déclarions tout, que nous te fassions arrêter!

— Oui, faites-moi arrêter! mais croyez-moi, cette femme est un démon.

— Oui! oui! nous prendrons ton récit en considération, lui répondit Boleff feignant de le croire.

Talarine murmura :

— N'est-ce pas? c'est effrayant, ce que je vous ai avoué! Vous me méprisez... mais vous sauverez mon frère, n'est-ce pas? vous empêcherez cette femme de...

— Oui! oui! dit de son côté Herder.

— Elle va fuir! continua Talarine, dont les yeux étaient hagards. Je vous promets de ne pas bouger; mais empêchez-la de fuir.

La comtesse avait disparu dans la foule des voyageurs.

— Oui! Talarine, continua Herder, reste dans le compartiment; nous la suivrons, et nous reviendrons de suite. Tu ne veux pas descendre, n'est-ce pas? Si tu te voyais, tu es pâle.

L'étrange nature du prince Talarine était faite de contrastes. Un affaissement absolu succédait presque toujours aux éclats de ses terribles colères. Du reste, l'arrêt du train, les figures des voyageurs curieux qui interrogeaient en passant de l'œil le compartiment ré-

servé, lui avaient fait comprendre qu'un éclat ne pouvait que lui être préjudiciable. Il murmura :

— Oui ! oui ! je ne bougerai pas ; mais vous ne l'absoudrez pas sans preuves, vous ne la laisserez pas fuir.

— Non ! non ! dit Boleff.

— Vous me le promettez, vous aussi, Herder. Je ne bougerai pas, mais empêchez ses manœuvres criminelles !

— Soit ! dit Herder, mais elle ne veut pas fuir.

Ils descendirent à leur tour. Talarine s'assit à la portière et regarda d'un œil hagard les voyageurs qui se pressaient sur la voie.

— Ce pauvre Talarine est décidément fou, dit Herder à l'oreille de Boleff. Quelle scène !

Boleff fit un geste de compassion.

V

Dans le buffet de la gare de Wilna, la comtesse de Mahlberg donnait des ordres à ses domestiques, quand elle vit entrer Boleff et Herder. Les deux officiers avaient assisté en auditeurs muets au réquisitoire de Talarine, et la comtesse ne savait pas encore au juste quelle impression il avait pu faire sur eux. Mais, comme c'était une femme d'énergie et de résolution, elle ne laissa rien paraître de son anxiété et accueillit les deux amis de Talarine avec un sourire attristé :

— Je suis désespérée de la folie de votre camarade, dit-elle, folie, hélas ! dont je suis un peu la cause, — quoique vous supposiez bien, j'en suis certaine, que l'histoire qu'il vous a racontée a été singulièrement modifiée par son imagination.

— C'est nous, madame, dit Herder, qui devons vous demander pardon pour notre malheureux camarade de la scène atroce dont vous avez failli être la victime. Nous ne croyions pas que sa folie fût arrivée à un tel développement, et, si nous avons feint d'écouter ses divagations, c'est que, autrement, nous aurions craint de l'exaspérer ; et d'ailleurs votre attitude nous encourageait à le laisser parler.

— Et vous avez bien fait, d'autant qu'il y a un fond de vérité dans ses paroles. Je me suis un peu moquée, dans le temps, des hommes qui me poursuivaient de leurs obsessions ; mais je le regrette aujourd'hui beaucoup en voyant ce qui en est résulté. L'état de votre ami est un remords pour moi ! ajouta-t-elle avec tristesse, et je ne voudrais, pour rien au monde, qu'il lui arrivât du désagrément à cause de moi.

— Vous êtes un ange? s'écria Boleff enthousiasmé.

La comtesse sourit et le menaçant du doigt :

— N'allez pas tomber amoureux de moi : vous voyez où cela mène!

Boleff voulut répondre. Elle ne lui en laissa pas le temps et demanda :

— Que fait-il maintenant?

— Il est, comme tous les fous : une prostration générale a succédé à son exaltation.

— Pauvre prince! dit-elle en réussissant à donner à sa voix des notes émues. Pas un mot de tout cela, Messieurs, vous me le promettez.

— Oh! nous vous le jurons! dit Herder.

— Vous comprendrez cependant, dit la comtesse, qu'un voyage dans ces conditions est un supplice. Aussi je reste à Wilna et j'attendrai le train de demain.

— Vous avez raison, dit Boleff, et si vous le permettez, nous resterons avec vous.

— Non! non! répondit-elle, il faut que vous accompagniez ce pauvre insensé.

— Pourquoi faire? nous avertirons son valet de chambre.

— Non! ajouta-t-elle résolûment. Je ne le veux pas; s'il lui arrivait malheur en route, je ne m'en consolerais jamais...

La sonnette retentit, elle leur tendit la main :

— Au revoir, dit-elle, à Saint-Pétersbourg! J'espère, Messieurs, que vous viendrez m'y voir, souvent. N'insistez pas, ajouta-t-elle en voyant que Boleff ouvrait la bouche pour protester. Je vous prie de continuer votre chemin, et de dire à votre pauvre ami que j'ai suivi son conseil, que je suis restée à Wilna pour retourner en Prusse : cela le tranquillisera.

La sonnette retentit une deuxième fois. La comtesse ordonna d'un geste impérieux aux deux officiers de s'éloigner : ils obéirent.

Talarine était resté pensif, appuyé à la portière du compartiment. Un sourire nâvrant contractait ses lèvres.

— Ils ne me croient pas... et me prennent pour un fou,... se disait-il. J'ai eu tort de me livrer à mon emportement... Elle m'a vaincu encore, c'est évident... Ils prennent son parti. Eh! bien je lutterai tout seul! Fou! moi! Je leur prouverai le contraire. L'accès est passé maintenant, je suis calme. Cependant à mesure que le temps s'écoule!...

Talarine interrogeait avec anxiété les figures des voyageurs.

— Je leur ai promis de ne pas bouger... Pourtant si je descendais! Ils sont capables d'avoir averti les autorités. Non! il ne faut pas

une seconde fois commettre d'imprudences : elle est décidément très-forte.

Les yeux fixés sur les passants Talarine, dont la pâleur de plus en plus croissante, attestait l'émotion, resta à sa place pendant tout le temps de l'arrêt. Mais lorsqu'il entendit la sonnette une seconde fois et qu'il vit les voyageurs remonter dans les wagons, il ne fut pas maître de lui et se leva. En ce moment Herder et Boleff apparurent se dirigeant vers leur compartiment. Il leur cria à haute voix avec un accent indéfinissable :

— Vous revenez seuls !

Ils ne répondirent pas et continuèrent à avancer. La sonnette retentit une troisième fois ; ils ouvrirent la porte du compartiment.

Talarine demanda encore :

— Seuls !

Le train se mettait en marche. Lss deux jeunes gens courbèrent la tête. Herder murmura ne sachant ce qu'il disait, involontairement ému de l'accent profond de Talarine :

— Tu l'as effrayée ! Avoue qu'elle a eu raison de fuir.

— Je m'en doutais ! murmura Talarine en retombant assis.

Le train était en marche.

— Ecoutez-moi, ajouta-t-il avec fermeté ; je vous jure que je ne suis pas fou. Et quand vous m'aurez entendu... Oh ! ne craignez rien, son absence m'a rendu mon calme.

— Maintenant ! tu peux dire tout ce que tu voudras, répondit Boleff, nous t'écoutons !

Malgré ses efforts pour en dissimuler l'accent, la voix de Boleff avait une expression ironique : un sourire contenu errait sur les lèvres minces de Herder.

Talarine secoua la tête :

— C'est bien ! dit-il, je ne vous dirai rien ; à Saint-Pétersbourg je vous montrerai mes preuves. D'ailleurs, ajouta-t-il en soupirant, les faits seront là qui parleront bientôt pour moi.

Il se rejetta dans son coin, les officiers s'entre regardèrent avec tristesse.

Les trois voyageurs n'échangèrent plus jusqu'à Saint-Pétersbourg que quelques paroles banales.

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

I

Le prince Pierre Alexandrowitch Talarine était un haut et puissant personnage de l'Empire de Russie ; général en chef, aide-de-camp de l'Empereur, membre du conseil de l'empire, président du comité d'armement, il était en même temps chef suprême de tous les établissements d'éducation militaire et inspecteur général de l'instruction publique. Sa situation officielle était très-élevée; car si les ministres lui étaient hiérarchiquement supérieurs, il ne dépendait en revanche d'aucun d'eux, et travaillait directement avec l'Empereur. Sa position personnelle était, s'il est possible, plus grande encore. En effet, le prince Pierre était issu d'une famille qui descendait authentiquement d'un des compagnons de Rurick, fameux chef Varègue, que la république de Nowgorode la Grande avait appelé comme auxiliaire, en 862, et qui fut le premier grand prince de Russie. Apparenté à toutes les grandes maisons russes, et, par sa femme, née princesse de Donnerstein, allié à toutes les maisons princières souveraines et médiatisées de l'Allemagne, le prince Pierre était de plus, riche à millions : ses propriétés, disséminées par toute la Russie, comptaient, avant l'émancipation, plus de 80,000 serfs.

Le prince Pierre Alexandrowitch, appartenait à ce parti que l'on nomme à Saint-Pétersbourg le parti *vieux russe*, et par abréviation le parti *russe*. Ses ancêtres, soumis jadis à la domination terrible des Tartares, avaient puisé dans leurs souffrances un sentiment profond de haine contre l'étranger. Il avait, ainsi que de leur fortune, hérité de cette haine profonde, qui était encore, sous Pierre-le-Grand, très-vivace en Russie, et qui, de nos jours même, s'est maintenue au fond des provinces, dans quelques familles restées fidèles aux vieilles mœurs. A Saint-Pétersbourg ces échantillons politiques sont devenus fort rares. Aussi, malgré sa haute situation et la considération que lui valait son indiscutable capacité, le prince Pierre passait-il, à la cour, pour un original.

Jamais le prince Pierre n'avait réussi à vivre en bonne harmonie avec sa femme, qu'il avait été obligé d'épouser fort jeune, par ordre de son père et de l'empereur Nicolas. Il détestait, en elle, l'étrangère

allemande, et, dès qu'il fut libre de ses actions, il lui signifia sa résolution de vivre séparé d'elle. Cette séparation s'effectua sans trop grande résistance de la part de la princesse, qui, quoiqu'elle l'eut rendu père de trois fils et d'une fille, n'avait jamais pu s'accoutumer au caractère de son mari.

Le prince et la princesse Talarine vivaient donc à Saint-Pétersbourg dans deux hôtels séparés, et, quoiqu'ils ne fussent pas brouillés, ils ne se voyaient que fort rarement. L'âge ne parvint pas même à modifier leurs sentiments à l'égard l'un de l'autre, et, quoiqu'en 1871, le prince Pierre eût soixante-dix ans et la princesse soixante-six, ils n'avaient voulu consentir ni l'un ni l'autre à effacer la ligne de séparation qu'ils avaient volontairement et d'un commun accord tracée entre leurs deux existences. L'originalité proverbiale du prince Pierre était complète et pleinement justifiée : jamais le vieux boyard n'avait voulu se départir des habitudes de sa jeunesse.

Pieux, de cette piété mystique et formaliste des vieux russes, il ne s'asseyait pas à table sans faire préalablement avec les deux doigts un large signe de croix qui allait d'une épaule à l'autre. Jamais, même à la table de l'Empereur, il n'oubliait cette pratique qui faisait rire à ses dépens les autres grands personnages, aux yeux de qui cet hommage extérieur rendu à Dieu était une infraction à l'étiquette et un manque d'égard envers le Souverain. Du reste le prince Pierre avait reçu une excellente éducation mais toute dans les idées de son temps. Il connaissait à fond les langues française, allemande et anglaise, mais il était de notoriété publique qu'il n'avait jamais parlé que le russe et qu'il payait un interprète pour les cas où ses fonctions l'obligeaient de converser avec un étranger ignorant cette langue. Il fut un des promoteurs de cette idée qui eut tant de succès à la cour, sous Nicolas, de punir d'une amende tout homme qui parlerait une autre langue que le russe. A l'église, même à la chapelle du palais, le prince Pierre priait à mi-voix, en émaillant ses pâtenôtres des salutations et des prosternements orthodoxes, qui consistent à frapper du front à plusieurs reprises les dalles du sanctuaire. « C'était la façon de prier de mes pères, disait-il ; Dieu les a protégés et a fait de nous une haute et puissante race. Je ne suis pas en droit, parce que je suis ministre, d'être envers Dieu moins respectueux que ne l'étaient mes ancêtres. » L'Empereur avait donné l'exemple de l'indulgence pour ces singularités, et tout en s'en moquant en secret, chacun était obligé de suivre l'exemple du souverain.

Il faut bien l'avouer, ces singularités du prince Pierre n'avaient pas toutes un caractère inoffensif. Jamais il n'avait pu s'habituer à l'idée que les hommes étaient égaux, et, longtemps après l'abolition

du servage il avait continué à traiter ses domestiques et les paysans de ses propriétés en esclaves taillables et corvéables à merci et miséricorde. Comme, malgré cela, il était très-juste, il n'y eut pas d'abord de plaintes contre lui. Mais, six ans après l'émancipation, les paysans qui n'avaient rien compris d'abord à la liberté, s'en firent une idée fort claire; les choses changèrent et le prince eut bientôt une série de procès chez les juges de paix, et les *Médiateurs*[1], tous pour coups et injures. Ces procès lui coutèrent très-cher. Quant à ses domestiques, il se vit obligé, après des condamnations nombreuses, de leur donner triples gages pour avoir le droit de les traiter comme des serfs. Encore ne s'y résigna-t-il qu'après avoir reçu de l'Empereur une sévère admonestation sur sa façon de comprendre les relations sociales.

Ces relations entre le prince Pierre et les nouvelles couches sociales servaient de matière à une foule d'anecdotes qui réjouissaient la cour et la ville. Ainsi on racontait que, tout dernièrement, le prince Pierre allant dans une de ses propriétés du gouvernement de Smolensk, nouvellement reliée par une voie ferrée à la ligne principale de l'empire, descendit à la gare, entra dans la salle du buffet, et, s'asseyant sans façon, comme il eût fait chez lui, tendit sa canne au garçon de salle en lui disant ainsi qu'il le faisait à ses esclaves :

« Tiens! fils de chien! »

Et l'on ajoutait que, tout susceptible qu'il fût à l'endroit de sa dignité d'homme libre, le garçon de salle avait été si frappé de la haute mine du prince et de son accent de supériorité, qu'il avait obéi sans répliquer.

Il courait mille anecdotes pareilles; mais en 1871, année ou commence notre histoire, les façons de faire du prince y donnaient de moins en moins lieu; car déjà, en Russie, maîtres et valets, s'étaient habitués à la nouvelle situation qui leur était faite. Le prince Pierre se révoltait moins, ne donnait plus lieu à tant de scènes; mais il éprouvait des moments de chagrin réel en songeant au passé et en le comparant au présent.

Jamais il n'avait pu s'habituer a dire *vous*. Il disait « tu » à Dieu, à l'Empereur et à ses serfs: la différence d'intonation était pour lui le signe distinctif de la condition de celui à qui il parlait. La façon dont il disait: « tu » à Dieu et à l'Empereur était si profondément respectueuse, qu'elle valait mieux que l'énonciation des titres les plus pompeux. En revanche le « tu » lancé dédaigneusement à

[1] V. dans *Fonctionnaires et Boyards*, 2e *partie* : Muller, en quoi consistaient les fonctions de *médiateur*.

ses valets était si méprisant et montrait si bien que c'était le maître qui parlait, que ce « tu » était à lui seul une protestation contre le nouvel état de choses. Il avait pour les employés le « tu » protecteur dont l'intonation se modifiait suivant que l'employé était noble ou roturier; le « tu » imposant et paternel pour les jeunes membres de sa famille; le « tu » condescendant pour ses égaux en naissance mais inférieurs en dignités, et le « tu » familier pour ceux qui lui étaient égaux sous tous les rapports.

Dans son intérieur, le prince Pierre était un despote dans toute l'acception du mot. Il avait, avons-nous dit, quatre enfants, trois fils et une fille; mais cette fille, il l'avait, en se séparant, laissée à sa femme qui lui avait fait faire un brillant mariage. Quant à ses fils, il les avait gardés avec lui, et leur avait fait donner une éducation complète et correspondante aux nouvelles idées. C'était de sa part une concession faite personnellement à l'Empereur.

Il exigeait de ses fils une obéissance passive, mais il les entretenait magnifiquement, et, grâce à ses relations et à l'amitié du souverain, il les avait fort bien placés. L'aîné, Alexis, était général et venait d'être nommé aide-de-camp de l'Empereur; le second, André, occupait un poste important au ministère des affaires étrangères; quant au troisième, Nicolas, dont nous avons déjà fait faire la connaissance à nos lecteurs, il était colonel aux gardes-à-cheval.

II

Le 7 août 1871, il y avait un grand dîner dans l'aile du palais réservé au prince Alexis Talarine; le nouveau général aide-de-camp recevait ses amis pour fêter sa promotion. La plupart des jeunes officiers supérieurs de la Garde présents de Saint-Pétersbourg avaient été conviés à ce repas qui était d'une grande gaieté. On en était au rôti, et l'on parlait des derniers événements politiques, événements que les Russes, dans leur stupéfaction et leur confiance dans la grandeur de la France, avaient qualifiés de *miraculeux*, terme qui, dans leur langue veut dire : plein de mystères.

Où la conversation était plus particulièrement animée, c'était au haut bout de la table, entre le maître de la maison, le prince Alexis Talarine, ses deux frères, André et Nicolas, Herder, un jeune aide-de-camp de l'Empereur et quelques fonctionnaires importants des divers ministères. Tout à coup Alexis se leva :

— Messieurs! dit-il, nous avons bu à la santé de notre adoré maître, et à la Russie; il nous reste un toast à porter : permettez-moi de vous le proposer. Nul de vous n'ignore combien S. M. l'Empereur d'Allemagne est aimé de notre souverain. Il y a parmi vous des officiers qui ont été à Sébastopol, et qui ont combattu contre la

France. La France, messieurs, et les Napoléon particulièrement, ont toujours été nos ennemis. Les Russes ne sauraient oublier les années 1812 et 1854. Aujourd'hui les armes prussiennes ont abattu l'orgueil de ces vantards qui ont infesté l'Europe des idées révolutionnaires. Il ne saurait y avoir chez nous de sympathie pour la France. Je vous propose donc de boire avec moi au vainqueur de Sedan et aux armes victorieuses de l'Empereur Guillaume qui, après avoir rempli le monde de sa gloire, va venir en allié, en ami, visiter Saint-Pétersbourg et se reposer auprès de nous de ses glorieux travaux !

Il se versa un verre de champagne. En ce moment, on était encore en Russie sous le coup des succès aussi éclatants qu'inespérés des armées allemandes. Quelques convives saisirent leurs coupes avec enthousiasme, d'autres avec plus de tiédeur. Herder était du festin. Il cria :

— Hurrah !!!

Mais André, un des frères de l'amphytrion, réclama le silence. Il était un peu pâle.

— Messieurs ! dit-il, je proteste contre le toast proposé, qui me paraît au moins étrange. Nous ne sommes pas en guerre avec la France, et il n'est pas convenable de nous réjouir de ses désastres. Nous sommes tous des fonctionnaires, par conséquent des personnages presque officiels. Ce que mon frère vous a proposé est d'une haute inconvenance.

— Allons, mon cher diplomate, répondit Alexis, laisse nous tranquille ! Tu as toujours peur. En notre qualité de militaires, nous ne pouvons boire ni à la santé de Napoléon III, qui s'est laissé battre et dépouiller et qui s'est rendu prisonnier, ni à la gloire de la France qui a sombré dans cette campagne. Permets nous d'admirer un beau fait d'armes.

— Alexis ! dit André, tu ne sais ce que tu fais ; je te le répète c'est inconvenant.

— Bah ! nous ne sommes pas à un dîner officiel, nous sommes entre nous.

— Alors, pourquoi dans un dîner d'amis, faire une démonstration politique.

— Nous ne faisons pas de démonstration politique, nous exprimons nos sympathies.

— Des sympathies ! cria André, des sympathies pour l'Allemagne ! pour un peuple qui est destiné à devenir notre plus cruel ennemi, et qui se prépare à une prochaine rupture ! Insensés et fous que vous êtes !

Alexis interrompit son frère et les sourcils froncés :

— C'est toi qui ne sais ce que tu dis, à cette heure, et qui, avec l'intempérance de langage qui te caractérise, tout diplomate que tu es, t'en viens divulguer peut-être des secrets de cabinet mal compris, et nous faire voir des ennemis où il n'y a que des amis, et bientôt des alliés peut-être!

André devenu plus pâle encore retomba sur sa chaise en murmurant :

— Mon frère! mon frère!

Alexis continua :

— Après ce que mon frère André vient de dire, je trouve plus particulièrement opportun le toast que j'ai proposé. Messieurs, à la santé de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, l'oncle de notre Empereur, à la gloire de la Prusse dont les armées n'ont jamais violé le sol de la Russie!... Tu peux proposer après cela si tu le veux, André, un toast à Napoléon III, à celui qui a pris Sébastopol, au neveu de celui qui a brûlé Moscou.

Les convives se levèrent le verre à la main. En ce moment, la porte s'ouvrit et le prince Pierre parut sur le seuil. Personne ne le remarqua. Herder cria une deuxième fois :

— Hourrah! A la santé de l'Empereur Guillaume!

Quelques cris lui répondirent. Les autres convives vidèrent silencieusement leur verre. Nicolas Talarine qui n'avait rien dit jusque-là se leva et sa voix formidable couvrit le bruit des conversations :

— Non! cria-t-il, je ne ferai jamais cela, et, plutôt que d'accepter un toast pareil, j'aime mieux briser mon verre.

Il lança son verre plein qui alla frapper une grande glace et la brisa. Ce fut comme un coup de cloche funèbre. Un silence de stupéfaction succéda à ce bruit.

Du seuil, une voix retentit :

— Bien! mon fils!

C'était la voix du prince Pierre. A cette voix calme mais solennelle, toutes les têtes se tournèrent du côté de la porte.

— Mon père, balbutia André à la vue du redoutable vieillard, mon père, c'est une grande joie pour moi que vous ayez daigné venir...

Mais le prince Pierre lui imposa silence d'un geste impérieux et s'avança.

— Je venais, moi aussi, te féliciter mon fils, de la distinction flatteuse dont Sa Majesté l'Empereur a daigné t'honorer, en faveur de mes vieux services. Je m'en réjouissais, te croyant digne de cette faveur : je vois avec douleur que je me trompais.

— Mon Père! s'écria Alexis les lèvres pâles.

— Jadis, continua le prince Pierre, nous nous réunissions aussi,

et selon l'antique usage nous buvions à la santé de ceux que nous chérissions. Nous buvions à nos proches! Puis nous nous élevions à des aspirations plus hautes; nous envoyions nos vœux vers Dieu en le priant de nous conserver ce qui était sacré pour nous. Or, ce qui était sacré pour nous, c'était notre foi, notre patrie et notre Tzar. A l'Eglise nous chantions *Hosanna* à notre Dieu! à la guerre nous criions : « gloire à notre patrie, » et, dans nos banquets, nous souhaitions longue vie et bonheur à notre seigneur le Tzar. Mais jamais, dans ma jeunesse, un Russe n'eût osé, chanter les louanges d'un Dieu hétérodoxe et souhaiter longue vie à un souverain étranger, fut-il oncle, parent, ou neveu de notre maître! Ce que nous n'avons jamais fait, vous venez de le faire, messieurs, et c'est un de mes fils qui vous a donné l'exemple. Honte à vous!

Herder un peu pâle se leva :

— Mon prince! commença-t-il.

Le prince Pierre fronça ses épais sourcils.

— Qui êtes vous, Monsieur, et qui vous parle. Je m'adresse à tous et j'espère que personne n'osera m'interrompre dans ma propre maison. Je te dis donc, mon fils, que tu viens de commettre un crime de lèse-Russie; tu viens de sacrifier à un Dieu étranger. Je ne discute pas les mérites de S. M. l'Empereur d'Allemagne en qui je respecte profondément l'oint du Seigneur; mais il y a des Prussiens, des Allemands pour invoquer son nom dans les banquets! Si les Russes crient aujourd'hui gloire à Guillaume, parce que Guillaume aura pris une ville à Napoléon, et demain gloire à Napoléon quand il aura repris cette ville à Guillaume, ils n'auront plus assez de voix pour pousser, à l'heure de la lutte, ce cri antique qui nous à tant de fois donné la victoire : « Pour Dieu! la patrie et le Tzar! »

Muets, silencieux, leur verre à moitié vide dans la main, les convives écoutaient avec respect la voix imposante du vieillard.

— Vous vivez toujours à l'étranger, continua le prince Pierre, et ici même, en Russie, vous vivez pour et par les étrangers. Qui commande chez vous, des Allemands! Qui nous représente à l'étranger? encore des Allemands! Cette marée qui monte et touche à vos pieds vous fait déjà chanceler. Prenez garde qu'une vapeur malsaine se dégageant de la vague ne s'élève jusqu'à votre cœur et ne débilite vos âmes. Russes, vous vous enthousiasmez pour les exploits de l'Empereur d'Allemagne! Mon fils, tu est général de l'armée russe, et tu cries « vive Guillaume » le jour même où notre souverain t'a comblé de grâces. Oh! ne me réponds pas que tu suis, en cela, les sympathies de notre maître qui aime son parent. Les relations entre les rois ne nous regardent pas. Vous devez, Messieurs, respecter l'ami et l'allié du tzar, mais c'est votre souverain que vous devez

aimer; vous n'avez pas le droit d'émietter votre dévouement: « Tout pour Dieu et le Tzar russe! » Si Sa Majesté vous ordonne de crier: « Vive Guillaume, » criez à vous époumonner, car, en ce cas, vous êtes certains de souhaiter longue vie à un ami de la Russie. Mais, sur ce point, ne prenez pas d'initiative.

Alexis, très-humilié, murmura :

— Mon père, nous autres, les généraux...

Le prince Pierre l'interrompit:

— Je ne t'ai pas invité à parler. J'ai voulu te dire ceci: En faisant parade d'un enthousiasme irréfléchi, tu t'es rendu indigne de commander les armées du Tzar. Je n'ai plus confiance en ton avenir militaire; je doute que tu sois destiné à illustrer mon nom; et, comme tu pourrais le déshonorer, je t'ordonne de donner ta démission.

Alexis se leva livide et s'écria:

— Mon père!!!...

— J'ai dit!... Quant à vous, Messieurs, comme vous n'avez plus rien à souhaiter à mon fils, qui n'est plus rien, je crois qu'il serait convenable que vous le laissassiez seul.

Alexis se leva et s'approcha du prince Pierre :

— Mon père, vous ne parlez pas sérieusement.

Le prince l'interrompit, le regarda fixement de son regard froid et implacable, et dit :

— Tu enverras demain matin ta démission au ministre. Nicolas, suis-moi, j'ai à te parler.

Et, sans vouloir rien écouter, le prince Pierre sortit suivi de Nicolas.

— Mon père est fou! dit Alexis à ses convives, en essayant de sourire. Que je donne ma démission, quand ma carrière s'ouvre avec tant d'éclat!...

Il s'attendait à des protestations de dévouement; mais les invités sombres et sévères s'inclinèrent en lui serrant froidement la main. Seul Herder dit :

— C'est vrai, c'est de la folie!

— Il n'exigera pas cela de moi, je l'espère! balbutia Alexis.

— Il ne peut t'y forcer, c'est ridicule.

Mais Alexis secoua la tête :

— Ne pas m'y forcer... Vous ne connaissez pas mon père, Herder!

Et voyant qu'il était resté seul avec cet officier et son frère André, tendit la main à Herder en disant :

— Allons! adieu! mille excuses.

Herder sorti. Alexis alors dit à son frère :

— Ce ne sera pas sérieux, n'est-ce-pas André? Mon père n'osera pas dire cela à l'Empereur; il n'osera pas faire parade devant notre maître de sa haine pour son oncle?

— Mon père ne hait pas l'Empereur d'Allemagne : il aime la Russie.

— Enfin! voyons, André, dit Alexis avec impatience, donne-moi un conseil; tu es un diplomate: que dois-je faire?

— Te soumettre.

— Briser ma carrière! Jamais!

André dit tristement :

— Que veux-tu faire alors?

— J'irai chez mon père, je me rétracterai : je ne tiens déjà pas tant à l'Empereur Guillaume! Je flatterai le dada de mon père; il ne persévérera pas dans sa résolution ridicule. Me faire donner ma démission pour un toast! L'Empereur ne le permettra pas.

André secoua la tête:

— Hélas! dit-il, mon père a raison, nous sommes dans un filet inextricable, et tous, qui par faiblesse, qui par ignorance, qui par orgueil, nous trahissons l'antique sentiment national.

Alexis se leva et s'écria impatienté :

— Tu ne sais que réciter des homélies, c'est insupportable!

Et il sortit en murmurant :

— Une journée qui commençait si bien!

Prince Joseph LUBOMIRSKY.

La suite au prochain numéro.

LE MARQUIS DE MONTCALM

ET LA PERTE DU CANADA[1]

D'APRÈS LES RÉCENTES PUBLICATIONS [2] ET DES DOCUMENTS INÉDITS

V

Au milieu de l'apparent effondrement de la puissance britannique, Pitt reste inébranlable : avec l'assurance du génie, il a déjà choisi sa conquête; ce sera le Canada. Dans sa pensée profonde, la possession de ce pays était entre la France et l'Angleterre le véritable enjeu de la guerre de Sept-Ans, car le Canada, c'était l'Amérique septentrionale tout entière. Pitt avait compris que les Français une fois chassés du nord et de l'ouest, les Anglais resteraient sans rivaux sur un continent où la Louisiane, encore dans l'enfance, et les colonies espagnoles, déjà en décrépitude, ne pouvaient être qu'une proie et non une menace pour leurs voisins. Conquérir le Canada, c'était assurer à la race anglaise la domination sur la moitié d'un hémisphère. Les échecs que Montcalm faisait subir en Amérique aux armées du roi Georges eussent découragé une âme médiocre ; ils ne firent que décupler les efforts du grand Pitt et hâter son triomphe. Le succès, hélas ! était plus facile qu'il ne le semblait. En Canada, l'Angleterre avait trois alliées qui la servaient sans subsides : la discorde, la famine et la concussion ; son allié d'Europe, le grand Frédéric, lui coûtait plus cher. Il nous faut enfin aborder le pénible récit des maux intérieurs de la Nouvelle-France : on verra au sein de quelles difficultés inouïes se débattait Montcalm ; en connaissant les enne-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin 1876.
[2] Librairie canadienne, 41, rue du Bac.

mis qu'il avait derrière lui pendant ses campagnes, on sentira mieux ce qu'il appelait lui-même « le critique de sa position. »

Le premier des fléaux de la colonie, c'était l'administration coloniale. Pour l'honneur de notre pays, les scandales dont le Canada fut alors le théâtre, n'ont été qu'une monstrueuse exception et les fonctionnaires de l'ancienne France ont transmis à leurs successeurs un juste renom de probité, véritable patrimoine national, que ceux-ci lègueront avec leur propre exemple aux administrateurs à venir. Dans la nature physique, la corruption monte ou descend; dans l'ordre moral la gangrène n'est jamais ascendante; elle vient toujours d'en haut; un chef seul peut empoisonner un corps entier. En François Bigot, treizième et dernier intendant de la Nouvelle-France, s'incarnait toute la corruption brillante et audacieuse du dix-huitième siècle. Ses rapines à Louisbourg, lors du premier siége en 1745, avaient déjà provoqué dans la garnison des mutineries qui hâtèrent la capitulation de la place. Au lieu d'être puni, le coupable, bien apparenté, fut envoyé comme intendant au Canada. Il y porta ses vices, ses séductions et son intelligence. Maître absolu dans tous les services de finances, Bigot créa une administration à son image, et pour voler il eut, comme le géant de la Fable, des mains par centaines; chaque fonctionnaire pillait, depuis l'intendant et le contrôleur « jusqu'au moindre cadet; » dans cette honteuse concurrence, le chef ne reprochait à l'inférieur que « de voler trop pour sa place. » Sur tout le Canada, il se répandit comme une épidémie de vols, vols sur l'approvisionnement des places, vols sur les transports, vols sur les travaux publics, vols sur les produits de la traite des pelleteries réservés au roi, vols sur les fournitures du matériel de guerre et de l'équipement; mais c'était sur les marchandises livrées en présents aux Peaux-Rouges, qu'on faisait les plus belles affaires; au fond de sa forêt, le pauvre sauvage était volé comme dans un bois. Ce n'est pas tout, parfois, le brigandage prenait un autre tour, et les employés de Bigot devenus commerçants opéraient, sous la protection de leur chef, d'immenses accaparements de toutes choses, qu'on revendait ensuite à l'Etat et aux malheureux colons à 150 0/0 de bénéfice. Enfin arriva la famine, ce fut le bon temps, nous en reparlerons [1].

Entre cette bande et le marquis de Montcalm, la guerre naquit dès le premier jour : « Quel pays, s'écrie-t-il dans une lettre à sa mère, « tous les marauds y font fortune et tous les honnêtes gens s'y rui-

[1] M. Le Moine vient de publier, dans le guide historique du Canada, de curieux détails sur Bigot et ses associés, y compris leurs femmes. *Dernières Années de la domination française; Bigot et son groupe.*

« nent. » Peut-être en d'autres circonstances, eût-il, avec dégoût, détourné les yeux de ce spectacle, mais, ici, le patriotisme chez Montcalm se révolte encore plus que la probité. Par ces incessantes rapines, la colonie est restée désarmée en face de l'ennemi ; la friponnerie est devenue trahison ; — on donne aux soldats « des fusils de l'ancienne façon, dont les baguettes cassent comme un verre. » On n'a que des « bicoques » où l'on croit avoir des forts ; « celui de Carillon rempli « de défauts coûte au roi aussi cher que Brisach et sert à enrichir « l'ingénieur du pays. » A peine débarqué, Montcalm parcourant les quartiers des troupes y trouve « hôpitaux et ambulances dans « un état affreux et nombre d'articles nécessaires manquant dans « les magasins. » Ce qu'il redoute dans les friponneries dont les sauvages sont victimes, c'est qu'on ne laisse gagner ceux-ci par les Anglais. Indigné du présent, inquiet de l'avenir, il avertit le ministre de la marine de qui relèvent les colonies ; il fait écrire par l'honnête Doreil, commissaire des guerres (intendant militaire). Autant se plaindre aux vers de la pourriture, Bigot a là-bas un complice, « c'est l'œil même du ministre [1]. » Les dépêches sont interceptées au passage, on *égare* jusqu'au rapport sur la prise de William-Henry. Sans doute un jour ces misérables seront confondus et même châtiés après un grand procès, mais il sera trop tard ; Montcalm et la Nouvelle-France auront vécu.

Malgré tout, le général, fort de sa bonne cause et de l'indignation publique, eût peut-être écrasé sur place quelques-uns des vampires du Canada, si les intelligents fripons dont Bigot était le chef n'eussent trouvé un auxiliaire dans un homme qui ne leur ressemblait en rien. A la tête de la colonie, il y avait alors pour gouverneur général, un simple capitaine de vaisseau, le marquis de Vaudreuil. Il était probe et sincèrement dévoué à la France et à la colonie, mais ses lumières et son activité n'égalaient ni son désintéressement, ni son patriotisme ; ses irrésolutions surtout étaient fâcheuses, et si son neveu, l'intrépide marin, n'avait pas eu plus de décision, il n'aurait pas reconquis le Sénégal en 1780. « Notre gouverneur veut être gouverné » écrivait Doreil au ministre, en 1756 ; Montcalm s'en fût bien acquitté ; malheureusement M. de Vaudreuil abdiqua entre les mains de Bigot. Né dans le pays, il était rempli de préjugés coloniaux et jaloux à l'excès de ses prérogatives, on exploita habile-

[1] M. de la Porte, qui depuis plusieurs années, sous des ministères éphémères, dirigeait la marine. Ce fonctionnaire archi-concussionnaire, l'un des associés de Bigot, finit par être congédié..... avec une pension de 9,000 livres ; d'ailleurs le gouvernement n'avait rien à apprendre sur les scandales du Canada. Les cartons de la marine et de la guerre étaient remplis de révélations et d'avertissements dont on ne tenait aucun compte.

ment près de lui les tiraillements, les rivalités inévitables dans les colonies entre les autorités indigènes et les fonctionnaires venant de la métropole. A ce pauvre gouverneur les misérables qui dévoraient la colonie eurent le talent de faire voir un ennemi de la Nouvelle-France dans le seul homme capable de la défendre. Une lutte sourde d'abord, puis ouverte, qui dura jusqu'à la mort de Montcalm, s'établit entre celui-ci et le gouvernement colonial. On se dénonça réciproquement à Versailles. M. de Vaudreuil se plaignait que « le militaire fût parvenu au comble du despotisme. » Il accusait Montcalm de ne pas savoir profiter de ses avantages et insistait pour le rappel du général. Montcalm, lui aussi, demandait à revenir en Europe, « n'y « tenant plus à exécuter des ordres obscurs donnés avec duplicité « par un chef qui ne sait pas parler guerre. » En attendant, il s'inclinait devant le gouverneur, représentant de l'autorité royale. « Je lui représente, écrit-il, mais en même temps j'emploie tous « les moyens pour la réussite de ses projets, lors même qu'ils dif- « fèrent des miens. » D'ailleurs le général ne pouvait rien sans le gouverneur. Sauf pendant les opérations de la campagne, aucun droit ne lui était accordé ni sur les troupes coloniales (ou de la marine), ni sur les sauvages, ni sur la milice. Jamais il ne put avancer ou reculer d'une heure le départ d'un bâtiment. Pour la solde, l'équipement, les munitions, le matériel de guerre, l'armée dépendait absolument des autorités coloniales, et à la moindre plainte, on la menaçait de lui couper les vivres. Hélas ! au Canada, ce mot-là faisait trembler les plus braves ! A qui en eût-on appelé ? On était à 1,500 lieues de la France, avec blocus des glaces pendant six mois. « Expatriés, manquant de tout, écrit Bougainville, ne pensant plus « qu'à cette espèce de gloire qu'on acquiert en se raidissant contre « les difficultés de tout genre, haïs, enviés, ayant tout à souffrir du « climat et des habitants, nous n'apprenons ici qu'à être patients. »

C'est ainsi dans le néant de toutes ressources que Montcalm lutta quatre années sans relâche, ne trouvant pour soutenir la colonie croulante d'autre point d'appui que son grand cœur. Ce qu'il souffrit, pourrait-on le dire ? Quel supplice pour un homme d'une telle valeur de voir sa réputation militaire livrée à tous les hasards par une incapacité toujours hésitante et dont tout dépend. Quelle angoisse et quelle rage de sentir que soi-même, l'armée, la colonie tout entière n'étaient que la vile matière avec laquelle des hommes, qui eussent vendu jusqu'à nos drapeaux, bâtissaient leur exécrable fortune !

L'amour des troupes, le respect et la confiance du peuple, consolaient, fortifiaient Montcalm. L'armée l'avait vu avec surprise, pendant les campagnes, coucher sur la terre nue et revêtu de son cor-

don rouge, se contenter de la ration du soldat ; elle l'avait admiré exposant au feu, comme un simple grenadier, son corps couvert de cicatrices. Entre les troupes et le général l'attachement fut inviolable et dans les débris de cette petite phalange qui revinrent en France, pas un officier, pas un soldat qui, malgré tant de malheurs, ne fût fier d'avoir servi sous le général Montcalm. On sait quel fanatisme il inspira aux sauvages du Canada : dans leurs wigams, où séchèrent de terribles trophées, vécut longtemps le souvenir du grand chef de guerre qui avait conduit par la main ses enfants rouges à la victoire. Montcalm, après avoir obtenu d'eux de servir sans recevoir ni eau-de-vie, ni équipement, ce qui ne s'était jamais vu, avait le droit de dire : « Pour ce qui est des sauvages, j'ose croire avoir « saisi leur génie et leurs mœurs. » Il conquit moins vite les Canadiens ; entre lui et eux existaient des préventions qui tombèrent quand ils se connurent mieux : l'instinct populaire, finit par reconnaître, en Montcalm, le défenseur désintéressé, le véritable ami. Sa popularité fut bientôt au comble. « Les Canadiens, les simples « habitants, écrit-il au ministre, me respectent et m'aiment : quand « je voyage, j'ai l'air d'un tribun du peuple. » Sur son lit de mort, il se souviendra d'eux.

C'était un petit homme de fière mine, à l'allure nerveuse, avec un nez busqué et de grands yeux noirs étincelants, que la poudre de la coiffure rendait encore plus vifs. Quand l'hiver, sur la route de Québec à Montréal, un traîneau filait au galop, et que du fond d'une pelisse de fourrure deux éclairs avaient brillé : « Voilà le marquis, » disaient les passants. Le trait saillant de son esprit, ce fut aussi le coup d'œil, mais un coup d'œil dont la vivacité n'ôtait rien à la justesse ; la vérité vite saisie, souvent discernée de très-loin, jaillissait avec une lumineuse précision des jugements portés par Montcalm sur les hommes et les événements. Imagination hardie sans chimères, féconde sans rêveries, il fut par-dessus tout un homme d'action et d'action rapide. Mais allons au but, la grandeur de Montcalm, il ne faut la chercher ni dans ses facultés, ni dans ses talents ; elle était dans son âme tout entière subjuguée par le sentiment du devoir. Montcalm fut « le soldat », il en eut toutes les vertus, il en accepta toutes les servitudes, même celle de la mort. Corneille, le grand poëte du devoir, était son auteur ou plutôt son conseil ; Plutarque, qu'il avait le bonheur de lire dans le texte grec. lui parlait aussi du devoir. Sous le rayon de cette idée, fortifiée par la foi religieuse, Montcalm, pendant sa longue agonie, grandit de sacrifice en sacrifice jusqu'à l'heure suprême.

VI

Le défaut de vivres avait été, on se le rappelle, l'une des causes qui arrêtèrent les troupes après la prise de William-Henry. Depuis 1755, les blés manquaient ; la guerre paralysait les travaux de culture. En 1757, la situation se tendit : le froid de l'hiver 1756-1757, excessif même pour le Canada, réduisit à néant les nouvelles récoltes. Montcalm, à la fin d'un rapport au ministre, résume ainsi, dès le 18 septembre, l'état des choses. « Manque de vivres, le « peuple réduit à un quarteron de pain. Il faudra peut-être encore « réduire la ration du soldat. Peu de poudre, pas de souliers. » Ce n'était que le début. Le gouvernement anglais, qui avait son plan, prohiba rigoureusement l'exportation de toutes subsistances de ses colonies d'Amérique : les malheureux Canadiens furent donc réduits à leurs propres ressources, en attendant la farine et les salaisons demandées en France, mais qui ne pouvaient arriver avant le mois de mai. Cependant il fallait vivre, si c'était possible ; on attaqua le cheval. « Ma maison et ceux qui ont dîné chez moi au même ordi- « naire pour le pain et plusieurs entrées de cheval. Il y a eu de la « fermentation dans le peuple et les troupes. M. le chevalier de « Lévis a bien fait à Montréal ; sans le ton ferme qu'il a eu, il y « eut eu sédition : ici, nous avons moins de peine, » écrivait de Québec le général, le 20 février 1758. — Mais si les Canadiens souffraient, les Acadiens mouraient ; deux mille des malheureux habitants de la presqu'île, réfugiés chez leurs frères du Canada, étaient sans ressources, ne demandant que « du pain et des armes. » La patrie, qui leur coûte si cher, ne peut leur donner que des lambeaux de morue salée : ils expirent de misère sur une terre française ! « Il en est déjà mort trois cents, » écrit Doreil au ministre, le 26 février. La famine, quelle aubaine pour Bigot et sa bande ; quels bons coups on faisait avec les blés, accaparés de longue main. Mais si l'on gagnait de l'argent, il était galamment dépensé. « Malgré la misère « publique, des bals et un jeu effroyable, » écrit à sa mère Montcalm indigné, et Doreil ajoute dans une dépêche au ministre : « Nonobstant « l'ordonnance de 1744, pour défendre les jeux de hasard dans les « colonies, on a joué ici chez l'intendant jusqu'au mercredi des « Cendres, un jeu à faire trembler les plus intrépides joueurs. M. Bigot « y a perdu plus de 200,000 livres. » Faut-il ajouter que la galanterie était de la fête. Il semblait que tous les vices de la vieille Europe étaient venus se retremper sur la jeune terre d'Amérique.

Plus la saison avançait, plus les privations augmentaient. Que

sera-ce si la croisière anglaise intercepte au mois de mai les arrivages de France. « L'article des vivres me fait frémir » disait Montcalm. Depuis six semaines, la population « qui continuait à « prendre son mal en patience » était réduite à deux onces de pain par jour, et quel pain, quand les navires de France parurent! « Il « nous est arrivé, dans la rade de Québec, une frégate, une prise « anglaise que la frégate a fait chemin faisant, et dix navires char- « gés, partis de Bordeaux, portant des vivres arrivés au dernier « moment; le peuple commençant à brouter et la subsistance du « soldat réduite à demi-livre de pain encore pour un mois. » Pour la malheureuse colonie, ce fut un rayon de bonheur; on mangeait du pain, du vrai pain, — que les Parisiens du siége se souviennent, quoiqu'il fût bien amer, notre pain blanc octroyé par l'étranger! — Cependant l'ennemi avait capturé plusieurs bâtiments, entre autres *le Foudroyant*, sur lequel étaient embarquées une partie des provisions personnelles du pauvre Montcalm. « Les douze caisses, venues de « Montpellier, ont la mine, écrit-il, d'être houspillées; je crois que « plus de la moitié de mes provisions est prise; je m'en console, « l'argent me touche peu. » Avec les vivres, les bateaux apportent les lettres d'Europe : les éloges sur les succès de Montcalm devaient y abonder. « Le ministre écrit, mande-t-il à sa mère, que ce n'est plus « que d'Amérique que le roi reçoit de bonnes nouvelles. » Cependant, à ces louanges se mêle quelqu'amertume; il apprend, par exemple, que les parents d'un de ses protégés, le payant d'ingratitude, le dénigrent à la cour. « Cela est surprenant, répond-il, mais enfin, « mieux vaut faire envie que pitié. En revanche, je cherche bien à « faire valoir ceux qui servent ici. » Mais ce qu'il faut chercher surtout dans des lettres de famille, n'est-ce pas le sentiment domestique? La nature si énergique, si résistante de Montcalm fut-elle susceptible des émotions tendres et des épanchements délicieux du foyer? Au risque de dépoëtiser un peu notre héros, nous avouerons qu'il ne fut pas ce qu'on appelait au dix-huitième siècle un homme sensible. Sévèrement élevé et soldat dès l'âge de quatorze ans, il paraît avoir introduit dans sa maison quelque chose qui ressemblait à la discipline militaire; il fut un peu mari et père sans phrases, comme il était soldat. Cependant cet homme si laconique, si absolu, si maître, s'incline profondément devant une grande figure qui plane sur sa vie, la marquise de Saint-Véran, sa mère. Vis-à-vis de sa femme, « sa très-chère et très-aimée, » il ne se montre d'abord qu'époux fidèle et protecteur, mais à mesure que le ciel s'assombrira, à mesure que l'espérance mourra dans son cœur, des soupirs étouffés sortiront de ses lettres : d'année en année, l'exilé deviendra plus tendre, plus expansif, jusqu'à s'écrier une fois : « Mon cœur, je pré-

« fèrerais le plaisir de t'embrasser à celui même de battre le général « Abercromby. » Le jour où ces mots parvinrent à leur adresse dut être le plus beau de la vie de Mme de Montcalm, timidement, mais éperdûment éprise de son vaillant mari. Parmi ses enfants, il ne s'occupe guère que des garçons, et surtout de l'aîné, le futur chef de la race : à vingt ans, voilà cet aîné colonel et « en belle passe, » le cadet est à quinze ans l'aide de camp de Chevert, l'ami du père. Les filles à marier sont près de la mère, les autres au couvent. Avec les nouvelles du foyer, affluent celles de la grande famille, du cher Languedoc; il y là, sur la vie provinciale au dix-huitième siècle, des échappées de vue pittoresques. Les compatriotes de Montcalm prennent leur part de ses succès, le public de Montpellier « claque des mains en son honneur; » l'intendant de la province, M. de Saint-Priest, « le préconise en pleins Etats. » Mais quelle médaille n'a son revers? Plus d'un bon méridional se persuada que le Saint-Laurent passait sous le pont du Gard : Montcalm est assailli au fond de l'Amérique de pétitions et même de pétitionnaires : il lui tombe sur les bras jusqu'à un boulanger de Lodève. Un boulanger au Canada! « C'est ici un meuble bien inutile, » écrit Bougainville; cependant on l'a placé dans le service du munitionnaire général; « mais, ajoute avec ironie l'aide-de-camp, difficilement y fera-t-il « une grosse fortune s'il n'y est que boulanger. »

Les secours venus de France pour la colonie étaient dérisoires en comparaison des immenses besoins. Quelques vivres, soixante-quinze recrues. « De la poudre, envoyez au moins de la poudre, écrira « Montcalm; il est impossible d'en éviter la consommation à la « guerre. Sans les munitions que nous ont fournis successivement la « Belle-Rivière, Chouagen et le fort Georges, je n'aurais eu assez ni « pour attaquer ni pour me défendre. »

Le génie voit loin et pense à l'avenir; la décadence et l'égoïsme ont la vue courte; la France de Louis XV, égoïste comme son roi, n'apercevait dans les charges de la guerre en Amérique, qu'un surcroît de dépense inutile. Ce rôle si doux, si charmant, de nourrice de la pauvre petite colonie qui souffrait tout pour l'amour d'elle, souriait peu à cette frivole mère-patrie. A vrai dire, personne ne savait le prix du Canada; il fallut la paix de Paris pour ouvrir les yeux aux Français. On comprit alors qu'une colonie que le vainqueur, suivant l'expression de Chesterfield, payait 80,000,000 liv. sterling, avait peut-être quelque valeur. Quoi qu'il en soit, telle était l'horreur inspirée alors aux Canadiens par le joug de l'Angleterre, si admirable se montrait notre petite armée, que si quelque secours fût venu de l'Europe, tout était encore possible en 1758; mais il ne vint d'outre-mer qu'une nou-

velle armée anglaise. Les victoires de Frédéric II à Rosbach et à Leuthen, à la fin de 1757, avaient relevé la fortune de l'Angleterre sur le continent européen. La France, au lieu de s'en tenir à la lutte nationale et toute défensive entreprise contre l'Angleterre, s'était laissée fourvoyer par des intrigues féminines dans la fatale guerre d'Allemagne. Ce gouffre dévorait tout, tandis que Pitt disposait des troupes anglaises pour conquérir nos colonies. A peine au pouvoir, il envoya en Amérique deux mille montagnards jacobites d'Ecosse, rebelles dans leur pays et serviteurs fidèles au dehors. De nombreux bataillons réguliers avec un immense matériel les suivirent sur une flotte commandée par l'amiral Bowarven. Mais ce n'était pas assez pour Pitt : dans sa pensée, la conquête de la Nouvelle-France devait être une grande œuvre nationale : il appela aux armes les Anglo-Américains, et ils se levèrent à sa voix. « Le génie de « Pitt, dit l'historien des Etats-Unis, M. Bancroft, et son respect « pour les droits des colonies, la perspective de conquérir le Canada « et l'Ouest, et de vagues et infinies présages de grandeur à venir « éveillèrent en elles le zèle le plus ardent. » A l'ouverture de la campagne de 1758, vingt mille miliciens étaient sous les armes. Les levées de la Nouvelle-Angleterre, du New-York et du New-Jersey, furent destinées à agir sur la frontière du Nord, pendant que les Pensylvaniens et les Virginiens opéreraient du côté de l'Ohio. La flotte et une partie des troupes réglées reçurent pour mission de prendre Louisbourg, dans l'île du cap Breton ou île Royale, la clé du Canada.

Pour résister à la formidable invasion qui se préparait sur trois points, quelles étaient en Amérique les forces de la France? A Louisbourg, cinq vaisseaux et une garnison de six mille hommes. Dans le Canada, sous les ordres de Montcalm, cinq mille soldats des troupes de France et de la colonie, les sauvages et les miliciens. Un mot sur ces derniers : grands, robustes, accoutumés en cas de nécessité à vivre de peu, bons tireurs, rompus à la vie des bois, issus pour la plupart de familles militaires, les Canadiens semblaient éminemment propres à la guerre. Et cependant Montcalm les comptait pour peu ; officier de la vieille école, il ne se fiait qu'aux bataillons de ligne. Selon lui, des soldats qu'on ne peut garder cinq mois en campagne ne pourront jamais lutter contre des troupes régulières. On lui fit un crime de cette opinion. « A l'égard de la valeur, répondit-« il au ministre en se justifiant, nul ne rend aux Canadiens plus de « justice que moi et les Français, mais je ne les emploierai que dans « leur genre et je chercherai à étayer leur bravoure de l'avantage du « bois et de celles des troupes réglées [1]. » La levée en masse lui

[1]. Dépêche du 19 février 1758, extraite des *Archives de la Guerre*, publiée par M. Dussieux.

inspira jusqu'au bout peu de confiance, et il paya de sa vie le seul essai qu'il fit en opposant des milices à des régiments de ligne. Montcalm était un classique en art militaire comme en littérature.

Dans l'hiver qui venait de s'écouler, la disette avait tout paralysé. Comment les soldats affaiblis par tant de privations auraient-ils pu soutenir les terribles fatigues d'une campagne sur les glaces? On s'était donc borné à lancer des partis de sauvages sur les frontières du New-York, du Massachusett et de la Pensylvanie; « ils y avaient levé des chevelures » et saccagé les défrichements... Dès le printemps, nos belliqueux alliés, « qui avaient pris goût aux expédi- « tions, » interpellaient Montcalm en plein conseil, en le pressant de « les conduire à la guerre. » Avec quelle martiale ivresse il les eut menés jusqu'à New-York ou à Philadelphie. Son génie actif, hardi et plein de ressources, était fait pour une telle entreprise : Hélas ! c'était un rêve. A peine, avec les forces dont la Nouvelle-France dispose, pourra-t-elle défendre son propre territoire; Montcalm ne franchira jamais la frontière : une armée française, ce pendant, entrera victorieuse dans Philadelphie, mais ce sera vingt-trois ans plus tard et aux cris de joie d'un peuple ami. —Le 18 avril 1758, Montcalm écrit à sa mère : Imaginez que je ne puisêtre en « campagne avec des forces médiocres avant six semaines et tou- « jours obligé de licencier moitié de mon armée pour la récolte. « Ne serai-je jamais en Europe à la tête d'une armée où ces obstacles « ne se rencontreront pas ! Pour cette année-ci, je croirai faire « beaucoup de parer à tout : ainsi n'attendez rien de brillant : je « veux être Fabius plus qu'Annibal, et c'est nécessaire. . . . . . »

Montcalm était trop modeste, il pouvait promettre du brillant et même « du plus grand brillant. » La bataille de Carillon que nous allons raconter est un des faits d'armes les plus étonnants et les plus inconnus accomplis par la vieille infanterie française.

Où les Anglais frapperaient-ils le grand coup? C'était le secret du plan de campagne. On finit cependant par savoir que le nouveau généralissime Abercrombie concentrait l'armée d'invasion au pied même des ruines de William-Henry. Les troupes régulières, Royal-Américain, les bataillons écossais, les régiments de ligne avec leurs grenadiers, s'y rendaient par la vallée de l'Hudson.— Déjà des corps de partisans, des sauvages alliés, et dix mille miliciens y étaient réunis. A ces volontaires venant surtout des quatre colonies puritaines de la Nouvelle-Angleterre, à ces fils des ardents et sombres Indépendants, on montre de loin le Canada français, papiste et féodal ; on leur prêche « le renouvellement des jours où Moïse, la « verge de Dieu à la main, envoyait Josué contre Amalec. »

Le lieu de concentration connu, le plan d'invasion est révélé. Du lac

du Saint-Sacrement, les Anglais descendront dans le Champlain et par la rivière Richelieu qui le continue, ils déboucheront dans le Saint-Laurent près de Montréal, coupant ainsi en deux la colonie française. Mais pour le succès de cette campagne, il fallait d'abord enlever Carillon. Ce fort commandait la courte rivière de la Chûte par laquelle les eaux du lac Saint-Sacrement, après avoir écumé sur des rapides, sé déversent dans le Champlain C'est devant Carillon que Montcalm va attendre les Anglais. Son plan était aussi simple qu'ingénieux. Sur la lisière des bois qui, sauf du côté du lac entourent le fort, s'élève à une demi-portée de canon devant la place, un mamelon qui la domine. C'était la clef de la position. On décida d'enfermer cette éminence ainsi que le fort lui-même dans un retranchement bastionné construit avec des troncs superposés : en même temps on déboiserait les entours et les arbres abattus là resteraient à terre, leurs branches aiguisées servant de chevaux de frise. Avant tout, il fallait gagner du temps pour achever l'enceinte et pour attendre les renforts que Montcalm suppliait le gouverneur d'envoyer sans perdre une heure. Il n'y avait alors autour de Carillon que deux mille huit cents soldats de France et quatre cent cinquante Canadiens. Le gros des forces françaises, y compris les sauvages, était campé aux portes de Montréal ou réparti dans les garnisons. Cependant la descente de l'ennemi était imminente : neufs cents bateaux, ent trente-cinq grandes chaloupes, étaient amarés devant William Henry : l'artillerie et le matériel déjà chargés sur les radeaux. Par une manœuvre audacieuse, Montcalm se porte en avant et s'établit sur le bord du lac supérieur, comme s'il voulait prendre l'offensive. — Abercromby dérouté retarde de quatre jours le départ de ses troupes et attend jusqu'au 6 juillet pour oser traverser le lac avec ses vingt mille soldats [1]. Devant les Anglais, la retraite se fit le long de la rivière de la Chûte avec une telle audace et un tel ordre qu'on n'eut pas perdu un homme, si un corps détaché de trois cents volontaires s'égarant dans les bois, ne fût tombé au milieu d'une colonne ennemie qui l'extermina. Cet unique succès coûta cher aux Anglais, car la première balle française tua le brigadier général, lord Howe, l'âme de l'expédition, dont Abercromby n'était que le chef officiel. Pendant la retraite, Montcalm avait jugé son adversaire et il écrivit, chemin faisant, à Vaudreuil ce billet : « J'espère beaucoup de « la volonté et de la valeur des troupes françaises : je vois que ces « gens-là marchent avec précaution et tâtonnent : s'ils me donnent

[1] Le rapport officiel d'Abercromby adressé à Pitt avoue le chiffre de 17,000 hommes. — Les Français ont prétendu que le nombre des Anglais était de 25,000 ; le chiffre de 20,000 paraît être exact.

« le temps de gagner les hauteurs de Carillon, je les battrai. » En s'arrêtant le 6 juillet au soir sous le canon du fort, les troupes aperçurent le nouveau retranchement : il suivait les sinuosités du sol et tous ses bastions de bois se flanquaient réciproquement. Des batteries improvisées et le canon du fort balayaient le bord de l'eau et, à droite, des trouées qu'on n'eut pas le temps de fermer. Mais l'abbattis projeté pour défendre les approches restait à faire. « Le lendemain, les officiers, la hache à la main, donnent l'exemple, les drapeaux sont plantés sur l'ouvrage. » Les érables tombent sur les bouleaux, les hêtres pourpres sur les pins. L'armée travaillait de bon cœur, cependant elle cherchait des yeux le brave Lévis : « Où est Lévis ? » Enfin, le voici. « Vive Lévis ! » Il accourait du pays des Cinq-Nations avec quatre cents soldats d'élite.

Grâce à ce renfort, le seul qui parvînt à temps, le nombre des combattants sera de trois mille cinq cents. On couche au bivouac : dès l'aube, la générale réveille les bûcherons et la hache de frapper de nouveau. A midi et demi, un coup de canon retentit : c'était le signal. Chaque bataillon, l'arme au bras, est à son poste de combat, Royal-Roussillon au centre, avec son drapeau d'ordonnance rouge et bleu. Le soleil de juillet, brûlant en ce climat, « un soleil de Naples », dardait sur les bords du Champlain des rayons de feu. « Mes enfants, la« journée sera chaude, » dit Montcalm en jetant à terre son habit. Déjà l'ennemi, ses grenadiers en tête, débouchait du bois en quatre colonnes. A soixante pas, les Français tirèrent sur toute la ligne : décharge foudroyante au milieu des rangs déjà rompus par les obstacles des abords. Les Anglais vacillèrent sous les balles, reculèrent, puis revinrent intrépidement à la charge, pour reculer encore et revenir ainsi pendant six heures de suite. Effroyable va-et-vient entremêlé de sorties à la baïonnette. Entre les attaques, quand la fumée se dissipait, des remparts en feu, apparaissaient surmontés de drapeaux troués, en même temps que des fantassins en uniforme blanc debout, avec des barriques d'eau, sur le parapet enflammé. Devant les retranchements, partout des soldats en habits rouges, culbutés ou accrochés dans les branches de l'abattis ; à droite, aboutissant au pied même de l'ouvrage, un monceau de cadavres aux jambes nues, aux vêtements bigarrés : c'était là que les montagnards écossais avaient donné l'assaut. Le canon gronda aussi du côté de la rivière ; vingt pontons armés descendus à la chute, s'approchèrent pour jeter à terre des troupes de débarquement. Mais Montcalm avait tout prévu : des volontaires postés le long de la rive reçurent « de bonne grâce » les embarcations, et le canon du fort en ayant coulé deux, les autres s'enfuirent à force de rames. Vers sept heures du soir les attaques cessèrent, et

le feu ne continua que sur la lisière de la forêt; à huit heures, il s'éteignit. Etait-ce possible? les Français ne purent croire d'abord à leur succès. Toute la nuit se passa à compléter le retranchement qu'on s'attendait à voir attaqué le lendemain par l'artillerie. Mais l'ennemi ne revint pas, le découragement des troupes qui s'étaient crues assurées d'une facile victoire, l'ineptie du général, l'ombre de ces grands bois si redoutables dans les ténèbres avaient changé l'arrêt en retraite, la retraite en panique. Les Anglais s'étaient précipités vers leurs bateaux et traversaient déjà le lac Saint-Sacrement, laissant derrière eux plus de quatre mille morts ou blessés; les Ecossais seuls avaient perdu neuf cent cinquante soldats et presque tous leur sofficiers. Pour cette année-là, le Canada était sauvé. « L'armée, « la trop petite armée du roi, écrivait Montcalm à Doreil, le soir même « de la bataille, vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la « France! Si j'avais eu deux cents sauvages pour servir de tête à « un détachement de mille hommes d'élite dont j'aurais confié le « commandement au chevalier de Lévis, il n'en serait pas échappé « beaucoup dans leur fuite. Ah! quelles troupes, mon cher Doreil, « que les nôtres! Je n'en ai jamais vu de pareilles [1] ».

Le rapport officiel rédigé par Montcalm sur cette brillante affaire est empreint d'une simplicité antique. Après que chacun a reçu sa part d'éloges, après avoir dit que « M. de Lévis, avec plusieurs coups « de feu dans ses habits, et M. de Bourlamaque dangereusement « blessé, ont eu la plus grande part à la gloire de cette journée, » Montcalm ajoute : « Le succès est dû à la valeur incroyable de l'offi- « cieret du soldat; pour moi, je n'ai eu que le mérite de me trouver « général de troupes aussi valeureuses. » Le succès était grand, mais chèrement payé. Dans les deux journées du 6 et du 8, mais les Français avaient perdu plus de sept cents combattants, chiffre énorme dans une si petite armée où le prix d'un homme se multipliait par le carré des distances entre la France et l'Amérique. Bougainville était blessé à la tête, Bourlamaque avait l'épaule brisée. Malgré mille dangers bravés, Montcalm restait sain et sauf, posté au sommet du mamelon d'où il avait embrassé du regard tout le théâtre de la lutte. Telle fut la bataille de Carillon, fait d'armes aussi héroïque qu'inconnu : pauvre victoire délaissée, dont l'histoire de France garde à peine la trace. Son souvenir semble s'être envolé avec le bruit des cloches qui en sonnèrent le *Te Deum*. La forteresse, témoin de cette lutte épique, a été détruite par les Français eux-mêmes : où fut Carillon, les Anglais ont bâti Tincon-

[1] Le texte de ce billet a été imprimé dans le *Mercure de France* de 1760, après la mort de Montcalm.

déroga. Comme vestige de la journée du 8 juillet 1758, il ne reste qu'un vieux drapeau français, retrouvé à Québec au fond d'un grenier. Dans leurs fêtes nationales, les Franco-Canadiens qui, eux, n'ont rien à oublier, portent aujourd'hui avec orgueil, le vieux guidon sous lequel les aïeux ont combattu pour la patrie.

Cependant le général victorieux crut avoir le droit de demander une récompense, et la seule qu'il sollicite, c'est d'être rappelé : « Si « jamais, écrit-il au ministre le 12 juillet, il y a eu un corps de « troupes digne de grâces, c'est celui que j'ai l'honneur de com- « mander ; aussi je vous supplie, Monseigneur, de l'en combler. « Pour moi, je ne vous en demande d'autre que de me faire accorder « par le roi, mon retour : ma santé s'use, ma bourse s'épuise. Je « devrai 10,000 écus au trésorier de la colonie ; et plus que tout « encore, l'impossibilité où je suis de faire le bien et d'empêcher « le mal, me déterminent à supplier avec instance Sa Majesté de « m'accorder cette grâce, la seule que j'ambitionne. » En attendant qu'on connût la volonté du roi, il fallait rester à son poste et tenir en échec l'armée d'Abercrombie. Ralliée près des ruines de William-Henry, elle s'y était fortifiée et, encore quatre fois supérieure en nombre, menaçait toujours d'un retour offensif la petite armée de Montcalm dans son camp de Carillon.

Pendant ce temps, de graves événements s'accomplisaient à trois cents lieues de là : le cercle de l'invasion que la défaite des Anglais sur les bords du Champlain avait détendu au centre s'était resserré aux extrémités. Le Saint-Laurent, ce prodigieux cours d'eau, tour à tour, lac, fleuve, cataracte, océan, était alors comme aujourd'hui, la grande artère du Canada ; mais à cette époque, il était en outre l'unique accès du pays. Pour y assurer l'entrée à leurs vaisseaux, les Français avaient construit, à grands frais, dans l'île Royale où du cap Breton, qui commande l'entrée du golfe Saint-Laurent, une place forte, ville de quatre mille âmes, avec un vaste port : c'était Louisbourg, le Dunkerque de l'Amérique. Depuis les premiers jours de juin 1758, la ville était assiégée par terre et par mer. Au bout de deux mois, on se rendit à l'amiral Boscawen et au général Anherst. Dès lors le Saint-Laurent fut ouvert aux Anglais en même temps qu'il se fermait pour les Français. La citadelle était retournée contre la place, Louisbourg devenait le geôlier du Canada. Un mois après cette catastrophe, un hardi partisan américain, Bradsteet, à la tête de trois mille de ses compatriotes, s'embarquait sur le lac Ontario, près des ruines du fort détruit par Montcalm en 1756, et s'en allait venger Chouagen sur Frontenac, défendu par une garnison de soixante-dix hommes. « Les ennemis, « écrit Montcalm, se sont emparés du fort de Frontenac, qui, à la

« vérité, ne valait rien ; mais ce qu'il y a de plus fâcheux, ils ont « pris beaucoup de vivres, beaucoup de marchandises, quatre-vingts « canons grands et petits et détruit la marine, qui était due à ma « prise de Chouagen, en brûlant cinq de nos bâtiments et en emme- « nant deux. Cette marine nous assurait la supériorité sur le lac « Ontario que nous perdons en ce moment. » En même temps, à l'Ouest, un corps de six mille hommes, sous les ordres du général Forbes et du colonel Washington s'approchait du fort Duquesne. Peu à peu, on remarquait dans les pays d'en haut le refroidissement des sauvages ; les Anglais leur offraient une grosse prime par chevelure ; et les comblaient de présents qui n'étaient pas en argent faux, comme les ouvrages que Bigot faisait fabriquer pour eux. Les Iroquois, nos vieux ennemis, se renfermaient dans une neutralité menaçante : déjà beaucoup de leurs guerriers avaient paru dans le camp anglais.

A la nouvelle de tous ces désastres et de tous ces périls, Montcalm oublie ses déceptions, ses humiliations, ses pressentiments ; il se relève, il se retrouve. Aux grands courages, il faut les grands dangers. « J'avais demandé, écrit-il au ministre, mon rappel après la glorieuse « journée du 8 juillet ; mais puisque les affaires de la colonie vont « mal, c'est à moi à tâcher de les réparer ou d'en retarder la perte « le plus qu'il sera possible. » En d'autres termes : « J'y suis, j'y reste. » Ce n'est pas que Montcalm eût la moindre illusion. Le 1er septembre, il exposait ainsi au ministre, par dépêche chiffrée, le véritable état du Canada à cette époque : « Monseigneur, la situa- « tion de la Nouvelle-France est des plus critiques, si la paix ne « vient pas au secours. Les Anglais réunissent avec les troupes de « leurs colonies, mieux de cinquante mille hommes, nonobstant « l'entreprise de Louisbourg ; ils en ont eu trente mille qui ont « agi cette campagne vis-à-vis le Canada. Qu'opposer à cela ? huit « bataillons qui font trois mille deux cents hommes ; le reste, troupes « de la colonie, dont mille deux cents seulement en campagne, le « surplus à Québec, Montréal, la Belle-Rivière, Pays d'en haut. « Puis les Canadiens. Il n'y en a eu cette année en campagne « qu'environ mille deux cents. J'appelle en campagne ceux qui « l'ont faite entière. On a prêté deux mille quatre cents Canadiens « depuis le 13 juillet, qu'on n'en avait plus besoin, jusqu'au 12 août « qu'on les a redemandés pour la récolte. Pourrait-on en tirer « meilleur parti, je le crois : cependant, on n'en pourra jamais « tenir pendant cinq mois au-delà de trois mille, sans ruiner le « pays. Les sauvages, bons pour les courses, il ne faut pas compter « sur eux pour le fond d'une armée. Avec si peu de forces, com- « ment garder sans miracle, depuis l'Ohio jusqu'au lac Saint-

« Sacrement, et s'occuper de la descente à Québec, chose possible.
« Qui écrira le contraire de ce que j'avance trompera le roi : quel-
« que peu agréable que cela soit, je dois le dire comme citoyen.
« Ce n'est pas découragement de ma part ni de celle des troupes,
« résolus de nous ensevelir sous les ruines de la colonie; mais les
« Anglais mettent sur pied trop de forces dans ce continent pour
« croire que les nôtres y résistent et attendre une continuation de
« miracles qui sauve la colonie de trois attaques [1]. »

VII

Le froid a paru, la campagne va finir : avant de quitter le théâtre de sa victoire, le camp de Carillon, Montcalm écrit à sa femme et il laisse entrevoir une partie de la vérité qu'il a révélée au ministre.

« En voilà, Dieu merci! jusqu'aux premiers jours de mai, car si
« Dieu n'y met la main, il faudra se battre courageusement la cam-
« pagne prochaine. Nous avons, le 13 septembre, battu une avant-
« garde de neuf cents hommes à la Belle-Rivière, mais nous sommes
« inquiets que les six mille sous Forbes n'aient pris revanche. Les
« Anglais ont eu cette année à Louisbourg, ici, ou à la Belle-Rivière
« de cinquante à soixante mille hommes en campagne, et nous, je
« n'ose l'écrire. Adieu! mon cœur; aimez-moi. Quand reverrai-je
« mon Candiac? Il faut que ma santé soit bonne, mais elle s'use
« par le travail, car il faut être ici tout et de tout métier : bonne
« école pour le détail. Je t'aime plus que jamais. »

En regagnant ses quartiers d'hiver, l'armée essuya sur le lac Champlain une violente bourrasque suivie d'un froid soudain qui menaça d'enchaîner au milieu des glaces la pauvre flottille. Chacun y courut quelque risque, « mais pour moi, ajoute gaiement Mont- « calm, j'avais au milieu de la tempête le bateau qui portait César « et sa fortune. » Dans ce mot échappé à sa plume, Montcalm s'est-il trahi? Ses ennemis, — on sait à son éternel honneur qu'il n'en manquait pas, — ont essayé de faire de lui un ambitieux. Montcalm rêvait, dit-on, le bâton de maréchal de France. C'est vrai! et jamais le bâton fleurdelisé n'eût été dans une main plus digne. Ce n'est pas tout, Montcalm voulait aussi porter le cordon bleu des chevaliers du Saint-Esprit. Dans une des nombreuses lettres inédites que nous avons sous les yeux; il lui est arrivé de dire en confidence à sa mère, en faisant allusion au cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis qu'il vient de recevoir : « Encore quelques campagnes et je

[1] Dépôt de la guerre, vol. 3,498, publié par M. Dussieux.

« changerai mon rouge en bleu. » Par malheur la France n'eut pas alors beaucoup d'ambitieux comme lui. Toutes les nobles ambitions il était digne de les éprouver. Cet homme de guerre, tant épris des beautés de l'antiquité et d'un esprit si cultivé, aspirait à un autre honneur, à une place à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mais Montcalm n'obtiendra de cette Académie qu'une épitaphe [1].

Il y avait peut-être pour la colonie quelque chose de plus affreux que l'avenir, c'était le présent. Tout commerce, toute industrie avaient cessé ; le Canada n'était plus qu'une place assiégée ; la monnaie obsidionale, le papier se dépréciait chaque jour davantage ; la ruine partout et pour tous. Le pire était que le Canada avait encore faim ; le terrible hiver de 1758 et une culture insuffisante, suite du manque de bras, avaient fait avorter la nouvelle récolte comme la précédente. De loin en loin un navire, franchissant à tire d'ailes la croisière anglaise, apportait quelques vivres que Bigot vendait à Québec dans une maison à laquelle est resté le surnom de « la Friponne ». Puis il fallait attendre de nouveau que l'insouciante métropole jetât un morceau de pain à cette fâcheuse colonie qui mangeait trop. Quand Paris avait bien dîné, le Canada était rassasié.

Le cœur de Montcalm se déchirait ; au milieu de la misère publique, le général était le témoin de détresses inconnues. Les simples soldats souffraient ; cependant mis en pension chez l'habitant aisé, ils vivaient à peu près. Mais les officiers ! depuis deux ans leur chef endetté lui-même de 26,000 livres, sollicite, implore pour eux quelque supplément de solde, ou du moins le paiement en espèces. « Les réclamations sont restées sans effet et même sans réponse. » Ces officiers victorieux vivent d'expédients et de charités secrètes dans la colonie qu'ils ont sauvée.

Vers la fin de l'automne Montcalm eut une joie : elles étaient rares alors. Il parvint à faire partir à la fois pour la France l'honnête Doreil et le fidèle Bougainville. Il donna à chacun ses instructions. Enfin un rayon de lumière va pénétrer dans l'ombre où se traitent les affaires de la colonie. Voici comment il présente Bougainville au ministre.

« Vous avez là un officier capable de vous instruire de tout sans « réserve. Il importe au bien de l'Etat qu'un ministre comme vous « soit instruit d'un pays d'où la vérité n'a jamais paru. Ce ne sera « pas le sieur *Pean*, capitaine de la colonie, envoyé au mois d'août,

[1] Cette épitaphe, composée par l'Académie des Inscriptions, en 1760, a été gravée sur le tombeau érigé à Montcalm, en 1859, par les habitants de Québec.

« qui vraisemblablement l'y aura fait parvenir. Cet homme, bras « droit de M. Bigot, riche à millions, est l'auteur du commerce « exclusif. Ma naissance, ma place, mon caractère ne me permettent « pas d'être l'écho des clameurs publiques, sur lesquelles l'habileté « des intéressés ferait échouer les preuves juridiques, mais citoyen « et serviteur de mon roi, j'expose avec confiance mes gémisse- « ments à mon seul ministre. » En même temps il annonce à sa famille l'arrivée de ses deux amis: « Bougainville passe en France, « M. Doreil y passe aussi. Dans les circonstances il fallait des « lettres vivantes. Parviendront-elles ? »

Un dernier bateau part pour la France le 21 novembre et Montcalm écrit encore : « Vous me saurez gré, ma mère, de vous écrire « jusqu'au dernier moment, pour vous répéter cent fois, qu'occupé « du destin de la Nouvelle-France, de la conservation des troupes, « de l'intérêt de l'Etat et de ma propre gloire, je songe toujours à « vous tous. Nous avons fait de notre mieux en 1756, 1757 et 1758, « ainsi soit en 1759, Dieu aidant, si vous ne faites la paix en Eu- « rope. Je combattrai au mieux avec ce que j'aurai, un contre six! » Puis la porte de glace se referme sur le prisonnier. Pendant six mois pas une lettre ne partira ni n'entrera. Quel hiver! Qu'il était loin ce joyeux carnaval de 1756. A la fin de l'année, le bruit se répand que le fort Duquesne est évacué, que Duquesne a sauté. En effet l'armée de Forbes s'avançant prudemment à travers ces forêts où Braddock avait péri cinq ans auparavant, était arrivée près de la fourche de l'Ohio. L'avant-garde anglaise avait été battue le 23 septembre, mais à l'approche du gros de l'armée, M. de Ligneris, commandant de la place, envoya par eau l'artillerie au poste des Illinois et remonta avec sa garnison de trois cents hommes au « prétendu fort Machault » vers le lac Erié. Avant de dire pour jamais adieu à la Belle-Rivière, les Français firent sauter le trop fameux fort Duquesne. Ainsi disparut dans les flammes, le berceau de la guerre de Sept-Ans. Les rivages déserts de l'Ohio changèrent de maîtres sans le savoir; Louisville, Cincinnati, Pittsburg et tant d'autres grandes cités nées sur les bords du beau fleuve exploré par nos pères ne furent jamais à nous. C'est souvent le sort de notre France : avec le fer de l'épée ou de la charrue, elle ouvre le sillon, puis d'autres nations viennent derrière qui sèment et qui récoltent.

Pendant ce temps, le sort de Montcalm et de la Nouvelle-France s'agitait à Versailles. Bougainville et Doreil, chacun de son côté, arrivés à bon port, s'acquittaient de leur mission. La cour, si habituée à des défaites accueillit, avec faveur et non sans curiosité, ces Français qui avaient vu des victoires. « M. de Montcalm étonne « ici. » C'est la première impression que reçoit Bougainville et

qu'il transmet à la marquise de Saint-Véran. Tout ce qu'il demandait, au nom de son général, il l'obtint : « Récompenses pour l'armée, « augmentation de solde, et toutes les facilités de faire le bien sans « être barré dans ses opérations. Malheureusement, continue Bou-« gainville, il est bien tard et je crois que c'est le cas du médecin « après la mort. » On nomma Montcalm lieutenant général et, suivant une lettre de Doreil, M. de Cremille, adjoint au ministre de la guerre, demanda en plein conseil pourquoi, en raison de services si exceptionnels rendus à quinze cents lieues de son pays, on ne pouvait pas déroger aux usages et faire dès à présent Montcalm maréchal de France? Un siècle après, un autre général français, recevait en Amérique, le bâton de maréchal. Montcalm n'y trouva que la mort. Heureux Montcalm!

De l'esprit, la tête et le cœur chauds, cela mûrira », avait autrefois écrit Montcalm en parlant de Bougainville. Il est curieux de voir dans la correspondance datée de Versailles, combien cela avait vite mûri, et avec quelle prudence le jeune aide-de-camp s'avançait sur cette mer inconnue de la cour. Le futur navigateur ne verra jamais d'océans plus perfide, et pour s'y guider à cette époque, il eut en vain cherché dans un ciel si sombre, l'étoile de la France.

Comment parler de Versailles pendant la guerre de Sept-Ans et oublier Mme de Pompadour, dont le nom est encore maudit par les Canadiens. Quels étaient envers Montcalm les sentiments de la marquise? D'un mot que prononce le circonspect Bougainville, on peut conclure qu'elle fut longtemps hostile au général. Se souvenait-elle qu'il avait jadis refusé d'épouser une de ses cousines? Ne lui pardonnait-elle pas d'être l'ami de M. d'Argenson, son ennemi personnel? « Mme la marquise de Pompadour paraît rendre enfin à « Monsieur votre fils toute la justice qu'il mérite. » Ainsi s'exprime Bougainville, en écrivant à la marquise de Saint-Véran. Dans tous les cas, Montcalm (sa mémoire s'en trouve bien), eut l'honneur de n'être pas le protégé de la favorite. Ses amis et ses protecteurs étaient d'une autre race : ils se nommaient Chevert, Conti, d'Argenson.

Une grande mission avait été confiée à Bougainville et à Doreil, au nom du Canada mourant : ils devaient raconter à la France qui ne voulait pas les savoir, les douleurs de ce noble pays; implorer pour lui des secours en hommes, en vivres, en munitions, si la paix était impossible. Bougainville soumit au gouvernement des cartes détaillées du théâtre de la guerre et plusieurs projets appropriés à toutes les hypothèses. L'une d'elles, hélas! la plus vraisemblable était le triomphe de l'invasion.

Le gouvernement délibéra longuement sur la réponse aux cris de

détresse de la colonie; on récapitula les ressources disponibles du royaume, et, recensement fait des arsenaux, des ports, des magasins et des casernes, la mère-patrie pouvait disposer en faveur de la Nouvelle-France de trois cent vingt-six recrues et du tiers des vivres implorés! « Monsieur, quand le feu est à la maison, on ne s'occupe « pas des écuries », dit cyniquement à Bougainville un ministre de la marine, nommé Berrier. — On ne dira pas du moins que « vous parlez en cheval », répliqua le futur amiral. Berrier venait de dire le dernier mot, la métropole sacrifiait sa fidèle colonie, la mère abandonnait l'enfant.

Etait-il possible en 1759 d'arracher le Canada aux serres de William Pitt? après un premier mouvement d'indignation on hésite à répondre. La paix que Montcalm conseillait comme la seule chance de salut n'était pas réalisable au moment où le fatal traité du 30 décembre 1758, venait de nous river davantage à l'Autriche, dont l'intérêt si opposé au nôtre était de continuer la guerre. D'ailleurs, l'Angleterre, triomphante dans les Indes, aux Antilles et au Sénégal, eut-elle consenti à désarmer sans la cession du Canada? Il fallait donc poursuivre la lutte et, malgré l'écrasante supériorité de la marine britanique, tenter l'envoi de dix mille hommes à Québec. Certes, pour la flotte de M. de Conflans, mieux valait couler bas, sous les boulets anglais, en vue de la vieille colonie nationale, que de s'enfouir honteusement dans les vases de la Vilaine, ainsi qu'il arriva quelques mois après. Mais si à force de bonheur ou d'exploits, la croisière eut été forcée, si les troupes eussent débarqué, avec quoi les nourrir dans ce pays déjà épuisé? Terrible dilemne. Sans nouveaux défenseurs, la colonie était perdue; avec eux, elle risquait de périr affamée.

Du côté de l'opinion publique nul espoir. La nation qui allait bientôt demander compte de la perte de l'Amérique française était alors le témoin muet de son abandon. Voltaire, le véritable journaliste de cette époque, dans sa prodigieuse correspondance où il parle de tout et de tous, ne prononce pas une seule fois le nom de Montcalm; il se borne à demander en riant, pendant combien de temps le pauvre genre humain s'égorgera pour quelques arpents de glace au Canada !

Quoiqu'il en soit, de quels poignants regrets on se sent envahi quand on songe que si le gouvernement de Louis XV avait pu lutter quelques années de plus, la carte du monde était peut-être changée. Les Français qui parcourent aujourd'hui l'Amérique, entreraient par le golfe de Saint-Laurent et sortiraient par celui du Mexique sans cesser d'être chez eux. En gardant le Canada nous conservions par là même dans le Nouveau-Monde, nos territoires de

l'Ouest, avec la Louisiane; pour prix de notre alliance, les Etats-Unis, lors de la guerre de l'indépendance, nous en eussent volontiers garanti la paisible possession. La France, restée maîtresse des bassins du Saint-Laurent et du Mississipi, suivant le plan qu'avec un éclair de génie, Vauban avait entrevu dans l'ombre où ces contrées au dix-septième siècle étaient encore cachées! Quels horizons s'ouvrent devant la pensée!

VIII

Sur les bords du Saint-Laurent, les mois succèdent aux mois sans qu'aucune nouvelle ait franchi la muraille de glace. D'ailleurs qu'espérer? Montcalm se sait perdu. Du haut du château de Saint-Louis qui domine l'horizon, que de fois ses yeux se tournèrent vers l'Orient : c'est le côté de la France. Là bas, au fond des montagnes natales, lui apparaît son cher Candiac, le nid de la famille, où il ne s'abritera pas de l'orage; puis ramenant ses regards sur la ville qui s'étend à ses pieds et dont la garde lui a été confiée, il sent son âme défaillante se retremper dans l'idée du devoir et redit avec son cher Corneille :

> Sans souhait toutefois de pouvoir reculer,
> Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler.

Enfin ce mortel hiver s'achève, un premier bateau va partir et Montcalm écrit, le 12 avril 1758, à sa femme : « ... L'ennui ne tue « pas et je le vois bien; ma santé a été médiocre cet hiver, mais ce « n'a été que des misères. Je me flatte néanmoins de soutenir une « campagne où il y aura travail d'esprit et travail de corps. Je vou- « drais avoir un grain de foi suffisant pour multiplier les hommes et « les vivres. Cependant j'espère en Dieu, il a combattu pour moi « le 8 juillet. Au reste, sa volonté soit faite. Je mène ici une vie « désagréable; je me ruine et incertain toujours si les nouvelles « de France me consoleront, je les attends avec autant d'effroi que « d'impatience : Etre huit mois sans en recevoir et qui sait si nous « en recevrons beaucoup cette année! Ah! s'il m'arrive quelque « récompense et le triste avantage de figurer une ou deux fois dans « les gazettes, que je l'achète cher! . . . .
« Le nouveau général anglais (Amherst) a de grandes forces et de « grands moyens.... ; nous avons sauvé cette colonie l'année der- « nière par un succès qui tient quasi du prodige, faut-il en espérer « un pareil? Il faudra au moins le tenter. Quel dommage que nous « n'ayons pas davantage d'aussi valeureux soldats. Le peuple et les

« sauvages ont confiance en moi, j'ai été deux mois à Québec cet « hiver, le bruit ridicule et messéant a couru (entre nous) de ma « mort du poison. Il a fallu, comme dans Corneille, leur montrer « *Héraclius* pour les calmer. »

Cette lettre navrante n'est pas la seule qu'il écrivit le 12 avril 1759, il en existe une autre, celle-là chiffrée et adressée au ministre de la guerre. Toutes les indignations, toutes les angoisses patriotiques que Montcalm refoulait depuis cinq mois au fond de son cœur, jaillissent dans cette dépêche où les phrases brèves et saccadées éclatent avec une lueur rapide, comme des coups de feu. Dans un relief saisissant les causes de l'inévitable ruine de la colonie apparaissent : ténébreuses voleries, concussions, monstrueuses complicités, sont inondées de lumière. De quels traits ce grand honnête homme peint la curée du Canada aux abois, et l'augmentation des dépenses qui, n'étant que de 13,000,000 en 1757, se sont élevées au double en 1758 et vont monter à 36,000,000; « car, ajoute-t-il, « tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, « que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de « leur conduite. » Puis, traitant de la direction des affaires, il récapitule les fautes accumlées pendant l'hiver, quand il n'en restait plus une à commettre. Enfin après avoir comparé les misérables ressources de la colonie, aux forces qui vont l'assaillir il conclut ainsi : « Si la guerre dure, le Canada sera aux Anglais peut-être dès cette « campagne ou la prochaine; si la paix arrive, colonie perdue si « tout le gouvernement n'est pas changé [1]. »

Le 10 mai, Bougainville, nommé colonel avant son départ de France, débarquait à Québec, apportant aux chefs de la colonie les dépêches des ministres : on sait qu'elles renfermaient un aveu de complète impuissance. Aussi faible au-dedans qu'au dehors, ce gouvernement de la décadence ne sévit même pas contre des fonctionnaires dont les crimes lui étaient révélés depuis tant d'années. Aucun châtiment, aucune révocation ne vint frapper les coupables. Rien ne fut changé dans le Canada, il n'y eut que l'espérance de moins. Montcalm reçut des mains de son fidèle aide-de-camp une lettre du maréchal de Belle-Isle, secrétaire d'Etat de la guerre, dans laquelle celui-ci essaye de justifier par la nécessité l'abandon de l'armée d'Amérique et trace au général un plan de défensive très-resserrée. La dépêche tout entière de la main du ministre, se termine par ces lignes fatales : « Il est de la dernière importance de

[1] La lettre de Montcalm à sa femme dont nous avons cité un fragment est inédite, celle au Ministre, que nous venons de résumer a été extraite des Archives de la guerre et publiée par M. Dussieux.

« conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit « l'espace, car si nous l'avions une fois perdu en entier, il serait « comme impossible de le ravoir. C'est pour remplir cet objet que le « roi compte sur votre zèle, votre courage et votre opiniâtreté, et que « vous mettrez en œuvre toute votre industrie et que vous commu- « niquerez les mêmes sentiments aux officiers principaux et tout « ensemble aux troupes qui sont sous vos ordres..... J'ai répondu « de vous au roi et je suis bien assuré que vous ne me démentirez « pas et que pour le bien de l'Etat, la gloire de la nation et votre « propre conservation, vous vous porterez aux plus grandes extré- « mités plutôt que jamais subir des conditions aussi honteuses « qu'on a faites à Louisbourg dont vous effacerez le souvenir. » C'était la condamnation à mort de Montcalm ; son grand cœur ne s'y méprit pas et voici l'accusé de réception de l'arrêt : « J'ose vous « répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse « colonie ou à mourir. »

Quelle inexorable destinée, ou plutôt quel amour de cette patrie qui le sacrifiait ! Périr pour la France eût semblé doux à un tel homme, mais se sentir livré par elle à la mort, n'était-ce pas mourir deux fois ? La victime connait son sort et elle accepte l'immolation. Une autre angoisse était réservée à Montcalm : en quittant le port, Bougainville a appris qu'une des filles de son général venait de mourir, mais il ne sait laquelle. « Est-ce la pauvre Mirète qui me ressemblait et « que j'aimais tant ! » s'écrie le père. Il l'ignorera toujours.

« Aux armes ! aux armes ! » Ce cri retentit tout le long du grand fleuve ; le tocsin sonne dans chaque clocher, pendant qu'au-dessous montent les chants des prières publiques ordonnées par l'évêque de Québec. Les campagnes sont désertes, martes et castors respirent en paix sans crainte du trappeur ; les eaux ne sont plus troublées par le filet du pêcheur ; en Canada, il n'y a plus que des soldats. On voit des vieillards de quatre-vingts ans et des enfants de douze ans marcher sous le drapeau qui les abrite pour la dernière fois. Dans quelques jours, une proclamation anglaise va leur dire : « Si « la folle espérance de nous repousser vous porte à nous refuser la « neutralité que nous vous offrons, attendez-vous à souffrir tout ce « que la guerre a de plus cruel. Il sera trop tard de regretter les « efforts de votre courage imprudent, lorsque cet hiver vous verrez « périr de faim tout ce que vous avez de plus cher. Vous voyez « d'un côté l'Angleterre qui vous tend une main puissante et se- « courable, de l'autre côté, la France incapable de vous soutenir, « abandonnant votre cause dans le moment le plus critique ; votre « sort dépend de votre choix. » « Vive la France ! » répondront les Canadiens, affamés, ruinés et décimés.

Trois mille deux cents hommes de troupes de France, quinze cents soldats de la colonie, deux cents cavaliers et douze mille miliciens armés de fusils de chasse, voilà les chiffres officiels des forces françaises à l'ouverture de la campagne de 1759. Un convoi de dix-sept bâtiments guidé par le capitaine Canon, célèbre corsaire de Dunkerque, qui suivait Bougainville, amena trois cent vingt-six recrues, des munitions et quatre-vingts jours de vivres pour le soldat. « C'est toujours quelque chose, écrivait Montcalm au ministre, le « peu est précieux à qui n'a rien. » Défendre le fort Niagara qui protégeait le cours du Saint-Laurent en amont ; résister, s'il était possible, sur le lac Champlain, pour ne pas laisser l'ennemi couper en deux la colonie ; enfin, concentrer sous les ordres de Montcalm les forces principales, environ douze mille hommes, autour de Québec, objectif évident de l'invasion anglaise, tel était le plan de la défense.

Pitt, maître absolu de l'Angleterre et des colonies, avait résolu d'en finir avec cette poignée d'enfants perdus de la France. L'effort fut proportionné aux ressources immenses dont disposait le gouvernement britannique. Comme l'année précédente, l'ennemi entra par trois côtés. Cette fois la pointe de toutes ses baïonnettes fut dirigée vers le cœur de la colonie, Québec, où les trois armées d'invasion devaient se rejoindre ; néanmoins deux attaques échouèrent. Le général Prideaux venant de l'Ouest, périt à la prise du fort Niagara et son armée s'arrêta court ; Amherst, commandant en chef, chargé de descendre à la tête de douze mille hommes, le Champlain et le Richelieu, ne put jamais déloger Bourlamaque, retranché avec deux mille cinq cents Français et Canadiens dans l'île aux Noix, à l'entrée du Richelieu. Mais c'est de l'Est, que devait venir pour notre vieille colonie, le coup mortel. Vingt-deux vaisseaux de ligne, trente frégates et une multitude de transports ont été rassemblés à Louisbourg ; dix mille soldats sont à bord, la flotte et l'armée ont pour chefs des hommes dont la plupart deviendront célèbres. A leur tête est un général de trente-deux ans, James Wolf, choisi entre tous par le grand Pitt lui-même. Pour la première fois, Montcalm rencontre un ennemi digne de lui. En ces deux rivaux se retrouvaient au plus haut degré les qualités des deux peuples, alors aux prises pour la souveraineté du Nouveau-Monde ; mais, par le dédain de la vie, par l'amour passionné de la gloire, de la patrie et des lettres, Wolf et son rival appartenaient à la même race, à celle des héros.

Au milieu du mois de mai, presque dans le sillage des navires de Bougainville, la flotte anglaise parût sur le Saint-Laurent. Dans cette navigation inconnue et pleine de périls, elle était guidée par un pilote canadien, un transfuge, qui a laissé son nom en otage à

l'histoire : « Denis de Vitré. » Chaque marée pousse en avant les navires de l'invasion, ils ont franchi le cap Tourmente, puis la grande île d'Orléans. Un gigantesque rocher de granit et d'ardoises s'élançant de la rive septentrionnale, semble barrer le fleuve. Au pied et sur la cîme de ce roc, apparaît aux Anglais, sous les rayons d'un soleil de juin, un étonnant assemblage de clochers en branle, de batteries en feu, d'esplanades verdoyantes, d'arbres séculaires, de domes et de toits métalliques, réfléchissant la lumière comme autant de miroirs ; ville couronnée par une citadelle aux bastions à pic, que domine à son tour un cap de mille pieds de hauteur, sortant tout droit du fleuve, éblouissant tableau qui se reflète dans l'ombre d'un bassin assez immense pour contenir cent vaisseaux de ligne à cent vingt lieues de la mer. C'était la capitale de la Nouvelle-France. A deux reprises déjà, les vaisseaux anglais étaient venus saluer de leurs canons la ville de Champlain, mais cette troisième fois des hurrahs de victoire se mêleront aux dernières bordées et les mâts seront pavoisés au retour. Dès 1758, Montcalm écrivait au ministre : « Il y a deux ans que je ne cesse de parler de l'entreprise « et de la descente que l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut « rien prévoir ni rien ordonner. » Dans sa dépêche du 12 avril 1759, le général dit encore. « A Québec, l'ennemi peut venir si nous « n'avons pas d'escadre et Québec pris, la colonie est perdue : « cependant, nulle précaution. J'ai écrit, j'ai fait offre de mettre de « l'ordre pour empêcher une fausse manœuvre à la première alarme ; « la réponse : nous aurons le temps. » La flotte anglaise en rivière, on avait dû cependant aviser à la défense. Soutenir un siége dans Québec eut été folie, car la ville, imprenable par eau, était à peine close du côté de la terre ferme : il fallait donc à tout prix, en s'opposant à un débarquement, empêcher l'ennemi de tourner la place. A gauche, à partir de l'embouchure du Saint-Charles, située au pied même de Québec, la côte du Saint-Laurent est d'un accès facile ; en toute hâte on y construisit un retranchement long de deux lieues et aboutissant au ravin par lequel l'écumeux Montmorency se précipite dans le grand fleuve. Au milieu de cet immense camp retranché qui prit le nom de Beauport, village voisin, l'armée française dressa ses tentes. A droite de la ville, en remontant le fleuve, ce ne sont que gigantesques falaises dentelées, partout à pic, sauf quelques rampes escarpées et bien fortifiées, du haut desquelles une poignée d'hommes suffit à pousser dans l'abîme des régiments entiers. Si cette ligne de défense n'était pas forcée avant la mauvaise saison, Québec était sauvé pour un an. Wolf avait trois mois pour s'immortaliser.

L'été était fini, septembre commençait ; des deux généraux partis

pour rejoindre Wolf, aucun n'avait paru ; on sait pourquoi. Les restes de Québec brûlaient sous une pluie de feu, lancée depuis deux mois par des batteries établies de l'autre côté du fleuve, à la pointe de Lévis : dans l'île d'Orléans et sur les côtes voisines, pas une créature vivante, pas une maison debout. Cinq cents des plus braves soldats de Wolf étaient couchés au pied des redoutes du Montmorency ; là avait échoué le 31 juillet, une furieuse attaque, soutenue pendant sept heures par le tir de quatre-vingts pièces d'artillerie; non moins inutiles trois autres descentes tentées au-dessus de la ville. En vain Cook, le grand marin, avait-il multiplié ses merveilleux sondages, pas un pouce de terre n'avait été conquis sur Montcalm. Devant les Anglais, partout le fer ou le roc. Jamais l'activité du défenseur de Québec ne se montra plus étonnante que dans cette lutte de deux mois avec un ennemi qui, maître absolu du fleuve, y exécutait à la faveur des marées et de la nuit, des mouvements continuels et rapides. Inquiet pour la retraite de ses innombrables bâtiments aux approches de l'hiver canadien, l'amiral Saunders avait convoqué à son bord un conseil de guerre, et le 20 septembre la flotte devait lever l'ancre.

Wolf, âme de feu dans un corps frêle, était miné par la fièvre du désespoir. Remontant et redescendant sans cesse le fleuve, l'œil attaché sur l'inaccessible muraille, il enviait les ailes des oiseaux du rivage ; mais le génie n'a-t-il pas aussi les siennes. A une demi-lieue au-dessus de la ville, s'ouvre dans la falaise une petite baie qui portait alors le nom d'anse du Foulon. De là on atteint au sommet par un sentier étroit et escarpé. De tous les accès au plateau c'était le plus impraticable ; ce fut celui-là même que choisit Wolf pour son dernier assaut, devinant par une heureuse inspiration que c'était le chemin le moins bien gardé. Dans la soirée du 12 septembre plusieurs vaisseaux anglais jetërent l'ancre en face du cap Rouge à trois lieues au-dessus de Québec. Bougainville, détaché du camp de Beauport avec trois mille hommes pour suivre les opérations de cette flotte, bivouaqua en face d'elle, sur le haut de la falaise. Nuit mémorable dans l'histoire. Aussitôt les ténèbres descendues sur le fleuve, Wolf et cinq mille soldats d'élite s'embarquent dans des chalands cachés à bord des vaisseaux et se laissent dériver avec la marée baissante. « Qui vive ! » crient les sentinelles échelonnées sur la côte ; « France ! bateaux de vivres, » répondent les barques, car les anglais savaient qu'ordre avait été donné aux postes français de laisser cette nuit là descendre par eau des provisions du cap Rouge à Québec. Pendant que le courant emporte vers l'anse du Foulon ces étranges vivandiers, Wolf l'âme toujours énivrée du grand, récite à demi voix le chef-d'œuvre

élégiaque que Thomas Gray venait d'achever et qui se termine par ces mots prophétiques : « Le chemin de la gloire ne conduit qu'au « tombeau. » Puis s'adressant à ses compagons il leur dit : « Je « préfèrerais la gloire d'avoir écrit de si beaux vers à celle de « vaincre demain. » Enfin les barques s'arrêtent ; une agile avant-garde saute à terre, escalade à tâtons et dans un silence de mort la terrible falaise, surprend le poste qui la gardait négligemment et facilite l'accès du plateau à Wolf et à ses régiments suspendus au milieu de la nuit entre le ciel et la terre. Les premiers rayons de soleil coloraient à peine les rochers du cap aux Diamants, que déjà quatre ou cinq mille anglais étaient rassemblés derrière Québec pendant qu'à Beauport le tambour réveilllait en sursaut le camp français.

Bourlamaque était dans l'île aux Noix, Bougainville au cap Rouge et Lévis aux rapides du Saint-Laurent. Quelques milliers d'hommes, la plupart miliciens ou sauvages, formaient l'armée de Montcalm, le 13 septembre 1759. Au travers d'une inévitable confusion, le général donne rapidement ses ordres, monte à cheval, et l'épée à la main, marche à l'ennemi. Les Anglais l'attendaient, rangés en bataille dans les plaines d'Abraham, en face des fortifications ébauchées de Québec. Ce fut au milieu de ces champs à demi défrichés, connus sous le nom de leur possesseur, un obscur pilote du Saint-Laurent, que se décida l'avenir de l'Amérique ; ce fut là que la race celtique se vit arracher sa conquête, et que l'œuvre de deux siècles fut anéantie en un éclair.

En attaquant sur l'heure, avec des troupes douteuses en rase campagne, un ennemi éprouvé et déjà maître du terrain, Montcalm ne se laissa-t-il pas emporter par l'impétuosité de son courage? Ne pouvait-il pas attendre le corps de Bougainville, retardé dans sa marche? Tout enfin ne valait-il pas mieux que de jouer le sort du Canada sur un coup de dé ? Question complexe, que des hommes spéciaux discutent encore aujourd'hui et dont l'étude des circonstances et du terrain peut seule livrer la clé [1]. Nous dirons que dans sa carrière militaire, le vainqueur de Carillon a donné assez de preuves de talent et qu'il était, suivant l'expression du major-général, « trop lumineux » pour n'avoir pas différé la bataille si ç'eut été possible. « On se fusilla pendant longtemps, dit un témoin « oculaire [2] ; enfin, vers dix heures, M. le marquis de Montcalm

[1] Dans l'étude publiée récemment par le colonel Beatson, du corps royal du génie, l'auteur, qui connaît les lieux pour avoir été longtemps en garnison à Québec, n'hésite pas à approuver l'attaque soudaine de Montcalm : « Les « raisons du général français, n'ayant jamais été ni bien comprises ni bien « appréciées. »

[2] Relation du sieur Joannès, major de Québec.

« voyant l'ennemi se grossir de plus en plus et quelques pièces de « canon qui tiraient, jugea à propos de ne pas leur laisser le temps « de se fortifier davantage et donna le signal pour charger l'ennemi. « Les troupes s'ébranlèrent avec beaucoup de légèreté, ainsi que « les Canadiens, mais après quelques pas en avant, le petit bouquet « de bois qui s'allongeait sur la droite, servit de retraite aux mi- « liciens, qui laissèrent marcher seuls les cinq bataillons, ce qui « occasionna un peu de flottement. Enfin, après s'être approché à « la portée du pistolet et avoir fait et essuyé trois ou quatre dé- « charges, la droite plia et entraîna le reste de la ligne. » Les grenadiers de Louisbourg chargent alors à la baïonnette : Wolf est à leur tête. Déjà une balle l'a frappé au poignet, une seconde, puis une troisième l'atteignent à la poitrine ; il chancelle : « Soutenez- « moi, dit-il, que le soldat ne me voie pas tomber. » On l'emporte ; le mourant entend dire : « Ils fuient ! — Qui? demanda-t-il. — Les Français, lui répondit-on. — Je meurs heureux, » murmure le héros, et il expire après avoir donné l'ordre de couper la retraite à l'ennemi par la vallée du Saint-Charles.

Pendant que les agiles montagnards Ecossais « avec leurs plaids « flottants et leurs larges claymores, poursuivent comme des démons « furieux, les fuyards sur la colline Sainte-Geneviève » le général de cette armée vaincue revenait lentement à cheval, soutenu de chaque côté par un grenadier et entrait à Québec par la porte Saint-Louis. Deux fois touché dans la mêlée, il avait, en ralliant les tirailleurs pendant la retraite, reçu une balle dans les reins. « Com- « bien de temps à vivre? » demande-t-il au chirurgien qui sonde sa blessure. « Quelques heures seulement, mon général. — Tant mieux, je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Ainsi qu'il se couchait dans son manteau, le soir d'une bataille, Montcalm s'étend paisiblement sur son lit de mort : la journée du soldat a été rude, mais la campagne est finie. Ramesay, gouverneur de Québec et le commandant de *Royal-Roussillon*, lui demandent ses ordres. « Mes ordres, répondit-il, je n'en ai plus à donner ; j'ai trop à faire « à ce grand moment et mes heures sont très-courtes. Je vous re- « commande seulement de ménager l'honneur de la France. » Montcalm croyait sa tâche accomplie, mais à travers la grande ombre qui déjà l'environne, un devoir inachevé lui est apparu : un peuple a espéré en lui, un peuple l'a aimé, qui est menacé par la vengeance d'un ennemi irrité. Ces pauvres Canadiens, le mourant ne peut plus les défendre, mais il peut encore intercéder pour eux, et il se fait suppliant afin de donner aux vaincus le reste de sa vie. « Général, écrit-il à Towsend, le successeur de Wolf dans le « commandement, l'humanité des Anglais me tranquilise sur le sort

« des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour « ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés : qu'ils ne s'aper- « çoivent pas d'avoir changé de maître. Je fus leur père, soyez leur « protecteur. » Puis il implore humblement pour lui-même la clémence d'un autre vainqueur, le seul qu'il puisse maintenant redouter, reçoit avec ferveur les sacrements et expire à quarante-huit ans, le 14 septembre au matin. Il fut enterré le soir du même jour au bruit de la canonnade et à la lueur des flambeaux dans l'église des Ursulines, la seule à Québec qui ne fût qu'à moitié détruite par les projectiles. La tradition veut que son corps ait été déposé dans l'excavation formée par l'explosion d'une bombe anglaise. Le fait n'est pas prouvé ; mais qu'importe, Montcalm n'a-t-il pas été enseveli, comme il l'avait juré, sous les ruines de la Nouvelle-France. Dans son agonie, il s'était écrié : « Ma consolation est d'avoir été vaincu « par un ennemi aussi brave. » L'Angleterre a retenu cet hommage d'un héros mourant, et en 1827, elle a fait élever à Québec un obélisque de soixante pieds de hauteur, sur lequel on lit ces deux noms : Wolf-Montcalm. C'était, avec sa dette, payer celle de la France où pas une pierre ne garde le souvenir de Louis de Montcalm.

L'homme de guerre, assez brave pour recevoir cinq blessures le même jour, le général qui calmait par sa parole la sédition de ses soldats affamés et remportait avec eux la victoire de Carillon, avait atteint « le grand » ; il touchait à la gloire, la mort l'arrêta en chemin et il n'est demeuré que le héros de l'honneur national. Est-ce assez pour le serviteur fidèle qui, voué par son pays à la mort, ne laissa échapper contre lui, ni plainte, ni murmure, expirant ainsi sans reproche, comme il avait vécu sans peur. Si la France n'élève des statues qu'aux victorieux, elle devait au moins à Montcalm un tombeau. Les Canadiens s'en sont souvenus pour elle. Essayez de chasser de l'histoire la poésie, il y a une place d'où l'on ne peut la bannir, c'est le cœur de l'homme. Montcalm tombant sous les murs de Québec est resté et restera pour le peuple qui fut vaincu avec lui, comme le dernier défenseur, comme le dernier ami. Dans cette victime chevaleresque, les Canadiens n'ont pas cessé de voir l'image de la patrie perdue, de leur pauvre France à qui l'on pardonne beaucoup parce qu'elle a beaucoup aimé. Le tombeau que la mère patrie devait à son héroïque représentant, a été élevé par souscription nationale des habitants de Québec et béni le 14 septembre 1859, anniversaire centenaire de la mort du vaincu.

Pendant que Montcalm expirait, ses troupes dispersées et sans chefs, les deux brigadiers généraux ayant été tués, s'étaient enfuies dans le camp de Beauport, puis, à la nuit, elles avaient rallié le corps de Bougainville. La petite armée ainsi reformée battit en

retraite en remontant le long du fleuve jusqu'au fort Jacques Cartier. C'est là que le chevalier de Lévis accourant des rapides du Saint-Laurent, rejoignit le 17 septembre les débris d'armée dont la mort de Montcalm lui donnait le commandement. Cet officier, d'une bravoure léonine, enleva le jour même ses troupes et marcha sur Québec pour faire lever le siége. A quatre lieues de la ville on apprit qu'elle était depuis la veille au pouvoir de l'ennemi; le lâche Ramesay, ce gouverneur à qui Montcalm mourant recommandait de ménager l'honneur de la France, avait capitulé sans attendre un coup de canon. L'hiver qui approchait suspendit les opérations militaires.

Cernée dans un coin de terre de quelques lieues carrées, isolée du monde entier, sans argent, presque sans pain et sans poudre, au milieu des terribles rigueurs d'un hiver canadien, à quoi songeait une poignée de vaincus? A préparer la revanche à reprendre Québec! A la fin d'avril, le dégel ne laissant ouvert qu'un canal au milieu du fleuve, les deux frégates françaises l'*Atalante* et la *Pomone*, suivies de quelques transports, descendirent de Montréal avec un petit matériel de siége : les troupes les accompagnèrent par la route de terre enfonçant jusqu'au genou dans la neige fondante. On espérait surprendre l'ennemi, un hasard lui révéla notre marche; un canonnier de la flotte, tombé à l'eau, parvint à se hisser sur un glaçon que le courant emportait; devant Québec les Anglais recueillirent ce soldat évanoui sur son radeau de glace; entre leurs mains il se ranima un instant, trahit involontairement le secret et expira. Quatre mille hommes avec vingt-deux pièces d'artillerie sortirent aussitôt de la ville pour écraser pendant sa marche l'armée française alors composée de trois mille soldats de ligne et de deux mille Canadiens et sauvages, avec des couteaux emmanchés au bout des fusils, faute de baïonnette. Le choc eut lieu, le 28 avril 1760, dans ces mêmes plaines d'Abraham, sept mois auparavant, théâtre de la défaite de Montcalm. Une magnifique charge, furieuse, désespérée, décida la victoire. Les Anglais culbutés, enfoncés, s'enfuirent derrière les murs de Québec, laissant sur place toute leur artillerie et douze cents morts et blessés. De notre côté gisaient à terre tous les grenadiers et cent quatre officiers, parmi lesquels le vaillant Bourlamaque qui avait conduit la charge. C'est la mémoire de cette lutte héroïque que le peuple franco-canadien, peuple des traditions et des souvenirs, a voulu perpétuer en élevant en 1862 « aux « braves de 1760 » une colonne monumentale, digne pendant de celle que les Anglais avaient érigée en l'honneur des combattants de 1759. Le siége de Québec commença : les pièces de nos batteries avaient vingt coups à tirer par vingt-quatre heures, mais l'espé-

rance soutenait tout; « un seul vaisseau français paraissant devant la ville aurait suffi à en obtenir la reddition. » Le 15 mai, des voiles parurent sur le fleuve, elles s'approchèrent sans que, pendant longtemps, on put distinguer quel pavillon flottait aux mâts : ce n'était pas celui de la France; les assiégés, « debout, sur les remparts, en face des tranchées, et élevant en l'air leurs chapeaux, avec des hurrahs frénétiques, » l'apprirent aux Français. Les vaisseaux anglais s'élancèrent sur nos deux frégates qui, gagnées de vitesse, se jetèrent à la côte. L'*Atalante*, commandée par Vauquelin, brûla sa dernière gargousse et fut prise, sans avoir amené son pavillon. Dans ces derniers jours du Canada, tout est épique; à bord il n'y avait pas un homme qui fut sans blessure; quand on héla le navire silencieux, Vauquelin répondit seulement : « Si j'avais de la poudre, vous m'entendriez bien. » Lévis, le désespoir dans le cœur, se replia de Québec sur Montréal. « Heureux, heureux jour! Ma joie « et mes transports sont inexprimables, » écrivait à la nouvelle de ces événements, Pitt qui avait tout prévu, tout dirigé.

Sous l'empire d'une idée fixe, les défenseurs du Canada étaient-il devenus fous ? l'héroïsme peut-il aller jusque là ? On se le demande en lisant les dépêches de Lévis et de ses lieutemants. « Nous n'avons de la poudre que pour un combat, disait Lévis à la fin de juin, et il est surprenant que nous existions encore, mais si les ennemis ne mesurent pas leurs « mouvements, nous en profiterons pour « combattre le corps de leur troupes qui avancera le premier, c'est « l'unique ressource qui nous reste. » Et en même temps Bourlamaque écrivait; « menacés de trois côtés par des forces infiniment su- « périeures, nous attendons que l'ennemi ait achevé de décider « ses mouvements pour l'aller combattre... » Mais Amherst, le généralissime anglais, ne voulait pas risquer une bataille : il attendait pour avancer que la Nouvelle-France n'eut plus dans les veines une seule goutte de sang. Enfin, au mois d'août, les Anglais s'ébranlèrent. Le général Murray, avec une flotte de cinquante-deux bâtiments remonta vers Montréal s'arrêtant en face des villages pour désarmer les habitants et brûler les maisons. « Je prie Dieu, écri- « vait-il à son gouvernement, que cet acte de rigueur soit le seul, « car cette partie de ma tâche me révolte. » Deux autres armées venant, l'une par le Champlain, l'autre par l'Ontario, se rapprochaient en même temps de Montréal : Le fort Lévis et celui de l'Ile-aux-Noix, dernières barrières de la colonie, furent réduits en poussière par le feu « de l'immense artillerie que traînait chacune de ces armées » et le 6 septembre trois corps formant ensemble une armée de 20,000 hommes de troupes régulières, étaient réunis autour de Montréal défendu par douze mauvaises pièces. « Montréal,

« dit une relation officielle, est une ville environnée d'une simple « muraille pour la mettre à couvert contre les sauvages, plutôt que « contre des troupes ; elle était pleine d'un peuple infini qui s'y « était refugié après la ruine de Québec et les incendies des campa- « gnes ; ce peuple courut en foule implorer M. de Vaudreuil pour « sauver leur vie et leur biens ; il ne fallait qu'une nuit à l'ennemi « pour mettre la ville en cendres, toutes les maisons étant en bois, « selon l'usage du pays. » Le Canada avait assez souffert, le gouverneur consentit à sauver les restes de l'infortunée colonie : On hissa le drapeau blanc. M. de Vaudreuil et le général Amherst signèrent une capitulation en cinquante-cinq articles, qui a été le véritable traité de cession du Canada à l'Angleterre. On obtint pour les habitants le libre exercice de la religion catholique, la paisible disposition de leurs biens et la promesse de n'être pas *transmigrés* comme les malheureux Acadiens. Mais l'orgueil anglais demandait une victime, il la voulait glorieuse. En pouvait-il choisir une plus belle que l'armée de Montcalm et de Lévis ? Ces soldats dont les noms devraient être inscrits dans un livre d'or, n'avaient pas sauvé le Canada, mais, par un long martyre, ils avaient ra- chetés, ce qui vaut mieux qu'une colonne, l'honneur de la patrie. Amherst, — l'héroïque Wolf n'eût pas été si brave, — eut le courage d'exiger que ce débris d'armée, tout mutilé, mit bas les armes de- vant vingt mille Anglais ; des huit bataillons venus de France ils restait vivants « tout compris, malades, blessés et invalides » deux mille deux cents hommes. On les empila sur des navires trop étroits : puis on descendit vers la mer au milieu d'une perpétuelle tour- mente, presque sans exemple ; les flots du fleuve Canadien sem- blaient soulever pour retenir nos pères.

Ainsi partirent les Français ; il y avait deux cent trente-quatre ans que Jacques Cartier avait planté sur le continent américain le drapeau aux trois lys d'or : En France, on accueillit Lévis comme un héros et il le méritait ; il devint plus tard maréchal de France ; Bourla- maque, le rude soldat, tout mutilé, fut nommé gouverneur de la Guadeloupe ; là, il pouvait encore faire tête aux Anglais ; le brillant Bougainville embrassa la carrière maritime, devint un célèbre navi- gateur, membre de l'Académie des sciences, et mourut à quatre- vingt-trois ans, amiral et sénateur. Qu'advint-il de Bigot et de ses complices? La plupart de ces honnêtes gens étaient revenus en France avec le projet d'y vivre grassement et honorablement de ce qu'ils appelaient leurs économies. Après avoir dévoré le Canada, ils comptaient bien le digérer en paix ; mais, du fond d'un trou de bombe à Québec sortait une voix accusatrice qui leur demandait compte de la ruine de la colonie. Les officiers, les soldats et les

rares fonctionnaires, rentrés en France les mains nettes, ne se taisaient pas; l'opinion publique s'émut à tel point qu'il fallut bien se décider à lui faire quelque sacrifice : un arrêt du conseil d'Etat institua une commission de magistrats au Châtelet, présidée par M. de Sartines, lieutenant de police, pour juger souverainement « les auteurs des prévarications commises au Canada ; » Bigot et cinquante-cinq autres accusés comparurent : l'instruction, chargée d'éclaircir ces mystères d'iniquités, dura près de deux ans. Enfin les coupables furent condamnés à restituer douze millions ; en outre, Bigot et son subdélégué, Varin, étaient bannis à perpétuité. Ces gens experts en bonnes affaires, n'en avaient jamais fait une meilleure, car ils méritaient la corde. Les juges s'excusèrent sur l'absence d'un texte qui punit de mort leur crime : pour l'honneur de la France, ce genre de trahison n'avait pas été prévu. Au commencement de l'année 1763, la paix avait été conclue ; la France cédait à l'Angleterre non-seulement le Canada, mais encore toute la rive gauche du Mississipi, moins la ville de la Nouvelle-Orléans. Tel fut le traité de Paris que Louis XV signa, sans que l'histoire ait recueilli une larme ou un soupir de l'indigne descendant de Henri IV, le fondateur de la Nouvelle-France.

Le 20 janvier, la veille du jour où, selon l'usage, les héraults d'armes annoncèrent au peuple de Paris, la signature officielle de la paix, on avait inauguré sur la place que Gabriel venait de dessiner entre les Tuileries et les Champs-Elysées, la statue équestre du roi couronné de lauriers. Etait-ce la main indignée d'un Canadien qui traça, sur le piédestal, cette inscription qu'on y lisait le lendemain de la fête :

Il est ici, comme à Versailles,
Il est sans cœur et sans entrailles.

L'Angleterre a gardé le Canada, mais sa conquête lui a coûté cher. Pour tout esprit sagace, il était évident que dans la soumission des colonies Anglo-Américaines à la métropole, le souci d'une invasion « des turbulents gaulois », entrait pour une grande part. Une fois les planteurs rassurés, l'Angleterre aurait dû redoubler de précautions vis-à-vis d'eux. Pitt, « idolâtré dans les colonies » l'avait bien compris ; mais, à peine eût-il quitté les affaires, à peine la paix fut-elle signée, que le gouvernement britannique énivré par le succès, entreprit d'exploiter, au point de vue fiscal, les colons américains : ceux-ci, déjà fatigués du joug commercial que la métropole leur imposait, se regardèrent, se comptèrent et l'on sait le reste : l'épée de Washington était à deux tranchants.

Cette perspective des revers de l'Angleterre, si en effet, Montcalm l'a entrevue [1], a-t-elle suffi pour le consoler de son inévitable défaite? c'est douteux, car l'Angleterre pouvait être atteinte sans que la France fut réhabilitée et c'était surtout l'honneur perdu qu'il fallait rendre à la patrie; mais si Montcalm mourant avait pu voir la France, vingt ans après, purifiée par les vertus de son roi, rayonnante de la beauté de sa reine, dicter avec une austère et généreuse grandeur la paix de 1783, alors, dans son agonie solitaire, le vaincu de Québec se serait écrié comme son rival triomphant : « Je meurs heureux. »

Ch. de Bonnechose.

[1] A la fin du siècle dernier on a publié dans les gazettes anglaises une lettre où Montcalm prédit d'une façon quasi-prophétique la rébellion prochaine des colonies anglo-américaines. Cette lettre, qui serait tombée entre les mains des Anglais, après la prise de Québec, est datée du 29 août 1759 et adressée au cousin le général, le président Molé : l'*Union* du 22 avril 1865, en a donné la traduction. Outre de sérieux indices d'anachronismes, on ne retrouve dans cette lettre ni le style ni les idées générales de Montcalm, et il paraît évident que ce document, doit être rangé parmi les nombreuses lettres apocryphes attribuées au même personnage.

LE RADIOMÈTRE

Il n'est bruit depuis quelques mois, en Angleterre, que d'un petit appareil appelé *radiomètre*, inventé par M. Crookes, dans le but de prouver l'existence d'une force répulsive de la lumière; cet appareil vient de passer le détroit et il occupe aujourd'hui le monde savant parisien : il a eu déjà plusieurs fois les honneurs de la séance à l'Académie des sciences et on le voit à l'étalage de tous les fabricants d'instruments de physique. Nous regretterions de ne pas faire part à nos lecteurs de cette actualité.

Le radiomètre de Crookes se compose d'un petit croisillon en fil d'aluminium porté par un axe vertical en verre qui peut tourner avec une extrême facilité entre deux supports également en verre faisant crapaudines. Chacun des bras du croisillon est terminé par un petit disque vertical de mica dont une face est noircie et l'autre a conservé son brillant. Les faces noires et les faces blanches sont disposées de telle façon qu'en regardant l'un quelconque des bras, l'on ait à sa gauche une face noire et à sa droite une face blanche. Enfin, le tourniquet tout entier est renfermé dans une ampoule en verre, grosse comme un œuf, dans laquelle on a fait le vide aussi parfaitement que possible. Lorsqu'on fait tomber sur l'appareil un rayon de lumière, on voit immédiatement les disques se mettre à tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, si l'on se place, pour les regarder, du même côté que la source lumineuse. Les disques noirs semblent donc repoussés par la lumière. La vitesse de rotation du tourniquet est d'autant plus grande que l'intensité de la source lumineuse est plus considérable; d'autre part, si l'on fait varier la distance de la source au radiomètre, on constate que la vitesse de rotation varie en raison inverse du carré de cette distance. D'après les lois connues des radiations lumineuses, ces faits signifient que les actions reçues par les disques sont proportionnelles aux quantités de lumière tombant sur leur surface.

Quelle est la cause de ces phénomènes curieux? C'est ici que commence le désaccord entre les physiciens. M. Crookes la trouve dans une force répulsive dont seraient doués les rayons lumineux; la force vive du mouvement vibratoire qui constitue la lumière se transformerait, d'après le savant anglais, en mouvement de l'appareil au moment où les rayons sont éteints par le disque noirci. M. Crookes a développé cette explication avec beaucoup d'entrain et de conviction devant la Société royale de Londres. Elle vient, en outre, d'obtenir l'appui de

M. W. de Fonvielle qui a cru pouvoir la corroborer en citant une expérience qu'il a faite récemment à l'usine à gaz de La Villette.

Nous croyons toutefois que l'existence de la force répulsive de la lumière est encore loin d'être démontrée. Il faut remarquer en premier lieu que l'idée n'est pas nouvelle. Fresnel d'abord a cherché longtemps à réaliser une expérience tout à fait semblable, et n'a reculé que devant la difficulté qu'on éprouvait alors à réaliser un vide à peu près parfait. Plus tard, en 1828, Mark Watt publia également dans le *Journal philosophique d'Edimbourg*, des expériences sur les mouvements imprimés par l'action de la lumière et de la chaleur à des corps suspendus dans le vide. Enfin, vers 1850, le docteur Récamier reprit des essais sur ce qu'il appelait l'*actinisme* de la lumière. Mais toutes ces tentatives ne pouvaient pas éclaircir la question à cause de l'incertitude qui régnait toujours sur le degré du vide obtenu dans les appareils des expérimentateurs.

Malgré qu'aujourd'hui l'on soit arrivé à cet égard àu ne beaucoup plus grande perfection qu'il y a quelques années, il est encore impossible, et il le sera toujours, de réaliser le vide absolu. Eh bien! lorsqu'on fait fonctionner le radiomètre de Crookes dans le vide le plus parfait qu'on puisse obtenir, il devient moins sensible à l'action de la lumière. Si, au contraire, on opère dans des atmosphères de pression graduellement croissante, on constate que, pour un même tourniquet et une même source lumineuse, la répulsion devient de moins en moins énergique; pour une certaine pression, l'action est nulle; enfin, pour une pression supérieure, la répulsion se change en attraction. Ce sont même ces faits contradictoires en apparence qui, constatés par Fresnel, l'avaient conduit à renoncer à y voir une intervention de la lumière. Enfin, quoiqu'en ait dit M. Crookes, la chaleur obscure agit très-sensiblement sur le radiomètre : il en a même donné lui-même une preuve en montrant que l'action exercée par les différents rayons du spectre va en diminuant, depuis le rouge extrême jusqu'au violet, exactement dans les proportions suivant lesquelles varie l'intensité *calorifique* de ces rayons.

Aussi n'avons-nous pas été étonné de voir M. Fizeau, à l'occasion de la communication de M. de Fonvielle, faire remarquer que les conclusions de l'auteur en faveur de l'existence d'une force impulsive dans les rayons de lumière lui paraissaient réclamer les réserves les plus formelles. L'éminent académicien considère l'instrument de M. Crookes comme un véritable appareil thermique, dans lequel le mouvement de rotation, avec toutes ses circonstances, peut s'expliquer de la manière suivante. Sous l'action de la lumière, les ailettes s'échauffent, mais celle qui présente sa surface noircie s'échauffe beaucoup plus que l'autre. Comme d'ailleurs il est absolument impossible de faire le vide parfait,

il reste toujours dans l'ampoule une petite quantité d'air ou de vapeur d'eau; les couches de fluide voisines de la surface noircie acquièrent de petits excès de force élastique qui sont suffisants pour chasser devant elles les ailettes dont la mobilité est extrême. Certains mouvements inverses, produits passagèrement par le froid, seraient des conséquences analogues des mêmes causes.

Une explication des phénomènes observés dans le radiomètre, basée également sur l'existence nécessaire d'un fluide gazeux dans l'ampoule, avait déjà été développée par M. Moutier devant la Société française de physique, dans une des séances du mois de mai dernier.

Pour élucider la question, M. Hirn, le savant physicien du Logelbach, a cherché, en partant des principes de la thermodynamique, quelle pouvait être la valeur maxima de la pression que l'on suppose exercée par un rayon solaire sur les ailettes du radiomètre. Il a trouvé que cette pression ne pouvait en aucun cas dépasser $\frac{8}{10^e}$ de milligramme par mètre carré. Or M. Crookes a évalué à 1 gramme par mètre carré de surface la répulsion apparente exercée par les rayons solaires. Cette pression est près de 2,000 fois supérieure à la pression maxima possible calculée par M. Hirn. On peut donc affirmer que les phénomènes dont il s'agit doivent être attribués à une cause beaucoup plus puissante que la prétendue force impulsive de la lumière. M. Hirn, sans se prononcer nettement, semble pencher vers l'explication déjà donnée par quelques physiciens allemands, d'après laquelle les mouvements du radiomètre sont dus à l'action de forces électriques se développant à la surface intérieure du verre de l'ampoule.

Un habile ingénieur de la marine, M. Ledieu, de Brest, soutient au contraire l'opinion de Crookes et démontre qu'elle n'est pas nécessairement incompatible avec la théorie des ondulations : il a, en outre, institué, soit avec l'appareil ordinaire, soit avec des appareils convenablement modifiés, plusieurs expériences que les théories opposées sont, d'après lui, impuissantes à expliquer.

La science, on le voit, n'est donc pas encore entièrement fixée sur la nature des phénomènes qui se produisent dans le radiomètre de Crookes. Il nous sembe toutefois peu probable qu'il permette jamais de démontrer la nécessité de faire intervenir dans l'étude de la lumière une nouvelle hypothèse, d'ailleurs peu compatible avec l'idée que l'on se fait du mode de propagation de cet agent depuis les magnifiques travaux de Young et de Fresnel. Ce petit appareil n'en reste pas moins un instrument très-intéressant, susceptible même d'applications, à la photométrie, par exemple, mais pourtant pas assez nouveau ni assez important pour motiver le bruit qui se fait autour de lui.

P. Sainte-Claire Deville.

MÉLANGES

LA RESTAURATION ET LES TRAITÉS DE COMMERCE.

Encore un triste exemple de la façon dont on travestit l'histoire.

N'est-ce pas un des signes de notre temps les plus fâcheux que de voir un homme aussi éminent dans sa spécialité que M. Michel Chevalier se laisser entrainer, par amour du libre-échange, à dénaturer le sens des choses, et en ne présentant que des faits vrais, à leur donner une couleur fausse et une signification erronée?

Dans un intéressant travail sur « le renouvellement des traités de commerce, » ne lisons-nous pas : « La Restauration fit au tarif des douanes de la République et de l'Empire d'autres addditions bien plus répréhensibles, je pourrais dire bien plus coupables, que telle ou telle ou telle porhibition (droits sur l'importation des blés et autres denrées alimentaires). » Et à la page suivante : « Cette politique inhumaine et restrictive du travail est une des énormités commises sous la Restauration. »

Dire que la Restauration et les hommes de ce temps ont commis des erreurs économiques, semblables, du reste, à celles que le monde entier commettait alors, soit; mais encore faudrait-il ajouter qu'il n'y eut ni énormités, ni actes coupables commis de ce chef par la Restauration qui, en 1814 et 1815, agit exactement comme nous agissons en ce moment même, et comme on l'a fait en 1860, à l'époque des nouveaux traités.

Que faisons-nous aujourd'hui? Vaincus par la savante organisation militaire de la Prusse, nous nous efforçons d'en imiter les dispositions principales.

En 1815, vaincue par les Anglais, qui seuls pouvaient se vanter de n'avoir jamais été battus par nous, la France s'est empressée de copier le système qui semblait avoir fait la force de l'Angleterre. On se disait alors : les Anglais n'ont pas de nombreuses armées, mais par leur richesse inouïe, ils ont pu soudoyer deux ou trois coalitions contre nous, couvrir les mers de leurs flottes victorieuees et envoyer deux fois Wellington en vainqueur à Paris, grâces aux folies impériales.

Sans leur système commercial et politique, sans leurs prohibitions exagérées, sans leur protection à outrance, jamais ils n'auraient pu accumuler tant de richesses, contracter tant d'emprunts, inonder le monde de tant de subventions hostiles. Personne alors n'était d'un avis contraire.

Qu'on se hâte donc de faire de même, s'écriait-on en France tout d'une voix.

Louis XVIII s'empressa d'établir une Constitution représentative analogue autant que possible à celle de l'Angleterre, dont on adopta aussi les principes commerciaux et protectionnistes, et notre pays s'enrichit sous ce régime. Néanmoins ce fut là sans doute une faute au point de vue de la science économique actuelle. Mais autant vaudrait reprocher à la Restauration de n'avoir pas construit les chemins de fer, ou inventé les fusils Chassepot, qui faisaient merveille naguère, et dont on ne veut déjà plus, que de l'accuser si durement pour n'avoir pas établi, prématurément peut-être, la liberté commerciale, dont nul pays alors ne comprenait les avantages ni l'avenir.

Le gouvernement monarchique de 1815 est absolument inattaquable d'avoir voulu imiter le système qui paraissait, en toute évidence, être la base même de la puissance britannique.

De même furent adoptés plus tard l'Echelle mobile, les draw-backs, les primes d'exportation et autres combinaisons que l'on croyait excellentes. Que de nos jours on les considère comme des erreurs et des demi-mesures, cela n'empêche pas qu'alors ce furent des expériences utiles et à coup sûr nullement coupables. Un impôt légalement voté et consenti peut être une faute, mais n'est jamais un crime. Le monde ne s'instruit et ne progresse que peu à peu, et Dieu sait au prix de quels efforts et de quels tâtonnements.

Hier encore les Etats-Unis, malgré les leçons des doctrines modernes et de l'expérience, ont fait, après leur désastreuse guerre civile, exactement ce que fit la Restauration, c'est-à-dire de la protection à outrance, contre laquelle commence seulement à se manifester une juste réaction. Les Américains ont peut-être eu tort, peut-être ont-ils exagéré la mesure, mais peut-être aussi ont-ils eu raison. Car en se privant eux-mêmes, en saignant fortement la bourse de chacun par les droits de douane, ils ont démontré qu'ils paieraient loyalement leur immense dette et feraient honneur à leurs engagements, conditions premières du salut national. En outre, ils ont, par ce lourd sacrifice temporaire, donné à leur production intérieure un essor dont l'Angleterre et les autres pays exportateurs s'apercevront avant dix ans.

Loin de nous la pensée d'attaquer le système commercial mitigé de 1860. Les pas importants faits alors vers la liberté des échanges ont contribué largement aux progrès et à la richesse de la France ; mais,

même sans aborder le fond de la question, comment ne pas protester contre les accusations portées contre le gouvernement éminemment et incontestablement réparateur de la monarchie de 1815 ? L'injustice est vraiment trop forte de faire un crime aux hommes de ce temps de n'avoir pas deviné et appliqué des doctrines presque inconnues alors.

En 1860, les libre-échangistes n'ont pas agi autrement qu'eux; profitant de l'expérience d'autrui, et frappés des succès du système britannique, ils l'ont préconisé et fait adopter. On a copié l'Angleterre en 1860, comme nos pères l'avaient copiée en 1815. Quel reproche a-t-on le droit de leur adresser ? Après vingt-cinq ans de bouleversements et de guerres, ils ont laissé la France relevée, riche, libre et respectée. La Restauration n'en savait pas plus long. Commençons par en faire autant avant de l'accuser.

Quel intérêt peut donc avoir certaine école à toujours décrier les générations précédentes, qui luttaient, travaillaient et progressaient selon les moyens et les lumières de leur temps? Quel avantage ou plaisir peut-on trouver à faire croire que nous sommes les fils d'imbéciles ou de coquins ? C'èst un procédé faux et inique, trop usité en France hélas, de juger une époque d'après les connaissances et les évènements postérieurs. C'est uniquement d'après les évènements qui ont précédé et d'après les connaissances préalables et contemporaines, que doivent être loués ou blâmés les hommes d'une époque; sans quoi il n'y a plus ni vérité ni justice.

Qu'a donc fait la Restauration à M. Michel Chevalier, pour qu'il l'accuse ainsi d'énormités coupables et inhumaines ? Sous la monarchie constitutionnelle il eut trouvé, comme tout autre, la place due à son mérite. Qui l'eut empêché d'être le Colbert d'un roi légitime ? Pair de France au lieu de sénateur, il eut peut-être été fait chevalier de Saint-Michel au lieu d'être décoré du ruban rouge, à moins qu'il n'eut consenti à recevoir l'un et l'autre. Où serait le mal ? Car lorsqu'il s'agit des bonnes doctrines et du bien du pays, M. Michel Chevqlier n'hésite pas à causer avec le pouvoir, et il ne faut pas l'en blâmer.

NOUVEAUX SAMEDIS, par A. de Pontmartin [1]

L'ancienne librairie Michel Lévy vient de mettre en vente le volume annuel des *Nouveaux Samedis* de M. de Pontmartin. Nouveaux en effet, quoique commencés et poursuivis sans interruption depuis vingt-cinq ans. Une telle persistance de travail, de talent et de succès, en un temps où rien ne semble pouvoir s'établir ou durer, est assurément un phénomène à expliquer.

[1] Paris. 1 vol., chez Calman-Lévy, éditeur.

Comment ces pages de critique littéraire jetées chaque semaine au vent de tant d'événements et de tempêtes, parviennent-elles à se réunir au bout de l'année en un volume, et en un volume qui est un livre? Comment ce livre trouve-t-il chaque année le même accueil sympathique et curieux de la part du public?

La réponse est écrite à chaque ligne du sommaire du volume que nous avons sous les yeux. Outre le charme naturel d'un esprit qui a le don de ne pas s'épuiser en se prodiguant, les *Nouveaux Samedis* offrent au lecteur l'attrait de la plus piquante revue des hommes et des choses de notre temps. Voici en effet le *Voyage aux pays des milliards* avec ses vingt éditions ; *Stofflet et la Vendée ; un Château en Seine-et-Marne pendant la dernière guerre ; la Jeanne d'Arc* de M. Wallon ; *les Mémoires du général Philippe de Ségur*, et les plus curieux souvenirs sur Frédéric Lemaître, Daniel Stern, etc. C'est l'article de journal — et parfois de petit journal — qui a pris l'allure, j'allais dire le prétexte d'un compte-rendu, d'une biographie, d'un chapitre d'histoire contemporaine.

A faire de la politique, vous préférez, n'est-ce pas, en faire avec *Mérimée*, *Chateaubriand*, *Martignac*, *Louis de Carné*, qu'avec MM. de Marcère ou Jules Ferry? Eh bien ! c'est aussi le goût de M. de Pontmartin, et c'est ce délicat plaisir qu'il vous donne. Il reste obstinément avec les gens d'esprit et vous laisse croire en le lisant que vous faites vous-même partie de ce groupe des privilégiés auquel, en dépit des brutalités du suffrage universel, le vrai gouvernement de ce monde, je veux dire l'opinion, ne cessera d'appartenir.

S'il est vrai que la note politique domine dans les fines causeries de M. de Pontmartin, il est vrai aussi qu'elle y domine sans ses écarts habituels, tout en provoquant, par ci par là, d'iné itables contradictions. L'auteur des *Nouveaux Samedis* peut-il être compté pour un républicain même modéré? J'ai bien peur que non. Est-il enrôlé bien décidément soit dans l'extrême droite, soit dans le centre droit, soit dans tel autre bataillon de l'armée parlementaire? Je trouve dans son livre tour à tour de quoi appuyer et combattre chacune de ces suppositions.

En somme, M. de Pontmartin est assurément un royaliste, mais il est surtout un antiradical. On ne saurait trop admirer avec quelle verve de bon sens et de mépris, il flagelle en toute rencontre le parti qui monte au pouvoir depuis nos désastres et qui se flatte d'y être arrivé depuis le 20 février dernier. Cela suffit, cela doit suffire pour recommander son œuvre auprès de tous les gens de bien et pour expliquer à son plus grand honneur l'heureux et persistant succès des *Nouveaux Samedis*.

M. l'abbé Houssaye, dont les savants et remarquables travaux sur le cardinal de Bérulle ont obtenu un si légitime succès vient de recevoir le précieux témoignage qui suit :

BREF DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE A L'AUTEUR DE *l'Histoire du Cardinal de Bérulle.*

Très-honoré Monsieur,

Le Très-Saint-Père Pie IX a lu avec grand plaisir votre lettre du 22 janvier, qui contient une profession si expresse de votre soumission et de votre vénération envers le Siége apostolique. Ces sentiments de votre âme, Sa Sainteté en a trouvé la confirmation dans le livre dont vous lui faites hommage et où vous avez raconté la vie de l'illustre Pierre de Bérulle, cardinal de la sainte Eglise. Vous avez eu raison de penser que la nature même du sujet et la célébrité de l'homme dont vous écriviez l'histoire seraient, aux yeux du Saint-Père, un titre de recommandation pour votre œuvre. En effet, il l'a accueillie, selon votre désir, avec bienveillance et faveur. De plus, il a hautement approuvé le soin que vous témoignez avoir pris de remonter aux sources pour y puiser, dans toute sa pureté, la vérité historique, pour ne rien accepter à la légère, pour ne rien avancer sans preuves. Cette conscience, ce religieux souci de l'exactitude, sont des qualités qu'il constatera plus complétement, il en est convaincu, si les occupations par lesquelles il est absorbé lui permettent d'appliquer son esprit à la lecture de votre ouvrage. En attendant, il reconnaît, comme il est juste, votre zèle à mettre en lumière tout ce qui touche à la gloire de l'Eglise romaine; il vous adresse des remercîments mérités, et, comme gage de la bonté divine, il vous accorde très-affectueusement sa bénédiction apostolique.

Pour moi je saisis avec empressement l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer la sincère estime avec laquelle je suis, de tout mon cœur, très-honoré Monsieur,

Votre dévoué serviteur.

Charles NOCELLA,
Secrétaire de Sa Sainteté pour les Lettres latines.

Rome, 20 mai 1876.

Le *Parti libéral sous la Restauration*, par M. Paul Thureau-Dangin, vient de paraître à la librairie Plon.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ces remarquables études d'histoire contemporaine, dont nos lecteurs ont apprécié les premiers tout le vif intérêt, et qui vont retrouver, sous la forme du livre, le succès exceptionnel qu'elles ont conquis du premier coup dans le monde politique et littéraire. — Il nous suffit de les signaler à l'attention de tous ceux qui aiment le talent mis au service de la vérité.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Juillet 1876.

Peu d'actes, beaucoup de mots : voilà, pendant ces quinze jours, l'histoire de notre politique intérieure. Et, depuis plus d'un mois, c'est l'ordinaire, bien que nous ayons l'honneur de voir la France sous le gouvernement d'un parti qui s'est toujours dit propre à l'action, qui l'a prouvé par son amour des révolutions au moins, et qui, après avoir saisi par d'avides promesses la naïve confiance des electeurs, venait naguère remplir de son nombre et de ses essais le Parlement, pour opérer dans la République et la société on ne sait combien de félicités inconnues. Que de serments pour manquer à sa parole ! Que de discours pour ne rien décider ! Que de programmes pour ne rien effectuer ! Que de bruit pour ne rien faire !

Nous nous trompons : il y a eu, dans cette période, un acte grave. C'est la lettre où, parlant des personnes qui, complices plus ou moins héroïques de la Commune, « ont vécu jusqu'à ce jour dans la crainte d'être découvertes et poursuivies », M. le maréchal de Mac-Mahon a dit, sur le conseil de M. Dufaure : « Désormais, aucune poursuite ne doit avoir lieu, si elle n'est commandée en quelque sorte par le sentiment unanime de tous les honnêtes gens, à quelque opinion qu'ils appartiennent. » Cette lettre n'a pu contenter les conservateurs : il leur a semblé que les ministres qui l'avaient dictée pratiquaient moins une clémence libre et généreuse qu'ils ne ménageaient, dans leur commerce avec la gauche, un certain intérêt parlementaire. Elle n'a pas plus contenté les radicaux : ce « bénéfice de l'oubli » qu'on accordait aux clients de leur fraternelle miséricorde, leur a paru insuffisant et même incertain ; un de leur journaux s'en moquait en résumant ainsi la lettre du maréchal : « Art. 1er. Les poursuites cesseront pour tout le monde. — Art. 2. Par exception, elles continueront à l'égard de tous ceux qui peuvent encore être poursuivis. » Par ce

langage même, par ces timides raisons qu'elle énonçait, par ces calculs justificatifs d'une statistique qui s'ingéniait à réduire à si peu de chose la grâce qu'on faisait, la lettre était-elle digne de celui qui la signait? Avait-elle la brièveté fière et la noblesse d'accent qui convenaient? Nous avons eu la tristesse d'en douter. Mais surtout c'était une faute politique que de prendre en partage la responsabilité du ministère. Si c'est un essai qu'on tente aujourd'hui, le chef de l'Etat n'aura de force pour l'interrompre, à l'heure du péril, qu'à la condition d'avoir laissé le ministère accomplir lui-même et seul l'œuvre à laquelle il travaille avec le concours ou malgré le mauvais vouloir de la gauche. M. Dufaure et M. de Marcère allaient rencontrer à la tribune la loi proposée par M. Gatineau pour réaliser cette sorte d'amnistie. Que le ministère eût assez d'autorité sur la gauche pour qu'elle refusât ses suffrages à M. Gatineau et à sa loi; que la gauche fût assez sage pour écouter les ministres plutôt que M. Gatineau, c'était le problème. On a voulu que le maréchal le résolût, et il a eu tort d'y consentir. Il appartient à la gauche et au ministère de commettre leurs erreurs par leur propre initiative et à leurs propres risques; il n'appartient au maréchal ni de prévenir ces erreurs, ni d'y participer; au lieu d'en devenir responsable en s'associant à eux, il faut qu'il garde, devant eux et en face de la nation, la liberté d'un témoin et d'un juge.

On peut dire que, depuis quelques semaines, la gauche a multiplié ses fautes comme à plaisir. La plupart ne déconsidèrent qu'elle. Ce sont des oublis scandaleux qui trahissent la bonne foi des électeurs et qui indigneront leur mémoire; ce sont des marques d'impuissance qui font voir au public par quelles illusions on a capté la crédulité de son vote, le 20 février. De ces fautes-là, nous ne saurions nous plaindre. Mais, dans la scène grossière où M. Gambetta, après son interpellation aussi peu opportune qu'injuste sur l'examen de l'Ecole polytechnique, a jeté son invective à l'Empire et aux bonapartistes, il y a une faute dont le dommage est encore plus grand pour le pays que pour la gauche, et dont elle est, par conséquent, deux fois coupable. A l'heure où l'Europe n'a sous les yeux que des évènements dont chacun émeut son cœur de crainte et où tous les peuples s'interrogent du regard en considérant les destinées l'un de l'autre, il n'est pas seulement regrettable, pour notre dignité nationale, qu'elle aperçoive nos partis se ruant à cette guerre d'outrages; elle doit concevoir une étrange idée des deux gouvernements, qui, de 1851 à 1876, ont présidé au sort de la France et qui s'injuriaient dans cette dispute; et, s'il est vrai que le premier ait mérité qu'on l'appelle « pourriture impériale » et le second « fumier républicain »; s'il est vrai que la France soit

tombée dans le sang et la boue de 1870 pour avoir reposé sur cette « pourriture » ; s'il est vrai que ses lois et ses drapeaux ne soient debout maintenant que sur une autre espèce de fange, l'Europe n'a plus, avec notre aveu même, qu'à nous mépriser et dans ce passé honteux qui aura duré un quart de siècle et dans cet incertain avenir qui commence ; elle n'a plus qu'à détourner de notre patrie et son estime et sa confiance. Mais si, plus équitable, l'Europe se contente de mépriser seulement les deux partis qui s'insultaient ainsi, n'en reste-t-il pas moins vrai que nous avons à déplorer parmi nous ce tumulte et cette indignité, pour les maux qu'ils causent en irritant nos esprits et en affaiblissant le respect dû à nos libertés parlementaires ?

Ce M. Gambetta, dont la sagesse semblait fleurir de plus en plus depuis le 20 février, nous l'avons vu, dans cette lutte, redevenir lui-même. Voici trois étés qu'il reprend son naturel, un jour ou l'autre, au premier coup de soleil qui le brûle. Une fois, le jeune tribun dépouillait en lui le politique, dans la fameuse querelle où il traita les bonapartistes de « misérables » et où l'un d'eux le châtia d'un coup de poing. L'an dernier, le tempérament de M. Gambetta lui rendait également inutiles, en une minute, tous les soins laborieux qu'il avait pris à se métamorphoser en homme raisonnable : on se rappelle combien sa colère fut heureuse en intervenant dans le débat de M. Savary et des bonapartistes. Cette semaine, M. Gambetta n'a pas moins brusquement rejeté bien loin de lui, à peine touché par un provocateur, toute cette enveloppe de modération où son radicalisme se travaillait à se cacher. Y a-t-il en M. Gambetta deux génies ? Sera-t-il jamais capable de bien assortir le personnage qu'il est avec celui qu'il essaie ou qu'il feint d'être ? Parviendra-t-il à se corriger sérieusement ? Tous ses efforts ne sont-ils vraiment que dissimulation et duplicité ? Son habileté aura-t-elle à la fin la vertu de comprimer les instinctifs mouvements de sa violence ? Que les psychologues et les moralistes de la gauche en décident. Pour nous, nous ne cesserons pas de croire que si la fougue et la ruse se mêlent en M. Gambetta, celle-ci seulement s'est accrue sans que celle là ait diminué. Ses discours ont changé plus que son caractère. Malheur à notre pays si ce sage, ce modéré des radicaux resaisissait jamais en ses mains la dictature de la république et la fortune de la France !

Les bonapartistes spéculent, évidemment, sur les facilités que la gauche peut leur faire par des excès de ce genre. Exciter la gauche à ces fureurs ; combattre pour l'Empire par des représailles historiques ; reprendre sans cesse tous les souvenirs de nos colères civiles et ramener dans les esprits les injures et les menaces d'un

autre temps, celui qui précéda le 2 décembre; transformer la tribune en un lieu de vindicte odieuse et fatigante; pousser les républicains et les radicaux à des folies; lasser la France par ce bruit inutile et ces tristes batailles; rendre impossible par ce trouble la durée de cette Chambre et porter à l'extrême le mal de la situation; discréditer le régime parlementaire; inspirer le goût d'une force qui vienne tout pacifier dans l'ordre immobile et dans le silence : voilà le dessein. M. Rouher et ses amis ne se soucient guère de l'immoralité de ce jeu politique : il leur faut réussir! L'honneur de la France et sa tranquillité ne sont rien au prix de leur fanatique espérance! Et puis, ils ont tant d'excuses à se donner! Ce qui étonne, c'est que ce jeu, si visible pourtant, échappe à la sagacité de M. Gambetta. Qu'il la connaisse ou qu'il l'ignore, cette politique du parti bonapartiste est assez dangereuse pour qu'il y prenne garde désormais. Veut-il savoir ce qu'a valu la scène de l'autre jour? Qu'il consulte ses amis de la gauche. Ils lui apprendront que jusque dans les rangs des républicains et des radicaux il a été blamé de son intempérance oratoire et de sa maladresse. Or ce blâme a été plus vif et plus général enoore dans le pays, pour des raisons diverses. Quel avantage les bonapartistes n'auraient-ils donc pas à de semblables incidents, s'ils se renouvelaient sans cesse selon leur désir?

On attendait dans l'intervalle cette nouvelle et fameuse loi des maires que la gauche, au temps des promesses électorales, annonçait avec tant de fracas : ce devait être comme une seconde Constitution, la Charte de la République dans les communes! On attribuait mille pouvoirs politiques et moraux à cette loi municipale, à « ces franchises » : elle régénérerait la nation. Et certes, après tant de soupirs, tant de réclamations, tant d'études et de controverses, on pouvait croire la gauche préparée à nous édicter cette loi sans hésitation : sa majorité n'avait qu'à vouloir et qu'à parler. Or, on sait de quels doutes, de quels différends et de quels retards cette loi a été l'objet : il a presque fallu une autre loi pour contraindre M. Jules Ferry à finir son éternel et changeant rapport! Les quatre projets de la gauche et celui de son ministère; la trame de leurs travaux dix fois remaniée depuis le jour où M. Ricard institua une commission et où la Chambre créa la sienne; les discordes et les cris; les pourparlers des ministres avec les délégués républicains et radicaux; la confusion des lois dans leurs débats; la loi de 1871 substituée dans la faveur du jour à la loi ministérielle, puis la loi Gambetta et Le Pommelec à la loi de la commission; la loi des maires tantôt annexée à la loi organique et tantôt disjointe; les dissentiments de M. Dufaure et de M. de Marcère; la question de con-

fiance jugée inutile, puis nécessaire; le ministère bravé et bravant tour à tour; M. Jolibois conjurant le rapporteur de paraître, et le rapporteur fuyant; les petits délais qu'on a machinés; l'idée du provisoire gagnant de proche en proche; les transactions imaginaires; la conciliation essayée; la résolution de tout ajourner; les réunions; les manœuvres; les peurs, les menaces et les trahisons : s'il fallait raconter cette histoire parlementaire dont plus d'un chapitre formerait un roman comique, il y aurait un livre à écrire, un livre inutile. Pour juger, on est aujourd'hui obligé d'attendre la décision définitive du ministère et des gauches. Mais quoi! y aura-t-il une décision? M. Gambetta et ses amis veulent surtout se forger avec la loi municipale un instrument politique qui leur permette de choisir des maires dévoués à la gauche. On n'a pas manqué de se dire à l'oreille que la loi actuelle, aux mains complaisantes de M. de Marcère, est cet instrument même. A quoi bon s'en façonner une autre? Et puisqu'on a au ministère de l'intérieur et presque dans toutes les préfectures une sûreté si agréable, que pourrait-on faire de mieux que ne rien faire?

Sans doute que, plus tard, il sera demandé un compte sévère aux déclamateurs qui ont fatigué de cette sonore et vaine promesse des « franchises municipales » les échos des clubs où ils sollicitaient les suffrages de la foule, et qui maintenant ne savent plus comment définir ces droits ni à qui les confier. La gauche a-t-elle voulu, en déployant ailleurs un peu d'énergie, faire oublier de ses électeurs la mollesse et l'indifférence qu'elle montrait ici? Etait-ce pour ménager à sa popularité une compensation? Etait-ce pour les radicaux le plaisir d'assouvir sans danger la haine toujours béante avec laquelle ils dévoreraient M. Dufaure? M. Madier de Montjau a proposé l'abrogation de la loi du 17 février 1852 : c'est celle en vertu de laquelle la justice condamnait récemment les *Droits de l'Homme* coupables d'insérer des articles de M. Rochefort, qui a été frappé d'une peine infamante et qui réside à l'étranger. Malgré M. Dufaure, malgré son éloquence indignée, malgré les paroles injurieuses et calomnieuses que M. Madier de Montjau proférait contre la magistrature, l'urgence que le vieux tribun réclamait pour sa proposition a été proclamée par une majorité considérable, toute républicaine ou radicale. Où était-elle donc, au moment de ce vote, cette sagesse de la majorité que les publicistes et les orateurs du centre gauche, M. Germain en tête, s'évertuent tant à célébrer? Où était-elle, cette fraternité qui, selon les panégyristes de la gauche, la rendait indivisible, comme la République? Et M. Dufaure, s'il a songé en sortant de la Chambre à l'orgueilleuse puissance que la gauche tire de sa supériorité, n'a-t-il pas dû regretter que ces con-

servateurs constitutionnels, ces modérés, ces honnêtes gens de la droite dont il a eu les voix et à qui le centre gauche s'est plu à interdire autant que possible l'entrée du Parlement, n'y fussent pas plus nombreux et, par le contrepoids de leur nombre, capables d'y établir l'équilibre comme au Sénat?

S'il n'y avait tant de mélancolie dans ces choses de la France si faibles et si incertaines, s'il n'y avait tant de larmes dans ces restes d'une si grande infortune et que l'Assemblée de 1871 avait recueillis comme les derniers biens de la patrie et de la société française, nous aurions à rire, en vérité, de ce spectacle. Les républicains et les radicaux avaient promis que l'Assemblée de 1876 serait aussi active qu'industrieuse aux réformes dont leurs programmes étalaient fastueusement l'annonce : la voici oisive, presque inerte, forcée de s'accorder des congés de jour en jour, trouvant à peine un peu de matière pour une discussion et prête à se séparer sans avoir réalisé presque un seul des vœux solennels qu'elle croyait lire, le 20 février, aux cahiers de ses électeurs. Les républicains et les radicaux avaient poussé des cris de joie, en comptant leur majorité, au lendemain du 20 février : il semblait, à les entendre, que cette grande puissance, unie par l'amour du peuple, animée du même esprit, soutenue par sa victoire même, allait accomplir dans une merveilleuse concorde et avec une sagesse parfaite tout le bien rêvé ou prédit par les républiques malheureuses de 1792 et de 1848. Or, voici que cette majorité se divise dès qu'elle touche à l'une ou à l'autre de ces lois qu'elle devait faire pour l'éternité. Elle a, au pied de la tribune, accumulé les projets qu'elle avait ébauchés pour l'imagination des électeurs; puis, devant cet amas de chimères, elle a reculé, et depuis, on la croirait incapable de mettre la main à rien d'utile. Les républicains et les radicaux souriaient de pitié quand jadis on assurait avec leur propre histoire que, s'ils savaient bien former un chœur pour chanter à l'unisson le nom de la république, c'était tout, leurs voix discordantes ne pouvant pas proclamer ensemble deux des principes qui constituent un Etat; et voici qu'à leur premier essai d'organisation, pour le simple réglement d'une commune, eux-mêmes prouvent leur impuissance et se résignent, malgré leur goût superbe du définitif, à user de ce provisoire dont ils blâmaient tant leurs devanciers. Quelle ironie! Quelles contradictions! Et le jour où la France voudra voir enfin, à la lumière de l'expérience, cette grande duperie du suffrage universel, le jour où les électeurs comprendront à quels riens se réduit tôt ou tard toute cette emphase doctrinale ou oratoire de la gauche, le jour où la démonstration sera bien achevée dans cette Chambre, quelle leçon!

La France et l'Europe regardent avec anxiété du côté de l'Orient. Une nouvelle guerre vient d'y commencer, qui peut troubler par tel de ses hasards la paix de l'Europe entière. La Serbie a tiré l'épée; le Monténégro a pris les armes; tous deux ont attaqué la Turquie dans les provinces mêmes où, depuis huit mois, elle était aux prises avec on sait quelle rebellion. Qui a donné à la Serbie cette assurance? Qui a déchaîné sa témérité? Il y a quelques semaines, elle protestait à Constantinople de sa fidélité; elle affirmait qu'elle demeurerait tranquille, si agité que son cœur pût être par l'appel des chrétiens et des Slaves qui versaient leur sang à sa frontière. Les diplomates de toute l'Europe le lui recommandaient; la Russie semblait le lui conseiller. Comment s'est-il fait que, sans provocation aucune, le prince Milan ait tout à coup dénoncé les hostilités, en invitant au même combat que lui, sur tout l'horizon de l'empire turc, toutes les nationalités qui ont la haine du Musulman? La rancune séculaire de son peuple, le désir de rompre les derniers liens de sa vassalité, la crainte d'être détrôné par le populaire de Belgrade, la pitié des Serbes pour leurs frères de Bosnie et d'Herzégovine, l'ambition surtout ont pu précipiter le prince Milan à cette folle entreprise. Mais il connaissait sa faiblesse; il n'ignorait pas que son armée est inégale à son adversaire; tout l'avertissait qu'il succomberait dans la lutte, si cette lutte était circonscrite par l'Europe et qu'il y restât seul avec le Monténégro en face de la Turquie. Qui l'a donc enhardi contre un tel danger? Est-il sûr que la Grèce et la Roumanie, aujourd'hui immobiles, se lèveront comme il les y exhorte? Y a-t-il, au dehors, une main secourable qui lui doive être tendue, s'il tombe? Est-ce celle de la Russie? Le Czar engagera-t-il pour la cause de la Serbie et du Monténégro une guerre qui deviendrait européenne? Le prince Milan a-t-il pu avec certitude prévoir, d'après certains présages ou de secrètes promesses, que le conflit où il se jetait serait bientôt celui de l'Occident tout entier? Telles sont les bien graves questions qui se posent derrière celle-là.

On se bat depuis le 2 juillet, et tour à tour les télégrammes des deux partis ont annoncé qu'ils étaient victorieux l'un et l'autre. Les évènements le diront bientôt avec cette impitoyable franchise de la fortune, quand elle se décide à marquer la vérité par des faits caractéristiques. Les diplomates ont l'espoir, dit-on, de « localiser » la lutte. C'est un espoir qui dépend bien plus de la guerre elle-même que de la bonne volonté des pacifiques. Si les Turcs ont l'avantage, si leur victoire est prompte autant que décisive, il se peut, assurément, que le champ clos ne s'élargisse pas et que la paix se rétablisse du même coup dans la Bosnie et l'Herzégovine; la chance en est

faible; il y en a une pourtant. Mais si les Serbes et les Monténégrins l'emportent, leur triomphe soulève tout l'Orient. Vaincus, l'Europe peut intervenir amicalement pour adoucir les conditions qu'ils auraient à subir. Vainqueurs, comment les arrêtera-t-elle sur la route de Constantinople? Comment retiendra-t-elle les peuples qu'ils entraînent avec eux? De quel prix pourra-t-elle consentir que leurs exploits leur soient payés? Que leur laissera-t-elle conquérir? Et à Constantinople même, qui sait les dramatiques accidents au milieu desquels pourrait s'écrouler cette puissance ébranlée de toutes parts et qui n'a plus un seul fondement certain? Quel que soit le cas, on voit ici la difficulté, là l'impossibilité. Et l'Europe en a une crainte si juste qu'elle se prépare aux plus grands maux, tout en faisant ou des vœux ou des efforts pour les conjurer. La Russie et l'Autriche arment à l'envi; l'Angleterre amasse ses forces dans la Méditerranée; l'Italie n'est pas inactive, bien qu'elle dissimule ses apprêts; à Berlin même, des ordres pressés partent d'heure en heure de l'état-major. Qu'arrivera-t-il?

De toutes les grandes puissances, c'est la Russie et l'Autriche qui assistent au spectacle de ces évènements avec l'émotion la plus vive. Quelle part mystérieuse la Russie y a-t-elle eue? En quoi aide-t-elle les ennemis de la Turquie? Quels sont ses calculs? Jusqu'où poussera-t-elle la fortune? Sur ces points nous laisserons au public anglais l'audace et la liberté de ses soupçons. Ce qui nous semble sûr seulement, c'est que, pour la Russie, l'intérêt immédiat dont l'appât pourrait la séduire aujourd'hui n'est qu'un bien très-minime, en comparaison des maux dont le péril l'attendrait. Acceptons, en effet, comme une vérité absolue l'hypothèse admise par les hommes d'Etat ou les journalistes anglais. Supposons avec eux que la Russie a cru l'heure sonnée pour l'accomplissement de son dessein traditionnel, qu'elle se soit ménagé la complicité de M. de Bismark, qu'elle livre l'Occident à l'Allemagne et qu'elle-même prenne l'Orient. Qu'adviendrait-il au lendemain de ce partage? Combien de temps la Russie en garderait-elle le bénéfice? On le devine. Elle aurait aggravé jusqu'à la fatalité la faute de 1870. Car, qu'importerait qu'elle eût reculé sa limite jusqu'au Danube? Qu'importerait même que Sainte-Sophie fût devenue une église russe et que les vaisseaux du czar commandassent sur le Bosphore, si, l'Autriche détruite et la France annihilée, la Russie se trouvait seule à seule avec une Allemagne maîtresse de l'Occident, enflée de conquêtes nouvelles et n'ayant plus de rival à dompter que cette race slave si méprisée à Berlin? La Russie serait-elle assez forte pour résister? Empêcherait-elle l'Allemagne de s'emparer des passages du Sund, de l'enfermer dans ses glaces au Nord et

même de saisir les provinces jadis allemandes que la Russie possède sur la Baltique? L'Allemagne d'ailleurs ne revendiquerait-elle pas à son tour la liberté, puis la possession du Danube? Le prince Gortschakoff et l'empereur Alexandre sont des politiques trop clairvoyants pour ne pas envisager avec prudence de si menaçantes éventualités.

L'Autriche est dans un cercle de périls plus prochains et plus terribles. Aux quatre coins de son vieil empire, il peut surgir un ennemi; et partout les alliances mêmes lui sont dangereuses ou pénibles. Ni en Hongrie, ni dans ses pays allemands ou slaves, on ne considère du même œil le présent et l'avenir; l'agitation s'y fait en sens contraires; l'unité n'est ni dans les vues ni dans les sentiments; et les forces de la monarchie austro-hongroise ne sont pas, par malheur, en rapport avec ses nécessités. L'Autriche ne peut rien abandonner d'elle-même ni aux pieds du Tyrol, ni du côté de l'Allemagne; elle ne peut ni permettre que la Russie descende au Danube, ni qu'une confédération slave se forme de Belgrade et de Cettigne à l'Isonzo. Une guerre européenne ne serait donc pour elle qu'une embûche funeste où elle pourrait se perdre. Par quelles combinaisons sa diplomatie la sauvera-t-elle? Ceux qui seront dans le secret de l'entrevue où les empereurs de Russie et d'Autriche vont examiner ensemble, à Reichstadt, les destinées de leurs états, le sauront demain sans doute. Nous accompagnons de nos vœux les efforts pacifiques de l'Autriche. Nous souhaitons qu'elle surmonte toutes ces difficultés, qui sont non-seulement les siennes, mais les nôtres. La France et elle ont eu une infortune qui leur rend plus faciles à sentir les tristesses et les doutes de leur situation présente. Elles ont chacune derrière elle un fantôme. Et ces fantômes de Sadowa et de Sedan, comme ils se sont vengés l'un de l'autre ! De quelles menaces de mort ils ont les mains pleines en ce moment ! Et quelle expiation ne dirait-on pas qu'ils apportent tous deux à l'Europe elle-même dans leur funèbre fraternité d'aujourd'hui ?

Dans ces circonstances, rien ne saurait changer le devoir de la France. Ceux qui parlent des offices qu'elle doit rendre à la paix sont encore trop téméraires. Ni pour « localiser » la lutte, ni pour neutraliser le Danube, la France n'a rien ni à dire ni à faire. Un service oblige à un autre, et le moindre auquel sa diplomatie puisse se prêter est un risque où il y a une amitié à irriter, une inimitié à susciter. Ses désastres de 1870 lui ont donné plus que le droit de s'abstenir : personne alors n'a mérité sa reconnaissance ; et de tous ceux qui solliciteraient aujourd'hui l'aide de ses faibles armes, il n'est personne non plus qui lui offre une alliance efficace. Laissons l'Europe s'apercevoir et s'écrier, s'il lui plaît, que la France

d'autrefois lui manque à l'heure critique qui commence. C'est vrai. Mais peut-être la France s'abîmerait-elle à jamais dans de nouvelles calamités, si elle voulait corriger, en ce moment, les fautes de 1870, la sienne et celle de l'Europe. En préparant donc son cœur à tous les accidents, en continuant la réparation intérieure de ses maux, qu'elle demeure dans un repos justement égoïste; qu'elle ne se laisse tenter à l'action ni d'un côté ni d'un autre; qu'elle soit immobile et muette! Ce n'est pas seulement pour elle la politique la meilleure; c'est son unique moyen de salut.

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

HENRI IV

I

Nous écrivions, il y a quinze années, en terminant un livre sur le règne de Henri IV[1] : « Les idées et les vues de Henri IV lui ont survécu. Quelques-uns de ses projets ont pu se dissiper avec les évènements pour lesquels ils étaient formés ; les maximes de son gouvernement n'ont rien perdu de leur opportunité ni de leur sagesse. Né au milieu des guerres civiles et obligé d'en affronter les chances pour parvenir au trône, il ne connut point les passions des partis, et en dégageant de leurs principes la vérité que renfermait chacun d'eux, il réussit à les concilier tous. Monarque héréditaire, il releva pacifiquement son autorité en employant ses priviléges à la garantie de tous les droits, et son influence au développement de toutes les réformes. Souverain d'un puissant royaume, il s'attacha à fonder sa grandeur sur la prospérité de tous les Etats ; par sa prévoyante sollicitude et sa fidélité inviolable, il triompha de leurs défiances et gagna leur amitié ; alliant à une foi hautement proclamée la tolérance la plus généreuse, il chercha à éteindre parmi eux les luttes de croyances ; encourageant dans leur sein toutes les forces vives, il en confondit l'élan avec ses propres intérêts ; et, comme il avait fait du pouvoir royal l'initiateur des progrès de la France, il fit de la France l'initiatrice des progrès de l'Europe. Enfin, et pour tout résumer, il eut ce rare mérite d'être de son temps et de le dominer. Il en répudia les perfidies et les violences. Il en prit

[1] *Henri IV et sa politique ;* Didier, in-8°, 1861.

tous les grands instincts, il sut à la fois les satisfaire et les dépasser ; tandis qu'il répondait au présent, il devança l'avenir.

« Par là sa gloire est de tous les siècles, et s'étend à tous les pays : mais, de tous les pays, c'est à la France surtout qu'il appartient d'honorer sa mémoire ; et de tous les siècles, il n'en est peut-être aucun qui soit appelé, plus que le nôtre, à imiter ses exemples [1]. »

De grands changements se sont accomplis depuis le jour où ont paru ces lignes, publiées pour la première fois en 1861. Nous ne songions, en les traçant alors, qu'à la disposition générale de notre pays et de notre temps, telle que l'avaient faite des révolutions successives. Nous étions loin de prévoir les événements qui se préparaient, et les épreuves inouïes qu'un avenir prochain réservait à la France.

Ces vicissitudes n'ont rien ôté, selon nous, à la vérité des réflexions que nous venons de reproduire. Elles l'ont, au contraire, rendue plus sensible ; elles font mieux saisir, par les rapprochements qu'elles provoquent, les difficultés qu'a rencontrées Henri IV, et le génie qu'il a déployé pour les surmonter.

A ne prendre que la politique étrangère, il serait facile de montrer les applications que notre époque aurait pu recueillir de ce beau règne. On rappellerait notamment la politique de Henri IV en Italie et en Allemagne. Bien que l'exactitude historique ait été notre constant souci, les esprits prévenus pourraient croire, en lisant nos chapitres sur la conduite de Henri IV envers les Etats italiens, que nous avons voulu mettre en opposition la politique de ce prince avec celle qui triomphait, au moment où nous les écrivions, dans la péninsule. Mais comment porter le même soupçon sur l'étude de la politique de Henri IV en Allemagne [2], étude publiée six ans avant la journée de Sadowa, dix ans avant la guerre de 1870 ? Et cependant lorsqu'on examine dans ce fidèle récit les rapports de Henri IV avec les Etats d'Allemagne, il est impossible de n'y pas reconnaître la contradiction absolue des projets qui, pour le malheur de notre pays, devaient prévaloir, et, par là même l'indication, tracée à l'avance, du système qui, emprunté à Henri IV, aurait pu nous épargner tant de désastres et de ruines.

Les relations de Henri IV avec la Turquie, ses vues sur l'avenir de l'Orient, ne seraient pas, dans les circonstances présentes, moins utiles à méditer [3].

Mais, de toutes les parties de ce règne, c'est encore la politique intérieure, qui, de nos jours, mérite le plus de fixer l'attention.

[1] *Henri IV et sa politique*, p. 467.
[2] *Id.* — La liberté germanique, p. 327 et suiv.
[3] *Id.* — La Turquie et les chrétiens d'Orient, p. 356 et suiv.

« Les esprits sont trop divisés; il nous faudrait un Henri IV pour les réunir, » nous disait naguère un des hommes les plus considérables du parti républicain, alors notre collègue à l'Assemblée nationale, aujourd'hui membre éminent de la Chambre des députés. Et comme pour prévenir de notre part toute méprise sur ses convictions politiques : « Je ne dis pas un roi, continuait-il, je dis un homme comme Henri IV. Son esprit et sa politique conviendraient à une république aussi bien qu'à une monarchie. »

Notre interlocuteur avait raison, en souhaitant pour le régime même qui avait ses préférences, un homme comme Henri IV. Les devoirs des chefs de gouvernement ne changent pas avec les formes politiques ; quelque opinion que l'on ait sur l'excellence de chacune d'elles, elles ne remplacent pas les qualités de l'homme. Elles ont toutes besoin, pour se soutenir, d'être aidées par la sagesse de ceux qui les représentent.

Ce que nous écrivions sous l'empire, nous l'aurions maintenu sous la monarchie ; nous le répétons sous la république : dans un pays, divisé comme la France, il n'est point de gouvernement, il n'est point de parti, qui ne trouve profit à s'inspirer des exemples de Henri IV.

II

Le seizième siècle était, comme le nôtre, un temps de révolutions, de dissensions et de guerres. Les partis dévoraient la France. L'étranger menaçait le territoire et l'occupait sur plusieurs points : la souveraineté publique était disputée, et le gouvernement, devenu la proie des factions, voyait monter contre lui les ambitions et les vengeances.

L'un des plus tristes effets de ces jours de crise, c'est l'empire qu'ils donnent aux opinions extrêmes. Les passions s'allument, les griefs se développent ; les animosités s'aigrissent ; les violences réciproques suscitent l'entraînement des représailles. Il arrive presque toujours que chaque opinion a pour elle une part de vérité ; mais des idées également justes, par la même qu'elles sont défendues dans des camps opposés, semblent contradictoires. Elles ne seraient applicables et bienfaisantes qu'unies ; la fureur des partis s'acharne à les séparer. Elle ne comprend le triomphe des unes que sur la ruine des autres ; elle les énerve ou les pervertit en les divisant.

Ils sont rares les hommes qui savent maintenir dans leur intelligence l'accord brisé dans les faits, et poursuivre dans le tumulte des combats la conciliation des vérités en lutte. Leur tâche est ingrate,

leur effort laborieux, et, sur la route où ils s'engagent, ils ne rencontrent que des injustices. Les soupçons de leurs amis s'unissent contre eux aux haines de leurs adversaires. Parce qu'ils demeurent fidèles à leur cause, ceux-ci leur en imputent les excès ; parce qu'ils répudient ces excès, ceux-là leur reprochent de déserter leur cause. L'iniquité est parfois si criante que ceux qui en sont l'objet, ne peuvent s'y accoutumer. Ils s'en étonnent comme si elle ne s'était jamais produite ; ils croient en être les premières victimes. L'étude du passé ne tarde pas à les détromper, et par là même à les calmer.

Quelle situation que celle d'un modéré au milieu des tempêtes du seizième siècle ! Voilà un catholique, un royaliste, résolu à garder sa foi religieuse et politique ! De quelque côté qu'il se tourne, il aperçoit des crimes. Catholique, les huguenots lui opposent les massacres de la Saint-Barthélemy, commis au nom de sa religion. Royaliste, les ligueurs lui montrent, dans une cour dissolue, la perfidie et l'immoralité assises sur le trône ; bientôt après, l'hérésie prête à l'occuper. Plusieurs succombent à l'épreuve ; les uns embrassent le protestantisme, sans considérer que la vérité est indépendante des entreprises des hommes, et que ces violences, dont elle se révolte à Paris, la Réforme en a donné l'exemple, partout où elle domine, contre ses ennemis. Les autres se laissent séduire, d'abord à la vaillance des Guises, plus tard à leur malheur, sans réfléchir que le principe de la souveraineté domine les défaillances des rois, et que l'ébranler sur un point, c'est ruiner les fondements du pouvoir, livré désormais aux compétitions des partis.

C'en est fait. La lutte est engagée ; les résolutions sont arrêtées, les positions prises. Il n'y a plus de place pour les opinions intermédiaires. On est ligueur ou protestant. On veut le roi sans abjuration, ou le catholicisme sans le roi. Ceux qui, venus des deux camps, cherchent à les réunir, sont voués, des deux côtés, à d'égales colères. Il n'y a pas d'accord possible « avec les papistes », disent les protestants ; « avec le prince relaps » disent les ligueurs.

Cependant le jour se lève où se conclut cet accord déclaré, la veille, impossible. Le roi embrasse la foi nationale et cette concession, qui devait le perdre, le sauve. L'Eglise absout le monarque, et ce grand acte, que des voix intéressées lui déclaraient funeste, développe en France l'empire de la religion. Hier on ne voyait, on n'entendait que les partis irréconciliables ; aujourd'hui ils se taisent ou ne sont plus écoutés. Ce sont les modérés qui dominent, leurs prévisions s'accomplissent, leurs conseils sont suivis ; leur voix, naguère isolée, est devenue celle de la nation, et comme les nuages, en s'écartant, découvrent dans la vallée qu'ils dérobaient aux regards, l'éclat, l'abondance et la vie, ainsi la fumée des guerres civiles, à

peine dissipée, laisse voir le fond de ce pays affamé d'ordre, de travail et d'union.

La France ne respirait que la paix, quand les partis ne soufflaient que la guerre.

On avait déjà recueilli la preuve de ces dispositions, le 30 avril 1589, dans l'entrevue mémorable du roi de France avec le roi de Navarre.

Henri III s'était retiré à Tours; menacé par la révolte qui se déchaînait de toutes parts, il avait mandé à son aide le Béarnais; malgré les appréhensions de son entourage qui redoutait pour lui le sort des Guises, Henri de Navarre avait répondu à l'appel du souverain. Une grande affluence attendait sa venue. Arrivé à Plessis-lez-Tours, il aperçut le roi qui se portait à sa rencontre; mais la foule était si pressée que les deux princes furent quelque temps, se tendant de loin les bras, sans pouvoir se joindre. Enfin, lorsque parvenus l'un près de l'autre, on vit Henri de Navarre s'agenouiller, le roi le relever aussitôt, et les deux monarques s'embrasser, saisis tous deux d'une égale émotion, la joie fut au comble, les acclamations retentirent : « Vive le roi ! Vivent les rois ! »

C'était la paix qui apparaissait à ce peuple ; il en saluait l'image avec transport.

Ce besoin d'une entente au milieu des discordes civiles, ce vague et ardent désir de réunir les vérités dispersées dans les divers partis et de faire sortir de cet accord une paix définitive, la France, dans toutes les grandes commotions, en a été pénétrée. Mais, à toutes les époques, il a été nécessaire qu'un homme vint personnifier les sentiments dont elle était animée, et lui révéler en quelque sorte à elle-même ses propres aspirations. Cet homme ne pouvait lui être signalé que par son rang ou par son génie. Il fallait que sa fortune, à défaut de sa naissance, l'eût élevé assez haut pour être vu de tous.

Henri IV avait le double don : la naissance et les qualités personnelles, le génie et le droit, un grand principe soutenu par un grand cœur.

L'éducation première avait fortifié en lui ces avantages naturels.

Fénelon, dans ses *Dialogues des morts*, œuvre si profonde sous une forme familière, met fréquemment Henri IV en scène. Il lui fait raconter son histoire à lui-même, et c'est toujours dans les épreuves de ce prince qu'il cherche le secret de sa supériorité.

« Je dois tout ce que je suis, dit Henri IV au duc de Mayenne, « à ma mauvaise fortune... Mon naturel penchait à la mollesse ; « mais j'ai senti la contradiction des hommes, et le tort que mes « défauts me pouvaient faire. Il m'a fallu m'en corriger, m'assu- « jettir, me contraindre, suivre de bons conseils, profiter de mes

« fautes, entrer dans toutes les affaires. Voilà ce qui redresse et « forme les hommes[1] »

Rien n'est plus exact. En écrivant ces lignes, l'archevêque de Cambrai ne songeait qu'à faire entendre au descendant de Henri IV, au duc de Bourgogne, ses devoirs de roi. Il a prêté à la fiction le langage de l'histoire.

L'aïeul de Henri IV, le vieux roi de Navarre, Henri d'Albret, prévoyant les destinées de son petit-fils, avait défendu, pour l'en rendre digne, qu'on le traitât en prince. Il voulait le préparer au trône en l'armant contre l'adversité. Il avait ordonné qu'on l'élevât au milieu des enfants du Béarn, vêtu et nourri comme eux, bravant avec eux les intempéries des saisons, se mêlant à leurs luttes et à leurs jeux, endurci de bonne heure à la fatigue et apprenant, dans cette rude familiarité de la vie des montagnes, à connaître les traverses et les difficultés.

Le jeune prince devait bientôt les affronter sur un autre théâtre.

Ces divisions, qui déchiraient l'Etat et dans lesquelles il allait se trouver si profondément engagé, Henri IV les rencontre d'abord dans sa propre famille : son père, Antoine de Bourbon, a abjuré le protestantisme; sa mère, Jeanne d'Albret, se prépare à le professer. Son oncle, le prince de Condé, est un des chefs du parti huguenot. Antoine de Bourbon, ayant été appelé à Paris comme lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Charles IX, Henri vient le rejoindre, il suit les cours du collége de Navarre et s'y lie d'amitié avec le duc d'Anjou, qui sera son roi, et le duc de Guise, qui sera son rival. Antoine de Bourbon meurt. Jeanne d'Albret retourne en Béarn ; elle embrasse la Réforme, et rappelle auprès d'elle son fils, à peine âgé de dix ans, pour l'instruire dans la nouvelle croyance. Trois ans plus tard, en 1565, elle reçoit à Nérac Charles IX et Catherine de Médicis. Henri l'accompagne et déjà il apprend, dans ces rencontres délicates avec une cour ennemie, à contenir ses impressions et à pénétrer celles d'autrui. A quinze ans il calme par sa présence les seigneurs soulevés dans la Basse-Navarre. A seize ans, il se rend à la Rochelle; il remplace comme chef du parti protestant, le prince de Condé, tué à la bataille de Jarnac et, sous l'inspiration de Coligny, il prend part, en cette qualité, aux principaux engagements.

En même temps que le guerrier, se forme le négociateur. Chef des protestants, sujet du roi de France, Henri trouve, dans son entourage, comme dans son pays de Béarn, beaucoup de catholiques. Il doit les ménager, tout en conduisant son parti, et, sans manquer

[1] *Œuvres de Fénelon*, édit. Lebel. 1829, t. XIX, p. 402.

à ses coreligionnaires, gagner la faveur du souverain. Environné de passions qui s'excluent les unes les autres, il s'instruit à les dominer, et, comme il veut dans tous les partis se rallier des appuis, il leur impose à tous l'équité dont sa clairvoyance, autant que l'élan de son cœur, lui révèle l'obligation.

La cour, jalouse de s'attacher le royaume de Navarre, a préparé le mariage du jeune prince avec la sœur de Charles IX. Henri arrive à Paris, en deuil de sa mère qu'une mort subite vient de lui enlever. Le 18 août 1572, il épouse Marguerite de Valois. Six jours après la fête royale, éclate le massacre de la Saint-Barthélemy. Traîné devant Charles IX, avec son cousin, le prince de Condé, Henri, sous les menaces de mort, abjure des lèvres une croyance que les horreurs, dont il est témoin, vont fortifier dans son âme. Prisonnier à la cour, suspect aux protestants comme aux catholiques, il se sent épié dans toutes ses démarches. Il porte sans fléchir cette situation terrible. Sous les regards qui l'observent, il observe à son tour. La frivolité de sa vie dissimule la gravité de ses réflexions, et sujet respectueux d'une royauté que représentent successivement Charles IX et Henri III, il conçoit, en voyant de près ces débiles monarques, l'idée d'une politique qui sera la condamnation de leur conduite.

Déjà son attitude, habile et droite, patiente et clairvoyante, a porté ses fruits. Il domine cette cour, dont il est le captif, par la grâce de son humeur et l'ascendant de son esprit. Ses ennemis mêmes ne jurent que par lui. Henri de Guise lui dit : « Mon maître ! » et Charles IX, vieilli avant l'âge sous le poids de son règne, en défiance de sa mère et de ses frères, l'appelle à son lit de mort. C'est à la foi de son prisonnier qu'il veut confier sa femme et sa fille. Le duc d'Anjou, devenu Henri III, et son frère, le duc d'Alençon, odieux l'un à l'autre, ont tous les deux recours à Henri de Navarre. Mais à tous deux il refuse de servir leurs haines. Vainement Henri III, pour l'animer contre son frère, fait entendre que le roi de Navarre a lui-même à se plaindre du duc d'Alençon : « Mon courage, dit le Béarnais, s'éleva toujours plus haut que le tort qu'on m'avoit fait [1]. » Dans cette parole s'annonce déjà la politique du futur roi.

Cependant Henri de Navarre parvient à s'échapper. Il rejoint les protestants à La Rochelle et prend ouvertement leur cause. Il retrouve dans leur camp, pour des intérêts opposés, les exigences auxquelles il vient de se soustraire. Loin d'y céder, c'est en considérant ces excès contraires qu'il se forme à la modération.

[1] *Mémoires du duc de Nevers*, édit. 1661, 2 v. in-f°, t. II, p. 207. C'est Henri IV qui fit lui-même cette réflexion à l'historien Mathieu, en lui racontant son entretien avec Henri III.

La mort du duc d'Alençon fait de Henri de Navarre l'héritier de la couronne de France. Il devient, comme le dit Henri III « la seçonde personne du royaume. »

Cette situation nouvelle, en le signalant aux regards, l'expose à de nouvelles attaques. Il lui faut lutter pour son droit, comme s'il avait à le conquérir. Il faut qu'il le justifie par ses actes autant que par ses titres. Ce n'est pas seulement le droit que la France couronnera en lui, c'est la personne; elle ne s'inclinera devant le roi qu'autant qu'elle aura pris confiance en l'homme. Elle jugera de ce qu'il sera sur le trône par ce qu'il aura été avant d'y monter. La conduite du prétendant sera pour elle le programme du souverain.

L'avertissement ne manque pas à Henri IV; dès cette époque il le recueille des bouches les plus fidèles : « Aujourd'hui, lui dit « du Plessis-Mornay, Vostre Majesté se doibt représenter qu'elle « est le propos ordinaire de toute la France et même d'une bonne « partie de la chrestienté; que les yeux d'ung chascung sont arrestés « sur vous, et vous voient d'autant plus clairement qu'ils vous « tiennent desjà rehaussé de degré et de lieu. C'est pourquoi vous « avez à composer vostre vie et vos actions, en sorte que, s'il est « possible, il ne s'y trouve rien à reprendre, ains (mais) que chascung y puisse remarquer ce qui peut le plus contenter son « affection [1]. »

En réalité chaque parti rêvait un monarque dont il fùt maître. Les protestants à La Rochelle voulaient dominer le roi de Navarre, comme les Etats généraux, réunis à Blois, voulaient dominer Henri III : « Voicy le temps, disait un huguenot, où l'on veut rendre les roys « serfs et esclaves [2]. »

Comment Henri IV parvint-il à triompher de ces prétentions? comment sut-il réunir à sa cause et plus tard à son autorité les partis les plus contraires? En ne leur laissant voir ni faiblesse ni obstination; en sachant tout à la fois condamner leurs passions et avouer leurs droits. Il domina tous les partis parce qu'il ne fut l'homme d'aucun d'eux.

III

On ne saurait assez mettre ce trait en lumière. Ce grand chef de parti ne connut point l'esprit de parti.

[1] *Mémoires de du Plessis-Mornay*, t. II, p. 575.
[2] *Mémoires de madame de Mornay*, t. I, p. 166.

Les partis! le mot même lui était odieux. « Quel malheur, s'écrie-t-il, qu'il les faille ainsi nommer![1] » Mais engagé dans la lutte et obligé de choisir entre ces fatales divisions, il n'est jamais injuste pour le parti contraire, tout en le combattant; jamais asservi, tout en le défendant, aux volontés du sien.

Les partis ont, dans tous les temps et sous tous les régimes, les mêmes allures. Ils sont par caractère exclusifs et intolérants. Quelque faute qu'ils aient commise, ils veulent toujours avoir raison; ils n'ont pas l'idée qu'on puisse les juger du même point de vue que leurs adversaires, et ce qu'ils flétrissent chez ceux-ci comme un crime, ils ne supportent pas qu'on le blâme chez eux. Sans mesure dans leurs prétentions comme dans leurs résistances, ils exigent tout et n'accordent rien. Ils repoussent comme une trahison la pensée d'une transaction, refusent de voir les faits pour n'avoir pas à en tenir compte et se dédommagent d'en sentir le poids, en accusant de les avoir créés ceux-là mêmes qui les leur ont prédits. Cette injustice, qu'ils témoignent aux partis adverses, ils la portent dans leurs propres rangs; il se livrent entre eux à l'esprit de soupçon et de dénigrement; ils se créent, en regard des principes qui devraient les réunir, une multitude de règles secondaires sur lesquelles ils se divisent; ils en font autant de points d'honneur et leur sacrifient, avec l'honneur véritable, la force de leur cause et le nombre de leurs adhérents.

Ce qui ajoute à leur imprévoyance et ce qui achève de les perdre, c'est que plus ils enflent leurs prétentions, moins ils se préoccupent des moyens de les soutenir. N'écoutant que l'impression du moment, au lieu « d'embrasser les choses avec étendue, comme dit Fénelon, pour les voir dans leur total[2], » ils ne calculent pas les conséquences de leurs actes. Plus soucieux de braver l'ennemi que de le vaincre, ils provoquent la lutte sans l'avoir préparée.

Ce sont précisément les qualités opposées qui distinguent Henri IV. Nul ne sait mieux que lui entrer dans la pensée des autres, et prendre en considération les divergences qui se produisent parmi ses amis ou parmi ses rivaux. Nul n'observe à l'égard de ses adversaires des pratiques plus équitables. Il n'hésite pas à reconnaître devant eux les torts de ses partisans, et ce qu'il a le plus à cœur, c'est d'enlever par la conduite irréprochable de ses défenseurs, tout prétexte aux griefs de ses ennemis. Il entrevoit que dans un

[1] *Aux trois estats de ce royaulme*, 4 mars 1589. — *Lettres missives de Henri IV*, t. II, p. 451.

[2] Lettre au marquis de Louville. Instructions pour Philippe V, roi d'Espagne.

pays déchiré par les divisions religieuses ou politiques, de grandes querelles ne se terminent pas sans concessions réciproques. Il les prépare ; il les facilite ; il fait les premiers pas pour les amener. « Je proteste, écrit-il aux Etats de 1589, de me rendre plus traitable « que je ne fus jamais, si jamais j'ay esté difficile [1]. »

Enfin il est patient et sans vain étalage. Il ne s'engage pas prématurément dans la lutte. Il ne s'oublie que sur le champ de bataille ; la vue de l'ennemi le transporte et il court au péril. Mais, dans les affaires politiques, il pèse toutes ses déterminations. Persévérant et souple, résolu et prudent, il applique à un but, fermement poursuivi, la variété des moyens ; il supporte les contradictions, il se résigne aux mécomptes, il dédaigne les murmures qui accusent sa faiblesse, les yeux fixés sur la victoire qu'il pressent et qu'il prépare.

Nous avons montré dans nos précédentes études cette politique adoptée par le roi. Nous voudrions faire voir comment, avant le roi, le chef de parti, avant le roi de France, le roi de Navarre l'avait déjà mise en pratique.

Son premier soin, comme il le dit souvent, c'est de « gaigner des amis [2]. » Il n'a garde de diminuer ses rangs ; il veut au contraire les grossir, et son adroite vigilance ne tend qu'à chercher des recrues parmi ses adversaires. Protestant, il rassure les catholiques que le zèle huguenot veut lui rendre suspects : « Combien que soyés de « ceulx du pape, écrit-il au baron de Batz, je n'avois, comme le cuy- « diés, mesfiance de vous. Ceulx qui suivent tout droict leur cons- « cience sont de ma religion, et moy, je suys de celle de tous ceulx- « la qui sont braves et bons [3]. » Les exaltés se révoltent contre cette générosité ; comme d'Aubigné, ils reprochent à leur maître de se montrer « le partisan des catholiques en beaucoup de façons. » Henri ne s'émeut pas de ces réclamations. « Je n'espouse point, écrit-il, les passions de personne [4]. »

Un autre sujet le préoccupe : comme il s'efforcera, plus tard, de pacifier les classes diverses de son royaume[5], il travaille à maintenir l'union dans son propre parti. Les divisions de ses amis l'inquiètent bien plus que les progrès de ses adversaires, ou plutôt il sent qu'elles sont de ces progrès la principale cause. « Nos ennemis, répéte-t-il sans cesse, sont bien souvent en nous-mesmes [6]. » Il

[1] *Lettre miss.* t. II, p. 456.
[2] *Id.* t. I, p. 302.
[3] *Id.* t. I, p. 121. A M. de Batz, 1577.
[4] *Id.* t. II p. 462. A M. de Vivans, 4 juin 1586.
[5] *Henri IV et sa politique.* — Les classes du royaume, p. 148.
[6] *Lettre miss.*, t. I, p. 462, à M. de Lesdiguières, 1er juillet 1582.

adjure les protestants de mettre fin à leurs querelles : « La discorde « et la division qui est entre nous sont aujourd'hui les plus grands « ennemis que nous ayons... Nous avons tousjours esté en apparence « plus foibles que nos ennemis ; mais ne soyons poinct si forts que « de nous desfaire nous-mesmes [1]. » Quelques années plus tard, il écrit à la Force : « Je vous prie ; ne nous desunissons poinct. La « Ligue menace et veult seule approcher de nous ; ne soyons poinct « ennemis de nous-mesmes..... Laissons pour quelque temps nostre « particulier [2]. »

Il indiquait la première condition de cet accord par sa large façon de tolérer les dissidences, et d'accepter chez autrui les opinions qu'il ne partageait point : « Ce n'est (pas) faulte d'user de con-« fiance avecque les gens d'honneur, quand bien ils seroient esga-« rez. J'ay plus place en mon cœur pour la miséricorde que pour « la haine; je vous sçay gré de l'avoir ainsi comprins [3]. »

Ce fut encore un des caractères de son règne que le besoin de justifier ses actes auprès de ses sujets : « C'est l'impression du « monde que je crains le plus qui entre dans le cœur de mes sub-« jects, écrivait-il en 1603, que je me gouverne par aultre chose « que par la raison [4]. » Chef de parti, il a le même souci. Il veut mettre l'opinion de son côté, et pour cela, il veille à ce que ses adhérents ne se donnent point tort. Qu'ils se gardent surtout d'*estre des premiers remuans* [5]. « Puisqu'il a plu à Dieu nous donner la « paix si nécessaire, c'est nostre debvoir d'apporter droicte affection, « a l'establissement d'icelle, l'entretenir avec sincérité, et ne com-« mettre ceste faulte par nos desportements qu'on nous puisse jus-« tement donner le tort ou le blasme de l'avoir enfreincte ou « violée [6]. » Il n'hésite pas à reconnaître les fautes de ses partisans; il constate « les maux qui se commettent journellement tant par ceulx de nostre religion, dit-il, que par les catholiques [7], » et, tandis que chaque parti ne songe qu'à écraser l'autre, il trace la conduite que devraient suivre dans ces temps de crise les opinions contraires : « Il ne fault pas mettre le tort tout d'un costé, mais y pourveoir sans passion et que les gens de bien y mettent la main sincèrement [8]. »

[1] *Id. ibid.*, p. 463.
[2] *Id.*, t. II, p. 132, sept. 1585.
[3] *Id. ibid.*, p. 223 à M. de Houdetot, juin 1586.
[4] *Id.*, t. VI, p. 21. *Henri IV et sa politique*, p. 82.
[5] *Id.* t. I, p. 268. à M. de Vivans.
[6] *Id. ibid.*, p. 154, à MM. de l'Église réformée de Pamiers.
[7] *Id. ibid.*, p. 266.
[8] *Lettre miss.*, p. 198, à mon cousin M. le maréchal de Dampville.

Henri de Navarre voyait réunies contre lui deux grandes forces : la Royauté et la Ligue. Il lui importait de les séparer.

Henri III était devenu, contre son propre gré, chef de la Ligue, mais il ne la commandait que de nom, et il devait bientôt se trouver dans l'alternative d'abdiquer entre ses mains ou de se défendre contre elle. C'est ce moment que prévoit et qu'épie le Béarnais. Il sent qu'un jour le roi aura besoin de ses armes, et quelque traitement qu'il reçoive de lui, il évite les éclats qui pourraient rendre plus difficile le rapprochement prévu. Parfois une plainte lui échappe, il a peine à dominer son mécontentement : « C'est une « grande cruauté, lorsqu'on tasche de bien servir, d'estre si mal « reconnu [1]. » Mais il n'en montre pas moins de zèle pour la cause du roi. C'est cette cause qu'il invoque, même lorsqu'il est obligé de combattre l'armée royale. Si le roi a signé des traités contre lui, Henri suppose toujours qu'on lui a fait violence ; il déclare n'engager la lutte que pour délivrer la couronne des factions qui l'oppriment. « J'ai sceu l'édict qui a esté résolu contre moy et contre ceulx de « la religion, écrit-il à Catherine de Médicis. Je ne puis l'imputer à « Vos Majestez... Je l'attribue à la force à laquelle je vois bien qu'il « nous en faut opposer une aultre, et je me console que ma con- « servation soit conjointe avec la liberté de Vos Majestez... Je « ferois contre nature de ne pas défendre ma vie, ma conscience et ma maison [2]. »

L'événement justifia ses prévisions. Henri III, isolé et fugitif, après le meurtre des Guises, n'eut d'autre appui contre la Ligue que le prince qu'il venait de combattre au nom de la Ligue. Le roi de Navarre, en ne cessant de lui offrir son concours, lui avait évité d'avance l'humiliation de le demander. Il lui envoie en toute hâte du Plessis-Mornay ; sans négliger de stipuler les conditions nécessaires à la sûreté de son parti, il est impatient de voir l'union conclue : « Pour Dieu ! que l'on ne m'oste point le moyen de servir le roy [3]. » Tout abaissé que soit le monarque, il sent quelle force trouvera sa cause dans ce rapprochement avec la royauté. Aussi quel cri de triomphe lorsqu'après la réconciliation de Plessis-lez-Tours, il a accompagné le roi jusqu'à Blois : « Je vous escris de Blois où il y a cinq mois que l'on me condamnoit hérétique et indigne de succéder à la couronne et j'en suis asteure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu avers ceulx qni se sont toujours fiés en luy. Car y avoit-il rien qui eust tant d'apparence de force qu'un arrest des Etats ? Cependant j'en appelois devant Celuy qui peut

[1] *Id.*, t. I, p. 692, à M. de Bellièvre.
[2] *Id.*, t. II, p. 151, à la royne-mère, 1er décembre 1585.
[3] *Id.*, t. II, p. 466, à M. du Plessis, 24 mars 1589.

tout, qui a reveu le procès, et cassé les arrests des hommes, et crois que ce sera aux despens de mes ennemis. Ceulx qui se fient en Dieu et le servent ne sont jamais confus [1]. »

La même prévoyance dicte la conduite de Henri IV envers la Ligue. Il distingue dans la Ligue les chefs que l'ambition anime, et cette foule, impétueuse et sincère, que le zèle de la foi a jetée dans la lutte. Cette foule, sortie de tous les rangs, composait, à vrai dire, la masse du pays. Un préjugé invincible la séparait du roi de Navarre. Fermement attachée à la religion catholique, elle voyait en lui son ennemi déclaré. On lui dépeignait ce prince sous les couleurs les plus odieuses; les meneurs de la Ligue, secondés par la folle jactance des protestants exaltés, avaient imprimé aux populations cette idée que jamais le roi de Navarre ne reviendrait à la foi nationale.

Henri se rendait compte de ces dispositions; il évitait avec soin tout ce qui pouvait les entretenir, et, s'il ne donnait pas encore satisfaction aux catholiques, il s'efforçait du moins de les rassurer. Au risque d'exciter les murmures de son parti, il les comblait d'égards, il ébranlait leur hostilité par sa douceur, il les amenait à regretter l'obstacle qui les séparait de lui. Il avait déjà recueilli, avant de se rendre auprès de Henri III, les marques de ces changements dans l'armée royale : « Force de ceulx du roy, écrivait-il, se viennent rendre à nous, et des miens nul ne veut changer de maistre [2]. »

IV

On confond quelquefois la modération avec la faiblesse du caractère. Elle exige, au contraire, en meme temps que la suite dans les idées, une fermeté rare; car elle a sans cesse à repousser des attaques violentes, venues de tous les points. Henri IV, pendant tout son règne, rencontra ces attaques et les domina. L'Edit de Nantes mit contre lui les anciens Ligueurs; le rappel des jésuites, les protestants et les parlements. Il avait appris, dans ses longues épreuves, à dédaigner les accusations : « Si pour les calomnies, disait-il, on couppoit toutes les langues mesdisantes, il y auroit bien des muets, et on seroit en peine de se faire servir [3]. »

Il se plaisait, avec sa finesse habituelle, à montrer comment ces accusations se réfutaient les unes les autres. Il se vengeait gaiement de ceux qui autrefois avaient condamné sa modération, en leur faisant sentir que menacés à leur tour, elle devenait pour eux-

[1] *Lettre miss.*, t. II, p. 487, à la comtesse de Gramont, 18 mai 1589.
[2] *Id.*, t. II, p. 459. — 8 mars 1589.
[3] *Henri IV et sa politique*, p. 61.

mêmes une protection : « J'ay esté de deux religions, disait-il aux jésuites qui venaient le remercier de les avoir rappelés en France, et tout ce que je faisois estant huguenot, on disoit que c'estoit pour eux, et maintenant que je suis catholique, ce que je fais pour la religion, on dit que je suis jésuite; *je passe par-dessus tout cela et m'arreste au bien parce qu'il est bien. Faites ainsi, vous aultres* [1].»

Les injustices des partis, loin d'aigrir son âme, le disposaient, comme tous les grands esprits, à l'indulgence. Il avait vu de trop près les fautes de ses défenseurs pour ne pas excuser celles de ses adversaires. On essayait de ranimer ses préventions contre les jésuites par le souvenir de ce que plusieurs d'entre eux avaient fait sous la Ligue. « Il ne leur faut plus reprocher la Ligue, répondait Henri IV, c'estoit l'injure du temps. Ils croyoient de bien faire, et ont esté trompés comme plusieurs aultres [2] ».

Ils croyoient de bien faire! paroles admirables et que les partis ne prononcent jamais. Ils n'admettent pas la bonne foi chez leurs contradicteurs. Ils rivent un homme à ses erreurs passées; ils lui interdisent en quelque sorte la sincérité du retour, même quand son appui leur serait le plus utile, et souvent ils arrivent à soulever contre eux les hostilités, à force de les supposer.

Le devoir des gouvernements est de résister à ces funestes passions. Ils ne peuvent garder autorité sur un pays qu'en se tenant au-dessus des partis. Ce qu'ils donnent à l'un d'eux, ils le perdent dans la nation. « Le roi, dit Péréfixe en parlant de Henri III, fut obligé de se déclarer chef de la Ligue, et par ainsi, de souverain devint chef de faction et ennemi d'une partie de ses sujets [3]. » Dans un Etat que les partis divisent, la vraie politique du pouvoir est une politique de médiation. Plus équitable envers les partis qu'ils ne le sont les uns envers les autres, il lui appartient de démêler ce qu'il peut y avoir de juste dans leurs prétentions respectives, et de préparer entre des opinions accoutumées à ne voir que ce qui les sépare les éléments d'un accord nécessaire au salut du pays.

Les particuliers échouent dans ces tentatives; il en est peu qui osent les aborder. Ils aperçoivent devant eux de telles violences qu'ils reculent découragés. Les imputations que de toutes parts ils soulèvent, en diffamant leur caractère, paralysent leur action. Un des politiques de la Ligue, Villeroy, avait préparé un discours pour faire entendre aux Etats-Généraux de 1593 un langage de conciliation : « Mais, dit son biographe, les soupçons, brouilleries et tra-

[1] *Henri IV et sa politique*, p. 62.
[2] *Id.*, p. 57. — *Lettres miss.*, t. VI, p. 182.
[3] *Histoire de Henri le Grand*, p. 32.

verses qu'il y trouva, l'empeschèrent de ce faire[1]. » Henri IV lui-même, dans une situation moins élevée, n'eût peut-être pas réussi à surmonter le torrent. Mais il était le premier des Français ; son droit protégeait sa conduite. Qui donc aurait pu condamner les modérés au nom du roi, quand le roi était à leur tête ?

Loin de les blâmer, Henri IV venait à leur aide. Il les soutenait, il les défendait, il leur montrait son exemple pour les affermir. « Quant à ce que vous me mandez, écrit-il à Sully, que quand vous « servez le mieux c'est à ceste heure-là qu'on juge sinistrement de « de vos actions, c'est chose qui arrive, je ne diray pas souvent, « mais tousjours que ceulx qui manient les grandes affaires sont « subjects à cela et plus par envie que par pitié. Vous sçavez moy-« mesme si j'en suis exempt et d'une religion et d'aultre[2]. »

Que de preuves on pourrait donner de cette modération ! Elle était le fond de ce gouvernement. Henri IV a été, par excellence, un roi médiateur. Suivons-le, pour n'en citer qu'un trait, dans ses rapports avec le Parlement de Paris.

Le Parlement de Paris s'était divisé dès le règne de Henri III. Après la journée des Barricades, une partie de ses membres avaient accompagné le roi dans sa retraite sur Tours. Les autres n'avaient point quitté la capitale. Ils n'étaient pas tous engagés, au même degré, dans la Ligue. Le plus grand nombre en avait réprouvé les excès : quelques-uns en furent victimes. Les principaux n'étaient demeurés à Paris qu'avec la pensée, mêlée d'ambition chez ceux-ci, sincère et pure chez ceux-là, de pacifier les esprits, et, comme l'écrivait Brisson, de « profiter en quelque chose pour la réduction et réconciliation du peuple avec le roi[3]. » Ils gardaient, sous des impressions passionnées et mobiles, un ardent patriotisme et un attachement inébranlable aux vieilles lois du royaume.

Ce furent ces sentiments qui les ramenèrent à Henri IV.

Le Parlement avait souffert le concours des Espagnols, défenseurs de la foi ; dès qu'il vit leurs prétentions au trône, il se révolta. Les envoyés de Philippe II, introduits devant les Etats de la Ligue, promettent, au nom de leur maître, des secours en hommes et en argent, si l'infante, sa fille, est reconnue comme héritière de la couronne de France. Aussitôt les membres du Parlement, délégués aux Etats, se lèvent et protestent. Des remontrances sont adressées au duc de Mayenne. Molé, procureur général, du Vair, Marillac, le président Lemaistre, organisent la résistance ; ils recrutent des

[1] Harangue faicte par M. de Villeroy pour estre prononcée à l'assemblée des Estats de Paris, — 1593 — Collection Buchon, XVIe siècle, p. 696.
[2] *Lettre miss.*, t. V, p. 196.-1599.
[3] *Vie d'Edouard Molé*, par M. de Barante. Didier, 1859.

adhérents au sein des Etats, dans la bourgeoisie, dans la noblesse; ils rallient les mécontentements du peuple : ils donnent à toutes les oppositions, pour mot d'ordre commun, l'arrêt du 28 juin 1593 qui déclare « tous traités faits ou à faire pour l'établissement de princes ou princesses estrangers, nuls et de nul effet, comme faits au préjudice de la loi salique et autres lois fondamentales de ce royaume. »

L'arrêt est rendu en assemblée générale, et plutôt que d'y souffrir la moindre atteinte, les magistrats jurent qu'ils sacrifieront leurs vies.

Le nom de Henri IV n'est pas prononcé dans ces engagements solennels. Mais dès lors a commencé le mouvement qui rendra Paris au roi; c'est le Parlement qui le suscite, d'autant plus fort pour y amener les populations qu'il est d'abord entré lui-même dans leur esprit. Comme il arrive souvent, c'est dans le parti qu'elle doit renverser que la révolution a trouvé ses promoteurs.

Henri IV n'oublia pas le service qu'il devait au Parlement de Paris. Une fois rentré dans sa capitale, on le pressait de le tenir en disgrâce. Les courtisans n'avaient pas assez de hauteurs pour ce tiers-parti, pour ces gens d'entre-deux, qui avaient donné une main à la Ligue et une main au roi. Ils conjuraient le prince de réserver ses égards pour ces fidèles magistrats qui avaient suivi leur souverain à Tours et refusé tout pacte avec les rebelles. Henri IV les laissait dire; mais, quand ils insistaient : « Ceux de Tours, leur répliquait-il, ont fait leurs affaires, et ceux de Paris ont fait les miennes[1]. »

Ce n'est pas qu'il méconnut le mérite des magistrats de Tours. Il rendait justice à tous; mais il admettait qu'on pût le servir par des voies différentes, et condamnait ces aigreurs entre des hommes que son équité ne séparait pas : « Je veux, disait-il, encore mettre fin à la partie des Parisiens et des Tourangeaux, et qu'ils s'en voisent quitte à quitte et bons amis[2]. »

Les exaltés ne se décourageaient point. Cette bonté du roi accusait leur violence; ils s'efforçaient de lui présenter sa clémence pour d'anciens ennemis comme une injustice pour ses vieux serviteurs : « Si vous et tous ceux qui tenez ce langage, disiez tous les jours vostre patenostre de bon cœur, répondait Henri IV, vous ne diriez pas ce que vous dites de moy. Je reconnais que toutes mes victoires viennent de Dieu qui étend sur moy en beaucoup de sortes sa miséricorde, encore que j'en sois du tout indigne, et comme il me pardonne, aussi veux-je pardonner, et en oubliant les faultes de mon

[1] Lestoile, *Journal d'Henri IV*. Edit. Pététot, t. III, p. 12.
[2] *Ib.*, p. 46.

peuple, estre encore plus clément et miséricordieux envers luy que je n'ai point esté. S'il y en a qui se sont oubliés, il me suffit qu'ils se reconnoissent, et qu'on ne m'en parle plus[1]. »

Il ne maniait si bien les hommes que parce qu'il avait appris, dans sa laborieuse carrière, à les étudier. On pouvait le « trahir », comme il en faisait la remarque, mais non pas « le tromper[2]. » Car il démêlait la fourberie sous les protestations de dévouement, aussi bien que la droiture des intentions sous des apparences hostiles. Il traitait les faits comme les hommes. Il les observait. Il en mesurait la portée; il distinguait, entre les exigences des temps celles qu'on devait dominer et celles dont on devait tenir compte : « Il faut vivre, disait-il, avec les vivants[3]. » Pénétré de son droit, mais, après la protection de Dieu, attendant tout de lui-même et de sa fortune[4], il avait au milieu de ses difficultés cette vaillante confiance qu'une fois son autorité rétablie, il saurait bien lui faire une place digne de son rang et de son génie.

Son premier acte de roi fut un traité avec ses sujets.

V

C'était le 2 août 1589. Henri III venait d'expirer à Saint-Cloud, frappé par le poignard de Jacques Clément. Il avait lui-même désigné le roi de Navarre comme son héritier. En vertu de la loi fondamentale, Henri de Bourbon, premier prince du sang, devenait roi de France.

L'événement avait été si rapide qu'il prenait tout le monde au dépourvu. Aucun parti, et le nouveau roi pas plus que ses adversaires, n'avait eu le temps de combiner ses résolutions en vue d'un tel changement. En s'approchant du lit sur lequel était étendu le monarque dont la mort créait son pouvoir, Henri IV pressentit quelles oppositions l'exercice de ce pouvoir allait rencontrer.

Tandis qu'aux pieds du prince défunt, à la lueur des cierges, deux Minimes récitaient les prières de l'Eglise, on entendait les plaintes des

[1] Lestoile, *ibid.*, p. 63.

[2] *Lettres mis.*, t. II, p. 312. « Beaucoup m'ont trahi vilainement; mais peu m'ont trompé. »

[3] *Henri IV et la politique*, p. 60.

[4] « Dieu a montré qu'il aimoit mieux le droict que la force, la victoire nous a été absolue. — » *Lettres miss*, t. III. p. 171 et *passim*. « Si l'événement me bat, je ne m'en prendray *à aultre qu'à moy et à ma fortune*. Qui aime le repos soubs la cuirasse, il ne lui appartient point de se mesler a l'eschole de la guerre » *id.*, t. I, p. 265.

courtisans qui, pressés dans la chambre royale, se lamentaient sur la perte de leur maître. En proie à toutes les impressions que pouvaient exciter en eux le chagrin, l'ambition trompée, la crainte de l'avenir, l'alarme de leur foi, le dépit de voir les faveurs, dont ils se croyaient déchus, passer sur d'autres têtes, ils s'abandonnaient aux mouvements tumultueux de leur âme, agités, fermant les poings, enfonçant leurs chapeaux ou les jetant à terre, épanchant dans des serrements de mains leur douleur commune, poussant des exclamations subites, au milieu desquelles revenaient souvent ces mots : « Plutôt mourir !... Plutôt mille morts ! »

Ce que ces mots signifiaient, quelques-uns plus audacieux se chargeaient de l'apprendre à Henri IV. Ils répétaient tout haut ce que les autres murmuraient à voix basse : « Plutôt mourir que de se soumettre à un roi huguenot[1]. »

Auprès de ses amis, Henri IV trouvait un langage différent, mais peu fait pour le tirer de ses perplexités. Leurs conseils variaient comme leurs intérêts. Il n'y avait entre ces avis contraires qu'un point de ressemblance : c'est que chacun d'eux était présenté au roi comme son unique moyen de succès.

Au sortir de la chambre de son prédécesseur, Henri IV s'était retiré dans un cabinet avec deux protestants de son parti, la Force et un autre gentilhomme que d'Aubigné ne nomme pas. Il leur demanda leur sentiment. La Force s'étant excusé, son compagnon, qui paraît être d'Aubigné lui-même, prit la parole. Il conseillait une résistance absolue aux exigences des catholiques. Point d'accommodement. Le roi avait à choisir : être roi ou n'être rien. Il ne serait roi qu'en ne cédant pas. Sans doute il y avait autour de lui des hommes qui l'engageaient aux concessions ; il fallait se défier de ces conseillers, « roseaux tremblants à tous les vents, » dont les avis révélaient la peur et peut-être la trahison : « Gardez-vous bien de juger ces gens, les sectateurs de la royauté pour appui du royaume, il n'en sont ni fauteurs ni auteurs. S'ils en sont marques, c'est comme les cicatrices marquent un corps. » Les défections ne devaient pas effrayer le roi, tout au contraire ; elles lui seraient un moyen de « trier » ses amis. Il ne conserverait ainsi que « la partie saine. » Et s'exaltant dans son ardeur, voyant déjà la noblesse aux pieds du roi, enrôlant d'avance à sa suite les esprits les plus douteux, d'Epernon par exemple, l'impétueux sectaire allait jusqu'à insinuer à Henri IV l'idée d'un coup de force : « Voilà plus de deux cent gentilhommes de votre cornette

[1] D'Aubigné, *Histoire univ.* Amsterdam 1626, in-f° II, p. 254, et suiv. V. aussi pour tout ce récit : *Mém. du duc d'Angoulême*, éd. Buchon, seizième siècle, pp. 717, et suiv, Mezerai, *Histoire de France*, in-f°, 1665, t. III, pp. 828 etc.

« dans ce jardin tous glorieux d'être au roi. Si votre douceur accou-
« tumée et bienséante à la dignité royale et les affaires présentes n'y « contredisoient, d'un clin d'œil vous feriez sauter par les fenêtres tous « ceux qui ne vous regardent point comme leur roi. »

Le roi écouta volontiers ce discours. On est toujours flatté de s'entendre dire qu'on sera vainqueur sans conditions. Mais ces assurances, Henri IV allait en faire l'épreuve, ne résolvent pas les difficultés.

Quelques-uns des principaux seigneurs de la cour de Henri III s'étaient réunis pour délibérer sur le langage qu'ils tiendraient au nouveau roi. Parmi eux se trouvaient un prince du sang, le duc de Longueville François d'O, surintendant des finances, Jean d'O, seigneur de Manou, son frère, le marquis de Vitry, d'Entraigues, Chateauvieux, Dampierre. Il y avait là bien des vues diverses, bien des mobiles secrets, et ceux qui parlaient le plus haut de religion n'étaient pas les plus dignes; mais ils cachaient la misère de leurs calculs sous l'éclat d'une grande cause.

On décida qu'on ne pouvait reconnaître le roi, s'il ne se faisait point catholique. Le duc de Longueville devait porter cette déclaration à Henri IV. Le courage lui manqua au dernier moment, et ce fut François d'O qui le remplaça : caractère sans scrupules, de mœurs déréglées, mais prompt dans ses résolutions et poussant jusqu'à l'excès la fermeté du langage : « Sire, dit-il à Henri IV, « l'Estat de ce royaume n'estant pas une succession à mépriser « n'est pas non plus un nom vain, et que l'on prenne comme une « idée là où l'on veut. Il faut donc le cueillir là où il est et avec les « conditions qui l'environnent. Les marques de cest Estat sont « les approbations des princes de vostre sang, des pairs de France, « des officiers de la couronne, des grands, des cours et Parlements « et autres compagnies générales, et enfin des trois Estats, parmi « lesquels vous ne doubtez pas que la voix la plus efficacieuse ne « soit celle de l'Eglise. Vostre noblesse prendra ses leçons des princes « et grands; le Tiers-Estat dira *amen* à ce que dicteront les Par- « lemens; regardez autour de vous, sire, de quelle religion sont vos « princes et ceux qui les représentent, usez des mêmes considéra- « tions sur les officiers de vos cours souveraines; pensez leurs sen- « timens. Le jugement que Dieu vous a donné, vous fera laisser les « opinions fondées au gré d'autrui et accorder au bien du roi et du « royaume vos pas et vos résolutions. Si à cette prompte mutation [1] « vous désespérez ceux de qui votre condition, quelque belle et

[1] Le sens exact de cette phrase est évidemment celui-ci : « Si vous ôtez l'espoir de cette prompte mutation à ceux, etc. »

« grande qu'elle soit, doit espérer, vous choisissez les misères d'un « roi de Navarre pour fuir le bonheur et l'excellente condition d'un « roi de France. »

Il demandait en conséquence au roi d'écarter les huguenots des grandes charges, et d'embrasser lui-même la religion catholique ou tout au moins de « consigner entre les mains des catholiques la « promesse de se faire instruire en peu de jours. » Le gentilhomme protestant avait terminé ses observations par une menace contre les catholiques. Le gentilhomme catholique finissait à son tour par une bravade contre les protestants : « S'ils sont devenus plus ambitieux que leurs prédécesseurs, il ne sera pas trop malaisé de les guérir de cette maladie, quand vous aurez réconcilié vostre royaume à vous. »

Le roi avait eu peine à supporter ce hardi langage. Il se contint pourtant, et ses premières paroles furent pour invoquer, non pas sa dignité blessée, mais la mémoire du roi qui venait de mourir.

« Parmi les estonnemens desquels Dieu nous a exercés depuis « vingt-quatre heures, j'en reçois un de vous, messieurs, que je « n'eusse pas attendu. Vos larmes sont-elles desja essuyées? La « mesmoire de votre perte et les prières de vostre roi depuis trois « heures sont-elles evanouies avec la reverence qu'on doit aux pa-« roles d'un ami mourant? Si vous quittés le chemin de venger le « parricide, comment prendrez-vous celui de conserver vos vies et « vos conditions?... Il n'est pas possible que tous ce que vous estes « ici consentiez à tous les points que je viens d'entendre : me « prendre à la gorge sur le premier pas de mon advenement, a une « heure si dangereuse me cuider (croire) trainer à ce qu'on n'a peu « forcer tant de simples personnes, pour ce qu'ils ont sceu mourir! « Et de qui pouvez-vous attendre une telle mutation en la créance, « que de celui qui n'en auroit point? Auriez-vous plus agréable un « roi sans Dieu? Vous asseurez vous en la foi d'un athéiste, et aux « jours des batailles, suivrés vous d'asseurance les vœux et les aus-« pices d'un parjure et d'un apostat? Oui, le roi de Navarre, comme « vous dites, a souffert de grandes misères et ne s'y est point es-« tonné; peut-il despouiller l'âme et le cœur à l'entrée de la « royauté! »

A cette énergique protestation, que lui dictait l'honneur, l'habile politique ajoutait aussitôt des paroles conciliantes : il laissait percer jusque dans l'expression de son refus l'espérance et le moyen d'un accord : « Or afin que vous n'appelliés pas ma constance opiniastreté « non plus que ma discrétion lascheté, je vous responds que j'ap-« pelle des jugemens de ceste compagnie à elle-même, quand elle « y aura pensé, et quand elle sera complette de plus de Pairs de « France et officiers de la couronne que je n'en vois ici. Ceux qui

« ne pourront attendre une plus mure délibération et qui se rendent « à la vaine et briève prospérité des ennemis de l'Estat, je leur baille « congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maistres « insolens : j'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France « et l'honneur. »

Au même moment entre Givry, cher à Henri IV, gracieux, spirituel, lettré, intrépide, jeune et fier rejeton qu'allait bientôt moissonner une mort glorieuse [1]. « Sire, dit-il, en prenant familièrement la main de Henri IV, je viens de voir la fleur de vostre brave noblesse, qui se reservent à pleurer leur roi mort, quand ils l'auront vengé ; ils attendent avec impatience les commandements absolus du vivant. Vous estes le roi des braves, et vous ne serez abandonné que des poltrons. »

La diversion fut heureuse, Elle rompit l'entretien, et prévint la réponse qui allait être faite au roi, réponse qui, dans l'excitation des esprits, aurait pu tout brouiller. Henri IV descendit dans les jardins pour recevoir les Suisses que le maréchal de Biron venait lui présenter. Biron lui-même avait été ramené au roi par les adroites insinuations de l'habile Sancy [2]. La veille, il rêvait d'exiger, en récompense de sa soumission, le comté de Périgord. Aujourd'hui il ne parlait plus que de servir le roi « sans si et sans car. » Henri IV se trouvait alors entouré de ses plus dévoués partisans. Les protestations que ceux lui prodiguaient étaient de nature à lui faire oublier les rudes contradictions qu'il venait d'entendre.

Cependant il ne s'y arrêta point. Prenant avec lui quelques conseillers fidèles de l'une et l'autre religion, en ayant soin d'écarter les ministres protestants dont les obsessions l'importunaient, il passa la nuit à délibérer avec eux. On savait que les catholiques étaient, à la même heure, réunis chez François de Luxembourg, duc de Piney ; il importait de concerter la réponse qu'on ferait à leurs demandes.

L'avis prévalut que le roi devait persévérer « pour lors » dans sa croyance, mais donner aux catholiques toutes les satisfactions désirables, dût-il même « relâcher quelque chose de l'autorité royale. » On se réservait d'ailleurs, pour prendre une plus ample résolution, d'attendre l'issue de la conférence tenue chez le duc de Piney.

Cette réunion était nombreuse. Elle comprenait, avec les nuances diverses qui les distinguaient, presque tous les officiers de l'armée royale. Trois princes du sang s'y trouvaient : le prince de Conti,

[1] Il fut tué d'un coup d'arquebuse, en 1594, au siége de Laon.
[2] Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy. — V. le discours d'Estat de M. de Sancy dans les *Mémoires du duc de Nevers*, t. II, p. 590 et suiv.

le duc de Montpensier et le duc de Longueville. Leur attitude, dans le conflit des opinions, devait avoir une importance considérable.

Deux partis furent d'abord soutenus : l'un consistait à reconnaître immédiatement le roi, sans condition aucune. C'était la pensée du duc de Longueville tout à fait revenu de ses impressions premières, du brave Givry, de Rambouillet. L'autre parti subordonnait au contraire tout acte de soumission à la conversion de Henri IV. Il avait pour lui François d'O, et les catholiques dont il s'était déjà fait l'interprète, Manou, Dampierre, Chateauvieux, d'Entraigues. Ceux-ci n'accordaient qu'une chose : c'est qu'on ajournerait la décision définitive à l'époque de la convocation des Etats généraux. Jusque-là ils consentaient à mettre les armées sous le commandement de Henri IV, mais avec le seul titre de lieutenant-général du royaume.

Le duc de Montpensier ouvrit une voie de conciliation. Par son âge, son expérience, sa fortune, les gouvernements qu'il avait exercés dans toutes les régions de la France, ce prince avait une grande autorité. Esprit modéré et équitable, se faisant honneur de n'écouter que la justice, il proclamait le droit de Henri IV et repoussait hautement toute tentative d'usurper le trône, mais il n'admettait pas un roi protestant, et tenait à ce que son opinion fût connue de Henri IV, dans l'espérance qu'elle lui ferait comprendre la nécessité de se rendre au vœu de la France. Voyant l'assemblée divisée, il proposa de reconnaître le roi, mais à la condition que Henri IV prendrait l'engagement de se faire instruire dans un délai de six mois, de réserver les grands emplois de la couronne aux catholiques, et de permettre à ceux-ci d'envoyer au pape une députation chargée de lui exposer les raisons qui avaient déterminé leur soumission.

Au premier abord, cet avis souleva une opposition générale. Il demandait un sacrifice aux deux opinions contraires; aucune n'y voulait consentir. La nuit se passa en discussions; les passions s'échauffaient; les paroles devenaient plus vives; on allait se séparer en pleine lutte, lorsque le duc de Piney, reprenant la motion du duc de Montpensier, fit valoir qu'elle donnait, autant que possible, satisfaction à tous les principes, et que cette transaction écartée, l'accord était impossible. On finit par se rallier à ses observations, et le duc de Piney reçut mandat de porter lui-même au roi les résolutions de l'assemblée.

Il s'acquitta de cette mission avec autant de convenance que de force, dans un discours où les souvenirs de la théologie, qu'il avait profondément étudiée, se mêlaient aux raisons politiques.

Henri IV, prévenu de la décision des catholiques, avait, de son côté, préparé sa réponse. Il souscrivit aux demandes qui lui étaient faites, sauf un point sur lequel on se mit facilement d'accord. On proposait, dans le second article qui lui était soumis, de ne permettre l'exercice d'aucune religion autre que la religion catholique. Cet article fut retiré; le roi y substitua l'engagement de rétablir l'exercice de la religion catholique dans toutes les parties du Béarn, et de rendre aux ecclésiastiques qui en avaient été privés, la possession de leurs biens.

Un acte, qui prit le nom de Déclaration, fut dressé sur le champ pour constater les promesses réciproques du roi et de ses sujets.

La Déclaration s'ouvre par l'engagement du roi. Elle commence ainsi :

« Nous, Henry, par la grâce de Dieu, roy de France et de Na-« varre, promettons et jurons, en foi et parole de roy, par ces pré-« sentes signées de notre main, à tous nos bons et fidèles subjects, « de maintenir et conserver en nostre royaume la religion catho-« lique, apostolique et romaine en son entier... »

Suivaient les autres engagements du roi, tels qu'ils avaient été convenus avec l'assemblé des catholiques.

Cette première partie de la déclaration, datée du camp de Saint-Cloud, le 4 août 1589, était signée du roi, et de Ruzé, secrétaire d'Etat.

Immédiatement après la promesse royale venait l'acte de soumission des sujets. Il rappelait le serment du roi, et marquait expressément que c'était sur cette promesse que les signataires reconnaissaient l'autorité de Henri IV :

« Nous, princes du sang et aultres, ducs, pairs, officiers de la « couronne de France, seigneurs, gentilshommes et aultres, soub-« signés... reconnaissons pour notre roy et prince naturel, selon la « loi fondamentale de ce royaume, Henry IV, roy de France et de « Navarre, et lui promettons tout service et obéissance, sur le ser-« ment et la promesse qu'il nous a faicte, ci-dessus escrite et aux « conditions que dans six mois, S. M. fera interpeller et assembler « les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne et aultres sei-« gneurs qui étaient fidèles serviteurs du deffunt roy pour tous « ensemble prendre plus ample délibération et résolution sur les « affaires de ce royaulme..... »

L'engagement, daté, comme celui du roi, du camp de Saint-Cloud et du 4 août, portait les signatures des membres présents, stipulant pour « infinis aultres seigneurs et gentilshommes. » En tête de ces noms se trouvaient ceux des trois princes du sang : « François

de Bourbon, prince de Conti; François de Bourbon, duc de Montpensier; Henri d'Orléans, duc de Longueville [1]. »

Cet acte conquit au roi l'armée de Henri III. Il entraîna cependant quelques défections, parmi les catholiques, chez ceux qui reprochaient à Henri IV de ne point accorder assez; parmi les protestants (et ils furent en plus grand nombre [2]) chez ceux qui lui reprochaient de céder trop.

L'effet fut plus lent à se produire dans les provinces. Mais, dans les deux camps, la déclaration inquiéta les factions extrêmes. On vit alors un nouvel exemple des inventions dont est capable l'esprit de parti.

Les Ligueurs exaltés avaient toujours soutenu que Henri IV ne se convertirait point. En 1584, après la mort du duc d'Alençon, le roi de Navarre étant devenu l'héritier présomptif de la couronne, Henri III lui avait dépêché le duc d'Epernon pour le presser de se rapprocher du trône, en embrassant la foi catholique. Le roi de Navarre s'y était refusé; aussitôt ligueurs et huguenots, contre la volonté du prince, s'étaient empressés de publier le récit de l'entrevue, les deux partis ayant également à cœur d'enchaîner le roi de Navarre au protestantisme [3]?

Arrivent les événements de 1589. La déclaration, qui contient les promesses de Henri IV, est répandue par ses ordres. Elle déconcerte les chefs de la Ligue; après avoir fait un crime à Henri IV de n'être pas catholique, ils n'admettent point qu'il puisse le devenir. Son erreur fait leur grief; s'il abjure, il les désarme. Plutôt que d'y consentir, ils imagineront des prétextes à leur hostilité. Ils forgent une prétendue lettre de Henri IV aux seigneurs de Bearn, lettre dans laquelle le roi, se posant en ennemi persévérant de la foi catholique, leur représente les promesses qu'il a faites, comme autant de subterfuges inspirés par l'intérêt de la Réforme [4].

D'un autre côté, les protestants prennent l'alarme : ils disent que le roi les a trahis, et déjà ils cherchent à l'étranger un protecteur de leurs Eglises. Henri IV s'afflige de leurs soupçons. Entre les catholiques et les protestants toute explication est pour lui périlleuse : comment rassurer les uns sans s'aliéner les autres ? Dans ces redoutables traverses, il évite merveilleusement les écueils. Il n'entend pas qu'un nuage reste sur sa conduite : il la défend, aux

[1] Isambert. *Recueil général des anciennes lois françaises*, XV, p. 3.

[2] *Mém. du duc d'Angoulesme*, Ed. Buchon, p. 719 et suiv.

[3] Péréfixe. *Hist. de Henri le Grand*, p. 39. — Voir aussi la lettre que Henri IV écrit à du Plessis-Mornay pour lui reprocher cette publication. *Lettres miss.*, t. I, p. 680.

[4] *Lettres miss.*, t. III, p. 20; note.

regards des deux partis, sans que de ses apologies la vérité souffre plus que sa dignité.

C'est à du Plessis-Mornay, son vieux conseiller, personnage autorisé parmi les protestants et quelque peu complice de leurs murmures, qu'il s'adresse pour rendre raison de ses démarches. Il commence par se plaindre des imputations dont il est l'objet. Il s'élève contre ces esprits impatients qui « voudroient, dit-il, que je bandasse l'arc de mes affaires à la corde de leurs passions. » Il déplore que beaucoup d'entre eux l'aient abandonné. Mais dans l'expression de ses regrets nulle aigreur. « Je ne les ay point pour-« tant oubliés, les aimant tous autant que fis jamais. » Ne devraient-ils pas comprendre les embarras que lui créent les divisions des partis ? « Chascun sçait les brouilleries et difficultez que j'ai eues à « mon advenement, et que j'ay encore ; combien de personnes fa-« rouches j'ay eu à apprivoiser, en leur ostant de la fantaisie que « je ne taschois qu'à m'establir pour puis après renverser leur dicte « religion. » Il entre dans le récit des circonstances qui ont suivi le meurtre de Henri III, et ne dissimule pas que l'intérêt de la France et le souci de la couronne l'ont obligé à faire des concessions : « Je vous diray qu'incontinent après la mort du feu roy ses « serviteurs catholiques me vinrent trouver, me reconnaissant pour « son successeur légitime et me feirent a la vérité demonstration de « beaucoup d'affection. Le seul scrupule de leur religion les rete-« noit ; sur quoy, après plusieurs contestations, je feis la protesta-« tion qu'avés veue pour les conserver soubs mon obéissance et « l'Estat tout ensemble [1]. »

Cette protestation n'avait pas été une simple forme, Henri IV ne pouvait se dérober à la réalisation des promesses qui y étaient contenues. Quatre années allaient s'écouler, depuis le jour de son avènement, et il ne s'était pas encore fait instruire dans la religion catholique. Il témoignait son bon vouloir ; il redoublait de ménagements envers les catholiques, et tout dans sa personne comme dans ses actes, génie, bravoure, équité, douceur, prestige de la victoire, tout, hors la religion, parlait en sa faveur. Le peuple, épuisé de guerres, désenchanté de ses idoles, frappé des succès croissants de Henri IV, ne voyait plus que défauts dans les chefs qu'il avait naguère acclamés ; ceux-là mêmes qu'il estimait comme princes, il ne les voulait point pour rois. Ce qui faisait dire à Montaigne : « Les prétendans à la couronne trouvent tous les eschelons « jusques au marche-pied du trosne et petits et aisez ; mais le « dernier ne se peut franchir pour sa hauteur [2]. »

[1] *Lettre miss.*, t. III, p. 70, 7 novembre 1589.
[2] D'Aubigné, *Hist. univ.* t. II, p. 402.

Il n'y avait de roi que Henri IV. Mais, tant qu'il n'avait pas embrassé la loi religieuse du pays, le roi lui-même n'était pas roi.

Le moment était venu pour Henri IV de prendre un parti. On était arrivé à l'une de ces heures décisives, où les peuples, opiniâtres dans certaines résistances, mais las d'incertitude, sont prêts à accepter tous les expédients pour en finir. Les catholiques qui étaient demeurés fidèles au roi, murmuraient contre ses lenteurs. Ils le pressaient de se convertir dans un délai fixe, disant hautement « qu'à faute de ce faire, il falloit se joindre à ceux de la Ligue, et tous ensemble procéder à l'élection d'un roy de leur religion [1]. »

Henri IV leur avait renouvelé sa promesse et se préparait à la tenir. Il était au camp de Dreux, l'esprit enfoncé dans ses réflexions, lorsque François d'O, qui déjà l'avait si hardiment interpellé le 2 août 1589, vint l'interrompre. « Sire, lui dit-il, il ne faut plus tortignonner; vous avez dans huit jours un roi esleu en France, le parti des princes catholiques, le Pape, le roy d'Espagne, l'empereur, le duc de Savoye et tout ce que vous avez déjà d'ennemis sur les bras, si vous ne prenez une prompte et galante résolution d'ouyr une messe. Vous y estes obligé, non-seulement par votre conscience; car c'est enfin l'Eglise et la voye du salut, et vous voyés ce que vos ministres ont laissé aller devant vous (allusion au langage des ministres protestants qui avaient reconnu qu'on pouvait se sauver dans la foi catholique), mais encore vous le devez par le serment que vous nous fictes à Saint-Maur [2]. » François d'O conjurait le roi de ne pas refuser cette satisfaction à ceux que son serment avait ralliés à son service, ajoutant avec clairvoyance que ce que les ligueurs redoutaient le plus, c'était sa conversion, présage de leur défaite.

Du côté des protestants, les avis étaient partagés. Les membres ardents du parti faisaient les derniers efforts pour détourner la résolution qui s'annonçait. Ils essayaient d'intéresser à leur cause l'amour-propre de l'homme et l'orgueil du roi. Ils montraient à Henri IV dans l'abjuration une abdication. Il valait mieux, lui disait l'un d'eux, être roi dans un coin de la France avec un pouvoir souverain et des sujets fidèles, que d'accepter des mains des rebelles une

[1] *Œcon. roy.* ch. XXXV. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. I, p. 320. — Henri IV disait lui-même à Sully : « Vous scavez assez que mes cousins les princes du sang, et MM. de Nevers, de Longueville, Biron, d'O, Rieux, Manou, Antragues, Sourdis et beaucoup d'autres, me pressent incessamment de me faire catholique ou qu'ils formeront un tiers-party, et se joindront à la Ligue. » *Œc. roy.* ch. XXXVIII. Poirson, t. I, p. 390.

[2] D'Aubigné, *Hist. univ.*, t. II., p. 406.

couronne humiliée. Les Ligueurs, ayant imposé leurs conditions au roi, « se vantant de l'avoir amené par force, » le tiendraient sous leur dépendance et voudraient, après avoir conquis le prince, partager le royaume. Les chefs de la Ligue étaient désunis ; le peuple de Paris n'avait « de bouche que pour demander pardon » au roi ; encore quelques jours et ses ennemis allaient être à sa discrétion. Le roi qu'ils prétendaient élire ne serait « qu'un roi de paille, » et bientôt maître sans conditions, Henri IV connaîtrait « la différence d'être roi par la victoire ou roi par la soumission [1]. »

Les protestants sensés ne tenaient pas ce langage : Schomberg, Sully, qui n'étaient, n'en déplaise à d'Aubigné, ni « des roseaux tremblants, » ni des serviteurs infidèles, n'hésitaient point, quoique parlant contre leurs préférences, à conseiller au roi de céder au vœu des catholiques. Il n'y avait pas à leurs yeux d'autre moyen de rendre le repos à la France. « Il vous sera impossible de régner jamais pacifiquement, lui disait Sully, tant que vous serez de profession extérieure d'une religion qui est en si grande aversion à la plupart des grands et des petits de vostre royaume. Sans laquelle tranquilité universelle il ne vous faut point entreprendre ni espérer de le mettre en l'opulence, splendeur, richesse et félicité des peuples, dont je vous ai vu souvent faire le projet [2]. »

Henri IV céda. Il venait d'enlever, après un long siége, la tour et le château de Dreux. Vainqueur par les armes, il céda non-seulement à la vérité religieuse, mais à la raison politique. Il n'est pas exact, comme le lui fait dire d'Aubigné, qu'il n'ait été « persuadé à se convertir par autre théologie que par la nécessité de l'Etat. » Sa conversion fut un acte de conscience. Personne, plus que nous, n'en a reconnu la sincérité et montré les conséquences dans la suite du règne [3]. Mais, en même temps qu'un acte de conscience, elle fut, cela n'est pas douteux, un acte politique. Henri IV en a caractérisé l'inspiration dans la lettre qu'il écrivait à l'archevêque de Bourges pour lui annoncer son arrivée prochaine à Saint-Denis : « J'espère que Dieu me fera la grâce d'y porter l'esprit vide *de toute autre passion que de ce qui est de sa gloire, de mon salut et du bien de cest Estat* [4]. »

Le 25 juillet 1593, le roi entendit la messe dans l'abbaye de Saint-Denis. Il avait fait publier un avertissement, informant le peuple de Paris que tous ceux qui se rendraient à Saint-Denis seraient les bienvenus. Une affluence immense se pressait dans la ville, témoignant

[1] D'Aubigné, *Hist, univ.*, t. II, *ibid.*
[2] *Œcon Roy.*, ch. 38. — Poirson, t. I, p. 394.
[3] *Henri IV et sa politique*, pp. 15 et suiv., p. 471 et suiv.
[4] *Lettres miss.* t. III, p. 816, 8 juillet 1593.

son allégresse, et partout, dans l'église, sur les chemins, devant la demeure de Henri IV, répétant le cri de : Vive le roi [1] !

Le même jour, le roi écrivait diverses lettres dans lesquelles apparaissait, comme l'aube de son règne, sa pensée modératrice : d'abord une circulaire à tous ses sujets pour leur annoncer sa conversion, qu'il donnait comme l'exécution de la promesse faite lors de son avènement ; puis deux lettres séparées à deux groupes ennemis que la nouvelle allait également troubler, à « certains gentilshommes de la religion » et « aux villes de la Ligue. »

Aux premiers Henri IV ne devait pas de garder personnellement leur croyance ; mais il leur devait de maintenir les garanties qu'il avait lui-même réclamées pour eux. Il leur fournit cette assurance voulant être « roi de tous ses subjects, » et « les aimer et avoir tous en égale considération. » Il devait aux Ligueurs, non de s'associer à leurs haines, mais d'embrasser leur foi qui était la loi de la France. Cette satisfaction, il vient de la leur donner. Il réclame aujourd'hui leur soumission ; mais, loin de leur reprocher leur hostilité dans le passé, il prend le soin délicat d'y trouver des excuses : « Nous sçavons assez par expérience combien peut en âmes consciencieuses le désir de conserver la religion et la crainte de la perdre. C'est pourquoy nous excusons aucunement la difficulté et refus que plusieurs de nos subjects ont faict jusques icy de nous recognoistre pour la différence de la religion que nous tenions lors avec la leur, et pour l'occasion qu'ils avoient de redoubter que nous n'y voulussions apporter quelque changement [2]. »

Cette grande obligation remplie, Henri IV eut encore à passer par bien des accommodements. Les affaires humaines, jusque dans les plus hautes régions, sont mêlées de misères. Le droit royal n'était pas au terme de ses sacrifices. Il fallut, pour le faire prévaloir, nouer des intelligences avec les principaux chefs de la Ligue, leur promettre de grandes charges, acheter leur soumission, se décider enfin à entrer dans Paris par un stratagème, presque de nuit, à la faveur de combinaisons ourdies en secret avec quelques-unes des autorités qui gardaient la ville. Il est vrai que cette entrée, commencée dans l'ombre, était devenue avant le milieu du jour un triomphe ; image de la puissance que des concessions, opportunément consenties, devaient procurer à Henri IV.

Ce prince reconnaissait de bonne grâce les extrémités qu'il avait dû subir. Il ne craignait pas, à quelques années de là, d'en réveiller la mémoire. C'était encore à propos du retour des Jésuites. On leur

[1] *Journal du Secrétaire, de Philippe du Bec, archevêque de Reims*, publié par Ed. de Barthélemy. — Didier, p. 263.

[2] *Lettres miss.* t. III, pp. 822-826, 25 juillet 1593.

reprochait la manière dont ils s'étaient introduits en France. « Ils entrent comme ils peuvent, répliquait-il; ainsy font bien les aultres. Et *je suis moy-mesme entré comme j'ay peu*[1]. »

Il avait raison ds ne point rougir du passé. Ses concessions ne l'ont pas diminué devant l'histoire; car c'est pour la France qu'il les a faites.

VI

Là se trouve le secret de l'immortelle popularité de Henri IV. Il a gagné pour jamais le cœur de la France parce qu'il s'est toujours identifié avec elle ; toujours il a confondu la cause du trône et la cause du pays. Roi ou chef de parti, il a toujours tenu à se mettre en face de ses sujets, s'adressant sans cesse à eux, voulant les conquérir par la persuasion encore plus que par les armes, les convaincre encore plus que les vaincre, ne perdant aucune occasion de leur montrer l'union nécessaire de leurs intérêts et des siens, leur prodiguant les exhortations, les avertissements, les remontrances, et pour leur faire accepter sa parole, commençant par s'appliquer à lui-même, quoique bien pur des excès de la guerre civile, les leçons qu'il leur donnait : « Ne nous enorgueillissons ny les uns ny les aultres, écrit-t-il aux Etats-Généraux en 1589... nous avons tous assez faict et souffert de mal. Nous avons esté quatre ans ivres, insensez et furieux. N'est-ce pas assez ? Dieu ne nous a-t-il pas assez frappez les uns et les aultres pour nous faire revenir de nostre endormissement, pour nous rendre sages à la fin et pour appaiser nos furies [2] »

N'allait-il pas, au moment d'engager le combat qui devait être la victoire d'Ivry, jusqu'à offrir à Dieu sa vie et sa couronne pour le salut de la France ? « Les armées étant en présence, prêtes à donner, dit Péréfixe, il leva les yeux au ciel, et, joignant les mains, appela Dieu à témoin de ses intentions et invoqua son assistance, le priant de réduire les rebelles à celui que l'ordre de la succession leur avait donné pour légitime souverain. « Mais, Seigneur, disait-il, s'il vous « a plu de disposer autrement, ou que vous voyez que je dusse être « du nombre des rois que vous donnez en votre colère, ôtez « moi la « vie avec la couronne ; agréez que je sois aujourd'hui la victime de vos « saintes volontés ; faites que ma mort délivre la France des calami- « tés de la guerre, et que mon sang soit le dernier qui soit répandu « en cette querelle [3]. »

[1] *Lettres miss.*, t. VI, p. 182, 24 décembre 1603.
[2] *Id.*, t. II, aux Trois-Estats du royaulme.
[3] Péréfixe. *Hist, de Henri le Grand*, p. 78.

Ce sentiment des devoirs envers le pays, ce nom même de la patrie, obscurcis, égarés, étouffés dans la mêlée des luttes civiles, Henri IV, on peut le dire, les a retrouvés, il les a ressuscités, il les a remis en lumière. « Nous ne sommes pas seulement nez pour nous, écrit-il au seigneur de Beaufort, mais *pour servir surtout la patrie* [1]. » Et s'adressant, en 1589, aux partisans de la Ligue. « Qu'ils donnent leurs passions, leurs querelles, leurs vengeances, leurs ambitions *au bien de la France, leur mère* [2]. »

On sent, à l'ardeur de ses conseils, à la vivacité pressante et réitérée de ses adjurations, qu'il ne supporte pas de sang-froid le malheur de la France. Il ne peut pas demeurer impassible au spectacle de la patrie périssant dans les divisions, il n'épargne aucun effort, il frappe à toutes les portes ; il interpelle toutes les classes, le clergé, la noblesse, le tiers-état, les villes, la Sorbonne, les Parlements, les particuliers ; il n'y a pas d'initiative qu'il ne prenne, de démarche qu'il ne fasse, d'explication qu'il ne donne, de préjugé qu'il ne cherche à détruire, de satisfaction qu'il refuse. Il s'agit de sauver la France : rien ne lui coûte pour un tel objet. « La violente amour que je porte à mes subjects, dira-t-il plus tard, me fait trouver tout aysé et honorable. » Il n'est pas encore roi qu'il écrit à la noblesse. « Je me sens perir et affoiblir en vostre sang, l'estranger ne peut avoir ce sentiment [3]. » A la ville d'Orléans, qu'il exhorte à rentrer sous l'autorité de Henri III : « Mes amis, si j'étois Espagnol ou de Lorraine, je ne vous parlerois pas ainsi ; mais je suis François ; je suis de vos princes ; j'ay intérest a vostre conservation. Pour cela, je vous en parle [4]. »

Ce n'est point assez de citer des phrases éparses. Il faudrait reproduire en entier ces discours de Henri IV, non-seulement les harangues du roi au Parlement, mais ces avertissements qu'il adressait, pendant la guerre, aux trois ordres, ou aux villes, chefs-d'œuvre de bon sens, de sagesse politique et d'éloquence, dans lesquels se reconnaissent, même quand du Plessis-Mornay, comme pour quelques-uns d'entre eux, a tenu la plume, le tour original et la verve entraînante de Henri IV. Il y a là des pages qui demeurent enfouies dans les documents historiques, et dont les jeunes gens de nos écoles devraient être pénétrés, car elles sont comparables aux plus beaux morceaux de la Grèce ou de Rome, et c'est d'une âme française, c'est du cœur d'un roi de France qu'elles sont sorties.

[1] *Lettres miss.*, t. II, p. 463, 21 mars 1589.
[2] *Id.* p. 456.
[3] *Id.* t. II, p. 171. 1er janvier 1586.
[4] *Id.* p. 495. 22 mai 1589.

Qu'on lise, par exemple, la lettre de Henri IV, encore roi de Navarre, aux Etats généraux de 1589. Où vit-on réunis à un plus haut degré l'évidence du raisonnement, la vigueur imagée des expressions, l'enchaînement des preuves, l'habileté persuasive des insinuations, les interpellations pressantes et ces accents pathétiques qui remuent les peuples et allument en eux la flamme des grands sentiments ?

« Quand il me ressoubvient que depuis quatre ans j'ay esté l'argument des tragœdies de France, le discours de nos voisins, le subject des armes civiles, et soubs ces armes, d'un monde de misères ; quand je considère que, sur ung advenir aussi esloigné de la pensée des François comme de mon désir, on a faict sentir à ce royaume la présence d'infinies calamitez ; que, sur la vaine et misérable crainte de ma succession à cest Estat, on en a desseigné et basti l'usurpation ; quand de ces yeulx que Dieu m'a principalement donnez pour les avoir toujours ouverts au bien de ma patrie, toujours tendres à ses maulx, je suis contrainct de la veoir en feu, ses principaux pilliers desjà bruslez, ses meilleures villes en cendres, et qu'encore, au lieu d'apporter de l'eau, d'estouffer ses flammes, d'aider à sauver ce qui reste d'entier (comme je désire et voudrois l'avoir faict, et n'estre plus), on me force malgré moy, de brusler moy-même, et de rendre ma défense presque aussi fascheuse que les violences que font ceulx qui m'attaquent, ou je serois de tous les insensibles le plus insensible qui feut jamais, ou bien il fault, pour la considération du public, que mon âme reçoive mille fois le jour, des peines, des afflictions, des gesnes que nulle peines, nulle afflictions, nulle gesnes ne sauroient esgaler, principalement quand je sçais que de tous ces malheurs les méchants me font le prétexte, les ignorans la cause et que moy-mesme encore, qui m'en puis justifier, je m'en dis moy-mesme l'occasion. Mais en mon particulier (puisque je devois naistre soubs un tel siècle), quand je me représente ce que Dieu a faict pour moy, au commencement, au milieu, au progrez de ces derniers troubles, combien de témoignages il a rendus de la justice de ma cause et de mon innocence, non-seulement en France, mais jusques aux nations étrangères, et combien par plusieurs effects ce grand Dieu a faict paroistre qu'il avoit soin de moy, m'ayant miraculeusement défendu, sauvé, asseuré contre des forces auxquelles il n'y avoit nulle apparence que je puisse faire teste ; certes, si j'estois aultre que je suis, j'aurois autant de raison de me plaire au particulier de ma condition comme le soubvenir de la publique m'est désagréable. Messieurs, je ne le puis. Jamais mon pays n'ira après moy, son utilité précédera tousjours la mienne, et toujours on verra mon mal, mes dommages, mes afflictions courir devant celles de ma patrie.

« ..... Je vous représenteray premièrement mon estat : non pour me glorifier, toutes et quantes fois que je le feray, Dieu m'abaissera ; non pour vous dire que je parle à cheval et bien à mon aise, le mesme Dieu sçait en quoy gist mon contentement, en quoy je me fie, en quoy je mets mon principal appuy ; mais pour vous représenter deux choses ; l'une, la condition de ces misérables guerres, les avantages que l'on a eus contre moi, de combien on m'a assailly, de combien on y a profité ; afin au moins que vous jugiés sans passion que Dieu ne m'a point conservé contre tant de forces, sans miracle ; que ce miracle ne seroit point, si l'innocence, le bon droit, et la justice n'estoient de mon côté. L'aultre, pour vour faire juger si ce que je dis maintenant, je le dis de peur ; si j'ay occasion de flatter mes paroles, pour la crainte d'ung plus rude chastiement que ceulx que j'ay receus ; si c'est l'appréhension de ma ruyne qui me fait ployer, ou au contraire, si c'est le vray sentiment des misères de mon pays, l'amour de la paix, la grandeur de la France qui me poussent à ce langage...

« ... Dieu a fait voir au jour le fond des desseings de tous ceulx qui pouvoient remuer en cest Estat. Il a descouvert les miens aussy. Nul de vous, nul de la France, ne les ignore. N'est-ce pas une misère qu'il n'y ait si petit ny si grand en ce royaume, qui ne voye le mal, qni ne crie contre les armes, qui ne les nomme la fièvre continue et mortelle de cest Estat ? Et néanmoins, jusques icy, nul n'a ouvert la bouche pour y trouver le remède ; qu'en toute ceste assemblée de Blois, nul n'ait osé prononcer ce sacré mot de paix ; ce mot dans l'effect duquel consiste le bien de ce royaume ? Croyez, messieurs, que cette admirable et fatale stupidité est un des plus grands présages que Dieu nous ait donné du desclin de ce royaume.

« Notre Estat est extrêmement malade, chascung le veoit... Quel remède ? Nul autre que la paix.., C'est la paix qu'il faut demander à Dieu pour le seul remède de ce royaume, pour sa seule guérison ; qui en cherche d'autres au lieu de le guérir le veut empoisonner.

« Je vous conjure donc tous par cet escript, autant catholiques serviteurs du roy mon seigneur, comme ceulx qui ne le sont pas. Je vous appelle comme François. Je vous somme que vous ayés pitié de cest Estat, de vous-mêmes qui, le sappans par le pied, ne vous sauverés jamais, que la ruine ne vous en accable ; de moy encore que contraigniés par force à voir, à souffrir, à faire des choses que, sans les armes, je mourrois mille fois plustost que de voir, de souffrir et de faire ; je vous conjure de despouillier à ce coup les misérables passions de guerres et de violences qui dissipent et démembrent ce bel Estat, et qui nous distraient, les uns par

force, les autres trop volontairement de l'obéissance de nostre roy, qui nous ensanglantent du sang les uns des autres, et qui nous ont desjà tant de fois faict la risée des estrangers, et à la fin nous ferons leur conqueste ; de quitter, dis-je toutes nos aigreurs pour reprendre les haleines de paix et d'union, les volontez d'obéissance et d'ordre, les esprits de concorde par laquelle les moindres Estats deviennent puissans empires, et par laquelle le nostre a longuement fleuri le premier Royaulme de ceulx de la Chrestienté.....

« ..... J'appelle à ceste heure tous les autres de cet Estat qui sont restez spectateurs de nos folies. J'appelle nostre noblesse, nostre clergé, nos villes, nostre peuple ; c'est à eux que je parle. Qu'ils considèrent où nous allons entrer, ce que deviendra la France, quelle sera la face de nostre Estat, si ce mal continue ; que fera la noblesse, si nostre gouvernement se change, comme il le fera indubitablement et vous le voyiés desjà, si les villes, par la crainte des partisans, sont contrainctes de se renfermer dans leurs portes, de ne souffrir personne les commander et de se cantonner à la Suisse ?

« Que deviendront les villes ?... Que feront leurs principaux habitants qui tiennent tous les offices de la monarchie, ou aux Finances, ou à la Justice, ou à la Police ou aux Armes, et comptent chascun entre leur fortune domestique la valeur de leur estat ? Cela est perdu si la monarchie se perd. Qui leur donnera le libre exercice de la marchandise ? Qui leur garantira leurs possessions aux champs ? Qui tiendra l'autorité de leur justice ? Quels en seront les degrés ? Qui commandera leurs armées ? Somme, quel sera leur ordre ! Pauvres abusez ! Ceste fureur durera pour un temps, tout ainsy comme l'on dit que la fièvre pour un temps nourrit le malade. Mais de penser que sur des fondements de colère et de vengeance, on puisse establir une intelligence asseurée et une forme d'Estat durable, cela ne se peut, n'ayant jamais esté ny veu ny leu qu'un Estat se soit changé, sans la ruine des villes qui en sont tousjours les principaulx appuis.

« Et toy, Peuple, quand ta noblesse et tes villes seront divisées, quel repos auras-tu ?... A qui auras-tu recours, quand la noblesse te foulera, quand les villes te feront contribuer ? Au roy, qui ne commandera ny aux uns ny aux aultres ? Aux officiers de sa justice ! Où seront-ils ? A ses lieutenants, quelle sera leur puissance ? Au maire d'une ville, quel droict aura-t-il sur la noblesse ? Au chef de la noblesse, quel ordre parmi eux ! Pitié, confusion, désastre, misères partout. Et voilà le fruict de la guerre.....

« ..... Nous sommes dans une maison qui va fondre, dans ung bateau qui se perd, et n'y a nul remède que la paix. Qu'on en imagine, qu'on en cherche tant d'aultres que l'on voudra.

« ..... Pour conclusion donc, moy plus affectionné (je puis le dire)

et plus intéressé en cecy que vous tous, je la demande au nom de tous, au Roy mon seigneur; je la demande pour moy, pour tous les François, pour la France!...[1] »

Quel langage! Quelle justesse de vues! Quelle grandeur! Qui ne serait ému d'une parole si humaine et si française? Quel parti, au milieu de nos dissensions, refuserait d'honorer, d'admirer, de revendiquer, comme un patrimoine commun au pays tout entier, de telles inspirations?

VII

On est trop souvent porté, dans les jours de troubles, à mettre en opposition la politique et la morale, l'habileté et la justice. Il semble que ce soient là des choses inconciliables. Les uns voient dans l'observation de la justice un embarras inutile pour la politique; les autres dans les combinaisons de la politique un abaissement ou un piège pour le droit.

Le gouvernement d'Henri IV condamne ce double excès. Roi de tradition, il a subi plus d'épreuves, traversé plus d'aventures, déployé plus de ressources pour défendre son droit, que n'eût fait un parvenu pour créer sa fortune. Il a pratiqué au plus haut point cette habileté dont Bossuet disait à l'héritier de Louis XIV : « Vous apprendrez ce qu'il est si nécessaire que vous sachiez; qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine de empires, à tout prendre, il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue[2]. »

Henri IV l'a emporté parce qu'en même temps qu'il avait le bon droit, il a été « le plus habile. »

Mais cette habileté, il ne l'a jamais séparée de l'honnêteté. Il a été fin sans cesser d'être franc. Les contemporains lui rendent à l'envi cet hommage; il a purifié la politique des souillures que son époque lui avait imprimées. Il l'a arrachée au crime pour la soumettre à la justice.

Une autre leçon se dégage de ce règne. Dans l'ardeur des luttes civiles, au-dessus des fureurs des partis, Henri IV a maintenu, il a fait prévaloir, avec une indomptable constance, l'esprit de concorde.

Enfants de la même patrie, issus du même sang, battus par les

[1] *Lettres miss.*, t. II., p. 443 et suiv. — 4 mars 1589.
[2] *Discours sur l'histoire universelle.* — Troisième partie, ch. II.

mêmes orages, menacés des mêmes périls, nous sommes tourmentés d'une aveugle et cruelle passion les uns contre les autres. Nous laissons les rancunes, les défiances, les ambitions, les préjugés, le ressentiment des torts d'autrui, inséparable de l'oubli de nos propres fautes, entretenir dans nos rangs des animosités fatales, et diviser des forces que l'amour du pays devrait rallier en un commun élan. Ces injustices, ces colères, ces haines meurtrières, Henri IV les a vues; il en a souffert; il les a flétries; il a montré, en des termes que le malheur de nos temps a rendus prophétiques, « ces passions de guerre et de violences qui dissipent et desmembrent ce bel Estat et qui nous ont desjà tant de fois fait la risée des estrangers. » Il s'est juré à lui-même de les abolir, et d'amener, comme il le disait encore, « la réconciliation de ce pauvre royaulme les uns avec les aultres [1]. »

Ce que cette entreprise devait lui coûter de temps, de labeurs et de sacrifices, il ne se le dissimulait pas : « L'establissement d'un repos général en ce royaulme après tant d'occasions de defyance et ruptures de paix et massacres, n'est l'œuvre d'un jour, ni qui se puisse parachever qu'avec quelque temps et patience [2]. »

Cependant il s'est voué à la tâche. Il y a consacré tout son règne, et l'histoire confirme le témoignage qu'il a eu le noble orgueil de se rendre : « par patience et cheminer droict, je vaincs les enfants de ce siècle [3]. »

Heureuse et pure victoire qui a fait du nom de ce grand capitaine un symbole de pacification! Œuvre glorieuse et féconde, difficile en tout temps, mais pas plus difficile de nos jours qu'elle ne l'était au seizième siècle, et que doivent poursuivre sans relâche tout gouvernement, tout parti, tout homme d'Etat, jaloux d'assurer l'avenir de la France!

Charles de Lacombe.

[1] *Lettres miss.*, t. I., p. 168.
[2] *Id.*, t. I., p. 186.
[3] *Id.*, t. II., p. 212.

L'étude qu'on vient de lire paraîtra dans la troisième édition de *Henri IV et sa Politique* qui sera publiée prochainement. — (*Note de la rédaction*).

LE CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE

L'AMÉRIQUE A PARIS

II. — LA FAYETTE ET LE TRAITÉ DU 6 FÉVRIER 1778.

I

La première épine que Louis XVI trouva dans le royal bouquet de roses qu'on lui présenta à Choisy, le soir de son avénement, fut l'épine américaine. Fallait-il que la cour de France soutînt, clandestinement ou publiquement, un peu plus tôt ou un plus tard, les « insurgents d'Amérique » dans leur révolte contre l'Angleterre ? Fallait-il, au contraire, que le roi de France fît la sourde oreille aux sollicitations des Américains ? M. le vicomte de Stormont, ambassadeur du roi d'Angleterre, M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'empereur d'Autriche, avaient-ils raison quand ils engageaient la cour de France à demeurer dans cette circonstance fidèle à la cause des rois et contraire à celle des révoltés ? M. le baron de Goltz, ambassadeur de Sa Majesté le roi de Prusse, avait-il donc tort quand il démontrait, par les raisons les plus diverses, la nécessité de porter secours aux « Bostoniens », et de les appuyer dans leur querelle contre l'Angleterre? La difficulté était grave pour un roi de vingt ans.

Lorsqu'on avait appris à Londres que Louis XV était attaqué de la petite vérole, la consternation avait été générale. En France, on était à ce point fatigué et dégoûté de ce règne, que la maladie de « *Louis le Bien-Aimé* » causa plus d'espérance que d'appréhension. En Angleterre, le commerce prit peur : les actions des compagnies maritimes baissèrent. On faisait les vœux les plus ar-

dents et les plus sincères pour le rétablissement du roi de France. Les dispositions pacifiques du prince étaient si connues ! On savait si bien qu'il était plus occupé de madame Du Barry que des affaires d'Amérique! et n'était-ce pas là ce qu'il fallait à la cour de Londres et au peuple anglais? « La conservation des jours de ce monarque, « — écrit l'*Espion anglais* [1], — nous était extrêmement nécessaire « dans la crise qui commençait avec nos colonies, d'autant plus « qu'il y avait à parier qu'un jeune prince ardent, belliqueux, avide « de gloire, aurait le désir de profiter de nos troubles pour venger « sa nation des pertes et des humiliations qu'elle avait éprouvées « durant la dernière guerre. » L'effroi inspiré aux Anglais par l'avénement de Louis XVI se calma bientôt; à Londres, comme à Paris, on s'aperçut vite que le jeune roi n'était ni si « ardent », ni si « belliqueux »; on ne prévoyait pas assez que la faiblesse engagerait Louis XVI dans une politique dont se serait gardé un roi plus « ardent », plus « belliqueux », mais plus résolu dans ses volontés et plus attaché à ses résolutions.

Dans le cercle de la reine, à l'ambassade d'Autriche, et dans les salons où la « philosophie » n'avait pas encore pénétré, on disait que les rois devaient garder en cette occasion d'autant plus scrupuleusement la parole échangée par les traités, qu'il y avait dans les divers royaumes plus d'insoumission chez les sujets; la maison de Bourbon devait tenir particulièrement à honneur de ne jamais, nulle part, laisser méconnaître ou diminuer les droits des souverains; George III était aux prises avec une opposition formidable : on attaquait avec fureur son ministre, lord North; le fameux Wilkes, le maire de Londres, ennemi déclaré de la royauté, conspirait publiquement contre le trône; ce n'était pas le moment pour le roi de France d'ajouter aux difficultés contre lesquelles la cour d'Angleterre luttait; les esprits n'étaient, de ce côté-ci de la Manche, que trop malheureusement portés à l'imitation des Anglais; fallait-il que Louis XVI encourageât la plus mauvaise des manies publiques dont nos voisins fussent atteints, celle de quereller à tout propos la couronne? Les colonies anglaises, qui se révoltaient, soutenaient que la métropole n'avait pas le droit de les taxer sans leur aveu. Le consentement du peuple était-il donc nécessaire au prince pour établir les impôts ? Il se pouvait sans doute que, quand cette nécessité avait été reconnue par des chartes, les souverains fussent

[1] Sous ce titre : *l'Espion anglais*, paraissait à cette époque une correspondance imprimée assez curieuse, et dont les renseignements sont généralement assez sûrs. L'auteur ou plutôt l'un des auteurs était Pidansat de Mairobert qui, comme secrétaire des commandements du duc de Chartres, avait des informations de bonne source.

engagés ; mais les colonies d'Amérique invoquaient moins des droits spéciaux à elles accordés par les prédécesseurs de George III, que de certains « droits naturels » dont — comme le disait plaisamment lord North — « on ne pouvait trouver le texte écrit nulle part. » Était-ce à Louis XVI d'accueillir ces maximes qui, dangereuses en Amérique, seraient plus funestes encore dans la vieille Europe? Les doctrines des « insurgents, » exposées dans les libelles de Thomas Paine, de Dickenson, de Price, étaient celles de Rousseau, de Voltaire, et Louis XVI devait être suffisamment en garde contre elles. Outre ces considérations générales, on en faisait valoir de particulières. La France n'avait pas été dépouillée par le traité de 1763 de toutes ses possessions d'outre-mer ; elle avait encore, dans le nouveau monde, ses « îles à sucre, » ses Antilles, si précieuses alors ; une fois que les colonies anglaises se seraient émancipées, pouvait-on garantir que les colonies françaises elles-mêmes ne profiteraient ni de l'exemple, ni de l'encouragement? La cour de Versailles ne se trouverait-elle pas dans un cruel embarras si toutes les colonies des Indes, occidentales et orientales, réclamaient leur indépendance? Enfin l'état des affaires intérieures ne conseillait-i pas de négliger les affaires du dehors pour appliquer tous les soins du Gouvernement à rétablir peu à peu les finances, à reformer l'armée, à réparer la marine, à soulager l'agriculture, l'industrie, à fermer enfin toutes les plaies encore vives de la guerre de Sept-Ans?

Les sentiments personnels du jeune roi étaient conformes à ces suggestions. Au début du règne surtout, Louis XVI était l'image vivante de son père, ce prince grave jusqu'à l'austérité dans une société dissolue, homme de foi au milieu d'opinions sceptiques, tout pénétré des droits de l'autorité dans un temps où les principes libéraux prévalaient. Grand ami des Jésuites, le père de Louis XVI voyait dans la puissance du roi l'émanation même de la puissance de Dieu; au milieu des hontes de la régence et des scandales du règne de Louis XV, il estimait qu'il fallait rétablir l'autorité royale de haute main, sans souci des philosophes, par la restauration de la religion et des bonnes mœurs. Cette manière d'entendre les choses était si contraire à ce qui se passait à Versailles qu'il fut un jour question, paraît-il, de prendre le Dauphin dans l'appartement même qu'il occupait au château et de le conduire à Vincennes. Lorsqu'il mourut, on prétendit tout bas que le duc de Choiseul l'avait fait empoisonner. Il n'y avait de vrai dans ce bruit que la haine ouverte de la cour contre un désapprobateur silencieux, mais importun. Louis XVI tenait de son père la plupart des idées qu'il avait sur le gouvernement, l'histoire, la politique. Sa mère, bonne princesse de Saxe, tendre et religieuse, avait, après la mort de son mari, recueilli

soigneusement dans les papiers du prince tout ce qu'il avait laissé pour « *l'instruction de son fils de Berry* ». Un prêtre, l'abbé Collet, avait été chargé de classer et de revoir ces documents. Chaque jour, la vertueuse princesse lisait quelque partie des précieux cahiers à ses enfants. Reléguée au fond du château, elle consacrait ce qui lui restait de vie à inculquer à celui de ses fils que le titre d'aîné appelait éventuellement à régner, le respect le plus religieux pour les devoirs qu'il aurait à remplir, mais aussi pour les droits qu'il aurait à garder. Quand elle mourut, son influence lui survécut, et cette influence n'avait assurément rien de favorable aux « insurgents ». En principe et d'une manière générale, Louis XVI était opposé à tout ce qui pouvait altérer l'autorité royale et amoindrir l'idée de la souveraineté monarchique; il était de plus, par point d'honneur et scrupule de conscience, attaché à l'observation loyale des traités, fussent-ils, comme celui de 1763, cruels pour la France. On pouvait donc croire qu'il serait toujours impossible d'amener Louis XVI à prendre l'initiative d'une rupture avec la cour de Londres et d'une agression contre l'Angleterre. Si on l'entraînait à cette extrémité, ce ne pourrait être que par des voies détournées et en trompant sa conscience.

Marie-Antoinette ne pouvait que fortifier le roi, son époux, dans les dispositions où son éducation et ses goûts l'avaient mis. La jeune souveraine était encore absolument à cette époque, pour les choses politiques, sous l'empire de sa mère Marie-Thérèse, et la cour de Vienne était fort prévenue contre les Américains. Par la reine, le comte de Mercy faisait pénétrer jusqu'à Louis XVI les inspirations les plus contraires aux « insurgents ». Frédéric II le savait, et en même temps qu'il enjoignait au baron de Goltz de servir de tous ses efforts la cause des colonies américaines près de la cour de Versailles, il lui demandait des renseignements sur l'état dans lequel vivaient les jeunes époux, avec l'intention bien évidente de brouiller le royal ménage si le moyen s'en présentait. La discrétion avec laquelle M. Bancroft a usé des documents dont il a reçu communication à Berlin ne découvre qu'une partie des desseins de Frédéric II à ce sujet; mais, si incomplets que soient les extraits publiés de la correspondance du roi avec son ambassadeur, ils fournissent de piquantes révélations. Dans une lettre adressée de Potsdam, le 20 mars 1777, Frédéric traite avec le baron de Goltz le sujet des maîtresses que Louis XVI pourrait bien prendre ou qu'on pourrait lui donner :
« *Peut-être* la délicatesse de la constitution du roi d'à présent ne
« permet-elle pas *d'avoir recours à un tel moyen* (*des maîtresses*),
« mais des personnes nouvellement arrivées de France ne lui attri-
« buent pas une constitution aussi faible; bien au contraire, elles

« lui donnent tant d'embonpoint, qu'on ne saurait soupçonner qu'il « ne fût assez robuste *pour imiter ses ancêtres à cet égard. Vous « n'oublierez pas de me dire ce qui en est*[1]. » Insinuera-t-on qu'il n'y a là qu'une curiosité indiscrète et que le vieux Méphistophélès de Sans-Souci veut connaître par désir de vaine et goguenarde curiosité les secrets d'alcôve de Versailles? Il semble cependant bien qu'il y ait davantage; dans le cas où Louis XVI eût été capable d'*imiter ses ancêtres*, n'y aurait-il pas eu moyen de le détourner de l'influence autrichienne, en l'engageant dans une liaison plus favorable aux vues de la Prusse? Lorsque la reine est enceinte, en septembre 1777, le baron de Goltz dans une lettre à Frédéric expose les inductions politiques, morales, physiologiques formées par lui sur « le physique de Sa Majesté très-chrétienne ». La crudité des expressions et la variété des aperçus sont telles qu'il n'est guère possible de citer. Pendant que la cour est à Fontainebleau, on voit, par les dépêches de l'ambassadeur, qu'il s'introduit jusque « dans le plus grand intérieur » du ménage royal, pour pénétrer toutes les causes de progrès que peut faire la jeune reine sur le cœur de son mari, des obstacles que son amour et son ascendant peuvent rencontrer. Il semble par moments que le baron de Goltz ait joint, pour plaire à son maître, la sagacité d'une matrone à l'indiscrétion d'une femme de chambre. A la fin d'une de ces lettres, qu'il est vraiment impossible de donner ici, l'ambassadeur écrit au roi qu'il le tiendra soigneusement informé sur ce qui concerne ce sujet délicat. « Mon attention ne se relâ- « chera certainement pas, parce que *c'est un baromètre sur le plus « ou moins d'influence de la cour de Vienne.* » Non, assurément, le baron de Goltz ne se « relâchera pas ». Son maître ne lui passe pas la moindre négligence : bon gré mal gré, à Versailles comme en voyage, l'ambassadeur prussien devra être aux aguets « de si près que rien, absolument rien ne lui échappera[2]. » Quelle bonne for-

[1] Ce qu'il y a de fort piquant, c'est l'ignorance où était le monde politique, il y a cent ans, des manéges de Frédéric. On le croyait tout occupé de ses grenadiers ou de sa philosophie : il avait l'œil dans tous les cabinets par ses correspondants. Rulhière, qui cependant, par métier, était renseigné, et, par nature, perspicace, écrivait en 1780 : « Frédéric, si grand homme d'ailleurs, ne savait « pas tirer parti de ses ministres. Au dehors tout le monde lui semblait propre « à ces sortes de places. Il a quelquefois adressé à de grandes puissances des « hommes dont on n'eût pas fait des secrétaires intelligents, et lorsqu'il eut « des sujets capables dans ces positions, il n'en a rien exigé. *A peine se fai- « sait-il rendre compte de leurs dépêches, lui qui répondait à un sonneur de cloches, « à un bedeau.* » (P. 18. *Le comte de Vergennes.*)

[2] M. de Goltz espère que « l'existence physique que vient de prendre le « roi, non-seulement ne donnera pas la à cour de Vienne cette grande supé- « riorité dont elle se flatte déjà peut-être, mais *pourra même tourner contre « elle* », et l'ambassadeur de Frédéric II donne à son maître les deux raisons

tune pour Frédéric II s'il avait pu tout doucement et tout honnêtement faire entrer dans le lit de Louis XVI quelque aimable personne qui aurait contrecarré la politique de l'Autriche et servi à la fois celle de la Prusse et des « insurgents » ! Mais, de ce côté, quoi qu'attendît Frédéric II, Louis XVI était inaccessible. Un peu irrité quelquefois contre Marie-Antoinette, le roi subissait néanmoins son influence, en mari vertueux qu'il était, fidèle et débonnaire. Sur ce point-là, comme sur les autres, Louis XVI était gardé contre la tentation américaine. L'humeur de l'époux et la piété du fils détournaient également le roi de France des « insurgents », et tout semblait concerté pour que jamais ce prince ne consentît à se brouiller avec l'Angleterre, au sujet des colonies d'Amérique.

Le ministre que Louis XVI, le lendemain de son avénement, avait chargé de diriger les affaires du royaume, paraissait plus qu'aucun autre mal disposé à soutenir les « insurgents ». Après avoir hésité entre M. de Choiseul, M. Machault et M. de Maurepas, Louis XVI s'était décidé pour ce dernier. Quel homme charmant que M. le comte de Maurepas ! Il avait soixante-quinze ans sonnés, et bien sonnés ; mais comme il portait légèrement le poids des années, ce vieillard à qui tout avait toujours été léger ! Il avait de bonne heure mis la main aux choses politiques ; à vingt-quatre ans, il était secrétaire d'Etat ; il était sorti de cette charge à cause d'un malencontreux quatrain rimé par lui contre madame de Pompadour ; mais sa disgrâce avait été fort douce. Pendant vingt-cinq ans, il était resté éloigné de Versailles, mais pas trop loin, à cinq lieues, dans son beau château de Pontchartrain, au milieu d'une petite cour toute à lui, cour composée d'admi-

de cette espérance. « L'une est dans le comte de Maurepas et dans tout le « parti contraire à la reine, qui est intéressé à employer adroitement la « prise que donne cette princesse contre elle-même, non-seulement en con« tinuant à ne pas vouloir se prêter plus au goût de société tranquille et « d'intérieur du roi, mais en faisant paraître même plus que jamais un dé« sir de plaire à tout le monde, et surtout aux jeunes gens ; conduite qui « paraît étrange ici où l'on était habitué à une reine âgée et qui portait l'éti« quette au dernier point... L'autre raison d'espérance, que la reine, bien « loin de gagner à cet événement physique Sa Majesté très-chrétienne, peut « très-bien y perdre, est tirée de ce que le roi, voyant par lui-même que « son épouse ne sent pas la plus vive passion pour lui, croira en trouver en « d'autres qui ne tarderont pas à se présenter. » Après avoir soumis cette édifiante prévision à Frédéric II, le baron de Goltz ajoute : « Ceci, très-frivole « en soi-même, ne pourra pas alors ne pas influer sur des affaires considé« rables. *En conséquence de vos ordres, Sire, j'ai fait de cet objet-ci le sujet de « cette feuille particulière, uniquement destinée pour Votre Majesté, me paraissant « de mon plus grand intérêt personnel, ainsi que des intérêts de Votre Majesté, que « je ne sois pas soupçonné ici à cet égard...* » M. Bancroft arrête à cet endroit la copie prise par lui aux Archives de Berlin. C'est vraiment dommage !

rateurs de son esprit, de partenaires de sa belle humeur, de serviteurs de sa fortune, cour choisie, délicate, délicieuse, dont il était le roi. Même à vingt ans, il n'avait pas eu de passions vives; mais il s'était dédommagé du côté de l'esprit de ce qui lui était refusé du côté du cœur; lettré, amateur des arts, connaisseur en belles choses, poëte à ses heures, il avait occupé sa vie d'un badinage actif et charmant, sans jamais permettre qu'aucun maussade souci troublât son repos. En politique, comme dans le reste, c'était un épicurien; il jouissait de la bonne fortune, ne s'attristait point de la mauvaise, goûtait le bien sans trop s'affliger du mal. On disait qu'à ses yeux « le royaume le plus heureux était celui qui se tourmentait le moins « des affaires des autres ». Avec tout cela, et grâce à tout cela, le plus facile et le plus aimable des hommes. Appelé à Versailles dès le premier jour du nouveau règne, il s'était vu, de la part du jeune souverain, l'objet d'une respectueuse confiance; il en jouissait fort agréablement, quoiqu'il pût bien se dire *in petto* qu'il n'y avait pas tous les droits. Louis XVI avait eu la modestie malencontreuse de se croire trop jeune et trop inexpérimenté pour gouverner seul, et il n'avait pas cette énergie de volonté qui lui eût fait apprendre ce qu'il ignorait; peut-être aussi, comme il arrive à certains chrétiens, prenait-il pour l'effet d'une louable humilité ce qui était chez lui le résultat d'une certaine inertie. Il s'était confié par vertu à ce vieux sceptique. Le jeune roi avait logé son conseiller septuagénaire au château même, au-dessus de ses appartements. C'étaient Mentor et Télémaque, mais un Mentor sans grandes vertus, et un Télémaque sans grandes passions. A l'heure où, pour la sauver, la monarchie française aurait eu besoin d'un Richelieu, une amère dérision plaçait près de Louis XVI le comte de Maurepas! Le châtiment de ce régime qui avait condamné la noblesse à l'oisiveté et tari l'aristocratie dans sa séve, était que, lorsque les mauvais jours approcheraient, le trône fût entouré de conseillers incapables, de gentilshommes prêts à mourir pour le roi, mais inhabiles à gouverner avec lui, et de courtisans agréables, mais inutiles, et cela quand les politiques qui s'attaqueraient à nous seraient de la force de Frédéric II et de Franklin!

Le comte de Maurepas était naturellement contraire à la cause américaine, mais deux hommes de condition et de caractère différents allaient, sans même qu'il s'en doutât, servir cette cause auprès de lui et auprès de Mme de Maurepas. L'un de ces hommes était Beaumarchais et l'autre M. de Vergennes : Beaumarchais, assidu, obligeant, serviable, aimable causeur, faisant des vers avec le comte, de la musique à la comtesse, plein d'attentions délicates pour le vieux ménage, et s'insinuant dans la confiance des deux époux à force

de souplesse; M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, le plus actif, le plus industrieux, le plus adroit des hommes, et au plus haut point habile à recevoir avec déférence du premier ministre les inspirations qu'il avait lui-même eu soin de lui suggérer, et à faire ce qu'il voulait sous l'apparence d'une docilité absolue et passive aux volontés de M. de Maurepas et aux ordres du roi !

II

S'il y avait dans la société française d'alors, au milieu de cette cour de Versailles, un lieu où il semblait que les intrigues américaines ne pussent jamais atteindre, c'était assurément l'hôtel de Noailles. Les mœurs graves du passé, le respect des grands principes et des nobles traditions étaient conservés là avec un soin jaloux.

A chacune des branches que poussait le vieux tronc des Noailles, la royauté avait attaché quelqu'une de ses plus brillantes faveurs. Depuis Mme de Maintenon, les Noailles étaient toujours demeurés, près du trône, dans les plus hautes fonctions. En 1776, le duc d'Ayen avait la survivance de capitaine des gardes, c'est-à-dire le poste le plus en vue de la cour. Le marquis de Noailles venait d'être envoyé comme ambassadeur du roi de France auprès de George III. Leur père, le duc de Noailles, troisième maréchal du nom, jouissait d'une vieillesse universellement respectée à cause des services militaires qu'il avait rendus au pays. Le comte de Noailles, d'une autre branche, était gouverneur de Versailles. La comtesse, sa femme, était la première des dames d'honneur de Marie-Antoinette. Mais une fortune si haute et le faste qu'elle comportait n'avaient altéré chez aucun des membres de cette grande maison cette dignité parfaite des mœurs qui était, avant Louis XIV, générale dans les familles appartenant à la noblesse et que, à la fin du règne, Mme de Maintenon avait travaillé à rétablir. Chez les Noailles, c'étaient surtout quelques femmes, éminentes par les vertus et l'esprit, qui exerçaient la plus heureuse influence. La comtesse de Noailles, comme première dame d'honneur, avait à cet égard un rôle d'une importance particulière. Pendant l'hiver, c'était chez elle que, chaque semaine, se donnaient ces petits bals intimes où la reine goûtait de si vifs plaisirs. L'appartement était petit, il ne pouvait contenir que l'élite de la société la plus choisie, la fine fleur de la noblesse, ce que la cour avait de plus charmant, de plus brillant et de plus aimable! La comtesse de Noailles était pour la reine et les jeunes femmes qui se réunissaient chez elle une sorte de chaperon. Par ses vertus, son respect des

anciennes règles, elle leur en imposait. Marie-Antoinette, imprudente quelquefois parce qu'elle avait la conscience d'être irréprochable, l'avait un jour plaisamment appelée : « *Madame l'Etiquette.* » Avec MM^mes de Chabot, de Rohan-Guémenée, de Bouillon, la comtesse de Noailles défendait le passé et voulait perpétuer à la cour de la reine les nobles et sévères coutumes de l'ancienne cour, tandis que MM^mes de Lamballe, de Polignac, de Vaudreuil, affichant le goût des nouveautés et le mépris de la routine, prêchaient à la reine une émancipation innocente, mais bien périlleuse.

Représentées à la cour par la comtesse de Noailles, les mœurs graves et sévères étaient plus strictement gardées dans la famille même de Noailles par la duchesse d'Ayen. C'était une femme d'une piété éclairée, solide, et du caractère le plus sérieux. Qu'on se représente, dans un de ces vastes salons d'un des vieux hôtels de l'ancien Versailles, une femme d'une quarantaine d'années, d'une figure noble et douce, entourée de quatre jeunes filles à l'éducation desquelles elle a consacré sa vie. Une gouvernante leur apprend la géographie, la grammaire, un peu d'histoire. La jeune mère s'est réservé à elle-même de lire avec ses enfants de beaux ouvrages de poésie, Corneille, Racine, puis les saintes Ecritures, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, et, comme distraction, l'*Histoire romaine* de M. Rollin; elle forme leur jugement; elle développe leur cœur; elle cultive leur goût; elle les prépare avec un soin extrême à recevoir dignement les sacrements; elle les dresse aux vertus les plus austères et les plus aimables; c'est un couvent laïque, sans clôture mais non sans règle. Craignant le monde, qu'elle connaît, la grave et pieuse jeune femme ne va que rarement à la cour, et quand l'état de son mari lui en fait un devoir; plus rarement encore elle y conduit ses filles, et, dans ces occasions, c'est après avoir prié Dieu et redoublé de soins pour attacher les jeunes âmes de celles qu'elle chérit aux vérités de la religion et aux solides pensées qui peuvent les préserver des dangers de la vie mondaine. Bizarre fortune! ce fut au milieu de cette retraite que Franklin, Silas Deane, Arthur Lee et les agents subalternes de l'intrigue américaine vinrent chercher l'homme qui devait en France le plus puissamment les servir!

La seconde des filles de la duchesse d'Ayen, Adrienne de Noailles, élevée avec tant de soins, en profita peut-être mieux encore que ses sœurs. C'était une personne accomplie. Elle était douée des plus rares perfections, avait l'esprit ouvert, les manières les plus gracieuses et empreintes de la dignité la plus charmante, l'âme pleine de piété: un peu troublée seulement, comme tant de jeunes filles, par des scrupules de conscience qui l'attachaient à l'observation de ses de-

voirs avec une sorte de rigorisme. Elle n'avait que quinze ans quand, le 11 avril 1774, elle épousa le marquis de La Fayette, alors âgé de dix-huit ans.

C'était un grand garçon, haut de taille, les yeux bleus, les cheveux très-blonds, la figure un peu féminine. Ayant perdu très-jeune son père et sa mère, il jouissait de toute sa fortune, qui s'élevait à près de 120,000 francs de rente. On lui avait acheté une charge d'officier, alors qu'il était encore au collége. Les jours de revue, il avait, de droit, congé, et il s'échappait de sa classe pour aller voir manœuvrer son régiment. Ses études achevées, il était entré à l'Académie de Versailles pour apprendre à monter à cheval, puis il avait été attaché au corps privilégié des mousquetaires noirs. Maladroit dans les exercices du corps, alors fort à la mode, gauche comme les enfants qui n'ont pas été élevés par une femme, extrêmement vaniteux d'ailleurs, et par cela même très-timide, le jeune marquis avait l'esprit mécontent et frondeur ; « il traitait avec mépris les gran- « deurs et les petitesses de la cour, avec pitié les futilités et l'insi- « gnifiance de la société, avec dégoût les minutieuses pédanteries « de l'armée, avec indignation tous les genres d'oppression. » C'est le même tour d'esprit sarcastique et révolté, mais avec plus de grandeur et de poésie, que l'on retrouve presque à la même époque chez le jeune vicomte de Chateaubriand, errant dans les bois de Combourg.

La duchesse d'Ayen ne voulut pas d'abord de La Fayette pour gendre : pendant deux ans, elle résista aux vœux du duc d'Ayen, qui voyait pour sa fille un établissement honorable dans ce mariage avec le marquis. La jeune personne était attirée vers le mari qu'on lui présentait par un « sentiment très-vif », mais elle était troublée par la pensée du grand engagement que, si tôt, on demandait d'elle. Enfin, après beaucoup d'hésitations, il fut convenu que le mariage se ferait, mais que ce ménage, où le mari aurait dix-huit ans et la femme seize, demeurerait plusieurs années à l'hôtel de Noailles sous la surveillance de la duchesse d'Ayen. C'est dans ces conditions que La Fayette entra dans la famille de Noailles.

La duchesse d'Ayen, donnant sa fille au jeune marquis, prit pour lui les sentiments d'une mère. Avait-elle la prévision des aventures extraordinaires dans lesquelles son gendre allait s'engager ? Il semble qu'elle ait voulu, à force de tendresses, le préserver, le garder, l'attacher : elle quitta l'hôtel de Noailles, un peu grave, loua à Chaillot une maison plus gaie, afin que les jeunes époux eussent, près de Paris, à leur portée, tous les divertissements, tous les plaisirs permis. L'hiver de 1775 fut fort dissipé. Les bals de la reine étaient plus brillants que jamais ; le marquis et la marquise de La Fayette n'en durent pas manquer beaucoup ! La jeune marquise qui, l'année

précédente seulement, avait fait sa première communion, et était dans toute la fleur de sa dévotion, se prêtait au monde sans s'y livrer. Elle prenait part à tous les plaisirs avec la naïveté de son âge et de son caractère. « Cependant je ne crois pas, a raconté sa fille, en « parlant précisément de cette époque, qu'elle s'en soit permis un « seul, avant qu'il lui eût été prouvé qu'elle ne pouvait s'en dis- « penser sans aucun inconvénient et qu'elle devait le prendre avec « conscience. » Le marquis de La Fayette n'avait pas les scrupules de sa jeune femme, mais il n'en avait pas non plus les manières gracieuses et aisées. Ses débuts ne furent pas heureux. A un bal où il assista, il figurait dans le quadrille de la reine. Grande affaire! Il se montra embarrassé, emprunté, disgracieux. Le comte de La Marck, qui était allié à la famille de Noailles, et au fait de tous les événements grands et petits qui la touchaient, raconte que « la reine ne put s'empê- « cher de rire », et il ajoute : « On imaginera aisément que les cour- « tisans ne manquèrent pas de la seconder dans cette occasion ». Les sociétés frivoles et mondaines sont toujours impitoyables pour les nouveaux venus : c'est leur manière de se rehausser à leurs propres yeux en donnant de l'importance aux futilités dont elles s'occupent. La Fayette s'aperçut facilement des sourires railleurs dont il était le sujet. Sa vanité en fut mortifiée. Qui sait ce que cette petite blessure, si peu profonde, suggéra au jeune marquis? Et qui pourrait nous assurer que Marie-Antoinette ne paya point cher plus tard, en octobre 1789 par exemple, cette innocente moquerie?

Le mari d'Adrienne de Noailles était jaloux de son beau-frère, le vicomte de Noailles; celui-ci avait le titre d'attaché militaire de la cour de France près le roi de Prusse : quelque importance que les institutions militaires de Frédéric II, alors si vantées, donnassent à ce poste, le vicomte de Noailles, s'ennuyant à mort dans la cour morose de Berlin, revenait le plus souvent qu'il pouvait à Versailles; il était beau danseur, beau cavalier, et admirablement doué de toutes les qualités élégantes que prise une société aristocratique. En tout, La Fayette voulait copier et surpasser son triomphant beau-frère, même dans ses défauts. Le vicomte de Noailles buvait à l'excès sans en être incommodé, et se faisait gloire de cet avantage. Les débauches de vin étaient alors à la mode; sous Louis XIV on mangeait sans mesure; sous Louis XV on s'était mis à boire. On sait que dans la *Nouvelle Héloïse* Saint-Preux se grise bel et bien, et que Julie lui en fait de tendres et doux reproches. Ce genre grossier de divertissement était surtout en faveur chez le duc d'Orléans à Monceaux. La Marck raconte qu' « à un « de ces dîners de Monceaux, auquel le vicomte de Noailles n'assis- « tait pas, M. de La Fayette but à ce point qu'il fallut le porter dans

« sa voiture pour le ramener chez lui. Jusque dans l'ivresse il ne « perdait rien de sa vanité, et pendant le trajet il répétait à ceux « qui l'entouraient : *N'oubliez pas de dire à Noailles que j'ai bien « bu.* » Le pauvre marquis avait la tête faible, à l'ivresse de la vanité comme à celle du vin !

Appelé à Metz par le service de son régiment, le hasard lui présenta, paraît-il, l'occasion qui allait décider de sa vie. Le duc de Glocester, neveu de George III, passant par la Lorraine, le maréchal de Broglie, qui commandait la place de Metz, voulut lui faire honneur, et l'invita à un grand dîner où furent engagés les officiers de marque des régiments. La Fayette était naturellement parmi les convives. Le prince anglais venait de recevoir des lettres de Londres qui faisaient connaître la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. La Fayette, « qui n'avait jusque-là porté aucune atten- « tion à ce qui se passait de l'autre côté de l'Océan, s'enflamma, dit-il, en entendant ce que racontait le duc de Glocester ». Il est à croire que ce prince peignait en beau l'entreprise des « insurgents » ; il était en opposition avec le roi son oncle. La Fayette questionna ; le duc lui répondit. « Toutes les réponses qu'il obtenait ajoutaient à « son intérêt, ou plutôt à son enthousiasme ; avant la fin du dîner, il « avait conçu l'idée d'aller en Amérique. » Ce fut d'abord au maréchal de Broglie qu'il confia son dessein. Celui-ci, quoique très-favorablement disposé depuis longtemps en faveur des Américains, tâcha, par des raisons toutes personnelles, de retenir le jeune marquis. « J'ai vu mourir votre oncle dans la guerre d'Italie,— lui dit-il,— j'é- « tais présent à la mort de votre père, à la bataille de Minden, je ne « veux pas contribuer à la ruine de la seule branche qui reste de la « famille. » La Fayette insista. Le maréchal de Broglie le mit en rapports avec le baron de Kalb. C'était un officier né sur les bords du Rhin, qui servait dans l'armée française et se mêlait d'une façon particulière des affaires américaines. Il avait été, sous le précédent règne, envoyé en Amérique par M. de Choiseul avec une mission tout à fait secrète, pour étudier l'état des choses et, disait-on, créer à l'Angleterre des difficultés du côté de ses colonies ; depuis, il semble qu'il se fût fait agent d'embauchage pour le compte des Américains. « Le docteur Franklin, quoique tranquille en apparence, « — écrivait le baron de Goltz à Frédéric — emploie beaucoup de « gens en sous-ordre. » Un de ces hommes de main était le baron de Kalb. Ce fut lui qui présenta le marquis à Silas Deane et à Franklin.

Le marquis de La Fayette n'était pas le premier officier français sur lequel le baron de Kalb et les agents américains eussent mis la main, et ne devait pas être le dernier. C'était une désertion générale. Tout conspirait en faveur des Américains. Le comte de Saint-

Germain, ministre de la guerre, avait, par une réforme maladroitement tentée, dégoûté du service du roi de France nombre de gentilshommes au moment même où Silas Deane, Beaumarchais, le baron de Kalb et tant d'autres offraient, à tous ceux qui voulaient passer en Amérique, des brevets d'officiers généraux.

Le comte de Saint-Germain, dont la cour de Louis XVI fut un moment engouée comme de Turgot, était, lui aussi, un bel esprit quelque peu chimérique, mais avec cet avantage qu'il était homme de foi, de grande vertu, et capable de concevoir les importantes réformes qui auraient dû alors être réalisées pour rétablir en France la discipline militaire. Avant d'être ministre de la guerre de Louis XVI, il avait été jésuite et bon jésuite, et de cette première vocation il avait conservé les habitudes d'esprit les plus religieuses : ministre de la guerre, ne voulait-il pas que tous les jeunes officiers allassent passer, avant d'entrer dans l'armée, quelque temps dans une maison de religieux pour s'y former aux mœurs chrétiennes? Après avoir eu une part très-importante dans les batailles de Rosbach, de Minden et de Cornach, il avait, dans un moment d'humeur, quitté le service de la France, renvoyé au roi le cordon rouge, et était passé au service de l'électeur Palatin, puis du roi de Danemark. Grand admirateur des institutions militaires de Frédéric II, dont tout le monde parlait, mais qu'il avait étudiées, il voulut les établir en France; spécialement il s'appliqua à réprimer les désordres auxquels donnaient lieu les corps privilégiés, et, entre tous, ces mousquetaires noirs dont le marquis de La Fayette avait un régiment.

Les soldats de ce corps étaient des perturbateurs ordinaires et en quelque sorte brevetés du bon ordre. A tous les spectacles et dans les divers lieux publics, on plaçait toujours un garde d'un de ces corps pour veiller sur ses camarades, mais cette précaution ne servait qu'à soustraire les délinquants en uniforme à la juridiction de la police et à l'application des lois. Le mousquetaire agresseur avait toujours, en définitive, la force pour lui. Un d'entre eux avait-il une querelle, insultait-il un citoyen paisible, au point d'obliger celui-ci à appeler le guet, à l'instant : « *A moi, mousquetaires!* » était le cri de ralliement auquel accouraient les autres de tous les coins de la ville, et, mort ou vif, ils arrachaient leur camarade aux gardiens de la sûreté publique. C'était une rivalité entre les mousquetaires noirs et les mousquetaires gris à qui ferait le plus de scandale. Saint-Germain voulut d'un coup jeter à terre cette forêt séculaire et touffue d'abus de toute venue. Il rendit ordonnance sur ordonnance. Il ne prétendait à rien moins qu'à supprimer les corps privilégiés, à réduire le nombre des grades, à abolir la vénalité des emplois militaires, à exiger des officiers qu'avant

d'obtenir un brevet, ils eussent fourni un service et donnassent quelque garantie de capacité. Les corps privilégiés, se voyant menacés, soulevèrent contre les réformes la ville et la cour. Les mousquetaires noirs surtout firent une résistance héroïque. Un de leurs capitaines ne voulut se dessaisir de son grade que contre la promesse du cordon bleu. Le maréchal de Soubise et le duc d'Aiguillon poussèrent de tels cris, quand il s'agit de supprimer les gendarmes de la garde et les chevau-légers, que Versailles en fut assourdi. Saint-Germain dut capituler ; il fut décidé que l'on conserverait cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers, pour laisser à l'état-major l'ombre d'une raison d'être, et permettre au marquis de Soubise et au duc d'Aiguillon de garder leur grade, et les appointements qui y étaient attachés. Une fois que le ministre eut cédé sur un point, il dut céder sur tous les autres ; il ne lui restait plus qu'à se retirer. L'impossibilité d'accomplir aucune réforme n'allait-elle pas servir d'excuse à ceux qui essayeraient d'une révolution?

La tentative de Saint-Germain eut pour conséquence d'écarter du service un grand nombre d'officiers. Habitués au laisser-faire, ils quittèrent l'armée dès qu'on voulut les astreindre à une règle. Quand La Fayette protestait de son mépris pour « les minutieuses pédanteries de l'armée », c'était aux ordonnances de Saint-Germain qu'il en voulait.

Quelle aubaine pour les agents américains quand, parmi les officiers qu'avait blessés le comte de Saint-Germain, ils virent venir à eux un des gentilshommes de l'hôtel de Noailles? Nul doute que le vieux Franklin ne se soit mis en grands frais de caresses et d'adresse pour gagner et garder La Fayette. Il lui promit le brevet d'officier général de l'armée américaine, en attendant la gloire que bien certainement il rapporterait de là-bas.

Un incident acheva de décider le jeune marquis. Il se trouvait chez son beau-père le duc d'Ayen, quand le vicomte de Noailles vint trouver celui-ci pour une affaire spéciale : le vicomte voulait quitter le poste de Berlin, mais, comme à la cour de Frédéric II on parlait beaucoup des Américains, l'idée lui avait pris de s'enrôler sous les drapeaux des « insurgents » ; il demandait donc au duc d'Ayen, son beau-père, de lui obtenir de M. de Maurepas, dont il était l'ami, les autorisations nécessaires. En apprenant que le vicomte voulait tenter l'aventure à laquelle il pensait déjà depuis Metz, La Fayette n'y tint plus et déclara que lui aussi demandait à passer en Amérique. Le duc d'Ayen avait en assez médiocre considération son gendre. Il lui reprochait quelquefois, en termes plus ou moins couverts, sa « niaiserie ». Au désir témoigné par le jeune marquis de faire campagne de l'autre côté de l'Océan, le duc répondit, paraît-il, qu' « *il*

ne lui allait pas de faire une pareille démarche ». Cette réponse blessa au vif la vanité de La Fayette. Dès lors il n'eut plus qu'une pensée : accomplir ce qu'on l'avait jugé incapable de tenter. Un sourire moqueur de la reine l'avait subitement détaché et dégoûté de la cour ; une raillerie du duc d'Ayen allait achever de déterminer ses résolutions en faveur de l'Amérique. Il semble qu'à cette époque cette âme légère, étourdie, fût toute dirigée par la vanité.

Avant de prendre son parti définitif, La Fayette, sur les conseils de Franklin et de Silas Deane, alla en Angleterre. Pourquoi ? on ne l'a jamais bien su. A Londres, il vit tous les agents américains qui y étaient encore, notamment un Américain nommé Bancroft. Il se présenta à la cour. Peut-être, ayant déjà l'intention d'aller servir auprès de Washington, eût-il été plus noble, plus fier, plus chevaleresque, et surtout, plus républicain, de ne pas aller baiser la main de George III ? Il est certain que La Fayette a durant toute sa vie manqué d'une certaine fleur de délicatesse. Comme on saisit d'autre part en lui les premiers signes d'un travers assez commun chez les hommes de sa génération : le besoin de donner aux actes les plus sérieux un tour de plaisanterie ! Il trouve piquant d'être reçu à la cour contre laquelle il va porter les armes, de passer des hommages officiels à la révolte ouverte. N'est-il pas agréable de se railler des gens avant de les combattre ? La Fayette a le goût de ces bravades, de cette insolence fanfaronne, de ces impertinences hardies. Non-seulement le jeune marquis qui sera demain, s'il ne l'est déjà aujourd'hui, officier dans l'armée américaine, va chez le roi ; il se rend au bal que donnent les ministres, il y danse, et, à quarante ans de là, après avoir traversé les terribles événements de la Révolution, vieilli, non mûri, il racontera la chose avec complaisance, comme une fugue de jeunesse dont on feint de se repentir, mais qu'on n'a garde de regretter : « A dix-neuf ans, on aime peut-être trop à persifler un roi « qu'on va combattre, à danser chez lord Germain, ministre pour les « affaires américaines, avec lord Rawdon qui arrivait de New-York, « et à rencontrer à l'Opéra ce Clinton que je devais retrouver à « Montmouth ; mais en taisant mes intentions, j'affichai mes senti- « ments ; souvent je défendis les Américains ; je me réjouis de leur « succès à Trenton, et mon esprit d'opposition me valut un déjeuner « chez lord Shelburne. *Je rejetai l'offre de voir les ports de mer,* « *les embarquements contre les rebelles et tout ce qui me parut un* « *abus de confiance.* » Au bout de quelques jours, le jeune marquis revint, et, caché à Chaillot chez le baron de Kalb, il rendit compte de son voyage à Franklin. Pendant qu'il était là, le marquis de Noailles disait à Londres que le jeune La Fayette était malade dans son hôtel, gardait la chambre et ne pouvait, à cause de cela, se rendre à la

cour. On le croyait dans quelque appartement de l'ambassade de France à Londres, et il était dans le cabinet de Franklin à Passy.

Une lettre adressée par La Fayette au duc d'Ayen annonça tout à coup la résolution que le jeune marquis avait prise de passer aux Etats-Unis et son départ pour Bordeaux. M. de Boismartin, secrétaire du maréchal de Broglie, s'était chargé de disposer, dans la Gironde, un petit navire, appelé *la Victoire*, qui devait porter en Amérique le marquis et le baron de Kalb. M. de Maurepas, à peine informé de l'escapade, expédia à Bordeaux un courrier porteur de dépêches qui ordonnait de mettre l'embargo sur le navire. Le marquis de La Fayette avait ordre de rejoindre à Marseille son beau-père, le duc d'Ayen, qui se rendait en Italie. Beaumarchais, de Vergennes, furent-ils chargés par M. de Maurepas de veiller au départ du courrier? Ce qui est certain, c'est qu'avant qu'il arrivât, La Fayette, prévenu à temps, fit mettre le bâtiment à la voile, sortit de la Gironde, et alla débarquer au port de *Los Pasagès*, en Espagne. Il comptait bien y trouver de quoi compléter, en armes et en munitions, la cargaison de *la Victoire*. De *Los Pasagès*, La Fayette revint sans tarder à Bordeaux, et il écrivit aux ministres, à sa famille; il envoya une personne de confiance à Paris. Pendant qu'il était là, à Bordeaux, le ministère n'aurait-il pas pu l'arrêter? Il fut laissé libre. Recevant de Paris l'avis que la cour ne lui accorderait pas l'autorisation qu'il demandait, il prit une chaise de poste, annonçant qu'il se rendait à Marseille par Toulouse. A quelques lieues de la ville, la voiture quitta la route de Toulouse pour celle de Bayonne. La Fayette avait eu soin de faire monter dans la calèche un officier nommé Mauroy, qui, lui aussi, voulait déserter et passer en Amérique. Le jeune marquis galopait en courrier, devant sa voiture, dont Mauroy occupait le fond. On arriva ainsi à Bayonne. La fille du maître de poste de Saint-Jean-de-Luz reconnut La Fayette sous son déguisement de courrier : elle l'avait vu une première fois, quelques jours avant, quand il avait traversé, se rendant de *Los Pasagès* à Bordeaux. Le jeune officier, reconnu, fit un signe; elle se tut. Trois jours après, La Fayette mettait à la voile, le 26 avril 1777, et le petit navire *la Victoire* l'emportait loin de l'ancien monde!

Au premier bruit du départ de La Fayette, le vicomte de Stormont avait vivement protesté. M. de Maurepas envoya deux bâtiments légers, l'un aux Iles du Vent, et l'autre aux Iles sous le Vent. Les vaisseaux français ne se rendant pas alors directement de France aux Etats-Unis, on prenait des papiers de bord à destination des Antilles. C'était dans ces conditions que *la Victoire* avait quitté Bordeaux. Les bâtiments envoyés par le gouvernement français ne rejoignirent pas La Fayette. En route, le capitaine de *la Victoire*

fut forcé par le marquis de changer son itinéraire et de mettre directement le cap sur la Caroline. Plusieurs fois, dans le cours de la traversée, on rencontra des frégates anglaises; mais l'état de la mer permit de leur échapper. Franklin, au mois de novembre 1776, La Fayette, au mois d'avril 1777, passèrent ainsi avec un égal bonheur au milieu des croisières de Sa Majesté George III. Le ciel était décidément favorable à la cause des Américains! Que serait-il arrivé si un des vaisseaux de Sa Majesté Britannique eût rencontré le docteur Franklin à l'automne de 1776, ou le jeune La Fayette au printemps de 1777?

La résolution du marquis causa à l'hôtel de Noailles une vive douleur. La marquise, qui avait eu un premier enfant à l'automne de 1775, était au milieu d'une seconde grossesse. La nouvelle inattendue du départ de son mari fit éclater ses sanglots. Le duc d'Ayen ne contint pas sa colère; le reste de la famille fut dans les mêmes sentiments. La duchesse, inquiète de l'impression que le départ produirait sur sa fille, alarmée elle-même de l'éloignement et des dangers de celui qu'elle chérissait comme un fils, « avait moins que « personne au monde le goût de l'ambition, la soif de la gloire « humaine et l'attrait des entreprises ». Mais, se résignant à ce qu'elle n'avait pas pu prévenir, et prenant les sentiments qu'une mère aurait eus, elle travailla à calmer son mari, à consoler sa fille. C'était elle qui avait appris à la jeune femme le cruel départ; elle lui ménagea le mieux qu'elle put les vicissitudes du voyage à Bordeaux, de l'embarquement au port de *Los Pasagès*, puis elle s'appliqua à chercher tous les moyens de servir La Fayette, avec cette tendresse généreuse dont la raison n'avait pas éteint en elle les vives ardeurs. Franklin eut dès lors dans la duchesse d'Ayen et Mme de La Fayette deux alliées qu'il n'avait pas gagnées, mais qui lui furent précieuses. Le sentiment des femmes était d'ailleurs très-généralement favorable aux Américains. « Les dames françaises, écrivait le vicomte « de Stormont à son gouvernement, blâment les parents de M. de La « Fayette d'avoir tâché de l'arrêter dans une si noble entreprise. *Si* « *le duc d'Ayen*, disait l'une d'elles, *traversait un tel gendre dans* « *une telle tentative, il ne devrait plus espérer de marier ses* « *filles*[1]. »

Celui qui était en 1777 l'objet de cette faveur universelle racontera plus tard en ces termes l'effet produit par son entreprise : « Le départ de LaFayette fit à Paris, dans les valeurs de commerce, dans toutes les sociétés, et même celle de la cour, une sensation très-favorable à la cause américaine. L'enthousiasme qu'il excita fut

[1] Voir la *Vie de Madame de La Fayette*, par Mme de Lasteyrie, sa fille (p. 196).

donc une grande cause ajoutée à la stagnation politique où l'on était depuis longtemps, au ressentiment des hauteurs de l'Angleterre, de son commissaire à Dunkerque, de ses prétentions maritimes, au goût naturel des hommes pour les actions extraordinaires et hardies, *surtout lorsqu'ils bravent les puissants et secourent le faible combattant pour la liberté*. On peut dater de cette circonstance personnelle le redoublement d'intérêt et d'attention, le mouvement national et toujours confiant de l'opinion publique, à laquelle le gouvernement français finit par céder, lorsqu'en traitant avec les Etats-Unis il se jeta dans des engagements avec eux et une guerre avec l'Angleterre, dont *sa disposition actuelle l'éloignait également* [1]. »

Embauchés et enrôlés avec enthousiasme en France par les agents américains, il semble que les officiers français n'aient pas été toujours reçus avec les mêmes sentiments en Amérique. Washington était à cette époque plus que froid pour la France. A peine désirait-il d'elle le concours que les agents du Congrès se faisaient fort d'obtenir. Loin de chercher à intéresser les Français à la cause américaine, il traitait avec une dureté dédaigneuse les jeunes officiers arrivés d'Europe. Pour la plupart des chefs de l'armée rebelle, les volontaires français n'étaient que des intrus, venant leur enlever leurs places, et manifester au monde le peu de confiance du Congrès dans la capacité et l'expérience des volontaires nationaux. « Washington, dit M. Cornélis de Witt, partageait ces sentiments. « Il se montrait peu soucieux de courtiser ces petits gentilshommes « dont le zèle et les exigences l'impatientaient également. C'étaient à « ses yeux de purs aventuriers, de purs mercenaires, auxquels il était « dangereux de se fier. « *Aucun autre lien que l'intérêt n'attache « ces hommes à l'Amérique* — disait-il — *et quant à la France « elle ne nous laisse prendre chez elle ses munitions qu'à cause des « bénéfices qu'en retire son commerce.* » Il fallut que Franklin lui expliquât l'avantage politique que devait nécessairement présenter l'enrôlement des gentilshommes français sous les drapeaux américains. Chaque jeune Français qui passerait la mer laisserait en France une famille sympathique à la cause des Etats-Unis! Les lettres qu'il écrirait seraient comme autant de plaidoyers en faveur de l'alliance américaine, et pour agir sur l'opinion publique ce n'était pas là assurément le moyen le moins efficace! Malgré cela, combien de fois, durant la guerre de l'Indépendance, les officiers français et les officiers américains donnèrent-ils à leurs armées des signes de l'antipathie héréditaire qui divisait les deux races, et les

[1] Voir dans les *Mémoires du général de La Fayette*, le fragment A du *Manuscrit* n° 1. Ce morceau paraît avoir été écrit entre 1800 et 1814.

marques du mépris dont ils étaient animés les uns à l'égard des autres !

III

La Fayette fût entré dans un bel accès de colère et de dépit, si on lui eût dit que les meilleurs services qu'en 1777 il rendait à la cause américaine, ce n'était pas l'épée, c'était la plume à la main. Il se comporta bien sur plusieurs champs de bataille, dans la guerre de l'Indépendance, mais ce qui servit le plus ses amis des États-Unis, ce fut sans aucun doute la correspondance qu'il entretint avec la France. Il se crut grand capitaine, profond politique ; c'était surtout un aimable esprit, un peu étroit, mais élégant, une tête chaude, étourdie et légère. Quel dommage qu'il se soit trompé de vocation, et qu'au lieu d'un écrivain agréable de plus, qu'aurait pu compter notre littérature, et qu'il ait voulu ajouter à la liste, trop longue, de nos hommes d'État médiocres ! Si, aujourd'hui encore, les lettres écrites par La Fayette à sa femme, en 1777 et en 1778, sont intéressantes à lire, elles devaient avoir, il y a cent ans, quand elles furent reçues en France, un charme tout-puissant. Quelle bonne fortune pour cette société oisive de Versailles, ces femmes d'un esprit tendre et d'un cœur spirituel, ces désœuvrés amoureux d'aventures et grands liseurs de romans, que ces billets écrits là-bas, à deux mille lieues, par-delà les océans, au milieu de pays sauvages, de forêts vierges, sur le bord des grands fleuves ! Avant d'arriver à la destinataire, si touchante, si intéressante, cette correspondance avait couru tant de risques !

Au camp de White, 6 mars 1777.

Vous recevrez peut-être cette lettre, mon cher cœur, dans cinq ou six ans ; car je vous écris par une occasion à crochet dont je n'ai pas grande idée. Voyez un peu le tour que va faire ma lettre : un officier de l'armée la porte au fort de Pitt à trois cents milles sur les derrières du continent ; ensuite elle sera embarquée sur le grand fleuve Ohio, à travers des pays uniquement habités par des sauvages ; une fois arrivée à la Nouvelle-Orléans, un petit bâtiment la transportera aux îles espagnoles ; ensuite un vaisseau de cette nation la prendra, Dieu sait quand ! lorsqu'il retournera en Europe. Mais elle sera encore bien loin de vous, et ce n'est qu'après avoir été crassée par toutes les sales mains de tous les maîtres de la poste espagnole qu'il lui sera permis de passer les Pyrénées. Elle pourra bien être décachetée et recachetée cinq ou six fois, avant de parvenir en vos mains ; alors elle sera une preuve à mon cher cœur que je ne néglige pas une occasion, même la plus éloignée, de lui donner de mes nouvelles et de lui répéter combien *je l'aime...*

La marquise de La Fayette était enceinte quand son mari était parti. La tendresse des deux époux, qui n'avait pas empêché le départ, rendait l'absence plus cruelle. Le ton des lettres écrites par le jeune marquis est d'une sensibilité vive avec des saillies de gaieté. Peut-être le naturel est-il quelquefois un peu affecté. Peut-être y a-t-il dans la simplicité de ce style çà et là un certain artifice. Beaumarchais, écrivant à son père l'horloger, lui disait : « *Monsieur mon père*, » La Fayette écrit au duc d'Ayen, son beau-père : « *Mon cher papa.* » Il n'appelle jamais la marquise que « *mon cœur, mon cher cœur.* » Mais c'est la manière en vogue à l'époque, le goût du temps. Aujourd'hui nous serions plus difficiles, et nous voudrions, ce me semble, plus de vérité dans le naturel. Au dix-huitième siècle, on n'était pas gâté de ce côté-là, et nul doute que les lettres du marquis de La Fayette à son épouse ne parussent des chefs-d'œuvre. Copiés, recopiés, colportés en confidence, ces morceaux étaient lus, relus, commentés et admirés sans fin. Le marquis se résignait à ce que ses lettres fussent « décachetées et recachetées cinq ou six fois dans leur passage à travers l'Espagne ». C'était permettre qu'elles fussent lues à toute cette société de Versailles, de qui il ne voulait pas être oublié. On peut compter que Franklin, avec l'autorisation de la marquise, gardait copie des lettres du marquis et qu'il en faisait bon usage. Au milieu des effusions de sa tendresse, le jeune mari donnait à sa femme de petites leçons d' « américanisme » qu'il ne fallait pas laisser perdre.

Une fois arrivé, — écrit La Fayette du bord de *la Victoire*, — j'aurai tous les jours l'espérance de recevoir des nouvelles de France ; pourvu que j'apprenne que vous vous portez bien, que vous m'aimez toujours, et qu'un certain nombre d'amis sont dans le même cas, je serai d'une philosophie parfaite sur tout le reste ; mais aussi, si mon cœur était attaqué dans un endroit bien sensible, si vous ne m'aimiez plus tant, je serais trop malheureux. Mais je ne dois pas craindre, n'est-ce pas, *mon cher cœur?...* J'espère qu'en ma faveur vous deviendrez *bonne Américaine ;* c'est un sentiment fait pour les *cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de l'humanité : elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté.*

Aujourd'hui, un jeune mari qui, entre deux baisers envoyés de si loin à sa femme, placerait de pareilles réflexions sur la « tolérance » « l'égalité, » la « tranquille liberté », nous paraîtrait légèrement pédant, et il ne faudrait pas répondre qu'il ne serait pas un peu ridicule. Il y a un siècle, on admirait ce mélange de « raison » et de « sentiment ». On voulait que la « sensibilité » fût « philoso-

phique » et que la « philosophie » fût « sensible. » Les lettres de Julie à Saint-Preux sont pleines de ces petites prédications. Voyez-vous d'ici toutes ces jeunes femmes : la belle comtesse Jules, la comtesse Diane, la princesse de Lamballe, la comtesse d'Andlau, fille d'Helvétius, la duchesse de Guiche, la comtesse de Châlons, cent autres, verser de douces larmes en entendant lire cette lettre de La Fayette? La marquise est si aimée! si touchante! si courageuse! le marquis si intrépide! On deviendrait Américain bien à moins. Les tirades de l'abbé Raynal n'ont jamais autant remué les cœurs que les lettres du « général La Fayette![1] »

Cependant les nouvelles arrivées d'Amérique n'étaient pas toujours favorables aux « insurgents ». Comment raffermir la confiance ébranlée, tenir l'enthousiasme au degré voulu de chaleur? On peut compter qu'il se fera entre la marquise de La Fayette et Franklin une alliance secrète, un pacte de défensive mutuelle pour atténuer le plus habilement possible les défaites annoncées. Franklin excelle dans l'art de détourner l'attention du public d'où il ne faut pas qu'elle se porte et dans l'art de la retenir là où il convient. Le général Howe a pris Philadelphie. Lord Elliot, qui traverse Paris, en a reçu la nouvelle, et, tout à l'heure, il l'a annoncée chez Mme du Deffant. Franklin, qui l'apprend, sourit malicieusement; on lui dit que le général anglais a pris la ville. « *Non* — dit-il — *c'est Philadelphie qui a pris le général Howe.* » Cela ne signifie trop rien, mais cela n'en paraît pas moins profond et merveilleusement spirituel. Le baron de Goltz, qui renseigne si exactement jour par jour Frédéric II, lui écrit, le 6 février 1777. « Le docteur Franklin n'est pas le médecin *Tant-*
« *Pis;* toutes les fois qu'on lui annonce que les Américains ont été
« battus, il dit : *Tant mieux! les Anglais seront bien attrapés*[2]. »

[1] Mme Campan raconte dans ses *Mémoires* ce que Louis XVI aurait imaginé pour corriger la comtesse Diane de son penchant pour les Américains, et en particulier pour Franklin. « La comtesse Diane ayant, à titre de femme d'esprit, partagé avec assez de chaleur l'engouement pour Franklin, une plaisanterie, qui resta ignorée, peut nous faire juger les sentiments secrets de Louis XVI. Il fit faire à la manufacture de Sèvres un vase de nuit au fond duquel était placé le médaillon de Franklin et l'envoya en présent d'étrennes à la comtesse Diane. » (*Mémoires*. t. I, p. 233.) L'anecdote est dans le goût du temps : le nôtre est plus délicat.

[2] Durant toute la guerre, Franklin consola, par ses apologues, les Français des sacrifices que leur coûtait l'Amérique. « Après le désastre naval des Antilles, il disait : « *Rappelez-vous ce que disait le bacha turc qui fut pris à*
« *Lépante par les Vénitiens* : « *Les vaisseaux sont comme la barbe de mon maître;*
« *vous pouvez la leur couper ; elle repoussera, mais mon maître vous a pris la*
« *Morée; c'est un membre qu'il vous a coupé; un membre ne repousse jamais.* — Et,
« ajoutait Franklin, bien capable d'avoir inventé l'histoire, *le bacha disait*
« *vrai.* » (Laboulaye, *Histoire d'Amérique*, t. II, p. 42.)

De leur côté, la marquise de La Fayette et la duchesse d'Ayen, et la vicomtesse de Noailles, et la duchesse de Lespare, et les Ségur, et les Montagu, et toutes ces charmantes personnes engagées par caprice de l'esprit et fantaisie du cœur dans la ligue américaine, toutes à l'envi, cherchent des raisons pour détruire l'impression des nouvelles mauvaises, et étendre ou raviver l'effet des bonnes. La Fayette indique lui-même comment il faut s'y prendre. Blessé à la bataille de Brandwine, il écrit le jour même pour rassurer les siens, et puis, deux ou trois jours après, il envoie à la marquise de La Fayette des instructions, fort ingénieuses vraiment et pleines de belle humeur spirituelle, afin d'être sûr qu'à Versailles on prendra le change sur la portée de cet événement militaire, assez grave en réalité :

Je n'eus rien de plus pressé que de vous écrire une lettre le lendemain de cette affaire. Je vous disais bien que ce n'est rien, et j'avais raison. Tout ce que je crains, c'est que vous ne l'ayez pas reçue. Comme en même temps le général Howe donne au roi son maître des détails un peu bouffis de ses exploits d'Amérique, s'il m'a mandé blessé, il pourrait bien me mander tué aussi, cela ne coûte rien ; mais j'espère que mes amis et vous surtout n'ajouterez jamais foi aux rapports des gens qui avaient osé faire imprimer, l'année passée, que le général Washington et tous les officiers généraux de son armée étant ensemble sur un bateau, la barque avait chaviré et tout le monde était noyé. Mais parlons donc de cette blessure ; elle passe dans les chairs, ne touche ni os, ni nerf. Les chirurgiens sont étonnés de la promptitude avec laquelle elle guérit. Ils tombent en extase toutes les fois qu'ils me pansent, et prétendent que c'est la plus belle chose du monde. Moi, je trouve que c'est une chose fort sale, fort ennuyeuse et assez douloureuse. Cela dépend des goûts ; mais dans le fond, si un homme se faisait blesser pour se divertir, il viendrait regarder comme je le suis pour l'être de même. Voilà, mon cher cœur, l'histoire de ce que j'appelle pompeusement « ma blessure » pour me donner des airs et me rendre intéressant. A présent, comme femme d'un officier général américain, il faut que je vous fasse votre leçon. On vous dira : « Ils ont été battus. » Vous répondrez : « C'est vrai, mais entre deux armées égales en nombre, et en plaine, de vieux soldats ont toujours l'avantage sur des neufs ; d'ailleurs ils ont eu le plaisir de tuer beaucoup, mais beaucoup plus de monde aux ennemis qu'ils n'en ont perdu. » Après cela, on ajoutera : « C'est fort bon, mais Philadelphie est prise, la capitale de l'Amérique, le boulevard de la liberté. » Vous repartirez poliment : « Vous êtes des imbéciles. Philadelphie est une triste ville, ouverte de tous côtés, dont le port était déjà fermé ; que la résidence du Congrès a rendue fameuse, je ne sais pourquoi ; voilà ce que c'est que cette fameuse ville, laquelle, par parenthèse, nous leur ferons bien rendre tôt ou tard. » S'ils continuent à vous pousser de questions, vous les enverrez promener en

termes que vous dira le vicomte de Noailles, parce que je ne veux pas perdre le temps de vous écrire à vous parler politique.

Une circonstance ajoutait au prestige de La Fayette : *Major e longinquo.* Dans l'ignorance générale où l'on était de ce qui se passait en Amérique, on s'imaginait à Versailles que le jeune marquis était le sauveur des « insurgents » américains. Le comte de La Marck raconte « qu'on proclamait La Fayette un héros; on le « plaçait au rang des plus grands capitaines. Des femmes surtout, « ajoute-t-il, qui souvent ne savaient même pas où était, ni ce que « c'était que l'Amérique septentrionale, se faisaient les échos de la « gloire du héros : elles imaginaient qu'il commandait en chef en « Amérique et que c'était à son génie qu'on devait le triomphe de « la cause républicaine. » Cet engouement gagna jusqu'à la société du duc de Choiseul. Un jour, à Chanteloup peut-être, une jeune femme exaltait les faits et gestes du « grand La Fayette ». Le duc de Choiseul, impatienté, mais toujours gai et spirituel, répondit : « *Pour moi*, Mesdames, *je ne vois dans La Fayette que Gilles-« César.* » « En effet, dit La Marck, La Fayette avait quelque chose « de niais dans sa figure et ses mouvements : la dénomination de « Gilles lui était assez drôlement appliquée. » « Mirabeau, ajoute « encore La Marck, s'amusa beaucoup de cette plaisanterie, et y fai-« sant une variante à sa façon, il le nommait *Gilles le Grand.* »

IV

Au milieu de tant de circonstances si favorablement disposées pour eux, Franklin, Silas Deane et Arthur Lee poursuivaient leur travail, sans perdre un seul moment, ni négliger un seul moyen. Ils savaient ce qu'ils voulaient, le voulaient passionnément, et travaillaient à l'obtenir avec une infatigable adresse; d'abord ils ne sollicitèrent que la faculté de faire passer sur des vaisseaux marchands appartenant à des particuliers des armes et des munitions à leurs amis d'Amérique; ensuite, au bout de quelques mois, comme ils n'arrivaient pas à se procurer par le commerce ce dont ils avaient besoin, ils s'informèrent si on ne pourrait pas leur céder, « contre payement », les canons, les fusils et les équipements qui se trouvaient dans les arsenaux et les magasins de l'Etat. Au cas où les ministres français éprouveraient à cause de l'Angleterre quelques scrupules à faire directement ces marchés et ces livraisons aux agents diplomatiques du Congrès des Etats-Unis, une grande maison de commerce établie rue du Temple, la maison *Hortalez*,

Roderigue et C[e], traiterait pour eux ; cette maison avait été créée tout exprès, en vue de cette entremise, par celui que le baron de Goltz appelait alors « le garçon-major de Franklin », par Beaumarchais lui-même. Saint-Germain, encore ministre de la guerre, ne voulait livrer canons, fusils, munitions et équipements que contre payement comptant ou caution solide; les agents américains demandèrent si, par Beaumarchais, on ne pourrait pas leur avancer quelques fonds, un million par exemple, puis un autre ; ces millions leur furent remis : tout cela après beaucoup de refus, d'hésitations, sans dessein arrêté et comme à titre d'aumône. Ils sollicitèrent davantage : si la cour de France, sans se brouiller encore avec l'Angleterre, voulait seulement et simplement reconnaître l'indépendance des Etats-Unis? A cette fin, les agents américains, à qui Beaumarchais servait de vrai factotum, firent appel à sa plume.

Dès avant l'arrivée de Franklin en France, sur la demande, sans doute, de Silas Deane et d'Arthur Lee, des mémoires secrets avaient été rédigés par l'auteur du *Barbier de Séville* et soumis à Louis XVI. C'était de Londres que Beaumarchais écrivait ; sous prétexte de fournir des renseignements, il envoyait des avis. En Angleterre, Beaumarchais avait, par une vraie bonne fortune, retrouvé ministre des affaires étrangères lord Rochford, chez lequel il s'était fait recevoir autrefois à Madrid, lorsque ce lord était ambassadeur de George II en Espagne. Comme ils avaient ensemble fait de la musique et chanté des duos, Beaumarchais donnait à entendre qu'il avait ses entrées au *Foreign office* et était dans le cas d'en pénétrer tous les secrets. Dans le premier des mémoires qu'il adresse à Louis XVI sous le couvert de M. de Sartine, il prétend rapporter une opinion de lord Rochford : « *Mon ami depuis quinze ans, causant avec moi, m'a dit.....* » Il est clair que le parvenu, le fils de l'horloger, tout fier d'être l'ami d'un ministre, tranche ici de l'important. Il veut faire croire qu'il a des informations de première main sur l'état des affaires en Angleterre et en Amérique ; en réalité, il ne sait rien d'exact ; il écrit à Louis XVI que le gouvernement britannique est menacé par une révolution imminente, que « *les plus hautes têtes sont en danger.* » Rien ne justifiera une pareille prévision. D'après ce que lui a dit « un habitant de Philadelphie » présent à Londres, il évalue à 80,000 hommes les soldats dont dispose le général Washington, 40,000 devant Boston, 40,000 dans le reste du pays ; en réalité, le chiffre des « insurgents » sous les drapeaux n'est pas à cette date de plus de 11,000. D'après Beaumarchais, « tous les gens sensés en Angleterre considèrent que les colonies anglaises sont perdues pour la métropole. » Or les débats du Parlement, à la date même où écrit Beaumarchais, montrent que les hommes politiques de tous

les partis comptaient sur la très-prochaine soumission des « insurgents ». Ce que répétait l'auteur des mémoires soumis à Louis XVI, c'étaient les mensonges hardis d'Arthur Lee. Beaumarchais écrit une note politique comme il compose une comédie ; toute fiction lui paraît bonne, du moment qu'elle a pour elle la vraisemblance. M. de Vergennes sait sans doute ce que valent les avis de Beaumarchais ; il sait ce qu'il faut accorder d'autorité aux renseignements et aux avis d'un pareil homme ; il sait que s'il faut des personnages comme celui-là pour les basses œuvres du gouvernement, ce serait bien le moins qu'on ne les laissât pas conseiller le prince et fixer la conduite du ministère. Mais ce que veut M. de Vergennes, c'est pousser Louis XVI à un conflit avec les Anglais, et, à ce point de vue, les mémoires de Beaumarchais sont vraiment excellents. On y trouve cette légèreté, cette verve, cette malice brillante qui, l'année précédente, ont fait le succès des fameux mémoires contre le conseiller Goërman, avec la nuance de sérieux et de gravité qui convient. Ce n'est plus au public que parle Beaumarchais, c'est au roi, mais il semble que ce soit encore au nom du public qu'il prenne la parole. Dans ces interpellations hardies, passionnées, pénétrantes, qui contrastent avec le style de l'ancienne diplomatie, remarquez cette teinte vive, ces brillantes couleurs : c'est le reflet de l'opinion, ce que les gens d'esprit disent dans les salons, à Versailles, à Londres, à Paris, un peu partout. Pendant deux ans, avant l'arrivée de Franklin et depuis, Beaumarchais ne cessera pas d'envoyer au roi des notes.

Louis XVI, touché par ces observations, si cavalièrement et si agréablement présentées, voulut avoir l'avis de ses ministres. Dans cet hiver de 1776 à 1777 et dans cet été de 1777, Vergennes, Turgot, Necker furent interrogés par le roi. Incertain, hésitant, sollicité en sens contraires, plein d'intentions excellentes et de scrupules de conscience, le roi demandait de toutes parts des lumières.

Sans trop découvrir son jeu, M. de Vergennes laissait bien entendre que, suivant lui, la France devait soutenir les Américains et s'engager contre l'Angleterre. Ces Anglais qui nous avaient si cruellement traités au dernier acte de la guerre de Sept-Ans, avaient-ils rien fait depuis pour adoucir les humiliations qu'ils nous avaient imposées ? Est-ce que la présence de leur commissaire à Dunkerque n'était pas un outrage constant à l'honneur français ? On disait que George III était roi, et que sa cause était celle de tous les rois ; mais est-ce que le vrai roi d'Angleterre, si l'on parlait de principe monarchique, ce n'était pas un Stuart ? Est-ce que la maison d'Orange n'était pas arrivée au trône par une révolution, et ne représentait pas avec les doctrines du protestantisme celles

de ce libéralisme funeste au principe d'autorité? On invoquait le respect des traités; mais est-ce que depuis deux siècles les rois d'Angleterre ne soutenaient pas secrètement les protestants de France contre la cour? Est-ce qu'ils n'avaient pas excité, en tant d'occasions, des émeutes et des séditions dans le royaume? Est-ce qu'ils n'avaient pas encouragé récemment la Corse à se détacher de la France? Fallait-il avec de pareils ennemis avoir tant de scrupules?

A cela que répondait M. Turgot? M. Turgot, tant qu'il resta au ministère, fut ouvertement opposé à tout conflit avec l'Angleterre. On a dans les œuvres du contrôleur général des finances le mémoire à consulter qu'il rédigea sur la demande de Louis XVI. Comparé aux notes de Beaumarchais, c'est froid, compassé, didactique; de la méthode, du raisonnement; ni relief, ni couleur. Turgot examine les différentes hypothèses qui peuvent se présenter. Le ministère anglais réduira-t-il à l'obéissance les colonies d'Amérique? Ce serait pour lui le plus dangereux des triomphes, car la possession des colonies ainsi réduites, mais toujours prêtes à se révolter de nouveau, causerait à l'Angleterre des difficultés fort avantageuses à la France et à l'Espagne. D'où cette conclusion qu'il ne faut pas empêcher l'Angleterre de réduire les colonies. Les colonies s'affranchiront-elles? Dans ce cas, toutes les métropoles européennes seront par contre-coup forcées de reconnaître à leurs colonies une grande indépendance; mais Turgot s'en console; il a pour envisager avec calme cette éventualité une provision de théories économiques. Ce qu'il ne veut pas, c'est que la France s'engage dans une querelle armée avec l'Angleterre. « Le roi connaît la situation de ses finances; il « sait que, malgré les économies et les améliorations déjà faites « depuis le commencement de son règne, il y a entre la recette et « la dépense une différence de 20 millions dont la dépense excède. « On doit éviter une guerre comme *le plus grand des malheurs*, « *puisqu'elle rendrait impossible pour bien longtemps, et peut-* « *être pour toujours, une réforme absolument nécessaire à la pros-* « *périté de l'État et au soulagement des peuples.* » Turgot apparaît ici ce que l'histoire nous le montre : homme d'étude, penseur de cabinet, plus théoricien que pratique. Au milieu de la note rédigée pour Louis XVI, Turgot entre dans de longues considérations sur le régime colonial; il examine à fond s'il convient que les métropoles se réservent le commerce exclusif avec leurs colonies; il est pour la négative, et il la démontre par une interminable argumentation, solennelle, pédante; il est si heureux de tenir l'attention de Louis XVI; il en profite pour lui faire une leçon, un cours complet où il développe savamment les principes d'Adam Smith. Le roi avait besoin d'un homme politique; il rencontre un économiste. Turgot n'était

plus d'ailleurs dans son beau et fugitif moment de popularité et de crédit. Ses édits sur le commerce des blés et sur les jurandes avaient soulevé autant de plaintes que les ordonnances de Saint-Germain. L'ami des encyclopédistes n'a pas été plus heureux au contrôle général des finances que l'ami des Jésuites au ministère de la guerre : la tentative de réforme de l'un a échoué comme celle de l'autre. Au moment où Franklin arrivait à Paris, Turgot tombait, et il tombait sans laisser de regret. Mme du Deffant écrit à Walpole : « Excepté les économistes et les encyclopédistes, tout le monde « convient que c'est un fou, et aussi extravagant et présomptueux « qu'il est possible de l'être. On est trop heureux d'en être défait. « Qui est-ce qui lui succédera? je l'ignore, mais on ne peut avoir « pis qu'un homme qui n'a pas le sens commun, et mieux vaut « pour le gouvernement un habile homme avec moins de probité, « c'est-à-dire avec moins de bonnes intentions, qu'*un homme qui*, « *ne voyant pas plus loin que son nez*, *croit tout voir*, *tout com-* « *prendre*, *qui entreprend tout*, *sans jamais savoir comment il* « *réussira.* » Walpole était très-favorable à Turgot; Mme du Duffant lui reproche d'en faire « *un héros* », et ajoute pour l'accabler : « Il « est d'un orgueil et d'un dédain à faire rire : si vous le connais- « siez, il vous serait insupportable. Je l'ai beaucoup vu autrefois, « et je puis vous assurer qu'il est tel que je vous le dépeins : un « tel personnage est très-dangereux dans un Etat comme le nôtre; « il pourrait brouiller tout, au point qu'on n'y trouvât que difficile- « ment du remède. Il ne suffit pas pour être un bon ministre d'être « désintéressé, ni de vouloir faire le bien, il faut le connaître; en « *voilà assez sur ce sot animal.* » Qu'on mette de côté les vivacités excessives et les sarcasmes; n'y avait-il pas quelques traits de ressemblance dans le portrait que l'amie de Walpole traçait là de Turgot? On comprend au moins que les conseils d'un tel homme aient eu peu d'action sur Louis XVI.

Après Turgot, Necker fut consulté, et, comme Turgot, plus encore que lui peut-être, il se prononça vivement contre les Américains. Il appartenait à cette partie de la société française qui était par ses idées et ses relations sous l'influence de l'Angleterre. Quand Mme du Deffant allait, une fois la semaine, à Saint-Ouen, presque toujours elle y trouvait l'ambassadeur d'Angleterre. On peut croire que l'amie de Walpole et le vicomte de Stormont entretenaient dans le petit cercle assez étroit, mais fort influent, dont Mme Necker était le centre, toutes les préventions possibles contre l'Amérique. Mme de Staël, quarante ans après, écrivant les *Considérations sur la Révolution française*, blâme vivement Louis XVI de « s'être mêlé de la « guerre entre l'Amérique et l'Angleterre »; et Mme de Staël donne

les raisons de ce jugement. « Les principes de la monarchie fran-
« çaise ne permettaient pas d'encourager ce qui devait être considéré « comme une révolte d'après ces mêmes principes : d'ailleurs, la « France n'avait point alors à se plaindre de l'Angleterre, et déclarer « une guerre seulement d'après la rivalité toujours subsistante entre « ces deux pays, c'était un genre de politique mauvais en lui-même, « et plus nuisible encore à la France qu'à l'Angleterre. Car la « France, ayant de plus grandes ressources naturelles de prospérité, « et beaucoup moins de puissance et d'habileté sur mer, c'est la « paix qui la fortifie et la guerre maritime qui la ruine. » Il n'est pas téméraire de penser que nous avons là, dans ces réflexions de Mme de Staël, un écho de ce qui se disait à Saint-Ouen entre M. Necker, Mme du Deffant et le vicomte de Stormont. Les sentiments de M. Necker furent d'ailleurs déclarés au roi. « M. Necker — nous ap- « prend Mme de Staël — fit au roi des représentations très-fortes « en faveur du maintien de la paix, et ce ministre, *accusé de senti- « ments républicains*, se prononça contre une guerre dont l'indé- « pendance d'un peuple était l'objet. Ce n'est pas, je n'ai point « besoin de le dire, qu'il ne souhaitât vivement le triomphe des « Américains dans leur admirable cause ; mais d'une part il ne « croyait pas permis de déclarer la guerre sans une nécessité posi- « tive, et de l'autre il était convaincu qu'aucune combinaison ne « vaudrait à la France les avantages qu'elle pouvait retirer de ses « capitaux consumés par cette guerre. Ces arguments ne préva- « lurent pas... déjà le temps approchait où l'on devait appliquer à « Louis XVI ce mot qu'Hume dit de Charles Ier : « *Il se trouvait « dans une situation où les fautes étaient inévitables.* »

Pendant que la cour était divisée entre ces influences opposées, le roi hésitait. Monsieur, frère du roi, quelques années plus tard, comparera les volontés contraires qui se choquaient souvent dans l'esprit de Louis XVI à « des boules d'ivoire huilées que l'on s'efforcerait vainement de retenir ensemble ». L'image était déjà juste au moment où il fallait arrêter la conduite à tenir avec la cour de Londres.

M. de Vergennes, tour à tour encouragé et retenu, gagnait du temps. Par nature, il aimait les « biais ». Rarement on obtenait de lui une réponse décisive ; il était formaliste, procédurier ; on eût dit qu'il négociait pour le plaisir de négocier. Le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, disait : « Je cause avec M. de Maurepas, je négocie avec M. de Vergennes. » Il donnait des audiences secrètes aux agents américains, et éludait les explications officielles que le vicomte de Stormont réclamait. La cour de Londres demandait-elle que Silas Deane fût renvoyé de France, et donnait-elle à entendre que le

séjour de Franklin même lui était suspect? Vergennes répondait que Silas Deane était un particulier venu en France pour affaires de commerce, et qu'on ne pouvait expulser. La cour britannique témoignait-elle de l'inquiétude des démarches faites à Londres par Beaumarchais? Vergennes expliquait que Beaumarchais était en Angleterre pour la raison du monde la plus innocente : il rassemblait des piastres dont le gouvernement français avait besoin pour les Iles. La cour de Londres signalait-elle les munitions de guerre expédiées aux «insurgents» par les ports du Havre, de Lorient, de Nantes, de Bordeaux? Vergennes démontrait que les envois avaient été faits par les agents et pour le compte de la maison *Roderigue*, *Hortalez et Cᵉ* [1]. M. de la Motte-Piquet, sortant de la rade de Quiberon, avait été rencontré par une frégate et une corvette américaines qui le saluèrent. Il répondit par neuf coups de canon. C'est l'honneur qu'on rendait aux pavillons des républiques. Le vicomte de Stormont, instruit de ce salut, allait-il au ministère se plaindre à M. de Vergennes? Le ministre feignait de ne pas savoir ce qu'on voulait lui dire; puis, négligemment : « C'est peut-être la pareille du salut que vous avez rendu au pavillon corse lorsque votre cour savait que le roi, mon maître, traitait comme rebelles les habitants de cette île; » et les choses en demeuraient là. La cour de Londres s'avisait-elle de protester contre les corsaires qui, armés dans des ports français, couraient les mers? Vergennes de répondre que la France était en principe contraire à la course, ne délivrait pas de lettres et s'opposait à ce qu'aucun navire suspect surtout s'éloignât de ses côtes. Il ne disait pas que, renvoyés des ports sur lesquels l'Angleterre avait les yeux ouverts, les vaisseaux de contrebande allaient prendre leurs vivres et leurs papiers dans quelque port moins en vue. Les connaissements des capitaines portaient d'ailleurs que les vaisseaux étaient à destination de Saint-Domingue. La cour de Londres demandait-elle pourquoi des officiers du roi avaient passé en Amérique et avaient pris les armes dans les rangs des « insurgents » ? Vergennes expliquait qu'on avait remis fort innocemment à ces gentilshommes des congés, leur permettant d'aller pendant deux ans vaquer à leurs affaires où

[1] M. de Vergennes avait si bien la main dans les affaires américaines de Beaumarchais que les pamphlets du temps l'accusèrent d'y avoir fait sa fortune. La *Cas-ette verte* publiait le « compte des profits et pertes de MM. de Sartine, Vergennes et Franklin. » Rulhière affirme que « Vergennes avait mis des fonds en commandite dans le commerce de l'Amérique septentrionale. » Il attribue à cette origine la fortune que Vergennes aurait laissée en mourant. Tout cela n'est pas digne de l'histoire, puisque rien n'est fourni comme preuve, et il répugne d'accueillir ces bruits que la calomnie a pu répandre.

bon leur semblerait, avec promesse qu'au retour on leur rendrait grades et appointements. Etait-ce la faute du roi si ces officiers, dont plusieurs avaient sans doute servi en Amérique durant la guerre de Sept-Ans, s'étaient rendus là où on brûlait de la poudre? Quel moyen de les en empêcher? Au mois de juin 1776, Vergennes avait fait délivrer à Beaumarchais une première somme de deux millions pour les Américains; c'était à la même époque que les arsenaux mettaient à la disposition de la maison *Roderigue, Hortalez et Cie*, deux cents pièces de canon, deux cent mille fusils et vingt-cinq mille vêtements de soldats; or, le 15 juillet, Vergennes fit parvenir au cabinet de Saint-James une déclaration officielle par laquelle le gouvernement français promettait de demeurer fidèle aux traités. Le roi ne permettait pas encore que son ministre tînt un autre langage!

V

On hésitait, et, pendant ces hésitations, il se formait au profit des Américains une immense conspiration publique de sympathie et de bonne volonté, qui grandissait, s'étendait, se développait, gagnant une partie de la société, puis une autre, forçant les portes d'un salon jusqu'alors fermé: les Noailles étaient acquis, les Coigny, les Talleyrand, les La Rochefoucauld, les Ségur, les Vaudreuil, les Vauban, les Lauzun, le jeune et brillant Steding à la cour, Mirabeau en prison, tout le monde, en haut et en bas.

Justement une puissance nouvelle vient de naître cette année-là en Europe, comme pour servir de bonne fée à la révolution américaine; c'est la presse quotidienne. Avant le 1er janvier 1776, aucune gazette, en France du moins, n'avait paru tous les jours. Ce fut ce jour-là que le *Journal de Paris* inaugura ce mode nouveau de publication qui allait donner au journalisme une action qu'il n'avait jamais eue. Trois ou quatre écrivains obtiennent coup sur coup le privilége de donner des nouvelles littéraires, et se mettent bravement à traiter de toutes les questions politiques. La Hollande multiplie ses gazettes, elles passent la frontière sur tous les points : *Gazette d'Utrecht*, *Gazette d'Amsterdam*, *Gazette de La Haye*, *Gazette de Leyde*, *Gazette de Bruxelles;* des bords du Rhin arrivent la *Gazette de Cologne*, la *Gazette des Deux-Ponts*, la *Gazette de Clèves*, le *Courrier du Bas-Rhin*.

Outre les gazettes de toute provenance, de tout format, c'était un bourdonnement de brochures, de factums, de libelles, de notes, de correspondances. Où s'imprimaient tous ces écrits? A Londres? à Amsterdam? à Genève? à Bâle? à Neufchatel? à Liége, comme le

titre le portait? Non, à Paris même le plus souvent. On feignait que l'imprimeur était d'au-delà de la frontière pour échapper à M. le lieutenant de police dont les yeux ne voyaient cependant rien et dont les oreilles n'entendaient pas ; la précaution était de pure forme et prise seulement, dirait-on, afin de mieux piquer la curiosité. On était à l'âge d'or des imprimeries clandestines et privées, avec ou sans privilége. Franklin, l'ancien imprimeur, le maître en publication de brochures de toute sorte, avait son imprimerie sous sa main, à Passy. Quand l'année prochaine une escadre portera aux Etats-Unis les premiers secours de la France, il y aura à bord une imprimerie et des livres seront publiés en Amérique avec cette mention : « *Imprimerie de l'Escadre.* » Voltaire a mis à la mode les petits pamphlets, les écrits de vingt pages qui, chargés de poudre, éclatent comme des pétards. Versailles et Paris en sont infectés ; il en est envoyé de Londres, d'Anvers, de Genève, de Neufchatel. « Avez-vous lu le *Sens commun* de Thomas Paine. — et la *Science du bonhomme Richard ?* — et *les Lettres d'un fermier de Pensylvanie ?* — Le dernier cahier des *Affaires d'Amérique et d'Angleterre* a paru : il renferme des morceaux bien pathétiques. — Connaissez-vous la *lettre de Pinto à un médecin de la Jamaïque ?* — Et vous, avez-vous lu la réponse publiée sous ce titre : *Observations d'un homme impartial ?* » Chaque matin donc, quelque nouvelle cloche sonnait à courte ou longue volée pour la naissance de la nouvelle République.

On imprimait chaque jour quelque morceau ; à un grand nombre d'exemplaires? c'eût été inutile : l'esprit public était alors sous la direction de trois ou quatre sectes. Où étaient les meneurs, le reste venait. L'important était d'avoir cinq ou six salons, et quelques cercles de beaux esprits. Qui les avait pour soi avait tout. Les écrits étaient surtout matière à conversations. Dans cette fin du dix-huitième siècle la conversation était le grand instrument de règne. Pas encore d'assemblée ; plus de parlements ; plus de corps électifs ou constitués délibérants comme en Angleterre. Tout se passait en dialogues entre deux canapés. On lisait tout haut la brochure mise en vente le matin ; on cherchait à deviner l'auteur ; on commentait à perte de vue ce qu'il avait dit, prétendu dire, tu ou voulu taire ; on le réfutait, on le prônait, et le lendemain on l'oubliait ; car une autre brochure était là, qui prenait son tour de l'attention publique. La discussion des affaires d'Amérique occupe tout, remplit tout ; d'un bout du royaume à l'autre, une immense conversation s'est établie sur ce sujet ; les salons, les théâtres, les cafés, les lieux publics sont remplis d'orateurs qui pérorent à l'infini pour ou contre les Américains. Mme du Deffant écrit à Walpole que son salon lui rap-

pelle Westminster, tant elle y voit en présence les différentes opinions ; en réalité, le régime parlementaire a précédé de quinze ans la réunion des Etats Généraux. Avant qu'une tribune ne s'élève, il y en a déjà mille ; déjà le roi a pu dire avec vérité : « *Je choisis mes ministres, mais c'est l'opinion qui les renvoie.* »

Ces pauvres ministres de Louis XVI ! ils ne savent pas au juste s'ils doivent empêcher ou favoriser ces manifestations d'un genre nouveau ! M. le comte de Maurepas, et M. de Malesherbes, et M. de Sartine n'en peuvent mais ; c'est le cas de dire qu'ils n'y voient que du feu. Les lois ne manquent point, mais la volonté de les exécuter fait absolument défaut. Une ordonnance de 1759 porte la peine de mort contre « l'auteur de tout écrit propre à agiter les esprits », et les plus violentes publications sont tolérées. C'est le beau temps des anonymes et des pseudonymes : nul n'est responsable de ce qu'il écrit. Des factums sans nom d'auteur imprimés dans les imprimeries clandestines sont répandus à profusion, et le lieutenant de police n'y peut rien. Ce serait à M. de Malesherbes de mettre un terme à ce désordre ; mais il ne sait pas comment s'y prendre : il a accepté ses fonctions par faiblesse et les garde par déférence pour ses amis, à qui il rend tant de services ! Beaumarchais va criant partout que la presse n'est pas libre, alors qu'elle jouit de la plus extrême liberté, et de la plus dangereuse, celle qui résulte de l'inexécution des lois, et ces criailleries de Beaumarchais suffisent à arrêter M. de Malesherbes, M. de Sartine, M. de Maurepas. Avant tout, le programme du roi porte de ne pas blesser l'opinion. On est encore dans la lune de miel libérale par laquelle tout règne débute. La grande fabrique de mensonges imprimés, établie par Voltaire à la frontière, a une succursale à Neufchatel, plusieurs en Hollande ; ce qui sort de là est interdit, surveillé, et, à l'occasion même, condamné par le Parlement. Voltaire jure ses grands dieux que « l'infâme calomnie » peut seule lui imputer des pièces qu'il désavoue ; il proteste contre l'abus que les libraires font de son nom, et c'est son artifice qui précisément les autorise. Quand la collection de ces morceaux fut publiée par Beaumarchais dans l'édition des Œuvres complètes de Voltaire, il se trouva que M. de Malesherbes était au nombre des souscripteurs, et cependant on avait dû faire établir avec grand éclat une imprimerie à Kehl pour éviter les « persécutions du ministère français ! »

Un religieux de l'ordre des Prémontrés, nommé Hédouin, avait été envoyé à Paris par ses supérieurs pour étudier la théologie. Au lieu de la *Somme de saint Thomas*, l'abbé lut l'*Histoire philosophique des Deux-Indes* que tout le monde avait entre les mains. Il en fut enchanté, et en fit pieusement des extraits. Il prit le pire : les vio-

lences, les déclamations; il intitula ce consommé : l'*Esprit de Raynal*. Le travail achevé et près de paraître, Hédouin se confia au prieur du collége des Prémontrés. Celui-ci, qui depuis fut supérieur de l'ordre, s'efforça d'expliquer au jeune abbé l'inconvenance de cette publication; il lui conseilla de la supprimer. L'avis fut assez mal pris et point suivi : l'ouvrage parut. M. de Malesherbes, informé, voulut faire un exemple : on rechercha donc l'auteur de l'*Esprit de Raynal* et l'imprimeur. L'embarras était grand pour le jeune religieux. Par hasard, il se trouva qu'il avait pour cousin un capitaine d'infanterie nommé Pont-Ludon; or, ce cousin était détenu au fort de Ham, on ne sait à raison de quel fait. Hédouin pria son parent de prendre la responsabilité du livre en s'en déclarant l'auteur : il n'avait rien à craindre, puisqu'il était déjà sous les verrous : Pont-Ludon rendit sans grand danger ce service de bon parent, et, le censeur de la police ayant reçu du capitaine prisonnier une déclaration par laquelle il se reconnaissait l'auteur de l'*Esprit de Raynal*, le jeune religieux ne fut pas inquiété. Peut-on imaginer manière plus agréable d'échapper à une poursuite et de se moquer d'un gouvernement que celle de l'abbé Hédouin et de son cousin Pont-Ludon? A chaque instant, quelque accident pareil dans les rapports entre la police, cette vieille sorcière paralysée qui marche avec les béquilles de la routine, et la presse, cette jeune fée qui court, vole, glisse, passe à travers les barrières, les grilles et les frontières, et touche à tout sans ménager rien, et à tous sans épargner personne.

Le grand souci de M. de Maurepas quand il s'inquiétait de quelque chose et de M. de Malesherbes quand M. de Maurepas troublait son amour de la quiétude, c'était le *Courrier de l'Europe*. Le vilain journal et qu'il donnait de la tablature! Il arrivait de Londres en ballots, on ne savait par où, ni comment. Chacun des numéros tournait toutes les têtes. C'était le moniteur des « insurgents », imprimé à Londres sous les yeux du pouvoir. Le vicomte de Stormont en écrivait de longues dépêches à son ministre. Le rédacteur était un nommé Serre de la Tour, pauvre diable qui, comme tous les gazettiers de l'époque, avait composé un traité « *sur le bonheur* » et avait ensuite mis sa plume au service des Américains. Chassé d'Angleterre en vertu d'une disposition d'un bill sur la liberté de la presse, il vint s'établir à Calais. Là, on lui avait donné un privilége, à la condition qu'il n'imprimerait rien sans le contrôle d'un censeur. Il avait pour collaborateur un Morande, frère de ce Thévenot de Morande qui avait composé une biographie satirique de Mme du Barry, et Brissot, alors tout à fait inconnu et qui devait plus tard faire dans la Révolution la figure que l'on sait. Pour obtenir l'autorisation de s'imprimer en France, Serre de la Tour avait conté au

ministère que sa feuille fournirait plus d'informations sur les affaires d'Angleterre et d'Amérique que dix espions payés à Londres par M. de Vergennes. On l'avait cru, et en effet son journal était plein de renseignements, mais de quels renseignements! Le premier numéro du *Courrier de l'Europe* avait paru le 1er novembre 1776, un mois juste avant l'arrivée de Franklin en France. Un beau jour voilà un article tout à fait dangereux; qui l'a laissé passer? Le surveillant n'a donc pas surveillé? Une enquête se fait; le rédacteur du *Courrier*, interrogé, se défend de la bonne manière : il montre une lettre qui lui recommandait de faire paraître sans retard l'article, et la lettre était signée par un des principaux membres du ministère. L'aventure devint publique, et d'autres feuilles la racontèrent. Tantôt le *Courrier de l'Europe* était interdit, et alors tout le monde de demander pourquoi? tantôt on le laissait paraître, et cette tolérance intermittente donnait plus de lecteurs à ses articles.

Le théâtre continuait la guerre faite par les journaux et les brochures. On a vu que l'honnête Saint-Germain, ministre de la guerre, avait été assez difficile dans les arrangements faits avec Beaumarchais. Lorsque parurent les ordonnances sur l'avancement des officiers, le malheureux ministre eut à se repentir de s'être mis à dos des gens d'affaires qui étaient, de si près, liés avec les gens de théâtre. Carlin, l'Henri Monnier du dix-huitième siècle, avec la grâce italienne de plus, fit une méchante pièce où Scapin, engagé récemment sous les drapeaux du roi, devisait en ces termes sur sa fortune militaire : « Je me ferai couper un bras et je serai officier « d'importance, ensuite l'autre bras, et je monterai à un grade plus « éminent; un œil de moins, nouveaux honneurs; puis je me ferai « couper la tête, pour être général. » La salle de spectacle couvrit cette tirade d'applaudissements. Serait-il tout à fait téméraire de croire que l'auteur du *Barbier* avait, pour se venger de M. de Saint-Germain, jeté sa poignée de sel dans le morceau servi par Carlin? Pourquoi aussi M. le ministre de la guerre s'était-il mêlé de critiquer les enlèvements de canons que faisait l'auteur du *Barbier de Séville* dans nos arsenaux? Carlin, porté aux nues le lendemain par le public, fut le surlendemain mis en prison. M. de Vergennes avait trouvé la plaisanterie trop forte, et fait arrêter notre homme. Mais les « plus aimables personnes » allèrent le voir dans sa prison, le « consolèrent par leurs visites d'une affliction facile à supporter » et, trois jours après, il était remis en liberté; pendant que tout Paris riait de la bouffonnerie qu'il avait lancée, et turlupinait le ministre!

Pauvre Saint-Germain! pauvre Turgot! pauvre Maurepas! pauvre

ministère ! C'était à qui se moquerait d'eux. Turgot avait la goutte, Maurepas avait la goutte. Ce qui faisait dire à un plaisant que le ministère s'en allait « goutte à goutte, » et Mme du Deffant, du fond de son tonneau, envoyait le mot à Walpole [1]. C'est encore elle qui un autre jour écrira à son ami de Londres : « Le Turgot ne doute de rien : le Malesherbes doute de tout, et le Maurepas se moque de tout [2] ». Il y avait cependant dans le ministère un homme qui savait ce qu'il voulait, et le faisait. Tout le monde parlait de M. de Maurepas, du roi, de la « seconde personne de la cour ; » on ne disait mot du ministre des affaires étrangères. C'était pourtant lui qui faisait tout, mais le comte de Vergennes était homme d'esprit : il préférait le pouvoir à l'autorité, et le crédit à une vaine représentation. Dans cette affaire d'Amérique, il eut tout de suite un dessein, le suivit sans se laisser détourner, y amena M. de Maurepas, le roi, la reine, sans qu'on vît un moment où il tendait. Si quelqu'un avait à Versailles l'esprit politique, avec M. Necker, c'était lui. Dans des postes secondaires il s'était montré capable des premiers. Par fortune ou par adresse, il s'était toujours trouvé là où il y avait quelque chose d'important à faire. A trente-huit ans, le chevalier de Vergennes était tout simplement et modestement ministre de France près de l'Électeur de Trèves : pour un autre que lui il n'y aurait eu rien d'important à tenter dans un poste si médiocre : le chevalier trouva partie à jouer, la joua, et la gagna.

C'était le moment où Marie-Thérèse voulait faire proclamer son fils roi des Romains : elle avait besoin du suffrage de l'Electeur pour obtenir la majorité. Vergennes, qui travaillait dans un sens contraire, agit si bien sur l'Electeur, lui donna tant de raisons pour adopter un parti, et, sur-le-champ, lui en suggéra tant d'autres non moins graves pour suivre le parti contraire, qu'il le plongea dans la perplexité la plus complète. C'était ce que le malin chevalier voulait. L'indécision du malheureux Electeur fit manquer l'élection. Un an après, au congrès de Hanovre, même jeu. Ce fut encore notre chevalier qui empêcha cette fois Marie-Thèrèse de mettre sur la tête de son fils la couronne du roi des Romains. Mais Vergennes n'était pas d'humeur à se contenter d'être ministre à Trèves ou à Hanovre. Il lui importait peu que le théâtre fût un vue, mais il voulait qu'il fût grand. Tout à coup l'ambassadeur de Louis XV à Constantinople, le comte Desalleurs, mourut. Il entretenait, depuis plusieurs années, une correspondance secrète avec le roi et Mme de Pompadour, en dehors des ministres et du conseil. Louis XV ne voulut

[1] *Correspondance*, t. III, p. 233.
[2] *Id.*, t. III, p. 265.

pas que cette correspondance tombât en des mains indiscrètes. Vergennes offrit ses services; il ne pouvait à son âge et dans sa position espérer une ambassade de première classe comme celle de Constantinople; il imagina un expédient : qu'on le dépêchât auprès du Grand Turc en qualité d'envoyé extraordinaire, il retirerait les lettres; et puis, le comte Desalleurs avait des dettes énormes qu'il avait faites au service du roi; Vergennes, comme envoyé extraordinaire ou ministre, ne toucherait qu'une partie du traitement de l'ambassadeur; le reste servirait à éteindre les dettes de Desalleurs. Quel dévouement et quel désintéressement! Vergennes partit pour Constantinople. Quand il fut installé, que le grand vizir et les commerçants français de Péra furent enchantés de lui, et qu'il sentit qu'il avait pris position, la Porte fit cette observation au roi de France qu'il ne convenait pas à la première des puissances chrétiennes d'être représentée à Constantinople par un simple ministre, qu'il y fallait un ambassadeur, et, dans l'intérêt du roi, M. de Vergennes consentit à appuyer l'observation de la Porte; de la sorte il devint ce qu'il avait désiré être. Il était à Constantinople quand Choiseul fut forcé, pour mettre fin à la guerre de Sept-Ans, de signer le traité de 1763. Vergennes sentit très-vivement ce que ce traité avait de cruel, mais il vit aussi dans la clause qui abandonnait le Canada aux Anglais un moyen de susciter des difficultés à nos vainqueurs [1]. Il aperçut le moyen d'une revanche et dès lors n'eut

[1] M. Bancroft, non dans son *Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis*, mais dans l'*Histoire des Etats-Unis*, t. VI, rapporte ceci à propos du traité de 1763 : « Pendant les négociations pour la paix... le ministre des affaires étrangères avertit franchement l'envoyé français que la cession du Canada entraînerait l'indépendance de l'Amérique du Nord. Sans se laisser intimider par cette prophétie, l'Angleterre heureusement hésita dans ses desseins. *Nous les avons enfin attrapés*, dit Choiseul, parlant des Anglais à ceux qui l'entouraient lors de l'abandon définitif de la Nouvelle-France... Dès que Vergennes, l'ambassadeur français à Constantinople, *ce diplomate doué de tant de perspicacité et d'expérience, cet homme sérieux, laborieux, si remarquable par son calme et la modération de son caractère*, apprit les conditions de la paix, lui aussi, dit à ses amis, et même ouvertement à un voyageur anglais : *Les conséquences de l'entière cession du Canada sont telles, je suis persuadé,* — et dans la suite il rappela lui-même sa prédiction au souvenir d'un ministre anglais, — *qu'il ne se passera pas longtemps avant que l'Angleterre ne se repente d'avoir écarté le seul obstacle qui pouvait tenir les colonies en respect. Elles n'ont plus besoin maintenant de sa protection. L'Angleterre voudra les obliger de contribuer à supporter les charges qu'elles ont aidé à attirer sur la métropole, et les colonies répondront en secouant toute dépendance.* » Ces curieuses conversations de Choiseul et de Vergennes ont été, d'une part, racontées à M. Bancroft par M. Gallatin; de l'autre, elles sont rapportées dans des lettres de Lind à Price et dans une dépêche de lord Stormont.

plus qu'une idée fixe, la lutte contre les Anglais. A Constantinople, il aurait pu, s'il se fût conformé aux instructions de M. de Choiseul, contrarier la politique russe, alors que Catherine II préparait le démembrement de la Pologne. Il ne fit rien pour cela. M. de Maistre a dit que depuis le partage de la Pologne l'Europe était en état de péché mortel. Dans ce « péché » M. de Vergennes eut sa part : il ne pensait qu'à jouer en Amérique la partie contre l'Angleterre.

Quand M. de Maurepas avait appelé M. de Vergennes au ministère des affaires étrangères, c'était dans la pensée qu'il aurait en lui un homme tout à sa discrétion. Il se montra, en effet, tel que le premier ministre l'avait jugé, plein de déférence, de modestie, docile, ne faisant que ce que l'on voulait. Pendant qu'il était à Constantinople, il avait épousé la veuve d'un chirurgien de Péra; il avait d'elle des enfants qu'il adorait. Venait-on le voir à l'improviste, on le trouvait jouant avec eux, les faisant danser! Il déclarait qu'il n'aimait pas le monde; nul ne goûtait plus que lui les charmes d'une vie retirée. C'était un homme d'intérieur, plein d'attentions pour M. de Maurepas, dont il admirait l'esprit, pour Mme de Maurepas dont il caressait le chat; déférent, souple, ne donnant d'ombrage à personne, inoffensif, patient, résigné aux attaques, indifférent aux calomnies, aux médisances; il disait en riant qu'il avait appris dans le sérail à braver les intrigues de cour. M. de Maurepas, quand on lui parlait des affaires d'Amérique, répondait qu'*il fallait voir comment cela tournerait*[1]. C'était aussi toujours l'avis de M. de Vergennes. Rulhière dit : « Le timide et adroit Vergennes laissait le premier « ministre l'arbitre de toutes ses démarches politiques, et surtout « des grâces attachées à son département. Le comte de Maurepas « rendait compte au roi du travail des affaires étrangères comme « de son propre ouvrage. Vergennes avait pris le parti de se « démettre en faveur du comte de Maurepas du plaisir d'obliger. » Toutes les faveurs, toutes les nominations sans importance réelle étaient à la disposition du vieux comte. Le ministre des affaires étrangères refusait toutes les audiences qu'on lui demandait et il s'était ainsi fait la réputation d'un homme inabordable. Un jour, à Versailles, une vieille dame, attifée de la manière la plus étrange, s'approcha de la table du roi. Le comte de Provence demanda ce qu'elle voulait : « *Hélas!* dit-elle, *je veux prier le roi de me faire parler à M. de Vergennes.* » Le roi se mit à rire, et promit à la solliciteuse de lui procurer l'audience du ministre.

[1] Ce mot de M. de Maurepas qui le peint si bien est cité par M. de La Fayette : « *Cessant alors de voir comment cela tournerait,* M. de Maurepas céda au vœu public. » (Voir *Mémoires de La Fayette jusqu'en l'année* 1780, p. 45.)

Tous étaient plus ou moins dupes de cette indifférence si bien jouée par M. de Vergennes. La comtesse de La Marck, qui renseignait Gustave III sur ce qui se passait en France, écrivait à cette époque au roi de Suède : « M. de Vergennes qui est bon homme, que j'aime, mais dont le caractère faible et timide ne peut résister à M. de Maurepas... » Comme le ministre des affaires étrangères eût souri s'il avait lu, par-dessus l'épaule de la comtesse, ces deux lignes! Linguet, qui cependant n'était pas sans clairvoyance, mais à qui la passion troublait la vue, attaquant M. de Vergennes dans un de ses pamphlets, lui disait : « Pour vous, monsieur le comte, qui avez été « enterré vingt ans dans la mer Baltique [1] et dans la mer Noire, on « vous a appelé dans un pays dont vous ignorez entièrement les « intrigues, de sorte que vous êtes plutôt un ministre étranger « qu'un ministre des affaires étrangères. » Ce jeu de mots de Linguet, tant de fois répété depuis, ne fut jamais moins juste qu'appliqué à M. de Vergennes. Choiseul, qui avait commencé la fortune du comte, disait de lui, alors qu'il partit pour Constantinople : « Le « comte de Vergennes trouve toujours des raisons contre ce que je « lui propose, mais jamais de difficultés pour l'exécuter, et, si nous « lui demandions la tête du Grand Vizir, il nous écrirait que cela est « dangereux, mais il nous l'enverrait. » Il est rare qu'un homme aussi hardi dans l'exécution soit un indifférent, et qu'il n'use pas de ses moyens. Si les esprits de cette famille-là paraissent ne pas agir, croyez bien que c'est parce qu'ils ont quelque raison d'éviter les apparences, mais la réalité n'y perd rien. C'était le cas pour M. de Vergennes. L'indifférence du ministre était du même aloi que la bonhomie du docteur Franklin : on accusait Vergennes de vouloir la paix quand même, de négliger les « insurgents. » On mettait en chansons son inertie [2] : contre ces accusations, ces

[1] Ceux qui ont lu les belles études de M. Geffroy sur la cour de Gustave III et le rôle que de Vergennes joua comme ambassadeur de France à Stockholm trouveront ici Linguet singulièrement mal informé. Vergennes ne s'était pas laissé « enterrer » à Stockholm. Les images du temps étaient plus vraies quand elles le représentaient monté sur une échelle dans la journée du 19 août 1772 pour suivre le coup d'Etat de Gustave III dans une caserne de Stockholm.

[2] Une de ces chansons était ainsi rimée :

Parlez-moi du temps présent
Pour la politique,
Vergennes est assurément
Un homme à rubrique.
Querelleur ne fut jamais,
Toujours il aima la paix.

attaques, que pouvait-il faire? que pouvait-il dire? Il laissait dire et il laissait faire.

Plus tard, après la reconnaissance des Etats-Unis, quand la guerre allait commencer contre l'Angleterre, quelqu'un ayant demandé au comte de Maurepas si c'était lui ou M. de Vergennes qui avait formé le plan de ce qu'on préparait : « Ni l'un, ni l'autre, — répondit-il; — « à mon âge on ne fait plus de projets ; on ne s'occupe que du pré- « sent, par la raison qu'on ne peut pas compter sur l'avenir. — « Mais cependant, — lui répliqua-t-on, — si par malheur vous « veniez à mourir avant la fin de cette guerre, vous laisseriez sans « doute au roi des instructions à ce sujet. — Pas la moindre : « M. de Vergennes et moi, nous avons été au jour le jour, et sans « la menace que nous a faite M. Franklin, nous amuserions encore « l'Angleterre, et nous n'aurions pas conclu le traité avec les Etats- « Unis. Vous autres politiques de Paris, vous ignorez les moyens « qu'on emploie pour changer la face des Etats. Il n'y a que les « petits génies qui forment des plans, et qui suivent, dans tout ce « qu'ils font, une routine méthodique. Si nous nous étions conduits « de cette manière, les Anglais auraient su, depuis longtemps, ce que « nous voulions faire; ils auraient pris des mesures en conséquence. « Instruits de nos projets, ils n'auraient pas fait tant de sottises, « et se seraient peut-être raccommodés avec leurs colonies. Nous « leur en avons ôté la possibilité. J'espère vivre assez pour voir « l'indépendance des Américains reconnue, et l'Angleterre humiliée : « c'est tout ce que j'ai promis au roi. » Quand Rulhière, ennemi de Vergennes, publiait cette conversation, vraie ou supposée, pour montrer le ministère se laissant aller à la dérive au cours des événements, il se trompait. L'habileté de M. de Vergennes avait consisté précisement à se servir de M. de Maurepas comme d'un paravent léger et élégant pour cacher le dessein qu'il voulait faire prévaloir. Au fond, la politique de M. de Vergennes consistait à poursuivre contre l'Angleterre la revanche du traité de 1763. Afin d'obtenir ce résultat, il ne s'inquiéta pas de réparer le tort que le

Vive un tel ministre, ô gué !
Vive un tel ministre !

Chacun choisit ses héros
A sa fantaisie :
Pour moi, j'aime le repos
Autant que la vie.
Nous allons être à présent
Battus, et jamais battant.
Grâce à de Vergennes, ô gué!
Grâce à de Vergennes!

démembrement de la Pologne avait causé à l'Europe : il accepta les conséquences de cet événement qu'il n'avait nullement travaillé à empêcher : il désintéressa la France des affaires d'Allemagne. Presque chaque jour c'est avec le baron de Goltz que confère le ministre de Louis XVI. Le membre le plus entendu, le plus avisé du cabinet de Versailles se trouvait précisément celui avec lequel le roi de Prusse avait des vues communes !

VI

Il fallait en finir : depuis un an Franklin était en France, et s'il avait approché du but, il ne l'avait pas atteint. Le moment était venu de frapper le grand coup. Précisément la nouvelle arriva à Passy que le général anglais Burgoine avait été forcé de se rendre aux « insurgents » avec son armée, et de signer à Saratoga une capitulation désastreuse. Les lettres qui annonçaient aux agents américains ce grand succès militaire des armées de l'Indépendance leur parvinrent le 4 décembre 1777. Immédiatement Arthur Lee expédia à Berlin le bulletin de la capitulation, et, après en avoir transcrit les termes, il ajoutait : « Si Sa Majesté prussienne voulait recon- « naître publiquement l'indépendance des Etats-Unis, cette mesure « donnerait de la dignité à notre cause et lui vaudrait sa reconnais- « sance par d'autres puissances. » Frédéric lut, à la hâte, le bulletin d'Arthur Lee, et il écrivit en marge de sa main royale : « *Ceci est « fort beau, mais il lui faut dire que j'attendrai à reconnaître « l'indépendance des Américains lorsque la France en aura fait « autant.* » Le roi de Prusse ne voulait pas jouer pour nous. Le 4 décembre même, en même temps qu'Arthur Lee écrivait à Berlin, Franklin annonçait la capitulation de Saratoga à M. de Vergennes, et le ministre portait immédiatement la nouvelle au roi : Louis XVI céda ; sur un ordre de lui, le ministre des affaires étrangères rédigea un memorandum qui, le 6 décembre, fut présenté au souverain et approuvé par lui. Ce document, inconnu jusqu'à ce jour et qui vient d'être publié par M. Bancroft, informait les « députés américains résidant en France, » de la part du roi, que « des considérations « relatives à la situation particulière de ses affaires, et même à la « position des affaires publiques, n'avaient pas permis auparavant « d'entendre aux ouvertures qu'ils se disaient autorisés à faire, et « de leur donner à eux et à leur nation des marques caractéri- « sées de l'intérêt dont Sa Majesté avait toujours été prévenue pour « leur cause, mais que les circonstances semblaient aujourd'hui « plus favorables à l'établissement d'une alliance étroite entre la

« couronne et les provinces unies de l'Amérique septentrionale. Sa « Majesté ne s'éloignerait pas d'entendre aux propositions que les « députés pouvaient avoir à lui faire, de les examiner et de se « prêter, autant que l'état des choses pourrait le permettre, à leur « donner à eux et aux Etats-Unis des marques de son affection et « de son intérêt. » Le roi de France avait soin de déclarer, toutefois, qu'il ne ferait « rien que d'accord avec le roi d'Espagne, « sans lequel il ne pouvait prendre aucun engagement. » Ce memorandum ne fut pas remis à Franklin. M. Gérard de Rayneval, alors premier commis au ministère des affaires étrangères, fut chargé d'aller à Passy et d'en donner seulement lecture aux intéressés. La note portait « que MM. les députés sentiraient l'importance de « renfermer dans le plus profond secret les dispositions qu'on leur « communiquait confidentiellement, » et « s'ils ne pouvaient se « dispenser d'en rendre compte à leurs commettants, on attend — « disait le memorandum — de leur sagesse qu'ils ne se confieraient « qu'au président du Congrès en lui faisant comprendre la néces- « sité et la convenance d'un secret inviolable ». Les agents américains gardèrent-ils le secret que le roi leur demandait? Leur intérêt était de compromettre la cour de France.

Celle-ci, après avoir, sous l'impression de la capitulation, donné espoir aux agents américains, se reprenait à hésiter. Pour décider M. de Maurepas et le roi, il paraît que les agents américains jugèrent que le plus sûr moyen était de les effrayer. On s'appliqua donc à faire croire à la cour de France que les colonies et le cabinet de Londres allaient se réconcilier. Vergennes insista près de Louis XVI sur ce danger. « Si la guerre entre la métropole et les colonies se « terminait par un accommodement prompt et par conséquent favo- « rable aux colonies, l'Angleterre aurait dans le continent de « l'Amérique des forces auxquelles rien ne pourrait résister... Dans « cette position, l'état où se trouvent les colonies françaises et les « colonies espagnoles est effrayant. » M. de Vergennes regardait la Havane comme « le seul point en état de résister quelque temps, « *encore ne s'exprimait-il qu'en doutant* ». On peut compter que Franklin et Silas Deane ne négligèrent aucun moyen pour faire peur à Louis XVI de l'hypothèse d'un accord entre le congrès américain et le roi d'Angleterre. Si l'on ne trouvait dans l'*Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française* du très-grave M. de Flassan l'anecdote suivante, on la croirait composée pour un roman : un jour Franklin communiqua à M. de Vergennes une pièce qui, disait-il, lui était parvenue mystérieusement. C'était la lettre d'un émissaire secret de la cour de Londres qui donnait rendez-vous « à midi » au docteur en « l'église de Notre-Dame » près de

la statue du « grand saint Christophe. » Il avertissait Franklin que pour se faire reconnaître de lui, il tiendrait une rose à la main et qu'il laisserait tomber cette fleur dès que Franklin paraîtrait. Flassan rapporte que le ministère français accueillit « avec empressement » cette confidence. Il fut convenu que Franklin n'irait pas au rendez-vous, mais que le lieutenant de police y enverrait un de ses agents. A l'heure dite, l'agent vit en effet arriver un personnage qui portait une rose à la main et rôdait autour du grand saint Christophe. Au bout d'une demi-heure, l'homme à la rose se retira, fit des détours dans les rues, entra enfin dans un hôtel garni de la rue du Colombier, fit mettre des chevaux de poste et reprit la route de Calais. Quand M. de Flassan, dans son *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, rapportait cette scène qu'on dirait détachée de la pièce de Marivaux, les *Fausses Confidences*, les documents découverts par M. Bancroft n'étaient pas encore connus. Aujourd'hui qu'ils le sont, le secret de la comédie n'est-il pas facile à deviner? L'homme à la rose n'était pas un envoyé de lord North, mais quelque compère de Franklin, et le tour n'avait pas d'autre objet que d'effrayer l'imagination de Louis XVI et de M. de Maurepas, afin de hâter leur décision!

Il paraît cependant que l'artifice, si habilement conçu qu'il fût, ne décida rien. M. de Maurepas avait la goutte; M. de Vergennes était plus invisible que jamais; le roi chassait à Fontainebleau. Si l'on en croit un chroniqueur, ce serait Silas Deane qui aurait emporté l'affaire. Un beau jour, il écrivit à M. de Sartine que « si *dans les quarante-huit heures* un traité d'union n'était pas signé entre la France et les Etats-Unis, les « insurgents » s'accommoderaient avec Londres. » Il n'avait pas parlé à Franklin de cette démarche singulièrement hardie. Le prudent docteur, quand il apprit le coup que son partenaire avait joué, crut tout perdu. « *Vous avez offensé la cour de France et perdu l'Amérique*, s'écria-t-il. — *Tranquillisez-vous jusqu'à ce que nous ayons une réponse*, répliqua Deane. — *Une réponse? nous allons être mis à la Bastille.* — *C'est ce qu'il faudra voir.* — » Au bout de quelques heures, le premier secrétaire de M. de Sartine arrive : « *Vous êtes priés, messieurs, de vous tenir prêts pour une entrevue à minuit; on viendra vous chercher.* » L'envoyé du ministre sort; Franklin et Silas Deane de se regarder. *A minuit*, dit le premier. *Ma prédiction est vérifiée. Monsieur Deane, vous avez tout perdu.* » Le chroniqueur ajoute : « On ne manqua pas « de venir les prendre à l'heure indiquée. Les envoyés américains « montèrent en voiture et arrivèrent à une maison de campagne à « cinq lieues de Paris, où M. de Sartine voulut les recevoir pour « mieux couvrir cette démarche d'un voile mystérieux. On les in-

« troduit auprès du ministre, et la déclaration demandée si impé-« rieusement est signée sur-le-champ. Les députés américains « rentrèrent chez eux triomphants, et M. Franklin avoua qu'en « politique, il ne fallait pas toujours s'armer de patience [1]. » Ce récit est évidemment arrangé; le roman y est visible, mais le fond paraît exact. Ce fut à force de hardiesse que les hésitations de la cour de Versailles furent vaincues : ce fut par la menace d'une réconciliation entre les colonies et la métropole ; il n'y a pas jusqu'aux rôles distincts de Franklin et de Silas Deane qui ne paraissent exactement indiqué, Franklin plus posé, plus circonspect, Silas Deane plus aventureux : l'un n'aimant à jouer qu'à coup sûr, l'autre risquant volontiers le tout pour le tout.

L'une des grandes difficultés était que le roi ne voulait pas rompre le pacte de famille : traiter sans l'Espagne. Il l'avait déclaré, et l'Espagne ne cédait pas. Ce fut dans cette circonstance seulement que, semble-t-il, M. de Vergennes se découvrit. Dans un des conseils où fut agitée la question de la conduite à tenir à l'égard de la cour d'Espagne, M. de Vergennes dit que « s'il fallait choisir entre le respect du pacte de famille et la reconnaissance de l'indépendance, c'est le second parti qui devait l'emporter. » Louis XVI fut entraîné. Depuis ce jour, M. de Vergennes, qui avait été auparavant dans de bons rapports avec la cour de Madrid, fut toujours mal considéré par elle.

Si jusque-là les négociations entre les Américains et la cour de France avaient pu être tenues secrètes, elles ne pouvaient plus l'être. L'ordre avait été donné dans les ports d'armer un certain nombre de vaisseaux, en conséquence de la résolution prise par la cour de France de reconnaître les Etats-Unis. On a, jour par jour et heure par heure, le détail de la crise finale. On dansait au bal de la reine à Versailles, dans la nuit du 20 au 21 janvier (1778), quand le comte de Provence entra et raconta ce qui venait de se passer dans le conseil du roi. Le comte d'Artois donnait la nouvelle de son côté. Les deux princes annonçaient qu'un traité allait être conclu avec les Etats-Unis, et que, sans tarder, le roi avait donné l'ordre de mettre en commission un certain nombre de vaisseaux. Cette nouvelle fut bien reçue. Depuis un an, grâce aux efforts de Franklin, les dispositions de la cour avaient changé. Stormont, rentré chez lui, écrivit immédiatement à Londres ce qui venait de se passer ; il raconta qu'à la nouvelle donnée par le comte de Provence et le comte d'Artois, « il y eut dans la salle de bal une émotion générale, « et beaucoup de chuchotements entre les jeunes gens, lesquels sont « tous ardents pour la guerre ; *beaucoup de marques d'émotion sa-*

[1] *Anecdotes historiques du règne de Louis XVI.*

« *tisfaite.* Le comte d'Artois laissait éclater des *transports de joie.* »

Le lendemain 22 janvier, le vicomte de Stormont se rendit le matin de bonne heure chez M. de Vergennes afin de le prendre au dépourvu par la promptitude de cette démarche. Il lui dit qu'étant dans le cas d'expédier un courrier à sa cour, il avait jugé devoir prendre des éclaircissements sur les armements qui avaient été décidés dans le dernier conseil de Sa Majesté. M. de Vergennes, qui n'avait pas été prévenu, ne put dissimuler son embarras. Il répondit qu'il ignorait les dispositions dont l'ambassadeur lui parlait; que, en qualité de membre du conseil, il en serait instruit si la chose avait été discutée; que tout ce qu'il savait, c'est qu'on achevait des levées de matelots, parce que c'était, d'après l'usage, le temps de relever les équipages. L'ambassadeur d'Angleterre, qui, jusque-là, avait donné à son interpellation le tour de la conversation, prit alors un ton fort sérieux. Il dit à M. de Vergennes que « le public, toute « l'Europe, étaient dans la persuasion qu'un traité se négociait « entre la France et les Américains. » Il pressa le ministre de lui « dire ce qui en était, et ce qu'il devait mander à cet égard au « roi son maître. Vergennes jouait avec ses doigts. « La question « qu'on lui posait ainsi lui paraissait bien extraordinaire; le public « s'amusait à former des conjectures et à forger des nouvelles; il « n'était pas possible à un ministre d'empêcher cela. » — « Mon- « sieur, reprit le vicomte de Stormont, j'ai toujours agi de la ma- « nière la plus ouverte et la plus franche. Je ferai ainsi jusqu'au « bout. Je vous ai souvent dit d'avance la substance de ce que je « devais rapporter à ma cour : je vais le faire encore. Votre Excel- « lence a rempli longtemps les fonctions d'ambassadeur et cela de « la manière la plus distinguée : elle en connaît les devoirs; elle « sait certainement comment il convient d'interpréter le silence aussi « bien que le langage des personnes avec lesquelles on traite : « elle me permettra de faire ce qu'elle ferait elle-même : voici donc « ce que je dirai à ma cour : « *Quand pour la première fois j'ai* « *parlé à M. de Vergennes sur le bruit qui courait d'un traité* « *que la cour de France aurait conclu avec les rebelles, Son* « *Excellence m'a répondu, sur-le-champ, d'une façon satis-* « *faisante que mes informations étaient alors inexactes ou pré-* « *maturées. Ce matin je suis revenu sur ce sujet, et je suppose* « *que cette fois mes informations sont correctes. Son Excellence,* « *qui, j'imagine, ne se croit pas en mesure d'avouer la vérité, et* « *qui a trop d'élévation d'âme pour s'abaisser à la fausseté et* « *soutenir une chose qui ne serait pas, ne m'a pas répondu une* « *seule syllabe.* » Vergennes, de plus en plus embarrassé par cette insistance, répliqua en ces termes : « Lorsque lord Stormont parlait

« sur le ton de la plaisanterie d'un traité avec les Américains, le « comte de Vergennes pouvait lui répondre sur le même ton, et « avec franchise ; mais aujourd'hui que l'ambassadeur se montre, « c'est une règle inviolable que je me suis imposée, lorsque le roi « m'a fait l'honneur de me nommer son ministre des affaires étran- « gères, de ne jamais donner de réponse de ministre sans avoir « pris préalablement les ordres de Sa Majesté. » Et M. de Vergennes ajoute que c'était là « tout ce qu'il avait à dire à l'ambassadeur « d'Angleterre » et que celui-ci pouvait « joindre cette observation « aux réflexions qu'il trouverait bon de faire lui-même. » L'entretien en resta là avec M. de Vergennes, mais le vicomte de Stormont, sans perdre un moment et laisser à ses deux adversaires le temps de se concerter, se rendit chez M. de Maurepas.

M. de Maurepas avait la goutte : depuis que la question du traité à faire avec les Américains était en discussion, cette maudite goutte ne laissait aucun repos au vieux ministre : il était au lit, sa porte fermée à tout le monde, sans aucune exception. Le vicomte de Stormont entra. Maurepas se récria. L'ambassadeur « promit d'être court, » et « sans aucune préface » il entra en matière. M. de Maurepas répondit « sur-le point des armements, qu'il n'y en avait pas encore d'ordonné ; que les croiseurs anglais faisaient bien du mal ; que les négociants français se plaignaient vainement et n'obtenaient pas justice ; que peut-être serions-nous obligés de nous la faire, mais qu'il n'y avait rien de décidé encore, et enfin que le roi souhaitait la paix. » Puis se remettant et prenant, comme c'est l'usage en pareil cas, l'offensive, il se mit à quereller le vicomte de Stormont sur « les grands armements de l'Angleterre ; » et le lord anglais de répondre à son tour que « la situation géographique de sa nation et la nécessité de la guerre avec l'Amérique lui faisaient une obligation d'entretenir une grande force navale. » Passant de là au bruit de traité, l'ambassadeur demanda ce qui en était. Maurepas répondit : « Cela n'est pas ; il n'y a rien de conclu *encore* » ; puis il se répandit en assurances « aisées » des sentiments « amicaux et pacifiques » du roi, répétant à plusieurs reprises : « *Le roi ne commencera pas la guerre.* » A cela Stormont répliqua que ces assurances seraient fort agréables à sa cour, et qu'il serait heureux de les lui transmettre, mais qu'il était obligé « à ne pas mettre de contradictions dans ses rapports. » — « Vous m'assurez, « monsieur, des sentiments pacifiques du roi votre maître, et abso- « lument au même moment vous me faites comprendre que quelque « sorte de convention avec les rebelles est pour le moins en projet. « Il est impossible que vous ne sachiez pas que si Sa Majesté très- « chrétienne entre dans un engagement de ce genre, c'est non-seu-

« lement commencer la guerre, mais la commencer de la façon la « plus outrageante et la plus odieuse. Il n'est pas nécessaire d'avoir « une connaissance approfondie de la loi des nations pour savoir « que prendre parti avec les rebelles d'un Etat quelconque avec « lequel on vit en paix et en amitié, c'est rompre ouvertement les « relations amicales, et c'est l'équivalent d'une guerre ouverte. Il n'est « pas nécessaire de discuter ce point. » — « Non, reprit le comte de « Maurepas, car nous ne sommes pas dans ce cas. » Maurepas avait au début, dans la première surprise, laissé échapper un mot maladroit, et le vicomte de Stormont n'était pas homme à ne pas garder tout l'avantage qu'il avait pu emporter. Il fit remarquer au comte qu'il avait dit que « rien n'était *encore* conclu. » Maurepas se reprit alors : « *Ni conclu, ni entamé; il est vrai que les Américains nous* « *font des offres souvent répétées, et nous pressent vivement de* « *les accepter, mais cela ne prouve pas que nous admettions leur* « *requête, quoiqu'ils puissent en faire courir le bruit comme* « *d'une chose qui serait visiblement à leur avantage.* »

Sortant de chez M. de Maurepas, le vicomte de Stormont écrivit à lord Weymouth, secrétaire d'État au département des affaires étrangères, et en même temps M. de Vergennes adressa au marquis de Noailles, à Londres, le récit de son entrevue avec l'ambassadeur d'Angleterre [1]. Le lendemain le vicomte de Stormont vint retrouver M. de Vergennes; il lui rapporta ce qu'ils avaient dit, lui et M. de Maurepas, et le mot *encore* dont le premier ministre s'était servi. L'ambassadeur d'Angleterre put remarquer sur la physionomie de M. de Vergennes que celui-ci trouvait que M. de Maurepas avait eu « une distraction. »

L'Angleterre instruite par la « distraction » de M. le comte de Maurepas, il n'y avait plus de temps à perdre. C'était le moment décisif. Le 13 janvier, Frédéric II, de sa propre main, avait écrit à M. de Goltz : « *Ne soyez qu'yeux et qu'oreilles, et débrouillez bien le fond des choses, car voici le moment où aucun voile ne doit tenir.* » Et le 11 février il lui mande : « *C'est ici le moment de nous évertuer de toute notre force. Il faut que les sourds entendent, que les aveugles voient, et que les léthargiques ressuscitent* ». Cet

[1] M. Bancroft a trouvé et publié les documents authentiques à l'aide desquels on peut reconstituer dans leurs diverses parties les conversations de l'ambassadeur d'Angleterre avec M. de Vergennes et M. le comte de Maurepas; ce sont : 1° la dépêche confidentielle en anglais de lord Stormont à lord Weymouth, datée « Paris, 22 janvier 1778, 2 heures après midi; » 2° le fragment de lettre en français du comte de Vergennes au marquis de Noailles. Versailles, 24 janvier 1778 ; 3° le fragment d'une lettre en anglais de lord Stormont à lord Weymouth, datée de Paris, 28 janvier 1778.

accès d'enthousiasme biblique était provoqué chez Frédéric par les nouvelles qu'il recevait de Versailles. Le 6 février le traité avait été signé, — ou plutôt les traités !

VII

Deux traités furent signés le même jour : un traité de commerce et un traité d'alliance offensive et défensive : le premier public, le second secret. Louis XVI n'avait consenti qu'à moitié à ce qu'on demandait de lui : reconnaître les États-Unis comme indépendants, et cependant persister dans les rapports d'entente et d'alliance publique avec la cour de Londres, tel était le *mezzo termine* auquel on avait pu amener le roi. Une ambiguïté couronnait les dissimulations, les feintes, les manœuvres clandestines auxquels on s'était livré depuis un an. Louis XVI voulait, et ne voulait pas : il se mettait dans le cas que la guerre avec l'Angleterre devenait nécessaire, et il ne consentait pas à reconnaître cette nécessité : on eût dit qu'il ne s'avouait pas à lui-même la politique à laquelle il s'engageait : conduite incertaine qui devait donner à un prince, honnête jusqu'au scrupule, les dehors de la duplicité. Les esprits les plus sages estimaient que, comme le disait Turgot, la guerre avec l'Angleterre serait « le plus grand des malheurs, » en exposant la France à épuiser sans profit ses ressources de divers ordres. La paix était, à leurs yeux, commandée par la situation intérieure et extérieure, et Louis XVI pouvait d'autant mieux demeurer dans l'observation des traités que la honte de ces traités ne lui était pas imputable; mais enfin, si les rapports avec l'Angleterre étaient devenus tels qu'il fallût chercher dans un conflit armé la revanche des traités de 1763, les hommes prudents auraient au moins voulu que la France s'engageât contre l'Angleterre sans se lier avec les Américains. Ils disaient que : entre le *statu quo* et ce que les agents américains réclamaient, il y avait un parti mixte qui consistait à faire la guerre à l'Angleterre pour des motifs indépendants de la cause des Américains, tels que les provocations de sa marine, et la visite faite des bâtiments français en vue des côtes. Sans doute les Américains auraient profité d'une diversion dont les effets eussent été certains et les formes irréprochables, tandis que, remarque Flassan, « la cour de Versailles, en se « hâtant de conclure avec eux des traités directs et de les admettre « ainsi, de son propre mouvement, dans le collége des puissances, « encourait le reproche de favoriser un peuple dont l'état politique « était très-équivoque et les principes insurrectionnels, dangereux « à plus d'un égard, ainsi qu'elle en a fait la trop fatale expérience. »

Cette opinion de Flassan semble avoir été celle des esprits clairvoyants et modérés; ce furent les scrupules mêmes de Louis XVI qui la firent repousser, et la crainte qu'avait le roi de France de se mettre immédiatement et directement en lutte avec le roi d'Angleterre.

Arthur Lee, au début des négociations, voulant, à Londres, gagner, par l'entremise de Beaumarchais, la bonne volonté de la cour de France, avait dit à l'agent secret de M. de Vergennes : « *Nous « offrons à la France, pour prix de ses secours secrets, un traité « secret de commerce, qui lui fera passer pendant un certain « nombre d'années après la paix tous les bénéfices dont nous avons « depuis un siècle enrichi l'Angleterre.* » Cette promesse voulait dire que les États-Unis accorderaient à la France le privilége du commerce avec eux : promesse magnifique et fort séduisante, mais dont Franklin et Silas Deane surent bien se dégager. M. Laboulaye, admirant la générosité française, remarque que « la France traita avec l'Amérique sur le pied d'égalité, en ne *demandant aucune faveur, aucun monopole commercial* [1]. Frédéric II indiquant au baron de Goltz, pour qu'il les présentât à la cour de France, les avantages d'un accord avec l'Amérique, lui marquait que ce serait « le moyen de reconquérir le Canada. » Non-seulement le traité d'alliance ne stipula pour la France aucune reprise, aucun avantage éventuel de l'autre côté de l'Atlantique, mais, comme les historiens américains l'ont fait depuis avec orgueil remarquer, le traité consacrait par anticipation le principe plus tard formulé par Monroë, et d'après lequel « les Européens n'ont droit à aucune possession dans le Nouveau-Monde. » Au point de vue de la politique générale, reconnaître l'indépendance des États-Unis, c'était consacrer une dérogation des plus graves au vieux droit public européen. Dans la notification faite à la cour de Londres du traité de commerce, M. de Vergennes s'exprimait en ces termes : « Les Américains, étant devenus indé-« pendants par leur déclaration du 4 juillet... » — « *Voilà*, — dit en souriant La Fayette, quand il eut connaissance de ces expressions, — *un principe de souveraineté nationale qui leur sera rappelé un jour chez eux.* » On a reconnu depuis que ces termes de l'acte diplomatique avaient été empruntés littéralement par M. de Vergennes à l'un des mémoires soumis au roi par Beaumarchais. Le traité d'alliance qui accordait ainsi tout aux Américains, ne stipulait d'eux pour la France qu'un engagement : les États-Unis ne devaient pas traiter de la paix avec l'Angleterre en dehors de la France : cette clause, la seule du traité qui pût gêner les Américains, ne fut pas exécutée par eux, et en 1782, quand l'Angleterre, fatiguée de la lutte, fit des ou-

[1] Laboulaye, t. II, p. 390.

vertures aux Américains, Franklin les accueillit et traita sans même prévenir M. de Vergennes, qui réclama vainement contre ce manque de foi et cette ingratitude offensante.

Une fois que les instructions publiques et secrètes furent signées, le 21 mars 1778, le docteur Franklin et Silas Deane, et M. John Adams, qui était venu les rejoindre depuis quelques semaines, furent officiellement présentés au roi et à la famille royale. Les délégués des Etats-Unis eurent le soin de donner à cette réception le plus grand éclat ; tous les Américains présents à Paris furent convoqués à Versailles et accompagnèrent au château Franklin. Le « vénérable patriarche » n'avait jamais vu la réussite d'une aussi belle affaire! Lorsqu'il parut devant Louis XVI, le roi lui dit : « Assurez de mon « amitié les Etats-Unis d'Amérique. Je suis satisfait, en particulier, « de la conduite que vous avez tenue dans mon royaume. » Au sortir de l'audience royale, Franklin et les autres députés se rendirent à l'hôtel de Noailles pour y saluer Mme de La Fayette. Le « général » fut le premier qui reçut en Amérique la nouvelle du traité. Il courut vers Washington, l'embrassa en pleurant de joie et en criant : « *Le roi, mon maître, a reconnu votre indépendance et s'allie avec vous pour vous aider à l'établir.* » La nation et l'armée éprouvèrent une joie indescriptible. Sur l'ordre du général en chef, toutes les brigades s'assemblèrent. Les chapelains récitèrent des prières pour remercier le Dieu tout-puissant. On prononça des discours et on alluma des feux de joie. A un signal donné, dit un contemporain, tous les soldats crièrent du fond du cœur : « *Vive le roi de France!* » C'était le même cri que poussait de ce côté-ci des mers à peu près toute la nation. L'enthousiasme fut de très-courte durée, mais universel. Les Anglais disaient que nous avions été touchés par le docteur Franklin d'une « étincelle immense d'électricité. » Six mois ne s'étaient pas écoulés que la cour reconnaissait la faute qu'elle avait commise; mais, dans le premier moment, il n'y eut que des transports de joie. L'hôtel des monnaies frappa une médaille; sur la face était gravée la tête de la Liberté : *Libertas americana!* au revers, l'Amérique, sous la figure d'Hercule enfant, luttait avec le lion anglais. La France, « sous les traits de Minerve, » couvrait le jeune dieu d'un bouclier « couvert de fleurs de lys. » Pendant que les cris de joie retentissaient des deux côtés de l'Océan, M. de Vergennes rédigeait des instructions pour M. de Rayneval, nommé ministre du roi de France près de la nation dont l'indépendance venait d'être reconnue. Ces instructions, du caractère le plus secret, portaient que le représentant de la France aurait à manœuvrer de façon à ce que les Etats-Unis, auxquels on s'alliait, ne s'étendissent trop ni au nord, vers le Canada, ni au sud, vers le Mississipi. Le

pauvre M. Gérard de Rayneval avait là une tâche plus lourde qu'il ne la pouvait remplir. L'encre du traité du 6 février n'était pas encore séchée, qu'entre le Congrès américain et la cour de France s'élevaient les plus graves difficultés. M. Gérard, le chef de ces Gérard de Rayneval qui ont servi et servent encore avec honneur la France dans la diplomatie, celui qu'on a appelé le « grand Gérard, » ne put se dégager des intrigues qu'il trouva aux Etats-Unis formées contre la France. Il dut revenir au bout d'un an, laissant à ses successeurs des embarras de toute nature; mais ce n'était là que la conséquence immédiate de la faute commise!

VIII

Quelques jours avant cette réception mémorable, était arrivé d'Allemagne, à Paris, un personnage qui allait pour un instant remplacer Franklin dans la vogue publique : c'était aussi un docteur, aussi un grand savant; il s'appelait Mesmer. Comme Franklin, il avait étudié les phénomènes, alors surtout si mystérieux, de l'électricité, et il avait découvert le magnétisme. Il fit, devant un cercle de belles dames et de gentilshommes de la cour, des expériences extraordinaires. Il opéra devant M. de Maurepas, à Versailles, et chez Franklin même, à Passy. Les privilégiés admis à l'honneur de s'asseoir autour du « baquet magique », éprouvaient les plus étranges sensations. Quelle émotion ne se fût pas emparée des invités du docteur Mesmer, si, un soir, tout à coup les mettant en possession d'une faculté de seconde vue, il leur eût montré à travers le voile déchiré de l'avenir les événements qui allaient sortir des traités du 6 février? Beaumarchais se serait hâté de rire pour ne pas pleurer s'il s'était reconnu réclamant au gouvernement américain le remboursement des sommes avancéespar la maison *Hortalez, Rodrigue et C* , et apprenant le refus d'un à-compte vainement sollicité pour lui et sa fille. Turgot n'aurait pas contenu ses larmes quand il aurait vu le chiffre des sommes dépensées par la France pour les Etats-Unis, s'élever à un milliard deux cent cinquante millions [1] et quand il aurait aperçu le spectre de la banqueroute sorti du gouffre américain, se dresser, évoqué par Mirabeau à la tribune de l'Assemblée constituante. L'indifférence affectée de M. le comte de Vergennes n'aurait pas tenu, s'il avait distingué le drapeau anglais flottant, un siècle encore après le traité de 1778, sur le Canada, et qu'il eût vu les disciples de Monroë professant à la tribune du Congrès le prin-

[1] C'est le chiffre donné par M. Bancroft.

cipe admis par ce traité même et qui exclut les Européens de toute possession américaine. M. le comte de Saint-Germain se fut emporté à la manière du général Steuben, s'il avait surpris les officiers revenus des Etats-Unis à professer le mépris des institutions militaires de la Prusse, et à vanter avec enthousiasme le système des levées en masse et des gardes nationales. M. de Necker n'aurait point tu ses angoisses s'il avait pu contempler la chute soudaine de tous les fondements de la monarchie frappés par la politique de l'école américaine, et apercevoir, s'élevant au milieu de la France étonnée, une sorte de république et de démocratie dont Genève ne lui avait jamais présenté l'image. Les sanglots et les colères eussent éclaté chez tous les membres de la famille de Noailles, si alors ils avaient entrevu le vicomte, revenu d'Amérique, déposant sur le bureau de l'Assemblée, dans la nuit du 4 août, sa proposition fameuse et par delà, M[me] la duchesse d'Ayen et ses filles montant sur l'échafaud. Un frisson d'effroi et d'horreur eût tout à coup traversé cette société brillante, et glacé subitement tous ces enthousiasmes, si elle avait eu la vision anticipée de l'incendie qu'au milieu de ces échafaudages vermoulus du passé et de ces bois morts de l'ancien régime allait allumer l'étincelle américaine, si à travers ces fusées brillantes, ces treize étoiles aux couleurs variées, ces mille pièces d'artifices, ces guirlandes de feu inscrivant en lettres lumineuses les mots « *liberté*, *indépendance*, *souveraineté nationale* », elle avait entendu les rugissements de la foule au 14 juillet ou au 10 août? Mais le front chargé de la tristesse la plus sombre eût été celui du roi. Que n'eût pas éprouvé Louis XVI si, quatorze ans à l'avance, transporté au lendemain de Varennes, et à la veille du Temple, il avait distingué, entre les causes si multiples de la Révolution, au début de la longue suite des concessions arrachées à sa faiblesse, le traité de 1778? Deux hommes seulement auraient sans doute, si Mesmer leur eût aussi découvert l'avenir, conservé leur confiance : Francklin et La Fayette : le premier voyant sa vie s'achever au milieu des ovations, des triomphes, des trophées et des statues, le second énivré par le bruit des acclamations populaires au point de ne pas distinguer, entre la gloire de 1789 et les parades de 1830, les murs noirs la prison d'Olmutz.

FRANÇOIS BESLAY.

LE CANCER[1]

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

III

Le prince Pierre, suivi de Nicolas, était entré dans son cabinet. L'étiquette rigoureuse qui régnait dans cette maison défendait au fils de s'asseoir en présence de son père et de parler avant d'avoir été interrogé. Nicolas debout, appuyé contre le dossier d'une chaise, attendait, que le vieux boyard lui adressât la parole.

Le cabinet, comme toute la maison habitée par des hommes seuls, avait un aspect sévère et quelque peu sépulcral. Les vieux meubles étaient disposés selon l'antique usage, les tentures lourdes et sombres dissimulaient complètement les portes et les fenêtres.

Le prince Pierre s'assit dans un fauteuil surmonté des armes des Talarine et dit à son fils :

— Je suis content de toi, Nicolas, et j'ai voulu t'exprimer ma satisfaction. Nous sommes, vois-tu, mon fils, une grande et puissante nation ! Au milieu de l'Europe qui vieillit, les Russes sont jeunes, et l'avenir est à eux. Mais il faut, pour garder nos avantages, nous défendre contre la corruption de nos voisins. Nous sommes forts, tant que nous restons une sève nouvelle. Si nous avons le malheur de suivre l'exemple de l'occident, nous perdrons notre vigueur avant d'avoir eu le temps de l'essayer. Il sera temps de songer à ce qu'on

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin et du 10 juillet 1876.

appelle la civilisation, quand l'Europe nous appartiendra et que le moment de la décadence commencera pour nous. Car tout finit, mon fils, et nous finirons comme les autres peuples... Mais il faut que ce ne soient ni nos petits enfants ni les fils de ceux qui assistent à cette décadence. Travaillons donc à nous maintenir à la hauteur de notre destinée. Ce que deviendront les générations futures ne nous regarde pas; luttons pour le présent, ou plutôt pour un avenir déterminé, — l'avenir fatal que toute la vie est employée à retarder et qui est notre destinée à tous, — la mort!

Le prince Pierre appuya la tête sur sa main.

— Quand je songe à la mort, mon fils, reprit-il, je me dis qu'il est bon d'être chrétien et de croire à la félicité éternelle. Pourquoi s'agiter ici-bas, si, plus tard, il n'y a rien ailleurs. Il n'y a que deux manières d'être : épicuriens ou chrétiens, jouir comme la brute ou planer par l'esprit au-dessus des choses de la terre. Les peuples, mon fils, sont des personnalités morales. Ils éprouvent, eux aussi, une félicité éternelle, la gloire dans les siècles futurs. Il y a dans toute grande nation et même dans toute grande famille, une âme qui survit aux individus qui passent. C'est Dieu qui l'a voulu ainsi pour laisser entrevoir aux hommes l'idée du devoir. La patrie est l'unification et la formule de tous les intérêts et de toutes les affections. L'éternel bien a pour base le devoir, la famille forme le premier échelon de l'échelle céleste. La patrie vient ensuite, Dieu est en haut. Les novateurs stupides qui, depuis un siècle, démolissent tout sans rien bâtir et nient tout sans rien affirmer, ont cru flétrir le patriotisme en l'appelant l'égoïsme des nations. Oui, certes, il y a de l'égoïsme dans le patriotisme, mais c'est un égoïsme sublime, que celui, qui met au cœur l'abnégation personnelle et fait sacrifier spontanément les affections et les intérêts individuels aux affections et aux intérêts généraux. Ceux qui prêchent la fraternité universelle, sont les partisans du plus féroce individualisme; quiconque croit avoir des devoirs envers toute l'humanité est bien près de s'affranchir de tout devoir. Les tigres et les loups n'ont pas de patrie, aussi s'entre dévorent-ils. La patrie, c'est la famille agrandie. Dans ma maison je représente la famille, dont je suis le patriarche; comme général en chef et haut fonctionnaire je représente la patrie. Alexis s'est rendu coupable d'un crime de lèze-patrie : il faut qu'il soit châtié. Je t'ai expliqué tout cela, Nicolas, non parceque je m'y crois obligé, mais parce que j'ai décidé de ton sort. J'avais supplié l'Empereur de donner à mon fils aîné une occasion de déployer son activité. Sa Majesté allait lui confier une mission importante : je vais la demander pour toi.

Nicolas Talarine, qui avait écouté le vieux boyard sans l'inter-

rompre, eut un geste respectueux comme pour demander la permission d'interroger.

— Qu'as-tu à me dire, mon fils? dit le prince Pierre avec bienveillance. Parle !

— Je voudrais vous demander, non la grâce de mon frère, car je reconnais qu'il a été coupable, mais une diminution de peine. Vous lui avez ordonné de donner sa démission…

— Oui, car il est indigne d'un grade qui peut lui donner des armées à commander. Le militaire qui n'a pas dans son cœur le sentiment patriotique dans toute son étendue et toute sa pureté, ne peut et ne doit pas être le chef des autres.

— Mon père, permettez-moi de vous supplier de modifier votre décision; ordonnez à mon frère de prendre un congé illimité. Ce sera une punition, car son avenir en souffrira. Vous avez dans le gouvernement de Smolensck, en pleine Russie, des terres immenses, où le souvenir de l'invasion française est encore vivant et le sentiment patriotique dans toute sa force. Envoyez-y Alexis pour deux ou trois ans. Il se retrempera là ! Vous y allez tous les étés, vous pourrez vous rendre compte du changement qui s'opérera en lui. C'est Saint-Pétersbourg qui l'a perdu. Ici il aime une femme, et cette femme, je la connais, c'est une créature funeste. Vous êtes fort entre les forts, mon père, ayez pitié des faibles.

Pendant que Nicolas parlait, le prince Pierre l'écoutait avec une attention bienveillante. Nicolas s'arrêta et fléchissant le genou il murmura :

— Grâce pour Alexis, mon père !…

Le prince Pierre répondit :

— Soit ! ton conseil est sage, Nicolas. Reviens ce soir à onze heures, car maintenant il faut que je me rende au conseil des ministres. Avertis Alexis qu'il ait à se trouver ici en même temps que toi.

Le prince Pierre tendit la main à son fils. Nicolas dit en la baisant avec respect :

— Merci ! mon père, vous êtes juste et bon !…

Sorti de chez son père, Nicolas se rendit précipitamment dans l'aile du palais réservé à Alexis. Celui-ci était sorti. Nicolas rencontra André.

— Où est Alexis? lui demanda-t-il, chez cette femme, n'est-ce pas ?

— Probablement. Il m'a quitté dans un état de surexcitation excessive.

— Ah ! qu'elle prenne garde ! Je recommence à voir rouge ! s'écria Nicolas.

— N'as-tu pas remarqué dit André à voix basse, qu'elle semble prendre à tâche de poursuivre les membres de notre famille! L'histoire de ce pauvre prince de Donnerstein qui s'est tué par amour pour elle...

Nicolas l'interrompit en lui serrant la main :

— Tu pourrais avoir raison ! dit-il.

II

LA COMTESSE DE MAHLBERG.

Notre ancienne connaissance, la comtesse Damalanty, devenue comtesse de Mahlberg, était depuis plusieurs mois installée à Saint-Pétersbourg dans un des plus beaux hôtels du quai Anglais. Le mystérieux personnage de la forêt de Myslowitz avait eu raison. La comtesse, alliée par son mari à plusieurs hauts fonctionnaires d'origine allemande, s'était fait très-aisément à Saint-Pétersbourg une situation brillante. Sa beauté, son tact, son esprit aidant, elle était devenue bientôt la reine de la société russe.

Le soir même où s'était passée à l'hôtel Talarine la scène que nous avons décrite dans le chapitre précédent, la comtesse de Mahlberg, était assise dans son salon en compagnie du vieux prince de Donnerstein, venu récemment en Russie.

Le diplomate et la comtesse achevaient une conversation qui semblait avoir été orageuse, surtout du côté de la comtesse.

— Finissons-en ! dit cette dernière, voici l'heure où je reçois. Je ne pourrai plus causer avec vous. Je vous dis, et je vous prie de le répéter à qui de droit : si j'ai consenti à servir ses projets, c'était à la condition de pouvoir me venger. Je ne veux pas qu'on mette à tout moment, sous prétexte du bien public, des entraves à mes affaires personnelles.

— Mais enfin, voyons, mon enfant, dit le prince, vous ne pouvez plus vous plaindre, vous êtes parvenue à ce que vous désiriez. Que diable ! Qui pouvez-vous donc haïr encore et à quel propos?

— Ah ! vous croyez cela, interrompit-elle. J'ai près de trente ans, et la jeunesse finit pour moi. Cette jeunesse qui s'en va, je l'ai usée en luttes et en intrigues. Et qui m'y a condamnée ? Le prince de Donnerstein et sa sœur qui n'ont pas voulu admettre dans leur monde et leur famille la fille d'un parent ruiné et malheureux ! Mon père, votre cousin et le propre frère du prince régnant de Donners-

tein a été renié par sa famille, pour s'être ruiné en Amérique dans des spéculations malheureuses entreprises dans le but de réparer des désastres éprouvés en Allemagne, et avoir épousé par amour et par devoir une jeune fille pauvre. Si j'avais eu, dès mon enfance, la situation à laquelle ma naissance me donnait droit, je serais à l'heure présente la femme de quelque prince souverain, reine peut-être!... Vous souriez! Reine! oui. Ajoutez à ma beauté, ma naissance princière, rendez-moi mes dix-neuf ans, faites-moi rencontrer un roi, et vous verrez où je serais arrivée! J'aurais été une femme politique pour mon compte au lieu de l'être pour le compte des autres.

— Sans doute, mon enfant; mais maintenant, grâce à la situation que vous êtes faite, vous pouvez oublier les souffrances de votre jeunesse.

Sans l'écouter, elle continua :

— Le comte Damalanty, un obscur gentilhomme croate, s'éprit de moi et m'offrit son nom : je l'acceptai, mais avec quel serrement de cœur! je ne l'aimais pas, cet homme : il était vieux, infirme et usé. Mais qu'étais-je? On suspectait mon origine; on ne pouvait admettre qu'un prince régnant de l'Empire d'Allemagne laissât sans aucune ressource une jeune fille portant son nom. Aujourd'hui, les positions sont changées et je ne m'y suis pas épargnée : le prince Donnerstein n'est plus rien, il végète dans l'exil et l'on ne s'étonne plus, du moins, qu'il ait des parents pauvres.....

— Isa, revenez à vous..., vous vous réjouissez des malheurs de votre famille.

— Oh! cria-t-elle, la famille! elle n'existe qu'autant qu'il y a solidarité entre les membres qui la composent. Quand j'étais malheureuse ma famille s'est détournée de moi et m'a reniée : je lui ai voué une haine qui ne s'éteindra qu'avec moi.

— Vous oubliez que, moi aussi, je suis un Donnerstein.

— Vous, je vous ai pardonné, parceque, bien que vous n'y avez été poussé que par intérêt et calcul, vous avez été le premier à me tendre la main dans mon délaissement. Mais ne me faites pas trop souvenir que vous portez un nom exécré, car je pourrais me prendre à vous haïr aussi! D'ailleurs il y a entre nous une certaine ressemblance qui m'inspire de la sympathie : vous êtes un cadet de famille; on vous a supporté à peine tant que vous ne vous êtes pas fait une situation. Descendants tous deux d'une race privilégiée, nous avons été obligés de vivre tous deux, de la vie de tout le monde. Quand on a fait, comme nous, douloureusement son chemin et qu'on pense à ceux qui auraient pu vous l'applanir et vous le rendre moins long et qui ne l'ont pas fait, on les hait de toute son âme. Mesurez le

sentiment qu'aurait éprouvé une fille d'Auguste devenue esclave et, par suite, reniée et abandonnée par les siens et vous comprendrez ce qui se passe dans mon cœnr.

Le prince de Donnerstein, avait écouté la comtesse avec un sourire légèrement moqueur. Il répondit :

— Que diable! comtesse, tout cela peut-être vrai, mais, de bonne foi, ce n'est pas vous qui avez le droit de vous plaindre de la vie. Vous êtes parvenue à une position dont bien des gens seraient jaloux.

— Et les humiliations subies, vous les oubliez! D'ailleurs croyez-vous qu'une situation aussi fragile que l'est la mienne, ait bien de quoi me satisfaire!

— Fragile! mais Mahlberg est un bon gentilhomme, un savant illustre, un homme respecté.

Elle le regarda en face :

— Et si nos secrets étaient connus! dit-elle. Je suis arrivée, il est vrai : mais par quels moyens!... Et vous voulez que je ne haïsse pas mon oncle, le prince de Donnerstein, le frère de mon père, qui m'a mise dans la nécessité de recourir à ces voies inavouables! Savez-vous ce qu'il me fit dire par son ambassadeur, — car il avait alors un espèce d'ambassadeur? — Qu'il ne me connaissait pas. Pourtant que lui demandais-je? C'était à New-York, mon père venait de mourir insolvable, et je n'avais pas de quoi payer ses dettes, quoi qu'elle ne se montassent qu'à quelques centaines de dollars. On lui contestait ses titres, on le traitait d'escroc. Je suppliais qu'on réhabilitât son nom, qu'on payât ces misérables dettes, et qu'on me donnât les moyens de revenir en Europe... Et vous croyez qu'on oublie cela.

— Enfin! vous vous êtes bien vengée.

— Oui, de lui, mais non de sa sœur, la princesse Talarine, et de son brutal époux. Ceux-là ont aussi des titres à ma haine. Ecoutez-moi : lorsque, grâce au dévouement de Mahlberg, alors aussi pauvre et aussi dénué que moi, je revins en Europe, je me rappelai qu'outre mes parents d'Allemagne, j'avais une tante en Russie où elle avait fait un riche mariage. Je me rendis à Saint-Pétersbourg, et j'écrivis à cette femme, d'une auberge où j'étais descendu. Savez-vous quelle réponse j'en reçue? Un ordre de la police d'avoir à quitter Saint-Pétersbourg dans les vingt-quatre heures. Ma tante avait dit à son mari, le prince Talarine qui avait eu connaissance de ma démarche : c'est une aventurière, la fille de cet homme déclassé et ruiné, de ce frère dont je vous ai parlé... Si j'avais été un homme, j'aurais demandé du travail; je n'étais qu'une femme, je demandais protection et appui. « Ah! Encore une Allemande qui voudrait manger le pain

russe, répondit le prince Pierre. » Et, grâce à sa haute position, l'ordre d'expulsion que je vous ai dit me fut aussitôt signifié. Ma tante sourit et pour la première fois le prince et la princesse Talarine furent du même avis. Et vous croyez que l'on oublie cela! La soirée qui suivit cette terrible déception je me demandai si je n'abandonnerais pas mes rêves d'ambition en vendant mon honneur. Peut-être aurais-je succombé, sans l'amour de Damalanty et le dévouement de Mahlberg. Non! voyez-vous, Donnerstein! ne me parlez pas de ces gens-là.

— Et cependant, risposta le prince froidement, je suis porteur d'ordres précis. On est très-mécontent de votre attitude, de la scène avec Nicolas Talarine. Le prince Pierre est le chef d'un parti très-puissant! il vous est expressément enjoint de vous réconcilier avec les Talarine.

— Je refuse, s'écria la comtesse. Et ne l'oubliez pas, c'est à prendre ou à laisser.

— Mais...

— Assez, je vous dis. Ah! prenez garde, je n'ai pas peur de vous, Je vous abandonnerais plutôt.

Donnerstein dit :

— Vous ne savez que haïr! Vous n'aimez donc rien ?

— Ah! remerciez Dieu que je n'aie pas en mon cœur un amour aussi puissant que l'est ma haine. Si jamais je ressentais pour un homme autant d'amour que je ressens de haine pour ma famille, oh! alors je n'hésiterais pas un instant à sacrifier vos intérêts aux volontés de l'homme aimé, et je vous trahirais sur un signe de sa main.

Donnerstein se leva :

— Comtesse! dit-il, cette audace...

— Ah! ça! cria-t-elle, me croyez-vous votre esclave! Dites-le bien à celui qui vous envoie : je le sers, parce que j'y trouve mon intérêt, mais je ne suis pas un instrument servile. Je n'ai pas peur qu'il me démasque, car il ne peut le faire sans se dévoiler lui-même. En France, j'étais facile à dompter, en Russie, c'est autre chose! Je ne veux plus de menaces, sachez-le. J'ai dit!

Un domestique annonça à haute voix.

— M. le prince Alexis Talarine!

Donnerstein se leva.

— C'est votre dernier mot ? demanda-t-il.

— Oui!

— Je vous avertis que mes instructions sont précises.

Sans lui répondre, la comtesse lui dit :

— Ne vous en allez pas, vous verrez comme je travaille et vous

pourrez en rendre compte. Allons! dit-elle, restez dix minutes encore, je le veux.

Donnerstein se rassit. Alexis entra. Le jeune général, en apercevant le prince de Donnerstein, qu'il ne connaissait pas, fronça énergiquement les sourcils. Après avoir salué la comtesse, il se jeta sur un canapé d'un air de très-mauvaise humeur. La physionomie mobile de la comtesse s'était transformée. Il n'y avait plus trace d'émotion sur ses traits, et ce fut avec un franc éclat de rire qu'elle accueillit son visiteur.

— Bon Dieu! prince, dit-elle, quelle figure renversée! Que vous est-il donc arrivé?

Alexis ne répondit pas, mais son regard désigna le prince.

En véritable homme du monde, Donnerstein sentit que sa présence était une gêne et se leva.

— Comtesse! permettez-moi...

— Non! dit-elle, vous avez demandé votre voiture pour neuf heures un quart et il n'est que neuf heures cinq minutes; attendez dix minutes au moins.....

D'un mouvement de colère, Alexis froissa sa manche. La comtesse le regarda.

— Vous souffrez, prince? demanda-t-elle ironiquement.

Talarine devint pâle et élevant la voix :

— Ç'en est trop, réellement.

Un regard implacable glaça la parole sur ses lèvres.

— En effet! je suis un peu malade, dit-il plus bas.

— Peut-être l'émotion de votre nouvelle dignité, dit-elle..... En ce cas, pourquoi êtes-vous venu; pour m'annoncer votre nomination! Je ne l'ignorais pas, prince. Mon ami le général aide-de-camp, Steinbach, est pour beaucoup, comme vous savez, dans cette distinction flatteuse.

Alexis semblait sur des charbons ardents. La comtesse comprit que quelque chose de particulier s'était passé, et parut avoir pitié d'Alexis.

— Allons! dit-elle à Donnerstein, je vous rends votre liberté. Vous ne me verrez pas travailler ce soir. Adieu! prince...

En se levant, Donnerstein demanda :

— Vous persistez dans votre résolution?

— Plus que jamais, répondit-elle d'une voix sèche.

Il sourit, d'un sourire de diplomate et la menaça du doigt. Sa figure était placide, sa voix douce et polie, mais le doigt menaçait en réalité.

— Prenez garde! dit-il.

— Voyez! dit-elle en riant : tout à l'heure vous vouliez à toute

force me quitter, maintenant je ne puis plus réussir à vous chasser. Votre voiture doit être à la porte. Adieu !

Donnerstein sortit. A peine la porte se fut-elle fermée derrière lui, qu'Alexis se leva ; un formidable soupir de soulagement s'échappa de sa poitrine :

— Je croyais qu'il ne s'en irait jamais, s'écria-t-il.

— Qu'avez-vous donc de si sérieux à me raconter ? demanda-t-elle.

En vérité, prince, vous êtes exigeant. Je vous ai déjà dit que vous n'aviez nullement besoin d'un tête-à-tête pour me faire vos déclarations.

— Eh ! dit-il, presque brutalement, il s'agit bien de déclarations. Savez-vous que mon père vient de m'ordonner de donner ma démission et de quitter Saint-Pétersbourg.

Les lèvres de la comtesse pâlirent, mais elle répondit froidement et avec ironie :

— Vraiment ! à quel propos ?

— Parce que j'ai proposé un toast à la santé de l'empereur d'Allemagne.

— Ah ! ah !

— Oui, mon père trouve qu'un général russe qui éprouve un sentiment d'admiration pour les succès des Allemands, n'est pas digne de commander les armées du Czar.

— Il déteste donc bien l'empereur Guillaume ?

— Il hait tout ce qui est étranger.

— Et il vous ordonne, pour un propos de table, de briser votre avenir, votre carrière ?

— Oui !

— Et c'est pour cela que vous apportez dans mon salon une figure effarée ! Qui vous force de lui obéir ?

— Qui ? ah ! on voit bien que vous ne connaissez pas mon père ! Qui ne connaît à Saint-Pétersbourg, le prince Pierre Talarine, le roi des originaux ?

— Et des despotes, ajouta Alexis.

— Le despotisme, murmura la comtesse, c'est un mot. N'est pas despote qui veut. Comment votre père pourrait-il vous forcer à lui obéir ?

— Vous me conseillez de me révolter contre mon père ? dit Alexis en se levant et tremblant à cette pensée.

— Je ne vous conseille rien du tout. Vous venez me raconter que votre père vous ordonne de donner votre démission, et de quitter Saint-Pétersbourg ; je vous réponds : votre père le veut, c'est bien ; mais le peut-il ? *That is the question ?* Je ne vous dicte pas votre

conduite. Obéissez-lui ou ne lui obéissez pas, peu m'importe !

— Isa! dit-il presque en colère, ce n'est pas le moment de me torturer.

Elle éclata de rire :

— Ils sont tous les mêmes! on les torture quand on ne se jette pas à leur cou. Mais, dites-moi, magnifique général, en quoi je vous torture! Vous ai-je jamais dit que je vous adorais et que votre absence me ferait mourir? Je vous ai autorisé à m'aimer, d'abord parce que je ne pouvais pas vous en empêcher, et ensuite qu'il m'est indifférent qu'on m'aime de près ou de loin, et que je trouve ridicule les femmes qui défendent leur porte à ceux qui les aiment : c'est une preuve de défiance de soi-même, qui est un aveu tacite de faiblesse! Je vous laisse donc venir chez moi me faire vos déclarations. Rien de plus, rien de moins. Vous me parlez de vos affaires de famille : je vous réponds, non par des conseils, mais par des appréciations. Vous accourez la figure renversée, me dire : « Mon père m'ordonne de donner ma démission! » Je ris, en vous répondant : « Comment le père d'un général de quarante ans, peut-il, au dix-neuvième siècle, formuler un aussi ridicule désir, et comment le fils peut-il le prendre au sérieux. »

Alexis secoua la tête.

— Je vous répète! vous ne connaissez pas le prince Talarine!

Elle lui dit, le regardant en face :

— En effet, vous n'êtes pas capable de commander des armées, car vous êtes pusillanime! Dire qu'il y a encore en Europe, un fils de quarante ans, un général, qui tremble au seul nom de son père! On ne le croirait possible ni à Paris, ni à Berlin; mais à Saint-Pétersbourg, il paraît que cela existe encore. Dites-moi donc, prince, que peut vous faire votre père? Vous avez ici encore l'autorité absolue de l'Empereur dont vous dépendez tous, et dont votre père pourrait faire intervenir l'autorité. Mais vous me dites que la grande colère du prince Pierre vient de ce que vous avez bu à la santé de l'empereur d'Allemagne! S'il en est ainsi, je le défie de s'en vanter à l'Empereur. Que redoutez-vous donc?

Alexis ne répondait pas.

— Ah! je comprends, poursuivit-elle avec une ironie amère : il vous coupera les vivres. Vos appointements ne sauraient vous suffire; il vous faut le luxe, le jeu, les plaisirs incessants! Oui! ensuite vous venez tous vous rouler à nos pieds, et nous dire : « Nous vous aimons plus que la vie, que tout au monde ». Et néanmoins vous êtes prêt à quitter Saint-Pétersbourg, à ne plus me voir, pour conserver les quelques roubles, dont vous sera payée votre obéissance à votre père. Allez, vous êtes destinés, vous autres russes, à toujours vous

courber sous un despotisme quel qu'il soit! vous êtes nés esclaves et esclaves vous resterez.

— Non, Isa! vous ne me comprenez pas, ce n'est pas de cela que je veux vous parler; je me moque de l'argent, et j'en trouverai d'ailleurs toujours à emprunter : mais mon père a su conserver sur nous tous une telle autorité...

Elle éclata d'un rire nerveux et strident.

— Il faut venir en Russie pour entendre de ces choses-là, l'autorité absolue d'un père! Vous êtes d'avis, peut-être aussi, que mon père, si j'en avais un, m'ordonnant de me barbouiller la figure avec du vitriol, je serais obligée de lui obéir.

Alexis fortement humilié répondit :

— Mon père est puissant, il a de nombreuses relations, il est chef d'un grand parti, l'Empereur l'écoute : il peut briser ma carrière.

— Excellent père!

— Il n'entend pas qu'on lui désobéisse!

La comtesse se leva :

— En vérité! vous me faites pitié! Comme s'il n'y avait en Russie de puissant que le prince Pierre Talarine et son parti! Il existe un autre parti que celui-là, et, dans le parti dont je vous parle, il y a des hommes considérables aussi, qui ne demanderont pas mieux que de vous protéger, surtout quand ils connaîtront la cause de votre disgrâce.

— Vous êtes une maîtresse femme! s'écria Alexis, ce que vous me dites-là est vrai, Steinbach, Mahlberg, le prince de Dalten! les ennemis de mon père! les chefs du parti allemand, tous très-bien en cour. Vous m'ouvrez là de nouveaux horizons. Je suivrai votre conseil, mais vous m'aimerez enfin! Isa! Vous...

Elle l'interrompit :

— Halte-là! mon cher général. Je ne vous ai pas donné de conseils! Faites comme il vous plaira... Quant à vous aimer, je ne vous l'ai jamais promis.

Alexis recula, le sourcil froncé.

— Allons, allons! dit-elle de sa voix la plus douce, l'avenir est plein de mystères.

— Vous êtes cruelle! balbutia Talarine.

— Je tiens seulement à bien délimiter nos situations respectives, continua-t-elle, car votre imagination, pleine des récits dramatiques de votre noble frère Nicolas, me prend déjà pour un agent allemand, qui veut faire de vous une recrue. Je ne suis pas, cher prince, quoiqu'en dise votre frère, un espion au service de Berlin; je ne veux pas acheter votre conscience. Le prix que vous croyez que je veux y mettre serait, en tout cas, trop élevé. Ma per-

sonne ! rien que cela ! Vous êtes venu chercher chez moi un conseil, vous croyez que je vous en ai donné un, moi, je ne le crois pas...

Tout à coup elle tressaillit, et Alexis se leva épouvanté. Une voix dit :

— Moi, Isa, je crois que le prince a raison, vous venez en effet de lui donner un conseil et, par ma foi, un fort mauvais.

Derrière le canapé sur lequel ils étaient assis tous deux, se tenait debout le mari d'Isa, le comte Rodolphe de Mahlberg. Le tapis de la chambre avait amorti le bruit de ses pas, et le comte avait écouté la conversation.

Isa se remit aussitôt. Elle tendit la main à son mari :

— Ah ! vous écoutez aux portes, maintenant, lui dit-elle ! ce n'est pas bien ! si vous nous avez entendu, vous devriez, par égard pour ce pauvre prince, ne pas l'avouer. Il y a eu de lui certaines paroles...

Le comte de Mahlberg eut un sourire bienveillant :

— Bah ! dit-il à Alexis en interrompant sa femme, je ne suis pas jaloux. Je connais trop bien la comtesse, et je sais que j'ai le bonheur d'être l'époux d'une femme si supérieurement belle que tout le monde en est amoureux.

Malgré la bonhomie et la façon dégagée dont il prononça ces mots, un observateur eut pu remarquer un certain tremblement dans la voix du comte de Mahlberg. Un peu confus, Alexis dit :

— Croyez, Monsieur le comte que.....

— Bien... bien... interrompit Mahlberg. Si je me suis permis de vous dire que ma femme vous donne de mauvais conseils, c'est une plaisanterie... une mauvaise plaisanterie de mari.

Là-dessus, le comte s'assit et essaya de donner un tour gai à la conversation. Mais il ne le put ; malgré sa puissance sur elle-même, Isa était un peu troublée. Quant à Alexis, il ne resta que le temps strictement nécessaire pour ne pas paraître fuir le comte et il quitta le salon. Dès que Mahlberg fut seul avec sa femme, sa physionomie changea, et devint sévère.

— Isa ! dit-il, qu'est-ce que cette conversation que j'ai surprise ?

— Pourquoi l'avez-vous surprise, Rodolphe, demanda-t-elle ?

— Oh ! vous savez que j'ai confiance en vous, c'est pur hasard...

— Alors, pourquoi, si vous avez confiance en moi, me faites-vous des questions ?

Mahlberg s'approcha de sa femme.

— Je suis, par caractère, un fouilleur, un chercheur, un savant si vous le voulez ! J'étudie tout et tout le monde. Je vous ai étudiée aussi. Je vous crois trop d'orgueil pour supposer une seule minute que vous trahissez vos devoirs d'épouse. Mais cela ne me suffit pas. Vous ayant étudiée, je sais que vous êtes ambitieuse et vindicative.

D'ailleurs votre salon est devenu un cabinet politique et cela me déplaît.

La comtesse le regarda avec étonnement et murmura les lèvres serrées par un commencement de colère :

— Vous ne m'avez jamais parlé ainsi, Rodolphe?

— Parce que jusqu'à présent, je n'ai pas cru cela nécessaire.

— Et à présent?...

— A présent que je commence à comprendre la raison de certains bruits qui courent sur votre compte...

— Ah! il court donc des bruits sur mon compte?

— Vous l'ignorez?

— Absolument!

Il la regarda d'un air de reproche et ses traits prirent une expression triste. Elle s'en aperçut et lui mettant la main sur l'épaule :

— Ecoutez, Rodolphe, dit-elle, je vous ai épousé parce que j'ai mesuré la grandeur de votre amour. Quand là-bas, en Amérique, pauvre et inconnu encore, vous m'avez rencontrée misérable et délaissée, vous m'avez aimée sans rien exiger de moi. Vous avez travaillé pour moi avec un noble désintéressement, vous avez payé mon passage, vous m'avez accompagnée et protégée pendant deux ans, et cela, sans jamais me demander même la permission de me baiser la main. Je ne vous aimais pas alors, Rodolphe, mais j'apprenais à vous apprécier. Puis le jour où vous vîtes mes espérances brisées, vous vous aperçûtes en même temps que depuis quatre ans, en travaillant pour moi, vous n'aviez rien fait pour vous-même. Nous nous trouvâmes ainsi en face l'un de l'autre; tous deux pauvres et méprisés.....

Il l'interrompit avec tristesse.

— Pourquoi récapitulez-vous ces faits, Isa?

— Votre inconcevable sortie de tout à l'heure m'y a forcé. Ecoutez-moi? Vous étiez, disais-je, pauvre et méprisé et m'aimiez à la folie. En m'épousant vous ne pouviez qu'aggraver votre situation. Vous avez compris cela, et quand Damalanty me proposa sa main et sa fortune, qui était raisonnable, vous fûtes le premier à me conseiller, à me prier même de l'épouser. Vous sacrifiiez ainsi votre amour à mon bonheur. Ce sacrifice était immense; car le jour de mon mariage vous tombâtes malade. Moi, à dater de ce jour je vous ai aimé, Rodolphe! Je crois vous avoir prouvé mon amour et ma reconnaissance. C'est un peu, grâce à la comtesse Damalanty, avouez-le, que vous êtes devenu un homme illustre en Europe, et qu'on a rendu justice à votre science et à votre caractère. Quand Damalanty mourut, ce fut un bonheur pour nous tous, je vous ai épousé, et l'épouse fidèle a payé la dette de l'amie. Que me de-

mandez-vous? Je vous connais depuis douze ans, Rodolphe, et jamais vous ne vous êtes permis de critiquer ma conduite. Vous êtes malade, sans doute, aujourd'hui, car cette immixtion étrange dans mes affaires est tellement contraire à vos habitudes que je ne me l'explique pas, et elle me froisse à un tel point, que je ne sais comment vous l'exprimer.

Le comte l'écoutait muet. Elle triomphait déjà, et ses yeux noirs prenaient une expression de hauteur souveraine; elle avait prononcé cette dernière phrase avec une sorte de condescendance dédaigneuse, et attendait, impérieuse, une génuflexion. Mahlberg répondit d'une voix calme et triste :

— Jadis, Isa, quand je n'étais pas votre mari, et que je vous aimais comme on aime Dieu, ainsi d'ailleurs je vous aime encore, je n'avais que des devoirs et pas de droits. Depuis que vous êtes ma femme, j'ai des droits. Je ne les ai jamais réclamés, car je croyais cela inutile.

Elle se dressa frissonnante d'étonnement.

— Je ne vous comprends pas, Rodolphe, dit-elle.

Mahlberg lui dit avec un sourire amer :

— Vous venez de me reprocher la situation que j'ai et que je dois, en partie, je le reconnais, à la protection de la comtesse Damalanty. Depuis que vous êtes ma femme, vous avez fait de l'honnête mais humble savant, du pauvre gentilhomme déclassé, qui vous avait donné son amour et son nom, un homme honoré, respecté et illustre. C'est bien! et je vous en remercie, mais maintenant, je ne veux pas que la comtesse de Mahlberg défasse ce qu'a fait la comtesse Damalanty.

Il se leva, sa figure avait une expression sévère.

— Je ne vous accuse pas, poursuivit-il, de trahir vos devoirs d'épouse, mais j'espère que vous me comprenez. Aujourd'hui, je ne veux rien vous dire de plus, je vois d'ailleurs à vos yeux que vous n'êtes pas calme.

Elle l'écoutait, en effet, stupéfaite au-delà de tout expression. Du seuil de la porte, il lui dit encore d'une voix douce et ferme :

— Je suis votre mari, Isa, et j'ai des droits dont j'userai, ne l'oubliez pas!

Et il sortit. La comtesse alors se dressa comme mue par un ressort.

— Oh! oh! oh! s'écria-t-elle.

Elle fit un pas en avant.

— Cet homme si soumis, si obéissant, qu'il en était lâche, oser me parler ainsi, murmura-t-elle. Que sait-il donc?

Elle retomba sur son canapé et se dit, les dents serrées :

— Ce qu'il ne sait pas, c'est le danger qu'il y a à se mettre en travers de mon chemin.

Elle froissa son mouchoir de dentelle.

— Mais, c'est impossible, c'est un accès de folie! Je le connais trop. Si je l'ai aimé et choisi, c'est à cause de son indifférente apathie. Me serais-je trompée? Y aurait-il une fibre énergique dans ce cœur de savant? Allons donc, il viendra demain me demander pardon à genoux.

Elle essuya sa figure de son mouchoir et resta quelque temps le visage dans la batiste. Quand elle se redressa, ses sourcils étaient froncés, ses dents convulsivement serrées.

— C'est déjà trop, ce qu'il a fait; il faut qu'il me demande pardon. C'est la première fois depuis que je le connais. Il viendra implorer sa grâce, mais il ne l'obtiendra pas.

D'un geste fiévreux, la comtesse s'enveloppa dans son peignoir, et se dirigea d'un pas raide vers la porte de sa chambre à coucher. Là, elle dit à sa camériste :

— Si le comte se présente, dites que je ne puis le recevoir. Demain, je déjeûnerai et dînerai chez moi. Prévenez le suisse que je ne recevrai pas de huit jours, je serai seule toute cette semaine. Que l'on me prenne des loges à tous les théâtres.

— Il faut l'épouvanter! murmura-t-elle.

IV

Quand Alexis, de retour à la maison de son père, pénétra dans son cabinet de travail, il vit son frère Nicolas, assis dans un fauteuil et l'attendant.

En l'apercevant, Nicolas se leva.

— Dieu soit loué! dit-il, te voilà... et il n'est pas onze heures encore... notre père nous attend à cette heure. Si tu n'avais pas été exact, il se serait mis dans une colère épouvantable et tout ce que j'ai gagné ce matin aurait été perdu.

Alexis sembla peu ému à l'idée d'avoir fait attendre son vieux père.

— Ah! tu lui as parlé pour moi?

— Certes! j'ai essayé de le fléchir.

— Et tu as réussi?

— J'ai réussi à modifier ses résolutions; mais, voici onze heures qui vont sonner, viens vite. Il faut le maintenir dans de bonnes dispositions en faisant preuve d'empressement.

Alexis en allant vers la porte demanda :

— Que t'a-t-il dit ?

Les deux frères descendirent dans la cour et se dirigèrent vers le perron principal.

— Il t'expliquera tout, dit Nicolas. Tu avoues toi-même, n'est-ce pas, que tu as mérité sa colère.

— Oui ! si je prends en considérations ses préventions ridicules contre les étrangers.

Ceci fut dit d'un ton sec, avec une affectation de dédain qui n'était pas dans les habitudes d'Alexis et qui fit tressaillir son frère.

— Dans cette occasion, dit-il, ces préventions, permets-moi de te le dire, sont loin d'être ridicules.

Ils montaient l'escalier du perron. Alexis dit avec impatience :

— Toi aussi ! Vous êtes tous insensés, faire une affaire d'Etat d'un toast prononcé à un dîner d'amis. Ce n'est pas raisonnable et il faut que je sois de bien bonne humeur pour souffrir...

Nicolas lui saisit le bras.

— Tu as dans l'esprit des idées de révolte. En ce cas, il vaut mieux que tu ne montes pas.

— Si mon père est raisonnable... je lui obéirai...

— Nicolas l'arrêta.

— Des restrictions !...

Alexis se dégagea.

— Voyons... assez... onze heures vont sonner ! Tu as dit toi-même qu'il ne fallait pas le faire attendre.

Ils montèrent l'escalier qui conduisait au cabinet du vieux prince.

Nicolas saisit son frère par le pan de son manteau :

— Tu as vu cette femme? n'est-ce pas?

Alexis se retourna.

— Ah ! ça ! dit-il, suis-je donc un enfant, pour qu'on me fasse subir un interrogatoire?

— Alexis, dit Nicolas, si tu n'es pas résigné à lui obéir, ne va pas plus loin !

Mais Alexis avait déjà la main sur la porte, il l'ouvrit et pénétra dans le cabinet. Nicolas le suivit. Dans le fond de la grande pièce sombre, le prince Pierre, accoudé à une table encombrée de papiers, écrivait à la lueur d'une lampe. Il leva la tête, au bruit que fit la porte, et reconnaissant ses deux fils, il leur fit signe d'attendre qu'il eut achevé.

Alexis et Nicolas s'arrêtèrent, et ce respect mêlé de crainte qu'ils avaient été habitués dès l'enfance à accorder au vieux seigneur, les cloua un instant sur le seuil. Mais tout à coup Alexis se retourna vers son frère, sourit ironiquement, fit quelques pas,

et s'appuya résolument sur le bureau, du côté opposé à celui où écrivait son père.

Ce mouvement fit filer la lampe; le vieux prince leva la tête, darda son œil gris et perçant sur son fils, vit Nicolas au seuil, lui fit signe d'approcher, se remit à écrire avec une précipitation de mauvais augure, acheva sa lettre, apposa au bas son paraphe avec une énergie fébrile, jeta la plume au loin, se renversa dans le fauteuil et plongeant son regard dans celui d'Alexis, dit :

— A la prière de ton frère Nicolas, j'ai consenti à modifier le châtiment que tu as mérité. Je t'autorise à ne pas donner ta démission. Et voici ce que j'ai décidé : Tu enverras ce soir même à Sa Majesté une demande de congé illimité. J'ai prévenu le ministre de la guerre. Ce congé te sera accordé immédiatement. Puis tu te rendras dans le gouvernement de Smolensk et tu y habiteras notre terre de Pokroff, pendant deux ans. Je viens d'écrire une lettre à mon intendant avec l'ordre de t'y recevoir avec les égards dus au fils de son maître. Tu habiteras là et tu t'y occuperas de mes affaires. Mais je te défends de quitter Pokroff. Tu vivras au centre de la Sainte-Russie. Tu retrouveras, je l'espère, parmi ces populations qui ont gardé le souvenir de l'occupation étrangère, le sentiment de patriotisme qui te manque. J'irai t'y voir l'année prochaine. J'espère que bon sang ne peut mentir et que tu redeviendras digne du nom que tu portes. Tu vas partir demain matin; voici la lettre qui t'accrédite auprès de mon intendant. Je me charge des démarches nécessaires pour ton congé. Je t'autorise à t'asseoir là et à écrire ta demande.

Il poussa vers son fils des papiers et un encrier; et, persuadé d'avance de l'exécution de ses ordres, il dit à Nicolas :

— Quant à toi, je t'annonce que j'ai parlé au ministre qui consent à te donner la mission...

Le prince Pierre fut interrompu par la voix d'Alexis :

— Permettez-moi, mon père, de vous dire.....

Le vieux seigneur se retourna vivement, lança à son fils un regard olympien et dit de sa voix sèche et métallique :

— Tu n'es pas encore assis ?

— C'est que, mon père !...

— Assez ! cria le prince, je ne veux pas entendre ta voix. Ecris, et laisse nous : je veux causer avec ton frère.

Mais Alexis repoussa vivement le papier et, s'approchant du fauteuil de son père, dit :

— Eh ! bien ! si vous le prenez comme cela, si vous ne voulez pas me permettre de m'expliquer, je vous annonce que je ne vous obéirai pas et que je ne me courberai pas sous votre caprice.

A mesure que son fils parlait, les traits du vieux prince prenaient l'expression d'un ébahissement extrême. Il n'y avait encore dans son œil aucune trace de colère, mais un étonnement indicible. Il se retourna de nouveau dans son fauteuil et se mit à examiner son fils comme on fait d'un animal curieux.

— Comment as-tu dit cela? demanda-t-il enfin.

Alexis, pour se donner du courage, appela à son aide la violence. Il frappa du poing la table :

— Vous voulez compromettre ma carrière, briser mon avenir pour un propos de table! C'est insensé! et je ne vous obéirai pas, dit-il, violemment.

Le bruit que fit le poing d'Alexis en s'abattant, produisit sur le prince une impression terrible. Il se leva tout droit, ses lèvres tremblèrent, ses yeux lancèrent une flamme ardente, tout son corps frissonna et il cria d'une voix étranglée :

— Me manquer de respect, misérable! une révolte, oh! oh!

Nicolas fit un pas vers son père, mais le vieux prince le repoussa brusquement, et, s'avançant vers Alexis, le saisit par l'épaule de sa main tremblante, et lui dit d'une voix sourde et menaçante :

— Assieds-toi, tout de suite! et écris, entends-tu?

Alexis, d'un mouvement brusque, se débarrassa de la main de son père en le repoussant presque avec rudesse et dit :

— Je vous ai déjà déclaré que je n'obéirais pas.

Alors ce fut horrible : le vieux prince, livide de colère, s'approcha de son fils, et lui dit d'une voix si tremblante qu'elle en était inintelligible :

— Tu m'as touché! sais-tu cela?

Alexis dit en reculant, un peu intimidé :

— Vous voulez me faire écrire de force?

Le vieillard se rapprocha encore.

— Je te dis que tu m'as touché!

Son exaltation était à son comble. Nicolas s'approcha et lui prit la main. Il se retourna comme piqué par un serpent.

— Toi aussi..., cria-t-il! on me manque de respect dans ma maison.

Nicolas recula, le vieillard s'élança vers Alexis, qui avait brusquement tourné le dos, pour quitter la pièce. D'un mouvement fébrile il le saisit par une épaulette et, le forçant de faire volte-face, le regarda dans les yeux et répéta une troisième fois :

— Tu m'as touché!

Alexis que la colère envahissait répondit :

— Mais enfin! mon père, vous oubliez que j'ai trente-sept ans! que je suis général et aide de camp de l'Empereur, et non un enfant. Votre despotisme est intolérable.

Tout à coup l'épaulette craqua : le vieillard venait de l'arracher.

— Général! cria-t-il, voici ton épaulette! Tu oses me résister! Tiens!!!

Et de l'épaulette arrachée il souffleta son fils au visage; puis jetant l'épaulette à terre, il la foula au pied.

— Maintenant tu n'es plus rien : mets toi là et écris ta démission!

Mais le vieillard poussa au même moment un cri de rage inexprimable.

Alexis s'était redressé de toute sa haute taille et, lui mettant la main sur les épaules, criait en proie à une colère folle:

— A genoux! mon père, et demandez-moi pardon!

Le vieillard plia, mais aussitôt se redressant, effrayant de colère, il sauta en arrière. Au même moment Nicolas saisit Alexis à bras le corps et le maintint.

Le prince Pierre, dans un paroxysme de colère terrible, s'élança vers la sonnette qui retentit violemment. Nicolas abandonna son frère et courut à son père en disant:

— Par grâce! mon père, n'appelez pas!

— Tu me trahis! toi aussi, cria le prince Pierre hors de lui-même. Maintiens ton frère! il veut m'assassiner!

Nicolas étendit la main :

— Vous voyez bien que non! mon père! dit-il.

En effet Alexis, épouvanté de son action, était retombé sanglottant sur un fauteuil.

Alors la colère du vieux seigneur fit place à un autre sentiment. Etre bravé et touché par son propre fils, lui qui dans sa maison avait toujours exercé le despotisme le plus absolu, c'était à ses yeux quelque chose de tellement monstrueux, de tellement en dehors des lois divines et humaines, qu'il en avait un instant perdu toute sa raison. Il s'était laissé aller à une colère violente qui lui avait fait oublier sa dignité. Maintenant qu'il considérait plus froidement les choses, une désolation profonde remplaçait chez lui la colère. Ce qui venait de lui arriver était un malheur épouvantable.

— Ton frère est fou! dit-il.

Des domestiques, attirés par le coup de sonnette, apparurent sur le seuil. Le prince Pierre dit, d'une voix tremblante, qu'il réussit cependant à ne pas élever au-dessus de sa gamme ordinaire:

— Le prince Alexis vient d'avoir un accès de folie, il faudra vous emparer de lui, le mettre dans une voiture qui partira demain pour Pokroff.

— Mon père! murmura Nicolas.

— Silence! mon fils, dit le prince en lui jetant un regard terrible; que l'on emmène le prince Alexis.

Les domestiques, habitués à exécuter, sans discuter, les ordres de l'irascible vieillard, voyant la figure livide et les habits d'Alexis déchirés ainsi que ses épaulettes arrachées, s'avancèrent pour le saisir ; mais le jeune général se leva et développant sa haute taille :

— Pourquoi user de violence, mon père? dit-il, je suis prêt à quitter cette chambre et même votre maison, si vous le désirez.

Alexis se dirigea vers la porte ; il y eut parmi les domestiques une seconde d'hésitation. Le prince Pierre leur cria :

— Faut-il vous répéter mes ordres? ne le laissez pas sortir ! saisissez-le et mettez-le dans une voiture.

Les domestiques s'élancèrent, Alexis se retourna et repoussant les deux premiers agresseurs d'un bras vigoureux :

— Je vous ai dit, mon père, que je vais quitter votre maison? Que vous faut-il de plus?

Et comme les domestiques revenaient à la charge :

— Malheur à qui m'approche! cria Alexis. Ah ! c'est ainsi ! rien ne peut fléchir votre orgueil insensé ! Eh ! bien ! Il n'y a plus de lien entre nous, vous n'êtes plus mon père ! Maintenant, prenez garde !

Il fit le geste de tirer son sabre. Mais ce mouvement, ces paroles, cette résistance à ce vieillard, à qui nul n'osait résister dans la maison, fut pour les domestiques de l'hôtel, une preuve évidente de folie. Le bruit avait attiré d'autres valets, qui, avec ceux qui étaient arrivés les premiers, formaient un groupe compact. Ils s'élancèrent en masse sur Alexis, et en un instant, le fils du prince Pierre fut jeté à terre et maintenu par plus de vingt mains.

A terre, il cria d'une voix étranglée :

— N'oubliez pas, mon père, que vous avez osé faire mettre la main par vos gens sur un général aide de camp de l'Empereur. Quant à toi, mon frère, colonel, prince Nicolas Talarine, tu es un lâche de laisser faire...

— Qu'on le bâillonne ordonna le prince.

Ceci fut exécuté. Nicolas, frémissant, avait d'un mouvement involontaire porté la main à son sabre. Le prince Pierre dit froidement :

— Transportez-le dans son appartement, et qu'on le garde à vue.

Alexis ne se défendait plus ; sa figure était contractée sous le mouchoir qui lui couvrait la bouche, ses yeux démesurément ouverts lançaient des éclairs de flammes. On l'emporta. Nicolas, qui avait assisté avec un sentiment de triste indignation à cette horrible scène, s'avança alors :

— Mon père ! dit-il, permettez-moi de vous supplier...

Le vieux seigneur l'interrompit.

— T'ai je permis de parler?

Nicolas dit d'une voix ferme !

— Et cependant je parlerai, mon père!

Il fléchit le genou.

— Je vous supplie respectueusement de m'écouter.

Le prince Pierre se mordit les lèvres avec tant de force que le sang jaillit.

— Ah! ah! dit-il, c'est la journée aux révoltes. Parle donc! mais souviens-t'en, si tu as l'audace de prendre la défense de ce fils dénaturé qui a osé me frapper, je te... je te...

Le prince Pierre s'arrêta, il étouffait de colère.

— Sais-tu ce qu'il a mérité ton frère?

— Alexis est coupable, mon père!

— Il a mérité la mort.

— La mort! s'écria Nicolas, en reculant jusqu'au mur.

— La mort! répéta le prince avec un accent de colère farouche.

Une réponse terrible erra sur les lèvres de Nicolas. Le prince Pierre le regardait. Les éclairs de leurs yeux s'entre-choquèrent. Redevenu calme par un effort violent de volonté, Nicolas dit :

— Ecoutez-moi, mon père, je n'ajouterai pas à votre courroux en excusant l'action d'Alexis. Vous l'avez déclaré fou : c'est vrai... il est sous l'empire d'une femme...

Nous l'avons dit, le prince Pierre était un homme intelligent. A ces mots, il se fit comme une révolution dans son cerveau.

— Ah! dit-il, une femme... Pourquoi ne me l'a-t-il pas dit, demanda-t-il aussitôt.

— Lui en avez-vous laissé le temps?

— Qu'est-ce que cette femme?

— C'est un monstre de perversité, un prodige d'intrigues. Alexis, a encouru votre colère pour son admiration pour les Prussiens et cette femme est un agent de la Prusse.

— Ah! çà, me crois-tu donc tombé en enfance, pour venir me raconter des billevesées pareilles. Tu veux me tromper et exploiter mes ridicules. Une femme agent de la Prusse. Ah! ah! ah! répéta-t-il avec un terrible éclat de rire. Mais vous me prenez donc pour un fou, tous tant que vous êtes!

Nicolas stupéfait de la façon dont était reçue sa confidence murmura :

— Mon père! si je vous parle ainsi, c'est que j'ai des preuves de ce que j'avance. Une conspiration formidable se trame en Europe; elle a son point de départ à Berlin.

Le visage du prince Pierre se transforma subitement :

— Que voulez-vous dire, mon fils? je ne vous comprends pas.

Nicolas, rassuré par le ton de son père, reprit :

— La Russie est peuplée d'étrangers; les plus hautes fonctions

sont exercées par des Allemands nationalisés qui, malgré les bienfaits dont nous les comblons, ne peuvent et ne veulent pas oublier leur origine. La Prusse a lancé sur la Russie une nuée d'espions et d'agents.

Le prince secoua la tête :

— Je crois que vous vous trompez, mon fils; le mal vient d'ici, il vient des Russes eux-mêmes, de leur amour pour l'étranger, de la civilisation exotique qui débilite leur âme. Il n'est pas besoin de chercher au dehors.

Nicolas, malgré son respect pour son père, l'interrompit :

— Mon père, dit-il, je suis persuadé de ce que je dis; la Russie fourmille aujourd'hui d'espions allemands, comme la France avant 1870. J'en connais un et j'ai des preuves irrécusables de ses crimes. C'est une certaine comtesse de Mahlberg qu'Alexis fréquente, que moi-même, je l'avoue en toute humilité...

Le prince Pierre interrompit son fils d'un geste impérieux :

— C'est bon! Nicolas, nous parlerons de cela plus tard, maintenant laisse-moi.

— Mon père! répondit Nicolas en insistant :

Au lieu de se fâcher, le prince Pierre répéta d'une voix plus douce encore :

— Je suis vieux, Nicolas, et cette scène m'a fatigué. Reviens me voir demain, tu me diras tes craintes. Actuellement je ne suis pas en état de t'écouter!

Il l'éloigna du geste :

— Va! va! dit-il.

Nicolas demanda avec émotion :

— Et Alexis, mon père, aurez-vous pitié de lui?

— Je te promets de ne rien décider avant de t'avoir revu. Allons, adieu! A demain!

Nicolas sortit.

— Mon père ne me croit pas, se dit-il, n'importe! Je lui prouverai bien la vérité de mes paroles. Sa colère contre mon frère est passée. Il aura pitié de son fils.

Quand Nicolas fut sorti, le prince Pierre se comprima le front et éclata en sanglots :

— Oh! mon Dieu, mon Dieu! pourquoi me châties-tu? Un de mes fils, celui dont l'intelligence est lucide est un traître, un rebelle, et celui que j'aime entre tous est fou!

Il frappa son bureau de son poing fermé.

— Car Nicolas est fou! cria-t-il. Il vient de me le prouver. Ce que l'on disait était donc vrai!

VII

Le comte Rodolphe de Mahlberg était Wurtembergeois et était né au moment où florissait l'indépendance de tous les petits princes d'Allemagne. Parvenu à l'âge mûr, il s'était dit, comme tant d'autres avant lui : « Je me sens de l'intelligence et une grande activité. Je pourrais appliquer cette intelligence à la politique ou à l'art militaire ; mais, dans cette voie, je ne serai jamais que le ministre ou le général d'un Etat microscopique, et ma réputation ne dépassera point les limites du Wurtemberg ; c'est-à-dire que je resterai toujours inconnu. Il n'en serait pas ainsi si je me tournais vers la science. La science n'a pas de nationalité. En devenant un savant illustre, je puis avoir une réputation universelle. »

C'est le secret de la carrière choisie par quantité de savants illustres originaires du centre de l'Allemagne.

Et le comte de Mahlberg était devenu un savant ; chimie, physique, astronomie, mécanique, il avait tout étudié et tout approfondi. Mais le cerveau du comte de Mahlberg s'était développé au préjudice de ses autres facultés. En dehors de la science, Mahlberg se distinguait par une indifférence invincible pour tout ce qui intéressait les autres hommes. Les arts, la poésie, la musique, la table n'avaient jamais eu le moindre attrait pour lui ; il les dédaignait autant que la toilette.

La seule distraction qu'il se permettait, c'était le jeu, et encore ne jouait-il aux cartes que le whist, trouvant que ce jeu nécessitait une certaine science. Mais son jeu favori, celui auquel il consacrait tous ses loisirs, était le jeu d'échecs, dans lequel il excellait.

Quant à l'amour, le comte de Mahlberg ne l'avait éprouvé qu'une seule fois : c'était à l'aspect d'Isa de Donnerstein ; mais il s'y était laissé aller tout entier, avec cet abandon rêveur qui le caractérisait en tout. Quand il eut vu cette femme et qu'il l'eût trouvé belle, il l'aima absolument, concentrant dans cet amour tout ce que la science n'avait pas absorbé en lui. Mais cette concentration ne réussit pas à faire de ce sentiment quelque chose de viril chez lui. C'était une espèce d'adoration toute physique, un besoin incessant de génuflexion. Le sacrifice, sentiment essentiellement passif, fut la base de son amour.

Le sacrifice coûte peu à un savant, par la raison même qu'il vit de sacrifices. Son amour pour Isa de Donnerstein s'identifia chez lui avec l'idée du sacrifice qu'il avait fait à la science ; il aima dès lors également et sans distinction, Isa et la science, la science et Isa, et

résolut de se sacrifier pour toutes deux. Cela ne lui coûta pas, telle était sa nature.

D'abord stupéfaite de cette abnégation immense, dont Mahlberg lui donna la preuve le jour où il la supplia d'épouser Damalanty, Isa comprit combien sa nature absorbante aurait de puissance sur cet homme, si supérieur et si inférieur en même temps, et, le jour où elle fut veuve, elle n'hésita pas à l'épouser. Pour briller elle-même, elle comprit qu'elle avait besoin de l'éclat d'un autre et elle employa toute son activité à rendre illustre cet homme simple et modeste. Mahlberg s'était laissé faire. Il fut heureux sans enthousiasme et se courba devant sa femme parce qu'il avait un penchant naturel à l'idolâtrie.

Ceci dura cinq ans. Mahlberg devint riche, considéré, célèbre. Il aima cette richesse qui lui permettait d'acheter des livres et des instruments ; il aima la célébrité qui était pour lui un avant-goût de la gloire d'outre-tombe, à laquelle il aspirait.

Comme ce grand savant était dans la vie ordinaire presque un enfant, il arriva que, à Saint-Pétersbourg, il entendit parler d'un membre du club anglais qui passait pour très-bien jouer aux échecs. Pour le rencontrer et lutter avec lui à ce jeu qu'il aimait, il se présenta au club anglais ; mais il fut refusé.

Quand on lui apprit cette nouvelle, il releva ses lunettes sur son front et demanda avec stupéfaction :

— Pourquoi ?

Ne sachant que lui répondre, on lui dit qu'il y avait une cabale contre lui, et que le prince Nicolas Talarine, un des membres les plus influents du club, avait été opposé à son admission.

Il répéta avec plus d'ébahissement encore :

— Pourquoi ?

Cette petite mortification lui fut très-sensible. Dans son naïf orgueil, il avait cru faire beaucoup d'honneur aux oisifs d'un club en leur proposant d'entrer dans leur réunion. Ne comprenant pas la raison de l'ostracisme qui le frappait, il alla aux informations. De tous côtés, on lui dit qu'il avait, dans les princes Talarine, des ennemis acharnés. Le pauvre savant se demandait pour quel motif ; il ne pouvait concevoir quel choc d'intérêt il pouvait y avoir entre lui et un colonel des chevaliers-gardes. Avec la naïveté qu'il apportait dans ses relations avec le monde, il demandait à tout venant :

— Pourquoi le prince Nicolas Talarine me déteste-t-il ?

Enfin quelqu'un lui dit un jour :

— Il a été amoureux de votre femme qui l'a éconduit.

Mahlberg se frappa le front.

— Ah ! dit-il, je me souviens, l'homme effaré de Paris.

Et il ajouta avec un sourire placide :

— J'arrangerai cela !

Le soir même, il avait demandé à Isa :

— Que s'est-il donc passé entre vous et le prince Nicolas Talarine ?

Isa, un instant troublée, ne répondit rien.

— Il a été amoureux de vous, et me hait pour cette raison. C'est fort désagréable ; on joue peu aux échecs à Saint-Pétersbourg et je ne trouve pas de partners convenables, excepté au club anglais où on m'a *black boulé*, grâce à la rancune de la famille de votre ancien adorateur, qui a, paraît-il, pris fait et cause pour lui.

Isa répondit :

— Vous vous trompez, son frère Alexis vient assidument chez moi.

— Ah ! son frère vient..., dit Mahlberg, qui fréquentait fort peu le salon de sa femme.

— Oui ! dit celle-ci, et, si vous y tenez, je vous le présenterai ; je vous garantis que celui-là n'est pas votre ennemi, il se fera peut-être, sur ma prière, votre parrain au club.

Mahlberg dit avec un sourire d'enfant :

— C'est cela ! faites-le alors !

— A la première occasion, je vous présenterai.

On joue beaucoup en Russie, mais seulement aux cartes. Les clubs ne suffisent pas à l'ardeur des Russes et il y a peu de maisons où l'on ne fasse, le soir, une partie de whist ou de piquet. Mahlberg, ne pouvant découvrir un joueur d'échecs digne de lui, avait trouvé un vieux général, fonctionnaire important, des amis de sa femme, où il allait tous les soirs faire une partie de whist.

Le salon du général prince Danidoff était fort suivi à Saint-Pétersbourg, et tous les soirs il y avait foule d'hommes et de femmes du meilleur monde. Mahlberg, après avoir salué le maître de la maison se rendait d'ordinaire dans une des pièces les plus reculées et y faisait un whist avec quelques vieux amateurs, sans s'occuper davantage de ce qui se passait dans les salons. L'illustre savant, très-connu et très-apprécié dans les universités, passait inaperçu dans le grand monde, et peu de personnes se doutaient qu'il fût un des habitués du prince Danidoff.

Or, deux ou trois jours après son échec au club anglais, Mahlberg, qui n'avait pas encore eu le temps de faire connaissance avec Alexis Talarine, fut arrêté au passage au moment où il traversait le grand salon du prince Danidoff, par le maître de la maison lui-même, qui causait avec un officier de chevaliers-gardes et qui lui dit :

— Savez-vous, cher comte, qu'un illustre joueur d'échecs est

arrivé à Saint-Pétersbourg; je l'ai invité pour demain à votre intention.

Mahlberg répondit en riant :

— Ah ! je vous remercie, mon cher général, j'aime beaucoup les échecs et je suis obligé de me priver de ce plaisir, grâce au prince Nicolas Talarine qui n'a pas voulu que je fusse reçu au club anglais.

Pendant que Mahlberg parlait, le général Danidoff examinait avec une stupéfaction comique l'officier avec lequel il était en conversation. A la fin éclatant d'un franc rire, il lui dit :

— Comment, prince Talarine, vous avez empêché le comte de Mahlberg d'être reçu au club anglais, pourquoi cela ?

Nicolas devint pourpre. De son côté, Mahlberg, légèrement confus lui-même, disait :

— Ah ! vous êtes le prince Nicolas Talarine.

Nicolas fronça d'abord les sourcils; mais quand il abaissa son regard sur le savant, qu'il vit sa figure bonnasse, ses yeux clignants sous ses lunettes d'or, son corps voûté et son sourire timide, il comprit combien la réponse qu'il était prêt à faire serait ridicule, et il s'inclina poliment sans répondre.

Le prince Danidoff répéta en riant avec plus de franchise encore :

— Non ! il me faut une explication, car réellement il doit y avoir un malentendu. Pourquoi avez-vous empêché le comte d'être reçu au club ?

En ce moment on annonça un grand personnage et Danidoff fut obligé d'aller à sa rencontre, ce qu'il fit, en disant gaiement :

— Allons ! je vous laisse ! expliquez-vous, Messieurs.

Mahlberg dit alors à Nicolas :

— Voyons ! prince, pardonnez-moi mon mariage, cela date de si loin, plus de sept ans ! J'ai connu beaucoup d'hommes amoureux de ma femme, ils l'ont tous oubliée !

Nicolas devint livide et interrompant Mahlberg :

— Je ne sais ce que vous voulez dire, Monsieur; si j'ai été pour quelque chose dans le refus que le club anglais à fait de vous recevoir, c'est que nous avons, pour principe de ne pas introduire parmi nous des personnages politiques étrangers, qui n'ont pas de situation officielle. J'ai cru devoir rappeler cet usage.

Mahlberg stupéfait demanda :

— Des personnages politiques !

— Oui ! Monsieur !

— Je suis donc un personnage politique, moi ?

— Vous, Monsieur, je l'ignore; mais madame la comtesse.

Et saluant d'un signe très-raide de la tête, Nicolas tourna le dos et disparut dans la foule.

Mahlberg était abasourdi. Danidoff, qui venait de recevoir le personnage annoncé lui frappa sur l'épaule.

— Eh! bien! demanda-t-il, vous êtes vous expliqué?

— Dites-moi! prince, demanda Mahlberg, saviez-vous que ma femme est un personnage politique?

Danidoff le regarda avec étonnement :

— Certes, le salon de la comtesse est un salon politique.

— Ah! dit Mahlberg; le prince Talarine m'a dit que c'était la raison de mon échec au club.

— Il vous a dit cela! En effet c'est possible, il ne vous connaissent pas là; ils ne savent pas que vous n'écoutez guère ce qui se dit autour de vous.

Mahlberg dit un peu impatienté :

— Que j'écoute ou non! qu'est-ce que cela fait?

— Dans un club cela fait beaucoup; on ne s'y observe pas comme dans le monde, on s'y déboutonne. Je comprends à la rigueur. Nicolas Talarine est un peu exalté. Mais nous vous arrangerons cela.

Mahlberg suivit d'un air étonné Danidoff qui s'éloignait et s'achemina vers la salle du whist, où il trouva ses partners habituels.

— Imaginez-vous, leur dit-il, que je viens d'apprendre la raison de mon échec au club anglais: c'est parceque ma femme a un salon politique. Et Danidoff qui a l'air d'approuver cela!

Mais au lieu de l'éclat de rire qu'il espérait en réponse, un des partners répondit :

— Ah! oui!... au club... ce n'est pas comme dans le monde... c'est qu'ils ne vous connaissent pas.

Et, pendant quelques jours, chacun de ses amis, apprenant cette nouvelle, lui disait en plaisantant :

— Il paraît que votre femme vous empèche d'entrer au club anglais. On ne peut tout avoir, que diable! Mais ne craigniez rien, tout s'arrange dans ce monde, et quand vous serez plus connu...

Ceci finit par l'agacer outre mesure. La semaine suivante sa femme lui fit faire la connaissance du prince Alexis Talarine et lui dit :

— Vous désirez que le prince vous présente au club anglais? N'est-ce pas, prince, vous rendrez ce service à mon mari?

Alexis répondit avec une hésitation visible.

— Certainement..., avec plaisir!

Mais il fit semblant d'avoir oublié sa promesse, et, comme le comte avait trop de dignité pour la lui rappeler, la présentation n'eut pas

lieu. Cette petite contrariété, si futile en apparence, fut très-pénible à Mahlberg ; il commença à réfléchir, et ses souvenirs lui rappelèrent mille incidents mystérieux de la vie de sa femme auxquels il ne s'était pas arrêté. La mauvaise humeur qu'il laissa éclater après avoir surpris, comme nous l'avons vu, la conversation d'Isa et d'Alexis était le résultat de ses réflexions.

Quand, après avoir grondé sa femme pour la première fois de sa vie, Mahlberg se retrouva chez lui, il eut une espèce de regret de ce qu'il avait fait. Le fait d'avoir menacé sa femme de son autorité conjugale, était tellement contraire à ses habitudes et à son caractère, qu'il se sentait étonné lui-même de son action. Cependant une minute de réflexion lui rendit un peu de courage.

« Elle joue un rôle politique, c'est évident, se dit-il. Cependant c'est une noble et belle créature ; elle n'a pas besoin de considération, je lui en donne suffisamment ; nous sommes assez riches, j'ai de très-beaux appointements. Elle n'a pas de goûts excessifs de luxe, ne peut rien commettre de répréhensible. Seulement la femme est-elle un être incomplet, et peut-être ne se rend-elle pas elle-même bien compte de ses actions. »

Là-dessus, Mahlberg, rasséréné, et décidé, le lendemain, à faire devant sa femme une sorte d'amende honorable, accompagnée d'un discours sur le devoir, alla chez Danidoff avec l'intention de se reposer un peu de cette émotion extraordinaire à une table de whist.

Quand il entra chez Danidoff, il y avait déjà foule dans les salons et dans la pièce réservée au jeu. Mahlberg s'approcha d'une des tables et demanda la permission d'entrer cinquième, ce qui lui fut accordé avec empressement, à condition toutefois qu'il attendrait la fin du rob.

Mahlberg était, depuis un quart d'heure, assis à côté d'un joueur dont il suivait le jeu avec attention, quand il se sentit légèrement toucher à l'épaule. Il se retourna et vit devant lui la figure pâle du prince Nicolas Talarine.

— Monsieur le comte de Mahlberg, dit le prince, je réclame de vous quelques minutes d'entretien particulier.

Mahlberg, un peu effaré, répondit :

— Je suis à vos ordres, prince !

— Voulez-vous me suivre dans l'embrasure de cette fenêtre ?

Nicolas parlait d'une voix sèche. Instinctivement Mahlberg comprit qu'il allait lui arriver quelque chose de désagréable, et comme toutes les natures antipathiques à la lutte, il essaya d'esquiver ce désagrément.

— Prince, dit-il, je me suis inscrit à la table de ces messieurs.

— Je ne vous retiendrai pas longtemps.

— Mais...

— Ah! dit Talarine d'une voix haletante, ne me forcez pas à rendre cette explication publique.

Epouvanté, Mahlberg se leva et suivit Nicolas. Quand ils furent bien éloignés des joueurs, Nicolas dit d'une voix basse et menaçante :

— Que l'on ne s'occupe pas de ce que fait sa femme et que cette femme se borne à avoir des intrigues d'amour, passe encore : on n'est que ridicule et c'est une affaire de goût. Mais quand la femme commet des crimes, le mari qui répond de ses actes est aussi coupable qu'elle!

Mahlberg qui, malgré sa timidité, n'était pas pusillanime, fut choqué du ton de Nicolas, et demanda avec hauteur :

— Si c'est de ma femme que vous parlez, Monsieur, je vous serai obligé de modérer vos expressions. Je réponds de ses actes, oui, Monsieur, et vous me trouverez à votre disposition pour telle satisfaction qu'il vous plaira exiger de moi. De quoi accusez-vous la comtesse?

— D'être au service de la Prusse... peut-être pis encore, d'être affiliée à la police de tous les pays.

Mahlberg répondit froidement :

— Vous en avez menti!

D'abord Nicolas bondit, mais presque aussitôt, se calmant, il répondit avec un sourire amer :

— Ah! je comprends votre tactique; vous m'insultez pour me forcer à un duel avec vous.

— N'est-ce pas cela que vous désirez?

— Non pas, Monsieur. Le duel pourra venir en temps et lieu; pour le moment, cela ne me suffit pas. Ah! vous croyez pouvoir semer le désordre et le déshonneur dans vingt familles, ruiner sourdement la grandeur de tous les pays, grâce à la beauté fatale de votre femme, et en être quitte pour risquer votre vie afin d'étouffer l'affaire. Non pas, Monsieur le comte. Il me faut vous démasquer, vous et votre femme, vous forcer à quitter la Russie.

Mahlberg l'arrêta soudain.

— Jusqu'à présent je croyais que la haine que vous portiez à ma femme, était le résultat d'un amour méprisé; maintenant c'est autre chose. Vos acccusations sont si graves et vous les formulez avec tant de précision, qu'il me reste à vous demander provisoirement pardon de l'insulte que je vous ai faite et de vous sommer de me prouver vos allégations. Car, Monsieur, quand on accuse quelqu'un des

crimes que vous imputez à ma femme, on a des preuves en main. Ces preuves donc, Monsieur, et de suite! sinon je croirai ce que l'on dit de vous de toutes parts, que vous n'êtes qu'un fou.

Nicolas répondit :

— Vous voulez des preuves, soit; c'était d'ailleurs mon intention de vous les donner. Je consens à croire que vous n'êtes pas le complice de votre femme.

Mahlberg dit avec tristesse :

— Si vous avez menti, ce sera entre nous un duel à mort, car vous aurez réussi à faire pénétrer le doute en mon âme, et je n'aime pas à douter de ceux avec qui j'ai identifié ma vie. Si vous avez dit la vérité, vous n'aurez pas à vous plaindre de ma justice.

Il se redressa.

— Ces preuves, Monsieur, vite! Vous voyez bien que j'attends!

Nicolas répondit :

— C'est bien, Monsieur, venez avec moi, je vous les ferai voir.

Mahlberg toujours très-calme alla à la table de jeu et dit de sa voix traînante :

— Une circonstance imprévue m'oblige à vous quitter, excusez-moi.

Revenant à Nicolas et le regardant en face :

— Venez, dit-il.

Dans la voiture où ils s'assirent côte à côte, Mahlberg dit tout à coup à Nicolas :

— Confidences pour confidences, Monsieur! Si je vous ai suivi, ce n'est pas que j'aie été intimidé par vos menaces, mais parce qu'il m'était déjà revenu à plusieurs reprises des bruits que votre accusation tendrait à confirmer, et que je veux me rendre bien compte du rôle politique de ma femme. Cependant je crois que vous avez, dans vos accusations, dépassé la vérité. Si cela est, je vous le pardonne volontiers et vous donnerai toutes les satisfactions que vous pourrez désirer. Je ne suis pas un batailleur, moi, et en consentant à vous rendre raison de mon insulte, je cède aux exigences du monde.

Nicolas l'interrompit :

— Je ne vous demande pas raison, Monsieur, et si vous m'aidez à démasquer votre femme, je vous accorderai toute mon estime. C'est moi qui vous supplie de me pardonner d'avoir troublé votre quiétude.

Mahlberg l'arrêta.

— Pardon, Monsieur, dit-il, vous ne me comprenez pas : s'il se trouve la moindre parcelle de vérité dans ce que vous dites, quelqu'exagération qu'il y ait, je vous dis que je suis prêt à vous par-

donner et à vous rendre raison si vous l'exigez. Mais... si vous avez porté une accusation mensongère contre celle à qui j'ai donné mon nom, alors, Monsieur, je vous mépriserai et vous traiterai en conséquence devant le monde.

Nicolas murmura :

— Notre situation est si étrange, que toute supposition est possible. Si je vous ai menti, j'aurai droit à votre mépris.

Mahlberg dit :

— Il vous est facile de me donner une preuve de votre sincérité, confidences pour confidences, Monsieur, vous ai-je dit, je vous ai confié mes doutes sur le rôle politique de la comtesse. Dites-moi à votre tour, prince, quelles étaient vos relations avec elle ?

Nicolas demanda un peu troublé :

— Voulez-vous que je vous dise ce qui s'est passé entre moi et votre femme ?

— Oui, Monsieur ! et votre démarche me donne le droit de l'exiger.

— Soit ! dit Nicolas, ce sera mon châtiment et le sien.

Et d'une voix basse et rapide il raconta à Mahlberg en termes nets et précis ce qui s'était passé à Paris en 1867. Il ne cacha rien, ni sa propre faiblesse, ni l'infamie des trois prétendants à la main d'Isa.

Mahlberg, haletant, écoutait en silence.

La voiture s'arrêta devant le perron d'un grand édifice quand Nicolas acheva son récit.

— Votre femme était une espion ; puis, salariée par M. de Bismarck, elle fit mauvais usage des papiers qu'on lui avait confiés. Cela, je vais vous le prouver tout à l'heure, et plus tard j'espère vous prouver qu'elle fait en 1872, à Saint-Pétersbourg, le même métier qu'elle faisait à Paris en 1867. Venez...

Mahlbert anéanti, murmurait :

— Si vous n'êtes pas fou, ma femme est un monstre !

Tout à coup une pensée lui traversa l'esprit, et il espéra un instant que son compagnon ne jouissait pas de toutes ses facultés intellectuelles car il venait de reconnaître l'édifice où Nicolas s'apprêtait à pénétrer.

— Mais c'est au ministère de l'intérieur que vous me conduisez.

— L'homme auquel j'ai confié ces papiers est un employé supérieur, qui habite le ministère. Venez !...

Prince Joseph Lubomirsky.

La suite au prochain numéro.

UN DÉBUT DANS LA VIE D'EXPLORATEUR

FRAGMENT D'UN VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE LA FLORIDE

I

> For I have born hardships wich have
> the hardiest overworn.
> (BYRON.)

Le 25 décembre 1869, le cœur gros et la bourse à peu près vide, entre deux raffales de neige, sous un ciel gris et sombre, j'arpentais mélancoliquement Broadway, la grande artère de New-York. J'étais bien seul dans cette ville immense et jamais la solitude ne m'avait tant pesé que ce jour-là, jour de réjouissance et de fêtes de famille presque pour le monde entier. Le temps était horrible, le froid intense, la vie terriblement chère ; d'ailleurs, pour des raisons qui intéresseraient peu le lecteur, j'avais de New-York par-dessus la tête, et je voulais absolument quitter cette ville ; mais où aller? Le Far-West, avec ses prairies et ses hordes de buffalos ; le Vénézuéla, avec ses forêts vierges ; le Mexique, avec ses oiseaux mouches et son soleil brillant, m'attiraient tour à tour presqu'avec une égale force ; seulement le voyage coûtait cher jusqu'à ces contrées lointaines ; une série d'accidents avait à peu près épuisé mes ressources et je me creusais en vain la tête en cherchant les moyens de subvenir aux dépenses qu'il me faudrait faire pour gagner le pays de mes rêves.

Tandis que je marchais, absorbé dans mes pensées, je ne m'étais pas aperçu que depuis quelques temps déjà la neige tombait à gros flocons, et que mes vêtements étaient devenus blancs comme un linceul. Il me fallut revenir sur mes pas et regagner mon hôtel, le *Continental-Hôtel*, où après avoir changé mes vêtements mouillés, j'entrai dans le reading room (salon de lecture), qui contenait la collection presque complète des feuilles publiques publiées en Amé-

rique : cinq ou six « regular *Yankees* » étaient déjà installés, les deux pieds sur la table, sifflant ou chiquant du « chewing tobacco » et crachant partout. J'allai m'asseoir le plus loin possible d'eux, afin d'éviter leurs éternelles questions : « What is your business? » (quel genre d'affaire faites-vous)? et « How much money are you worth? » (combien valez-vous d'argent)? puis je pris un journal pour lire la seule chose qui eût alors le don de me distraire : les merveilles de l'annonce américaine.

J'en retrouve sur mon calepin plusieurs spécimens, copiés ce jour-là : je demanderai la permission d'en traduire quelques-unes, elles pourront donner au lecteur une idée de ce genre encore peu perfectionné chez nous.

« *Une surprise pour Eugénie :* Lorsque l'impératrice Eugénie visitera l'Amérique, elle trouvera ce que les chimistes de la toilette parisienne se sont en vain efforcés d'obtenir pour elle ; un fluide aussi clair que son eau favorite de Spa, qui rendra à sa bouche la fraîcheur qui charmait Louis-Napoléon il y a quinze ans. Ce nouvel et précieux agent est le « phalons's vitaline, » le conservateur de la chevelure, et le seul article qui transfigure la face (*Courrier des Etats-Unis*).

« Un monsieur a besoin, pour s'en servir à l'occasion, d'une chambre agréablement meublée : s'il y a de vieilles servantes, inutile de s'adresser à lui. Au cas où il y aurait une ou deux servantes jeunes et jolies, n'a pas d'objection à payer très-cher, s'adresser à Joseph, boîte 101 (*Morning Herald*).

« Je suis la plus jolie fille des Etats-Unis : des nobles, des banquiers et des princes ont demandé ma main, mais je les ai toujours refusés, ne voulant pas me marier. Maintenant, j'ai changé d'avis et j'enverrai ma photographie à ceux qui m'adresseront à Indiana aux initiales R. V. S. 2 fr. 50 (fifty cents. *New-York Herald*). »

A New-York l'annonce envahit tout : les murs, les trottoirs en sont couverts ; les hommes en portent sur leur dos, les journaux lui consacrent les trois quarts de leurs colonnes et ce jour-là j'en trouvai sur le papier buvard, et ce qui est plus fort sur la quatrième page du papier à lettre de l'hôtel !

Tandis que je feuilletais ainsi les journaux, je trouvai sous l'un d'eux un joli volume bleu fort bien relié, et dont le titre imprimé en lettres d'or était : *A winter in Florida* (un hiver en Floride). Je commençai à le parcourir, machinalement d'abord, avec plus d'attention ensuite et bientôt je fus entièrement captivé par cette lecture, qui devait avoir sur toute ma vie une influence décisive : il était dit dans le livre ainsi mis sous mes yeux par le hasard, que la Floride était le paradis du chasseur, du voyageur et du naturaliste : que

sous un climat admirable, s'ébattaient dans ses forêts vierges des centaines d'ours, des milliers de cerfs, des troupes innombrables de dindons sauvages, de perdrix, de canards, d'aigrettes, de spatules, d'oiseaux de toute sorte; qu'il serait facile à un explorateur d'immortaliser son nom en découvrant les sources du magnifique fleuve Saint-Jean; que l'homme avait seulement besoin d'un fusil pour vivre là, qu'il lui était même facile de faire une fortune en vendant les fourrures des innombrables animaux de cet Eldorado.

La Floride avait toujours eu pour moi un prestige singulier: pendant toute ma jeunesse j'avais eu sous les yeux un tableau appartenant à une famille étroitement alliée à la mienne, la famille de Gourgues, tableau dans lequel Dominique de Gourgues, debout sur le sol de cette Floride qu'il vient de conquérir, ordonnait de pendre aux branches des grands arbres, les barbares colons espagnols « ne leur faisant ceci, comme à Espagnols ou comme à Marannes, mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers[1]. » Les exploits du hardi gentilhomme français avaient toujours excité mon admiration enfantine, et à cette époque encore le seul nom de la Floride exerçait sur moi une sorte d'attraction mystérieuse: mais à peine avais-je terminé la lecture de *A winter in Florida*, que je fus en proie à une véritable fièvre: aller en Floride! mener cette vie de trappeur que j'avais rêvée tant de fois en lisant les aventures d'Œil-de-Faucon, du Coureur-des-Bois, de Balle-Franche! Voir à l'état sauvage, tuer et préparer moi-même ces brillants oiseaux que jusque-là je n'avais pu contempler et étudier qu'empaillés, figurant dans quelque collection, ou dans

[1] Le 18 février 1562, sur l'ordre de Gaspard de Coligny, Jean Ribaut mettait à la voile, quittant le Havre pour aller fonder, en Floride, une colonie protestante; il laissa un petit établissement au cap Français près de Saint-Augustin: cette première tentative ne fut pas couronnée du succès : elle fut renouvelée en 1564 par Landonnier qui avec un personnel beaucoup plus nombreux s'avança sur la rivière Saint-John où il bâtit le fort Caroline. Ribaut l'y rejoignit en 1565 avec plusieurs centaines de huguenots.

Mais les Espagnols commandés par Mendez surprirent la colonie française, massacrèrent jusqu'aux derniers hommes, et au-dessous du cadavre de leurs victimes, attachèrent des écriteaux portant cette inscription: « Ne leur faisons ceci comme à Français, mais comme à hérétiques et ennemis de Dieu. »

Quand la nouvelle de ce massacre vint en France, un gentilhomme, Dominique de Gourgues arma au prix de toute sa fortune trois mauvais petits bateaux sur lesquels il réunit deux cents hommes. Après huit mois de navigation, il atteignit la Floride en avril 1568; le 28 du même mois, sa tâche était terminée. Tous les Espagnols qui n'avaient pas été tués dans le combat se balançaient aux arbres mêmes que Mendez avait choisis pour pendre les Français.De Gourgues fit ensuite retourner les écriteaux et fit graver dessus « Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Marannes mais comme à traîtres, voleurs et meurtriers. » — (Voir dans l'*Explorateur* article de M. Gabriel Gravier, sur le livre de Paul Gaffarel; *les Français en Floride*.)

quelque muséum! devoir mon existence au produit de ma chasse! goûter les âcres plaisirs du danger, oublier le monde et ses déceptions dans les solitudes de forêts vierges : toutes ces idées surgissaient à la fois dans ma tête et se dressaient devant moi comme un brillant mirage.

Ma résolution fut immédiatement prise; je ne dormis guère la nuit et le lendemain matin, après avoir longtemps attendu l'ouverture du bureau des paquebots, je retins ma place : mes petites affaires n'étaient pas longues à régler : je m'aperçus alors même qu'il ne me resterait presque plus d'argent une fois arrivé à Jaksonville, mais qu'importait? puisque j'avais un excellent fusil, des munitions en abondance et une santé de fer. Le 31 décembre, le supérieur des pères Jésuites me donna une lettre de recommandation pour la mission de Jaksonville et le 1er janvier 1870, je m'embarquai à bord du *San-Yacintho* et le samedi 5 du même mois, j'entrais en rade de Savannah (Georgie).

Un soleil admirable brillait sur les prairies inondées qui entourent la ville. Après avoir échangé avec mes compagnons de voyage les promesses de se revoir que l'on fait toujours et que l'on ne tient jamais, je descendis à terre. L'aspect de Savannah me charma : je voyais pour la première fois ces maisons blanches, ces rues ombragées d'énormes magnolias, ces jardins d'orangers? il était huit heures du matin; le chemin de fer de Jaksonville, ma première étape en Floride, ne partait que le soir; autant pour éviter des frais inutiles d'hôtel, que pour satisfaire mes goûts de naturaliste, je pris mon fusil et après avoir bourré mes poches de pain et d'œufs durs, j'allai chasser dans les environs de la ville; à peine avais-je fait quelques centaines de mètres au-delà des habitations, mon œil fut attiré par la vue d'une multitude de grands oiseaux de proie qui tourbillonnaient de tous côtés dans les airs : « Allons, me dis-je, voilà une espèce de rapaces que je n'ai point encore trouvé aux Etats-Unis; ils vont dignement inaugurer ma nouvelle collection. » Quelques instants après l'un des volatiles en question passant à 15 mètres au-dessus de ma tête, je l'abattis d'un coup de fusil : il était un peu plus petit qu'une buse, le cou entièrement dégarni de plumes, et exhalait une odeur infecte : « Diable, pensai-je, c'est un vautour et il vient de faire un repas de vautour; voilà une pièce peu drôle à préparer. Mais tout ne sent pas la rose dans le métier de naturaliste. » Je tuai encore trois de ces vilains oiseaux, les attachai tous ensemble par les pattes et, chargé de ce fardeau peu odoriférant, fier comme Artaban, du reste, je me dirigeai de suite vers Savannah afin d'avoir le temps de les mettre en peau avant le départ du train. A 300 mètres de la ville, je rencontrai un ouvrier qui m'aborda avec

cette familiarité un peu rude qu'affectent en général ses compatriotes :

— Why the mischief! me dit-il, you must be a rich man (vous devez être un homme riche.)

— Pourquoi cela?

— Dame, quatre crow-busards[1] à 10 dollars la pièce, cela fait juste 200 fr. que vous payez pour le plaisir de faire enrager la police.

— Je ne vous comprends pas.

— Etes-vous donc assez étranger à cette ville, pour ignorer qu'il est interdit sous peine de 10 dollars d'amende de tuer un de ces carrioni-crows (corbeaux à charogne).

Alors seulement je me rappelai avoir lu que dans l'Amérique du Sud et au Mexique il y a en effet des pénalités sévères pour empêcher la destruction des zopilotes, oiseaux précieux à ces contrées qu'ils préservent des épidémies, en faisant disparaître les corps morts et les infections de toute sorte : « 200 francs d'amende quand je n'en avais plus que 94; je sentais mes jambes fléchir sous moi.

— Allons, me dit en riant, mon interlocuteur, cachez ces ordures dans le plus proche buisson, et remerciez-moi de vous avoir averti.

Je fis comme il venait de dire et rentrai tout penaud dans la ville.

Au chemin de fer, l'employé me compta un excédant de bagages tout à fait exhorbitant et faillit m'assommer parce que je réclamais. Je ne savais pas alors qu'en lui mettant 2 dollars dans la main, je n'aurais eu ni excédant, ni injures. J'aurais bien voulu prendre les troisièmes, malheureusement il n'y avait que deux classes, celle des blancs et celle des nègres; or, aux yeux d'un Américain du Sud on serait bien moins méprisable pour avoir volé la bourse d'un voisin, que pour s'être souillé au contact d'un nègre.

En quelques heures, je fus à Jaksonville: je demeurai tout d'abord frappé de l'aspect enchanteur de cette jolie petite ville, située sur les rives du Saint-Jean. En cet endroit large de plus d'un mille et l'un des plus beaux fleuves du monde, le climat était délicieux; de tous côtés, dans les grands magnolias et dans les arbres couverts de fleurs, j'entendis le chant d'oiseaux nouveaux pour moi : j'eus un *moment* de tranquillité et de bien-être que je n'avais pas éprouvé depuis bien longtemps: je me promenai près de l'eau jusqu'à l'heure où le soleil se couche derrière les magnifiques forêts qui bordent l'autre rive du Saint-Jean, et dans lesquelles je rêvais, nouveau coureur des bois, une vie qui me ferait oublier les tracas et les chagrins du monde.

A la tombée de la nuit, j'allais dans une sorte de cabaret de pêcheurs où je mangeai le dîner du jour, une soupe aux huîtres,

[1] Littéralement corbeaux-busards, c'est le nom qu'on donne vulgairement à ces zopilotes.

du poisson et des huîtres frites; je me souvins ensuite que j'avais une lettre de recommandation pour un missionnaire jésuite, le R. P. Jabry. Je me fis indiquer la maison de la Mission catholique et courus chez lui : il me reçut à bras ouverts, je lui exposai tout au long ma situation, mes projets, mes espérances; il m'écouta avec un étonnement mêlé d'une singulière tristesse :

— Mais mon pauvre enfant! s'écria-t-il, quand j'eus fini de parler, où pouvez-vous avoir conçu de pareilles illusions? Qui vous a renseigné sur Jaksonville et la Floride?

Je répondis que c'était l'auteur de *A winter in Florida*, le docteur ***.

— Ah! me dit-il, comment n'avez-vous pas deviné que ce livre était un vaste *humbug*, une des mille ficelles de la réclame américaine : le docteur a été payé pour l'écrire par les hôteliers américains; d'ailleurs, établi ici lui-même, il cherche à attirer une clientèle d'étrangers, par le récit d'une foule de merveilles toutes parfaitement imaginaires : il serait aussi impossible de vivre en trappeur près de Jaksonville que dans les environs de la plaine Saint-Denis : ces ours dont vous voulez vendre la fourrure, ces aigrettes, ces spatules roses au plumage précieux, ces dindons sauvages et ces cerfs que vous comptez apporter au marché, il vous faut faire plus de cent lieues, traverser des marais immenses, vous frayer un chemin à travers des forêts vierges pour atteindre le territoire qu'ils habitent, et, une fois là, vous serez dans le pays des fièvres et de la misère, des marais putrides et des moustiques, des Indiens Séminoles et des *rough out laws* (gens hors la loi), bien pis qu'eux. Il y a ici deux à trois mille Américains riches, venus à cause de la douceur du climat et qui n'ont pas d'autre passe-temps que la chasse : vous ne trouveriez pas une compagnie de perdreaux qui n'ait été aux cinq sixièmes fusillée par eux.

Je sortis désolé de chez le père Jabry; pendant une partie de la nuit, j'errai fiévreusement dans les rues sablonneuses de Jaksonville: je me creusais vainement la tête pour sortir d'embarras; j'étais trop engagé pour suivre le conseil du père Jabry et quitter la Floride : j'avais brûlé mes vaisseaux, c'est-à-dire dépensé jusqu'au dernier louis que je dusse recevoir pendant plus d'un mois, et d'ailleurs, ce que m'avait dit le père Jabry, au sujet des territoires de chasse indiens, ne m'avait nullement effrayé; seulement, il fallait y arriver. Vers minuit, je me souvins avoir vu dans la journée, amarré au quai, un tout petit vapeur, qu'on m'avait dit être en partance pour remonter le Saint-John, jusqu'à son extrémité : je résolus immédiatement de prendre passage à son bord : j'avais deux Lefaucheux, une carabine et tout un attirail de révolvers,

couteaux de chasse, etc. « En en vendant une partie, je trouverai bien, pensais-je, à payer mon voyage sur ce petit bateau, et, une fois arrivé là-bas, je vivrai avec la grâce de Dieu et avec l'aide de mon fusil. Déjà tout rasséréné, je m'allai coucher, parfaitement calme et dormis du sommeil du juste, jusqu'à sept heures du matin.

A huit heures, j'étais sur le quai et en présence du capitaine du *Little Hattie*, c'est le nom du vapeur minuscule sur lequel je désirais m'embarquer.

— Capitaine, lui dis-je, vous allez remonter le Saint-John?

— Oui.

— Jusqu'où?

— Aussi loin que je pourrai aller.

— Combien me prendrez-vous pour aller jusqu'au dernier point que vous atteindrez?

— 25 dollars.

— Quand partez-vous?

— Dans trois jonrs.

— All right. Bravo, pensai-je en moi-même, le capitaine ne m'importunera pas de son bavardage à bord.

Dans la journée, je vendis pour 29 dollars un fusil et des pistolets qui en valaient 60, et le mercredi, 11 janvier, après avoir attrapé un effort en portant moi-même ma malle à bord, je m'embarquai sur le *Little Hattie* avec un fusil, une carabine, dix livres de poudre, vingt livres de plomb, une boîte de galantine truffée, une boîte de riz de veau également truffé, une bouteille de whiskey et 12 fr. 50 c. en espèces. Bas-de-Cuir n'avait jamais été aussi riche.

A neuf heures nous levâmes l'ancre : il y avait à bord deux passagères, la femme et la fille d'un setleman des environs du lac Washington qui allaient rejoindre leur habitation : nous étions aussi serrés et aussi mal installés que possible et nous n'eûmes, pendant toute la durée du voyage, que du riz au lard le matin et du lard au riz le soir. Mais je n'y pris pas garde, j'étais absorbé par la contemplation du panorama vraiment magique qui se déroulait sans cesse sous mes yeux. Pour la première fois de ma vie, m'apparaissait dans toute sa splendeur, éclairée par un soleil radieux, la végétation des tropiques, avec ses forêts impénétrables, couvertes d'un dôme de fleurs, son admirable fouillis d'arbres gigantesques, de lianes, d'orchidées, de magnolias. Je ne pouvais me lasser de regarder ce majestueux fleuve Saint-John, dans certains endroits, large de plusieurs milles : je suivais du regard les vols innombables d'aigrettes, d'ibis blancs, de canards, qui se levaient devant nous; mon œil cherchait à pénétrer les mystères des forêts vierges : je me voyais seul, livré à moi-même, au milieu de cette nature grandiose,

abattant un ours, ou préparant quelque oiseau au riche plumage.

Le samedi 14, nous atteignîmes un ravissant petit lac appelé le lac Georges : c'est là que je vis, pour la première fois, des alligators : ils se mirent du reste hors de portée de ma carabine. Sur les bords du lac Georges se trouve Entreprise, joli petit village, poste avancé des touristes américains qui viennent y chercher le repos et les plaisirs de la campagne.

Le lendemain soir, nous traversâmes un autre lac, le lac Jesoup, puis le lac Harney, près duquel nous jetâmes l'ancre; à la clarté de la lune j'allai visiter le tombeau de quelques chefs indiens, tués, pendant *la guerre de sang*. Devant l'endroit où reposaient ces hommes, morts pour défendre le pays de leurs pères, me revint en mémoire l'énergique flétrissure qu'inflige Washington Irving, aux barbaries sans nom, dont, depuis des siècles, les envahisseurs du sol se sont rendus coupables contre ceux qu'ils dépossédaient; je ne pouvais penser, sans indignation, que probablement ceux qui gisaient là, avaient été chassés comme des bêtes fauves, aux aboiements d'une meute de chiens. Car, on le sait, les Américains, après avoir exterminé plus des trois quarts des Indiens Séminoles qui habitaient la Floride, ne pouvant plus détruire à leur aise les débris de cette malheureuse race réfugiée dans les marécages et dans les jungles, ont fait venir, pour les chasser, huit cents bloodhounds (chiens de sang), de la Havane. Sur trente mille Indiens, vingt-neuf mille ont été tués, le reste végète tristement sur les bords du lac Oketchoby.

Tout près du lac Harney, nous passâmes à côté d'un petit voilier de bonne apparence, monté par trois jeunes gens :

— Voulez-vous nous donner la remorque? crièrent-ils au capitaine.

— Combien payez-vous?

— 15 dollars.

— All right (cela va bien).

Un instant après, nous traînions derrière nous *la Belle-Brooklyn :* ainsi se nommait le voilier, et ses propriétaires se prélassaient à notre bord. C'étaient trois jeunes yankees, aux épaules carrées, à l'œil décidé; deux d'entre eux portaient une sorte de blouse de chasse, des guêtres en cuir, un bowie-knife et un révolver à la ceinture, le troisième était en redingote noire, gilet noir, pantalon noir, souliers vernis : j'appris plus tard que c'était le seul et unique vêtement qu'il possédait. Mes nouveaux compagnons de voyage me dirent qu'ils avaient l'intention d'explorer la rivière indienne et de s'avancer le plus loin qu'ils pourraient dans l'intérieur des terres, afin de voir s'ils ne trouveraient pas quelque beau et bon terrain facile à défricher, propre à un établissement agricole ou industriel; quand ils apprirent de moi que je n'avais aucun but déterminé de voyage, ils me proposèrent de me

joindre à eux : j'acceptai avec plaisir. Nous eûmes bientôt fait un arrangement par suite duquel, moyennant 2 fr. 50 par jour, je profiterais de leur bateau et de leur tente, et partagerais avec eux les provisions qu'ils avaient apportées : du maïs, des poires sèches, et du café ; en même temps, je devais faire tous mes efforts pour fournir par ma chasse une nourriture plus substantielle à la société.

Le lendemain, mardi 17, fut certainement le plus agréable de tous les jours que j'ai passés en Floride : le lac Harney était le dernier point qu'eut jamais atteint un vapeur sur le Saint-John, nous avancions lentement au milieu du fleuve resserré maintenant, au point de n'avoir pas 40 mètres de large. Seuls habitants de ses bords marécageux, d'innombrables alligators se chauffaient au soleil et, la gueule béante, regardaient sans se déranger l'arrivée de notre vapeur, spectacle tout nouveau pour eux.... Mes associés qui n'avaient pas de fusils de chasse, avaient d'excellents rifles et les maniaient beaucoup mieux que moi ma carabine, dès qu'un alligator était à quart de portée, c'est-à-dire à 10 mètres environ, nous faisions feu tous ensemble : si l'énorme brute était touchée au milieu du front, c'est-à-dire où nous la visions, elle faisait la culbute pleine et entière, le saut de carpe complet ; rien de plus amusant que de voir cette masse hideuse tourner sur elle-même en l'air, puis retomber lourdement dans l'eau ; j'eus depuis occasion de me blaser considérablement sur ce genre de sport, mais, dans les premiers temps, il me passionnait au plus haut degré !

Au plaisir de la chasse, se joignit bientôt celui de la pêche, les Américains attachèrent à *la Belle-Brooklyn* de longues lignes et nous attrapâmes, tout en marchant, quarante à cinquante livres d'excellent poisson.

Dans la nuit, par un splendide clair de lune, notre vapeur entra dans le *Salt-lake*, terme de son voyage.

Le lendemain, avant le jour, j'étais à la chasse dans les bois qui environnaient le lac : je passai presque toute la matinée sans voir aucun gibier, vers onze heures du matin, au moment où je traversais un fourré assez épais pour regagner le sentier qui menait aux bords de Salt-lake, neuf ou dix dindons sauvages partirent sous mes pieds avec fracas : une panthère ne m'eût pas causé autant d'émotion, je les manquais carrément de mes deux coups ; exaspéré, et ne voulant pas donner une triste idée de mes talents cynégétiques à mes nouveaux compagnons, je me remis en campagne jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure à laquelle ayant rencontré dans un sentier une compagnie de petites perdrix assez semblables à des colins de Californie, j'eus la lâcheté de les tirer posées, et d'en assassiner cinq du coup.

En leur qualité d'Américains, mes associés n'étaient pas flâneurs, quand j'arrivai, ils avaient déjà installé sur un charriot, le seul disponible, je crois, à cent lieues à la ronde, *la Belle-Brooklyn*, que l'on devait transporter sur la rivière indienne, distante d'environ dix milles, et tout était préparé pour que nous pussions partir le lendemain au jour : je couchai ce soir-là dans la hutte d'un vieux squatter, et je passai une partie de la nuit à causer avec lui : il avait été soldat dans l'armée du Sud, et me raconta une foule d'épisodes sur la guerre qui venait de se terminer si malheureusement pour son parti ; à cette époque, tout le monde n'avait pas comme aujourd'hui quelque campagne à narrer, et ses récits m'intéressèrent vivement.

Le lendemain, après différents retards impossibles à prévoir, notre petite caravane se mit en mouvement pour Sand-Point, groupe de maisons situé sur les bords de la rivière indienne.

Après trois quarts d'heures de marche, nous rencontrâmes deux squatters qui firent route avec nous : ils nous racontèrent que le colonel Titus venait de se battre avec le colonel Harry, et que le colonel Harry avait eu le bras cassé d'une balle : Allons, me dis-je, tout se voit dans ce bas monde, mais un duel entre colonels, c'est la dernière chose à laquelle je m'attendais dans ce pays de sauvages. Vers trois heures de l'après-midi, nous aperçûmes un homme étendu tout sanglant au milieu de la route ; son cheval paissait à côté de lui ; ses vêtements en lambeaux et sa figure enluminée semblaient indiquer que l'ivresse tout aussi bien que ses blessures l'avait couché-là.

— Tiens dit tranquillement l'un des squatters c'est le colonel Harry dont je parlais tout à l'heure.

— Le colonel Harry ! Ses témoins ne l'ont donc pas emporté? demandais-je naïvement.

— Ses témoins? quels témoins?

— Ne m'avez-vous pas dit qu'il s'était battu en duel avec le colonel Titus?

Mes compagnons éclatèrent de rire à mes dépens.

— Alors, me dit l'un deux, vous croyiez qu'il s'agissait d'un duel à l'européenne : vous n'êtes plus ici en Europe, mon cher monsieur.

J'appris alors les détails de l'affaire : tandis que le colonel Titus vendait de l'eau-de-vie, assis à son comptoir, le colonel Harry au trois quarts ivre, avait refusé de lui payer ses copieuses libations : une discussion s'était engagée ; le colonel Harry avait lancé une bouteille de whiskey à la tête du colonel Titus qui, à son tour avait cassé le bras du colonel Harry d'un coup de révolver. Le colonel Harry avait décampé au plus vite afin qu'une seconde balle ne lui

cassât pas la tête et pris la direction du Salt-lake, non loin duquel il avait sa chaumière, mais ses forces l'ayant trahi en chemin, il s'était laissé choir au milieu de la route où personne ne songeait à le ramasser. Je voulais lui porter quelque secours, mais mes Américains me dirent assez sèchement que dans ce pays, chacun ayant assez de s'occuper de ses propres affaires sans se mêler de celles des autres, il nous fallait passer notre chemin et laisser le colonel Harry revenir tout seul à la vie... ou « aller au diable. »

Dans l'après-midi nous arrivâmes à Sand-Point sur les bord de la rivière indienne. La rivière indienne n'est pas à proprement parler une rivière, mais plutôt un bras de mer que pendant environ soixante lieues une langue de terre assez étroite sépare de l'Océan, avec lequel il communique par trois ou quatre barres infranchissables pour les grands navires. Il n'y a à ma connaissance aucun village sur les bords de la rivière indienne, mais seulement quelques plantations espacées à de longs intervalles les unes des autres. A Sand-Point où nous étions on ne trouvait près de l'eau que deux maisons : l'une était un vaste hangar qui servait d'abri aux étrangers de passage, la seconde était une de ces boutiques qu'on appelle « tiendas » dans l'Amérique du Sud, « factoreries dans l'Afrique occidentale » et « bakal dans l'Orient » : on y vendait quelques conserves, de mauvais fusils à un coup, de la poudre, du plomb, de la quincaillerie, du sucre, du café et du whiskey. Cet établissement était tenu par le colonel Titus, déjà nommé, un aventurier de la pire espèce, qui après avoir guerroyé contre les Peaux-Rouges, commandé un régiment des flibustiers de Lopez, qui envahirent Cuba, fait, Dieu sait quels métiers, et passé, Dieu sait par quelles péripéties, était venu échouer à Sand-Point ; là il rançonnait sans concurrence et sans merci les misérables populations de cette côte qui eussent en vain cherché à soixante lieues à la ronde une autre boutique. Je devais moi-même être vigoureusement écorché par ce détestable personnage : ce jour-là pourtant je ne fis pas sa connaissance.

La nuit venue je m'étendis sous le hangar côte à côte avec mes trois compagnons, au milieu d'une dizaine de squatters dont ceux qui ont vu les *rough* [1] de la Californie et du Far-West peuvent seuls se faire une idée. Chacun de nous eut soin de mettre sous sa couverture, à portée de la main, son revolver chargé et armé. Presque tous les squatters étaient ivres et faisaient un tapage épouvantable. Vers deux heures du matin au moment où je commençais à gouter les douceurs d'un sommeil que m'avaient longtemps disputé des nuées de moustiques et des milliers de puces, je me sentis brusque-

[1] Mot à mot les *rudes*, les grossiers : c'est le nom dont on désigne les aventuriers de la pire espèce dans la Californie et dans tout le Far-West.

ment réveillé par une main qui me frappait lourdement sur le bras et je me trouvai vis-à-vis d'un nègre de six pieds qui, d'une voix avinée, répétait ces trois mots : « Paâarlez vo français ? » Je portai la main à mon révolver, mais les rires de ceux qui m'entouraient m'apprirent qu'il ne s'agissait point d'une agression nocturne, mais d'une aimable plaisanterie d'ivrogne. Ce nègre avait appris qu'il se trouvait un Français parmi les gens couchés là, et avait jugé à propos de m'adresser les trois seuls mots qu'il sut dans notre langue : je l'envoyai à tous les diables.

Le lendemain je passai la journée à la chasse ; je tuai quelques canards et quelques perdrix, mais j'eus le désagrément d'être chargé et culbuté par une de ces truies demi-sauvage, et demi-privée qu'on appelle des *hogs* : j'avais voulu pénétrer dans un fourré, où elle se tenait avec toute une nichée de petits.

Le jour suivant, samedi, je partis de bonne heure, mon fusil sur l'épaule, avec un de mes trois Américains ; après une heure de marche dans la forêt, nous arrivâmes sur les bords d'un étang où s'ébattaient des nuées d'aigrettes blanches et de petits hérons bleus d'une espèce très-commune en Floride, mais qui m'était encore inconnue. Aucun de ces oiseaux ne se tenant sur la rive, j'entrai, malgré le conseil de mon compagnon, au milieu des roseaux, et dans l'eau jusqu'aux genoux, je cherchai à approcher cinq hérons bleus qui perchaient à quelque distance devant moi : je n'en étais plus qu'à 50 mètres et marchais avec une précaution extrême, les yeux fixés sur le gibier, lorsqu'une sorte de frôlement dans les roseaux me fit relever la tête, et à mon horreur profonde, je me trouvai littéralement nez à nez avec un énorme serpent noir de l'espèce appelée *mocassin snake*, un des plus dangereux de l'Amérique ; il dardait sa langue, et attachait sur moi ses yeux brillants ; moins de 2 mètres nous séparaient : un mouvement brusque et il se serait jeté sur moi : je reculai lentement et quand après avoir fait deux pas en arrière, je pus élever tout doucement mon fusil à la hauteur de mon épaule et tenir en joue le serpent, il me sembla qu'on venait de m'ôter un poids de 500 kilog. de dessus la poitrine. Je ne tirai pas pour ne pas effaroucher la proie ailée que je convoitais avec toute l'ardeur d'un néophyte naturaliste, mais je fis un large détour pour éviter l'affreux reptile. La morsure du mocassin snake est mortelle : le seul remède qui puisse en guérir, est, à ce que disent les trappeurs américains, le whiskey : on m'a affirmé qu'il n'était pas rare de voir la victime boire de suite cinq ou six bouteilles de cet alcool, sans que sa raison en fût affectée : si l'ivresse se produit, le malade est sauvé, mais le plus souvent la mort vient le frapper auparavant. — Mais, revenons à ma chasse : tandis que je me félicitais d'avoir échappé

au mocassin snake et approchais de nouveau les hérons bleus, un tapage effroyable se produisit à quelques mètres de ma personne, et je vis une masse noire dans laquelle je reconnus un gros alligator patauger devant moi, et brisant les roseaux sur son passage, s'enfuir vers l'endroit où l'étang était plus profond : les hérons s'envolèrent du coup; au reste ils auraient pu rester parfaitement tranquilles. L'alligator après le serpent, c'était trop pour moi : je regagnai au plus vite les bords de l'étang où je trouvai mon camarade en conversation avec un squatter.

— Hulloh old boy ! me cria-t-il, savez-vous ce qu'était en train de me dire ce brave homme ?

— Quoi donc ?

— Il me demandait ce que vous alliez faire dans l'étang. — Collectionner des oiseaux, lui ai-je dit. — Fort bien m'a-t-il répondu, mais auparavant les alligators l'auront bientôt collectionné lui-même.

Depuis ce jour j'y ai toujours regardé à deux fois avant de me mettre à l'eau dans les étangs ou dans les marais de la Floride.

Le lendemain 22 janvier, *la Belle-Brooklyn*, déployait ses voiles sur la rivière indienne, c'était un petit yacht en miniature, sur lequel, avec trois grands gaillards, j'étais plus qu'à l'étroit, mais qui filait ses huit nœuds sous le vent : le temps était admirable, la brise nous poussait, des milliers de canards s'élevaient à chaque instant devant nous et nous offraient un sport aussi agréable qu'instructif : vers le soir, nous campâmes sur une petite colline située à ravir au milieu d'une forêt d'orangers sauvages. Cette nuit-là je vis pour la première fois les *fires flies* (mouches à feu) qui semblables à des milliers de charbons ardents, voltigeant et se croisant en tous sens, remplissaient la forêt de leur éclat lumineux.

Vers une heure du matin, je reçus la visite d'un gros opossum attiré par l'odeur du poisson rôti que nous avions suspendu aux arbres à côté de notre campement : je lui logeai un coup de gros plomb dans la tête, en sorte qu'au lieu de manger notre déjeuner, il fut mangé lui-même. Ce vilain animal qui ressemble en plus laid à un petit cochon avec une queue de rat, ne laisse pas d'avoir une chair blanche et assez savoureuse pour un appétit d'explorateur. — Nous suivîmes ce jour-là beaucoup de traces d'ours, de cerfs, et surtout de racoon, mais il nous fut impossible d'en joindre aucun.

Le 25 janvier, *la Belle-Brooklyn*, après avoir lutté toute la matinée et une partie de l'après-midi contre le vent du sud, arriva en vue d'une île qui au premier abord, nous parut blanche comme la neige : au-dessus tourbillonnaient des milliers d'énormes oiseaux :

— C'est un *roust* de pélicans, me dit un de mes compagnons :

— Qu'est-ce cela un *roust*, demandai-je :

— C'est, me répondit-il, un lieu que d'innombrables oiseaux aquatiques ont choisi de tout temps pour y passer la nuit, et dans la saison de la ponte y construire leurs nids : ce sont des pélicans qui couvrent en ce moment les arbres au point de leur donner cette blancheur éclatante.

Il avait raison, en approchant nous vîmes que chacun de ces arbres (bois de palétuviers) étaient littéralement surchargés de pélicans tandis que sur l'eau plus de deux mille de ces grands palmipèdes se livraient à la pêche, et certes ce sont de merveilleux pêcheurs : choisissant autant que possible un endroit peu profond, ils se réunissent par troupe de cent à cent cinquante et forment un cercle d'une circonférence de 80 mètres environ : ces premières dispositions une fois prises, toute la troupe se met en mouvement, battant des ailes, et faisant un tapage épouvantable : elle marche ou plutôt elle nage en bon ordre, chassant devant elle tous poissons : le rond va toujours se retrécissant, et le tapage augmentant, si bien qu'à la fin les pauvres poissons se trouvent pris entre un véritable mur de pélicans, qui naturellement remplissent alors à leur aise la vaste poche placée sous leur bec par dame nature.

L'île devant laquelle nous nous trouvions n'avait pas plus de 300 mètres carrés, *la Belle-Brooklyn* ne put pas l'accoster à cause des bancs de sable qui l'entourent, et nous fûmes obligés pour l'atteindre de nous mettre dans l'eau jusqu'aux épaules : une couche de guano, d'un pied d'épaisseur couvrait le sol; au premier coup de fusil que nous tirâmes, un bruit semblable au tonnerre s'éleva au-dessus de nos têtes, et une pluie de poissons dont la moitié encore vivants, nous tomba sur la tête dégorgée par les pélicans affolés. Cette manne qui nous venait du ciel, fut on ne peut mieux accueillie : nous n'avions rien mangé depuis le lever du soleil, et n'avions en perspective que l'ordinaire apporté par les Américains de New-York, de la bouillie de maïs et de la marmelade de pomme.

Maintenant, dit l'un de nous, que les pélicans ont fourni notre premier plat, ils vont encore nous donner le second : faisons une orgie d'œufs de pélicans, une omelette monstre ce soir, et une provision d'œufs durs pour les jours suivants. Aussitôt fait que dit; les arbres sur lesquels étaient construits les nids des palmipèdes n'étaient guère plus élevés que de grands saules, et une partie de ces nids étaient à hauteur d'homme : nous eûmes bientôt rempli deux sceaux; seulement, ce à quoi nous nous attendions guère, c'est que le blanc de l'œuf du pélican ne durcit pas : même soumis à deux heures de cuisson, il reste sous la forme d'une sorte de gelée liquide et nauséabonde : de plus le jaune a une odeur si prononcée de poisson et d'huile rance, qu'après plusieurs tentatives inutiles il fallut y renoncer.

Au coucher du soleil arrivèrent les ibis blancs qui venaient se coucher sur l'île ; ils firent un grand vacarme, caquetant, se battant avec les pélicans et se disputant les uns aux autres les meilleurs places. Un quart d'heure après nous vîmes apparaître dans l'air à des hauteurs prodigieuses une foule de petits points noirs, imperceptibles d'abord, plus gros ensuite, approchant avec la promptitude de l'éclair : c'étaient les frégates, l'oiseau du monde dont le vol est le plus gracieux et le plus rapide ; après avoir durant toute la journée effleuré la surface des mers, elles venaient chercher sur notre île, leur repos de la nuit. En apercevant sur ce lieu, d'habitude si tranquille et si désert, briller les feux de notre campement, elle n'osèrent se poser sur les arbres et jusqu'à la nuit close elle passèrent et repassèrent au-dessus de nos têtes, nous assourdissant de leurs cris. J'en tuai plusieurs au vol et voulus les préparer sur l'heure à la clarté de la lune ; mais mon ardeur à travailler fut mal récompensée, car assez novice encore dans le maniement des scalpels, je m'entaillai profondément un doigt et restai pendant plusieurs jours dans l'impossibilité de me servir de ma main droite.

Le lendemain 27 janvier nous dîmes adieu à l'île des pélicans dont nous avions si durement troublé le repos, et continuâmes dans la direction sud, notre navigation sur la rivière indienne. Une bande de marsouins vint se jouer dans l'eau si près de nous que Hammon, l'un de mes compagnons, en tua un presque à bout portant d'un coup de son rifle : c'était une bête énorme ; nous l'attachâmes au bateau, au moyen d'une corde et d'un hameçon à requins, et arrivés au campement nous la dépéçâmes pour voir si la chair en était mangeable ; je me souviens que je fis rôtir le foie qui avait très-bonne mine, et je me souviens aussi que je fus très-souffrant pour l'avoir mangé : ce furent d'étranges dîners que les nôtres à cette époque. En relisant mon calpin de voyage, j'y trouve inscrit jour par jour nos menus du soir ; pour en donner un échantillon, je les transcris du 25 au 30 janvier 1870 : — 25 janvier : bouillie de maïs, poisson, chat, plongeon, marmelade de pommes, — 26 janvier, bouillie de maïs, poisson, œufs de pélican ; — 27 janvier, bouillie de maïs, foie de marsouins, marmelade de pommes ; — 28, bouillie de maïs, écureuil gris, opossum, rôti d'oiseaux moqueurs ; — 30, perdrix, cuisseau de cerf, canard, écureuil, poisson — chat : ce jour-là fut comme on le voit un jour de bombance : de pain ou de vin, il ne fut naturellement jamais question.

Pendant un mois nous montâmes et redescendîmes successivement la rivière indienne et nous battîmes tous les pays qui l'environnaient chassant, pêchant, explorant ; nous plantions notre tente où le vent nous avait poussés, nous mangions ce que notre fusil

nous avait donné. Ce furent, malgré bien des privations et bien des petites misères, de bonnes journées et j'en ai gardé un souvenir d'autant meilleur qu'elles formèrent avec celles qui les suivent un singulier contraste, mais cette existence ne pouvait se prolonger indéfiniment ; les compagnons que le hasard m'avait donnés touchaient au terme de leur voyage. Les rares plantations que nous avions trouvées sur notre chemin donnaient une triste idée des bénéfices à réaliser dans ce pays : le climat était fiévreux à l'extrême, les défrichements pénibles, les communications difficiles, les débouchés presque nuls. Avec leur coup d'œil de yankees, mes trois Américains jugèrent de suite que le bon marché des concessions qui les avait séduits tout d'abord était beaucoup plus fictif que réel et que la fertilité tant vantée du sol, ne compensait pas l'insalubrité et l'isolement presque absolu du pays : en un mot comme ils le disaient eux-mêmes « *It would not pay* (cela ne paierait pas) » ; ils n'étaient pas hommes à perdre un temps inutile et résolurent de partir aussitôt qu'ils le pourraient, c'est-à-dire aussitôt que *le Little-Hattie* reviendrait à Salt-lake pour remonter de là à Jaksonville. Or *le Little-Hattie* était annoncé pour le 8 février. Dans ces conditions, je me trouvai très-embarrassé de savoir ce que j'allais faire moi-même et je me serais probablement décidé à vivre paisiblement sur les bords de la rivière indienne, chassant et collectionnant, s'il n'était survenu un événement qui changea le cours de mes idées.

Nous étions depuis le 3 février de retour à Sand-Point notre première étape, et je me livrais avec ardeur à la chasse assez lucrative des aigrettes. L'aigrette, je dis cela pour ceux de mes lecteurs auxquels l'histoire naturelle n'est pas familière, est un héron d'une blancheur éclatante. Dans la saison des amours, il lui pousse sur le dos, au-dessus de la queue, ce panache de plumes d'une finesse admirable que recherchent également les dames pour leurs chapeaux, et les colonels pour leurs shakos. Pour les chapeaux de dames, on préfère la parure d'une espèce d'aigrette, beaucoup plus petite que l'autre, dont les plumes délicates et légères sont naturellement frisées. Pour les shakos des colonels, on prend toujours la dépouille de la grande aigrette dont les plumes sont droites, remarquablement longues et belles. Comme les pélicans, les ibis, les frégates et en général tous les oiseaux aquatiques, les aigrettes ont des *roust*, c'est-à-dire des endroits où elles viennent nicher, et surtout coucher tous les soirs, par milliers à la fois. Ces roust sont toujours situées sur quelque petite île, au milieu d'un marais éloigné des habitations de l'homme, dont l'accès fermé par de véritables forêts de roseaux, est très-difficile. Un chasseur qui arrive jusque-là peut souvent tuer cent ou cent cinquante aigrettes, et chaque aigrette

vaut de 1 à 2 dollars (5 à 10 fr.). Inutile de dire que je n'épargnai, pour découvrir ces roust, ni peine, ni fatigue. Or, précisément à l'extrémité d'un lac peu éloigné de Salt-lake, le lac Washington, s'en trouvait un bien connu des gens du pays. Chaque soir, nous voyions passer des bandes innombrables d'oiseaux qui s'y rendaient. Malheureusement, il était situé dans de vastes marécages, au sud du lac, et un enchevêtrement inextricable de palétuviers, de lianes, de roseaux, et de plantes aquatiques de tout genre en fermait l'accès au plus petit bateau. Or, j'imaginai de profiter de la présence à Sand-Point de deux des hommes les plus vigoureux que j'aie jamais connus, le père Houston et ses fils, dont le nom reviendra souvent dans ce récit, pour leur demander de frayer, avec la hache, une route à leur barque, jusqu'au roust tant convoité.

Sur toutes les cartes que je connais, le lac Washington est indiqué comme les sources du Saint-John, comme le réservoir d'où sort ce grand cours d'eau. Et en effet, de quelque côté que l'on regarde autour de soi sur le lac, on n'y voit point arriver le Saint-John qui, au moment où il en débouche, est déjà très-resserré : l'épaisse ceinture d'arbres qui ferme de tous côtés cette belle nappe d'eau, permet de supposer que le fleuve a commencé là sa carrière. Or les trois Houston travaillaient depuis deux jours pour moi, et s'étaient à peine avancés jusqu'à mi-chemin du roust des aigrettes, tant la besogne était rude, lorsqu'un soir je les vis arriver tout joyeux.

— Savez-vous, me dit Houston, que nous venons de faire une découverte; je l'avais toujours pensé, mais je viens d'en acquérir la preuve, le Saint-John n'a pas, comme le disent les barbouilleurs de papier, sa source dans le lac Washington : il reprend son cours large et beau; il doit aller encore très-loin, sans doute, jusqu'au lac Oketchoby.

— Vous êtes bien sûr de ce que vous dites-là? lui demandai-je.

— Parfaitement sûr. » Tandis que notre barque était sur le marais, l'eau n'avait pas un pied de profondeur, et nous craignions à chaque instant de ne plus pouvoir avancer à cause de la vase. Tout à coup, nos larges perches n'ont plus touché le fond, et nous avons remarqué un courant parfaitement sensible quoique léger. Nous avons alors remonté le cours du fleuve, et nous l'avons suivi à travers les prairies inondées, pendant une partie de la journée. Malheureusement il ne nous a pas menés dans la direction du roust. Ma conviction est que le Saint-John prend sa source dans le lac Oketchoby, c'est-à-dire à plus de 180 milles d'ici.

Toute la nuit je passai et repassai dans ma tête les paroles du vieil Houston qui avaient fait surgir devant moi des horizons nou-

veaux : découvrir les sources d'un grand fleuve; me faire un nom dans la science, employer à un but utile toutes les forces vives de mon énergie qui se consumaient pour rien, trouver sans doute sur cette partie inconnue de Saint-John, des espèces nouvelles d'oiseaux, toutes ces idées se pressaient fiévreusement dans ma tête, et je ne pus fermer l'œil un instant.

Au point du jour, je réveillai mes Américains étendus sur le sable, à mes côtés, et leur demandai s'ils voulaient se joindre à moi pour entreprendre la découverte des sources du Saint-John; ils me regardèrent d'un air très-étonné; et l'un d'eux me demanda de suite, combien je croyais que rapporterait cette découverte.

— Comme argent, rien du tout, mais on peut rendre de grands services à la science et s'acquérir une véritable renommée...

« We don't go into that business (nous ne faisons pas ce genre d'affaire), » interrompit dédaigneusement Hammon.

Décidément, il ne fallait compter que sur moi-même.

J'étais seul, sans argent, sans crédit, pas adroit de mes mains, déjà très-fatigué par les privations d'une vie toute nouvelle pour moi, et par l'insalubrité du climat : la tâche était rude, pour ne pas dire impossible; mais je n'avais pas encore vingt-trois ans, et j'étais comme l'homme de Byron, « jeune, c'est-à-dire plein d'espérance » et d'illusions.

Je résolus de profiter du départ de mes trois compagnons pour faire vendre par eux toutes les plumes d'aigrette que j'avais recueillies depuis six semaines; en joignant au produit de cette vente, une petite somme qui devait m'arriver de New-York, j'étais à peu près sûr de recevoir au bout d'un mois, un millier de francs environ; c'était peu dans un pays où l'on ne pouvait pas prendre un homme à son service, à moins de 3 dollars (15 fr.) par jour, et encore fallait-il le nourrir : les provisions étaient horriblement chères; j'ai eu à payer jusqu'à 5 francs la livre de lard, le reste en proportion; mais je comptais sur mon fusil, sur ma bonne étoile, sur la grâce de Dieu.

Dans les premiers jours de février, les trois Américains me quittèrent; c'était de braves garçons, bien qu'un peu rudes dans la forme, et certes, j'aurais pu plus mal tomber; néanmoins, je les vis partir sans regret; ils avaient sur toute chose des idées, des manières de voir, des sentiments si différents des miens; d'ailleurs, j'avais une impatience puérile d'être seul, livré à moi-même, je ne soupçonnais pas à quelles souffrances, ma maladresse et mon inexpérience allaient me condamner dans ma solitude, et c'est seulement après leur départ que je sus combien leur concours m'avait été précieux, et ce que j'avais perdu en les perdant.

Au moment de s'en aller, les Américains me vendirent quelques-uns de leurs ustensils de cuisine; je me souviens encore que tandis que nous débattions comme de beaux diables le prix de ces misérables objets, Hammon me dit en riant :

— « *But you are a regular jew* (vous êtes avare comme un juif), »

— Puisse ma famille vous entendre! lui répondis-je; puisse-t-elle apprendre que l'enfant prodigue est maintenant taxé de juiverie et d'avarice.

J'achetai aussi une petite couverture et deux seaux en caoutchouc; deux fusils, de la poudre, du plomb, une marmite, une poële à frire, une cafetière, des scalpels et du savon arsénical : tel était alors, et tel fut durant tout le reste de mon voyage en Floride, mon seul et unique matériel d'exploration : pas de conserves, pas de tente, pas de moustiquaire surtout, de moustiquaire qui m'aurait épargné de si grandes souffrances.

En aucun cas, je ne pouvais recevoir avant six semaines les moyens de commencer une exploration du Saint-John; en attendant il me fallut vivre de ma chasse cuisinée par moi-même : comme je n'ai guère maintenant, et que je n'avais pas l'ombre alors, de notions culinaires, je pris le système de manger alternativement mon gibier rôti au bout d'un bâton et bouilli dans la marmite. Dès les premiers jours, je m'aperçus qu'il était beaucoup plus dûr que que je ne me l'étais imaginé, de fendre le bois, d'aller chercher l'eau, d'aller tuer son déjeûner, de ne manger que des petits oiseaux, un jour sur deux : mon estomac déjà fatigué, se trouva surtout fort mal de cette nourriture fantaisiste, et ma santé s'altéra rapidement.

Le 8 février je reçus, non sans surprise, une lettre qui portait pour toute suscription « *to the birds-man* (à l'homme aux oiseaux). » Cette missive, signée Parker, naturaliste, m'invitait à venir de suite le trouver sur les bords de Salt-lake, où il se trouvait, attendu qu'il avait une communication importante à me faire. J'ignorais ce que cet inconnu pouvait me vouloir, néanmoins je me mis en route de suite; il y avait 41 kilomètres à marcher pour atteindre Salt-lake; en chemin, une compagnie de perdrix m'entraîna si loin à sa poursuite, que je faillis m'égarer, et dus pour atteindre le terme de mon étape, me mettre plusieurs fois dans l'eau jusqu'au cou; vers quatre heures seulement, n'ayant encore rien pris de la journée, j'arrivai devant la hutte où habitait *Parker naturaliste*, et fis la connaissance de ce respectable personnage. C'était un homme vêtu de haillons, d'un aspect sordide, il avait autour de lui vingt-cinq ou trente pélicans, cormorans, hérons, etc., empaillés et montés les ailes ouvertes : il me dit qu'il possédait en-

core un phoque, une fouine, un racoon et deux autres animaux non moins curieux qu'il se proposait d'aller montrer de foire en foire dans la ville de New-York, qu'il profiterait de l'occasion pour vendre un appeau dont il était l'inventeur, qu'il avait besoin d'un aide, et apprenant que j'étais moi-même naturaliste, il avait pensé que je serais fort heureux de m'associer avec lui pour faire le boniment et empailler des bêtes extraordinaires.

Furieux d'être venu de si loin pour entendre de pareilles propositions, je l'envoyai promener, refusai de partager sa couche cette nuit-là, et me remis de suite en marche pour Sand-Point, où j'arrivai exténué de faim et de fatigue. À peine m'étais-je étendu sur mon lit de feuilles sèches, je fus pris d'étourdissements et de vomissements violents, et au point du jour se déclara une fièvre ardente qui dura dix jours ; je n'avais ni quinine, ni remèdes d'aucun genre. Fort heureusement le colonel Titus me fit crédit, à des prix exorbitants du reste, pour un peu de quinine et quelques boîtes de conserves.

Le 19 février, je reçus 50 dollars de New-York, seulement il me fallut en payer de suite 20 à Titus.

Le 20, nous vîmes arriver à Sand-Point, en face de la demeure de Titus, un bateau d'aspect misérable, dont les voiles en lambeaux ne semblaient se gonfler que par un vrai miracle ; il en sortit trois hommes, ou plutôt trois sauvages armés de longues carabines, vêtus de grandes redingotes noires toutes déchirées, et de pantalons vingt fois rapiécés, avec des guêtres de cuir :

— Ce sont d'excellents chasseurs, les Holcome, me dit Titus, ils viennent sans doute m'apporter des peaux d'ours.

Les Holcome apportaient en effet cinq peaux d'ours ; ils habitaient au milieu des marais une petite plantation, sur laquelle ils me firent des récits prodigieusement attachants pour moi. Chez eux les ours, les cerfs, les chats sauvages, les racoons s'y trouvaient à foison ; les dindons sauvages n'y étaient pas rares ; quant aux aigrettes et aux spatules roses, sur le compte desquels je me renseignai tout spécialement, on les y trouvait en telle quantité, qu'il serait facile à ses fils d'en tuer cinquante par jour ; au reste, me dirent-ils, vous pouvez vous en assurer par vous-même ; si vous aimez la chasse venez vous installer dans notre ferme. Il n'y a pas un endroit dans toute la Floride, où l'on voit plus de gibier.

Une seule chose me faisait hésiter à prendre Holcome au mot et à aller passer chez lui quelques semaines : l'aspect repoussant de cet individu et de ses fils m'inspirait une défiance instinctive : je pris Titus à part et lui demandai ce qu'il fallait penser des Holcome :

— Ne vous effrayez pas de leur extérieur, me dit-il, ce sont de braves gens et vous serez très-bien chez eux.

Titus, en me parlant ainsi, savait très-bien que les Holcome n'étaient pas de braves gens et que je serais très-mal dans cet intérieur; mais les Holcome lui devaient de l'argent et il conçut immédiatement la pensée de mettre une saisie-arrêt sur ce que j'aurais à leur payer par mon séjour chez eux. J'avais déjà eu ample occasion d'apprécier à sa juste valeur le flibustier Titus; néanmoins, ses paroles me rassurèrent : tout valait mieux d'ailleurs que rester seul à Sand-Point. J'offris donc à Holcome de partir avec lui : il fut convenu que je paierais au père, pour me nourrir et me loger pendant un mois, 5 dollars (25 fr.) et à un de ses fils, pour chasser à mon profit durant ce temps, 25 dollars. Je payai d'avance à Titus les 30 dollars que j'avais encore, il céda à mes futurs hôtes de la farine et quelques provisions, puis, comme ils n'avaient plus rien qui les retînt à Sand-Point, nous décidâmes de mettre à la voile, le lendemain, pour leur plantation.

Le lendemain, vers deux heures du matin, je fus pris d'un violent accès de fièvre qui ne me quitta pas de la journée. Holcome et ses fils me portèrent sur leur bateau, dont ils avaient tant bien que mal rapiécé les voiles et bouché les voies d'eau avec de la terre glaise; à huit heures du matin, nous partîmes. Le vent ne fut pas très-favorable et à quatre heures du soir, à peine avions-nous fait 13 ou 14 milles. Holcome résolut de s'arrêter et de camper sur une île qu'on appelait Peper-Hammac : cette île, couverte d'une forêt impénétrable, servait souvent de halte à quelques chasseurs qui y avaient construit un abri en bambous.

On me porta à terre où je m'étendis sur le sol, souffrant beaucoup et épuisé de fatigue. Les deux fils Holcome prirent leur fusil et partirent à la chasse, tandis que le père allumait du feu et me préparait un lit de feuilles sèches : un quart d'heure après, j'avais les yeux fermés et commençais à m'assoupir, lorsqu'il me sembla entendre un bruit pareil au roulement du tonnerre : en même temps, le ciel s'obscurcissait au-desus de ma tête.

— Comme cet orage vient vite, dis-je à Holcome.

— Ce n'est pas un orage, répondit-il paisiblement, la forêt brûle, qui diable a pu y mettre le feu?

— Comment, la forêt brûle ?

— Oui, oui, mais je ne pense pas que l'incendie vienne jusqu'à nous.

Il se trompait. En quelques instants, avec la rapidité d'une trombe, l'incendie, faisant tout craquer sur son passage, atteignait la place que nous occupions. Je n'eus que le temps de me jeter dans l'eau, et Holcome, qui avait voulu ramasser quelques ustensils de cuisine épars sur le sol, eut les cheveux roussis et les vête-

ments tout brûlés : en gagnant à la nage notre bateau qui était à près de 100 mètres, nous faillîmes être suffoqués par la fumée ; la flamme s'élevait en tourbillonnant jusqu'au ciel.

— Cela ne serait rien, dit Holcome, si je savais où sont mes fils, pourvu qu'ils ne se soient pas laissés prendre par l'incendie : qui diable a pu mettre le feu à la forêt?

Dix minutes après, nous vîmes arriver, longeant l'île et dans l'eau jusqu'au coup, Russ, l'aîné de ses fils, Tom, le plus jeune, nous rejoignit presque en même temps.

— Je suis heureux de vous voir, dit le père, mais qui diable a pu mettre le feu à la forêt?

— C'est moi, répondit Tom de l'air le plus tranquille du monde.

— Comment! c'est toi?

— Oui, j'ai vu un énorme *rattle snake* (serpent à sonnette), je n'ai pas pu le tirer, alors j'ai incendié le bois pour le faire rôtir ; il faut purger le pays de cette vermine.

Je m'attendais à voir le père Holcome administrer une verte volée à ce fils qui avait brûlé plusieurs lieues carrées et failli faire rôtir l'auteur de ses jours et moi, pour le plaisir d'exterminer un serpent à sonnette. Pas du tout, le vieux Holcome se contenta de lever philosophiquement les épaules et de marmotter un énergique « *Damn the snacke!* (au diable le serpent !) » Au reste, le mal était moins grand que je ne me l'étais figuré d'abord : l'incendie, en pareil cas, ne détruit que les lianes, les broussailles, les arbustes ; tous les grands arbres restent intacts, et le feu ne s'en va pas moins rapidement qu'il est venu : trois heures après nous étions étendus de nouveau sur l'emplacement couvert de cendre de notre première halte. Le dîner se composa d'un opossum et de deux hérons, nourriture peu réconfortante pour un fiévreux.

Le lendemain, dès l'aube, nous mîmes à la voile, il ventait frais et nous fîmes assez bonne route ; vers trois heures de l'après-midi nous arrivâmes près d'une forêt entourée de marécages appelée Cier-Camp. Un grand bateau était déjà mouillé devant Cier-Camp, et un homme se chauffait les mains à un grand feu sur le rivage : j'avais eu toute la journée des vomissements et une fièvre de cheval :

— Vous avez de la chance, me dit Holcome, voici le docteur Moore, il vous soignera.

— Au moment où nous débarquions, le docteur Moore vint à nous et serra la main de Holcome qu'il connaissait de longue date. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, assez distingué de manières, à l'aspect doux et serviable. On lui expliqua mon cas : il m'examina avec soin, m'apprit que j'avais le *swomp fever*

(ou fièvre du marais), ce que je savais aussi bien que lui, et me prescrivit une nourriture saine et abondante. En fait de nourriture saine et abondante, nous n'avions ce soir-là que les restes de l'opossum de la veille et de la bouillie de maïs. Le docteur me fit ensuite présent de deux oranges, un cadeau vraiment royal pour moi, et nous passâmes la nuit couchés côte à côte. Le lendemain matin comme il allait dans une direction opposée, nous nous quittâmes, non sans protestations réciproques d'amitié.

— Il est très-bien le docteur, dis-je à Holcome en regardant le bateau de Moore filer sous le vent, mais il a choisi un singulier endroit pour exercer la médecine : il faut naviguer pendant trois jours pour aller d'un client à l'autre, et de plus, soit dit sans vous offenser, les clients ne doivent pas être très-payants ici.

— Je ne crois pas que Moore ait jamais été médecin, me répondit Holcome ; en tous cas, il n'exerce pas la médecine ici.

— Et pourquoi l'appelle-t-on docteur, alors?

— Parce qu'il en sait plus long que nous.

— Vraiment, et pourquoi est-il venu ici ?

— Parce qu'il a été obligé de quitter son pays.

— Obligé ?

— Oh ! à peu près, il a tué son beau-frère !

— Tué son beau-frère... en duel ?

— Ils ont eu une querelle, et il lui a brûlé la cervelle.

Je commençais à me faire aux mœurs du pays, mais ce trait de mon nouvel ami me parut un peu vif.

Nous passâmes tout le jour et toute la nuit en bateau :

— Demain matin, me dit Holcome, nous arriverons dans mes propriétés.

Le 24 février, en effet, à sept heures du matin, nous étions en face d'un monticule émergant d'un marécage, et couvert d'arbres touffus. Un espace de 3 à 400 mètres carrés avait été défriché par le feu et planté de cannes à sucre et de céréales. Dans cette clairière on distinguait une petite cabane en très-mauvais état, devant laquelle se chauffaient au soleil trois gros chiens et toute une nichée d'enfants. A notre vue, chiens et enfants se levèrent ensemble, aboyant et criant à qui mieux mieux : les enfants avaient des figures en lame de couteau et des yeux de fouine ; tout le portrait de leur père : on eût dit une nichée de chacals ; puis arriva un grand garçon à l'aspect méchant et brutal, et enfin une grande fille de vingt ans environ, haute de six pieds, bâtie comme un hercule et d'une saleté sordide. Tous à la fois entouraient leur père en criant :

— Papa, as-tu rapporté du maïs ? Papa, as-tu rapporté du sucre? Papa, est-ce que nous mangerons du lard ce soir?

— Quelle belle famille! fit Holcome avec une admiration sans mélange, j'en ai neuf comme cela!

— Donnez-vous donc la peine d'entrer dans notre maison, me dit de son air le plus gracieux, miss Nancy, la demoiselle géante.

Et elle me précéda jusqu'à *leur maison*. Certes je ne comptais pas trouver Holcome logé comme un ambassadeur, mais j'avoue que je ne m'étais pas attendu à ce superlatif de misère et surtout de saleté : pas de table, pas de couchette, une terre humide pour plancher; il n'y avait littéralement que les quatre murs faits avec des troncs de palmiers, et un toit en chaume. Seulement, entre ce toit et le sommet des murs, on avait aligné des bambous serrés les uns contre les autres, de manière à former une sorte de claire-voie, sur laquelle gisaient quelques haillons, un fusil, des choux-palmistes et quatre marmites plus ou moins félées. C'est là ce que Holcome appelait son grenier : on y montait par une petite échelle. Toute la chambre avait 4 mètres de longueur sur 3 de largeur : c'est là qu'il allait me falloir vivre pendant un mois avec dix personnes et trois chiens :

— Diable! dis-je à Holcome, et où coucherai-je?

— Mon Dieu! me dit-il, ma famille et moi nous couchons généralement par terre, mais si vous préférez coucher dans le grenier, vous y serez très-bien.

Le sol était noir de puces, ce n'est pas une manière de parler : on les voyait courir sur le sol comme une colonne de fourmis *bashikoué* dans un sentier *gabonais*. Je me berçais de la douce illusion que ces animalcules malfaisants ne savaient pas grimper, en sorte que je préférai élire mon domicile dans le grenier : on rangea les marmites cassées, on étala une couverture sur les bambous, on mit à mes côtés une cruche pleine d'eau et je m'étendis sur cette couche singulière où, perché au-dessus de Holcome, je passai presque entièrement mes jours et mes nuits pendant six semaines.

A peine m'eurent-ils installé dans mes appartements, Holcome la fouine, Tom la brute, et Russ l'ours, (ce sont les surnoms qu'une connaissance approfondie de leur caractère me fit donner plus tard à nos hôtes), jaloux de me montrer leur habileté comme chasseurs, prirent leurs fusils et s'enfoncèrent dans les bois. Ils revinrent à quatre heures littéralement chargés de gibier. Tom portait un grand cerf sur ses épaules, Holcome avait deux canards et trois racoons, et ce qui me fit non moins de plaisir, Russ m'avait tué une douzaine d'aigrettes blanches. Un quatrième rejeton d'Holcome, Fetch resté près de la maison avait pêché à la ligne et pris plusieurs poissons. Il y avait donc de quoi faire un repas monstre. La fièvre m'avait quitté, et comme il arrive souvent après les accès de fièvre paludéenne,

j'avais une faim vorace. Il faut avoir passé par la *vraie misère*, pour savoir combien la faim rapproche l'homme de la brute : j'éprouvai une joie bestiale en voyant arriver toute cette viande. « Enfin, pensai-je, je vais donc faire un festin de Balthasar ». Pour tromper mon impatience je pris mon fusil, et me traînant à quelque deux cents mètres de la maison, m'assis sur le bord de l'eau. J'espérais pouvoir tirer une espèce de pélican nouvelle pour moi, et rare en Floride : les pélicans blancs, dont j'avais vu en arrivant une grande bande qui péchaient là. Vers six heures je rentrai : devant l'habitation, une marmite gigantesque était suspendue au-dessus d'un feu brillant ; pareils aux sorcières de Macbeth, les Holcome grands et petits dansaient et hurlaient tout autour ; je m'approche tout alléché, je vérifie le contenu du réceptacle : horreur et déception ! Dans cette chaudière infernale bouillaient à la fois des morceaux de cerf, les deux canards, un demi racoon et tout le poisson. J'invectivai énergiquement Fetch le cuisinier, qui blessé dans son amour-propre de gâte-sauce, répondit en grommelant que quand on était si difficile, on n'avait rien de mieux à faire que de rester chez soi. Il me fallut couper un morceau de la partie encore intacte du cerf et la faire griller sur les charbons.

Je traînai une misérable existence dans la tanière des Holcome ; la fièvre et la faiblesse m'empêchaient d'ordinaire de suivre mes hôtes dans leurs chasses d'autant plus fatigantes qu'il fallait faire au moins 10 milles en bateau avant d'arriver aux forêts dans lesquelles se trouvait le gibier. Je passais toutes mes journées perché sur mon lit dont les bambous me paraissaient de plus en plus durs, rongé de puces, agacé par le tapage incessant de la marmaille. Ma seule distraction quand je n'avais pas la fièvre était de me promener mon fusil d'une main, un bâton de l'autre dans cette île devenue pour moi une véritable prison ; je n'avais pas même la consolation de voir ma collection d'histoire naturelle s'augmenter rapidement : il était bien, bien rare que mes chasseurs payés, Russ et Tom, m'apportassent quelque pièce que je n'eusse pas encore.

D'un autre côté, il semblait que les Holcome eussent tué le premier jour tout ce qu'il y avait de gibier mangeable, maintenant ils n'apportaient plus que des racoons. Le racoon est un animal à peu près de même taille et de même espèce que le renard duquel il diffère surtout par la couleur de son pelage qui est jaune sale et noir. La famille Holcome en aimait avec passion la chair à la fois coriace et huileuse. « Allons ! criaient en chœur enfants et grandes personnes, quand les chasseurs revenaient, nous aurons ce soir *abig*, *fat coon*, un gros, gras racoon » ce gros, gras racoon que l'on mangeait invariablement bouilli, et dont la graisse jaune surnageait

par quantités énormes dans la marmite, avait fini par me causer un dégoût tel que des mois après, le seul nom du fétide animal me donnait encore des nausées. Les lignes étant cassées, on ne prenait plus de poisson; la famille Holcome s'étant jetée, comme la misère sur le pauvre monde, sur les petites provisions de biscuits, de café et de sucre que nous avions apportées de chez Titus, il n'en resta plus une parcelle au bout de cinq ou six jours. Je serais mort de faim, car je me serais, Dieu me le pardonne ! plutôt laissé mourir de faim que de manger du gros, gras racoon, si l'on n'avait retrouvé pour moi dans le jardin une petite quantité de patates douces que je faisais cuire sous la cendre. D'ailleurs la fièvre m'ôtait pendant douze heures sur vingt-quatre l'envie de manger : les nuits, les nuits surtout me paraissaient mortellement longues; il m'était presque impossible de fermer l'œil; au milieu de la chambre brûlait un assez grand feu que l'on entretenait avec soin pour chasser les moustiques. D'abord tous les Holcome, vaincus par les fatigues de la journée, s'endormaient comme des marmottes et le son de leur ronflement sonore comme la trompette du jugement dernier, remplissait la chambre. J'avais beau siffler, pousser des cris, faire pleuvoir du haut de ma niche tout ce qui me tombait sous la main, rien ne bronchait. Vers deux heures du matin, quand ce premier élan de sommeil commençait à se calmer, quelqu'une des dix personnes couchées en bas, s'éveillait, expulsait les chiens qui infailliblement s'étaient introduits dans la case, puis martyrisée par les puces allait à la clarté du foyer se livrer à une grande poursuite de ces minuscules ennemis, vigoureux sauteurs comme on le sait, et fort difficiles à attraper. Bientôt un autre membre de la famille s'éveillait à son tour, grognait un formidable « *damn the flees!* (au diable les puces) » et venait rejoindre le premier auprès du feu : un autre suivait son exemple, puis un autre, si bien que vers deux heures du matin toute la famille Holcome assise en rond, donnait la chasse aux puces et faisait craquer sous ses dents vigoureuses, toutes celles qu'elle parvenait à attraper.

Tel était l'ordinaire : il était du reste constamment assaisonné par des incidents supplémentaires. Une nuit M[lle] Holcome la géante eut le délire : elle se leva dans le costume le plus simple et, déclarant qu'elle voyait le ciel entr'ouvert et sa mère qui lui tendait les bras, se mit à gesticuler comme une possédée : on eut toutes les peines du monde à la calmer. Une autre fois Russ l'ours, sous le fallacieux prétexte de tuer un hibou perché sur la maison, envoya un coup de fusil dans la toiture, à un pied au-dessus de ma tête.

Combien de fois dans ces longues nuits d'insomnie je me suis relevé pour aller regarder à quelle hauteur était le Chariot,

constellation qui me servait d'horloge! avec quelle joie, je saluais l'apparition de l'étoile du matin, et avant elle le cri d'un petit pluvier le plus matinal de tous les oiseaux.

Le 13 mars Tom et Fetch mirent à la voile pour aller chercher quelques provisions à Sand-Point chez Titus : j'eus un instant l'idée de partir avec eux et de quitter ce triste séjour; mais il me fallait en tous cas payer le mois commencé, et je restai par mesure d'économie.

Le lendemain 14, Russ en rentrant de la chasse annonça qu'il avait trouvé les traces d'un ours qui depuis quelque temps déjà sortait régulièrement toutes les nuits du bois, pour attraper des crabes, ou chercher des œufs de tortues. En s'embusquant à un endroit qu'il connaissait, on serait, disait-il, absolument sûr de le tuer. Je ne pus résister à la perspective d'une semblable chasse; nous montâmes en bateau à six heures du soir et à dix nous étions à l'affût sur la lisière de la forêt de laquelle sortaient en effet de nombreuses empreintes de l'ours. Il faisait un clair de lune splendide, mais les moustiques me mirent au supplice. Toute la nuit, je ne vis rien sauf deux racoons que je ne tuai pas, d'abord pour ne pas effrayer l'ours, ensuite pour ne pas approvisionner la famille Holcome de cette nourriture ignoble.

Vers cinq heures du matin, au moment où nous allions nous retirer, j'aperçus tout à coup, à quelques mètres de moi, un énorme chat-tigre, je lui envoyai mon premier coup de fusil, l'animal blessé fit vers moi un bond prodigieux qui l'amena à mes pieds, et, si je ne l'avais tué à bout portant de mon second coup, il m'aurait sans doute mis en fort mauvais état; il était de la grosseur d'un chien-berger, et pesait 24 livres.

Cette chasse me fatigua tant, que pendant plusieurs jours, je ne pus me lever de ma couche : il faut avoir passé par une semblable misère pour savoir à quel degré d'irritation et d'énervement, l'homme le plus doux et le plus patient peut arriver : pour un peu, j'aurais étranglé mon hôte et toute sa famille avec lui. Holcome, entre autres métiers, avait fait celui de prêcheur-baptiste, j'avais avec lui sur la Bible, des disputes effroyables; je tapais les enfants quand ils criaient, et je m'en prenais même aux animaux : je me souviens encore des grandes colères que j'eus contre un coq, la seule volaille que possédât Holcome. Chaque fois que j'allais m'asseoir sous les palmiers qui avoisinent la maison, il venait sournoisement se glisser auprès de moi, et poussait son kokériko le plus strident. Ce coq avait fini par devenir mon cauchemar, vingt fois j'offris à Holcome de le payer tout ce qu'il en demanderait, s'il me laissait lui tirer un coup de fusil; toujours il me refusait disant, qu'il le

tenait de feue sa femme qui reposait aujourd'hui dans la vallée de Josaphat. Mes notes de voyages débordent d'imprécations contre le bruyant gallinacé.

Le 23 mars, je me brouillai avec mon hôte : une tortue fut la cause de notre querelle : depuis longtemps nous n'avions plus à déjeûner que du « cabidj-palm (chou-palmiste), » les Robinsons, et autres récits fantaisistes de voyage, disent merveille du chou-palmiste, et moi même, dans l'Amérique du Sud, je l'ai trouvé passablement bon en salade, bien assaisonné, et succédant à un bon dîner; mais, avec ce même chou-palmiste rôti sur les charbons, ou bouilli dans l'eau, sans condiments d'aucune sorte, seul et unique repas pendant plusieurs jours, j'affirme qu'il n'y a pas de quoi prolonger longtemps l'existence d'un chrétien.

Or, en ces temps de famine, il restait dans la maison, outre le coq de la défunte, un objet essentiellement comestible : une grosse tortue. Un soir, je signifiai à Holcome qu'il eût à l'immoler et à m'en servir une partie pour mon déjeûner du lendemain, il me répondit que la tortue était à ses enfants, qu'il ne pouvait en disposer, et que si je voulais l'avoir, il me fallait payer 4 dollars à sa marmaille. J'entrai dans une fureur verte et couvrit de malédictions le coq, la défunte épouse, la tortue et toute la génération des Holcome. Holcome se fâcha à son tour, et sans l'intervention de miss Nancy, la géante, bon cœur sous une rude enveloppe, Dieu sait comment cela aurait fini. Miss Nancy parvint à conjurer un orage immédiat; seulement, depuis ce moment, je fus plus qu'en froid avec toute la famille, elle exceptée. Il serait mal à moi de me montrer ingrat pour la pauvre fille : elle me soignait de son mieux dans la maladie, elle allait me chercher de l'eau fraîche au puits, et passait des heures à piocher pour me trouver quelques pommes de terre oubliées dans le jardin.

Ainsi que je l'ai déjà dit, depuis quelque temps deux des fils Holcome étaient partis pour aller chercher des provisions à Sand-Point; il m'était absolument impossible de démarrer, puisqu'ils avaient le seul bateau disponible; mais j'étais fermement résolu à quitter pour toujours Holcome's Castle aussitôt après leur retour qui devait avoir lieu le 30 mars. Je vis arriver ce jour, 30 mars, avec bonheur, et dès l'aube, assis sur le rivage, j'interrogeais l'horizon, épiant l'arrivée de leur barque; j'attendis jusqu'au soir et ne vis rien venir. Le lendemain, je passai toute la journée à mon poste d'observation, rien ne parut, rien non plus le jour suivant, une semaine tout entière s'écoula ainsi; enfin, le huitième jour, on signala une voile. et deux heures après, arrivaient Fetch et Russ, qui certes, ne m'avaient jamais fait tant de platsir à voir : j'étais à bout de forces et

de patience, aussi je déclarai à Holcome mon intention de partir dès le lendemain. Il me pria d'attendre deux jours, ce que je fis non sans grogner. Le surlendemain, au moment de monter en bateau pour quitter cette terre maudite, Holcome vint à moi :

— Combien, me dit-il, nous paierez-vous pour vous transporter à Sand-Point ?

— Rien du tout, puisque d'après notre contrat vous devez me ramener gratuitement chez le colonel Titus.

— Oui, mais j'ai dû vous soigner pendant votre maladie, et j'ai fait des frais sur lesquels je ne comptais pas, en sorte qu'il faut que vous me donniez 25 dollars pour payer le déplacement de mon bateau.

— Je ne vous donnerai pas un penny.

— Alors, vous resterez ici.

— Soit.

Je rentrai dans la cabane, remontai sur mon toit et me couchai : Cinq jours se passèrent ainsi : j'étais décidé à me faire couper en quatre plutôt que de céder aux exactions d'Holcome. De la journée, je n'ouvrais la bouche pour parler à qui que ce fût, seulement quelques fois miss Nancy venait me trouver en cachette pour me dire combien elle était désolée de ce qui se passait. A l'heure des repas, on m'appelait, j'allais m'asseoir en silence au milieu de la famille, mangeais mon homénie (bouilli de maïs) et mes choux-palmistes, puis regrimpais dans ma tanière.

Le sixième jour, Holcome, voyant que je mourrais sur place, plutôt que de céder, m'envoya en parlementaire miss Nancy, puis vint lui-même et me fit d'amples excuses ; enfin, nous transigeâmes et il fut convenu que rien ne serait changé à notre convention, seulement que je ferais à ma générosité un cadeau pour chacun des enfants.

Le 11 avril je quittai le repaire de Holcome, Dieu me garde d'y revenir jamais ! La traversée fut douloureuse pour moi : j'avais une fièvre ardente accompagnée de vomissements violents : mon estomac fatigué refusait le maïs, les chou-palmistes et le peu de provisions que nous avions avec nous ; la pluie tomba à torrent et nous mouilla jusqu'aux os, le vent nous fut presque constamment contraire et nous n'avançâmes presque pas. Le 12 nous fîmes une halte dans un endroit appelé Burnow's Grave, où un settleman avait entrepris une plantation d'orangers : il me laissa prendre des oranges tant que j'en voulus ; j'en mangeai vingt-sept. Le 13, à notre ancien campement de Peper-Hammac, nous trouvâmes trois chasseurs américains qui me donnèrent une tasse de café au lait et un peu de biscuit. Le 14 nous eûmes depuis le matin jusqu'au soir de la pluie, et vent debout ; le 15 nous fîmes un peu meilleure route et enfin le 16 nous arrivâmes chez Titus qui me reconnut à peine tant j'étais changé.

J'avais horriblement faim : je le suppliai de me céder quelque chose à manger, il me donna pour attendre un repas plus substantiel une boîte d'huîtres marinées: je la dévorai tout entière, puis tout à coup j'eus une sorte d'éblouissement et perdis connaissance. Quand je revins à moi, j'étais sur le lit de Titus qui m'installa ensuite une petite couchette dans sa chambre. Titus m'a fait payer cher moralement et matériellement les soins qu'il me donna alors et il n'est tour pendable qu'il ne m'ait joué, néanmoins je dois dire qu'il fit ce qu'il put pour moi. Tous ses remèdes n'eussent peut-être pas reçu l'approbation de la Faculté : ainsi pour me couper la fièvre, il me faisait boire du whiskey infusé dans du piment rouge, une boisson à brûler un estomac d'autruche; mais il me donna une nourriture relativement saine et abondante, qui jointe au repos, et à la vigueur de ma constitution, me tirèrent d'affaire.

Quinze jours après, j'étais sinon remis, du moins beaucoup mieux, et comme j'avais reçu par l'intermédiaire du Little Hattie quelques subsides de New-York, je résolus de ne pas perdre de temps et d'entreprendre de suite cette exploration du Saint-Johns qui dans mes rêves devait m'amener à de si brillantes découvertes. J'engageai pour m'accompagner celui-là même qui m'avait donné l'idée d'entreprendre l'expédition John Houston, homme d'une force herculéenne, chasseur de premier ordre, véritable coureur des bois, et à ma connaissance le seul habitant de ce coin perdu de la Floride dont la conscience fut nette et exempte de reproches ; seulement il me fallut lui donner 3 dollars par jour, de plus il me fallut prendre à mon service son fils Sam, brave et courageux garçon, et ce qui était pire son gendre Joë paresseux et un ivrogne fieffé, l'un et l'autre à 2 dollars par jour. Je devais en outre les nourrir tous trois, et Dieu sait que la nourriture était chère dans ce pays. Si restreint que fût ce personnel d'exploration, il absorba à peu près toutes mes modestes ressources, en sorte que je me privai nécessairement d'acheter : tentes, conserves, moustiquaires, couvertures, etc., etc.; tous objets que l'arrivée de la saison des pluies, et par conséquent l'invasion de milliers de moustiques rendait cependant à peu près essentiel.

Marquis de Compiègne,
Secrétaire général de la Société Khédiviale de géographie du Caire.

La fin prochainement.

CINQUANTE ANS DE MA VIE

Par Georges THOMAS, Comte d'ALBEMARLE, (Londres 1876.)

Les *Mémoires* sont les matériaux de l'histoire, mais il y en a de deux espèces. Ceux qui paraissent au lendemain des événements, écrits par des hommes jeunes encore et tout chauds de la passion du moment; ceux que des vieillards nous donnent au soir serein de leur vie, alors que les faits dont ils ont été les témoins dans leur jeunesse ne se présentent plus à eux que dans un impartial et froid miroir. Ces derniers ne sont pas les moins précieux, ni même les moins agréables. S'il y a dans un mémorial écrit au jour le jour, comme ce curieux *Journal de M. Greville*, dont le *Correspondant* rendait compte l'année dernière [1], la photographie vivante d'une époque, avec ses travers et ses folies, et s'il en ressort des enseignements, on trouve aussi dans des souvenirs, comme ceux que vient de donner le comte d'Albemarle, une sûreté de jugement, un esprit d'équité qui nous éclairent. C'est de l'histoire toute faite : et, ce qui semble impossible, faite par un contemporain.

Au point de vue littéraire, les *Cinquante ans de ma vie* sont une lecture très-attrayante. Nous serions bien surpris si cet ouvrage n'avait pas en Angleterre un succès égal à celui des *Voyages en Asie*, de la *Vie de lord Rockingham*, et de tous les précédents ouvrages de l'auteur. Il n'y a pas peut-être, dans ces deux volumes, une mine de renseignements aussi riche que dans ceux de M. Greville. Ils n'auront pas ce privilège d'éveiller la curiosité publique au même degré que les indiscrétions de l'ancien secrétaire du conseil privé. La sévère censure qui s'est attachée au *Journal de M. Greville* n'a pas peu contribué à le répandre. Il y a eu là succès de bon aloi, sans doute, mais aussi succès de scandale. Pareil bruit ne saurait être fait autour des nouveaux *Mémoires;* c'est un récit plein de dignité, de mesure, de bon goût. La simplicité du grand seigneur s'y

[1] 25 avril 1875.

étale dans tout son charme. Lord Albemarle ne se pique de rien, pas même d'esprit, mais il a toutes les qualités que l'homme peut prêter à l'écrivain, surtout la bienveillance et le jugement. Sa véracité, non pas seulement intentionnelle, mais réelle, est évidente. Ce qu'il dit, on croit le voir, et on en est sûr, comme si on l'avait vu. L'auteur, tenant par la nature des choses, une place importante dans le monde, il ne se donne aucun souci de se mettre en scène. Le *moi* disparaît, chose difficile dans des *Mémoires*, et les personnages qu'il raconte sont toujours au premier plan. C'est aussi par la nature des choses que lord Albemarle est informé d'une foule d'anecdotes relatives à l'histoire contemporaine d'Angleterre. L'illustre famille des Keppel a de tous temps vécu à la cour. Le père du comte d'Albemarle, actuellement vivant, William-Charles Keppel, était en haute faveur auprès de George IV quand ce prince, n'étant encore que prince de Galles, faisait, par esprit d'opposition contre son père, hautement profession de whiggisme. Originaire d'Allemagne, où ils ont tenu dans le treizième siècle un rang presque égal à celui des comtes de Gueldres, les Keppel avaient passé en Angleterre à la suite de Guillaume III. Ils étaient donc whigs depuis leur arrivée dans ce pays, et c'est l'honneur de leur famille d'être restés, à travers toutes les révolutions de cour, toujours fidèles à leur drapeau.

Lord Albemarle a donc, dès son enfance, assisté aux scènes d'intérieur de la famille royale d'Angleterre. Il a été témoin de cette vie si tristement, si scandaleusement troublée. Nous n'oserions pas dire qu'il en a rapporté tout ce qu'il en a connu. Son noble caractère nous est, au contraire, garant qu'il s'est gardé de lever pour le public le rideau que l'honnêteté la plus vulgaire lui aurait commandé de tenir baissé. Mais tout ce qu'il nous dit, et a droit de nous dire, on doit le croire, du moins, parfaitement exact. Ce sont petits détails, incidents secondaires, qui, joints aux grands traits principaux, achèvent le tableau de l'histoire.

I

L'enfance de George-Thomas Keppel, né en 1799, fils puîné du quatrième comte d'Albemarle, a été celle de toute sa vigoureuse génération. A cette époque, on tenait encore les enfants en tous pays, mais particulièrement en Angleterre, sous la verge et la férule. Les cadets, surtout, étaient livrés dans les écoles à toute la rigueur des maîtres. Lord Albemarle nous fait un mélancolique récit de ses premières années. Les détails qu'il nous donne sur sa vie d'écolier au collége de Westminster nous initient à un côté peu connu des

mœurs anglaises. Sans doute les anciennes écoles en France ne brillaient point par ces ménagements physiques, par cette délicatesse de soins dont le raffinement forme aujourd'hui pour nous, à tort ou à raison, l'idéal d'un bon établissement d'éducation publique. Mais si les enfants étaient à cette époque, en France, soumis aux châtiments corporels, mal soignés, mal nourris, ils étaient, du moins, maîtres de leurs loisirs pendant les heures, alors très-prolongées de leurs récréations. A vrai dire, ils travaillaient peu; et ils trouvaient dans la liberté du plaisir et des jeux une compensation suffisante à leur abandon relatif. Il paraît qu'au commencement, et jusqu'au premier quart de ce siècle il n'en allait pas ainsi en Angleterre. La peinture que lord Albemarle nous fait de la vie d'un écolier de Westminster, en 1807, paraît plutôt se rapporter à l'existence d'un pupille de l'Etat, à Sparte, qu'à celle du fils d'un pair du royaume chez une nation chrétienne. Les verges et les férules, les soufflets et les coups de pieds, y jouent le principal rôle. L'usage des premiers étaient le privilége des maîtres, des professeurs, chargés d'inculquer aux enfants la science et la sagesse. Le grand docteur Busby ne prétendait-il pas que la verge était le fléau avec lequel le batteur en grange sépare le bon grain de la paille de l'ignorance ? Cette figure de rhétorique lui plaisait; et les pauvres enfants étaient par lui rudement secoués dans l'aire. Mais l'institution la plus cruelle était l'association d'un ancien élève à un élève nouveau, avec pouvoir de sévices donné au premier à l'égard du second, Le jeune enfant devenait le domestique, l'esclave de son aîné. Ainsi le voulait l'usage. Le *grand* s'appelait le *fagging-master*, et le *petit* se nommait le *fag;* le *fag*, c'est-à-dire littéralement le malmené, le houspillé de toutes les manières. On croyait, dans ce temps là, que le caractère et l'énergie de l'homme se développaient à ce régime. Nous pensons, nous, qu'il n'en est point de plus démoralisateur pour l'être humain que l'abus de la force, sous quelque forme qu'elle se produise, et que l'inconvénient du système suivi à Westminster en dépassait les avantages. Mais, quoi qu'il en soit, il a prévalu longtemps, et n'a pas empêché que les écoles d'Angleterre n'aient vu se former de grands caractères et de vigoureux esprits.

Si l'on veut avoir une idée de la vie d'un pauvre *fag* de huit ans du collége de Westminster, au commencement de ce siècle, nous allons traduire une page du récit de lord Albemarle. Pour le comprendre, il faut savoir que les élèves des hautes classes, les *grands*, vivaient alors presque indépendants, déjeunaient dans leurs chambres, et se faisaient servir comme aujourd'hui les écoliers libres, les écoliers *extra-muros* des grandes universités :

Je me levais au point du jour, dit-il, je m'habillais à la hâte, et

commençais par brosser les habits de mon maître. Je nettoyais ensuite plusieurs paires de ses souliers. Puis, je courais à la pompe qui est dans la cour du grand Doyen, pour chercher de l'eau froide pour ses dents, à la citerne de la mère Grant pour puiser de l'eau plus douce pour son visage. Jusqu'à huit heures je faisais mes propres ablutions et, s'il me restait un peu de temps, je repassais mes leçons du matin.

De huit à neuf — en classe.

De neuf à dix — j'allais en commission pour chercher mon déjeuner, ou, pour mieux dire, le déjeuner de mon maître. Je mettais le couvert, je faisais ses toasts, et, si j'en avais le temps, je déjeunais.

De dix heures à midi — en classe.

De midi à une heure — préparation des leçons du soir.

De une à deux — appel de la cloche pour le dîner dans la grande salle. Absence sévèrement punie. Nourriture détestable.

De deux à cinq — en classe.

De cinq à six — sortie pour acheter du pain, du beurre, de la crême et des œufs pour le thé du grand homme. Servir le thé.

De six heures du soir jusqu'au lendemain — enfermé chez la mère Grant, et jusqu'à l'heure du coucher, houspillé de différentes manières.

Je supportais cette existence servile depuis quinze jours, lorsque, sans en peser les conséquences, — souvenez-vous, lecteur, que je n'avais pas neuf ans, — je résolus de me mettre en grève. Au lieu de préparer le thé, comme de coutume, je me glissai derrière une servante, et fus me cacher dans la cave au charbon, où je restai, perdu, pendant deux heures. On me découvrit enfin ; on m'arracha à ma retraite, et on me livra à la fureur de mon maître privé de son thé. Il me commanda de prendre la position du soldat à l'exercice, le petit doigt à la couture du pantalon. Un furieux soufflet sur la joue droite me fit tomber à terre. Je me relevai stupéfié, et repris la position d'attention. Un second soufflet m'étendit sur le parquet une seconde fois. Je ne sais combien de fois je subis cette épreuve ; mais le fait est que je m'en fus au lit avec un violent mal de tête, et que le lendemain, il me fut impossible de me lever pour aller en classe.

Quoique William-Charles Keppel, quatrième comte d'Albemarle, fût un excellent homme et un excellent père, il ne lui vint jamais à l'esprit de soustraire son fils à ces traitements inhumains. Pour lui, c'était chose juste, naturelle, salutaire. Il prisait haut le droit de la force et ne négligeait point les occasions de l'affirmer. A ses yeux, l'habitude et le mépris de la souffrance étaient une supériorité qu'il fallait acquérir. Le récit d'une partie de boxe avec des enfants de son âge, dans laquelle le petit Georges avait vaincu, lui allait plus au cœur qu'une couronne universitaire. Les maîtres du collége eux-mêmes partageaient ce sentiment. Un bon boxeur valait mieux, dans leur estime, qu'un bon écolier. Lord Albemarle raconte qu'un jour le docteur Page, recteur du collége, était près de renvoyer un

élève pour incapacité et pour paresse. L'enfant parut devant lui, sa figure meurtrie, ses yeux noirs et gonflés portait les traces de coups nombreux.

— Où a-t-il reçu cela ? demanda le recteur au *fagging-master*.

— Dans un combat avec Lambert.

— Et qui a vaincu ?

— C'est celui-ci, répondit le maître.

— En ce cas, si l'enfant est brave et bon boxeur, nous ne serons pas sévères pour son grec et son latin.

Et l'élève fut conservé à Westminster.

William-Charles, lord Albemarle, pratiquait dans le monde les doctrines qu'il appliquait dans sa famille. Ses convictions à ce sujet l'avaient porté à se faire patron du club des boxeurs. Un grand prix était institué comme pour les courses de chevaux. De grands seigneurs emmenaient des athlètes dans les montagnes pour les *entraîner* à leur manière, en les habituant à la course, en leur faisant respirer le grand air. Le champion favori de lord Albemarle était un certain Henry Pearce ; celui du capitaine Barclay, un nommé Crib, et ces lutteurs se faisaient un jeu de provoquer, à travers l'océan Atlantique, d'autres lutteurs de la souche de Jonathan. Pour ces combats barbares, dignes des plus mauvais jours de Rome, la nation tout entière se passionnait avec fureur. Le charbonnier Crib et le nègre américain Molyneuf, surnommé le *Diamant noir*, devenaient pour un moment, dans les esprits, les représentants de l'honneur des deux nations. L'exemple intentionnellement donné par les premiers personnages de l'Angleterre s'étendait de proche en proche, dans tous les rangs de la population. On ne faisait pas, à cette époque, cinquante pas dans les rues de Londres, sans rencontrer deux boxeurs, se frappant au visage à coups redoublés et cherchant mutuellement à se faire sauter les yeux hors de la tête. Souvent même, sans provocation aucune de sa part, un homme voyait une pièce de vingt-cinq sous tomber à ses pieds. C'était le signal du défi, et l'honneur lui commandait d'y répondre. On avait vu de même sévir, chez nous, la fureur du duel à l'épée, à plusieurs époques de notre histoire. Dans l'opinion de William-Charles, lord Albemarle, bien mieux valait le duel aux coups de poings ; c'était, disait-il, pour que les Anglais ne recourussent jamais au couteau, et qu'ils ne fussent point obligés de s'armer, par une prévision vulgaire, qu'ils devaient s'habituer dès leur jeunesse, à se servir vigoureusement des instruments que la nature avait mis à leur portée.

L'heure des récréations à Westminster, ou du moins les instants qu'on en pouvait consacrer au plaisir, était employée dans de sem-

blables exercices. Les coups de poings entre écoliers succédaient agréablement aux coups de férule des maîtres. Quand on rentrait du préau dans les classes, il y avait plus d'un œil noir. George Thomas ne manquait pas de prendre sa part du divertissement commun, à la grande satisfaction de ses maîtres et de son père. Mais quoiqu'il fut naturellement et héréditairement brave, il y avait en lui quelque chose de raisonnable et de modéré, qui répugnait d'instinct à ces mœurs brutales. Ses jours les plus heureux étaient ceux où il avait congé et pouvait aller jouer chez mistress Fitzherbert, avec une petite fille de cinq ans, la charmante petite *Minnie* Seymour, qui a fait depuis, sous le nom de miss Mary-Georgiana Seymour, et plus tard, de mistress Dawson Damer, l'admiration de toute la haute société anglaise. Elle était la fille orpheline de lord Hugh et de lady Horatia Seymour. Ses parents, en mourant, lui avaient donné pour tutrice et pour mère adoptive mistress Fitzherbert.

Le prince de Galles, le futur roi George IV, venait tous les jours chez cette dame, à qui le liait un secret mariage. La petite Minnie lui présenta, en le tenant par la main, son jeune compagnon. Comme le comte d'Albemarle avait sa faveur, les deux enfants étaient comblés également de ses caresses et de ses présents.

A peine Son Altesse royale était-elle assise que ma petite amie sautait sur un de ses genoux. Une conversation animée s'engageait aussitôt entre *Prinny* et *Minnie*, comme ils s'appelaient l'un l'autre. Le prince me faisait signe alors de sauter sur l'autre genoux et de prendre part à la conversation, si tant est qu'on pût appeler de ce nom un échange de bruyant babil, pendant lequel tout le monde parlait et personne n'écoutait. Ses manières et sa figure étaient bien faites pour charmer des enfants. C'était un homme d'assez haute stature, à la taille ample et bien prise, toujours gai, toujours de bonne humeur, qui avait le rire dans les yeux et la volupté sur les lèvres. Sa bouche grosse, son nez légèrement retroussé, respiraient la plénitude de la jeunesse et de la vie. Il portait une perruque bien poudrée, avec une queue et une profusion de boucles que, dans mon innocence, je croyais naturelles. Ses habits lui allaient comme un gant. Il avait habituellement un vêtement boutonné croisé sur la poitrine, des culottes en peau de daim et des bottes à la hessoise. Autour du cou, une immense cravate en mousseline, dont son menton, malgré tous ses efforts, ne pouvait parvenir à sortir.

Tel était physiquement l'homme que Mme Fitzherbert aimait d'un amour vrai, et plus imprudent que coupable; son mariage avait précédé de dix ans le mariage public du prince de Galles avec Caroline de Brunswick, et il n'avait d'autre défaut que d'être contraire à la loi qui règle les conditions des mariages royaux. Cette loi est encore compliquée en Angleterre de la question de religion, et

elle était d'autant plus contraire au mariage inégal du prince que Mme Fitzherbert était catholique. La pauvre épouse morganatique du prince de Galles n'a guère été moins malheureuse que la princesse son épouse légitime. Elle n'est morte qu'en 1837, c'est-à-dire sept années après lui, et elle avait vu sa place usurpée par bien des femmes de la cour. Seulement, sa dignité, sa modestie, l'avaient sauvée des grands désastres. Elle était restée entourée d'estime et de sympathie. Après la mort de George IV, l'excellent Guillaume IV, son successsur, lui avait permis de porter le deuil de veuve pour le roi. Il l'avait même pressée de prendre les livrées royales, et dans ses visites à Windsor l'avait traitée avec tous les égards que les rois d'Angleterre montrent à leurs belles-sœurs.

Mais une consolation plus précieuse pour elle, eut été la certitude que son royal amant, malgré son abandon, n'avait pas tout à fait cessé de l'aimer. Cette consolation, elle eût pu l'avoir, et elle lui a pourtant été refusée. Lord Albemarle raconte à ce sujet une anecdote touchante, et qui n'a pas, que nous sachions, été jamais publiée.

Au temps de leur amour, le prince de Galles avait fait présent à Mme Fitzherbert d'un diamant énorme. Elle l'avait fait scier en deux dans l'épaisseur et y avait fait incruster deux miniatures, la sienne et celle de son amant. Puis, elle avait gardé l'une, et donné l'autre à Son Altesse Royale. Après leur séparation finale, il fut convenu qu'ils ne conserveraient aucun souvenir matériel, aucun gage de leur mutuelle affection, et que chacun d'eux rendrait à l'autre ce qu'il en avait reçu. Mme Fitzherbert exécuta, pour sa part, la convention dans son entier. Mais le prince ne lui rendit pas sa miniature. Trop fière pour demander une explication, elle vécut et mourut dans l'ignorance de ce qu'elle était devenue.

Il y avait pourtant un homme dans le monde qui le savait, et cet homme, c'était le duc de Wellington. Quand George IV s'était senti près de mourir, il avait prié ce duc, son exécuteur testamentaire, de veiller à ce qu'il fut enseveli avec les vêtements de nuit qu'il portait à ce moment. A peine l'assurance lui avait-elle été donnée que ses ordres seraient religieusement suivis, que le roi rendait le dernier soupir. Laissé seul avec le corps de son royal maître, le duc avait été saisi d'une curiosité irrésistible de connaître le motif de sa recommandation et s'étant approché du lit de mort, il avait découvert sur la poitrine de George IV, attaché à un vieux ruban noir, le portrait enchassé dans le diamant de Mme Fitzherbert. Le désir du pauvre roi mourant fut obéi, et il emporta dans la tombe l'image de la seule femme pour laquelle il eut, peut-être, eu jamais de l'amour et du respect.

Peu d'années après la mort de Mme Fitzherbert, son ancienne pupille, mistress Dawson-Damer, était assise à table auprès du duc de Wellington. Elle eut l'idée de lui demander s'il savait ce qu'était devenue la miniature de sa vieille amie. Le duc rougit, hésita, puis il

avoua, avec une confusion qui de sa part ne laissait pas d'être comique, qu'il le savait en effet, et qu'il avait un jour cédé à une curiosité *plus forte que lui*. C'est le comte Fortescue, gendre de mistress Dawson-Damer, — ajoute lord Albemarle, — qui m'a donné tous ces détails.

Au reste, le comte d'Albemarle, père de l'auteur des *Mémoires*, avait été en position de savoir beaucoup de choses sur les affaires du prince de Galles avec Mme Fitzherbert. Quand cette dame mourut, en 1837, le roi Guillaume, qui vivait encore, ordonna que lord Albemarle se rendit, avec le duc de Wellington, le premier comme ami de la morte, le second comme exécuteur testamentaire de George IV, dans la maison qu'elle avait habitée, afin de détruire d'un commun accord tous les papiers qu'ils ne jugeraient pas utile de conserver pour l'honneur de sa mémoire. Après avoir tout lu, et avoir séparé son acte de mariage, daté de 1785, une lettre importante du prince de Galles, le testament de George IV, et quelques autres pièces, ils livrèrent le reste aux flammes. Telle était la masse de papiers qu'ils trouvèrent chez Mme Fitzherbert, qu'après plusieurs heures de destruction, le duc dit à lord Albemarle : « Arrêtons-nous un peu, milord, car nous allons mettre le feu à la cheminée de la bonne femme. » — « Les papiers conservés, — ajoute l'auteur — furent scellés en un paquet, aux armes du duc de Wellington et de mon père, et déposés à la banque de Coutts, où ils sont encore. La suscription porte qu'ils sont la propriété du comte d'Albemarle. Ils étaient, en effet, celle de mon père; mais ils ne sont pas la mienne ; ils sont un dépôt confié à mon frère Edward, exécuteur testamentaire de mon père? »

II

C'était la destinée de George Thomas, futur comte d'Albemarle, de rencontrer partout le prince de Galles, dès ses premiers pas dans la vie. Ses jours de congé, au collége, ne se passaient pas tous chez Mme Fitzherbert; le plus souvent, il allait chez ses grand'mères, lady Albemarle, et lady de Cliffort. Cette dernière, objet particulier de sa vénération et de sa tendresse, fut choisie par le vieux roi George III, pour gouvernante de la princesse Charlotte, enfant unique de son fils, et, par conséquent, héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Les malheurs de l'impératrice Charlotte sont venus depuis rajeunir l'intérêt qu'a longtemps inspiré à l'Europe le sort de cette jeune princesse. On sait que Léopold, roi des Belges, avait été son époux, et que la pauvre impératrice du Mexique a reçu ce nom, de funeste augure, en souvenir de la première femme de son père! La princesse Charlotte, âgée alors de neuf ans seulement,

partageait déjà la popularité dont a joui, dans les basses classes, en Angleterre, Caroline de Brunswick, sa mère, épouse coupable peut-être, mais à coup sûr, trop cruellement persécutée, du prince de Galles. Le peuple prétendait que le prince avait porté sur la fille l'aversion dont il poursuivait la mère, et on la représentait, dans des tableaux et des gravures, sous les traits d'une jeune captive, rigoureusement gardée par d'impitoyables geôliers. Il est certain qu'un temps est venu où le soupçonneux George IV, alors régent, et sur le point de devenir roi, a pris ombrage de la préférence que la masse de la nation accordait à la fille sur le père. Il est certain que, plus tard, la pauvre princesse a dû disputer contre lui, avec une énergie singulière, la liberté de son mariage et jusqu'à celle de sa personne. Mais à l'époque dont nous parlons, il y avait entre le prince et la princesse de Galles rivalité de tendresse pour la petite princesse Charlotte. Le comte d'Albemarle a été, pendant toute son enfance et sa première jeunesse, le témoin de nombreuses scènes de famille et il en fait longuement le récit.

La position de ma grand'mère — dit-il en substance, — était extraordinairement difficile et délicate. D'une part, nommée par le roi, à qui la Constitution donne tout pouvoir sur l'éducation des princesses royales, elle lui devait compte de tous ses actes, et George IV favorisait les relations de sa belle-fille avec l'enfant; d'autre part, le prince de Galles avait les droits d'un père, et la conduite légère de Caroline de Brunswick, autant que la haine dont il était animé contre elle, le portait à exiger de lady de Clifford une attention constante à gêner leurs rapports. La vieille dame ne sortait d'embarras que par son extrême loyauté. Elle rendait impartialement compte au roi et au prince de Galles de toutes les visites de la princesse à sa fille, et tâchait ainsi que la querelle envenimée des deux princes passât par-dessus sa tête.

Mais ce n'était pas là l'unique sujet de discussion dans la famille. L'animosité du roi et de son fils était telle que tout, dans l'éducation de la jeune princesse, y servait de prétexte. Au milieu de ces tiraillements, celle-ci avait perdu l'habitude du respect, et sa forte nature physique et morale se répandait en excentricités. Quand lady de Clifford entra en fonctions, elle trouva une élève singulièrement indisciplinée. Vingt fois le jour, elle entrait en courant dans le cabinet de sa gouvernante et en ressortait de la même manière.

— Ma chère princesse, lui dit un jour celle-ci, ce n'est pas poli; quand vous entrez dans une chambre où il y a quelqu'un, ou quand vous en sortez, vous devez fermer la porte.

— Non pas, certes! s'écria la jeune princesse, si vous voulez que la porte soit fermée, vous pouvez sonner un valet.

Souvent, raconte lord Albemarle, elle priait lady de Clifford de la conduire chez mon père. Comme elle me voyait continuellement chez ma grand'mère et que j'étais le compagnon ordinaire de ses jeux, je crois, sans me flatter, que c'était en mon honneur que notre maison recevait si fréquemment sa visite.

Ce qui ressort des récits de lord Albemarle, c'est que George IV aima sa fille, aussi longtemps qu'elle fut un enfant. Il l'aima comme pouvait aimer ce prince, dont le caractère avait si peu de solidité, et le tempéramment tant de puissance. La jeune princesse demeurait à Warwick-House; le jardin de cette maison joignait, à cette époque celui de Carlton-House, résidence du prince de Galles. Une porte percée dans le mur donnait accès de la demeure du père dans celle de la fille, et tous les deux en avaient la clef.

Mais quand plus tard George IV commença de régner sous le titre de régent, sa dure conduite envers son père, ses infidélités à l'égard des whigs, ses anciens amis, tout vint lui enlever la popularité dont sa bouillante nature l'avait rendu l'objet. L'espoir de la nation se portait sur la princesse héritière. Il en conçut de la jalousie, et depuis ce moment changea de manière d'être avec elle. D'ailleurs, à cette époque de sa vie, il en changeait avec tout le monde. Il semblait qu'un mauvais génie se fut emparé de lui. Lady de Clifford elle-même, malgré sa science de la vie, finit par trouver que la place n'était plus tenable pour elle. « Vers la fin de 1812, dit son petit-fils, elle avait été dans le cas de remplir un devoir pénible de sa charge. Mais avant d'informer le régent de la conduite d'une personne qu'il connaissait, elle avait dû exiger de lui la promesse d'un silence profond. Avec une légèreté caractéristique, il fut tout raconter à la personne en question. Aussitôt lady de Clifford remit entre ses mains la démission de sa charge.

Le régent lui demanda de faire connaître les raisons pour lesquelles elle quittait son service d'aussi brusque manière.

— Parce que Votre Altesse Royale, répondit-elle, m'a enseigné à distinguer entre l'honneur d'un prince et l'honneur d'un gentleman.

La retraite de lady de Clifford fut le signal des chagrins de la princesse. Elle écrivit à son père pour le prier respectueusement de ne pas lui donner d'autre gouvernante; et comme elle approchait de sa dix-septième année, elle demanda que des dames d'honneur lui fussent attribuées et que sa maison de princesse royale fût organisée. C'est alors qu'éclata la colère et la jalousie que George IV ressentait de la croissante popularité de sa fille. Il lui répondit que tant qu'il vivrait, elle n'aurait de maison qu'autant qu'elle serait mariée. Le jour où la princesse Charlotte eut dix-sept ans accomplis, elle adressa une requête en forme à lord Liverpool, premier

ministre, dans le même sens que la lettre écrite à son père. La fureur du régent ne connut plus de bornes. Il manda la princesse devant lui pour répondre de son crime. Elle parut, accompagnée de lady de Clifford, qui revint près d'elle pour la soutenir dans cette épreuve.

« Dans le salon de la reine, dit lord Albemarle, se trouvaient réunis Sa Majesté, la princesse Mary (plus tard duchesse de Glocester), et le régent, qui avait amené avec lui le lord-chancelier, Eldon. Ce grand fonctionnaire, représentant de la loi, commença par exposer à la princesse les conditions du pouvoir despotique que les statuts du Royaume donnent au souverain sur les membres de la famille royale. Le régent l'interrompait de temps en temps pour accabler sa fille de reproches. Il se tourna ensuite vers le chancelier, et lui demanda ce qu'il ferait s'il avait une pareille fille.

— Si elle était à moi, je l'enfermerais! répondit-il.

C'est alors que la princesse, fondant en larmes, prononça cette parole, qui, malgré les talents et les mérites de lord Eldon, est demeurée comme un stigmate sur sa mémoire.

— Que dirait le roi, mon grand'père, s'il pouvait comprendre, que dans son palais, sa petite-fille a été un jour comparée à la petite-fille d'un charbonnier !

« Il y a, ajoute le nouveau narrateur de la scène, des versions différentes de cette histoire, mais c'est ainsi que me l'a racontée ma grand'mère, qui était présente, et mes souvenirs sont confirmés, sur ce point, par ceux de ma cousine Sophie, baronne de Clifford. »

III

On sait que la pauvre princesse Charlotte, après avoir souffert pendant quatre années, fut mariée à Léopold (plus tard roi des Belges) et mourut en couches au bout d'un an de mariage. Jamais deuil de cour ne fut plus universellement porté. C'est qu'il y avait dans cette princesse, née d'une mère passionnée mais vaillante, et d'un père puissamment doué, malgré tous ses défauts, une énergie de caractère et une élévation d'esprit peu communes. A ces qualités essentielles dans une race souveraine, se joignait, chez elle une extrême bonté. Sous l'influence de son père, elle s'était, dans son enfance, attachée aux principes du whigisme ; et quand celui-ci, devenu régent et roi, avait répudié les opinions de sa jeunesse, elle leur était restée fidèle. Un jour que le régent vitupérait à table lord Grenville et lord Grey, autrefois ses amis, la jeune princesse ne put retenir ses larmes. C'est alors que Byron écrivit ces vers célèbres :

Pleure, enfant de race souveraine,
Pleure la honte de ton père sans foi;
Heureux si tes larmes de reine,
Effaçaient les fautes d'un roi!

Toutefois, ce n'est pas cette juste sensibilité, ni cette fidélité à ses sentiments qui peut surprendre chez une jeune fille d'une âme élevée. Ce qui étonne, c'est la précocité vraiment extraordinaire de son esprit. A dix ans, la princesse Charlotte écrivait — sauf l'orthographe, ce qui est un détail secondaire — comme n'écriveut pas beaucoup de femmes; à seize ans, elle était un *caractère.* Nous allons citer, d'après l'auteur, deux lettres et un testament, qu'on ne pourrait point croire le fruit de sa seule inspiration si le compagnon de son enfance ne s'en portait pas garant.

« Pendant que j'étais, raconte-t-il en substance, un pauvre *fag*, à Westminster, je recevais souvent des lettres de mon auguste petite amie. J'ai honte d'avouer que je les donnais aussitôt que je les avais lues, et souvent même sans les lire. Je n'en possédais plus une seule depuis longtemps. Mais voilà qu'une de ces lettres vient, au bout de soixante-huit ans, de retrouver son adresse. Je dis soixante-huit ans, parce que, bien qu'elle ne porte point de date, je me souviens qu'à l'époque où je la reçus pour la première fois, je n'avais pas neuf ans et la princesse n'en avait pas douze. Elle m'est aujourd'hui envoyée par une petite nièce, lady Margaret Magendie, dont la grand-mère l'avait due, sans doute, à mon inconséquente libéralité. »

A l'honorable George Keppel, chez lady douairière de Clifford, South Audley Street, London.

Mon cher Keppel,

Vous me connaissez assez pour savoir que je ne vous refuserai jamais rien des choses qui ne sont point mal en elles-mêmes. Mais quoique je vous envoie l'argent, il faut que je vous fasse une petite réprimande. J'espère, cher enfant, que vous ne m'en aimerez pas moins, pour trouver quelquefois que vous avez tort. Si vous vous habituez à demander de l'argent et à le dépenser si vite, vous prendrez le chemin d'être un homme prodigue et de faire des dettes. Votre grand maman de Clifford m'alloue dix guinées par mois pour mon argent de poche. Je dépense cette somme tout entière, mais je prends soin de ne pas la dépasser. Si vous faites comme moi, mon cher George, vous n'aurez jamais besoin d'argent. Je suppose qu'on vous donne, à vous une guinée. Eh bien, ne la dépensez pas, et avec le temps vous ferez des économies. C'est ainsi que tout le monde fait, et si on fait autrement, on se jette dans les dettes.

Si vous voulez venir à Warwick-House, mon portier, M. Moore, vous

remettra de ma part une demi-guinée. Faites-en un bon usage, et rendez m'en compte. Je vous en donnerai d'autres. Je voudrais que vous fussiez ici. Ecrivez-moi souvent, et croyez que personne ne vous aime plus que je ne fais et ne sera jamais plus heureux de vous aider dans vos embarras. Il fait beau temps, nous allons bien. Grand maman de Clifford vous embrasse, et je suis

Mon cher George,
Votre très-sincère et affectionnée
CHARLOTTE.

Un autre écrit d'une époque même antérieure et qui, celui-là, porte une date certaine (1806 ; la princesse avait dix ans), c'est un testament aussi remarquable par le fond que par la forme, sauf une petite réserve un peu enfantine au sujet de mistress Udney, une de ses sous-gouvernantes; les sentiments et les idées exprimés par la petite princesse sont singulièrement au-dessus de son âge.

Je fais mon testament.

1° Je lègue tous mes livres au Révérend M. Nott, mon chapelain.
2° Mes trois montres et la moitié de mes bijoux à mistress Campbell, une de mes sous-gouvernantes.
3° Je prie M. Nott de distribuer aux pauvres tout l'argent qui pourra se trouver en ma possession, et je lui lègue tous mes papiers qu'il connaît. Je désire que le livre de prières que m'a donné lady Elgin soit offert en mon nom à l'évêque d'Exeter, mon précepteur. Mes jouets de toutes sortes seront envoyés à Mlles Fischer, ses nièces.

Pour ce qui est de Mmes Gagarin et Lewis, mes dames d'atour (dressers) je prie le roi de leur faire donner une grosse gratification, et je désirerais beaucoup qu'elles pussent avoir une maison.

Je lègue à lady de Clifford l'autre moitié de mes bijoux, excepté ceux qui ont beaucoup de prix, lesquels doivent retourner à mon père et à ma mère, le prince et la princesse de Galles.

Je ne laisse rien, et pour cause, à mistress Udney.

J'ai achevé de faire mon testament, et j'espère qu'après ma mort il sera fait quelque chose pour M. Nott. J'espère que le roi le nommera à un évêché.

CHARLOTTE.

Mars 1806.

Mes oiseaux à mistress Gagarin. Mon chien ou mes chiens à mistress Anne Hutton, ma femme de chambre.

Ce curieux document est peut-être moins remarquable encore comme marque d'un esprit précoce, qu'une lettre écrite en 1812 à William Charles, lord Albemarle, au sujet d'un buste de Fox qu'elle lui avait envoyé, le jour anniversaire de sa naissance. Quoique cette lettre soit longue, nous allons la donner, parce que d'abord elle

est entièrement inédite, et ensuite parce qu'elle montre combien cette princesse de seize ans était courageusement attachée aux principes du whigisme qu'on lui avait inculqués dans son enfance.

Warwick-House, 17 janvier 1812.

Mon cher lord Albemarle,

J'ai été très-fâchée de ne pouvoir répondre de suite à votre lettre comme je l'aurais désiré; mais je ne veux pas tarder davantage à vous dire l'émotion de plaisir qu'elle m'a procurée, connaissant l'amitié publique et privée qui vous a liée à M. Fox, j'avais pensé que son buste vous ferait plaisir, et je suis heureuse de voir que je ne m'étais pas trompée.

Quant à moi, je n'ai besoin de m'entourer d'aucun mémorial de M. Fox, quand j'ai autour de moi des hommes (bien que relativement en petit nombre) qui, comme vous, font une étude et un honneur de suivre d'aussi près que possible les préceptes de leur grand chef. Je ne sais ce que je dois admirer en lui davantage. Sous tous les rapports, on ne peut que le louer sous réserve. Il a été un de ces hommes bien rares qui ont réellement à cœur le bien de leur pays, et qui n'ont agi que pour procurer ce bien. Il a fourni, par sa vie intègre, le modèle parfait du patriote et de l'homme d'Etat. Aucun de ses actes ne méritent d'être béni autant que ceux qui ont eu pour but dans ce pays, qu'on appelle un pays libre, l'abolition du commerce des esclaves, et l'établissement d'une tolérance universelle. Aucun ne méritent d'être loué plus que ses infructueux efforts en faveur de ce royaume-frère, si injustement, si cruellement traité jusqu'ici (l'Irlande). Et c'est là l'homme, qu'on représente comme un révolutionnaire, comme un ennemi des libertés et des lois de son pays! Qui pourrait le croire? le peuple aveugle, peut-être, mais certes pas les classes éclairées. Il y a bien des gens dans le monde qui croient savoir le véritable sens du mot de *tolérance*. S'ils le savent, ils agissent comme s'ils ne le savaient pas. Il y a des dignitaires de l'Eglise anglicane qui passent pour des savants et qui pourtant ne semblent pas mieux le comprendre que les pairs laïques du royaume. S'ils le comprenaient, ils agiraient autrement envers l'Irlande, ou bien ils n'oseraient plus prêcher la douceur et la charité, après qu'ils ont fait entendre des protestations virulentes contre les justes réclamations de ce pays. Qui dit évêque, dit un homme d'action, autant qu'un homme de parole. Ils parlent en évêques, et ils agissent en laïques. Ils oublient Dieu pour n'écouter que leur haine contre un peuple opprimé et malheureux, dont tout le crime est de ne les avoir pas pour chefs religieux et de s'appeler rlandais.

C'est avec un honnête orgueil, l'orgueil d'une véritable Anglaise, que je vous exprime ici mes sentiments, sentiments conformes, j'en suis convaincue, aux principes fondamentaux de ce royaume, à l'esprit de notre constitution, et que je n'aurai pas honte de proclamer hautement dans le monde, si Dieu m'appelle jamais à régner. Je suis heu-

reuse de penser que dans ma génération il y a des jeunes hommes et des jeunes femmes — j'en connais personnellement — qui pensent comme moi, et qui seront un jour les imitateurs de votre inappréciable ami. Heureux, trois fois heureux, le temps où les réformes demandées par M. Fox seront mises en vigueur. Ce jour-là, l'Angleterre sera vraiment la première parmi les nations.

Croyez-moi, avec la plus grande estime, mon cher lord Albemarle,

Votre très-sincère

CHARLOTTE.

Charles Fox, que la princesse Charlotte loue avec tant de cœur dans cette lettre, est un des plus lointains et des meilleurs souvenirs du comte d'Albemarle. A cinq ans, il avait le grand homme d'Etat pour compagnon ordinaire de jeu. A cette époque, il était atteint de l'hydropisie qui l'a conduit au tombeau. « Je ne me rappelle pas, dit lord Albemarle, de l'avoir jamais vu autrement que dans sa chaise roulante, sorte de meuble qu'on appelait *chaise de Merlin*. Il passait de longs mois chez mon père à la campagne. La maladie, l'approche visible de la mort, n'avaient en rien altéré sa bonne humeur. Elles avaient même à peine changé son visage. C'était toujours le Charles Fox de ses nombreux portraits : une belle bouche avec des dents très-blanches, un nez bien fait, une physionomie ouverte et bienveillante. Seulement sa barbe épaisse était devenue grise, et son teint, autrefois si brun, qu'on l'avait surnommé *le nègre*, avait pâli. Je le vois encore avec ses habits tout gris, bien chauds et bien fermés sur la poitrine, ses bas noirs, et ses souliers de goutteux qui lui montaient jusqu'aux chevilles.

« Nous ne le voyions jamais le matin. Il travaillait probablement dans sa chambre, ou lisait des tragédies grecques et des contes de fées français, qui lui plaisaient beaucoup, d'après ce que m'a dit mon père.

« A une heure, on servait dans la grande salle le dîner des enfants. Fox y était roulé au même moment et venait manger avec nous un potage. Après cela, il devenait pour tout le reste de la journée notre propriété exclusive ; nous gambadions autour de lui, nous le roulions dans sa chaise dans tout le jardin ; tout était plaisir et gaîté, nous jouions à la balle. Notre hôte, comme le plus petit d'entre nous, jouait, babillait, et riait tout le temps. Comme il ne pouvait pas marcher, nous lui rapportions sa balle. Avec quelle malice il l'envoyait dans les buissons, et comme il nous trichait honteusement ! »

Fox avait été dans sa jeunesse un grand amateur de chasse, quoiqu'il tirât le plus souvent à côté du but. Il aimait à causer avec les paysans, à s'instruire des moindres procédés de l'agriculture ; car

ces puissantes natures s'intéressent à tout. C'était un grand viveur, un grand buveur, un grand causeur, un tempérament, de toutes les manières. A cet égard il était un bon compagnon pour le prince de Galles ; et l'on voyait souvent ce dernier sur les grandes routes, à la campagne, endormi par le vin au fond de sa voiture, pendant que MM. Fox et William Windham, le député whig, montés en postillons, s'amusaient à mener à fond de train son magnifique attelage de six chevaux. « Je crois être, dit lord Albemarle, avec le comte Russell et l'amiral de Clifford, le seul homme encore vivant qui ait eu personnellement accès auprès de l'illustre orateur. »

Le jeune George Keppel vit la princesse Charlotte pour la dernière fois à peu près dans le temps où elle écrivait à son père la lettre, si étonnante pour son âge, que nous avons citée plus haut. Il n'avait encore que treize ans, et remplissait toujours ses fonctions de petit *fag* au collége de Westminster. Un jour qu'il portait sur ses épaules une paire de bottes à son maître chez le savetier du voisinage, les tiges de bottes flottant par derrière, et ses habits salis par les travaux serviles du matin, il aperçut au fond d'une voiture la princesse et sa grand'mère : il aurait bien voulu se soustraire à cette rencontre, honteux qu'il était d'être vu dans un pareil équipage. « George ! » cria une voix bien connue. L'enfant donna les bottes à un camarade, et s'approcha de la voiture. La princesse l'obligea d'y monter. Elle allait rendre visite à son sous-précepteur, récemment nommé, le révérend William Short, et devait goûter chez lui ! Le jeune Keppel fut se laver du mieux qu'il put dans la cuisine du Révérend, pour goûter avec Son Altesse Royale. Depuis, les événements les séparèrent, et il ne revit plus la charmante princesse, qui devait mourir à vingt-et-un ans.

IV

C'est à Waterloo que nous retrouvons le futur lord Albemarle. Les leçons de son père et du docteur Page avaient porté leurs fruits. Il était excellent boxeur, mais médiocre écolier. Le recteur de Westminster engagea sa famille à renoncer pour lui à la profession judiciaire, et à lui faire embrasser le métier des armes. Son père lui acheta un emploi d'enseigne dans le 14[e] régiment d'infanterie, et c'est en cette qualité qu'il vit, le 18 juin 1815, le feu pour la première fois. Il nous donne un tableau vivant de la bataille, non pas dans son ensemble, mais dans un de ses épisodes, celui auquel il fut personnellement mêlé. La peinture qu'il nous fait d'une charge, six fois répétée, d'un escadron de cuirassiers français, contre son carré d'infanterie, vaut un tableau de Jules Romain ou de Wou-

wermans. Son régiment comptait un tiers de conscrits au-dessous de vingt ans, et les enseignes, lui comme les autres, étaient des enfants de quinze à seize ans. Le colonel tremblait qu'il ne se débandassent; mais pas un d'eux ne quitta son rang. C'était un mur de pierre, et ils tiraient tant et si juste, qu'après six charges héroïques, l'escadron français ne présentait plus, dit-il, qu'une masse de cavaliers sans chevaux et de chevaux sans cavaliers. Les premiers, chargés de leurs lourdes armures, se démêlaient péniblement d'au milieu des morts; les seconds couraient follement à l'aventure. Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous ses récits de cette fatale journée. Le modeste enseigne n'a pas la prétention de rendre compte du plan de bataille. Mais les détails qu'il donne ont la fraîcheur et l'authenticité des souvenirs personnels. C'est avec ces fragments de bon aloi qu'on compose la grande histoire.

La compagnie à laquelle appartenait lord Albemarle fut, après l'invasion, cantonnée au château de Saint-Ouen. « Les Prussiens y avaient passé avant nous, dit-il, et y avaient laissé leurs traces. Les rampes en acajou des escaliers étaient hachées à coups de sabres, depuis le haut jusqu'en bas. Les moulures dorées des murailles jonchaient les parquets. Les rideaux de soie avaient été tailladés en mille lambeaux. Des glaces qui allaient jusqu'au plafond brisées en petits morceaux. Dans la salle à manger, demi-circulaire et surmontée d'un dôme, les fresques étaient à moitié effacées par la fumée des pipes, et par celle des feux que les soldats prussiens y avaient allumés pour faire bouillir leurs marmites. Mais, par je ne sais quel hasard, ils n'étaient point allés dans les caves, et nous trouvâmes encore beaucoup de vin. »

A son retour en Angleterre, le jeune enseigne de Waterloo fut attaché — probablement pour une brillante conduite dont il ne parle pas — à la maison militaire du duc de Sussex. En cette qualité, il suivit, quelques années après, pour en rendre compte au prince, les tristes débats du procès de la reine. Cette pauvre princesse, qui avait d'abord aimé son mari et n'en avait jamais reçu que des injures, se conduisit dans la Chambre des Lords comme si elle eût été atteinte de folie. L'indignation des procédés dont on usait contre elle lui fit perdre ce qui lui restait encore de sang-froid et de raison. Le comte d'Albemarle, père de l'auteur des *Mémoires*, était naturellement au nombre des juges; et la veille du jour où le ministère se décida à retirer le *bill*, c'est-à-dire à aller au-devant de sa défaite, il écrivait : « Si les Lords décident contre la Reine, j'irai lui faire ma cour, car je la crois innocente; s'ils décident pour elle, je n'irai point; car je ne veux plus voir de rois ni de reines. Ce dont je suis témoin depuis quinze jours m'éloignera d'eux pour

jamais. » Voilà le sentiment que faisait naître, chez un pair du royaume, l'immense scandale provoqué par George IV. Cependant ce sentiment ne dura point et, sous le règne de Guillaume IV, lord Albemarle devint grand-maître de la maison du roi.

Cette nouvelle position mêla plus que jamais l'auteur à la vie de la famille royale et au monde de la cour. Il a mille anecdotes sur lord Wellington, sur lord Dudley, sur lord Brougham. Il serait trop long de les rapporter ici. Les *Mémoires* du comte d'Albemarle sont comme ceux de Saint-Simon. Il faut les lire, les consulter ; mais on ne doit point essayer de les analyser. C'est qu'ils brillent surtout par les détails agréables et par l'aimable façon de les dire. C'est un de ces ouvrages qu'on lit jusqu'au bout, sitôt qu'on les a commencés. Lord Albemarle, en somme, répète beaucoup de choses déjà connues. Mais il les dit avec tant de simplicité, tant de bienveillance, il est si *honnête homme*, dans la vieille acception de ce beau mot, qu'on ne se plaint pas de les lui entendre redire. Soit qu'il peigne l'art qu'avait lord Wellesley « pour faire un excellent pudding de ses hotes, quels qu'ils fussent », soit qu'il nous répète les bizarres soliloques de lord Dudley, qui ne pouvait pas s'empêcher de penser tout haut, et disait à la duchesse de Clarence : « Votre Altesse Royale me fait un grand honneur », puis, continuait sans s'en douter, à voix moins haute mais pourtant *audible* : « Que ces Majestés sont assommantes quand elles sont sottes et laides »; soit enfin qu'il nous raconte des traits des vieilles mœurs anglaises, alors qu'on portait les députés en triomphe les jours d'élection, « sur des chaises assez haut perchées pour que les triomphateurs eussent vue dans les greniers », le comte d'Albemarle nous amuse toujours, et nous instruit quelquefois; car il nous raconte aussi bon nombre d'histoires inédites. Quand on l'a lu, on connaît mieux l'Angleterre, et même on l'aime davantage. C'est là un résultat qui est grandement à la louange de l'ouvrage et de l'auteur.

Léo Quesnel.

LA POPULATION DE L'EMPIRE ALLEMAND EN 1876

Le recensement de la population de l'empire allemand a eu lieu, selon l'usage, le 1er décembre 1875.

Il a constaté une population présente sur les lieux de 42,757,812 habitants.

Le précédent recensement, fait le 1er décembre 1871, avait donné un total de 41,058,792 habitants.

L'augmentation est donc, en quatre ans, de 1,699,020 âmes, soit 4,04 pour cent.

Dans la période précédente, comprenant également quatre années, de 1867 à 1872, l'augmentation n'avait été que de 951,617 ou 2,32 pour cent.

De 1867 à 1871, l'augmentation annuelle a été en moyenne de 0,58 pour cent. De 1871 à 1875, elle a été de 1,01 pour cent. La dernière période de recensement constate donc une augmentation d'environ 700,000 âmes sur la précédente, ou un accroissement annuel de 0,43 pour cent en moyenne [1].

C'est dans le royaume de Prusse et ensuite dans la Saxe royale que l'augmentation a été la plus forte.

1,700,000 âmes d'accroissement en quatre années, 425,000 en moyenne par an, par le seul excédant des naissances sur les décès, et malgré l'émigration! Ces chiffres ne sont-ils pas effrayants pour la France, dont la population, indépendamment de la perte de l'Alsace-Lorraine, avait diminué de près d'un demi million entre le recensement de 1866 et celui de 1872, population qui ne s'élevait dans cette dernière année qu'à 36,102,921 âmes.

Ces 36,000,000 se sont accrus, il faut l'espérer, de 1872 à 1876, d'un chiffre encore inconnu du public, mais certainement très-faible en comparaison des 1,700,000 âmes de l'Allemagne.

[1] Numéro du 19 juin 1876 du *Journal officiel de la République française.*

On nous disait que nos milliards avaient plutôt appauvri qu'enrichi l'Allemagne, que l'adjonction de la riche Alsace-Lorraine avait ruiné ses industries, que la population, en proie à une crise commerciale, industrielle et agricole, était plus misérable qu'avant la guerre, et voilà qu'il est prouvé que jamais l'Allemagne n'a eu plus de mariages, plus d'enfants, et un accroissement aussi prodigieux de population. Quelle réfutation de nos illusions et de notre crédulité!

En Angleterre, le public connaît le mouvement de la population du Royaume-Uni peu de mois après la fin de chaque année. Ainsi, l'Almanach de Gotha de 1876 (page 670), donne pour les années 1871, 72, 73 et 74, le nombre (en Angleterre, Ecosse et Irlande), des mariages 1,008,667; des naissances 4,376,692; des décès 2,510,467.

L'excédant des naissances sur les décès a été de 1,662,224 pour ces quatre années.

Ce qui fait par an un nombre moyen annuel de 252,166 mariages, 1,094,175 naissances, 627,617 décès et un excédant de naissances de 415,556, plus considérable encore que celui de l'Allemagne, en ayant égard à la grande différence de population.

Mais l'administration française n'a pas accoutumé notre pays à cette rapidité d'informations officielles. Aujourd'hui, elle n'a fait encore connaître au public, par l'Annuaire du Bureau des Longitudes de 1876, que le mouvement de la population française en 1872, d'après les actes de l'état civil; le voici :

Mariages		352,754
Naissances	non compris	966,000
Décès	les morts-nés	793,064
Excédant des naissances		172,936

Le recensement qui a été fait au milieu de l'année 1872 a compté à peu près la moitié de cet accroissement et malgré cela son chiffre total est de près de 400,000 âmes au-dessous de celui qui avait été constaté par le recensement de 1866, six ans auparavant.

Le chiffre de 793,000 décès est faible et tout à fait anormal; il s'explique par la grande mortalité des années précédentes, 1870 et 1871 (l'excédant des décès avait été, en 1871, de 444,889). Depuis longtemps le chiffre moyen des décès est de 900,000 environ par an, et selon toute probabilité, l'excédant des naissances sur les décès en 1873, 74 et 75 ne doit pas s'élever aussi haut qu'en 1872.

Le mouvement de la population de l'empire allemand d'après les actes de l'état civil, dans la même année 1872, est publié dans l'Almanach de Gotha de 1876 (page 343). Voici les chiffres :

Mariages		423,900
Naissances	non compris	1,626,037
Décès	les morts-nés	1,194,732
Excédant des naissances		431,305

Quelle différence avec les chiffres de la France!

Voyons quelle est la force respective des populations de la République française et de l'empire d'Allemagne.

Aujourd'hui l'Allemagne a 42,757,812 âmes.

La France avait, au milieu de 1872, d'après le recensement, 36,102,923 âmes. En supposant que pendant ces trois ans et demi la population se soit accrue, ce qui est certainement au-dessus de la vérité, de 150,000 par an, la France aurait 36,727,913

Il y aurait donc au commencement de 1876 6,029,899 âmes de plus en Allemagne qu'en France.

Portons maintenant nos regards dans l'avenir, dans seize ans, en 1892; si l'accroissement a lieu des deux côtés dans la même proportion, l'Allemagne aura 42,757,812
augmentés de 425,000 par an, soit 6,800,000

Total 49,557,812

La France aura	36,727,913
augmentés de	2,400,000
Total	39,127,913
Différence	10,429,899 âmes.

Ainsi, dans seize ans, la supériorité de l'Allemagne serait de plus de 10,000,000 d'hommes.

Elle sera bien plus effrayante encore si on n'oublie pas que la force militaire d'une nation — et on pourrait ajouter sa force productive — ne réside pas seulement dans le nombre des hommes d'un âge mûr et des vieillards, mais dans le nombre des hommes jeunes et valides, capables de la défendre.

Plus il y a de naissances dans un pays, plus, vingt ans après, il y a de conscrits.

Les 966,000 naissances de la France, en 1872, donneront à peu près, dans seize ans, 308,000 conscrits, les 1,600,000 naissances de l'Allemagne donneront plus de 500,000 conscrits.

Quelle éloquence dans de pareils chiffres!

Raudot,
ancien député de l'Yonne.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Villes mortes du golfe du Lion*, 1 vol. — II. *Les Trois Brébeuf*, par M. Marie, 1 vol. — III. *Les Merveilles de l'œil*, par M. l'abbé Riche, 1 vol. — IV. *Scènes et Portraits*, extraits des *Mémoires de Saint-Simon*, par M. de Lanneau, 1 vol. — V. *Un coin du monde*, 1 vol.

I

On a comparé, non sans raison, les fleuves et les rivières aux artères du corps humain. La ressemblance est, en effet, complète. Ainsi que les artères le font pour le sang, les fleuves et les rivières promènent par toute la terre le liquide vivifiant qu'elles prennent aux montagnes, vers lesquelles il retourne, sous forme de vapeurs, par une circulation analogue à celle qui s'opère en nous. Les hauteurs, d'où les eaux descendent et où elles remontent incessamment, sont, pour le globe, ce qu'est, pour nous, le cœur : un réservoir. une source de vie. Il y a bien longtemps que l'Écriture sainte a dit cela. « Tous les fleuves vont à la mer, et la mer ne déborde pas; et ils reviennent aux lieux d'où ils sont sortis pour couler de nouveau », écrivait, il y a trois mille ans Salomon dans le livre de l'*Ecclesiaste*.

Cette circulation continue, qui a celle des vents pour auxiliaire, ainsi que l'a encore proclamé l'écrivain sacré bien longtemps avant nos météorologistes [1], produit à la surface de la terre des phénomènes curieux qui n'ont pas encore été, à notre connaissance, au moins, l'objet d'une complète étude. Pour être complète, en effet, l'étude de ces révolutions devrait embrasser à la fois la physique et l'histoire, les révolutions du globe et celle des établissements humains : deux ordres de faits qui ne sauraient être séparés, parce que les changements produits par le mouvement des eaux dans la distribution et la forme des continents, n'ont

[1] Lustrans universa in circuitu, pergit spiritus, et in circulos suos revertitur. *Ecclesiaste*, 1, 6.

jamais eu lieu sans que les installations des hommes s'en soient ressenties, sans qu'elles en aient bénéficié ou souffert.

Un premier travail ainsi conçu vient de paraître qui nous semble devoir intéresser vivement nos lecteurs, et que nous leur signalons avec d'autant plus d'empressement qu'au savoir spécial qu'il accuse s'ajoute un esprit franchement chrétien. Ce livre a pour auteur un ingénieur du corps des Ponts-et-Chaussées et porte, de ce côté, avec soi sa garantie scientifique. *Les villes mortes du golfe du Lion*[1], tel en est le titre. C'est un essai restreint, limité à une localité particulière et qui ne nous en inspire que plus de confiance. On n'est que trop porté dans la science aux généralisations. Le livre de M. Lenthéric est une monographie, genre excellent dans l'espèce et auquel la géologie fera bien de se borner d'ici à longtemps. L'objet de cette monographie est le Rhône considéré au point de vue des effets de son cours, notamment vers son embouchure, où le sol subit les mêmes révolutions que, de l'autre côté de la Méditerranée, à l'embouchure du Nil.

Tout le monde a entendu parler des villes qui languissent ici dans le sable à des distances plus ou moins grandes de la mer, après avoir jadis prospéré et fleuri sur ses bords. Aigues-Mortes, où s'embarqua saint Louis il y a cinq cents ans, et qui est aujourd'hui en terre ferme, est la plus célèbre de toutes. Mais il y en a bien d'autres qui, antérieurement ou depuis, ont eu le même sort.

Comment s'est faite, pour chacune d'elles, cette séparation fatale d'avec la mer, dont elles étaient sorties, pourrait-on dire, comme la Vénus mythologique? Quelle force secrète a poussé obstinément vers elles ce sable ennemi qui a exhaussé peu à peu le fond de leurs ports, comblé leurs canaux, et converti en étangs putrides les petits golfes au bord desquels elles se miraient et d'où leur venaient la prospéritéet la oie? Voilà ce que recherche M. Lenthéric et ce qu'il explique avec la science de l'ingénieur et l'érudition de l'historien.

Or, la cause de ce phénomène, M. Lenthéric le démontre, c'est le Rhône qui, arrachant, des glaciers d'où il tombe, d'énormes fragments de rochers, les brise d'abord, les pulvérise ensuite, et en pousse les résidus dans la mer qu'il fait ainsi reculer et dont il envahit insensiblement le domaine. Vainement l'industrie des hommes lutte contre lui : il rit de leurs efforts et emporte les impuissantes barrières qu'ils lui opposent.

Mais pourquoi ce qui arrive à l'embouchure du Rhône n'a-t-il pas lieu à celles de tant d'autres fleuves, à l'embouchure de la Seine, par exemple ? L'auteur nous en donne plusieurs explications dont la prin-

[1] Les villes mortes du golfe de Lyon : Illebraris, Russino, Narbon, Agde, Maguelone, Aigues-Mortes, Arles, les Saintes-Maries, par M. Charles Lenthéric, ingénieur des Ponts-et-Chaussées. 1 vol. in-12, avec 15 cartes et plans. E Plon et Ce, éditeurs.

cipale est prise de la différence des mers où les fleuves tombent. L'Océan, qui a de fortes marées, des courants profonds, qui se drague en quelque sorte lui-même, disperse, à mesure qu'ils se forment. les dépôts sédimentaires amenés par les eaux des fleuves. Mais la Méditerranée qui n'a ni marées, ni courants sensibles, laisse les amas de sable et de limon se déposer à leur aise et s'élever comme des remparts entre elle et les villes dont elle baignait autrefois le pied. Aussi, dit M. Lenthéric, « les embouchures des fleuves se rattachent-elles à deux types parfaitement distincts : dans certains cas, le lit s'élargit au point de devenir une petite baie et un véritable bras de mer; le fond ne s'exhausse pas et la navigation n'éprouve aucune difficulté pour passer des eaux maritimes dans les eaux fluviales. La mer entre et circule librement dans ces vastes embouchures : ce sont les *fleuves à estuaire*. La Tamise, la Seine, la Gironde, l'Hudson, le Saint-Laurent, nous offrent des exemples de ces conditions éminemmeut favorables au developpement des grands établissements maritimes... Quelquefois, au contraire, le fleuve se divise avant d'arriver à la mer en deux ou plusieurs branches, qui elles-mêmes se ramifient en plusieurs autres, forment une vaste île triàngulaire divisée souvent par de petits bras secondaires. Ce sont les *fleuves à delta*. ».

Le Rhône appartient à cette classe, c'est un fleuve à delta. Considéré dans son développement et son action, ce fleuve à trois zônes, la *zône d'érosion*, où il déchire la terre; la *zône de compensation*, où, renfermé dans le couloir de son lit, il concasse les rochers et les réduit en gravier; la *zône de dépôt*, où le courant devenu trop faible pour chasser à la mer les débris qu'il a entraînés, les laisse tomber et former des bancs de sable et des îles sous-marines appelées à se solidifier, à s'élever, et, en se rattachant au continent, à étendre le domaine de la terre ferme.

Cette loi, applicable à tous les fleuves à delta, M. Lenthéric nous en montre la réalisation dans les ensablements dont Aigues-mortes, Agde, Narbonne, et tant d'autres villes ont été victimes.

La science géologique a cru pouvoir marquer les âges de ces engorgements et en établir historiquement la marche. Puis, la loi de ce mouvement tracée à la hâte, elle s'en est autorisée pour attaquer plusieurs des souvenirs chrétiens et des traditions religieuses universellement reçues dans la Provence, notamment, celle qui porte que les premiers apôtres du pays, saint Lazare et les saintes femmes de l'Évangile, mirent pied à terre et firent leur premier établissement à l'endroit où s'élève aujourd'hui le petit hameau et la vieille église des Saintes-Maries. La possibilité de cette descente et de cet établissement, la géologie l'a contestée, par cette raison que le terrain n'a pu exister à l'époque dont il s'agit, et qu'il est de formation postérieure. M. Lenthéric combat cette assertion dans une dissertation pleine de force et

dont voici la conclusion : « Ce que nous pouvons et devons dire, c'est que la plage des Saintes-Maries n'est pas une plage moderne, qu'elle existait à l'origine de notre ère, que l'étude géologique et hydrographique des variations du littoral de la Camargue, démontre, de la manière la plus nette, que, loin de s'avancer en mer, cette partie du littoral recule d'une manière lente et continue, et que ce régime est établi depuis près de vingt siècles. Nous sommes donc en droit de conclure que le débarquement de nos premiers apôtres est un fait géologiquement possible. »

Cette discussion et quelques autres du même genre ne sont qu'accessoires dans l'ouvrage de M. Lenthéric, dont le but est essentiellement économique. L'auteur n'a exposé, en effet, la formation des ensablements qui ont diminué la vie et changé les conditions d'existence des villes du golfe de Lyon, que pour montrer comment elles peuvent renaître et comment la science peut seconder et hâter l'heure de leur résurrection. Cette contrée a eu, dans l'antiquité, sa période maritime, elle est depuis quatre à cinq siècles, dans sa période paludéenne et aujourd'hui touche à sa période continentale, c'est-à-dire, au moment où elle deviendra exclusivement agricole. A la science de l'aider à y arriver, dit M. Lenthéric. Et le savant ingénieur met patriotiquement la sienne à son service.

II

On a fait, il y a quelque trente ans, un livre sous ce titre spirituel : *les Victimes de Boileau*. Si cette œuvre de charité littéraire n'a pas eu tout les succès qu'elle méritait à beaucoup d'égards, la faute en a été à l'auteur qui demandait plus qu'il ne pouvait raisonnablement obtenir, et qui, au lieu de plaider les circonstances atténuantes, visait à une de ces revendications que les tribunaux, celui de la postérité moins que d'autres, sont dans l'habitude d'accorder.

Pareil reproche ne sera pas fait au livre très-curieux que M. Marie, ancien professeur au lycée de Caen, vient de consacrer en particulier à une de ces victimes du terrible Despréaux. Ce n'est pas un procès fait au juge, mais un simple et modeste mémoire en faveur du condamné.

Ce condamné, comme tous ceux de la même catégorie, est plus célèbre aujourd'hui que connu. Il s'agit de Brébeuf, l'hyperbolique traducteur de Lucain [1]. Ce que nous savons de lui se borne à ce vers malignement cité par Boileau :

> Mais n'allez pas aussi, sur les pas de Brébeuf,
> Même en un Pharsale, entasser sur les rives.
> « De morts et de mourants cent montagnes plaintives. »

[1] *Les Trois Brébeuf : le Poëte, le Prieur-Curé et le Missionnaire martyr*, par M. Marie, 1 vol. in-12. Librairie Douniol.

D'où venait ce rimeur à qui l'enflure de Lucain ne suffisait pas, car ce vers fameux était tout de son crû, le poëte latin avait dit simplement : *tot corpora fusa?* Dans quel pays avait-il vu le jour? Sur les bords de la Garonne, croirait-on, dans cette heureuse contrée, où, des trois degrés de l'adjectif, le superlatif est seul usité! Il n'en est rien; Brébeuf appartenait à une race dont l'emphase n'est pas le péché d'habitude. C'était un un Bas-Normand. Il était né à Sainte-Suzanne-sur-Vire, avait fait ses études à Caen et n'était venu à Paris qu'aux environs de sa vingtième année. Ce n'était pas non plus un de ces tempéramments impétueux comme le soleil du midi en fait éclore. D'une santé délicate et d'une piété sincère, il inclinait vers l'élégie plutôt que vers l'épopée. Sa traduction ou plutôt son imitation de la *Pharsale* fut, de sa part, un sacrifice au goût du temps. On a quelque raison de croire que ce fut son compatriote, Pierre Corneille, grand admirateur de Lucain, comme on sait, qui lui demanda ce travail ou du moins l'encouragea à le poursuivre. Du reste, il ne faudrait pas imaginer, d'après le fameux vers méchamment relevé par Boileau, que toute la *Pharsale française* soit dans ce ton superlatif. Ce qui en fait le défaut, c'est l'inégalité plutôt que l'exagération; à côté de morceaux fort beaux et qu'on a pu citer dans les Christomathies, comme échantillons remarquables de la poésie française au commencement du dix-septième siècle, il y en a, en plus grand nombre de pâles et de plats. Où règne l'hyperbole, c'est surtout dans les discours, et ici, elle a l'original pour exeuse. Ce n'en était pas une aux yeux de Boileau, qui trouvait avec raison que notre poésie naisssante avait d'autresmodèles à demander à l'antiquité que ceux de la décadence latine.

Brébeuf est un exemple des déviations que la mode imprime parfois aux jeunes talents. Son attrait le portait vers la poésie lyrique. Nous ne dirons pas que, livré à lui-même et soustrait à l'action du milieu où il s'était trouvé jété au sortir de ses études, il fut devenu un précurseur de Lamartine. Toujours est-il que ses meilleures poésies sont aussi des *Méditations*. Nous les mettrons, pour la langue, aussi loin qu'on le voudra, de celles du poëte mâconnais; mais, sous ce rapport même, ainsi que le remarque M. Marie, elles se tiennent assez près des belles stances de Malherbes. Les strophes suivantes, sur la retraite, en font foi, ce semble :

Il faut aller gémir de mon erreur extrême
En un séjour plus doux,
Où du moins en secret je puisse avec moi-même
M'entretenir de vous.
Souvent les seuls regards des rochers et des plantes
Rendent mes yeux savants :

Ce sont de nos grandeurs les images parlantes
Et les portraits vivants.

. . . .

Je pourrais, sans obstacle, en ce lieu solitaire
Vous parler cœur à cœur
Vous dire mes besoins, vous conter mes misères
Et montrer ma douleur.

N'était-ce pas le sentiment instinctif de sa vocation poétique, autant que le regret pieux du temps qu'il avait perdu à rimer d'après Lucain qui lui faisait écrire plus tard : « Je tremble, quand je fais réflexion au compte que Dieu me demandera des talents qu'il m'avait donnés; lui dirai-je pour me justifier : *Seigneur, j'ai chanté les guerres de César et de Pompée*? »

Ces « guerres de César et de Pompée, cette *Pharsale* dont il craignait de porter la peine devant Dieu, il l'a rudement expiée devant les hommes. Vainement, en effet, M. Marie nous apprend-il, — ce qu'on ne savait guère, — qu'outre ses *Entretiens solitaires et Méditations pieuses*, où il y a un véritable souffle lyrique, Brébeuf a composé des *Lettres* (c'était alors un genre) qui figureraient sans trop d'infériorité à côté de celles de Balzac, et un fort bon livre de controverse, intitulé : *Défense de l'Eglise romaine*. La postérité, qui n'aime pas à se déjuger, le rangera toujours, à cause de son fameux vers, près du rimeur qui a écrit cet autre non moins célèbre :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Etre mis dans le même panier que Scudéry, c'est dûr, quand on a en soi du Malherbe! Que ce soit, pour les débutants, une leçon et une invitation à s'inspirer d'eux-mêmes et non de la mode. Cette leçon, le biographe de Brébeuf l'accepte au moins implicitement pour son infortuné client, en évitant avec esprit de récriminer contre Boileau, comme on le faisait au beau temps de l'école romantique. Au lieu d'une conclusion plaintive sur l'injuste sort de son héros, le biographe de Brébeuf, place auprès de lui, en terminant, une courte mais intéressante notice sur deux prêtres de sa famille, dont l'un etait jusqu'ici inconnu, nobles et saintes figures toutes deux : le P. Jean de Brébeuf, missionnaire jésuite au Canada, où il mourut, martyr de son zèle pour la foi, sous le scalpel des Iroquois, et Dom Nicolas de Brébeuf, prieur-curé de Venoix, au diocèse de Bayeux, homme de zèle et bon prédicateur, auprès de qui se retira, malade et presque oublié l'auteur un moment renommé de la *Pharsale*.

C'est une excellente idée qu'a eue M. Marie de grouper ainsi les trois derniers représentants en France d'une famille dont les cadets avaient

combattu à Hastings et fait souche dans la haute noblesse d'Angleterre. Par le caractère religieux de ses derniers travaux et l'incontestable talent qui y brille assez souvent, le poëte méritait de prendre place à côté des deux prêtres. En eux, leur vieux nom a dignement fini.

III

Il se publie une collection d'ouvrages très-intéressants, qui a pour titre : *les Merveilles de l'Art et de l'Industrie.*

A côté de celle-ci, il y aurait place pour une autre qu'on pourrait intituler : *les Merveilles de la Création.* Comme la première témoigne du génie de l'homme, la seconde proclamerait la grandeur et la sagesse de Dieu, et serait une prédication religieuse d'autant plus efficace peut-être qu'elle serait moins directe.

Un prêtre très-instruit et qui sait écrire, M. l'abbé Riche, du clergé de Saint-Sulpice, dont nous avons plusieurs fois signalé les travaux, a eu l'idée de cet « apostolat chrétien pour les sciences naturelles » ainsi qu'il s'exprime ingénieusement lui-même, et il vient de montrer, par un premier et charmant essai, ce qu'on pourrait faire en ce genre, pour défendre contre l'athéisme qu'on lui prêche, précisément au nom de la nature, une génération qui ne sait plus guère lire que dans ce livre-là. Cette première étude, faite sur l'homme lui-même, a pour objet l'un de ses plus admirables et plus mystérieux organes, celui de tous peut-être où se révèle plus manifestement la main d'un Dieu créateur, l'œil. *Les Merveilles de l'Œil*[1] (tel en est le titre) sont un livre de science en même temps que d'apologétique; l'auteur y parle en anatomiste et en physiologiste, autant au moins, sinon plus, qu'en philosophe et en prêtre. Les faits qu'il expose, les phénomènes qu'il décrit, l'étonnante harmonie dont il retrace le jeu, tout l'ensemble prodigieux de l'appareil de la vision, porte si naturellement à confesser l'existence d'une intelligence créatrice, antérieure et supérieure à la nature, qu'il n'y a, en quelque sorte, qu'à en laisser jaillir la conclusion logique. Comprenant d'avance qu'il devait en être ainsi, et que l'argument moral serait d'autant plus frappant et plus fort, que l'organe objet de son travail serait mieux connu, M. Riche a donné un grand soin à la partie scientifique de son livre. Ecartant les mignardises et les puériles artifices des vulgarisateurs de profession, il a résolûment abordé le langage technique, en le tempérant et en le traduisant, aux endroits difficiles, par les équivalents de la langue littéraire. Il en est résulté un enseignement à la fois solide et facile, auquel la grâce même ne manque pas. Quelques figures ont été jointes au texte, mais en petit nombre, la plume facile de l'auteur suppléant aisément au crayon.

[1] Un vol, in-12, 2 fr. Plon, éditeur.

Il faut le dire toutefois, M. Riche suppose, chez ses lecteurs, une instruction première de quelque force et la notion élémentaire des principales connaissances physiques. *Les Merveilles de l'Œil* ne sont donc pas un livre précisément populaire; mais le degré d'instruction qu'il exige n'est pas tel que, dans la classe à laquelle il s'adresse, les femmes elles-mêmes ne puissent l'aborder et y prendre intérêt. Ce sont même les femmes, ce semble, encore plus que les hommes, que l'auteur a eu en vue. Et nous l'approuvons si, en effet, il en a été ainsi. Les femmes peuvent être un précieux auxiliaire dans cette œuvre de « l'apostolat chrétien pour les sciences naturelles » qu'entreprend M. Riche. Qu'il nous permette, à ce point de vue, quelques observations sur son livre.

Nous l'avons loué d'avoir eu l'esprit de ne pas sacrifier aux grâces du métier de vulgarisateur et d'avoir résolûment employé les termes de la langue scientifique; mais nous voudrions que ces termes, traduites en langage ordinaire, la première fois qu'ils paraissent, s'expliquassent ensuite l'un par l'autre, à peu près comme, en géométrie, les théorèmes des premiers livres servent de point de départ à l'application et à la démonstration des suivants. Chacun des volumes serait ainsi son dictionnaire à lui-même et aux autres. La phrase ne perdrait rien, selon nous, de son harmonie, à contenir, fût-ce entre parenthèses, l'interprétation de certains mots comme ceux de *flint glass*, de *crown glass*, de *radage*, de *capsule aponévrotique*, etc. Les dames d'aujourd'hui n'en sont plus à avoir peur des mots grecs, comme celles du temps de Molière; mais encore est-il besoin qu'elles sachent ce que « ces grands mots » veulent dire, sans avoir besoin de recourir à un vocabulaire spécial.

Il nous semble aussi que, sans prêcher à tout propos, on pourrait plus souvent aider, par une formule brève et vive, à la conclusion morale, quand elle se présente d'elle-même. *Les Merveilles de l'Œil* manquent un peu de ces résumés saillants, qui frappent d'autant plus, qu'on feint d'y moins appuyer. Que de considérations élevées en revanche et d'aperçus neufs et éloquemment exprimés dans ce volume! Nous signalons, entre autres, ne pouvant, faute de place, les reproduire ici, les pages charmantes sur la vision chez les hommes et chez les animaux, et le délicieux chapitre sur *le langage des yeux* et la faculté trop peu remarquée qu'ils ont d'êtres les auxiliaires de la parole.

« L'étude religieuse d'anatomie et de physiologie humaine que nous avons essayée, ne serait pas la seule, si Dieu daignait bénir notre travail, dit M. l'abbé Riche; ce ne serait ici que le premier volume d'une série en projet, et que nous poursuivrions autant qu'il dépendrait de nous. »

Nous appelons de tous nos vœux l'exécution de ce projet. Si sa réa-

lisation ne tient qu'au succès de ce premier volume, nous ne craignons pas qu'elle se fasse longtemps attendre.

IV

Dans sa belle étude sur Saint-Simon publiée ici le 25 janvier 1837, M. de Montalembert, disait des célèbres *Mémoires* du duc et pair « qu'il n'y a point de lecture plus utile, point de nourriture plus saine, plus substantielle pour notre jeunesse si étrangement attiédie et qui se proclame désabusée de l'indépendance ; pour un pays lassé de toute lutte regénératrice et tombé en proie aux spéculateurs de tout ordre ; pour une sociéte envahie par tous les scepticismes à la fois, où le goût et le sentiment de l'honneur tendent à disparaître, où tout tourne si bien au Bas-Empire, que les savants les mieux rentés par l'État et les directeurs les plus bruyants qui prétendent parler au nom de l'Église s'évertuent à nous prêcher l'Empire romain comme infiniment supérieur à la République et comme l'idéal des gouvernements passés. »

Nous n'en sommes plus, politiquement parlant, où nous en étions quand fut tracée cette verte satire de nos mœurs publiques (janvier 1857) ; l'Empire, que l'éloquent écrivain perçait de ses traits, est tombé depuis bientôt six ans ; mais nous n'en valons guère mieux et n'avons guère moins besoin de la « nourriture saine et substantielle » des *Mémoires de Saint-Simon* qui nous était alors si vivement recommandée.

Cette nourriture reconfortante, il n'est pas malheureusement facile de sel a procurer. Vingt volumes ne se mettent pas dans la poche et ne s'acquièrent pas pour rien. Reconnaissons-le d'ailleurs, tout n'est pas là de première qualité. Le noble duc attache une importance passionnée à bien des choses qui n'en ont aucune pour nous, et quelques-unes de ses grandes colères nous le rendent plus ridicule qu'admirable ; témoin l'histoire de certaine médication hygiénique fort recommandée par les Purgon et les Fleurant du grand siècle, que Saint-Simon, qui se l'était administrée endura tout un jour avec un courage qu'il croît héroïque etqui n'est que grotesque. Et puis, par combien de longueurs ce narrateur implacabble ne nous fait-il pas souvent payer les admirables scènes qu'il nous retrace et les étincelants portraits qu'il crayonne! Je ne nie pas qu'à un point de vue particulier, cet acharnement à des choses mesquines en elles-mêmes, cette accumulation de détails d'un ordre secondaire n'aient une réelle valeur ; mais, pour la masse des lecteurs et relativement au but qu'avait eu vue M. de Montalembert, on ne saurait nier qu'un élagage intelligemment pratiqué dans la forêt touffue des *Mémoires de Saint-Simon* ne fût un vrai service. Cette opération y rendrait la circulation facile, sans enlever à

la noble futaie son ensemble, sa suite et son imposante impression.

Les coupes que vient d'y faire M. E. de Lanneau, sous le titre de *Scènes et portraits choisis dans les Mémoires de Saint-Simon* [1] ne réalisent pas tout à fait l'idée du dégagement dont nous parlons. Ce sont des morceaux choisis — bien choisis assurément — mais des morceaux enfin, sans lien entre eux, sans même la plus simple des indications, celle de la date des faits racontés. M. de Lanneau s'est défendu, dit-il de classer dans un autre ordre que celui où ils s'offrent ces précieux fragments : en rapprochant ces traits isolés d'une même figure, ces linéaments dispersés de la physionomie du grand siècle, on eût couru risque d'en fausser l'expression, dit-il. Cela est vrai. Mais, sans se donner la peine de chercher des transitions dont l'auteur ne s'est guère inquiété, on aurait pu d'abord conserver celles par lesquelles il a lui-même parfois lié ses souvenirs. Ainsi ce n'est pas des nues que, dans les *Mémoires*, tombe l'anecdote décousue que M. de Lanneau place sous ce titre : *Chasteté de Louis XIII* entre les pages sur la mort de la grande Mademoiselle et les premières armes du duc du Maine. Un autre exemple : quand Saint-Simon parle pour la première fois de Vauban, c'est à l'occasion de la promotion des maréchaux de 1703, et il nous le rappelle quand ce nom revient une seconde fois sous sa plume. Rien ne l'amène dans les extraits de M. de Lanneau qui, comme Saint-Simon, en fait à deux fois de son portrait sans qu'il y eût, comme dans l'original, nécessité de le scinder ainsi. Le défaut de ces extraits est donc d'être encore plus l'œuvre des ciseaux que ne le confesse la préface.

Ne sont-ils pas aussi trop exclusivement historiques? Il y a, dans les *Mémoires* des pages qui n'intéressent en rien l'époque, des pages purement littéraires et qui montrent combien Saint-Simon l'eût emporté sur les écrivains de son temps, s'il avait daigné être écrivain lui-même. Nous regrettons de ne pas trouver ici de ces anecdotes pleines d'originalités dans la forme et d'une grâce de style toute particulière, comme l'histoire de Charnacé et de son voisin le tailleur, par exemple. Elles sont nombreuse et eussent fait une agréable diversion à la monotonie des portraits.

Ces deux volumes, qu'on aurait pu faire autrement, n'en offrent pas moins, tels qu'ils sont, une lecture utile et pleine de charme qui préparera et disposera, comme l'espère M. de Lanneau, à celle de l'original « trop peu connu et trop peu pratiqué, même par les esprits les plus cultivés. »

V

Reste-t-il encore, dans notre société démocratisée par plus de quatre-

[1] 2 volumes in-12. Librairie Hachette.

vingts ans de révolutions populaires, quelques débris de ce qu'on appelait « le Monde »? Oui, sans doute ; car « le Monde », c'était la fleur de la civilisation française, et, grâce à Dieu, notre civilisation n'est pas morte encore, quoique profondément atteinte et menacée de près. Mais n'allez pas demander des nouvelles de cette société d'élite au théâtre, au roman, à la littérature, où elle se peignait autrefois : ce que la fiction prétend nous en montrer n'est que mensonge. Le monde, battu par l'orage politique, s'est replié sur lui-même et ne s'épanouit plus que dans des oasis isolées où il ne se livre guère aux regards étrangers. Il faut en être pour le présenter sous ses véritables traits.

Ça été manifestement le privilége de l'écrivain anonyme auquel est dû le volume publié il y a quelques semaines, sous ce titre : *Un coin du Monde*[1]. Et quand nous employons le mot d'écrivain, c'est par habitude, faute d'un terme plus juste ; car, pour écrivain, dans le sens consacré du mot, l'auteur, — une femme peut-être, — ne l'est point : pas plus que ne le furent mesdames de Sévigné, de Lafayette, et les femmes de la société qui, au dix-septième et au dix-huitième siècles, prirent la plume pour raconter, dans l'intimité, ce qu'elles avaient vu ou appris des choses et des hommes de leur temps, ou pour publier, sous le voile discret de la fiction, les courtes joies et les longues douleurs de la vie dorée, dont elles étaient seules à connaître les secrètes douleurs. Comme les leurs, le livre dont nous parlons n'est pas ce qu'on appelle un livre écrit : c'est un livre causé, murmuré à l'oreille, dans cette langue immitable des grandes dames, à laquelle aucune grammaire n'a tracé de règles, ou qui s'est affranchie de ce que ces règles pouvaient avoir de trop formaliste, pour prendre une allure plus libre et plus personnelle : langue à part, ample et brillante, souple et à longs plis, comme les vêtements de celles qui la parlent.

Autre analogie, ou pour mieux dire, autre tradition : le roman — il y en a un dans *Un coin du monde* — est coulé d'un seul jet dans le moule épistolaire, de tout temps préféré par les plumes aristocratiques. C'est une suite de lettres d'où se dégage avec une lenteur qu'eût sans doute condamnée Boileau, qui voulait qu'on fût « vif et pressé dans la narration, » mais dont le lecteur, intéressé aux portraits des personnages, au jeu de leurs intrigues ne s'aperçoit qu'à peine et ne se plaint nullement. Quelle raison de se hâter? De quoi s'agit-il ? D'une comédie de société qui doit se jouer à la campagne chez Mme de Tréville et pour laquelle on a pris jour, mais qui se trouve inopinément arrêtée par le deuil de Mme de Crissé, l'actrice principale, dont la belle-mère a eu le mauvais goût de se laisser mourir la veille de la répétition générale. La remplacera-t-on par Mme de Garges qui se présente pour ce rôle,

[1] 1 Vol. in-12, Calman-Lévy, édit.

dont elle est de force se tirer à merveille, mais que sa réputation de légèreté fait tenir à distance par le groupe austère des organisatrices de la représentation, lesquelles n'ont la preuve de rien de ce qu'on reproche à la belle mondaine, mais qui jureraient de tout; « car, ainsi que le dit l'auteur, c'est un peu le tort innocent, mais nullement inoffensif des honnêtes femmes, d'exagérer la culpabilité de celles qui ne se piquent point de l'être ». Mme de Garges se fait accepter, et se trouve en face de Mme Livourne avec qui elle doit jouer : la grande coquette et l'épouse fidèle au devoir, deux caractères contrastants de tout point et parfaitement tracés, et, près d'elles, deux types d'hommes non moins opposés. Manœuvres savantes et déceptions de la femme légère, triomphe et mariage de sa rivale devenue veuve; duel prudent, mort intelligente, mais comédie manquée en définitive : voilà le sujet.

Il n'est ni très-neuf, ni très-dramatique à coup sûr. Mais le sujet a été le moindre souci de l'auteur. Comme le musicien dans le scénario d'un opéra italien la femme de talent qui l'a écrit *Un coin du monde*, a vu dans la donnée sur laquelle repose son volume qu'un cadre à remplir de figures bien observées, de caractères finement étudiés, de scènes bien saisies et d'où découlent sans qu'il soit besoin d'y aider d'excellentes leçons de morale humaine! Les réflexions y affectent rarement la forme sentencieuse, mais quand elles prennent ce tour, elles ne sont pas sans vigueur, témoin la remarque suivante sur le sans-façon qu'on porte aujourd'hui dans les relations sociales : « Le monde est une singulière chose : depuis qu'on y prétend au naturel le code du savoir vivre est perdu. » Et cette autre qui, par sa justesse dénuée de bienveillance et son âpre concision rappelle La Rochefoucauld et rattache, par ce côté encore, — *longo sed proximus intervallo*, — *Un coin du monde* aux œuvres du dix-septième siècle : « On peint rarement autrui, on se peint soi-même dans les jugements qu'on porte sur les autres. »

P. Douhaire.

Nos lecteurs se souviennent encore, nous n'en doutons pas, du joli roman américain de *Valérie*, que nous avons donné ici, il y a tantôt deux ans, et qui contenait de si piquantes révélations sur l'éducation des jeunes filles dans le pays des Yankees. Cette curieuse peinture de mœurs, où la fiction n'ôte rien à la vérité, avait sa place marquée à côté des livres plus graves dans la forme mais non plus riches de renseignements, qu'a fait éclore, chez nous, le Jubilé séculaire de la fondation des Etats-Unis. La publication qu'en fait, dans les circonstances présentes, la librairie Didier [1] en augmente d'autant plus l'intérêt que le traducteur a pu y rétablir maints passages que, pour des raisons de différentes sortes, le *Correspondant* s'était vu, à regret, dans la nécessité de supprimer.

[1] *Valérie*, par N. Bénédict. Traduction de Pierre du Quesnoy. 1 vol. in-12.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Juillet 1876.

La France n'a guère eu, durant cette quinzaine, le temps de prêter aux petits discours une oreille oisive. Que M. Edmond About célèbre en Touraine la mémoire de Paul-Louis Courier, détracteur venimeux du clergé, sans dire toutefois que ce puriste si amoureux du grec prêcha l'indiscipline et déserta devant l'ennemi ; que les radicaux fêtent par des dithyrambes pleins de fureur l'anniversaire du 14 juillet, en demandant, sinon à Dieu, du moins à la divinité qui a la foi de M. Louis Blanc, à la république, la faveur de renverser l'Eglise comme une autre Bastille; que M. Charles Rolland, en s'élevant à la présidence de la gauche, démontre platoniquement, comme ses devanciers, que la République veut un gouvernement de tolérance et de fraternité et qu'elle a les bras ouverts à tous les partis, pourvu qu'ils veuillent bien se jeter sur son sein : ce sont là des pièces d'éloquence qui eussent suffi naguère à l'attention du public. Mais les deux grandes lois qu'on a débattues dans le Parlement, la lutte oratoire et politique dont le Sénat a été le théâtre, les télégrammes de Reichstadt et les nouvelles de l'Orient, ont plus puissamment occupé les esprits ; et si le reste est oublié déjà, quoi de plus légitime ?

A vrai dire, on a moins parlé de la loi municipale, à la Chambre, que des intérêts de parti dont elle était, en ce moment, le secret enjeu. La Chambre a laissé au Sénat l'honneur de montrer et de préciser les intérêts généraux, permanents et supérieurs, qui lient la commune à l'Etat. A la prière de M. Jules Ferry et sur l'invitation du ministère, la gauche, abjurant ses principes, étouffant ses vœux et reniant ses serments, a bien voulu remettre au gouvernement la nomination des maires dans tous ces chefs-lieux, où jadis elle prétendait, soit la confier au libre arbitre du Conseil municipal, soit l'abandonner au suffrage universel ; elle n'a réservé au premier

de ces deux choix, plus ou moins populaires, que l'élection d'un peu plus de 33,000 maires dans nos municipalités rurales. Pourquoi cette distinction? Etait-elle juste? En vertu de quelle raison fixerait-on la limite ici plutôt que là? Une telle loi satisfaisait-elle aux besoins réciproques de l'Etat et de la commune, à leurs nécessités traditionnelles et surtout à celles du jour? On n'a presque pas pris la peine de s'en inquiéter. Il semblait qu'il n'y eût qu'à décider si, avec M. Jules Ferry, on concéderait temporairement au ministère les droits partiels dont celui-ci était jaloux jusqu'à offrir fièrement son abdication, en cas de refus; si, avec M. Gambetta qui jouait admirablement une certaine comédie de doctrinarisme républicain et de débonnaireté parlementaire, on ajournerait tout jusqu'à l'heure où la loi organique serait enfin prête; ou si, avec M. Madier de Montjau, on sacrifierait la vie du ministère à l'honneur des vieilles opinions professées par la gauche et des promesses jurées par elle sur la tête des électeurs. Le ministère aurait-il ou non une majorité? Le bénéfice de la gauche était-il qu'il se retirât ou qu'il demeurât? C'était toute la question. Or, au prix même de ses anciennes maximes et de sa constance, la gauche a jugé « opportun » qu'il gardât le pouvoir. M. de Marcère n'a eu qu'à menacer un peu, et M. Jules Ferry à caresser doucereusement les cœurs. M. Gambetta n'a eu, pour s'excuser de laisser fléchir sa feinte résistance, qu'à soulever un bras chargé de chaînes invisibles et à pousser ce cri de sa conscience opprimée on ne sait par qui : « Je ne me sens pas libre! » et la loi a été votée.

Singulier destin de cette République définitive! La première loi municipale qu'elle doit à la puissante majorité qui lui promettait de fonder pour elle des lois éternelles et immuables, c'est une loi provisoire. Mais ce n'est pas à dire que, même pour un règne provisoire, cette loi dût paraître bonne au ministère. Quoi! Ces trente-trois mille communes rurales où l'Etat n'a d'autre représentant que le maire, ces sociétés ignorantes et comme inconscientes d'elles-mêmes où ne passent du gouvernement que d'intermittentes et vagues idées, ces lointaines campagnes où le pouvoir central est le moins énergiquement et intimement senti, ce sont elles que M. Dufaure consent à voir le moins tributaires de l'Etat dans leurs municipalités, le moins redevables au gouvernement dans la personne de leurs administrateurs, le plus indépendantes du pouvoir central dans le choix de leurs magistrats! Quoi! ce sont les maires de ces communes, les seuls agents dont l'intermédiaire y serve l'Etat, ce sont eux qu'on affranchit le plus souverainement de l'honneur, si peu despotique après tout, de recevoir son investiture! Certes, dans la prévision du relâchement qui va bientôt diminuer en France la force

gouvernementale, nous en sommes étonnés, nous en sommes attristés. Et d'autant plus que nous vivons, non-seulement sous un régime dont le libéralisme, par sa nature même, distend tous les liens de l'autorité, mais dans un temps où la France est misérablement exposée, sur ses courtes et faibles frontières, à ces périls nationaux qui veulent entre le commandement de la capitale et l'obéissance du plus humble village des rapports étroits, solides, prompts et sûrs. Ah! patriotes et hommes de gouvernement qui êtes à gauche, n'est-ce pas le contraire de cette loi qu'il eût convenu de faire?

Nous ne comprenons pas davantage que M. Dufaure ait acquiescé à la demande de M. Hémon. Pourquoi décréter que les conseils municipaux seront réélus, trois mois après la promulgation de cette loi? Est-ce dans l'espoir de les convertir, sous une inspiration nouvelle, en assemblées républicaines? Si la loi municipale doit être ainsi, aux mains de la gauche, un instrument électoral et politique, le ministère aura-t-il donc le courage de l'avouer? Au surplus, qu'on nous dise où on a pris le droit de ce décret. Nous connaissons une loi qui a prescrit la durée de ces conseils municipaux. L'a-t-on abrogée? Et puis, on ne l'ignore pas : les élections munipales, parce qu'elles émeuvent mille amours-propres, parce qu'elles remuent mille intérêts locaux, sont des perturbations qu'un gouvernement prudent n'a pas à multiplier, surtout alors que les partis enflent de toutes leurs ambitions et de toutes leurs menaces les candidatures les plus simples. Or, voudrait-on se faire de ces élections un jeu indéfini? Une loi provisoire ordonne, et voici que, trois mois après qu'elle a parlé, les électeurs forment des conseils municipaux, sans souci du mandat qu'en l'automne 1874, on avait déféré aux conseils d'aujourd'hui. Puis, en 1877, la loi définitive survient, et d'un mot, à son tour, elle disperse ces conseils municipaux à peine formés, à peine en possession de leurs droits, à peine instruits de leurs travaux et des besoins de la commune. Est-ce que la République ne fatiguerait pas ainsi, outre mesure, tous les ressorts de sa force élective? Et si cette lassitude ne lui semble pas dangereuse comme à nous, n'est-il pas vrai du moins que le pays ne saurait supporter tranquillement cette inutile série de secousses électorales? Enfin, le Sénat dira au ministère, avec le juste souvenir de sa propre origine, si ces conseils municipaux, dont le choix l'a presque en entier créé, au mois de janvier, méritent que, dans le cours de la même année, on les juge moralement incapables de nommer des maires provisoires, dont l'éphémère pouvoir ne survivra pas peut-être au trimestre qui aura vu leur avènement.

Le Sénat a rejeté la loi de M. Waddington et de M. Spuller sur

la collation des grades. Quelque opinion qu'on ait du jury mixte, on ne saurait être conservateur si on n'approuvait cette décision du Sénat. La loi qu'il repousse n'était, politiquement, qu'un gage donné par la faiblesse du ministère à la hardiesse d'une Assemblée que les radicaux ont enflammée de leur haine irréligieuse. Moralement, c'était un encouragement accordé aux partis déréglés qui se jouent de la stabilité des lois, comme si sur ses lois ne reposaient pas des intérêts, dont quelques-uns sont sacrés, et qui tous sont respectables!

La discussion a été profonde, la lutte brillante. La supériorité du Sénat sur la Chambre se faisait autrement et mieux voir qu'à la grandeur de son titre constitutionnel; elle apparaissait dans la hauteur même des talents. Du côté de la gauche, M. Challemel-Lacour recommençait, avec une âpreté qu'il ne modérait que péniblement, son réquisitoire contre l'Eglise. M. Jules Simon, avec sa douce et captieuse éloquence, essayait, au contraire, de surprendre les cœurs, en protestant de l'amour avec lequel il s'immolerait devant les autels de l'Eglise, si on osait jamais y attenter aux vérités et aux libertés divines qu'elle y garde. Ni M. Challemel-Lacour, ni M. Jules Simon n'apportaient, soit en quantité suffisante, soit avec une vigueur décisive, les preuves spéciales dont aurait eu besoin la loi de M. Waddington et de M. Spuller; c'était le défaut de leur argumentation. Cet avantage du raisonnement a été du côté de la droite. M. Wallon, non moins spirituellement que sensément, a démontré que, dans l'organisation du jury mixte, les droits de l'Etat restaient intacts. Mgr Dupanloup défendait à son âme d'évêque d'obéir aux provocations de M. Challemel-Lacour; il appropriait avec art sa généreuse parole aux besoins particuliers de sa thèse : il attestait noblement qu'un chrétien tient de l'Eglise même le droit d'être libéral et tolérant dans nos sociétés modernes; il invoquait le respect des lois, ce sentiment qui dictait à Tacite son mot fameux : *Variæ leges, pessima respublica;* il rappelait sous quelle pression violente avait surgi la loi de M. Waddington et de M. Spuller; il adjurait le Sénat de ne pas permettre que la loi de 1875 eût menti aux jeunes gens dans ses promesses et dans ses conditions; il le suppliait d'assurer la paix des consciences. M. le duc de Broglie, dans un discours qui n'était pas seulement élevé, précis, élégant, mais où chaque pensée avait la force ou l'habileté d'un acte politique, a dit, en homme d'Etat, quel était le devoir du Sénat devant une Chambre qui effaçait de la législation une loi à peine écrite et non essayée; il a prouvé qu'en organisant le jury mixte, cette loi ne violait aucun principe du droit public, et ne suscitait aucun péril, ni politique, ni social, ni religieux, ni même scolaire; il a ironiquement demandé

de quelle peur pouvaient donc trembler, devant cette liberté dont se sert qui veut et dont profite qui peut, les tout-puissants et trop alarmés champions de l'indépendance civile, ces républicains qui ont pour eux « la force armée et la force populaire; » il a manifesté la crainte que la loi nouvelle ne fût une concession propre à redoubler les exigences du parti révolutionnaire : selon lui c'était l'heure de résister, pour n'être pas entraîné bientôt « sur une pente fatale. » M. Laboulaye, courageusement fidèle à lui-même, a revendiqué, pour sa part, tout ce qu'il y avait de libéralisme et d'esprit conciliant dans la loi de 1875. Enfin, M. Paris a répliqué à M. Dufaure, qui fut toujours, par bonheur, un mauvais avocat pour une mauvaise cause. Et tous ces efforts l'ont emporté. Le Sénat a condamné la loi de M. Waddington et de M. Spuller, à une majorité de cinq voix : majorité dont le chiffre a plus d'une fois été prépondérant dans les Parlements anglais ou belge, et ne saurait paraître méprisable à la République qui se contenta d'un suffrage dans l'Assemblée nationale, pour être légitime et se proclamer!

Le Sénat a fait son devoir : il a protégé une loi qu'on osait détruire sans même la connaître; il l'a sauvée par un sentiment d'ordre politique et moral qui ne permet pas que les lois soient la proie de volontés changeantes et haîneuses, prêtes à s'exercer de jour en jour contre tout ce qui ne serait pas leur œuvre ou leur bien. En conservant cette loi, le Sénat a témoigné que son pouvoir de résistance ne serait pas vain; mais il s'en est servi sagement, sans étendre le combat, sans désirer ni provoquer de conflits, sans appeler sous ses coups d'autres agresseurs, sans mettre en péril ni la vie ni même l'honneur du gouvernement. On ne l'a point vu défier le ministère et tenter, dans la lutte, de le renverser. On ne dira pas non plus qu'il ait pensé à ébranler la République : elle ne repose pas sur cette loi, qui, évidemment, n'a rien de constitutionnel; et d'ailleurs, serait-ce ébranler la République que de raffermir les lois sur leurs fondements et d'empêcher qu'elles ne périssent tour à tour dans une variation capricieuse où le respect de la nation ne sait plus à quoi se prendre, dans une mutation continue où sa sécurité ne sait plus où se tenir? Les fausses alarmes et les colères boursouflées de la gauche seront donc forcées de se taire bientôt. Le Sénat n'a pas seulement fait son devoir : il a usé de son droit. Et vraiment, remplir ainsi sa fonction, serait-ce troubler l'Etat?

La gauche s'est vengée le lendemain, et nous aurions honte de rappeler par quelle rage. Quelques mots insolents de M. Gambetta ne sont rien sans doute. Mais quelle folie que ces sentences et ces injures qu'on amasse contre l'Empire comme pour en grandir l'ombre! Quelle folie que ces redites passionnées d'une histoire à laquelle on

donne l'accent de l'outrage et dont on réveille imprudemment les oublis! Quelle folie que de donner au bonapartisme cette tribune! La gauche aurait-elle juré de servir avec M. Paul de Cassagnac le dessein de M. Rouher? Il est temps pour elle qu'elle cesse de déconsidérer sa force par sa fureur. Croit-elle qu'elle puisse impunément, avec la puissance de son nombre, se passer de l'estime de la France? Ce serait une erreur. Le mépris tue vite en France un parti ou un gouvernement. Or, la gauche ne gagne que le mépris par toutes ces violences. En invalidant l'élection de M. Tron, elle encourt le reproche de se livrer à d'iniques représailles. En invalidant l'élection de M. de Mun, elle se réjouit de médire du clergé, elle se félicite d'exclure un catholique. Soit. Mais s'imagine-t-elle que sous l'appareil grossier de cette procédure, le public n'aperçoit pas la pensée de la proscription dont elle s'était promis de frapper M. de Mun? Ne peut-elle pas constater, au contraire, que son injustice révolte jusqu'à des républicains comme M. Grévy et même des ministres comme M. de Marcère? Ne devine-t-elle pas que, si M. Bethmont a jugé puériles ou fictives les preuves de l'enquête qui, sous sa présidence, s'est évertuée à trouver à Pontivy des délits électoraux, ce sera bien plus encore, au dehors de la Chambre, le sentiment des gens sérieux et honnêtes, le sentiment d'une majorité? Et ne sent-elle donc pas qu'à interdire le seuil de la Chambre à des hommes de talent qui sont, à ses yeux, parmi les vaincus et les faibles, elle dément tout ce que son libéralisme disait jadis du droit des minorités, elle exaspère les partis qu'elle a eu le pouvoir d'affaiblir, et elle change en un lieu de tyrannie et d'intolérance cette République où elle avait promis d'accueillir tous les mérites et tous les services, toutes les fiertés mêmes du cœur et toutes les fidélités de l'esprit?

Au milieu de ces graves débats, il nous semble qu'un plus grave encore a commencé. Nous voulons dire l'hostilité directe, bien qu'un peu pusillanime encore, qui pousse enfin la gauche contre le Maréchal. On l'attaque publiquement. On crie de journal en journal qu'il tyrannise le ministère : sous sa domination, M. Dufaure et M. de Marcère, aussi malheureux que M. Gambetta, ne seraient plus libres! Tantôt on lui reproche de leur avoir imposé cette loi municipale, sous le joug de laquelle ils n'auraient fait que, par ordre et après eux, ployer la gauche gémissante. Tantôt on l'accuse de restreindre despotiquement le bon vouloir républicain de M. de Marcère, dans ses choix de préfets et de sous-préfets. Tantôt on se plaint qu'il ait sollicité des suffrages, au Sénat, contre M. Waddington et sa loi; et le lendemain du vote sénatorial, non-seulement M. Gambetta vient, à la tribune de la Chambre, parler du « chef de

l'Etat, » sans raison sérieuse et avec une préméditation menaçante, dans un langage vague à dessein, mais il déclare en grondant « *qu'il faut un ordre du jour avertissant le pays et le chef de l'Etat lui-même que la Chambre sait, au besoin, rappeler à la Constitution ceux qui s'en écartent.* » Il n'y a presque plus de jour où la gauche ne déclame sur tel tort ou tel autre du Maréchal, où elle ne l'incrimine et ne dénonce son « entourage. » Elle se reprend vertueusement, quelque soumise qu'on l'ait vue sous le principat de M. Thiers, à détester « le gouvernement personnel » et le « favoritisme. » Elle remue même les souvenirs contemporains de l'Angleterre pour y trouver des comparaisons qui témoignent qu'à Londres, jamais ni ministère ni Parlement ne supportèrent une telle oppression! Or, l'an dernier, la gauche se contentait d'inculper et de haïr M. Buffet; elle affectait de mettre le Maréchal à part de nos luttes, dans un coin silencieux de la République, au plus haut de la majesté constitutionnelle; elle soupirait même devant lui certains mots de respect. Aujourd'hui elle boit encore à sa santé avec M. Pascal Duprat; mais elle a cessé d'être pour lui douce et révérencieuse. Où donc son audace s'enhardit-elle, et surtout que veut-elle?

L'intention! elle est manifeste. On croit l'heure propice pour faire au Maréchal cette guerre suprême où il s'agit de conquérir peu à peu sur lui la dernière place que la gauche n'occupe pas encore. On a vaincu les ministres et la politique qu'il préférait. Voici maintenant son tour. On veut d'abord affaiblir son nom par un certain discrédit. Sa supériorité, c'était de régner loyalement et patriotiquement sur tous les partis. Eh bien, cette supériorité, on la détruira, à force de diminuer sa réputation d'intégrité constitutionnelle. On le peindra ennemi de ses ministres et conspirant contre eux, ennemi de la majorité et la bravant à plaisir. On racontera tous les matins à la foule qu'il y a dans le gouvernement un dualisme funeste, celui du Maréchal et du ministère. En 1875, on opposait M. Dufaure à M. Buffet; en 1876, on opposera M. Dufaure au Maréchal. On irritera le populaire contre ce Président de la République qui trouble la République par sa haine injuste et méchante des républicains. On finira par persuader au public que, par la faute du Maréchal, le plus honnête et le plus modéré des ministères de la gauche n'aura pu gouverner avec lui ni subsister près de lui. Cette tactique multipliera ses coups à mesure qu'approchera davantage la date de 1880. Et de même qu'on a dirigé les élections de cette année contre M. Buffet, de même on dirigera celles de l'avenir contre le Maréchal.

Nous n'avons pas à nous demander si, théoriquement, le devoir constitutionnel permet ceci ou défend cela au Maréchal. Il est certain

que la gauche, au nom de la métaphysique parlementaire, veut prouver qu'il la doit servir avec une volonté passive, comme un docile instrument. Il n'est pas moins évident que, quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, elle travaillera à le perdre, pour 1880, par ses soupçons, par ses reproches, par ses calomnies; elle a commencé. Le ministère, M. Dufaure, le souffriront-ils? La logique et l'honneur les conseillent, assurément, d'une voix bien nette. S'ils sont « libres », qu'ils revendiquent leur responsabilité. S'ils ne le sont pas, qu'ils se retirent. Mais tolérer que la gauche se serve d'eux, de leur puissance ou de leur impuissance, de leur dignité ou intacte ou blessée, pour disputer et ôter au Maréchal le respect de la nation, ils ne le peuvent pas : ce serait une complicité. Les conservateurs sont avertis : qu'ils se rallient, sous l'aiguillon du danger, autour du Maréchal ! Quant à la gauche, il faut qu'elle prenne garde. Certes, cette lutte d'un parti contre le souverain est grave en tout temps et sous tous les régimes. Elle l'est mille fois plus encore dans une république, sous un gouvernement dont le chef est électif et peut tomber à jour fixe. On devine quelle agitation peut secouer ce pays sur ses bases tremblantes et avec ses appuis provisoires, avant l'heure du renversement qu'on aura préparé par d'incessants efforts et durant quatre ans. Mais nous sommes en France, la gauche devra d'abord se le rappeler; or, la France est un peuple sur lequel les hommes, quand ils sont vraiment des hommes, eurent toujours plus d'empire que les lois mêmes et les principes. La gauche fera sagement de ne pas provoquer, à l'ombre de la Constitution ni ailleurs, un homme qui s'appelle Mac-Mahon et qui prend la France à témoin : la France accourrait, dès qu'elle verrait leurs épées croisées pour le duel; et ce ne serait pas pour les séparer : ce serait pour se ranger derrière lui.

Devant ce spectacle de nos luttes douloureuses et stériles, s'éteignait, il y a dix jours, pour la confuse lumière et pour les éclairs sinistres d'ici-bas, le regard d'un vieux serviteur de la France, de la loi, de la religion, qui avait été vaillant au bien dans nos combats d'autrefois et qui était resté fidèle au devoir. M. Sauzet, à qui Lyon vient de faire, dans ses regrets, de si honorables funérailles, avait été député et garde des sceaux, sous cette monarchie à la chute de laquelle, en 1848, il assista dans la Chambre même, du haut de son fauteuil de président, parmi les premiers discours et les cris triomphants d'une république qui, trois ans après, mourut là, sous une violence, comme elle y était née. M. Sauzet avait commencé, pour ainsi dire, sa vie politique, en défendant devant la Cour des Pairs un ministre déchu du roi Charles X; il la finit dans sa tristesse de 1848. Il n'avait du moins fini, à cette date funèbre, d'aimer ni

la France, ni la vérité. Il donnait à la papauté, en 1860, le secours de deux éloquents plaidoyers. Il expliquait la législation française dans de clairs et profonds commentaires. Il écrivait, pour ceux de ses anciens compagnons que nos vicissitudes avaient ramenés au pouvoir, des mémoires où la franchise égalait la sagesse et la sagacité. Il allait à Frohsdorff porter ses vœux avec ses conseils. Il n'était plus dans la mêlée, mais sa pensée y suivait toujours le drapeau. La dernière fois qu'il parla en public, ce fut, avec de nobles paroles, au pied du monument de Chateaubriand, pour rendre à cette grande mémoire un grand hommage. La France nouvelle, celle qui connaît M. Challemel-Lacour et M. Barodet, ne connaissait presque plus M. Sauzet; mais Lyon tout entier connaissait toujours en lui, non seulement un de ses fils les plus illustres, mais l'honnête homme, l'avocat éminent, le chrétien généreux, l'ami des pauvres. Cette vie a été pleine et belle. Hélas! il n'a manqué à M. Sauzet, sur le point de descendre à la tombe, que la consolation d'apercevoir, dans une aurore même indécise, se lever, au ciel de la France, quelques unes de ses espérances nationales et politiques. Etait-ce devant ce sombre horizon que la mort eû dû lui fermer les yeux?

La guerre qui sévit en Orient n'a pas cessé d'inquiéter l'Europe. Cependant, l'événement n'a pas justifié toutes les craintes qu'on pouvait concevoir; et on est heureux d'avoir encore quelques espérances à garder pour la tranquillité du monde européen. Cette guerre, en effet, n'est pas sortie jusqu'à présent des limites où on désirerait la contenir; et même, après une première période d'acharnement, elle s'est ralentie et calmée un peu. S'il est douteux que cette sorte de trêve soit un véritable commencement de paix, on ne s'en félicite pas moins comme d'un répit; et si le mot d'armistice n'a encore été prononcé que par des bouches qui n'ont pas d'autorité, il n'en est pas moins bon que ce mot circule déjà de Belgrade à Saint-Pétersbourg et de Vienne à Constantinople.

Certes, la fortune n'a point servi l'imprudence des Serbes. Décidément, depuis un quart de siècle, elle ne favorise plus les agresseurs en Europe. La Serbie avait d'abord à surmonter, pour l'invasion qu'elle entreprenait, de grandes difficultés géographiques. Sur la demi-circonférence que forme la frontière où elle touche de son contour le territoire des Turcs, ses armées ne pouvaient arriver que par des rayons de plus en plus distants l'un de l'autre, c'est-à-dire en se séparant de plus en plus, en se retirant davantage tout appui mutuel et en s'ôtant les moyens de jonction. A ces difficultés se sont ajoutées l'insuffisance des ressources, la témérité et certaines trahisons des alliances. Manifestement, la Serbie n'était ni prête ni capable : sa cavalerie était plus que médiocre; ses milices,

peu exercées et peu disciplinées; son artillerie, inférieure à celle de l'adversaire; son état-major, ou peu instruit, ou divisé par la jalousie. Elle aussi, elle a eu bientôt à constater que les hommes ne sont pas toujours des soldats et que des bandes ne sont pas des armées. Son plan de campagne, d'ailleurs, a été trop hardi avec des forces si peu puissantes ou si peu sûres. Elle a fait une quadruple attaque, et cette attaque s'est répartie sur un long espace : ses quatre corps ne se prêtaient pas plus la main que les nôtres en 1870, sur le Rhin. A l'est, l'un passait le Timok pour pénétrer en Bulgarie où on comptait sur un soulèvement; à l'ouest, un autre franchissait la Drina et tendait vers la Bosnie, pour y réunir autour de soi les insurgés; le troisième, au sud-ouest, devait rejoindre les Monténégrins, au-delà de la rivière Ibar et du mont Yavor; le quatrième, avec Tchernaieff, allait pousser une pointe hardie au sud-est, descendre la vallée de la Morawa et se jeter sur la route de Sophia à Constantinople. Or la Bulgarie, effrayée par les massacres qui l'avaient décimée, ne s'est pas révoltée pour « la liberté dorée » que chantent ses légendes; les Bosniaques sont restés inertes. Le Monténégro a été lent; on l'a vu moins prompt à seconder ses frères de Serbie qu'à poursuivre ses intérêts propres. Les défiances ou les haines des races et des religions ont isolé ou affaibli les ennemis de la Turquie: présages des disputes qui succèderaient à la victoire. Partout le but a été manqué. Devant la résistance des Turcs, résistance plus énergique et mieux concertée qu'on n'avait présumé, il a fallu repasser la Drina et le Timok, pour se défendre à son tour. A Beljina, autour de Novi-Bazar, on a été battu. Tchernaieff, qui tournait Nisch et qu'on croyait parti pour Constantinople avec la fougue et la rapidité heureuse qui l'avaient mené jadis à ses conquêtes asiatiques, a été ramené à A-Planka : il s'est trouvé pris un instant entre les forces ottomanes de Widdin, Sophia et Nisch. Ces débuts ont donc été tristes. Le deuil, l'effroi, la déception et le mécontement sont venus assombrir cette ville de Belgrade, si joyeuse il y a quinze jours dans son enthousiasme belliqueux. Et demain peut-être le voile de mensonges et d'incertitudes qui couvre cette scène se déchirerera-t-il pour laisser voir à l'Europe Abdul-Kérim et Osman Pacha s'acheminant sur Belgrade par cette même vallée de la Morawa que Tchernaïeff a traversée avec un si bruyant cortége d'illusions.

Mais, plus encore qu'aucun des accidents de cette guerre, le mystère de Reichstadt a ému l'attention de l'Europe. Car, il faut bien le dire, son sort a été tout entier, pendant une journée, aux mains des deux empereurs qui sont venus conférer à Reichstadt. Que l'Autriche et la Russie, dont les vues divergent nécessairement

en Orient, se divisassent comme on peut le souhaiter à Berlin, et c'était la division même de l'Occident. Que deviendrait l'Europe dans une grande collision de presque tous ses peuples? Que deviendrait l'Autriche après une défaite ? Que deviendrait la Russie au lendemain d'une victoire qui la laisserait seule à seule, sur tant de ruines, avec le voisin formidable et toujours prêt qui la presse de Kœnigsberg à Breslau? Et puis, pourrait-on prévoir le jeu de la fortune dans une lutte si hasardeuse pour les plus sûrs calculateurs eux-mêmes? Ces doutes ont, sinon formé l'entretien de Reichstadt, du moins rempli les âmes des deux interlocuteurs. Et c'est la paix qui a triomphé. L'Europe a bientôt appris, par une indiscrétion qui elle-même était de bon augure, que les empereurs de Russie et d'Autriche avaient décidé d'observer à Belgrade et à Constantinople une sévère neutralité ; qu'ils n'interviendraient que si les excès des deux partis les y contraignaient, et que, dans ce cas même, ils s'accorderaient préalablement avec « les puissances chrétiennes. » Cette nouvelle a causé en Europe la plus vive satisfaction ; on ne l'a contestée un peu qu'à Berlin, où elle a paru plaire moins qu'ailleurs. Mais elle a eu à Londres et à Paris deux garants : lord Derby qui l'a confirmée dans le discours où lui-même annonçait l'abstention de l'Angleterre, et M. le duc Decazes qui n'a pas hésité à donner à la Chambre l'assurance des bonnes résolutions prises à Reichstadt. Au surplus, les faits eux-mêmes en ont fourni le témoignage : l'Autriche, en signe de neutralité, a fermé aux belligérants les bouches de Cattaro et le port de Kleb. Voilà pour la paix générale des gages réellement valables. Il reste à souhaiter que la Roumanie s'abstienne de compliquer ces difficultés et ces périls par une autre « question d'Orient, » comme on a pu l'appréhender un moment.

La France aussi a parlé. Mais qu'avait-elle à dire, sinon qu'elle ne pouvait, ne devait, ni ne voulait rien dire? Car le silence vaut mieux, en vérité, pour l'honneur d'une nation impuissante que l'aveu de sa nullité. C'est même un devoir impérieux, à une heure où on se tait au libre Parlement d'Angleterre, où on est muet en Italie, où le Sphinx a les lèvres closes à Berlin autant que le regard attentif. Mais tel n'est pas le sentiment de M. Louis Blanc. L'homme qui croit voir l'idée de la République luire au ciel avec l'éternelle et victorieuse clarté du soleil, estime que les affaires extérieures de la République peuvent se faire en plein air et se produire à la lumière de la place publique : la loquace et indiscrète diplomatie du démocrate athénien ne lui déplairait pas à Paris, sur un autre Pnyx, même en face d'un autre Philippe de Macédoine. Donc, M. Louis Blanc, qui ne veut pas de secrets dans la diplomatie républicaine,

a interrogé M. le duc Decazes sur l'Orient et sur la politique qu'y observait la France ; il a demandé que le ministre livrât à la publicité tout ce qu'il avait de documents diplomatiques. Comme M. Disraéli à Londres, M. le duc Decazes a refusé d'offrir sa correspondance à la curiosité de l'Europe et de M. Louis Blanc. Il s'est contenté d'affirmer que la France, qui « a payé cher, trop cher, le droit de ne penser qu'à elle-même », s'était tenue à l'écart de tout dessein comme de tout événement ; qu'elle s'était seulement associée, mais avec une prudence modeste, à tout ce qui pouvait sauvegarder la paix européenne ; que sa politique était « celle de l'abstention, de l'attente et de la réserve », et que le gouvernement la continuerait avec une patriotique vigilance. Si vagues qu'elles fussent, ces paroles étaient justes. Il y a des jours pour les peuples où, sous certain empire de leur destinée, non-seulement l'unanimité est dans les cœurs, mais où une seule et même opinion règne dans tous les esprits, comme si la nécessité n'en permettait qu'une. Nous devons à nos malheurs d'être dans un de ces jours-là. Hormis M. Louis Blanc, les plus ignorants comprennent en France que dans ces grands périls et ces profonds démêlés de l'Europe, l'unique intérêt de notre pays, c'est la neutralité. L'intelligence nationale ne s'y trompe pas, et, nous en avons le ferme espoir, notre diplomatie ne l'oubliera pas.

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES PREMIERS AUTEURS DU SECOND EMPIRE[1]

M. de Chateaubriand n'était pas ennemi de la forme républicaine. Il disait volontiers : « Je suis républicain par goût et par caractère. » Il disait encore : « Le monde va à la République. » Seulement, il croyait peu, semble-t-il, à la durée d'une république française gouvernée par des républicains français, car c'est à eux qu'il jetait un jour cette véhémente apostrophe : « N'est-ce pas vous qui, dans tous « les temps, avez flétri la cause de l'indépendance? N'est-ce pas vous « qui, par vos excès, avez forcé les honnêtes gens de chercher un « refuge dans le pouvoir? Si jamais la liberté périt en Europe, ne « vous en prenez qu'à vous-mêmes. »

Et cependant l'illustre écrivain, mort le 4 juillet 1848, n'a pu voir ni l'effondrement misérable de la seconde république, ni l'avénement du second empire, ni sa chute suivie de la proclamation d'une troisième république dont l'expérience est en train de se faire dans les conditions les meilleures et les plus décisives au point de vue républicain, puisque l'opinion démocratique, victorieuse sur le terrain électoral, est aujourd'hui maîtresse de la Chambre des députés.

Le républicanisme un peu théâtral de M. de Chateaubriand n'eût point résisté, il est permis de le croire, à la nouvelle épreuve républicaine de 1848, et si, par exemple, il avait assisté à la lutte aussi courageuse qu'impuissante du Cabinet présidé par M. Odilon Barrot aux prises avec les violences de la gauche, c'est d'une plume bien autrement indignée qu'il aurait stigmatisé ces hommes « capables de tout et capables de rien, » d'une présomption égale à leur incapacité, qui rendent tout préférable, le despotisme même, à leur odieuse domination.

Il faut lire, dans le troisième volume des *Mémoires de M. Odilon Barrot*, l'histoire de ce laborieux ministère nommé le 20 décembre 1848, dix jours après l'élection présidentielle du prince Louis Bonaparte, et qui prit fin dans les derniers jours d'octobre de

[1] *Mémoires posthumes de M. Odilon Barrot.* — 3 vol. Charpentier.

l'année suivante. Rien de plus curieux et de plus instructif. On a fait à M. Odilon Barrot le reproche de trop paraître dans ses *Mémoires*, de s'y carrer, pour ainsi dire, aux dépens de ses collègues de la Chambre et du Cabinet. Il y a du vrai, et, sans doute, on le voudrait plus modeste. Son *moi* néanmoins n'est nullement haïssable, et dans cette vanité qui s'épanouit un peu à tout propos, on voit surtout la satisfaction de l'honnête homme content de lui-même, parce qu'il l'est de sa conscience et de la droiture de ses intentions. Qu'il y eût chez M. Odilon Barrot de la redondance, de l'enflure, de la déclamation, trop d'emphase, de draperies, de mise en scène, avec certains côtés chimériques, on peut accorder tout cela sans porter atteinte à son incontestable valeur, à son talent très-réel, à la haute probité de son caractère. Il ne s'agit pas d'ailleurs ici de juger, dans son ensemble, la carrière politique de M. Odilon Barrot, mais de l'interroger sur un point précis de notre histoire contemporaine. Ce qu'il nous faut connaître, c'est l'attitude du parti républicain à cette époque; c'est son langage, ce sont ses actes; c'est notamment sa part de responsabilité dans l'échec du général Cavaignac, concurrent malheureux du prince Louis Bonaparte; puis, dans ces crises parlementaires incessantes qui, en effrayant et dégoûtant le pays, assuraient d'avance le succès d'un coup d'Etat devenu inévitable, Or, M. Odilon Barrot offre cet avantage précieux d'avoir été, comme principal acteur, mêlé à toutes les péripéties du drame qu'il nous raconte, d'être en même temps un de ces témoins dont il serait difficile de récuser le témoignage. La république n'était assurément pas son idéal, et, par le fond de ses opinions, il fut toujours attaché à la monarchie constitutionnelle. Mais les circonstances, la nécessité, le firent républicain de raison, et l'histoire du ministère qu'il présida du 20 décembre 1848 au 28 octobre 1849, montre avec quelle persistance et quelle sincérité ses collègues et lui s'efforcèrent de sauver la République du double écueil qui la menaçait alors, comme elle la menace en ce moment, le césarisme et la démagogie.

A l'heure où s'ouvre le troisième volume des *Mémoires de M. Odilon Barrot*, le parti républicain n'a plus une faute à commettre. Du 24 février au 4 mai 1848, date de la réunion de l'Assemblée constituante, il n'a cessé d'agiter et d'inquiéter le pays par ses commissaires extraordinaires, par ses proclamations, par ses journaux, par ses clubs, par son intervention violente dans la lutte électorale. Lorsque, malgré lui, car il a tout fait pour ajourner les élections, l'Assemblée nationale est enfin nommée, il semble prendre à tâche de déconsidérer, d'affaiblir la République, de la livrer à ses plus dangereux adversaires, par une série de mesures où l'impru-

dence le dispute à l'ignorance la plus complète des conditions vitales de tout gouvernement sérieux. En vain on lui démontre la nécessité de deux Chambres pour éviter ou amortir les conflits entre les deux pouvoirs, il s'obstine à vouloir une Chambre unique. En revanche, il applique à l'élection du président le suffrage universel direct, sans prévoir l'issue du duel qu'il organise ainsi fatalement et à jour fixe. Ce qui lui plaît, ce qui le séduit, c'est l'identité d'origine entre le président et l'Assemblée. Il ne se doute pas de cette différence, toute à l'avantage du président, que le président sera l'élu de la France entière, en face d'une assemblée dont chaque membre sera l'élu d'un seul département.

Ce péril manifeste peut néanmoins être conjuré encore. Tout dépend du choix du candidat. Deux candidatures sont en présence : celle du général Cavaignac et celle du prince Louis Bonaparte. Le général Cavaignac, républicain de la veille, figure austère, nature profondément honnête, incapable de trahir ses devoirs et de manquer à son serment, réunit tous les mérites, toutes les qualités, toutes les vertus républicaines qui devraient le désigner sans conteste aux préférences de ses coréligionnaires politiques. D'ailleurs le nom seul de son concurrent est pour la République une menace. L'attachement aux principes, la fidélité à leur cause, la plus vulgaire prudence, tout conseille donc aux républicains de soutenir le général Cavaignac, de combattre avec la dernière énergie la candidature du prince Louis Bonaparte. Beaucoup l'ont fait, il serait injuste de ne pas le reconnaître. Mais il est démontré, il reste acquis que les premiers auteurs, pour ne pas dire les premiers complices de la fortune du prince Louis, sont des républicains. Dès le début, dès qu'il se montre, dès qu'il met le pied sur la scène politique, il trouve des républicains empressés à le servir, à niveler le sol sous ses pas, à déblayer la route qui doit si rapidement, grâce à eux, le conduire au pouvoir.

Vers le milieu du mois de mai 1848, de nombreux vides existent dans l'Assemblée constituante par suite d'options, d'annulations et de démissions. Vingt-trois départements sont appelés à nommer quarante-deux représentants, et l'assemblée fixe les élections aux 4, 11 et 16 juin. Parmi les candidats on remarque le prince de Joinville et le prince Louis Bonaparte. Rien ne s'oppose à la candidature du prince de Joinville ; elle n'est sous le coup d'aucune exclusion légale, puisque aucun décret de bannissement n'a frappé sa famille depuis la révolution de février. Bien différente est la situation du prince Louis. Si le fils de Murat, si les fils de Lucien et de Jérôme Bonaparte ont déjà été admis sans hésitation par l'Assemblée, c'est un privilége, une faveur spéciale, car les lois

de 1816 et de 1832 qui bannissent la famille Bonaparte n'ont pas été rapportées; elles existent toujours; elles sont toujours en vigueur. Il est en outre manifeste pour tout le monde, pour les moins clairvoyants, que des deux candidatures la seule dangereuse est celle du prince Louis Bonaparte. Dans le passé — un passé récent — Strasbourg, Boulogne, entreprises folles si l'on veut, démontrent cependant, par leur folie même, l'audace et la tenacité d'une ambition que rien ne décourage, qui résiste à tout et croit encore en elle, à son avenir, à son destin, à son étoile, au lendemain même des plus ridicules avortements. A cette date du mois de mai 1848, les signes, les indices, les avertissements sont partout. Il faut être sourd pour ne pas les entendre, aveugle pour ne pas les voir. Comment expliquer que, seuls, les défenseurs, les gardiens jaloux de la République, ne vissent et n'entendissent rien?

Quoi qu'il en soit, les préoccupations du gouvernement sont ailleurs. Les astrologues républicains qui composent la commission exécutive et le ministère d'alors, les Ledru-Rollin, les Arago, les Garnier-Pagès, et M. Crémieux, et M. Bastide, et M. Carnot, et le général Charras, et M. Flocon, et M. Recurt, les yeux fixés sur un péril imaginaire, vont droit au puits béant où doit tomber la République. Le 17 mai le gouvernement, ce gouvernement où figurent et dominent les hommes importants, les grandes notoriétés de l'opinion républicaine, présente à l'Assemblée, contre Louis-Philippe et sa famille, ce décret de banissement qui devait arracher à M. le prince de Joinville un cri de patriotique douleur : « J'aime mon « pays, disait-il dans une lettre que reproduisit le journal la *Presse*, « du 22 mai 1848, j'aime mon pays; j'ai ruiné ma santé à son « service. Je me serais fait tuer pour lui, ; je me ferais tuer encore; « mais l'idée d'un bannisssement pour récompense me donne le « vertige....... J'ai des larmes de colère contre ceux qui ont « présenté ce décret. » En vain les princes d'Orléans adressèrent-ils une protestation à l'Assemblée ; le gouvernement tenait à son décret ; la discussion eût lieu le 26 mai; il obtint une majorité considérable, et son premier soin, après le vote, fut de donner l'ordre d'arracher immédiatement les affiches qui recommandaient la candidature du prince de Joinville aux électeurs parisiens. Elles disparurent en un clin d'œil, mais presque aussitôt d'autres affiches les remplacèrent. C'étaient celles du prince Louis Bonaparte : « de telle « sorte, dit un historien de la révolution de février, qu'il semblait « que le décret de proscription n'eût été préparé et rendu que pour « faire place au prince Louis. »

L'occasion était trop belle; la République faisait trop visiblement des avances au parti bonapartiste, pour que celui-ci ne s'empressât

pas d'en profiter. En effet, dès le 27 mai, M. Piétri déposa sur le bureau de l'Assemblée une proposition d'abrogation de l'article 6 de la loi du 10 avril 1832. Le 2 juin suivant il prit la parole. Quel avait été le but, l'objet principal de la loi de 1832 ? S'agissait-il uniquement de bannir les Napoléon ? Cette loi était-elle dirigée contre eux seuls ? Non ; ce que l'on avait cherché, ce que l'on avait voulu, c'était d'atteindre, de frapper, de proscrire en leur personne la révolution elle-même. « On ne pardonna pas à Napoléon, s'écria-« t-il, d'avoir été le défenseur héroïque du sol et de l'indépendance « nationale, le représentant glorieux et le propagateur armé de la « révolution victorieuse à l'étranger. C'était là son crime ; on frappa « en lui la révolution française. . . . . . En admettant dans son sein « trois membres de la famille Bonaparte, l'Assemblée nationale a « établi que le triomphe de la révolution avait eu pour effet de « rendre à cette famille la jouissance et l'exercice de ses droits de « citoyens français. Il ne nous reste plus maintenant qu'à décréter « que l'article 6 de la loi du 10 avril 1832 est abrogé, pour donner à « cette manifestation le caractère d'un acte de réparation nationale. »

Il était habile, sans doute, d'associer ainsi les deux causes ; de personnifier la Révolution française dans le premier des Napoléon ; de les unir l'un à l'autre par le lien d'une solidarité étroite ; de rappeler la gloire et les services de celui qui fut le propagateur armé des principes révolutionnaires à travers l'Europe ; d'en étendre le bénéfice à sa race ; de représenter enfin l'abrogation de l'article 6 de la loi de 1832 comme un acte de justice et comme une dette de reconnaissance. Mais des républicains tels que les membres de la commission exécutive et du ministère pouvaient-ils être dupes d'un semblable paradoxe? Ne se rappelaient-ils pas que le grand empereur avait fait subir à la République les derniers outrages? qu'en réalité, au lieu de servir la révolution, il s'était servi d'elle ? Qu'il l'avait muselée, enchaînée et même un peu déshonorée, en faisant accepter aux plus farouches Jacobins, devenus les humbles courtisans du maître, des places dans les antichambres de ses palais sous la livrée d'or des chambellans ?

Ce fut M. Crémieux, alors garde des sceaux, l'un des hommes les plus autorisés et les plus éloquents du ministère, qui se chargea de répondre au nom du gouvernement. De répondre, n'est pas le mot ; il faudrait dire d'approuver, d'appuyer, de fortifier par des arguments nouveaux la thèse de M. Piétri. Telle était même l'impatience de M. Crémieux d'en finir avec l'article 6 de la loi de 1832, qu'il trouvait la proposition de M. Piétri superflue, oiseuse en quelque sorte ; qu'il tenait toute discussion pour inutile, et réclamait purement et simplement l'ordre du jour, parce qu'en droit et en fait cette

loi de bannissement n'existait plus. « Déclarer, disait-il d'une voix « tremblante d'émotion, déclarer que l'article 6 de la loi du « 10 avril 1832 a pu survivre une heure au triomphe de nos barri- « cades de février, ce serait presque commettre un crime. » Et comme, malgré cela, quelques républicains ombrageux persistaient dans leurs inquiétudes et soulevaient des objections, M. Crémieux leur ferma la bouche d'un mot où respiraient l'assurance et la fierté républicaines : « Nous n'avons personne à craindre ! » s'écria-t-il. Affirmation au moins singulière, on en conviendra, lorsque le 17 mai, c'est-à-dire quinze jours auparavant, M. Crémieux et ses collégues avaient proposé à l'assemblée et fait voter par elle le décret de bannissement contre Louis-Philippe et sa famille. On ne pouvait se contredire et se déjuger avec plus de sans façon, et il ne fallut rien moins que l'entrain oratoire, la chaleur, l'extrême insistance que mit M. le garde des sceaux à soutenir, à faire sienne en quelque sorte la thèse de M. Piétri, pour décider l'assemblée. La proposition mise aux voix fut prise en considération à une très-forte majorité, et la discussion fixée au 8 juin. Mais comme les élections devaient avoir lieu le 4 juin, le résultat évident du renvoi de la discussion au 8 juin était de laisser le champ libre à la candidature du prince.

Au nom de Louis Bonaparte, M. Piétri avait réclamé l'abolition de l'article 6 de la loi de 1832. Au nom du gouvernement de la république, M. Crémieux s'était associé sans réserve à cette revendication bonapartiste. Au nom de sa souveraineté, le suffrage universel faisait bientôt franchir au prince Louis le seuil de la porte qu'un ministre républicain lui avait si gracieusement ouverte dans la séance du 2 juin. Le 8 et le 18 juin, en effet, quatre départements : la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse nommèrent Louis Bonaparte. Cette quadruple élection causa d'abord une vive surprise aux hommes d'Etat de la république. Ils n'en revenaient pas ; ils n'y comprenaient rien ; de l'étonnement ils passèrent à l'indignation, de l'indignation à la colère et, après avoir commis la faute d'appuyer la proposition de M. Piétri, ils commirent naturellement celle de rehausser le triomphe du nouvel élu et de grandir sa popularité par les plus maladroites tracasseries. La veille, sécurité complète, confiance absolue : « Ils n'avaient rien à « craindre ! » Le lendemain, ils tremblent pour la république. Un régiment a crié : « Vive Louis-Napoléon ! » A Paris même, sur divers points, les cris de : « Vive l'empereur ! » se sont fait entendre. Le complot est manifeste, la conspiration flagrante. Aussi la commission exécutive n'hésite pas à décréter sur l'heure Louis Bonaparte d'arrestation, en attendant qu'elle obtienne de l'assemblée

de ratifier par un vote cette mesure de salut public. L'orage éclate dans la séance du 13 juin. Il éclate, mais il avorte. Décidément la république est serviable et douce aux Bonaparte. Si M. Ledru-Rollin avec sa fougue ordinaire et ses emportements de tribun, tonne, fulmine, accuse, dénonce et brandit le poignard de Brutus sur la tête de César, M. Jules Favre, démocrate d'aussi bonne souche, d'aussi vieille date que M. Ledru-Rollin, d'un républicanisme non moins éprouvé et non moins pur, prend absolument le contre-pied du discours de son collègue. Il démolit un à un tous ses arguments, prouve qu'il est de l'intérêt de la république de se montrer accommodante ; conclut, en sa qualité de rapporteur, à la validité de l'élection, et gagne devant une assemblée républicaine le procès d'un prétendant à l'empire.

Louis Bonaparte pouvait donc venir prendre place sur les bancs de la Constituante. Il fit mieux : il donna sa démission, convaincu sans doute qu'il ne perdrait rien pour attendre. Le prétexte fut tout patriotique. Il ne voulait pas, disait-il, dans une lettre adressée au président de l'assemblée, entretenir les troubles déplorables, les erreurs funestes auxquelles donnait lieu son élection. « Si le peuple, « ajoutait-il, m'imposait des devoirs, je saurais les remplir. » Ces derniers mots sont le signal d'une effroyable tempête. Que signifie un pareil langage ? Est-ce la déclaration de guerre d'un prétendant ? S'agit-il d'un nouveau 18 brumaire? Qu'il vienne ! qu'il essaie ! Les poings se ferment, les yeux flamboient, la fureur des républicains est au comble ; ils jurent de ne reculer devant rien pour sauver la patrie et la liberté ; puis, après cette belle défense des institutions républicaines, éprouvant le besoin du repos, ils lèvent la séance aux cris répétés de : « Vive la république ! » et, bien entendu, sans avoir pris aucune mesure. Le lendemain, le président reçut de Louis Bonaparte une seconde lettre dont il donna, comme la veille, lecture à l'assemblée. Le prince maintenait sa démission, mais, cette fois, il prononçait le nom de la république, parlait d'elle en si bons termes et de sa propre personne avec tant de modestie, qu'il était impossible de lui garder rancune. « Je désire l'ordre et le maintien « d'une république sage, grande, intelligente, disait-il ; et puisque, « involontairement, je favorise le désordre, je dépose, non sans de « vifs regrets, ma démission entre vos mains. Bientôt, j'espère, le « calme renaîtra et me permettra de rentrer en France comme le « plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués « au repos et à la prospérité de mon pays. » Puis Louis Bonaparte disparaît pour ne reparaître que trois mois plus tard, le 17 septembre 1848. Le premier acte est joué, la toile tombe. C'est le *fugit ad salices* de Virgile appliqué à l'ambition politique. Le prince se retire

sous les saules, à l'ombre de la vie privée, mais d'abord il a désiré être vu. Il n'a pas besoin de faire, il lui suffit de laisser faire. La république l'accueille et des républicains le patronnent. Tout le sert, tout lui vient en aide. Au lieu de courir après la fortune, il peut l'attendre dans son lit.

Lors des élections des 8 et 18 juin, sur vingt-trois départements appelés à nommer des députés, quatre avaient élu le prince Louis Bonaparte. Le 17 septembre sur treize départements dont les électeurs étaient convoqués, cinq le choisirent pour leur représentant et lui donnèrent ensemble plus de trois cent mille voix. On ne pouvait se méprendre sur le caractère de ces élections multiples. Il y avait là des présages bien faits pour éveiller les craintes des partisans de la république. Plus que tout le reste, l'attitude du prince, sa réserve, le soin avec lequel, au lendemain du triomphe, il se diminuait, se rapetissait, s'atténuait, s'effaçait, auraient dû leur paraître suspect. « L'expérience nous apprend, dit Shakespeare, « dans la tragédie de *Jules César*, que l'humilité est l'échelle dont « la jeune ambition se sert pour gravir au but qu'elle convoite. » Effectivement l'expérience apprend cela et d'autres choses encore, mais il faut la consulter, ce que dédaignent toujours nos républicains sûrs d'eux-mêmes, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

Ce fut le 26 septembre que l'Assemblée valida l'élection de Louis Bonaparte. Le prince demanda la parole; il voulait remercier la République et l'Assemblée, dont assurément il n'avait pas à se plaindre. Sa courte harangue est, dans son genre, un chef-d'œuvre : « Citoyens représentants, dit-il, il ne m'est plus permis de garder « le silence après les calomnies dont j'ai été l'objet. J'ai besoin « d'exprimer hautement, et dès le premier jour où il m'est permis « de siéger dans cette enceinte, les vrais sentiments qui m'animent, « qui m'ont toujours animé. Après trente-trois ans de proscription « et d'exil, je retrouve enfin ma patrie et mes droits de citoyen. La « République m'a fait ce bonheur; qu'elle reçoive mon serment de « reconnaissance et de dévouement, et que les généreux compa- « triotes qui m'ont porté dans cette enceinte soient bien certains « qu'ils me verront toujours dévoué à cette noble tâche qui est la « nôtre à tous : assurer l'ordre et la tranquillité, premier besoin du « pays; développer les institutions démocratiques que le peuple a le « droit de réclamer. Longtemps, Messieurs, je n'ai pu consacrer à « mon pays que les méditations de l'exil et de la captivité. Aujour- « d'hui la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi « dans vos rangs, chers collègues, avec le sentiment d'affectueuse « sympathie qui m'anime moi-même. Ma conduite, vous ne devez « pas en douter, sera toujours inspirée par un dévouement respec-

« tueux à la loi ; elle prouvera à tous ceux qui ont tenté de me « noircir que nul plus que moi n'est dévoué à la défense de l'ordre « et à l'affermissement de la république. »

C'était bien là l'humilité qui sert d'échelle à la jeune ambition. Mais la république traitait Louis Bonaparte en véritable enfant gâté ; elle avait pour lui un fonds inépuisable d'indulgence et des trésors d'aveuglement. A ceux qui voyaient un péril dans l'abrogation de l'article 6 de la loi de 1832, M. Crémieux répondait, avec un geste superbe : « Nous n'avons personne à craindre ! » Et à ceux qui, après l'élection du 8 juin, hésitaient à valider l'élection de Louis Bonaparte, M. Jules Favre démontrait que, de part la souveraineté nationale, le prince n'étant plus un « prétendant, » mais « un élu du peuple, » il serait très-dangereux de lui fermer la porte de l'Assemblée, absolument sans danger de l'admettre. Toutes ces raisons pouvaient être, devaient être invoquées, et avec plus de force encore, en faveur de l'élu du 17 septembre. Le suffrage universel s'était prononcé de nouveau, et d'une façon bien plus impérative encore. D'un autre côté le prince venait de rendre foi et hommage à la république, d'un air si pénétré, en termes si émus, sa sincérité était si manifeste, qu'il fallait bien, quoi qu'on en eût, tenir pour bon le billet de M. Crémieux, et reconnaître qu'il n'y avait « rien à craindre. » Aussi, le 11 octobre, Louis Bonaparte voyait-il s'ouvrir devant lui les dernières barrières, s'abaisser les derniers obstacles. Ce jour là, sans lutte, sans contestation, comme s'il s'agissait de la chose la plus simple et la plus indifférente du monde, l'Assemblée votait l'abrogation de l'article 6 de la loi du 11 avril 1832.

Louis Bonaparte est désormais au cœur même de la place, et bientôt il dira : « La maison et à moi, c'est à vous d'en sortir. » Cependant, même alors, si au lieu d'agiter le pays ils le tranquillisaient; s'ils le rassuraient au lieu de l'effrayer, les républicains pourraient sauver la République. On voit, il est vrai, se dessiner déjà le mouvement d'opinion qui bientôt deviendra irrésistible. Mais on se tromperait en lui attribuant pour unique cause le prestige de la légende napoléonienne sur l'imagination populaire. Au fond le bonapartisme des campagnes est surtout un réveil et une protestation du sentiment conservateur. Il y entre plus de dégoût de la république et des républicains que d'attachement dynastique. Ce qui recommande principalement Louis Bonaparte aux masses, c'est le souvenir du premier empereur botté, éperonné, parlant en maître et rétablissant l'ordre après avoir chassé du plat de son sabre les perturbateurs du repos public. Depuis sept mois la République met la France au régime de l'inquiétude perpétuelle, des émeutes, des insa-

nités socialistes et des violences révolutionnaires. On est fatigué, on est écœuré, on commence à dire que le neveu pourrait peut-être rendre au pays le service que naguère l'oncle lui a rendu. Les républicains ne sauraient ignorer ce qui se passe, ni les propos qui circulent, ni les menaces de dictature qui sont dans l'air. Le péril grandit visiblement. Que vont-ils faire pour le conjurer? « Il semble « dit M. Odilon-Barrot, que l'aveuglement redouble à mesure que la « crise suprême approche, et c'est bien aux hommes d'Etat de la « République que l'on peut appliquer ce vers si souvent cité: *Quos vult perdere Jupiter dementat!* »

La discussion de la Constitution s'était ouverte le 5 septembre 1848. Le vote sur l'ensemble eut lieu le 4 novembre. Cette Constitution consacrait le principe d'une chambre unique et la nomination du président de la république par le suffrage universel direct, grave danger, cause prochaine de la lutte mortelle où devait fatalement succomber l'un ou l'autre des deux pouvoirs mis ainsi en présence et face à face. Cela n'empêchait pas toutefois les auteurs satisfaits et confiants du nouveau pacte constitutionnel de déclarer, dans le préambule, que « la république était la forme définitive, » et qu'à son ombre la France « marcherait plus libre- « ment dans la voie du progrès et de la civilisation. »

L'un des orateurs qui contribuèrent le plus à faire commettre cette double faute à l'Assemblée, et par conséquent à préparer la restauration bonapartiste, fut M. de Lamartine. Rarement il avait été plus éloquent, rarement aussi il avait poussé plus loin l'imprévoyance et le défaut de pénétration politique. Comme on l'interrompait en évoquant le spectre du 18 brumaire : « Pour arriver à « un 18 brumaire dans le temps où nous sommes, s'écria-t-il, il « faut deux choses : de longues années de Terreur en arrière, et « des Marengo, des victoires en avant ! » C'était, sous une forme plus oratoire et plus brillante, le mot imprudent de M. Crémieux : « Nous n'avons personne à craindre ! » Puis vint la phrase restée fameuse, cet *alea jacta est*, expression de joueur, fatalisme de l'homme qui, sur un coup de dé, livre tout au hasard ; parole peu digne d'un homme d'Etat sérieux. « Je sais bien, dit-il, qu'il y a « des dangers graves dans les deux systèmes ; qu'il y a des mo- « ments d'aberration dans les multitudes ; qu'il y a des noms qui « entraînent les foules comme le mirage entraîne les troupeaux, « comme le lambeau de pourpre attire les animaux privés de raison. « Je le sais, je le redoute plus que personne ; car aucun citoyen « n'a mis peut-être plus de son âme, de sa vie, de sa sueur, de sa « responsabilité et de sa mémoire dans le succès de la république ! « Si elle se fonde, j'ai gagné ma partie humaine contre la destinée !

« si elle échoue ou dans l'anarchie, ou dans une réminiscence « de despotisme, mon nom, ma responsabilité, ma mémoire « échouent avec elle et sont à jamais répudiés par mes contempo- « rains. Eh bien! malgré cette redoutable responsabilité person- « nelle dans les dangers que peuvent courir nos institutions problé- « matiques; bien que les dangers de la république soient mes « dangers, et leur perte mon ostracisme et mon deuil éternel si j'y « survivais, je n'hésite pas à me prononcer en faveur de ce qui vous « semble le plus dangereux, l'élection du président par le peuple! « Oui, quand même le peuple choisirait celui que ma prévoyance, « mal éclairée peut-être, redouterait de lui voir choisir, n'importe, « *Alea jacta est!* que Dieu et le peuple prononcent! »

La réponse du peuple ne devait pas se faire attendre, car l'élection du président de la république venait d'être fixée au 10 décembre. De ce moment la lutte se circonscrit entre le prince Louis Bonaparte et le général Cavaignac. Jamais question ne fut plus nettement posée. La signification politique de ces deux candidatures ne prête à aucune ambiguïté, ne permet aucun équivoque. On sait ce que représente le général Cavaignac; personne n'ignore quelles espérances éveille le nom de son concurrent, et ce ne serait pas trop de l'accord de tous les hommes et de toutes les nuances de l'opinion républicaine, pour réagir contre le courant qui, dès lors, semble s'établir en faveur de Louis Bonaparte. « En présence de la « candidature menaçante d'un Napoléon, dit M. Odilon Barrot, « tous les partisans de la république, à quelque nuance qu'ils « appartinssent, auraient dû oublier leurs ressentiments et faire « face à l'ennemi commun. » Mais non, c'est dans les rangs mêmes du parti démocratique, que le général Cavaignac rencontre les plus violents détracteurs, les adversaires les plus acharnés.

M. Dufaure, ministre de l'intérieur, avait, dans une circulaire adressée aux préfets, recommandé la candidature du général avec beaucoup de modération d'ailleurs, de mesure, de respect pour la liberté des électeurs. Il avait aussi écrit à M. Odier, président du tribunal de commerce de Paris, une lettre où il exposait les titres du général Cavaignac à la confiance du pays. Rien de tout cela n'excédait le droit du ministre. On ne pouvait l'accuser d'abus de pouvoir, de pression administrative. S'il indiquait un choix, il ne l'imposait pas. Enfin cette circulaire, cette lettre, irréprochables au point de vue gouvernemental, ne l'étaient pas moins au point de vue de la république dont elles défendaient la cause et appuyaient le candidat. Ce fut pourtant un républicain de la veille, M. Jules Favre, qui dirigea les premières et les plus vives attaques contre la candidature du général Cavaignac, M. Jules Favre « appuyé par

« tout le parti bonapartiste, » dit M. Odilon Barrot. Son discours fut d'un bout à l'autre un réquisitoire plein de fiel et d'acrimonie. Incorruptible gardien de la souveraineté du peuple et du suffrage universel, il dénonça hautement, avec des explosions d'indignation vertueuse, les pratiques abusives du gouvernement en faveur du général Cavaignac. Du moindre incident il faisait un grief; il suffisait du détail le plus insignifiant pour alarmer sa pudeur électorale. A l'entendre, préfets, sous-préfets, maires, tous les agents de l'autorité étaient transformés en courtiers de l'élection du général. Il fit surtout grand bruit d'une certaine affiche qu'il déploya sur la tribune en la signalant comme la plus coupable des manœuvres. Or, que disait cette affiche et que représentait-elle? Elle représentait le général Cavaignac à cheval, en uniforme, avec cette inscription : *Sauveur de la république!*

M. Odilon Barrot se demande quels pouvaient être les mobiles secrets de M. Jules Favre et de ses amis de l'extrême gauche. Que voulaient-ils? Où allaient-ils? Obéissaient-ils à un scrupule de légalité? Pour le croire, il faudrait avoir oublié ces fameuses circulaires des 8, 9 et 12 mars 1848, cette dernière surtout, où le ministre de l'intérieur, M. Ledru-Rollin, ayant pour secrétaire général M. Jules Favre, ordonnait aux préfets « d'examiner sévèrement les « titres des candidats, et de s'arrêter à ceux-là seulement qui « paraîtraient présenter le plus de garanties à l'opinion républi- « caine. » Evidemment, ceux qui avaient fait de la candidature officielle à si haute pression, n'étaient pas gens à se scandaliser pour si peu, et leur puritanisme ne pouvait être sincère. Mais alors revient la question : pourquoi ces démocrates attaquaient-ils le candidat de la démocratie? Pourquoi ces républicains soutenaient-ils une candidature princière, et napoléonienne par-dessus le marché, contre une candidature républicaine? « En vérité, dit M. Odi- « lon Barrot, plus on examine la conduite de ces hommes, plus on « est embarrassé sur le jugement qu'on en doit porter. Ils veulent, « disent-ils, la République; ils la veulent avec fanatisme et fureur, « et ils la fondent sur des institutions qui ne sont pas même libé- « rales! Ils sont prêts à donner leur vie, s'écrient-ils, pour la « République; et, entre deux candidats dont l'un est républicain « sincère, fanatique même, et l'autre héritier tacitement avoué de « l'empire, ils combattent avec violence, avec scandale, le premier, « et préparent les voies à l'ambition du second! Comment expli- « quer cette énigme? » L'énigme n'est pas inexplicable, et M. Odilon Barrot l'explique, au moins en partie, lorsqu'il ajoute un peu plus loin : « La cause bonapartiste était aussi grandement favorisée « par les démagogues, qui voyaient dans l'avénement d'un Bona-

« parte le triomphe de l'égalité révolutionnaire. » Rien de plus vrai. Notre école démocratique fait des égalitaires ; elle ne fait pas des libéraux. « Les révolutionnaires français, disait, il y a plus de « quarante ans, un homme qui les connaissait bien, s'arrangeraient « de Constantinople pourvu qu'il y eût égalité d'esclavage. » Et n'avons-nous pas vu, de notre temps, sous le second empire, ce qui s'était vu déjà sous le premier, des républicains, réformateurs sévères, irréconciliables ennemis des pompes et des œuvres monarchiques, maintenant apprivoisés par la faveur impériale, venir en culottes courtes et en habit de cour saluer bien bas César dans les salons des Tuileries ?

Il ne faudrait pas croire, au surplus, que le général Cavaignac et sa candidature fussent attaqués uniquement par les purs démagogues. A la veille de l'élection présidentielle, — « le moment aurait pu être mieux choisi, il faut en convenir, pour la cause républicaine, dit M. Odilon Barrot, » — à la veille de l'élection présidentielle, des républicains tels que MM. Garnier-Pagès, Barthélemy-Saint-Hilaire et Pagnerre, n'hésitèrent pas à publier sous ce titre : *Fragment d'histoire*, une sorte de factum injurieux et blessant où l'honneur du général n'était pas mieux traité que sa prévoyance et sa capacité. Pourquoi la répression de l'insurrection de juin avait-elle exigé tant d'efforts et coûté tant de sang ? Parce que, disaient les signataires du *Fragment d'histoire*, les lenteurs du général Cavaignac, lenteurs qui n'étaient qu'un calcul de son ambition, avaient permis aux insurgés de multiplier les barricades et d'organiser une formidable résistance. Il aspirait au pouvoir, il pensait qu'une action d'éclat pouvait seule l'y conduire. Et alors, au lieu d'étouffer dès le début, comme cela lui eût été si facile, les premiers germes de l'agitation populaire, il avait laissé l'insurrection grandir, s'étendre, s'aggraver jusqu'à mettre la société en péril, comptant bien qu'au lendemain de la victoire, ceux qu'il aurait sauvés voudraient égaler à la grandeur du service le témoignage de leur reconnaissance.

Le général Cavaignac n'eût pas de peine à confondre ses accusateurs. Sa réponse loyale, noble, fière, avec une nuance de dédain, produisit une impression profonde, et 504 voix contre 36 déclarèrent qu'il avait *bien mérité de la patrie*. Mais si, de ce débat, son honneur militaire tirait un nouveau lustre et comme une consécration nouvelle, le candidat n'y gagnait rien ; sous le coup de tant de calomnies et de tant d'hostilités ses chances allaient sans cesse en diminuant. Aurait-il pu, dans des conditions différentes, l'emporter sur son rival ? On ne saurait l'affirmer. Ce que l'on peut dire, c'est que cet honnête homme, ce républicain sincère, austère et

intègre, n'a rencontré nulle part des difficultés plus grandes, des obstacles plus nombreux, des jalousies plus basses, des haines plus tenaces, une opposition plus ardente que dans les rangs de son propre parti. Puis, à côté de cela, d'incroyables complaisances pour le seul homme que la république eût à craindre.

Si la loi d'exil qui frappe le prince Louis Bonaparte est abrogée, il le doit à des républicains.

S'il peut venir siéger à l'Assemblée constituante, il le doit à des républicains.

Si, le 10 décembre, les masses populaires, emportées par un élan irrésistible, accumulent des millions de suffrages sur la candidature napoléonienne, tout en faisant à la légende la part qui lui revient, l'histoire dira, et nul ne peut nier que cette popularité, cet entraînement, ce triomphe inouï, cette réaction violente de tout un peuple vers un nom qui symbolise à ses yeux l'ordre dans la force, sont aussi, il faudrait dire sont surtout l'effet trop prévu de la politique républicaine : l'œuvre des républicains.

Si enfin Louis Bonaparte, grâce au fatal système de l'unité de Chambre, grâce également à la force énorme que lui donne le suffrage universel direct appliqué à l'élection du président, peut un jour renverser la République : moyens, facilités, concours, portes ouvertes, tout cela, il le doit à des républicains.

Le 21 décembre le résultat de l'élection du 10 décembre est proclamé. Le prince Louis Bonaparte a obtenu près de six millions de suffrages, le général Cavaignac un peu moins de quinze cent mille. Louis Bonaparte est donc président de la République ; il prête le serment prescrit par la constitution ; prononce une courte harangue dans laquelle il déclare « qu'il verra des ennemis de la patrie dans « tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce « que la France entière avait établi, » et, sans attendre la fin de la à séance, il va prendre possession du palais de l'Elysée.

S'entretenant de cette élection avec lord Normamby, M. de Tocqueville lui disait : « Il ne reste plus qu'une question, celle de savoir « si ce sont les républicains ou si c'est la république elle-même que « le pays ne peut souffrir. » M. de Tocqueville posait la question, il ne la tranchait pas. M. Thiers, plus tard, avec sa connaissance parfaite de notre tempérament national, voulait la république sans les républicains, et nous apprenait ainsi qui des deux, de celle-ci ou de ceux-là, le pays « ne peut souffrir. »

Le *Moniteur* du 22 décembre fit connaître les noms des nouveaux ministres. C'étaient MM. Odilon Barrot, ministre de la justice et président du conseil ; Drouyn de Lhuys, aux affaires étrangères ; de Falloux, à l'instruction publique et aux cultes ; de Malleville, à

l'intérieur ; Bixio, à l'agriculture et au commerce ; Léon Faucher, aux travaux publics ; le général Rulhière, à la guerre ; de Tracy, à la marine ; Hippolyte Passy, aux finances. « Une nouvelle ère commençait, dit M. Odilon Barrot; était-ce le consulat d'un second empire ? » Tout dépendait des républicains. Bien qu'il fut tard, peut-être n'était-il pas trop tard. Seulement il fallait comprendre la leçon du passé. Il fallait reconnaître, afin de les éviter à l'avenir, les erreurs, les torts, les maladresses, les imprudences, les fautes sans nombre qui venaient d'avoir pour conséquence l'élection, pleine d'avertissements et de menaces, du prince Louis Bonaparte. Maintenant, où était le péril, le péril évident, imminent, pour la république ? Viendrait-il de ce ministère qui, dans sa composition actuelle, ne répondait pas, sans doute, aux pures aspirations républicaines, mais que l'on savait incapable de violer jamais la constitution et de prêter les mains à un coup d'Etat ? Ne viendrait-il pas plus tôt du côté du président, de ce prince silencieux, taciturne, au visage immobile comme une eau dormante, cachant des desseins qui n'étaient un mystère pour personne, sphinx dont chacun devinait l'énigme ! Les républicains n'hésitèrent pas. Entre le cabinet qu'il importait de soutenir, et le président qu'il importait de contenir, c'est au cabinet qu'ils eurent soin de s'en prendre, c'est le cabinet qui devint l'objet de leurs soupçons, de leurs défiances, de leurs tracasseries journalières. Ils ne cessèrent de l'interpeller, de le provoquer, de le harceler, depuis le jour de son entrée aux affaires jusqu'au jour de sa retraite, et on va voir avec quelle habileté, quelle sagacité, quel admirable sens politique ils choisissaient leur terrain d'attaque.

En possession de son titre de Président de la République, Louis Bonaparte comprit que sa position nouvelle lui imposait un nouveau rôle. Nommé par des millions de suffrages, puisant dans l'acclamation populaire la légitimité de son pouvoir, l'élu du 10 décembre ne voulait plus avoir rien de commun avec le conspirateur et le factieux de Strasbourg et de Boulogne. Ces souvenirs l'importunaient. Il devait les répudier plus tard avec éclat ; il désirait d'abord en effacer la trace. Les dossiers de ces deux affaires se trouvaient dans les cartons du ministère de l'intérieur. Le prince le savait. Il demanda qu'on les lui remît. Comme c'était son droit et son devoir, le ministre de l'intérieur refusa. Dans un premier mouvement d'impatience, le Président écrivit à M. de Malleville une lettre si blessante, que celui-ci donna sa démission. Le cabinet tout entier se déclara solidaire et menaçait de se retirer, lorsque Louis Bonaparte, se rendant aux observations du président du conseil, M. Odilon Barrot, écrivit à M. de Malleville une seconde lettre d'excuses et de regrets, qui n'empêcha pas, il est vrai, le ministre de l'intérieur de maintenir

sa démission, mais eut du moins pour effet de conjurer la crise ministérielle. Malgré le silence gardé par les ministres sur ce grave incident, la chose s'ébruita. Durant plusieurs jours, M. Odilon Barrot fut dans une inquiétude extrême. M. de Malleville avait eu raison, le Président avait eu tort. Par conséquent, si l'affaire était portée à la tribune, si les journaux s'en emparaient, c'était le Président qui recevrait tous les coups. Quelle serait alors la situation du ministère placé entre deux impossibilités : celle d'accuser le Président et celle de le défendre? Il fut bientôt tiré de peine, car les gauches prirent ardemment fait et cause pour Louis Bonaparte contre ses ministres. Tandis que la presse révolutionnaire reprochait à M. de Malleville ses « susceptibilités exagérées », un représentant républicain, M. Dupont (de Bussac) interpellait le ministère et lui contestait le droit de refuser au Président communication des dossiers de Strasbourg et de Boulogne. A quelques jours de là, un journal s'étant procuré, on ne sait comment, et ayant publié la lettre d'excuses du prince Louis à M. de Malleville, M. Jules Favre prétendit rendre le ministère responsable de cette indiscrétion, et lui reprocha de vouloir « discréditer la République et le Président. » Cette attitude parut si étrange à M. Odilon Barrot, qu'il se demande s'il n'existait pas des « négociations secrètes » entre l'Elysée et des députés de la gauche. Il tient, en tous cas, pour certain que, « depuis le premier jusqu'au dernier « jour de sa présidence, Louis Bonaparte entretenait des rapports « tantôt directs et personnels, tantôt par des intermédiaires, avec « plusieurs membres de la Montagne. » Le Cabinet n'a pas un moment de repos; on peut dire à la lettre qu'il est entre le marteau et l'enclume. Tandis qu'il lutte péniblement contre les gauches dans l'Assemblée, au sein du conseil il lui faut combattre sans cesse les prétentions du Président, prétentions dont le caractère s'accentue de plus en plus. « Les derniers événements nous avaient révélé chez « le Président, dit M. Odilon-Barrot, une persistance dans ses rêves « de restauration impériale et une impatience de les réaliser, qui « appelaient toute notre surveillance. » Et il ajoute en note : « Toutes les fois qu'il paraissait au conseil avec ses pantalons à « bandes rouges, nous échangions, mes collègues et moi, un sourire « d'intelligence, et nous nous attendions à quelques-unes de ces « propositions qui sentaient l'empire et dont nous faisions justice à « l'instant même. »

Effectivement, cette odeur d'empire commençait à pénétrer partout, mais, seuls, les républicains semblaient ne point s'en apercevoir. On le vit bien lorsque l'Assemblée dut nommer le vice-président de la République. Le ministère proposait une liste de trois noms où figuraient MM. Arago et de Lamartine. Louis-Napoléon

insista pour mettre en tête, et comme premier candidat, M. Boulay (de la Meurthe). D'une insignifiance complète, M. Boulay (de la Meurthe) n'avait ni valeur personnelle, ni autorité, ni crédit; seulement il était bonapartiste et le disait très-haut. Cela suffisait pour expliquer le choix de Louis-Napoléon. Cela devait suffire aussi pour éveiller les défiances d'une assemblée républicaine. En vain le ministère essaya-t-il d'écarter cette canditature, le président la maintint obstinément, et lorsque l'on passa au vote, M. Boulay (de la Meurthe) obtint une majorité énorme. « Que penser, dit M. Odilon « Barrot, de ces républicains qui commettaient de telles bévues et « ne s'en apercevaient qu'au moment où le fait se produisait sous « leurs yeux, et alors qu'il était trop tard pour les réparer? »

Les derniers jours de la Constituante se passèrent au milieu de crises continuelles, et les *bévues* républicaines dont parle M. Odilon Barrot, se multipliaient et s'aggravaient sans cesse. Toujours en querelle avec le ministère, posant à chaque instant des questions de Cabinet, s'acharnant après des hommes qu'ils auraient dû défendre et soutenir à tout prix, les républicains ne voyaient pas que tout ce qu'ils faisaient perdre à la liberté, au régime parlementaire, à la République, c'était Louis-Bonaparte qui le gagnait. Le ministère demandait-il l'urgence pour sa proposition de fermeture des clubs, ils s'empressaient de la repousser. Que devait penser le pays? S'agissait-il de discuter le budget, ils ne tenaient pas plus compte de l'énergique résistance des ministres que de l'état des finances et des besoins du Trésor, et les républicains, « même les « plus modérés, » dit M. Odilon Barrot, votaient l'abolition de l'impôt sur les boissons. Etait-il possible de donner une preuve plus manifeste d'imprévoyance et d'incapacité? Notre drapeau venait-il de subir un échec sous les murs de Rome, M. Jules Favre, plus soucieux des intérêts de la république romaine que de l'honneur de son pays, osait proposer une retraite qui eût été pour nous la plus cruelle humiliation. En fallait-il davantage pour indisposer l'armée, pour lui inspirer le dégoût de la République et des républicains? Entre les diverses fractions de l'opinion républicaine il y avait comme une émulation de violences, de propositions dangereuses ou folles, une sorte de parti pris de pousser les choses à l'extrême, de rendre la dictature inévitable. Ne vit-on pas un très-honnête républicain, M. Bastiat, monter à la tribune et demander qu'à l'avenir les ministres fussent choisis en dehors des assemblées. « Il ne se « doutait guère, dit M. Odilon Barrot, que, dans sa logique « inflexible, il rencontrait le moyen que Louis-Napoléon devait « employer un jour pour annihiler le pouvoir de la représentation « nationale. En effet, lorsque celui-ci fut las du jeu du gouverne-

« nement représentatif et qu'il crut le moment arrivé, pour lui, de « le supprimer à son profit, il choisit ses ministres, d'abord dans « les rangs secondaires, puis tout à coup hors de l'Assemblée ; il fit « précisément ce que l'honnête M. Bastiat proposait, et, à l'instant « même, le jeu régulier des deux pouvoirs s'arrêta, et ce conflit « qui conduisit au coup d'Etat commença entre eux. »

Le 28 mai 1849, l'Assemblée constituante fit place à l'Assemblée législative. Le classement et la force respective des partis avaient subi de profondes modifications. La majorité appartenait sans conteste aux conservateurs, qui réunissaient 405 voix contre 153 représentant toutes les nuances du parti démocratique. Loin d'inspirer aux republicains quelque sagesse, cette infériorité numérique les rendit au contraire plus passionnés et plus violents. Sous la Constituante, ils avaient déjà fort compromis la République ; sous la Législative, ils allaient achever de la perdre. Cette vérité désormais acquise à l'histoire, que la République fut tuée par les républicains, et que les républicains ont fait l'empire, M. Odilon Barrot la démontre ; il en fournit des preuves irréfutables à chaque page du troisième volume de ses *Mémoires*.

La lutte s'engage et prend, dès le début, le caractère d'une lutte à outrance. M. Dupin venait d'être nommé président de la Chambre. Dans son discours d'installation il parle de la nécessité de maintenir l'union des grands pouvoirs de l'Etat. Aussitôt des bancs de la Montagne on lui crie : « Qu'appelez-vous les grands pouvoirs? « Il n'y en a qu'un, celui de l'Assemblée ! » — « Les inconsé« quents ! dit M. Odilon Barrot ; ils oubliaient que c'étaient eux « qui, en faisant sortir le pouvoir exécutif du suffrage universel « direct, et en s'armant de toutes les puissances de la centralisation « impériale, en avaient fait non-seulement un des grands pouvoirs « de la République, mais, on pourrait dire, le seul pouvoir réel et « effectif. »

A dater de ce jour l'Assemblée devient un champ clos où les scandales parlementaires se succèdent sans relâche. A peine la vérification des pouvoirs venait-elle de se terminer au milieu des cris de fureur de la gauche, qu'un nouvel orage éclate à propos de l'expédition de Rome. Rome aux mains d'un ramassis d'aventuriers et de scélérats, inspire naturellement les plus vives sympathies à nos démagogues : la République romaine est une république *sœur* que la République française doit aimer, protéger et servir. Aussi le rappel de M. de Lesseps, l'ordre expédié par le gouvernement au général Oudinot de s'emparer de Rome à tout prix, portent-ils à son paroxysme la rage des républicains. Du haut de la tribune, avec des éclats de voix et des gestes d'énergumène, M. Ledru-Rollin

déclare la constitution violée et fait appel aux armes. Beaucoup de députés de la Montagne et la démagogie des faubourgs répondent à ce cri de guerre, et, sans la vigueur du général Changarnier et les rapides mesures du gouvernement, le 13 Juin 1849 eût vu se renouveler l'horrible lutte des journées de Juin 1848. Il va de soi que les républicains de la Chambre protestèrent contre la répression de l'émeute, contre la mise en état de siége de Paris, contre la suppression d'une demi-douzaine de feuilles infâmes qui prêchaient ouvertement l'insurrection, en un mot contre toutes les mesures d'ordre et de salut public. Ce qui fait dire à M. Odilon Barrot : « Les démagogies ont été et resteront éternellement les mêmes ; « elles invoqueront toujours le droit en le violant, et se couvriront « du principe de la souveraineté du peuple tout en l'outrageant..... « Inutile de raisonner avec de telles gens, la force militaire peut « seule les arrêter et les contenir ; et c'est seulement lorsqu'elles sont « parvenues à créer le despotisme, que, devant lui, elles s'inclinent « et se taisent. »

Le contre-coup des tentatives insurrectionnelles de Paris s'était fait sentir à Lyon, où il fallut enlever à la baïonnette les barricades de la Croix-Rousse. Ce fut un nouveau thème d'invectives et d'interpellations pour la gauche qui, décidément, ne voulait laisser ni paix ni trève à l'assemblée et au pays. M. Odilon Barrot ne se lasse pas de revenir sur l'extravagante politique de ces fous furieux, sur la monomanie de suicide qui les possède. « Les Montagnards, dit-il, « ne s'apercevaient donc pas, dans leur fanatisme aveugle, qu'ils « jouaient le jeu de leurs adversaires; que ceux-ci avertis par le » dénoûment des journées de mai, de juin, de la tendance irrésis- « tible de la société, ne les craignaient plus, et, impatients d'at- « teindre leur but, étaient plus disposés à les provoquer qu'à les « calmer. En multipliant ces scènes violentes, ils ne faisaient qu'ir- « riter de plus en plus les esprit et précipiter la réaction. Ils prépa- « raient ainsi, sans le savoir, les voies aux despotisme, et, en effet, « c'est à quoi ils n'ont que trop réussi. » Puis M. Odilon Barrot compléte sa pensée en ajoutant : « Au surplus demander à ce parti « un certain bon sens, de l'intelligence politique, n'est-ce pas lui « demander de se renier lui-même. »

Le Cabinet présidé par M. Odilon Barrot touche au terme de son existence. Depuis le 20 décembre 1848, jour de son arrivée au pouvoir, quelques changements de personnes ont pu modifier sa composition première, mais il a gardé le même caractère, le même esprit et poursuivi le même but. Les funestes divisions des monarchistes ayant rendu le rétablissement de la monarchie impossible, il fallait maintenir la République, si l'on ne voulait pas tomber

dans la dictature. C'est cette tâche que s'imposa le Cabinet Odilon Barot ; c'est ce problème qu'il s'efforça de résoudre. Il y consacra tous ses efforts ; il fit preuve d'un courage, d'une persévérance, d'une loyauté qui auraient dû désarmer les partis, si les partis désarmaient. Le centre gauche qui, alors, ne croyait pas nécessaire de lier sa cause à celle de l'extrême gauche, savait rendre justice à M. Odilon Barrot et à ses collègues. Un jour que le Cabinet venait d'être outragé par un des membres les plus fougueux de la Montagne, M. Félix Pyat, M. Barthélemy Saint-Hilaire prit énergiquement sa défense : « Ce que la République a le plus à redouter, « s'écria-t-il, ce sont les fautes de ses imprudents amis. Aujourd'hui « le gouvernement n'est plus sans doute, dans les mains qui avaient « préparé la République, mais ces mains loyales, honnêtes, éner- « giques, sauront la défendre puisqu'elles ont accepté de la servir. « Ces ministres, au surplus, en garantissant l'ordre, ont rendu plus « de services à la République que ne le font ses partisans aveugles « par leurs soupçons et leurs exagérations. »

C'était le langage du bon sens et de la saine politique. Pourquoi ceux qui le tenaient alors ne le tiennent-ils plus aujourd'hui ? Dans une autre occasion le général Cavaignac, répliquant à M. Pierre Leroux, terminait sa réponse par ces prophétiques paroles : « Entre « vous et moi, c'est à qui servira le mieux la République. Eh bien ! « ma douleur, c'est que vous la servez bien mal. J'espère, pour le « bonheur de mon pays, qu'elle n'est pas destinée à périr, mais si « nous étions condamnés à une pareille douleur, rappelez-vous « bien que nous en accuserions vos exagérations et vos fureurs. »

Ainsi, de l'aveu de M. Barthélemy Saint-Hilaire, de l'aveu du général Cavaignac, si la république est en péril, on ne peut s'en prendre ni aux monarchistes, ni aux conservateurs, ni à ce Cabinet d'honnêtes gens qui ont tout fait pour la sauver de l'écueil où elle va tout à l'heure se briser. Elle meurt de l'ineptie, de l'imbécillité, de la folie furieuse de ses propres partisans, en réalité ses pires ennemis.

Qui donc a voulu, malgré tous les avertissements, introduire le prince Louis Bonaparte au sein de la représentation nationale ? Qui donc, lorsque le ministère résistait aux empiétements du président de la république, soutenait le président et attaquait violemment les ministres ? Plus tard, il est vrai, quand il n'était plus temps, lorsqu'enfin ils virent poindre à l'horizon et s'élever rapidement l'étoile de Louis Bonaparte, les mêmes hommes opposèrent à cette puissance qu'ils avaient faite ce qu'elle était, l'impuissance de leurs injures et le ridicule de leurs fanfaronnades. L'un d'eux s'écriait à la tribune : « Nous déchirerons nos entrailles, et, comme Léo-

« nidas, nous marcherons aux Thermopyles, pour combattre le « tyran. » Et celui qu'ils appelaient le tyran, après avoir d'abord servi de marchepied à sa grandeur future, se riait de leurs cris de rage et de leurs fureurs vaines. Fort de leurs fautes, des craintes qu'ils faisaient naître, du mépris qu'ils inspiraient, poussé par le vent de la faveur populaire, Louis Bonaparte, héritier reconnu désormais de la République expirante, n'attendait plus que le moment de mettre la main sur l'héritage. Autant naguère, à ses débuts, il s'était effacé, autant il s'était montré modeste, autant aujourd'hui il recherchait les occasions de se produire en public, de provoquer l'acclamation des foules, d'afficher ses prétentions à une politique personnelle, sans le moindre souci des vues de son ministère ou de l'opinion de l'Assemblée.

M. Odilon Barrot sentait bien que cette attitude nouvelle du président rendait inévitable un changement de Cabinet. A la place de ces ministres dont la probité politique et l'indépendance le gênaient, Louis Bonaparte voulait des instruments dociles. Il écrivit donc à M. Odilon Barrot pour le remercier de ses services et lui annoncer que, le soir même, il ferait connaître à l'Assemblée, par un message, la liste du nouveau ministère. « Un jour vint, dit M. Odilon Barrot, « où M. Thiers s'écria douloureusement : « L'empire est fait ! C'était « le 28 octobre qu'il aurait dû pousser ce cri, c'est-à-dire le jour « où un ministère vraiment parlementaire et en pleine possession « de la majorité, avait été remplacé par des ministres, véritables « commis subordonnés ; c'est bien ce jour-là que la première assise « du trône impérial avait été relevée...............................

« ....A peine le ministère que je présidais fut-il dissous, que « les conflits que nous étions parvenus à éviter éclatèrent entre les « deux grands pouvoirs de l'Etat, et qu'à la suite de ces conflits, « le pouvoir parlementaire tombait, et, avec lui périssait la liberté « politique en France, ou du moins subissait une longue éclipse. »

Là s'arrête le troisième volume des *Mémoires de M. Odilon Barrot*, le dernier paru. Le quatrième doit contenir ce que M. Odilon Barrot appelle, « la triste histoire de l'agonie de la République, « jusqu'au coup d'Etat du 10 décembre 1852, » mais la démonstration est complète, et cette histoire, fort triste en effet, n'y pourrait rien ajouter. Nous savons comment a fini la République de 1848, et quelles causes ont amené sa chute dans le despotisme. Prenons garde que la République de 1870 n'ait aussi pour fin la dictature. Imitateurs serviles de leurs devanciers, nos démocrates d'aujourd'hui n'ont rien oublié de ce qu'il fallait oublier, rien appris de ce qu'il fallait apprendre. Ils ne savent même pas tirer parti des chances inespérées que leur offre la fortune. Après l'échec

malheureux des tentatives de restauration monarchique, tout se simplifiait, tout leur était facile. Il n'y fallait point de génie; une médiocre dose de bon sens et d'intelligence politique suffisait. Maîtres de la situation, ils n'avaient plus qu'un adversaire à craindre, adversaire redoutable sans doute, mais qu'ils pouvaient vaincre en lui ôtant sa raison d'être, c'est-à-dire en prouvant au pays que, sous leur république, pas un droit n'était méconnu, pas un intérêt menacé. Ils devaient se montrer hommes de gouvernement; ils ne sont toujours que des sectaires. Chez nous, dans cette France profondément monarchique, attachée malgré tout et à travers tout à ses traditions séculaires, les républicains sont, politiquement, des bâtards; ils n'ont point de pères dans notre histoire. C'est ce qu'ils ne veulent pas comprendre. Ils ne veulent pas comprendre que cette légitimité qui leur manque, ils ne pourraient l'acquérir qu'à force de ménagements, de prudence, de sagesse, de modération, en se montrant dignes du pouvoir et capables de l'exercer. Mais quoi qu'ils disent et quoi qu'ils prétendent, la République pour eux n'est pas un but, elle est un moyen; ce n'est pas un idéal, un progrès longtemps rêvé, une de ces grandes réformes sociales que de nobles esprits poursuivent et accomplissent au prix de toutes les abnégations, de tout les sacrifices. C'est une proie. Quand, par le malheur des temps et le hasard des révolutions, ils réussissent à s'emparer de la France, en toute hâte ils se la partagent et l'exploitent comme des parvenus pressés de jouir.

Nous reverrons ce que nous avons déjà vu, si ceux qui le peuvent encore n'arrêtent pas la République sur cette pente au bas de laquelle est l'empire. C'est au Sénat d'aviser, car il y a tout à craindre de la majorité républicaine de la Chambre. Plus heureux que les conservateurs de 1848, nous avons deux Chambres, et, au lieu d'un président qui était un prétendant, nous avons pour chef du pouvoir exécutif, un homme, l'honneur même, désintéressé, loyal et sans l'ombre d'une ambition personnelle. L'effort de la politique conservatrice doit donc porter sur deux points : augmenter l'influence et l'autorité du Sénat; éviter tout ce qui pourrait porter atteinte au prestige du président de la République, dont le nom rassure et reste aux yeux des masses la meilleure garantie du maintien de l'ordre public.

Bien que la Constitution de 1848 diffère de la Constitution de 1875 en ceci, qu'aux termes de la première, le président était responsable, tandis qu'aux termes de la seconde, il ne l'est pas; si l'irresponsabilité du maréchal de Mac-Mahon devait aller jusqu'au complet effacement, il y aurait, eu égard surtout aux circonstances actuelles, un très-grave danger dans un pareil abus de la fiction

constitutionnelle. Ce danger, M. de Lamartine eût un jour l'occasion de le signaler en des termes qu'il n'est pas inutile de reproduire. C'était sous la Constituante. Répondant à un député qui voulait réduire le président au rôle d'un simple comparse dans le gouvernement de la République : « Si le président, dit M. de Lamartine, « était obligé d'obéir à l'Assemblée, non dans l'exécution des lois, « mais dans la moindre variabilité des majorités et de changer ainsi, « au moindre caprice d'une majorité, et ses organes et la politique « qu'il représente, y aurait-il une personnalité qui put résister à « un démenti si répété, si scandaleux, donné à ses propres pensées? « Quelle autorité resterait à un homme qui affirmerait la veille et « qui nierait le lendemain devant son pays? Savez-vous ce que vous « auriez inventé dans un personnage pareil? Vous auriez inventé « plus que ces eunuques du Bas-Empire qui avaient le signe du « gouvernement et qui ne gouvernaient pas. »

Est-ce que ces paroles de M. de Lamartine n'ont pas, aujourd'hui, plus d'opportunité encore et plus de force? Le Sénat et le président de la République tiennent littéralement en leurs mains les destinées de la France, et, il faut qu'ils le sachent, si c'est à eux que reviennent l'honneur et le devoir de sauver le pays, c'est sur eux que pèserait devant le pays la responsabilité des catastrophes dont, par le crime de leurs divisions et de leurs faiblesses, ils n'auraient pas su nous préserver.

« Le malheur des républicains honnêtes et sincères, dit M. Odilon « Barrot, est de voir dans la démagogie un auxiliaire indispensable « de la République. » Peut-on admettre, dirons-nous à notre tour, qu'après une expérience si récente et de si dures leçons, les républicains honnêtes et sincères du Sénat, par une erreur désormais sans excuse, par un inexplicable aveuglement, persistent à prendre le poison pour le remède, la mort pour la vie, la perte pour le salut? Au surplus, si une majorité compacte, solide, courageuse; une majorité, non de provocation, mais d'énergique résistance aux passions et aux entraînements de la Chambre, ne se constitue pas dans le Sénat, le sort en est jeté, la République est morte, morte de sa mort habituelle, étranglée par les républicains. Une fois de plus, après qu'ils auront semé le désordre, nous récolterons le despotisme, car, incapables de rien fonder, ils n'ont su et ne savent encore jouer qu'un seul et unique rôle, celui de ces gens dont parle Montaigne : « Qui battent et brouillent l'eau pour d'autres pescheurs. »

A. de Cumont.

HISTOIRE DE MADAME BARAT

FONDATRICE DE LA SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR [1]

A la fin du seizième siècle, lorsque la France, grâce à la conciliante victoire d'Henri IV, sortit enfin de l'abîme des guerres civiles, pour elle commença une époque que nous pouvons appeler notre siècle des saints. Saint François de Sales venait d'être élevé à la prêtrise, le bienheureux Pierre Fourier, M. de Bérulle, saint Vincent de Paul, toute cette pléiade était née pour le bonheur de l'Eglise et de la France. Dieu les avait fait venir au monde quelques années avant la paix, et les avait préparés à l'avance pour qu'ils vinssent compléter les bienfaits de la paix. Aussi comme il fut beau pour la foi et pour la charité le demi-siècle qui suivit ! Ce fut par excellence le siècle des œuvres. Aux noms que nous venons de prononcer vinrent s'adjoindre sainte Chantal, Louise de Marillac (Mlle Legras), Mme Accarie, ces dignes coopératrices de l'œuvre des saints; puis César de Bus, saint François Régis, M. Olier, Gaston de Renty et tant d'autres. L'œuvre de régénération dont le concile de Trente avait donné le signal, mais que pour la France les guerres civiles avaient retardée, s'accomplit enfin pour elle. Les séminaires furent fondés; les ordres religieux se multiplièrent; l'Espagne nous envoya ses Carmélites, l'Italie son Oratoire de saint Philippe, le Portugal ses frères de Saint-Jean de Dieu. Paris, à la place de ses sanglantes barricades vit se multiplier les maisons pieuses, et un contemporain a pu dire que « le vrai siècle de saint Louis était revenu. »

Notre temps ou le temps de nos pères a vu quelque chose de pareil. Il n'y a personne d'entre nous qui n'ait trouvé dans sa famille quelque souvenir de cette sainte allégresse qui, avant même le Concordat, saluait la résurrection de l'Eglise. Il n'est personne à qui

[1] Par l'abbé Baunard. 2 vol. in-8°. (Paris, Poussielgue, 1876.)

l'on n'ait raconté quelque chose de ces messes, dites d'abord en cachette et au risque de la vie sous la Terreur, puis avec un peu plus de liberté sous le règne d'une tolérance toujours précaire, et enfin de cette plénitude d'allégresse, lorsque l'Église de Jésus-Christ fut déclarée libre et que la France, toute sanglante encore des plaies de la Révolution, alla le long des chemins se prosterner sur les pas de Pie VII qui, alors du moins, la traversait librement. Tout à ce moment sembla renaître, les prêtres déportés revenant de leur exil, les églises fermées rendues aux fidèles, les Églises profanées se lavant de leurs souillures, les sœurs de charité reparaissant au lit du malade et à la porte du pauvre. Quel bonheur pour une génération qui avait vu le divin Marat, la déesse Raison et les tricoteuses de la guillotine !

Mais en notre siécle, le désastre avait été bien plus grand qu'au seizième ; l'œuvre de réparation était bien autrement difficile. L'Eglise de France n'avait pas seulement eu à lutter contre la profanation et la violence; elle n'avait pas seulement souffert; pendant près de dix ans, elle avait cessé d'être. Tout était à rétablir. Point de temples, ils étaient vendus, souillés, détruits. Point de clergé; depuis dix ans, errant, fugitif, exilé, il n'avait pu se recruter. Ce n'était pas les œuvres accessoires de l'Eglise ; c'était le sanctuaire même qu'il fallait relever.

Aussi ne nous étonnons pas si ces fondateurs d'œuvres qui nous apparaissent si nombreux pendant les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, ont été plus rares au début de notre siècle. Il y en a eu cependant; la charité chrétienne n'a pas cessé d'être féconde, même au milieu de la France de notre siècle, révolutionnaire à demi, quand elle ne l'est pas tout-à-fait.

Voici une de ces fondations et une des premières. Un prêtre, ordonné en secret pendant la Terreur, puis emprisonné, délivré par le 9 thermidor, mais toujours menacé, vivant à Paris afin d'être plus en sûreté dans la foule, a l'idée de faire venir auprès de lui sa jeune sœur dont il a à peu près fait l'éducation et qui semblait appelée à la vie religieuse. Non sans regret, Sophie Barat quitte sa mère; son frère qui est allé la chercher la mène à Paris, cette ville de sang et de ruines, où le nom du Christ est encore proscrit, et en approchant de laquelle ce guide austère ne lui permet pas une conversation frivole. Là, elle trouve une pieuse fille, Mlle Duval, qui veut bien l'héberger dans sa modeste demeure, comme elle y héberge Dieu lui-même, car elle a une chapelle et la messe s'y dit, comme elle se disait alors, en secret. Quelques bonnes âmes peu à peu se rapprochent d'elles; on se trouve en relations avec deux ou trois de ces Pères de la Foi, qui s'essayaient à faire surgir dans un coin quelconque de l'Europe un rejeton de l'ordre proscrit pour

jamais, disait-on, de saint Ignace; et peu à peu la pensée vient d'une société de femmes, qui, sous une règle à peu près semblable, rendrait à l'éducation des jeunes filles les mêmes services que les Jésuites rendaient jadis à l'éducation des jeunes gens. On y ajoute un tendre retour vers cette révélation de la bienheureuse Marguerite Marie, qui, depuis cent-vingt cinq ans, est de plus en plus chère aux générations chrétiennes, et on l'appelle l'ordre du Sacré-Cœur.

Je rapproche ces faits de ceux qui suivirent au dix-septième siècle la crise des guerres civiles. Ce sont bien en effet des âmes auxquelles le péril public a enseigné le courage, le dévouement, et qui veulent, par leur active piété, rendre grâces à Dieu de la paix qu'il va leur donner. Presque toutes ces premières compagnes de Sophie Barat ont, dans les jours de la Terreur, exposé leur vie pour la foi. Julie Billiart, simple paysanne, évangélisait les moissonneurs tout en travaillant avec eux, catéchisait les habitants des chaumières, tout en leur débitant son petit fonds de mercerie: Catherine de Charbonnel, s'était mise au service des prêtres proscrits, leur confectionnant en secret des ornements sacerdotaux, portant les vases sacrés de village en village : « Nous ne pensions alors, racontait-elle plus tard, qu'à la joie du martyre. » (T. I, p. 85.) Félicité Desmarquets allait, tout enfant, visiter les prisonniers, et avec son père, cachait dans sa rustique demeure, le prêtre, l'autel et Dieu (*Ibid.*, p. 95). Une autre, enfant également, passant auprès d'un couvent qu'on démolissait, avait aperçu un crucifix au milieu des ruines, l'avait pris et était allé le mettre dans son petit lit, gage de sa vocation future (p. 121). Deux autres, en pleine Terreur, avaient ouvert une école où elles enseignaient Dieu; elles avaient été dépouillées, chassées, emprisonnées, c'est-à-dire mises à deux pas de la guillotine (p. 162). Ces premières mères du Sacré-Cœur ont toutes passé, nous dit l'auteur, par le creuset de l'épreuve révolutionnaire, « pareilles à ceux qui, selon la parole de l'Apocalypse, viennent de la grande tribulation, et tiennent dans leurs mains la palme des victorieux. »

Aussi le développement de l'œuvre fut-il rapide. On comprendra facilement que je ne puis suivre l'auteur dans le long récit qu'il fait des travaux, des luttes, des consolations, mais aussi bien souvent des contradictions et des peines, que traversa Mme Barat, fondatrice et première supérieure générale de cet ordre. Il y a lutte partout, si chrétiens que l'on soit. Mme Barat rencontra bien souvent, et même dès le début, une œuvre opposée à son œuvre, une division, un schisme parmi les siens, des critiques, des reproches, que dirai-je? Elle en vint à bout à force de peines, par des entrevues, des lettres, des voyages sans fin, des voyages pénibles pour le corps, bien plus

pénibles pour l'âme. Elle en vint à bout à force de douceur et de patience envers les subordonnés, de respect et de soumission envers les supérieurs ; et, lorsqu'elle mourut en 1865, la Société religieuse qu'elle avait fondées, en 1801, comptait 86 maisons et 3,500 religieuses.

Mais ce n'est là, pour ainsi dire, que sa vie extérieure. Il faudrait avec M. Baunard pénétrer dans la vie intérieure de cette âme et montrer en elle non-seulement la chrétienne, mais l'ascète et la contemplative. En sommes-nous capables, nous pauvres chrétiens, qui ne sommes ni de la famille d'Aaron, ni de la tribu de Lévi, simples israélites, trop heureux de pouvoir nous prosterner à l'entrée du Tabernacle, et qui n'osons pénétrer dans le Saint des Saints? Au premier coup d'œil, tant de vertus, tant d'abnégation, une pensée si exclusivement dirigée vers le ciel, une si sainte indifférence aux peines et aux joies de la terre, nous étonne et nous effraye. S'il faut cela pour être chrétien, que sommes-nous donc? Et quand nous retombons sur nous-mêmes, et que nous retrouvons en nous ces misérables âmes pour lesquelles la pensée du ciel est, non pas un élan du cœur, mais un effort, et un effort trop court de la volonté, quand nous nous sentons par malheur vivre presque uniquement de la vie du monde et de la vie des sens, comment une telle comparaison ne nous écraserait-elle pas?

Elle doit cependant nous relever. Dieu n'a pas fait les âmes saintes uniquement pour elles-mêmes ; il les a faites pour le genre humain. Il les a faites pour être des modèles, des encouragements, pour stimuler notre faiblesse, mais aussi pour suppléer à notre faiblesse. Nous aimons à nous dire, non-seulement qu'elles prient pour nous, mais qu'elles méritent pour nous ; j'ajouterais qu'elles expient pour nous. Mais ce serait trop, et il ne faut pas que notre âme pécheresse se tranquillise, au lieu de s'exciter par le spectacle des saintes âmes.

Il y a néanmoins dans ce qui nous est raconté de ces âmes (car il s'agit dans ce livre, non-seulement de Mme Barat, mais aussi d'un grand nombre de ses compagnes), il y a quelque chose de particulièrement doux et consolant, c'est leur placidité, disons-mieux, leur joie au dernier instant de leur vie, et, comme le dit admirablement Bossuet, leur douceur envers la mort.

Je ne sais qui a mis dans la bouche d'un jeune homme près de mourir les paroles suivantes :

Oh ! c'est doux de mourir ! Ne pleurez pas, mes frères ;
Ne pleurez pas.
Comme une tendre sœur, la mort sur mes paupières
Vient pas à pas.

Bel ange, dont le front courbé sur mon visage
Sourit à mes regards
Et ne troublera pas le solennel passage
Avec des yeux hagards.
Ses yeux, en s'inclinant vers mes yeux, agrandissent
Leurs cercles azurés,
Et deux larmes d'argent scintillent et sourdissent
Sous leurs cils adorés.
Mais moi, comme l'enfant qui dans son lit repose
Au lever du soleil,
Bien qu'à travers la vitre, il puisse voir la rose
Pencher son front vermeil;
Paresseux cependant, il languit et demeure
Bien chaud entre ses draps,
Et veut attendre au moins que le cadran sur l'heure
Ait posé ses longs bras;
Ainsi, bien que la route agrée à ma pensée,
Je suis lent à partir,
Et veux attendre au moins que la mort plus pressée
Me revienne avertir.

Mais ce n'est là que l'imagination et le rêve. Voici la réalité et la réalité est bien plus belle.

La réalité, c'est une de ces saintes compagnes de Mme Barat, faisant les apprêts de sa mort, arrangeant son lit, étendant ses vêtements, « afin, dit-elle, que tout fût fini quand on viendrait la prendre ; » puis, entrant en prières et s'unissant à Jésus-Christ, et, au dernier instant, ouvrant subitement les yeux, et s'écriant : « Oh ! que c'est beau! que c'est beau! On vient me chercher! » Et son guide invisible l'emmena dans l'éternité. C'en est une autre, à Rome, se levant tout à coup sur son lit de douleur et criant : « *Su! Su! al cielo*. Allons ! allons ! montons au ciel. O ciel, viens donc vite, que tu tardes à venir ! » (T. II, p. 153). Encore ce mot d'une jeune fille, après avoir reçu l'extrême-onction, chantant le *Salve regina*, et disant : « Je ne savais pas qu'on puisse être si heureuse en un jour comme aujourd'hui (p. 297): » ou bien celui-ci : « J'avais cru que le plus beau jour de la vie était celui de la première communion, je me trompais, c'est celui de l'extrême-onction (p. 577). » — La sœur Justine demandait : « Mourrai-je bientôt ? — Oui, ma sœur. — Eh ! bien, ma mère, disons : Jésus, Marie, Joseph, et donnez-moi de l'eau bénite (p. 445). » — Une autre, mourant dans une épidémie, et à qui on dit de demander à Dieu d'être la dernière victime : « Soyez tranquille, dit-elle, ce sera ma première requête (p. 446). » — Une autre : « Faisons bon visage à la mort, c'est la

messagère qui vient nous conduire au ciel... Si je savais chanter, je mourrais en chantant; du moins je veux mourir en riant. » Le vieux Père Varin, malade, se plaignant que la mort l'eût épargné : « La cruelle, dit-il, elle est venue hier, puis elle s'est enfuie, me laissant là. » — Une novice de quinze ans, chantait : « *Al cielo, alma mia, al cielo con Maria!* — » Une dernière criant : « Vive la mort! (p. 150). » Quand on meurt avec une telle joie, on est bien dédommagé d'avoir vécu.

En tout, il me semble voir dans Mme Barat (pour ne parler que d'elle), une vertu consolante et encourageante qui me rappelle saint François de Sales; elle a des paroles qui sont tout à fait dans le goût de ce grand saint, ce saint si spirituel dans tous les sens du mot. Ce n'est pas qu'elle ne sache être sévère au besoin et qu'elle ménage certaines rêveries auxquelles les âmes pieuses se laissent parfois prendre trop facilement. Elle est à Lyon en 1831, au milieu de ces effroyables émeutes passées à l'état de guerre civile. Les prophéties abondent : « A telle date Lyon sera brûlé » (et Paris à telle autre), les prêtres massacrés, les églises en cendres, les murailles en ruines! Quel siècle d'imagination! écrit-elle, si j'avais le temps de vous raconter tous ces fagots de dévotes, vous en ririez de pitié! Ce sont de vraies folles! » Ailleurs, c'est une prétendue visionnaire, ne mangeant ni ne buvant, et à qui il a été révélé qu'elle devait bâtir une église. Mme Barat l'examine, la surveille; au bout de huit jours on s'aperçoit que la prétendue jeûneuse, quand elle est seule, mange et surtout boit très-bien. « Tenez, franchement, écrit-elle à Mme de Grammont, sa compagne, je ne croirai aux révélations que quand vous en aurez. »

Mais ces sévérités et d'autres encore, nécessaires chez un supérieur et même chez une supérieure de couvent, n'empêchent pas de se produire chez Mme Barat cette nuance à la fois douce et ingénieuse qui nous fait reconnaître la touche du saint évêque de Genève. Malade, on lui demande pardon d'être entrée par mégarde dans sa chambre et de l'avoir éveillée : « Mon enfant, dit-elle, je n'ai qu'à vous remercier. Vous m'avez procuré l'occasion de faire plus tôt un acte d'amour de Dieu! » — On lui dit un jour qu'elle a fait un ingrat : « Il ne peut exister, répond-elle, de véritables ingrats qu'envers Dieu. » — Et puis, ces maximes : « Réparez vos fautes par l'humilité. L'humilité est une aiguille qui raccommode bien des trous. » — « Avant d'allumer le feu de l'amour de Dieu, il faut avoir bien soin de ramonner la cheminée pour en faire tomber cette suie de l'orgueil. » — Il faut être fidèle jusqu'à un iota, la moindre infidélité est une petite maille échappée au tricot; toute l'âme s'en ressent. » — « Il ne faut pas marchander avec Jésus-Christ; s'il vous demande l'échantillon, il faut lui donner la

pièce entière. » Dans son humilité, elle aimait à dire que, si elle dirigeait tant d'âmes dans la vie religieuse, elle les dirigeait « comme ces poteaux plantés le long des routes qui indiquent le chemin à prendre, mais qui ne marchent pas : » et, quant à ces conseils de spiritualité répandues dans ses lettres, elle les écrivait, disait-elle, « comme ceux qui, fabriquant de faux billets de banque, écrivent l'arrêt de leur propre condamnation. » (V. t. II, p. 221, 234, 474, 598.)

Encore un trait de ressemblance avec les saints (dans les petites choses, nous ne sommes pas dignes de parler des grandes). On sait la douce allocution de saint François d'Assise aux « hirondelles, ses sœurs, » la conversion du « Frère Loup », opérée par sa parole. Mme Barat ne méprisait pas non plus les créatures inférieures sorties de la main divine. « Ces êtres, disait-elle, n'ayant aucun bonheur à attendre après la vie, il faut leur rendre celle-ci aussi heureuse qu'on le peut ». Et ayant vu un soir une sœur maltraiter sans raison de pauvres bêtes, elle déclara que cette fille n'avait pas bon cœur et prédit qu'elle sortirait de la société. Une autre fois, c'est aussi un agneau qu'elle prend dans ses bras pour le rapporter à la bergerie; c'est un mouton embourbé qu'elle retire d'un trou de chaux au risque d'y rester elle-même; c'est même une mouche qu'elle se plaît à recevoir dans sa chambre pour la défendre du froid (t. II, p. 632). C'est enfin Robin, son agneau favori, qu'elle attire à elle par cette attraction dont on trouve tant d'exemples dans l'histoire des saints, et qui au moment où elle va partir, s'élance sur ses genoux comme pour lui dire adieu et bêle à fendre l'âme. Et puis, une fois partie, elle écrit qu'on aie soin de Robin et qu'on ne le laisse pas dans une écurie où les rats le tourmentent. « Toute la nuit, dit-elle, j'ai revu cet agneau malheureux, et comment dormir? » « Rendons heureuse, dit-elle encore, toute créature du bon Dieu. » Et, sachant toujours d'une pensée quelconque venir à la pensée dominante de la vie chrétienne : « Cette similitude de notre bon maître se laissant déchirer et égorger comme un doux agneau me touche et m'attache à cette espèce d'animaux. Ah ! ma fille, qu'il faut aimer Celui qui s'est ainsi immolé pour nous ! (P. 379.) »

Cette simplicité n'était pas ignorance. Le frère aîné qui avait si sévèrement veillé sur la vocation de Mme Barat, avait aussi dirigé son éducation et l'avait élevée comme un homme. Elle lisait Homère et Virgile; elle s'accuse même, au temps de son adolescence, d'avoir été virgilienne plus que chrétienne (t. I, p. 13). Ses lettres sont pleines de citations latines de l'Écriture; ses lettres et mêmes celles de plusieurs de ses compagnes. Ces esprits et ces cœurs-là, au besoin,

étaient virils et ce n'est pas sans raison qu'un religieux écrit à Mme Barat : *Esto vir* [1].

Mais je parle peut-être trop de la fondatrice et pas assez de la fondation. Et cependant, il faut que je cite encore un trait qui rappelle à notre souvenir le nom d'un de ces hommes, bien plus nombreux en notre siècle que notre siècle ne voudrait le croire, un de ces hommes qui font honneur en même temps et à la science et à la foi, le docteur Récamier : « Mme Barat passait un temps si long dans sa petite tribune froide et mal close devant le Saint-Sacrement, même au cœur de l'hiver, que le docteur qui la soignait comme une mère et la vénérait comme une sainte, y mettait opposition le plus qu'il pouvait. Le grand âge du docteur, ses longs services, sa vertu éminente lui avaient donné sur elle une autorité salutaire. On rapporte qu'un jour, la supérieure, à peine relevée de maladie, s'était rendue à sa tribune pour faire son oraison, quand le médecin, arrivant à la chapelle à l'improviste : « Eh bien! dit-il brusquement, où est donc Mme Barat? » La sœur se dirigeait déjà vers la chapelle pour l'aller chercher : « Ah! dit le docteur, je devine; et cela sans ma permission! je vais la chercher moi-même. » Il arrive à la tribune, y trouve sa malade, et s'adressant à elle avec autorité : « Madame « Barat, avec la permission de qui êtes-vous sortie de votre chambre? « retournez-y bien vite. » Ce disant, le vieillard frappait avec sa canne les marches de l'escalier, faisant le geste de conduire devant lui la sainte coupable, qui, moitié riant, moitié confuse, comme une petite fille qu'on a prise en faute, se hâta, tête basse, de rentrer chez elle. Là, il la fit asseoir près de son foyer; puis se mettant à deux genoux, devant elle, il lui dit du même ton d'autorité : « Madame Barat, maintenant vous allez me donner votre bénédiction! » Interdite par cet ordre, l'humble mère refusa longtemps de s'y soumettre : mais voyant que le docteur ne se relevait pas, elle finit par lui dire avec vivacité, en étendant ses deux mains et détournant la tête : « Ah! monsieur Récamier, que le bon Dieu vous « bénisse! »

Or « le soir même on recevait un petit poële pour la tribune, avec une provision de bois pour le chauffage. Le tout était envoyé et

[1] Le P. Varin : « Soyez dans la main de Dieu, ma chère sœur, et rien alors ne vous empêchera de dire : Soyez fort et vaillant. *Confortare et esto robustus.* Il faudrait *robusta*, direz-vous. Mais c'est à dessein que je fais ce solécisme; car je ne vous veux plus au féminin, et c'est pourquoi j'ajoute encore avec le saint livre : Soyez homme; *esto vir.* (Lettres du 21 janvier 1803). Et elle-même dit à ses compagnes : « Allons, soyez chrétiennes, soyez apôtres, soyez hommes, et renoncez à toutes les faiblesses des femmes. » (Conférence, 27 juillet 1827.)

payé par le docteur qui, répondant aux objections de la mère générale, lui avait dit : « Eh bien ! ma mère, il y a quelqu'un ici qui « n'a pas fait, comme vous, vœu de pauvreté, laissez-lui le plaisir « de se charger de cela. »

Pour en finir et pour revenir à parler de l'œuvre après avoir parlé de l'ouvrière, n'est-ce pas une chose admirable que la fécondité de la pensée chrétienne? Dans cette première moitié du dix-septième siècle à laquelle je faisais allusion en commençant, comptez si vous le pouvez, tout ce qui se fait de bonnes œuvres, de saintes fondations. Saint François de Sales et Marie de Chantal établissent la Visitation; saint Vincent de Paul, les sœurs de Charité, les hospices d'enfants trouvés, la congrégation de la Mission: César de Bus fonde la congrégation de la Doctrine; saint François Régis inaugure les missions. Le Nobletz et Maunoir évangélisent la Bretagne et font d'une province à demi-sauvage la province chrétienne que nous savons. Eudes de Mézeray est le missionnaire de la Normandie, M. Rouhier, du Forez et de l'Auvergne ; d'Antier de Seizan, du Dauphiné ; le P. Lequien, de la Provence ; René Lévêque fonde des retraites à Nantes. Le B. Fourier, est non pas seulement le missionnaire, mais l'apôtre, le pasteur, l'instituteur, le père nourricier de la Lorraine ; le cardinal de Larochefoucauld, le P. Tarrisse, Alain de Solminihac, Denys l'Argentier réforment les couvents que l'agitation des guerres civiles avait troublés. Le cardinal de Bérulle amène en France les Carmélites, fonde l'Oratoire ; le redoutable M. Bourdoise fonde une communauté pour le service des paroisses, l'instruction des enfants, la formation du clergé. Claude Bernard, dit le pauvre prêtre, se fait l'ami de tout ce qui souffre, de tout ce qui est pauvre, de tout ce qui est déchu, et sollicite comme une grâce d'accompagner les condamnés jusque sur l'échelle du gibet. M. Le Royer de la Dauversière, Mlle Manse, et la sœur Marguerite Bourgeois, aidés de beaucoup d'autres saintes âmes, entre autres de Marie Rousseau, la cabaretière, et de l'artisan Claude Leglay, le bon Lorrain, fondent l'église, si catholique, si française et si vivante encore, du Canada. Le coutelier Jean-Clément et le mercier Beaumais, instruisent les hérétiques, et en convertissent en moyenne six par jour : et cela bien avant la révocation de l'Édit de Nantes.

N'est-ce pas assez? et reste-t-il quelque chose à faire? Oui, sans doute ; car sur les pas de cette génération de saints, une autre génération se presse déjà, et les fils sont à l'œuvre avant que les pères soient entrés dans le repos. C'est le P. Condren après le cardinal de Bérulle ; c'est M. Olier, enfanté, on peut le dire, par saint François de Sales, par saint Vincent de Paul, et même par Marie Rousseau, qui l'ont ou béni ou converti ou encouragé; c'est

Anne de Melun, c'est Mme de Miramion, c'est la bienheureuse Marguerite-Marie. Les saints et les saintes ne feront jamais défaut à l'Eglise, et, si nombreuses que soient les œuvres fondées, les œuvres à fonder ne feront jamais défaut aux saints et aux saintes.

Voyez en effet; presque toutes les œuvres dont nous venons de parler subsistent aujourd'hui; momentanément éteintes, elles ont été relevées. Il y a toujours des Carmélites en France; saint Vincent de Paul y vit dans toutes ses œuvres; saint Sulpice porte bien haut le nom de M. Olier, tout cela, malgré l'épouvantable bouleversement révolutionnaire bien autrement destructeur que la guerre civile du seizième siècle. Et, à notre tour, nous avons eu (faut-il dire *nous?*) nous avons eu, non-seulement à relever, mais à créer, non-seulement à réparer les monuments du passé, mais à en édifier d'autres. Nous aussi nous avons eu nos saints ou au moins nos saintes œuvres. Les missions se sont renouvelées, la Propagation de la Foi a envahi le monde; saint Vincent de Paul a vu naître autour de lui une famille nouvelle; les jésuites, disparus de partout même avant l'orage révolutionnaire, après l'orage, ont reparu partout; et Marguerite-Marie, qui semble avoir été marquée par avance pour être le missionnaire du dix-neuvième siècle, Marguerite-Marie a dû s'applaudir des milliers d'adoratrices que le siècle présent a données au Sacré-Cœur de Jésus.

Cette dernière œuvre, l'œuvre de Mme Barat, née aux premiers jours de paix, née humblement comme toutes les grandes œuvres, a eu à traverser bien orages. « Périls de la part des gentils, périls de la part des faux-frères, » comme dit saint Paul; périls quelquefois même de la part des âmes saintes. C'est d'abord une première supérieure, brusque, maladroite, peu maîtresse d'elle-même. C'est ensuite une congrégation rivale ou, pour mieux dire, différente, fondée à Rome, avec laquelle on pensa s'unir et dont il fallut ensuite se séparer : Puis, dans les dernières années de l'Empire, ce sont bien des douleurs et bien des craintes, lorsque l'on voit les Pères de la foi, ces jésuites de la renaissance, ces patrons de l'œuvre nouvelle du Sacré-Cœur, frappés par les aveugles rigueurs du pouvoir c'est aussi, dans l'intérieur même, une sorte de schisme; des âmes rebelles, car il y en a partout, je dirais volontiers des vertus rebelles; ce sont des constitutions à établir, œuvre un peu moins ardue et un peu plus durable que celle des constitutions politiques, mais qui a aussi ses difficultés, ses occasions de dissentiments, ses moments de chagrin et d'inquiétude; (quelques-uns eussent voulu en effacer le nom même du Sacré-Cœur); après la contradiction de Rome et celle d'Amiens, la contradiction de Chambéry (nous sommes de cette secte, disaient à saint Paul les juifs en parlant du Christianisme, nous savons

qu'elle rencontre la contradiction partout) ailleurs une crainte d'un autre genre et dont on ne se douterait guère : une jeune novice meurt à Grenoble, en odeur de sainteté ; le bruit se répand que, morte, elle a opéré des miracles ; la foule se presse aux portes du couvent ; ou l'humilité ou l'amour du bon ordre et du calme est troublé chez Mme Barat, elle supplie sa chère Aloysia de ne plus faire de miracles et la novice obéissante cesse d'en faire (t. 1, p. 448). Mais ce ne sont ici que les épines ordinaires du chemin. Voici les orages qui s'apprêtent. Dans notre pays, si spirituel et si intelligent, comme on le sait, vivre vingt ans sans faire trembler la terre et sans trembler soi-même, est une humiliation à laquelle on ne se résigne pas. — 1830 approche, déjà les jésuites sont frappés ; pourquoi le Sacré-Cœur ne le serait-il pas? — 1830 éclate, Mme Barat, malade, menacée d'une amputation, est forcée de déserter Paris en face de l'émeute triomphante. Elle va à Lyon et y trouve une autre émeute. — Et puis, quand la paix s'est faite au dehors, nouvelles difficultés, nouvelles crises au-dedans. — La sagesse du Saint-Siége y met un terme ; mais 1848 approche, précédé comme 1830, d'une mesure hostile aux jésuites (ces pauvres souverains ne s'apercevront donc jamais de cela, que, s'ils frappent les jésuites aujourd'hui, demain eux-mêmes seront frappés ;) 1848 approche donc, et, en attendant la Révolution de France, la révolution d'Italie s'insurge contre le Sacré-Cœur, le chasse de Turin, de Pignerol, de Saluces, de Parme, de Gênes ; et, lorsqu'un peu plus tard, l'épée de la France, cette fois tirée pour le bon droit, s'est armée pour la délivrance de Rome, le héros en chemise rouge de la comédie italienne, s'empare du couvent romain de la Villa Lante, le pille et le saccage aux cris de *Vive la liberté !* déclare solennellement aux religieuses qu'elles sont libres et déliées de leur vœu, et, pour preuve, les entasse dans une charrette, et les fait mener où il lui plaît. — Un peu plus tard encore, c'est cette fatale guerre de 1859, funeste au vaincu, plus funeste encore au vainqueur ; et, à la suite de la guerre, dans l'Italie libre de la liberté garibaldienne, ce sont de nouvelles violences, de nouvelles expulsions. Vous comprenez que les vainqueurs de Castelfidardo ne pouvaient laisser le Sacré-Cœur à Lorette. — Nous qui ne sommes que d'un seul pays, ou les révolutions des nations étrangères peuvent ne pas nous toucher beaucoup. Mais un ordre, lui, est citoyen de vingt Etats divers, son chef est le père d'une famille présente partout, son cœur bat partout. Pendant que Mme Barat gémit sur ses sœurs de Pérouse rejetées sur Rome et que « Pie IX a reçues comme de fidèles soldats qui n'ont capitulé qu'à la dernière heure, » pendant qu'elle s'attriste à la pensée des dix maisons que, depuis treize ans, la révolution lui a enlevées, il lui

arrive d'Amérique de nouvelles craintes. La société du Sacré-Cœur y est établie depuis longtemps déjà, elle a fondé des maisons jusque chez les Indiens ; on nous peint une des mères du Sacré-Cœur revenant dans une tribu indienne déjà convertie (*Sugar Creek*, la Baie au Sucre) qui la reçoit au bruit de la mousqueterie, avec des hurlements de reconnaissance et les cris d'une musique sauvage (t. II, p. 347.) Mais, en Amérique comme en Europe, si la religion convertit, la politique pervertit ; la guerre de la sécession est près d'éclater. Dans sa douleur, M[me] Barat croit aux approches de la fin du monde, et elle exhorte ses filles à « faire d'autant plus d'âmes chrétiennes qu'il y aura plus de défections au dernier jour. » Soyons justes pourtant. Pendant que les révolutions européennes faisaient la guerre à l'Eglise, les révolutions américaines la respectaient. Grâce aux sympathies que le Sacré-Cœur s'était conquises, ses maisons furent constamment respectées, honorées même par l'un et l'autre des partis belligérants. Ces gens d'au-delà l'Atlantique n'ont pas le véritable esprit des révolutions !

Et maintenant qu'adviendra-t-il? Si M[me] Barat, morte en 1865, a eu la prévision de l'avenir, quels auront été les pressentiments? elle qui, après avoir vu la Terreur, disait à ses filles : « Vous verrez encore pire que nous ! » Les crises révolutionnaires se sont depuis cette époque renouvelées, plus rapprochées et plus violentes. L'Eglise, les ordres religieux, les jésuites, le Sacré-Cœur sont de nouveau en péril ; mais, quand je pense à ces alternatives de calme et de péril qui sont leur lot depuis quatre-vingts ans ; quand je vois que la vérité et la foi, souvent vaincues, écrasées, on aimait à dire anéanties, ne triomphent pas toujours, mais renaissent toujours; quand je vois qu'après l'abominable crise de 1793, cette heure de la puissance des ténèbres (*nunc est hora vestra et potestas tenebrarum*), au moment où tout semblait détruit, tout a survécu, tout, l'Eglise, la papauté ; l'épiscopat, les ordres religieux et même les jésuites; quand je pense avec quelle patience infatigable, on a recommencé chaque fois, à relever les ruines et on les a en effet relevées ; je ne puis m'empêcher de concevoir une espérance, peut-être pas pour aujourd'hui, ni pour demain, ni pour tel ou tel jour, mais pour un jour, pour un jour que sans doute, nous ne verrons pas, mais que l'homme verra et que Dieu sait.

F. de Champagny.

LE LENDEMAIN DE COULMIERS

Depuis quelques jours, à l'un des coins du village de Coulmiers que, le 9 novembre 1870, l'armée de la Loire a le plus ensanglantés dans son assaut, se dresse une pierre en granit, qui porte écrits sur l'une de ses faces les noms des généraux et des troupes, et sur son socle ceux des morts. Ce monument est modeste : on ne l'a pas élevé à la manière d'un trophée; on a voulu qu'une certaine ombre de tristesse s'y mêlat à l'éclat du triomphe; on s'est dit justement que cette gloire de Coulmiers avait été encadrée dans de tels deuils de la patrie, qu'aucune pompe ne convenait pour la célébrer. On s'est contenté de faire ce monument avec une croix qui repose sur une tombe. Tel qu'il est, le voilà sous ce ciel qui vit, à quelques lieues de là, la première victoire de Jeanne d'Arc; le voilà muet, mais plein de pensées dans son silence, comme doit être dans son attitude un peuple malheureux qui parle peu de sa fortune et qui y songe toujours; le voilà regardant l'horizon d'où vint la délivrance et demandant à Dieu, ce semble, de ne plus permettre que l'ennemi retraverse jamais ces plaines, conduit d'étape en étape par nos calamités et par nos fautes!

Au pied de ce monument, quand l'évêque d'Orléans, cet évêque si français, l'a bénit, il y a eu d'éloquents discours, des larmes généreuses, de nobles prières, des hommages mérités. « En France on oublie vite, mais on se ressouvient facilement aussi, » a dit avec raison l'un des orateurs de la journée, M. Frot, président de la Commission qui entreprit la souscription nationale à laquelle ce monument est dû. Les souvenirs qui se sont réveillés pendant cette inauguration ont ému la France entière. Le général d'Aurelle, racontant en face du champ de bataille la victoire, invoquant Dieu pour l'avenir et saluant une dernière fois les gens de cœur tombés en cet endroit même; le général Bataille remerciant le vainqueur de Coulmiers, non-seulement au nom des soldats que d'Aurelle

commandait, mais au nom de ceux qui, au loin, « restaient impuissants dans leur dure captivité » : cette scène a eu sa grandeur, et plus d'une vérité y aura été fixée pour l'histoire. Quant à l'enseignement suprême, l'évêque d'Orléans l'a fait entendre en ces mots : « Arrière, messieurs, toutes les tristes incroyances, qui, en dissolvant l'âme de la France, briseraient de nouveau sa valeur ! »

Mais ce mot de Coulmiers, qui vient de retentir dans toutes les mémoires, ne rappelle pas seulement un glorieux épisode de cette trop sombre guerre. Il rappelle aussi un grave débat. Que devait ou pouvait faire l'armée de la Loire, au lendemain de Coulmiers? Ce qu'elle a fait, qui en a la responsabilité? Cette question fut agitée, et avec violence, trois semaines après la victoire même, à l'heure du revers. Elle le fut plus tard encore, quand le général d'Aurelle et son détracteur, M. de Freycinet, publièrent leurs livres, dans le bruit des disputes qui troublèrent la France après sa défaite. Peut-on reprendre aujourd'hui cette question, avec quelques moyens de connaître mieux les choses et de mieux juger les hommes? Nous le croyons et nous allons l'essayer.

I

La victoire de Coulmiers étonna l'Europe; elle eût étonné les vainqueurs aussi, s'ils n'eussent été de cette race française qui, tout à la fois par vaillance et par vanité, ne sait pas désespérer d'elle-même; quant aux vaincus, elle les surprit et les alarma. Les étrangers ne l'ignorent point, en effet : l'histoire de notre pays est pleine de prodiges; plus d'une fois la France s'est comme d'un seul bond relevée de l'humiliation à la gloire. Le monde allait-il tout à coup la revoir à l'une de ces périodes épiques de sa vie, où, si vite et de si loin, elle parcourt tout entier le chemin de la fortune? Venait-elle de recommencer à Coulmiers quelqu'une de ces courses rapides, faciles à son pas agile, à son esprit alerte, à son âme ardente? Plus d'un des spectateurs qui contemplaient nos désastres put d'abord se le demander. Il y eut de l'anxiété à Berlin, une stupeur douloureuse à Munich. La Russie resta silencieuse; un instant, l'Angleterre forma des vœux pour la France, son intrépide alliée d'Inkermann et de Sébastopol. Mais c'est surtout au cœur des nations malheureuses que l'émotion fut vive : en Irlande, on poussa des cris de joie; le Danemark applaudit bien haut; à Vienne, on illumina. Quelque sentiment qu'excitât d'ailleurs cette victoire inattendue, l'attention de l'Europe sembla s'accroître : on observa la lutte avec une curiosité plus intéressée, comme si un incident extraordinaire

était survenu et qu'un second événement pût subitement tout changer.

Quant à la France, elle se regarda comme à demi sauvée par la victoire de Coulmiers : elle en accueillit la nouvelle avec une joie qui devint bientôt une trompeuse confiance; elle pensa fini son mauvais destin; ses patriotes déclarèrent possibles à la République, qui venait de battre l'ennemi devant Coulmiers, les légendaires exploits qu'avait accomplis la République de 1792 sur la Meuse, la Sambre et le Rhin. Par une erreur de l'enthousiasme qui s'exagère les proportions des hommes et des choses, beaucoup se hâtèrent de saluer dans le général d'Aurelle un de ces héros qui, nés soudain des malheurs d'un peuple, font pour lui des miracles à force de génie; dans M. Gambetta un orateur dont l'éloquence ranimait les soldats défaillants, un ministre dont l'activité pouvait multiplier les bataillons; dans les troupes du général d'Aurelle une de ces armées dociles, vigoureuses et hardies, comme en avaient eu Turenne et Napoléon, et qui, bien conduites, vont partout à travers les batailles. Il n'est pas jusqu'à l'importance du succès qu'on ne jugeât plus grande que de réalité : dans les provinces du Midi, on se répétait l'un à l'autre que 15,000 prisonniers étaient entre nos mains. En général, on s'imagina que d'Aurelle n'avait que des régiments désormais invincibles à guider sur le chemin de Paris, et qu'à sa seule apparition les Allemands lèveraient le siége. On se flattait de l'espoir qu'à la trop longue série de nos défaites succèderait, pour ne plus s'interrompre, celle des victoires libératrices. Hélas! c'était trop présumer. On oubliait combien les désastres de Sedan et de Metz avaient désorganisé nos forces et ruiné nos ressources. Aujourd'hui le sort des armes ne change plus si vite : d'une part, la science le fixe mieux qu'autrefois; de l'autre, comme la guerre est plus foudroyante, les premiers coups qu'elle frappe laissent moins que jadis au vaincu le temps de respirer et le pouvoir de lutter. A Tours, le gouvernement s'abandonna à son bonheur et à son ambition : la victoire l'infatua. M. Gambetta crut la République capable de tous les triomphes; peut-être M. de Freycinet le crut-il de sa stratégie, considérant sans doute que, pour avoir ordonné l'attaque, il avait commandé la fortune. Tous deux s'attribuèrent dans le succès la plus large part; ils ne doutèrent plus de leur talent militaire; ils s'estimèrent dignes de mener les généraux et les armées : opinion dont on verra, quinze jours après la bataille de Coulmiers, les effets funestes et irréparables. Mais alors très-peu de gens osèrent prévoir de nouveaux malheurs, et bien rares furent les sages qui, devenus timides après tant de revers inouïs, n'eurent ni l'orgueil des uns, ni la présomption des

autres. M. Thiers, presque seul, niait encore qu'un tel avantage fût décisif, et l'événement une fois de plus lui donna raison. Oui, nous devions un jour nous le dire dans l'amer aveu de la tristesse : la victoire de Coulmiers fut comme une lueur de gloire et d'espérance dont le ciel obscur de la France sembla s'éclairer tout à coup ; mais, faible et fugitive, cette lumière ne fit que le traverser ; elle a bientôt disparu dans les noires nuées de l'orage qui grondait alors sur notre patrie.

Nulle part, la défaite de l'ennemi ne fut plus agréable qu'à Orléans. Le lendemain 9 novembre, on y goûta dans toute sa pureté l'infini plaisir de la délivrance : on s'éveilla libre, on renaissait. Et tout le long de la Loire, les pays que l'invasion désolait ou menaçait célébrèrent avec reconnaissance la grande journée de Coulmiers. Orléans prit tout de suite un aspect nouveau. Ce ne fut pas seulement une cité joyeuse d'effacer les marques de l'invasion ; elle devint comme la porte et le faubourg d'un camp où, chaque jour, entraient des fusils, des canons, des soldats ; ses rues, maintenant bruyantes, ne livraient passage qu'à des troupes, des ambulances et des convois. Des franc-tireurs s'y montraient sous tous les costumes ; les uns venaient d'Athènes, les autres de la brillante Sicile ou de la Provence, ou de la Bretagne : toutes les races paraissaient dans les murs d'Orléans ; il semblait que toutes les volontés s'armassent pour la France. La division des Pallières avait fait sa jonction avec l'armée du général d'Aurelle ; incessamment arrivaient des renforts. Sans rien savoir au juste, on affirmait que l'armée de d'Aurelle grossissait d'heure en heure ; le bruit courait qu'à Nevers et au Mans, il s'organisait des armées destinées à protéger celle de la Loire sur ses ailes ; et devant ce déploiement de ressources inespérées, on s'enhardissait, on se laissait encore une fois enchanter aux illusions du patriotisme. Chacun à Orléans avait le regard tourné vers l'armée de la Loire. A l'envi, on cherchait à savoir si elle se dirigeait vers Paris. Le temps s'enfuyait, et déjà, assurait-on, le prince Frédéric-Charles s'avançait vers Sens ; déjà les troupes du grand-duc de Mecklembourg avaient rallié celles de M. de Tann. Laisserait-on à ces lourdes et savantes multitudes d'hommes le loisir de se rassembler autour de notre armée ? Tous les matins, on espérait apprendre que le général d'Aurelle avait commencé sa marche et ses opérations ; plus d'une fois, aux premières clartés du jour, on crut entendre du côté d'Artenay les sourds roulements du canon. On se disait que nos soldats renversaient les dernières barrières que leur opposaient les Bavarois : l'attente, la prière et la crainte remplissaient de nouveau les cœurs, comme pendant la bataille de Coulmiers. Pendant trois ou quatre jours, la population d'Orléans

fut en proie à ces sentiments; puis elle apprit que l'armée de la Loire s'établissait et se retranchait devant ses murs. D'Aurelle devait y attendre l'ennemi.

Les positions qu'avait occupées l'armée de la Loire après sa victoire de Coulmiers n'étaient pas, en effet, celles d'une armée qui poursuit son avantage. Le lendemain de son succès, le général d'Aurelle écrivait au ministre de la guerre : « Je me place à cheval sur la route de Paris, prêt à recevoir l'armée prussienne, renforcée par celle qu'on dit venir de Chartres [1]; » et le soir même du 10, il donnait à ses troupes l'ordre de changer de front. Le 11 au matin, elles étaient en mouvement. Le 16e corps s'établissait autour de Boulay, à Haute-Epine, et en avant de Pezelle, tandis que ses deux divisions de cavalerie s'en allaient camper entre Tournoisis et Saint-Péravy. Le 15e corps avait sa première division (des Pallières) sur l'espace compris entre Neuville-aux-Bois et Chevilly; sa 2e, celle de Martineau des Chenez, se portait à Orléans, Gidy et Cercottes; sa 3e, commandée par le général Peitavin, restait sur le théâtre même du combat, à Coulmiers, Rosières et Bucy-Saint-Liphard; la brigade de cavalerie Boërio descendait à Ormes. Quant au général en chef, il choisissait Villeneuve d'Ingré pour quartier général : il y amenait son parc d'artillerie avec lui. Ainsi disposée, l'armée de la Loire formait presque une courbe autour d'Orléans, en avant de la forêt, depuis Neuville-aux-Bois jusqu'à Coulmiers, comme s'il se fût agi de protéger la place qu'on venait de délivrer.

L'armée, ignorante des desseins de son chef, se reposa d'abord avec une sorte de douceur dans ses campements. Les marches pénibles du 7 novembre, le combat de Vallière, les manœuvres du 8, la bataille de Coulmiers, les mouvements des deux jours suivants, avaient accablé de fatigue ces troupes novices à de si rudes travaux, la plupart mal pourvues ou mal équipées. Elles avaient eu à cheminer, sous la neige et la pluie, dans les terres boueuses de la Beauce, et l'inclémence de la température avait augmenté parmi elles le nombre ou la gravité des maladies. Mais, une fois sûre de sa victoire, l'armée avait tiré comme une force inconnue de cette confiance solide qu'elle avait maintenant en elle-même et dans ses chefs. Le soldat se vantait d'avoir fait fuir les Prussiens; il avait la perspective d'un avenir plus glorieux; la joie de son premier triomphe le remplissait d'audace autant que d'allégresse. Déjà aussi les récompenses étaient annoncées. Le général d'Aurelle allait recevoir le commandement en chef de toute l'armée; les généraux Borel, Pei-

[1] Dépêche du 10 novembre, datée du château du Grand-Lus. (Voir *la première armée de la Loire*, D'AURELLE, p. 116.)

tavin et Longuerue devenaient généraux de division ; de nombreuses décorations étaient distribuées. On mettait d'ailleurs à profit le repos nécessaire dont on jouissait : organiser les convois jusque-là insuffisants ou mal conduits ; compléter le matériel d'artillerie auquel manquaient trop de chevaux et trop d'hommes; vêtir les troupes que l'hiver surprenait sans capotes, les unes en vareuses de laine légère, les autres même habillées de toile, tels furent les soins immédiats des généraux. Or, pendant ce même temps, les Bavarois vaincus reprenaient haleine à Toury. Arrivés là en désordre dans la matinée du 10, ils avaient pu craindre que les Français, accourant sur leurs pas, ne vinssent entièrement détruire leurs bandes haletantes, épuisées, découragées. Mais leur ennemi n'avait point paru, et le 11, le grand-duc de Mecklembourg était déjà près d'eux avec des renforts puissants. Les Français avaient donc perdu une journée et l'occasion. Qu'allaient-ils faire le lendemain ?

Dès le 26 octobre, il avait été décidé que si l'armée de la Loire arrivait victorieusement à Orléans, elle s'y arrêterait, elle s'y retrancherait dans un vaste camp qu'on armerait d'une formidable artillerie, et sous cette protection elle attendrait l'armée prussienne. Telle était la résolution de M. Gambetta ; tel fut l'ordre que son délégué, M. de Freycinet, adressait alors au général d'Aurelle dans la lettre suivante [1] :

Tours, 27 octobre 1870.

Général,

Aussitôt que votre armée sera à Orléans (si Dieu veut qu'elle y arrive), et sans perdre un instant, vous donnerez des ordres pour établir un camp fortifié autour de cette ville, pouvant contenir de 150,000 à 200,000 hommes.

On devra immédiatement fortifier et armer tous les points donnant de bonnes défenses, de manière que votre armée installée là puisse défier tous les efforts des armées prussiennes, si elles tentaient de vous déloger. Constituez à Orléans un point d'arrêt défensif à la marche de l'ennemi.

Recevez, etc.

Signé : DE FREYCINET.

De son côté, le général d'Aurelle avait vu dans ce projet le parti

[1] Voir *la première armée de la Loire*, p. 132. — Avec un art qui dans l'embarras ne lui manque presque jamais, M. de Freycinet s'était bien gardé de publier cette lettre dans son livre. Forcé d'en tenir compte, quand elle eut été mise au jour par le général d'Aurelle, M. de Freycinet l'a reproduite dans un appendice de sa huitième édition, p. 463. Il a remplacé, dans le texte qu'il donne, le mot « point d'arrêt *défensif*, » par « point d'arrêt *définitif*. » Ce changement d'épithète ne modifie en rien le fond des choses.

le plus sage qui convînt en ces circonstances. Considérant avec attention la faiblesse de sa jeune armée, il jugeait suffisante l'étape de Salbris jusqu'à Orléans, si d'un seul souffle la fortune le poussait jamais jusque-là. Cette décision, prise alors sans hésitation et d'un commun accord, on y avait persévéré; et c'est ainsi qu'à l'heure où le dernier coup de canon retentit à Coulmiers, le général d'Aurelle avait déjà son dessein pour le lendemain : la victoire n'y changea rien; à ses yeux, le bonheur de la bataille n'était pas tel qu'il fallût soudain renoncer au plan qu'on s'était tracé. Fidèle donc à la volonté de M. Gambetta comme à la sienne, il amena, le 10 novembre, devant Orléans ses deux corps d'armée : il venait y « constituer, selon le mot de M. de Freycinet, un point d'arrêt défensif à la marche de l'ennemi. » Or, ces dispositions étaient conformes à l'ordre antérieur du gouvernement. M. Gambetta, dès qu'il en fut informé, s'en montra satisfait; c'est ce qu'atteste un télégramme reçu dans la journée du 11 par le général d'Aurelle [1] : « Nous approuvons pleinement, y disait M. de Freycinet, les dispositions que vous avez prises autour d'Orléans pour vos troupes... Vous recevrez prochainement des instructions; en attendant, redoublez de vigilance en prévision d'un retour offensif [2]. » A Tours comme au quartier général, la victoire de Coulmiers n'avait que le prix d'une première espérance réalisée : il restait à exécuter la seconde partie du travail projeté, c'est-à-dire à se fixer devant Orléans comme sur un rempart où, affermissant ses forces victorieuses, on braverait l'ennemi, on lasserait ses assauts, prêt à passer, sur lui s'il tombait, et cette fois à courir jusqu'aux murs assiégés de Paris. En conséquence, pour concerter avec le général Chanzy les moyens de bien établir l'armée dans ses nouvelles lignes, et en même temps pour féliciter le 16e corps de ses glorieuses actions, le général d'Aurelle

[1] La veille, 10 novembre, un agent de M. Gambetta, le polonais Wieczffenski, dit de Serres, était venu s'informer exactement des incidents et des résultats de la victoire. Le soir, il était retourné à Tours.

Le même jour, M. G. Baguenault de Puchesse avait été chargé de porter au général d'Aurelle les compliments du préfet du Loiret, M. Pereira, dont il était le secrétaire. Il rencontra M. de Serres au quartier-général. Dans la conversation qu'ils eurent, M. Baguenault ayant prononcé le nom de M. Thiers : « Ah ! M. Thiers, c'est peut-être un grand historien, répondit vivement M. de Serres; mais il n'entend rien à la politique et à la guerre; sans lui, sans ses indiscrétions, et ses exigences, il y a huit jours que nous aurions gagné la bataille de Coulmiers !.... » C'était une allusion aux récentes négociations de M. Thiers à Versailles : M. Thiers avait exprimé le désir que, tant que durerait cette tentative de paix, on évitât de répandre le sang des deux armées dans des combats peut-être inutiles.

[2] Cette dépêche n'a été reproduite par M. de Freycinet, ni dans son livre *La guerre en province*, ni dans son appendice.

se rendit au quartier de Saint-Péravy dans la matinée du 11 novembre; il était accompagné de son chef d'état-major, le général Borel, et du capitaine de Langalerie, son aide-de-camp.

A onze heures, le général Chanzy avait autour de lui, réunis à son quartier général, les généraux du 16e corps, les colonels et les chefs de tous les services. Le général d'Aurelle leur parla dans un langage simple et grave, avec cette autorité qu'il tenait de son caractère, de son âge, de sa réputation et de ses derniers actes. Il les remercia d'abord de tout ce que, l'avant-veille, ils avaient fait pour vaincre ; il les pria d'en remercier eux-mêmes leurs régiments au nom de la France et au sien. Il s'informa ensuite des besoins de leurs soldats; et, soucieux de pourvoir à l'état presque misérable où leur dénument et le froid les mettaient déjà, « il décida qu'une ration de vin ou d'eau-de-vie leur serait distribuée tant que les approvisionnements le permettraient, et porta la ration de viande à 400 grammes. » Il les entretint avec insistance du devoir qu'il croyait le plus nécessaire à la bravoure et à l'inexpérience de ses troupes, au temps et à la situation où l'on était, c'est-à-dire de la discipline. Dans sa pensée, la discipline n'était plus seulement l'honneur de l'armée; elle devenait désormais le salut de la France. Il voulait une inflexible sévérité, pour qu'aucune docilité ne lui manquât devant l'ennemi; il voulait une vigilance toujours inquiète et vraiment constante, pour prévenir toutes les perfidies du hasard, pour être prêt à tous les coups de ses adversaires. D'ailleurs, la discipline devait garantir aux populations le respect de leurs biens et de leurs personnes : « Il faut, dit-il, que là où nous passerons, on voie que c'est l'armée française qui marche. » Noble parole, beau sentiment de justice et de fierté patriotique. Quand, dans cet entretien, on s'occupa des projets qu'on pouvait former, personne ne proposa de conduire immédiatement l'armée vers Paris : on savait la victoire incomplète; on jugeait impossible d'en faire un tel usage ; on s'attendait même à de prochains combats sur le terrain qu'on venait de reconquérir. Le général d'Aurelle annonça son intention d'établir l'armée devant Orléans, sur les points les plus favorables qui fussent dans le pays et à l'abri des plus solides défenses qu'on pût y créer. Là, on la complèterait, on achèverait de l'organiser, de la discipliner, de l'instruire ; et, dans ces conditions, on serait en mesure de recevoir la bataille avec avantage. Tous ceux qui en ce moment l'écoutaient donnèrent leur approbation à ce dessein du général d'Aurelle; mais on différa d'avis sur le choix des positions qu'il était bon d'occuper en avant d'Orléans. Le général Chanzy demanda que l'armée s'appuyât sur la droite du bourg d'Artenay, vers le centre à Patay, sur la gauche à la Conie : elle

aurait au-dessous d'Artenay son flanc droit couvert par la forêt; la Conie protégerait l'autre. La Conie, en effet, avec ses gués incertains ou l'étonnante profondeur de ses gouffres, ses herbes et ses eaux trompeuses, ses marais impraticables à l'infanterie la plus légère, ses roseaux touffus et son rideau d'arbres, sa rive du midi qui presque partout s'élève comme une haute digue d'où l'on domine celle du nord; la Conie, qui creuse son cours sinueux à travers une plaine nue et plate, est la meilleure ou plutôt la seule des fortifications que la nature offre à un général dans cette contrée. On n'aurait besoin que d'en détruire les quelques ponts et d'en surveiller les rares passages, pour assurer la sécurité de l'armée jusqu'à Marboué et au Loir, jusqu'à ces environs de Châteaudun où le 17e corps commençait à se former. Ainsi défendue sur ses deux ailes, l'armée n'avait pas de mouvement tournant à craindre dans une bataille. D'Artenay à l'endroit où commence la Conie, la ligne n'est pas trop étendue pour 60,000 et surtout pour 100,000 hommes: les troupes s'y sentiraient assez proches l'une de l'autre ; la concentration y serait suffisamment étroite pour que l'assistance y fût rapide. De plus, cette ligne est droite : on y disposerait donc les brigades plus facilement que sur une courbe, et ainsi s'éviterait mieux ce désordre où, dans la hâte de certains mouvements, les uns peuvent entraîner les autres. Sur sont front, l'armée aurait d'Artenay à Patay la communication d'un chemin parallèle à ses positions et à ses campements; pour une retraite, elle trouverait derrière elle des routes plus nombreuses, plus directes, plus accessibles et plus commodes que si elle se répartissait autour d'Orléans sur un plan circulaire. Le général d'Aurelle reconnut presque tous ces avantages. Mais, soit qu'il s'obstinât dans sa propre opinion, soit qu'il fût emporté par un jugement trop prompt, il n'accéda pas à l'avis du général Chanzy. Avec raison, il avait pris pour règle de ne pas répandre ses troupes sur un trop large espace : moins elles étaient vigoureuses, plus il pensait nécessaire qu'elles se soutinssent en se resserrant ; il songeait aux courtes destinées qu'avait eues la vaillante armée du Rhin, pour avoir trop dispersé ses forces, et cet exemple l'avertissait d'éviter la même faute. C'est l'esprit imbu de ce souvenir et de cette maxime qu'il répondit au général Chanzy : « Votre conseil aurait un effet dangereux, celui de trop étendre notre ligne de bataille. » Mais le général d'Aurelle se trompait : d'Artenay à Villeneuve-sur-Conie, il n'y a pas cinq lieues, tandis qu'on en mesure plus de six, sur le cercle où, le 16 novembre, il rangea son armée de Saint-Lyé à Coulmiers; il faisait donc au général Chanzy une objection contestable. Sans doute, leur choix à l'un et à l'autre n'a servi de rien : la bataille qu'ils attendaient ne s'est livrée ni sur la

ligne que traçait alors le général Chanzy, ni sur celle que préférait le général d'Aurelle. Un ordre de M. Gambetta les porta plus loin, et ce sera au milieu d'une marche, bien en dehors des points marqués par leur prévoyance, qu'ils verront l'ennemi les assaillir un jour. Néanmoins, on peut dire que le projet de Chanzy méritait de prévaloir. D'Aurelle garda le sien. Cette délibération achevée, il détermina les emplacements du 16e corps ; une division dut, immédiatemment, occuper Saint-Péravy, et parmi les villages d'alentour, Coinces, Saint-Sigismond, Gémigny, Rosières et Coulmiers ; l'autre division, les Barres et Bucy-Saint-Liphard. Quelques mesures moins importantes furent encore prises, et l'on se sépara. A trois heures, le général d'Aurelle était de retour à Villeneuve-d'Ingré. Le soir, une dépêche chiffrée lui annonçait que M. Gambetta viendrait le lendemain à son quartier général.

Dans la matinée du 12, M. Gambetta arrivait à Orléans, vers dix heures. Il amenait avec lui M. de Freycinet, son délégué au ministère de la guerre, ministre lui-même en réalité. Ingénieur distingué des mines, M. de Freycinet avait reçu son titre le 10 octobre. Peu à peu son pouvoir devint un gouvernement. Ambitieux, résolu, doué d'une obstination qu'il savait couvrir d'une insinuante douceur, il avait l'esprit de domination ; il fut le maître. Froid et persévérant, il acquit bientôt sur M. Gambetta une autorité souveraine ; mais il avait l'art de la dissimuler, et le ministre prit toujours pour ses propres ordres les conseils de son délégué. M. Gambetta livra sans réserve sa confiance à cet homme actif, laborieux, vigilant, qui, jour et nuit, s'appliquait à la direction des choses et des personnes ; il pensa qu'il avait trouvé en lui le génie dont le sien avait besoin : il le crut un Carnot, et M. de Freycinet voulut l'être ; l'un fit des proclamations, l'autre les plans. Prompt à concevoir, capable même de vues profondes, M. de Freycinet s'imagina savoir ce qu'il comprenait : organisation, tactique et stratégie, il s'empare de tout à la fois. Il lève les troupes, surveille les camps et prescrit aux armées leur marche ; il n'est pas l'auxiliaire des généraux, il leur commande en chef ; il repousse leurs avis et impose les siens ; il les suit de détail en détail ; il est toujours présent à leur obéissance, multipliant télégrammes, lettres, conférences, messages et rapports, dur dans le blâme, hautain dans la recommandation, outrageant dans la défiance. Il donne des leçons, il étale la science militaire, affectant d'autant plus de compétence qu'il n'en a point. Il déclare réalisable ou facile tout ce qu'il ordonne : avec une pédante recherche de séduction, il dépeint « belles, bonnes, magnifiques, » toutes les positions qu'il indique du fond de son cabinet à ses divers corps d'armée. Au reste, par inexpérience et par volonté, il ne calcule

avec mesure ni le temps, ni les obstacles : dans son désir outré d'influer sur les hommes et les événements, sa volonté est absolue, le sens pratique lui manque : il a ces illusions de l'ignorant ou du despote qui, pour forcer la fortune, s'est dit qu'il suffirait de se jeter sur elle. M. de Freycinet sera plus que ministre de la guerre : il s'en fera le dictateur. On le verra, sans scrupule des moyens, changeant les chiffres, exagérant la vérité ou la diminuant jusqu'au mensonge, abusant les généraux et la France, trompant par le silence comme par la parole, habile dans ce qu'il écrit à ménager sa responsabilité, et jusque dans la fièvre de l'action préparant par l'équivoque les excuses de l'avenir. Ingénieux, prévoyant, adroit, calme d'ordinaire, il avait vraiment cette faculté de régler les choses qui semble les créer : sa claire intelligence mettait la lumière où M. Gambetta avait porté l'agitation. Supérieur au second rang, incapable d'être au premier, il usurpe par orgueil ce qu'il ne pouvait être ni par droit, ni par devoir. Digne d'aider en ministre au service des armées, il voulut présider en homme de guerre à leurs manœuvres et à leurs batailles, unissant dans une si hardie prétention les attributs que la Prusse séparait aux mains de M. de Moltke et de M. de Roon. Ce caractère et son empire, M. de Freycinet n'avait dans sa personne rien qui les révélât tout de suite au regard : petit, maigre, pâle, les traits altérés par la fatigue, les cheveux rares et gris, il semblait peu vigoureux, bien que son âge fût à peine de quarante-deux ans : mais l'énergie de l'âme animait en lui la faiblesse du corps ; à la raideur de son maintien, on devinait le soin qu'il avait de son importance ; quant à ses yeux bleus, ils se détournaient plus volontiers qu'ils ne se fixaient. Tel qu'il était, le général d'Aurelle le connaissait déjà. En secret, tous deux s'étaient jugés, soit dans les événements, soit dans leur correspondance et leurs entrevues, pendant les trois semaines qui venaient de s'écouler.

Trois voitures, entourées d'une escorte, conduisirent au quartier général M. Gambetta et M. de Freycinet, avec M. Spuller, chef de cabinet du ministre ; M. Steenakers, directeur des télégraphes et des postes ; M. Pereira, préfet du Loiret, et M. Gustave Baguenault de Puchesse, son secrétaire. Le général d'Aurelle les reçut dans une salle qui n'était ni vaste ni belle, chez le maire du village, au rez-de-chaussée de la maison. Il avait près de lui son chef d'état-major, le général Borel ; le général de Blois, qui commandait l'artillerie du 15ᵉ corps ; le colonel Chappe, commandant le parc d'artillerie de réserve, et le colonel de Marsilly, commandant du génie. Un peu plus tard, arriva le général Martin des Pallières. L'accueil fut aimable de part et d'autre : on s'abordait avec ces félicitations de la victoire qui, en contentant le cœur de l'homme, le rendent

bienveillant. M. Gambetta fut simple dans son langage et modeste dans son attitude ; la satisfaction et l'espoir tempéraient en lui l'orgueil de la puissance ; il eut pour le vainqueur de Coulmiers la juste déférence du respect. Dans ces dispositions, l'accord devait être plus facile, et quand, après les compliments naturels en cette circonstance, on commença l'entretien, ce fut sur le ton d'une discussion paisible et courtoise, où l'entente semblait préparée dans les esprits [1].

[1] Des divers témoins qui assistèrent au conseil de guerre du 12 novembre, cinq ont rendu publics les souvenirs qu'ils en avaient gardés : ce sont les généraux d'Aurelle, Martin des Pallières et de Blois, M. de Freycinet et M. Gustave Baguenault de Puchesse.

Le général d'Aurelle résume en peu de mots l'histoire de cette conférence ; il se contente de mentionner ainsi la résolution qu'on y prit : « On arrêta, comme il avait été convenu bien avant la bataille de Coulmiers, l'établissement d'un camp retranché autour d'Orléans, pour servir de base à nos opérations futures. » (*La première armée de la Loire*, p. 130.) Mais il répond avec indignation à M. de Freycinet, qui l'accuse d'avoir voulu évacuer immédiatement Orléans, pour retourner dans les anciennes positions de Salbris, derrière la Sauldre. « Comment, dit le général d'Aurelle, parti de Salbris depuis quinze jours à peine pour chasser d'Orléans les Prussiens, et venir, au lendemain de la victoire, proposer l'abandon de cette ville, pour aller reprendre les anciennes positions derrière la Sauldre ? Une pareille idée choque le bon sens et ne mériterait pas de réfutation. Il est impossible que la mémoire de M. de Freycinet puisse lui faire défaut à ce point. Il y a donc dans ce récit une intention de malveillance tellement évidente, que le général en chef laisse aux lecteurs honnêtes et impartiaux le soin de qualifier, comme elle doit l'être, cette insinuation. »

Le général Martin des Pallières n'était pas présent quand la conférence commença. Mais il conteste que le général d'Aurelle ait demandé, comme le prétend M. de Freycinet, à rentrer dans les lignes de la Sauldre. « Je puis affirmer, dit-il, qu'aucune idée pareille à cette dernière imputation n'a jamais pu germer dans la tête du général en chef, qui s'est borné à proposer de se fortifier devant Orleans et à attendre le choc de l'armée allemande dans ses lignes. » (*Orléans*, p. 79.) Dans le reste de son récit, le général Martin des Pallières ne rappelle que ce qui intéressait son propre commandement dans cette entrevue. Il raconte qu'ayant exprimé à M. Gambetta et à M. de Freycinet « son étonnement que la bataille de Coulmiers eût été livrée deux jours plus tôt qu'il n'était convenu, » M. de Freycinet répondit « qu'il était heureux que l'action eût été engagée le 9, car le mauvais temps survenu le lendemain devait empêcher les manœuvres de notre artillerie. » Le général Martin des Pallières ajoute : « En présence d'une telle pénétration, il n'y avait pas de réponse à faire. » (Pages 75 et 76.)

Le général de Blois, dans son livre intitulé : *L'artillerie du 15e corps pendant la campagne de 1870-1871*, rapporte seulement les paroles qu'il échangea avec M. Gambetta au sujet de son matériel et de ses troupes. (Page 84.)

Quant à M. de Freycinet, sa relation est courte aussi : elle ne contient que trois assertions, dont chacune est contraire à la vérité. D'abord il assure que le général Borel proposa de marcher tout de suite sur Paris.

Pouvait-on et devait-on marcher immédiatement sur Paris? Personne ne le proposa. Pour le général d'Aurelle, l'obstacle, c'était surtout sa propre armée: l'organisation en était incomplète, la solidité douteuse encore, le matériel insuffisant; la saison aggravait particulièrement toutes les difficultés; d'Aurelle croyait qu'au bout d'une journée ou deux, on serait obligé de battre en retraite, faute de nombre, de ressources et de vigueur. M. Gambetta et M. de

Erreur, oubli ou manque de foi, M. de Freycinet se trompe. Le général Borel jugeait défavorable et même dangereuse la position d'Orléans où l'on s'établissait; selon lui, c'est à Chartres qu'il fallait conduire l'armée de la Loire, le lendemain de Coulmiers : elle eût eu là une base d'opérations meilleure pour préparer son dernier effort, c'est-à-dire pour menacer Versailles et s'avancer sur Paris. Pas plus que le général d'Aurelle, il ne croyait possible une marche immédiate et directe sur Paris le 10 ou le 11 novembre. Dans la conférence du 12, on examina diverses probabilités; or, admettant par hypothèse une des circonstances hasardeuses qu'on supposait devant lui, il arriva au général Borel de dire qu'étant donné tel cas, la moins mauvaise des combinaisons serait encore de se porter rapidement vers Paris. C'est de ce souvenir incomplet que M. de Freycinet abuse pour en tirer une conclusion fausse. Il m'a été donné de constater l'opinion du général Borel dans une visite que je lui ai faite au mois d'août 1871; pour préciser plus sûrement encore, j'ai prié M. le comte Bernard d'Harcourt, député du Loiret, d'interroger le général Borel, son ami, sur l'assertion même de M. de Freycinet : la réponse que M. Bernard d'Harcourt m'a communiquée le 14 juillet 1872 me sert ici à indiquer, comme on vient de le voir, le projet véritable du général Borel et l'avis réel qu'il exprima dans la conférence du 12 novembre. — En second lieu, M. de Freycinet prête au général d'Aurelle un discours qui se serait terminé par la proposition d'évacuer Orléans et de retourner à Salbris. Rien de plus invraisemblable, rien de moins vrai. Non-seulement d'Aurelle proteste, et Martin des Pallières, qui connaissait ses desseins, proteste avec lui, mais les faits rendent eux-mêmes témoignage contre la véracité de M. de Freycinet. Le 11, en effet, d'Aurelle disposa ses troupes autour d'Orléans pour un établissement définitif; il annonça la résolution de s'y fortifier au général Chanzy et aux officiers généraux du 16ᵉ corps, qu'il vit le matin à Saint-Péravy-la-Colombe; il avertit de ces premières dispositions le gouvernement de Tours, et dans cette même journée du 11, M. de Freycinet l'en félicitait par un télégramme. Comment donc admettre que, le lendemain, il eût proposé de ramener son armée derrière la Sauldre? Enfin, M. de Freycinet déclare qu'entre les raisons de M. Gambetta et celles du général d'Aurelle, « une sorte de moyen terme fut adopté. On ne marcherait pas tout de suite en avant, mais Orléans ne serait pas évacué, et l'on s'y fortifierait même, etc. » Cette déclaration est inexacte; on le verra plus loin.

Ces remarques et ces critiques permettent d'établir que toute certitude manque sur ce sujet au récit de M. de Freycinet.

Enfin, sur la conférence du 12, nous avons la déposition d'un cinquième témoin, M. Gustave Baguenault de Puchesse, secrétaire de M. Pereira. Il y vint et y assista avec la curiosité d'un historien; et le soir même il fixa sur le papier le souvenir des faits et des discours dont il y avait été l'observateur attentif et désintéressé. A ces premières notes, il ajouta de jour en jour la mention des événements auxquels le préfet du Loiret et lui participèrent

Freycinet ne furent pas d'un autre avis. Ils ne voulaient rien compromettre par une audace prématurée. Le temps, disaient-ils accroissait d'heure en heure les forces renaissantes de la France; au contraire, l'hiver, la guerre de partisans, le long siége de Paris, la fatigue et l'ennui, tout devait affaiblir l'armée prussienne. Débloquer Paris, c'était finir la lutte. Il fallait tenir son regard attaché

par leurs travaux, depuis le 12 novembre jusqu'au 3 décembre. Sur la prière de M. Pereira, il les rédigea et les lui lut le 16 décembre : M. Pereira, qui en reconnut l'exactitude, déclara qu'il n'y avait pas à y changer un mot. Au reste, M. Pereira a maintes fois dans sa famille ou devant ses amis d'Orléans raconté de la même manière que son secrétaire ce qui se passa au conseil de guerre du 12 novembre, et pendant les semaines suivantes. Républicain et honnête homme, connu pour son cœur loyal et son esprit modéré, M. Pereira a mérité d'être cru sans conteste ; et, dans ces débats où M. de Freycinet et le général d'Aurelle se disputent la foi de l'histoire, débats que par une mort prématurée M. Pereira n'a pas connus, le témoignage de M. Pereira a une autorité décisive. Il a été dans les conditions d'impartialité qui pouvaient faire de lui l'arbitre honorable à qui je m'adresserai dans ce récit. L'historique mis sous ses yeux par M. Gustave Baguenault de Puchesse se composait de quarante-deux pages, dont le manuscrit m'a été communiqué. M. G. Baguenault en a tiré les détails les plus importants pour les publier dans un article intitulé : *L'armée de la Loire et ses opérations autour d'Orléans*, qui a été inséré en 1871 dans la *Revue des Questions historiques*. Toutefois, il restait dans le manuscrit de sa première relation des observations fort intéressantes que, par une certaine réserve, il n'avait pas livrées au public; je pouvais être plus hardi, et je l'ai été, parce que je le devais.

Sur la véracité du récit de M. Gustave Baguenault, je citerai encore la lettre suivante du général d'Aurelle, lettre écrite à propos d'un article du *Journal du Loiret* dont j'étais l'auteur :

« Paris, le 8 décembre 1871.

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Le *Journal du Loiret* a publié, dans le courant du mois de novembre, une analyse d'un article de M. Baguenault, ex-secrétaire de M. Pereira, sur la conférence du 12 novembre 1870, à Villeneuve-d'Ingré. (*Revue des Questions historiques*.)

« Cette analyse m'a vivement intéressé : l'auteur inconnu et M. Baguenault semblent avoir sténographié et photographié les divers incidents de cette conférence.

« Dans le livre que je compte livrer prochainement à la publicité sur la première armée de la Loire, j'insérerai *in extenso* l'article du *Journal du Loiret*. Il serait nécessaire, en conséquence, que je connusse le nom de l'auteur.

« J'ai l'honneur de vous prier de me le faire connaître et de vouloir bien, s'il est possible, me donner son adresse, ainsi que celle de M. Baguenault.

« Recevez, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« D'Aurelle. »

sur cet objectif, but suprême où l'armée de la Loire devait atteindre. Mais on n'avait pas besoin d'y courir avec une folle précipitation. M. Gambetta était informé que Paris avait encore pour deux mois de vivres : Paris pouvait donc attendre quelques semaines au moins. On venait d'annoncer au général Trochu la victoire de Coulmiers. Cette grande nouvelle hâterait ses derniers préparatifs : le gouvernement de Tours, instruit par celui de Paris, comptait qu'à la fin de novembre, dans quinze jours au plus, le général Trochu pourrait sortir avec 170,000 hommes. L'armée de la Loire, avec les renforts qu'on lui destinait, serait bientôt presque aussi forte. Si dans une seconde bataille livrée sur le plateau d'Orléans, elle réussissait à vaincre les Prussiens, elle se porterait aussitôt à la rencontre du général Trochu, c'est-à-dire à la délivrance de Paris. Tel fut le langage de M. Gambetta et de son délégué. Le général d'Aurelle et eux, pour des raisons différentes, s'accordaient à juger un délai nécessaire. Un seul des assistants hésitait, et bien qu'avec une timidité louable, il osa les contredire. C'était M. Pereira, préfet du Loiret. Son bon sens le rendait ici défiant de lui-même : pour conseiller avec quelque autorité les maîtres du pays et de l'armée, il manquait des lumières indispensables ; il le savait, et il l'avoua : « Je ne suis pas un homme du métier, dit-il ; je ne m'arroge pas les talents d'un général ; je me permets simplement de vous exprimer le sentiment public. Partout en France, dans vos régiments comme dans nos villes, on s'attend à vous voir marcher sur Paris. On le désire et on l'espère. Peut-être même les Prussiens en ont-ils peur. Ne croyez-vous pas qu'il faille profiter de l'élan des soldats et des citoyens ? L'élan, c'est la première force de la France, personne de vous ne l'ignore. Si on languit, si on reste immobile, je crains qu'on ne soit promptement déçu et que de nouveau on ne perde courage. Pourquoi donc ne seriez-vous pas hardis ? Pourquoi n'essayeriez-vous point de frapper un grand coup ? Je me contente de poser la question. Mais, pour ma part, je ne voudrais pas laisser se refroidir l'ardeur des troupes et de la nation : j'irais en avant. » Ces paroles de M. Pereira restèrent sans écho. Volontiers on convint qu'il serait avantageux de suivre en pareille occasion le vœu de l'armée et du pays. Mais M. Gambetta et le général d'Aurelle estimaient l'un et l'autre qu'on ne le pouvait pas encore. Sans longs débats, on écarta la proposition du préfet du Loiret.

Il y avait, dans le conseil, un sentiment d'attente qui ne laissait pas libre, semblait-il, de projeter une marche directe et rapide vers Paris. On prévoyait une bataille prochaine ; on était persuadé que l'ennemi ne tarderait pas à reparaître. M. de Tann, en se retirant, avait placé en vue de nos troupes des vedettes qui les observaient

de près ; le 10, les Français victorieux s'étant arrêtés devant Orléans, les Bavarois étaient restés à Toury, protégés et cachés par la cavalerie qu'ils répandaient devant eux dans des reconnaissances vigilantes et hardies. On les croyait moins éloignés : on les pensait apercevoir derrière les uhlans qui épiaient nos mouvements. Les renseignements du ministre et du général d'Aurelle les trompant également sur les desseins des Allemands ou sur leur approche, la prévision d'une attaque prompte et certaine les préoccupait tous deux. Ni l'un ni l'autre n'oubliaient que, par la faute du général Reyau, on n'avait pu détruire à Coulmiers l'armée qu'on avait battue ; de plus, ils la supposaient plus nombreuse qu'elle n'était ; on leur avait même assuré qu'elle avait déjà reçu de Chartres et de Paris le renfort de plusieurs divisions. Les Prussiens, pensaient-ils, allaient revenir avec des forces supérieures, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait devant cette même ville d'Orléans, au commencement d'octobre. On avait trois jours, disait le général d'Aurelle, cinq, disait M. Gambetta, pour préparer la résistance. En tout cas, on ne pouvait marcher sur Paris quand on était menacé à Orléans. Y organiser bien vite une défense vigoureuse qui se changeât en victoire décisive, tel était le parti qui leur paraissait le mieux satisfaire aux nécessités du moment.

Dans cette résolution, le général d'Aurelle et M. Gambetta persistaient à garder Orléans comme point d'appui : c'était le projet même qu'ils avaient conçu à la fin d'octobre. Le général Borel était d'un autre sentiment. Aurait-on, disait-il, le temps de se fortifier à Orléans? Cette ville, qui s'adosse à un fleuve et dont une longue forêt enveloppe le territoire comme dans un cercle, ne serait-il pas difficile de la défendre, et dangereux d'en faire le chemin d'une retraite? Au reste, ne suffirait-il pas que le prince Frédéric-Charles descendît à Nevers, pour que l'armée de la Loire, tournée dans ses positions, se vît bientôt couper la route de Vierzon et fût obligée d'évacuer Orléans? Est-ce une base d'opérations solide qu'une ligne que, d'un seul et lointain mouvement stratégique, l'ennemi peut vous contraindre à quitter ? Le général Borel eût mieux aimé qu'on allât s'établir à Chartres : non-seulement on y serait plus près de Paris ; mais encore l'armée y trouverait des ressources plus faciles, outre qu'elle y sentirait la sécurité derrière elle. D'autre part, marcher de Coulmiers à Chartres, c'était gagner du terrain ; c'était aux yeux de l'ennemi et de la France, faire victorieusement un pas en avant : profit moral et militaire qu'on joindrait à l'avantage d'un établissement plus sûr. Mais, si valable qu'il fût, l'avis du général Borel ne détourna de leur première décision ni le général en chef, ni M. Gambetta. D'Aurelle croyait bonnes, ou du moins satis-

faisantes pour l'heure, les positions qu'il occupait devant Orléans : ce terrain, consacré par sa victoire, il le connaissait, il y attendait l'ennemi d'un jour à l'autre; et dès que ses troupes s'y seraient fixées, il était persuadé qu'elles y résisteraient mieux que si elles étaient attaquées plus près de Paris, dans les fatigues d'une marche ou dans l'embarras d'une nouvelle installation. Quant à M. Gambetta, il était plein de confiance dans la force qu'aurait acquise l'armée, une fois retranchée dans le camp qu'il méditait de créer à Orléans : elle y repousserait l'ennemi, puis elle s'en élancerait vers Paris, au lendemain d'une journée heureuse, par une étape semblable à celle qui naguère la menait de Salbris à Coulmiers. M. Gambetta, qui d'ailleurs parla d'Orléans, dans cette conférence, avec la plus exacte connaissance du pays, prétendit y faire « un Sébastopol. » La veille, à Tours, il en avait annoncé l'intention à M. Thiers, qu'il était allé voir, toutes ses cartes sous le bras, comme pour le consulter. Croyait-il vraiment possible d'élever à Orléans les défenses d'un Sébastopol et d'y soutenir de longs assauts? Pensait-il surtout, comme on l'a supposé, à couvrir derrière ce boulevard improvisé le centre de la France depuis Bourges jusqu'à Tours? Ou bien caressait-il déjà dans le secret de son espérance le projet de ces mouvements dirigés à l'est, vers Montargis et Pithiviers, qui semblèrent plus tard calculés pour conduire l'armée de la Loire à la forêt de Fontainebleau, et la mettre entre l'Allemagne et Paris assiégé? Quel que pût être le dessein réel de M. Gambetta, il jeta sa volonté dans la balance du même côté que le général d'Aurelle : il fut décidé que l'armée resterait devant Orléans, disposant toutes ses forces pour y battre les Prussiens et poursuivre alors sa victoire jusqu'à Paris. On devait établir autour de la ville une sorte de camp retranché qui servirait de base aux opérations prochaines ; une tranchée-abri serait creusée en avant de la place, à 1,500 mètres environ, de manière à former une enceinte presque continue; au passage des routes qui la couperaient, on aurait des batteries de réserve. Derrière cette tranchée-abri et plus près d'Orléans, on armerait de pièces de marine cinq grandes batteries, qui pourraient défendre la ville d'un bombardement, et qui, au besoin, protégeraient la retraite. On comptait, à l'aide de ces fortifications, résister à l'attaque qu'on attendait, infliger un échec à l'ennemi, et se précipitant derrière ses pas, courir à Paris; du moins on n'épargnerait aucun effort, on n'aurait peur d'aucune audace, pour y parvenir d'un élan. Au cas où une halte serait absolument nécessaire, on se retrancherait derrière un camp nouveau, soit dans la vallée d'Étampes, soit ailleurs, selon l'occasion.

La décision principale était prise. On détermina sur les cartes les

points qui formeraient la ligne de défense. On ne voulut aucun retard : canonniers et pièces de marine, ingénieurs, ouvriers et outils, tout devait être, dès le lendemain, appelé, requis, ou mis en œuvre. Les ordres furent expédiés séance tenante par M. de Freycinet. Il était entendu qu'on se hâterait d'organiser les 17ᵉ, 20ᵉ et 18ᵉ corps. Le général de Blois se plaignit de l'état si imparfait, hélas ! de son artillerie. L'armée n'avait pas assez de canons. Les soldats du général de Blois souffraient, disait-il, de la rigueur de la saison, ses chevaux de la disette du fourrage. La guerre avait causé des pertes graves. Tout était incomplet : pour y suppléer, le général de Blois demanda qu'on lui permît de choisir des hommes d'infanterie qu'il instruirait au plus vite, des cavaliers qu'il chargerait de conduire ses équipages, et des chevaux de cavalerie pour remplacer ceux qui lui manquaient. Le ministre lui en donna l'autorisation. De son côté, le général Martin des Pallières pria le ministre de munir ses divisions de trois batteries de montagne de 4 : ces petits canons suivraient facilement ses régiments pendant les pluies et dans les terres de la Beauce, quand ils auraient à opérer isolément pour l'occupation de telle ferme ou de tel village. On les manda tout de suite en Algérie. Enfin, M. Gambetta, laissant à son délégué le soin des derniers détails, se retira dans une chambre voisine avec M. Spuller, pour y composer une proclamation où il voulait féliciter l'armée de la Loire et l'animer à ses prochains travaux. Tandis que M. de Freycinet, avec une promptitude d'esprit et une précision remarquées, réglait avec les généraux les affaires urgentes qui concernaient le personnel et le matériel, M. Gambetta dictait ce discours à son secrétaire :

Soldats de l'armée de la Loire,

Votre courage et vos efforts nous ont enfin ramené la victoire, depuis trois mois déshabituée de nos drapeaux. La France en deuil vous doit sa première consolation, son premier rayon d'espérance.

Je suis heureux de vous apporter, avec l'expression de la reconnaissance publique, les éloges et les récompenses que le gouvernement décerne à vos succès.

Sous la main de chefs vigilants, fidèles, dignes de vous, vous avez retrouvé la discipline et la force. Vous nous avez rendu Orléans, enlevé avec l'entrain de vieilles troupes depuis longtemps accoutumées à vaincre.

A la dernière et cruelle injure de la mauvaise fortune, vous avez montré que la France, loin d'être abattue par tant de revers inouïs jusqu'à présent dans l'histoire, entendait répondre par une générale et vigoureuse offensive.

Avant-garde du pays tout entier, vous êtes aujourd'hui sur le chemin de Paris. N'oublions jamais que Paris vous attend, et qu'il y va de votre

honneur de l'arracher aux étreintes des barbares qui le menacent du pillage et de l'incendie.

Redoublez donc de constance et d'ardeur. Vous connaissez maintenant vos ennemis; jusqu'ici leur supériorité n'a tenu qu'au nombre de leurs canons. Comme soldats ils ne vous égalent ni en courage ni en dévoûment.

Retrouvez cet élan, cette furie française qui ont fait notre gloire dans le monde, et qui doivent aujourd'hui nous aider à sauver la patrie.

Avec des soldats tels que vous, la République sortira triomphante des épreuves qu'elle traverse; car, après avoir organisé la défense, elle est en mesure à présent d'assurer la défense nationale. *Vive la France! Vive la République une et indivisible!*

Le membre du gouvernement de la défense nationale,
ministre de l'intérieur et de la guerre,
Léon GAMBETTA.

Quartier général de l'armée de la Loire, 12 novembre 1870.

Cette proclamation était emphatique; grâce aux circonstances et à l'état des âmes, elle parut éloquente alors. Au loin, on put se représenter quelqu'une de ces solennités dramatiques que l'imagination cherche si volontiers dans l'histoire : on vit le jeune dictateur parlant aux soldats, en plein air et non loin de l'ennemi, dans ces plaines hier retentissantes des longues détonations de la bataille, et d'une voix émue remerciant les vainqueurs pour la France et la postérité. Il n'en fut rien. M. Gambetta se contenta de lire sa proclamation au général d'Aurelle, et pria que le lendemain on la fît entendre à l'ordre du jour de l'armée. Puis, après avoir accordé diverses récompenses, il quitta Villeneuve-d'Ingré [1] en complimen-

[1] On ne parla guère de politique dans cette conférence. Mais à certains mots et à quelques allusions, on comprit que M. Gambetta était hostile à toute idée de négocier ou de convoquer une Assemblée : il ne voulait plus que la lutte à outrance.

Au reste, M. Gambetta avait vivement exprimé ce sentiment dans une lettre que M. de Freycinet se fit écrire le 4 novembre:

« Monsieur le délégué,

« Je constate avec vous, avec une égale inquiétude, la détestable influence des hésitations politiques du gouvernement, dont le résultat évident est d'énerver et de déconcerter nos efforts militaires et le moral de nos généraux et de nos soldats. Mais il faut réagir et redoubler d'énergie. J'ignore si le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville est enclin à traiter. Pour moi, je ne connais que mon mandat et mon devoir, qui est la guerre à outrance.

« En conséquence, en dépit de toutes fausses manœuvres, de toute mauvaise direction diplomatique ou autre, ne vous laissez arrêter ni retenir par des tentatives de négociations dont je repousse la responsabilité. » (*La guerre en province*, p. 88.)

tant le général d'Aurelle sur le bon esprit de ses troupes. A quatre heures et demie, il retournait d'Orléans à Tours par un train spécial. Ces hommes, qui venaient de décider peut-être des destinées de leur pays, que la joie commune du succès avait réunis et que devaient à jamais diviser les disputes ordinaires dans le partage d'un même revers, ils ne devaient plus se revoir dans la suite de la campagne [1]. Hélas! comme elle fut prompte et désespérante, cette infortune de la France qui, trois semaines après, permettait à l'ennemi triomphant d'occuper ces mêmes lieux où M. Gambetta et le général d'Aurelle s'étaient félicités de la première victoire remportée dans cette guerre néfaste!

II

Sur le champ de bataille, il n'y a qu'un moment pour agir; tandis qu'à loisir l'observateur regarde et l'historien médite, l'homme de guerre n'a pas toujours l'espace d'une heure pour se résoudre. Que devait-il faire? L'événement une fois passé, les siècles s'écoulent sans que la postérité cesse de disputer sur cette question. Singulière et fatale responsabilité pour ces généraux, qui, la fumée du combat à peine envolée au ciel, ont à sonder d'un œil inquiet l'horizon inconnu où se dérobe l'ennemi, où se cachent le péril et le hasard, où il faut aller chercher la victoire! Et plus profonde encore est leur anxiété, quand ils aperçoivent derrière eux, comme au lendemain de Coulmiers, une grande nation malheureuse pour laquelle marcher en avant, c'est la délivrance. La France crut ce jour-là que Dieu venait de lui offrir l'occasion du salut; elle espéra que l'armée de la Loire irait d'un élan jusqu'à Paris,

Les opinions de M. Gambetta se reconnaissaient dans le langage des confidents dont à Tours et ailleurs, il traînait le cortége avec lui. Ce même jour du 12 novembre, M. Spuller, son secrétaire et son ami, s'entretint de la situation du Loiret avec M. Pereira et M. G. Baguenault de Puchesse. M. Pereira lui énuméra les candidats qui se présentaient pour la députation; il énonça leurs titres; il ajouta que leur succès n'était pas douteux. A propos de ces élections indéfiniment ajournées, M. Spuller révéla le secret de M. Gambetta : « Les républicains, disait-il, seraient battus dans presque tous les départements; » voilà pourquoi le gouvernement refusait de convoquer une assemblée. Il ne craignait donc pas d'avouer que M. Gambetta disputait et ravissait à la France le pouvoir d'élire une Assemblée, parce que cette Assemblée n'aurait pas été républicaine.

[1] M. de Freycinet a parlé « d'une nouvelle entrevue » que M. le général d'Aurelle aurait eue avec M. Gambetta, « quelques jours après » celle du 12. (*La guerre en province* p. 104.) C'est une erreur bizarre. « Le général d'Aurelle n'a revu M. Gambetta que quatre mois plus tard, sur les bancs de l'Assemblée nationale. » (*La première armée de la Loire*, p. 145.)

poursuivant les Allemands vaincus; et voilà pourquoi longtemps encore elle se dira, comme elle l'a déjà dit dans les premiers regrets de son infortune : « Pourquoi le général d'Aurelle s'est-il arrêté à Orléans? »

Le général d'Aurelle a lui-même répondu : sa principale raison, ce fut l'état de son armée. Par la saison rigoureuse qui commençait, sous la neige et la pluie qui tombèrent le 10 novembre, les mobiles étaient à demi-nus[1]. L'armée n'était formée que depuis quelques semaines, mal pourvue de vêtements, nullement habituée aux fatigues, incapable de marches rapides ou longues. Sans doute elle avait vaincu à Coulmiers; mais d'Aurelle savait sur ses troupes, même victorieuses, des vérités dont il avait à tenir compte dans le secret de ses calculs. Les jeunes soldats qui à cette bataille voyaient le feu pour la première fois l'avaient-ils si bien supporté qu'on pût être hardi avec leur faiblesse? Des régiments entiers n'étaient-ils pas à dessein restés inactifs? Quelques-uns n'avaient-ils pas volontairement retardé leur marche ou plié sans résistance? Certaines brigades n'avaient-elles point manqué de cohésion? N'avait-on pas vu des chefs errer à l'aventure, loin du danger, ou demeurer à l'abri des maisons? D'Aurelle connaissait ces imperfections et ces défaillances. Il estimait qu'après Coulmiers la confiance, la discipline, un complément d'organisation et un peu de temps achèveraient de rendre son armée tout à fait solide. Mais, dans cet état, comment marcher jusqu'à Paris à travers les Allemands et sur trente lieues de terrain? Les autres généraux, pas plus que d'Aurelle, n'en conçurent le projet; comme lui, ils constataient avec douleur tout ce qui manquait à leurs soldats pour une si redoutable entreprise. Chanzy nous a peint la situation où se trouvait le 16e corps au soir et le lendemain de la victoire : « Le combat n'ayant cessé, dit-il, que lorsque la nuit était venue depuis longtemps déjà, nos troupes durent coucher sur le champ de bataille. Le temps devint alors très-mauvais; la pluie et la neige qui ne cessèrent de tomber augmentèrent les difficultés que présentaient la recherche des blessés, la distribution des vivres et le réapprovisionnement des munitions. L'obscurité était telle que les corps ne parvinrent qu'à grand'peine à se reformer; les hommes, couchés dans une boue épaisse, sans feu, le pays n'offrant aucune ressource en bois, ne purent prendre aucun repos[2]. » Le 10, les troupes « étaient si fatiguées de la veille et le temps tellement mauvais, que le général en chef ne reprit que vers midi son mouvement... La marche fut lente dans tous les

[1] D'Aurelle. *La première armée de la Loire*, pp. 133, 134.
[2] Chanzy. *La deuxième armée de la Loire*, p. 31.

corps, et surtout pour les convois[1], qui ne pouvaient suivre que les grandes routes, les chemins ordinaires étant complètement défoncés. Aussi ce ne fut que le 11 au soir que l'armée se trouva tout entière établie sur les positions qui lui avaient été assignées[2]... Les jours qui suivirent furent employés à achever l'organisation des convois, à compléter le matériel et à procurer des vêtements aux soldats, l'infanterie manquant encore de capotes, et les gardes mobiles n'ayant que les vareuses et les pantalons de médiocre qualité avec lesquels ils avaient été habillés pendant l'été[3]... » Au 15e corps, des objets de première nécessité manquaient absolument. « Les mobiles des 2e et 3e divisions, dit le général Martin des Pallières, avaient des sacs et des cartouchières de mauvaise toile, qui ne garantissaient de la pluie ni les effets, ni les munitions. » Dans la 3e division, le 16 novembre, les hommes n'avaient d'autre chaussure que celle qu'ils portaient aux pieds, et encore leurs souliers étaient-ils « dans un état de délabrement dont on ne peut donner l'expression[4]. » Enfin les maladies décimaient l'armée : les soldats invalides encombraient les villages et les fermes. La petite vérole allait sévissant de bivouac en bivouac ; la dyssenterie et la fièvre régnaient dans tous les régiments ; les décès étaient nombreux ; et de toutes les causes d'inaction dont le général d'Aurelle était préoccupé, c'était celle qu'il dissimulait avec le soin le plus discret, par crainte d'affaiblir le moral de ses troupes[5].

Cette armée, mal habillée, mal chaussée, mal équipée, faible à la fatigue, tendre aux rigueurs de la guerre et de la saison, mal portante, était-elle au moins suffisamment pourvue de matériel de guerre ? était-elle complètement organisée ? Non. Des cinq corps qui, le 1er décembre, composèrent l'armée de la Loire, le 17e corps ne put prendre part aux opérations que vers le 23 novembre, quinze jours après Coulmiers ; le 20e corps n'arriva de l'Est à Gien que vers le 20, dix ou onze jours après cette même bataille ; le 18e n'avait encore ni tous ses cadres ni toutes ses divisions, le 28 novembre, jour où se livra la bataille de Beaune-la-Rolande. Pense-t-on vraiment que le général d'Aurelle eût fait lever le siége de Paris avec le 15e corps et le 16e ? Remarquons d'abord qu'avec ces seules forces il aurait fallu tenir tête à l'armée du grand-duc de Mecklembourg, celle qui vainquit plus tard à Loigny le 16e et le 17e corps, aidés

[1] Du 10 à la soirée du 11, les troupes purent à peine faire deux ou trois lieues.

[2] Chanzy, p. 34.

[3] Chanzy, p. 36.

[4] Martin des Pallières, *Orléans*, p. 100.

[5] D'Aurelle, p. 146 ; Chanzy, p. 37.

d'une division du 15e ; et d'ailleurs, à la vue de d'Aurelle accourant sur Paris avec sa victoire, on eût renforcé cette armée du grand-duc d'une division ou deux, empruntées à celle des assiégeants; enfin, toute l'armée de Frédéric-Charles fût arrivée à grands pas, et de quelque côté qu'il fît face à l'ennemi, d'Aurelle, eut-il eu 100,000 hommes, aurait succombé: inférieures en nombre, ses troupes ne pouvaient se battre avec espoir; car telle était leur défectueuse organisation qu'à peine pouvaient-elles lutter à nombre égal en ce moment-là. Il y a plus: si le 15e corps était complet, le 16e ne l'était point. Chanzy n'avait que deux divisions à Coulmiers: la troisième n'entra en ligne que huit jours après sous le commandement du général Maurandy; l'inexpérience des troupes qu'on y rassembla l'empêcha longtemps de rendre des services: au premier combat, le 2 décembre, elle se débanda. Ces deux corps, malgré la vigueur et la bravoure de telle division ou de tel régiment disséminés dans la masse, n'auraient donc pu aller affronter sur la route de Paris 80,000 Prussiens, assurés que 100,000 autres étaient déjà, soit sur les traces, soit au flanc de l'armée de la Loire. D'ailleurs, quelle insuffisance dans l'armement! Au 16e corps, « on comptait, dit Chanzy, trop de modèles différents [1]. » Dans le 15e, nombre de régiments de mobiles marchaient au feu avec des fusils à percussion. Partout, trop peu de canons, d'artilleurs et de chevaux; peu d'approvisionnement; un mauvais service de bagages. Quant aux renforts, qui du 10 au 25 novembre vinrent accroître l'armée de la Loire, qu'étaient-ce que ces contingents formés à la hâte, ces soldats amenés en quelques semaines du foyer à la caserne, et de là devant l'ennemi? « Des masses d'hommes sans organisation, sans instruction militaire, sans cadres, mal équipés, mal vêtus, mal armés [2]. « Comment eussent-ils rejoint dans les combats les 15e et 16e corps, lancés à la conquête de Paris le lendemain de Coulmiers? Et à supposer que d'Aurelle les eût trouvés dans son camp, prêts à le suivre jusqu'à Paris dans l'entraînement de la victoire, croit-on qu'avec de pareilles troupes il aurait eu raison de se jeter, comme avec d'invincibles vétérans pour une expédition triomphante, entre les trois armées du Prince royal, du grand-duc de Mecklembourg et de Frédéric-Charles?

La température et le pays, loin d'offrir des avantages, donnaient lieu d'hésiter. Sous la neige et la pluie qui, depuis la nuit du 9, trempaient les vêtements du soldat, pénétraient avec le froid sous sa petite tente et le glaçaient jusque dans le sommeil qu'il prenait

[1] CHANZY, p. 19.
[2] D'AURELLE, p. 179.

sur la terre liquide où il s'étendait, les tristes conditions de sa vie lui étaient plus pénibles encore, et tous les services plus difficiles: la marche eût donc été plus lente, l'ennemi aurait eu plus de temps pour concentrer ses ressources et préparer sa défense. Outre que la plate surface de la Beauce favorisait le tir à longue portée de l'artillerie allemande, elle ne se prêtait point à la rapide opération qu'il eût fallu pour arriver devant Paris à la suite des Bavarois. La Beauce, on le sait, étale dans ses vastes plaines une terre grasse où l'on enfonce profondément, quand la pluie l'a détrempée jusqu'à son fond d'argile [1]. Dans la saison ou l'on était, cette terre devient sous les pieds nombreux d'une armée comme une immense mer de boue. Hommes et chevaux se fatiguent outre mesure à soulever sous leurs pas ces humides et lourds sillons. Les canons s'y fixent. Les voitures tracent péniblement des ornières où elles ne peuvent plus repasser. Quels mouvements agiles, quelles courses promptes un général peut-il conduire sur un tel terrain? D'Aurelle avait à peine touché Artenay qu'il voyait son armée en lutte avec ces difficultés; et ce motif, s'ajoutant aux autres dans son esprit, le confirmait encore dans sa résolution.

Stratégiquement, c'était une entreprise plus que téméraire que de précipiter l'armée de la Loire sur Paris, au lendemain de Coulmiers. D'Aurelle savait nettement qu'il n'avait pas remporté à Coulmiers une de ces victoires qui suppriment un ennemi: les Bavarois avaient échappé, par une marche forcée, et ils avaient douze heures d'avance; réfugiés à Toury, ils avaient presque reformé leurs rangs, à l'heure même où d'Aurelle aurait pu donner le signal de départ. Or, quelles étaient les forces des Allemands dans cette position? D'Aurelle, mal renseigné, les croyait si grandes qu'il s'attendait à un retour très-prochain de l'ennemi. A son avis, de Tann lui tendait un piége à Angerville. Que d'Aurelle s'avançât, de Tann, fort des secours qu'il aurait déjà reçus de Paris et de Chartres, l'attirait entre Étampes et Paris, acceptait la bataille et le retenait peut-être deux ou trois jours; d'Aurelle, aux prises avec un ennemi aussi nombreux que lui, grâce à ses renforts, et plus puissant par son organisation, eût eu grand'peine à se maintenir. Cependant, Frédéric-

[1] On a dit que, le lendemain de Coulmiers, la pluie était un avantage pour nous, parce que notre léger canon de 4 pouvait marcher, et que sur les terrains mous et boueux de la Beauce les projectiles ennemis à fusées percutantes éclataient peu ou pas. Malheureusement on oublie, dans ce raisonnement, que nous avions alors un trop petit nombre de chevaux d'artillerie, que nos batteries étaient à peine au complet, et surtout qu'on avait à traîner des canons de 8, lourdes pièces qui avaient produit le principal effet à Coulmiers.

Charles resté libre vole d'étape en étape, aiguillonné par la nécessité; il prend en queue ou en flanc l'armée de la Loire : elle est perdue. L'avant-garde de Frédéric-Charles apparaissait non loin de Montargis, le lendemain de Coulmiers; elle était donc trop proche déjà pour qu'on pût, avant son arrivée, battre près d'Etampes l'armée qui barrerait la route de Paris. D'Aurelle s'arrête à la vue du danger qui le menace ainsi à sa droite; avant d'avoir détruit cet ennemi qui déjà touche à l'armée de la Loire, marcher sur Paris, ce serait aller s'enfermer dans quelque cercle fatal, comme celui que M. de Moltke forma autour de Sedan. D'Aurelle considérait cette témérité comme une « tentative insensée, » et il avait raison : les événements postérieurs l'ont prouvé. Frédéric-Charles, dont les cavaliers, sept jours après Coulmiers, étaient déjà en reconnaissance autour de Beaune-la-Rolande, n'eût pas tardé à se placer derrière d'Aurelle, coupant d'Orléans et de Tours les communications des Français. Si, sur une décision du conseil de guerre qui se tint le 12, le général d'Aurelle se fût, le jour suivant, dirigé sur Paris, il aurait appris le 15 ou le 16, à peine arrivé devant Etampes, que les hulans harcelaient ses convois et son arrière-garde. Il fit bien de ne pas s'exposer à un tel danger avec l'armée improvisée qu'il avait sous ses ordres. Au bout de deux journées de marche, il aurait été contraint de rétrograder, et cette retraite eût été peut-être une épreuve supérieure à la force et à l'assurance de ses troupes.

Depuis l'heure où d'Aurelle mesura les obstacles avec cette sage prudence, on s'est écrié qu'il n'aurait eu qu'à paraître pour forcer les Prussiens à lever le siége. On a raconté qu'à Versailles, ils donnèrent tous les signes d'un départ qui s'apprête. Le 10, on les vit dans cette ville, le front soucieux, l'air inquiet et défiant : leur état-major semblait affairé; les soldats reçurent des consignes sévères; sans s'en expliquer la cause, on s'aperçut que tout à coup leur orgueil était devenu moins insultant. Partout le désordre et l'empressement : on suspend les achats de grain; les fourgons se remplissent; les convois en longues files cheminent sur la route de Saint-Germain; les cavaliers et les artilleurs s'en vont à des destinations inconnues; officiers et soldats couchent tout habillés. Tout n'attend qu'un mot d'ordre pour quitter Versailles. Évidemment M. de Moltke appréhende l'arrivée de d'Aurelle. La crainte, à la guerre, crée les illusions d'autant plus fortes qu'on est plus qu'ailleurs au milieu de l'inconnu; de Moltke croit sans doute les vainqueurs de Coulmiers plus nombreux et plus solides qu'ils ne sont : il prend ses précautions. C'est qu'il sait lui-même son armée de siége à peine suffisante pour garder ses immenses lignes, décimée par les maladies, effrayée un peu de l'entreprise qu'il a tentée

devant Paris : déjà, le 21 octobre, une sortie de 6,000 hommes, poussant sur Versailles, n'y avait-elle pas jeté l'épouvante parmi les Prussiens et causé un commencement d'évacuation ? De Moltke et le roi sont donc dans l'anxiété; ils se disent que si d'Aurelle arrivait à un moment où les assiégés feraient une sortie par Lhay, Chevilly et Thiais, seuls de Tann et le grand-duc pourraient disputer le passage à l'armée de la Loire; la position des Prussiens serait critique. Moins calmes que M. de Moltke, qui veille, tout en craignant, et qui déjà se juge capable de tenir tête au danger, les Prussiens sont alarmés à la pensée que l'armée de Metz est encore en marche; des dépêches surviennent à Berlin, pleines de terreur : « Si Frédéric-Charles n'arrive pas, nous sommes perdus, » dit l'une d'elles; les officiers d'état-major et la plupart des généraux ne respirent pas pendant six jours, l'œil tantôt tourné vers la Beauce, tantôt vers Paris, là vers le vainqueur de Coulmiers qui peut s'avancer, ici vers les soldats de Trochu qui peuvent sortir. Le 18, on se rassure : « Dieu soit loué! Frédéric-Charles arrive! » dit une nouvelle dépêche.

Ces faits sont incontestables. Mais que prouvent-ils? Si d'Aurelle eût paru, les Prussiens s'en seraient allés, dira-t-on. Mais d'abord chaque adversaire ne connaît bien que sa situation : si M. de Moltke se trompait sur la force de l'armée victorieuse, d'Aurelle pouvait bien se tromper aussi sur celle de l'armée battue et tout de suite renforcée qui restait devant lui. Certes, d'Aurelle ne pouvait ni savoir ni prévoir les alarmes des Prussiens à Versailles. Au reste, il ne faut pas s'abuser sur ces alarmes : en trois jours, de Moltke s'était mis en état d'arrêter le vainqueur. Le 11, le grand duc de Mecklembourg était déjà accouru à Angerville avec la 17e division; de leur côté, von Wittich avec la 22e et le prince Albert avec sa cavalerie, s'étaient déjà reliés à M. de Tann; ces renforts formaient avec le 1er corps bavarois un ensemble d'une cinquantaine de mille hommes. De plus, M. de Moltke avait envoyé à marches forcées sur Étampes une division de la deuxième armée qui venait à peine d'arriver sous Paris. Il y avait là une armée suffisante pour tenir en échec celle de la Loire. Et ces mesures parurent si bien suffire au péril, qu'à peine informé des dernières étapes de Frédéric-Charles, M. de Moltke, dont les craintes se trouvaient dès lors dissipées, jugea le 17 le succès d'une entreprise sur Paris désormais irréalisable au général d'Aurelle; il ouvrit la route lui-même : il offrait aux Français la facilité d'entrer dans une sorte de trouée où il les attendait au fond; tandis qu'à leur droite il laissait Frédéric-Charles, il portait à leur gauche le grand-duc de Mecklembourg; le 17 même, celui-ci venait occuper Dreux. En réalité, d'Aurelle n'eut donc que cinq jours au plus la

possibilité déjà périlleuse de s'avancer ; le sixième, il était cerné. On le devine à la stratégie de M. de Moltke.

Toutefois, supposons le passage libre jusqu'au delà d'Étampes : il est évident que, pour la réussite du plan un instant redouté par M. de Moltke, il fallait que la sortie des Parisiens coïncidât avec l'arrivée de d'Aurelle. Cette coïncidence pouvait-elle se préparer ? Oui. Le 14, M. Jules Favre annonçait à Paris la victoire de Coulmiers. D'Aurelle, poursuivant les vaincus haletants, eût pu, le 15, faire entendre son canon d'Étampes à Paris, à l'heure même où les assiégés se seraient jetés de toutes parts sur les assiégeants. Il eût suffi que M. Gambetta avertît le général Trochu que d'Aurelle arrivait, et les deux attaques, celles des Parisiens contre les assiégeants, celle de l'armée de la Loire contre de Tann et le grand-duc, auraient pu avoir lieu simultanément. Mais à cette condition où la fortune intervenait avec ses hasards, il fallait, pour le succès, qu'il s'en joignit une autre où la part de la prévoyance se précisait mieux : c'était que l'armée de Paris fût capable du grand effort nécessaire à pareille journée ; or, elle ne l'était point : incomplète et incohérente [1], en travail d'organisation, elle n'était pas encore en

[1] Dans le vote qui, le 3 novembre, confirma les pouvoirs du gouvernement, on compta dans l'armée 236,000 *oui* et 9,000 *non*, c'est-à-dire un total de 245,000 hommes. Mais qu'elle était la valeur militaire de cette multitude de soldats ? Où en était l'organisation ?

Pour le savoir, qu'on lise le *Journal officiel* du 6 novembre. Un décret dissout le 13e corps : les troupes qui le composent seront intercalées dans d'autres corps d'armées. On annonce la réorganisation de toutes les forces qui défendent Paris : l'armée et la garde nationale, à partir de ce jour, seront divisées en trois armées distinctes. Tout était donc en remaniement. Or, cette réorganisation commençait deux jours avant la bataille de Coulmiers.

La 1re armée, garde nationale	devait comprendre	133 000	hommes.
La 2e armée, général Ducrot,	—	105,000	—
La 3e armée, général Vinoy,	—	70,000	—
	Total. . . .	308,000	—

Avec une garnison de 80,000 hommes préposée à la garde des forts et des remparts, c'est un total de 388,000 hommes.

« Cette évaluation, dit le général Vinoy, était évidemment exagérée. La garde nationale ne compléta jamais, et cela à beaucoup près, le chiffre d'hommes qu'elle comptait sur le papier. Ensuite le concours qu'elle donna à l'armée, après l'instruction trop sommaire et trop insuffisante qu'elle avait reçue, ne fut pas aussi effectif qu'on s'y était attendu... La 3e armée était alors très-forte, mais seulement sur le papier. Elle n'était pas encore constituée et devait être disséminée sur tout le périmètre de l'enceinte extérieure de Paris... Pas une seule batterie d'artillerie légère ne lui fut attachée... En fait, la 3e armée n'a jamais été entièrement réunie... Elle ne comprenait pas un seul ancien soldat dans son effectif, toutes les bonnes troupes de l'ex-

état de franchir victorieusement la circonvallation prussienne [1]. On voit donc que d'Aurelle, même délivré de la crainte d'être assailli par l'armée de Metz sur sa droite ou ses derrières, eût vraisemblablement échoué sous Paris, s'il y avait poussé son armée au lendemain de Coulmiers. Il en a eu le juste pressentiment; il a fait de ces probabilités un calcul exact. A quelque point de vue qu'on se place, on ne peut le blâmer d'avoir eu cette sagesse avec la dernière armée de la France.

Ses renforts arrivés, concentrer son armée, l'organiser, l'instruire et la discipliner; la tenir en avant d'Orléans dans une sorte de camp retranché ; y recevoir la bataille, et victorieux, sortir et agir selon les circonstances, tel avait été le plan du général d'Aurelle. Dans l'état où, le 12 novembre, il voyait encore ses troupes, il jugeait l'offensive impossible, la défensive nécessaire, l'attaque certaine. Selon lui, une loi de la guerre, impérieuse et fatale, forçait les Prussiens à lui livrer à Orléans l'assaut qu'il attendait: leur succès les y amenait ; le danger même les y attirait. Une armée, en

13e corps ayant été versées dans la 2e armée. La 3e armée devait donc, par ces causes, manquer toujours d'homogénéité, et il ne fallait pas penser à lui demander le grand et efficace effort qu'on est en droit d'attendre de tout corps de troupes solidement organisé.

« Ce total énorme de 388,000 combattants doit donc être ramené au chiffre plus vrai des seules forces qui constituèrent réellement l'armée d'attaque. Il faut en défalquer tout d'abord les 133,000 hommes de garde nationale, puis les 70,000 hommes disséminés de la 3e armée, et enfin les 80,000 hommes composant les diverses et nombreuses garnisons. La 2e armée est donc la seule qui présente exactement le nombre d'hommes pouvant être menés au-devant de l'ennemi et agir en rase campagne, et son effectif n'a jamais dépassé 105,000 hommes.

« Le mois de novembre *tout entier* fut consacré à l'organisation nouvelle de l'armée de Paris. Pendant cette période, il n'y eut aucune affaire militaire méritant d'être signalée. » (Vinoy, pp. 236 à 242.)

[1] « C'est le 14 novembre que la nouvelle du succès obtenu par le général d'Aurelle de Paladines, sous Orléans, parvint à Paris; mais il ne modifia en rien, du moins en apparence, les projets du gouvernement, et nous demeurâmes de plus belle en plein travail d'organisation, mais aussi dans la plus complète inaction. » (Général Vinoy, *Siége de Paris*, opérations de la 3e armée, p. 245.)

« L'armée de la Loire, contre laquelle la plus grande partie de ces forces (celles de Frédéric-Charles) furent dirigées, a eu d'autant plus à souffrir de l'inaction dans laquelle nous sommes restés alors. Il est, en effet, certain que si la lutte projetée eût pu être engagée plus tôt, les forces prussiennes arrivant de Metz auraient été plus longtemps et peut-être définitivement retenues sous Paris, laissant ainsi à l'armée de la Loire une plus grande liberté d'action. » (Général Vinoy, p. 243.)

C'est seulement le 28 novembre que le général Trochu crut ses forces prêtes et tenta une opération décisive.

effet, était née aux bords de la Loire, et elle avait fait à Coulmiers le prodige de vaincre. Permettre qu'aux mains du chef qui l'avait formée elle s'affermît et se complétât, c'était, pour l'état-major allemand, follement s'exposer au risque d'une seconde surprise; leur victoire pouvait aguerrir les soldats de d'Aurelle, et la France retrouver des ressources : autant les retards seraient utiles à l'armée de la Loire, autant ils étaient périlleux à l'envahisseur. Frédéric-Charles devait donc descendre de Metz à Orléans.

Laissez d'Aurelle maître des choses. Voici, pendant quinze jours, ses troupes qui améliorent leur armement, leur équipement, leur instruction; déjà ranimées par leur glorieuse fortune, elles se fortifient dans la confiance et dans la discipline. Les canons viennent; les nouveaux régiments s'encadrent parmi les vainqueurs de Coulmiers : vers la fin du mois, cinq corps d'armée sont réunis sous l'énergique direction de d'Aurelle. Ses positions sont bonnes pour la défense. Les soldats les connaissent; les généraux les ont étudiées. L'armée a pour abri la forêt dont elle occupe et barre les routes, et pour soutien des batteries à longue portée; des terrassements et des tranchées la couvrent : elle peut solidement supporter le choc. D'Aurelle commande en chef, seul et librement. Jaloux, comme il le fut toujours, de ne pas disséminer ses forces, il les a concentrées : derrière ses fortifications, sur la première ligne, de Saint-Lyé à Boulay, il a disposé ses 15e et 16e corps, tandis que sur la seconde ligne, d'Ormes à Trainou, il place le 18e et le 20e corps; il a le 17e en réserve à Orléans [1]. Deux masses de cavalerie sont aux ailes. Les éclaireurs et les corps francs gardent tous les défilés de la forêt. Tous les corps s'appuient, quelque mouvement que fasse l'ennemi. La lutte a lieu. Qui peut dire que, dans ces conditions, l'armée de la Loire se fût battue sans espérance? Une telle situation, dans ces premières journées de décembre où Frédéric-Charles attaqua, n'eût-elle pas mieux valu que celle où la mit alors la volonté de M. Gambetta?...

« Après la prise d'Orléans, dit M. de Freycinet, si l'on avait marché tout de suite sur Paris, il paraît établi qu'on aurait réussi. On n'aurait pas trouvé sur la route une grande résistance, et les lignes d'investissement n'étaient pas très-difficiles à rompre. En tout cas, on aurait détruit l'armée bavaroise avant qu'elle eût reçu des renforts [2]. » Jugement étrange aux lèvres d'un homme qui, plus que témoin ou complice, conseilla lui-même l'acte qu'il regrette et

[1] Par son ordre général n° 591, d'Aurelle a laissé voir qu'il entendait concentrer ainsi ses corps d'armée.

[2] De Freycinet, *La guerre en province*, p. 101.

qu'il blâme après l'événement! Que l'armée de la Loire se soit arrêtée à Orléans pour y constituer sa base d'opérations, ce fut un dessein commun au gouvernement de Tours et au général d'Aurelle. Le 23 octobre à Salbris, et le 25 à Tours, ils convinrent de reprendre Orléans, sans discuter « la possibilité de marcher sur Paris [1]. » Le 27, M. de Freycinet donne dans une lettre au général d'Aurelle l'ordre de s'emparer d'Orléans, de s'y fixer, d'y couvrir son armée de retranchements, et d'attendre sur la défensive [2]. Le 4 novembre, comme on est près de commencer l'expédition qui aura pour terme la victoire de Coulmiers, général et ministre persistent dans leur accord et dans leur projet : on en a la preuve dans une lettre que le général Borel écrivit à cette date pour représenter que, depuis la reddition de Metz, il était dangereux de s'établir à Orléans [3]. Le 11, dans son rapport sur la bataille de Coulmiers, d'Aurelle rappelle publiquement qu'il avait été décidé à Tours « qu'on tenterait une opération combinée pour occuper Orléans [4]; » le même jour, M. de Freycinet « approuve pleinement » les dispositions que d'Aurelle victorieux prend autour d'Orléans, selon l'ordre du 27 octobre [5]; le même jour, M. Gambetta apprend au général Trochu l'inespéré triomphe de Coulmiers, sans annoncer d'un mot que d'Aurelle, profitant de la fortune, puisse ou doive marcher en avant. Le 12, au conseil de guerre de Villeneuve-d'Ingré, le ministre et son délégué, non-seulement n'émettent pas l'idée qu'une campagne immédiate et directe soit entreprise contre Paris, mais ils déterminent sur la carte les lignes d'Orléans et règlent avec le général d'Aurelle tout ce qui importe à la défense du camp. Le lendemain, dans une lettre explicite, M. de Freycinet déclare qu'Orléans est la « nouvelle base d'opérations; » il recommande qu'à l'occasion on sorte des retranchements pour opérer des attaques partielles; il avise de faire de longues promenades, « tandis que les travaux de défense continueraient au camp d'Orléans avec persistance [6]. » Le 19, M. de Freycinet propose enfin de concerter les moyens de diriger l'armée de la Loire vers Paris : « Nous ne pouvons, dit-il, demeurer éternellement à Orléans. Paris a faim et nous réclame. Etudiez donc la

[1] D'Aurelle. *La première armée de la Loire*, p. 40.

[2] Voir la lettre de M. de Freycinet. (D'Aurelle. *La première armée de la Loire*, p. 132.)

[3] Voir la lettre du général Borel. (D'Aurelle. *La première armée de la Loire*, p. 136.)

[4] Voir ce rapport. (D'Aurelle, p. 123.)

[5] Dépêche de M. de Freycinet (D'Aurelle, p. 120). — Cette dépêche, comme la lettre du 27 octobre, a été omise par M. de Freycinet dans son livre.

[6] Voir cette lettre de M. de Freycinet. (*La guerre en province*, p. 110.)

marche à suivre pour arriver à nous donner la main avec Trochu, qui marcherait à votre rencontre avec cent cinquante mille hommes, en même temps qu'une diversion serait tentée dans le Nord. » Et loin que son esprit, même à cette date, fût en possession d'aucun projet déjà conçu, il ajoute : « De notre côté nous étudions un plan ici. Dès que nos idées seront un peu arrêtées sur cette grave affaire, prévenez-moi ; nous nous réunirons à Tours ou à votre quartier-général pour en disserter [1]. » C'est le 20 novembre seulement, onze jours après Coulmiers, au moment même où l'armée de Frédéric-Charles achevait de se cantonner autour de Pithiviers, que M. Gambetta demande à d'Aurelle l'étude d'un plan où Paris serve d'objectif : « Orléans, dit-il, doit être pour nous une *nouvelle base d'opérations, comme le fut Salbris*. C'est de là que *nous devons partir* pour opérer le grand mouvement *vers Paris*, d'après *un plan que nous arrêtons en commun*. A ce sujet, je vous prie *de méditer de votre côté* un projet d'opérations *ayant Paris pour suprême objectif* [2]... » Tant de témoignages, livrés malgré lui à l'histoire, permettent-ils donc à M. de Freycinet de rejeter sur le général d'Aurelle la responsabilité des ordres qui suspendirent devant Orléans les effets de la victoire de Coulmiers? Et n'est-il pas juste d'en conclure qu'en restant avec son armée près de cette ville, « le général d'Aurelle n'a fait que remplir les intentions du ministre, conformes d'ailleurs à ses propres convictions [3]? »

C'était une faute que de prendre Orléans pour base d'opérations et d'y établir un camp retranché. Certes, cette grande ville, avec les voies qui s'y croisent et le passage qu'elle ouvre sur la Loire, au centre de Tours, de Bourges et de Paris, est un poste important dans la défense de la France envahie. Mais point de sécurité réelle pour une armée qui vient dans cette position préparer le terrain d'une bataille décisive. Située à un angle de la Loire, qui y coule de l'est à l'ouest, elle peut être tournée de plus d'un côté ; et quand le général d'Aurelle, mettant le front de ses redoutes et de ses

[1] Voir d'Aurelle (p. 181). M. de Freycinet ne cite (p. 112 de son livre) qu'une partie de cette lettre.

[2] Voir cette lettre de M. Gambetta. (D'Aurelle, p. 190.)

[3] Avec une discrétion qui ne voile aucunement la vérité, le général Chanzy indique nettement les raisons qui déterminèrent le général d'Aurelle et M. Gambetta : « *Si le gouvernement de Tours avait été moins préoccupé de la position d'Orléans, dont il voulait faire la base des opérations ultérieures, et si le général en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant*, il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme produit par la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Tann avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc. » (Chanzy, *La deuxième armée de la Loire*, p. 35.)

troupes en face de Paris, les rangeait sur une ligne parallèle aux assiégeants et aux Bavarois vaincus, rien ne le garantissait, sinon que le grand-duc ne remonterait pas le fleuve de Beaugency à Orléans, du moins que Frédéric-Charles ne le descendrait pas de Nevers, entre Gien et Argent. Entourée partout d'une campagne plate, dans son enceinte de bas vignobles, avec l'immense périmètre de ses longs faubourgs, il est difficile de la protéger efficacement par des fortifications passagères. Adossée à un fleuve que l'on n'y franchit que sur deux ponts, les obstacles s'y multipliaient d'eux-mêmes dans une retraite : un revers pouvait y devenir un désastre [1]. Si la forêt qui de Bellegarde à Cercottes s'étend autour d'Orléans, paraît une défense pour l'armée qui l'occupe et se concentre en arrière, c'est aussi un rideau derrière lequel l'ennemi se dissimule et conduit à volonté ses mouvements. Enfin, Orléans se trouve à 120 kilomètres du but qu'il s'agissait d'atteindre, Paris [2]. N'était-ce pas trop de désavantages à la fois ?

Si nous ne nous trompons, c'est à Chartres qu'il fallait chercher son point d'appui contre Paris ; c'est là qu'il fallait établir sa base d'opérations, pour manœuvrer entre cette ville et Mantes ; c'est par là qu'il fallait pénétrer dans la vallée de la Seine. Derrière Chartres, on avait une retraite libre et facile, protégée dans le Perche et dans le Vendômois par des bois et des collines, en tout cas assurée dans des provinces où l'ennemi n'avait encore porté ni l'effroi ni la dévastation ; et cette retraite pouvait aboutir au camp de Conlie où se formait un corps d'armée. A la gauche, on se reliait aux troupes qui défendaient la Normandie, et, par leur intermédiaire, à celles du Nord qu'on pouvait, grâce à cette correspondance, entraîner

[1] « Avec son fleuve devant elle et ses deux ponts, la ville d'Orléans était une position favorable à l'ennemi, puisque sa ligne de retraite était sur Paris. Pour nous, au contraire, si nous l'occupions, elle nous mettait dans une situation des plus dangereuses en cas de revers, puisque nous étions obligés d'effectuer un passage de défilé sur une rivière, sous les efforts et les feux convergents d'un ennemi dont la puissance irait croissant, tandis que la nôtre diminuerait par suite du passage successif de nos troupes sur l'autre rive. Si donc l'ennemi venait à établir dans ces conditions, sur la berge, des batteries pour rendre impraticable le passage des ponts, ne devenait-il pas inévitable à une partie de l'armée de capituler après une défense, honorable sans doute, mais en tout cas inutile ? » (Martin des Pallières, *Orléans*, p. 60.)

[2] La distance d'Orléans à Paris est stratégiquement plus grande sous l'œil et en présence d'un ennemi, parce qu'une armée considérable et obligée de combattre ne peut remonter, en voie directe, la vallée qui commence au-dessus d'Étampes, vallée où, s'aidant des obstacles créés par la nature, un petit nombre de troupes et de canons l'arrêterait aisément. Il faut là obliquer à droite ou à gauche, vers Fontainebleau ou Chartres.

d'un seul et même élan en combinant bien ses opérations ; à Orléans, au contraire, on avait une armée dans le vide. Devant Chartres s'étend un pays où les manœuvres seraient moins pénibles que dans la Beauce et aux ravins de la vallée d'Étampes : on aurait là, pour arriver à l'ennemi, un parcours plus aisé dans la direction de Paris. En se plaçant à Chartres, nous transportions le centre de nos efforts au point le plus éloigné de Frédéric-Charles. On gagnait, pour opérer devant Paris, du temps et du terrain ; on diminuait la distance entre Paris et ses libérateurs : de Chartres à Paris, il y a 37 kilomètres de moins que d'Orléans à Paris [1]. On peut même remarquer qu'à s'approcher de Versailles, on inquiétait alors l'ennemi autant qu'à s'approcher de Paris. La victoire de Coulmiers n'eût-elle pas troublé davantage M. de Moltke et le roi, si, deux ou trois jours après, on leur eût appris l'entrée des Français à Chartres ? Enfin, on serait venu agir près de la région où le général Trochu était décidé à diriger ses coups, avant qu'il fût averti par M. Gambetta que l'armée de la Loire avait Fontainebleau pour objectif ; on lui eût épargné la peine de ramener ses forces de l'ouest à l'est ; son attaque eût été plus prompte et plus proche, puisque la lutte se serait resserrée dès lors entre Chartres et Mantes ; les deux généraux français auraient eu quelques chances de plus pour se rejoindre au bruit de leurs canons et dans le cercle de leurs batailles.

Dans l'état-major du général d'Aurelle, on proposait, au lendemain de Coulmiers, un parti où la hardiesse s'alliait à la prudence. A tout prix, poursuivre de Tann jusqu'à Etampes ; par une brusque conversion, marcher sur Chartres ; chercher l'armée du grand duc de Mecklembourg, la battre et s'établir en avant de Chartres ; si la situation le permettait, tenter une opération sur Versailles, avant l'arrivée de Frédéric-Charles ; si l'état de l'armée l'exigeait, demeurer devant Chartres, en y achevant l'œuvre d'organisation qu'on avait en vue au camp retranché d'Orléans ; à Orléans, poster comme à une tête de pont les deux corps d'armée qu'on devait amener de l'Est et de Nevers, et surveiller de là les mouvements de Frédéric-Charles : tel était le plan qu'on mit sous les yeux du général d'Aurelle. Supposez qu'il l'eût adopté. Nous voici au 25 novembre : les 15e, 16e et 17e corps sont rangés devant Chartres, et d'Aurelle, libre de sa tactique, les tient unis l'un à l'autre dans une étroite et ferme concentration ; par derrière, se forment le 21e et le 19e corps ; à

[1] Si de Chartres l'armée gagnait Mantes, on n'était plus qu'à 58 kilomètres de Paris. Pour s'avancer de Mantes sur Paris, on avait la Seine pour se couvrir à gauche, peut-être même une escorte de canonnières ; on arrivait du côté où se dresse le mont Valérien.

Orléans, le 18e et le 20e corps guettent l'armée de Frédéric-Charles, prêts à la surprendre dans une marche de flanc. Quelque position qu'occupe l'ennemi, l'armée de la Loire se trouve dans les conditions d'attaque et de retraite plus favorables qu'on ne la vit au 1er décembre. C'est autour de Versailles qu'on se bat, à l'ouest de Paris et de la Seine, c'est-à-dire aux lieux où la défaite a le plus de menaces et de périls pour les Prussiens. Ah! la victoire n'était-elle pas ici, plus qu'ailleurs, possible à nos efforts? Et le sang versé alors n'eût-il pas arrosé plus utilement la terre de France que celui dont elle sera teinte tout à l'heure à Baune-la-Rollande, à Loigny, à Orléans, à Champigny et à Villiers?

Quelque plan qu'on ait eu à former le 10 novembre, il est certain que l'armée de la Loire n'a pu de Coulmiers courir droit à Paris; c'eût été folie que de la jeter dans une si périlleuse aventure. La fortune sans doute a des faveurs imprévues, et souvent elle veut qu'on la tente; mais il en faut la force et les moyens : or, d'Aurelle ne les avait pas. Les hommes de guerre se plaindront plutôt qu'il ait choisi Orléans pour base d'opérations. L'histoire dira toutefois qu'avec ses rares talents d'organisateur, sa circonspecte vigilance, sa vigueur et sa ténacité, d'Aurelle eût pu donner aux événements un cours plus heureux, s'il eût été libre dans son camp ; si, devant Orléans, l'ignorante audace et l'aveugle volonté de M. Gambetta n'avaient traversé ses premières résolutions. D'Aurelle eut tort de s'arrêter à Orléans, alors que sa victoire, le menant à Chartres, l'y plaçait dans une position plus avantageuse ; il eut raison pourtant, ses lignes une fois tracées, d'y vouloir maintenir son armée : en rompant ce sage dessein, en y substituant une inopportune et présomptueuse direction, le gouvernement de Tours troubla tout et fit tout perdre.

Auguste Boucher.

LE CANCER[1]

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

IV

Prokhor Kousmich Semenoff, un des secrétaires généraux du ministère de l'intérieur, était fils de l'ancien intendant du prince Pierre Talarine et frère de son intendant actuel. Grâce à la générosité de son patron, il avait reçu une éducation soignée, et était arrivé, l'âge et son mérite aidant, à la situation élevée que nous venons de dire. Honnête, loyal, laborieux, Semenoff avait, à cinquante ans, l'estime et la confiance du ministre. Le prince Talarine lui portait une affection particulière, parce qu'il savait que le fils de son intendant appartenait au vieux parti russe, et détestait peut-être autant que lui-même tout ce qui était étranger. Ainsi que deux ou trois autres employés supérieurs, Semenoff occupait une aile particulière dans les bâtiments du ministère.

Nicolas, suivi de Mahlberg, se dirigea vers cette partie de l'édifice. Semenoff allait se mettre au lit quand son domestique lui annonça le prince Nicolas Talarine. Il reçut en robe de chambre le fils de son protecteur et commença par s'en excuser :

— Vous savez, mon prince, dit-il, que la plus grande preuve d'empressement que l'on puisse donner à un visiteur considérable, c'est de ne pas le faire attendre. Mais permettez-moi de me plaindre d'abord : vous délaissez un vieux serviteur. Voici quinze jours que vous n'êtes venu me faire une de ces bonnes visites qui me délassent si agréablement de mon absorbante besogne !

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin, du 10 et 25 juillet 1876.

— Merci ! Prokhor Kousmich, répondit Nicolas, merci de ces bons souvenirs ; mais aujourd'hui ma visite a une autre cause : je viens vous demander de remettre à M. de Mahlberg que voici, les papiers que je vous ai confiés en 1870, vous savez, le paquet cacheté !...

— Oui ! oui ! dit Semenoff avec empressement. Ils sont dans mon secrétaire particulier. Je ne les ai pas changés de place, sachant par vous que c'étaient des documents d'une extrême importance pour l'Etat.

— Prokhor Kousmich, dit Nicolas, veuillez nous les apporter ici, le moment est venu d'en faire usage.

— Passons dans mon cabinet, s'il vous plaît, dit Semenoff.

Mahlberg n'avait pas prononcé une parole. L'employé considérait avec curiosité cet homme malingre et chétif qui se faisait introduire chez lui à une heure aussi avancée et n'avait pas sur les lèvres un mot d'excuse.

— Monsieur, va nous suivre ? demanda-t-il au prince.

— Il le faut bien ! dit Mahlberg d'une voix sourde.

L'employé ouvrit la porte d'un cabinet plongé dans l'obscurité. Mahlberg et Nicolas y entrèrent après lui. Semenoff alluma une bougie, tira un trousseau de clefs, en choisit une et l'introduisit dans la serrure du tiroir d'un grand meuble encombré de papiers. Mahlberg dit alors à Nicolas, d'une voix qui tremblait un peu :

— C'est donc sérieux ! vous avez des preuves ?

— Vous allez voir !

La clef grinça sur l'acier, mais sans tourner.

— Qu'a donc cette diable de serrure, grommela Semenoff ! J'ai ouvert ce tiroir la semaine passée, elle allait comme dans l'huile.

Semenoff, un peu impatienté, tourna la clef avec force. Il y eût un bruit sec et le tiroir s'ouvrit.

— Bon ! dit Semenoff, j'ai brisé la serrure.

Tout à coup l'employé devint livide, recula, et cria d'une voix étranglée par la terreur :

— On m'a volé vos papiers !

Nicolas poussa un cri de bête fauve, et s'élançant vers Semenoff lui mit la main sur l'épaule :

— Qu'avez-vous dit ? demanda-t-il.

Semenoff contemplait d'un œil hagard le tiroir vide en répétant :

— On a forcé mon secrétaire, et volé vos papiers.

Mahlberg à ces mots poussa un éclat de rire strident ; il était heureux et indigné à la fois :

— Ah ! ah ! prince Talarine !

— Silence, lui cria Nicolas. Voyons, Prokhor Kousmich, reprit-il, d'une voix moins élevée, mais frémissante toutefois : c'est impossible,

vous les aurez mis dans quelque autre tiroir. Qui voulez-vous qui vous ait volé ces papiers? Tout le monde ignorait qu'ils fussent chez vous. Rappelez vos souvenirs.

— Je les ai vus l'autre jour encore, dans ce secrétaire, en cherchant d'autres documents que l'on m'avait redemandés. Puis, voyez, dit Semenoff qui tremblait de tous ses membres, la serrure est forcée, Quelqu'un s'est introduit chez moi.

— Mais qui?... qui? Qui pouvait savoir?

Et comme Semenoff attéré, ne répondait pas :

— Seriez-vous un traître, vous aussi, Prokhor Kousmich? cria Nicolas en étreignant d'une main crispée l'épaule de l'employé.

Tout à coup Semenoff se redressa :

— Qui? me demandez-vous, qui m'a volé? Mais ce misérable allemand, cet infâme Burger.

— Qu'est-ce que Burger? demanda Nicolas.

— Mon collègue, l'archiviste, mon voisin de logement, mon ennemi intime, qui fait nommer partout des Allemands, là où je demande des Russes... ce scélérat, qui depuis quelques jours, me prodigue ses protestations d'amitié!

Nicolas approcha sa bouche du visage de Semenoff et le brûlant de son haleine :

— Semenoff, vous avez été l'ami de ma famille! Ces papiers sont indispensables au salut de mon frère, au bonheur de mon père! Semenoff, vous êtes Russe. Ces papiers importent au salut de la Russie. Je vous en supplie, Semenoff, rendez-les moi.

L'employé répondit en se tordant les mains :

— Mais je vous jure que je ne les ai pas.

— Semenoff! vous avez été comblé des bienfaits de mon père et de mon aïeul! et vous les sacrifiez! Semenoff, votre patrie vous a élevé, vous la trahissez! Semenoff, rendez-moi ces papiers, ou je dirai que vous êtes un traître et je vous tuerai. Prenez garde, Semenoff.

L'employé lui prit les mains et dit :

— Mais puisque je vous affirme que Burger me les a volés! Ah! écoutez-moi avant de m'accuser. Depuis longtemps je voyais que cet homme m'espionnait; je le trouvais toujours dans le couloir qui dessert nos deux appartements, et cela les jours que vous ou votre père veniez me voir. Puis, deux ou trois fois, il est entré chez moi à l'improviste pendant que vous y étiez. Vous ne vous souvenez donc pas de cela! Dans la suite, je remarquai qu'il contrecarrait tous mes projets. Combien de fois le ministre n'a-t-il pas changé résolution, grâce à lui. Personne ne peut pénétrer dans cette aile des archives que les archivistes et leurs gens. Le troisième archiviste

est marié et demeure dans l'aile en face. Ici, nous ne sommes que deux, Burger et moi. Burger, par avarice, n'a pas de domestique, je réponds du mien. Je jure sur mon honneur que c'est Burger qui m'a volé ces papiers.

Mahlberg, calme et ironique, assistait en silence à ce débat.

— Je ne vous crois pas, Semenoff, dit Nicolas. Personne ne pouvait soupçonner la présence de ces papiers chez vous. Si vous ne les avez plus, c'est que vous les aurez livrés.., vendus, peut-être ! Semenoff, vous êtes un traître !

Il se tourna vers Mahlberg :

— Quant à vous ! comte de Mahlberg, je suis à vos ordres, telle satisfaction que vous exigerez...

Mahlberg, répondit avec un calme effrayant :

— Prince Talarine, vous m'avez autorisé à vous cracher à la figure.

Nicolas cria :

— Oh ! ! !

Puis, courbant la tête, il dit :

— Voilà ce que vous me valez ! Semenoff.

Et s'approchant de Mahlberg :

— Vous voulez m'insulter, faites !

Un combat terrible se livrait dans l'âme de Mahlberg. Il leva la main comme s'il eut voulu donner un soufflet à Talarine. Nicolas haletant tendait sa face à l'insulte, sa poitrine palpitait avec violence.

Mahlberg se détourna et allant à la porte :

— Je n'appartiens pas à votre monde, je vis avec la science que j'aime. Un seul lieu me rattachait à l'humanité, l'amour que je portais à ma femme. Le monde me laissait cela. Vous avez été plus cruel que le reste des hommes, vous vous êtes levé contre mon bonheur. Vous ne valez même pas la peine que je vous insulte : je ne puis que vous mépriser.

Il allait sortir quand tout à coup Semenoff bondit et se plaçant entre la porte et lui.

— Non ! je ne veux pas qu'on insulte le fils de celui qui m'a fait ce que je suis ! Vous ne me croyez pas. Soit ! j'espère que Dieu permettra que je vous donne la preuve de ce que j'avance. On m'a volé, eh ! bien, je vais voler à mon tour.

Mahlberg voulut se dégager.

— Restez ! je le veux ! cria Semenoff. Nous ne sommes que nous deux dans cette aile du ministère.

Il courut à une panoplie et en décrocha un pistolet.

— Je vais aller chez lui ; s'il est absent, tant mieux ; s'il est là je saurai le forcer à m'obéir ; s'il me résiste, malheur à lui. On a cro-

cheté mon secrétaire : j'en ferai autant chez lui. Je ne veux pas que l'on m'accuse de trahison.

— Pardon, Semenoff, de t'avoir soupçonné, s'écria Nicolas. Viens ! je t'accompagnerai, et s'il résiste nous serons deux.

Il courut à Mahlberg :

— Vous venez de m'insulter et je me suis tu. J'ai le droit d'exiger votre présence : vous nous suivrez.

Mahlberg pâlit, il se crut dans une maison d'aliénés et murmura :

— Crocheter les serrures du ministère ! mais... êtes-vous fous !

Semenoff dit :

— Je vais jouer mon avenir et peut-être ma liberté ; vous pouvez bien assister à ce qui va se passer... Je vous en supplie.

— Je ne supplie pas, moi, j'ordonne, dit Nicolas. Vous avez usé de votre droit en m'insultant, comte de Mahlberg : j'use du mien en vous obligeant à assister à ma justification. Allons ! suivez-nous, monsieur le comte de Mahlberg !

Le comte épouvanté murmura :

— Je proteste de toutes mes forces contre ce que vous allez faire.

— Protestez ! mais venez !

Mahlberg courba la tête :

— C'est bien, dit-il, je vous suis, mais souvenez-vous-en, je proteste de toutes mes forces.

Bientôt les trois hommes furent dans le couloir sombre qui reliait entre eux les appartements des archivistes. En passant par son antichambre, Semenoff ordonna à son domestique de se coucher et de ne pas se lever quelque bruit qu'il entendît.

Le ministère était plongé dans le silence. Cet édifice administratif, si plein de vie le jour, prenait dans la nuit un aspect sépulcral. Semenoff alla à une porte creusée dans le mur, tira un cordon de sonnette et attendit.

— Quand il ouvrira, dit-il à Nicolas, nous nous emparerons de lui : vous êtes fort, vous l'empêcherez de crier ; moi, j'irai ouvrir ses tiroirs : je connais l'appartement, il est identiquement pareil au mien.

— C'est bien ! dit Talarine.

— Messieurs, murmura Mahlberg, de grâce !

— Silence, dit Nicolas, vous oubliez que vous m'avez insulté.

Personne ne répondit au coup de sonnette ; Semenoff le réitéra : la porte resta close. Nicolas, brûlant d'impatience, pesa contre la porte de toute la force de ses épaules, la porte craqua et céda.

— Voilà ! dit il.

La porte en se brisant fit entendre un bruit qui résonna sous les

voûtes silencieuses. Rien ne bougea, ni dans le couloir, ni dans l'appartement.

— Il est absent, dit Semenoff, tant mieux pour lui.

Nicolas saisit Mahlberg par la main et l'entraîna dans l'intérieur de l'appartement à la suite de l'employé. Bientôt ils furent dans le cabinet de Burger. On aurait pu se croire dans l'appartement de Semenoff, tant les meubles des deux cabinets se ressemblaient. Semenoff s'arrêta devant le secrétaire.

— Voulez-vous que je fasse sauter la serrure avec mon sabre ? dit Nicolas.

Mahlberg dit :

— Je ne puis assister à ce qui va se passer sans vous exprimer mon indignation....

— Encore une fois, silence, monsieur ! dit Semenoff. Et vous, prince ! arrière, je prends tout sur moi.

Il ouvrit un fort couteau qu'il tira de sa poche et l'introduisit résolument dans la porte du meuble sur laquelle il pesa de toute sa force. Après quelques instants de résistance, la porte céda. En retombant elle laissa à découvert de nombreux tiroirs.

— Aidez-moi, prince ! à examiner les papiers de ce drôle, dit Semenoff.

Nicolas et l'employé ouvrirent les tiroirs et en tirèrent des liasses de papiers qu'ils examinèrent fièvreusement. Le comte de Mahlberg semblait avoir pris son parti de ce qui se faisait, et regardait d'un œil résigné les papiers qui s'empilaient devant lui. Bientôt tous les tiroirs furent vides. Semenoff prit une dernière liasse de lettres, que, après avoir regardé, il jeta sur la table en criant avec désespoir :

— Allons ! Je suis perdu, il n'y a rien !... Cependant, ajouta-t-il en se tordant les mains, j'ai la conviction que Burger m'a volé ces papiers. Je vous le jure ! prince.

Nicolas répondit avec tristesse :

— Je ne vous accuse plus, Semenoff, vous venez de prouver votre innocence ! C'est la fatalité qui s'est acharnée contre nous.

Tout à coup Mahlberg, qui avait porté machinalement les yeux sur la liasse de papiers que Semenoff avait jetée la dernière sur la table, poussa un cri involontaire :

— Grand Dieu ! L'écriture de ma femme !

Prompt comme l'éclair, Nicolas se précipita sur les papiers et les arracha des mains du comte.

— Ah ! ah ! nous allons donc savoir quelque chose, dit-il.

Mahlberg ne fit pas un mouvement pour ressaisir les lettres.

— Je suis venu ici pour savoir, dit-il. Pourquoi m'avez-vous arraché ces papiers ? Tenez, prenez-en connaissance !

Nicolas avait violemment brisé la faveur rose qui attachait ces lettres. Il y en avait quatre, écrites sur du papier fin, sans chiffre. Nicolas regarda au bas; il n'y avait pas de signature.

— C'est bien l'écriture de votre femme? demanda-t-il au comte.

Mahlberg s'approcha, examina avec attention.

— C'est son écriture, répondit-il. Lisez haut!

Nicolas lut :

« Le général S. et le comte R. vous protégeront de toutes leurs forces. Vous avancerez rapidement. Vous avez raison et c'est notre but unique. Les provinces baltiques apportent à la Russie leur contingent d'intelligence. Les Russes ne savent que s'amuser, c'est à nous de gouverner à leur place. Peuplez autant que vous le pourrez les ministères et les provinces de vos compatriotes; on vous y aidera. Que désirons-nous? la suprématie de la race allemande qui est la vôtre. Travaillez-y. On prononcera votre nom dans toutes les occasions au ministère. Continuez à surveiller S., puisque vous dites qu'il est intimement lié avec le prince T., notre ennemi le plus implacable. »

La lettre finissait là, il n'y avait ni signature, ni formule de politesse, Mahlberg dit en souriant :

— Oh! si ce n'est que cela!

Nicolas l'interrompit.

— Voici déjà une preuve de complicité; attendez!

Il ouvrit la seconde lettre.

« C'est évidemment chez S. que le prince N. T. a déposé les papiers volés à Wiesbaden; il a avoué lui-même qu'il a mis ces papiers en lieu sûr. »

Semenoff regarda Nicolas.

— L'indication vient donc de vous?

— Oui! dit Nicolas, je m'en souviens!... en chemin de fer! Oh! cette femme!

Il continua la lecture.

« Tâchez de le savoir au juste. Si vous me rendez ces papiers vous aurez droit à toute ma reconnaissance. »

La troisième lettre était ainsi conçue :

« Procurez-vous les papiers à tout prix : ne craignez rien, quoique vous fassiez, nous saurons dégager votre responsabilité. Le général S. vous le dira lui-même demain chez l'ambassadeur. N'oubliez pas d'y aller. »

La dernière lettre datée de la veille ne contenait que ce seul mot. « Merci! »

Nicolas lança les lettres sur le guéridon en criant à Mahlberg :

— Eh bien! comte de Mahlberg, qu'en dites-vous!... et aviez-vous le droit de douter de mes paroles?

Mahlberg répondit :

— Maintenant je crois qu'il nous faudra aller chercher les preuves que vous vouliez me montrer dans les tiroirs secrets de ma femme. Replacez ici tout en ordre et suivez moi, c'est un commencement de satisfaction que je vous donne.

Nicolas dit :

— Ce que vous faites, est courageux, juste et loyal. Je regrette seulement d'être forcé d'anéantir votre bonheur.

Mahlberg eut un triste sourire.

— Pendant que M. Semenoff et vous, prince, commettiez en ma présence le crime d'effraction, je réfléchissais... Je suis en face de deux alternatives : sacrifier ma considération ou mon bonheur. Ce que vous m'avez fait voir n'a rien encore de tout-à-fait décisif; mais mes soupçons sont éveillés : je veux aller jusqu'au bout. Prince, venez chez moi, et vous aussi, monsieur.

Semenoff secoua la tête :

— Je n'ai rien à voir dans le fond de cette affaire. J'ai voulu me disculper de l'accusation de trahison : c'est fait maintenant, n'est-ce pas, prince?

— Oh! pardon! Prokhor Kousmich! dit Nicolas.

— Sortons d'ici, alors, et, sur le palier, séparons-nous.

Mahlberg dit :

— Et vous laissez toutes ces choses en cet état!... les preuves de votre effraction!

— Croyez-vous donc que je m'en cache? répondit Semenoff. Quand on est un honnête homme, on ne commet ces sortes d'actions qu'à la face du monde. Je veux que Burger sache que je lui ai pris ces secrets, comme il m'a pris les miens. Demain je dirai tout au ministre.

Nicolas dit :

— Vous avez raison, Prokhor Kousmich, et je puis vous assurer que mon père vous défendra.

Ils sortirent, traversèrent le salon vide, et arrivèrent dans le couloir. Au moment où ils ouvraient la porte, un homme apparut une lanterne sourde à la main.

— Ah! ah! dit Semenoff, Burger! ne bougeons pas.

Il s'arrêta sur le seuil de la porte fracturée et attendit.

Burger, arrivé à sa porte recula à l'aspect de Semenoff et de Talarine, en criant :

— Que faites-vous ici, messieurs?

Semenoff lui prit le bras :

— Venez avec moi ! Burger, vous le saurez.

Et le traînant, plutôt qu'il ne le conduisait dans son cabinet, il lui désigna le bureau qu'il n'avait même pas pris la peine de refermer.

— Vous avez fracturé mon secrétaire pour y chercher des papiers : j'ai agi de même, lui dit-il.

La stupéfaction de Burger l'empêcha, dans le premier moment, de pousser un cri. Il contemplait avec un effroi comique les liasses de papiers entassées sur le guéridon ; mais presqu'aussitôt une colère violente s'empara de lui, il cria :

— Ah ! c'est comme cela, vous êtes un voleur, Semenoff, et je vais vous faire arrêter.

Semenoff, répondit froidement :

— Si vous voulez affronter le scandale, faites ; je ne demande pas mieux.

Puis se tournant vers Mahlberg et Nicolas qui l'avaient suivi :

— Allez continuer vos recherches, messieurs ; moi, je vais attendre ici les événements. Nous verrons, si notre affaire va devant les tribunaux, à qui les juges donneront raison.

Et il s'assit dans un fauteuil. Nicolas dit à Mahlberg :

— Venez, comte ! il a raison.

Stupéfait de l'assurance de Semenoff, Burger ne s'opposa pas à leur départ. La porte, en se refermant sur eux le tira de son effarement. Il s'approcha de Semenoff, toujours assis, et plongeant son regard dans le sien :

— Vous n'avez peut-être pas lu le *Journal officiel* de ce matin. M. Semenoff? dit-il. Vous y auriez vu que je suis nommé chef de la chancellerie, et par conséquent votre chef à vous...

Il étendit la main.

— Maintenant, dit-il, sortez !

Semenoff se redressa.

— En effet, dit-il, j'ignorais que vous fussiez nommé à cette place ; mais l'eussé-je su, j'aurais agi de même.

Burger répéta :

— Sortez !

Semenoff dit en s'éloignant :

— Egal ou supérieur, je lutterai contre vous, car nous devons être et nous sommes ennemis de naissance, monsieur Burger.

V

Nicolas et Mahlberg montèrent en voiture. Dans le court trajet du ministère au quai Anglais, ils ne se parlèrent presque pas. En montant en voiture, Mahlberg avait dit à Nicolas :

— Je vous autorise à agir chez moi ainsi que vous l'entendrez. Moi, je crains de faiblir : quinze ans d'admiration m'ont rendu esclave, et j'aime mon esclavage. Je vous cède la conduite de l'affaire, n'ayez pitié ni d'elle ni de moi.

Nicolas avait répondu sévèrement :

— J'accepte !

Ils ne se parlèrent plus. Mahlberg entra dans son hôtel, Nicolas le suivit. Tout le monde dormait, car il était une heure du matin.

Seul, le valet de chambre de Mahlberg attendait son maître dans l'antichambre. Mahlberg dit d'une voix ferme :

— Ivan, faites prévenir la comtesse que je désire lui parler immédiatement ; si elle dort, qu'on la réveille, et qu'on la prévienne que je ne suis pas seul.

Le valet de chambre s'éloigna, Mahlberg et Nicolas restèrent dans le salon qui n'était pas éclairé. Ni l'un ni l'autre ne songeaient à allumer une bougie : ils étaient heureux de ne pas voir leurs regards. Mahlberg murmura d'une voix devenue tremblante :

— Vous voulez avoir ces papiers ?

— Non... je veux que vous les lisiez ; je vous les rendrai après, si vous me promettez d'user de votre autorité....

— Qu'exigez-vous ?

— Que vous quittiez Saint-Pétersbourg et que vous l'emmeniez.

— Oh ! avec bonheur !

— Vous ne reviendrez jamais, elle non plus ; à cette condition, j'oublierai vos insultes. Mais il faut que vous ne lui donniez plus l'appui de votre nom.

Mahlberg dit avec une colère sourde :

— Ne craignez rien, je ne lui permettrai plus de me déshonorer.

Le domestique entra à ce moment, la lumière qu'il apportait éclaira les visages pâles des deux hommes et il comprit que quelque chose de grave allait se passer.

— Monsieur le comte, dit-il, Mme la comtesse fait répondre à monsieur le comte qu'il lui est impossible de recevoir personne à cette heure.

Mahlberg demanda avec une hésitation subite :

— Elle est déjà au lit ?

Le domestique fit de la main un geste qui signifiait qu'il l'ignorait absolument. Mahlberg regarda Nicolas, et le voyant sombre et les sourcils froncés il dit :

— C'est bien, je vais voir moi-même, suivez-moi, prince !

Les rôles venaient d'être changés, c'est Mahlberg qui allait devenir le principal personnage. Il saisit le bougeoir des mains du

valet de chambre et sortit du salon, suivi par Nicolas. Ils traversèrent silencieux les grands appartements de l'hôtel. Bientôt ils furent dans un petit boudoir, d'une élégance suprême.

— Attendez-moi là, dit Mahlberg; je vais frapper à la porte. J'entrerai et la persuaderai.

La voix du comte tremblait. Nicolas ne répondit rien. Mahlberg s'avança vers la porte. Nicolas le suivit pas à pas. Emu de son action, Mahlberg ne tourna pas la tête et ne s'en a perçut point. Il frappa à la porte; on ne lui répondit pas. Il redoubla avec force appelant la violence à l'aide de son courage.

Une voix métallique demanda :

— Que me veut-on encore ?

Mahlberg répondit :

— C'est moi, Isa, ouvrez ! il le faut.

Il entendit un léger murmure, puis la voix d'une femme de chambre :

— Madame prie Monsieur de rester chez lui, elle a la migraine et ne peut le recevoir.

Tout à coup Nicolas se dressa derrière le comte et cria :

— Ah ! assez ! nous n'avons pas le loisir de perdre le temps en pourparlers ; ouvrez !

Mahlberg épouvanté, se retourna, il vit les yeux flamboyants de Nicolas.

— Prince ! dit-il, ces paroles.....

— Ne m'avez-vous pas donné la conduite de cette affaire, et ne vous êtes-vous pas engagé à me laisser agir?

— Mais.....

— Taisez-vous !

Et il cria :

— Ouvre-t-on?

On entendit un frou frou de soie, et la voix sèche, énergique de la comtesse retentit :

— Qu'est-ce que j'entends? Et qui ose parler ainsi dans ma maison. Si vous êtes ivre, comte de Mahlberg, allez cuver ailleurs votre vin !

Tout à coup Mahlberg fut repoussé en arrière ; au même moment la porte craqua. De son épaule d'hercule, Nicolas venait de la briser. Deux cris retentirent ; la femme de chambre s'enfuit épouvantée par une porte de service. Isa, en peignoir, s'élança au contraire en avant en criant à son mari :

— Vous êtes donc un misérable ?

Mais elle se heurta contre Nicolas et recula en s'écriant :

— Le prince Talarine ! Grand Dieu !

Nicolas leva la main et étendant son doigt à la hauteur de son front, il dit :

— Le moment de la justice est venu, madame? Vous m'avez fait enlevər les preuves de votre infamie, je viens vous les redemander.

— Chez moi! cria-t-elle, accompagné de mon mari! Rodolphe, défendez-moi !

Mahlberg murmura :

— Je veux savoir ce qu'il y a de vrai dans les accusations du prince. Il a mis le doute dans mon âme; s'il a menti, je le tuerai; mais auparavant il faut que je sache...

S'élançant vers la sonnette, la comtesse dit :

— Ah ! mes gens au moins me défendront.

— Non ! dit Mahlberg, car j'autorise par ma présence, moi, votre mari, la démarche du prince. Si vous avez des papiers à lui appartenant, rendez-les lui, Isa.

La pâleur de la comtesse devint de la lividité. Elle s'approcha de son mari, et, magnifique dans son indignation, elle cria :

— Comte de Mahlberg, vous êtes un lâche !

Mahlberg secoua la tête, insensible en apparence à l'agression et répondit :

— Voici trois fois que l'on me le dit dans la journée : je vais tâcher de prouver le contraire. Mais, auparavant, il faut que je connaisse la vérité. On vous accuse d'être un espion, madame : prouvez-moi qu'il n'en est rien.

— Ah ! dit-elle en se détournant de son mari.

Puis; s'adressant à Nicolas dont elle semblait contempler la stature colossale avec une espèce d'admiration craintive :

— Vous êtes un rude ennemi ! lui dit-elle.

Les gravures de la face de Nicolas pâlirent : mais il ne répondit que par ces mots :

— Donnez-moi ces papiers, madame !

— Je n'ai pas de papiers.

Nicolas, pendant qu'Isa causait avec son mari, avait enveloppé la pièce d'un regard investigateur. La chambre était pleine d'objet de luxe et de toilette de femme, des chaises longues, des chiffonniers, des tabourets, des glaces, des consoles, des candélabres; soie, velours, bronses et or. Seul, dans un coin, un coffret en acier, de la maison Fichet, de Paris, tranchait par sa simplicité sur ce luxe.

Nicolas étendit la main vers ce coffret.

— Ces papiers sont là !

Et sans donner à la comtesse le temps de nier, il s'élança, saisit le coffret et dit :

— Monsieur le comte, laissons Madame, ses secrets sont là!

Venez avec moi. Nous trouverons bien le moyen d'ouvrir ce coffret.

La comtesse de Mahlberg en lançant à Nicolas un regard indicible, lui dit :

— C'est inutile, je suis vaincue et je veux assister au dénouement.

Elle fouilla dans son sein et en tira une clef pendue à son cou par une chaînette en or. D'un mouvement nerveux et d'une brusquerie effrayante, elle brisa la chaînette, et tendant la clef à Nicolas.

— Ouvrez ! lisez et jugez, dit-elle.

Et se tournant vers son mari elle lui saisit le bras, et lui dit d'un ton de mépris sanglant :

— Quant à vous, restez-là, à côté de moi, ou plutôt à mes pieds. Votre place est là ! Vous avez voulu savoir, vous saurez. Ouvrez, prince !

Nicolas ouvrit le coffret. La première chose qu'il vit, ce furent les lettres qu'il reconnut aussitôt avoir été entre ses mains.

— Vous ne nierez plus, dit-il, voici les lettres qui étaient chez Semenoff.

Elle répondit, le bravant du regard :

— Je ne nie et ne menace plus. Vous saurez tout, car tous mes secrets sont dans ce coffret. Quand vous en aurez pris connaissance, vous déciderez de notre responsabilité à nous deux, dit-elle, en pesant de sa main sur l'épaule de son mari.

Mahlberg sans relever la tête murmura :

— J'accepte ma part de responsabilité.

Nicolas, après avoir mis à part les lettres volées à Semenoff et qui n'étaient autres que les papiers dont il avait déjà pris connaissance, ouvrit une lettre qui se trouvait sous la liasse. Après l'avoir parcourue des yeux, il dit :

— Ecoutez ceci, comte de Mahlberg ; votre démarche prouve que vous n'êtes pas le complice de votre femme. Ecoutez donc et jugez.

Il lut à haute voix :

« Ma chère cousine,

« Maintenant que vous êtes à Saint-Pétersbourg, de plein pied avec la société et que nul ne se doute du rôle que vous avez joué à Paris, il m'a été ordonné de vous avertir d'avoir à commencer vos opérations. Jusqu'ici les agents qui vous transmettaient nos instructions, étaient fort réservés, car tel était l'ordre du maître. On ne

pouvait savoir quelle position vous prendriez en Russie. Mais la situation que vous vous êtes faite à Saint-Pétersbourg met un terme à nos hésitations. Vous serez désormais largement informée de ce que vous aurez à faire.

« Il s'agit, pour le moment où nous sommes au mieux avec la Russie, de nous maintenir dans ces bons rapports. Les plus hautes fonctions et les places de confiance sont occupées par des Allemands des provinces baltiques. Tout en restant de fidèles sujets russes, ces Allemands n'oublient pas leur nationalité. Ils sont fiers de nos succès et s'enorgueillissent de notre grandeur. Il est important de les entretenir dans ces sentiments. Il faut, en outre, que vous employiez toutes les ressources de votre esprit à gagner les hauts fonctionnaires qui disposent des places, soit dans les emplois civiles, soit dans l'armée, soit dans la magistrature. Vous devez vous entourer des Allemands-Russes, les pousser, les protéger auprès de leurs chefs. Plus il y aura d'Allemands dans les administrations russes, plus l'Etat sera entretenu dans ses dispositions bienveillantes envers nous. Aplanir les difficultés, éviter les conflits, faire bonne mine même à mauvais jeu : voilà notre tâche et vous devez nous y aider, jusqu'au moment fixé dans nos plans. Pendant ce temps nous avons le loisir de nous organiser.

« Votre mission n'est pas une sinécure : surveillez, renseignez-vous, étudiez, et, dès que vous connaissez une place vacante dont le titulaire est destiné à disposer d'une certaine influence, cherchez un Allemand courlandais ou autre, produisez-le. Votre prestige incontestable le fera réussir. L'appoint des moyens pécuniaires ne vous manquera pas au besoin. Voilà la première partie de votre mission : maintenir en Russie la prépondérance des idées allemandes et empêcher les Russes de vivre par eux-mêmes. On lit vos lettres avec grand plaisir ; c'est ma distraction personnelle. On vous donnera plus tard des instructions plus claires, à mesure que votre activité se développera. Mes baisers et ceux du maître sur vos belles mains.

« Donnerstein. »

Mahlberg, la lecture achevée, dit à sa femme :

— Ainsi, cela est vrai... vous êtes un espion ?

Elle répondit, le bravant du regard :

— Oui ! Après !

Mahlberg, sans répondre, dit à Nicolas :

— Continuez, prince, il y a d'autres lettres.

Nicolas en avait déjà ouvert un autre en effet.

— Celle-ci me concerne, dit-il :

« Ma chère cousine,

« On est mécontent, on vous a dit de faire patte de velours et vous montrez la griffe; c'est maladroit. Votre haine et votre vengeance!... Vraiment je ne vous comprends pas : la haine, l'amour, la vengeance! Sentiments vulgaires, que cela! Le seul sentiment élevé c'est l'ambition. La lettre où vous racontez la scène en wagon avec le prince Nicolas Talarine a produit un effet déplorable. Le vieux prince Pierre est le chef du parti qui nous est contraire : ce sont ces hommes-là qu'il est nécessaire de tromper, d'endormir, au lieu de les effaroucher.

« Pourquoi mêlez-vous toujours ces Talarine à vos intrigues? cela vous a déjà mal réussi. Il est urgent de rentrer en possession de vos papiers. Mais ce qui ne presse pas moins, entendez-vous, c'est de vous réconcilier avec tous ces Talarine. Si le prince Nicolas vous aime, vous comprenez combien c'est facile; je n'ai pas à vous dicter votre conduite.

« Donnerstein. »

— C'est vraiment infâme! s'écria Nicolas.

Calme et froide, Isa dit :

— Il est inutile de lire davantage, vous savez tout. Si cependant vous ne me croyez pas, emportez ce coffret.

— Il est impossible, dit Nicolas, d'ourdir une trame plus noire.

Et se tournant vers Mahlberg :

— Que décidez-vous de votre femme, comte?

— Ce n'est pas à lui à prononcer l'arrêt, dit Isa, en se levant droite et ferme; il en a perdu le droit. C'est à vous.

En disant cela elle avait un étrange regard. Mahlberg, toujours silencieux et abattu, dit :

— Oui! décidez, prince.

Nicolas fut un moment tellement interdit par ce dénouement, qu'il hésita. Mais bientôt relevant la tête :

— Soit! dit-il. Voici donc ce que j'ai décidé : la Russie est trop grande pour vous craindre; elle vous dédaigne. Moi et ma famille que vous haïssez pour une raison que j'ignore, nous vous pardonnons. Toutefois nous voulons éviter, à l'avenir, l'ennui de vos intrigues. Vous quitterez Saint-Pétersbourg demain, le comte vous accompagnera, vous ne reviendrez jamais. Ces papiers resteront entre mes mains; ils seront ainsi pour moi le gage de votre obéissance.

Nicolas prit le coffret et s'achemina vers la porte.

— Comte de Mahlberg, dit-il, je n'ai rien dans le cœur contre vous : je vous plains.

— Je vous obéirai, car je vous admire, lui dit la comtesse.

Nicolas, à ces paroles, frémit de tout son corps et s'arrêta sur le seuil. A ce moment Mahlberg bondit et s'élança comme pour l'arrêter :

— Ah! cria-t-il, comme vous arrangez cela! Oui, je vous obéirai, oui, nous partirons; mais auparavant, prince Nicolas Talarine, vous me rendrez raison. Il faut que je vous tue pour venger mon bonheur perdu. Vous avez insulté ma femme chez moi, Prince, ne l'oubliez pas!

— Ah! l'énergie vous revient! murmura dédaigneusement la comtesse.

Nicolas secoua la tête :

— Je ne me battrai pas avec vous, comte de Mahlberg, je ne veux pas vous tuer, moi : quoique vous m'ayez insulté, je n'ai pas de haine contre vous.

Mahlberg, sans élever la voix, mais avec l'accent d'une colère sourde, répondit :

— Mais moi, je vous hais. Vous croyez donc que, parce que je ne brise pas les portes, et que je ne vocifère point, je ne suis pas un homme! Vous venez de me ravir le bonheur, la paix, l'honneur, et vous croyez sortir librement de ma maison. Oui, ce coffret et l'honneur de ma femme sont à vous : oui, mais quand vous les aurez conquis. Il y a un jardin ici, j'ai des pistolets, venez! Dieu décidera entre nous. Si je vous tue, ma femme partira avec moi, je vous le jure, nous quitterons la Russie, Moi, mort, son honneur sera entre vos mains.

Et s'avançant :

— Allons! dit-il, venez, monsieur!

Nicolas répondit en secouant la tête :

— Non! je ne veux pas m'exposer à vous tuer. Je n'ai pas de haine contre vous, et votre loyauté m'inspire le respect.

Mahlberg fit un pas :

— Vous croyez donc, monsieur le prince Talarine, qu'après avoir révélé à un homme sa honte qu'il ignorait, après avoir ouvert un abîme sous ses pas, après lui avoir prouvé qu'il a bénéficié pendant dix ans d'une infamie, après avoir broyé sous vos pieds son cœur, il suffit de lui jeter une parole de compassion pour réparer le mal qui lui a été fait! Je vous somme de me rendre raison. Ma femme est une créature indigne, mais je ne puis vous permettre de le dire.

Nicolas, calme et triste, répondit :

— Si j'ai fait tout cela, j'en souffre pour vous. Mais il fallait vous sacrifier pour sauver ma famille, mon pays peut-être. Si je vous ai brisé le cœur, je ne veux pas faire plus.

Mahlberg bondit tout à coup la main levée :

— Il vous faut donc une insulte, cria-t-il.

Mais entre lui et Nicolas, il vit sa femme qui s'était placée devant lui, magnifique d'audace.

— En permettant à cet homme de venir ici surprendre mes secrets, vous avez perdu tout droit sur moi, monsieur de Mahlberg! Ne touchez pas à cet homme, car je l'aime! Vous! je vous méprise, vous avez été lâche. Vous ne savez ni détourner, ni accepter le déshonneur; si vous m'aimiez assez pour m'aimer criminelle, il fallait me défendre; si votre amour pour moi s'est éteint devant mon infamie, c'est moi qu'il faut châtier et non celui qui l'a dévoilée:

Elle écarta de la main son mari et se tournant vers Nicolas.

— Je vous aime, vous; vous êtes fort et terrible. Pour vous, Rodolphe, qui ne savez être ni mon défenseur ni mon bourreau, je vous hais!

Une pâleur mortelle couvrait les traits effacés de Mahlberg. Mais à ce mot, l'expression de son visage se transforma. Il repoussa sa femme de la main, et dit à Nicolas d'une voix ferme :

— J'espère que le geste que je viens de faire vous suffit, monsieur, attendez-moi ici!

Il s'élança dehors. Alors la comtesse dit à Nicolas d'une voix ferme :

— Vous avez entre les mains le salut de votre famille, le moyen de devenir grand dans votre pays, vous n'avez pas le droit d'attendre cet homme. Nicolas, fuyez!

Ses yeux noirs étincelaient dans l'obscurité.

Nicolas répondit :

— Vous avez raison, Isa, je fuirai.

— Oh! dit-elle, en étendant la main, que vous êtes grand et fort, vous avez été prudent et redoutable en même temps.

Elle s'approcha de lui, et saisissant sa main, elle la baisa :

— Nicolas! je vous aime.

Il lui étreignit la main avec une telle force que ses doigts craquèrent.

Elle murmura :

— Vous me faites mal, Nicolas! Mais je vous remercie. Oh! n'ayez aucune pitié.

Il était livide et sa face contractée était effrayante.

— Moi aussi, dit-il, Isa je vous aime; malgré vos crimes et vos infamies, je vous ai toujours aimée, vous l'avez deviné. Je ne puis pas arracher de mon cœur votre fatale image. Je vous méprise et je vous adore, mais je ne faiblirai plus. C'est entre nous, comtesse de Mahlberg, une guerre à mort, tant que vous toucherez aux intérêts des miens; oubli éternel si vous vous repentez. Adieu!

Il s'élança vers la porte. Elle lui cria haletante, éperdue :

— Pas par là! vous le rencontreriez, il a des pistolets. Par ici, la petite porte du jardin.

Nicolas suivit la direction de son doigt étendu.

— Merci, Isa, et... adieu! murmura-t-il.

Elle cria quand il fut au seuil :

— Je vous aime, Nicolas ! un regard!

— Je vous aime, Isa, mais vous n'aurez rien de moi, répondit-il.

Dans la chambre voisine, une porte se ferma avec violence. Isa insista :

— Il vient! fuyez! vite. Je vous sauverai ! Je vous le jure.

Nicolas s'échappa.

VIII

La porte s'ouvrit poussée violemment, et Mahlberg, deux pistolets à la main, apparut au moment où Nicolas disparaissait de l'autre côté.

La physionomie du savant était méconnaissable ; l'exaltation de cette nature timide et hésitante était terrible; on la sentait arrivée à son paroxysme.

Il lança un des pistolets sur le siége en criant :

— Défendez-vous !

Alors seulement il regarda autour de lui. S'apercevant que Nicolas n'était plus dans la chambre, il poussa un cri rauque, et s'avançant vers sa femme :

— Où est cet homme ?

Isa répondit froidement :

— Il a fui !

— Oh ! c'est donc un lâche ! cria Mahlberg. Mais il ne m'échappera pas, je le tuerai !

Il s'élança pour sortir. Isa l'arrêta par le bras :

— On n'est pas lâche quand on fuit devant un homme en démence, et vous ne vous possédez plus ! Il a fui et il a bien fait, c'est moi qui lui en ai donné les moyens.

— Vous !

— Moi !

— C'est bien ! dit Mahlberg, je le rejoindrai.

Il écarta de la main sa femme :

— Nous réglerons plus tard nos comptes, dit-il. Laissez-moi passer.

Mais elle ne bougea pas; au contraire, elle s'approcha de la chaise sur laquelle était l'autre pistolet, auprès de la porte par laquelle avait fui Nicolas et se croisa les bras.

Mahlberg se vit face à face avec sa femme.

— Passage ! dit-il d'une voix rauque.

— Non ! répondit-elle.

— Au fait ! dit Mahlberg après une minute de silence d'une voix devenue tout à coup glaciale, je le retrouverai demain ; c'est bien, je commence par vous. Finissons-en...

— Finissons-en ! dit-elle en s'emparant du pistolet.

Il ne s'aperçut pas de ce mouvement et dit :

— Je vous ai aimée et je me suis dévoué à vous ; vous m'avez fait une position élevée, mais en me déshonorant : je n'accepte pas cela. Je suis votre mari et votre maître. Que croyez-vous avoir mérité ?

Elle répondit :

— J'ai été votre femme dévouée et fidèle. J'ai fait de vous quelqu'un. Quand il s'est agi de me défendre, qu'avez-vous fait, vous ? Et que croyez-vous avoir mérité ?

Effrayé de son audace, Mahlberg s'écria :

— Comment ? vous osez !

— Oui ! dit-elle, j'ose. Je me défends moi-même, ce que vous n'avez pas su faire ; vous, mon mari, vous m'avez livrée à mon ennemi, avant d'avoir été persuadé de mon crime. Vous m'aviez pourtant juré amour et protection ! Mais vous m'avez sacrifiée à votre égoïsme, que vous décorez du nom de considération. C'en est assez comme cela !

Mahlberg, les lèvres pâles, murmura :

— Vous êtes une créature infernale ! Mais continuez, je veux savoir avant de vous condamner jusqu'où peut aller votre audace.

Elle dit :

— Patrie ! famille ! devoir ! sentiments sublimes jadis, quand la société était assise sur des bases régulières, ne sont plus aujourd'hui que des mots vides de sens ! Le prince de Donnerstein, par avarice, le prince et la princesse Talarine, par égoïsme, et vous, par faiblesse, avez manqué à votre devoir envers moi. Je vous ai aimé pourtant jusqu'ici, vous, parce que vous avez fait pour moi ce que n'ont pas fait les miens. Mais aujourd'hui que vous m'avez reniée comme les autres, je ne vous aime plus.

— Je vous ai aimée, Isa, répondit Mahlberg, tant que je vous ai crue et noble et pure : aujourd'hui, je ne vous aime plus, mais vous portez mon nom...

— Votre nom ! Vous n'avez pas su le protéger. Cette solidarité de caste et de famille que j'ai invoquée a peuplé d'illusions mon enfance ; ces illusions ont été dissipées un jour, et maintenant je travaille et je travaillerai pour moi-même. J'avais jadis un rêve, l'ambition, et je l'ai poursuivi courageusement. Aujourd'hui que j'ai

un autre sentiment dans le cœur, que j'aime cet homme fort qui a osé venir, dans cette chambre, lutter contre moi pour sa patrie et sa famille, je ne sais ce que je ferai! Car, je vous le répète, j'aime cet homme que vous avez été assez lâche pour amener ici.

Mahlberg dit :

— Savez-vous que vous méritez la mort pour ces paroles.

— Ah!... c'est votre avis, répondit-elle ; moi, je crois que c'est vous qui méritez la mort pour n'avoir pas su défendre votre femme.

Mahlberg se leva.

— Prenez garde! dit-il, ne me poussez pas à bout!

— Pourquoi pas! dit-elle.

Elle éleva tout à coup le pistolet qu'elle tenait à la main.

— Vous venez de dire que vous devriez me tuer, moi, je l'avoue, je voudrais que vous fussiez mort! Eh! bien! le sort décidera entre nous.

Mahlberg recula, stupéfait et épouvanté. Isa eut un rire effrayant.

— Eh! bien! mais vous avez peur ; vous vouliez, dites-vous, vous battre avec le prince Nicolas Talarine, et quand je vous propose un duel avec moi, vous reculez! Oh! dans cette chambre, les chances s'égalisent. Allons, cria-t-elle avec un sanglant mépris, levez votre pistolet, visez bien au cœur, nous tirerons ensemble.

— Vous êtes folle, dit Mahlberg ; demain, je déciderai de votre sort, adieu!

Il allait sortir, elle l'arrêta :

— Ne bougez pas! Ah! prenez garde, le sentiment que j'éprouve pour l'homme qui m'a vaincue, fait que j'hésite à vous tuer et que je vous propose un duel. Mais la femme qui ne croit à rien vit encore en moi. Prenez garde encore une fois, Rodolphe, prenez garde!

Mahlberg, se retourna et, la foudroyant d'un regard de profond mépris :

— Misérable!

Elle bondit de colère et s'écria :

— Assez de paroles!

Puis, se plaçant droit devant lui et lui présentant sa poitrine :

— Ajustez bien! dit-elle, faites vite! droit au cœur! Je vous le dis, je le veux, c'est ma volonté, et on m'a toujours obéie.

Il la regarda encore et tournant le dos.

— Arrêtez! je vous le dis, regardez-moi, je ne suis plus une femme.

Mahlberg s'arrêta au seuil, et la considéra sans répondre un mot. Il y avait de tout dans ce regard, de la tristesse, du mépris et de l'amour.

— Ne me regardez pas ainsi, cria Isa. Je vous le répète, tirez, mais tirez donc. Vous ne voulez pas ! Que votre volonté soit faite.

Un coup de feu retentit, et Mahlberg, après avoir poussé un soupir, tournoya sur lui-même et tomba sur le tapis. La balle l'avait atteint en pleine poitrine et la mort avait été instantanée. Son arme s'échappa de sa main.

Isa jeta le pistolet déchargé à côté du cadavre et, se croisant les bras, attendit.

Le coup de pistolet réveilla toute la maison et cinq minutes n'étaient pas écoulées que la chambre était pleine de valets.

Isa dit, en désignant le cadavre de son mari :

— Le comte s'est tué, envoyez chercher la justice !

Les domestiques épouvantés avaient formé sur le seuil un groupe tremblant ; ils n'osaient ni avancer ni reculer et contemplaient avec effroi le cadavre de leur maître. Elle les examina de son œil fixe et impérieux et répéta sans le moindre tremblement dans sa voix :

— Le comte s'est tué, faites ce que je vous dis.

Le valet de chambre de Mahlberg osa dire :

— Madame, cet homme qui est venu avec M. le comte...

— A quitté l'hôtel ! Allez, transportez le corps du comte dans sa chambre, et je vous le réitère, avertissez la justice.

IX

Le prince Pierre se levait de bonne heure. Le soleil avait à peine empourpré l'horizon qu'un domestique pénétrait dans l'aile réservée à Nicolas et l'avertissait que son père le demandait sur l'heure. Nicolas n'avait probablement pas dormi de la nuit, car cinq minutes à peine après le départ du messager, il pénétrait dans le cabinet du prince. Nicolas portait le coffret enlevé à Isa. Le vieux seigneur déjà rasé et habillé, était assis à la même place que la veille. Il accueillit son fils avec un sourire bienveillant qui n'était cependant pas exempt de mélancolie et lui indiqua de la main un siége.

— J'ai quelques heures à donner à mes affaires de famille, dit-il ; je suis donc à toi, mon fils, prêt à écouter tes explications. Puis, quand nous aurons terminé ensemble, tu assisteras au dernier entretien que j'aurai avec Alexis. Tu me disais donc que ce fils coupable aimait une femme. Quelle est cette femme ? Dis-moi tout ce que tu sais, à cet égard, je t'écoute.

Nicolas répondit :

— Je ne vais rien vous cacher, mon père. J'ai, moi aussi, aimé

cette même femme, dont l'âme est perverse. J'ai mesuré la profondeur de l'abîme, et je me suis arrêté à temps. Il semblerait que cette femme doit être fatale à tous ceux de notre famille, mon frère André l'a aimée aussi.

Le prince Pierre l'interrompit :

— Comment l'appelles-tu ?

— La comtesse de Mahlberg !

— Je ne la connais pas.

— Elle est mariée en secondes noces; elle s'appelait, avant ce mariage, la comtesse Damalanty.

— Ce nom m'est absolument inconnu. Eh bien ! continue, mon fils, cette femme ?...

— Est un des agents les plus actifs et les plus dangereux de la Prusse. Vous comprenez, mon père, qu'un homme amoureux pense souvent par la pensée de celle qu'il aime et qu'Alexis...

Le prince Pierre l'interrompit :

— Si ce que tu me dis pouvait être vrai, le mal n'en serait que plus grand; mais je crois, Nicolas, que tu t'exagère les desseins de la Prusse. Il ne faut pas oublier, Nicolas, que S. M. l'Empereur Guillaume est l'oncle et l'ami de notre auguste maître. Tes craintes sont au moins prématurées. Il faut nous prémunir contre un choc probable, mais de là à voir un ennemi, là où il n'y a encore qu'un souverain allié et chef d'un peuple qui n'a pas encore assez avancé ses affaires, pour songer aux nôtres, il y a un grand pas. Tu te laisses entraîner par ton imagination, Nicolas ! Des craintes et des méfiances exagérées sont aussi dangereuses qu'un enthousiasme irréfléchi. En fait d'Allemands, nous avons assez d'ennemis réels dans les provinces baltiques, sans en chercher d'imaginaires au dehors. Tâchons de chasser ces intrus qui peuplent nos administrations et nos armées, dont ils ont les plus hauts commandements. Nous ne sommes plus des barbares. Faisons-nous une civilisation à notre taille, au lieu de l'emprunter servilement aux autres. La race allemande est un cancer qui ronge la Russie, mais c'est une plaie intime... J'espère que tu me comprends, Nicolas ?

— Je vous ai si bien compris, mon père, et je suis tellement de votre avis que, quoique persuadé depuis cinq ans de l'existence d'une conspiration de la Prusse, qui a lancé sur l'Europe une nuée d'espions, je me suis résigné au silence. Ce n'est qu'au moment où j'ai vu qu'il fallait frapper un coup pour sauver ma famille que je me suis décidé à parler. Vous, m'avez dit hier, et vos paroles sont gravées dans mon cœur : Tout homme se doit à sa famille et sa patrie. J'ai vu ma famille menacée en attendant que ce fût le tour de ma patrie, et je suis venu m'ouvrir à vous.

Nicolas se leva et mettant le coffret sur la table :

— Oui, mon père, vous avez raison, le véritable danger pour la Russie est dans cette invasion d'Allemands qui n'ont avec nous aucune affinité de race, de sentiments, ni de religion, qui ne nous servent que pour nous exploiter et qui s'entendent entre eux pour arriver à tous les emplois, grâce à la supériorité de leur instruction. Ce danger est réel et palpable, si réel et si palpable qu'on manœuvre à Berlin pour faire durer chez nous cette situation. J'ai les preuves de ces menées. Parce que nous sommes amis maintenant, ici on s'endort dans le repos, on boit même, et c'est un crime, comme vous le dites, mon père, aux succès des armées prussiennes. Or, à Berlin, on ne dort pas, on songe, en prévision d'un conflit, à se ménager chez nous des amis.

Le prince Pierre demanda.

— Crois-tu ?

— Voyez l'Europe, mon père ! Depuis 1866, quel changement dans sa carte ! quelle bifurcation d'intérêts ! L'ambition allemande est éveillée. L'unité de l'Allemagne est le rêve de la Prusse. L'Autriche tend à devenir une puissance slave. C'est l'intérêt de la Prusse de la pousser dans cette voie, pour obtenir la cession de ses provinces allemandes. L'Autriche a dès à présent vingt-cinq millions de Slaves, et il pourra se former, avec l'appui de la Prusse, un Etat puissant slave, sous le sceptre catholique des Hapsbourg. Tout cela peut-il nous convenir? N'avons-nous abattu la Pologne que pour élever un autre Empire slave, puissant, homogène, catholique et fatalement notre ennemi? Voilà un exemple. Il y en a d'autres, en Danemarck, en Hollande.....

Le prince Pierre dit ironiquement :

— Tu as une belle imagination, Nicolas !

Exalté par ses propres paroles, Nicolas s'écria :

— J'ai les preuves de ce que j'avance, là, dans ce coffret. La Prusse s'apprête de longue date à la rupture; elle nous inonde d'agents. La correspondance de la comtesse de Mahlberg avec...

Le prince Pierre l'interrompit :

— La correspondance, dis-tu, de cette femme constate les intrigues de la Prusse. Où est-elle, cette correspondance?

— Là, dans ce coffret.

— C'est bien ! donne-le moi, je le soumettrai au conseil des ministres.

Le prince tendait déjà la main pour prendre le coffret, mais Nicolas le retira en disant :

— Pardon, mon père, ce n'est pas tout à fait cela ; vous avez raison, le temps des complications n'est pas encore venu, et puis...

— Ah ! ah ! dit le prince avec plus d'ironie encore.

Sans remarquer cette ironie, Nicolas continua :

— Et puis... Je ne veux pas perdre cette femme que j'ai aimée, et qui, chose étrange, m'a aimé aussi et m'en a donmé une preuve éclatante hier. C'est elle-même qui m'a livré ce coffret et m'a aidé à fuir.

Nicolas, s'arrêta un peu pâle, passa la main sur son front et continue :

— Ce n'est pas au ministre que je fais cette confidence, c'est au père. Je veux vous raconter ce qui s'est passé entre cette femme et moi. Vous verrez alors la profondeur de l'abîme où allait tomber Alexis. C'est pour le sauver de la mort dont vous le menaciez, pour faire appel à votre clémence que je suis intervenu. Je ne peux pas vous confier ces papiers, mon père, mais je vous supplie de me permettre de vous les montrer. Quand vous connaîtrez ma honte et celle d'André...

Le prince Pierre dit froidement :

— Tu comprends que, ma colère passée, je n'ai jamais songé à tuer ton frère, mais j'exige sa démission, après ce que tu m'as dit surtout. Il y a là une raison de plus pour avoir à la tête de nos armées de bons Russes.

— Alexis a mérité un châtiment, mais si vous aviez vu cette femme, si vous vouliez me permettre de vous dire...

— Plus tard, dit le prince, je sais tout ce que je voulais savoir. Tu me montreras ces papiers plus tard : il faut que je voie Alexis.

— Mon père ! ces papiers...

— Je te dis que je les examinerai.

— Mais c'est tout de suite.

— Assez, cria le prince Pierre.

— Ah ! mon Dieu ! cria Nicolas, vous ne me croyez pas.

— Imagine-tu savoir mieux que moi ce qui se passe dans les conseils des gouvernements !

Nicolas secoua la tête :

— Non ! Mon père ! mais les gouvernements sont parfois aveugles.

— Je te répète que j'examinerai tes papiers.

— Mon père ! je vous en supplie...

Le prince Pierre avait déjà sonné.

— J'ai fait délier Alexis, mais on le garde à vue, dit-il à Nicolas. Que l'on fasse venir le prince Alexis, dit-il au valet qui entra.

Le valet avant de s'éloigner dit :

— Le prince André demande à être introduit.

— Qu'il vienne ! dit le vieux boyard, il assistera à notre entrevue et il est le bienvenu.

Quand le valet fut sorti, Nicolas dit encore :

— Mon père, si vous saviez ce que cette femme a fait déjà.

— Mais je le saurai, répondit le prince avec impatience, puisque je lirai tes papiers.

André était sur le seuil, Nicolas se précipita vers lui :

— Mon frère, viens à mon secours, dit-il, il s'agit de tout avouer à notre père !

André surpris, regarda le vieux prince, qui détourna les yeux.

— Avouer !... Avouer quoi? demanda-t-il à Nicolas.

— Nos relations avec la Damalanty !

André devint livide.

— Nicolas, dit-il, tu m'as juré...

— Oui, interrompit Nicolas, je t'ai juré cela, alors que ni ma famille, ni notre patrie n'étaient en jeu ; mais maintenant que cette femme s'attaque à notre frère et à la Russie, c'est autre chose. D'ailleurs, je te donnerai l'exemple de la franchise. Tu ne sais pas ce qui s'est passé entre elle et moi, je te l'ai toujours caché. Eh ! bien ! j'ai été tout aussi misérable que toi, plus misérable.

— Toi ! cria André. Oh ! Et tu ne me l'as pas dit ! et pendant huit ans je t'ai respecté !

Nicolas se redressa.

— Et tu avais raison de me respecter !

Le prince Pierre dit soudain de sa voix claire et sévère :

— Vous parlez bien haut, en ma présence, mes fils.

André courba la tête, mais Nicolas se redressa :

— L'heure est grave, mon père, et ce n'est guère le moment de s'arrêter aux vétilles de l'étiquette. Ne vous irritez pas, mon père, ce que j'ai à dire, je le dirai.

Le prince Pierre eut un mouvement de colère ; puis, un sourire triste se joua sur ses lèvres et il dit :

— Je te pardonne, à toi, Nicolas, ce que je vais châtier en Alexis : tu ne jouis pas toujours de ta raison.

— Mon père ! cria Nicolas les lèvres serrées. Mais, se calmant subitement, il poursuivit :

— Soit, je vous prouverai que je ne suis pas fou, à moins que l'on ne donne, dans ce siècle, le nom de fou à celui qui accomplit son devoir envers et contre tout.

Il se tourna vers André :

— Je te disais donc que tu avais raison de me respecter, car, si j'ai succombé, mon frère, ce n'est qu'après une lutte terrible. Vous pourriez voir, même à présent, un endroit écarté du bois de Vincennes, qui, j'en suis sûr, garde encore la trace de mon corps, tant je m'y suis, toute une journée, roulé sur la terre, en proie à une

fièvre terrible. J'ai creusé le sol de mes ongles, j'ai mordu les arbres, Je luttais... Je l'aimais et je sentais que j'allais commettre une infâmie. L'amour l'emporta. Je crus en cette femme et je commis une infâmie, croyant que c'était une épreuve qui m'était imposée. Vous, vous n'avez pas lutté, vous vous êtes laissé aller, vous avez commis un crime avec la même facilité que vous seriez allé lui chercher une loge. Vous êtes donc moins coupable que moi. J'ai commis une action plus odieuse que la vôtre; mais j'en porte le châtiment. Je me suis fait une mission ici-bas. J'aime cette femme, oui je l'aime encore ardemment à en mourir; sa beauté fatale m'a subjugué. Eh bien! je la poursuivrai sans trêve ni merci, je déjouerai ses projets, je la briserai en l'aimant. Mon cœur se déchire à cette pensée, mais c'est mon devoir et je l'accomplirai.

André demanda :

— Mais qnelle est donc cette infamie que tu as commise, mon frère?

— Je te le dirai tout à l'heure, je me mettrai à genoux devant notre père et je lui confesserai ma faute ; mais il faut auparavant que tu lui dises, André, car mon père semble ne pas me croire, ce que c'est que la comtesse de Malhberg.

— Une créature infernale!

— Quoi! toi aussi, André, s'écria le prince Pierre. En vérité, vous êtes tous fous!

— Si Nicolas vous dit de prendre garde à la comtesse de Mahlberg, croyez-le, mon père, oh! je vous en supplie, croyez-le!

Le prince Pierre fronça le sourcil.

— Ah! ah! dit-il, c'est donc si grave! Ton frère l'accuse d'espionnage!

Le prince Pierre fut interrompu par la voix de son troisième fils qui arrivait bruyamment. Pâle, les lèvres serrées, l'uniforme déchiré, le général prince Alexis Talarine était sur le seuil.

Il étendit la main vers les valets qui le suivaient.

— Laissez-moi! dit-il.

Les valets hésitaient. L'aspect de son fils rebelle et son attitude hautaine firent monter le rouge de la colère au front du vieux prince.

— Ta rebellion continue? cria-t-il. Tu n'as pas d'ordre à donner à mes gens.

Alexis se tourna vers les domestiques :

— Vous avez touché hier de vos mains cet uniforme ou resplendit le chiffre de Sa Majesté l'Empereur, notre auguste maître, mais

vous ne saviez pas ce que vous faisiez, et je vous pardonne. Aujourd'hui, celui qui me touchera sera coupable du crime de lèse-majesté. Obéissez ! allez-vous-en !...

Le prince Pierre allait se lever et donner un ordre terrible, quand Nicolas s'avança et étendit la main :

— Obéissez, dit-il aux valets, vous n'avez rien à faire ici.

André qui ignorait la scène de la veille, dit aussi :

— Vos gens sont-ils devenus fous, mon père ?

En ce moment le prince Pierre sentit son impuissance. Devant ses trois fils, en présence de ses valets qui hésitaient, il comprit q'une situation étrange lui était faite, et que l'autorité despotique du père de famille touchait à son terme. Il entrevit qu'il avait outrepassé ses droits, la veille, en faisant garrotter par ses domestiques un général, aide-de-camp de l'Empereur. L'attitude de ses autres fils lui ouvrait les yeux. Ces réflexions ne durèrent qu'un instant, mais assez cependant pour que, d'un geste impérieux, il intimât à ses gens l'ordre de s'éloigner. Le valets, qui n'attendaient que ce geste, sortirent précipitamment. Toutefois le prince Pierre leur cria :

— Restez à portée de ma voix.

Alors il se leva et se croisant les bras :

— Nous sommes maintenant seuls, mes fils, dit-il, et nous pouvons parler librement. Vous vous révoltez donc ! Vous me bravez, vous m'insultez !

Alexis s'avança résolument vers le bureau, Nicolas était à ses côtés. André demanda avec un étonnement sincère :

— Qui se révolte contre vous, et qui vous brave, mon père ? ce n'est pas de nous que vous parlez.

— Si ! c'est de vous, et de toi, comme des autres ! N'as-tu pas voulu que mes gens s'en allassent ? et, seul contre vous, n'ai-je pas été obligé de céder ?

— Céder ! comment ? mais je ne vous comprends pas mon père. Qu'avaient à faire vos gens dans cette conversation entre vous et vos fils ?

Le prince Pierre le regarda d'un œil dur et dit :

— Tu ne sais rien... Alexis m'a insulté hier, il m'a touché. J'ai été obligé de le faire garotter par mes domestiques.

— Il vous a insulté..., vos domestiques... ? demanda André stupéfait.

Alexis répondit :

— Mon père voulait me faire écrire de force ma démission. Je l'ai repoussé.

Cette discussion entre le père et ses trois fils avait un certain caractère d'égalité qui déplut au prince Pierre.

— Assez! cria-t-il. Suis-je obligé de vous rendre compte de mes actions à présent?

Nicolas dit froidement :

— Non pas à nous, mais au monde. Je vous avais dit hier que vous vous mettiez dans votre tort, mon père. Vous n'aviez pas le droit de toucher à un général aide-de-camp de l'Empereur.

André dit :

— Mais c'est très-grave, vos gens ont été témoins de cette scène scandaleuse.

Le prince Pierre s'écria tout à coup d'une voix éclatante :

— Jamais on ne m'a parlé ainsi dans ma maison. J'ai eu tort, moi! Avez-vous tous perdu la raison?

Nicolas dit :

— Nous vous avons toujours obéi, mon père, lorsqu'il ne s'agissait pas de choses de cette nature. Nous avons consenti, par condescendance pour vous, à nous courber sous un joug inconnu à la plupart des hommes de notre âge. Mais, dans la situation présente, — et je suis heureux qu'André soit de mon avis, — ce ne serait plus du respect, ce serait de la faiblesse. Les anciennes conventions de la vie sociale sont changées, mon père; Alexis est un homme de quarante ans et d'un grade élevé. Que dans un moment de colère vous ayez porté la main sur lui, nous pouvons le comprendre, nous, car nous sommes vos fils respectueux. Alexis a eu tort de se révolter et de s'insurger contre vous. Il vous en demandera tout à l'heure pardon à genoux; mais vous, vous n'avez pas le droit de faire intervenir vos gens, et nous vous donnons tort tous les deux! N'est-ce pas, André?

André inclina affirmativement la tête.

Le prince Pierre, sombre et pâle, avait écouté, sans articuler une parole, le discours de Nicolas; il serrait avec force ses papiers qui criaient sous ses doigts crispés.

— Continuez! continuez! dit-il ironiquement, quand Nicolas s'arrêta.

— Nous n'avons rien à ajouter, mon père, dit Nicolas; nous reconnaissons qu'Alexis a encouru votre juste colère; mais appeler vos gens à votre aide, nous traiter comme des esclaves... Alexis se soumettra à votre volonté.

— Vous avez tort d'espérer cela, Nicolas! s'écria violemment Alexis, je ne me soumettrai à rien du tout. Nous ne sommes plus au temps ou un père avait dans ses châteaux des oubliettes pour des fils récalcitrants. Le despotisme du prince Talarine dont il a su conserver l'exercice dans l'intérieur de son hôtel est impuissant au-

dehors. Je le défie de me traîner de force à Smolensk. Je ne signerai rien du tout et je proteste hautement contre les violences que j'ai subie. Faudra-t-il appeler à mon aide Sa Majesté l'Empereur?

Un cri étouffé, indice d'une colère terrible, sortit de la poitrine du prince Pierre. Nicolas courut au-devant de l'orage qui grondait :

— Tu as tort, Alexis, il faut te soumettre, demander pardon à notre père et aller où il t'envoie. Il est juste et bon; le temps le calmera et l'éclairera.

— Ah ! ça ! cria Alexis, tu oublies un peu, colonel, que tu parles à ton supérieur, à un général aide-de-camp de l'Empereur; nous sommes en uniforme, et tu me dois respect et obéissance. Vous avez tous oublié, dans cet hôtel morose, que le temps a marché et qu'il y a maintenant, en Russie, des lois qui priment l'autorité paternelle.

— Alexis a raison, mon père, dit André, les exigences sociales sont autres.

Le prince Pierre toujours muet et sombre laissait ses fils discuter entre eux sans prendre part à la conversation.

— Soit, dit Nicolas, je me courbe devant ton grade; mais Alexis, permets-moi de te dire, comme frère, que cette femme que tu fréquentes...

Alexis l'interrompit avec violence.

— Tu as toujours le nom de la comtesse aux lèvres, et cependant tu l'as aimée! elle me l'a dit; ton insuccès t'a fait son ennemi, et tu la calomnies. Assez sur ce sujet!

Il se tourna vers son père.

— Je regrette, mon père, les violences que vous me reprochez et que vous avez cependant provoquées. Il n'est plus permis, même à un père, de traiter un général aide-de-camp, âgé de quarante ans, comme vous l'avez fait de moi hier. Cependant je m'incline devant vous et je vous demande franchement pardon.

Alexis s'inclinait comme pour ployer le genou. D'un geste sec et impérieux, le prince Pierre l'en empêcha.

— Continuez, dit-il, je veux tout entendre.

Alexis poursuivit :

— Quant à donner ma démission, à demander un congé, à aller m'enterrer dans le gouvernement de Smolensk, n'y comptez pas! Du reste, je vous avertis que le général Steinbach, le comte de Malhberg et d'autres de mes amis vont être avertis de ce qui s'est passé ici.

Nicolas l'arrêta :

— Alexis, dit-il en étendant la main, jure-moi que les paroles que tu viens de prononcer ne t'ont pas été dictées par cette femme.

Alexis, un moment troublé, répondit :

— Et quand cela serait?

— Vous voyez, mon père, la main de l'Allemagne, dit Nicolas. Veuillez réfléchir à ce que je vous ai dit à ce sujet.

La colère du prince Pierre, violemment comprimée, se fit jour à ce moment.

— Silence ! cria-t-il d'une voix terrible. Ah ! ah ! mes fils ne m'ont obéi pendant toute leur vie que pour afficher un jour leur rébellion d'une façon éclatante !

— Tant qu'il ne s'agissait ni de notre honneur, ni de notre avenir, répondit Nicolas...

— Silence, tous ! cria le prince Pierre. Ah ! il y a des lois qui priment les droits du père de famille ! Ah ! les choses sont changées ! Eh ! bien ! je vais vous prouver que vous vous trompez. Alexis, tu vas envoyer ta démission, ce soir-même. Ne secoue pas la tête, tu le feras. Quant à toi, Nicolas, je vais examiner s'il faut t'enfermer dans une maison de fous, ou te faire juger pour l'infamie dont tu t'es rendu coupable. Il se peut, en effet, que cette comtesse de Malhberg soit un espion dangereux.

André dit avec conviction :

— Je vous jure, mon père, que c'est une créature infâme.

— Ah ! ah ! dit le prince, visiblement impressionné par l'affirmation d'André, dont il avait depuis longtemps apprécié la retenue, soit ! Ce coffret, me dis-tu, renferme des preuves contre elle. Je le porterai au conseil des ministres, nous l'examinerons ; et si ce que tu dis est vrai, si cette créature ose se mêler des affaires de la Russie, un châtiment terrible...

Tout en parlant, le prince Pierre avait avancé la main vers le coffret, mais Nicolas le retira vivement en disant :

— Ce n'est pas ainsi que je l'entends. J'ai offert de montrer ce coffret au père, mais non au ministre. Je ne veux pas qu'il arrive malheur à cette femme.

Le prince Pierre dit :

— Si ton accusation est fondée, un complot contre la Russie est un secret trop important pour que je le garde ; si c'est ton imagination qui a inventé cette chimère, personne ne court de danger. Allons ! donne-moi ce coffret.

Nicolas secoua la tête.

— Je ne vous le donnerai pas avant que vous m'ayez juré de n'en faire que l'usage que je vous demanderai. Vous dormiez tous quand je veillais, c'est le moins qu'on me laisse la conduite de cette affaire. Tout à l'heure, vous ne vouliez pas me croire ; maintenant, vous voulez faire de ce que je vous ai révélé, une question

d'Etat. J'ai pitié de cette femme que j'ai vaincue et qui a accepté franchement sa défaite. Je ne sais pas ce qui se passe dans son âme, mais je ne veux pas de scandale. Alexis et André sont trop intéressés à ce que le secret de cette scène ne soit pas divulgué. Quant à vous...

Le prince Pierre fit deux pas, il touchait presque Nicolas; il étendit sa main tremblante et dit :

— Ce coffret! vite!

— Qu'en voulez-vous faire?

— Ce coffret!

— Non! je ne vous le donnerai pas avant que vous me disiez pourquoi vous l'exigez.

— Parce que c'est mon bon plaisir! répondit le vieux prince.

— Votre bon plaisir n'a rien à faire dans une affaire ou tant de personnes sont engagées.

— Oh! oh! une rébellion!

D'un mouvement prompt comme la pensée, le vieillard arracha le sabre qui pendait à la ceinture de Nicolas et le tirant :

— Alexis, écris ta démission; Nicolas, donne-moi ce coffret, ou vous allez mourir.

Il brandit le sabre.

— Voyons! cria-t-il d'une voix qui n'avait plus rien d'humain, si vous oserez vous battre avec moi, si vous lèverez un fer homicide sur votre père.

Il fit tournoyer son sabre.

— Je vous donne une seconde de réflexion.

Par un mouvement involontaire, les trois frères se rapprochèrent l'un de l'autre comme pour se défendre contre le terrible vieillard. Nicolas, dans le premier moment d'étonnement, quand il s'était senti arracher son sabre, avait jeté la cassette de la comtesse sur la table. Le prince Pierre s'en empara.

André recula et fit reculer ses frères vers la porte.

— Mon père, dit-il, revenez à vous!

— Obéissez! cria le prince, humiliez-vous! A genoux tous les trois, ou je vous tue!...

— Grand Dieu! il est en démence! dit Nicolas. Et, esquivant le coup que dirigeait sur lui son père, il saisit le vieillard dans ses bras nerveux et l'empêcha de faire un mouvement.

— A moi! au secours! mes fils veulent m'assassiner, cria le prince Pierre.

Les domestiques, accoururent. Derrière eux Herder apparut. Nicolas occupé à maintenir son père ne vit pas l'officier d'état-major.

— Sortez tous, dit Alexis : mon père a une attaque de nerfs.

Les domestiques déjà épouvantés par la scène de la veille, le furent bien plus encore en voyant celle-ci. Ils s'enfuirent en désordre.

Herder stupéfait s'était arrêté au seuil : ni André ni Alexis, les yeux sur le prince Pierre et sur Nicolas, ne s'aperçurent de sa présence. Cependant le vieux prince ne pouvait se défendre longtemps contre son athlétique fils, et si la lutte se prolongeait autant, c'est que Nicolas essayait de désarmer son père, sans lui faire de mal : il le terrassait pour ainsi dire respectueusement. Au bout de quelques secondes, le vieillard s'affaissa et sa main laissa tomber le sabre. Nicolas porta son père sur son fauteuil, comme il eût fait d'un enfant, et s'agenouilla auprès du vieillard qui tremblait de tous ses membres.

— Pardonnez-moi, mon père, dit-il, vous êtes malade.

Le prince Pierre était assis droit comme un automate, et sa poitrine se soulevait péniblement. De son œil atône, il regardait son fils. A la fin, poussant un long soupir :

— Les temps sont venus, dit-il, oui !...

Il passa la main sur son front.

— J'oublie toujours... moi... que tout a croulé, qu'il n'y a plus ni patrie, ni famille, ni religion, ni loi.

Il se leva tout-à-coup et dit :

— N'importe ! devrais-je être seul, je maintiendrai mon autorité. Vous avez commis, mes fils, un crime dont vous ne comprenez peut-être pas l'énormité. Moi, si j'avais osé toucher mon père, je serais mort sous les verges.

L'obstiné vieillard étendit la main :

— Obéissez-moi... ou je vous maudis tous.

Nicolas se releva et se tourna vers ses frères. En ce moment il aperçut sur le seuil la figure glaciale de Herder :

— Que faites-vous ici, monsieur ? lui cria-t-il.

Herder répondit froidement :

— Je suis envoyé auprès de S. Exc. le prince Pierre Talarine, qui a demandé au ministre de la guerre un officier de l'état-major.

— Ah ! oui ! dit le prince Pierre, c'est bien ; dites au ministre que j'avais exigé de mon fils aîné qu'il donnât sa démission. Je voulais vous la remettre, mais elle n'est pas prête encore. Revenez la prendre dans une heure.

Alexis dit à Herder :

— Ne vous dérangez pas, Herder ; je ne ferai pas ce que mon père a promis au ministre. Puisque le hasard vous a rendu témoin de la douloureuse scène qui vient de se passer, vous devez comprendre que mon père ne jouit plus de sa raison.

— Oh ! Alexis ! dit Nicolas d'un ton de reproche.

Le prince Pierre, blême de rage, la bouche entr'ouverte et tout le corps agité, essayait d'articuler des paroles qui ne pouvaient sortir de ses lèvres. Sa gorge se serrait, une écume blanche entourait sa bouche qui ne proférait que des sons rauques et étouffés. Il retomba sur son fauteuil.

— Vous le voyez! dit Alexis à Herder.

Herder répondit :

— Oui! il est fou... et j'en témoignerai...

Et le méthodique officier tourna sur ses talons.

Quinze jours après ces événements, il n'était bruit à Saint-Pétersbourg que de la folie du prince Talarine et du suicide du comte de Mahlberg.

« Cette famille Talarine, disait-on dans les salons, est vraiment celle des Atrides. La folie y était héréditaire. Naguère c'était le second fils, maintenant c'est le père. » La réputation d'originalité dont jouissait le prince Pierre donna facilement crédit à ces bruits. En racontant la scène qu'il avait vue, ainsi que celle de la veille au dîner d'Alexis, Herder avait confirmé les rumeurs publiques. Les amis de la maison disaient : « Ce que nous avons pris pour des originalités n'étaient que des germes de folie. »

L'ordre donné par le prince Pierre à son fils, d'avoir à envoyer sa démission à propos d'un toast porté dans un repas d'officiers avait déjà fait lever les épaules à quelques jeunes gens; mais quand on sut que le vieux prince avait fait garotter Alexis, âgé de quarante ans et général aide-de-camp de l'Empereur, et que le lendemain, il avait chargé ses trois fils à coups de sabre, il n'y eut à Saint-Pétersbonrg qu'un cri : « Le prince Talarine est fou! archifou! »

Et on le plaignait sincèrement.

Mais les ennemis, les partisans de l'Allemagne que le prince Pierre n'avait pas épargnés, criaient qu'il fallait d'abord l'interdire, puis l'enfermer. Cette dernière opinion prévalut, et Alexis appelé et interrogé par l'Empereur, annonça un jour qu'il allait, après en avoir obtenu l'autorisation du souverain, convoquer un conseil de famille pour décider des mesures qu'il y aurait à prendre avec son père.

Prince Joseph Lubomirsky.

La suite au prochain numéro.

UN DÉBUT DANS LA VIE D'EXPLORATEUR [1]

FRAGMENT D'UN VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE LA FLORIDE

II

Notre plan de campagne fut de suite combiné: Houston avait son habitation sur les bords de la rivière indienne, 50 milles environ au-dessus de Sand-Point, et à 15 milles au sud d'une petite baie appelée Turkey-Criq. En marchant de cette habitation 28 à 30 milles dans la direction est, on rencontrait à un endroit appelé *le premier territoire indien*, un petit lac encombré de roseaux, dans lequel d'après les conjectures de Houston venait passer le prolongement du Saint-John que nous cherchions. Il était donc beaucoup moins pénible pour nous au lieu de suivre toutes les sinuosités du Saint-John, depuis le lac Washington, de remonter la rivière indienne jusqu'à l'habitation de Houston, et de là de marcher par terre et de rejoindre, près du premier territoire indien, le cours du fleuve. Seulement comme les charriots et les moyens de transports manquaient absolument, la voie de terre praticable pour nous, ne l'était nullement pour la barque qui devait nous servir durant notre exploration. Il fut en conséquence convenu que Houston qui avait alors une barque sur le lac Washington pousserait avec l'aide de son fils, cette barque jusqu'auprès du premier territoire indien, en se frayant une route à travers les roseaux et en suivant le cours du Saint-John qu'il avait découvert pendant sa chasse aux aigrettes : pendant ce temps j'achevai les préparatifs du départ, puis mettant à la voile j'irai attendre à l'habitation de Houston, que le vieux chasseur me fit prévenir de l'arrivée de sa barque. Aussitôt qu'il m'enverrait chercher, je le rejoindrai, nous nous enfoncerions dans l'intérieur et atteindrions, si le fleuve allait jusque-là, le lac Oketchoby.

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1876.

Houston n'était pas flâneur, il partit de suite avec son fils ; pour moi je dus marchander pendant quatre ou cinq jours le prix de location du bateau qui devait transporter Joë et moi à l'habitation de Houston, et finalement en passer par le prix de 15 dollars que me demandait le patron, un ivrogne fini, appelé John Russell.

Nous mîmes à la voile, moi, Joë et John Russell, dans les premiers jours de mai : j'emportais une petite caisse de whiskey : Joë et John Russel le burent en cachette durant la journée, si bien que vers le soir, ils étaient tous deux parfaitement ivres : aussi à minuit John Russell ne trouva rien de mieux à faire que de sauter par-dessus le bord de son bateau : il ventait bonne brise et nous filions 4 nœuds. Je n'entendais rien alors, et n'entends rien aujourd'hui à la manœuvre, et Joë était à peu près hors d'état de la faire : heureusement nous n'étions qu'à 3 ou 400 mètres de terre et John Russell qui nageait comme un poisson gagna la rive : il nous fallut près de deux heures avant de pouvoir l'y reprendre. Nous marchâmes toute la journée du lendemain et au soleil couchant nous arrivâmes à mon ancienne connaissance l'île des Pélicans. Par un bonheur inespéré depuis quelques temps les aigrettes s'y étaient jointes aux pélicans et aux autres oiseaux qui venaient y coucher toutes les nuits, en sorte que nous en fîmes un grand massacre. Le jour suivant nous trouvâmes à la plantation d'un settleman, appelé Gore, un excellent déjeûner, dont un gros ours fraîchement tué fit tous les frais : et dans l'après-midi nous atteignîmes, l'habitation de Houston : sa femme, sa fille et tous ses enfants nous reçurent de leur mieux : pour la première fois depuis mon départ de New-York, je bus du lait, Dieu sait avec quelles délices !

Dans la nuit même arrivèrent Houston et son fils ; le vieux chasseur ne s'était pas trompé : le Saint-John allait bien du lac Washington dans le petit lac en question, et après des difficultés inouïes et un travail acharné, le père et le fils avaient pu amener le bateau à l'endroit convenu, sur les bords du premier territoire indien ; seulement Houston me conseilla avant de commencer notre exploration, d'aller exploiter un roust d'aigrettes qu'il connaissait à 15 ou 16 milles de son habitation, non loin de la rivière indienne. J'y consentis avec le plus grand plaisir. Houston prit seulement quelques heures de repos et vers dix heures du matin, nous nous mettions en route, John Russell et son voilier étaient repartis aussitôt après nous avoir mis à terre, mais il nous restait *la petite Doria*. La petite Doria, propriété privée de Houston, était une pauvre barque tant de fois radoubée, raccommodée, retapée qu'il ne restait plus grand'chose du bateau primitif. Elle n'avait pas de voile, mais sous les efforts vigoureux de rameurs tels que Houston, Joë et Sam,

nous ne laissâmes pas de glisser sur l'eau avec une extrême rapidité. A midi nous entrâmes dans Turkey-Criq où un banc d'huîtres monstres nous fournit un déjeûner hors ligne : j'en mangeai crues, frites et rôties. Nous nous engageâmes ensuite dans une petite rivière qui venait se jeter dans Turkey-Criq; à chaque instant nous frôlions, littéralement à les toucher, d'énormes alligators qui ne se dérangeaient pas plus pour nous que nous ne nous dérangions pour eux. A cinq heures Houston attacha le bateau à l'un des arbres de la rive, et jetant sur nos épaules nos fusils, nos munitions, la boîte à scalpels et quelques provisions, nous nous mîmes en marche dans une verte forêt de pins. L'étape était longue et nous ne pûmes arriver au roust ce soir-là; à peine avions-nous allumé du feu et commencé à préparer notre dîner, la pluie se mit à tomber avec une violence tropicale,et ne cessa pas jusqu'au jour. Il nous fallut passer toute la nuit assis en rond autour du feu, fumant et nous chauffant de notre mieux; seul, Sam, le fils de Houston, s'étendit par terre, et, bien que dans une véritable mare d'eau et de boue, dormit jusqu'au matin du sommeil du juste. Durant la nuit, dans les forêts de la Floride, on entend un cri, étrange, plaintif, qui retentit de tous côtés à la fois, c'est celui du chook will-willow, oiseau appelé ainsi parce qu'il répète sans cesse ces quatre syllabes, en volant avec une extrême rapidité de droite et de gauche à la poursuite des insectes. Il n'apparaît qu'à la tombée de la nuit, et ne se pose jamais; aussi je faisais, depuis mon arrivée en Floride, d'inutiles efforts pour en tuer un et l'adjoindre à ma collection; aux premières lueurs de l'aube, l'un d'eux vint voleter autour de notre bivouac, je le tirai presque au hasard et fus assez heureux pour le tuer. C'est une belle chose pour un voyageur d'avoir une monomanie quelconque : botanique, zoologie, entomologie; la possession de cet oiseau pas plus gros qu'un merle, fort laid du reste, me fit oublier, en une seconde, toutes les misères de la nuit.

Au jour, après avoir pris du café, nous nous remîmes en mouvement, la pluie, qui avait un instant cessé, recommença de plus belle et tomba par torrents jusqu'à dix heures et demie. Après une marche des plus pénibles, nous arrivâmes au marais dans lequel devait se trouver le roust : hélas! il était presque entièrement abandonné; à l'endroit où Houston avait pendant des années vu des centaines d'aigrettes, il n'y en avait plus que huit ou dix que guettaient paisiblement une vingtaine d'alligators. Nous tuâmes cinq des oiseaux blancs sur leurs nids; l'un d'eux fut happé au moment où il tombait, et pour avoir les quatre autres il nous fallut entrer dans l'eau tous à la fois, faisant grand bruit, et effrayant nos concurrents les alligators.

Une grande aigrette s'était posée dans une mare à 4 ou 500 mètres de l'endroit où nous étions : Houston alla la tirer et la tua ; mais au moment de la ramasser, un petit alligator parvenu seulement au quart de sa croissance sauta dessus comme une grenouille sur un morceau de drap rouge et l'empoigna par la tête. Houston ne s'émouvait pas pour si peu, il saisit par les pattes et tira vigoureusement à lui l'aigrette qui finit par lui rester moins la tête et le cou.

En somme l'expédition était manquée et il nous fallait battre piteusement en retraite. La pluie reprit avec une extrême violence à six heures du soir, et nous dûmes passer cette nuit-là encore sans sommeil, mouillés jusqu'aux os, et dévorés par les moustiques, attirés par le feu que Houston après des prodiges d'adresse était parvenu à allumer.

Le lendemain quand nous arrivâmes vers deux heures, à l'endroit où était la *Petite Doria*, à l'instar de Gribouille, qui se met dans l'eau de peur d'être mouillé, nous entrâmes dans la rivière jusqu'au cou, et nous mîmes en devoir de pécher à la ligne, car nous avions grand besoin d'attraper quelques poissons; mais nous ne prîmes rien. Cette pêche malencontreuse nous fit perdre environ deux heures et quand, à la nuit, nous atteignîmes de nouveau la rivière indienne, une véritable tempête soufflait : les vagues s'élevaient comme celles de la mer [1]. Le souvenir de cette nuit-là ne s'effacera jamais de ma mémoire. La rivière indienne tout entière était d'une phosphorescence si vive que nulle part ailleurs dans mes voyages je ne l'ai vue telle : les masses d'eau salée qui à chaque instant pénétraient par-dessus notre bord, semblaient nous inonder de feu ; à côté de nous passaient sans cesse en traînées lumineuses, comme une chasse infernale de gigantesques espadons poursuivant des bandes de mulets ou de bass-fish. Houston et Joë se courbaient sur les avirons et notre canot bondissait sous leurs efforts herculéens ; Sam, le jeune fils de Houston, un enfant de quinze ans, tenait le gouvernail, et évitait les lames avec une adresse et un sang-froid merveilleux; moi-même accroupi au fond du canot je rejetais sans cesse l'eau qui nous envahissait de tous côtés : l'imminence du danger m'avait rendu mes forces. De tous côtés des voies d'eau s'étaient déclarées dans la *Petite Doria* ; un faux coup de barre, plusieurs vagues arrivant à la fois, et nous étions perdus. Pas un de nous n'échangea une parole pendant les cinq heures que dura cette rude traversée, seulement au moment où nous entrâmes dans la

[1] On se souvient que la rivière indienne est un long bras de la mer, séparé seulement de l'Océan par une langue de terre assez étroite.

petite crique qui avoisine la maison de Houston, le vieux coureur des bois, frappa doucement sur l'épaule de son fils et lui dit ces simples mots : « Well stirred old boy (bien gouverné, enfant). »

Deux jours de repos n'étaient pas de trop après de semblables fatigues ; nous les prîmes, mais le troisième jour dès l'aurore eut lieu notre départ définitif pour l'intérieur : un vieux baudet « old Jack, » qui appartenait à la famille Houtson fut mis en réquisition pour me porter : ce n'est pas sans un certain orgueil que je vis notre petite caravane se mettre en mouvement pour cette campagne, dont mes illusions me promettaient de si brillants résultats. En tête marchait Houston portant sur ses épaules un rifle qui eût fait envie à Longue Carabine, et un chargement qui eût éreinté un zouave ; puis venaient son fils et Joë tous deux armés jusqu'aux dents et porteurs de nos provisions de bouche... enfin,

Mon petit Victor, sur son âne monté,
Fermait la marche d'un air de dignité.

Toute la journée sous un soleil brûlant, nous marchâmes dans une immense forêt de pins ; à la tombée de la nuit nous bivouaquâmes sur la lisière d'une vaste prairie. Un feu gigantesque chassa tant bien que mal les moustiques : seulement par une négligence incroyable, personne n'avait songé à apporter d'eau, et comme du bœuf salé fut toute notre nourriture ce jour-là, la soif nous fit passer une désagréable nuit. Nous étions de nouveau en marche aux premières clartés de l'aube : le lever du soleil vint éclairer une prairie splendide, dans laquelle paissaient pêle-mêle des bœufs à demi-sauvages et de grands cerfs que malheureusement nous ne pûmes approcher. Dans le lointain on apercevait un petit monticule couvert de palmiers : Voilà me dit Houston le premier territoire indien, notre étape d'aujourd'hui ; quand j'y suis venu il y a quelques jours, aucun pied humain ne l'avait foulé depuis l'époque où les Peaux-Rouges l'ont abandonné.

Il nous fallut six heures pour traverser la prairie : en chemin nous rencontrâmes une bande nombreuse de *jabirus*, sorte d'énorme cigogne au cou noir et déplumé : à les voir de loin, on eût dit un véritable troupeau de moutons. Ces oiseaux d'ordinaire si sauvages n'avaient sans doute jamais vu l'homme, car nous pûmes arriver à moins de dix pas d'eux : à cette distance nous fîmes une décharge générale, qui en tua six. Le danger est un excellent instructeur pour l'animal peut-être encore plus que pour l'homme : depuis ce moment, jamais plus les jabirus de ces parages ne nous laissèrent approcher à portée de fusil.

La poursuite de quelques cerfs nous attarda ensuite, de sorte qu'il était plus de quatre heures de l'après-midi quand nous atteignîmes le premier territoire indien : c'était un véritable oasis, une petite colline couverte de palmiers et d'orangers sauvages; à gauche la prairie s'étendait à perte de vue, à droite le Saint-John, but de nos efforts, coulait invisible au milieu d'une véritable forêt de roseaux et d'arbres aquatiques sur lesquels des centaines d'aigrettes et d'oiseaux de toute sorte réjouissaient notre œil de chasseur ; de tous côtés des tortues venues pour pondre leurs œufs avaient laissé des empreintes très-visibles sur le sable humide : nous n'eûmes pas de peine en grattant le sol à nous procurer une excellente omelette.

Un peu après le coucher du soleil arrivèrent tout à coup avec des croassements sinistres des centaines et des centaines de petits vautours (zopilotes) il y en a deux espèces l'une que les Anglais appellent *crow-busards*, l'autre qu'ils nomment *turkey-busard*, et auquel leur cou nu et rouge donne, en effet, une certaine ressemblance avec le dindon. Ces deux espèces sont également repoussantes : ces oiseaux de mauvais augure avaient leur rookery , l'endroit où ils couchaient depuis des siècles sans doute, juste au-dessus de notre tête : non-seulement les feux du bivouac ne les effrayèrent pas, mais encore il fallut veiller ce soir là jusqu'à la nuit close et le lendemain durant la matinée pour les empêcher de piller tout ce que nous avions de comestible. En cet endroit les moustiques nous firent endurer de grandes souffrances ; en vain pour nous en garantir, nous entourions nous d'un véritable cordon de feu dont la fumée nous suffocait à demi ; à peine cette fumée commençait-elle à se dissiper, ils revenaint plus intenses que jamais, et nous tracassaient sans relâche. Je me souviendrai longtemps de ces nuits-là. Il faut avoir entendu de ses oreilles, pour s'en faire une idée, les mille bruits qui s'élèvent au-dessus des marais de la Floride quand les dernières clartés du jour se sont évanouies : de tous côtés l'alligator fait entendre son ronflement sinistre, la grenouille géant pousse des beuglements que ne désavourait pas un hippopotame; le cryingbird gémit comme un enfant, le chook will-willow vole au-dessus des eaux faisant retentir sans relâche son cri mélancolique ; de grands hibous s'appellent et se répondent dans les palmiers, le grand héron de Floride (l'*Ardea Goliath*) jette de temps à autre aux vents son couac rauque et saccadé, auquel répond le cri de centaines d'ibis; les vautours croassent, le moqueur siffle comme en plein jour sa chanson aiguë et le geai de Floride, reveillé tout à coup, caquette bruyamment : enfin des milliers de voix, Dieu seul sait de qui, viennent apporter leur note dans ce concert plein d'une sauvage harmonie.

Au lever du jour, le lendemain de notre arrivée, j'étais assez

souffrant; j'avais d'ailleurs à préparer beaucoup de pièces tuées la veille, en sorte que je laissai Houston et Joë aller seuls à la chasse, et restai au camp avec le jeune Sam : vers six heures et demie je vis une grosse tortue sortir de l'eau et s'avancer dans la direction des palmiers : je m'élançai vers elle croyant en avoir facilement raison, mais l'amphibie m'ayant aperçu, se mit à courir très-vite dans la direction de l'eau où, avant que je n'eusse pu l'atteindre, elle plongea pour ne plus reparaître : j'appris ainsi à mes dépens que la sagesse des nations s'est trompée en prenant la tortue comme emblême de la lenteur. Sam, qui venait d'accourir, rit beaucoup de ma mésaventure, et comme j'étais de fort mauvaise humeur d'avoir ainsi laissé échapper un morceau dont je me promettais un régal succulent.

— Consolez-vous, me dit-il, il en viendra beaucoup d'autres; c'est le moment de leur ponte : nous les épierons, et quand elles seront occupées à déposer leurs œufs, nous les surprendrons et les jetterons sur le dos; alors elles seront à nous.

Dix minutes après, une tortue plus grosse encore que la première montrait sa tête hors de l'eau dans la rivière : nous étions justement cachés par des gros arbres : elle monta sur le sable, regarda tout autour d'elle et ne voyant rien de suspect s'avança d'une vingtaine de mètres : là elle fit halte et se mit à creuser de ses pattes un trou rond sur lequel elle s'installa commodément : c'était l'instant, tandis que je courais du côté de la rivière pour lui couper la retraite, Sam la prenait par derrière et d'un seul coup la renversait sur le sol. Elle pesait environ trente livres et était de l'espèce appelée : *Soft shell*, l'une des plus estimées par les gourmets : ainsi que l'indique son nom, sa carapace n'est nullement dure, et Sam la cloua à terre en traversant cette carapace d'un pieu qu'il ficha dans le sol : nous nous mîmes immédiatement en devoir de dépecer notre proie : allons, me disai je, je vais donc m'offrir une soupe à la tortue, et avec cette gourmandise que donnent la faim et la privation, je me rappelais le goût succulent de la soupe à la tortue que l'on me faisait payer si cher au café anglais : hélas à la place du régal que je m'étais promis, je trouvai dans le potage que m'apporta Fred, un mets fade, insipide, en un mot, plus que médiocre même pour un affamé : j'ignorais dans ma naïveté d'alors que dans la soupe à la tortue que l'on sert à Paris, il entre de tout excepté de la tortue : pour me consoler je pêchai à la ligne, et cassai dans l'épaisse couche d'herbes qui recouvrait la rivière, un des trois hameçons, les derniers qui nous restâssent encore. Une heure après vint s'abattre au-dessus de notre tête, une bande nombreuse de petites perruches de Floride aux couleurs éclatantes : j'en tuai cinq, dont je mangeai une et j'empaillai quatre.

Dans l'après-midi, Houston et Joë revinrent, leur bateau était littéralement chargé de leur gibier : dans ce seul jour les deux chasseurs avaient abattus quatre spatules roses, magnifiques oiseaux aux ailes d'un carmin éclatant, dont la possession me remplit de joie, une douzaine d'aigrettes, des anhingas, des oiseaux pleureurs, des bihoreaux, etc. : en présence de telles richesses, mon cœur s'émut, je résolus de consacrer, en conservant ce même bivouac comme quartier général, huit jours encore à la chasse, avant de m'enfoncer définitivement dans l'intérieur : en apparence je me trouvai fort bien de cette décision : durant ces huit jours nous fîmes d'oiseaux de toute espèce un carnage tel, que je dus passer toutes mes journées et une partie de mes nuits à les préparer.

Malheureusement chacun des Houston qui chassait comme deux mangeait comme quatre, et malgré mes objurgations, le café, le sucre, le lard, les liqueurs, en un mot les provisions qui devaient nous sustenter pendant toute notre exploration du Saint-John furent plus qu'aux trois quarts gaspillées durant les sept premiers jours; notre poudre même était presque toute brûlée, et le huitième jour, quand il s'agit de partir, Houston fit observer avec raison du reste, que comme nous allions dans le pays de la faim il était insensé de se mettre en route sans s'être muni au moins des choses les plus indispensables : café, biscuit, lard et munitions. — Nous tînmes conseil, je me décidai à retourner chez Titus, et tandis que mes hommes continueraient à chasser sur le territoire indien, je chercherais à obtenir du colonel, qu'il me donnât des provisions à crédit, le peu d'argent qui me restait étant strictement nécessaire pour la paie de la tribu Houston. Ma résolution une fois prise, je n'en différai pas un instant la mise à exécution : il me fallait aller d'abord à la plantation de Houston et de là prendre le bateau de Russell qui s'y trouvait en partance pour Sand-Point; on me confia Old-Jack; au moment où je l'enfourchais, la selle, si l'on peut appeler ainsi les débris de selle qu'il avait sur le dos, tourna et j'eus l'humiliation de m'étaler tout de mon long sur le sol; Houston répara tant bien que mal le dégât et me hissa de nouveau sur le vieux baudet. J'ai, eu je crois, l'occasion de le dire, je ne suis pas adroit de ma nature, au moment où je partais, Houston me fit d'un air convaincu les recommandations suivantes :

— Sous aucun prétexte ne descendez de nouveau avant d'être arrivé, vous casseriez encore la selle et vous êtes parfaitement hors d'état de la réparer; si vous hésitez sur la route à prendre, laissez faire Old-Jack, il ne se perdra pas; surtout ne rencontrez pas sur votre route un certain taureau noir qui erre dans la prairie, il est horriblement méchant et vous mettrait infailliblement en pièces.

Il était une heure de l'après-midi, le soleil dardait ses rayons les plus brûlants sur ma tête; au bout de deux heures je commençais à souffrir horriblement de la soif, les ruisseaux de belle eau claire ne manquaient pas dans la prairie, mais je ne pouvais boire sans descendre d'Old-Jack, et si j'en descendais, comment remonter? Je me rendis parfaitement compte ce jour-là, de ce que pouvait être le supplice de Tantale. A la fin j'imaginai de piquer mon chapeau, un immense chapeau de feutre que j'avais acheter de James Russell, le marinier ivrogne, au bout d'un bâton destiné à accélérer Old-Jack, et du haut de ma monture de plonger dans l'eau d'un ruisseau ce vase improvisé; je pus ainsi obtenir quelques gouttes d'eau sans changer ma position.

Vers cinq heures au tournant d'un buisson assez épais, je me trouvai tout à coup nez à nez avec un énorme taureau noir qui se mit à gratter la terre, en me regardant d'un air fort peu aimable : « Allons, me dis-je, cette fois c'est la fin, voilà justement l'animal féroce que Houston m'avait recommandé d'éviter, et je n'ai pas eu l'esprit de mettre des balles dans mon fusil! » Old-Jack voulait tourner bride, je l'en empêchai, sachant bien que celui qui prend la fuite en pareil cas est perdu; j'obliquai seulement un peu vers la gauche et passai, non sans une vive émotion, à quelques mètres du taureau qui me laissa faire.

Il était nuit depuis longtemps quand j'arrivai à la forêt de sapins, il n'y avait aucun sentier frayé, mais aux clartés de la lune, je crus reconnaître à n'en pouvoir douter des entailles faites sur les arbres par Houston afin d'indiquer le chemin par nous suivi en venant; je dirigeai de ce côté Old-Jack, puis lui laissai la bride sur le cou, l'animal se tourna immédiatement vers une direction opposée; deux fois, je le ramenai, et deux fois, il fit le même manége; je me trouvai alors en proie à une affreuse perplexité; perdu dans ces forêts immenses, sans provisions d'aucune sorte, j'y serais infailliblement mort de faim et de soif. Après de longues minutes d'hésitation, je me décidai à suivre les instructions qui m'avaient été données, me fiant à l'instinct de l'âne, plutôt qu'aux apparences : bien m'en prit, car après quelques heures d'une marche pleine d'angoisses, je rejoignis un certain sentier frayé que je connaissais bien et qui menait à la maison de Houston. J'arrivai aux premières lueurs du jour. Russell partait ce matin-là même, la traversée fut exceptionnellement rapide, et en moins de vingt-quatre heures j'atteignais de nouveau Sand-Point. Là mes négociations avec Titus furent bien loin d'avoir le succès que j'en avais espéré d'abord. J'eus toutes les peines du monde à obtenir qu'il m'avança à quelque 400 pour 100 au-dessus de leur valeur, 10 livres de café, 10 livres de lard, 20 livres

de biscuit, 15 livres de poudre, et cinq bouteilles de whiskey et aussi qu'il me louât au prix exorbitant de 30 dollars un bateau pour retourner à la maison de Houston.

Quand cinq jours après mon départ du territoire indien, mes hommes me virent revenir si mal approvisionné, ils firent un peu la grimace. Néanmoins, ils n'étaient pas gens à reculer, et le lendemain matin nous empilant dans une petite barque, nous partions pour explorer la partie inconnue du Saint-John. Ce serait un fastidieux récit que celui de cette partie de notre voyage : les jours se succédaient semblables les uns aux autres, n'apportant pour toute variété qu'un accroissement de misère. Nous ne faisions que bien peu de chemin, obligés d'ouvrir notre route à travers un véritable fourré de roseaux, et de sonder constamment pour ne pas nous égarer dans les marécages immenses qui entourent ce fleuve. Bien des nuits nous ne pûmes trouver de terre ferme pour bivouaquer, et nous dûmes attendre le jour, assis dans notre barque, nous protégeant de notre mieux contre les alligators ; ces vilains animaux n'avaient point encore vu l'homme, et étaient plus agressifs que ceux des autres parties de la Floride. Il me souvient qu'une nuit, vers deux heures du matin, un de ces sauriens, de taille gigantesque, vint poser son museau sur le rebord même du bateau, tout à côté du jeune Fred, le mouvement brusque que fit le pauvre garçon, en se trouvant côte à côte avec un pareil voisin, faillit nous faire chavirer.

Six jours après notre départ, nous perdîmes notre dernier hameçon : le lendemain nous mangeâmes notre dernier morceau de lard que l'on avait cependant précieusement ménagé. Nous faisions resservir quatre ou cinq fois le marc de notre café, et pourtant notre café s'épuisa aussi. Alors nous n'eûmes plus pour vivre que les petites aigrettes que nous prenions sur les îles où ces oiseaux viennent nicher, et les œufs des tortues qui venaient pondre sur ces mêmes îles ; je n'avais du reste pas besoin de manger, la fièvre ne me quittait plus guère. Nous espérions trouver quelque lac ou du moins quelque endroit où la rivière côtoierait la terre ferme, il n'en fut rien : à droite, à gauche, en avant, toujours des marais immenses ; enfin nous comprîmes que l'œuvre que nous avions entreprise dans de pareilles conditions était une œuvre surhumaine et nous décidâmes à revenir sur nos pas. Dieu merci ! la route qu'en allant nous avions tracée, nous facilita la retraite à notre retour. Nous ne revînmes pas du reste jusqu'à notre point de départ, une dizaine de milles plus haut que le premier territoire indien, le Saint-Johns passait non loin d'une grande prairie. Houston et les siens ouvrirent une route à travers le marais jusqu'à cette prairie, que nous atteignions après un rude labeur. A peine avions-nous mis

le pied sur la terre ferme, Houston tua un cerf qui, avec quelques oiseaux, nous procura un repas succulent.

Abandonnant notre barque, nous nous mîmes en marche dans la direction de la rivière indienne, où nous arrivâmes tout près de l'habitation du settleman nommé Gore, le même qui nous avait donné une fois un si bon repas de viande d'ours.

Gore nous reçut à merveille ; il avait la meilleure habitation que je connusse sur la rivière indienne, une véritable ferme avec des vaches, des chèvres, des poules, et une plantation assez considérable d'orangers et de bananiers : lui-même d'un caractère doux et poli, semblait de beaucoup supérieur à la plupart des gens qui demeuraient dans ces régions sauvages ; je bus avec avidité du lait qu'il me donna et acceptai de lui du tabac, dont la privation m'a toujours été pénible en temps de misère. Le soir, il m'invita à partager sa couche, j'y consentis avec plaisir, parce qu'il avait un moustiquaire. Durant la nuit, comme la chaleur et l'électricité de l'air qui était à l'orage nous empêchaient de dormir, je me mis à causer avec mon camarade de lit...

— Je suis surpris, lui dis-je, que vous qui êtes infiniment au-dessus de tous les habitants de ce pays, qui avez de l'intelligence, des ressources, un matériel de culture, vous soyiez venu vous échouer dans ce coin perdu de la terre.

— Aussi, me répondit-il, n'y suis-je pas venu pour mon plaisir, j'ai eu des malheurs.

Je n'osais lui demander quels avaient été ses malheurs, en songeant à ceux de mon autre ami, le docteur Moore, mais il se chargea de me les apprendre :

— Figurez-vous, me dit-il, que dans la Caroline du Sud où j'habitais jadis, un homme avait juré de me tuer; Je me dis : Voilà un gaillard qu'il faut devancer.

— Ah ! et vous l'avez tué pour le devancer?

— Laissez-moi donc parler. Si je l'avais tué, ce ne serait pas un malheur, au contraire, mais c'est autre chose qui est arrivé. Mon ennemi demeurait dans une petite maison dont la salle à manger était au rez-de-chaussée, et les portes toutes grandes ouvertes à cause de la chaleur, car on était en plein été. Un soir, à l'heure de son souper, je m'embusquai derrière un gros arbre à vingt pas de sa maison, et je me dis : Mon ami, au moment où tu vas te mettre à table, je te logerai une balle dans la tête. Je n'étais pas là depuis dix minutes, qu'un homme paraît dans la salle à manger, je fais feu, celui que j'avais visé tombe raide mort. Damnation ! ce n'était pas mon ennemi, c'était son frère, son frère qui ne m'avait jamais rien fait. Vous comprenez, c'était *a damned bad luck* (une damnée mau-

vaise chance), l'affaire fit du bruit dans le pays, et je fus obligé d'émigrer. Des imbéciles m'avaient dit que la Floride était un bon pays, je les ai cru, j'y suis venu, et m'y voici... Qu'en dites-vous? »

— Je n'eus garde d'en dire quelque chose, je pris congé de l'homme au malheur, qui eut l'obligeance de nous prêter son petit bateau à voiles pour aller rejoindre l'habitation de Houston. Il n'y avait qu'une dizaine de milles à faire, et nous comptions être arrivés pour déjeûner, aussi nous ne prîmes avec nous aucune provision. A peine avions-nous marché une heure, le vent se leva et nous contraria si fort qu'au bout de la journée, nous n'étions pas à moitié chemin.

Houston ne voulant pas naviguer la nuit dans ces conditions, nous nous décidâmes à bivouaquer sur la rive droite de la rivière, et forts du précepte de la sagesse des nations : qui dort dîne, nous résolûmes de remplacer par le sommeil la nourriture qui nous manquait absolument. Malheureusement nous avions compté sans les moustiques : certes, depuis six mois, j'en avais une jolie collection, non jamais je n'aurais cru qu'il pût exister sur la surface du globe, une chose semblable à celle que nous trouvâmes en cet endroit; je n'en donnerai qu'une faible idée en disant qu'il suffisait de frapper nos deux mains les unes contre les autres pour écraser une pleine poignée de moustiques; en cinq minutes, nos figures gonflées par des milliers de piqûres n'avaient plus forme humaine : « Il est impossible de passer la nuit là, dis-je à Houston, il y aurait de quoi en mourir. » Le vieux trappeur se gratta la tête un instant :

— Vous sentez-vous la force, me répondit-il, de marcher pendant deux heures et demie.

— Je me sens la force de tout faire, plutôt que de rester ici.

— Eh bien, en cet endroit, la langue de terre qui sépare la rivière indienne de la mer, n'est pas large. En marchant huit milles dans la direction Est, nous arriverons à l'Océan, et sur les bords de l'Océan, ces damnés moustiques nous laisseront sans doute en repos.

— Allons, lui dis-je.

Après deux heures et demie de marche, nous atteignîmes en effet la mer : je me laissai tomber, plutôt que je me couchai, si près de l'eau que les vagues venaient à chaque instant baigner mon visage : là du moins je n'eus presque plus de moustiques. Une autre joie m'était réservée, Houston et son fils n'étaient point restés inactifs : je les avais vus s'éloigner en suivant la plage, l'un à droite, l'autre à gauche; ils examinèrent minutieusement les empreintes laissées sur le sable; je vis qu'ils cherchaient des œufs de tortue et les regardai faire avec une véritable anxiété, car je mourrais de faim;

tout à coup aux clartés de la lune, j'aperçus la silhouette gigantesque du père Houston se projeter vivement contre terre, et le vieillard gratter avec acharnement le sable; en regardant de l'autre côté un instant après je vis son fils dans la même posture, livré à la même occupation : Allons, pensai-je, il y a encore de beaux jours pour mon estomac. En effet quelques minutes après tous deux revenaient, leurs grands chapeaux, pleins jusque par-dessus le bord d'œufs de tortue; Houston en avait trouvé cent-quatorze dans un nid, et son fils cent-vingt-deux dans l'autre; les œufs que nous mangions sur les îles du Saint-John étaient de la grosseur d'un œuf de pigeon; ceux-ci pondus par d'énormes tortues de mer, avaient une dimension presque double. Avec les épaves qui longeaient partout le rivage, nous réussîmes à allumer un grand feu; nous avions eu la précaution d'emporter une petite marmite avec nous, et nous fîmes de suite bouillir notre trouvaille dans l'eau de mer; j'ai honte de le dire j'eus la voracité de manger quatre-vingt de ces œufs.

Vers deux heures du matin, je ronflais à poings fermés, lorsque tout à coup je me sentis tirer par le bras : en me réveillant brusquement, je vis Houston qui, un doigt sur la bouche pour me reçommander le silence, me désignait de la main droite une masse noire qui se promenait sur le rivage à 300 mètres de nous. La lune était dans son plein, et je distinguai la forme d'un gros ours; je me précipitai sur mon fusil y glissai deux cartouches à balle et me traînai à plat ventre dans la direction de l'animal. Malheureusement *Martin* avait un flair excellent; quand j'eus fait 150 mètres, il s'assit sur son train de derrière et commença à m'éventer; en vain je restai immobile pendant plus d'un quart d'heure pour le laisser reprendre confiance; au premier mouvement que je fis, il détala à un trot que mes deux coups de fusil eurent seulement pour effet d'accélérer.

Le lendemain matin une bonne brise nous poussa en quelques heures jusqu'à l'habitation de Houston, où j'arrivai dans le plus pitoyable état de santé; tant de peines, de fatigues, de misères n'avaient abouti qu'à un insuccès complet. Mes illusions s'étaient évanouies; je n'avais plus qu'un désir : quitter pour toujours la Floride et regagner New-York afin de prendre le repos nécessaire et me préparer à de nouvelles aventures. Chose singulière! cette longue série de déceptions et de souffrances que je venais d'endurer, loin d'abattre en moi le goût des voyages et surtout des voyages d'exploration, l'avait fortifié et grandi.

Si simple que soit ordinairement le voyage de la rivière Indienne à New-York, il ne l'était guère pour moi; l'épuisement absolu de

mes ressources pécuniaires me mettait pour l'accomplir dans un extrême embarras. Heureusement le hasard me vint en aide et m'offrit une occasion sur laquelle je n'avais pas compté. Un brave homme appelé Carlier et demeurant dans une petite crique, près de l'habitation de Jore, possédait un tout petit schooner, sur lequel il faisait le cabotage entre la rivière Indienne, Savannah et Charlestown. Peu de jours après mon arrivée à l'habitation de Houston, j'appris que ce schooner allait incessamment mettre à la voile pour Savannah, avec une cargaison de tortues. Je me rendis immédiatement chez Carlier et le priai de me prendre à son bord et de me déposer à Jaksonville, où il devait toucher, pour quelques affaires privées. Je n'avais plus d'argent et j'avais donné à Houston ma carabine, mes pistolets et mon couteau de chasse, autant pour solder notre compte que pour le récompenser de ses bons services; mais il me restait un excellent fusil Lefaucheux : Carlier l'accepta comme garantie du paiement des 25 dollars qu'il demandait pour mon passage jusqu'à Jaksonville.

Le 14 juin fut le jour fixé pour notre départ. Le 12 j'allai coucher chez Gore; le 13 au matin, au moment où, dans la barque de mon hôte, je me rendais, en sa compagnie et celle de ses fils, chez Carlier, nous vîmes un ours qui traversait la crique à la nage; il ne me fut pas difficile de le gagner de vitesse; arrivé à trois pas de lui, je lui envoyai mes deux balles, et les fils de Gore l'achevèrent à coup de révolver : c'était un ours brun, de l'espèce qui seule se trouve en Floride, beaucoup plus petite que celle des ours des glaces, de Russie, ou même des Pyrénées; celui-là n'était pas encore parvenu à toute sa croissance, il pesait néanmoins 140 kilogrammes.

Le schooner de Carlier ne put partir que le 17; quatre heures après avoir mis à la voile, nous tombâmes sur un banc de sable, et il fallut trois jours pour nous dégager. Pendant ces trois jours, il plut constamment, et nous fûmes dévorés par les moustiques. Carlier n'avait pour tout équipage que ses deux fils, âgés l'un de quatorze, l'autre de quinze ans, et pour toutes provisions que du riz et du bœuf salé. Il est vrai que la rivière fourmillait de poissons et que, pendant les deux premiers jours, Carlier en avait harponné un grand nombre; mais ensuite le plus jeune fils de notre capitaine eut la malencontreuse idée de s'adresser à un gros requin, qui partit emportant notre seul et unique harpon fiché dans son énorme flanc.

Le 21 juin, après un long et fastidieux voyage, sans cesse contrariés par le vent et martyrisés par les moustiques, nous atteignîmes Caperon-Bar, où la rivière Indienne communique, par un canal étroit, avec l'Océan. L'eau était si peu profonde que nous échouâmes

plusieurs fois et perdîmes encore deux jours. En cet endroit semblaient s'être donné rendez-vous toutes les mouettes, toutes les hirondelles de mer et tous les pétrels de la création : leurs œufs jonchaient le sable par milliers, et leurs cris nous assourdissaient sans relâche. Ce petit monde d'oiseaux avait sans doute été attiré là par l'extrême abondance du poisson, qui fourmillait littéralement. *Avec mon chapeau* j'en attrapai une friture, et à coups de bâton nous tuâmes une quantité de très-gros « bass-fish, » qui, le dos hors de l'eau, poursuivaient le frétin. Le 24 juin arriva notre chargement de tortues; il nous fallut toute la journée pour l'embarquer. Nous prîmes aussi un passager qui venait de la *Patagonie* et était arrivé jusqu'à nous, Dieu sait par quelle voie. Enfin le 25, à ma joie infinie, nous franchîmes la barre et notre schooner bondit sur l'Océan. La mer était très-forte; nous devions d'abord nous arrêter à Fernandina; nous ne pûmes pas le faire. Il nous fallait, d'après les calculs du capitaine, quatre jours pour arriver à Jaksonville : là j'avais de grosses caisses pleines d'effets, dont la valeur paierait amplement mon passage jusqu'à New-York. Dans la nuit du 29, vers deux heures du matin, je dormais, couché sur le pont, quand le vieux Carlier m'éveilla brusquement:

— Nous sommes, me dit-il, en face de la barre de Jaksonville.

— Ah! enfin!!

— Oui, mais je ne peux pas relâcher à cette ville, la mer est trop forte et la barre trop mauvaise pour que j'arrive à la franchir; je ne puis risquer de perdre mon schooner, et j'irai directement à Savannah.

— Mais c'est impossible! m'écriai-je; vous m'avez promis de me conduire à Jaksonville, il me faut absolument y aller : que ferai-je à Savannah dans les conditions où je me trouve.

— I can't help it (je n'y puis rien), force majeure; je ne puis perdre mon bateau pour vous.

Le 30 juin 1870, à deux heures de l'après-midi, nous entrions en rade de Savannah : j'avais 3 francs 25 c. dans ma poche, je ne connaissais pas une âme dans la ville, ma figure, minée par la fièvre, mes vêtements, dans un état de délabrement absolu, mon immense chapeau de feutre rapiécé en plus de vingt endroits, tout contribuait à me donner un air à la fois piteux et grotesque.

Carlier ne devait passer que quelques heures à Savannah, je débarquai avec lui : il avait affaire chez un *grocery dealer* (épicier en gros) appelé Thomson; je l'accompagnai dans Bay-street où demeurait ce négociant et il me présenta à lui. Thomson fut assez aimable et m'offrit un verre de wiskey. Carlier ne resta que trois quarts d'heure dans cette maison; je le reconduisis à son bord; et deux

heures après, le schooner qui m'avait apporté, mettait à la voile pour Charlestown, me laissant plus seul dans cette grande ville de Savannah que je n'avais jamais été au milieu des marécages déserts de la Floride indienne : avant tout, il fallait manger, car j'avais grand faim. J'allai au marché, et après avoir longtemps étudié ce qu'il pouvait y avoir de plus économique, je me décidai pour trois énormes crabes à 2 cents (10 centimes) l'un ; j'achetai ensuite pour 4 cents (20 centimes) de pain et dînai de très-bon appétit. Après avoir bu à la fontaine, je sortis de la ville et allai m'étendre dans les champs, auprès d'un gros arbre. Si modeste que fût ce gîte nocturne, les moustiques ne me permirent pas de le conserver ; ils me maltraitèrent si fort, que je dus rentrer dans Savannah et, après avoir longtemps erré, j'allai me coucher sur de grosses poutres étendues sous un hangar, près du quai d'embarquement.

Le lendemain, vers neuf heures du matin, je déjeunai de nouveau avec des crabes et du pain, et, trop fatigué pour circuler beaucoup, je passai une partie de la journée mélancoliquement assis sur un banc, dans le jardin d'un fort joli square. En vain je me creusais la tête pour trouver une issue à ma très-épineuse situation : l'Amérique n'est pas le pays du crédit ; et d'ailleurs, en quel lieu du monde eût-on fait crédit à un être d'un aspect aussi minable que le mien?

Vers cinq heures, j'allai, par désœuvrement, rendre visite à Thomson, l'épicier auquel Carlier m'avait présenté la veille : il était de bonne humeur et m'accueillit bien :

— Je viens, me dit-il, de recevoir deux mille ananas de la Havane; si le cœur vous en dit, ne vous gênez pas pour en manger.

Je me gênai si peu que je dévorai quatre ananas ; mais cet excès de gourmandise fut promptement et durement puni : une heure après, j'étais pris de douleurs atroces et toute la nuit, je fus malade à rendre l'âme. Le lendemain, je n'eus pour toute nourriture que des crabes et du pain ; la nuit, vers deux heures du matin, au moment où je dormais comme une pioche sur mes poutres, un policeman me secoua rudement par le bras.

— Que faites-vous là? me dit-il.

Je pensai qu'il valait encore mieux prendre les choses en plaisantant.

— Je dormais, répondis-je, et il me semble que vous auriez pu vous en apercevoir sans me déranger.

— Il est interdit de dormir ici.

— Mais Jésus-Christ et le général Jakson! comme vous dites si bien, ce n'est pas la peine d'être dans le pays le plus libre du monde, s'il n'est pas permis chez vous à un honnête homme, de se reposer où bon lui semble : est-ce que vous craindriez qu'il y

ait encombrement de dormeurs? Soyez tranquille, le lit n'est pas assez moelleux pour cela.

Je continuai quelques temps sur ce ton-là et mon policeman finit par se dérider.

— Allons, me dit-il, pour cette fois, restez où vous êtes, mais n'y revenez plus,

Le lendemain, quand j'eus acheté, pour 10 sous, mon repas habituel, il ne me restait, nouveau Juif errant, que 25 centimes dans ma poche : il *fallait* prendre un parti ; *to be or not to be*, c'était là la question : grande était ma perplexité. Je serais mort de faim plutôt que de tendre la main ; ma maladresse, mon inexpérience et surtout mon extrême faiblesse feraient certainement de moi un déplorable ouvrier ; mais cependant, le travail seul pouvait me donner les moyens de *manger*. J'allais me diriger vers le port et y demander de l'ouvrage, lorsque l'idée me vint de faire auparavant appel à la bienveillance de l'épicier Thomson, dont la figure m'inspirait une certaine sympathie. Je me rendis immédiatement chez lui.

— Monsieur Thomson, lui dis-je avec une émotion facile à comprendre, vous ne me connaissez pas, j'ai l'air d'un mendiant suspect, je ne vous offre aucune garantie, je puis être un aventurier de la pire espèce et cependant je me trouve être un gentleman. J'ai à Jaksonville, en quantité considérable, des effets dont la valeur me permettrait de regagner New-York et de payer amplement les avances qu'on me ferait, voulez-vous débourser ce qu'il faut pour faire venir mes malles de Jaksonville... et aussi me donner ce qu'il faut pour manger en attendant, car je meurs de faim.

— Pourquoi ne m'avoir pas dit cela plus tôt, me répondit ce brave cœur.

Et de suite, avec une bonté qui ne s'effaçera jamais de ma mémoire, il me conduisit dans un très-beau « boarding house » où il répondit pour toute la dépense que je pourrais faire, puis il écrivit à Jaksonville et y envoya les 15 dollars nécessaires pour le transport de mes caisses. Je ne sais par quel concours de circonstances ces maudites caisses furent six jours avant d'arriver : durant les trois derniers de ces six jours je souffris horriblement ; je n'osais plus me montrer à Thomson, je sentais qu'il devait commencer à suspecter ma bonne foi et qu'il ne tarderait pas à me regarder comme un vulgaire filou. Cette idée me faisait éprouver des tortures bien autrement cruelles que celles de la faim.

Un matin cependant au moment où, après une nuit de fièvre et d'insomnie, je commençais à m'assoupir, ma porte s'ouvrit et Thomson parut à mes yeux le visage rayonnant :

— Tout est là mon ami ! s'écria-t-il, tout est arrivé, quelles énor-

mes caisses! que diable peut-il y avoir là dedans : allons voir cela!

Je m'habillai à la hâte et me rendis chez lui. Parti de France onze mois auparavant dans l'intention de rester plusieurs années absent et de faire un long séjour à New-York, j'avais emporté avec moi absolument toutes mes affaires; aussi mes caisses étaient pleines de ces mille superfluités de la vie élégante à Paris : nécessaire de toilette, porte-cartes, porte-cigares, briquet en argent, pipes en écume, album de photographie, etc., etc., sans parler d'une pacotille de cravates, de gants, de parfumerie. Le bon Thomson était émerveillé, de sa vie il n'avait vu un semblable bagage; mais quand il eut vu mon passe-port son enthousiasme ne connut plus de bornes, il m'appela mylord, me fit habiller de suite, et me força à sortir immédiatement avec lui. Il me mena dans sa famille, me promena sous son bras d'un air triomphant, me présenta à tous ceux qu'il rencontrait, et pour un peu il eût crié à haute voix dans les rues : L'homme que j'ai là avec moi est un marquis. Durant la soirée il se pavana dans un habit queue de morue, qui parmi mes vêtements l'avait tout particulièrement séduit, et que sur sa prière je lui avais donné en paiement des avances faites pour moi.

Je n'eus pas besoin de vendre mes effets, Thomson répondit de mon passage et je suis parti pour New-York le 17 juillet, grâce à cet homme excellent que le hasard, ou plutôt la Providence avait ainsi jeté sur mes pas. Je comptais me reposer longuement à New-York, et pourtant je ne fis pour ainsi dire que traverser la capitale des Etats-Unis : presque aussitôt après mon arrivée dans la grande cité le discours du duc de Grammont télégraphié en entier aux Etats-Unis fit considérer comme certaine la guerre franco-allemande et je crus qu'il était de mon devoir de ne pas perdre un instant pour aller me mettre à la disposition de mon pays.

Marquis DE COMPIÈGNE,

Secrétaire général de la Société Khédiviale de géographie du Caire.

GENÈVE ET LE MONT BLANC

II[1]

La considération de la nature est une pasture propre à nos esprits ; elle nous eslève et enfle, nous faict desdaigner les choses basses et terriennes par la considération des supérieures et des célestes.

(Montaigne, *Essais.*)

L'esprit de l'homme ne peut se résoudre à ignorer. A sa manière, il a horreur du vide. Tant qu'il n'a pu, par ses patientes observations, surprendre les secrets de la nature, il symbolise les phénomènes que son intelligence étonnée ne peut comprendre. Il attribue aux caprices d'une volonté personnelle ce qu'il apprendra plus tard à admirer comme les plus harmonieuses manifestations des lois établies par le Créateur. Il n'y a pas encore cent cinquante ans, les neiges éternelles du mont Blanc attestaient, pour les croyances populaires, la malédiction que les crimes des habitants des hautes vallées avaient attirée sur leurs repaires. Aussi Pocock et Windham qui les premiers osèrent, en 1741, braver cette superstition, ne pénétrèrent chez ces bonnes gens qu'accompagnés de nombreux domestiques et tous armés jusqu'aux dents. Observant les précautions dont s'entoure une colonne en pays ennemi, ils ne se hasardèrent dans aucune maison, s'établirent sous la tente, entretinrent de grands feux et firent garder leur campement par des sentinelles. Au temps de Saussure les vieillards de Chamonix s'égayaient encore de l'effroi qu'ils avaient ainsi causé à leurs visiteurs. Aujourd'hui les landaus, les calèches, les *inversables* amènent sans cesse de nouveaux touristes par Cluse et Sallenches ; le chemin de fer lui-même, en remontant la vallée du Rhône, traverse Martigny. Ce n'est plus seulement le modeste presbytère qui s'ouvre hospitalier à quelques rares Anglais : vingt hôtels offrent tout le comfort et le luxe de la

[1] Voir la livraison du 25 juin.

vie moderne à une foule cosmopolite où dominent toujours les respectables ladies et les blanches miss. On y rencontre aussi, mais moins nombreuses que dans la Suisse allemande, ces nobles dames teutonnes qui, pour s'asseoir à la table d'hôte entre un banquier de Francfort et un étudiant de Berlin, s'affublent des modes d'antan, s'empanachent de plumes ou s'enguirlandent de fleurs, et enlaidissent même la jeunesse, en couvrant de bijoux à effet Lolotte et Gretchen. Mais heureusement l'élégance et le bon goût sont aussi représentés dans les vallées des Alpes, et non moins bien que sur les plages de Trouville ou de Biarritz.

Malgré le vif attrait d'une course au mont Blanc et à Chamonix en compagnie de guides tels que MM. Favre, Studer et Lory, nous quittions avec peine Genève et son admirable lac. Et plus d'un d'entre nous répétait comme Donati : « *Oh! la bella citta che e quella, mi parve di mirare un pezzo di Venezia!* » Nous emportions le souvenir de la charmante hospitalité qui nous avait accueillis, mais aussi le regret d'abandonner si vite tant de richesses d'art et de science dont l'étude aurait pu nous retenir longtemps. Notre première étape devait nous conduire aux bains de Saint-Gervais. La route de Cluse que nous avions suivie déjà dans une première excursion, traverse Chêne et Annemasse. En la parcourant on peut contempler encore une fois les majestueuses proportions des Voirons et du Salève. La vallée du Faucigny, où la route se déroule en côtoyant le cours de l'Arve, est à l'entrée largement ouverte, mais bientôt les gradins de la base du Môle enserrent la rivière et la chaussée. Cette montagne, dont la silhouette conique, un peu voilée dans les brumes lointaines, s'aperçoit de Genève entre le Salève et les Voirons, est renommée pour l'excellence de ses pâturages. Les belles prairies, échelonnées sur ses pentes, constituent en général autant de biens paroissiaux ou communaux ; elles sont chacune entourées de clôtures et environnées de petits chalets où s'abritent à la fois les bergers et leurs vaches. Sur l'un des contre-forts rocheux qui flanquent le pied du Môle est fièrement assis le vieux château de Faucigny, dont les ruines semblent encore protéger le passage. Après avoir traversé Bonneville, l'ancienne capitale de la province, et dépassé les grands escarpements abrupts du Brezon, on pénètre dans la partie étroite de la vallée qui paraît se fermer presque entièrement vers Cluse. Le fond, plat, sableux, a été nivelé par l'Arve et comblé par ses alluvions ; il est couvert de prairies marécageuses, ombragées d'aulnes et de peupliers. Tantôt la route s'élève à travers les noyers sur le pied de la montagne, tantôt elle redescend au bord de l'Arve au milieu de prairies et de

cultures parsemées de chênes magnifiques, surtout aux abords de Cluse. Cette petite ville, célèbre pour ses fabriques d'horlogerie, s'allonge en une rue étroite dont plus d'une maison cache encore ses boutiques sous des arcades en bois. Un terrible incendie a failli la détruire en entier; à ce lugubre souvenir est consacré un excellent tableau placé dans la salle de la mairie. Il est dû au pinceau d'un peintre, enfant de la ville, l'un des plus éminents parmi les représentants actuels de cette école de Genève dont il est impossible de ne pas se rappeler la renommée quand on parcourt ces belles régions [1]. La mode, à la vérité, capricieuse dans ses engouements, dédaigne aujourd'hui chez nous les grandes scènes de la nature alpestre. Par une réaction peut-être motivée à son début, singulièrement exagérée à coup sûr dans ses conséquences, on en est venu à préférer trop souvent les habiletés subtiles de la brosse, ou moins encore, les prétendues naïvetés de l'*impression*, s'exerçant sur les thèmes les plus plats. Sans doute un sentiment juste peut embellir même un motif vulgaire; mais notre école française ne pourrait néanmoins que s'abaisser en répudiant ainsi la tradition du Poussin et de Claude Lorrain pour s'attacher aux succès faciles qui n'exigent ni la composition savante, ni la perspective exacte, ni la belle ordonnance des lignes, ni la distribution discrète de la lumière. « Qu'il « soit sublime, beau ou seulement aimable, a dit un maître compé« tent, le paysage doit toujours revêtir ces formes expressives et « idéales qui parlent à notre esprit; il doit toujours avoir cet accent « qui touche notre cœur. Ces formes et cet accent, c'est le style, « c'est-à-dire l'empreinte particulière que reçoit la nature en passant « par l'âme de l'artiste ému et inspiré [2]. » Aussi en contemplant dans l'incessante variété que présentent les montagnes, ces merveilleux aspects tantôt sauvages, tantôt gracieux, toujours nobles et grands, on comprend sans peine que l'école de Genève ait conservé tout son prestige auprès de ceux qui savent admirer la nature ailleurs que sur le boulevard ou à l'hôtel Drouot, et qui ne restreignent pas leur horizon entre Bignon et Brébant.

Mais déjà nous atteignons les dernières maisons de la ville. En amont, la vallée de Magland, tortueuse et rétrécie, s'infléchit vers le sud. Les grandes masses rocheuses, qui, parfois, surplombent la

[1] M. Claude Hugard s'est formé, comme A. Calame, dans l'atelier de M. F. Diday, sous la tradition de Topffer le père. Lors de la reconstruction de l'hôtel de l'Ecole des Mines, à Paris, il fut chargé de la décoration du grand escalier dont le plafond était confié à Abel de Pujol. L'habile paysagiste a su retracer, avec une vérité saisissante et un sentiment très-fin, quelques sites intéressants pour le géologue.

[2] Ch. Levêque, *la Science du Beau*, t. II, p. 140.

rivière, montrent, sur leurs parois à pic, les plissements tourmentés qui accidentent, dans le détail, l'allure générale de leurs assises. Le surgissement du mont Blanc a refoulé plusieurs rides concentriques comme une circonvallation aux multiples remparts. Le plus éloigné, au Salève, présente son escarpe au dehors, tandis que vers l'intérieur du massif, les couches plongent, s'ondulent en plissements répétés, puis se relèvent peu à peu à travers le désert de Platet et dressent leurs abrupts immenses jusqu'à près de 3,000 mètres d'altitude à la pointe des Fiz en face de Saint-Gervais. Plusieurs de ces replis ramènent au jour, à diverses reprises, des couches fossilifères à la base de l'étroite tranchée dont l'Arve et la route se disputent le fond. Il y a un siècle, sur un affleurement des terrains crétacés, les pâtres recueillaient les ammonites, comme des jouets oubliés par les fées. Ailleurs, la voûte est complète et les marnes jurassiques s'offrent au centre de l'ondulation formée par les calcaires urgoniens. Cette dernière roche constitue, dans tout le massif, un plateau largement accidenté, support commun des dépots postérieurs. Parfois, les assises tertiaires renferment des amas charbonneux : tels sont ceux de Pernant, dont la trop célèbre Mme de Warens tenta l'exploitation en 1750. La variété de la constitution géologique s'accuse, à chaque détour du chemin, par la diversité des aspects, riants ou sauvages. Tantôt les sommets sont parés de forêts, tantôt les crêtes s'allongent en murailles crénelées ou s'élancent en pointes déchirées que domine l'Aiguille de Varan. Nous dépassons la montagne de Balme, à travers laquelle les eaux ont creusé, dans les calcaires urgoniens, une caverne enchantée, avec un puits sans fond qui recèle des trésors. Rien n'est plus frais que le coquet village de Magland, dont les claires fontaines sont alimentées, dit-on, par le lac de Flaine, tranquille nappe d'eau bizarrement encaissée de rochers, au milieu de la plus mélancolique des solitudes. Plus loin, ces masses, pétries par la main puissante de la nature, laissent voir, sur leurs tranches, les gigantesques contournements qui affectent les couches jurassiques et les replient plusieurs fois sur elles-mêmes au-dessous du Nant d'Arpenaz, dont la belle cascade semble flotter et descendre, comme une vapeur indécise. Bientôt, avant d'atteindre le pont de Saint-Martin, à l'entrée de Sallanches, nous apercevons, par delà le Prarion et la Forclaz, au milieu de son cortége de dômes et d'aiguilles, la cîme éblouissante du mont Blanc. Tout concourt à la splendeur de cette apparition, la majesté des proportions, la beauté des lignes et ce je ne sais quoi de mystérieux dans l'éclat voilé de la lumière. Mais nous approchons du but de notre course ; les blancs sommets s'abaissent et se cachent derrière les masses sombres du Prarion,

et nous pénétrons dans la gorge étroite des Bains-Saint-Gervais. Grâce à une courtoisie prévoyante, dans cette solitude agreste comme à Genève, la plus aimable réception nous attendait. L'établissement, avec ses galeries étagées, s'était paré de feuillages et pavoisé de drapeaux; le soir, après le banquet, tous les portiques s'illuminaient de feux de couleurs, pendant que l'orchestre de Sallanches exécutait ses meilleures symphonies.

Dominé, entre le mont Lacha et le Prarion, par les assises du terrain houiller, le fond de la vallée de Montjoie est creusé dans un revêtement de couches qui appartiennent au trias et rappellent souvent les grès d'Autun ou de Plombières. Ces formations, disloquées et redressées par le soulèvement, dessinent, à l'entour du massif, une ceinture discontinue, le plus souvent en contact direct avec le gneiss. On peut en suivre les étages successifs, grès bigarrés verts ou blancs, schistes ferrugineux, calcaires dolomitiques plus ou moins caverneux (cargneules), en remontant la gorge du Bon-Nant, des Bains au village, et plus haut encore sur le revers de la montagne. Dans un petit ravin boisé, s'ouvre une carrière de jaspe, que Saussure avait jadis signalée et qui a fourni récemment quelques colonnes pour le foyer de la danse à l'Opéra. Par son incessante usure, le ruisseau a donné à la roche un poli naturel qui fait apparaître les veines d'un beau rouge sanguin, nuancé de talc vert, et alternant avec le quartz blanc, les écailles de barytine ou les cristaux nacrés de carbonate de chaux ou de fer. Tous ces minéraux, comme le gypse et la dolomie, sont apportés des couches profondes du globe par une sorte de transsudation qui s'opère à travers les innombrables fissures de son écorce. Suivant la nature des émanations et le degré de température, tantôt ces fentes insondables se tapissent de substances variées et s'enrichissent de produits métalliques, tantôt elles livrent passage, presque sans en rien retenir, à des sources minérales dont les dépôts vont s'effectuer plus loin. Aussi bien que celui des Vosges, le jaspe de Saint-Gervais semble dû aux réactions des eaux thermales sur le grès arkose qu'elles traversent, quoiqu'il ne renferme pas ici d'algues ou d'autres végétaux qui témoignent de sa formation dans le bassin d'une source. Si, en revenant vers Saint-Gervais, nous gravissons le ravin du Gibeloux, nous apercevons, à travers la ramure des sapins, les singulières *cheminées des fées*. Ce sont des pyramides aigües de boue et de débris, qui supportent, bizarrement perchés à leurs sommets, quelques gros blocs, et dont les ombres effilées s'allongent sous les derniers rayons du soleil. « Une légende prétend que des fées sont venues placer ces grosses pierres sur ces pyramides, alors que celles-ci avaient déjà reçu leur forme ; mais je crois, dit M. Favre,

que les choses ne se passent de cette manière, que dans les pays réellement habités par les fées. Dans ceux où elles n'interviennent pas, les gros cailloux du terrain diluvien mettent à l'abri de la pluie les terres placées au-dessous, tandis que celles qui ne sont pas abritées sont entraînées. Cette action s'est produite dans la grande masse de terrain glaciaire qui est arrivée par le col de la Forclaz. » Au-dessous de ces clairières ensoleillées, de belles prairies, ombragées de platanes, ramènent, par une pente rapide, jusqu'aux cascades du Bon-Nant, au fond d'une froide crevasse où quelques rares rayons pénètrent à grand'peine. Sous les hêtres et les sapins dont les cîmes éclairées couronnent le précipice, le torrent bondissant s'est frayé dans le roc un lit encaissé où il rugit et tournoie de chute en chute, en couvrant d'écume les murailles de sa prison. Au delà, sur la rive gauche, toute la série des mêmes roches plonge sous des schistes et des calcaires évidemment plus récents qui constituent le *mont Joli* (2540 mètres). Nous ne pouvions, faute de temps, suivre ces affleurements et gravir les pentes du mont Joli, d'où la vue charmée s'étend sur un si vaste horizon. Heureusement la course du lendemain nous réservait le merveilleux spectacle du val de Chamonix, profondément déprimé entre la chaîne des Aiguilles-Rouges et le massif du mont Blanc.

Dès le matin, alors que le vallon semble sommeiller, encore enveloppé dans l'ombre bleue de la montagne, nous partons des Bains en une longue caravane. Nous dépassons rapidement le village dont plusieurs maisons s'adossent aux épaisses moraines qui ont franchi le Prarion. Puis la montée plus roide nous fait traverser, avant d'atteindre la lisière éclaircie des bois, une belle futaie de mélèzes, tout imprégnée de la rosée matinale ; bientôt quelques derniers arbrisseaux occupent seuls les ondulations abritées des pâturages. Dans les ravinements des sentiers, comme à travers les déchirures du manteau glaciaire qui recouvre en partie l'ossature de la montagne, on peut distinguer, d'abord, au sortir de Saint-Gervais, les arkoses et les cargneules triasiques ; puis, plus haut, les gneiss et les schistes cristallins ; enfin, vers le sommet, les grès et les schistes houillers. Quelques ardoisières sont même ouvertes dans cette formation. Çà et là de gros blocs erratiques témoignent de la puissance des anciens glaciers qui les ont charriés jusqu'à cette hauteur. Marqués au nom de la France par les soins de MM. A. Favre et Soret, ils sont désormais officiellement classés parmi nos monuments historiques. Mais le splendide amphithéâtre qui nous entoure attire et captive l'admiration. Au milieu d'un cirque immense dont la chaîne des Aiguilles-Rouges forme l'enceinte à notre gauche, le massif du mont Blanc couvert de frimas éternels dresse ses dômes et ses

aiguilles entre lesquels les glaciers, comme les coulées de laves au flanc des volcans, descendent en sinueux contours jusqu'au fond de la vallée. A droite, sont les Aiguilles de Trélatête, de Miage et de Bionnassay avec leurs courants de glaces; devant nous, au-delà du col de Voza et du mont Lacha, l'Aiguille et le Dôme-du-Goûter; puis à partir de la cime majestueuse qui les surpasse, une double arête dont les sommets confondus dans le raccourci de la perspective entourent les champs neigeux du Géant, du Léchaud et du Talèfre: c'est d'abord, en arrière du glacier de Taconnay et des Bossons, les Monts-Maudits, le Tacul, les Aiguilles-de-Saussure, du Midi, du Plan, de Blaitières et de Charmoz; puis, au second plan, l'Aiguille-du-Géant, les Grandes-Jorasses, l'Aiguille-Verte et l'Aiguille-du-Dru, qui surplombe la Mer-de-Glace et le village des Bois; enfin viennent les dernières de toutes, les Aiguilles-d'Argentières et du Tour, dont les glaciers s'aperçoivent encore dans le val, cachés entre leurs moraines hautes et boisées. Sur le revers du mont Blanc, tout est muraille de rochers, désert de neige ou fleuve de glace. Sur les pentes inférieures seulement, les forêts de sapins s'abaissent jusqu'aux prairies qui se mêlent aux riants hameaux échelonnés avec leurs jardins sur le cours de l'Arve. Au contraire, sur les Aiguilles-Rouges, un sombre revêtement de verdure s'élève jusqu'à la dentelure irrégulière des sommets que domine la tête neigeuse du Buet, et dont le Brévent en ruine forme près de nous l'extrémité. Enfin, au-dessus des gorges de la Dioza, apparaissent la pointe des Fiz et le col de la Dérochée, vaste échancrure ouverte en 1751 par l'écroulement de la montagne; puis, au-delà de la vallée de Montjoie, le mont Joli, la Praz et les crêtes lointaines du Charvin. Nul observatoire ne pourrait être mieux choisi pour étudier dans leurs traits généraux l'orographie et la géologie de cette région.

De tous les massifs qui se pressent et s'enchevêtrent pour constituer les Alpes, le mont Blanc est le plus simple dans son architecture. C'est une sorte d'ellipsoïde, long de 59 kilomètres, large de 14, qui pointe au milieu d'une crevasse, d'une *boutonnière*, dont la chaîne du mont Chétif d'une part, et celle des Aiguilles-Rouges de l'autre, forment les deux lèvres. Limité au nord-ouest par le Trient et le val de Chamonix, à l'ouest par la vallée de Montjoie et le col du Bonhomme, au sud-est par l'Allée-Blanche, le val d'Entrèves et le val Ferret, il n'offre qu'une seule écluse, à l'est, où le Rhône en détache un petit lambeau schisteux qui va se perdre sous les roches secondaires de la rive droite.

La protogine, flanquée de gneiss et de schistes cristallins, forme sur 27 kilomètres de longueur le noyau du massif; et la disposition parallèle de ses tranches avait déjà frappé Saussure,

ainsi que les premiers voyageurs qui le suivirent. Malgré le nom qui lui fut donné à une époque où l'on regardait les hautes montagnes comme les fondations primordiales du globe, cette roche, ancienne sans doute par sa formation, mais récente à coup sûr par son apparition, n'est, à vrai dire, qu'un granite légèrement talqueux et divisé en couches verticales[1] On la retrouve, avec les mêmes caractères, aux Shettland, en Amérique, en Abyssinie. Comme l'ont remarqué divers observateurs dans d'autres massifs de nature et d'âge bien différents, M. Abich dans les trachytes du Cotopaxi, ou M. Ch. Sainte-Claire Deville dans les roches volcaniques de Ténériffe, la texture est plus cristalline et la composition plus siliceuse au centre que sur le pourtour. La structure de ces masses a été peu à peu révélée, par les patientes études qui en ont suivi pas à pas les assises, tantôt, à travers les forêts, dans les ravinements creusés au pied de la montagne par les eaux torrentielles des *Nants*, tantôt au milieu des champs de neige sur les affleurements qui pointent dans les hautes régions. Même de loin, la couleur grise des schistes contraste assez avec la teinte rougeâtre des protogines pour faire reconnaître leur limite commune, à l'Aiguille-du-Midi et surtout à l'Aiguille de Saussure, ou à l'Angle, au-dessus de la Mer-de-Glace. Au surplus, dans l'enchevêtrement des sommets bouleversés, les deux roches se succèdent assez confusément; les schistes affleurent aux Grands-Mulets, à l'Aiguille comme au Dôme-du-Goûter (4,331^{m}), tandis que la protogine constitue le mont Blanc (4,810^{m}), les Rochers-Rouges, les Petits-Mulets, l'Aiguille-Verte... Jalonnés çà et là sur les pentes inférieures des Aiguilles-Rouges par quelques grès, les terrains houillers contournent le val de Chamonix avant de reparaître largement développés à son extrémité opposée. Les dépôts sédimentaires plus récents, écrasés entre les masses rocheuses, s'appuient aussi sur les gneiss des Aiguilles-Rouges, forment le fond de la vallée, et, sur son autre rive, se renversent sur eux-mêmes pour plonger sous les roches anciennes. Sur le revers méridional, les terrains secondaires du val d'Entrèves, ployés en voûte, s'infléchissent des deux parts, sous les schistes du mont Blanc, et sous les gneiss du mont Chétif. Au centre du massif, schistes et protogines montrent l'allure verticale de leur stratification dans les Aiguilles

[1] D'après M. Delesse, qui en a fait une étude complète, sa composition moyenne est, en effet, celle du granit, sauf quelques centièmes de fer et de magnésie. Le quartz, hyalin ou gris verdâtre, y est associé à deux feldspaths, l'orthose grisâtre ou rose, et l'oligoklase blanc verdâtre; à un mica ferrugineux à deux axes plus ou moins bronzé par sa décomposition même; enfin à des lamelles de talc nacré d'un beau vert. Les nuances rose de Chine ou vert céladon, peu sensibles dans l'orthose et le talc de la roche du mont Blanc, s'accusent franchement dans la protogine de l'Oisans.

dont les grandes faces abruptes, bien loin de rappeler les formes arrondies propres aux vrais granites, ressemblent à des murailles ruinées par le temps,

Telle est la célèbre *structure en éventail*, sur laquelle on a déjà bien discouru depuis que les premières remarques de Saussure ont été confirmées et singulièrement généralisées par de nombreuses observations dans les Alpes comme dans les Pyrénées. Mais les géologues sont encore loin de s'être mis d'accord sur l'explication des faits constatés au mont Blanc. Suivant les uns, la mer jurassique avait recouvert de ses dépôts la région entière avant que l'écrasement de l'écorce ne fit jaillir le massif de protogine. Dans ce soulèvement, les sédiments marins, encore un peu plastiques, se sont d'abord distendus, ployés; mais trop étroits pour recouvrir désormais la surface agrandie, ils se sont enfin rompus. Leurs lambeaux épars, entraînés par les érosions, ont disparu des sommets. Seul, un dernier témoin de ces calcaires forme un entablement horizontal sur les gneiss verticaux des Aiguilles-Rouges, et semble la clef d'une voûte dont les jambages auraient été les calcaires du Buet, et les couches repliées du val de Chamonix. Suivant les autres, et M. Lory a soutenu cette opinion avec la lucidité ordinaire de sa parole, la chaîne, modelée avec un relief moindre à une époque bien reculée, avait déjà ses gneiss et ses schistes relevés sous les eaux des mers secondaires, dont les dépôts se sont effectués sur les feuillets redressés des roches anciennes. Plus tard, par le jeu relatif des voussoirs de cette voûte instable, ébranlée encore par l'arrivée des protogines, les formations jurassiques, disjointes en lambeaux, ont été soulevées sur la tête des Aiguilles, ou se sont enfoncées dans le val de plus en plus déprimé, tantôt glissant sur les schistes et paraissant en continuer les couches, tantôt, et c'est le cas général, chevauchant sur la tranche des assises. Les uns et les autres estiment que la stratification des schistes et des protogines indique de véritables couches jadis horizontales que le soulèvement a ployées en ogive sous un angle aigu, et dont la crête rompue a été emportée, comme le sommet des voûtes calcaires au Salève ou aux Voirons. Alors, suivant l'ingénieuse comparaison de M. Lory, soumises à leur base à la puissante étreinte des masses voisines, libres, au contraire, dans leurs parties hautes. ces strates se sont écartées, comme s'épanouissent les épis d'une gerbe fortement serrée en son milieu. A la vérité, plus une difficulté subsiste, plus un fait de détail demeure inexpliqué, par exemple l'alternance de gneiss verticaux et de calcaires horizontaux signalée sur les flancs de la Jungfrau. Peut-être, doit-on, avec M. Studer, attribuer la division en couches aux fissures provoquées par le retrait dans la masse d'abord pâteuse.

Quoi qu'il en soit, de curieuses expériences sont venues tout récemment éclairer la solution de ces problèmes de la mécanique terrestre. Déjà M. Daubrée, avec MM. Sorby et Tyndall, avait montré comment une compression énergique développe, perpendiculairement à sa direction, une schistosité véritable dans des couches d'argile. Et cette petite expérience de laboratoire rendait compte des clivages naturels, très-fréquents dans toutes les montagnes, et d'ailleurs bien distincts de la stratification, car ils se poursuivent parallèlement dans des assises profondément contournées. C'est ainsi que sur les immenses plissements qui rendent si pittoresques les environs du Bourg-d'Oisans, les argiles du lias ont pris l'aspect feuilleté des ardoises dévoniennes de l'Anjou. Mais ce n'était là en quelque sorte que le phénomène statique; il restait à en étudier les manifestations dynamiques, c'est-à-dire la production de la schistosité dans les roches en mouvement. Par une série de recherches restées justement célèbres, M. Tresca avait le premier réalisé *l'écoulement des corps solides* sous de fortes pressions. Si à une température fixe, on exerce un effort puissant sur un solide en laissant à ses éléments toute liberté pour s'échapper par une voie déterminée, on favorise en réalité le mouvement relatif des molécules, on les aide à s'affranchir de leurs liens réciproques; en un mot on abaisse le point de fusion. Ainsi en comprimant, au dessus d'un orifice circulaire une pile de lames métalliques, M. Tresca a obtenu une veine solide dont les diverses coupes révèlent une structure en tout semblable à celle d'une veine liquide. Les mêmes lames refoulées sur un obstacle résistant s'écoulent aussi latéralement en formant une bavure évasée en demi éventail. Plus la pression augmente, plus la fluidité s'accroît : à 200 atmosphères, par exemple, elle est complète pour le plomb. Parfois aussi une pression très-faible, mais indéfiniment prolongée, arrive à produire les mêmes effets. Il suffit à cet égard de rappeler qu'un morceau de baume de Tolu, solide et cassant au moment où on le taille, s'affaisse à la longue sous son propre poids, s'étale et se moule à la forme du vase qui le contient. La solidité ou la fluidité des corps dépend donc avant tout des conditions mécaniques auxquelles ils sont soumis, et les différences les plus tranchées dans les circonstances ordinaires, peuvent s'effacer par la variation d'une seule de ces conditions. Non-seulement les métaux tenaces, les argiles molles, mais aussi les sables secs se conforment aux mêmes lois ; et ces phénomènes constatés depuis longtemps aident à comprendre comment les couches solides si variées de l'écorce terrestre ont pu s'onduler sans se rompre, se replier avant de se briser, refluer à travers des cassures étroites et affecter en grand dans la nature les apparences de masses pâteuses ou fluides. Ce n'est pas tout :

ces mêmes recherches poursuivies avec le concours de M. Daubrée ont amené des résultats pleins d'enseignements. En soumettant à l'écoulement par un orifice rectangulaire, non plus du fer ou du bois, mais de l'argile mélangée tantôt de sable quartzeux, tantôt de paillettes de mica ou de lamelles de feldspath, les savants professeurs ont obtenu dans le jet une texture schisteuse au sein de laquelle les minéraux foliacés s'orientent suivant le sens du mouvement et parallèlement à la plus grande dimension de l'ouverture. Non-seulement on reproduit ainsi l'aspect des phyllades ou des micaschistes, mais on peut imiter également les déformations que les fossiles présentent dans les roches de ce genre. L'examen microscopique confirme aussi ces raprochements et montre que les feuillets minces viennent se mouler sur les grains quartzeux, comme les lamelles de mica sur les grenats dans les micaschistes. Il n'est pas jusqu'aux lois de la propagation de la chaleur qui ne se vérifient, d'après les délicates mesures de M. Jannettaz, dans ces schistes artificiels comme dans ceux de nos montagnes. Ainsi la foliation des minéraux dans les gneiss et les leptynites aussi bien que le clivage dans les roches schisteuses sont les effets corrélatifs d'une seule cause. L'une et l'autre ont été produits dans une masse solide par une compression assez énergique pour provoquer au moins un léger glissement relatif des divers éléments. Ces résultats d'une application très-générale dans l'histoire des accidents de l'écorce terrestre, expliquent les passages insensibles qui relient les roches massives aux roches schisteuses. Ils rendent compte en outre de la structure en éventail.

On peut en effet concevoir, comme le propose M. Daubrée, que les masses de protogines, venues au jour à l'état solide, comme leurs formes abruptes, leurs pentes rapides et l'aspect de leur minéraux l'avaient déjà fait pressentir, ont acquis leur stratification apparente précisément dans le soulèvement qui les a fait surgir. Comprimées par l'écrasement de la croûte du globe, et ne pouvant d'ailleurs trouver d'issue en dessous de la surface, ces roches ont dû se frayer une voie au-dessus, entre les bords d'une cassure étroite. Elles se sont alors étirées par tranches dans leur passage à travers cette sorte de filière ou de laminoir, pour s'épanouir au-delà, comme les bavures de plomb ou d'argile sous la presse hydraulique. Plus accusée au centre, où le laminage s'est poursuivi longtemps, que dans les parties extérieures qui ont échappé les premières, la structure schisteuse se retrouve aussi de part et d'autre dans les gneiss et même dans les terrains sédimentaires, soit qu'ils aient quelque peu subi l'effet de l'étirement voisin, soit que leurs lambeaux enchassés dans la protogine aient été laminés avec elle. Par là sont justifiées à la fois et la division en couches parallèles à la lon-

gueur du massif, et la texture schisteuse pareillement orientée, C'est ainsi que dans chaque massif montagneux la nature minéralogique des roches, les conditions géologiques de leur formation et même les accidents mécaniques de leur apparition, sont unis par des liens étroits, et se traduisent, pour qui sait les comprendre, par des formes spéciales. Plus ou moins modifiée par l'action destructive du temps, cette architecture ne se révèle le plus souvent que par ses ruines. Le mont Blanc, l'un des derniers nés entre les massifs européens, est à cet égard l'un des plus instructifs : on nous pardonnera de nous être attardé à son étude pour montrer comment la même force qui refoulait et plissait au loin les assises des Voirons et du Salève, a provoqué au centre le laminage des roches cristallines.

Aussi bien fallait-il occuper les loisirs de notre halte : il est temps maintenant de quitter le Prarion et le pavillon de Bellevue pour descendre dans le val. Aux pâturages des sommets succèdent, sur les pentes rapides, de gracieux bouquets de bois, entremêlés de prairies aux abords des hameaux. Plus d'un châlet laisse voir, à travers ses murailles crevassées ou ses poutres mal jointes, la rustique simplicité de son intérieur, où bêtes et gens semblent vivre dans une étroite intimité. Mais, quelque rude que soit son existence, quelque complet que soit son isolement, dans les vallons retirés où émigrent pendant l'été les troupeaux, le montagnard, doit au calme de ses longues méditations une sérénité d'âme, une élévation de sentiments, et parfois un enjouement poétique, qui contrastent étrangement avec l'abaisement moral des populations fiévreusement entraînées dans le tourbillon des grandes cités. Heureux de son sort dans sa vie frugale, il chérit la montagne d'un amour rêveur, dont l'expression est souvent empreinte d'un charme touchant. Ainsi à une exclamation qui traduisait trop bien peut-être l'impression produite sur l'un de nous par l'un des plus misérables châlets, le pâtre répondit aussitôt : « Hélas! monsieur, chaque oiseau trouve son nid bien joli. » N'y a-t-il pas là comme un écho des mélodies plaintives des hautes solitudes?

Descendus dans le val au village des Ouches, nous y trouvons une longue file de voitures pavoisées qui nous attendent. La route, sans s'éloigner des bords de l'Arve, traverse les maigres cultures d'orge et d'avoine que permettent seules à cette haute altitude, l'âpreté des hivers et surtout la brièveté des étés. Quelques arbres rares et rabougris peuvent à grand'peine mûrir leurs fruits demi-sauvages; en revanche les pommes de terre et le lin réussissent à merveille. Mais le miel est toujours le plus renommé des produits de la vallée. Aussi les ruches se pressent nombreuses dans les petites prairies

closes de haies vives et ombragées d'épiceas ou de mélèzes. Bientôt nous arrivons à Chamonix et là encore un gracieux accueil nous avait été préparé : le village s'était paré de drapeaux et enguirlandé de feuillages pour mieux fêter notre société ; on avait enrubanné, pour nous le présenter, jusqu'au bâton ferré que Jacques Balma porta au sommet du mont Blanc dans sa première ascension. Mais déjà l'ombre du soir envahit la vallée et s'élève rapidement sur la montagne : les derniers rayons du soleil dorent seulement les cîmes découpées ; et les dômes neigeux revêtent, pour un instant, ces adorables teintes qui, fugitives et changeantes, passent si rapidement du rose vif au violet pâle. Soudain l'éclat s'éteint, les nuances empourprées s'effacent, et la nuit commence.

Le lendemain était un dimanche. Dès le matin, la petite église, trop étroite pour la foule qui se pressait à ses portes, avait rassemblé au service divin toute la population du village. Comme au temps de Saussure, les habitants du val ne consentiraient point à se mettre en course un jour de fête sans avoir accompli les devoirs du culte. Il semble que le souvenir de saint François de Sales, qui les a visités à plusieurs reprises au commencement du dix-septième siècle, ait écarté de ses chères vallées ce qu'on est convenu d'appeler *le progrès des lumières*. Courbés encore sous le poids de l'*obscurantisme*, ces braves montagnards continuent naïvement à respecter leurs pères, et même à suivre les croyances de leurs aïeux. Le jour n'est pas éloigné sans doute où quelque pontife du progrès leur enseignera à rire des « vieux mots vides de sens, » à relever la dignité de l'homme jusqu'à celle de la brute et à savourer les suprêmes consolations de l'enfouissement civil. Chacun d'eux rougira de ses superstitions passées quand il aura appris, par le nouveau *Catéchisme*, à ne plus voir dans la naissance de son enfant ou dans la mort de sa mère que des « métamorphoses de larves spermatozoïdes. »

A l'heure dite, nous étions tous réunis au rendez-vous fixé pour le départ. De mémoire de guide, jamais si nombreuse caravane ne s'était mise en marche pour la Mer-de-Glace. Resserré entre ses clôtures de dalles schisteuses, le chemin que nous suivions, s'élevait peu à peu sur le fond du val, que voilait encore la grande ombre des monts, tandis que les brumes légères, poussées par les brises matinales, flottaient sur les près fumants de rosée. Bientôt le sentier atteignit les pentes roides et s'enfonça sous la futaie de sapins, qu'illuminaient joyeusement les rayons du soleil naissant. Chemin faisant, nous rencontrions la confirmation de faits déjà signalés ; le plongement des couches sous la montagne ; les passages insensibles entre des variétés nombreuses de schistes ou de gneiss plus ou moins

talqueux; la présence dans les roches décomposées de beaux minéraux, quartz hyalin, axinite, épidote, amiante...; les rognons de calcaire et les traces charbonneuses qui semblent l'indice d'anciens organismes; les filons de porphyre gris ou de serpentine verte... Au sortir de la forêt, le sentier débouche brusquement sur un petit plateau, modelé et arrondi jadis par le glacier qui emplissait la vallée, parsemé encore aujourd'hui de blocs erratiques à demi-enfouis dans l'herbe et ombragé de quelques sapins qui entourent une chétive auberge, c'est le Montanvert. Tout autre intérêt s'efface devant l'admiration qu'inspire un merveilleux spectacle. A droite, se dresse l'Aiguille de Charmoz; en avant, au pied des grands abrupts de l'Aiguille du Dru, s'étale la Mer de Glace, avec ses vagues immobiles et les cascades étincelantes des fleuves congelés, qui l'alimentent; au fond s'étend le cirque immense des neiges éblouissantes, à peine interrompues par les noires dentelures des grandes Jorasses. Sur les deux rivages, à 200 ou 300^{m} au-dessous des parois polies par le glacier quaternaire, se voit une succession étagée de cordons littoraux; de loin, ils ne semblent être que des rides pierreuses, mais en réalité, ce sont de puissants alignements de blocs énormes, détachés des crêtes supérieures, charriés par la glace et rejetés enfin sur les bords. Ces moraines latérales sont d'autant plus hautes qu'elles sont plus anciennes, car le glacier décroissant a cessé de remplir son lit trop large. Celle de 1820 domine de 30^{m} la rive actuelle. Aussi devons-nous, avant d'atteindre la Mer de Glace, cheminer à travers ces entassements confus, franchir leurs crêtes parallèles, et, aux Ponts, suivre non sans quelque peine, une étroite corniche, qui contourne la muraille moutonnée des roches schisteuses. Enfin, à l'Angle, où les gneiss et les leptynites font place à la protogine, nous pouvons descendre sur le glacier.

Peu encombrée de débris pierreux et sillonnée de ruisselets sans nombre, la glace, molle et spongieuse surtout à la surface, mais imprégnée d'air et d'eau sur toute son épaisseur, craque sous les pieds et paraît d'un blanc neigeux. C'est que d'innombrables fissures, produites par la fusion superficielle, la fendillent en tous sens et diffusent irrégulièrement la lumière. Néanmoins les crevasses béantes montrent dans la profondeur une compacité plus transparente et une stratification ondulée dont les couches inégales représentent peut-être chacune le tribut d'une année dans l'accroissement du glacier supérieur. Leurs belles nuances, si doucement graduées de l'azur pâle au bleu le plus intense, s'expliquent, comme la couleur du ciel ou des eaux très-pures, par la rareté croissante des petites surfaces qui réfléchissent les rayons lumineux. Plus la crevasse d'ailleurs s'enfonce et se rétrécit, plus la lueur bleue qui

s'en échappe se renforce par les réflexions répétées qu'elle subit sur les parois. Toute inclinaison brusque de son lit inégal, toute inflexion de son courant sinueux distend le glacier, en provoque la rupture : alors les crevasses s'entr'ouvrent, nombreuses et pressées, ne laissant entre leurs abîmes que des crêtes aiguës, qui parfois sont elles-mêmes capricieusement découpées en *séracs;* puis les crevasses, tantôt comblées par la neige durcie, forment des bourrelets, des *sutures blanches*, tantôt, descendant avec la masse entière, se déplacent et se referment. A mesure que nous avançons se présentent de nouveaux sujets d'observation. Les eaux de la glace fondante ne ruissellent pas seulement à la surface, elles imbibent le glacier et circulent dans son intérieur avant d'aller déboucher à son extrémité, sous la grotte de l'Arveyron. Ici une cascade a foré un puits profond de 60 à 80 mètres, qu'elle remplit en tournoyant, et les cailloux qu'elle entraîne creusent peut-être dans la roche sous-jacente quelque *marmite de géant;* ailleurs, c'est un petit lac qui semble dormir dans une vasque de marbre blanc ; partout, dans ces *moulins* comme dans ces *baignoires*, la teinte azurée des profondeurs contraste avec l'éclat brillant de la surface. Çà et là quelque table de protogine a garanti contre la chaleur solaire la glace qui la supporte, et, sur ce piédestal, que la fusion environnante agrandit chaque jour, elle s'incline doucement, suivant l'orientation horaire du soleil qui l'échauffe. Sans cesse attrayant par la majesté des aspects et la diversité des détails, le trajet nous a paru court. Déjà nous doublons la pointe de Trélaporte, en évitant le pied de l'Aiguille-de-Charmoz, car le petit glacier de la Theudia, suspendu sur les flancs à pic de la montagne, déverse de temps à autre avec fracas sur la Mer-de-Glace quelque bloc de sa moraine frontale ; et cette épave vient s'ajouter aux matériaux que le glacier charrie sur sa rive gauche. Vers le milieu de sa largeur, un autre alignement d'énormes rochers constitue la moraine médiane. Nous la remontons jusqu'au confluent des deux tributaires qui l'ont formée en confondant, au pied du Tacul, leurs moraines latérales. Au milieu des blocs qui voyagent ainsi, il n'est pas rare de rencontrer, parmi les protogines à grands éléments, des cristaux limpides de quartz, des fluorines en octaèdres rosés, etc. Parvenus jusqu'aux abords du lac, à 2,200 mètres d'altitude, nous pouvons contempler dans leur tranquille splendeur les vastes réservoirs neigeux dont la Mer-de-Glace est l'écoulement commun. C'est vers l'orient le défilé étroit d'où débouche, en aval de l'îlot verdoyant du *jardin*, la cascade tourmentée du glacier de Talèfre ; au centre c'est le glacier de Léchaud, qui descend des Jorasses ; puis, sur l'autre flanc du Tacul, l'immense glacier du Géant, dont nous apercevons, au-dessous de la

cîme du mont Blanc, les grands déserts de névés et les séracs encapuchonnés de neige, comme une procession de pénitents blancs. Personne n'ignore aujourd'hui comment s'alimentent et se meuvent ces fleuves gelés, qui paraissent immobiles à l'œil inattentif; chacun peut s'expliquer plus ou moins les mille apparences curieuses qui frappent le voyageur même le plus distrait. Il n'est pas sans intérêt, néanmoins, de s'arrêter un instant à ce problème de mécanique terrestre, encore obscur en plus d'un point. Jamais d'ailleurs la physique glaciaire ne pourrait être mieux étudiée que dans un tel amphithéâtre, en face des phénomènes eux-mêmes.

Aux premiers rayons du soleil d'avril, les neiges accumulées par l'hiver dans les cirques élevés, subissent à leur surface un commencement de fusion : l'eau s'infiltre dans la masse, se regèle aussitôt et agglutine les flocons neigeux en petits glaçons irréguliers : c'est le névé. Ces grains incohérents s'accroissent peu à peu par couches concentriques, se soudent entre eux dans la profondeur et passent ainsi à une glace plus compacte. Celle-ci conserve une stratification assez nette, dernier vestige laissé par les chutes annuelles; en outre elle retient toujours en grand nombre les bulles d'air emprisonnées entre les grains de névés. Qu'un rayon de soleil vienne à la traverser, et la fusion révèle la structure interne en produisant autour des bulles ces gracieux étoilements qu'on a pu nommer les *fleurs de glace.* Aussi n'est-il pas étonnant que la glace bulleuse et fissurée qui succède aux névés, diffère entièrement par ses propriétés optiques de la glace en cristaux réguliers qui se forme par la congélation des rivières et des lacs. Dans les hauts parages la fonte estivale ne fait pas disparaître la neige de l'hiver, tandis que plus bas la glace elle-même est atteinte en été par la fusion qui enlève annuellement une couche de 3 mètres environ d'épaisseur. Le glacier devrait donc s'accroître sans cesse en amont, et au contraire s'amoindrir rapidement en aval, si, semblable à un fleuve il ne s'écoulait de sa source sur la pente de son lit. Les traces de cette marche lente sont gravées sur les parois encaissantes : les sables quartzeux, finement triturés agissent comme un émeri sous ce puissant brunissoir pour polir les roches sur lesquelles il passe. En même temps les cailloux durs, enchâssés dans la glace, sont autant de burins qui dessinent, sur les rives et le fond, des stries fines ou de larges cannelures. La progression des glaciers est manifestée encore par les moraines médianes dont l'alignement des matériaux serait inexplicable s'il ne résultait de la jonction des moraines latérales cheminant confondues à l'aval d'un confluent. C'est enfin la descente graduelle, aidée par la fusion lente, qui fait apparaître successivement vers le front du glacier les couches profondes des névés supérieurs, et qui a pu rame-

ner ainsi non loin du Glacier-des-Bois, l'échelle que les guides de Saussure avaient abandonnée dans les crevasses de l'Aiguille-Noire un demi-siècle auparavant. Au surplus les mesures les plus minutieuses ont permis d'apprécier exactement la marche du glacier, et même la vitesse variable de ses diverses parties. En jalonnant une ligne transversale de piquets pour en mesurer plus tard le déplacement relatif, Agassiz, Forbes et M. Tyndall ont reconnu que la descente, qu'on peut évaluer à 90^{m} par an, s'effectue plus ou moins rapide suivant les saisons et les points observés. Ainsi, en juillet 1857 le déplacement maximum était, en vingt-quatre heures, de 50 centimètres à Trélaporte, de 62 au-dessus du Montanvert et de 90, entre le Montanvert et le Chapeau. Au milieu du courant la vitesse est plus grande que vers les bords; dans les tournants elle est moindre vers la rive concave. Tout près du point où nous sommes un grand escarpement latéral, haut de 150 pieds, laisse à nu une paroi dans laquelle on a pu enfoncer à diverses profondeurs des pieux placés sur une même verticale. Les déviations inégales qu'ils ont subies prouvent que vers le fond la glace se meut moins facilement et moins vite que près de la surface. Le glacier obéit donc aux mêmes lois que les cours d'eau : ses diverses couches glissent les unes sur les autres et descendent sous la double influence de la pesanteur qui les sollicite, et de la pression qu'exerce sur elles le poids des névés supérieurs. Sans doute la glace ne s'écoule point à la manière d'un corps visqueux qu'on peut étirer : elle se rompt au contraire, et souvent avec un grondement formidable, dès qu'un effort l'invite à se distendre. Comme l'a dit M. Forbes, le glacier cède en gémissant à sa destinée, soit que la pente du fond s'accroisse brusquement ce qui ouvre des crevasses transversales; soit que l'élargissement du lit permette un épanouissement qu'accompagnent des fentes longitudinales; soit enfin que vers les bords le ralentissement dû au frottement provoque une série de déchirures obliques à la rive. Mais soumise à une pression même assez faible, la glace se raccourcit, se moule et se comporte comme les corps plastiques. C'est ainsi qu'avant de se réduire au dixième de sa largeur pour s'engager dans le détroit par lequel il se déverse, le glacier de Talèfre diminue de vitesse et se comprime sur sa longueur pour s'échapper ensuite avec une rapidité plus grande. D'ailleurs le *regel* qui ressoude, aussitôt qu'ils sont remis en contact, les glaçons brisés, contribue sans doute pour sa part à cette plasticité d'un corps cassant: et c'est à son influence qu'il faut attribuer la descente plus rapide le jour que la nuit, l'été que l'hiver. Peut-être aussi, comme le pense M. Grad, les eaux qui proviennent pendant l'été de la fusion superficielle peuvent-elles en se congelant dans la profondeur, gonfler le glacier et

hâter sa marche. En outre les dilatations ou les contractions qu'éprouve la masse sous l'influence des changements diurnes ou mensuels de la température, doivent tendre, d'après les ingénieuses remarques de M. Moseley, a faire descendre la glace sur son lit incliné, comme descendent aussi les feuilles de plomb de nos toitures. Mais ce ne sont là, toutefois, que des faits de détail; et tout indique le rôle prépondérant des pressions mises en jeu. En effet la structure veinée de la glace ne peut guère, dans les parties basses, être regardée comme la stratification des couches annuelles de neiges et de névés: car dans les crevasses les plus hautes, les *rimayes*, et dans les cascades de séracs, le glacier a été brisé ou bouleversé sur la plus grande partie de son épaisseur et la succession régulière de ses assises s'est effacée.

C'est donc aux mouvements relatifs produits dans la masse qu'il faut rattacher la schistosité du glacier dont les diverses couches glissent inégalement retardées par le fond et les rives. On comprend aisément d'ailleurs quelle énorme pression s'exerce dans les contournements et surtout dans les défilés. A Trélaporte par exemple, les trois glaciers de Talèfre, du Léchaud et du Géant dont les largeurs sont respectivement de 583^{m}, de 754^{m}. et de 1036^{m}, n'ont qu'un seul débouché qui dépasse à peine 800^{m}. Ainsi rétréci au tiers de sa largeur primitive, le glacier se gonfle et se lamine verticalement; ses tranches se manifestent ensuite à la surface par des sillons longitudinaux qui semblent tracés par les dents d'une herse. Lorsqu'au retour nous avons traversé la Mer-de-Glace, en face du Montanvert, plusieurs parmi nous ont été frappés de l'aspect qu'offrent les crevasses si nombreuses entre lesquelles serpente le chemin taillé par les guides. On les croirait ouvertes dans un gneiss gris et schisteux, dont les lamelles de mica noir se sont alignées pour former d'innombrables ondulations parallèles. C'est qu'en effet les poussières de grains quartzeux et d'esquilles schisteuses qui en amont tombent sur le glacier et le salissent, sont entraînées peu à peu dans son intérieur par la fusion et s'orientent ensuite pendant les laminages successifs, comme les minéraux pailletés de la protogine ou des roches schisteuses.

Ainsi le massif du mont Blanc nous offre, sous deux formes bien différentes, les curieux effets de schistosité et de foliation produits par l'écoulement des corps solides; et l'on peut dire qu'il présente à la fois le phénomène à l'état mort dans ses protogines, et à l'état vivant dans ses glaciers.

L'heure de la retraite a sonné : il faut, bien à regret, prendre la route du retour, sans avoir pu, faute de temps, parvenir jusqu'au Jardin pour y cueillir des androsaces et des saxifrages. Après avoir

franchi à nouveau les crevasses, les Ponts et les blocs entassés sur les rives, au lieu de gravir le sentier du Montanvert, nous suivons les grandes moraines qui forment le rivage. Puis, non loin de la *Pierre aux Anglais*, grand rocher plat où s'arrêtèrent en 1742 les premiers explorateurs venus de Genève, nous traversons la Mer de Glace. Elle n'est plus calme et tranquille : ses flots, noircis par les poussières pierreuses dont ils sont pénétrés, se soulèvent et s'entr'ouvent. C'est déjà le Glacier-des-Bois, avec l'enchevêtrement de ses séracs bouleversés qui entourent et surplombent la Grotte de l'Arveyron. En abordant à la rive, il faut encore traverser plusieurs moraines élevées qui semblent en défendre l'accès; enfin, un peu au-delà du Mauvais-Pas, le sentier remonte rapidement et atteint la petite terrasse fleurie du Chapeau. La municipalité de Chamonix nous y avait devancés pour nous souhaiter la bienvenue en nous offrant le *vin d'honneur*. Aucune surprise ne pouvait paraître plus aimable à des voyageurs, un peu novices pour la plupart, qui avaient marché six heures sur le glacier. Après divers toasts portés à nos hôtes, à la géologie et aux explorateurs du mont Blanc, il fut décidé, sur la proposition de M. Jannettaz et aux acclamations de tous, qu'une souscription serait immédiatement ouverte pour élever, sur la place de Chamonix, un monument à la mémoire de Jacques Balma.

Avant de quitter la terrasse du Chapeau pour suivre le sentier qui descend à travers les sapins, arrêtons-nous un instant encore pour étudier le front démantelé du Glacier-des-Bois. Dans leur marche incessante les glaciers s'étendraient dans les vallées inférieures, si la fusion de leur extrémité frontale n'arrêtait l'envahissement. De légères différences dans la chaleur et la sécheresse des étés, ou dans la quantité de neige des hivers, sans altérer le climat général, suffisent cependant à modifier, suivant les époques, l'extension des glaces. Tantôt elles semblent prêtes à déborder sur les hameaux du val, tantôt elles paraissent reculer dans leurs couloirs rocheux. Ainsi dans le cours des deux derniers siècles, les glaciers du mont Blanc ont subi plusieurs oscillations : ils décroissent aujourd'hui. Les Bossons qui, en 1854, menaçaient d'engloutir les châlets, en sont éloignés maintenant d'un demi-kilomètre; et, depuis 1825, la Mer-de-Glace a rétrogradé de 367^{m}. Chaque année, le Glacier-des-Bois laisse à découvert une plus large étendue d'une belle surface autrefois moutonnée et striée par sa moraine profonde. Il faut hâter le pas : la course est encore longue. Le sentier, tracé d'abord sur les schistes cristallins, atteint après quelques détours, un calcaire noir à bélemnites; mais à la jonction de ces deux terrains apparaissent, dans le ravin du Bouchet, les cargneules tria-

tiques. Le renversement des couches anciennes sur les plus récentes et leur plongement commun sous les protogines offrent ici l'un des exemples les plus frappants de la structure en éventail. Toute la forêt est parsemée d'énormes blocs erratiques, qui forment, sur le prolongement du Glacier-des-Bois, la haute moraine des Tines, en travers de la vallée. L'Arve, ainsi barré jadis, coulait à un niveau plus élevé, comme le prouvent et les terrasses qu'il a laissées et le nom même du Hameau-des-Iles, aujourd'hui sur une butte qui domine le fond du val. Mais le jour baisse rapidement.

Bientôt les dernières lueurs du crépuscule ont cessé d'éclairer les cîmes dont la silhouette se détache sur le ciel clair, tandis que le val s'assombrit dans le vague indécis du soir. Tout à coup de grands feux s'allument çà et là sur les pentes montagneuses et brillent d'un joyeux éclat, prélude des illuminations et des feux d'artifice qui accueillent notre arrivée à Chamonix.

A peu près parallèle au massif allongé du mont Blanc, la chaîne des Aiguilles-Rouges aurait mérité une exploration détaillée : un seul jour nous restait ; il fut consacré à l'ascension du Brévent qui termine au-dessus de Servoz cette arète montagneuse large de 6 à 7 kilomètres et longue de 25. Principalement formées de gneiss qui recèle parfois de petits amas de calcaire, notamment sur le sentier de la Flégère, les Aiguilles-Rouges n'ont pas été, comme le mont Blanc, pénétrées d'émanations talqueuses. En revanche le mica s'y est abondamment développé : elles ne contiennent donc aucun massif de protogine, mais elles renferment de nombreux bancs de granite, plus ou moins porphyroïde et soûvent rosé. Un revêtement de roches, qu'on peut à peine distinguer des schistes houillers, flanque le revers du côté de Chamonix; et le chemin qui s'élève du val serpente rapide à travers une belle forêt dont les troupeaux chèvres font retentir les profondeurs au joyeux tintement de leurs clochettes. Après une heure et demie de montée sous bois, le sentier sort des roches schisteuses et décrit ses lacets répétés au milieu des gneiss et des granites dont les éboulis chaotiques et les grandes pentes couvertes d'un court gazon rappellent parfois les montagnes brûlées des Pyrénées espagnoles. Autour du petit chalet de Plampraz, gracieusement entouré de frais pâturages, à 2,080^{m} d'altitude, les roches moutonnées attestent que l'ancien glacier de l'Arve s'est élevé jusqu'à cette limite, en comblant la vallée sur 1,000^{m} environ d'épaisseur. En arrière du plateau herbeux, les masses granitiques se redressent en escarpements verticaux, comme les enceintes successives d'une forteresse ruinée : pour atteindre leur dernier gradin, il faut profiter d'un angle de la muraille et se glisser dans l'étroit couloir appelé *la Cheminée*, en s'aidant des moindres saillies

du roc. Encore quelques pas sur la tête de ce rempart ébréché, et l'on s'arrête au bord de la crête resserrée qui, taillée, à pic, domine Chamonix et les Ouches. En face, depuis le col de Voza jusqu'au col de Balme, le mont Blanc étale la magnificence de ses frimas étincelants. Sur son front superbe, la lumière que rien n'arrête, descend à flots pour en baigner les contours; au lieu de se jouer en mille reflets contrariés, elle l'enveloppe d'un mystérieux éclat que rehausse encore l'admirable ton bleu empourpré sous lequel disparaissent voilés les glaciers et la forêt des pentes, les prairies et les hameaux du Val. A droite, par de là la vallée de Montjoie, se dessine le mont Joli ; en arrière la montagne des Fiz, avec ses pointes écroulées, enserre les gorges sinueuses qui de Servoz conduisent jusqu'au Buet. A nos pieds le Brévent n'offre que blocs meubles et pierres brisées : il semble que frappée sans cesse par la foudre, désagrégée par les gelées d'hiver, la cîme démolie s'affaisse peu à peu sur elle-même. Tout porte ici les traces d'une immense destruction.

Les schistes houillers ne sont pas en effet les seuls terrains sédimentaires qui se retrouvent épars sur le pourtour de la chaîne. Ainsi, non loin de Servoz et des gorges de la Dioza, se montrent les grès arkoses et les schistes rouges, associés au gypse qui représentent aussi le trias sur l'autre versant. Plus près de Chamonix, à l'entrée du chemin de la Flégère, un lambeau de calcaire jurassique est resté, aux Raffords, dans un repli des poudingues houillers, en face du calcaire à bélemnites qui affleure à la côte du Piget près de la Mer-de-Glace. Bien plus, nous savons déjà qu'un entablement de couches oolithiques couronnne le sommet de l'une des Aiguilles. A la vérité aucune formation plus récente ne se rencontre dans l'intérieur de la chaîne. Mais, tout près de nous, aux Fiz, les assises crétacées et nummulitiques atteignent une grande épaisseur : il serait fort difficile alors d'imaginer entre les deux montagnes la limite de l'ancien rivage; et l'on est conduit à admettre que les terrains si développés aux Fiz se sont aussi déposés jadis sur l'emplacement des Aiguilles-Rouges. D'après les cotes d'altitude relevées sur la carte du commandant Mieulet, entre les roches triasiques du lac de Pormenaz et la crête tertiaire des Fiz, M. A. Favre croit pouvoir évaluer à 1,250^{m} l'épaisseur des couches que la dénudation a dû enlever ainsi sur toute l'étendue de la chaîne, lors du bouleversement qui en accompagna l'apparition. C'est donc une masse de 200 kilomètres cubes qui, emportée dans les vallées, aurait fourni les matériaux des alluvions anciennes, et charriée plus loin par les inondations et les fleuves se serait épanchée en limons caillouteux sur les plateaux rasés, ou étendue en terrasses sableuses le long des cours d'eau. Mais les agents atmosphériques poursuivent

sans relâche cette œuvre de destruction. Comme la statue de Memnon aux premiers rayons du soleil, ces géants rocheux crépitent aux gelées de l'hiver et aux chaleurs de l'été : tandis que les aiguilles de protogine s'effolient et s'effritent au mont Blanc, les masses granitiques du Brévent se divisent par des cassures irrégulières, dont les arêtes s'adoucissent et les angles s'émoussent. Toujours l'œil exercé peut deviner, d'après les formes du relief, la nature des roches qui constituent le sol. L'intime rapport qui lie la géologie à l'architecture des montagnes nous fut éloquemment rappelé, sur le Brévent même, par un homme d'esprit, grand artiste en ces matières, dont l'habile crayon excelle d'ailleurs à reproduire avec une exquise fidélité les détails de structure de ce vaste ensemble. Pour M. Viollet-le-Duc, le mont Blanc est un monument que le temps a dégradé, mais qu'on peut reconstruire par la pensée, comme on restaure les temples ou les palais antiques d'après les ruines que les siècles et les hommes ont épargnées. Si l'on poursuit à ce point de vue une étude minutieuse, on ne tarde pas à reconnaître que les cartes, même les meilleures, sont incomplètes ou erronnées dans leurs figuré, insuffisantes tout au moins par leur échelle trop réduite ou leur cadre trop étroit. Déjà depuis plusieurs années, M. Viollet-le-Duc a entrepris d'en dresser une plus précise, au quarante millième, dont les limites s'étendent du col du Bonhomme par le val Feret jusqu'à Martigny, reviennent par le Buet et Servoz jusqu'à Sallenches et le mont Joli. En attendant qu'il puisse concourir à nous rendre les chefs-d'œuvre de Philibert Delorme et de Bullant, que d'ignobles barbares ont mutilés, établi au retour de l'été dans un chalet de la montagne, il consacre à son œuvre préférée les loisirs que lui laissent encore des occupations moins esthétiques. Ah ! si parfois, dans les lointains fuyants des jours écoulés, se profile quelque silhouette élégante, la flèche élancée de la Sainte-Chapelle ou les tourelles crénelées de Pierrefonds, combien douloureuses doivent être ces visions du passé pour une âme d'artiste éprise naguère des délicates jouissances de l'idéal, dégoûtée aujourd'hui par les écœurantes trivialités de la politique des carrefours!

Dans une suite d'intéressants croquis, M. Viollet-le-Duc a su interpréter les phénomènes successifs dont le val de Chamonix a été le théâtre. C'est ainsi qu'il nous montre le glacier abaissant peu à peu son niveau au dépens de ses parois, et surtout du Brévent. Ailleurs il nous fait assister à la ruine graduelle des roches d'abord façonnées en polyèdres arrondis, puis brisées par le retrait et altérées par les agents météorologiques. Partout d'après lui, la glace a été le principal ouvrier dans le grand travail de règlement des pentes sur les massifs montagneux. Sans doute la dégradation incessante que

subissent les Alpes a dû, en comblant les vallées, abaisser les sommets. Cependant les cimes que protége un éternel manteau de neige et de névés n'ont jamais été atteintes par ce nivellement. Immuables sous leur blanc linceul, elles laissent passer les siècles, et

Leur masse indestructible a fatigué le temps.

A l'époque quaternaire, alors que le glacier du Rhône, descendant du Galenstock, couvrait la plaine suisse, s'élevait à 1,450ᵐ encore sur le Jura et laissait ses moraines autour de Lyon après un parcours de 220 kilomètres, la Mer-de-Glace, grossie de ses tributaires, longue de 35 lieues, remplissait le val de Chamonix, arrondissait les roches sur les flancs du Brévent à plus de 2,000ᵐ d'altitude, franchissait le Prarion et transportait ses blocs de protogine, par dessus le Salève, sur les Voirons et le Colombier. Quant aux glaciers d'Argentière et du Tour, arrêtés à l'ouest par le barrage des glaces, ils refluaient sur Valorsine et la vallée de Salvan en traversant le col des Montets (1,445ᵐ.) Là, entre les Aiguilles-Rouges et l'Aiguille-des-Posettes, les traces de leur passage se voient de tous côtés, jusqu'à 700ᵐ au dessus du col, sur les roches largement polies et profondément cannelées. Quelle était alors la configuration de nos continents? Comment s'alimentaient ces énormes glaciers? Où était l'homme au milieu d'une si rude nature? Autant de problèmes dont les faits recueillis jusqu'ici ne fournissent point encore de solution complète.

Les terres polaires nous offrent une image, il est vrai, de ce que furent jadis quelques régions de l'Europe envahies par les glaces ; et les récentes explorations arctiques de MM. Kane, Hayes, Weyprecht, Payer, et surtout de M. Nordenskjold ont précisé plus d'un trait intéressant pour cette comparaison. Ainsi le Groënland, rattaché probablement à l'archipel François-Joseph, est un immense plateau qui ne présente aucun massif élevé, si ce n'est dans sa partie septentrionale. Peut-être n'est-il là qu'un archipel dont les îles sont confondues sous une même croûte de glace. Partout, malgré ses faibles pentes, il est revêtu d'un glacier épais et continu dont les émissaires, descendent à l'Océan tantôt à travers les découpures sinueuses des fiords, tantôt par de larges courants dont le front ininterrompu mesure jusqu'à 110 kilomètres. Hauts de 500 pieds, ces escarpements de cristal, éblouissants sous les rayons du soleil, viennent se briser dans les flots en séracs gigantesques aux fantastiques profils. Sur les glaçons flottants, les blocs et les boues des moraines arrachées à l'ossature rocheuse du pôle voyagent au loin jusqu'aux parages de Terre-Neuve, avant d'échouer, par la

fusion de leur radeaux, dans les profondeurs de l'Atlantique. Telle était sans doute la presqu'île Scandinave à l'époque quaternaire, alors que ses *icebergs* couvraient de leurs épaves la Russie et l'Europe centrale abaissées sous les eaux. Plus tard sur les côtes de la Suède peu à peu soulevées, les moraines sous-marines ont été remaniées en cordons littoraux qui dessinent des collines parallèles (*oësars*). Les Iles Britanniques, tantôt surélevées et même rattachées au continent de la Bretagne à la Hollande, tantôt submergées à l'exception de quelques rares sommets, ont été plus d'une fois aussi occupées par des glaciers, comme le Spitzberg, ou envahies par les boues et les blocs de la Scandinavie. Peut-être les glaciers de la Norwége et du Danemark ont-ils recouvert les fonds exondés de la mer du Nord et de la Manche, passé sur l'Angleterre méridionale et rejoint l'Atlantique par le canal de Bristol. Dans la France, enfin, les Pyrénées, les Vosges, l'Auvergne et même le Morvan recevaient assez de neiges pour alimenter des glaciers continentaux qui, là comme aux Alpes, ont eu plusieurs phases successives d'extension ou de retrait. Il n'est pas jusqu'aux plateaux des environs de Paris qui ne présentent parfois, comme auprès de Corbeil, à la Padole, de vastes surfaces de grès aussi nettement striées que le lit d'un glacier. Faut-il croire qu'à l'aurore de la période quaternaire, les étroites vallées sur le versant italien des Alpes étaient autant de fiords dont les glaciers déposaient leurs matériaux morainiques sous les flots de la mer ? Les lacs de Garde, de Côme, etc., seraient alors en Lombardie, comme les lacs Wettern, Mœlar... en Suède, les témoins des anciens golfes asséchés ; et les collines qui s'étagent en défenses naturelles sur le fond plat des vallées à Castiglione, à Solférino... ne seraient que les moraines marines lentement émergées. Aucune question n'a plus divisé depuis deux ans les géologues de la Suisse et de l'Italie, MM. Stopani, Desor, Gastaldi, A. Favre... Ces collines en effet ont offert à Balerna, près de Côme, un curieux assemblage de cailloux striés et de coquilles appartenant à la dernière faune des mers tertiaires (pliocènes). Toutefois les cailloux ont évidemment reçu des coups dont ils gardent la trace, et subi une usure qui a effacé quelque peu leurs stries : en outre les marnes pliocènes, très-peu résistantes, sont dans le voisinage rongées par les eaux ; il est donc permis de regarder ces prétendues moraines pliocènes comme des formations post-glaciaires dont les matériaux empruntés aux dépôts voisins, ont été remaniés par les courants. Tout récemment M. Falsan a trouvé, aux abords de Lyon, un mélange analogue de coquilles miocènes et de cailloux arrachés aux alluvions anciennes. Ce sont là les effets naturels des cours d'eau qui ont succédé aux glaciers ; et ces détails s'expliquent sans qu'il

faille introduire des hypothèses que démentent l'ensemble de nos connaissances sur la région des Alpes.

Non moins largement développés dans les deux Amériques, les phénomènes glaciaires s'accusent même dans le bassin de l'Amazone et, dit-on, dans le Nicaragua. Aussi quelques auteurs n'hésitent pas à penser qu'une double calotte de glace, épaisse de 2 kilomètres, a recouvert le globe entier, sauf une étroite ceinture dans les parties basses des régions tropicales. D'autres, moins téméraires en apparence, estiment qu'un même glacier s'est étendu sur l'hémisphère boréal, depuis le pôle jusqu'aux limites méridionales des formations erratiques, c'est-à-dire jusqu'à 39° de latitude en Amérique et 55° ou 56° en Allemagne et en Russie. On a même calculé que l'épaisseur de la glace sur les terres polaires ne devait pas être alors moindre de 19 *kilomètres!* On pense involontairement à cet orientaliste hardi qui, en interprétant les plus antiques monuments, avait réussi naguère à préciser la date de la domestication du cheval chez les Aryas : d'après ses calculs, la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite a été réalisée l'an 19337 avant Jésus-Christ. Quelle que soit l'éloquence des chiffres[1], la pensée a, croyons-nous, quelque peine ici à se laisser persuader. Les glaciers antarctiques débouchent à la vérité dans l'Océan, par 70° de latitude, avec une épaisseur qui rappelle celle de leurs devanciers quaternaires et qui d'après les dimensions des glaces flottantes peut atteindre 2,000^{m}. Mais pour expliquer leur mouvement, il n'est aucunement nécessaire de recourir, ainsi qu'on l'a fait, à la pression d'une prodigieuse hauteur des névés. Ceux-ci agissent en effet sur le glacier, moins par la poussée de leur masse que par l'écoulement de leurs couches. Partout où ils se laissent apercevoir, on reconnaît que les strates superficielles s'écoulent en glissant incessamment sur les portions inférieures. Aussi la tête du mont Blanc, vue du Brévent ou de Chamonix, présente-t-elle un aspect écailleux : elle est, en effet, recouverte de calottes concentriques dont les bords sont irrégulièrement découpés. Comme l'a remarqué M. de Lapparent, ce simple fait rend inutile l'hypothèse fantastique d'une croûte de glace polaire cinq fois plus haute que les grandes Alpes.

L'universalité des phénomènes glaciaires, bien qu'un peu exagérée, en a fait rattacher l'origine aux causes cosmiques qui ont pu agir sur le globe entier. Suivant les uns, le système solaire, emporté dans l'espace, a parcouru alors des régions plus froides. Peut-être notre soleil, dans le cycle de ses révolutions, traversait-il son hiver. D'autres supposent que la condensation progressive de la nébuleuse solaire, a restreint le rayonnement de son foyer central. Enfin le phénomène périodique connu des astronomes sous le nom de pré-

cession des équinoxes a pu, dit-on, en déplaçant quelque peu les pôles, faire varier la répartition des banquises et des glaciers. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses ingénieuses, les causes qui ont exercé l'action prépondérante ont moins agi sur la température que sur les autres éléments du climat; elles ont pu d'ailleurs se concilier avec un régime général assez peu différent de ce que nous voyons. Sans aucun doute le climat de l'époque quaternaire fut plus froid que le nôtre. Les mollusques dont les coquilles se rencontrent associées aux formations glaciaires sur les rivages de la Scandinavie ou dans les estuaires des fleuves britanniques, appartenaient en majeure partie à des espèces qui se plaisent aujourd'hui dans des parages plus septentrionaux. Ainsi bon nombre de celles que Parry observa à l'île Melville existaient jadis à l'embouchure du Forth. Plusieurs des mammifères dont les ossements sont enfouis dans les alluvions des grands fleuves de cet âge, reproduisent aussi des types arctiques : le renne, le lemming, le bœuf musqué vivaient sur les bords de la Garonne, de la Seine ou de la Tamise, confondus, il est vrai, comme aujourd'hui encore sur les pentes de l'Altaï ou dans le bassin de l'Amour, avec des espèces qui s'étendent aussi vers le midi, tigres, lions et hyènes. On en dirait autant de la flore : quelques espèces, d'origine alpestre ou boréale, ont persisté en Allemagne ou dans le Jura; d'autres descendaient alors à des latitudes plus basses qu'aujourd'hui, le bouleau nain, le saule polaire, par exemple, relégués maintenant au-delà du 61ᵉ degré ont végété au milieu des moraines de Malmoë, par 55° de latitude. Mais il y a loin de là, comme on le voit, à ces froids prodigieux qui séduisent les romanciers scientifiques. Et le fait n'a rien qui doive surprendre. C'est en effet la précipitation des nuages humides bien plus que la rigueur des hivers qui favorise l'alimentation des névés. La Sibérie, malgré ses gelées longues et excessives, n'a guère de glaciers parce qu'elle ne reçoit les vents du midi qu'asséchés déjà par leur passage à travers le continent. Au contraire, sous la même latitude que l'Espagne, à la Nouvelle-Zélande, de véritables mers de glace s'avancent à quelques cents mètres du rivage, entre des massifs d'*aralia* et de *dracœna* qui, d'après M. Charles Martins, ne sauraient supporter les froids de la Provence. Non-seulement les vents se chargent de vapeurs dans les contrées chaudes et vont se résoudre en neige sur les cirques élevés, mais les glaciers eux-mêmes sont d'immenses réfrigérants. Ils ne dessèchent point l'air qui, à leur contact, demeure toujours saturé d'eau; ils peuvent même abandonner de l'humidité sous l'influence d'un vent sec qui les balaye; mais le plus souvent ils retiennent la vapeur invisible abondamment répandue dans l'air chaud qui se refroidit en les baignant. Comme

les carafes frappées sur nos tables, ils se couvrent de buée; et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse ici d'un effet de minime importance. D'après les délicates expériences de MM. Dufour et Forel, de l'Académie de Lausanne, le glacier du Rhône condense par heure environ 150 mètres cubes sur chaque kilomètre carré, ce qui correspond au septième du débit du fleuve à Genève. Combien gigantesque devait être cette action sur les vastes champs de neige des temps quaternaires! Si, en effet, les causes qui tendent à fondre le glacier acquièrent d'autant plus d'efficacité qu'il est déjà plus réduit, celles qui favorisent son alimentation deviennent plus énergiques, au contraire, à mesure qu'il s'accroît.

Une autre considération permet également de réduire l'amplitude des variations climatologiques auxquelles il faut recourir pour expliquer les faits. Reprenant une étude commencée jadis par Saussure et Agassiz, M. Mallard a montré qu'un glacier, comme celui de l'Aar, protégé contre la fusion estivale par l'étalement superficiel de sa moraine, peut continuer à s'accroître, alors qu'autour de lui les glaciers découverts diminuent progressivement. Or, à l'époque quaternaire, les courants de glaces, partant de massifs à peine plus élevés que de nos jours, et se prolongeant au loin dans les plaines, avaient nécessairement une faible pente. De plus les montagnes, moins vieilles et par conséquent moins stables, se dégradaient plus vite, sous des pluies plus abondantes. Tout concourait donc à répandre sur les glaciers d'épais revêtements morainiques. Ainsi garantis, ils pouvaient autrefois, toutes choses égales, s'étendre beaucoup plus loin que nos glaciers actuels presque tous découverts.

Quoique incomplètes, ces diverses remarques suffisent à mettre hors de doute l'influence considérable qu'ont pu exercer des différences de climat même peu sensibles. Une succession d'étés secs et d'hivers sans neiges fait baisser nos cours d'eau au-dessous de leur étiage ordinaire, et reculer les glaciers qui ne peuvent réparer leurs pertes estivales; une période pluvieuse avec ses étés couverts et ses hivers neigeux gonfle les névés et grossit les fleuves. Si donc il faut se résoudre à ignorer beaucoup encore quant à l'origine des phénomènes glaciaires, il est du moins permis de penser avec H. Lecoq et M. Tyndall, qu'on doit en rechercher les causes surtout parmi celles qui ont pu rendre humide et pluvieux le climat du globe, en activant à la fois, suivant les lieux, l'évaporation et la condensation. A cet effet général ont pris part aussi des actions locales : soulèvements ou abaissements qui ont modifié la répartition des terres et des eaux et par conséquent la saturation des vents; surélévation légère des grands massifs dont le temps n'avait pu dégrader les sommets; émersion brusque d'un fond de mer tout imprégné d'eau, etc. La

région alpine, à la vérité, ne semble pas avoir subi ces grandes oscillations dont les Iles Britanniques et même les rivages scandinaves ont été le théâtre. Mais elle peut avoir éprouvé l'influence d'événements semblables accomplis ailleurs. Ainsi les mers sahariennes étaient jadis un vaste bassin d'évaporation; aujourd'hui au contraire le *fœhn*, ce vent brûlé sur les déserts africains, dévore les neiges au sommet des Alpes. Pour démêler dans l'ensemble le rôle des causes particulières, l'étude comparée des phénomènes actuels, ainsi que l'a justement indiqué M. Mallard, offre un extrême intérêt. Sur un glacier, lorsque nous observons l'avancement ou le recul, nous ne saisissons que la résultante d'actions multiples et contraires : la part de chacune nous échappe. Sur des glaciers différents, ces diverses causes, tout en conservant leur sens propre, acquièrent une intensité variable suivant les conditions locales : elles s'analysent en quelque sorte d'elles-mêmes. Dans le laboratoire de la nature, les glaciers sont ainsi d'immenses appareils météorologiques propres à enregistrer, pour qui saura les lire, les oscillations plusieurs fois séculaires de nos climats.

C'est seulement par la lenteur de leur marche que ces changements se dérobent à notre attention : mais ils ne cessent de s'accomplir autour de nous; et notre race a même été l'inconscient témoin des modifications graduelles qui ont transformé le régime des premiers temps quaternaires. Sur les rivages glacés des fiords de la Scandinavie et de l'Ecosse erraient alors des peuplades clairsemées comme aujourd'hui les Esquimaux sur les côtes neigeuses du Groënland. C'était l'époque où, sous un ciel brumeux, d'immenses fleuves émissaires des grands glaciers modelaient dans le détail le relief de nos vallées, en approfondissant leur lit et en remaniant leurs alluvions où nous retrouvons mélangés les silex taillés et les ossements des animaux perdus. Sur les rives de la Seine ou de la Saône, comme dans les marécages tourbeux qui les bordaient, les tribus préhistoriques chassaient avec leurs armes de pierre les éléphants velus, les ours, les lions et les grands herbivores. Rien n'empêchait sans doute leurs campements de s'avancer jusqu'au pied des glaciers d'alors, comme les hameaux du val de Chamonix auprès des Bossons et de la Mer-de-Glace. Néanmoins ils n'ont pu pénétrer dans les massifs qu'aux périodes de retrait. Aussi les plus anciens indices de la présence de l'homme aux abords du mont Blanc se rencontrent-ils seulement dans des alluvions bien postérieures à la plus récente extension glaciaire. Dans notre course au Salève, nous avons pu voir non loin de Veyriers, dans les terrasses de l'Arve, une de ces stations où se trouvent confondus les armes de pierre et les os travaillés. Là vivaient le renne qui a depuis émigré vers la Laponie; l'urus qui

se perpétue peut-être dans certaines races de bœufs anglais (Pembroke) ; le cheval sauvage dont les troupes nombreuses parcouraient les plaines suisses et bressanes comme de nos jours les steppes de la Mongolie ; etc. Plus tard la température de nos contrées s'est peu à peu radoucie ; elle semble même avoir été parfois plus élevée que de nos jours. Ainsi à une époque bien reculée, mais postérieure cependant à la période glaciaire, les figuiers croissaient sur les rives de la Seine ; leurs feuilles et leurs fruits ont été retrouvés par MM. Tournoüer et de Saporta dans les tufs calcaires de Moret, avec des mollusques terrestres qui sont cantonnées maintenant sur les rivages méditerranéens. On suit encore la trace de pareils changements dans les temps historiques. Les chroniques et les titres de propriété témoignent qu'au moyen âge la vigne prospérait dans l'Angleterre méridionale, la Bretagne et les Flandres, où ses produits ne peuvent aujourd'hui mûrir que par exception. Oliviers et orangers ont également rétrogradé en Provence. L'Islande et le Groënland se sont notoirement refroidis depuis le quatorzième siècle : les forêts ont cessé de croître sur plusieurs points, et les glaces ont envahi des vallons habités. Les premières cartes qui fassent mention de Chamonix, celles des Hollandais Jocodus Hondius (1610) et Dankerts (1660) portent le tracé d'un chemin fréquenté entre le Prieuré et Cormajeur, par le col du Géant ; mais d'après le voyage de Jean d'Arenthon ce passage était déjà devenu impraticable dans les dernières années du dix-septième siècle. On pourrait multiplier les preuves de ces oscillations de nos climats. Mieux connues dans leurs effets et dans leurs causes, elles nous révèleront la solution des problèmes encore obscurs de l'histoire des temps quaternaires.

Après avoir, en quelques jours, au milieu de cette majestueuse nature, étudié dans ses conditions mécaniques le soulèvement du mont Blanc, observé dans les phases de leur existence les glaciers actuels, et retrouvé à l'aide des témoins du passé quelques traits de la physionomie de ces régions à l'époque glaciaire, il nous fallait descendre à Martigny, terme assigné à nos excursions. En remontant le cours de l'Arve la route traverse plusieurs des hautes moraines qui bordaient les grands glaciers dans la dernière période de leur retrait. Les eaux, retenues par ces barrages naturels, qui s'élevaient parfois jusqu'à cent mètres, ont formé en amont de chacun d'eux des lacs que les alluvions comblaient peu à peu. Par un phénomène dont nous avons déjà vu les effets autour du Léman, la rivière, en corrodant le seuil de ces déversoirs, abaissait elle-même son niveau et abandonnait ses terrasses sur les fonds étagés des lacs mis à sec. Chemin faisant nous apercevons quelques restes des terrains sédimentaires que le soulèvement a brisés et ployés

dans le val. Celui des Raffords, activement exploité pour les fours à chaux, aura bientôt disparu. Ailleurs ce sont des schistes verts et rouges, comme ceux de Saint-Gervais. Plus intéressant est sur le flanc droit de la vallée, en face le hameau des Iles, un lambeau de poudingue houiller découvert par M. Venance-Payot, l'actif minéralogiste de Chamonix. A l'extrémité des Aiguilles-Rouges, le gneiss, recoupé par quelques filons de granite à grands cristaux, forme le col des Montets. Sur le revers, le chemin serpente dans la forêt au milieu des blocs erratiques échoués jadis sur ce haut fond que les glaciers d'Argentières ont franchi, avec sept cents mètres d'épaisseur, pour aller rejoindre le Rhône par Salvan. Auprès de Valorsine on atteint pour ne plus la quitter, la formation houillère. Les couches, repliées sur elles-mêmes, sont saisies comme un coin dans le gneiss et tronquées, vers la cascade de Pissevache, par la grande coupure de Martigny. Ce sont des poudingues à gros éléments diversements colorés; des grès tantôt noirs et charbonneux, tantôt micacés et argentés au soleil ; enfin au centre du pli, des schistes presque verticaux que leurs empreintes végétales paraissent rapprocher des couches de Saint-Etienne plutôt que des assises un peu antérieures si puissantes à Anzin. Qu'il s'engage sous la forêt ou qu'il traverse de pauvres hameaux, le sentier cotoie toujours la gorge admirablement sauvage au fond de laquelle roule le Trient. Sur son autre revers, à l'entrée du val qui descend de la Forclaz la petite auberge de la Tête-Noire apparaît dans la verdure ininterrompue des sapins. Plus d'un chalet, chancelant sur les énormes pieux qui soutiennent ses planchers et ses murs disjoints, semble fait pour perpétuer jusqu'à nous le souvenir de ces habitations surpilotis, nombreuses jadis dans les lacs de la Suisse et de la Savoie. Un peu au-delà des chutes successives du Triège, affleurent des schistes verts et violets dont l'aspect et la position rappellent les ardoises de Fumay exploitées auprès des *Dames de Meuse*, dans l'un des sites les plus pittoresques des Ardennes. Enfin notre caravane s'allonge dans l'interminable lacet qui descend à Vernayaz à l'entrée des gorges du Trient. Là, profitant comme au défilé de la Dioza et aux cascades de Saint-Gervais, d'une profonde fracture parallèle au massif, le torrent s'est creusé dans le gneiss, sur un kilomètre de longueur, un étroit couloir que dominent des parois à pic, hautes, dit-on, de quatre cents pieds.

Nous avons accompli notre dernière étape. Plus d'un toast, au dîner d'adieu, vint porter le témoignage de nos remercîments à la Suisse hospitalière, à nos savants guides et au vénérable doyen de la géologie, M. Studer, non sans saluer avec respect la mémoire des maîtres illustres que la science a récemment perdus, Elie de Beaumont et d'Omalius d'Halloy.

Nous avons essayé de raconter quelques-unes des impressions que nous ont laissées ces rapides journées; mais qu'est-ce qu'un pareil récit loin du spectacle même de la nature!

> Segnius irritant animos demissa per aurem
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....

Celui qui parcourra ces pages n'y trouvera sans doute qu'une aride monotonie, bien différente de la variété sans cesse renaissante qui, dans les Alpes, enchante le voyageur, en offrant tour à tour à son admiration rêveuse, la sévère majesté des cîmes glacées, la beauté gracieuse des vallées verdoyantes ou la profondeur indécise des bleus horizons. Peut-être pensera-t-on que nous avons trop sacrifié à l'un des travers de notre époque, à l'engouement du jour pour les dissertations scientifiques. Désabusé en effet sur les illusions décevantes de sa jeune saison, notre siècle, vieilli et sceptique, s'est tardivement épris d'un amour surperstitieux pour la science. Il se plaît à parer sa déesse de mille attributs étrangers qui la défigurent. Au lieu d'en écouter la voix grave et recueillie, il prétend la faire parler au gré des caprices ou des passions du moment. La mode veut aujourd'hui qu'on s'incline respectueusement devant le premier venu qui abuse du nom de la science dans des querelles dont elle n'a cure, et s'en va répétant sans cesse : « La science a dit. » Et quand notre génération découragée croit avoir encore l'énergie du désir, c'est à la diffusion de la « science moderne » qu'elle demande le relèvement de la patrie et la réalisation des espérances généreuses pour lesquelles jadis elle s'était passionnée, la civilisation et la paix universelle, le progrès et la iberté.

Heureusement si « grand science devient folie quand bon sens ne la guide, » elle sait aussi, et le plus souvent, résister aux séductions de ses dangereux flatteurs, en demeurant calme et sereine au-dessus des agitations qui entraînent la foule. Alors elle poursuit, loin du bruit, son œuvre féconde. Appliquée, entre bien d'autres tâches, aux études critiques dont le dix-huitième siècle fit, au détriment de la vérité, l'apanage trop exclusif des lettrés de salon, elle nous rend enfin l'histoire, ce patrimoine commun des générations successives. Chaque jour elle venge notre grand moyen âge de toutes les erreurs qu'ont accumulées contre lui l'ignorance et les préjugés de la révolution. Chaque jour aussi, elle restitue à l'antiquité son vrai caractère, soit en l'exhumant des déserts de l'Orient où gisaient les plus vieux monuments de l'humanité, soit en la dépouillant des déguisements sous lesquels, depuis la Renaissance,

les conventions classiques la travestissaient. Enfin, dans le vaste domaine des connaissances naturelles, dont ses conquêtes incessantes reculent peu à peu les limites fuyantes, elle s'efforce aussi de recomposer, avec les documents du présent, les annales du passé. Tantôt, en interrogeant les effluves lumineuses que les univers lointains nous envoient, elle les oblige à raconter elles-mêmes les tranformations que subissent les mondes dans la série des âges. Tantôt, en fouillant les entrailles du globe, elle retrouve les témoignages divers de ses antiques révolutions. Partout, dans cette longue histoire, qui se déroule à travers les siècles sans nombre et dont elle ne ressaisit encore que des feuillets épars, elle contemple le jeu régulier des lois imposées à la nature, et leur incomparable harmonie lui apparaît comme le reflet voilé de la Divinité même. Aussi « la considération de la nature est-elle une pasture propre à nos esprits. » Mieux que toute autre étude, « elle nous faict desdaigner les choses basses et terriennes par la comparaison des supérieures et des célestes. » Que cette pensée de notre vieux Montaigne nous serve d'excuse pour avoir tenté de retracer ici quelques-unes des grandes scènes du monde alpestre. Puissions-nous avoir contribué pour notre part à fixer sur elles l'attention distraite des passants désœuvrés, auxquels, trop souvent, échappe le sens profond de ces mystérieuses beautés. Nous aurons ainsi rendu un double hommage à la splendeur de l'œuvre de Dieu qui se manifeste à nous, et à la science des maîtres qui nous ont appris à la comprendre et à l'admirer.

A. Delaire.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Un mot sur les dernières élections académiques et sur l'enterrement de George Sand. Les mangeurs de prêtres et la tragédie anti-cléricale. L'incident de l'Ecole Sainte-Geneviève. La circulaire des conseillers municipaux sur le centenaire de Voltaire et de Rousseau. Ce que Voltaire a dit de Rousseau et ce que Rousseau pensait de Voltaire. Le monument de Paul-Louis Courier. Chambord et Chenonceaux. Un monsignor laïque. M. Jules Simon au Sénat et à l'Académie. — L'exposition de la Ville de Paris; ses lacunes et ses remplissages. L'œuvre de M. Alphonse Périn. Un chant oublié du *Lutrin :* Largillière et Santeul. Peintures de MM. Delaunay, Signol, Landelle et Laugée dans les églises. Les envois et les prix de Rome. Le grand prix de 1809 et celui de 1876. Coup-d'œil sur l'histoire des grands prix. Exposition des beaux-arts industriels. Quelques mots sur les théâtres : *Sylvia*, *Châteaufort*, *La Crise de M. Thomassin*.

I

Il serait bien tard pour revenir aujourd'hui, quel qu'en soit l'incontestable intérêt littéraire, à deux événements qui se sont accomplis au moment même où paraissait notre dernière causerie : les élections académiques et la mort de George Sand. Nous ne les rappelons que pour les enregistrer.

Le successeur de M. de Carné — *quantùm mutatus ab* illo! — est M. Charles Blanc, qui, à peine après avoir écrit la dernière page de sa vaste *Histoire des peintres*, s'est présenté à l'Académie française pour en recueillir le fruit, et dont la célébrité, plus modeste et moins inquiétante que celle de son frère, a su se ménager de plus sûrs emplois. L'héritier de M. Patin est M. Gaston Boissier, un nom peu connu de la foule, mais que ses travaux de critique érudite et son cours du collége de France ont répandu, depuis quinze à vingt ans, dans un public de choix, et doublement assorti

à celui qu'il remplace, car c'est un professeur et c'est un *latin* comme lui.

L'illustre auteur d'*Indiana* et des *Lettres d'un voyageur*, le roman fait homme, ou femme, ou plutôt fait homme et femme, le plus prodigieux phénomène de fécondité littéraire qu'ait offert notre époque, à côté de Balzac et d'Alexandre Dumas, puisqu'à l'âge de soixante-douze ans elle produisait toujours avec l'intarissable et tranquille abondance qui est l'une des marques caractéristiques de son talent et qu'elle est morte au moment où elle venait de publier son soixante-dix-septième roman et son cent-seizième ouvrage, — autant qu'on peut se reconnaître au milieu d'une bibliographie aussi compliquée que la sienne, — sera appréciée ici dans sa force et dans ses faiblesses. Tous nos lecteurs savent que, sur la prière instante de la famille, Mgr l'archevêque de Bourges a bien voulu autoriser l'enterrement religieux de George Sand, dans la petite église du village dont elle était la châtelaine. Mais ce qu'ils ne savent peut-être pas tous, c'est l'explosion d'injurieuse fureur qui a accueilli cette *apostasie* posthume dans les colonnes de la presse radicale. En voyant une aussi riche proie échapper aux fastes de l'enterrement civil, elle a écumé comme, dans les légendes, le diable qui guette une âme pour la happer au passage et s'aperçoit tout à coup qu'il a été joué. Malgré l'absolution de M. Renan, l'un des pontifes de la libre pensée, mais qui a l'incrédulité tolérante, en philosophe planant au-dessus des vaines disputes des hommes, et qui voulait bien reconnaître qu'on avait eu raison de ne pas choquer les préjugés des bonnes femmes du Berry, tous les chacals de la presse athée, qui vivent de cadavres jetés au trou sans prières, ont élevé un concert de hurlements à faire frissonner de dégoût et d'horreur, et après avoir suffisamment honni la famille qui donnait un tel exemple de lâche faiblesse, ils ont insulté l'Eglise pour sa condescendance, comme ils l'auraient insultée d'ailleurs si elle fût demeurée inflexible. Qu'importe le motif qui sert de prétexte? Le principal, la seule chose essentielle c'est de l'insulter. Jadis le thème était tout différent. Le *Siècle* avait conquis la plus notable partie de son influence et de son renom en dénonçant les actes d'intolérance cléricale, et en réclamant l'intervention du pouvoir civil contre les curés qui se refusaient à paraître aux funérailles de leurs paroissiens morts en état d'hostilité systématique et obstiné contre l'Eglise. M. Dupin, gallican têtu et vieux-catholique avant la lettre, soutenait que le maire avait le droit, en pareil cas, de réquérir un serrurier pour crocheter les portes du temple. C'est précisément ce qu'avait fait la foule, poussée à l'assaut par les trompettes fêlées du vieux *Constitutionnel*, pour introduire de force jusqu'auprès de l'autel les

cercueils de l'acteur Philippe et de Mlle Raucourt. Aujourd'hui elle jetterait des pierres à la famille si elle voulait passer par l'église et détèlerait les chevaux pour conduire le char funèbre tout droit au cimetière.

En dépit des modifications de surface, la vieille tradition du parti pseudo-libéral est restée la même au fond : manger du prêtre, n'importe à quelle sauce. Le jésuite, surtout, demeure la base de cette alimentation carnivore. Chaque fois qu'il s'en est laissé détourner par les événements, il y revient à la première occasion, avec le voluptueux empressement d'un antropophage qui aurait été condamné au régime pythagoricien, pendant quelques semaines, et qui se retrouverait tout à coup en face d'un ennemi cuit à point. Aussi quelle aubaine que l'incident du dernier concours d'admission à l'Ecole polytechnique! Le 29 juin dernier, les candidats étaient réunis pour le concours de géométrie descriptive. L'un d'entre eux se lève et déclare au président que le sujet est connu d'avance : il l'indique, en effet, et son indication se trouve juste. Le jeune homme assure la tenir d'un élève de la rue des Postes. Excellente, précieuse, admirable occasion pour démolir du même coup cette Ecole Sainte-Geneviève, dont les succès croissants, — puisqu'elle ne faisait recevoir encore qu'un candidat en 1856, trois en 1857, quatre en 1858, et qu'elle en a fait recevoir quarante en 1875, — importunent la libre pensée et ces affreux jésuites, les hommes noirs de Loyola! Quant à vérifier le fait, inutile : toute accusation contre les jésuites doit être vraie. Il faut qu'elle soit vraie. — Cette malle doit-être à moi, disait le grand Bilboquet. — Donc le haro s'élève unanime et formidable. Le nuage crève en vomissant des flots de boue. Les jésuites protestent, ils affirment que pas un de leurs élèves n'a eu connaissance du sujet, alors que beaucoup d'autres en étaient instruits; ils offrent de le prouver. Allons donc! Ne sait-on pas que les jésuites joignent l'hypocrisie et le mensonge à la pratique de tous les crimes? Lisez Escobar! Leur protestation est accueillie par des ricannements et des haussements d'épaules. — La seule protestation sérieuse et valable c'est un procès. « Osez donc nous en faire un! nous vous en défions. » — Eh bien, puisqu'il le faut, messieurs, on vous le fera. — A cette nouvelle, la stupéfaction fut d'abord générale. On ne croyait pas cet animal assez méchant pour se défendre. Quand on attaque le jésuite et le prêtre, la règle est qu'ils ne répondent pas. S'ils ne se laissent plus faire, le métier est gâté, et c'est manquer à tous les principes du jeu. Mais la *République française*, journal de la démocratie athénienne, plus malin que ses confrères, s'empresse de les rassurer, en écrivant : « Nous n'avons reçu jusqu'à présent aucune assignation, » d'un air qui

signifiait clairement : « Laissez-donc! Je les connais. C'est une comédie d'intimidation. Ils n'oseront pas. » L'encre du numéro n'avait pas encore eu le temps de sécher que l'assignation arrivait. La feuille de M. Gambetta change alors de ton : « Nous étions, dit-elle, préparés à cette assignation, où perce la préocupation des intérêts les plus mondains. » Ce dernier trait est de la haute comédie. Jamais Molière, même dans *Tartufe*, n'a trouvé mieux. — D'autres le prennent sur le ton élégiaque : « Eh! quoi des hommes de paix!... Est-ce là l'esprit de l'Evangile ?... Attendez du moins le résultat de l'enquête ordonnée par la Chambre. — Soit, attendons, » disent ces terribles jésuites. L'enquête est achevée. Le rapport, publié dans le *Journal officiel*, sous la signature du secrétaire de l'Académie des sciences, met à néant tous les commérages venimeux sur lesquels vivait la presse radicale depuis trois semaines. Peut-être va-t-elle confesser son erreur et faire amende honorable. Ah! que vous la connaissez peu! Parmi les journaux en cause, les uns torturent les termes du rapport avec des airs patelins et une voix doucereuse, afin de tâcher d'en extraire une goute, un atôme infinitésimal, un mot, une syllabe, une virgule qui, habilement travaillé, puisse présenter l'apparence d'un doute, et s'efforcent de sonner leur retraite avec une fanfare triomphale. D'autres insinuent que l'Académie des sciences, son secrétaire, la commission et le ministre même de l'instruction publique se sont vendus sous main aux jésuites. D'autres, plus francs, répondent au rapport en réclamant avec des cris d'énergumènes l'expulsion des jésuites, en versant des tombereaux d'immondices sur l'Ecole et son supérieur, « l'individu nommé Dulac, » en rappelant le Rodin d'Eugène Sue et en réimprimant la chanson de Béranger, en criant enfin de toute la force de leurs poumons : « Allons, à la rescousse contre ces misérables! Républicains, montons à l'assaut de cette dernière Bastille. Sus aux jésuites! » Il est bien clair en effet, que du moment où ils ont l'impertinence non-seulement de n'être pas coupables, mais de démontrer leur innocence, ces êtres repoussés par tous les principes de la civilisation moderne méritent d'être traités en otages.

Après le rapport le procès est venu : la plupart des journaux ont fait défaut. Condamnés une première fois par le rapport d'un libre-penseur, ils l'ont été une seconde sur le réquisitoire d'un substitut israélite. Entre la condamnation de la commission d'enquête et celle du tribunal de police correctionnelle, ils nous paraissent assez mal en point, et il ne leur reste d'autre ressource que de maudire leurs juges.

Cette éternelle comédie anti-cléricale, qui résume tout le libéralisme des neuf dixièmes du parti, est toujours aussi réjouissante ou

aussi triste, selon les tempéraments. Elle s'est répétée sans cesse depuis deux mois, aussi bien en Belgique, où les libéraux, après leur défaite électorale, n'ont pas voulu perdre la provision de pierres qu'ils avaient faite d'avance pour célébrer leur victoire en cassant les vitres cléricales, et ont démontré avec une indignation virulente, dans leurs journaux, qu'ils avaient été provoqués puisque leurs adversaires s'étaient permis de ne point se laisser battre, qu'en France où la discussion du Sénat sur la collation des grades a plongé dans une si comique fureur et fait si plaisamment déraisonner les libéraux qui comprennent la politique comme le Jean Giraud de la *Question d'argent* comprenait les affaires, et qui définiraient volontiers leur libéralisme, « l'oppression des autres. »

La campagne contre l'Eglise s'est particulièrement signalée encore, pendant ces deux mois, par le programme du centenaire de Voltaire et de Rousseau et par l'érection à Véretz d'un monument à Paul-Louis Courier. Voltaire et Rousseau sont morts tous deux en 1778, à quelques mois l'un de l'autre ; le centenaire viendra donc pendant la prochaine exposition universelle, dont les travaux commencent au Champ de Mars pendant que nous écrivons ces lignes, — coïncidence qui semble faite à souhait pour donner à la commémoration de leur mort la valeur d'une manifestation cosmopolite. Telle est du moins la pensée qui a dicté à quarante-huit membres du conseil municipal de Paris, pénétrés de leur sacerdoce anti-clérical, la circulaire par laquelle ils convient leurs concitoyens à cette fête de la libre pensée. La municipalité parisienne est persuadée qu'elle a charge d'âmes dans le diocèse de la Raison : c'est une tradition qui remonte à Hébert et à Chaumette. Elle adresse des interpellations au préfet et elle fait des scènes au directeur de l'instruction primaire, parce qu'on a commis cet acte monstrueux de conduire des petites filles laïques à l'église du Sacré-Cœur, mais elle établirait volontiers les fêtes du Sacré-Cœur de Voltaire, et elle fera réserver des places pour les écoles au centenaire de l'auteur de la *Pucelle*.

Si nous voulions évoquer les mânes des deux philosophes, dans une prosopopée comme celle que Rousseau adressait jadis à Fabricien, chacun d'eux protesterait sans doute contre un compagnon pour lequel il n'éprouva jamais que le plus souverain mépris : « Eh ! quoi, dirait Voltaire, vous m'accouplez à cet archifou, qui fut malade toute sa vie de la glande pinéale, et qui eut une fluxion sur l'âme comme d'autres en ont sur les dents ; à ce laquais de Diogène, qui a trouvé quatre ou cinq douves pourries du tonneau de son maître et s'est mis dedans pour aboyer ; à ce petit bout d'homme pétri de vanité, qui s'est conduit comme un coquin envers moi ; à

ce pied plat qui eut été pendu à Paris, s'il ne se fut honteusement sauvé. » Et Rousseau répondrait : « M. de Voltaire en a menti comme un impudent. Je le hais, car il m'a fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles ; il m'a aliéné mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je lui avais prodigués parmi eux ; il a perdu Genève, pour le prix de l'asile qu'il y avait reçu. Je le haïrais davantage encore si je le méprisais moins. Son génie n'est qu'un opprobre de plus par l'indigne usage qu'il en a fait. Ses talents ne lui ont servi, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. Français, ce que j'ai dit aux Génevois, je vous le répète : Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage, vous laissera de longs et cruels souvenirs. La ruine des mœurs, la perte de la liberté seront chez nos neveux les monuments de sa gloire. S'il restait dans leur cœur quelque amour de la patrie, ils devraient détester et maudire sa mémoire. » Je voudrais qu'aux fêtes du centenaire, il se trouvât un orateur qui vînt lire pour tout discours les jugements de Voltaire sur Rousseau et de Rousseau sur Voltaire. Mais Jean-Jacques ajouterait bien d'autres choses encore : « Je ne veux pas de votre apothéose, dirait-il, puisque, non contents de m'associer à mon plus mortel ennemi, vous avez eu l'injustice, l'aveuglement et l'ingratitude de réserver tous vos éloges pour cet être frivole et sans conviction, et de ne m'admettre que par grâce, avec les plus outrageantes réserves, dans une compagnie aussi déshonorante ; puisque vous m'avez sacrifié, moi le véritable père de la Révolution, le maître de Robespierre et de Saint-Just, l'âme de la grande époque, moi dont on portait le *Contrat social* dans les fêtes publiques comme l'évangile du monde nouveau, à ce courtisan de la Pompadour et de la Dubarry, à ce grand seigneur féodal, qui se glorifiat d'être domestique du roi et qui voulait faire pendre Chommeix et Grasset au pilori de Ferney ; à ce baladin qui prétendait que la philosophie n'est pas faite pour la canaille et pour les gueux, que le peuple est un troupeau de bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin. S'il vous plaît d'avilir votre cause en la mettant sous son patronage, il ne me plaît pas de laisser enchaîner mon nom à celui de ce malheureux. » Entre nous, écrivait un conseiller municipal à un journaliste radical qui a imprimé sa lettre, si Voltaire vivait de nos jours, il serait parmi les réactionnaires, mais il ne faut pas le dire. Peut-on confesser avec une ingénuité plus cynique le secret de la comédie? Il est bien vrai que Voltaire fut un aristocrate, mais il s'est moqué des prêtres, de la religion et de Dieu : cela suffit. Personne n'a mieux insulté le Christ, donc il est des nôtres. L'impiété est la première

des vertus démocratiques, celle qui peut, à la rigueur, tenir lieu de toutes les autres.

Paul-Louis Courier ne fut guères moins aristocrate en son genre que Voltaire. Il le fut par son style ingénieux, savant, raffiné, dont on ne peut bien savourer les malices qu'à la condition de savoir le grec, et d'avoir lu à fond Rabelais, Montaigne et Amyot; il le fut aussi par ses rapports avec le pauvre monde, par sa dureté hautaine envers ces gens du peuple dont il se faisait l'avocat dans ses pamphlets. L'opposition qu'il professa toute sa vie était chez lui moins une affaire de principes que de tempérament. Il avait l'humeur naturellement taquine, frondeuse et tracassière, tous les instincts du braconnier, toutes les haines et toutes les envies, sans aucune des flammes de la Révolution. C'est le type du libéral étroit, myope, quinteux, purement négatif, dont tout l'idéal consiste à harceler le trône et l'autel. Il ne s'élève au-dessus du libéralisme de Béranger et des *bousingots* de la Restauration qu'en un seul point : c'est qu'il a trop d'esprit pour ne pas sentir le ridicule du bonapartisme libéral. Ses souvenirs personnels, ses engagements antérieurs et ce fond d'indiscipline qui s'était fait jour en lui jusque sous les drapeaux, le servirent en cette circonstance. Pour tout le reste, il est bien de la bande, le plus spirituel et le plus méchant de tous. Mais qu'importe. Est-ce au politique qu'on voulait élever un monument? Non, pas plus qu'à l'ingénieux écrivain ou au savant helléniste. C'est au plus délicat et au plus gourmet des mangeurs de prêtres. Le parti, peu blasé sur cette démonstration, garde une reconnaissance éternelle à cet Athénien qui s'est mis au service de la Béotie, d'avoir prouvé qu'il n'est pas absolument nécessaire d'être un sot pour faire ce sot métier.

La première idée de la souscription pour élever un monument à Courier est venue à un conseiller municipal de Paris, natif de Véretz, M. Rigaud. La souscription fut ouverte dans le *XIX*^e^ *Siècle :* c'était son endroit naturel. Elle produisit assez laborieusement une somme modique. On se proposait d'abord de remplacer, au cimetière de Véretz, la pierre sépulcrale de Courier, qui tombe en ruines ; mais on se heurta à l'opposition imprévue des fils du pamphlétaire, qui jugaient inopportun, pour des causes diverses, le bruit qu'on voulait faire autour de la mémoire paternelle. Cette opposition de famille est un petit accident auquel sont souvent exposées les manifestations radicales et dont elles ont pris l'habitude de ne tenir aucun compte, en les dissimulant toutefois de leur mieux. Au projet de monument funèbre on substitua celui d'un cippe modeste sur la place de la bourgade, orné du médaillon de Courier, car on n'a osé aller jusqu'à la statue, ni même jusqu'au buste, et M. Viollet-le-Duc, qui est passé, comme

nul ne l'ignore, à d'autres exercices depuis qu'il a fini de restaurer les basiliques, a été chargé de l'exécution de cette œuvre d'art.

Le dimanche 16 juillet, la première pierre du monument de Courier a été posée au milieu de l'indifférence absolue de la population. Le même jour, notre conseil municipal voguait vers Rouen, sur le bateau l'*Hirondelle*, pour y étudier les moyens de rendre la Seine navigable partout, question capitale pour la solution du problême de Paris port de mer, mais qui, s'il faut en croire les récits de quelques témoins, a été principalement étudiée dans ses rapports intimes avec un excellent déjeûner à bord et un grand banquet à Rouen. Le même jour aussi, M. Alfred Naquet faisait à Belleville une conférence populaire sur le divorce, dont il a proposé le rétablissement à la Chambre, comme un moyen terme, comme un expédient orléaniste, en attendant l'Assemblée vraiment radicale à laquelle il pourra demander l'abolition du mariage et l'établissement légal des amours libres et simultanés. Cette double concurrence a nui quelque peu sans doute à l'éclat de la petite fête tourangelle, qui a été aussi dénuée de pompe que d'enthousiasme. M. Rigaud n'avait entraîné de Paris à sa suite qu'une députation d'ordre subalterne, à la tête de laquelle MM. Edmond About et Henri Martin brillaient comme des soleils. M. About tenait à poser ses droits à la succession de Courier : il avait commencé par prétendre à l'héritage de Voltaire; il se rabat aujourd'hui sur le vigneron de le Chavonnière, et il est homme à descendre, sans hésiter, jusqu'au colonel Touquet. Il a parlé le premier, — c'est un honneur que lui eût disputé feu M. Havin, — et dans un discours tout plein d'une pétulance effrontée et d'une impertinence violemment agressive, mêlant le quolibet à l'invective, la bouffonnerie à la calomnie et Beaumarchais à Vadé, il s'est montré tout à fait digne, sinon par le style, du moins par la haine et le génie de l'insulte, de prononcer l'éloge funèbre de Paul-Louis Courier.

Après la cérémonie, les invités sont allés s'asseoir à un banquet somptueux que leur offrait le propriétaire de Chenonceaux. Ce festin démocratique, dans la royale galerie qui vit si souvent François Ier et Catherine de Médicis, a été la partie la plus brillante, mais la moins logique, si je puis ainsi dire, de la fête de Courier. C'était un assez plaisant contraste de voir banqueter à Chenonceaux une réunion de farouches démocrates, en l'honneur de celui qui voulait qu'on livrât Chambord à la bande noire et qu'on semât des pommes de terre sur son emplacement.

La dernière fête de la libre-pensée devait être la discussion du Sénat sur la collation des grades, mais on sait qu'elle a mal tourné. La politique ne me regarde pas : tout ce que je veux retenir de ces

mémorables séances, c'est l'étonnant discours de M. Jules Simon, qui a plongé dans une admiration nouvelle ceux qui croyaient le mieux connaître les ressources infinies et l'incomparable souplesse de ce merveilleux esprit. M. Jules Simon a déployé contre les Universités catholiques une onction dont le Père de Ravignan eût été jaloux ; il les couvrait de fleurs en les expulsant de sa république, à l'instar de ce que faisait pour les poëtes le grand philosophe Platon, qu'il a si bien traduit pour M. Cousin. Son cœur était déchiré comme celui du Pape Clément XIV supprimant les jésuites dans l'intérêt de la paix. On a souvent parlé de l'eau bénite de cour ; M. Jules Simon a prouvé que la démocratie a son eau bénite aussi et, grâce à lui, elle est en train de devenir non moins célèbre que l'autre : il en a arrosé, en la mêlant de ses larmes, la tombe creusée d'avance par les mains de M. le ministre de l'Instruction publique et qui, en fait de cadavre, n'a reçu que celui de son projet de loi. Par moments, on se sentait l'envie de se courber sous la bénédiction de ce monsignor laïque.

— Un peu plus et j'allais lui demander de m'entendre en confession, disait un membre de l'Union républicaine, peu sensible au côté purement esthétique des choses et furieux de ce qu'il appelait une *capucinade*.

— Encore s'il eût réussi ! soupirait un centre gauche.

— Vous sortez de la séance, disait-on à un dominicain. Eh bien, comment a parlé M. Jules Simon?

— Ah ! fit le père en levant les bras au ciel, comme il aime saint Thomas !

Jamais je n'ai mieux compris qu'en écoutant ces protestations de respect pour l'Eglise, d'admiration pour la grandeur de la foi catholique, le mot de cet évêque, qui, après une entrevue avec M. Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique et des cultes, tout émerveillé et tout ému de ses professions de foi, disait à son grand vicaire :

— Mais vraiment on ne le connait pas. Cet homme là deviendra certainement cardinal avant moi.

Quelque semaines auparavant, le 22 juin, M. Jules Simon avait été reçu à l'Académie française, qui l'avait élu, on s'en souvient, le même jour que la Chambre des députés le créait sénateur inamovible. Il succédait à M. de Rémusat et M. Thiers lui servait de parrain : en fallait-il davantage pour annoncer une séance dont l'intérêt ne serait pas exclusivement littéraire? Aussi la physionomie habituelle de l'auditoire académique était-elle sensiblement changée. On était venu comme à une discussion intéressante de la Chambre, et la présence de M. de Marcère, non loin de M. Buffet, accentuait encore le caractère politique de la solennité.

10 AOUT 1876.

Le récipiendaire ne s'est point privé des allusions que l'on attendait, et la salle, *faite* avec soin, s'est empressée de les applaudir. M. Thiers, que les éloges à bout portant n'intimident pas, rayonnait sous l'habit aux palmes vertes rehaussé du grand cordon de la Légion d'honneur, et la tête de l'illustre vieillard apparaissait dans la fumée de l'encens, coiffée de son petit toupet légendaire comme d'une auréole. Cette séance était un double triomphe pour lui : son ministre de l'Instruction publique remplaçait son ministre des Affaires étrangères ; il planait sur tous deux. Après la péroraison, à laquelle M. Jules Simon avait donné un accent pathétique et mouillé de larmes, le *libérateur du territoire* s'est précipité dans les bras de l'orateur et ces deux grands artistes se sont étreints au milieu de l'attendrissement universel : tel le vieux Talma embrassant Mlle Mars sur la scène.

Le discours de M. Jules Simon, l'un des plus longs qu'on ait entendus à l'Académie, a été débité tout entier avec une aisance et un art incomparables, qui faisaient l'admiration des sociétaires de la Comédie française présents à la séance. Ce qu'on peut reprocher à son habile portrait de M. de Rémusat, c'est une certaine absence de précision et de netteté, un défaut de conclusion qui laisse l'esprit en suspens. On est libre d'y voir une harmonie du tableau avec le modèle : ce n'est peut être pas uniquement la faute de l'orateur s'il a négligé de réunir en un jugement d'ensemble tous les traits épars de sa harangue académique. L'un des plus intéressants passages, malgré son étendue, est assurément le feuilleton qu'il a intercalé dans son discours sur le drame inédit d'*Abélard*, dont l'existence nous avait déjà été révélée par Sainte-Beuve, et l'orateur en a accru le succès en développant tous ses moyens pour mimer et jouer ce fragment de comédie scolastique.

Ce n'était un secret pour personne que M. de Viel-Castel, chargé de répondre à M. Jules Simon, n'avait point voté pour lui et qu'il est loin de partager ses idées. On s'attendait donc à une riposte qui eût pu devenir piquante avec un esprit plus vif et plus jeune, mais que l'urbanité parfaite du directeur de l'Académie, homme du monde et ancien diplomate, n'a pas empêché d'être en plus d'un endroit très-nette et très-concluante. M. le baron de Viel-Castel a su faire délicatement sentir à M. Jules Simon qu'il avait abusé de la politique, et tout le monde a compris la leçon courtoise cachée dans la fin de son discours. Le silence qu'il a gardé sur la *Politique radicale* du récipiendaire n'était peut-être pas moins expressif en son genre que les réserves philosophiques et morales formulées à propos de la *Religion naturelle*. On serait même tenté de soupçonner tant soit peu d'ironie dans les passages où il s'est complu à tirer

des livres écrits par le nouvel académicien, une conclusion tout à fait chrétienne et à faire tourner l'*Histoire de l'Ecole d'Alexandre* à la démonstration de la foi, sans avoir l'air de mettre en doute que telle fût vraiment l'intention de l'auteur. Mais les trésors d'onction religieuse dépensés par M. Simon dans la discussion du Sénat, ne nous permettent pas cette interprétation téméraire.

II

La troisième exposition annuelle des œuvres d'art commandées ou acquises par la ville de Paris et le département de la Seine, a eu lieu, dans la première quinzaine de juillet, à l'Ecole des Beaux-Arts. Le catalogue comprenait 148 numéros : c'est un chiffre imposant, mais en y regardant de près, on s'apercevait bien vite qu'il en fallait beaucoup rabattre, et tout d'abord les vingt-sept numéros composant l'exposition posthume de M. Alphonse Périn. M. Périn a pour ainsi dire enseveli toute sa vie artistique dans la chapelle de l'Eucharistie, à Notre-Dame de Lorette, et son nom, sans être jamais devenu populaire, sans avoir même eu l'honneur d'être recueilli par Vapereau, n'en est pas moins connu de quiconque a suivi le mouvement de l'art moderne, comme celui d'un de nos meilleurs peintres religieux, digne disciple d'Orsel et rival d'Hippolyte Flandrin. Le public ordinaire passait indifférent, mais les délicats s'arrêtaient avec l'intérêt le plus vif devant cet ensemble considérable de cartons, d'études et d'esquisses, résumé de trente à quarante ans de travail, expression d'un talent très-pur et très-élevé, nourri de l'étude des maîtres et auquel il n'a manqué que plus de chaleur, de hardiesse et de fécondité. Mais c'est en 1832, si je ne me trompe, que la décoration de la chapelle du Saint-Sacrement fut commandée à M. Alphonse Périn, et malgré les interruptions causées par l'état maladif de l'artiste, elle était terminée bien avant sa mort, arrivée en 1874, sauf les deux pieds-droits peints récemment par M. Faivre-Duffer. C'est par ce fragile anneau qu'on a rattaché à l'exposition de 1876 une œuvre conçue en entier et exécutée dans sa plus grande partie sous le règne de Louis-Philippe.

N'est-ce pas aussi pour enrichir l'exposition d'un prestige emprunté qu'on avait envoyé à la salle Melpomène les tableaux de Largillière, de Quintin Varin, de Salviati, et l'esquisse de la coupole de Fr. Lemoyne à Saint-Sulpice, restaurés par M. Maillot ? Le plus célèbre de ces tableaux est celui de Largillière, et c'est aussi l'un des plus connus parmi les nombreux *ex-voto* qui décoraient autre-

fois les églises de Paris. Il fut commandé au peintre en 1694 par Claude Bosc, prévôt des marchands, pour l'église de l'Abbaye Sainte-Geneviève, d'où il a passé à Saint-Etienne du Mont. Depuis l'an 1692, une de ces disettes jadis si fréquentes désolait la France et se faisait sentir particulièrement à Paris. Dans toutes les calamités publiques, famine ou peste, guerres ou maladies royales, inondations ou sécheresses, la foi des Parisiens et de leurs magistrats s'adressait à celle qui, du haut du ciel, continuait de veiller sur la grande ville qu'elle avait sauvée deux fois de son vivant. On allait chercher solennellement à l'abbaye, derrière le maître-autel, la châsse de la sainte, merveille d'orfévrerie, ornée de douze statues en or, élevée sur quatre grosses colonnes de marbre, portée sur les ailes de quatre chérubins tenant à la main chacun un candélabre, surmontée d'une couronne de diamants et enrichie par tous nos rois d'une infinie variété de pierres précieuses; puis on la promenait solennellement par les rues, au milieu d'une affluence empressée qui se livrait aux démonstrations les plus ferventes. La magistrature comme le clergé, tous les corps de l'Etat comme tous les corps de métiers, figuraient dans ces processions magnifiques, où l'abbé de Sainte-Geneviève avait le pas sur l'archevêque de Paris. Quelquefois l'abbé était porté dans sa chaise à droite de l'archevêque ; le plus souvent, revêtu de ses ornements pontificaux, la crosse en main et la mître en tête, il s'avançait pieds nus comme tous ses religieux. C'était un grand événement qu'une de ces processions, et tous les chroniqueurs d'alors, tous les vieux historiens de Paris, Loret, Guy-Patin, Mme de Sévigné, Dangeau, la *Gazette* et le *Mercure*, ne manquent pas de les décrire. La dernière cérémonie de ce genre avait eu lieu près de vingt années auparavant, en 1675, à la suite de pluies continues qui duraient depuis plus de deux mois et faisaient craindre un nouveau déluge : « Les prières publiques eurent dès le même jour, dit la *Gazette*, tout le succès qu'on en pouvait souhaiter, par un temps des plus favorables et qui a toujours paru plus beau. » En 1694, au contraire, la procession demandait à Dieu, par l'intercession de la patronne de Paris, la fin d'une sécheresse obstinée : « Dès le soir même, écrit Dangeau, il plut et pleut encore. *Rumpuntur nubes*, s'écriait Santeul dans la langue de Virgile.

. . . . . Seges arida crevit ab undis,
Obstupuit fruges terra beata suas.

C'est le souvenir de ce miracle, — nos conseillers municipaux y avaient-ils bien réfléchi avant de voter la restauration du tableau, —

que Largillière fut chargé de transmettre à la postérité. Mais, au lieu de dérouler le cortège dans sa pompe et de nous donner ainsi une composition d'un intérêt à la fois pittoresque et historique, qui eût été pour le Paris de la fin du dix-septième siècle ce qu'étaient les miniatures du Missel de Juvénal des Ursins pour le Paris du quinzième, ou ce qu'est aujourd'hui encore pour la Venise de 1496 la *Procession de Saint-Marc* par Gentile Bellini, il aborda le sujet par un côté plus intime et qui répondait mieux à son genre de talent. Sa toile représente le prévôt des marchands en grand costume de cérémonie, agenouillé sur un coussin pour bien marquer son rang, entouré des échevins et des principaux officiers du corps de ville, et suppliant sainte Geneviève. A vrai dire même, ils paraissent moins prier que s'offrir aux regards du spectateur. Tous posent, la face tournée vers lui, en s'efforçant de ne laisser perdre aucun de leurs avantages. Le prévôt, la main levée comme pour montrer la sainte qui apparaît dans une gloire, portée sur un nuage, la tête courbée et implorant elle-même le secours céleste, semble adresser un discours à quelque auditoire invisible. C'est une réunion de portraits groupés dans une action commune, — tels qu'en ont fait si souvent B. van der Helst, Govaërt Flinck, Frans Hals et tant d'autres peintres hollandais, — un peu disgracieux à première vue, à cause des énormes perruques qui les écrasent, et des lourds manteaux de cérémonie qui donnent à ces corps agenouillés l'apparence massive et trapue des nains de Velasquez. Mais la science du modelé, le charme du coloris et la beauté de la partie supérieure du tableau rachètent bien vite cette impression toute superficielle.

Largillière ne s'est pas oublié lui-même parmi ces portraits. Il n'a pas oublié non plus Santeul, qui avait adressé *ad urbanum prætorem* une pièce de vers sur la famine : *de nostrâ rei frumentariæ penuriâ*, et qui avait composé pour son tableau une inscription en trois distiques de la plus élégante latinité ; seulement, pour taquiner le poëte, à qui ses amis et ses protecteurs même se plaisaient à jouer sans cesse les plus méchants tours, il imagina de l'envelopper d'un ample manteau noir au lieu de le peindre en surplis. Malgré les extravagances de son humeur et les saillies d'un caractère très-peu monastique, Santeul tenait à son titre de religieux et sa foi n'avait jamais été mise en doute ; il fut piqué au vif de la leçon satirique que l'idée du peintre semblait renfermer à son adresse, et il exhala ses plaintes contre la fantaisie de l'artiste dans une longue requête en vers latins adressée au prévôt des marchands. Mais son indignation s'exprime avec plus d'élégance que de chaleur, et sa pièce est si jolie, elle abonde tellement en traits piquants, en rapprochements ingénieux, en fines antithèses, qu'on pourrait le croire tout

consolé de son malheur, comme son maître Ovide, par le thème qu'il lui fournit.

Huc Pietas, huc Relligio, vos quotquot Olympi
Incolitis superas, regna beata, domos,
Si quid ego merui, præconi occurrite vestro :
Ludimur, hoc ludo luditur ipse Deus...
Pictus in opprobrium nigro deformis amictu
Monstror, et exutus vestis honore meæ...
Ut vidi, obstupui : vix mihi notus eram...
Ah ! me redde mihi, vesti quoque redde colorem,
Fac in Santolio noscere Santolium !

Ne dirait-on pas un chant oublié du *Lutrin ?*

Je demande pardon au lecteur de la longueur de cette parenthèse. Les souvenirs qui se rattachent au tableau de Largillière m'ont entraîné un peu loin. Peut-être était-ce la seule façon de donner quelque intérêt à l'examen des œuvres d'art exposées par la ville de Paris. J'ai fait comme ces romanciers qui s'attardent aux épisodes, par un sentiment secret du peu d'intérêt qu'offre leur action principale.

Défalquons encore, défalquons toujours les esquisses des peintures de M. Brisset pour la chapelle des Fonts baptismaux de la Trinité, puisque « ces peintures, dit le livret, ont été exécutées aux frais de M. le curé, » dont la bourse n'a rien de commun avec le budget de la ville de Paris. Peut-être aussi est-ce pousser bien loin le désir de faire nombre que d'avoir admis aux honneurs de la salle Melpomène une « copie du Christ de Prudhon pour l'église de Bry-sur-Marne. » Que l'administration encourage des talents naissants, ou, comme c'est le cas, des élèves de M. Jobbé-Duval; qu'elle soutienne ses protégés en leur distribuant des commandes de banlieue ou des travaux au rabais pour les mairies et les églises de villages, rien de mieux, mais je crois qu'il serait prudent de ne pas convoquer le public parisien et la critique pour leur montrer ces produits.

Ce qui reste se divise en nombre très-inégal entre l'art civil et l'art religieux. Celui-ci a la plus large part, malgré la vigilance farouche du conseil. M. Lenepveu, le directeur de notre école de Rome, a peint en deux grandes toiles d'un sentiment grave et d'un bon style, mais d'une exécution qui trahit la fatigue, la suite de l'Histoire de saint Ambroise, dont nous avions vu la première partie l'an dernier. On a commandé à l'auteur de la *Respha* qui obtint un succès retentissant au Salon de 1875, M. Georges Becker, un *Saint*

Joseph, protecteur de l'enfance de Jésus, pour l'église Saint-Louis d'Antin, et M. Becker a composé un vignette excellente, d'une composition simple, d'un coloris charmant, mais où, malgré les nimbes des personnages, manque entièrement le rayon divin. Nous nous rappelons avoir vu de M. Dauban des toiles religieuses d'un sentiment sévère et profond, qui, sous leur facture toujours un peu sommaire, laissaient transparaître comme un reflet de Lesueur. Sans lui demander les raffinements d'un virtuose de la palette, il est permis toutefois de témoigner quelque inquiétude devant les lourdeurs et les banalités du *Christ percé d'un coup de lance.* Tout est médiocre ici : le sentiment comme la composition, et le dessin comme le coloris. La Madeleine qui se pâme au pied de la croix avec tous les gestes d'une douleur de convention ne vaut guères mieux que le soldat pesant et trapu qui pousse sa lance aux flancs du crucifié. Ce n'est pas une œuvre, c'est un *pensum.*

Il nous est impossible de nous arrêter aux tableaux de MM. Barrias, Bézard, Romain Cazes, Matout, Savinien Petit, mais les réductions ou les cartons envoyés par quelques autres artistes nous fournissent l'occasion naturelle de parler des originaux exécutés dans diverses églises de Paris. Les *Quatre Prophètes*, peints par M. Delaunay dans les pendentifs de la coupole de Saint-François Xavier, sont des figures d'un beau jet et d'une grande tournure où l'on devinerait du premier coup l'homme qui a pu étudier sur place les fresques de Raphaël, à Santa Maria della Pace. M. Signol a terminé depuis quelques mois les peintures du transept de Saint-Sulpice, œuvres consciencieuses, estimables, d'une bonne ordonnance, d'une correction un peu froide. Il me semble seulement, je ne sais si je me trompe, que le Christ de la *Résurrection* et de l'*Ascension* est un Christ de théâtre qui joue bien son rôle, mais qui joue un rôle. Tous ceux qui connaissent le talent facile et gracieux de M. Landelle devineront comment il a dû comprendre et traiter, dans la même église, le *Songe* et la *Mort de saint Joseph.* Les réductions exposées à l'école des Beaux-Arts donnaient une idée exacte et fort agréable de ces compositions, qui paraissaient d'autant plus séduisantes qu'elles se montraient dans leurs proportions naturelles. Au lieu d'avoir à recouvrir les murs d'une chapelle, supposez que M. Landelle eût été chargé d'illustrer le livre des Evangiles, ses deux vignettes seraient tout à fait dignes d'éloges. Mais sa manière anecdotique de concevoir le sujet, sa peinture élégante et claire, un peu affadie çà et là par la recherche continuelle de la grâce, la finesse des tons, ce *flou* vaporeux qui caresse le regard, toutes ces charmantes qualités de second ordre ne paraissent pas à leur avantage dans un si grand cadre. Faut-il le dire? La poésie

vague de ces deux toiles, l'impression sentimentale qui s'en dégage, les fleurs et les parfums de ce style aimable m'ont fait songer, en tout bien tout honneur, aux pages les plus idylliques de la *Vie de Jésus*, par M. Ernest Renan.

Parmi les travaux récemment exécutés dans les églises de Paris, il n'en est pas qui méritent un plus sérieux examen que les peintures de la chapelle de Saint-Denis, à l'église de la Trinité, par M. Laugée, dont on a pu voir les cartons à l'école des Beaux-Arts. L'un des deux tableaux représente le supplice du saint, décapité, suivant la tradition, sur la butte Montmartre, à peu près à l'endroit d'où bientôt la masse imposante de l'église du Sacré-Cœur dominera Paris. Malgré une exécution habile et ferme, c'est celui qui appelle le plus de réserves. Il ne présente pas, dans son ensemble, la simplicité sévère et la dignité religieuse que demandait le sujet. Au lieu de se subordonner à la figure principale qui devrait concentrer sur elle tous les regards, les personnages subalternes, conçus dans un système pittoresque assez peu à sa place, dispersent l'attention à tous les coins du tableau. Vers le martyr, à genoux et levant les bras au ciel avec exaltation, se penche, en lui montrant la statue de Bacchus, un grand prêtre obèse et caricatural, qui ressemble à Vitellius. Dans le fond, le gouverneur se démène comme un furieux sur son siége, agitant le décret impérial dans sa main crispée. Sur le premier plan est assis un bourreau romantique qui attend, sa hache à côté de lui, la jambe gauche repliée en travers sur la jambe droite, dans une posture d'une familiarité triviale. Le billot, avec son énorme anneau de fer dont on voudrait éteindre les contours trop voyants, occupe le centre de la composition, et bien qu'il se rattache étroitement au sujet, il me semble que c'est beaucoup d'honneur pour ce billot isolé.

Mais retournez-vous : voici *saint Denis portant sa tête*, sous un dais soutenu par des anges qui s'avancent d'une allure svelte et légère, en chantant le *Gloria tibi Domine* et l'*Alleluia*, suivant le naïf récit du bon abbé Hilduin. Au point de vue simplement esthétique, il existe peu de sujets plus difficiles à traiter que celui-là. Pour sauver ce qu'il peut avoir de répugnant à la délicatesse moderne, sans rien sacrifier pourtant de la tradition chrétienne, M. Laugée a imaginé de remplacer sur les épaules du martyr la tête qu'il porte entre ses mains par une figure *idéale*, si je puis ainsi dire, qui se devine comme en rêve et qu'on croirait entrevoir dans une vision de l'autre monde. Cette tête spectrale, couronnée du nimbe, arrive à un effet saisissant, et loin de contredire la légende, elle l'achève. Il y a là une idée simple et hardie autant qu'ingénieuse ; si elle appartient en propre à M. Laugée, et s'il ne l'a pas empruntée à quelque

monument de l'iconographie chrétienne, il faut l'en féliciter sincèrement [1]. Ajoutons que l'ordonnance liturgique de la composition, comme sa couleur claire et calme, ses teintes plates, sans reliefs vigoureux et sans effets tranchés, enfin la simplicité de ses lignes s'harmonisent parfaitement avec le caractère religieux du sujet et avec l'architecture de l'édifice.

Parmi les peintures, d'ailleurs très-peu nombreuses, destinées aux monuments civils, nous ne nous arrêterons qu'aux sujets symboliques dont M. Jobbé-Duval a décoré la coupole de l'escalier d'honneur du Tribunal de commerce. M. Jobbé-Duval, personne ne l'ignore, est conseiller municipal; de plus, il fait partie de la commission des beaux-arts pour le département de la Seine; on voit qu'il est en bonne place pour soigner ses intérêts et ceux de ses amis. Malgré l'esprit de farouche indépendance qu'on lui connaît, il ne s'est pas oublié. Ses convictions actuelles lui défendaient d'aborder la peinture religieuse, qu'il a cultivée jadis avec plus de zèle encore que de succès; il s'en est dédommagé en se ménageant la presque totalité, — le tout, sauf deux portraits pour le Palais de justice, — des peintures civiles votées par la commission. En qualité de membre de cette commission, il choisit le peintre, et en qualité de peintre, il se choisit lui-même. Par qui pourrait-on mieux être servi que par soi? — C'est donc de la peinture obligatoire et laïque, mais pas gratuite.

Je me sens cruellement embarrassé pour dire ce que je pense des peintures de M. Jobbé-Duval; il suffit que leur auteur ait pris, dans le clan radical de la municipalité parisienne, position au premier rang des libres-penseurs agressifs, pour que j'en retienne au moins la moitié. Tout ce qui pourrait rabaisser une question de critique aux proportions d'une petite guerre de représailles serait si misérable que nous en voudrions fuir jusqu'à l'apparence. Mais enfin si les opinions actuelles de M. Viollet-le-Duc ne nous empêchent pas de croire et de dire qu'il est un savant architecte, pourquoi les torts de M. Jobbé-Duval nous interdiraient-ils d'imprimer qu'il est un fort méchant peintre, surtout quand il est si facile de s'en convaincre en allant au Tribunal de commerce? Ce n'est pas le tout, même pour un artiste *laïque*, d'attaquer les jésuites et les frères de la doctrine chrétienne; il serait bon de joindre à ce titre un peu d'habileté, de science et de goût. M. Jobbé-Duval ne s'est pas mis en grands frais d'invention pour symboliser la Moisson, la Ven-

[1] Nos doutes étaient fondés. En parcourant la savante *Monographie des vitraux de Bourges*, par les PP. Arthur Martin et Cahier, on verra que M. Laugée n'a point le mérite de l'invention; mais il lui reste celui de l'exécution, qui demandait beaucoup de tact.

dange, les Arts et l'Industrie. De petits génies, tous les mêmes, avec des attributs variés, c'est tout, et c'est peu. Si du moins ces génies n'étaient pas d'une conception si banale et d'une exécution si lourde! Mornes, camards, trapus, bouffis et ballonnés, ce sont des enfants en baudruche, non en chair et en os. Le gonflement des bras et des cuisses de ces malheureux fait pitié. M. Jobbé-Duval n'a-t-il jamais vu d'enfants? Cela est improbable. Alors que lui ont-ils fait? Passons, sans nous arrêter devant sa figure symbolique de la Ville de Paris. C'est une affaire entre la Ville de Paris et lui. Puisque Paris se trouve bien représenté par M. Jobbé-Duval, il est probable qu'il se trouvera suffisamment représenté aussi par la peinture *commerciale* du Tribunal de commerce.

Un certain nombre de statues figuraient à l'Exposition. Signalons surtout le retable exécuté par M. Delaplanche pour l'église Saint-Joseph. Il est divisé en trois parties; entre la Vierge et son père nourricier, l'enfant Jésus debout sur la crèche au-dessous de laquelle passe la tête débonnaire du bœuf qui l'a réchauffé de son haleine, étend ses deux petits bras d'un geste naïf en bénissant les fidèles. Peut-être l'attitude et les draperies de la Vierge sont-elles un peu tourmentées. Mais quelles que puissent être les critiques de détails, l'ensemble est d'un beau caractère décoratif et l'artiste a su être original en restant religieux.

La Ville exposait également quatre statues acquises au Salon; elle n'y a pas acheté un seul tableau. Il est bon d'être économe: cela nous change; mais il ne faut abuser de rien, et c'est surtout quand on restreint ses dépenses qu'il importe de les bien placer. Malgré le mérite de plusieurs œuvres, l'art avec lequel on avait grossi un contingent trop mince et groupé les accessoires de façon à dissimuler l'insuffisance du fond, l'opinion publique ne s'est pas laissée tromper. Un membre même du conseil municipal, un critique d'art connu, mais qui ne fait point partie de la commission, n'a pas craint de dénoncer publiquement, comme la source de tout le mal, « la faveur qui alimente une armée de parasites et de privilégiés avec les grands travaux d'ornementation publique, » et il s'engage à plaider devant ses collègues la cause du concours, que nombre d'artistes s'apprêtent à solliciter sous forme de pétition. J'aime à croire que M. Jobbé-Duval se joindra à M. Castagnary dans cette croisade démocratique contre les priviléges.

L'exposition des envois de la villa Médicis et surtout celle des prix de Rome sont aujourd'hui presque aussi fréquentées du public, toutes proportions gardées, que le Salon annuel. La curiosité des amateurs ne se laisse point décourager par les mécomptes qu'elle éprouve, et elle est toujours stimulée par une secrète espérance,

l'espérance de voir un nom inconnu se révéler tout-à-coup dans une œuvre éclatante. On oublie que la gloire artistique ne s'improvise guère, qu'elle se conquiert peu-à-peu par de laborieuses études. Mais, qui sait? la jeunesse a tant d'imprévu et le beau ciel d'Italie a tant inspiré de chefs-d'œuvres!

On vient donc et, au lieu de la surprise espérée, on n'éprouve que celle de trouver des élèves, quand on croyait trouver des maîtres. Les envois de Rome devraient nous avoir depuis longtemps blasés là-dessus, mais, presque chaque fois, c'est un désappointement nouveau. Cette fois, il a été plus grand que jamais, peut-être. On courait tout d'abord à l'ouvrage important, à l'envoi de quatrième année, et l'on s'apercevait que, dans la peinture comme dans la sculpture, il était inachevé. Voilà une habitude qui tend à passer en tradition et qu'il serait urgent de faire cesser, car elle manque de respect au règlement et au public. Avant d'aller conquérir une première médaille au Salon, n'était-il pas plus pressant pour M. Marqueste de terminer sa *Velléda*, qui rêve sur un rocher, comme dans la romance, avec une expression profonde et sombre? C'est Velléda si l'on veut; rien pourtant n'y caractérise la druidesse, et ce pourrait être tout aussi bien, sauf quelques modifications de costume, Ariane ou Lesbie. La Velléda de Maindron ne la reconnaîtrait guère pour sa sœur. Ce qui manque à l'habile morceau de M. Marqueste, — le caractère, l'originalité, — est au contraire ce qu'il y a de trop dans le tableau où M. Toudouze, également l'un des médaillés du dernier Salon, nous montre la femme de Loth déjà changée en statue de sel. A force de vouloir être original, M. Toudouze était bizarre, les années précédentes; cette fois, il a été incompréhensible. Sa *femme de Loth* est un vrai rébus qui se débrouillera peut-être quand il aura fait de cette grande ébauche un tableau, quand il aura bien distribué les lumières et les ombres et définitivement fixé les valeurs des tons, mais qui, d'ici là, demeure recouvert d'un triple voile. M. Toudouze est un peintre ingénieux, qui a horreur du lieu-commun. Dédaignant la grande route, il s'efforce de rejoindre M. Olivier Merson par les sentiers pittoresques qu'il a choisis. Rien de plus fâcheux que cette faiblesse des jeunes artistes contre les tentations et les éblouissements du succès, que cet empressement à imiter les procédés qui ont réussi à leurs camarades, au lieu d'étudier les lois éternelles du beau dans les maîtres, qui savent si bien être exquis, tout en restant simples.

Nous n'imposerons ni à nos lecteurs ni à nous la tâche aride d'énumérer tant d'esquisses, d'études, de copies, devoirs d'élèves qui ne peuvent guère avoir d'intérêt que pour les professeurs. Deux morceaux seulement se détachaient de ce fond terne et confus: en peinture,

la *Médée* de M. Morot, élève de deuxième année ; en sculpture, la *Tentation*, de M. Injalbert, qui n'est à Rome que depuis un an. M. Morot a cherché un effet de contraste, qu'il aurait pu aisément rendre plus vigoureux et plus dramatique, entre les enfants de Médée qui, inconscients du péril, s'appuient à elle en la couvrant de caresses, et leur mère, qui médite le meurtre, tenant déjà le poignard caché dans sa main droite. Le souvenir du tableau d'Eugène Delacroix accable une composition trop paisible où, en voilant tout-à-fait le poignard, on pourrait prendre Médée pour une mère en deuil rêvant à l'époux qu'elle a perdu, ou même simplement distraite sous les baisers de ses enfants. Mais cette œuvre contestable a des parties qui annoncent un peintre. Le bas-relief de M. Injalbert n'est peut-être pas, au fond, beaucoup plus original que la plupart des autres envois : quiconque a visité la chapelle Sixtine aura reconnu du premier coup que M. Injalbert s'est inspiré, dans la figure d'Adam et la disposition générale des lignes de son groupe, de la célèbre fresque de Michel-Ange : *la Création de la femme*. Mais au moins s'est-il adressé à un maître. L'idée même d'avoir donné au serpent une tête et un buste féminins ne lui appartient pas en propre. Et cependant, malgré toutes ces réminiscences, l'artiste a suffisamment marqué son empreinte sur l'œuvre par la souplesse et la grâce de l'exécution, pour qu'il s'en dégage une personnalité artistique pleine de promesses. Souhaitons seulement à M. Injalbert de ne pas tomber du côté où il penche et de se garer du maniérisme.

L'été est la saison des concours. Il semble que, d'un accord unanime, on ait réservé les multiples concours du Conservatoire, ceux des lycées de Paris et des prétendants au prix de Rome, pour les jours caniculaires. Les plus terribles pour les examinateurs sont assurément les concours du Conservatoire, où les rivaux se succèdent devant des juges immuables : mais le plus rude pour les élèves est sans contredit le concours du prix de Rome. Songez donc que pendant soixante-douze jours, les plus chauds de l'année, les vingt martyrs qui devaient s'excrimer sur *Jason détachant la Toison d'or* et sur *Priam réclamant à Achille le corps de son fils*, ont été enfermés du matin au soir dans d'étroits cabanons, en dehors desquels ils ne pouvaient faire un pas sans être suivis comme de leur ombre par un gardien vigilant. Soixante-douze jours de cellule, à vingt ans, au mois de juin, quand le soleil vous fait signe par la fenêtre, quand les bruits joyeux de la rue montent jusqu'à vous! Soixante-douze jours de Mazas, sans être prévenu d'aucun crime, en tête-à-tête avec le vieux Priam et le jeune Achille, quel intolérable supplice si, comme les voyageurs ranimés dans le désert par le mirage qui leur montre une oasis à l'horizon, l'on n'était rafraîchi et sou-

tenu par la vision lointaine des ombrages de la villa Médicis! Sans cette glorieuse perspective, qui a fait battre tant de cœurs, qui a fait oublier tant de misères, qui a tant inspiré d'efforts, parfois plus héroïques que ceux de Jason pour la conquête de la Toison d'or, et dont Hippolyte Flandrin, concourant en plein choléra et atteint, mais non terrassé par le monstre jusque dans sa loge, exprimait l'ivresse avec une si naïve éloquence dans sa correspondance avec ses parents, on étoufferait au fond de l'horrible cachot, et après s'être embarqué pour Rome, on arriverait à la Pitié ou à Charenton.

Les sujets des concours de peinture et de sculpture ont fait pousser les hauts cris, suivant l'usage, aux esprits pratiques et positifs, aux amis du réalisme et de l'art moderne : « Jason, Priam !... Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? Quel intérêt des personnages morts depuis si longtemps, à supposer qu'ils aient jamais existé, peuvent-ils avoir pour la masse? Soyons de notre époque. » Tel est le refrain habituel, réduit à sa plus simple expression. Mais je crains que notre époque ne soit plus faite pour inspirer Cham, Nadar, Daumier, Grévin, Toulmouche et Carolus Durant que des élèves qui se sont nourris des modèles antiques et qui visent au grand style. Quant à la masse, elle pèse infiniment moins que l'élite dans la balance des jugements artistiques, et l'on aura beau vouloir démocratiser l'art, il est permis de dire, sans professer pour le *profanum vulgus* les dédains d'Horace ou de M. Renan, que le suffrage universel ne sera jamais un principe esthétique. Les esprits positifs qui ne trouvent point Priam ni Jason suffisamment pratiques et vivants, pourraient prendre leur part de la spirituelle réponse que faisait M. Doudan à une objection d'un genre analogue contre les tragédies : Il n'y a rien de moins vivant que la tragédie ancienne, et la tragédie ancienne est fort belle. Croyez-vous que si vous invitiez Antigone à dîner, elle fût capable d'aller sur ses pieds du salon à la salle à manger, quand même M. Boissonnade et M. Schlegel lui donneraient le bras pour la soutenir? Point du tout. On s'imagine que tout est dit contre un être créé par l'art, quand on prononce qu'il ne serait pas capable de boire une demi bouteille de vin de Bordeaux et de faire trois lieues à pied tous les jours. L'art vole et ne mange pas et ne marche pas. Où est le mal? C'est cette fausse théorie des êtres vivants qui vous a valu toutes les abominations de nos jours. J'aime incomparablement mieux que vous soyez ce marbre blanc, immobile, élevé, qu'on appelle l'Apollon, que si vous étiez capable de manger six livres de pain et un dindon rôti et de sauter un fossé de quinze pieds. Il y a du dindon rôti au fond des principes nouveaux de l'esthétique de nos jours. »

Je ne sais s'il existe une plus magnifique création de la poésie

que celle de ce vieux roi humilié et vaincu, allant baiser de ses lèvres suppliantes la main qui a tué son fils, tandis que l'indomptable Achille, dompté enfin par la pitié et par la douleur de la mort de Patrocle, se détourne en pleurant. Aussi l'antiquité a-t-elle traité bien des fois ce sujet, jusque sur ses vases et ses pierres gravées. Il est reproduit sur l'une des faces du sarcophage du Capitole. Sans sortir du Louvre, qui doit être leur maison autant que l'école des Beaux-Arts, les concurrents auraient pu l'étudier dans le beau bas-relief de la villa Borghèse, qui, sans appartenir à la grande époque de l'art, n'en est pas moins frappant par l'agencement de la composition et la conception des deux principaux personnages. Ils ne se sont pas suffisamment doutés que la figure d'Achille est l'une de celles dont l'art antique a le plus souvent réalisé le type. Les monuments grecs et romains leur eussent enseigné à unir l'élégance à la force dans la représentation du fils de Thétis. Ils eussent appris aussi à M. Bastien Lepage et à quelques autres, l'art de faire de Priam un vieillard cassé par l'âge et la douleur, sans en faire un vieux Juif de Rembrandt ou une vieille femme. Cet admirable sujet réunit si bien toutes les conditions requises pour le programme d'un concours de ce genre qu'il a dû se présenter souvent à l'esprit du jury. Je trouve dans le registre des grands prix qu'il a déjà été donné deux fois : la première, en 1800 pour la sculpture ; la seconde, en 1809 pour la peinture. En sculpture, il n'y eut pas de premier prix. En peinture, la palme fut remportée par Langlois, élève et collaborateur de David, dont le nom, après avoir jeté un certain éclat, est retombé dans une obscurité profonde. C'est Langlois qui a peint, dans *Bonaparte gravissant le Saint-Bernard*, le cheval fougueux sur lequel se tient le premier consul, et dans le *Sacre*, la figure du prêtre grec à capuchon rouge lui appartient tout entière pour l'exécution. Sa *Cassandre*, qu'il envoya de Rome et qu'on peut voir au Louvre, produisit un effet dont on retrouverait la trace dans les journaux du temps. En 1819, il obtenait la grande médaille d'or avec son tableau d'*Alexandre cédant Campaspe à Apelle*. Le 7 avril 1838, il arrivait à l'Institut, et cette consécration, si ardemment souhaitée, d'une carrière qui n'avait pas été sans quelque gloire, ne l'empêchait pas de mourir huit mois après, profondément découragé par le discrédit où étaient tombées les doctrines de son maître.

Il est curieux de comparer l'œuvre du lauréat de 1809 au prix de 1876. Tous les accessoires de l'école de David y figurent, mais la composition est plus nourrie, le coloris même est plus chaud. L'Achille a la même attitude que celui de M. Wencker, et comme lui, il regarde Priam agenouillé à ses pieds, au lieu de détourner la tête ; mais il est plus conforme au type dépeint par le poëte, et le

héros conserve au moins un reflet de ce rayon divin qui s'est entièrement effacé dans la figure terne et vulgaire, encore enlaidie par une moue disgracieuse, du dernier lauréat. M. Langlois n'a pas couvert Priam d'une robe noire, comme M. Wencker, qui trouverait difficilement dans Homère la justification de ce vêtement de deuil. Mais le Priam de M. Wencker a une belle tête vénérable à la Maubant; son vilain Achille est solidement peint, dans un mouvement juste et vrai, et les personnages secondaires, purs comparses, ou même purs fantômes chez la plupart des autres, sont ici d'un bon caractère et se relient suffisamment à l'action principale.

Dans l'ensemble, l'exposition des candidats sculpteurs témoignait d'un savoir plus ferme et plus sûr. Le *Jason* de M. Lanson, élève de Jouffroy, qui a obtenu le grand prix, est un adolescent svelte et bien découplé. Du bras gauche levant la toison, de la main droite tenant son épée, il s'avance, la face vers le spectateur, d'un mouvement heureux et tranquille. Bref, il a le triomphe calme du héros. C'est par là surtout qu'il l'emporte sur ses concurrents, dont la victoire est trop laborieuse ou trop exaltée, et qui ne se montrent que de profil, les veines gonflées par l'effort, la tête renversée en arrière.

Tandis que je feuilletais le registre des grands prix, mis obligeamment à ma disposition par le secrétariat de l'école des Beaux-Arts, il m'a pris l'idée d'y relever, chemin faisant, quelques autres particularités qui ne seront peut-être pas sans intérêt pour le lecteur. L'institution des prix de Rome remonte à l'an 1663; ils furent exposés publiquement pour la première fois en 1678. Les peintres et les sculpteurs concouraient seuls alors; l'architecture n'eut son tour qu'en 1720 et la gravure que beaucoup plus tard. Il semble qu'à l'origine, et même jusqu'en plein dix-huitième siècle, les concours n'aient pas été des plus suivis. Le registre note bien des fois, à la colonne des observations, qu'il ne s'est présenté qu'un seul candidat, par exemple en 1667 et en 1684 pour la peinture, en 1692, en 1715, en 1724, en 1725 pour la sculpture, qui était plus négligée encore. En 1721, ce fut pis : le prix de sculpture chôma faute de concurrents. L'année suivante, il ne se présenta qu'un seul élève pour chacun des deux arts, mais au moins le jeune peintre s'appelait Vanloo, et le jeune sculpteur Bouchardon, ce qui peut passer pour un dédommagement d'une nature assez rare. Maintes fois aussi le registre mentionne que la faiblesse des concours n'a pas permis de décerner de prix. En revanche, il y eut en 1673 six lauréats, parmi lesquels se détachent les noms de Louis de Boulongne et de Jouvenet.

L'usage était d'abord de donner deux, ou même trois sujets, entre lesquels chaque candidat pouvait choisir suivant ses goûts et ses

études. Quelquefois, le thème était identique pour la peinture et pour la sculpture. Cette double tolérance dura jusqu'en 1728, où il fut décidé par l'Académie qu'à l'avenir chaque catégorie aurait à traiter un thème particulier et unique. Ces sujets furent puisés successivement à des sources diverses. Pendant les dix premières années, on les emprunta exclusivement au règne de Louis XIV : les neuf Muses faisaient cortége au roi Soleil comme jadis à son prototype Apollon, et les prix de l'Académie des Beaux-Arts semblaient avoir été spécialement institués, ainsi que le furent plus tard ceux de l'Académie française, pour sa plus grande gloire. Mais en 1674, on décida que les sujets du concours seraient désormais choisis dans l'histoire sainte. Il en fut ainsi durant près d'un siècle, de 1674 à 1762, date où l'Académie, ayant presque épuisé la Bible, se décida à revenir aux sujets profanes et fit ses débuts dans l'histoire de la Grèce antique par la *Mort de Socrate*.

Ce sont là les grandes lignes et les principales étapes de l'histoire des prix de Rome, histoire généralement paisible et fort simple, où nous avons relevé pourtant quelques épisodes semi-dramatiques. Nous n'en rapporterons que deux : « De 1767 à 1772 inclusivement, dit le registre, les prix d'architecture ont été privés de la pension de Rome par une vengeance de M. le marquis de Marigny, qui, ayant eu une querelle avec l'Académie d'architecture, par un abus énorme de pouvoir, envoya pendant ce temps ses valets de chambre à Rome, au lieu et place de ceux qui avaient obtenu le prix. Ce fut son successeur, l'abbé Terray, qui le rétablit en 1773. » Le procédé était violent, en effet. Je crois l'incident assez peu connu. On savait, par les *Mémoires* de Marmontel et d'autres témoignages encore, que le frère de Mme de Pompadour était d'un amour-propre inquiet, ombrageux, facilement irritable, d'un faux sans-façon auquel il était prudent de ne pas se fier, mais on le cite généralement comme le modèle accompli de surintendant des Beaux-Arts et il nous semble qu'un pareil trait entame singulièrement sa réputation.

Le second épisode se rapporte à la période révolutionnaire. Je cite encore textuellement le registre :

« Par un décret du 30 octobre 93, la Convention institua un jury de cinquante membres qui s'intitula *Club révolutionnaire des arts*, et composé de deux architectes, qui ne faisaient pas partie de l'ancienne Académie, d'hommes de lettres, de jurisconsultes, de médecins, de militaires, d'acteurs, de jardiniers, de cordonniers et de quelques peintres et sculpteurs inconnus, pour juger les concours des grands prix, en donnant les motifs de leur vote par écrit. C'est ce jury qui, réuni le 7 février 1794, décerna les deux prix ci-contre en déclarant qu'il *canonisait* ces deux compositions de

seconds prix. » Les prix en question, pour la peinture et l'architecture, furent remportés par Harriet et Protain, et le jury révolutionnaire avait eu soin de choisir des sujets à la hauteur des circonstances : *Une caserne. — Le corps de Brutus, mort en combattant, ramené à Rome.*

Une autre exposition s'est ouverte le 1er août dans le palais des Champs-Elysées : celle de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. C'est la cinquième et, autant que j'en ai pu juger par de rapides promenades à travers la grande nef et les salles encore encombrées d'ouvriers et retentissant de coups de marteau, ce ne sera pas la moins intéressante. Les industries parisiennes qui touchent à l'art, — meubles, bronzes, porcelaines et faïences, céramique, orfévrerie et joaillerie, etc., etc., — remplissent le jardin de leurs produits charmants, disposés avec goût dans d'élégants pavillons. Un escalier monumental décoré de statues, et qu'on peut considérer comme l'une des œuvres exposées, conduit du rez-de-chaussée au premier étage, où est installé le musée rétrospectif. Les galeries que remplissaient encore, il y a deux mois, les trois mille tableaux ou dessins du Salon, sont maintenant recouvertes de magnifiques tapisseries, venant de toutes les manufactures de France, plusieurs même des fabriques de l'Angleterre et des Flandres. Les Gobelins, le Kensington-Museum, quelques musées de province, les collections des riches amateurs ont fourni les éléments de cette exhibition magnifique qui déroule sur un développement de près d'un kilomètre de long, depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, l'histoire de France et l'histoire de l'art, celle des mœurs et celle des costumes. Le public se presse avec une curiosité particulière, dans la grande salle du fond, devant les métiers à haute et à basse lisse qui fonctionnent à certaines heures sous ses yeux.

Je recommande spécialement à tous ceux qu'intéresse la chronique du vieux Paris la collection de dessins et de petits tableaux signés Duplessis-Bertaux, Demachy, Drolling, etc., et retraçant des vues, des scènes ou des types pris sur le vif avec une exactitude précieuse pour l'historien. On y passe du Pont-Neuf à la foire Saint-Germain, d'une ascension de Blanchard à la démolition de la Bastille ou du Garde-Meuble. Voici le pompeux et interminable défilé du cortége qui parcourut les rues de Paris pour la proclamation de la paix en 1739; voilà des scènes du 31 mai et du 9 thermidor, le général Henriot à cheval à la tête de ses troupes, furieux et ivre, tendant son verre à un sans-culotte enthousiasmé qui lui verse à boire. Regardez ici : c'est la place de la Concorde sous la Révolution, un mélange de vin et de sang, de terreur et de joie populacière; au premier rang, une sentinelle bossue à l'œil goguenard,

partout des chanteurs montés sur des estrades, des cabarets en plein vent, des pîtres qui avalent des épées, des saltimbanques tapant avec leurs baguettes sur la toile qui représente la Femme colosse ou le Veau à deux têtes, les marchands de coco et les marchandes de plaisir, la cohue des badauds qui s'amusent en attendant le divertissement de la guillotine. Regardez là : ce bourgeois en houppelande, coiffé d'un chapeau en pain de sucre à la mode de 1833 et suivi d'un valet de chambre, qui distribue des soupes sur le marché Saint-Martin à une nuée de femmes, de vieillards et d'enfants, c'est le Petit manteau bleu, philanthrope fastueux qui opérait en place publique et dont la main gauche n'ignora jamais ce que donnait sa main droite. Retournez-vous : c'est la parade du boulevard du Temple en 1815, Galimafré, Gringalet, Faribole et Mlle Malaga exécutant leurs sauts de carpe et débitant leurs lazzis devant une foule idolâtre, Bobèche prononçant ce feuilleton parlé qui faisait concurrence à celui du *Constitutionnel*, car Bobèche fut avec Paul-Louis Courier un des grands libéraux de la Restauration.

De la parade il est naturel de passer aux théâtres. En finissant, donnons-leur un court post-scriptum : c'est assez pour la saison. Les deux tiers des salles de spectacle sont fermées ; les autres ont fait, le mois dernier, des recettes de 9 à 12,000 francs. Le samedi 29 juillet, un grand théâtre des boulevards élégants a encaissé 70 francs 50 centimes, et il s'est empressé de fermer le 1er août. Vers le milieu de juin, devançant de quelques jours à peine l'été caniculaire, l'Opéra avait donné le ballet de *Sylvia*, livret de M. Jules Barbier, musique de M. Léo Delibes. Ces trois actes de mythologie galante, de l'invention la plus pauvre et de la plus insipide fadeur, qu'on croirait extraits des œuvres de Demoustier, relevés insuffisamment par une musique agréable, souvent délicate et fine, mais sans aucun caractère original, n'avaient pour but que de fournir un cadre aux exercices chorégraphiques de Mlle Rita Sangalli, danseuse de force, l'étoile actuelle de l'Opéra. Pour la vigueur des pointes, la souplesse hardie des jetés-battus en arabesques et la prodigieuse agilité des tourbillonnements, il faut avouer que Mlle Sangalli ne craint personne, et je l'avoue. Le plus expert des derviches tourneurs tomberait en extase devant ses pirouettes, et une toupie d'Allemagne en serait jalouse. Il ne manque à la danseuse que de ronfler comme la toupie ; l'orchestre y supplée.

Presque seul de tous les théâtres de comédies et de drames, le Gymnase a lutté sans relâche, avec une vaillance digne d'un meilleur sort, que n'a point arrêtée, mais qui n'a pu désarmer non plus l'acharnement de la mauvaise fortune. Le Gymnase fait une effroyable consommation de pièces nouvelles et ne laisse jamais chômer les

critiques. En dehors d'une aimable petite, toute petite pièce de M. Ferrier, les deux dernières batailles du Gymnase, ses deux derniers échecs, s'appellent *Châteaufort* et la *Crise de M. Thomassin*. *Châteaufort*, par Mme la comtesse de Mirabeau, est l'erreur d'une femme d'esprit qui, ayant l'instinct du théâtre, sans en avoir l'expérience, a manqué le succès pour avoir voulu le forcer. L'ouvrage appartient à la fois au genre scabreux et à l'école brutale, mais ses audaces touchent souvent à la naïveté. Elle y a tant entassé de noirceurs, tant concentré de mélodrame, donné à ses coquins une perversité tellement cynique, ignoble et repoussante, à son vieux marquis de Ponteville une niaiserie si colossale et si invraisemblable, que le mot de Talleyrand revient sans cesse à l'esprit : « Trop de zèle, trop de zèle ! » La *Crise de M. Thomassin* est une saynète, une comédie de salon allongée en trois actes, que de jolis détails et quelques scènes agréables n'empêchent pas d'être, au fond, très-vide et passablement banale. M. Verconsin a coulé dans le vieux moule ce vaudeville sans couplets, saupoudré de mots ingénieux et de traits piquants, car l'auteur est un homme d'esprit. On y retrouve tout le bagage des scènes déjà faites cent fois et des personnages de convention qu'on salue au passage comme de vieilles connaissances. Pour peindre son bourgeois, ses artistes et son commandant de sapeurs pompiers, M. Verconsin a étudié la nature à travers Scribe, qui l'avait observée lui-même dans les comédies de Picard et d'Alexandre Duval. Ce n'est pas encore la *Crise de M. Thomassin* qui relèvera la fortune abattue du Gymnase.

Victor Fournel.

MÉLANGES

LA MORALE ET L'ATHÉISME CONTEMPORAIN

Par M. l'abbé Méric, professeur à la Sorbonne.

Les ouvrages de philosophie, on s'en est plaint plus d'une fois, et à trop juste raison, ne trouvent plus chez nous, même auprès du public lettré, la faveur qu'ils méritent. On les lit extrêmement peu. Si le journal, si la revue ont détrôné le livre, c'est surtout le livre qui traite de matières philosophiques. Bien des causes expliquent ce discrédit immérité, mais ne le rendent pas moins fâcheux. La légèreté française y trouve grandement son compte, mais la virilité de l'esprit et du caractère en portent déplorablement le châtiment. C'est une raison de plus d'appeler vivement l'attention du public sérieux, surtout des personnes religieuses, qui comprennent encore la puissance des doctrines, l'influence, heureuse ou désastreuse, des idées et des systèmes, sur un volume, court d'ailleurs, aussi digne d'être lu par la gravité des questions qu'il étudie, que par la clarté et l'agrément de l'exposition : nous voulons parler d'un récent ouvrage de M. l'abbé Méric, professeur à la Sorbonne, qui a pour titre : *La morale et l'athéisme contemporain.*

On voit de suite que M. l'abbé Méric s'est placé dans cet ouvrage au cœur même des controverses contemporaines, philosophiques et religieuses, les plus capitales. C'est sur la morale en effet que cherchent à se retrancher les nombreuses écoles d'athéisme qui fleurissent en ce moment ; la morale, c'est ce qu'elles ont toutes la prétention de substituer à la religion.

On discutait autrefois sérieusement la question de savoir s'il pouvait y avoir d'autres athées que les athées fanfarons, tant l'athéisme est et paraît de prime abord absurde et contraire au sens commun. Et quand, il y a une vingtaine d'années, un philosophe spiritualiste écrivit cette parole : « L'idée de Dieu est en péril, » bien des gens inattentifs furent surpris et tentés de se récrier. C'était vrai, cependant, et depuis l'athéisme a parlé par tant de bouches et fait tant de bruit, que les plus irréfléchis et les moins alarmistes sont bien obligés de convenir qu'en effet il y a des athées parmi nous. Ce que beaucoup se refusent encore à voir, ce sont les progrès effrayants que l'athéisme a faits, en haut comme en bas, dans les sphères scientifiques et dans les masses populaires, et par quels liens étroits et redoutables ces dangereuses erreurs se rattachent au radicalisme le plus menaçant. En vain

le vigilant évêque d'Orléans, ajoutant cette révélation à tant d'autres qui ne furent pas plus écoutées, en a-t-il donné, dans une récente brochure, l'irréfragable démonstration ; nombre d'aveugles volontaires ne peuvent consentir à se rendre compte de cet état de chose ; et cependant rien de plus manifeste que cette invasion de l'athéisme dans la science et dans la politique. Car c'est au nom de la science que cette doctrine antiscientifique, puisqu'elle est la négation même de la raison, ose parler aujourd'hui, et son orgueilleux axiome n'est rien autre que celui-ci : la science, c'est moi. Et en même temps ces théories viennent donner un point d'appui redoutable aux revolutionnaires de toute nuance qui rêvent la réorganisation démocratique et sociale de la France en dehors du christianisme et même de toute religion. N'a-t-on pas vu en effet, aux dernières élections générales, dans tous les programmes radicaux, la formule soit de l'enseignement laïque, c'est-à-dire athée, soit de la séparation de l'école et de l'Église, ce qui est la même chose? Plus d'enseignement religieux. La morale, c'est assez. Cependant y a-t-il, nous ne dirons pas une éducation, mais une morale possible sans la croyance en Dieu? Ce n'en est pas moins la prétention de tous les systèmes d'athéisme de construire, bien plus, de régénérer la morale altérée, corrompue, prétendent-ils, par les religions. Jamais plus audacieux défi ne fut porté au sens commun.

Ce sont tous ces systèmes d'athéisme et de morale athée que M. l'abbé Méric examine successivement, et on éprouve un véritable plaisir d'esprit à voir combien ces constructions sophistiques sont fragiles, et avec quelle facilité le prêtre philosophe les fait croûler l'une après l'autre sous sa critique, aussi austère d'ailleurs que justement sévère ; car l'auteur ne s'écarte jamais du ton d'une discussion grave et scientifique, respectueuse pour les personnes, mais armée de toutes pièces contre les erreurs, et cette modération dans la forme ajoute encore, selon nous, au poids de ses bonnes raisons. Avec une analyse sagace et pénétrante, il va au fond de chaque théorie, en saisit l'idée-mère, le principe générateur, la suit dans ses conséquences, dans ses conclusions, dans ses résultats définitifs ; après un tel examen, on est heureux de voir qu'il n'en reste plus rien. Nous aurions souhaité, quant à nous, que l'auteur eût uni plus souvent la synthèse à l'analyse, et qu'après avoir décomposé pièce à pièce les systêmes qu'il discute, il prît plus de soin à les recomposer dans des résumés lumineux qui eussent aidé le lecteur à en mieux embrasser l'ensemble. Cela du reste est plutôt une question d'art que de doctrine.

Les principaux systèmes que l'auteur étudie tour à tour sont le positivisme, la morale dite indépendante, la morale du panthéisme, le déterminisme, l'école critique, le Darwinisme, et enfin la morale déiste ou rationaliste. Le plus abaissé et le moins philosophique de tous ces

systèmes est assurément le positivisme. Singuliers philosophes qui refusent d'aller au-delà des phénomènes et de l'expérience, comme si la raison pouvait ainsi se laisser mutiler, et comme si on supprimait les questions que l'esprit humain se pose invinciblement, en prétendant les écarter! Quelle morale d'ailleurs peut subsister avec un système qui anéantit Dieu et l'âme, et la vie future, et conséquemment la liberté et la responsabilité humaine? Où est alors le principe et l'autorité de la loi morale, du devoir? Où est la sanction? La morale dite indépendante, formule bizarre, n'offre pas moins de contradictions; morale également sans base ni couronnement, édifice en l'air. L'écueil particulier de toutes les doctrines panthéistes et de toute théorie qui identifie soit Dieu, soit l'homme, avec la nature, écueil que n'évite pas le déterminisme, c'est l'anéantissement de la liberté humaine, et dès lors aussi de la morale, du devoir, qui ne se conçoit plus sans responsabilité, partant sans liberté. Ces systèmes n'avouent pas toutes les conséquences d'athéisme ou d'immoralité qui en découlent; mais de la discussion de leurs principes M. l'abbé Méric les déduit avec une logique inéluctable. Comme aussi ne laisse-t-il rien subsister des objections plus spécieuses que solides élevées par Kant, et répétées par la foule des adversaires de la morale religieuse, contre cette morale qui maintient la nécessaire sanction des peines et des récompenses, sans rien enlever à l'idée du bien, de sa force impérative dans la conscience. Les chapitres sur le système de Darwin et sur la morale qui en peut découler, sont une des parties les plus intéressantes du volume. Il est impossible après les avoir lus de ne pas souscrire au jugement sévère d'un vrai savant sur ce système si vanté : « Conte de fées! »

Enfin, nous louons beaucoup M. l'abbé Méric de n'avoir pas oublié dans cette revue des systèmes erronés de morale, le rationalisme contemporain et d'avoir parfaitement montré les lacunes de cette morale séparée; par son isolement, en effet, et son hostilité contre la foi, le rationalisme n'affaiblit pas moins la morale que la raison : comme le prouveront encore au besoin certaines honteuses concessions de l'auteur de *la Religion naturelle* à la morale indépendante, surtout dans un certain congrès de Berne.

Notre but n'est pas de suivre l'auteur dans la discussion approfondie de chacun de ces systèmes. Nous en avons dit assez, ce nous semble, pour inspirer aux esprits sérieux le désir de lire cet ouvrage.

La métaphysique n'en est pas bannie sans doute et ne pouvait pas l'être, puisque en somme toute morale se déduit de certaines idées, de telles ou telles conceptions de Dieu, de l'homme et du monde; mais c'est une métaphysique parfaitement accessible à tous par la clarté du langage et la précision du raisonnement. Comment rester étranger ou indifférent à tous ces bruyants systèmes qui prétendent refaire toutes

nos idées, comme d'autres prétendent refaire les sociétés? Voici un livre qui, sans fatigue aucune, ou plutôt avec un réel plaisir d'esprit, permet à tous de s'en rendre parfaitement compte, et d'en toucher pour ainsi dire du doigt l'inanité. Oui, l'inanité, car nonobstant leurs prétentions superbes, il n'y a là-dedans, en définitive, pas plus de vraie science que de saine philosophie. Un homme dont l'autorité scientifique est incontestée en Europe, M. Dumas, le proclamait naguère aux applaudissements de l'Académie française, et après avoir dénié à ces négations le droit de se produire au nom de la science, et de prêter à celle-ci « un langage qu'elle a le devoir de désavouer, » après avoir déclaré à la philosophie de la nature qu'elle n'est pas toute la philosophie, il montrait du doigt, — ainsi que M. Méric le fait avec une grande abondance de preuves dans tout son volume, — l'abîme dans lequel elle ferait sombrer la morale elle-même avec la métaphysique : « De même qu'après la mort le corps de l'homme, disait-il, retourne à la terre d'où il est sorti, on veut que la vie et la conscience aillent en même temps se perdre et se confondre dans l'oubli du vaste frémissement des mouvements secrets qui agitent l'univers. Naître sans devoirs, mourir sans but, vivre sans espérances, telle serait notre destinée. » Non, s'écriait l'illustre savant, et « la fièvre passagère de la pensée scientifique, en travail d'enfantement, ajoutait-il, qui menace nos nobles croyances et qui n'a rien pour en tenir lieu, s'apaisera comme elle s'est apaisée en des temps éloignés. »

C'est à l'affaiblissement des études philosophiques parmi nous, il n'en faut pas douter, qu'est dû l'éphémère succès de ces théories spécieuses mais vaines, dont la hardiesse et la prétendue nouveauté, quoique au fond ce soient de bien vieilles erreurs, constituent le principal attrait, et auxquelles vient se prendre étourdiment une jeunesse inconsidérée autant qu'ignorante, énivrée, comme disait le Père Gratry, d'un premier commerce avec la science, et qu'une forte discipline intellectuelle, de sévères habitudes logiques, n'ont pas assez prémunies contre les sophismes et les conclusions précipitées. On peut juger par le volume dont nous venons de faire connaître le sujet et la portée, car ce sont des leçons faites à la Sorbonne, de l'enseignement qui descend des chaires catholiques, et de l'importance supérieure des luttes qui se livrent pour conquérir l'existence et la vraie liberté de ces universités, de ces facultés catholiques où se puissent former d'autres élèves que ceux qui faisaient ces jours derniers cette déclaration dont les journaux ont retenti : « Nous sommes athées, révolutionnaires, socialistes. »

L'abbé F. Lagrange,
vicaire général d'Orléans.

QUINZAINE POLITIQUE

10 août 1876.

Nous sommes dans la très-fertile saison, courte par bonheur, de l'éloquence scolaire. Les écoles retentissent de derniers conseils et de derniers adieux, dont le bruit laisse à peine entendre ce qui se dit au Parlement. Seul, le collége d'Arles a pu paraître une chambre de députés : un sectaire qui ne pense devoir aucun respect à la conscience de l'enfant, M. Tardieu, maire du 4 septembre à qui M. de Marcère a rendu son sceptre, a poussé là de tels cris de haine politique et irréligieuse qu'un radical se fût aisément cru au pied de la tribune, quand M. Louis Blanc ou M. G. Casse y déclame. Est-ce là une de ces harangues vraiment propres à témoigner que la République est, comme l'assurent ses hommes de bonne foi et même les autres, un gouvernement de tolérance et d'ordre? S'il ne manquait aux conservateurs, pour se défendre, cette hardiesse que leurs ennemis ont avec surabondance pour les attaquer, nul doute qu'on n'eût pu le demander dans le Parlement, à M. de Marcère et à M. Waddington. Plus sage, M. Waddington s'est contenté, à la Sorbonne, de célébrer en passant « la constitution républicaine » : compliment d'usage qui a bien varié et qui variera encore, selon la chose du jour, sous cette vieille voûte de la Sorbonne. M. Waddington aurait pu en même temps constater que la loi de l'enseignement supérieur avait reçu de l'expérience sa première sanction ; et pour amplifier l'éloge qu'il s'est plu à faire de la force et de la sécurité de la République, il aurait pu attester que cette expérience n'avait ni troublé la tranquillité de Paris ni diminué l'autorité de l'Etat. Si c'est par prudence que M. Waddington s'est tû sur ce chapitre, nous l'en féliciterons, mais en espérant que, l'an prochain, les maires à qui M. de Marcère aura donné l'investiture imiteront un peu, dans les oraisons scolaires d'Arles et d'ailleurs, la discrétion de l'honorable ministre de l'instruction publique.

L'historien de la République n'aura plus tard à transcrire, pour cette quinzaine, ni grandes lois ni grands discours. Au Sénat notamment, il n'y a guère eu que des colloques, plus ou moins secrets, sur la loi municipale. On nous permettra de ne pas répéter ces longs propos, toujours les mêmes. Les commissaires qui examinent cette loi n'ont pu que redire ce que, depuis trois mois ou plutôt depuis cinq ans, on a dit des devoirs ou des droits municipaux, des rapports de la commune et de l'État. La gauche n'a en vue, dans la loi municipale de M. de Marcère, que le moyen de créer des maires républicains. Et qu'on ne s'étonne pas du démenti que M. de Marcère a donné à la loi et s'est donné à lui-même, en déclarant que, pour la nomination des maires, cette loi, qui s'avoue provisoire et que la gauche a votée à la seule condition du provisoire, était définitive aux yeux du ministère. Si cette loi, aux mains de M. de Marcère et des électeurs, sert efficacement les intérêts politiques de la gauche, soyons bien sûrs que la gauche la jugera définitive : M. Gambetta la laissera régner comme pour l'éternité. Si non, la gauche, avant l'hiver prochain, se sera écriée qu'elle n'était que provisoire; M. de Marcère consentira à la changer. Définitive ou provisoire, on peut la proclamer, tant qu'on voudra, maîtresse de l'avenir ou passagère comme le présent : cette loi ne durera pas, parcequ'elle est mauvaise. On a beau appeler l'Etat république : il faut que son pouvoir soit senti dans la commune ; or, c'est une vertu qu'il n'aura pas, évidemment, dans ces trente-trois mille villages où on ne le connaîtra plus qu'à peine, où son unique représentant sera presque indépendant de lui, où son intermédiaire pourra lui signifier que, la volonté populaire l'ayant sacré, il ne lui doit rien. De plus, on a beau appeler la patrie république : il faut que la patrie, même républicaine, ait dans tous les maires des serviteurs qui ne soient pas tentés de disputer à ses ordres militaires leur bonne volonté ou l'obéissance de la commune; il faut que, dans la situation périlleuse où nos calamités de 1870-71 ont mis la France, le lien national qui doit attacher la commune à l'Etat soit plus ferme et plus serré qu'en aucun autre temps : or, on risque beaucoup que ces maires, ainsi affranchis du simple honneur d'avoir été choisis par l'Etat parmi les conseillers de la commune, ne soient pas pour lui les auxiliaires dociles et intelligents dont il a besoin quand il organise une si vaste armée et dont il réclamerait l'aide aux jours tumultueux d'une guerre suprême.

La France n'a pas de loisirs pour l'essai d'une loi pareille; et la République ne serait pas seulement plus modeste, elle paraîtrait et serait plus studieuse du bien public, si, n'affectant pas de se montrer libérale jusqu'à prodiguer les droits de l'Etat à la commune, elle

sauvegardait mieux dans la commune l'autorité de l'État, cette force permanente et nécessaire du gouvernement et de la patrie, par quelque nom qu'on les appelle. Que M. de Marcère préside à l'expérience de cette loi ; que la gauche sacrifie au bénéfice qu'elle escompte déjà pour la République les intérêts généraux et ultérieurs de la nation : certes, la droite n'en est pas tant irritée qu'attristée. Elle sait qu'elle aura eu raison, mais hélas ! trop raison. L'essai a sa fatalité, en effet : le gouvernement ne tardera pas à voir son autorité, ici contestée, là méconnue, dans bon nombre de ces communes rurales où il aura suffi de quelque démocrate orgueilleux pour qu'en face de l'État, elles soient devenues de lointaines et petites républiques ; il ne tardera pas à sentir qu'on résiste à ses commandements et qu'il ne peut, en toute confiance, s'en remettre à la diligence ou au dévouement des maires qu'il n'aura pas choisis. A cette anarchie administrative qu'un évènement pourrait bientôt changer en anarchie gouvernementale, M. Dufaure et le centre gauche reconnaîtront alors leur faute d'aujourd'hui. Mais quoi ! la République ne s'instruira-t-elle qu'aux dépens de la France ? Et faut-il que notre malheureux pays subisse encore des leçons si coûteuses ?

Ces prédictions, nous ne l'ignorons pas, font hausser les épaules, du côté de la gauche, à plus d'un incrédule, à plus d'un dédaigneux. Le temps les justifiera ; et d'avance, dans notre amour du pays, dans notre inquiétude politique et nationale, nous regrettons que le temps nous doive apporter ce douloureux témoignage. Mais, si cette loi municipale a, pour la nomination des maires, un réglement sur lequel le doute soit possible et la controverse facile, il n'en est pas de même, assurément, de l'article 3 qui ordonne le renouvellement des conseils municipaux. Sur ce point pas d'obscurité. Les insolents aveux de certains radicaux nous ont dit qu'on ne voulait dissoudre ces conseils que par punition des votes que leurs délégués ont donnés à la majorité du Sénat. D'autres, il est vrai moins audacieux, confessent qu'on veut former des conseils municipaux qui soient à l'image de la Chambre des députés ; on projette donc des élections politiques ; ceux qui rêvent à convertir, sous le souffle populaire, ces conseils municipaux en assemblées républicaines, estiment que ce n'est pas assez d'avoir agité le pays aux mois de janvier et de février. Or, ce sont là des desseins que le Sénat ne peut favoriser. Les conseils municipaux ont reçu des électeurs, vers la fin de 1874, un mandat qui n'aura son terme légal que vers la fin de 1877 : qu'ils l'achèvent ; ce sera, dans le cours de ces cinq ans, la première chose qui aura eu sous la République sa durée régulière et totale. On ne peut prétendre que ces conseils n'ont pas qualité pour nommer, dans les communes rurales, les

maires dont le choix leur est confié : n'ont-ils pas nommé des sénateurs, qui valent bien, politiquement au moins, des maires provisoires? On ne peut prétendre non plus que ce renouvellement anticipé soit désiré par l'opinion publique : partout on a été surpris; partout on se plaint d'avoir à opérer des réélections qui dérangent la vie de la commune et qui émeuvent jusqu'au trouble tant d'intérêts ou locaux ou privés. Et d'ailleurs, quelle déraison que de prescrire, pour exécuter une loi provisoire, des élections qu'en bonne logique il faudra prescrire de nouveau pour exécuter la loi définitive ! Quel abus de cette bonne volonté électorale qu'il faut ménager chez tous les peuples, mais qu'en France surtout on ne saurait fatiguer sans la rendre de plus en plus impropre à la liberté, de plus en plus jalouse du repos promis par le despotisme ! Quelle excuse pour les abstentions !

Tandis que le Sénat débat cette étrange loi municipale dans la discussion préparatoire de sa commission et qu'il entend le rapport de M. de Parieu, lui-même a une élection à faire. Quand aurait-il nommé le successeur de M. Casimir Périer? Après les vacances sans doute, s'il en avait été libre; et peut-être la mort, qui plane en ce moment sur un sénateur, eût-elle, en le ravissant, laissé vide une place de plus. La droite eût donc pu, au retour du Parlement, associer deux des candidatures que ses divers groupes ont chacun à produire. La gauche a craint l'avantage que cette combinaison eût assuré à la droite. Et puis, impuissante dans le partage actuel du Sénat, à trouver dans son propre sein une candidature vraiment républicaine, qui ne fût la fille que de ses seules doctrines et de ses seules ambitions, la gauche, grâce à l'imagination de M. Jules Simon et de M. Gambetta, avait découvert un homme dont le nom pût être agréable aux républicains et agréé des radicaux, sans être désagréable à un certain nombre de conservateurs. L'espèce en est rare; et ceux-là seulement qui sont de cette race peuvent s'attirer assez de suffrages du côté de la droite pour parfaire l'appoint de la gauche. Il a paru que M. Dufaure était l'homme. La gauche, dès cette découverte ingénieuse, s'est hâtée de réclamer passionnément l'élection. Et voilà comment M. le président du Conseil, d'un air à la fois indécis et mal content, comme quelqu'un qu'on pousse, a frappé un beau matin à la porte du Sénat. Certes, l'honneur est grand pour le Sénat que M. Dufaure préfère ainsi à la Chambre des députés où il séjourne; et même l'honneur est double, vu la qualité ministérielle du candidat. Qui aurait jamais pu soupçonner que le ministère, en ce temps de République, deviendrait le vestibule du Sénat?

Il y a quinze jours, M. Dufaure lui-même ignorait, dit-on, qu'il

pût lui être utile de devenir sénateur. Car qu'est-ce qu'il l'y obligeait? Il est déjà du Parlement. Comme ministre, il a au Sénat l'accès de la tribune. Et s'il habite la Chambre des députés, c'est par son choix. Volontiers l'Assemblée nationale lui eût donné la toge qu'il demande au Sénat maintenant. Il refusa. Nous nous souvenons même qu'on vanta grandement alors l'austérité de sa préférence. M. Dufaure, racontait-on, aimait mieux ses vieux électeurs, ceux de sa province. Il n'avait pas peur du danger électoral; il allait braver un concurrent bonapartiste; il faisait son devoir, etc... Les belles et bonnes raisons de cette option, que sont-elles donc devenues? M. Dufaure juge-t-il mauvaise la compagnie de cette majorité républicaine et radicale où M. Thiers n'est rien, où M. Gambetta est tout? Veut-il seulement, en revêtant le titre de sénateur, rehausser la gloire du ministère? A-t-il le secret désir de retirer bientôt au Sénat sa vieillesse parlementaire et sa fatigue? A-t-il cru nécessaire d'être au Sénat pour défendre les intérêts de l'Etat contre ses ennemis, les radicaux? Lui est-il indifférent que sa lumière manque à cette obscure Chambre de députés? Ne sait-il pas qu'à Marennes un bonapartiste va conquérir le siége qu'il aura laissé vacant? A la nouvelle de sa candidature, toutes ces questions ont couru de bouche en bouche. M. Dufaure, évidemment, devait avoir quelques scrupules. Mais il paraît que ses collégues du ministère l'en ont délivré; ils ont décrété qu'il devait être sénateur. Avant eux, la gauche l'avait elle-même décrété et M. Dufaure obéit. Or, qu'est-ce que veulent les ministres par cette autorisation? Que veut la gauche? Désorganiser la majorité conservatrice et la réduire. Cette majorité n'a une supériorité que de cinq à six voix; sans cette faible supériorité, le Sénat perd la force de résister aux lois révolutionnaires de l'autre Chambre; il devient incapable de sa fonction constitutionnelle; il ne peut plus maintenir l'équilibre dans l'Etat; il est impuissant à représenter et à protéger les principes conservateurs. Et M. Dufaure vient diminuer cette majorité! M. Dufaure sert d'instrument à la gauche, pour commencer à briser cette majorité dont son ministère peut avoir bientôt un si salutaire besoin! M. Dufaure quitte la Chambre des députés pour accomplir cette volonté de la gauche! M. Dufaure permet que les radicaux, si soucieux de le voir monter au Sénat, lui offrent une trêve et condescendent à l'épargner pendant quelques jours, afin qu'il puisse, durant cette période accidentelle de fraternité hypocrite, recueillir doucement dans le Sénat les suffrages des leurs! En vérité, les conservateurs n'avaient pas mérité de M. Dufaure cette trahison, et nous en sommes fâchés pour sa gloire.

Et quelle heure M. Dufaure choisit-il? L'heure où, en dépit du gou-

vernement, en dépit du centre gauche, M. Gambetta, dictateur de nos finances en 1876 comme il le fut de nos armées en 1870, fait dans la Chambre le budget de la guerre qu'il lui plaît, au mépris des lois, au mécontentement des militaires, à la satisfaction de l'Allemagne et sous la risée de l'Europe. Faudra-t-il donc que M. Dufaure, à son insu ou non, aide M. Gambetta à former un jour dans le Sénat une majorité obéissante, qui, moitié par peur, moitié par enthousiasme, cède aux vœux des radicaux comme dans la Chambre des députés, jusqu'à donner son approbation à un rapport aussi condamnable que celui de M. Langlois?

Il nous était réservé de voir les ressources militaires de la France réglées par des hommes qui, la veille de nos désastres nationaux, déclamaient contre les armées permanentes. M. Gambetta, qui d'avocat se métamorphosa jadis en généralissime, et M. Langlois, ancien colonel de la garde nationale, décidant souverainement, en 1876, des dépenses qu'il convient de faire ou de ne pas faire pour nos troupes et nos arsenaux : le spectacle est au moins curieux. Qu'eût dit la populace de Belleville à son tribun et Proudhon à son disciple, s'ils avaient pu jamais deviner que ces deux démocrates, oublieux de leurs utopies, manieraient un jour nos millions pour les distribuer à des soldats? Que diraient, de leur côté, les laborieux et savants organisateurs de nos vieilles armées, s'ils étaient là pour contempler, avec la même impuissance que nous, l'œuvre dérisoire et triomphante de M. Gambetta et de M. Langlois? Oh! cette fois, les radicaux pourront être satisfaits : il n'y avait que des civils pour composer le budget de la guerre; et certes, si on a daigné ne pas abolir l'antique système de l'armée permanente, on a, par compensation, pratiqué des retranchements qui contentent la haine dont de bons démocrates doivent être animés contre les chefs de l'armée. Evidemment les radicaux ont dû se dire dans le public, à la lecture du rapport pamphlétaire de M. Langlois : « Bravo! les voilà traités comme il fallait, ces généraux, ces états-majors, ces intendants! » Et sans aucun doute M. Langlois et M. Gambetta s'étaient mis à leur tâche avec ce sentiment de vindicte. Quant à leur méthode, elle leur aura valu non moins d'éloges parmi leurs électeurs. « Alors même, messieurs, a superbement et candidement écrit M. Langlois, que votre commission du budget aurait trouvé toutes les augmentations justifiées, elle aurait opéré sur quelques-unes une réduction quelconque, afin qu'en adoptant cette réduction, vous puissiez démontrer à tous le droit absolu de la représentation nationale à engager les dépenses. » Ce principe n'était guère une loi d'équité, et cet aveu discréditait d'avance les réformes qu'on se targuait de réaliser : il est vrai; mais comme cette proclamation de la souveraineté répu-

blicaine et parlementaire, qui règne en M. Gambetta et M. Langlois, a bien attesté, à la grande joie des radicaux, la toute-puissance avec laquelle la gauche tient maintenant à ses pieds le ministre de la guerre et l'armée! Quelle revanche de 1870 et de 1871.

On connaît les hauts faits militaires, les exploits financiers, par lesquels M. Gambetta et M. Langlois viennent de s'illustrer et d'illustrer avec eux la Chambre des députés. Une des institutions les plus utiles que, depuis 1871, on eût créées au ministère de la guerre, c'était l'état-major général qui prépare la mobilisation, qui trace des plans de campagne et qui s'informe des armées étrangères : cet état-major, si riche en officiers à Berlin, il aurait fallu l'accroître; on l'amoindrit. Un homme, que l'Université se glorifiait d'avoir compté parmi ses maîtres, que l'Académie a voulu admettre parmi les siens, et qui, par son *Histoire de Louvois*, a honoré la science française en Europe, M. Camille Rousset, était historiographe au ministère de la guerre; il n'est point de peuple intelligent de sa renommée qui n'eût jugé bon de lui laisser des fonctions dont les facilités et les loisirs sont un profit pour la littérature et l'érudition contemporaines, c'est-à-dire pour la France; et nous avons connu des gouvernements qui avaient pour nos écrivains ces justes égards et ces soins habiles. La gauche a supprimé les appointements de M. Camille Rousset, en expiation d'un double crime : M. Camille Rousset n'a pas l'heureuse fortune d'être républicain; et de plus, dans un livre qui, en corrigeant les erreurs de la légende, avertissait la France de ne pas se fier à certaines illusions populaires, il a eu le tort de prouver que les masses levées en 1792, les volontaires de la première République, n'avaient été que des bandes indisciplinées ou lâches, presque toutes plus nuisibles à la patrie qu'à l'ennemi! En Algérie, où la vie de l'officier est si difficile et où elle a presque le même train en temps de paix qu'en temps de guerre, on accordait une indemnité comme on fait pour l'entrée en campagne : cette indemnité, la gauche la raye du budget. L'aumônerie militaire était à peine établie; or la gauche, contrairement à l'usage de tant de peuples chez lesquels la foi aide à la discipline et même à la victoire, ne voulait pas, en 1875, qu'on ménageât au soldat la liberté de la religion; en 1876, elle annule à sa façon l'aumônerie militaire : elle refuse les crédits qui doivent être affectés aux aumôniers. Acte illicite, puisqu'il ôte à une loi le pouvoir de s'appliquer; acte illégal, puisqu'il abroge en réalité une loi qui n'a pas été parlementairement abrogée; acte inconstitutionnel, puisqu'il efface une loi, sans la participation du Sénat; acte déloyal, puisqu'il prend lâchement les détours d'une captieuse économie, au lieu de s'atta-

quer à l'idée et d'affronter le principe même; acte bouffon, puisqu'il tolère pour l'Algérie, pays musulman, ce qu'il interdit pour la France, pays catholique; acte dangereux enfin pour la République, puisqu'il enseigne à une majorité parlementaire le moyen indirect de faire disparaître une loi sous le coup hypocrite d'une pénalité financière, et que ce moyen d'économiser les choses, une autre Assemblée s'en pourra servir aussi légitimement contre toute loi républicaine, contre toute magistrature du régime républicain, contre la République elle-même!

Il y a eu, dans la gauche même, un petit nombre d'hommes pour apercevoir l'énormité de ces fautes. Au premier rang M. Léon Renault. Son patriotisme ne lui a pas seulement donné le courage de braver les murmures de la gauche. Il a eu la sagacité de comprendre qu'il était politique de ne pas laisser à M. E. Dréolle, aux bonapartistes si jaloux de servir l'armée pour être eux-mêmes servis par elle, l'honneur de défendre nos intérêts militaires. Par malheur, M. Léon Renault, malgré un discours excellent, qui, dans sa précision technique, avait l'éloquence d'un bon sens vraiment français, n'a pu convaincre une majorité qui s'était assujettie d'avance à M. Gambetta. Nous avons le regret de dire que M. de Cissey n'a pas moins capitulé devant M. Langlois que s'il se fût appelé M. le Pommelec ou tel autre. On ne pouvait montrer plus de nonchalance ou de timidité; on ne pouvait moins bravement assister ceux qui, simples députés, s'étaient faits les champions de ce ministère qui porte avec lui la fortune de la France. Avouons-le : M. Gambetta a remporté une victoire complète, comme il eut été souhaitable qu'il en gagnât pendant son généralat de Tours et de Bordeaux. L'avenir nous en montrera les effets. Nous craignons fort que les calculs de la commission ne soient trompés par plus d'un de ces accidents que sa téméraire imprévoyance a négligé de compter; particulièrement pour les vivres, les fourrages et les habillements, ces calculs ont quelque chose d'aléatoire dont l'événement seul décidera. Politiquement et moralement, elle a commis plus qu'une erreur en mécontentant l'armée : elle lui a paru malveillante en paraissant parcimonieuse après de tels malheurs, dans un pareil travail de réorganisation et en face de hasards si périlleux; elle lui a rappelé ces signes néfastes que, dans la sanglante lumière de 1870, la France, en se retournant, a tout à coup reconnus et qu'elle avait à peine vus d'abord. Puisse au moins cette œuvre nouvelle de M. Gambetta ne pas occasionner quelque jour un de ces regrets nationaux que la France sentit si cruellement alors!

A l'étranger, on n'écoute que les bruits que la guerre nous envoie de Serbie et du Monténégro; on ne regarde que l'Orient. On conti-

nue de se taire à Berlin. Le Parlement anglais n'apprend rien ou presque rien par les papiers que M. Disraéli lui communique; ils ne serviront guère qu'à l'histoire du fameux *Memorandum*, parchemin déjà vieilli et que l'Angleterre, d'ailleurs, a déchiré. A Vienne et à Saint-Pétersbourg, on épie avec une anxieuse curiosité ; on recueille avec une fébrile émotion les nouvelles de Belgrade et de Constantinople. Or, ces nouvelles sont graves. Dans le Monténégro, Mouktar Pacha a été battu; son armée a fui jusqu'à Trebingne où elle est bloquée et d'où elle ne peut sortir, à moins d'un miracle, que pour avoir sur la frontière autrichienne le sort de notre armée de l'Est en 1871. Toutefois cette défaite ne termine rien : c'est sur la route de Belgrade que la paix peut se faire. Les Turcs, après une lutte de trois jours, ont vaincu les Serbes à Kujazewatz et occupé Zaïtschar; Tchernaïeff se retire vers les défilés fortifiés qui ferment la vallée de la Morava; Leschjanin est en danger d'être cerné; toute la région du Timok est au pouvoir des Turcs. Que vont faire les Serbes? La nation paraît découragée; le prince Milan est prêt, dit-on, à conclure un armistice; mais Ristitch et les autres ministres, qui avaient enflammé pour cette folle entreprise le cœur du populaire, veulent résister à outrance. Des deux partis lequel l'emportera? Si les hostilités durent, les troupes Serbes arrêteront-elles les Turcs devant le camp retranché d'Alexinatz et ces bastions de Deligrad qui pourraient, croit-on, supporter un siége d'un an? Ou bien est-ce la guerre des forêts et des montagnes qui va commencer, comme dans l'âge héroïque de Karageorge et du vieux Milosch? Aujourd'hui, toute prévision est difficile, surtout sur tel terrain. L'heure est propice du moins pour une médiation. Que l'Autriche et la Russie tiennent la parole donnée à Reichstadt; qu'elles invitent l'Europe à s'interposer : la Serbie a vu tomber ses espérances; la Turquie a dans ses mille difficultés de puissantes raisons pour déposer les armes: le « moment psychologique » de la diplomatie est arrivé, ce semble. Dieu veuille, pour l'Europe et pour les malheureux chrétiens d'Orient, que les diplomates mettent fin à ces combats et à ces massacres, que de plus terribles et de plus odieux encore pourraient suivre!

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

L'ANCIEN RÉGIME, PAR M. TAINE.

Il y a vingt ans environ un brillant élève de l'École normale entrait dans l'arène littéraire, plein de l'inexpérience, de la fougue et de la présomption de son âge. C'était un travailleur obstiné, un esprit original, mais sincère. Il était ambitieux et pressé, sans doute ; mais cette ambition n'était pas vulgaire et cette hâte n'excluait pas, comme il arrive trop souvent, la persévérance dans l'effort. Tel que nous venons de le dépeindre, M. Taine, à ses débuts, ne pouvait résister à la tentation de faire quelque bruit grâce à un peu de scandale. Il fallait frapper fort; on frapperait juste plus tard. Ce fut M. Cousin et l'école des philosophes éclectiques que le normalien choisit pour l'objet de ses attaques. Certes, à l'époque où écrivait M. Taine, c'était une assez grande témérité. Cousin était en quelque sorte le souverain pontife de l'Eglise universitaire. Le jeune hérésiarque méritait et désirait les foudres philosophiques, elles ne lui furent pas épargnées.

En choisissant l'école spiritualiste pour adversaire, M. Taine cédait-il uniquement à l'ambition malsaine de se faire un peu de renommée aux dépens de la justice et de la vérité? Non point. M. Taine, je l'ai déjà dit, était un esprit vigoureux et sincère. Aujourd'hui devenu une puissance respectée dans le monde des intelligences, M. Taine, en combattant une opinion contraire à la sienne, émousserait un peu ses armes et prendrait soin de les rendre plus courtoises. Inflexible à l'endroit des idées qu'il repousse, il ménagerait ses défenseurs; mais matérialiste il était alors, et matérialiste il est encore à l'heure présente.

Nous employons le mot de matérialiste à défaut d'un autre qui rendrait plus exactement notre pensée. A vrai dire, depuis quelques années, M. Taine ne nous a pas tenu très au courant des modifications qui ont pu se produire dans ses opinions philosophiques :

il a jeté sur elles un voile discret. Nous croyons qu'il faut lui en savoir gré, car nous pourrions craindre d'avoir plus à nous affliger qu'à nous réjouir d'un surcroît de clarté. Mais cette réserve et cette pudeur sont déjà de bon augure. Peut-être M. Taine est-il moins affirmatif que jadis ; peut-être craint-il simplement d'affliger ou de blesser nos consciences? Quoi qu'il en soit, il faut lire entre les lignes ; il faut interpréter et surtout commenter le Taine nouveau à l'aide du Taine ancien, pour retrouver dans l'auteur de l'*Ancien régime* le disciple de Condillac et de Laromiguière.

Néanmoins M. Taine est par tempérament matérialiste. Nous ne le lui imputons pas trop à crime, parce que son mode de concevoir les choses est bien réellement un péché originel, et parce que en outre, rien n'empêche les esprits de cette trempe de reprendre ou de garder leur place naturelle dans les rangs des défenseurs de la vérité.

Jamais l'Eglise ne s'est préoccupée de savoir quelles étaient les tendances naturelles des esprit qui acceptent sa loi. Elle n'accorde pas plus de faveur aux idéalistes qu'aux matérialistes, Comment l'âme est-elle unie au corps ? D'où proviennent nos idées ? Quelles sont les lois qui président à leur formation ainsi qu'à celle du langage ? Qu'est-ce que la monade, la cellude et l'atome ? Sur tout cela, liberté complète. Répugnez-vous par instinct au surnaturel? En fait de miracles, vous n'êtes obligé de croire qu'à ceux relatés dans les saintes Ecritures. Les théories transformistes de M. Darwin, quoique déjà démodées, vous séduisent-elles? Pourvu que vous exceptiez l'homme de cette chaîne de sélections et que vous fassiez remonter le premier anneau à Dieu, libre à vous. Allez même plus loin, et si cela vous convient, supposez qu'avant Adam un singe supérieur dégrossissait des silex et s'enfermait dans des huttes de torchis ; cette hypothèse qui n'est appuyée, il est vrai, sur aucun fait, ne vous est néanmoins pas interdite. D'autre part, vous pouvez vous livrer à toutes les chimères de l'idéalisme, de la croyance aux esprits, des idées préconçues. Allez, voguez dans le monde nébuleux que vous imaginez. Seulement, les uns comme les autres, le cœur humble et l'esprit soumis, récitez le *Credo* d'Athanase, on ne vous en demande pas davantage.

Il est probable que M. Taine est bien éloigné d'une semblable soumission. Jusqu'au jour, s'il doit jamais luire, où M. Taine s'inclinera, notre devoir est de le traiter en adversaire. Mais plus la distance qui nous sépare est grande, plus nous devons nous réjouir, pour nous et pour notre cause, des aperçus nouveaux et justes que l'éminent écrivain met en évidence dans l'ouvrage qu'il vient de publier. Il a osé se montrer impartial ; il a reconnu, de bonne foi, les immenses services rendus pendant treize siècles à la civilisation par

l'Eglise, par la monarchie et par la noblesse. Ce serait là, pour un ambitieux et par le temps qui court, une témérité inouïe. Il semble heureusement que M. Taine, qui passe la plus grande partie de l'année dans un hameau solitaire en Savoie, préfère (qu'on nous pardonne ce mauvais jeu de mots) les suffrages des lecteurs à ceux des électeurs. Il se contente d'être un grand écrivain et un profond penseur. S'il l'eût voulu, il lui eût été facile d'acheter, au prix d'un méchant livre, un des siéges dont dispose la démocratie triomphante.

Dans sa préface, M. Taine nous annonce que l'œuvre considérable qu'il a entreprise sera divisée en trois parties : l'ancien régime, la révolution, le régime nouveau. C'est la première de ces trois études qu'il livre aujourd'hui au public. Avant de nous montrer ce que nous sommes, il veut nous faire comprendre ce que nous étions il y a un siècle. Bien qu'une seule génération nous sépare de ce passé, il est cependant devenu pour nous presque fabuleux, car la révolution a créé un abîme entre nos pères et nous. M. Taine nous fait espérer qu'en suivant fidèlement ses pas, en laissant soigneusement notre main dans la sienne, nous pourrons sonder du regard les profondeurs du précipice sans être pris de vertige. Tel Virgile guidait le Dante dans les vallées de la Mort.

Pour justifier la confiance qu'il réclame, l'auteur nous raconte que lui-même a dû péniblement faire et refaire plusieurs fois la route. Il croit la bien connaître, mais il confesse que sa science a été tardivement acquise. Pendant la première partie de sa vie et de ses études, notre historien resta absolument étranger à l'histoire contemporaine ; mais, en 1848, appelé à user du nouveau droit que lui conférait le suffrage universel, M. Taine se sentit pris de scrupules qui lui font honneur. Il se dit qu'avant de déposer dans l'urne un vote qui marquait ses préférences pour telle ou telle forme de gouvernement, il fallait parfaitement connaître le passé de cette nation en travail de constitution.

Il est regrettable que nos dix millions d'électeurs n'aient pas été animés d'un esprit aussi sage, nous en serions encore à attendre le premier plébiscite, mais on ne saurait demander à la foule les vertus et les scrupules d'un philosophe.

Néanmoins M. Taine ne nous l'eût-il pas avoué, il me semble que l'on se serait aperçu que la connaissance du passé est, chez lui, chose relativement assez nouvelle. Je le constate sans aucune pensée de blâme ou de dénigrement, car, en lisant l'admirable ouvrage de Tocqueville, on ressent à peu près la même impression. M. Taine a bien réellement découvert l'ancien régime. De là des étonnements un peu naïfs, quelques jugements hasardés, un peu trop de confiance dans des documents d'une authenticité contestable, mais,

en revanche, une vivacité singulière, une fraîcheur de sensations qui plaît et surprend en même temps. Les hommes du monde, les politiques, les journalistes, ne sauraient avoir des engouements et des surprises semblables. Tous, nous savons ou croyons savoir notre « ancien régime » par cœur. Semblables à l'abbé de Vertot, « notre siége est fait. » Mais le gros du public est à la fois moins instruit et mieux préparé à être bien instruit de ces choses. De l'*Histoire de la Révolution* il ne connaît guère que les pamphlets vieillis de M. Thiers et de M. Mignet; il comprend aujourd'hui le cas qu'il faut en faire.

Se rendant compte qu'il ne sait rien, il ressentira, en lisant M. Taine, quelque chose de ce que M. Taine a pensé et ressenti en apprenant notre histoire.

Avant d'aborder l'examen du livre, il est indispensable de dire un mot du procédé littéraire de l'auteur.

Ce procédé lui appartient bien en propre. M. Taine est un chef d'école; son style est très-mouvementé, mais peut-être devient-il monotone, à la longue, en raison même de cette agitation perpétuelle? Phrases hachées, suppressions de liaisons, termes tour à vulgaires et poétiques : un alinéa de statistique, un autre d'esthétique, de la cuisine ici, de la philosophie transcendante dix lignes plus bas et du lyrisme de temps à autres. Il plaisante volontiers et même bien; néanmoins, il fait souvenir du mot de Mme Emile de Girardin qui appelait un de ses amis : un papillon en bottes fortes. Nul n'était mieux fait que M. Taine pour peindre les Anglais auxquels il a consacré le plus grand nombre de ses ouvrages, car il a un génie essentiellement britannique : le goût de l'exactitude, l'humour, la passion de la nature, l'esprit de famille, le respect inné de la hiérarchie sans aucune bassesse et, au contraire, par élévation d'âme.

M. Taine est matérialiste, il est vrai, mais à la façon de Hume, de Mill ou Darwin, sans haine instinctive pour les opinions opposées. Par-dessus tout, il est sincère, et l'on est à chaque instant surpris et charmé de l'impartialité de ses jugements.

I

Au début de son livre, M. Taine établit d'une façon magistrale la thèse suivante : l'ancien régime a été le créateur et le bienfaiteur de la France. Il nous le montre, à la veille de 1789, comme une forteresse délabrée, il est vrai, mais à l'abri de laquelle, dans les temps précédents, la civilisation avait pu naître, vivre et se développer. Le clergé, la noblesse, la royauté en étaient les assises solides et nécessaires.

Quand le flot des barbares eut passé sur l'empire romain, le clergé commença le premier l'œuvre de déblaiement et de reconstruction. Il réussit promptement à convertir les barbares, à peu près semblables à ce que sont de nos jours les Indiens des prairies. Il n'en put faire ni des saints, ni surtout des Latins policés ou des Grecs subtils, mais il leur inculqua un certain nombre d'idées morales, grâce auxquelles le monde vécut dans une paix relative. Là où cette influence du clergé fit défaut, comme dans l'île de Bretagne, par exemple, les vainqueurs chassèrent ou égorgèrent, jusqu'au dernier, les anciens possesseurs du sol. Mais laissons parler M. Taine ; il nous dira ces choses mieux et plus énergiquement que nous ne le pourrions faire :

« Au commencement, pendant les quatre premiers siècles, le clergé avait fait la Religion et l'Eglise. Pesons ces deux mots pour en sentir tout le poids. D'une part, dans un monde fondé sur la conquête, dur et froid comme une machine d'airain, condamné par sa structure même à détruire chez ses sujets le courage d'agir et l'envie de vivre, il avait annoncé la bonne nouvelle, « promis » le royaume de Dieu, prêché la résignation tendre aux mains du Père céleste, inspiré la patience, la douceur, l'humilité, l'abnégation, la charité, ouvert les seules issues par lesquelles l'homme, étouffé dans l'ergastule romain, pouvait encore respirer et apercevoir le jour : voilà la Religion. D'autre part, dans un Etat qui peu à peu se dépeuplait, se dissolvait et, fatalement, devenait une proie ; il avait formé une société vivante, guidée par une discipline et des lois, ralliée autour d'un but et d'une doctrine, soutenue par le dévouement de ses chefs et l'obéissance des fidèles, seule capable de subsister sous le flot de barbares que l'Empire en ruines laissait entrer par toutes ses brèches : voilà l'Eglise.

« Sur ces deux premières fondations il continue à bâtir et, à partir de l'invasion, pendant plus de cinq cents ans, il sauve ce qu'il peut sauver de la culture humaine. Il va au devant des barbares ou les gagne aussitôt après leur entrée : service énorme ; jugeons-en par ce seul fait : dans la Grande-Bretagne, devenue latine comme la Gaule, mais dont les conquérants demeurèrent païens pendant un siècle et demie, arts, industries, société, langue, tout fut détruit ; d'un peuple entier, massacré ou fugitif, il ne reste que des esclaves, encore faut-il deviner leurs traces ; réduits à l'état de bêtes de somme, ils disparaissent de l'histoire. Tel eût été le sort de l'Europe, si le clergé n'eût promptement charmé les brutes farouches auxquelles elle appartenait. »

Voilà qui est bien dit et qui fait honneur à la perspicacité et à l'impartialité de l'écrivain. Voilà qui réfute victorieusement le para-

doxe odieux de Buckle, dont l'histoire trop vantée n'est que le développement de cette pensée : que le christianisme, dès son apparition dans le monde, a été le grand obstacle au développement de la moralité humaine et de la civilisation.

Après avoir ainsi rendu justice au clergé, M. Taine ne se montre pas moins équitable envers la noblesse. Le noble, nous dit-il, (ici, j'analyse et je ne cite plus) a été à la fois le gendarme et le soldat du moyen âge. C'est lui qui a porté le principal fardeau des guerres que le tempérament irritable des barbares ne pouvait manquer de faire naître ; c'est lui qui, pendant la paix, a permis au paysan de récolter, dans une sécurité relative, les fruits du sol qu'il avait cultivé. Il est vrai que, parfois, les gendarmes d'un canton, sous couleur de protéger leurs administrés, pillaient bien un peu ceux de la brigade voisine, qui, à son tour, usait de représailles ; néanmoins, sans leur intervention, la paix sociale eût été impossible. Tout d'abord, le peuple le comprit, appela les « gendarmes » à son aide et leur rendit en docilité ce qu'il en recevait en protection. Quand la paix durait trop longtemps, le gendarme s'ennuyait et son protégé trouvait le protecteur gênant et insolent ; mais, sitôt le danger apparu, l'accord se faisait de nouveau. Somme toute, le bienfait fut grand, et, si l'institution n'eût pas été viciée, la reconnaissance durerait peut-être encore, comme elle le fait en Angleterre.

Enfin M. Taine nous montre, dans la royauté, la pierre angulaire de l'édifice. Le chef électif des barbares comprit vite combien sa métamorphose en « César » lui était profitable : de là son empressement à se convertir, à catéchiser lui-même ses leudes ; de là l'accord remarquable de l'Eglise et de la royauté jusqu'à Philippe-le-Bel. Si le noble était un gendarme, le roi était l'arbitre reconnu entre les trois ordres. Mais sa protection était surtout acquise au petit, au faible, bourgeois ou vilain ; de là, encore, la reconnaissance profonde des classes moyennes et pauvres envers le roi, et cela, jusqu'à la veille de 1789.

Nous regrettons de ne pouvoir citer textuellement les vingt premières pages du livre de M. Taine. Elles sont irréprochables au point de vue des idées ; elles sont admirables au point de vue de la forme.

Le fond du tableau ainsi esquissé, M. Taine vient ensuite mettre en relief les premiers plans.

Il nous fait une sorte de statistique pittoresque et poétique de l'ancien régime, mêlant, il est vrai, un peu les faits et les dates, quand cela est nécessaire à l'effet. Tel détail de l'étiquette du dix-septième siècle se trouve reporté au dix-huitième ; telle boutade du régent ou du duc d'Ayen est citée à l'appui d'un récit postérieur d'un demi-siècle. Ce n'est pas inadvertance, c'est procédé. Il faut que le lecteur

ait une impression frappante, soudaine, presque graphique. M. Taine, par exemple, nous peint la France divisée en petits morceaux d'une lieue carrée, à peu près à la façon des géographies en carton découpé pour enfants. Chacun de ces petits carrés a son seigneur, son abbaye, sa cure. Il énumère le nombre des priviléges, il évalue leur fortune, il fait au besoin leur compte de cuisine. « Sens rapporte 70,000 livres, Toulouse et Bayonne, 90,000; Rouen, 100,000; Paris et Cambrai, 200,000 en chiffres officiels et probablement moitié en sus en sommes perçues. » Jadis on mettait les chiffres en note: M. Taine les encadre dans le texte, les tourne, les retourne, les présente de face et de profil. Je crois qu'il a raison: les choses sont ainsi plus saisissantes et mieux comprises. Quand il en arrive à la royauté, la description devient une sorte de kaléidoscope, où les détails, les termes précis, les noms propres, se groupent de la façon la plus fantasque, mais pour produire un effet voulu dans le désordre apparent.

« Il faut au roi une garde, infanterie, cavalerie, gardes-du-corps, gardes françaises, gardes suisses, cent suisses, chevaux-légers de la garde, gendarmes de la garde, gardes de la porte; neuf mille cinquante hommes en tout, coûtant chaque année 7,681,000 livres. Quatre compagnies de gardes françaises et deux de gardes suisses font tous les jours la parade dans la cour des ministres, entre les deux grilles et le spectacle est magnifique quand le roi sort en carosse, pour aller de Paris à Fontainebleau. Quatre trompettes sonnent à l'avant et quatre à l'arrière. Les gardes suisses d'un côté, les gardes françaises de l'autre forment la haie aussi loin que la vue peut s'étendre. Devant les chevaux, marchent les cents suisses en costume du seizième siècle, avec la pertuisane, la fraise, le chapeau à panache, l'ample pourpoint bariolé de couleurs mi-parties; à côté d'eux, les gardes de la prévôté, à brandebourgs d'or et parements d'écarlate, avec des hoquetons tout hérissés de bouillons d'orféverie. » Et il en est ainsi pendant quatre pages. De la garde du roi nous passons à sa table. « Il y a trois divisions de la bouche: la première, pour le roi et ses enfants en bas âge; la seconde, nommée petit commun, pour la table du grand-maître, pour celle des maîtres d'hôtels, pour celle des aumôniers, pour celle des gentilshommes servants et pour celle des valets de chambre: en tout, trois cent quatre-vingt-trois officiers de bouche, cent trois garçons et 2,177,771 livres de dépense; outre cela, 389,173 liv. pour la bouche de Mme Elisabeth et 1,093,547 livres pour celle de mesdames...: le marchand de vin fournit par an pour 300,000 francs de vin et le pourvoyeur, pour 1,000,000 de gibier, viande et poisson, etc. »; encore trois autres pages.

Je reconnais que cette manière nouvelle de traiter des sujets graves a beaucoup de piquant et de relief. Cependant, que M. Taine y

prenne garde, ces énumérations sautillantes sont monotones, à la longue, et, d'ailleurs, à proprement parler, M. Taine n'en est pas l'inventeur; les frères Goncourt nous ont déjà offert un spécimen curieux de cette façon de pomponner l'histoire.

Le tableau n'est ni moins précis ni moins détaillé dans la peinture que fait l'auteur de la noblesse, des salons, du parlement et des gens de lettres. La vie artificielle de cette société polie est parfaitement comprise et rendue. Tout est faux, en effet, alors : les rapports des classes entre elles, le langage, le mariage, la poésie, jusqu'au sentiment de la nature. Les bergeries de Boucher nous en donnent une représentation fort exacte. Des paysannes, jambes nues, mais corsetées par la bonne faiseuse et coiffées par Léonard, sont mollement étendues sur l'herbe ; elles gardent des moutons frisés et savonnés en écoutant les sons de la clarinette des bergers ; ceux-ci sont en culotte de cour, chemise de batiste, mais sans bas : la scène se passe à l'ombre d'arbres bleus, se réfléchissant dans des eaux violettes. Mais on se lasse de tout, même du faux : quand survient la réaction inévitable contre ces tromperies du pinceau, du livre et des sentiments, on passe brusquement d'un extrême à l'autre. L'artificiel de Rousseau succède à l'artificiel Pompadour. Les jeunes femmes sont condamnés à nourrir leurs enfants, même quand elles n'ont pas de lait. Les fils des princes et des grands doivent attendre l'âge de dix-huit ans avant d'entendre prononcer le nom de Dieu ; mais, en revanche, au sevrage, on leur apprend à manier la bèche ou le rabot. Le grand précepteur du genre humain a mis ses cinq enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés. Personne ne l'ignore. Ce fait est hardiment avoué dans des confessions que Rousseau lit dans les salons ; néanmoins, c'est lui, le père, que l'on consulte sur l'éducation des fils ou des filles. Grandisson a fait son temps, le jeune Emile prend sa place ; Clarisse Harlowe est démodée, c'est Sophie, en dépit ou à cause de Saint-Preux, que l'on propose en modèle aux jeunes filles.

« Voici donc, nous dit M. Taine, la littérature, le théâtre, la peinture et tous les arts qui entrent dans la voie sentimentale pour fournir à l'imagination échauffée une pâture factice... Les amoureux de la *Nouvelle Héloïse* échangent, pendant quatre volumes, des morceaux de style et, là-dessus, une personne, « non-seulement mesurée, mais compassée, » la comtesse de Blot, dans un cercle, chez la duchesse de Chartres, s'écrie : « Qu'à moins d'une vertu supérieure, une femme vraiment sensible ne pourrait rien refuser à la passion de Rousseau. » On s'étouffe au salon autour de l'*Accordée de village*, de *la Cruche cassée*, du *Retour de nourrice* et autres idylles rustiques et domestiques de Greuze ; la pointe de volupté,

l'arrière-fonds de sensualité provoquante qu'il laisse percer dans la naïveté fragile de ses ingénues, est une friandise pour les goûts libertins qui durent sous les aspirations morales. Après eux, Ducis, Thomas, Colardeau..., Marmontel, Florian, tout le troupeau des orateurs, des écrivains et des politiques, le misanthrope Chamfort, le raisonneur La Harpe, le ministre Necker, les faiseurs de petits vers, les imitateurs de Gessner et de Young, les Berquin, les Bitaubé, tous bien peignés, bien attifés, un mouchoir brodé dans la main pour essuyer leurs larmes, vont conduire l'églogue universelle jusqu'au plus fort de la Révolution. En tête du *Mercure* de 1791 et 1792 paraissent des contes moraux de Marmontel, et le numéro qui suit les massacres de septembre, s'ouvre par des vers « Aux mânes de mon serin. »

« Par suite, dans tous les détails de la vie privée, la sensibilité étale son emphase. On bâtit dans son parc un petit temple à l'Amitié ; on dresse dans son cabinet un petit autel à la Bienfaisance ; on porte des robes à la J.-J. Rousseau, « analogues aux principes de cet auteur ; » on choisit pour coiffure des « poufs aux sentiments, dans lesquels on place le portrait de sa fille, de sa mère, de sa serine, de son chien, » tout cela garni des « cheveux de son père ou d'un ami de cœur ; » on a des amis de cœur pour qui on éprouve quelque chose de si vif et de si tendre que véritablement c'est de la passion, « et qu'on ne peut se passer de se voir trois fois par jour. L'enthousiasme est d'obligation ; à la reprise du *Père de famille*, l'on compte autant de mouchoirs que de spectateurs, et des femmes s'évanouissent. » « Il est d'usage, surtout pour les jeunes femmes, de s'évanouir, de pâlir, de s'attendrir et même, en général, de se trouver mal en apercevant M. de Voltaire. On se précipite dans ses bras, on balbutie, on pleure, on est dans un trouble qui ressemble à l'amour le plus passionné. » — Mme de Genlis, qui raille ses affectations, n'est pas moins affectée que les autres. Tout à coup, au milieu d'une compagnie, on l'entend dire à la jeune fille qu'elle exhibe : « Paméla, faites Héloïse ! » et Paméla, défaisant ses cheveux, s'agenouille, les yeux aux ciel, d'un air inspiré, aux applaudissements de l'assistance. »

Cette contagion, si bien décrite par M. Taine, est universelle ; de quelque bureau d'esprit où elle est née, elle gagne la cour, puis les hôtels du faubourg Saint-Germain, puis les maisons bourgeoises ; elle franchit le seuil du presbytère comme celui du palais épiscopal et de l'abbaye. Le paysan seul est épargné, parce que c'est une espèce de sauvage, mais l'ouvrier des villes prête l'oreille à ce que dit le bourgeois ou le gentilhomme : il cherche à comprendre leur langage, il s'approprie, à sa maniere, les idées

nouvelles et il y réussit, on verra de quelle sorte au 14 juillet.

Dans cette confusion des esprits chacun veut sortir de sa place : le bourgeois s'indigne de ne pas être appelé au service des armes ; le gentilhomme quitte l'épée, s'habille en bourgeois, s'appelle citoyen. Il a renoncé à remplir son rôle de « gendarme ; » il délègue son autorité à son intendant ou au bailli ; il ne quitte plus la ville, Versailles, s'il est grand seigneur, Paris, s'il est riche, la capitale de sa province, s'il est un simple hobereau ; le haut clergé en fait autant. Plus de résidence ou le moins possible. L'épiscopat, recruté par la faveur parmi les cadets de bonne maison, a perdu la foi et la fait perdre aux autres.

Tout semble conspirer pour hâter cette décadence. Une des causes qui y contribue le plus puissamment, c'est la paix, une paix de vingt-cinq années, car la guerre d'Amérique n'a été qu'un intermède. Rien n'était plus propre à détendre les ressorts de la nation. Au dix-septième siècle et pendant la première moitié du dix-huitième, les longues guerres retardèrent le discrédit où devait tomber la noblesse. Un gentilhomme mourait alors si rarement dans son lit qu'on lui pardonnait aisément l'oubli de ses devoirs de propriétaire foncier et de seigneur justicier pendant la paix. Son sang versé effaçait tout. Mais un repos d'un quart de siècle enleva à la noblesse le prestige du courage et du dévouement. On ne voyait plus en elle qu'une plante parasite dévorant la substance du sol sans fournir ni utilité, ni même agrément.

La royauté avait subi la même métamorphose ; elle devait participer à ce discrédit. Louis XIV a inauguré cette transformation du chef militaire, du premier des soldats, en sultan indien, invisible et indolent. Les trois quarts des Français ne connaissaient pas leur souverain, même de vue. Un voyage du roi au Havre était un événement digne d'être reproduit par la gravure. Les habitants de Paris, eux-mêmes, contemplaient rarement les traits du souverain. Mais, quand Louis XVI crut devoir faire fléchir le exigences de l'étiquette et se montrer plus familièrement et plus souvent, le résultat obtenu fut pire encore que le mal antérieur. Avec la vue habituelle du souverain et de sa compagne, le respect disparaît sans être remplacé par l'amour ou la confiance, En vain, Louis XVI est le meilleur des hommes, il porte le poids des fautes de son aïeul et de son bisaïeul, en y ajoutant celui des siennes propres, l'indécision, la brusquerie et l'engourdissement apparent. Le roi de l'ancienne monarchie a un double rôle à remplir. Pendant la guerre, il doit être le prince des soldats ; pendant la paix, le prince des juges. La barque de Damiette, le chêne de Vincennes, telle est la tradition. Que devient-elle ? Qu'en a-t-on fait ? Le roi ne se bat plus et

et les seuls combats qu'il livre c'est aux magistrats qui rendent la justice en son nom. Guerre de chicanes, coups de langues, batailles d'arrêts.

M. Taine a vu ces choses comme un royaliste les verrait; au même point de vue et presque avec la même douleur et le même respect. Il montre la vérité, sans fard, mais il ne l'outrage pas. Il explique, quand il le faut, il apporte les excuses légitimes, il fait même preuve d'indulgence. Le jugement qu'il porte sur la noblesse et sur la royauté ne semble pas mériter la plus légère critique. En tout cas, ce n'est pas moi qui la lui adresserais. A cet égard, je pense comme lui et, plus je me sens attaché par mille liens au passé, plus je regrette les fautes commises et le tort irréparable ainsi causé à la société française.

II

Nous avons terminé la partie agréable de notre tâche, celle de l'éloge, il nous faut maintenant aborder celle qui nous plaît le moins. Nous avons des réserves à faire, et sur un point capital nous sommes en désaccord complet avec l'auteur.

M. Taine, on l'a vu, expose avec impartialité les causes de la grandeur et de la décadence de l'ancien régime. Il nous explique comment les institutions faussées et viciées mettaient en péril l'ordre social qu'elles avaient si longtemps sauvegardé. Il nous raconte le mécontentement et l'inquiétude de toutes les classes. La conclusion qu'il en tire, et elle est logique, c'est qu'une grande réforme était mûre. Mais cette nécessité n'explique nullement la Révolution. M. Taine a l'esprit trop juste pour ne pas s'en être rendu compte. Il faut d'abord comprendre soi-même, puis faire comprendre aux autres pourquoi l'œuvre qui s'est accomplie dans toute l'Europe graduellement et sans troubles profonds, a été en France l'occasion d'un bouleversement effroyable et sans précédent dans l'histoire.

N'oublions pas, en effet, que les Pays-Bas, la Prusse, l'Espagne, l'Autriche ont effectué depuis un siècle une transformation sociale entièrement semblable à la nôtre. Comme nous, ils ont passé de l'ancien régime au nouveau. Le servage n'est aboli dans différentes parties de l'Allemagne que depuis quarante ans; en Russie ce progrès date d'hier. A l'exception de l'Angleterre le plus grand nombre des peuples de l'Europe au dix-huitième siècle était constitué d'une façon entièrement analogue à la nôtre. C'est, au reste, un lieu commun historique que depuis la conquête des barbares, les nations germaines et latines ont combattu avec les mêmes armes, lu dans les mêmes livres, et vécu sous les mêmes lois. L'Angleterre seule

alors avait eu sa révolution ; elle avait tranché la tête à un roi, et cependant ces luttes intestines qui faisaient d'elle, il y a cent ans, le type de la nation ingouvernable et républicaine, n'avaient en somme bouleversé que sa surface. La transformation qui s'était faite au seizième siècle de la souveraineté féodale à la grande monarchie centralisée de Charles-Quint, d'Henri VIII ou de François Ier n'avait été ni moins nécessaire ni moins complète que celle qui allait faire passer la France du régime monarchique à l'empire de Bonaparte et au gouvernement constitutionnel. Enfin la grande lutte religieuse de la réforme, les dogmes et les principes nouveaux apportés par Luther et Calvin, tout cela était de nature à exciter des passions aussi violentes que celles qui enfiévrèrent nos frères en 93. Cependant la réforme semble un jeu d'enfant auprès de la Révolution.

Pourquoi cela?

M. Taine, lui aussi, s'adresse cette question, comment y répond-t-il?

L'esprit et la doctrine, *la propagation de la doctrine*, tels sont les titres que l'auteur donne aux chapitres émus, troublés, qu'il consacre à cet examen. Ces deux chapitres forment la moitié du volume.

L'embarras est grand, en effet.

D'une part M. Taine approuve entièrement la méthode, grâce à laquelle le dix-huitième siècle a fait son éducation, de l'autre il condamne en partie les résultats de cette éducation.

« Cette méthode diffère des précédentes, nous dit l'auteur, en ce qu'elle s'impose au nom de la raison, au lieu de s'imposer au nom de Dieu.

« En effet, l'autorité était nouvelle. Jusqu'alors dans le gouvernement des actions et des opinions humaines la raison n'avait eu qu'une part subordonnée et petite.... Toutes les règles civiles auxquelles sont assujettis les mariages, les testaments, les successions, les contrats, les propriétés et les personnes, règles bizarres et parfois contradictoires, qui les autorise ? d'abord la coutume immémoriale différente selon la province, selon le titre de la terre, selon la qualité et la condition de l'individu, ensuite la volonté du roi qui fait écrire et qui sanctionne la coutume.

« Cette volonté elle-même, cette souveraineté du prince, le premier des pouvoirs publics, qui l'autorise? D'abord une possession de huit siècles, un droit héréditaire semblable à celui par lequel chacun jouit de son domaine et de son champ, une propriété fixée dans une famille et transmise d'aîné en aîné, depuis le premier fondateur de l'Etat jusqu'à son dernier successeur vivant; ensuite la religion qui ordonne aux hommes de se soumettre aux pouvoirs

établis. Cette religion enfin, qui l'autorise? D'abord, une tradition de dix-huit siècles, la série immense des témoignages antérieurs et concordants, la croyance continue de soixante générations précédentes ; ensuite à l'origine, la présence et les instructions du Christ, puis au-delà, dès l'origine du monde, le commandement et la parole de Dieu. Ainsi dans tout l'ordre social et moral le passé justifie le présent ; l'antiquité sert de titre, et si, au-dessous de toutes ces assises consolidées par l'âge, on cherche dans les profondeurs souterraines le dernier roc primordial, on le trouve dans la volonté divine. Pendant tout le dix-septième siècle cette théorie subsiste encore au fond de toutes les âmes sous forme d'habitude fixe et de respect inné: on ne la soumet pas à l'examen. On est devant elle comme devant le cœur vivant de l'organisme humain ; au moment d'y porter la main, on recule; on sent vaguement que si l'on y touchait, peut-être cesserait-il de battre. »

Avant de poursuivre cet examen nous devons faire remarquer au lecteur la forme assez singulière dont M. Taine revêt sa pensée dans son nouvel ouvrage lorsqu'il traite une question religieuse. Jamais il ne parle en son nom. Chaque adversaire expose sa thèse dans les meilleurs termes et à l'aide des arguments les plus forts. Les deux avocats entendus, on espère la sentence du juge. — Point. — Il se tait, et appelle une cause nouvelle. C'est au lecteur, sans doute, qu'il confie le soin de prononcer l'arrêt. Est-ce prudence, scepticisme ou coquetterie? Si M. Taine ménage un parti, quel est ce parti? Il n'est pas aisé de répondre à ces questions. Cependant l'impressario ne peut toujours rester caché derrière le rideau. De temps en temps la main qui tient le fil des marionnettes s'aperçoit.

Ici, entre autres, la pensée de M. Taine est manifeste, les lignes suivantes vont nous la faire connaître :

« Mais voici que les rôles s'intervertissent : du premier rang, la tradition passe au second, et du second rang la raison monte au premier...; l'examen pénètre dans le sanctuaire interdit ; au lieu de s'incliner, on vérifie, et la religion, l'Etat, la loi, la coutume, bref tous les organes de la vie morale et de la vie pratique vont être soumis à l'analyse pour être conservés, redressés ou remplacés selon que la nouvelle doctrine aura prescrit.

« Rien de mieux *si la doctrine eût été complète*, et si la raison, instruite par l'histoire, devenue critique, eût été en état de comprendre la rivale qu'elle remplaçait. Car alors, au lieu de voir en elle une usurpatrice qu'il fallait expulser, elle eût reconnu en elle une sœur aînée à qui l'on doit laisser sa part. Le préjugé héréditaire est une sorte de raison qui s'ignore. Il a ses titres aussi bien que la raison elle-même ; mais il ne sait pas les retrouver ; à la place des

bons il en allègue d'apocryphes. Ses archives sont enterrées; il faut pour les dégager des recherches dont il n'est plus capable : elles subsistent pourtant et aujourd'hui l'histoire les remet en lumière. Quand on le considère de près, on trouve que, comme la science, il a pour source une longue accumulation d'expériences : les hommes, après une multitude de tâtonnements et d'essais, ont fini par éprouver que telle ou telle façon de vivre ou de penser était la seule accommodée à leur situation, la plus praticable de toutes, la plus bienfaisante, et le régime ou dogme qui, aujourd'hui, nous semble une convention arbitraire a d'abord été un expédient avéré de salut public. Souvent même il l'est encore; à tout le moins dans ses grands traits, il est indispensable, et l'on peut dire avec certitude que si dans une société les principaux préjugés disparaissaient tout d'un coup, l'homme privé du legs précieux que lui a transmis la sagesse des siècles, retomberait subitement à l'état sauvage et reviendrait ce qu'il fut d'abord, je veux dire un loup inquiet, affamé, vagabond et poursuivi...

« ... La religion est de sa nature un poëme métaphysique accompagné de croyance. C'est à ce titre qu'elle est efficace et populaire, car sauf pour une *élite imperceptible*, une pure idée n'est qu'un mot vide et la vérité pour devenir sensible est obligé de revêtir un corps... Grâce à cette preuve palpable, elle peut jeter son poids énorme dans la conscience, contrebalancer l'égoïsme naturel, enrayer l'impulsion folle des passions brutales..., faire des ascètes et des martyrs, des sœurs de charité et des missionnaires. »

En résumé, si nous avons bien compris la pensée de M. Taine, le tort des penseurs et des sages du dix-huitième siècles n'a pas été de préférer la raison à la tradition : aujourd'hui comme alors, *l'élite* ne peut souscrire à des formules vieillies et incomplètes. Seulement les philosophes auraient dû ménager la transition, considérer que les religions sont une part de l'héritage de l'humanité, qu'elles expriment dans leurs dogmes mystérieux la raison inconsciente, qu'en dépit de leur absurdité apparente ces prescriptions, fruit d'une longue expérience, sont fondées soit sur l'hygiène, soit sur la connaissance du cœur humain, de ses faiblesses et de ses besoins. A tout prendre, les religions sont les étais sur lesquels reposent les sociétés : avant de saper la base, il faudrait savoir quoi mettre à la place. Au dix-huitième siècle on s'imaginait que la fraternité, la tolérance, l'intérêt bien entendu, les contrats primordiaux, les déclarations solennelles pouvaient tenir lieu de dogmes. Nos pères se trompaient. L'humanité alors n'était pas assez mure, elle ne l'est pas encore aujourd'hui.

Tels sont les reproches que M. Taine adresse à ceux qu'il nomme

propagateurs de la doctrine. Les erreurs et les violences de la révolution, dit-il, sont le résultat de cette *intransigeance* exagérée.

Mais d'abord notre auteur se trompe s'il s'imagine que les chefs de file de la philosophie regardaient comme une entreprise sans danger la substitution de leurs doctrines à la vieille religion du peuple. Ils étaient plus près de s'entendre avec M. Renan que celui-ci ne le pense. Voltaire désirait que *la canaille* eût de la religion (l'expression est de lui). Quand les beaux esprits, ses amis, risquaient certains quolibets dans les soupers de Ferney ou confessaient trop haut leur incroyance, le châtelain faisait éloigner les domestiques. Rousseau haïssait le catholicisme, mais il se disait chrétien, et dans le *Contrat social*, il impose l'unitarisme comme règle de foi à tous les citoyens. « Si quelqu'un après avoir reconnu publiquement les mêmes dogmes se conduit comme ne les croyant pas : qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. »

Voilà, ce me semble, qui implique une foi assez robuste dans la nécessité d'une religion.

M. Taine, plus sceptique peut-être que Voltaire, à coup sûr moins autoritaire que Rousseau, flotte entre les deux. Le peuple, la bourgeoisie, les classes élevées seraient les bien venues si elles voulaient s'accomoder d'une confession quelconque, mais professée honnêtement, non de bouche, mais de cœur. Seuls, quelques savants, quelques penseurs, *l'élite*, aurait le droit de sourire, mais en se gardant de détruire une erreur respectable et salutaire.

Nous ne ferons à M. Taine un reproche ni de ce langage, ni de cette manière de penser. Ses regards, jusqu'ici du moins, ne comportent pas un horizon plus étendu et, étant donné que nous le considérons comme myope, force nous est de convenir que ce qu'il a pu examiner de près il l'a bien vu et bien jugé.

Une seule chose nous étonne, c'est qu'il puisse s'imaginer que lorsque les savants et les philosophes d'une nation sont incroyants, les classes élevées et par suite le peuple peuvent conserver la foi.

M. Taine eût voulu, il voudrait encore que la science couvrît la religion d'une protection dédaigneuse.

Quand la tête a cessé de penser, le cœur peut-il continuer à battre ?

Comment l'auteur ne voit-il pas que, par imitation, par déférence, par amour-propre, tout ce qui sait lire dans une nation ne voudra jamais se montrer inférieur en force d'âme, en étendue de vues, en audace intellectuelle à ceux qui se nomment des savants?

Il faut choisir entre *la tradition*, comme vous la nommez, et *la raison*, telle qu'on l'entendait au dernier siècle. Les milieux sont impossibles.

Et n'espérez pas la tolérance mutuelle. Les questions religieuses ne laissent point indifférents; la disposition d'esprit de M. Taine est chose rare. On insulte ou on adore, mais on ne se tait point. Quand une religion est respectée sans être pratiquée, c'est qu'elle est morte.

Vous reconnaissez que la philosophie, en détruisant la religion sans la remplacer, a été la cause directe des crimes de la Révolution. Nous le croyons comme vous. Mais nous ajoutons qu'aujourd'hui comme hier, que demain comme dans un siècle, toute nation qui se trouvera dans l'état de conscience où était la France en 1789, c'est-à-dire qui perdra la foi, subira les mêmes épreuves. Nous affirmons que, lorsque le parti qui nie Dieu sera au pouvoir, quelque soit le progrès des lumières, de la science, de l'éducation, on verra toujours se commettre les mêmes forfaits. Je ne parle pas de massacres individuels, d'insurrections, d'émeutes, je parle du tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire de l'appareil de la justice mis au service du crime.

Certainement, couper les têtes de Foulon et de Berthier, élever les cœurs sanglants des gardes du corps aux portières du carosse royal, ce sont là des crimes abominables, mais ce sont les crimes de la foule, de la bête démuselée, ivre de soleil, de vin et d'émeute. Ces férocités, l'histoire les enregistre à toutes les époques, et dans tous les troubles publics; mais ce qui ne s'était pas vu avant 1793, c'est la mort en coupe réglée, c'est le massacre légal de vieillards, de femmes et d'enfants, et cela pendant quinze mois, au nom de la liberté et de la fraternité. Voilà le crime des philosophes, de ceux qui avaient prêché pendant cinquante ans la tolérance, de ceux qui avaient réclamé l'abolition de la peine de mort, de ceux qui s'indignaient contre la Saint-Barthélemy et l'inquisition, de ceux qui versaient des larmes sur le sort de Calas et du chevalier de la Barre. Non, rien de semblable ne s'était vu jusqu'alors. L'effroyable nuit du 24 août était le fruit d'un complot tramé dans les ténèbres par quelques monstres, mais exécuté par la plèbe. L'inquisition, elle-même, et sur ce point l'analogie pourrait sembler plus complète, était la mise en pratique d'un code barbare accepté par toute l'Europe, protestante aussi bien que catholique. Les boucheries judiciaires de 1792 ont un caractère spécial. Tous les principes proclamés par les philosophes comme les articles du nouveau *Credo*, furent violés par leurs actes: liberté de conscience, liberté individuelle, égalité devant la loi, respect de la défense, indépendance des magistrats. En rougirent-ils alors? Nullement. Les désavouent-ils aujourd'hui? Pas d'avantage. Ce n'est donc pas un accès de folie, c'est un programme. Toutes les fois que le forfait est possible, il se commet à nouveau. Voyez plutôt notre histoire d'hier. Les massacres de la rue Haxo, c'est l'aventure de Foulon et de Berthier;

l'assassinat des ôtages, voilà le tribunal révolutionnaire. Tout cela est-il si loin?

Mais revenons à M. Taine, qui pourrait m'objecter avec raison que son livre prouve précisément en faveur de ma thèse et ne me permet pas de le confondre avec ces esprits faux et ces cœurs mauvais qu'il a flétris avec énergie.

J'en conviens et je rends toute justice à l'éminent écrivain qui, séparé de nous et dans un autre camp, a néanmoins fait preuve d'une impartialité qui l'honore et d'une hautenr de vue que j'admire. J'ai voulu seulement signaler aux lecteurs du *Correspondant* la borne où s'arrête M. Taine, et au-delà de laquelle se trouvent la justice et la vérité.

L'auteur de *l'Ancien régime* ne partage pas nos croyances. Il les respecte; il reconnaît même les services éminents qu'elles ont rendu, qu'elles peuvent rendre encore, mais il les considère comme expirantes. D'autre part, il ne se fait pas illusion sur les dangers auxquels la « doctrine » expose la société moderne. Que faire? Que tenter?

Qu'il me permette de lui répondre par une anecdote.

On raconte que, dans les dernières années du règne de Napoléon III, une princesse de la famille impériale causant avec un sénateur d'humeur morose qui lui montrait les choses et les hommes sous un jour assez sombre, s'écria :

— Mais alors, en cas de malheur, sur qui compter?

— Sur personne, Madame, sur personne, fit le sénateur en levant les épaules.

En 1789, semble nous dire M. Taine, nos pères ont fondé sur l'inébranlable base du libre examen, un noble édifice : il est large, il est élevé, et l'homme moderne y respire à l'aise. Cependant les matériaux ayant été mis en œuvre trop à la hâte, le monument se lézarde et menace ruine. Tous s'empressent de le quitter, non-seulement parce qu'il paraît peu solide, mais parce qu'en dépit de sa magnificence, les uns s'y trouvent trop au large, et les autres trop à l'étroit. Ces répugnances sont absurdes et cette hâte est imprudente. Aux chrétiens je viens prêcher la résignation, aux philosophes la patience. L'accord entre eux ne doit pas être impossible; je veux le tenter. Nul ne me viendra-t-il en aide?

Et à droite comme à gauche, il sera répondu à M. Taine comme il fut répondu à la princesse :

« Non Monsieur, personne! »

Comte G. de Ludre.

LA MORALE DE MOLIÈRE

Molière est le moins contesté de nos poëtes. Tous les critiques français, sans distinction d'école, le considèrent comme le premier dans la comédie. Les plus violents des hérésiarques qui traitaient Corneille et Racine avec tant d'irrévérence ont toujours respecté Molière. Les romantiques revendiquaient son nom et le classaient parmi leurs ancêtres. Le dix-huitième siècle a vu dans son théâtre toute une philosophie. Molière garde à la fois la faveur populaire et l'admiration des plus délicats.

C'est avec justice qu'on l'a placé au-dessus de tous les auteurs de comédies. Il est peut-être le plus complet dans ce genre. Il a parlé, entre tous, la langue la plus franche, la plus vive, la plus irréprochable. Mais est-ce bien à ses mérites réels que s'adresse la popularité dont il jouit? A-t-il droit à ce premier rang que Boileau et d'autres critiques lui ont assigné? Si l'on se fait une idée juste de l'esprit français et surtout des tendances qui ont régné depuis le siècle de Molière, on peut croire que l'immense faveur qui s'attache à ce grand écrivain tient, pour une large part, à des causes étrangères à la véritable valeur de son œuvre.

Cherchons les motifs de cette popularité exceptionnelle qui l'a ainsi placé au-dessus de toute discussion, quand Racine et Corneille ont été si diversement jugés.

C'est moins comme excellent en lui-même et dans l'art en général, que comme excellent dans un genre essentiellement français et conforme au goût des derniers siècles que Molière est ainsi adopté, défendu, célébré à l'envi par toutes les écoles. La comédie, c'est-à-dire une satire enjouée, sceptique et quelque peu sensualiste des vices, des ridicules et quelquefois de la vertu, c'est de tous les genres littéraires le plus en harmonie avec le goût de la France occupée depuis tant d'années à démolir son passé et à détruire sa propre histoire.

Est-ce parce que Molière a parlé dans le *Misanthrope* et les

Femmes savantes la langue la plus parfaite qui ait jamais obéi à un grand écrivain qu'il est resté dans notre poésie le privilégié de la popularité? ou bien est-ce parce que son nom représente la satire des choses qu'attaquait la bourgeoisie déjà prépondérante? Un curieux souvenir nous revient à ce sujet. L'historien fantaisiste dont Victor Cousin disait si comiquement et si judicieusement: « Croiriez-vous que j'ai connu cet homme-là raisonnable? » causait, devant-nous, des mérites comparés de Molière et de Shakespeare. Quoiqu'il eut déjà rompu avec l'histoire sérieuse, Michelet n'était encore que sur le seuil de cette démence qui a semé à pleines mains l'obscénité dans ses derniers volumes. Il n'avait pas encore subordonné toute critique à sa puérile prêtrophobie. Dans une discussion fort intéressante, il venait, à l'encontre de quelques interlocuteurs distingués, de sacrifier Molière au poëte anglais. Mais tout à conp saisi d'un remords et d'une grande pensée: « Shakespeare est bien grand, s'écria-t-il, d'un ton inspiré, mais Molière a fait *Tartuffe!* »

Je crois que la plupart des innombrables admirateurs de Molière et quelques-uns des critiques qui le placent au-dessus de Corneille et de Racine, ne le révèrent si fort que parce qu'il a fait *Tartuffe.* C'est le mal comprendre et le rabaisser singulièrement. Les critiques qui attribuent à l'auteur de *Tartuffe* la prééminence sur ses illustres rivaux du dix-septième siècle, ne sont pas tous guidés par les motifs peu littéraires qui inspiraient Michelet. L'école romantique essaya de s'approprier Molière. Voyons sous quels rapports ce grand poëte peut différer des autres classiques du théâtre français

Comme Corneille et Racine il procède du dedans au dehors; la pensée s'éveille chez lui avant l'imagination, le jugement de l'observateur, du moraliste, précède dans son cerveau l'inspiration du poëte, et les fantaisies de l'écrivain. On peut dire la même chose de tous les grands auteurs du dix-septième siècle, des orateurs comme des poëtes. Le premier germe de leur œuvre est toujours un germe intellectuel, philosophique. Rien chez eux ne sort primitivement des facultés secondaires de l'âme, la sensibilité, l'imagination, mais tout émane de ce que l'âme a de plus profond et de plus solide, la raison.

Aimez donc la raison que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Molière procède de la raison comme Boileau, comme Corneille, comme Bossuet. Son système dramatique a les qualités et les imperfections qui dérivent de cette origine abstraite. Chez lui, presque aussi souvent que chez Corneille et Racine, le personnage dramatique est plutôt une abstraction personnifiée qu'un individu de chair

et d'os et créé de toutes pièces. Ce qu'on appelle sur notre théâtre classique *un caractère*, est, d'ordinaire, une idée, un sentiment mis en action et quelquefois même un plaidoyer. Horace est le plaidoyer du patriotisme, Alceste celui de l'honnêteté et de la mauvaise humeur!

Dans Racine, où la sensibilité est plus vive et l'élément rationnel moins puissant, l'individualité des personnages, surtout des femmes, se dessine mieux que dans Corneille. Dans Molière, plus d'imagination sensible et de fantaisie produisent un ordre de compositions très-vivantes et plus d'un personnage de chair et d'os que l'on peut désigner par son nom propre. Mais cela se présente surtout dans les petites pièces où le poëte, ayant de moins hautes ambitions, reste moins fidèle à la méthode plus élevée qui donne aux productions de son siècle leur grandeur, leur solidité, leur noblesse, mais aussi quelquefois leur froideur.

Dans ses grandes et sérieuses compositions, Molière obéit donc au même système dramatique, aux mêmes lois générales de l'art et du style que Corneille et Racine; mais, dans l'ensemble de son œuvre, il fait preuve d'une multitude de qualités d'écrivain et de poëte dramatique, qui semblent avoir manqué à ces deux grands hommes. Quelques-unes de ces qualités sont, il est vrai, secondaires et tiennent au genre lui-même. La comédie est plus voisine de la nature que le drame héroïque; elle est plus dans le domaine des sens et se prête mieux à la peinture réaliste. Molière est donc sans peine plus réel et plus vivant que Corneille et Racine, parce qu'il peint une vie plus extérieure, plus à notre portée que l'âme des héros de la tragédie : le théâtre de Molière est moins abstrait, plus animé, plus riche d'imagination que la scène tragique du dix-septième siècle. S'il le doit en partie à la nature même de la comédie, il faut, néanmoins, reconnaître que le génie de Molière y est pour beaucoup. Evidemment il possède des facultés d'un ordre inconnu à Corneille et à Racine; son tempérament est plus riche, son imagination plus variée, sa verve plus libre; il soulève par maints côtés le niveau de régularité un peu monotone sous lequel la plupart des esprits de son siècle se courbaient docilement. En un mot, Molière nous semble avoir plus de force d'invention dans les sujets, plus d'imagination dans les détails que ses contemporains. Il a de plus, lui si Français par le bon sens et l'ironie, une éminente qualité poétique rare en France, la fantaisie ; c'est-à-dire une imagination libre, sachant se créer un monde à part avec des lois nouvelles qui sont en dehors de la raison, mais qui ne la choquent point.

Si différent que soit le théâtre de Molière des théâtres étrangers, cette fantaisie, cet élément dont Shakespeare abonde, répand sur

l'œuvre du comique français un charme qui manque à nos autres écrivains dramatiques. Ce n'est plus chez lui la mélancolie et l'*humour* anglais, mais c'est autre chose qu'une allure plus vive de la gaîté gauloise ; c'est un mélange particulier de l'imagination et de l'ironie, un art inconnu de rendre la bouffonnerie poétique et de donner au grotesque une portée morale.

Au point de vue de la scène, Molière nous semble donc plus parfait en lui-même que Racine et Corneille ; lui, le poëte si éminemment national a, plus que nos tragiques, des affinités avec Shakespeare. Son drame est plus animé, plus vivant ; ses personnages sont moins abstraits ; ils sont doués d'une personnalité plus marquée ; ils ont le charme d'un portrait fait sur nature ; ils sont plus vrais comme appartenant à une certaine société, et leur physionomie plus individuelle porte mieux un nom propre.

Molière est plus riche d'imagination que ses contemporains ; il possède à un plus haut degré la faculté créatrice, l'art d'incarner une idée dans un personnage. Cette force se meut dans les conditions régulières, rationnelles, classiques, en un mot, qui distinguent nos grands écrivains français et qu'ils ont hérité des anciens. Mais à cette imagination classique Molière, le seul peut-être de nos poëtes du dix-septième siècle avec la Fontaine, joint la faculté, difficile à définir en français, parce que le sentiment et les exemples en sont très-peu communs et que nous avons nommé la *fantaisie*. Les petites pièces de Molière, celles dont l'austère Boileau trouvait la plaisanterie trop bouffonne et le rire trop peu grave, abondent de ce comique d'imagination rare en France où l'on n'apprécie bien que le comique d'esprit. Aussi les critiques étrangers les plus sévères pour Molière, Schlegel par exemple, sont-ils très-indulgents, pour ses petites pièces, charmés des traces nombreuses qu'y a laissées la fantaisie, cette muse germanique et un peu barbare.

Schlegel prétend que « *c'est dans le comique burlesque que Molière a le mieux réussi et que son talent de même que son inclination était pour la farce. Aussi a-t-il écrit des farces jusqu'à la fin de sa vie. Ses pièces sérieuses en vers offrent toujours des traces d'effort, on y sent quelque chose de contraint dans le plan et dans l'exécution.* »

Ce reproche de froideur que Schlegel fait injustement à la haute comédie de Molière ne pourrait guère s'appliquer qu'à quelques scènes un peu raisonneuses du *Misanthrope* ; mais il nous semble impossible de mieux concilier que ne l'a fait notre poëte l'élévation du style et la peinture philosophique des caractères avec le mouvement de l'action et du dialogue, avec la verve, le trait du discours et toutes les qualités du théâtre comique les plus opposées à la froi-

deur. Aujourd'hui que nous connaissons les mobiles de cette critique allemande nous ne la prenons plus au sérieux.

M. Schlegel reproche encore à Molière ses nombreuses imitations ; il est certain, et Sainte-Beuve le fait remarquer dans son admirable article sur Molière, que « ce grand poëte, le plus créateur et le plus inventif des génies, est celui peut-être qui a le plus imité et de partout: c'est encore là, ajoute-t-il, un trait qu'ont en commun les poëtes primitifs, populaires et les illustres dramatiques qui les continuent. Boileau, Racine, André Chénier les grands poëtes d'étude et de goût imitent sans doute aussi ; mais leur procédé d'imitation est beaucoup plus ingénieux, circonspect, déguisé, et porte principalement sur des détails; la façon de Molière en ses imitations est bien plus familière, plus à pleine main et à la merci de la mémoire. »

Il y aurait à ce propos une curieuse étude à faire sur la véritable originalité poétique. Nous sentons tous la profonde originalité de Molière et cependant ses innombrables emprunts ne sont un mystères pour personne. Qu'est-ce donc que cette puissance mystérieuse du génie qui réussit avec des matériaux d'emprunt à former une création parfaitement nouvelle.

On a parfois prétendu réduire toute l'originalité possible des écrivains à leur style; on a dit qu'ils travaillaient sur un fonds d'idées et d'observations commun à tout le monde et que la manière de dire seule peut être personnelle. Sans examiner la question au fond, mais en l'appliquant au style de Molière, c'est là, en effet, que l'on voit éclater de la manière la plus frappante les les preuves de son génie original. Entre tous les grands poëtes du dix-septième siècle, si parfaits par le style, entre Corneille, Racine, la Fontaine et Boileau, Molière reste l'écrivain le plus parfait. Certes, si l'on va trop à confondre le style avec la pensée même, nous préférerons le style des *Horaces* et de *Polyeucte* à celui du *Tartuffe* et des *Femmes savantes;* mais le grand Corneille est-il toujours aussi fidèle aux conditions de style que lui imposent sa pensée et ses sujets, que Molière au style de la comédie? Toutes les définitions que l'on peut donner de la perfection du style restent subordonnées à un sens particulier, presque aussi natif et original que le sens musical ou celui de la couleur. Toutes les règles du monde sur la bonne manière d'écrire ne réussiront pas à donner un style, ou même l'intelligence du style à celui qui ne l'a pas reçu de la nature. Contrairement à ce qu'ont pu dire et croire les grammairiens et les rhéteurs, les mérites du style sont ceux qui échappent le plus à l'analyse.

Le style de Molière, le plus naturel, le plus incorporé à l'idée et

au sujet, qu'on ait jamais parlé sur notre théâtre, est, pour cela même, celui de tous dont la perfection est la plus difficile à définir. On peut définir une machine d'invention humaine, une œuvre artificielle, mais la vie ne se définit pas; elle se montre, on la voit ou on est aveugle. Le style de Molière est, par dessus tout, un style vivant. On sent qu'il n'y a pas eu d'intervalle, dans l'esprit du poëte, entre la conception de l'idée et sa forme; la pensée et le mot se sont présentés chez lui incarnés l'un dans l'autre; parce que cette pensée était naturelle à l'esprit qui la produisait, spontanée, originale, émanée d'un génie créateur.

Le style de Boileau, — pour aller de suite à l'opposé du style de Molière, — le style de Boileau est parfait; il est exactement appliqué sur la pensée, avec la plus admirable appropriation de mots, comme un vêtement collant qui ne fait aucun pli; mais on voit que ce moulage si adroit de la forme sur l'idée est une œuvre de travail, que cette perfection a été cherchée et que ce n'est pas là un mot, une phrase, un vers *trouvés*. Boileau demandait à Molière de lui enseigner où il trouvait la rime; ce n'est pas seulement la rime de Molière qui est trouvée sans efforts, c'est son vers tout entier, c'est sa phrase qui est trouvée ou plutôt venue, poussée comme la fleur de l'arbre, jaillie comme l'eau de la source. Aussi, n'est-ce pas toujours dans ses pièces les plus étudiées, dans la haute comédie, dans les pages écrites pour son ami Boileau, que le style de Molière nous paraît le plus admirable : la plupart des divertissements et des farces sont aussi parfaits sous ce rapport que le *Misanthrope*.

C'est pourtant dans une œuvre sérieusement méditée que l'on trouve le modèle de la perfection du style de cet écrivain si spontané, si original. Au-dessus du génie inconscient de lui-même et qui produit sans que jamais le travail revienne sur l'œuvre de la spontanéité, il y a le génie à la fois original et studieux, spontané et réfléchi, qui est capable d'unir et de pondérer l'un par l'autre la méditation et le travail. Une force qui se connaît qui se possède, qui se limite et qui se règle est plus puissante, plus noble, plus divine, qu'une énergie qui ne porte en elle-même ni conscience, ni frein. La force originale de Molière est une force réglée. Molière n'est pas seulement inventeur et naïf, il est savant; il imite quelquefois, lui si rempli de force créatrice. Il écrit avec art lui qui n'aurait qu'à parler naturellement sa pensée pour avoir le vrai style dramatique.

C'est dans la dernière œuvre de haute comédie, dans la dernière pièce en vers de Molière, que nous trouvons le modèle le plus admirable de cette double perfection spontanée et réfléchie. C'est là, peut-être, son œuvre la plus merveilleuse en fait de style, c'est le plus parfait exemple de cette force originale qui se possède et se

combine avec les acquisitions de l'art, de façon à ce qu'après le savant travail du maître, tout semble un jet de la nature dont les ciseaux de l'art n'ont rien émondé ! Dans ce chef-d'œuvre de style et de versification, les *Femmes savantes*, on cherche une pensée qui ait pu être exprimée sous une autre forme, un mot qui ait pu être dit autrement par un seul des personnages dont le caractère et la situation ont fait jaillir cette pensée et ce mot. Chacun de ces vers semble venu tout fait sur les lèvres de l'acteur ; voilà le charme inimitable de Molière. Nul poëte au monde n'abonde comme lui en vers tout faits, en vers qui semblent nés de la pensée elle-même et avec la pensée, et cela, sans cesser d'être des vers francs et bien articulés, sans tomber jamais dans cette versification trop lâchée et trop facile qui rentre dans la prose rimée, et qui remplace habituellement le vrai style poétique sur nos théâtres de comédie. Le vers de Molière est à la fois le plus naturel et le mieux fait, dans toutes les conditions de la prosodie.

La langue de Molière est d'aussi bon aloi, elle est aussi parfaite que son vers et que son style. Entre la langue d'un homme et son style il n'y a pas toujours cette concordance, cette égalité de valeur que le pourraient supposer ceux qui ne tiennent pas compte de la nuance difficile à définir, mais très-réelle qui sépare chez un écrivain ces deux choses distinctes, la langue et le style. Nous ne dirons en passant sur cette distinction qu'une chose ; c'est que la langue réside surtout dans le degré de bonne appropriation des mots, et que le style est plus particulièrement dans leur combinaison.

Chaque écrivain a sa langue propre dans la langue générale, et son style particulier dans la grammaire. On a dit : le style, c'est l'homme même. On pourrait dire : la langue c'est le milieu social, la famille, la tradition de l'homme. Nous faisons notre style ; nous recevons notre langue toute faite et nous y ajoutons peu.

Molière, enfant de Paris, ce grand laboratoire de la langue française, d'une famille de petite bourgeoisie qui touchait au peuple et que sa profession mettait en rapport avec les gens de cour, Molière fut habitué dès son enfance, à cette langue du *Port au foin*, de la *Place Saint-Jean* et des *Halles*, que Malherbe proclamait le vrai français, et qui, du moins, est le fond véritable de la langue des comédies. De bonnes études littéraires, la fréquentation des hautes classes, un long séjour en province en des pays des dialectes les plus divers, toutes ces circonstances mirent Molière dans le cas de parcourir toutes les gammes de notre idiome, de se former un vocabulaire très-riche, très-complet, capable d'exprimer tous les tons des sentiments, depuis l'amour raffiné et la haute politesse de cour jusqu'à la grosse et bouffonne gaieté. Cette langue de la vie prise sur le fait

est pleine de saveur et de sel. Si pure et si littéraire qu'elle soit devenue au service d'un homme lettré, sa qualité principale est d'être la langue essentiellement vivante, la langue de tout le monde. Or, en France, plus que partout ailleurs, la langue de tout le monde est aussi la langue littéraire; c'est en particulier la vraie langue du théâtre. Le français, et surtout ce français pris à des sources diverses mais élaboré par le bourgeois de Paris, est merveilleusement propre à rendre cet ordre de sentiments moyens où s'agite la comédie au-dessous des grandes régions de l'âme. Dans l'ordre lyrique, dans celui de l'épopée et du drame noble, la langue française est exposée à contracter bien vite une sorte de monotonie et de froideur. Mais dans ce monde de bon sens un peu prosaïque, d'esprit et de gaieté qui constitue la comédie, le français est dans sa sphère véritable; il a toute sa vitalité, il déploie toutes les qualités natives qu'il tient de la veine gauloise.

Le français de Molière, est donc un admirable français, une langue logique, directe, pleine de sens et de raison, et en même temps pleine de mouvement, de vie, et d'une saveur toute particulière. Cette langue, dont tous les genres littéraires pourraient tirer un merveilleux parti, est surtout nécessaire à la comédie. Et si la perfection d'un écrivain consiste dans l'identité parfaite des sujets qu'il traite et de la langue qu'il parle, Molière est l'écrivain le plus parfait de la langue française. On ne saurait trop s'inspirer de ses vers et de sa prose; et quel que soit le plus ou moins de goût que l'on ressente pour le fond des idées de notre grand comique, il n'y a pas d'étude plus profitable à un écrivain que celle de son langage.

Le génie de Molière, original et primesautier entre tous, servi par une langue merveilleuse, reposait en outre sur une nature morale des plus saines et des plus poétiques. L'honnêteté, la noblesse des sentiments de Molière ont reçu le témoignage de ses contemporains les plus illustres; il fut estimé de tous dans une profession qui l'est peu; l'histoire de sa vie atteste une âme tendre et délicate; il fut doué, en un mot, de toutes les richesses de l'esprit les plus rares et les plus fécondes: il est du petit nombre de ces hommes créés pour avoir une action puissante sur l'humanité.

Tel la nature avait formé le poëte; voyons quelles furent les œuvres. On a si souvent étudié les œuvres de Molière au point de vue de l'art pur, de la perfection du genre comique, de la versification et du style, que nous ne saurions rien dire sur ce sujet qui n'ait été plusieurs fois répété. Quoique Molière et la comédie aient fourni texte à bien des discussions morales, de Bossuet à Jean-Jacques Rousseau et de Rousseau jusqu'à nous, cependant ce côté de la question nous semble le moins épuisé et le plus utile.

Demandons au poëte ce qu'il fait de l'âme humaine dont il s'empare par les séductions de son génie; dans quel état il laisse le spectateur, et ce qui subsiste de tendances et d'impressions morales après le divertissement. Allons droit à ses grandes pièces, sans nous occuper d'abord de celles qui ont été faites comme un spectacle amusant et sans conclusion, et qui n'ont d'autres prétentions que d'être une peinture agréable de réalités inoffensives. On trouverait sans doute dans ces petites pièces étincelantes de verve, d'imagination et de fantaisie, mille preuves du merveilleux génie du poëte. Peut-être aussi, sous l'innocence et la légèreté de la peinture rencontrerions-nous d'importantes questions morales. Mais il est plus logique et plus fécond de s'adresser de suite aux œuvres magistrales, à la haute comédie, à celle qui se pique non pas seulement de peindre d'une façon amusante les mœurs, les travers et les ridicules, mais aussi de les corriger. Avoué ou secret, réfléchi ou spontané, il y a un but d'enseignement dans les œuvres de haute comédie au sujet desquels on a si justement proclamé Molière philosophe et moraliste autant que poëte.

L'*Ecole des maris* et l'*Ecole des femmes* sont d'admirables tableaux de mœurs, des peintures du réalisme le plus saisissant, deux œuvres d'un art que l'on ne saurait trop admirer, et sous leur titre dogmatique, deux pièces fort divertissantes. J'y trouve de plus une multitude de notions fort exactes, pour m'aider à juger la nature humaine et le monde tels qu'ils sont, dans leurs plus vilains côtés. Mais quand j'entends la plupart des critiques me parler de ces comédies comme utiles et instructives, j'ai bien le droit de demander utiles à quoi, instructives de quoi? Je remarque, il est vrai, que depuis le dix-huitième siècle les critiques insistent moins sur ce côté utile et instructif, tout en faisant ressortir avec plus de vigueur le talent du poëte et la puissance de l'œuvre d'art. La critique, un peu niaise, de la Harpe, est celle qui me parle le plus *d'utilité* et *d'instruction*. Quelle est donc l'instruction que je dois retirer de ces deux *écoles?* Je leur demanderais d'abord, si ce n'était pas une question un peu futile, pourquoi l'*Ecole des femmes* n'est pas appelée l'*Ecole des maris* et pourquoi l'*Ecole des maris* n'a pas aussi bien pour titre l'*Ecole des femmes.* L'enseignement est exactement le même dans les deux pièces. En laissant à part l'admirable poëte comique, le merveilleux écrivain pour juger dans Molière le philosophe et le moraliste, puisqu'on nous assure qu'il est l'un et l'autre, en dégageant du spectacle si franchement amusant que le poëte nous donne les quelques idées que le philosophe a voulu y mêler, que vois-je apparaître nettement? D'abord cet axiome très-raisonnable; qu'il ne faut ni enfermer, ni rudoyer, ni abêtir les femmes

pour s'en faire aimer et les rendre fidèles, et que les bons procédés sont le moyen le plus sûr pour conserver leur cœur. C'est là sans doute une maxime d'une philosophie fort sage, si elle n'est pas très-neuve et très-profonde. Mais je vois aussi éclater comme des axiomes tout le long de ces deux pièces, que la tromperie, l'inconstance, la vanité, le caprice, sont l'essence même de la femme; que les plus innocentes en fait de ruse rendraient des points aux hommes les plus roués; qu'il n'existe, en réalité, aucun moyen de se mettre à l'abri des calamités qu'elles occasionnent; en un mot, que la femme n'est qu'un mal charmant et nécessaire, et que les hommes, tels qu'ils sont, je parle des meilleurs, de ceux en qui les passions laissent subsister l'intelligence, ne peuvent ni se passer des femmes, ni les estimer. Quand on connaît l'histoire de Molière, qu'on a bien présent à l'esprit tout ce qui, dans son théâtre, se rapporte aux femmes, et particulièrement la façon dont elles sont posées dans les deux pièces dont nous parlons, il est impossible de ne pas sentir que, si ridicule que soit le personnage d'Arnolphe, c'est Molière lui-même, le philosophe, le moraliste et aussi l'homme au cœur tendre qui s'écrie :

Chose étrange d'aimer, et que pour ces traîtresses
Les hommes soient sujets à de telles faiblesses !
Tout le monde connaît leur imperfection :
Ce n'est qu'extravagance et qu'indiscrétion ;
Leur esprit est méchant, et leur âme fragile ;
Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,
Rien de plus infidèle ; et malgré tout cela,
Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là.

Toute la doctrine et toute l'histoire de Molière au sujet des femmes éclatent dans ces vers. Il est évident que dans sa philosophie, dans sa morale, et quand il ne juge les femmes qu'avec sa raison Molière pense d'elles comme Arnolphe; mais, comme Arnolphe et plus que lui, il garde un cœur qui le porte aux tendres sentiments; et quand il passe de la théorie à la conduite, il ajoute à son imprécation, comme Arnolphe :

Eh bien! faisons la paix, va petite traîtresse
Je te pardonne tout et te rends ma tendresse :
Considère par là, l'amour que j'ai pour toi,
Et me voyant si bon, en revanche aime moi.

Tout ceci est dans la vérité, dans la nature et peint de main de maître; mais c'est dans une nature laide, affligeante et dont le spectacle déprave. La femme est un être fatalement vicieux; l'homme

fatalement faible se soumet à elle en la méprisant : voilà la doctrine de Molière, telle qu'elle ressortait de ces deux pièces. Nous savons bien que ces conclusions ne sont pas directes et disparaissent pour la plupart des spectateurs sous le divertissement, comme elles disparaissent pour la critique littéraire sous l'admirable peinture des caractères, et les merveilles du style. Mais puisqu'on nous parle si souvent d'utilité et d'instruction à propos de comédie et de Molière, nous avons le droit d'aller chercher cette instruction en fouillant jusqu'au squelette de l'œuvre dépecée et, selon l'expression de Rabelais, en cassant l'os pour avoir la moëlle.

Si des philosophes chagrins nous affirment que Molière a dit la vérité, nous leur répéterons qu'il y a des vérités dont l'art doit détourner nos yeux et qu'il y a dans le monde une instruction qui, fut-elle vraie, n'en est pas moins triste et dangereuse.

Les *Femmes savantes*, chef-d'œuvre éclos du genre des *Précieuses ridicules* complétent la théorie de Molière à l'endroit des femmes. Aussi, franchissant l'intervalle chronologique, nous rapprocherons de l'*Ecole des maris* et de l'*Ecole des femmes* cette pièce, l'avant-dernière de Molière et sa dernière grande comédie en vers. Elle peut servir, mieux que toute autre, à marquer le point de vue où la comédie plaçait forcément le grand esprit de Molière dans cette question de la nature et la destinée des femmes.

La pensée des *Femmes savantes* ne semble, au premier abord, dirigée que contre un travers choquant. Les femmes docteurs qui ne sont pas du goût de Molière ne sont, en effet, du goût de personne. Mais malgré les réserves que le poëte met dans la bouche des personnages raisonnables de la pièce et qui atténuent un peu le gros matérialisme du bonhomme Chrysale, on sent que la critique porte plus loin que sur le pédantisme et les femmes docteurs, et que dans l'esprit du poëte, comme dans le fait, elle dépasse un travers que personne n'est disposé à défendre.

Clitandre dit, il est vrai :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout,
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante
Et j'aime que souvent aux questions qu'on fait
Elle sache ignorer les choses qu'elle sait.
De son étude enfin je veux qu'elle se cache
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache,
Sans citer les auteurs, sans dire de grands mots,
Et clouer de l'esprit à ses moindres propos.

Voilà la juste limite; mais ce n'est pas là certainement la moralité

que les Chrysale, qui seront toujours en majorité au parterre et même dans les loges, emporteront de l'ensemble de la pièce; leur conclusion sera celle-ci :

> . . . Qu'une femme en sait toujours assez
> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

Et celle-ci plus encore :

> Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

Tout cela est parfaitement réel, mais trouvons-nous là de ces vérités qu'il importe beaucoup de répéter aux humains, parce qu'ils seraient trop enclins à les oublier? Y a-t-il un danger bien grand qu'hommes et femmes de toutes les conditions oublient trop la bonne soupe pour le beau langage? Nous ne croyons pas que, même du temps de l'hôtel Rambouillet et des Précieuses de Molière, il y ait jamais eu grand lieu de craindre l'oubli de cette précieuse vérité, et qu'il ait fallu un homme du génie de Molière pour faire dire à chacun :

> . . . . Je m'aperçois, madame,
> Que j'ai, ne vous déplaise, un corps tout comme une âme.

De nos jours même, et après le club des femmes et les aspirations saint simoniennes à la femme libre, l'ambition de régenter la grammaire est certainement le moindre et le plus imperceptible défaut dont la comédie et la raison aient à se préoccuper chez les femmes et même chez les hommes. La société, même la société conjugale, n'a jamais été mise en bien grands périls par les raffinés de l'un et de l'autre sexe, par les exaltés de la grammaire, de la science et de la poésie. Le genre humain n'a guère besoin d'être averti qu'il est nécessaire, comme dit Henriette :

> . . . . Que son noble génie
> N'ait pas vaqué toujours à la philosophie.

Ce sont là des vérités qui se sentent et se prêchent d'elles-mêmes, et qui, pour être pratiquées, peuvent se passer d'un apôtre de génie. De bonne foi, quel enseignement le philosophe et le moraliste, puisque Molière est l'un et l'autre, a-t-il enfermé dans ce chef-d'œuvre des *Femmes savantes* où le poëte a dépensé tant de merveilles de style et d'esprit et dont il a fait par la langue et la

versification l'œuvre peut-être la plus parfaite de notre littérature.

La conclusion tacite du philosophe élevé d'Epicure et de Gassendi la moëlle que nous trouverons en disséquant la pièce et en *cassant l'os*, ce n'est rien de plus que ce bon gros matérialisme bourgeois qui, de Rabelais à Béranger, en passant par Molière, a si souvent poursuivi de sa verve, toute élévation, tout enthousiasme, toute noblesse, toute poésie, toute religion ; avec cette différence qu'il apparaît dans Molière aussi honnête, aussi voisin du vrai bon sens et de la haute raison qu'il a pu l'être. Outre son génie, Molière a, pour nous faire illusion sur la portée de ses attaques, non pas seulement sa science d'observation, son bon sens réel et les adresses du style; il a aussi les apparences du bon sens et de la vérité qui saisissent plus facilement la foule que la vérité elle-même.

Certes dans les termes où Molière pose la question, entre le pédantisme grotesque, et les nécessités ordinaires de la vie nous sommes contre la femme savante pour celle qui sait :

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
> Et régler la dépense avec économie. . . . .

Mais l'esprit de la pièce entraîne plus loin le spectateur, il est facile de le juger, pendant les représentations, à l'à-propos des applaudissements. C'est le gros matérialisme bourgeois de Chrysale qui a toutes les faveurs et qui obtient gain de cause.

En vérité, la société a-t-elle eu jamais grand besoin d'être avertie que les nécessités du corps doivent passer avant celles de l'esprit, que l'aspiration à une vie plus dégagée des sens est un rêve creux, que l'amour de la beauté intellectuelle et de la poésie est la plus dangereuse des frivolités, et que rien n'est vrai, raisonnable, sensé, de ce qui tend à autre chose qu'à boire, manger et se reproduire? Non jamais l'humanité n'a été très-menacée par les exagérations du spiritualisme; nulle part l'ascétisme religieux n'a tari les sources de la population; nulle part les poëtes et les femmes savantes n'ont entravé le développement de la cuisine, de l'industrie et de toutes les richesses. Ce ne sont pas de bien grands coupables et même des gens bien ridicules que ceux qui renoncent pour eux-mêmes au bien-être et à la fortune. D'ailleurs les Tartuffes du bel esprit et de la poésie ne seront pas étouffés sous la multiplication des Chrysales et des Orgons et de leur postérité bourgeoise. C'est bien Orgon et Chrysale qui s'attribueront gain de cause et qui l'auront véritablement au bout de la comédie. Il est donné à l'esprit dans cette lutte, la triste puissance refusée au corps de combattre contre lui-

même; il peut y avoir des penseurs destructeurs de la pensée, des poëtes destructeurs de la poésie.

Les nobles instincts, les nobles sentiments, les nobles pensées appartiennent tous à l'ordre sérieux. Tous les nobles mouvements de l'âme ont leur expression dans les genres élevés de l'art: les genres nobles suffisent à l'expression des grandes et nobles passions. La tragédie par exemple suffit à peindre la lutte de l'homme avec ses passions, quand c'est la liberté morale qui triomphe ou une grande et sérieuse passion qui triomphe d'une autre passion également sérieuse. Que reste-t-il donc à la comédie, puisque tous les grands sentiments ont ailleurs leur expression, que les autres branches de l'art se sont emparées des parties les plus élevées de l'âme? Il lui reste en propre les éléments sensuels et grossiers; dans l'éternelle dispute entre l'âme et les sens, la comédie et tout ce qui tient au genre ironique prendra forcément parti pour les sens et contre l'âme, pour les petits intérêts contre les grands sentiments, pour l'ironie contre la passion vraie, pour ce qui est bas contre ce qui est noble; sans cela la comédie ne serait plus la comédie.

Les deux plus grands ouvrages de Molière, le *Misanthrope* et *Tartuffe* sont les titres principaux sur lesquels se fonde sa renommée de philosophe et de moraliste. Aucun éloge ne saurait être exagéré dans tous ceux que l'on donne à la profonde connaissance de la nature humaine, à la vive représentation des caractères, à toutes les qualités merveilleuses qui font de ces deux pièces des chefs-d'œuvre de psychologie aussi bien que de composition et de style : le *Misanthrope* et *Tartuffe* sont sans contredit les œuvres les plus parfaites de la haute comédie dans toutes les littératures. Si quelque part le genre comique nous présente cette utilité et ce don d'enseignement qu'on lui attribue, ce doit être au plus haut degré dans ces deux ouvrages, les plus philosophiques du comédien le plus philosophe, le plus élevé et en même temps le plus honnête dans un siècle où l'élévation et l'honnêteté étaient pour ainsi dire le caractère nécessaire des œuvres de la littérature.

On peut donc prendre le *Misanthrope* et *Tartuffe* comme la plus haute expression de l'utilité, de la moralité dans la comédie.

Jean-Jacques Rousseau dans sa lettre à d'Alembert sur les spectacles a fait une critique célèbre de la moralité du *Misanthrope*. D'Alembert et Marmontel, plus tard La Harpe, ont répondu à cette critique.

Nous n'adoptons dans leur entier ni la critique ni surtout les réponses. Si La Harpe réfute à peu près les exagérations et les erreurs de détails de Rousseau, il n'en reste pas moins de l'éloquent

réquisitoire de ce grand écrivain de profondes vérités sur la comédie en général.

L'erreur et la vérité sont toujours mélangées presque en égales parts et comme fatalement chez Jean-Jacques Rousseau ; mais quand il lui arrive d'avoir raison, il a raison comme un écrivain de génie ; il a raison à la façon de Bossuet; il pénètre à fond dans la nature humaine. L'esprit de Rousseau, c'est essentiellement ce mélange de bien et de mal qui s'appelle l'homme. Les grands défenseurs de la vérité au dix-septième siècle n'ont pas eu plus de génie que lui; ils ont eu, de plus que lui, une tradition, une lumière transmise outre leur lumière personnelle, un appui dans l'autorité, une foi en un mot. Sur la comédie Bossuet et Rousseau sont d'accord. Pour ne pas trop accorder à la philosophie chagrine de Rousseau, nous admettrons avec La Harpe et ses autres contradicteurs que le *Misanthrope* est une pièce aussi irréprochable au point de vue de la morale qu'elle est admirable au point de vue de l'art. Elle n'attaque rien de ce qui doit être respecté ; elle n'affaiblit en nous aucun bon sentiment ; elle ne préconise aucun mauvais exemple, elle ne pare à nos yeux aucun vice de couleurs séduisantes ; mais cela suffit-il pour qu'il y ait, dans ce chef d'œuvre de la comédie, l'utilité morale que l'on prétend être un apanage particulier de ce genre de poésie ? Chose étrange ! on a parlé plus souvent du profit moral que l'on peut tirer du théâtre à propos de la comédie, qu'à propos du drame héroïque ! tout cela prouve combien la critique du dernier siècle était dévoyée et en morale et en poésie.

Sans condamner le *Misanthrope* avec Rousseau nous demanderons cependant comme lui : où est l'utilité morale, où est l'enseignement ? En quoi nous sentons-nous meilleurs ou plus disposés à le devenir après la lecture de ce chef-d'œuvre ? Evidemment c'est ailleurs que dans l'enseignement moral que réside le mérite de la pièce.

Le *Misanthrope* est celle de toutes les comédies de Molière dans laquelle il y a le moins de parti pris par l'auteur pour ou contre tel ou tel des personnages. Dans toutes ses autres grandes pièces, l'*Ecole des maris*, l'*Ecole des femmes*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes*, l'*Avare*, l'intention de condamner, d'écraser par le ridicule est apparente ; le plaidoyer dramatique est évident. Dans le *Misanthrope* le tableau du monde avec ses travers est reproduit avec plus d'impartialité ; il semble que le poëte soit resté neutre entre les personnages. Quoique le *Misanthrope* soit conçu dans le système de tous les maîtres du dix-septième siècle qui mettent en scène des types abstraits, un idéal, des caractères généraux plutôt que des personnagee vivants, plutôt que des individualités, il est certain que cette comédie réfléchit la nature comme un miroir, sans nous exci-

ter pour ou contre tel ou tel acteur; en un mot le plaidoyer ou le réquisitoire qui est caché au fond de presque toutes nos pièces classiques disparaît à peu près complétement dans le *Misanthrope.* Sans doute il y a dans cette pièce des types abstraits selon l'ancienne méthode française; sans doute les plaidoyers tiennent lieu souvent d'action et de situation dramatique, les acteurs ne s'y présentent pas avec ce caractère complexe, personnel qui est la marque même de la vie et que nous trouvons dans Shakespeare : Philinte n'est qu'un raisonnement; chacun des marquis de la pièce n'est qu'un ridicule personnifié. Célimène seule et Alceste ont une physionomie individuelle quoique toujours représentée par les traits généraux. Nous ne prétendons pas que le *Misanthrope* soit une pièce à la facon de Shakespeare dont les personnages ont, avant tout autre mérite, celui d'être de chair et d'os. Mais le *Misanthrope* a ce rapport avec la famille des pièces de Shakespeare et des poëtes grecs, que la pièce n'est pas ostensiblement une thèse comme la plupart de nos pièces françaises et que l'auteur semble planer au-dessus de son sujet avec une sereine impartialité.

Au point de vue de l'intérêt moral que prend un poëte à ses créations on peut classer les auteurs en trois catégories : Les uns attirés surtout par l'amour du beau et le sentiment de l'idéal éprouvent le besoin de nous faire aimer ce qu'ils aiment, et quoique la nature des choses amènent forcément la peinture du mal dans leurs tableaux, ils ne recherchent pas cette peinture et ne l'admettent que comme une ombre nécessaire pour faire ressortir le bien ; leur but évident c'est de produire dans notre cœur la sympathie, l'admiration, l'enthousiasme. Les grandes âmes chez qui la sympathie et le sentiment moral parlent encore plus haut que l'imagination, ne sauraient rester indifférentes et impartiales au milieu des personnages qu'elles inventent ; elles adoptent un héros dans leur œuvre, l'entourent de leur prédilection, dirigent tout au triomphe de ses sentiments et veulent nous le faire aimer et admirer comme elles l'aiment et comme elles l'admirent : en tête de cettenob le famille apparaît la sublime figure de notre Corneille.

Dans une région opposée se placent les ironiques, les esprits moqueurs qui sont frappés surtout par les côtés vicieux et difformes de la nature. Le ridicule est l'arme favorite dont ils se servent pour attaquer ce qui blesse leur intelligence ; car l'attaque à force ouverte, la critique indignée appartiennent surtout aux esprits enthousiastes. Les hommes dont le regard est ainsi attiré par la laideur et par le mal sont fatalement portés à reproduire dans leurs œuvres le côté des choses qu'ils aperçoivent ; la forme naturelle de cette reproduction du vice et de la difformité dans l'art, c'est la

forme ironique. Or quand l'ironie a pris possession d'un esprit elle arrive bien vite à s'adresser sans distinction au bien et au mal : c'est ce qu'ont fait les grands génies ironiques, Aristophane, Rabelais, Voltaire. La comédie est la principale forme littéraire de l'esprit d'ironie : aussi est-il certain qu'en la prenant dans l'ensemble de son histoire elle a tout aussi souvent, plus souvent même, attaqué les vertus que les vices, les qualités estimables que les véritables ridicules. Molière, hâtons-nous de le dire, est le plus droit, le plus sensé, le plus honnête des poëtes comiques. La raison, la grandeur morale de son siècle le soutenaient forcément à un certain degré de justice et de respect; il a plus rarement, et avec moins d'intention que les autres comiques, offensé les choses respectables. Sans discuter ici son caractère personnel, ses croyances, ses mœurs, questions très-controversables et très-difficiles, son génie le défendait par sa puissance même, par la vigueur et la sincérité de ses facultés poétiques, des plus grandes aberrations dans lesquellss sont tombés les autres railleurs. Outre ce coup d'œil critique qui s'adresse aux difformités et au mal et qui est particulier à la comédie, il avait aussi cette vue claire, sereine, impartiale des choses qui est le privilége des génies de l'ordre le plus élevé et le plus rare. En dehors des poëtes enthousiastes et des poëtes ironiques, de ceux qui prennent parti pour ou contre leurs personnages dans leurs créations dramatiques, il existe des génies calmes, impartiaux comme la nature elle-même et qui conservent en face du spectacle reproduit dans leurs œuvres, la sérénité et la clarté d'un miroir immobile. Quoique ces poëtes ne nous saisissent pas par l'enthousiasme, comme ceux qui se passionnent et qui plaident en nous-mêmes la cause du bien et de l'idéal, nous sentons, fût-ce involontairement, leur puissance supérieure.

Quand nous les comparons à un miroir qui réfléchit la nature dans son ensemble sans parti pris et sans préférence, nous ne voulons pas dire que le bien et le mal, le beau et le laid les trouvent indifférents, et nous ne les assimilons pas à ces artistes de notre décadence qui sous le nom de *réalistes* ont érigé en théorie la vulgarité, la grossièreté, la laideur. Les grands créateurs dont nous parlons pour conserver un esprit impartial à l'égard des personnages qu'ils enfantent n'en subissent pas moins cette influence du sentiment de l'idéal qui est essentiel au poëte et sans lequel il n'y a pas d'œuvre d'art. Un artiste qui procéderait tout simplement comme le daguerréotype ne serait pas un artiste mais une machine. Cette impartialité des poëtes dont nous parlons n'exclut donc pas le choix, la composition, l'arrangement, l'art en un mot. Ce qui les caractérise, surtout, c'est de procéder dans leurs créations d'un autre point

de départ que leurs propres passions, leurs propres sentiments, leurs propres caractères. Ils peignent les objets tels qu'ils sont, ou tels que les conditions de l'idéal et de l'art doivent les modifier, mais ils ne subissent pas la nécessité impérieuse de se peindre partout eux-mêmes et de ne peindre qu'eux-mêmes. La terminologie quelquefois un peu barbare et pédantesque des Allemands a inventé les noms de poëtes *objectifs* et de poëtes *subjectifs* pour ces deux familles d'artistes dont les uns savent créer des figures de toutes pièces et les autres ne savent que se représenter eux-mêmes sous le nom de leur héros. Nous appelerons donc les poëtes dont nous venons de parler et qui planent impartialement au-dessus de leurs créations, des poëtes *objectifs*. Et, pour les caractériser par des noms propres, nous mentionnerons dans cette catégorie, Homère, les tragiques grecs et Shakespeare.

Cette famille se divise elle-même en deux classes. Car il est évident que Sophocle et Shakespeare n'obéissent pas à une poétique semblable, quoiqu'elle diffère beaucoup moins que la poétique de Boileau ne diffère de la vraie poétique grecque. Chez les Grecs, malgré leur sereine impartialité, le sentiment du beau et de l'idéal règle et domine l'étude et la reproduction de la nature; aussi la difformité est-elle absente. Sans parti pris de plaider pour telle où telle forme de la beauté morale, sans sortir de leur calme olympien, sans se faire, comme les nôtres, prédicateurs et avocats, les poëtes grecs nous élèvent l'âme et nous placent par la seule puissance du beau dans la région de l'équilibre intérieur, de la force de la liberté morale, de l'héroïsme. Homère, Eschyle, Sophocle ne font jamais de plaidoyer : ils ne nous indiquent aucun but moral précis; mais ils nous montrent le beau et nous pénètrent d'une énergie morale qui en vertu de son origine et par son essor naturel se dirige vers ce qui est noble, grand, héroïque. Cette merveilleuse proportion de réalité et d'idéal, cette impartialité qui n'exclut par l'habitude de choisir le beau, cet équilibre tout divin des diverses facultés de l'homme, est un privilége de l'art grec, et n'a été retrouvé depuis par aucun des plus grands poëtes.

Shakespeare est un puissant créateur, mais ce merveilleux génie, en réfléchissant la nature, n'a pas comme celui des Grecs le don d'exclure la difformité. La nature tout entière est reflétée dans l'art grec, mais toujours dans les conditions du beau. Dans Shakespeare et dans tout l'art moderne les côtés difformes et douloureux de l'humanité apparaissent plus souvent et l'ironie se montre davantage. L'impartialité est en général le privilége des génies du premier ordre. Cette impartialité n'est pas habituelle à Molière, car elle est contraire à l'essence de la comédie. Mais Molière, et c'est ce qui

fait sa supériorité sur tous les poëtes comiques et la plupart de nos poëtes français, atteint quelquefois cette région du haut de laquelle l'artiste plane sur ses créations sans s'enfermer lui-même dans aucune, sans prendre un parti, sans vouloir donner une leçon directe : c'est alors que le poëte nous apprend le plus de choses, car il nous donne, à défaut d'une sentence morale, cette leçon suprême de sagesse qui consiste dans la connaissance de la nature. Le *Misanthrope* est la pièce de Molière qui témoigne le plus de cette puissante impartialité, c'est celle qui s'éloigne le plus du genre ironique; elle occupe le sommet de la comédie est confiné à l'art noble.

Son caractère étant, comme nous le croyons, de ne renfermer aucun plaidoyer, aucune conclusion précise, cette pièce doit être mise à part et au-dessus de toute l'œuvre de Molière, ce n'est pas elle qui peut servir à déterminer l'intention morale du poëte et la portée de son enseignement.

Tartuffe est la pièce la plus caractéristique de la morale et de l'esprit de Molière. C'est au sujet de *Tartuffe* que Molière a reçu le plus d'éloges; non pas peut-être les éloges les plus littéraires et les plus délicats, mais au moins les éloges les plus considérables par la violence et par le bruit. Il est juste de dire que malgré les admirations grossières, haineuses, hypocrites dont cette pièce a été l'objet, elle n'en est pas moins un des principaux chefs-d'œuvre et de Molière et de notre littérature. Si elle ne possède pas au même degré que les *Femmes savantes* la perfection du langage qui fait de ce dernier ouvrage l'œuvre de style la plus étonnante du grand poëte et peut-être de son siècle, la comédie de *Tartuffe* offre plus de mouvement, plus d'action, plus d'intérêt dramatique que Molière n'en a mis dans ses autres pièces. Jamais la verve, l'indignation satirique, l'éloquence ne se sont élevées si haut dans la comédie. Cette pièce offre à nos réflexions sur le genre comique un sujet d'autant plus précieux qu'elle a été célébrée pour sa haute moralité, pour son utilité immense, pour les profonds enseignements qu'elle a répandus. L'auteur de *Tartuffe* n'est pas seulement un admirable poëte, c'est un grand, un courageux citoyen, le grand honnête homme de notre littérature, etc. ; il y a sur ce point chose jugée. On ne saurait donc trouver de meilleure matière que le *Tartuffe* pour apprécier à sa véritable valeur la portée morale de la comédie, de l'ironie railleuse sur l'âme humaine. L'histoire de la pièce nous aidera à pénétrer son esprit.

Les trois premiers actes du *Tartuffe* furent représentés à Versailles au mois de mai 1664 : la pièce entière parut pour la première fois au Raincy dans le mois de novembre suivant. Molière avait alors quarante-deux ans et Louis XIV vingt-six ans. Le grand

roi était dans toute sa gloire, dans tout l'absolu de son pouvoir, dans toute l'ardeur de ses passions. Il n'eût été donné à personne de prévoir à cette époque, vingt ans à l'avance, ou les revers du monarque, ou le règne de Mme de Maintenon. Si l'hypocrisie fut un vice commun durant la vieillesse de Louis XIV, la cour de 1664 n'avait pas plus de prétention à la dévotion excessive qu'à l'austérité. Pour rehausser le génie de Molière et lui donner l'auréole du courage, on a souvent oublié la date du *Tartuffe* ou bien on a attribué à l'auteur le don de prophétie. C'est par prévision d'un vice qui ne florissait que vingt-cinq ans plus tard que Molière a écrit sa pièce ayant le courage de braver ainsi à distance et prophétiquement la politique des dragonnades. Les dévots dont il s'agissait de faire justice en 1664, c'étaient les censeurs des déréglements de la cour et des désordres du roi, c'était un parti alors persécuté pour la franchise de ses opinions, pour son indépendance et la pureté de ses mœurs, parti qui tenait d'un côté aux nobles penseurs de Port-Royal et qui, de l'autre, par ses anciennes relations avec les chefs de la Fronde, se rendait suspect d'indépendance, autant qu'il était désagréable par la sévérité de ses mœurs.

Tel fut donc l'à-propos et le courage du *Tartuffe*. La pièce fut adoptée par toute la cour comme représailles contre ceux qui cherchaient à entraver par leurs censures les déréglements du prince ; — on allait même jusqu'à nommer entre autres mesdames de Soissons et de Navailles comme deux personnes que Molière avait eu le dessein de frapper de ridicule pour complaire à son maître. Molière qui ne s'est jamais fait faute de traduire sur le théâtre ses ennemis personnels ou simplement ses rivaux, sans leur épargner l'injustice et souvent la calomnie, n'était pas homme à reculer devant la satire des gens désagréables au monarque, dont il a été toute sa vie le plus docile instrument. Molière était dans la poésie la main de Louis XIV, comme Colbert et Louvois l'étaient dans l'administration. Tous les écrivains du temps ont payé, il est vrai, leur tribut d'admiration et de flatterie à la grandeur du prince. Molière a fait plus, il a pris constamment la défense de ses passions, de ses rancunes, de ses désordres, il a poussé la complaisance jusqu'aux plus hyperboliques régions; nul écrivain n'a osé dire comme lui que sa mission suprême était de faire rire le roi. Louis XIV récompensait Molière par une protection dont aucun autre homme de génie de son époque n'a reçu des gages aussi éclatants. Les mille anecdotes qui la constatent sont trop connues pour être répétées. Nous voudrions pour Louis XIV et pour Molière pouvoir faire honneur de cette protection à la seule intelligence et au goût littéraire du jeune roi. Louis XIV avait-il deviné dans son poëte comique l'esprit le plus créateur et le

plus original de son siècle ? Aimait-il en lui le plus précieux fleuron de sa couronne poétique ? Un mot célèbre de Boileau et du prince nous prouve combien Louis XIV était loin de reconnaître cette supériorité de Molière. Boileau, à qui le roi demandait un jour quel était le plus grand poëte du siècle, répondit sans hésiter : « Sire, c'est Molière », à quoi répliqua Louis XIV : « Je ne le croyais pas. » Pourquoi donc Molière entre tous, Molière comédien était-il l'objet des plus flatteuses et des plus opulentes faveurs ? C'est que Molière entre tous servait le plus docilement et, ne craignons pas le dire, le plus servilement, les passions de l'homme et les desseins du politique. C'est un triste spectacle, quoiqu'il nous soit donné par deux hommes de génie, que celui du roi de France encourageant un comédien à déverser le ridicule sur la noblesse française; triste comme celui de cette corruption de mœurs et de cet anéantissement de toutes les libertés et de tous les pouvoirs dans le pouvoir royal qui, du milieu des splendeurs de Versailles, préparait la destruction de la monarchie. Molière, comme tous les grands ironiques de notre littérature, a été rangé avec raison parmi les précurseurs de la révolution. C'est à ce titre plus encore qu'à son talent de poëte qu'il doit les hommages dont il a été accablé. Ce n'est certainement pas son génie d'écrivain que saluaient en lui les applaudissements bourgeois ou populaires du *Tartuffe*. Le petit nombre des esprits délicats comme Boileau pouvait seul apprécier ses vrais mérites.

Molière a donc eu cette singulière fortune de travailler contre les principes conservateurs de l'État sous la protection toute particulière du monarque. Il achetait la licence de tout dire contre les choses à la condition peu honorable de flatter en tout et partout les plus mauvais sentiments de l'homme qui personnifiait alors l'absolu pouvoir. C'est là tout le secret de la protection dont *Tartuffe* fut entouré dès sa naissance par le roi et par la cour. *La ville*, c'est-à-dire ces honorables familles du Parlement et de la haute bourgeoisie qui gardaient l'austérité des mœurs et l'intégrité des croyances, la ville prit parti contre *Tartuffe* avec le clergé. Tout ce qu'il y avait alors d'esprits indépendants, s'unit contre la cour aux gens que scandalisaient le désordre des mœurs royales.

Les hommes qui, au nom de la morale et de la dignité civile, faisaient de l'opposition au pouvoir absolu de Louis XIV, tels sont donc les premiers *hypocrites* que la comédie de *Tartuffe* ait rencontrés pour adversaires. Molière obtint du roi la permission de représenter *Tartuffe* en public le 5 août 1667, sous le titre de l'*Imposteur* et en changeant en *Panulphe* le nom de *Tartuffe* duquel on avait déjà fait une injure pour les gens qu'on voulait taxer d'hypocrisie. Le lendemain de cette première représentation, le premier président de

Lamoignon, le protecteur et l'ami de Boileau et du grand Corneille, le magistrat qui montra tant de courage dans l'affaire de Fouquet, M. de Lamoignon, au nom du Parlement, fit signifier à Molière la défense de jouer l'*Imposteur*. L'archevêque de Paris lança une ordonnance contre la pièce. Les courtisans continuèrent à être favorables à *Tartuffe*. Molière, à travers les succès de l'*Amphytrion*, de *Georges Dandin*, de l'*Avare*, ne cessait de solliciter le roi pour obtenir la grâce de *Tartuffe*. — Le prince de Condé avait fait représenter plusieurs fois cette comédie à Chantilly : enfin le 5 février 1669 le *Tartuffe* fut joué publiquement, et il obtint de suite quarante-quatre représentations. Outre le Parlement et son premier président Lamoignon, outre l'archevêque de Paris, deux hypocrites et deux petits esprits se prononcèrent contre l'œuvre de Molière : Bourdaloue et Bossuet. Bourdaloue fit des allusions sévères contre la pièce dans son sermon pour le septième dimanche après la Pentecôte. Bossuet, dans ses *Maximes et réflexions sur la Comédie*, tonne avec sa grande voix *contre les impiétés* et les infamies dont sont pleines les *Comédies de Molière*. Chose étrange ! pendant que la masse du clergé, du Parlement et des esprits supérieurs, — comme celui de Bossuet, — signalaient les dangers du *Tartuffe*, les jésuites (Bourdaloue, à part), patronnaient la pièce auprès du roi et de la cour. Et c'est contre eux, depuis deux siècles, que l'on a dirigé cette machine de guerre !

Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas.

Tels ont été les premiers défenseurs et les premiers adversaires de *Tartuffe*. La Bruyère dans son portrait du faux dévot lance quelques critiques très-fines au *Tartuffe*. La critique de la Bruyère, comme les autres attaques, a été trouvée très-mal séante et relevée avec beaucoup d'aigreur ; il est demeuré bien convenu que, depuis sa naissance et à perpétuité, la comédie de Molière n'a eu et n'aura d'autres antagonistes que les originaux de *Tartuffe*.

L'œuvre de la Bruyère n'en est pas moins un chef-d'œuvre, même à côté de *Tartuffe*. Voir dans le chapitre XIII, des *Caractères*, le portrait d'Onuphre. Voilà le véritable hypocrite, l'hypocrite homme d'esprit, vraisemblable, possible. A côté de ce portrait si fin et si réel, le type de *Tartuffe* paraît grossièrement chargé. Molière avec tout son génie l'a rendu maladroit, invraisemblable, impossible, pour l'avoir voulu faire plus scélérat que la vérité du rôle ne le comportait. Mais il fallait peindre la fausse dévotion comme la source de tous les crimes : il fallait inspirer une haine assez violente pour qu'elle ne fut pas très-éclairée, et de façon à ce qu'il en rejaillit au moins un peu de défiance et de mépris contre la piété

véritable. C'est là le procédé nécessaire de la comédie, car c'est elle qui est ici en cause, tout autant que Molière lui-même.

L'auteur comique est condamné à l'exagération et à une certaine grossièreté de peinture. Le talent consiste à ne pas tomber malgré cela dans la charge vulgaire. Le personnage de *Tartuffe*, au milieu des traits de génie dont il abonde, est un rôle hors nature; c'est là en définitive de la grosse et lourde hypocrisie, comme le pédantisme de Vadius et de Trissotin dans les *Femmes savantes* est lourd, invraisemblable et dessiné au point de vue des tréteaux. Entre les mains du moraliste la peinture des caractères est plus fine, plus délicate, plus complète, plus vraie. Elle s'adresse aux esprits cultivés, aux hommes qui observent et qui pensent. L'auteur comique, même lorsqu'il est comme Molière capable de cette perfection de dessin, est obligé souvent d'y renoncer. Il est forcé de sacrifier la finesse, la profondeur, la vérité, aux effets violents à l'exagération. Il subit les exigences du public plus nombreux, moins attentif, plus grossier auquel il s'adresse; la loi de son art est de peindre avec des couleurs tranchantes. La peinture des caractères sur le théâtre, et surtout dans la comédie, a besoin, comme la peinture matérielle des coulisses, d'être calculée pour l'œil du spectateur et faite plus grossièrement pour être vue à distance. Cette représentation des caractères participe forcément des imperfections et de l'infériorité de la peinture de décors; elle est faite pour un public placé dans une lumière artificielle et à un point de vue de convention. Si Molière avait eu à peindre l'hypocrisie dans un livre et pour les seuls lecteurs éclairés, dans une œuvre sérieusement morale, et non pas dans une comédie il nous eut représenté *Tartuffe* avec des tons moins crus, avec plus de nuances, plus de vérité enfin. Mais la vérité est plus fine, plus discrète : elle n'est perçue dans sa complexité que par les esprits délicats; elle n'excite pas le gros rire de la foule. Molière savait tout cela, mais les nécessités du genre l'emportaient : « Il fallait bien faire rire le parterre, » comme dit Rousseau dans sa critique du *Misanthrope*. Pour être trompé par la grossière hypocrisie de *Tartuffe*, Orgon n'est vraiment pas encore un bourgeois assez imbécile.

Il y aura toujours quelqu'un qui sera plus imbécile qu'Orgon, c'est le parterre. Le parterre n'a jamais fait défaut à *Tartuffe*, et dans son imagination il est toujours allé et il ira toujours bien au-delà de la pensée de Molière, de celle au moins qu'il a exprimée. Molière prévoyait-il cette interprétation? s'il l'ignorait il était beaucoup moins philosophe; s'il le savait il était beaucoup moins innocent qu'on ne nous ordonne de le croire.

Les procédés particuliers au théâtre français tendent à placer les

personnages plus en dehors de la nature et plus dans l'exagération de leur caractère que les autres systèmes dramatiques, celui de Shakespeare par exemple. Shakespeare représente l'homme tel qu'il est dans la vie réelle, c'est-à-dire essentiellement mêlé de bien et de mal; il peint la vie avec ses mille incidents qui ne sont pas toujours dirigés par une logique apparente; il décrit les caractères avec ces heureuses inconséquences qui sont dans la nature et qui mélangent le rire aux larmes, l'héroïsme à la faiblesse. Les poëtes français peignent des caractères abstraits, absolument bons ou absolument ridicules; il en résulte que si dans la tragédie nos poëtes atteignent à un plus haut degré de noblesse et d'idéal, leurs peintures comiques sont exposées à représenter le vice et la difformité dans des conditions plus absolues et plus monstrueuses. Ils font mieux admirer tout ce qu'ils admirent. Ils font haïr davantage tout ce qu'ils attaquent. Ils composent les types qu'ils veulent rendre odieux d'une façon qui dépasse le réel. Ils exagèrent encore ce qu'il y a de relativement faux dans la perspective dramatique. Les traits qu'ils lancent portent souvent au-delà du but. Quand ils attaquent un vice, ils sont exposés à ce que l'attaque dépasse ce vice pour aller tomber sur la chose respectable qui se trouve la plus voisine. En définitive il y a très-peu de comédies qui en frondant un travers n'offensent en même temps une vertu.

Un auteur comique qui serait aussi par hasard un vrai philosophe, un moraliste, un honnête homme comme on l'a prétendu de quelques-uns et en particulier de Molière, comprendrait ce danger de son art et ne se servirait qu'avec la plus scrupuleuse réserve de cette arme redoutable et facilement sacrilége. Il saurait qu'il est plus honnête et plus utile d'épargner le ridicule au pire des vices que de diffamer la moins essentielle des vertus; que la satire théâtrale étant forcée d'exagérer pour atteindre l'effet dramatique, elle doit s'interdire certains sujets qui touchent de trop près aux choses les plus sacrées. Attaquer les excès que peut engendrer l'amour du beau, l'amour de la science, de la distinction, le respect de la piété c'est une œuvre spécieuse, mais inutile à tout le moins, si elle n'est pas malhonnête. Il y a, en France surtout, un fonds d'ironie assez inépuisable contre tous les genres d'enthousiasme pour que le génie poétique ne s'emploie pas à réveiller cette ironie; elle est toujours vigilante.

Mais revenons à *Tartuffe*. Les traits lancés par le poëte contre cet odieux personnage s'arrêtent-ils à la fausse dévotion? La pièce n'atteint-elle pas, par maints côtés, le sentiment religieux lui-même; de même que dans les *Femmes savantes* le noble amour des jouissances de l'esprit, de la distinction, de la poésie sont atteints par les

traits qui prétendent ne frapper que le pédantisme? C'est là une question qui, pour être jugée d'une manière complète, exigerait la discussion détaillée de chaque vers de ces deux pièces et des intentions présumées de l'auteur. Mais encore faudrait-il toujours en revenir à la question de l'effet produit et voir comment ces deux pièces sont ressenties par le public. Il est certain que ceux qui portent par avance au théâtre le mépris de la distinction, de l'enthousiasme poétique et religieux, et c'est là le grand nombre, ne trouveront pas que *Tartuffe* ou les *Femmes savantes* dépassent le but. Mais si on interroge, aux deux extrémités de la vie intellectuelle, les juges les plus intéressants et les plus respectables, d'un côté les hommes sérieux, réfléchis, les vrais penseurs; de l'autre les âmes jeunes, naïves, innocentes qui sont encore dans la pureté des premières impressions, on verra si les satires de Molière sont aussi inoffensives que le vulgaire des critiques nous l'affirme. S'il nous est permis d'en appeler à des impressions personnelles, nous nous souvenons d'être sortis plus d'une fois du Théâtre-Français, blessé, affligé, scandalisé dans nos enthousiasmes et dans nos croyances par Molière, à une époque où nous étions bien loin de songer que nous aurions jamais à faire des dissertations et des systèmes sur la comédie. Notre affliction juvénile d'alors, les esprits les plus mûrs, les plus sérieux, les plus autorisés nous l'ont expliquée en y ajoutant leur réprobation réfléchie.

Appelons-en du reste à l'histoire et à l'expérience de chaque jour: quand nous avons mis de côté le petit nombre de gens studieux, éclairés, délicats, qui sont capables de discerner et de goûter dans Molière l'exquise valeur littéraire, qui, voyons-nous, se pâmer d'aise aux tirades contre la fausse dévotion ou le faux bel esprit? Sont-ce par hasard les vrais dévots et les vrais beaux esprits, les gens pieux et les poëtes qui s'applaudissent si fort de voir mettre au pilori Trissotin et Tartuffe? Cependant si quelqu'un doit détester Tartuffe et Trissotin comme des ennemis personnels, ce sont les poëtes et les dévots. Rien ne saurait nous être plus odieux que les gens ridicules ou méchants qui compromettent par leurs simagrées les choses que nous vénérons. En vérité, voit-on que, depuis le président de Lamoignon, Bourdaloue et Bossuet jusqu'à nos jours, ce soient les hommes connus par leur zèle sincère pour la religion qui aient pris grand intérêt à faire représenter le *Tartuffe?* si *Tartuffe* est avec tant d'innocence le véritable antidote de la fausse dévotion, il y a vraiment de quoi s'étonner que ce ne soient pas les vrais dévots qui aient fait toutes les émeutes où l'on demandait à cris forcenés la représentation de cette comédie, où on l'accueillait avec des applaudissements injurieux pour la probité de Molière.

Si Molière a écrit le *Tartuffe* avec les droites intentions qu'on lui suppose, la nature des applaudissements prodigués à sa pièce depuis deux siècles a dû le désespérer. Quel était le fond de la pensée de Molière écrivant le *Tartuffe ?* Nous aimons à croire qu'avec ce fonds de naïveté, d'irréflexion, de spontanéité d'où jaillissent la plupart des œuvres de génie, même des génies ironiques, Molière ne s'est pas rendu compte des intentions encore moins de l'effet du *Tartuffe*. S'il a eu conscience de la portée nécessaire de son œuvre, il a commis une œuvre de tartufferie transcendante pareille à celle de l'escroc qui veut dévaliser d'honneur et d'argent la famille d'Orgon; il a donné un des premiers et des plus éclatants exemples de la maîtresse tartufferie, c'est-à-dire de la tartufferie révolutionnaire.

Molière, le Molière dont nous connaissons l'éducation, les opinions et la vie privée, Molière mettant en cause la fausse dévotion, pouvait-il le faire avec un bien grand souci de ne pas offenser la piété réelle ? Il devait s'étudier sans doute, à n'avoir pas l'air de l'offenser, il était contraint par la force des choses à respecter les saines croyances de Louis XIV aussi bien que ses passions déréglées. Mais, vraiment l'élève de Gassendi, sensualiste en philosophie, épicurien en morale, railleur qui n'a épargné de ses traits rien de ce qui tend à sortir du gros bon sens utilitaire, était-il bien porté par position et par nature à prendre le moindre intérêt au sentiment religieux? Pour absoudre Molière de toute intention irréligieuse dans le *Tartuffe* il faut supposer que c'est là une œuvre toute inconsciente, toute primesautière comme le génie en produit quelquefois. Mais du moment où Molière aura réfléchi, philosophiquement au *Tartuffe* il n'aura pu l'écrire dans un sentiment respectueux pour la vraie piété. Or, Molière, si primesautier que fut son talent, n'a pas écrit sans une conscience profonde de son but des œuvres comme le *Misanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes.* Il s'y montre armé de toutes pièces, avec tout ce que son génie comporte de spontanéité et de réflexion. Le courtisan, l'homme prudent et, il faut le dire, l'esprit raisonnable et pratique y tempèrent en lui le penseur épicurien, l'homme de mœurs plus que libres; mais au fond, l'esprit d'ironie y apparaît presque aussi radical que chez les autres railleurs et il appartient à la même tradition.

Cette tradition si riche dans notre langue depuis les fabliaux du moyen âge jusqu'à Rabelais, jusqu'à Voltaire, jusqu'au chansonnier de nos jours qui a répandu tant de venin sur les objets qui avaient fait la dérision de ces devanciers, cette tradition possédait déjà divers exemplaires du type de Tartuffe qui n'ont pas été inutiles à Molière, malgré son originalité. Le *Roman de la rose*, héritier lui-même de l'ironie du moyen âge, nous présente les

incontestables aïeux de Tartuffe dans les personnages de *Faux semblant* et de *Papelardie*, lesquelle portent comme lui la haire et la discipline : « Et si avait vestu la haire, » dit Jean de Meung, L'auteur du *Roman de la rose*, après une protestation en faveur des vrais dévôts assez analogue à celle de Cléante dans *Tartuffe* fait la peinture des autres :

Qui les mondains honneurs convoitent,
Les grandes affaires exploitent,
Qui cherchent les grandes pitances.
Et pourchassent les accointances
Des hommes puissants, et les suivent ;
Se font pauvres et pourtant vivent
De bons morceaux délicieux
Et boivent les vins précieux ;
Que la pauvreté vont prêchant
Et les richesses vont péchant
. . . .
La robe ne fait pas le moine.
. . . .
Bon cœur fait la pensée bonne
Robe ne l'ôte ou ne la donne.

Faux-semblant, le Tartuffe du *Roman de la rose*, est moins raffiné que celui de Molière, il étale lui-même ses perfidies :

Plusieurs par moi la mort reçurent
Qui onc ma ruse n'apperçurent.
. . . .
Trop sait bien mes habits changer.
Prendre l'un et l'autre étranger ;
Je suis chevalier je suis moine,
Je suis prélat, je suis chanoine,
Suis chatelain, suis forestier,
Enfin je suis de tout métier :
Ici prince, là je suis page
Et je sais parler tout langage.
Et vais par toutes régions
Courant toutes religions (de couvent en couvent)
Mais de religion, sous faille,
Je prends le grain laisse la paille
Pour gens aveugles, j'y habite
Je n'en prends sans plus que l'habit.
. . . .
Je sais faire choir dans mes pièges.
Bonnes gens par mes privilèges :
Je puis confesser et absoudre.

C'est absolument Tartuffe :

Je vous puis dissiper ces craintes ridicules
Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.
Le ciel défend de vrais certains contentements
Mais on trouve avec lui des accommodements.

Avant d'engendrer Tartuffe, *Faux-semblant* donne le jour à la fameuse *Macette* de Mathurin Régnier, son chef-d'œuvre et le modèle le plus direct de Molière qui en a imité maint détail dans plusieurs de ses pièces :

La fameuse Macette à la cour si connue
Qui s'est aux lieux d'honneurs en crédit maintenue
Et qui depuis dix ans, jusqu'à ses derniers jours
A soutenu le prix en l'escrime d'amour.
. . . .
Lasse dis-je et non soule, enfin s'est retirée.
Elle n'a plus d'autre objet que la voute éthérée
. . . .
Elle a mis son amour en la dévotion.
. . . .
Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite, etc.

La satire de Régnier est pour la verve au moins égale à *Tartuffe;* elle est plus vraie comme peinture de caractère et de mœurs ; car Régnier n'avait pas à subir en peignant Macette les nécessités du théâtre.

Molière en héritant de cette tradition ironique du faux dévôt, toute naïve et sans véritable fiel chez ses devanciers, était forcément entraîné à en changer le caractère par sa nature de poëte plus réfléchi et de plus libre-penseur. Son *Tartuffe* donne la main au *Mahomet* de Voltaire, que Voltaire appelait lui-même avec une si profonde ignorance de l'histoire, un *Tartuffe les armes à la main.* Certes il y a loin de Molière pour les intentions avouées et pour l'effet moral aux esprits subversifs du dix-huitième siècle. Mais ce que Molière a de plus sage, de plus respectueux, de plus raisonnable que ces hommes, il l'a forcément respiré dans l'esprit de son siècle qui venait en aide à toutes les facultés élevées et savait annoblir et discipliner même la comédie. Dans ses propres sentiments, ceux que ses mœurs et son éducation philosophique nous révèlent, comme aussi dans le fond même du génie comique, Molière ne pouvait rien trouver si ce n'est sa prudence du courtisan, qui l'alarmât sur la portée de ses railleries en des matières aussi respectables que le sentiment religieux.

Quand il s'agit de toucher à des choses aussi graves que les croyances et les pratiques religieuses, de blesser les sentiments qui portent l'esprit humain à s'élever au-dessus des besoins et des plaisirs matériels, à rechercher le beau sous toutes ses formes, il faut des mains bien pures, des âmes qui aient fait leurs preuves de foi en Dieu et d'amour de l'idéal. Une censure de la fausse dévotion me toucherait dans la bouche de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue. Je m'en défie et je suis tenté de la mépriser dans la bouche d'un comédien fût-il Molière. Qu'un poëte épris de l'idéal, vivant dans les régions du spiritualisme et des nobles spéculations, songe un moment à rappeler aux âmes enthousiastes comme la sienne, que l'homme, dans l'intérêt de l'esprit même, doit payer un tribut à d'autres besoins qu'aux besoins de l'esprit, je croirai à sa raison désintéressée. Mais je ne pourrai pas m'empêcher de penser que c'est faire un triste emploi d'un génie d'écrivain comme celui de Molière que de l'employer à nous rappeler que l'homme :

Vit de bonne soupe et non de beau langage.

C'est là une vérité que personne n'est disposé à oublier dans aucun temps, pas même dans le temps de Molière ; une vérité qui a certaines époques devient le seul principe politique, religieux et littéraire des nations. Quand ces époques sont venues c'est une grande ressource à l'usage de tous les matérialismes que ces sentences qui pour être frappées au coin du génie n'en sont pas moins du plus détestable aloi. En général ce sont des préceptes de cette utilité et de cette force que les grands railleurs et la comédie ont mis en circulation.

Quel ont été les fruits de *Tartuffe*, cette prédication si courageuse contre l'hypocrisie et si respectueuse pour la vraie dévotion? Je vois bien que depuis l'existence du *Tartuffe* sa représentation a toujours été demandée à grands cris par les esprits forts de la rue Saint-Denis et de la province toutes les fois qu'on préludait à quelque émeute contre l'évêque, le préfet ou le lieutenant de police. La génération qui nous a précédé se rappelle encore avec quelle ferveur les sectateurs du Dieu des bonnes gens allaient applaudir *Tartuffe* pour faire pièce au gouvernement débonnaire d'alors. Dieu sait quelle provision de moralité, de spiritualisme et de dévotion, vraie ils emportaient des vers de Molière! Il est resté bien établi depuis *Tartuffe* que le vice le plus dangereux pour la société c'est la fausse dévotion, et qu'il n'y a d'hypocrisie que l'hypocrisie religieuse. Le Tartuffe de Molière a pu, en effet, depuis deux siècles capter quelques héritages et séduire quelques servantes ; mais que

n'ont pas fait ces innombrables familles de Tartuffes, parfaitement purs de toute dévotion vraie ou fausse, et dont les hypocrisies ont travaillé d'autant plus à l'aise que le Tartuffe dévot, grâce à Molière attirait tous les regards, et, détournait tous les soupçons. Nous n'en finirions plus à énumérer tous les Tartuffes qui ont vécu et prospéré, qui vivent et prospèrent à l'abri du paratonnerre que Molière a dressé pour eux dans ce type du faux dévôt. Le dénombrement serait trop long et la critique plus dangereuse qu'elle ne l'a été pour le courageux Molière. Molière, a eu cet art, celui des grands ironiques qui ont attaqué avec le plus d'acharnement les principes sociaux, l'art de se placer commodément sous la protection des choses même que l'on veut démolir. C'est ainsi que Rabelais meurt tranquillement dans la bombance de sa cure de Meudon. Pendant ce temps-là on brûlait autour de lui des gens, qui, en attaquant les abus ou les choses respectables auxquels Rabelais faisait la guerre par l'ironie, n'avaient eu de plus que lui qu'un seul tort, celui d'agir par l'enthousiasme et par la foi, au lieu de procéder par la raillerie. C'est ainsi que Voltaire flatteur des rois, des courtisans et des courtisannes, travaillait à son œuvre de démolition aux applaudissements de ceux qui devaient croûler les premiers. Il y a là sans doute beaucoup d'adresse, mais un peu moins de courage et surtout de dignité. Les intentions de Molière, hâtons-nous de le dire, n'avaient pas la même portée : aussi sa besogne de flatteur à outrance de Louis XIV n'a-t-elle rien d'aussi révoltant. Presque tous les écrivains de son siècle ont flatté comme lui le grand monarque et c'était de très-bonne foi. Il faut dire cependant que Louis XIV si adulé ne l'a jamais été d'une façon plus absolue et plus servile que par Molière. Les autres grands poëtes du temps ont mieux su garder leur dignité dans la flatterie; toutes les passions du roi ont trouvé dans Molière un auxiliaire complaisant. Nous venons de voir l'origine du *Tartuffe*. Tout le monde connaît le but moral de l'*Amphytrion* il s'agissait de prouver aux maris récalcitrants :

Qu'un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore.

C'est à ce prix que Molière achetait la faveur de faire jouer *Tartuffe*. C'est chèrement payé, même pour une aussi grande œuvre.

On a reproché quelquefois leurs pensions aux poëtes du règne de Louis XIV. Corneille est est mort très-pauvre, Racine dans la médiocrité. Molière seul avait fait une fortune considérable dont il usait du reste noblement; il avait trente mille livres de rente ce qui en valait bien cent de nos jours. Avec la faveur du roi, la fortune, la

renommée il a vécu malheureux; il était d'humeur triste et chagrine. On a fait la même remarque au sujet de la plupart des auteurs comiques et des railleurs célèbres. On n'a voulu voir dans cette mélancolie que la tension prolongée d'un esprit observateur. Les grands génies de la philosophie, de la haute poésie ont sujet d'être aussi absorbés que les railleurs par le travail de la pensée; leur humeur dans le cours de la vie est, cependant, plus souriante et plus gaie. D'où viennent donc cette tristesse et cette amertume répandues dans l'âme et sur le visage des railleurs? Il y a peut-être dans ces âmes un sentiment de leur infériorité. Cette contemplation habituelle des travers, des ridicules, des difformités, cette direction de l'esprit du côté du mal qui est la source de leur inspiration, devient leur supplice. Ils ne peuvent songer sans envie à ces régions sereines de l'enthousiasme d'où le génie railleur les a bannies. Si puissante que soit leur nature, si riche que soit leur imagination, si merveilleux que soit leur style, si grande que soit leur renommée, ils sont à plaindre. En mettant à part toute question morale et religieuse ce ne sont pas là de nobles et saintes figures que l'on puisse aimer avec passion. Peut-on d'ailleurs sérieusement, attribuer à la peinture du mal et des difformités le pouvoir de nous enseigner le bien et beau? Nous ne croyons pas à cet enseignement par les contraires. On peut se moquer d'un travers sans se douter de la vertu qui y correspond. Il est malheureusement vrai qu'à force de voir la laideur et le mal l'homme s'y accoutume.

Il n'y a donc qu'une seule manière d'instruire, c'est de montrer le bien et le beau partout et toujours. Toutes les grandes actions sortent de l'enthousiasme; pas une bonne action de l'ironie. La raillerie peut divertir elle n'enseigne rien. C'est en vain que Molière a été le plus puissant des poëtes de son siècle, le plus original, le plus grand écrivain, nous admirons sans reserve son art et son style; mais qu'on ne vienne pas nous parler à propos de ses comédies d'action utile et d'enseignement, nous n'y trouvons pas en nourriture saine propre à fortifier l'âme et à l'aggrandir; nous ne découvrons pas dans toutes ses pièces la substance morale d'une seule page du grand Corneille.

Victor de Laprade.

UN AMI DU COMTE DE MAISTRE

LE MARQUIS HENRY COSTA DE BEAUREGARD [1]

Henry Costa de Beauregard n'est pas un inconnu pour le public français. Son nom a été enregistré sur ce livre supplémentaire de nos annales, qui a recueilli le souvenir des grands hommes d'épée et de plume, dont la France adopta la gloire en même temps que la patrie, en 1860. *L'Histoire de la maison de Savoie* par le marquis Henry Costa, a été souvent mise à contribution en deçà comme en delà des Alpes. Ses *Etudes sur la topographie du Piémont* ont attiré l'attention des écrivains militaires. Le signataire de l'armistice de Cherasco, le réorganisateur de l'armée sarde au début du règne de Charles-Emmanuel IV, le membre du conseil de régence avant Marengo, est un personnage historique.

Mais, comme écrivain, le marquis Henry a été un peu éclipsé par son illustre compatriote et ami Joseph de Maistre. Les prophéties qui, des bords du Léman ou des rives de la Newa, ont étonné l'Europe, détournèrent l'attention publique des travaux plus spéciaux, poursuivis au milieu des fatigues de la guerre par un écrivain, qui est pourtant de la même famille et de la même école.

[1] Nous devons à l'obligeance de M. le marquis Albert Costa de Beauregard la communication d'un travail inédit intitulé : UN HOMME D'AUTREFOIS, *souvenirs recueillis par un arrière-petit-fils*. L'ouvrage est destiné à paraître prochainement chez M. Plon, revêtu d'une forme typographique digne de sa haute valeur littéraire. Nous sommes heureux d'avoir été autorisé, pour les lecteurs du *Correspondant*, à esquisser, d'après le manuscrit, un rapide croquis du portrait que la main pieuse du marquis Albert vient d'achever magistralement.

M. de Maistre avait fait des avances à la France. Il ne vint à Paris qu'aux derniers jours de sa vie ; mais c'est vers Babylone que le prophète lançait tous ses anathèmes ; c'est notre Révolution qu'il a saisie corps à corps. Ses malédictions ont été accueillies avec faveur par notre peuple qui aime passionnément à s'entendre dire la vérité, parce qu'il ne se croit jamais obligé d'en tenir compte. Le marquis Costa, officier sarde, consacrait à sa modeste patrie ses talents d'écrivain et de soldat. Tandis que M. de Maistre envoyait à Bonaparte ses déclamations enflammées, et dictait à Louis XVI des manifestes aussi brillants qu'inutiles, le marquis Costa consacrait à la cause des rois sa fortune, sa santé et la vie d'un fils bien-aimé. Les dévouements quotidiens, mais toujours infructueux, obtiennent rarement de la postérité toute l'admiration qui s'attache aux beaux pamphlets. Il faut le dire aussi (et cette remarque fait honneur à l'humanité), l'héroïsme est moins rare, et partant moins remarqué, que l'éloquence. Voilà pourquoi Henry Costa est moins célèbre par lui-même que par la correspondance de Joseph de Maistre et par l'éloge funèbre, que l'auteur des *Soirées* écrivit en l'honneur de son fils Eugène, tué à l'affaire du col de Tende. Voilà pourquoi notre public s'était accoutumé à regarder le marquis Henry comme un des satellites qui escortent la gloire du comte Joseph.

Henry Costa eut aussi le tort d'ignorer l'art de faire valoir son mérite et de parvenir à la fortune. Il connut Bonaparte, à l'origine de la carrière du conquérant, dans une villa de Cherasco.

Remarqué du général en chef de l'armée d'Italie, il aurait peut-être pu, en acceptant les clauses du traité de Paris qui le faisaient Français, attacher ses destinées à celle du jeune héros. Il préféra l'honneur et la fidélité, et dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* il ne reste de l'officier sarde qu'un éloge vague et un nom estropié.

Il a fallu la piété filiale de M. Albert Costa pour exhumer des archives de sa famille la figure noble et sympathique de son éminent aïeul, et la présenter dans tout son jour au public français. C'est une dette que M. le marquis de Costa acquitte non-seulement envers sa propre famille et envers la Savoie, mais aussi envers la France, à laquelle il restitue un excellent écrivain, dont elle ne connaissait pas tout le mérite.

C'est rarement dans les ouvrages destinés au public que les penseurs d'une certaine race enferment le meilleur de leur esprit et de leur cœur. Le monde les gêne, et ils se guindent un peu, afin d'y paraître avec avantage. Il faut pénétrer dans leur familiarité, les surprendre au coin du foyer domestique, dans les heures d'épanchement, lorsqu'ils s'abandonnent au laisser-aller de la famille et de l'amitié. On découvre alors les philosophes les plus ingénieux,

les génies les plus naïvement prime sautiers; on reçoit la confidence précieuse de grandes âmes et de grands esprits. Combien d'hommes de haut mérite ont ainsi échappé au public! Que de découvertes à faire dans les feuillets jaunis, conservés dans les archives de famille, que de trésors littéraires sont cachés ailleurs que dans les bibliothèques publiques! Notre siècle a raison de rechercher avec passion les lettres et les mémoires du temps passé; là est le meilleur de nos ancêtres; là nous pouvons retrouver les plus délicats plaisirs pour notre goût littéraire et aussi les plus utiles enseignements pour notre vie. Ce sont des leçons posthumes que les aïeux nous ont léguées, sans s'en douter. C'est leur vie intime qu'ils nous dévoilent, à l'heure où nous avons besoin de leur exemple.

La correspondance du marquis Henry Costa, dont son petit-fils a enchâssé les principaux fragments, aura pour notre temps un attrait littéraire, historique et moral. Elle révèlera un « épistolier », comme on disait jadis, qui parle la langue de M. de Maistre, avec moins de préciosité. Elle éclairera d'une lumière nouvelle certaines parties ignorées de l'histoire politique et militaire des guerres de la révolution dans les Alpes. Enfin elle développera dans un temps qui n'est pas sans analogie avec celui où a vécu Henry de Costa, de grandes leçons salutaires aux époques de trouble et d'aventures. Aujourd'hui, nous avons besoin de bons exemples, tout autant que d'éloquents préceptes.

I

Henry-Joseph Costa naquit en 1752, sept ans avant M. de Maistre, au château du Villard, dans la Haute-Savoie, entre Genève et Chambéry. Elevé dans un château perdu au milieu des montagnes, au sein d'une noble et paisible famille, il chérit le foyer domestique et l'horizon paternel d'une affection fidèle que grandit plus tard l'éloignement. M. de Maistre, qui pourtant avait aussi connu le long exil, ne garda pas le même attachement au berceau de ses premières années. Il plaisanta sur son lieu de naissance, éprouvant je ne sais quelle mauvaise honte d'être né à Chambéry. Jamais pareil sentiment ne fût entré au cœur d'Henry Costa. Il eut pour ce coin de terre dont il fut chassé, pour le petit domaine où s'était écoulée son enfance, la reconnaissance qu'on doit aux êtres qui nous ont donné le bonheur. M. de Maistre aimait surtout la gloire, qui est l'égoïsme des grands esprits. Henry Costa aima surtout son pays et les siens : c'est l'égoïsme des bons cœurs. Le comte Joseph reprochait à Chambéry d'être un centre peu propre à mettre les talents en lumière; le

marquis Henry sut gré au Villard d'avoir bien caché ses joies intimes. Dès sa toute petite enfance, il regrettait d'être séparé des siens, même pour son plaisir. A sept ans, il écrivait d'une main tremblottante : « On ne vit qu'au Villard, on végète ailleurs. »

Toute son éducation se fit en famille. Son père, homme sérieux et réfléchi, fort au courant du monde politique et littéraire, dirigea les premiers pas de son esprit ; sa mère, d'une haute piété, forma son cœur et adoucit l'éducation paternelle par cette bonté aimable, qui laisse une empreinte délicate sur l'âme de l'homme. Les écrits de M. de Maistre ne portent aucune trace de l'influence féminine ; il n'avait pas connu sa mère ; aussi, lui manqua-t-il cette tendresse qui est la grâce du génie. Il faisait de l'esprit et songeait à la postérité, même en écrivant à sa fille Constance. Henry, avec moins de hauteur, eut le charme qui fit défaut à son illustre ami.

Dans la demeure isolée du Villard, tout un petit monde gravitait autour du marquis et de la marquise. Alors, la famille comprenait les précepteurs, les amis et même les domestiques. Après que l'excellent abbé Baret eut communiqué à son élève le latin qu'il possédait, il continua de lui distribuer ses leçons morales. Il n'est pas jusqu'au chevalier de Saint-Rémy, venu en visite au Villard et qui oublia de prendre congé pendant une trentaine d'années, dont la verve assez gauloise pour un profès de Malte, n'eût égayé l'éducation un peu janséniste d'Henry.

Alors sans doute l'enfance était enfermée. On voyait toujours les mêmes visages, on entendait les mêmes voix. Les premières impressions étaient peu nombreuses; mais l'isolement les vivifiait en les concentrant. L'esprit se répandait moins, et les vocations se dessinaient avec plus de fermeté.

Henry manifesta, dès l'âge de cinq ans, un goût très-vif pour la peinture ; il copiait sur un mur un Caravage avec une queue de poire pour pinceau et de la brique pilée en guise de couleur. A quartorze ans, il avait achevé deux fort jolis tableaux. Nous avons vu ces essais ; ils sont d'une extrême originalité, On peut à peine croire qu'un enfant de quatorze ans ait peint ces charmants ouvrages. Mais la correspondance d'Henry Costa, dès sa douzième année, témoigne de la précocité extraordinaire de son esprit. L'enfant du Villard, sans maître, instruit seulement par les spectacles de la nature alpestre et par les quelques tableaux anciens, qu'il avait toujours eus sous les yeux, a produit des œuvres uniques dans leur genre. Le dessin pourrait être plus sûr, la couleur plus savante. Mais il y a là une franchise, une sincérité, un goût d'une naïveté déjà très-spirituelle, qui ne sont déjà plus les qualités d'un élève, mais celles d'un artiste encore inexpérimenté. Je ne sais s'il

existe des exemplaires aussi étonnants d'un art spontané, étranger à toute école, dus à un pinceau de quatorze ans.

Les compositions de Mozart enfant ont moins de *personnalité*. Mozart était le prodigieux élève de son père. Mais, dans ses premières sonates, la science est plus surprenante que l'inspiration. Ici, nous admirons des qualités réelles. Nous oserions presque dire qu'Henry Costa a inventé la peinture, comme Pascal la géométrie. Ainsi que le mathématicien de sept ans, le peintre de quatorze ans est arrivé tout seul à la trente-deuxième proposition de son art.

De même que Mozart et presque à la même époque, le petit prodige fit un voyage à Paris. Paris était alors avide de curiosités. Le maître savoyard excita un engouement presque égal à celui qui accueillit le jeune maître allemand.

Le comte Costa fut à la mode.

Sa correspondance datée de Paris contient les plus curieux jugements sur la société, sur les artistes et sur les ateliers de ce temps. C'est toute la société des dernières années de Louis XV, décrite avec la verve et la malice étonnée d'un adolescent, qu'on a promené dans les cercles et jusqu'à la cour.

Sous la conduite de son oncle, le chevalier de Murinais, qui venait solliciter, il a tout vu et tout jugé. On l'a présenté à Greuze. Henry est émerveillé de la bonne grâce du maître, qui a d'ailleurs fait le meilleur accueil au petit peintre et aux petits tableaux. « Il parle comme un ange, dit-il, il n'y a pas un de ses tableaux qui ne soit un sermon. » Ce qui frappe Henry qui, bien que né au Villard, est un enfant de son siècle, c'est la *sensibilité*; ce sont les tableaux philosophiques, le *Père paralytique*, le *Fils prodigue*, la traduction en peinture des drames de Diderot. Certes Henry ne pouvait encore discerner ce qu'il y avait d'artificiel dans ce philosophisme en tableaux, dans cette imagerie morale. Mais nous nous figurons bien Greuze dissertant et faisant des sermons à la manière de Diderot, sur chacun de ses tableaux. Les tragédies bourgeoises de Greuze émeuvent l'âme droite de l'enfant, qui ne sait pas encore distinguer le domaine propre à chacun des arts. Il lui semble que la peinture doit être une branche de la morale.

Henry n'était d'ailleurs pas assez avancé pour comprendre ce que les figures de Greuze, ces charmantes têtes de jeunes filles placées sur des corps de femme, renfermaient de sensualisme. Il n'eût pas compris la *Cruche cassée*. Il ne voyait encore que la moitié de son siècle. Il ne devinait pas que ces apparences brillantes de raison et de philosophie cachaient une adoration de la matière. Plus tard, il eût peut-être aperçu dans le vertueux Greuze un peintre au moins aussi expert en raffinements que Boucher, dont les badinages font

horreur à son esprit candide. Il eût sans doute jugé que certaines moralités sont plus dangereuses que ce qu'il appelle « des ordures qui déshonorent la peinture et font perdre les mœurs! »

D'ailleurs il n'admire pas Greuze sans réserve. Il blâme avec raison ses draperies lourdes et d'un coloris douteux. N'est-il pas curieux de voir l'indépendance du jugement dans un si jeune homme, dont la vanité a été satisfaite, surtout lorsqu'il prend soin de nous avertir que « sa modestie est fort traitable? »

Il apprécie peu le talent de Vien, gros peintre bourru et boursoufflé, « dont la peinture est correcte. » Il n'est pas étonnant qu'à l'âge où domine la *sensibilité*, pour parler comme le dix-huitième siècle, il n'ait pas aperçu dans la froideur de Vien un art plus sérieux et plus noble que la sensiblerie de Greuze. Il ne devine pas le restaurateur du dessin classique et le précurseur de David.

Quant à Boucher, « c'est un vieux bonhomme, plus usé qu'on ne saurait dire, occupé à *bouziller* un méchant petit tableau qu'il a déjà fait cent fois. » Il est vrai que « le divin Boucher » a trouvé ses tableaux médiocres. Ce qu'il admire, c'est l'atelier de M. le premier peintre du Roi. Le maître, si éloigné de la nature, est un grand naturaliste. Il possède d'immenses collections de papillons, d'oiseaux embaumés, de minéraux. C'est de plus un antiquaire dont l'ameublement ferait envie à nos artistes modernes. Wanloo, qui a parlé de ses tableaux à notre jeune maître, « on ne peut plus sottement, » n'est pas mieux traité que Boucher.

Les splendeurs de Paris émerveillent médiocrement le jeune savoyard. La statue colossale en bronze doré de Louis XIV sur la place des Victoires, lui semble un beau morceau; mais il se révolte de voir, parmi les nations enchaînées, sa pauvre Savoie « qui décrotte quasi les souliers » du Grand-Roi. Notre-Dame lui semble d'un *gothique perfide;* il préfère le portail de Saint-Roch! L'Opéra ne l'éblouit guère. Il a pris place au parterre; « en se guindant sur la pointe des pieds, » et « en coudoyant de son mieux » il a vu assez bien; mais à part un nuage bien réussi, toute la décoration est d'assez mauvais goût, ce ne sont que « des morceaux de verre, et des plumets. » Quant « aux fadaises qu'on chantait » dans l'opéra de *Thésée*, il n'en a pas entendu un mot et n'en a aucun regret. En revanche, à la sortie du théâtre, il a perdu son domestique; « il lui a fallu donner la main à une belle dame, » qui l'a emmené souper, Dieu sait en quelle compagnie! Enfin son Mentor est venu le chercher. Au retour, fort heureusement, l'abbé Baret n'a rien trouvé à dire. Mais il n'a jamais su « ni où ni avec qui il a soupé. »

Admis chez M[me] Geoffrin, il fait figure dans cette académie mondaine. « Chacun apporte quelque chose : Vernet (il ne dit pas mon-

sieur, en parlant d'un confrère) apporte un Corrège ; M. de Larochefoucauld, une curiosité ; M. Mariette des estampes ; M. Cochin, des dessins, et moi mes tableaux. »

Henry n'est pas plus avare de jugements littéraires que de jugegements artistiques. Il a pour Marmontel le même enthousiasme que pour Greuze. Quant à Voltaire, il le juge d'un mot profond, étonnant pour un enfant de cet âge, d'un mot qui devrait servir d'épigraphe à la plupart des écrits philosophiques de Voltaire, et que je voudrais voir inscrit sur le piédestal de sa statue : « C'est pitié de voir tant d'esprit dépensé en sottises. » Nous estimons que le mot restera ; il est bon qu'on s'en souvienne dans deux ans.

A Versailles, il s'étonne de l'air bon et méprisant du Roi, et de l'air imposant et plat du Suisse ; ce qui lui fait dire que Versailles est un lieu de contrastes. « Les dames d'honneur sont extrêmement replatrées, barbouillées de rouge et se pavanent en de grands paniers qu'elles accrochent un peu partout. » La reine lui a paru bien laide et décrépite. « Son nez et son menton se touchent presque. » Pauvre Marie Leczinska, vous aviez le tort qu'on ne pardonne pas plus en Savoie qu'à Versailles, quand on est petit gentilhomme de province que lorsqu'on est roi, aux princesses qu'aux mortelles ; vous étiez laide et décrépite, et Henry Costa, en vous regardant passer, ne vous plaignait pas !

Nous aurions aimé que M. le marquis Albert Costa donnât plus d'étendue à ce voyage à Paris, dont nous esquissons à peine une faible analyse, quand bien même le chapitre un peu trop long eût dû rompre l'harmonie entre les parties du livre. Nous sommes insatiables de ces détails. Les bavardages d'un témoin oculaire de cet âge et de cet esprit, qui vient de si loin, ont un attrait, un montant, comme on dit, qui n'auraient infligé au lecteur aucune lassitude.

Au voyage à Paris succède un voyage en Italie. Hélas ! si les compliments de Paris avaient stimulé l'orgueil du jeune homme, la vue des chefs-d'œuvre l'épouvanta. Il traitait Greuze presque d'égal à égal, Boucher et Wanloo avec dédain. Raphaël et Michel-Ange l'écrasèrent. Il brisa ses pinceaux. Au lieu d'allumer son génie, les merveilles de Rome et de Florence en étouffèrent la flamme naissante. En se sentant si petit, il désespéra de grandir, et l'Italie a pris à la Savoie le seul peintre dont elle eût pu jusqu'ici s'enorgueillir.

Elle y gagna du moins un écrivain et un homme de guerre.

Henry prit du service auprès de Victor-Amédée. Il épousa sa cousine Henriette de Murinais ; le petit prodige de Paris et de Versailles devint le châtelain de Beauregard, alternant avec les joies du foyer les études de topographie militaire.

Les rêves de gloire artistique sont évanouis ; la vie sérieuse a commencé avec les devoirs, les sacrifices, les amertumes.

II

Les années, qui séparèrent le mariage d'Henry Costa de la Révolution, furent remplies par l'éducation des enfants. Pendant ces vingt-deux ans de vie intime, l'hôte assidu de Beauregard fut M. de Maistre.

M. de Maistre, dans sa jeunesse, alors qu'il était substitut du Sénat de Savoie, eut quelques velléités de libéralisme. Il fit partie d'une sorte de société secrète, où il protestait en sourdine contre « le turinisme. » Je crois même que ses amis et ses ennemis de Chambéry le qualifièrent un peu plus tard de *jacobin !* Cependant du jour où la Révolution avait commencé à gronder ailleurs qu'au sein des loges inoffensives de Chambéry, il jugea tout l'avenir d'un coup d'œil, et il ne fut pas dupe un seul instant. Sa ferme raison établit d'un seul coup le départ entre les devoirs des rois et les droits des peuples ; il porta brusquement tout son génie dans le plateau infiniment léger qui contenait les prérogatives de l'autorité, tandis que la fureur populaire entraînait l'autre vers l'abîme. Alors il eut le rare privilége de ne plus connaître ni hésitation ni doute. Il mit sa gloire à échapper aux illusions. Son esprit un peu raide et abstrait réduisit toute idée en formule, et toutes ses opinions en dogmes. Jusqu'à l'âge de quarante ans, isolé par l'enceinte des montagnes qui enferme Chambéry, plus tard éloigné des hommes et des événements par les mille lieues qui séparent Saint-Pétersbourg de Paris, il vit les choses de très-loin, c'est-à-dire de très-haut, et il aperçut visiblement le doigt de Dieu qui mène les affaires du monde, et que nous dérobe le tourbillon des événements. Comme Bossuet, « son grand oracle, » il rattacha tous les fils de la politique à la main du Tout-Puissant. Mais s'il faut céder au goût des contemporains et trouver à tout prix quelque faiblesse au génie, on peut regretter que ce grand esprit n'ait jamais su résister au plaisir d'épouvanter ses ennemis, et à la vanité d'étonner ses amis. Orateur de salons, prédicateur pour un petit auditoire d'élite, nul mieux que lui n'habilla la vérité des vêtements du paradoxe. Il se fit par orgueil le chef de l'école belliqueuse, qui arma le catholicisme de foudres, et ne s'agenouilla que devant le Dieu des combats, ou plutôt le Dieu des polémiques. Dans son église, il y eut peut-être moins de missionnaires que d'inquisiteurs, et s'il divinisa le bourreau, c'est sans

doute qu'il n'avait aucun goût pour le martyre. Enfin il eut le malheur d'avoir la Mennais pour élève.

Nous sommes persuadé que M. de Maistre aurait adopté dans le temps où nous vivons d'autres armes pour la défense de la vérité. Mais alors la Révolution naissait: elle était encore trop violente pour être assurée de sa force. M. de Maistre crut la frapper à mort en la frappant brutalement; au lieu de lui résister pied à pied, il crut la mieux perdre, en portant contre elle toutes les flammes de sa logique passionnée. Il ne lui concéda jamais rien.

Le marquis Costa, homme de famille, citoyen d'un petit pays, ne connut pas les horizons illimités du comte de Maistre. Il ne plana jamais sur l'Europe ni sur l'humanité. Il vit les choses de près et les regarda avec plus de bienveillance. Moins philosophe qu'honnête homme, il aima son roi par-dessus les autres rois, sa patrie plus que les peuples, son devoir autant que la morale. Il paya d'ailleurs de son propre sang la dette que M. de Maistre réclame aux nations, au nom du Dieu vengeur. S'il ne comprit pas aussi clairement que l'auteur des *Considérations* et des *Soirées* la nécessité divine de la guerre, il la fit, tout en la détestant, comme les pères aussi bien que les mères la détestent. Nous dirons qu'il eut le bonheur, refusé à l'inflexible raison de M. de Maistre, d'avoir des illusions. Il plaça d'ailleurs les principes de la morale au-dessus des principes de la politique, et il jugea, avec une pointe de malice, que « dans cet ordre d'idées, il n'y a rien de révélé. » Aussi la Révolution abusa-t-elle cruellement sa générosité.

La Révolution persécutant ces nobles qui ne demandaient qu'à l'aimer, proscrivant ceux dont toute l'erreur consistait à croire en ses bienfaits, la Révolution fut évidemment injuste et criminelle.

Le marquis Costa assistait aux fêtes, célébrées à Grenoble, pour la réunion définitive des trois ordres. Ce jour-là il but à la santé du Roi, à celle de la Reine, à celle du duc d'Orléans ! Il but aussi à la santé de M. Necker et à la concorde des trois ordres.

C'est avec indignation qu'il accueillait les lettres de son ami de Maistre, lettres infiniment curieuses dans leur brutalité, et que M. Albert Costa a extraites de ses archives. Ces lettres, d'un langage crû jusqu'aux dernières limites de la crudité, nous montrent un de Maistre que la correspondance, publiée par la famille, laissait seulement entrevoir.

En voici quelques passages très-adoucis :

« J'ai passé une soirée entière avec un bon ami de Mounier, qui « m'a conté toute la soirée du 5 octobre. Vous savez que tous les « journalistes ont retenu leur plume en rapportant ce qui se dit « dans l'antichambre de la reine. Voici un de ces discours : « Pre-

« nons les entrailles de cette..... pour nous en faire des cocardes.
« Le croyez-vous, mon cher ami, Mounier a vu, a bien vu avec son
« œil droit et son œil gauche, des femmes de Paris qui venaient de
« prendre du pain dans les cuisines du roi, tremper ce pain dans
« le sang des gardes du corps égorgés, et le manger ensuite. Le
« joli peuple ! »

« . . . .

« Ce qui vous aurait fait tomber des nues, c'est tout ce que j'ai
« entendu dire de votre héros. M. de la Fayette, dit-on, est un roi
« des halles, un homme sans talent, que l'on pourrait appeler bête
« sans lui faire beaucoup de tort ; un homme, qui a un grand nom,
« de grands bras dont il gesticule fort bien, une belle figure, une
« nuée de secrétaires qui font ses lettres qu'il envoie par centaine à
« tout le genre humain. Un homme d'esprit de Grenoble, qui vient
« de le voir beaucoup, a dit à son retour qu'il ne pouvait revenir
« d'une telle médiocrité jointe à un si grand rôle. Vous savez
« d'ailleurs qu'après avoir fait quelques petites grimaces du genre
« de celles que fait une jolie femme avant de dire oui, il a fort bien
« accepté cinquante mille écus d'appointements de madame la Com-
« mune, sur quoi, le vicomte de Noailles, son beau-frère, lui a dit :
« « Je ne vous savais pas négociant. » ..... Je rapproche tout cela
« du jugement des Anglais et des Américains, qui font très-peu
« de cas de lui. »

La lettre continue sur un ton au moins aussi vif.

Pendant le cours de ces discussions, où M. de Maistre apportait sa verve indignée et le marquis Henry son esprit bienveillant, le châtelain de Beauregard poursuivait l'éducation de ses enfants, et particulièrement d'Eugène, l'aîné, remarquable, comme était son père, par une étonnante précocité. N'était-ce pas un de ces enfants prédestinés, qui ont trop d'esprit !

D'autres soucis absorbaient encore le marquis : la Révolution amenait la misère avec elle. Un jour M. Costa, obligé d'emprunter une assez forte somme à son beau-frère qui habitait Grenoble, en reçut la valeur en marchandises (c'était l'unique moyen pour qu'elle parvînt à destination), et le marquis dut négocier à Genève une cargaison de chandelles !

Puis la guerre éclata à propos de l'ambassadeur Semonville, que Victor-Amédée ne voulut pas reconnaître. Eugène, âgé de quatorze ans, venait de recevoir un brevet de sous-lieutenant. Son père, que la qualité de gentilhomme attaché au service du roi exemptait des fonctions militaires, entra dans l'armée comme volontaire, pour servir d'écuyer à son enfant. Beauregard se dépeupla ; la famille fut dispersée. Elle ne devait jamais se retrouver au complet !

La correspondance du marquis, pendant la guerre la plus pénible et la moins glorieuse qui fut jamais, reflète admirablement les sentiments de tristesse qu'un homme de cœur dut éprouver, en voyant sa patrie trahie par ses alliés, trahie par ses sujets, comme par la fortune. Les opérations militaires dans les montagnes de Savoie n'ont pas été encore soigneusement étudiées. Sans doute elles n'ont pas été signalées par des faits d'armes de premier ordre. Elles sont intéressantes surtout, parce que la conduite des armées austro-sardes révèle bien les secrets de la politique autrichienne. L'Autriche, comme la Prusse dans la guerre de 1871, faisait la guerre à deux fins : elle voulait affaiblir ses alliés aussi bien que ses ennemis, plus encore peut-être ses alliés ! La Révolution d'autre part, jusqu'à l'arrivée de Bonaparte, faisait moins de conquêtes par la force que par la propagande. On n'a pas encore assez remarqué les procédés des généraux de la Révolution. La guerre dans les Alpes fut donc une guerre d'intrigues : Henry Costa dévoile ces intrigues au jour le jour avec une rare clairvoyance.

Il est bien revenu de l'optimisme des premiers temps. « Je tâche, écrit-il, que cette effroyable leçon de Dieu ne soit pas perdue pour moi et mon petit camarade. Tels que nous sommes, nous sommes et serons désormais hors de saison. Si nous prétendons à la considération, il faudra l'acquérir. Si nous voulons une fortune solide, labourons nos terres et arrosons nos prés ; il n'y a plus que cela de bon. Notre amour-propre pourra en souffrir, mais cette petite plaie se cicatrisera bientôt : si nous en échappons, nous en aurons reçu tant d'autres, que celle-là ne se sentira pas. »

Celui qui retirait de pareils fruits des leçons de la Providence, était en même temps l'officier le plus zélé et le plus sûr conseiller de l'état-major sarde. Mais le zèle et les bons conseils nuisent plus qu'ils ne servent à ceux qui les donnent, quand ceux qui les écoutent n'ont d'autre but que d'empirer les affaires. M. de Vins, général en chef, s'il comprenait mal l'intérêt des Piémontais, comprenait fort bien celui de l'Autriche.

Il n'essaya pas d'arrêter l'invasion de la Savoie par Montesquiou. Le général jacobin entra dans Chambéry sans coup férir.

Depuis longtemps d'ailleurs la Savoie était minée. Toutes les lâchetés, toutes les petitesses, toutes les peurs qui amenèrent la prétendue délivrance de la contrée, tous ces préliminaires de la conquête sont détaillés dans la correspondance du marquis. Notre histoire révolutionnaire a tourné en légende l'affranchissement de la Savoie au chant de la *Marseillaise*. La vérité est moins noble. L'histoire de France contient assez de pages héroïques, pour dédaigner les mensonges révolutionnaires.

Le pays du monde le plus accoutumé au respect, le plus fidèle à l'autorité, se donna aux idées nouvelles que lui prêchaient quelques misérables émissaires de la Convention. La contagion gagna même un petit nombre d'honnêtes gens ; et, comme toujours, la sottise, l'ignorance, le respect humain et la peur firent la besogne de ce qu'on appelait alors la liberté ! La Savoie s'émancipa par couardise. N'est-ce pas l'éternelle histoire ? Si c'est l'audace qui fait les chefs de la Révolution, n'est-ce pas la lâcheté qui en fait les soldats ?

La Savoie se comporta comme nos provinces. Elle prit la cocarde rouge, parla le jargon de la canaille, comme ces honnêtes gens qui se changeaient en dénonciateurs et en sans-culottes... par prudence.

D'ailleurs, les armées avaient abandonné, presque sans tirer l'épée le berceau de la monarchie sarde.

Après une traversée du Saint-Bernard, où Henry et Eugène coururent les plus grands dangers, on se retrouva en Piémont. Henry hésita à voir le Roi, qui le faisait mander. « Il sait que je lui ai tout sacrifié, disait-il, je l'ennuierais en le lui rappelant. » Ses lettres contiennent des leçons pour les rois, comme pour les peuples.

La Révolution en Savoie, c'était l'exil pour les habitants de Beauregard. Sommé par l'assemblée des Allobroges, ridicule parodie de notre Convention, de déserter les drapeaux piémontais, Henry fit une fière réponse à ceux qui avaient donné à la désertion le nom de patriotisme. Mais en même temps qu'il refusait d'abandonner son poste, il conseillait aux siens d'échapper aux vengeances républicaines : « C'est de la ruine ou de la guillotine qu'il s'agit, écrivait-il à la marquise ; laissons au moins intact l'honneur de la maison à l'enfant dont je me suis fait l'aide de camp. »

Lausanne fut un des principaux refuges de l'émigration. Les lettres de la marquise, qui y retrouva M. de Maistre, chargé d'une mission par Victor-Amédée, retraçent à merveille les petites misères et les grandes illusions de ce monde d'émigrés, apportant en exil ses préjugés et ses courtes vues. On campait à Lausanne. La pauvreté semblait à tous une piquante école de philosophie, et la Révolution un accident d'un jour, auquel le duc de Brunswick devait porter remède. Les conventionnels n'étaient à leurs yeux que des émeutiers qui allaient un peu loin. La marquise prenait bien sa part de ces chimères.

A Beauregard, la Révolution accomplit son ouvrage comme partout ; on brisa les armoiries et on brûla les parchemins : Henry se consola de ces outrages :

« Bien fous sont ceux qui prétendent en avoir fini avec nous,

parce qu'ils ont brisé nos armoiries et dispersé nos archives. Tant qu'ils ne nous auront pas arraché le cœur, ils ne pourront l'empêcher de battre pour ce qui est vertueux et grand, ils ne pourront nous empêcher de préférer la vérité au mensonge, et l'honneur au reste. Ils ne pourront nous empêcher d'être réchauffés par un sang qui n'a jamais failli. Tant qu'il ne nous auront pas arraché la langue, ils ne pourront nous empêcher de redire à nos enfants que la noblesse ne consiste que dans le sentiment raffiné du devoir, dans le courage à l'accomplir, et dans une inébranlable fidélité aux traditions de la famille »

Juvénal ni Boileau n'avaient rien à apprendre aux nobles de cette école.

Il manque aux lettres de M. de Maistre ce qui fait l'intérêt de celle d'Henry Costa, le sentiment personnel des horreurs révolutionnaires, la souffrance directement éprouvée, le cri de la chair blessée, de l'honneur révolté.

A partir de ce moment et pendant des mois trop courts pour le malheureux père, la vie du marquis s'efface derrière celle d'Eugène.

La mort de Louis XVI ranima la guerre qui languissait. Mais en vain M. de Maistre voyait dans l'armée sarde le rempart le plus solide; en vain M. Costa préparait un admirable plan de défense, que nos généraux étudieraient encore aujourd'hui avec infiniment de profit, la sottise ou la perfidie du général autrichien rendit inutile la valeur de tant de braves gens. Ce qui n'empêchait pas ces deux hommes, de trouver, comme dit M. Albert Costa, dans la sainteté de leur cause, le courage de redire le cri de la Vendée : « Vive le roi quand même ! »

III

Comme en Vendée, la mort de Louis XVI eut un contre-coup dans les Alpes. Le Mont-Blanc tressaillit d'indignation ainsi que le Bocage. Partout où la fidélité était regardée comme une vertu, partout où le devoir était honoré plus que la licence, partout où les peuples méritaient par leur sagesse cette liberté usurpée par ceux-là mêmes que leurs excès en rendaient indignes, partout enfin où l'on préférait la soumission aux princes légitimes et aux lois antiques au despotisme des démagogues, la Révolution trouva des insurgés et Louis XVI des vengeurs.

Dans la vallée de Thônes, dans le Faucigny, dans ce Chablais que l'héroïsme miraculeux de François de Sales avait converti, des Vendéens se levèrent.

Le marquis Costa conçut un vaste plan, destiné à organiser l'insurrection des paysans. M. de Maistre devait faire passer par le Valais des armes et des munitions. On devait encadrer les paysans dans des compagnies de troupes régulières. Quels prodiges n'aurait pas accomplis l'ardeur spontanée de ces braves gens dirigée par la discipline militaire?

Les premiers engagements de la Vendée alpestre avaient été heureux. Il y a là tout un côté inaperçu de l'histoire révolutionnaire. Les prouesses du Bocage détournèrent l'attention de la France, et les insurgés du devoir en Savoie ont été ignorés, comme ceux de Palluau en Berry et comme tant d'autres.

Ce fut encore M. de Vins qui rejeta volontairement ce nouvel élément de succès qu'offrait à ses armes la vertu révoltée. Il fut interdit à Henry Costa de mettre ses projets à exécution.

Tandis que le Faucigny et le Chablais se soulevaient pour la patrie, la bourgeoisie de Chambéry, à l'envi des villes françaises, se ruait dans la servitude, c'est-à-dire dans le jacobinisme. — Les femmes des premiers magistrats de la jeune république allobroge arboraient les cocardes, la ceinture tricolore et les sabots en bois. Le marquis avait pour compagnon d'armes le mari d'une de ces fringantes citoyennes. Elle partit pour Paris avec sa sœur, en qualité de dame d'atour du conventionnel Hérault de Séchelles. Le colonel, apprenant la disparition des femmes de sa maison, les pleurait comme mortes : il fut tout consolé d'apprendre qu'elles étaient ambassadrices et conventionnelles. — Le marquis Costa acheva de le rassurer en lui répétant « qu'il y a un Dieu pour les jolies femmes; qu'il faut les laisser courir, quand on ne peut faire mieux, et que les pèlerines étant jeunes, pleines d'esprit, hardies, heureuses, elles s'en tireraient. »

C'est ainsi que les héros de la Révolution vivaient en pays conquis.

Quelques succès remportés sur les troupes jacobines avaient mis en grande joie les émigrés de Lausanne. Ils ne comprenaient pas que l'invasion de la France, c'était moins la défaite de la Révolution que la victoire de l'Angleterre, et peut-être le démembrement de la monarchie de Henri IV et de Louis XIV.

Attachés au roi par une fidélité traditionnelle, ils avaient circonscrit l'idée de patrie à celui qui la représentait. Ils n'avaient pas encore appris à faire une distinction entre l'homme, qui n'avait d'autre nom et d'autres emblèmes que ceux de la France, et la France elle-même. Les citoyens qui avaient tué le roi ne pouvaient être à leurs yeux que des rebelles, dignes de tout châtiment. Ils ne comprenaient pas que la grande victime de ces représailles, c'était la patrie, qu'on ne pouvait faire responsable du crime de quelques-uns.

— Les émigrés de Lausanne, pas plus que ceux de Coblentz ne soupçonnaient derrière l'appui prêté à la cause des princes, les convoitises de l'Angleterre et de l'Autriche, puissances ambitieuses qui brûlaient de se venger de la vieille France plus encore que de la nouvelle. Ils estimaient, dans leur naïveté, que la cause de tous les rois était commune, et n'avaient pas la force de prier pour la France révolutionnaire. Jamais ils n'auraient crié avec M. de de Maistre, bien plus clairvoyant : Vive la France, même républicaine! Ces esprits honnêtes et vulgaires n'avaient pas aperçu les desseins de Pitt, et ne s'étaient pas encore grandis à la conception supérieure de la patrie, qui est encore le seul bénéfice de nos révolutions. Nos bouleversements sociaux nous ont attaché quand même au sol de la France, et nous font désirer son intégrité et sa gloire, quelles que soient les erreurs ou les folies des gouvernements de rencontre que l'aveuglement ou le caprice des majorités nous imposent. Ils se réjouissaient donc des maigres succès remportés par les alliés.

M. de Maistre, malgré sa haine pour la Révolution, ne partageait pas leur espoir et ne s'associait pas sans réserve à leurs vœux. Plus d'une fois, il vit dans les victoires de la Révolution un bénéfice pour l'Europe, et même pour la maison de France restaurée. Mais alors les armées sardes étaient encore debout, sa patrie subsistait, et il encourageait les Piémontais à agir vigoureusement.

Au lieu de cela, M. de Vins perdait le temps en « escarmouches philanthropiques » et en « une guerre faite au télescope. » Bientôt il fallut rétrograder et recommencer à travers le Saint-Bernard une retraite précipitée et désastreuse. Henry, qui avait quitté son fils, le retrouva enfin tout enorgueilli d'avoir entendu « 500 coups de canon et 25,000 coups de fusil! »

La terreur régna plus que jamais en Savoie; les biens de la famille furent confisqués, le vieux marquis Adrien Costa emprisonné à Chambéry, le Villard saccagé.

Henry écrivait à sa femme: « La prison et puis l'échafaud pour mon père; pour moi et pour Eugène la mort dans les neiges, pour vous la mort de désespoir; mais pour nos enfants, que rien de tout cela ne tuera, quel sera leur avenir? Ah! déshabituez-les surtout du métier de seigneur. Il vaut mieux à jamais être Laridon que César. Otez-leur jusqu'au souvenir; c'est un vice originel dont il faut les guérir, car on s'acharnera à leur ravir cela, comme aujourd'hui on nous ravit la tête. Croyez bien que tout est fini de nous. Si les Titans avaient été grisés de sophismes, si on les avait menés au combat en chantant *la Marseillaise*, ils auraient déniché pour toujours Jupiter de son Olympe. »

La correspondance d'Henry Costa est pleine de ces traits dans le style de M. de Maistre, avec cette différence que les coups révolutionnaires le frappaient au cœur et non pas seulement, comme son illustre ami, à la tête.

Cependant M. de Maistre partageait à Lausanne les embarras de la famille. La marquise Costa chassée par une hôtesse impitoyable sur le chapitre des loyers, fut recueillie avec toute sa famille par cet ami dévoué, et on mit en commun, à défaut de pain, la faim et les souffrances. Henry ne pouvait secourir leur misère; car le roi venait de le nommer major, mais major sans paye.

Lorsqu'on souffre de la famine, on s'imagine que les autres peines ne sont rien; la marquise apprit bientôt que l'exil, la pauvreté, l'absence même, sont douleurs légères, blessures bientôt cicatrisées, et qui laissent le cœur encore vivace pour les douleurs incurables.

Eugène avait été guerroyer avec son père dans les Alpes niçardes. A l'affaire du col de Tende, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe. Le marquis vit emporter son fils sur une civière. La mort entra dans son cœur, comme dans celui de la marquise, et n'en sortit plus.

M. de Maistre a raconté les péripéties du drame qui ravit à ses amis leur enfant préféré, l'héroïque Eugène. M. de Falloux a publié pour la première fois cette *Consolation*, adressée à Mme de Costa. Grâce à ce remarquable écrit, le souvenir des angoisses maternelles vivra, et Eugène a la part de gloire qu'il a méritée.

L'histoire des guerres n'est pas toute dans le récit des opérations militaires. Les anciens poëtes animaient leurs épopées martiales par les épisodes de ces morts lamentables. On a remarqué avec quelle grâce la muse homérique s'adoucit pour décrire les dons charmants qui rehaussent la jeunesse des guerriers destinés au trépas. Ils ont tous un vieux père qui attend impatiemment leur retour, une mère qui pleure auprès du foyer désert. Virgile a retracé avec un pathétique aussi touchant, la beauté, la grâce de son Euryale et le désespoir de sa mère. Voilà la guerre; voilà pourquoi les femmes la détestent.

Les fictions d'Homère et de Virgile, l'éloquence même du comte de Maistre pâlissent devant le récit exact de la mort d'Eugène et devant la simple vérité. Le chapitre du livre qui nous occupe, chapitre où est racontée, d'après les lettres des témoins oculaires, l'agonie d'Eugène, dépasse en tristesse la narration de M. de Maistre, imitée de la mort d'Agricola.

C'est qu'alors nous sommes vraiment autour du lit du pauvre petit malade.

Eugène avait été recueilli par sa tante, Mme de Faverges. La blessure tournait mal; on n'avait pu extraire la balle. Son père

n'était pas auprès de lui. « Il paraît que les médecins ne sont pas contents de moi, disait l'enfant; s'il me faut mourir, j'en aurai grand chagrin pour papa qui ne sera pas là. Si je pouvais l'embrasser encore, le voir pour le charger de mes tendresses pour maman et mes petits frères ! »

Quand on lui apporta Dieu, la dernière joie sur terre de ceux qui vont mourir, il voulut que ses épaulettes fussent placées auprès des bougies allumées. Après l'extraction de la balle, l'agonie commença. Dans son délire, le lieutenant de seize ans donnait des ordres à ses soldats; il demanda son épée et mourut en l'embrassant. Ce fut son dernier orgueil, l'orgueil du soldat, l'orgueil du devoir accompli.

Les lettres qui suivirent, toutes baignées de larmes, où le marquis et sa femme échangeaient moins des consolations que de nouveaux sujets de pleurs, nous ne les redirons pas. Il a fallu la main d'un petit-fils pour toucher à ces reliques de famille.

M. de Maistre travaillait à consoler la mère. Mais son génie échoua dans cette tâche impossible. — La marquise écrivait : « La politique est trop la base de son travail; je ne crois pas Maistre assez sensible. »

IV

Les anciens n'avaient qu'une seule expression pour désigner la perte des parents et celle des enfants. Ils avaient raison d'appeler « orphelins » les pères dont la mort a dépeuplé la maison. Comme pour les orphelins, la solitude du foyer a pour les parents des amertumes toujours croissantes. L'instant de la mort n'est que le commencement, et le deuil a son progrès. M. Albert Costa a trouvé d'effroyables détails pour dépeindre la gradation de la douleur, les heures d'oubli suivies de réveils plus affreux, les illusions d'une seconde qui aggravent le désespoir. C'est le mauvais sommeil du fiévreux.

Le marquis Henry s'imagina qu'Eugène pouvait avoir immédiatement un successeur. La place laissée vide à ses côtés réveillait ses souvenirs intolérables. Tourmenté du besoin d'aimer, las de ne plus chérir qu'une ombre, il appela son second fils, et la marquise fit cet effort d'abnégation de le lui envoyer.

Henry Costa avait trop présumé de ses forces.

Les grandes douleurs sont égoïstes à leur insu ; elles sont jalouses, et ne peuvent supporter d'être apaisées, ni distraites. Victor vint; son père ne voulut pas le voir.

M. Albert Costa a analysé, avec une surprenante fidélité, les

sentiments de ce père que l'amour de son enfant rendait injuste pour l'autre!

Il sembla au marquis Costa qu'un baiser, donné à Victor, c'était l'adieu qui le séparait définitivement d'Eugène. « Reporter ailleurs ses tendresses, c'était voler son souvenir! » Le pauvre petit attendait sans comprendre. Il savait bien que jamais il ne remplacerait Eugène; mais il ne pouvait se rendre compte des raisons qui l'éloignaient de ce père qui l'avait appelé pour ne pas le voir.

C'est le vieux et fidèle Comte qui les jeta dans les bras l'un de l'autre.

Les écrivains de la Savoie excellent à jeter dans leur récit les personnages épisodiques. Xavier de Maistre a rendu immortel son valet de chambre Joanetti. Comte et la bonne Chagnot, vieux serviteurs de la famille Costa, vivront aussi dans la sympathie de tous ceux qui connaîtront et aimeront leurs maîtres. Je ne sais si les domestiques en Savoie sont plus fidèles qu'ailleurs, ou s'ils sont plus intimement attachés à la famille, ou si leurs maîtres savent mieux descendre jusqu'à eux, et mieux apprécier leurs qualités: mais Henry Costa, comme Xavier de Maistre, ont trouvé des accents émus pour présenter leurs domestiques à la postérité. Ils avaient aussi l'art, que nous n'avons pas tous, de faire éclore autour d'eux les vertus et les dévouements. Ils ne trouvaient pas d'ingrats. Combien récriminent contre l'ingratitude, qui n'ont su être bienfaiteurs qu'à demi ! Combien prétendent au titre de bienfaiteurs, qui ne sont eux-mêmes et à leur manière que des ingrats!

Entre le marquis et la marquise de Costa et leurs serviteurs, le malheur avait introduit cette mutualité de services qui fait que l'on ne compte plus. Joanetti, Comte et la bonne Chagnot étaient devenus plus que des domestiques ; c'étaient des amis inférieurs.

Comte brusqua donc le dénouement de la timidité invincible de Victor et de la répugnance d'Henry.

Henry écrivait cependant : « N'est-ce pas tenter Dieu que de se rembarquer après un tel naufrage et de hisser de nouveau la voile qu'il a foudroyée? »

Alors commença une suite de souffrances pour l'un comme pour l'autre. Ce fut l'affreux détail des regrets, des cuisants souvenirs. Victor avait endossé, par détresse, les vêtements d'Eugène. Il apprenait les mêmes leçons; et son père s'impatientait, croyant qu'il avait oublié. Mais c'était l'autre qui avait appris! Parfois le père se trompait de nom!

Pour les distraire, la guerre recommença. Henry Costa, distingué par Colli, général des troupes piémontaises, toucha la solde de major, et remplit les fonctions de quartier-maître général, ou chef d'état-major.

La correspondance décrit avec une admirable précision les menées jacobines en Italie et les opérations militaires. — La Révolution marchait en éclaireur, et préparait les logements. Quand l'armée arrivait, la besogne était plus qu'à moitié faite. Nos historiens n'ont pas suffisamment expliqué cette guerre de conspirations et de manœuvres politiques. On pervertissait les populations; on n'avait pas de peine ensuite à envahir le territoire.

Le marquis suivit cette étrange guerre avec toute la lucidité d'un merveilleux esprit; mais les privations et la maladie le consumaient: « Si tous les quinze jours, écrivait-il, le hasard me fait rencontrer un miroir, et que j'y voie ma figure, il me semble rencontrer une vieille connaissance, quelque malotru sur le visage duquel je m'amuse à observer les impressions du temps; je suis fort desséché au moral comme au physique; mon imagination est éteinte, ma sensibilité usée. Un peu d'exaltation me resterait peut-être sur le chapitre de la gloire, mais en me dévouant comme Curtius, il me semblerait ne jeter dans le gouffre qu'une bûche de bois sec. »

Un caractère commun aux lettres de M. de Costa et à celle de M. de Maistre, c'est l'esprit, qui n'abdique jamais; dans le plaisir, c'est une fumée pétillante; dans le désespoir, c'est l'ironie d'Oreste. Réfugié à Turin, M. de Costa trouve encore le moyen d'égayer sa femme, peut-être de la faire sourire par les racontages de la cour.

La révolution de Thermidor n'avait pas augmenté beaucoup les chances du Piémont. Des lettres de M. de Maistre datées de l'époque même prouvent que le grand politique ne se laissa pas un instant séduire par les perspectives plus rassurantes, qu'ouvrait la chute des triumvirs. Il comprit que la Révolution possédait une force d'expansion qu'un accident intérieur ne suffirait pas à détruire. — En effet les opérations militaires, après quelques semaines d'interruption, se poursuivirent avec la même lenteur, mais aussi avec la même persistance.

M. Albert de Costa les raconte, d'après les documents inédits qu'il possède, et fait preuve des plus rares qualités d'historien.

M. de Vins, le général autrichien, prenait la contre-partie de la politique française — Tandis que les apôtres de la République gagnaient les esprits enclins à la désobéissance, M. de Vins faisait tous ses efforts pour désaffectionner les honnêtes gens par ses rapines, ses concussions et l'étalage de ses vices. Il fut enfin remplacé par Colli, le protecteur de M. de Costa. Le premier acte du nouveau général en chef fut de nommer le marquis colonel, avec le titre de quartier-maître général pour les armées austro-sardes.

A ce moment, la campagne reprit une activité qui en précipita le dénouement. L'expédition d'Italie fut résolue.

Schérer céda la place à un général nouveau que M. de Costa présente en ces termes à la marquise :

« Salicetti, mécontent des hésitations de Schérer, a, paraît-il, écrit au Directoire que pour l'expédition d'Italie il fallait de vieux hommes, mais des généraux jeunes et hardis? Salicetti croit qu'une volonté déterminée jointe à la morale d'un jacobin doivent suffire pour renverser tous les obstacles. On annonce donc à l'armée l'arrivée d'un nouveau général. On le nomme Bonaparte ; Corse d'origine comme Salicetti, il était officier d'artillerie sous l'ancien régime, par conséquent gentilhomme, mais peu connu dans l'armée, où il n'a été employé que comme artilleur au siége de Toulon. On ne le croit pas jacobin (Henry Costa se trompe alors, mais n'est-il pas curieux qu'on ait déjà pressenti dans Bonaparte, sans le connaître, un général d'une autre espèce que les autres ?) ; il est homme d'éducation et de bonne compagnie. (Ce n'était pas l'avis de M. de Maistre plus tard, ni de M. de Talleyrand). Il passe pour être plein de génie et de grandes vues..... Que fera-t-il ? je n'en sais rien encore. Les coups se pressent moins qu'on n'avait lieu de le craindre. Cette quinzaine va être bien intéressante. Notre jeu me semble superbe, il s'agit de savoir quel parti nous en saurons tirer. »

Il est étonnant de retrouver dans les lettres familières d'un ennemi la divination du génie de Bonaparte. Il semble que le nom seul de Bonaparte ait exercé, dès le début, une sorte de fascination. On s'attend à de grandes choses, à une quinzaine intéressante. Elle le fut en effet ! Le général n'est pas encore installé : on s'étonne que les coups ne pressent pas encore.

Les grands hommes de guerre se révèlent tout d'un coup. Le seul bruit de leur arrivée les annonce tels qu'ils seront. Les soldats sont déjà rassurés : les ennemis sont inquiets. Tout est renouvelé par leur présence. Tel s'est montré le jeune Condé avant Rocroy. Bonaparte portait aussi devant lui les présages de la victoire.

V

Le marquis Costa raconte les opérations de Bonaparte avec la précision d'un officier d'état-major, la tristesse d'un vaincu et l'admiration d'un artiste en présence d'un chef-d'œuvre. La compagne d'Italie est trop connue pour que nous en suivions les détails. Le récit dans la correspondance en est très-intéressant ; c'est un officier piémontais qui la raconte et la juge dans notre propre langue.

Ce qui nous étonne, c'est le calme avec lequel le marquis Costa, le patriote, l'officier sans peur et sans reproche, envisage la défaite. Il avait sacrifié au roi son repos ; à la patrie, son fils Eugène ; au devoir, sa fortune. Il a jeté à la fatalité tout ce qu'elle lui demandait ; il a consommé tous les sacrifices, et il a la tranquillité d'un homme qui n'espère plus. Ami de M. de Maistre, il regarde d'un œil sec le développement des desseins providentiels.

Il a compris que les armées piémontaises étaient tombées aux mains d'un maître, que la Révolution, puissante surtout jusqu'alors par l'intrigue, avait enfanté l'homme de génie qui devait la répandre au dehors, après l'avoir domptée dans son berceau. Pour Bonaparte, la Révolution fut comme un lac, qu'on épuise, en inondant les plaines d'alentour.

M. de Costa voit tomber au pouvoir des Français, la Bicoque, Montenotte, Vico, le Briquet, Mondovi, Fossaro, et son impassibilité ne se dément pas. Mais Turin est menacé ; le vieux roi Victor-Amédée est contraint de déposer cette épée, qu'il avait tirée quand même.

Le marquis dut négocier avec Bonaparte un armistice. A tous les sacrifices déjà faits à l'honneur et au devoir, il ajoute celui d'apposer sa signature au bas de l'acte, qui consacre la défaite.

Alors il pleure de douleur et de honte. Mais ses larmes sont nobles. Ce n'était pas l'affaissement de l'incapacité, qui n'avait trouvé pour la défense de la patrie que des phrases sonores et des défis inutiles. Ce n'étaient pas des pleurs de rage, on voyait s'effondrer une fortune politique élevée par l'intrigue. Ce n'étaient pas non plus des larmes de remords. C'était le chagrin respectable de l'homme qui cède en frémissant à des nécessités supérieures. Du moins l'ennemi n'en fut pas témoin; ces larmes coulèrent en secret, et sa femme seule les vit encore humides, sur la lettre, qui lui annonçait non pas la honte, mais seulement le malheur. Bonaparte n'ajouta pas ces dépouilles opimes à celles qu'il devait rapporter d'Italie.

Désigné par le roi pour assister le général de La Tour dans la discussion des conventions qui réglaient l'armistice de Cherasco, il fut remarqué du brillant vainqueur. Voici le portrait que Bonaparte a tracé plus tard des plénipotentiaires, après que lui-même eut ressenti la douleur qu'alors il infligeait.

« Le général piémontais La Tour et le colonel La Coste (*sic*) étaient chargés des pouvoirs du roi. Le comte La Tour était un vieux soldat, lieutenant général au service de Sardaigne, très-opposé à toutes idées nouvelles, de peu d'instruction et d'une capacité médiocre. Le colonel La Coste, natif de Savoie, était dans la force de

l'âge ; il s'exprimait avec facilité, avait de l'esprit et se montra sous des rapports avantageux. »

Le récit de l'entrevue, développé par M. Albert de Costa, est un des plus vivants qu'on puisse lire. Il nous montre Bonaparte, au début de sa grandeur. Tout le monde connaît la figure du jeune général. Ce n'est pas encore le héros populaire, l'empereur soldat. Le profil est fin, le visage encadré par une longue chevelure, dont les mèches délicates garnissent l'épaule. Les yeux vifs et légèrement enfoncés pétillent non pas encore de l'ardeur d'une ambition inassouvie, mais de la flamme du génie. Les lèvres minces s'entr'ouvrent pour lancer un ordre bref et sans réplique. Le poids d'une grandeur démesurée n'a pas accablé la tête qui se relève fière et droite, aspirant largement aux destinées sans rivales. Les narines se gonflent. L'orgueil, qui éclate dans cette physicnomie d'adolescent, n'a rien de matériel. Plus tard, la figure s'appesantira au point de devenir massive ; alors, c'est la pensée, et non le souci, qui a creusé le front. Il y a dans l'ensemble quelque chose de décidé, d'ambitieux, de hautain sans cruauté. Tel fut le héros avec lequel le marquis Costa passa la nuit du 25 au 26 avril 1792.

La maison où fut signée la convention était modeste. Elle appartenait au comte Salmatoris. C'était sans doute une de ces habitations italiennes, coquettes et peu confortables, où le luxe réside plutôt sur les murailles, peintes à la détrempe, que dans l'ameublement.

On introduit les plénipotentiaires dans une grande chambre un peu nue, où brille un grand feu. Bonaparte repose dans un cabinet voisin. Son chef d'état-major va l'éveiller. Il reste enfermé plus d'une demi-heure avec le général. Sans doute, il lui décrit l'extérieur des envoyés piémontais ; il lui donne ces renseignements pris sur le vif, grâce auxquels les hommes qui veulent gouverner les autres hommes, les connaissent à fond, avant de les avoir vus.

Bonaparte paraît enfin, dans son costume de général, sans épée, sans chapeau et sans écharpe. C'est la première fois qu'il traite avec l'ennemi. Il dédaigne déjà l'apparat ; mais son maintien est composé, grave et froid. Il n'a pas encore la familiarité brutale et l'affectation soldatesque unie au faste qu'il apportera plus tard dans ses entrevues avec les souverains. Son langage est brusque, ses questions serrées, Il fait valoir ses victoires et répond ironiquement aux plaintes qui lui sont faites sur la dureté des conditions : « Vous devriez me trouver modéré ». Puis il reprend avec emphase : « A Dieu ne plaise d'ailleurs que j'exige de vous rien de contraire aux lois de l'honneur ! » C'est la solennité révolutionnaire, dont il ne se départit jamais, avec un mélange de dédain, comme celui d'un parvenu ébloui de sa prompte fortune. Les plénipotentiaires s'effor-

çaient de lui démontrer l'inutilité de certaines exigences, il les arrêta d'un mot : « Je n'ai pas à recourir aux conseils de mon ennemi. »

C'est déjà un acteur de génie, mais encore un peu raide et guindé. Quand il fut devenu plus maître des autres et de lui-même, il employa rarement ce ton amer et hautain. Il joua la trivialité, il prit ses ennemis par des caresses qui les gênaient et des brutalités qui les effrayaient. Il mélangea la comédie et le drame, plutôt que la tragédie. A Cherasco, ce fut un noble tragédien, toujours poli. Par la suite, il demeura toujours en deçà ou au-delà de la politesse,

Les négociations traînaient, il était une heure de la nuit : « Messieurs, dit-il, je vous préviens que l'attaque générale est ordonnée pour deux heures ; si je n'ai pas la certitude que Coni sera remis avant la fin du jour, l'attaque ne sera pas différée d'un moment. Il pourra m'arriver de perdre des batailles, mais on ne me verra jamais perdre des minutes par confiance ou par paresse. »

Après la signature des articles, les commissaires furent invités à un souper, dont M. Albert de Costa nous donne le menu :

« Le plat du milieu était une jatte de bouillon clair ; il y avait de plus deux ou trois plats de viandes grossières, quelques entremets fort médiocres et du pain de munition. Le plat le plus apparent était une pyramide de gimblettes, que les religieuses de Cherasco avaient offertes au vainqueur à son arrivée. Plusieurs bouteilles de vin de l'Astésan garnissaient les grands vides de cette table. »

Un pareil souper n'a rien d'homérique.

Dans la conversation qui suivit, Bonaparte philosopha sur la campagne présente, sur la guerre, sur les fautes de ses ennemis. Quand on parla des conseils de guerre : « Un conseil de guerre, dit-il, n'est convoqué que lorsqu'il s'agit de prendre un parti lâche et d'en atténuer le blâme, en le partageant entre plusieurs individus. »

Il étala au marquis Costa la simplicité de son équipage : « J'avais plus de superfluités, dit-il, quand j'étais simple officier d'artillerie. »

Accoudé sur un balcon, pour voir naître le jour, il parla au marquis de la situation du Piémont. L'art des grands diplomates consiste à toujours parler des affaires d'autrui. S'il toucha quelques mots de son plan de campagne, ce fut seulement pour démontrer la certitude de la victoire. Il compara sa tactique à celle du jeune Horace contre les Curiaces. Mais, surtout, il dévoila, dans tous ses détails, la politique révolutionnaire, qui consistait à miner les peuples, afin de les mieux conquérir. Comme le marquis lui objectait l'immoralité de ces armes perfides, il sourit et termina sa réponse par cette phrase : « Le droit de la guerre n'autorise peut-être pas à faire

éprouver à son ennemi tout le mal possible, mais il prescrit de ne négliger aucun moyen pour l'abattre et le garrotter. »

De la conversation de Bonaparte, racontée tout au long dans l'ouvrage que nous analysons, nous détacherons seulement cette autre maxime : « Il est presque indispensable d'être jeune pour commander une armée : il faut pour cette tâche éminente tant de bonheur, d'audace et d'orgueil ! »

Au matin, les commissaires se retirèrent; en prenant congé de Bonaparte, le marquis Costa lui fit cet adieu : « Général, que ne peut-on vous aimer, autant qu'on est forcé de vous admirer ! » Il avait résumé d'un mot, pour le héros qu'il avait entretenu pendant une nuit, le jugement de l'histoire.

A l'armistice de Cherasco succéda le traité de Paris, plus humiliant encore, dans lequel Victor-Amédée avait laissé traiter du nom d'émigrés les officiers savoisiens qui avaient combattu dans son armée.

Henry, qui avait quitté la Savoie pour servir son roi, ne voulut pas devenir citoyen du département du Mont-Blanc. Il resta quelque temps à Turin, envoyant à sa femme les observations les plus piquantes sur la physionomie de la nouvelle cour jacobine, installée à côté de la vieille cour piémontaise.

Pendant que Bonaparte battait les Autrichiens et conquérait l'Italie au pas de course, la cour piémontaise profitait de la paix particulière signée par le roi, pour se livrer à tous les divertissements, comme cet Athénien d'Aristophane qui avait fait un traité personnel avec Sparte, et coulait des jours heureux au milieu des bouteilles. Le marquis dut aller visiter la princesse de Piémont dans sa résidence de Raconis. Il compare l'insouciante princesse à Armide au milieu des enchantements, mais il lui souhaite autour de sa demeure « une enceinte de précipices avec des dragons et des cyclopes pour en défendre à jamais l'approche à la Révolution. »

Ces plaisirs si lugubres ne lui firent pas oublier les solitaires de Lausanne. Il quitta la cour, et éprouva, comme il disait, plus de chagrin à se séparer de ses domestiques que le roi à se séparer de lui !

VI

Le retour fut peut-être plus cruel que l'absence. Quand le marquis revit sa femme, il sentit avec plus de rigueur que jamais qu'une place demeurait vide entre eux deux. Un souvenir occupait sans cesse leurs pensées, et ils le chassaient de leurs entretiens. Il ne restait plus rien de leur jeunesse.

Cependant que de consolations demeuraient! L'amitié de M. de Maistre les aidait à porter leurs peines. L'abbé Baret et la vieille Chagnot vivaient encore. Presque tout le passé subsistait, mais, hélas! comme toujours subsiste le passé. D'Eugène il ne restait qu'une relique : la balle!

Pendant ces longs mois d'émigration, M. de Maistre reprit avec son ami les controverses d'autrefois. Mais qu'était devenu l'optimisme du marquis? Où s'étaient envolées ses généreuses illusions? Tous les deux pensaient alors les mêmes choses. Tous les deux apercevaient, sans les comprendre, les décrets de Dieu. Mais M. de Maistre cherchait toujours à interroger la Providence, à pénétrer ses secrets, à entrevoir le dénouement. Le marquis se contentait de courber la tête. La comparaison avec le saint homme Job revient sans cesse alors sous sa plume.

Les entretiens de ces deux hommes devaient être édifiants et beaux. Grands tous deux, l'un par le cœur, l'autre par la raison, spirituels et éloquents, ils avaient vu de près la naissance de la Révolution. L'aurore sanglante sans doute, mais lumineuse des jours nouveaux, leur inspirait de l'effroi en exaltant leur imagination. Le spectacle de tant d'horribles choses et le voisinage des monstres surexcitaient leur génie. Mais à cette aurore effroyable a succédé le crépuscule où nous nous perdons. Nous, les petits-fils, nous ne voyons que la génération rachitique issue de la Révolution. Nous n'avons à regarder que les souris enfantées par la montagne, et à rire des pygmées nés des géants. Le style de M. de Maistre nous semble parfois emphatique, aussi bien que celui de Chateaubriand. Le style se haussait alors au niveau des hommes et des choses. Il nous paraît aujourd'hui démesuré et hors de proportion. Il ne reste à notre époque que la satire, non pas même la satire altière de Juvénal, fille de l'indignation, non pas le grand rire des dieux d'Homère ou la haute moquerie de Molière, mais le petit sourire et la froide épigramme de Figaro. La laideur hideuse et terrible de Marat a dégénéré en une grotesque gibbosité.

La Révolution, thème ordinaire des conversations de Lausanne, faisait alors de grandes ruines. Le marquis Costa ne put résister à l'envie de revoir Beauregard, devenu bien national. C'était un de ces désirs fâcheux qu'il faudrait chasser, mais qu'on caresse avec complaisance. Retrouver dévastés les lieux où on a été paisible et heureux, c'est retrouver aussi les dégâts que le temps a laissés dans notre cœur. Fouler l'herbe qui pousse dans les allées d'un parc inculte, arracher les ronces qui obstruent les sentiers jadis préférés, ramasser les pierres tombées de la porte féodale, franchir les poutres écroulées dans les appartements qui renferment les plus

doux souvenirs, ce doit être une torture. C'est la parodie du bonheur écoulé, la caricature de ce qu'on a aimé.

Henry Costa voulut ajouter cette suprême douleur à celles qu'il avait souffertes, et porter aussi le deuil de son château!

Le chapitre où est racontée l'expédition des deux amis est un des plus beaux du livre. La traversée du lac et les incidents qui l'animèrent, les exhortations de M. de Maistre et les révoltes du marquis constituent une scène simple et dramatique, encadrée dans le paysage du Léman. Nous en citerons seulement le dénouement.

« C'était aux abords de la maison un amas de poutrelles noircies, de tuiles brisées, de platras et de décombres. Les fenêtres avaient été enlevées, volées probablement. Trois ou quatre volets grinçaient à la bise et la grande porte ouverte pendait sur un de ses gonds. L'âme de la vieille maison s'était envolée! Pour arriver jusqu'à la cour intérieure, il avait fallu franchir les troncs de grands platanes qui flanquaient autrefois l'entrée, et gisaient maintenant en travers du chemin.

« Ils les gênaient, murmura le marquis, et cela aussi, ajouta-t-il, en ramassant un fragment d'écusson. S'il n'avaient brisé que cela!

— Courage, Henry, murmura M. de Maistre.

— Vous n'auriez pas dû me laisser arriver jusqu'ici.

— Vous avez raison : retournons au bateau.

— Non, continuons, dit Henry ; pardonnez-moi ma faiblesse. »

« Comte venait d'ouvrir un passage au milieu des gravats qui encombraient la porte. Le marquis le suivit, en se tenant aux murailles. Son émotion était si vive que malgré la petite lanterne, il ne voyait pas où il marchait.

— Là, disait-il, était ma chambre ; là, celle de ma femme; là... oh! n'entrons pas ici! »

« C'était la chambrette d'Eugène.

. . . .

« Tous trois étaient si abîmés dans leurs pensées, qu'ils n'avaient pas entendu marcher derrière eux.

— C'est moi le maître ici, s'écria tout à coup une voix en colère. Allez vous-en!

Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons!

chantait en même temps l'être bizarre qui avait parlé.

« C'était Jacques, un pauvre enfant idiot, qu'autrefois le marquis avait recueilli et nourri par charité, et qui depuis l'émigration était le seul maître de Beauregard.

— Ça faisait un beau feu, quand il l'ont brûlé. Le marquis, ils l'ont chassé, c'était un aristocrate. Je suis le maître ici, continuait le malheureux.

« La barque était déjà bien loin, qu'on entendait encore l'idiot chanter la *Marseillaise.* »

Un idiot, nourri par charité, devenu le chatelain de la vieille demeure et chantant la *Marseillaise* sur des ruines, c'est là toute la morale de la Révolution !

Nous arrêterons là notre travail. Le reste de la vie du marquis Costa est occupé par de hautes affaires auxquelles le nouveau roi de Sardaigne lui ordonna de se mêler. Il fut rappelé à Turin, pour réorganiser l'armée sarde, avec le grade de lieutenant général, lorsque Charles-Emmanuel IV répara la faute qu'avait commise le roi son père, en licenciant ses troupes. Les dernières lettres de M. de Costa, toutes politiques, retracent les événements des dernières guerres auxquelles prit part le Piémont. Elles suivent les intrigues de la cour agonisante et les progrès de la Révolution en Savoie. Après la délivrance de Turin par Souwaroff, dont M. Albert Costa nous trace un magnifique portrait, il fut un des membres les plus actifs du conseil de Régence, jusqu'à la veille de Marengo, et jusqu'à la dernière heure de la monarchie piémontaise.

Voici la dernière lettre du marquis :

« Vous me demandez ce que je fais au milieu de ces bouleversements. La tête à la fenêtre, je prends des notes dont je ferai peut-être usage quelque jour. La manie de réunir des matériaux me possède depuis longtemps ; vraisemblablement le temps me manquera pour mettre la main à la truelle ; mais c'est toujours quelque chose que de réunir des pierres. Je me compare quelquefois à ce fou qui voulait épargner à Dieu le soin de réunir, lors de la fin du monde, les petits cailloux ronds dont il avait parsemé les chemins. Ce pauvre fou courait comme moi le jour et la nuit avec un sac pour les ramasser et les porter devant sa maison... »

Ces petits cailloux ronds sont les matériaux qui ont servi à M. le marquis Albert Costa pour composer son beau livre.

L'auteur a jeté un voile sur les dernières années de son aïeul. Il nous le montre redevenu enfant, appuyé sur le bras du fidèle Comte, retrouvant un reste de vie et d'intelligence pour obliger un pauvre à prendre lui-même dans sa poche le petit écu qu'on lui abandonnait chaque jour.

On a publié, dans la Correspondance de M. de Maistre une lettre adressée de Saint-Pétersbourg à son vieil ami. Cette lettre montre

quels souvenirs vivants Beauregard et Lausanne avaient laissés dans le grand esprit du comte de Maistre. C'est auprès du marquis de Costa, dans l'amitié de cette noble famille, qu'il avait retrempé ses convictions et amolli la rigueur excessive de son génie.

Les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le *Pape*, autant que les *Considérations sur la France*, portent certainement la trace des conversations de Beauregard et de Lausanne. Après la lecture du livre que nous analysons on comprendra mieux M. de Maistre, on aura vécu dans son intimité.

M. Albert de Costa rend un service signalé à la littérature des Alpes, mieux encore, à la littérature française, en nous faisant connaître la plus grande partie des lettres de son aïeul. Grâce à sa piété filiale, notre génération entendra le noble langage et se fortifiera par les beaux exemples d'*Un Homme d'autrefois*.

Le voyage d'Henry Costa à Paris, la courte enfance de l'héroïque Eugène, l'entrevue de Chérasco, l'excursion à Beauregard, ce sont les épisodes d'une épopée vraie, et que l'auteur n'a pas cherché à poétiser. Nous aimons ces livres intimes, où il est parlé de grandes choses, qui se font nos amis et nos guides dans la vie. *Un Homme d'autrefois* prendra place dans nos bibliothèques à côté des ouvrages des deux de Maistre.

H. Durand-Morimbau.

LE CANCER[1]

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

IX

Les événements dont l'hôtel Talarine avait été le théâtre, après avoir défrayé pendant quelques jours la curiosité publique, s'étaient enveloppés d'un voile mystérieux qui intriguait singulièrement la capitale.

Le drame de l'hôtel de Mahlberg était un autre mystère. De tous côtés, on était allé aux renseignements; quelques curieux osèrent même se rendre à l'hôtel dont ils trouvèrent les portes grandes ouvertes. La comtesse étant sortie, la justice était occupée à relever les témoignages des domestiques. L'enquête allait finir, quand la comtesse rentra de l'ambassade de Prusse, escortée du prince Donnerstein et d'un magistrat. Le commissaire sortit. Quelques minutes après, le bruit se répandit qu'il avait constaté la réalité du suicide. « Quelle avait bien pu être, se demandait-on, la cause de ce suicide: jalousie, infidélité reconnue de la comtesse, revers de fortune? » La comtesse ayant tout à fait disparu, on en était réduit aux conjectures. Or plus le temps avançait, plus les événements devenaient impénétrables. Si l'on ajoute à cela les bruits qui, d'autre part, commençaient à se répandre dans le public, sur les faits dont le ministère de l'intérieur avait été le théâtre, on comprendra dans quelle excitation étaient les esprits. Quelques individus, plus perspicaces que le reste des désœuvrés, émirent l'opinion que les trois

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin, 10 et 25 juillet, et du 10 août 1876.

drames pouvaient bien se relier l'un à l'autre par un fil invisible et n'en faire qu'un seul; mais la foule, aidée d'ailleurs en cela par les journaux à nouvelles, se livrait aux conjectures les plus excentriques, où la politique n'était pas étrangère.

Que se passait-il donc dans ces deux hôtels devenus depuis deux semaines l'objet de toutes les conversations à Saint-Petersbourg?

Quand le prince Pierre eut repris connaissance, deux rides profondes avaient creusé ses joues et donnaient à sa physionomie, d'ordinaire sombre, une expression sinistre. Il appuya fortement ses deux mains aux bras de son fauteuil, se souleva un peu, et son œil tomba lourdement sur ses fils. Alexis, debout au milieu de la pièce, avait une attitude décidée; André gardait un silence embarrassé et Nicolas, celui qui avait terrassé le vieillard, était agenouillé à ses pieds.

— Pardon! pardon! mon père, lui dit-il; mais...

Il y eut sur l'austère figure du prince Pierre un tressaillement qui contracta tous ses traits :

— Les temps sont changés! murmura-t-il, d'une voix brisée. Dieu est discuté, les rois ne sont plus maîtres chez eux, les pères n'ont plus aucune autorité sur ceux auxquels ils ont donné la vie. La révolte est générale, tout est bouleversé; les principes sur lesquels a reposé la société depuis que le monde est monde sont détruits!

— Pardonnez-nous, mon père, répondit Nicolas, nous vous avons toujours aimé, obéi...

Le prince Pierre l'interrompit et d'un ton empreint d'une grande tristesse :

— Oui! dit-il, tant qu'il s'est agi de choses sans importance, vous avez laissé au vieillard l'illusion de l'autorité! Quand j'ai fait appel aux grands principes du devoir et de l'honneur; quand je vous ai parlé religion, patrie et famille, vous avez haussé les épaules en murmurant : le vieillard radote! Mais le jour où, en vertu du droit naturel et imprescriptible de tout père de famille, je vous ai dit : obéissez! vous vous êtes jetés sur moi, vous m'avez terrassé, et vous avez crié à qui a voulu l'entendre : il est fou! Dans les siècles passés, le fait d'avoir touché votre père eût été qualifié de crime : aujourd'hui cet attentat vous paraît tout simple, votre conscience même ne s'en est pas troublée!

Il s'affaissa lourdement dans son fauteuil, ses bras s'abattirent de chaque côté, et, laissant tomber sa tête sur sa poitrine, il murmura :

— Oui, les temps sont changés!...

— Mon père, reprit Nicolas, pardonnez-nous et daignez nous

écouter! Vous avez raison les temps sont changés, l'opinion publique régit aujourd'hui le monde...

Alexis interrompit son frère avec quelque brutalité :

— Et puis, mon père! fit-il observer, vous oubliez que vous m'avez fait garrotter par vos gens, que vous avez levé un sabre sur nous..... Que diable! nous ne sommes plus au temps des patriarches, où un père pouvait immoler son fils. La loi est là, ne l'oubliez pas...

— Alexis! Alexis! dit Nicolas d'un ton suppliant.

— Assez! à la fin! cria Alexis. Qui donc a droit ici de se poser en victime? Certes, on ne trouverait pas dans toute l'Europe, trois fils comme nous : après les violences que notre père s'est permises contre nous, nous voilà tous les trois à ses pieds!

— Ah! tu es à mes pieds, Alexis!... dit le prince Pierre avec ironie...

Alexis riposta vivement :

— Oui, car j'ai oublié que vous m'avez frappé, moi, un général!

Le prince Pierre le regarda soudain de son œil implacable et dit :

— Tu crois peut-être que c'en est fait de moi et que tout est fini!

La cassette de la comtesse de Mahlberg était sur la table : le prince Pierre posa dessus sa main tremblante :

— Vous trouvez insuffisante mon autorité de père : soit! Eh! bien, ne l'oubliez pas! moi, prince Pierre Talarine, général en chef et membre du conseil de l'Empire, je suis votre supérieur hiérarchique; et, puisque vous invoquez contre moi les nouvelles constitutions, je les invoque contre vous, à mon tour. Princes Nicolas et André Talarine, vous m'avez dénoncé une conspiration contre la Russie. J'en prends note et vais m'en occuper : il paraît que tous les deux vous y avez trempé. Prince Alexis Talarine, moi, votre supérieur, je vous trouve indigne de servir, et je vais en aviser le ministre : c'est le fonctionnaire qui vous parle. Quant au père, voici son dernier mot : Si vous ne m'obéissez pas, je vous chasse de ma maison, et ma caisse vous sera fermée. Puisqu'il faut parler votre langue, je la parlerai!

Il prit le coffret et se leva :

— Maintenant, dit-il, livrez-moi passage! Je vais me rendre au conseil de l'Empire.

Mais Alexis se dressa en face de lui :

— Non, mon père, c'est impossible! il ne faut pas que vous sortiez aujourd'hui, vous n'êtes pas assez calme; il ne faut pas que ce qui s'est passé ici soit officiellement annoncé.

Le prince Pierre, debout, l'écoutait et le bureau sur lequel il pesait de tout son corps gémissait sous lui.

— Ah! ah! ah! répéta-t-il, il ne faut pas!...

— Non, mon père! dit Nicolas, il ne faut pas! Ce coffret ne doit pas rester entre vos mains, je ne veux pas perdre la femme qui me l'a livré; j'ai eu confiance en votre affection de père.

André ajouta avec conviction :

— Evidemment, il est impossible d'en saisir le conseil d'Etat. Vous oubliez, mon père, que Nicolas vous a dit que j'avais commis une faute...

Le prince Pierre les repoussa et s'achemina vers la porte :

— Et cependant, dit-il en continuant sa pensée, cela sera fait!

Entre la porte et le prince, les trois frères s'étaient groupés. Alexis dit à voix basse à Nicolas :

— Il m'a arraché mes épaulettes, c'est un cas d'indignité; il ne faut pas que cela soit connu.

— Je ne veux pas, dit Nicolas, perdre cette femme qui m'aime... Et puis... qui sait... dans ce coffret se trouvent peut-être les papiers que j'ai copiés.

— Demain il sera plus calme, et il réfléchira, ajouta André.

— Il ne faut pas qu'il sorte!

— Non.

Pendant qu'ils échangaient rapidement ces paroles à voix basse, le prince Pierre, le coffret sous le bras, s'était arrêté : un éblouissement subit l'avait saisi. Mais, s'étant remis par un violent effort de volonté, il leva les yeux et vit sur le seuil de la porte ses trois fils, debout, dans une évidente attitude de résistance.

— Mon père, vous ne sortirez pas! dit en effet Alexis.

Le prince Pierre le regarda sans répondre et remarqua la même résolution dans le groupe qui lui barrait le passage. Il éprouva une suffocation violente, porta la main à son cœur, chancela, et laissant échapper la cassette, il tomba inanimé sur le parquet. Nicolas se précipita à genoux auprès de lui et lui saisit la main.

— Il n'est qu'évanoui, dit-il. Du secours! vite!

Alexis sonna.

— Que l'on transporte le prince dans sa chambre, qu'on le mette au lit et qu'on coure chercher un médecin! cria-t-il aux domestiques.

Et, comme ceux-ci semblaient hésiter :

— Je suis l'aîné ici, souvenez-vous en, dit-il, et que ceux qui ont osé me toucher hier, tâchent, par leur obéissance, de me faire oublier ce qu'ils ont fait.

Les domestiques se mirent en devoir d'obéir.

— Nous allons le veiller à tour de rôle! n'est-ce pas, dit André :

— Oui, murmura Nicolas. C'est terrible! Et cependant je ne pouvais pas agir autrement.

Le lendemain le prince Pierre se sentit incapable de quitter le lit : l'émotion trop forte qu'il avait éprouvée lui avait été fatale, le côté gauche de son corps était paralysé. En revanche, toute sa force de caractère lui était revenue, et sa décision s'était même affermie. S'adressant à André qui était à son chevet au moment où il ouvrit les yeux après douze heures d'un sommeil presque léthargique, il lui dit :

— Je vous ai donné la vie : en récompense... vous avez voulu me l'ôter. Mais, grâce à Dieu, je ne mourrai pas avant d'avoir accompli mon devoir. Dès que j'aurai assez de forces, j'écrirai au ministre. Quant à Alexis, je ne le reverrai que lorsqu'il aura envoyé sa démission :

Et plongeant dans les yeux d'André un regard farouche, il ajouta :

— Il vous reste un moyen pour m'empêcher d'exécuter ma résolution, c'est de m'assassiner ici, sur place! Je ne me défendrai pas! faites.

Et se retournant péniblement, il mit son visage dans ses draps.

— C'est horrible! murmura Nicolas! Et pourtant nous avons agi comme il le fallait.

Le surlendemain, le prince Pierre allait mieux; il demanda une plume et du papier et écrivit au ministre une longue lettre qu'il remit à un de ses valets. Les domestiques de nos jours obéissent à ceux qui sont en état de se faire obéir. Alexis, devenu maître par la terreur qu'il inspirait pendant la maladie de son père, se trouvait dans ce cas. La lettre ne partit point. Pendant deux jours le prince Pierre fut dans un état d'agitation extrême; à tout moment, il demandait si personne n'était venu de la part du président du conseil de l'Empire.

Quant après avoir, pour la centième fois peut-être, posé cette question, il reçut une réponse négative, il pâlit horriblement :

— On m'oublie, dit-il, parce que je suis malade... soit! Quand je serai rétabli, je saurai me faire écouter.

Le prince Pierre se rétablit, en effet, peu à peu, mais il restait sombre, silencieux, et n'adressait la parole à aucun de ses fils.

Un matin, Alexis qui avait passé une partie de la nuit dans la chambre contiguë à celle de son père le trouva, en entrant chez lui, assis sur son lit et l'œil étincelant.

— Je sortirai demain, dit-il, et demain justice sera faite!

Et il ajouta de nouveau :

— Vous avez encore vingt quatre heures pour m'assassiner.

A la suite de ce propos rapporté par Alexis à ses frères, un conseil fut tenu entre eux; puis Alexis se rendit chez le ministre de la

guerre, lui raconta toute l'histoire, et obtint avec promesse d'un secret absolu, une audience immédiate de l'Empereur. Le résultat de cette audience fut l'autorisation de réunir un conseil de famille et une consultation de médecins pour constater la folie du prince Pierre et procéder à son interdiction.

X

Quand la comtesse de Mahlberg se trouva seule dans sa chambre à coucher, le jour venait de poindre ; elle contemplait froidement une large tache brune qui s'étendait sur le tapis, et qui, à mesure que la lumière pénétrait, devenait de plus en plus rouge.

— Du moment où il avait une volonté, il ne pouvait plus me convenir, murmurait-elle. Je ne me repens pas de sa mort; je ne l'ai pas assassiné, je l'ai tué quand il pouvait se défendre : que ne l'a-t-il fait?

Elle se redressa de toute sa hauteur.

— Car enfin ! poursuivit-elle, cet homme n'avait rien d'utile dans la vie sociale, incapable de me dicter ses volontés, incapable de me protéger. Son amour timide n'était qu'égoïsme. Ce n'était pas l'homme qu'il me fallait; il pouvait être le chien qui se couche à vos pieds, rien de plus. Je l'aurais supporté ainsi toute la vie; mais il s'est révolté un jour, et sa révolte, sans raison d'ailleurs, n'a pas été courageuse. Sa volonté, un moment accusée, a fléchi devant une autre. Ah! cet autre, voilà un homme! Je l'aime celui-là! Nicolas me domptera peut-être. Du moins sera-ce une lutte de tous les instants. Oh! une existence nouvelle! Il faut que je l'aie, que je sois à lui et qu'il soit à moi! Nous verrons qui sera le plus fort! Ah! que je le couche à mes pieds ou qu'il me couche aux siens!

Elle fronça soudain le sourcil. La tache rouge du tapis était devenue écarlate et son regard s'y était porté.

— Oui, mais pour faire cela, il ne faut pas que la justice se mêle de ceci.

Après un instant de réflexion et passant évidemment à une autre idée :

— Jusqu'ici, dit-elle, j'ai fait leurs affaires : à eux maintenant de faire les miennes.

Elle jeta un cachemire sur ses épaules, ouvrit la porte et entra dans l'antichambre. Elle s'apprêtait à sortir, quand elle se trouva en face du valet de chambre de Mahlberg, qui lui dit :

— Où allez-vous, Madame?

Elle le toisa d'un regard méprisant et lui demanda avec dédain :

— Depuis quand me parle-t-on sans que j'interroge?

Mais le domestique, pâle et résolu, répéta :

— Où allez-vous, Madame?

Elle recula. Mais presque aussitôt elle se remit :

— Ah! ah! dit-elle, je comprends. Eh bien! venez avec moi.

Le valet de chambre hésita un instant, puis, passant la main sur son front :

— La maison a été le théâtre de trop de scandale, se dit il, je ne veux pas en faire un autre.

Puis, tout haut :

— C'est bien! je vous accompagnerai, Madame.

Deux autres valets, debout, ouvrirent les portes après avoir hésité visiblement. La comtesse sortit. La rue venait de s'éveiller, quelques voitures de place arrivaient à une station faisant face à l'hôtel. La comtesse hêla un cocher, ouvrit la portière, et s'assit. Le valet de chambre monta à côté d'elle. Elle se recula frissonnante de dégoût et de colère.

— Comme cela, ce sera plus sûr, dit le valet.

— A l'ambassade d'Allemagne, dit la comtesse.

A l'ambassade les domestiques venaient de se lever, les maîtres dormaient encore, car il était sept heures à peine. Isa entra, le valet de chambre de son mari se tenait à ses côtés. Ils ne se parlaient pas.

— Le prince Donnerstein habite l'ambassade? demanda-t-elle à un laquais qui frottait le salon principal.

— Oui! Madame! répondit le laquais en se courbant devant cette femme d'une beauté royale.

Puis, après s'être incliné, il se releva et l'examina avec surprise; la surprise fit place bientôt à un demi-sourire. La comtesse était en toilette de nuit, sans chapeau ni gants.

— Menez-moi chez lui, dit-elle.

— Le prince dort encore.

— Réveillez-le!

— Mais!...

— Annoncez la comtesse de Mahlberg, dit-elle avec hauteur :

Les femmes qui ont dans la voix l'accent de la domination, l'ont irrésistible. Le laquais se précipita. Isa se laissa tomber dans un fauteuil placé au milieu de la chambre et auquel le laquais avait adossé son balai. Le valet de chambre se tenait debout près d'elle.

— J'ai excusé vos soupçons, lui dit-elle, en le perçant d'un regard acéré; mais, maintenant... vous n'espérez pas assister à mon entretien avec le prince.

Il secoua la tête.

— Non! certes! dit-il.

— Alors, que faites-vous ici?

Il répondit d'une voix ferme :

— Je vous attendrai ici et nous retournerons ensemble à l'hôtel; la justice vous y attend.

Elle fit un haut-le-corps.

Le prince de Donnerstein, en robe de chambre, entra tout effaré.

— Chère comtesse, dit-il, quel heureux vent vous amène?

Elle lui prit le bras.

— Venez! dit-elle, dans votre cabinet.

Il hésitait.

— Oh! répéta-t-elle, venez; vous ne savez pas combien est grave ce que je viens vous dire.

Ils entrèrent dans une grande pièce encombrée de papiers.

— On ne nous écoutera pas?

— Cabinet de diplomate!

Elle le regarda dans les yeux.

— Peu importe, d'ailleurs, vos secrets sont les miens; si une oreille indiscrète entendait ce que je vais vous dire, cela vous serait aussi préjudiciable qu'à moi.

Donnerstein remarqua alors le désordre de sa tenue.

— Grand Dieu! dit-il, en quel état vous êtes?

— Il s'agit bien de cela! répondit-elle.

Et, sans autre préambule, elle dit, en lui saisissant le bras :

— Je viens de tuer mon mari.

Le diplomate bondit.

— Etes-vous folle! cria-t-il.

— Je viens de tuer mon mari, répéta-t-elle; oui, cela est... son sang est encore chaud sur mon tapis.

— Un assassinat!

— Non! un duel.

Il fit un bond en arrière.

— Oui, pour le monde, c'est un assassinat, car, dans l'opinion du monde, une femme ne peut tuer autrement un homme: mais, je n'ai pas le temps de vous raconter l'évènement. Je viens à vous pour vous demander de faire arrêter l'action de la justice, et empêcher que l'on ne m'inquiète. Je n'ai pas peur du châtiment, mais je veux vivre : j'aime et je suis aimée.

Donnerstein, effaré, lui prit la main.

— Voyons! comtesse, dit-il, c'est quelque caprice, quelque gageure, une mystification, n'est-ce pas?

Elle le repoussa avec vivacité et le regardant en face :

— Ai-je l'air de quelqu'un qui plaisante? demanda-t-elle.

Son regard sombre lançait des étincelles. Donnerstein comprit qu'elle avait dit la vérité.

— Vous avez assassiné Mahlberg! s'écria-t-il, et c'est à moi que vous venez demander protection, à moi, personnage officiel! Mais, je vais vous faire arrêter séance tenante.

— En vérité! dit-elle avec un rire nerveux.

— Vous allez voir, dit le comte, s'avançant vers la porte. Vous êtes un monstre et j'ai toujours eu pour vous une répulsion invincible! N'étaient les ordres que je recevais...

Elle demanda avec ironie :

— Et, dans l'occasion présente, vous ne croyez pas devoir consulter ceux qui vous ont donné ces ordres?

— Vous avez commis un crime!

— Pour lequel je serai arrêtée?

— Oui!

— Et jugée?

Et comme Donnerstein s'avançait toujours vers la porte.

— Que pensez-vous que je dirai au tribunal? Car on ne juge plus à huis clos, aujourd'hui, en Russie. Croyez-vous que je parlerai de mon mari seulement!... Ah! ah! ah! vous vous arrêtez. J'ai entre les mains votre correspondance, celle d'un autre personnage que vous connaissez bien, les preuves de nos manœuvres à Paris et ici. Steinbach, Dalten, Burger, Herder, m'ont tous écrit; j'ai tout cela enfermé dans un coffret qui est à l'abri de la soustraction et de l'effraction. Voilà de quoi je parlerai à l'audience. Quant à mon mari, je l'ai tué.... c'est vrai. Mais ceci s'est passé en une seconde ; ce n'est pas long à dire... Et, cependant, ma défense sera longue, je vous le jure.

Donnerstein revint vers elle.

— Vous êtes donc aussi capable de trahison?

Elle éclata d'un rire terrible.

— Trahir, mais, que faites-vous donc vous-mêmes, mes amis. Ah! je le vois bien, il en est de la solidarité entre complices comme entre parents! puisque vous parlez de me livrer à la justice? Moi, vous trahir! Certes, ce serait peut-être la seule bonne action que j'aurais faite de ma vie. Allons, prince de Donnerstein, sauvez-moi des mains de la justice, ou demain toute la Russie saura comment on entend l'amitié de l'autre côté du Niémen.

— Qui vous croira? une femme! Tenez, n'était la crainte de dépasser mes instructions, malgré vos menaces et à cause de ces menaces surtout, je vous aurais déjà fait arrêter. Mais, provisoirement...

Il alla à la porte et la ferma à clef. La comtesse eut un tressaillement involontaire.

— Vous allez rester ma prisonnière. Je vais envoyer immédiatement une dépèche urgente et chiffrée, et j'agirai selon la réponse que je recevrai.

Elle eut un soupir de soulagement.

— C'est tout ce que je vous demande, dit-elle ; on est là-bas plus fort que vous ne l'êtes. Faites votre dépêche.

— Vous ne sortirezp as d'ici?

— Oh! je n'en ai aucune envie, la justice est chez moi à cette heure, et j'ai ici à ma suite un surveillant fort incommode.

Elle s'assit dans un fauteuil.

— Ecrivez donc votre dépêche, prince ; c'est pressé.

Le prince de Donnerstein écrivit à la hâte quelques mots sur un papier après avoir cherché dans un portefeuille la clef du chiffre diplomatique. Après quoi il se leva et se dirigea vers la porte. La comtesse avait suivi le mouvement de la plume sur le papier sans rien dire, mais avec un sourire ironique et cruel sur les lèvres. Quand elle vit le prince se diriger vers la porte, elle lui dit :

— Malgré la recommandation officielle, votre dépêche mettra bien deux heures pour aller et revenir : invitez-moi à déjeûner.

Il se retourna :

— Je vous enverrai à manger ; quant à rester auprès de vous, je ne saurais. Je fais mon devoir de diplomate, mais je ne puis pas ne point vous...

— Mépriser, dit-elle, voyant qu'il hésitait à achever.

— L'indignation m'étouffe, murmura-t-il.

— Ce que je ne comprends pas, continua-t-elle, c'est que les gouvernements, dépuis l'invention du télégraphe, continuent à entretenir des ambassadeurs et des agents officiels. Au moindre événement grave, vous êtes obligés d'en référer à plus intelligent que vous! Je ne vois pas de quelle utilité vous êtes. Nous autres, à la bonne heure!

Et après lui avoir décoché ce sarcasme sous forme d'adieu, elle ajouta :

— Envoyez-moi à manger et allez cuver votre vertueuse indignation.

Le prince ouvrit la porte : sur le seuil, le valet de chambre de Mahlberg était debout. Donnerstein bondit :

— Quel est cet homme? demanda-t-il.

La comtesse dit froidement :

— Montrez-lui qu'il n'y a pas dans cette pièce d'autre sortie. N'est-ce pas, Ivan, ajouta-t-elle, s'adressant au domestique, c'est cela que vous désirez?

— Oui, dit Ivan.

— Allons! prince, obéissez. Ivan est le valet de chambre du comte.

— Mais, dit Donnerstein, vous êtes folle, vous oubliez que vous êtes ici à l'ambassade.

— Vous oubliez de votre côté, répondit la comtesse, que vous n'avez pas encore reçu de réponse à votre dépêche. Faites ce que je vous conseille, prince; sans cela il y aura du bruit. N'est-ce pas, Ivan?

— Oui, dit le valet de chambre, que Son Excellence m'assure qu'il n'y a pas d'autre sortie... car nous ne voulons pas être accusés de l'assassinat.

— Allons! rassurez-le vite, prince! dit Isa, car, si je suis arrêtée je devrai parler.

Donnerstein dit à Ivan :

— Je vous donne ma parole qu'il n'y a pas d'issue secrète.

— C'est bien, Excellence, je vous crois, répondit Ivan. Madame la comtesse, je vous attends dans le vestibule de l'hôtel.

Il s'éloigna.

— Hein! dit-elle, qu'en pensez-vous, Altesse et Excellence! Si ce domestique faisait du bruit, que dirait-on là-bas?... Mais expédiez donc votre dépêche! A quoi cependant tient le sort des empires? La peur d'un valet!

Donnerstein sortit, Isa resta seule.

— Russie, Allemagne, France, murmura-t-elle, quand le bruit des pas de Donnerstein se fut éteint dans la pièce voisine, qu'est-ce que tout cela? Des millions d'hommes ni plus justes ni plus injustes que tel ou tel individu pris à part. Et que suis-je, moi?... Une femme que tout le monde a dédaignée tant que je n'ai eu pour moi que mon droit, et que tout le monde salue maintenant, que je me suis faite redoutable. A qui suis-je redevable de quelque chose? A une patrie? Non! A une famille? Encore moins! Des obligations, j'en avais envers mon mari, mais il m'a affranchi par sa lâcheté de toute reconnaissance. Pourquoi donc ne marcherais-je pas droit devant moi, sans m'arrêter à ce que le monde appelle des principes! Avoir des scrupules! Allons donc! Ce serait duperie. Je ne dois rien à la Prusse, que j'ai servie et qui m'a payée, J'abandonnerai ses intérêts si Nicolas l'exige. — Nicolas! Oh! qu'il était beau dans sa fureur. Rien ne résiste à cette âme de bronze qui habite un corps de fer. Il m'aime et il me poignarderait. Ce ne serait pas lui qui m'abandonnerait au châtiment d'un autre : il me tuerait lui-même, ou se coucherait à mes pieds en me disant : « Tu es un monstre et je t'aime. » Ce sont des hommes, ceux qui parlent ainsi. Mais Rodolphe, il s'agenouillait devant moi, il se prosternait. De cette adoration, qu'est-il resté hier?

Pas même assez d'énergie pour me défendre ou me punir! Ni haine, ni amour, ni force : ce n'était pas un homme, et il est mort.

Elle frissonna.

— Ce cadavre, je le vois là, noyé dans une mare de sang. Pourquoi l'émotion que j'éprouve? Est-ce remords? non, je l'ai tué loyalement; il n'a pas voulu se défendre. Un homme aurait agi comme moi. Pourquoi cette différence de morale entre un homme et une femme? Est-ce regret? Peut-être : ma vie est brisée. Que ferai-je demain? Je ne veux plus les servir, ils sont les ennemis de Nicolas. Je les trahirai quand il le voudra. Mais quel sera donc le but de ma vie, maintenant?

Elle songea longuement.

— D'obtenir son amour, Et je l'obtiendrai, dit-elle, en relevant la tête avec résolution,

Elle ne songeait pas à sa situation et à son avenir qui se jouait en ce moment. Le télégraphe allait apporter une réponse qui pouvait aussi bien lui être fatale que favorable. Elle pensait à Nicolas Talarine et elle était toute entière à l'exaltation.

— Quel homme! répétait-elle! quelle énergie! Forcer mon mari à lui livrer mes secrets, et puis, fuir devant ce savant débile qu'il aurait pu tuer d'un souffle. Force physique et force morale : c'est un homme cela! Je l'aimerai, je l'ai presque aimé déjà cette nuit ou il copiait chez moi des papiers secrets en écrasant les plumes. Aux premières lueurs du jour il était hideux; mais quelle splendide laideur!

La comtesse était depuis deux heures devant le déjeuner qu'on lui avait servi et elle n'y avait pas touché. La porte s'ouvrit. Donnerstein entra, il était habillé, tiré à quatre épingles, rasé, souriant.

— Eh! bien! chère comtesse, la réponse est arrivée et elle est telle que vous la désiriez.

— Ah! dit-elle presque avec indifférence! J'en étais sûre, un homme intelligent s'évite toujours un désagrément, quand il le peut; et me poursuivre eût été désagréable à votre maître.

Donnerstein arrondit le bras :

— Comtesse! dit-il, vous n'avez rien mangé, le déjeuner nous attend.

— Vous ne me méprisez donc plus? dit-elle avec un sourire ironique; je suis cependant toujours un assassin.

Il répondit :

— Ma position, m'oblige à voir bien des gens dont la personne est moins adorable que la vôtre, comtesse.

Elle se mordit les lèvres.

— Je n'ai plus faim, dit-elle, et le temps presse. Que pouvez-vous faire pour moi ?

— Il faudra faire agir nos influences ! Dites-moi, comtesse, par la nature même de votre position ici, vous devez connaître le commissaire et le juge de paix de votre quartier, et un procureur impérial quelconque.

— Certes !

— Votre commissaire est...?

— Un ancien officier de l'armée, ivrogne et brutal.

— Russe?

— Russe.

— Rien à faire?

— Il obéira strictement aux ordres reçus.

— Le juge de paix est Russe aussi ?

— Oui !

— Quel homme est-ce?

— Comme tous les nouveaux magistrats, les procureurs impériaux, les officiers de justice de tout grade : socialiste, nihiliste, démocrate... ambitieux.

— De ce côté, rien à faire non plus.

— Rien... directement, dit la comtesse.

— Mais indirectement ?

— Oh ! c'est autre chose.

— Alors il faut s'adresser en haut lieu.

— C'est mon opinion.

— Le prince de Dalten...

— Parbleu, c'est un homme aussi et même plus puissant que le ministre de la justice.

— Soit ! j'irai chez lui.

— Nous irons.

— Après déjeuner ?

— Non ! tout de suite !

Donnerstein la regarda en souriant.

— Eh ! comtesse, je suis vieux et usé, je n'ai pas commis de crime et j'ai faim ; il n'est pas sain, pour un vieillard, de sortir à jeun.

— Un retard peut nous être fatal, mon hôtel est sens dessus dessous, le valet de chambre de mon mari s'inquiète peut-être.

— Comtesse !

— Vous viendrez immédiatement, dit-elle en le regardant en face.

— Diable de femme, dit Donnerstein. Venez donc.

— Vous voyez bien, le valet du feu comte de Mahlberg fait trembler la Prusse. Ce que c'est que la grandeur des nations !

XI

Le prince de Dalten était un personnage aussi haut et aussi puissant que le prince Pierre Talarine; mais il professait des opinions diamétralement opposées à celles du vieux boyard. Né en Allemagne, d'une famille illustre, mais pauvre, Dalten, après avoir achevé des études fort brillantes à l'université de Heidelberg, était venu en Russie à la suite d'un petit prince régnant, cousin d'une des grandes duchesses impériales. Quand il fut à la cour, qu'il eut bien étudié la Russie, et qu'il eut vu les Allemands y occuper, dans l'administration, les postes les plus importants; il se dit qu'un pays qui employait tant de ses compatriotes pouvait bien avoir besoin de ses lumières, à lui, et il fit proposer ses services à l'Empereur Nicolas par son cousin, le petit prince qui l'avait amené avec lui. La proposition fut acceptée immédiatement, car l'Empereur Nicolas, très-aristocrate, aimait les grands noms historiques, et, connaissant ses sujets, savait combien ils avaient encore besoin de lumières de l'occident. Dalten prêta serment, se fit sujet Russe et entra au service.

Le service de la Russie fut profitable à Dalten. Intelligent, actif, très-ambitieux et très-protégé par les grandes duchesses et leurs cousins d'Allemagne, il devint très-vite général, aide-de-camp de l'Empereur, chancelier de tous les ordres russes. Alors on songea à utiliser ses incontestables facultés administratives, et il fut, pendant plus de vingt ans, membre ou président de toutes les commissions nommées pour préparer les grandes réformes administratives dont on s'occupait alors en Russie. Au moment où se passe cette histoire, les réformes judiciaires n'étaient pas encore accomplies. Dalten étant de ceux qui étaient chargés de les élaborer, avait naturellement une grande influence sur les destinées de tous les magistrats. Il avait une profonde reconnaissance pour l'Empereur Nicolas dont il adorait la mémoire et il avait reporté son affection sur son fils S. M. l'empereur Alexandre II. Moindre était toutefois, son dévouement au nouveau souverain qui n'avait fait que le maintenir dans les hautes fonctions où il l'avait trouvé. Quant à la Russie, de Dalten ne croyait lui devoir qu'une reconnaissance fort médiocre, car elle ne faisait que rémunérer des services qui lui étaient indispensables. Cette distinction entre le pays et le souverain : le souverain qui accorde des dignités et le pays qui paye les appointements, est propre à tous les Allemands au service de la Russie. N'ayant aucun patriotisme, ils servent bien celui qui les paye bien. Pour eux, la Russie c'est le trésor, le Tzar c'est un patron. Telles sont, en tous pays, les dispositions de l'émigra-

tion allemande, telle est sa conduite. En France, en Angleterre, en Amérique où le degré d'instruction et de civilisation des émigrants allemands n'est pas supérieur à celui des indigènes, les Allemands envahissent les usines, les maisons de banque, le commerce : en Russie, où ils sont supérieurs à la masse de la population, ils occupent les plus hauts emplois administratifs. Ils servent bien, mais ils restent Allemands par le cœur. Après avoir fait un contrat avec la Russie, ils l'exécutent fidèlement, mais ce n'est jamais pour eux qu'un contrat résiliable, dans le cas de non exécution des clauses.

Nous n'accusons pas les Allemands de haïr la Russie, nous affirmons seulement qu'ils la servent sans enthousiasme. On ne saurait leur en faire un crime ; mais il n'en est pas moins vrai, que cette invasion des hauts emplois par des étrangers est une des plaies du cancer de la Russie.

Le prince de Dalten ne valait, au point de vue dont nous parlons, ni moins ni plus que ses compatriotes. Il aimait beaucoup le Tzar, un peu la Russie, mais avait gardé tout son cœur pour l'Allemagne. Aussi avait-il accueilli avec un sentiment de satisfaction peu déguisé la nouvelle des succès des armées prussiennes en 1870 ; et il avait eu d'autant moins à s'en cacher qu'il trouvait de l'écho partout, à la cour, à l'armée, et dans les conseils de l'Empire. Les quelques vieux russes, qui, comme le prince Talarine, protestaient contre ce sentiment, étaient extrêmement rares et bornaient leur protestation au silence. Les applaudissements qui, au lendemain de Sedan éclatèrent à Berlin avaient donc eu leur écho à Saint-Pétersbourg et Dalten s'était fait remarquer parmi les plus empressés à les répéter.

Le prince de Dalten donnait audience. Un de ses aides-de-camp (car, en Russie, un général, quelques fonctions qu'il remplisse a toujours des aides-de-camp) introduisait auprès de lui les solliciteurs.

Le prince, debout, causait avec un homme jeune encore, d'une tenue simple, mais en habit noir, comme l'étiquette administrative l'exige de tout inférieur qui paraît devant son chef. La figure de cet homme était sèche, blême ; ses yeux brillaient d'un éclat étrange.

— Je vous déclare, Monsieur, que vous êtes allé trop loin, disait le prince d'une voix sèche et métallique : le général Steinberg est de la suite de l'Empereur ; s'il a frappé son domestique, c'est par suite d'une vieille habitude.

L'homme en habit noir répondit :

— J'ai condamné, la semaine passée, le prince Pierre Talarine pour un fait d'une gravité moindre, et Votre Altesse m'a donné raison.

— Le prince Pierre ! le prince Pierre ! dit de Dalten, est un vieux fou : cela lui arrive tous les jours ; Steinberg est un homme très-bien

élevé qui a fait ses études à l'Université de Jena : chez lui, c'était un moment d'oubli, rien de plus.

— Mais, Altesse, je suis substitut du procureur impérial. Je ne puis entrer dans...

Dalten l'interrompit :

— M. Libanoff... Je vois que vous vous préoccupez peu de votre avancement, et le mémoire que vous m'avez fait parvenir à cet effet, dont j'ai voulu vous entretenir...

La phrase de Dalten fut interrompue par l'entrée de son aide-de-camp qui lui dit :

— Que Votre Altesse m'excuse, mais le prince de Donnerstein est là accompagné d'une dame, et il insiste pour être reçu tout de suite.

Tout en parlant l'aide-de-camp tendait au prince une carte sur laquelle il y avait quelques mots tracés au crayon.

— Le prince Othon de Donnerstein, l'ami et le confident de..... s'écria Dalten ! faites-entrer ! Excusez-moi, Monsieur Libanoff, mais je vois que nous n'avons plus grand chose à nous dire, je suis obligé.....

— Que Votre Altesse daigne me permettre d'attendre dans le salon d'audience et de reprendre cette conversation, répondit avec un frémissement dans la voix l'homme vêtu de noir.

— A quoi bon ? vos opinions me sont connues.

— Votre Altesse croit cela !

— Ah ! ah ! dit le prince.

En ce moment le prince de Donnerstein et Isa entraient.

— M. Libanoff, allez, dit le prince, mais attendez moi, nous reprendrons cette conversation.

Et se tournant vers Donnerstein, les bras ouverts, il dit en allemand :

Wie gehfs ! lieber furst. Oh ! frau Gräfin...

(Les Allemands, en Russie, parlent toujours allemand entre eux avec une sorte d'ostentation orgueilleuse.)

— Quel bon vent vous amène ? demanda de Dalten, toujours en allemand, serais-je assez heureux pour vous être utile ?

Donnerstein, après s'être assuré par un regard circulaire que l'aide-de-camp et Libanoff étaient sortis, répondit :

— Oui ! cher prince, j'ai à réclamer de vous un grand service.

— Qu'est-ce ? dites vite !

— Je viens vous dénoncer un crime.

Et prenant la main d'Isa, il ajouta en souriant :

— Cette charmante personne vient d'assassiner son mari.

Isa bondit et, livide de frayeur, s'écria :

— Prince !

— Eh ! ne serait-ce pas vrai !... Ce pauvre Mahlberg, poursuivit-il, est donc mort tué par ces belles mains ; mais il importe que l'on croie qu'il y a eu suicide, et je viens vous demander de nous aider à établir ce fait.

Dalten, malgré la force de dissimulation dont il avait l'habitude, ne fut pas maître d'un mouvement de stupéfaction.

— Oh ! oh ! dit-il, vous avez l'air sérieux en disant cela.

— On ne peut plus sérieux.

— Mais c'est très-grave, et je ne sais...

Donnerstein lui tendit une dépêche télégraphique.

— Tenez, dit-il, lisez !

Dalten prit la dépêche. Après l'avoir lue silencieusement et lentement, il dit :

— C'est bien ! Il ne peut demander rien d'injuste. Ainsi nous allons nous occuper de cela.

S'approchant de la comtesse, il lui dit, avec le plus charmant sourire :

— Ce cher prince a parfois des brusqueries de langage.... il vous a accusée d'avoir assassiné votre mari. Ce ne peut être un assassinat.

— Selon les lois du monde, si... ; car je lui ai tiré un coup de pistolet ; dans la réalité, ça été un duel : mon mari avait un pistolet à la main et je l'engageais à s'en servir.

Dalten dit :

— Eh ! bien, cette hardiesse me plaît ; même en dehors de ma résolution prise depuis longtemps d'être toujours agréable à nos amis d'outre-Niémen, votre réponse m'eut disposé en votre faveur.

Et il répéta :

— Nous allons nous occuper de cela.

Donnerstein dit :

— Il s'agit de faire déclarer que le comte s'est tué lui-même.

— Soit !

— D'arrêter toute enquête !

— C'est tout ?

— Oui ; mais il faut agir promptement, l'accident a eu lieu cette nuit, il est urgent que rien ne transpire.

— Ce sera fait tout de suite.

Le prince sonna. Donnerstein demanda :

— Vous avez en vue quelque magistrat allemand ?

— Pas un seul, toute la magistrature est russe.

— Ah !... mais, alors...

— Oh ! c'est tout comme, ils sont presque tous socialistes..., nihilistes.....

— Eh ! bien ?

— Vous allez voir.

L'aide de camp entrait.

— Introduisez M. le substitut, dont la visite du prince a interrompu l'audience.

L'aide-de-camp salua et se retira.

— L'individu que vous allez voir, dit de Dalten, est un socialiste de la plus belle eau, c'est-à-dire un ambitieux effréné : il fera votre affaire.

— Je ne vous comprends pas ; en sa qualité de Russe, il doit nous détester.

— Voilà où est votre erreur : ce que ces hommes là détestent, ce sont les gens en place, les riches, les puissants : le reste leur est indifférent. Ceux qui nous haïssent, ce sont les vieux Russes, les vrais conservateurs. Le particulier que nous allons voir fera, je le crois, du moins d'après notre conversation de tout-à-l'heure, tout ce que lui ordonnera son chef pour avancer en grade, quitte à le trahir après. Mais il ne pourra nous trahir, nous.

Donnerstein murmura :

— Ils sont nos alliés sans le savoir, n'est-ce pas ?

Dalten le regarda avec étonnement. L'Allemand prussien et l'Allemand russe ne se comprirent pas : Dalten ne trahissait pas son gouvernement, il aimait l'Allemagne, voilà tout.

Le substitut pénétra dans le cabinet.

Donnerstein murmura à l'oreille de la comtesse :

— Un autre cancer !

Isa sourit.

Le blême individu s'arrêta sur le seuil et s'inclina froidement.

— Approchez ! monsieur Libanoff, dit Dalten, nous pouvons continuer notre conversation.

— Ah ! dit Libanoff, en jetant un regard sur Donnerstein et sur la comtesse.

— Oui ! et j'ai une question à vous poser.

Libanoff s'inclina, mais ce mouvement n'était pas exempt de raideur.

Monsieur Libanoff, comment comprenez-vous la justice ?

Libanoff étonné regarda Dalten.

— Répondez, je vous interroge... je suis votre chef.

Libanoff se redressa et répondit d'un ton sec :

— La justice n'existe pas sur cette terre. Je ne puis la définir comme elle se pratique : la vraie justice ordonne de punir tous les coupables, quels qu'ils soient et de récompenser tous les innocents.

Dalten dit :

— Vraiment ! récompenser !

— Oui! Altesse, récompenser. Il y a deux principes, le bien et le mal; tous ceux qui ne font pas le mal font le bien. Les forts sont toujours coupables, les faibles, toujours innocents.

— Oui! oui, répondit Dalten ironiquement, les riches occupent des places et doivent les partager avec les pauvres... Eh! bien! moi, je comprends autrement la justice. Ecoutez-moi à votre tour, M. Libanoff : la justice vraie n'existe peut-être pas en effet, mais la meilleure justice est celle qui sauvegarde les intérêts du plus grand nombre. Or, si un crime commis au préjudice d'un individu profite à toute une communauté, à toute une nation, faut-il le punir? répondez-moi...?

Libanoff s'inclina sans répondre. Dalten continua :

— Si un homme chargé de rendre la justice ferme les yeux sur un crime pareil, il rendra service à la société. Cet homme est dans une situation inférieure : son activité prouve qu'il peut être utile dans un poste élevé : la société le lui accorde et il lui rend des services de plus en plus grands. Or, sans la première infraction à la justice idéale, il n'eut jamais été apprécié et la société en aurait subi un préjudice manifeste. Pourtant il est récompensé pour une action blâmable. Croyez-vous, monsieur Libanoff, que ce soit là la justice?

Libanoff répondit d'une voix ferme :

— Oui, altesse, vous avez raison, cela aussi, c'est de la justice.

Dalten continua :

— Monsieur Libanoff, que pensez-vous du poste de procureur impérial à Kieff.

— Un bon poste; celui qui l'occupe peut déployer largement son activité, se faire connaître..., et...

— Vous savez que ce poste est vacant.

— Ah!

— Monsieur Libanoff, voulez-vous être procureur impérial à Kieff?

Les yeux de Libanoff lancèrent un éclair.

— Que faut-il faire pour cela?

— Comprendre la justice ainsi que je la comprends.

Libanoff dit en le regardant en face :

— Je suis prêt!

Dalten se tourna vers Donnerstein.

— J'ai lu, lui dit-il, en le regardant d'un air particulier le mémoire que M. Libanoff m'a fait remettre; je vous réponds de lui. Racontez-lui votre affaire. Monsieur Libanoff, ajouta-t-il, faites ce que madame vous demandera, et, l'affaire menée à bonne fin, revenez me voir.

Il s'approcha d'Isa et lui dit tout bas :

— Que vous avait donc fait ce pauvre Mahlberg? je le regrette

beaucoup ; il était quelque peu mon ami. Il est vra ique ce n'était pas un mari pour vous.

Et, satisfait de cette courte oraison funèbre, Dalten s'assit à son bureau.

Dès que la comtesse et Donnerstein se trouvèrent ainsi mis en rapport avec Libanoff, celui-ci s'adressa le premier à eux :

— Racontez-moi votre affaire sans me rien cacher, dit-il. Il y a donc un crime commis, que vous voulez étouffer, et c'est vous, madame, qui êtes coupable.

— Monsieur ! dit Isa en reculant.

— Oh ! votre regard n'est pas trompeur, vous êtes une femme d'action.

Donnerstein fut choqué des paroles de Libanoff :

— Monsieur, dit-il, le prince vous a présenté à nous pour nous être utile et non pour nous confesser.

Libanoff fronça le sourcil :

— Oh ! oh ! dit-il, déjà du dédain !... Laissez-moi d'abord vous rendre service, vous me mépriserez après. M. le prince de Dalten dont la supériorité d'intelligence est indiscutable vient de dire une grande vérité. Un homme qui veut être utile à la société, dans un poste élevé, doit écarter tous les obstacles pour arriver à ce poste. C'est la justice intrinsèque ; les irrégularités partielles doivent lui être pardonnées, car son but est louable. Je suis, madame, un de ces hommes nouveaux qui n'ont pour eux que l'avenir. Le mépris de ceux qui ont un passé ne me froisse que quand il ne peut m'être utile. Dans la circonstance actuelle, le vôtre m'est indifférent. Méprisez-moi donc, si cela vous convient, je ne vous en servirai pas moins, parce qu'ainsi je marche à mon but.

Mme de Mahlberg demanda :

— Vous êtes nihiliste, Monsieur, vous ne croyez à rien. Les mots religion, patrie, devoir, n'ont pas de sens pour vous !

— Je suis de ceux qui aiment l'humanité tout entière. Mais ce n'est pas de mes affaires qu'il s'agit, c'est des vôtres. Je vous ai dit que vous pouviez avoir confiance en moi. Allez donc, je vous écoute.

Isa dit :

— Je vous crois !

— Alors, dites vite, quel est le crime que vous avez commis ?

— J'ai tué mon mari.

— Bien ! Il n'y avait pas de témoins ?

— Non !

— A quelle heure ?

— Ce matin, à deux heures.

— Fort bien ! La police n'a pas encore achevé la première

enquête, le parquet n'est pas encore saisi. Dans quel quartier demeurez-vous?

— Quai des Anglais.

— De mieux en mieux! Le juge de paix est de mes amis. Et vous désirez?

— Que l'on croie à un suicide.

— Soit. Le prince de Dalten va sur le champ me faire déléguer à l'enquête...

Isa l'interrompit :

— Il ne faut pas qu'il y ait d'enquête.

— Ah! ah!

Donnerstein ajouta :

— Faites-vous donner un ordre et vous nous accompagnerez à l'hôtel.

Dalten qui écoutait tout en écrivant, dit :

— Faites ainsi, Libanoff; voici votre délégation.

— Mais Altesse, cette délégation n'est pas dans les formes.

— C'est une affaire entre étrangers; le prince de Donnerstein est de l'ambassade d'Allemagne, il m'a prié de hâter la chose afin d'éviter un trop long scandale : je prends tout sur moi. Allons! le temps presse. Allez, Libanoff, accompagnez la comtesse. Adieu, prince, adieu, madame la comtesse.

Dans la chambre voisine, Libanoff s'arrêta tout à coup et regardant Isa en face :

— Vous êtes un agent de la Prusse, madame, n'est-ce pas?

Donnerstein recula. Isa murmura troublée :

— Monsieur Libanoff, vos soupçons...

Il eut un rire silencieux.

— Je voulais seulement vous montrer qu'on ne me trompe pas. Du reste, peu m'importe, que vous soyez ou non un agent de la Prusse, je ne vois en toute chose que le bien de l'humanité. Peu m'importent la Russie et la Prusse : c'est l'intérêt de tous les hommes, sans distinction de nationalité, que j'ai en vue. Venez, madame, et ne craignez rien, dans une heure votre affaire sera faite.

Ils étaient dans la cour, où la voiture attendait Isa. Le valet de chambre de Mahlberg était auprès de la portière :

— Vous! dit-elle, encore vous! Vous nous avez suivis? dit la comtesse.

Le domestique s'inclina.

— Nous retournons à l'hôtel, madame la comtesse? demanda-t-il d'une voix ferme, quoique respectueuse.

Elle froissa son peignoir.

— Oui, dit-elle, à l'hôtel.

L'hôtel était sans dessus dessous, quand Isa et Donnerstein accompagnés de Libanoff pénétrèrent dans le vestibule. Une foule de curieux stationnait dans la rue, en attendant des nouvelles. Le commissaire de police, le juge de paix, qui, en Russie, remplit souvent les fonctions de juge d'instruction, étaient enfermés dans l'appartement du comte et procédaient à une enquête minutieuse qui durait depuis trois heures déjà. L'entrée de la comtesse produisit une vive sensation. La foule des curieux se rapprocha et les serviteurs de l'hôtel s'inclinèrent respectueusement.

— La justice est dans l'hôtel? demanda Isa à un des valets.

— Oui, madame.

— Qu'a-t-on fait?

— Rien encore, nous attendons.

Malgré sa puissance sur elle-même, Isa ne put s'empêcher de laisser échapper un soupir de soulagement. Libanoff s'approcha d'elle et lui dit tout bas :

— Laissez-moi faire maintenant!

Elle fit un signe d'acquiescement.

— Prince de Donnerstein, votre bras, dit-elle. J'attendrai les ordres de ces messieurs au salon.

— Faites-moi conduire auprès du juge de paix, dit Libanoff.

— Défense est faite de déranger ces messieurs, dit un domestique.

— Je suis le procureur impérial délégué...

Le valet s'inclina. En entendant ces paroles, le valet de chambre de Mahlberg s'approcha vivement :

— Monsieur le procureur impérial, dit-il, je désire être entendu en témoignage.

Libanoff se retourna, le toisa avec sévérité et répondit :

— On vous entendra en temps et lieu. Maintenant, que l'on prévienne le juge de paix que je veux lui parler, et qu'on mette à ma disposition une des chambres de l'hôtel.

Cinq minutes après, Libanoff, assis dans le cabinet de Mahlberg, voyait entrer le juge de paix.

— Tiens! Libanoff, dit celui-ci, enchanté de te voir! Ah! pardon, monsieur le procureur impérial, dit-il, en s'inclinant; vous êtes dans l'exercice de vos fonctions.

— Viens ici, Soureff, dit Libanoff et pas de simagrées; nous avons à causer sérieusement... Que penses-tu de cette affaire?

Soureff secoua la tête :

— Il y a eu un crime de commis, c'est indubitable; un homme est venu à l'hôtel hier, très-tard, avec le comte; cet homme a disparu. Nous attendions...

Libanoff l'interrompit.

— Voici ce qui te trompes, mon ami, dit-il : il n'y a pas eu de crime de commis.

Soureff bondit :

— Comment?

— Je te l'assure.

— Tu es fou ! nous avons presque des preuves.

Libanoff lui prit la main.

— Viens ici, Soureff et écoute-moi.

Soureff le regardait avec un étonnement indicible.

— Viens ici, te dis-je, assieds-toi et écoute. Quand j'ai su que c'était toi qui étais chargé de la conduite de cette affaire, j'ai tressailli de joie. Tu as raison, Soureff, un crime a été commis, mais il ne doit pas y en avoir, et, dans une heure, l'enquête doit être finie et le rapport arrêté dans le sens que je te dis.

Soureff se leva, il était blême :

— Si tu es devenu insensé... commença-t-il.

— Non ! ce que je te dis est sérieux, dit froidement Libanoff.

— Comprends-tu bien, répondit Soureff, les lèvres frémissantes, la portée de tes paroles?

— Oui !

— Et tu oses me proposer...

— Oui !... et je fais plus... Je suis persuadé que tu accepteras.

Soureff se leva :

— Libanoff, dit-il, nous avons étudié ensemble, depuis, nous avons passé ensemble presque toute notre vie. J'aime ton esprit, je partage tes opinions et je t'aime, te croyant aussi honnête que moi.

— Oui, Soureff, tu es honnête, convaincu et tu es intelligent. Voilà pourquoi je m'adresse à toi.

La voix de Libanoff était solennelle. Involontairement troublé, Soureff balbutia :

— Explique-toi, alors, car je ne te comprends pas.

— Quel est, Soureff, le sentiment qui fait le plus vivement battre ton cœur? car je te connais. Qu'est-ce que tu désires le plus au monde? La réformation sociale, la fin du règne de l'iniquité. Tu as toujours été compatissant à toutes les misères, enthousiaste de toutes les grandes actions, ennemi de toute iniquité. Tu es nihiliste ; tu hais l'ordre de chose existant, parce qu'il produit l'injustice. Combien de fois n'avons-nous pas versé des larmes ensemble et tes larmes, je l'avoue, étaient encore plus sincères que les miennes, à la vue des infamies qui se commettent autour de nous et en constatant notre impuissance à remédier aux maux qui accablent nos frères.

Soureff murmura :

— C'est vrai, Libanoff; mais...

— Ecoute-moi... que ne donnerais-tu pas à celui qui te dirait : « cette impuissance que tu déplorais va finir; nous allons peu à peu « nous élever et élever avec nous l'édifice de nos idées. »

— Oh! mais! pour cela, il faut...

— Il faut... oui... un allié puissant.

— Un allié?

— Oui, un allié qui dispose de la richesse, du pouvoir, qui ait dans ses mains le sceptre du monde. Eh! bien! Soureff, cet allié, je l'ai trouvé, je l'ai, je te l'apporte.

— Et cet allié... car je te comprends de moins en moins... Un homme pareil ne peut exister; cet allié, Libanoff, quel est-il?

— La Prusse!

Soureff bondit :

— La Prusse!!

— Oui! dit Libanoff, cette nouvelle puissance qui hait tout ce qui peut entraver ses projets, qui hait en particulier la Russie, et qui regardant notre parti comme le cancer qui ronge ce colosse, nous protége, nous aide comme ses auxiliaires.

— Oh! oh! Libanoff, cria Soureff épouvanté.

— Silence, âme pusillanime. Qui te dit que la Prusse ne se trompe pas? Que nous importe d'ailleurs, à nous, la Russie. L'humanité, toute l'humanité! l'intérêt du plus grand nombre, la justice universelle : voilà ce que nous recherchons. Nous avons besoin d'auxiliaires : il faut les prendre où nous les trouvons. La Prusse nous aidera à renverser l'ancien ordre de choses, croyant par là affaiblir la Russie. Mais quand cette œuvre sera accomplie, quand nous aurons fait germer sur une nouvelle terre — car la terre russe est un sol neuf — l'arbre de la vraie liberté; quand nous aurons fondé chez nous une nouvelle et splendide organisation sociale, nous nous retournerons contre notre allié. Ce sera une bataille formidable; le bruit que produiront les armes en se choquant ira jusqu'au ciel, et fera trembler sur son trône *Jehovah*, le représentant suranné d'un dogme épuisé. Ce sera beau, Soureff, et nous avons le bonheur de pouvoir y contribuer. Tu es Russe, Soureff, et tu sais que la lutte entre nous et l'Allemagne est proche. Eh bien! crois moi, ce n'est pas l'empire de Russie qui vaincra l'empire d'Allemagne : ce sera la République slave, démocratique et sociale. Elle serrera dans ses bras pleins de puissance et de force le vieil Hercule tudesque et elle l'étouffera. La Prusse nous aide, servons-nous de la Prusse : plus tard nous lutterons contre elle avec d'autant plus de chances de succès. Notre mission est belle, ne la laissons pas échapper.

Soureff écoutait frémissant d'émotion son hardi collègue :

— Tu parles bien, Libanoff, et tu as raison, mais je ne te comprends pas. Tu m'as appelé pour parler de l'affaire du comte de Mahlberg.

— C'est cette affaire précisément qui avance le succès de nos plans. Je vais être nommé procureur général à Kieff.

— Toi!

— Moi!... Quant à toi, je te promets aussi un avancement inespéré. Oh! ne hoche pas la tête. Je ne te parle pas d'acheter ta conscience, je t'offre d'élargir ton activité. Les imbéciles donnent le nom d'infamie à ce que je vais te proposer, mais je suis néanmoins sûr que tu le feras. Nous, chargés de veiller à la justice, nous allons la trahir.

Soureff secoua la tête :

— Tu m'épouvantes!

— Tu as tort, je ne te propose rien d'épouvantable; je ne te propose pas de condamner un innocent : il s'agit de laisser échapper un coupable, d'être clément, voilà tout. Cet homme assassiné a-t-il besoin de vengeance? non. Eh bien! nous ne lui en chercherons point. Voilà tout notre crime!

— Au fait, dit Soureff, ce que tu me demandes-là, n'est pas une mauvaise action, si on la considère au point de vue de la morale intrinsèque. Cependant c'est un des plus grands crimes qu'un magistrat puisse commettre.

— Tu méprises la société et tu te bases toujours sur ses principes erronés! Le bien et le mal ne sont que conventionnels.

— Peut-être, dit Soureff pensif.

— Calcule les conséquences de ce que nous allons faire. Demain, procureur impérial à Kieff, combien pourrai-je sauver d'infortunés et d'innocents et perdre de coupables! Et toi-même, quel développement ne prendra pas ton activité! Notre œuvre régénératrice en fera un pas immense!

— Oui! mais où vois-tu la Prusse dans tout ceci?

— Où? partout,... D'abord la comtesse de Mahlberg est un agent prussien, j'en suis sûr. Des personnages comme le prince de Dalten et comme ce Donnerstein que je connais mieux qu'il ne le croit, ne se dérangeraient pas pour une femme, si cette femme n'était pas utile ou redoutable. La comtesse de Mahlberg est donc utile ou redoutable à la Prusse.

— C'est donc la comtesse qui a commis le crime?

— Oui, et il s'agit de la sauver?

Soureff murmura :

— Tu crois que la Prusse nous aidera à renverser le despotisme russe?

— Ne le crois-tu pas aussi, toi?

Soureff réfléchit, la tête entre ses mains.

— Que veux-tu de moi?

— Tu es donc prêt!

— Oui!

Libanoff se leva et embrassa Soureff :

— Oh! que je t'aime... grande âme, grande intelligence.

Il se redressa avec orgueil :

— Et dire, qu'en Russie, nous sommes une légion.

Soureff demanda :

— Il s'agit donc!

— De clore l'enquête.

— Notre déclaration...

— Sera que le comte s'est suicidé.

— Soit!

Libanoff demanda :

— Que dit le médecin?

— Il est des nôtres.

— Il t'obéira?

— Il dira comme moi.

— Et le commissaire?

— Un vieil imbécile, il n'y verra que du feu : l'opinion du juge de paix et du procureur sera pour lui parole d'évangile.

— Tout va bien! alors. Viens...

— Où cela?

— Dans la chambre du mort.

— Tu m'accompagnes?

— Ne faudra-t-il pas que nous signions tous le procès-verbal?

Ils entrèrent dans la chambre mortuaire où le commissaire les attendait en continuant ses recherches. Ils n'y restèrent pas longtemps. Bientôt ils ouvrirent la porte. Libanoff apparut le premier au regard des valets et de la foule des curieux. Derrière lui étaient Soureff, le commissaire et le médecin.

— Nous avons reconnu, dit Libanoff, d'un ton solennel, que l'infortuné comte de Mahlberg s'est ôté la vie à la suite d'un accès de fièvre, ainsi que le certifie le médecin. Dispersez-vous, mes amis, ajouta-t-il en s'adressant aux valets et à la foule qui avait pénétré dans l'hôtel: cette curiosité est inconvenante sous les yeux d'une veuve éplorée.

Tout à coup la haie des curieux se rompit, et le valet de chambre de Mahlberg s'avança vers Libanoff:

— Monsieur le procureur, j'ai demandé à être entendu en témoignage.

Libanoff répondit en fronçant légèrement le sourcil :

— Nous n'avons plus besoin de témoignages, l'enquête est close.

— Vraiment, dit le valet, même si je vous démontrais que vous vous êtes trompés ?

Libanoff et Soureff lui lancèrent un regard menaçant. Le commissaire de police lui dit :

— La justice ne se trompe pas, mon ami...

— Cependant...

— Assez !

A ce moment, le valet de chambre rencontra le regard de Libanoff : il tressaillit et se tut.

— Je comprends ! dit-il.

Le commissaire de police dressa procès-verbal. Libanoff et Soureff signèrent. Puis Libanoff, après avoir réitéré aux curieux l'ordre de se disperser, ce qui fut exécuté cette fois, entra dans la pièce où l'attendaient Isa et Donnerstein.

Libanoff avait l'air calme et satisfait.

— Eh ! bien ? demanda Donnerstein.

— C'est fait ! l'enquête est terminée. Voici le procès-verbal constatant notre décision.

La comtesse s'élança. Alors seulement, à l'éclair de ses yeux, au mouvement convulsif avec lequel elle arracha le papier timbré des mains de Libanoff, on put se rendre compte de l'anxiété qui l'avait dévorée.

— Ainsi, je vais être libre, s'écria-t-elle, libre de l'aimer, de me faire aimer ! Merci, monsieur Libanoff, vous serez récompensé royalement ; le prince de Dalten vous fera procureur impérial ; moi, je vous donnerai de l'or et toute ma reconnaissance...

— La reconnaissance m'est inutile, dit Libanoff, mais j'accepte l'or, car l'or facilitera ma tâche.

Elle n'entendait pas, elle disait avec effusion :

— Merci, monsieur, merci !

— Quelle femme ! murmura Libanoff.

Donnerstein dit à Isa en s'approchant d'elle, sans manifester la moindre répulsion :

— Vous n'avez plus besoin de mes services ?

Prince Joseph Lubomirsky.

La suite au prochain numéro.

GEORGE ELIOT

L'Angleterre, qui cite avec orgueil parmi les romanciers les plus célèbres des temps modernes Walter Scott, Dickens, lord Bulwer et Thackeray, accorde aujourd'hui la première place, cette place que la mort de George Sand vient de laisser vacante chez nous, à une autre femme, à George Eliot, que par tant de côtés on pourrait comparer à la châtelaine de Nohant.

Cette étoile, que les critiques les mieux autorisés proclament *the greatest living writer of fiction*, est aujourd'hui trop entourée de gloire pour que ses contemporains ne recherchent pas avidement les détails qui ont pu être recueillis sur une individualité aussi rare et aussi puissante. Malheureusement, force nous est d'être sobre de renseignements personnels, vu le mystère dont un pseudonyme soigneusement gardé a entouré si longtemps la vie de George Eliot ; mais aujourd'hui que les reporters américains ont été inventés, aujourd'hui que la littérature s'honore d'avoir ses *détectives*, le voile derrière lequel s'abritait l'illustre écrivain a été soulevé ; les échos du *New-York Herald* et de l'*Evening Post* ont traversé l'Atlantique et sont arrivés jusqu'à nous.

Les faits ainsi divulgués sont encore peu connus en Europe, et surtout en France, où la majorité du public sait à peine *que le nom de George Eliot cache une femme* [1]. Nul écrivain n'a cependant obtenu plus de succès, n'a vu la renommée de ses œuvres plus universellement répandue. De nos jours où tout s'évalue en espèces sonnantes, il nous suffira, pour montrer la célébrité de notre auteur, de dire que son dernier roman, *Daniel Deronda*, lui a déjà rapporté quatre cent mille francs pour les cinq premières parties,

[1] Il y a plusieurs années déjà, les lecteurs du *Correspondant* ont salué l'aube de cette gloire naissante ; quelques fragments de *Félix Holt* extraits par M. Emile Jonveaux leur ont permis d'apprécier l'originalité puissante et le talent vigoureux de George Eliot.

les seules qui aient encore paru à l'heure où nous écrivons. Et on ne porte pas à moins de cinq à six millions de francs la fortune gagnée jusqu'à présent par George Eliot avec sa plume.

En effet, aucune femme, parmi les trente-cinq *authoresses* dont les ouvrages inondent la librairie anglaise, n'a jusqu'ici fait preuve d'un génie créateur aussi fécond, d'une puissance de concentration égale, d'un esprit d'analyse aussi subtil, d'une connaissance aussi réelle du cœur humain.

Une circonstance étrange a marqué la carrière littéraire de cette femme remarquable. Partout où l'on s'abonne à un journal anglais, même dans les Etats les plus reculés de l'Amérique, on connaît le nom de George Eliot ; mais en dehors d'un cercle littéraire fort restreint, tout le monde ignorait que le grand romancier fût la femme de M. G. Henry Lewes, l'éminent critique auteur de la *Vie de Gœthe*.

Il y avait déjà vingt-trois ans que George Eliot écrivait quand parut en 1859 son premier grand succès, *Adam Bede*. Les éditeurs en envoyèrent un exemplaire à Dickens, en le priant de leur donner un avis impartial sur « l'ouvrage de ce monsieur. » L'appréciation fut des plus flatteuses pour George Eliot ; « Mais, répondit le romancier à MM. Blackwood, votre monsieur est une dame. » Un seul trait avait suffi pour lui révéler le sexe de l'auteur, un trait d'une grande finesse qu'il signala plus tard : la description d'une jeune coquette de village s'habillant devant une vieille glace à demi-brisée.

Un fait assez frappant témoigne de l'accord qui a régné parmi les puritains lettrés pour conserver à George Eliot l'intégrité de son pseudonyme. Au sujet de ce même roman, *Adam Bede*, on déclara que « si c'était l'œuvre d'une femme, il ne serait pas judicieux de l'avouer ; que si, au contraire, c'était l'œuvre d'un homme, on outragerait un inconnu en supposant chez lui une connaissance aussi profonde du cœur féminin. »

L'extrême délicatesse d'un tel scrupule avait de quoi surprendre. D'autres critiques, plus puritains encore, déniaient à George Eliot le droit de déclarer son sexe. Nous parlons de ceux que la hardiesse de l'auteur avait froissés, de ceux qui, se faisant les interprètes d'une gentry soi-disant chrétienne, lapideraient volontiers quiconque tend à rompre en visière avec les hypocrisies sociales.

Devant le parti pris du public et l'ombre dans laquelle se plaisait George Eliot, on devait renoncer à pénétrer cette personnalité mystérieuse et se borner aux commentaires qu'inspirait à chacun l'audace de ce génie. Le silence de l'auteur laissait le champ libre aux accapareurs frauduleux qui osaient réclamer la paternité de l'ouvrage en vogue. Un nommé Joseph Liggins, prétendit qu'*Adam*

Bede était sorti de sa plume, et cette inqualifiable assertion fut soutenue dans la presse par un révérend pasteur ! George Eliot, dans une lettre indignée, demanda au cynique larron de gloire littéraire si l'acte de publier un roman mettait son auteur au ban de la société, s'il était loisible à chacun de le dépouiller de ses droits, et de s'abstenir même d'user à son égard de la courtoisie usitée entre gentlemen.

Pendant ces débats M. Joseph Liggins recevait des sommes d'argent considérables, fruit de souscriptions offertes par la sympathie publique à l'infortuné auteur d'*Adam Bede*. Il poussa l'audace du mensonge jusqu'à montrer à ses amis des tiroirs pleins de manuscrits qu'il assurait être la copie originale de son roman. On en était là, et la controverse s'envenimait, quand un second révérend déclara qu'il voulait être fixé sur les prétentions de M. Liggins. Les éditeurs de George Eliot durent alors informer le public qu' « *Adam Bede* n'était l'œuvre ni de M. Liggins ni de qui que ce fût ayant un nom ressemblant à Liggins. »

Ce démenti humoristorique ensevelit le faux Eliot sous le ridicule mieux que ne l'eûssent fait des volumes entiers. Dans un pays où l'on sait en user avec une sage modération, la liberté de la presse n'amène pas à sa suite les inconvénients et les périls qu'elle aurait ailleurs. S'ils avaient habité Paris, M. George Eliot et M. Joseph Liggins eussent dû se rencontrer les armes à la main ; M. Blackwood et les révérends eux-mêmes eussent été mis en cause. Rien de pareil ne se produisit à Londres. L'incident se termina au milieu du rire général, et la personnalité que recouvrait le nom de George Eliot ne fut pas dévoilée.

L'année suivante parut *le Moulin sur la Floss*. Cet ouvrage, traduit en français, traduit même avec talent, il faut le dire, n'obtint aucun succès à Paris. A Londres, il avait excité, surtout parmi les femmes, une curiosité fort vive. On dut aux lectrices de ce nouveau roman de savoir que l'auteur n'était pas un homme ; ce fut tout.

Les choses en seraient probablement encore là sans les indiscrétions des reporters américains. Qu'ont-ils donc appris, et que nous ont-ils révélé ?

Le nom de jeune fille de la grande *novelist* était Marian Evans. Elle naquit en 1820. Le *Herald* affirme qu'elle vit le jour dans le Yorkshire, mais en Angleterre on place le lieu de sa naissance dans le comté de Warwick, non loin de la ville qui fut le berceau de Shakespeare. Ses parents n'occupaient pas une position brillante. Au moment où la petite Marian vint au monde, ils soutenaient une lutte énergique contre la mauvaise fortune. Son père, sorti de l'univer-

sité d'Oxford, où il avait été reçu bachelier, avait embrassé la carrière ecclésiastique et s'était distingué d'abord comme ministre de l'Église anglicane. Mais bientôt, dégoûté de la foi officielle, il donna sa démission et se fit presbytérien. Il vint alors habiter une ville fort éloignée de celle qui avait été témoin de ses premiers travaux. Ses appointements étaient des plus modestes; il songea néanmoins à se créer une famille et il épousa une jeune fille fort estimée pour sa grâce et ses vertus, mais pauvre comme lui des biens de ce monde.

Les jeunes époux n'ayant pas eu d'autre enfant que Marian, se consacrèrent entièrement à cette fille unique et bien aimée. Le père, doué d'une grande originalité d'esprit, d'un savoir fort étendu, s'occupa lui-même de son éducation.

L'élève avait une intelligence vive et précoce; mais la routine de l'école où l'on avait essayé de la conduire pendant quelques heures chaque jour, lui était antipathique. Son père la retira et lui consacra désormais tous ses loisirs, faisant de véritables sacrifices pour lui procurer les livres qu'exigeait l'esprit viril de l'enfant. Un ami de George Eliot, M. Newdegate, membre de la Chambre des communes et représentant du Warwickshire, reconnut à merveille la petite Marian dans un des personnages du roman de *Middlemarch*, publié par l'illustre écrivain en 1873. De même que la gracieuse enfant peinte dans cet ouvrage, la fille du ministre presbytérien sortait souvent avec son père, assise auprès de lui dans une voiture à un cheval qu'il conduisait lui-même. M. Newdegate les rencontra maintes fois aux environs de la petite ville où vivaient M. Evans et sa femme. Cette circonstance prouve que Marian quittait rarement son père et que *Middlemarch* est semé des reminiscences de l'auteur.

L'enfant venait d'atteindre sa douzième année quand un oncle, en mourant, légua quelques centaines de livres à M. Evans. Cette petite fortune fut consacrée au développement intellectuel de Marian; on lui fit apprendre le latin, le français, le hollandais, l'allemand, l'espagnol et l'italien; mais c'est à son père que la future *novelist* doit son style ferme, serré, incisif. Il lui apprit à se défier de la facilité prodigieuse de sa plume, et il lui inculqua cette maxime fort sage que ceux qui écrivent sans se donner de peine fatiguent inévitablement le lecteur. S'il n'avait été aussi charitable, il aurait ajouté que les Anglaises qui font de la littérature une profession se serven d'une foule de mots et même de phrases inutiles, dans l'espoir d'en rencontrer, sur le nombre, au moins une capable d'exprimer leur pensée. « Toute parole qui n'est pas indispensable, continuait-il, fait perdre au style sa force, souvent même lui enlève sa clarté avec

sa précision. » Il inspira surtout à sa fille l'horreur, de ce défaut que l'étudiant anglais appelle *bombast*, c'est-à-dire l'enflure, les fioritures imagées, la recherche emphatique, une vigueur fausse et de mauvais goût qui s'obtient aux dépens de la vérité. Chaque mot chez George Eliot a sa valeur rigoureuse. Les sentiments les plus passionnés s'expriment avec une éloquence sobre et contenue, avec une simplicité austère qui en fait ressortir toute la force. Un auteur peut épuiser le vocabulaire des expressions les plus exaltées sans parvenir à nous émouvoir ; un mot, quand il est juste, nous remue jusqu'au fond des entrailles. C'est notre imagination, et non celle du romancier, qui semble alors ouvrir devant le regard de notre âme les abîmes de la passion ; ce travail nous est en quelque sorte personnel, et l'impression en devient plus vive, plus profonde.

La philosophie allemande eut aussi sa place dans le vaste plan de cette éducation virile. Marian fut initiée aux questions qui passionnent les physiologistes contemporains. Ces études la préparèrent aux travaux qu'elle entreprit vers 1848 ; ce fut elle qui traduisit la *Vie de Jésus* du Dr Strauss, et qui donna une version anglaise de l'*Essence du Christianisme*, d'après Feuerbach.

Les indiscrétions du *Hérald* nous apprennent que la jeune fille avait dix-huit ans à peine quand, pour la première fois, elle se fit imprimer. Marian n'avait à Londres aucun parent ; son père s'entendait fort peu au trafic littéraire ; elle dut se contenter d'envoyer aux éditeurs de différents *Magazines* ses manuscrits accompagnés d'une lettre où elle demandait simplement qu'on les lui retournât s'ils ne convenaient point. Bien peu revinrent à leur auteur. En revanche, des lettres chargées arrivèrent à la jeune *novelist*, heureuse de pouvoir enfin offrir à ses parents quelques dédommagements pour la sollicitude dont elle avait été l'objet.

Elle avait vingt ans lorsqu'elle perdit son père, et bientôt après, la tombe s'ouvrit une seconde fois pour lui ravir sa mère.

Aucun lien ne l'attachant plus au lieu de sa naissance, elle alla se fixer à Londres, et ce fut là, chez le docteur John Chapman, directeur de la *Wesminster Review*, dans le Strand, que Marian Évans fut mise en rapport avec les hommes les plus distingués du monde littéraire ; ce fut dans la maison du docteur qu'elle vit, pour la première fois, George H. Lewes.

L'ouvrage qui, d'abord, attira sur George Eliot l'attention du public est intitulé : *Scènes de la vie cléricale*. On remarquera qu'elle excelle à peindre le vrai clergyman anglais ; nombre de ses ouvrages reproduisent ce même type ; on le retrouve parfait, inimitable, tracé avec un cœur tout filial, sous les traits de M. Gascoigne, dans *Daniel Derouda*. Le second roman de George Eliot fut *Silas*

Marner, le tisserand ; puis vint *Romola*, histoire italienne dont la scène se passe à Florence, en plein quinzième siècle. *Félix Holt*, la *Gypsie espagnole*, *Middlemarch*, la *Légende de Jubal* et d'autres ouvrages succédèrent au chef-d'œuvre du romancier anglais, *Adam Bede*.

Un compte-rendu de ce dernier roman, publié par M. Henri Lewes, servit de point de départ aux rapports qui ne tardèrent pas à s'établir entre lui et Marian Evans. D'après ce critique, fort savant et fort consulté, George Eliot avait produit une œuvre de génie. Cinq éditions, épuisées en quelques mois, montrèrent que le public ratifiait ce jugement. Désireux de connaître l'écrivain dont il avait, un des premiers, découvert et salué le rare talent, M. Lewes lui envoya l'article, puis il témoigna le désir de se présenter chez l'auteur. On lui répondit que George Eliot étant d'une nature exceptionnellement *shy* (sauvage), vivait fort solitaire et se refusait à étendre le nombre de ses relations. Loin de se décourager, M. Lewes insista en offrant ses services ; il reçut enfin une réponse, et, bientôt, une correspondance assez suivie s'établit entre le *novelist* et le critique retour d'Allemagne. Enfin, M. Lewes obtint la permission de se présenter. Une grande sympathie d'idées et de goûts existait entre eux ; ces visites se renouvelèrent fréquemment ; l'intimité se resserra, et Marian devint la confidente d'un roman dans lequel son nouvel ami jouait le rôle principal. M. Lewes était marié : mais, devant la société comme devant la loi, il était veuf. C'était en vain toutefois que, s'autorisant de la législation anglaise, il avait cherché à obtenir le divorce ; les tribunaux lui avaient seulement accordé une séparation de corps et de biens.

Les éclaircissements donnés par le *Herald* au sujet de la liaison qui unit George Eliot et M. Lewes paraissent fort authentiques ; mais il convient de traiter avec la plus grande réserve des faits d'une nature aussi personnelle. La situation de M. Lewes toucha, émut Marian Evans : lui, de son côté, trouva chez la femme autant de sensibilité qu'il avait admiré de talent chez l'auteur ; il ne faut donc pas s'étonner si l'amitié succéda bientôt à l'admiration, et l'amour à l'amitié. Marian ne découragea pas ce sentiment, elle méprisa la médisance, brava l'opinion, soutint et consola M. Lewes. C'était là ce qu'il fallait attendre de cette nature ardente et enthousiaste, plus capable de sacrifice que de réflexion. Ainsi Dinah Morris, une des créations les plus exquises de George Eliot, Dinah Morris, éprise d'Adam Bede, pousse l'héroïsme jusqu'à sauver du suicide sa propre rivale. « Voilà le seul chagrin qu'elle m'ait causé, » dit Louis XIV à la mort de Marie-Thérèse. La première femme de M. Lewes, tout au contraire, ne donna jamais à son

mari d'autre joie que de le laisser libre au moment où il s'attendait le moins à un pareil dénouement. Il épousa aussitôt Marian Evans. « Mais, dit le chroniqueur auquel nous empruntons ces détails, le mariage ne pouvait rien ajouter ni changer aux rapports qui déjà existaient entre eux. »

« Marian et M. Lewes, poursuit le reporter américain, ne sont ni jeunes, ni beaux, ni élégants. Marian, surtout, est très-simple; elle ne possède qu'un mince bagage de *small talk* » (esprit de société). Certaines gens prétendent que la conscience de tout ce qui lui manque pour briller dans les réunions l'a rendue sauvage; c'est une erreur, elle n'aime pas le monde. Son mari partage son goût pour la solitude, mais lui, du moins, n'est pas dépourvu du sentiment de sa propre valeur, comme on peut s'en convaincre si l'on prend la peine de lire son *Histoire de la philosophie*, sa *Vie de Goethe*, et autres productions très-lettrées, si non très-profondes. Si M. Lewes n'est pas mieux doué que sa femme sous le rapport physique, il a l'avantage d'être un admirable causeur, qui unit, au don de bien dire, les connaissances les plus variées.

Quelques personnes, qui prétendent connaître George Eliot, affirment que c'est, dans l'intimité, une femme charmante; d'autres prétendent qu'on lui croirait l'esprit le moins cultivé; il semblerait, ajoutent-ils, qu'elle n'a pas, dans tout le cours de sa vie, lu seulement une demi-douzaine de bons livres. Les uns assurent qu'elle devient vraiment belle quand elle parle, que son visage rayonne, que son éloquence entraîne et fascine; tandis que des auditeurs moins favorisés, sans doute, déclarent qu'elle dépense tout son talent dans ses ouvrages et ne garde rien pour ses amis.

En réalité, George Eliot, comme beaucoup d'autres, n'a pas toujours la même verve et le même entrain. Elle est impressionable, elle est artiste jusqu'au bout des ongles; l'impression du moment l'absorbe tout entière, ce qui, du reste, on le sait, arrive fréquemment aux personnes nerveuses et aux hommes de génie. L'ensemble des témoignages recueillis prouve néanmoins une chose : George Eliot manie moins bien la parole que la plume, et on éprouve, quand on l'entend causer, une déception plus ou moins vive.

Nous interrompons ici les confidences du chroniqueur pour faire remarquer que peut-être George Eliot est affligée de ce genre d'insociabilité qui, s'il faut en croire Emerson, caractérise le génie. D'après le moraliste américain, Dante était tellement sauvage que jamais il n'accepta une invitation à dîner; Newton et Michel-Ange n'apportèrent pas un soin moins jaloux à se soustraire aux douces influences de la société polie et cultivée; Christophe Colomb enfin n'a jamais découvert aucune île, aucun rocher aussi solitaire qu'il

aimait à l'être lui-même. Emerson en conclut que l'isolement est pour le génie un besoin ; mais on imaginerait difficilement quelle raison il en donne.

« C'est, dit-il, qu'en société l'homme supérieur est seulement la fraction d'un tout. (Une fraction ! pourquoi pas un zéro !) Dans le recueillement de sa bibliothèque, continue le célèbre moraliste, il reprend conscience de sa valeur, il redevient l'une de ces individualités puissantes dans lesquelles se personnifie l'humanité entière ». L'animation de nos salons parisiens détruit quelque peu cette hypothèse philosophique. Au milieu d'une société comme la nôtre, force serait à Emerson d'avouer que le talent peut, sans s'amoindrir, sortir de sa retraite, ou bien il lui faudrait — chose difficile à soutenir — affirmer que l'homme supérieur n'existe pas à Paris.

Mais revenons à George Eliot. Infatigable au travail, elle passe dans son cabinet plusieurs journées consécutives, écrivant dix et douze heures de suite ; après quoi, elle se repose pendant quarante-huit heures. Tantôt elle compose fort vite, presque au courant de la plume ; tantôt elle s'arrête pour réfléchir et méditer ; jamais, toutefois, elle n'abandonne son manuscrit sans le relire et le corriger avec soin. Chaque jour, en outre, elle consacre plusieurs heures à l'étude. Quoiqu'elle tienne peu au monde, elle n'est pas sans ambition, et savoure les applaudissements de la foule, car elle mesure sa propre valeur à l'étendue de ses succès. Chaque année, pendant deux mois, elle voyage sur le continent ; ces intervalles de loisir sont indispensables à sa santé, qui se ressent parfois de la fatigue d'un travail excessif.

George Eliot ne donne pourtant aucun signe de défaillance et se propose de produire encore autant d'œuvres littéraires qu'elle en a déjà données au public. Son mari a pris la direction de ses affaires, il s'est en quelque sorte institué son agent commercial, et l'on doit reconnaître qu'il dirige avec une habileté fort grande les intérêts communs ; aussi ce couple littéraire si heureusement assorti jouit-il d'une prospérité prodigieuse. L'habitation qu'il occupe près de Regent's Park unit le comfort à l'élégance ; M. Lewes, amateur de bronzes et de tableaux, se plaît à réunir dans sa demeure une splendide collection artistique ; la résidence dans laquelle les deux époux passent la belle saison est située au milieu d'une riche campagne. Rien enfin ne leur manque de ce qui constitue le bonheur ordinaire et ils savent en jouir aussi complètement que s'ils ne connaissaient pas la fièvre d'écrire.

Ce tableau, que nous avons entièrement emprunté aux chroniqueurs américains, oit, on le sent, avoir été tracé d'après nature ;

il est trop net, trop peu flatté pour ne pas être vrai. On y reconnaît le sans-façon tout yankee avec lequel, de l'autre côté de l'Atlantique, on juge un écrivain, sans se mettre en peine ni d'adoucir les lignes, ni d'harmoniser les tons.

Une question s'élève ici fort naturellement : George Eliot jouit en Angleterre d'une popularité immense; ses œuvres justifient-elles cette renommée? sont-elles à la hauteur de celles de Dickens et de Thackeray?

Nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative. Sans doute il faut faire la part des divergences profondes qui existent entre les écrivains; les œuvres de l'esprit ne peuvent fort heureusement être toutes semblables; d'une part, l'inégalité des connaissances; de l'autre, l'étendue très-variable de la faculté d'observation, les sujets différents auxquels chacun l'applique, selon ses tendances et ses aptitudes, maintiendront toujours entre les auteurs cette diversité qui fait la richesse des littératures.

Entre Dickens et Thackeray, le parallèle serait facile à établir; celui-ci montre à la société du dix-neuvième siècle sa laideur, ses ridicules, ses vices; celui-là, tout en poursuivant le même but, se fait l'apôtre attendri des souffrants. Thackeray demande des réformes morales et politiques; Dickens veut des réformes sociales au profit des classes déshéritées.

Quant à George Eliot, elle ne s'indigne ni ne s'émeut; elle contemple l'humanité avec une amertume voilée de tristesse. Elle ne se pose pas en redresseur de torts, elle cherche à inspirer la résignation, le dévouement; ses types sont plus idéalisés que réels. Chez Thackeray, chez Dickens, chez Thomas Hood, le rire se mêle aux larmes; George Eliot fait songer; elle éveille la pensée au fond de notre âme, elle nous oblige à nous replier sur notre propre cœur et à lire en nous-mêmes. Aussi quelques *reviewers* n'ont-ils pas hésité à signaler entre Shakespeare et l'auteur d'*Adam Bede* plus d'une analogie.

Dans un article qui est en ce moment sous nos yeux, *the World*, journal hebdomadaire fort habilement rédigé, fait observer que le poëte immortel et le romancier contemporain ont tous deux, pour arriver aux mêmes résultats, suivi la même méthode, celle de l'induction personnelle étendue à l'humanité. Celui qui connaît le cœur des hommes sait que, chez tous, il est pétri de la même argile. Telle cause qui produit en lui-même une vive joie ou une amère souffrance aura chez autrui des effets analogues. Partant de ce principe, l'écrivain se sert de sa propre expérience, il multiplie les personnages, développe l'action, et crée de la sorte son roman ou son drame. L'élément autobiographique a ainsi dans l'ouvrage une

large part; une corrélation infaillible s'établit entre la vie de l'auteur et ses héros fictifs. Ce procédé se retrouve chez George Sand, Fielding, Thackeray, Dickens et tous les vrais artistes littéraires. Ce qui touche le plus dans leurs œuvres, c'est précisément cette révélation indirecte; on devine qu'ils ont ressenti ce sentiment, cette passion, qu'ils ne les ont pas inventés.

De même que son immortel compatriote, George Eliot joint, nous dit-on, au culte de l'art littéraire des goûts fort différents et qui auraient dû, ce semble, lui faire adopter une toute autre voie. Elle n'est pas, au reste, le seul écrivain qui ait avec Shakespeare ce point de ressemblance. Les facultés les plus contraires se trouvent parfois réunies. On connaît la passion d'Alexandre Dumas pour la cuisine; Rossini, après avoir créé quelques-unes de ses mélodies ravissantes, s'absorbait également dans la composition d'une sauce, dans la confection d'un mets.

Shakespeare, le créateur d'*Hamlet*, le poëte tragique par excellence, était en même temps un comédien plein de verve. George Éliot ajoute, comme Molière, à l'esprit philosophique, cette pointe d'humour qui naît de la vue des ridicules, et qui, chez elle, revêt la forme d'une plaisanterie pleine de larmes. Elle eût été caricaturiste et eût illustré le *Punch* tout aussi bien que Thackeray ou Thomas Hood, si elle n'avait appris à écrire. Elle est en outre excellente musicienne et interprète les maîtres avec le talent d'une artiste consommée.

George Eliot ne fait pas seulement songer à Shakespeare par la variété des dons qu'elle possède, elle s'en rapproche encore par une qualité plus importante. Tous ses personnages font et disent précisément ce que le lecteur s'attend à leur voir faire, à leur entendre dire dans les différentes situations où ils sont placés. Un tel éloge est assurément le plus enviable que puisse souhaiter un écrivain. C'est atteindre le vrai dans l'art.

Du vivant de l'auteur des *Merry Wives of Windsor*, de *All's well that ends well*, etc., on reconnaissait parmi ses personnages secondaires plusieurs de ses contemporains. De même, dans *Adam Bede*, la figure charmante de Dinah n'est pas un type fictif. Celle que George Eliot avait alors en vue est morte maintenant; mais sur son tombeau, les habitants du village ont gravé cette épitaphe:

« Ci-git Elisabeth***, mieux connue sous le nom de Dinah Morris. »

La supériorité du talent de George Eliot ainsi établie, nous devons accorder cependant que ses œuvres ne seront pas, comme le *Vicar of Wakefield*, par exemple, également appréciées par

toutes les classes de lecteurs. Goldsmith, de Foë, Dickens conservent en Angleterre parmi le peuple une vogue aussi grande que celle dont jouirait à Paris Ponson du Terrail, si son nom brillait encore sur les affiches du *Petit journal*. Chez George Eliot, la nature scientifique domine peut-être un peu trop. Ses menuisiers, ses tisserands sont tellement au-dessus du niveau commun qu'ils ne sauraient être goûtés par la classe ouvrière, du moins en France, où l'artisan prêcheur est une espèce totalement inconnue. Eclos sous l'aile du libre examen, les sermonneurs de ce genre foisonnent dans le Royaume-Uni ; chaque dimanche, ils tracent le plan de la régénération sociale, ils peuvent offrir de l'intérêt comme études de mœurs qui ne sont pas les nôtres ; on ne les comptera jamais parmi ces types généraux qui appartiennent à l'humanité.

Mais, demandera-t-on, quelle sera l'influence morale des œuvres de George Eliot ?

Pour répondre avec une complète impartialité, il faudrait n'être ni protestant, ni catholique. George Eliot n'appartient pas plus à une communion qu'à l'autre. Elle est de ces philosophes aux yeux desquels les vérités religieuses sont bonnes tout au plus à servir d'hypothèses pour arriver au delà, dans la région de ce qu'ils appellent le vrai absolu. Il ne faudrait cependant pas croire que, pour George Eliot comme pour quelques autres, ce prétendu vrai soit la négation de toute foi. Elle a sa croyance, quoique vague et mal définie. On pourrait, ce nous semble, lui appliquer ces deux vers du poëte qu'elle aime :

Truth can never be affirmed enough
Though doubts did ever sleep.

(Jamais on ne peut affirmer assez la vérité, quoique toujours le doute sommeille auprès d'elle.)

L'âme remplie d'aspirations sublimes, notre auteur défend la vérité, mais sans enthousiasme, et elle n'y apporte point cette passion qu'inspire le bien à certaines natures. Quelques citations feront mieux saisir notre pensée.

« Les promesses de notre vie, dit Savonarole dans *Romola*, sont une dette ; la justice en exige le paiement ; vous ne vous acquitterez que d'une seule manière, en tenant avec générosité vos engagements à l'égard de Dieu et de vos semblables. »

Et ailleurs.

« Vous cherchez, ma fille, à faire votre volonté, c'est-à-dire autre chose que la loi à laquelle vous devez obéir. Et après ? Où trouverez-vous Dieu ? Ce n'est pas ici une affaire de choix. Le bien est un fleuve

qui coule du pied du trône invisible dans le chemin de l'obéissance. »

« Les conséquences sont implacables, dit encore George Eliot. Si précédées qu'elles soient d'hésitations et de doutes, nos actions engendrent des suites certaines et terribles, des suites qui jamais ne nous concernent seuls. Il n'est pas de fautes dont l'expiation n'aille atteindre au-delà de celui qui l'a commise. Vous ne pouvez pas vous isoler, vous ne pouvez pas soutenir que le mal dont vous êtes l'auteur ne s'étendra pas au prochain. Les vies des hommes sont aussi mêlées les unes aux autres que les atomes respirés par tous ; le mal se propage comme la maladie. »

Une femme aussi pénétrée que George Eliot de la responsabilité morale assumée par l'écrivain doit peser chaque mot que laisse tomber sa plume ; aussi ne cherche-t-elle à convertir personne à ses doutes philosophiques. Jamais elle ne s'applique à soulever le voile qui recouvre le monde invisible. Une note triste va résonner jusqu'aux bornes de son horizon ; mais elle ne perce pas la nue, elle n'arrive pas au sein miséricordieux de ce Père que fléchit un regard suppliant, qui efface, d'une seule de nos larmes, les sévères arrêts de sa justice.

G. de Prieux.

LES ORIGINES DE LA PHOTOGRAPHIE

NIEPCE (1765-1833) — DAGUERRE (1787-1851)

I

Notre siècle est, par excellence, celui des conquêtes scientifiques, et plût à Dieu qu'il n'en eût jamais connu d'autres! La vapeur, le gaz, la lumière, l'électricité, forces longtemps inconnues, indomptées, ont tour à tour subi notre joug. Qui pourrait dire où s'arrêtera le monde dans cette voie, s'il ne se rencontre pas, suivant l'heureuse expression de M. Nisard, « quelque paille qui le fasse craquer dans sa marche triomphante; » si des passions perverses, qui semblent aussi en progrès, ne viennent pas entraver, détruire peut-être l'œuvre du génie!

Parmi les grandes inventions modernes, la photographie tient sa place au premier rang. Ce n'est pas une des moindres gloires de l'homme, d'être parvenu à discipliner, à s'assujettir cette clarté fulgurante du soleil, devant laquelle il se prosternait jadis. Cette découverte est absolument nouvelle, toute française, l'antiquité n'en avait rien soupçonné. C'est seulement au seizième siècle que nous rencontrons deux précurseurs lointains, inconscients de la photographie, le médecin alchimiste Fabricius (1556), et le physicien Porta (1540-1615), qui eut aussi le pressentiment de l'emploi de la vapeur comme force motrice [1].

Porta est l'inventeur de la *Chambre noire.* Il observa que la lumière, pénétrant par une ouverture unique dans une pièce d'ail-

[1] Voir notre Etude sur *Denis Papin* (Hachette), p. 16. Porta s'est occupé non-seulement de physique et d'optique, mais d'alchimie et de magie. Il a écrit aussi des tragédies et des comédies latines.

leurs close hermétiquement, venait former sur un écran blanc l'image réduite et renversée des objets extérieurs. Puis, au moyen d'une lentille convexe fixée dans l'ouverture, et d'un miroir réflecteur, il obtint cette image remise dans sa position naturelle. Il recommandait avec raison l'usage de cet appareil aux artistes, surtout aux paysagistes et à ceux qui s'adonnent à la reproduction des monuments. Parmi les peintres qui firent dans la suite le plus habile emploi de la chambre noire, on cite deux maîtres du dix-huitième siècle, les derniers, à vrai dire, qu'ait produits l'Italie, Canaletto et son élève Guardi [1]. C'est à l'aide de cet appareil qu'ils ont pu reproduire les édifices de Venise avec une exactitude mathématique qui, d'ailleurs, n'est pas le seul mérite de leurs tableaux.

Le physicien napolitain, justement fier de sa découverte, était loin pourtant d'en deviner toute l'importance. Rien n'indique qu'il ait conçu la possibilité de retenir, de fixer au moyen d'agents chimiques, l'image formée dans la chambre noire. Et pourtant le médecin alchimiste Fabricius (Fabrice d'Acquapendente) avait déjà effleuré, sans s'en douter, la solution de cette autre partie du problème. Ayant obtenu le premier, par la combinaison du sel marin avec un sel d'argent, le précipité connu aujourd'hui sous le nom de chlorure d'argent, il s'aperçut que cette substance, fort blanche d'abord, noircissait immédiatement sous l'action des rayons solaires. Il remarqua ensuite que l'image projetée par une lentille de verre sur une couche de ce chlorure d'argent ou *lune cornée*, comme on l'appelait alors, s'y imprimait momentanément en noir ou en gris, suivant que la lumière était plus ou moins vive. Fabricius mentionna dans son livre *des Métaux* (1556), cette observation dont il était loin de soupçonner l'importance. Ce chercheur de trésors imaginaires en avait tenu et laissé échapper un véritable, le talisman qui devait soumettre à l'homme la lumière. Ces aberrations sont fréquentes dans l'histoire des alchimistes. Exclusivement préoccupés du grand œuvre, ils daignaient à peine regarder tout ce qui semblait étranger à leur problème de la transmutation des métaux. « Qu'importe à Brandt, s'il découvre le phosphore (1669) ; à Basile Valendin, si l'antimoine sort de ses creusets ; à Albert le Grand, si l'acide nitrique se distille dans sa cornue ? Ce n'est pas la pierre philosophale ; ils passent outre [2]. » Pareils au héros de la célèbre ballade américaine : *Excelsior !* rien ne pouvait les distraire, les décourager de la poursuite de leur idéal. Cet idéal, il est vrai, n'était qu'une chimère malsaine, le rêve d'un bonheur égoïste, exclusivement matériel. Avons-nous bien le droit de rire aujourd'hui d'une telle folie ?

[1] Le premier est mort en 1768, l'autre en 1793.
[2] G. Tissandier, *les Merveilles de la photographie* (Hachette), p. 9.

Quid rides? mutato nomine, de te
Fabula narratur...

Combien de nous sont alchimistes en ce point! [1]

L'importance corrélative de ces deux découvertes, la chambre noire et les propriétés du chlorure d'argent, demeura complétement inaperçue pendant deux siècles. La possibilité d'utiliser l'effet de la lumière sur une surface *sensibilisée*, pour former et retenir les images, est signalée pour la première fois dans un livre bizarre, publié en 1760, qui contient, parmi une foule d'extravagances, une véritable pronostication des merveilles de la photographie. On a vu surgir de ces lueurs prophétiques dans toutes les voies de la science et du progrès. Roger Bacon avait annoncé, dès le treizième siècle, les prodiges futurs de la vapeur. Au seizième l'avocat Raoul Spifame, un fou qui avait d'étonnants accès de lucidité, proposait des réformes administratives et financières qui n'ont été opérées que depuis 1789. Un autre maniaque moins connu, le sieur de Romp-Saillant, auteur de la *France guerrière* (1644), conseilla le premier l'établissement de l'unité monétaire, la construction d'un hôtel pour les Invalides, etc. On sait que Cyrano, dans son voyage fantastique, a décrit exactement les procédés d'aviation employés cent cinquante ans après par les frères Montgolfier.

Le Normand Tiphaine de la Roche semble de même un photographe anticipé. Il suppose qu'un génie qui a mission de l'initier aux secrets de la nature, lui explique en ces termes comment s'y prennent ses confrères pour fixer les images produites par les rayons solaires. « Tu sais que les rayons de lumière réfléchis des différents corps; font tableau, et peignent les corps sur toutes les surfaces polies, sur la rétine de l'œil par exemple, sur l'eau, sur les glaces. Les es-

[1] On serait plutôt disposé à plaindre qu'à blâmer les alchimistes, quand on songe que, pendant plusieurs siècles, et presque jusqu'à nos jours, les hommes les plus intelligents et les plus puissants ont cru à la pierre philosophale, encouragé et commandé sa recherche. En 1636, Louis XIII et Richelieu lui-même furent dupes pendant plusieurs mois d'un nommé Pigard ou Dubois, capucin défroqué qui prétendait avoir découvert ce grand mystère. Dans une des lettres si curieuses récemment publiées par M. Topin, le roi ordonnait de mettre cet alchimiste à Vincennes, de peur que les Espagnols, alors en guerre avec nous, n'attentâssent à sa vie, ou qu'il ne leur vendît son procédé. Ce ne fut qu'après plusieurs mois de détention que l'imposture fut découverte; ce malheureux fut alors condamné et exécuté comme faux-monayeur et magicien (Voir *Louis XIII et Richelieu*, par M. M. Topin, p. 324.) Soixante ans plus tard, l'électeur de Saxe faisait pareillement emprisonner, et pour le même motif, l'alchimiste Bottgher, auquel l'Europe doit la porcelaine. Newton, le grand Newton, croyait encore fermement à la transmutation des métaux.

prits ont cherché à fixer ces images passagères. Ils ont composé une matière subtile, au moyen de laquelle un tableau est fait en un clin d'œil. Ils enduisent de cette matière une pièce de toile, et la présentent aux objets qu'ils veulent peindre.

« Le premier effet de la toile est celui du miroir; mais ce qu'aucune glace ne saurait faire, la toile, au moyen de son enduit visqueux, retient les simulacres. Le miroir nous rend fidèlement les objets, mais n'en garde aucun. Nos toiles ne nous les rendent pas moins fidèlement, mais les gardent tous. *Cette impression des images est l'affaire du premier instant. On ôte la toile, et on la place dans un endroit obscur.* Une heure après, l'enduit est sec, et vous avez un tableau d'autant plus précieux, qu'aucun art ne peut en imiter la vérité. »

Cette fiction semble basée sur la connaissance des propriétés du chlorure d'argent, signalées par Fabricius. Il n'y a sans doute là ni divination, ni hasard miraculeux, mais un de ces tours de force d'induction scientifique, dont on trouve tant d'exemples.

En 1777, Scheele, habile chimiste suédois, étudia soigneusement l'action des rayons solaires sur le chlorure d'argent. Il remarqua le premier que cette influence était exercée d'une façon fort inégale par les différents rayons du spectre. Quelques années après, ces observations de Scheele furent utilisées par le physicien français Charles, pour l'exécution de ses portraits à la silhouette, qu'on doit considérer comme le plus ancien essai pratique de photographie. Ces portraits, qui deux siècles auparavant lui auraient probablement valu les honneurs du bûcher, étaient une première tentative pour combiner les découvertes de Fabricius et de Porta. Un rayon de soleil, pénétrant par l'unique ouverture de la chambre noire, projetait la silhouette du modèle sur un écran imbibé de chlorure d'argent. Sous l'influence de la lumière, les parties éclairées de cet écran ne tardaient pas à noircir; celle que protégeait l'ombre, restait blanche, de sorte que la silhouette du personnage interposé se découpait en blanc sur un fond noir. Mais, comme Charles ne connaissait pas les agents fixateurs, il n'obtenait que des résultats éphémères. Dès que le modèle se retirait, la silhouette ne tardait pas à disparaître.

Charles imagina aussi, dit-on, d'appliquer sur son écran sensibilisé des gravures dont il obtenait ainsi des calques, grossiers, il en vrai, et fugitifs comme ses silhouettes humaines. Nous n'avons malheureusement que des renseignements vagues sur cette autre expérience dont le souvenir a peut être mis Niepce, vingt ans plus tard, sur la voie de sa grande découverte.

En 1802, le grand potier anglais Wegdwood, qui s'occupait aussi de physique et de chimie, publia un Mémoire curieux sur la repro-

duction des images par la lumière. Il avait réussi, comme Charles, à obtenir des silhouettes, mais en plein air et non à la chambre noire, sur un papier imbibé de *nitrate* d'argent. Il avait remarqué « que le papier ainsi préparé, ne subissait aucune modification dans l'obscurité, mais qu'à la lumière du jour il changeait rapidement de couleur, et finissait par noircir tout à fait : que la rapidité de ce changement était proportionnelle à l'intensité de la lumière; qu'ainsi il n'était complet qu'au bout de plusieurs heures à la lumière diffuse, tandis qu'au soleil deux ou trois minutes suffisaient. » Une autre observation du physicien anglais confirmait celle de Scheele; « la lumière, transmise à travers un verre rouge, avait une action beaucoup moins active que celle qui traversait un verre bleu ou violet. »

Ces expériences avec le nitrate d'argent furent réitérées par le célèbre chimiste Humphry Davy, qui pressentit nettement l'importance du problème de la fixation des images, mais ne réussit pas à le résoudre. « C'est là, pourtant, disait-il, qu'est le véritable intérêt de ces recherches. »

Ainsi, il n'y avait eu, encore, dans cette région à peine entrevue, que des tentatives d'occupation équivoque, éphémère; des images négatives, fugitives, que la quantité de jour indispensable pour les entrevoir, faisait promptement disparaître [1]. Davy n'avait pu trouver d' « agents fixateurs ; » il ne soupçonnait même pas l'existence d' « agents révélateurs, » capables de forcer en quelque sorte la lumière dans ces derniers retranchements, en la contraignant de restituer aux regards humains son œuvre secrètement empreinte sur la surface sensibilisée.

Cette conquête de la lumière, cette transformation du dieu Phœbus en serviteur docile et utile de la science, allait être inaugurée par deux Français, Niepce et Daguerre.

II

Nicéphore Niepce, de Châlon-sur-Saône (1765-1833), investigateur ingénieux, infatigable eut, comme Papin et Philippe de Girard, le tort d'éparpiller longtemps, sur trop d'objets divers, sa force inventrice. Son frère Claude et lui avaient montré, dès

[1] Les silhouettes de Charles, Wegdwood et Davy, étaient *négatives*, c'est-à-dire que la réalité s'y trouvait, pour ainsi dire, intervertie, les endroits frappés par la lumière étant représentés par des noirs, et les ombres par des clairs. Niepce est le premier, comme on va le voir, qui, au moyen d'une substance non encore employée (l'asphalte), ait obtenu des épreuves *positives*, dans lesquelles l'endroit impressionné se détache en clair.

l'enfance, un goût très-vif pour les applications mécaniques. « Ils employaient les heures des récréations à fabriquer, sans autres outils que leurs couteaux, de petites machines en bois, munies de roues et d'engrenages. » Nicéphore, qui avait étudié pour être prêtre, s'engagea en 1792, et fut bientôt nommé officier, comme la plupart des volontaires qui possédaient quelque instruction ; mais, dès la seconde campagne, sa mauvaise santé l'obligea de renoncer à l'état militaire. Il se maria et revint aux problèmes de mécanique. Pendant plusieurs années, son frère et lui s'absorbèrent dans la recherche d'une force motrice propre à remplacer les voiles et les rames. Malheureusement ils avaient fait fausse route dès le début. La machine qu'ils imaginèrent et baptisèrent *pyréolophore* (porteuse de feu et d'eau), était mise en mouvement non par la vapeur, mais par l'air chaud, à l'imitation des premiers ballons Montgolfier. Ils avaient laissé de côté la véritable solution trouvée par Papin dès le commencement du dix-huitième siècle, et retrouvé depuis par Jouffroy et Fulton. Le *pyréolophore* inspirait une telle confiance à ses inventeurs, qu'ils firent construire à grands frais un bateau de leur système. Le nouveau moteur fut essayé sur la Saône avec un succès médiocre. Les frères Niepce ne se décourageaient pas facilement. Ils sollicitèrent longtemps, mais en vain, l'autorisation de recommencer l'expérience à Paris. Ils prirent part aussi à un concours pour la nouvelle machine de Marly ; le modèle qu'ils envoyèrent ne leur rapporta que de vains compliments. Enfin, pendant la période du blocus continental, ils avaient fait de grandes dépenses pour acclimater dans leur département la culture du pastel (*Isatis tinctoria*), plante sur laquelle notre industrie comptait pour remplacer l'*indigo-flor* d'Amérique. Cette matière colorante se trouve aussi, en effet, dans le pastel, mais en bien moindre quantité que dans les plantes exotiques. Aussi le rétablissement des communications maritimes fit tomber cette nouvelle culture.

Déjà, à cette époque, les frères Niepce avaient dû se séparer, Claude était allé s'établir en Angleterre, tandis que Nicéphore continuait d'habiter *les Gras*, modeste retraite située au bord de la Saône, non loin de Châlon. La correspondance des deux frères, récemment publiée, leur fait honneur de toute manière. Elle prouve que la mauvaise fortune, en les contraignant de vivre désormais éloignés l'un de l'autre, n'avait pu produire cette fois son effet le plus désolant et le plus ordinaire, la désunion des cœurs.

Dès 1813, Nicéphore, rebuté des applications mécaniques qui ne lui avaient valu que des déceptions, s'était pris de passion pour la lithographie, procédé plus économique qu'artistique d'impression de dessins sur pierre à l'encre grasse, inventé vers 1799 par le Bavarois

Senefelder. Nicéphore était impatient de passer de la théorie à la pratique, entreprise alors plus que difficile. Comment faire venir d'Allemagne, au temps des batailles de Lutzen et de Leipzig, des appareils et des pierres lithographiques? Ces obstacles ne faisaient que stimuler l'ardeur de Niepce; il entreprit de fabriquer lui-même son outillage. C'est ici surtout que sa vie offre un enseignement salutaire. Ce furent précisément ses efforts persévérants et infructueux pour suppléer à cette insufffisance d'atelier, qui le mirent sur la voie d'une découverte bien autrement importante que celle de Senefelder. La photographie n'existerait peut-être pas encore si Niepce avait eu sous la main, en 1813, les instruments nécessaires pour l'impression lithographique.

Le voilà donc qui se met, avec son fils en quête de matériaux propres à ce travail. Des pierres cassées, provenant des carrières de Chagny, et destinées à réparer la route de Châlon à Lyon, leur paraissent susceptibles d'être utilement employées à la lithographie. Ils choisissent les plus grandes, les polissent, les vernissent, y tracent, y gravent des dessins. Mais bientôt Nicéphore s'aperçoit que ces pierres sont d'un grain trop grossier, trop irrégulier pour ce travail [1]. Il entreprend alors, à l'exemple de Senefelder, de remplacer les pierres par des planches métalliques, sur lesquelles l'impression se fait moins facilement que sur les bonnes pierres lithographiques, mais qui sont moins coûteuses, moins encombrantes. Senefelder avait employé le zinc; Niepce se servit de lames d'étain, sur lesquelles il traça d'abord des notes de musique. On s'efforçait, dès lors, en effet, de remplacer par l'impression lithographique le procédé plus long et plus dispendieux de la gravure sur cuivre, pour les publications musicales.

Mais la grande préoccupation de Niepce était d'arriver, par ce procédé, à la reproduction économique des estampes en taille douce. Dans ce but, il essaya successivement de différents vernis pour préparer le travail d'impression. Ce fut alors qu'il eut un jour l'idée d'appliquer sur quelques plaques de métal ainsi préparées, des gravures également couvertes d'un enduit qui les rendait transparentes, et d'exposer le tout au grand soleil, à la fenêtre de sa chambre. Qu'attendait-il de cette expérience? Se souvenait-il des silhouettes, des calques fugitifs de gravures obtenus jadis par Charles dans la chambre noire? en avait-il seulement entendu parler? C'est ce qu'on ne saura probablement jamais. Peut-être n'y eut-il chez lui aucune

[1] On n'a pas encore rencontré en France de bonnes pierres lithographiques, sauf celles des environs de Châteauroux, qui encore ne sont propres qu'à la reproduction de l'écriture.

réminiscence, mais l'idée spontanée, l'espoir de faire collaborer le soleil, d'une façon quelconque, à l'œuvre de reproduction qu'il poursuivait. « Même dans la science, où la préparation et la part du travail sont considérables, il y a l'éclair qui vient on ne sait d'où, mais de plus haut assurément que cet amas de matériaux accumulés [1]. »

On peut deviner, et non décrire ce que Niepce dut éprouver, quand il aperçut pour la première fois, sur une des planches métalliques, une reproduction, un calque en traits blanchâtres, des linéaments principaux de la gravure superposée. Telle avait dû être l'émotion de Palissy en présence de ses premiers émaux *réussis*. Ce sont là de ces moments de joie, d'extase triomphante, qui récompensent l'inventeur au centuple de longues années d'angoisses et de déceptions.

Déjà quinquagénaire, Nicéphore Niepce se lança avec une ardeur juvénile dans cette voie nouvelle. Un buste de lui, qui passe pour très-ressemblant, doit se rapporter à cette époque. C'est une physionomie régulière, sérieuse jusqu'à l'austérité. Dans la bouche, fine mais légèrement contractée, surtout dans le regard, profondément enfoncé sous l'arcade sourcillière, on retrouve l'habitude invétérée, la tenacité indomptable de l'investigation.

Nous n'avons que des renseignements incomplets sur ses premiers travaux. La vie de ce vaillant pionnier de la science ressemble, sous plus d'un rapport, à celle des alchimistes. C'est la même constance, la même âpreté dans les recherches, mais non plus cette fois à la poursuite d'une folle chimère. Pour étendre et fortifier sa conquête, il a bien vite compris la nécessité de recourir à la chambre noire. « Mais il est seul, dans un pays éloigné de tout centre scientifique. » Ajoutons qu'à cette époque (1814-16), en raison des douloureuses préoccupations du moment et de l'imperfection des voies de communication, les relations étaient encore singulièrement lentes et difficiles entre la province et Paris; que notre inventeur habitait une campagne isolée, qu'il lui était impossible d'aller à Châlon et d'en revenir le même jour. « Il faut donc que Nicéphore s'ingénie à fabriquer de ses mains ce qui lui manque. Il se fait menuisier, opticien, façonne lui-même ses chambres obscures, ses appareils. » On retrouve des détails intéressants sur cette période de sa vie dans sa correspondance avec son frère Claude, confident de ses émotions et de ses travaux. A chaque instant, des incidents vulgaires, des avaries d'outillage viennent interrompre ses études, et mettre sa patience à de rudes épreuves. Un jour, l'ob-

[1] *Problèmes de morale sociale*, par M. Caro, p. 398 (Hachette).

jectif de sa chambre obscure se trouve cassé par accident. Il en possédait un de rechange, mais celui-là avait le foyer plus court que le diamètre de la boîte ; impossible de s'en servir. Il faut aller en chercher un autre à Châlon, et c'est un voyage qui ne peut se faire du jour au lendemain. En attendant, il trouve moyen de poursuivre ses expériences, sur une échelle réduite, avec un petit appareil composé d'une des lentilles d'un ancien microscope solaire et d'un *baguier*, « petite boîte de seize à dix-huit lignes en carré. L'image des objets s'y peignait d'une manière très-nette et très-vive, sur un *champ* de treize lignes de diamètre. » Quelques jours après, il racontait à son frère le résultat heureux de l'expérience faite au moyen de cet appareil improvisé. « Je le plaçai dans la chambre où je travaille, en face de la volière, et les croisées ouvertes. Je fis l'expérience d'après le procédé que tu connais, et je vis, sur le papier blanc sensibilisé au moyen d'un enduit (dont il n'indique pas la composition), toute la partie de la volière qui pouvait être aperçue de la fenêtre, et une légère image des croisées qui se trouvaient moins éclairées que les objets extérieurs. On distinguait les effets de la lumière dans la représentation de la volière, et jusqu'au châssis de la fenêtre. Ceci n'est qu'un essai encore bien imparfait, mais (c'est que) l'image des objets était extrêmement petite. *La possibilité de peindre de cette manière me paraît à peu près démontrée*... Je ne me dissimule point qu'il y a de grandes difficultés, *surtout pour fixer les couleurs* ; mais avec du travail et beaucoup de patience, on peut faire bien des choses... Le fond du tableau est noir, et les objets sont blancs, c'est-à-dire plus clairs que le fond. »

Toute cette lettre du 5 mai 1816 est un document des plus curieux sur l'origine de la photographie. Nous y trouvons la suite des tribulations de l'inventeur à l'occasion de sa chambre noire. L'unique opticien de Châlon, auquel il s'adresse pour remplacer l'objectif détérioré, n'en avait qu'un seul qui s'adaptait mal à l'appareil. Le travail d'appropriation indispensable a pris une journée entière, et Niepce n'a pu rentrer chez lui que le surlendemain. Depuis ce jour-là le ciel est resté obstinément couvert, et Niepce n'a pu, à son grand regret, reprendre ses expériences. Il lui faut d'ailleurs se déplacer de temps à autre ; faire ou recevoir des visites, que de moments perdus pour ce travail qui l'intéresse si passionnément ! *Il préférerait être dans un désert.* Toute distraction, toute interruption de travail lui était insupportable, dans ce moment où il pressentait déjà la plupart des conséquences de sa découverte. Il songeait tout à la fois à donner plus de relief aux images produites par la lumière, soit par le perfectionnement de l'appareil, soit par l'em-

ploi d'agents sensibilisateurs plus parfaits à fixer ces images, et même à aborder un problème dont il entrevoyait déjà les difficultés, et qui aujourd'hui n'est pas encore complètement résolu, celui de l'*héliochromie* ou de la reproduction et de la fixation des couleurs. Dès le 28 mai 1816, il envoyait à son frère quatre plaques portant des gravures héliographiques.

On ignore quelle était la composition de l'enduit employé par Niepce dans ses premiers essais. Mais, dès la première année, nous le voyons abandonner ce procédé primitif, quel qu'il fût ; essayer successivement des solutions alcooliques ou chlorure de fer, puis, en 1817, le chlorure d'argent, auquel il eut peut-être le tort de renoncer trop vite pour passer à la résine de gaïac, puis au phosphore, qui de blanc devient rouge au contact de la lumière ; toutefois il se hâta d'abandonner cet agent dangereux.

Dans ces évolutions rapides et multipliées, on peut suivre aisément la trace d'une préoccupation dominante qui semble avoir échappé à tous les biographes, celle d'une solution immédiate du problème de l'héliochromie. On vient de voir, en effet, que « la possibilité de *peindre* avec la lumière, et de fixer les couleurs obtenues par ce moyen, lui paraissait à peu près démontrée », au commencement de mai 1816. Peu de jours après, il signalait comme une de ses plus vives préoccupations, la *transposition des couleurs*, expression dont il est facile de comprendre le véritable sens, quand on se rend un compte exact de l'état des connaissances chimiques à cette époque. Depuis plusieurs années déjà, Davy, puis Wollaston et Seebeck avaient publié des observations, constatant qu'une même substance pouvait prendre des couleurs diverses, dans les diverses parties du spectre solaire. Davy citait l'oxyde pure de plomb ; Wollaston, le papier enduit de *résine de gaïac*, substance que nous voyons aussi figurer dans les essais de Niepce, ce qui semble bien indiquer qu'il aurait eu connaissance, par son frère établi en Angleterre, des travaux des chimistes anglais. Il est vrai que les teintes obtenues par l'emploi de ces substances ne correspondaient pas aux couleurs du spectre ; d'où cette nécessité de « transposer les couleurs » mentionnée par Niepce. Enfin, ce défaut de concordance était déjà moins sensible dans le chlorure d'argent noirci, étudié par Seebeck dès 1810, et dont Niepce tenta de se servir en 1816 ou 17. Dans cette substance, en effet, le jaune du spectre devient blanc, le violet brun, mais le bleu garde une teinte bleuâtre, et le rouge demeure rouge [1].

Niepce ne devait pas atteindre ce but.... Peut-être même la

[1] Monckhoven, *Traité de photographie*, sixième édition (p. 145.)

poursuite simultanée de tant de résultats (augmentation du relief, et fixation de l'image, reproduction, transposition et fixation des couleurs) entreprises avec des moyens aussi imparfaits, lui fut-elle plus nuisible qu'utile. Quoi qu'il en soit, au mois de juillet 1817, il avouait que ses expériences n'avaient pas encore réussi, mais s'empressait d'ajouter qu'il ne se considérait pas encore comme battu, et ne perdait pas courage.

III

Ici, nous rencontrons dans la correspondance de Niepce une lacune de neuf ans (1817-26), pendant laquelle nous sommes réduits aux conjectures sur la suite de ses travaux. Les péripéties de ces luttes scientifiques ressemblent à celles de la guerre. Tantôt ce sont des coups d'éclat, des surprises, des positions enlevées d'un élan ; tantôt de longs et patients blocus, des années, des mois de tranchée ouverte autour de citadelles réputées inaccessibles.

Après des essais multipliés et infructueux, Niepce avait abandonné la recherche de l'héliochromie. Nous le retrouvons en 1826, concentrant tous ses efforts sur les moyens de donner plus de relief et de fixité à l'image incolore, produite dans la chambre obscure Il limitait désormais ses recherches à l'emploi de l'héliographie, comme procédé économique de gravure. Après avoir étudié l'action de la lumière sur bien des substances, il s'arrêta à l'asphalte ou *bitume de Judée*, dont une longue série d'observations lui avait dévoilé les propriétés. Il avait découvert qu'en dissolvant ce bitume au moyen de l'essence de lavande, et l'étendant en couche mince sur une plaque métallique exposée au foyer de la chambre noire, la partie de cet enduit ainsi soumise à l'action de la lumière, prenait insensiblement une teinte moins foncée, et que l'image finissait par apparaître en traits blanchâtres sur un fond noir. Il reconnut également que cette portion impressionnée de l'enduit devenait insoluble, dans la composition qui avait servi à le préparer.

En conséquence, Niepce étendait, à l'aide d'un tampon, son bitume dissous sur une plaque d'étain ou de cuivre argenté, qu'il exposait dans la chambre noire. Il obtenait ainsi des calques d'estampes surperposées, et aussi des images directes d'objets extérieurs, mais bien imparfaites, à cause de l'extrême lenteur de l'opération. Quand la lumière avait enfin accompli son œuvre sur cette plaque sensibilisée, Niepce la soumettait à l'action de son dissolvant, composé de dix parties d'huile de pétrole contre une d'essence de lavande. Ce dissolvant enlevait le bitume partout où la lumière n'avait pas agi.

De cette opération, il résultait des photographies rudimentaires, où les parties de bitume blanchies et devenues réfractaires au dissolvant, figuraient les grands clairs du modèle. Quant aux ombres, elles étaient représentées tant bien que mal, par les endroits de la plaque que le dissolvant avait mis à nu, en faisant disparaître les parties de la couche sensible non atteintes par la lumière.

Tel fut le premier mode d'opération auquel arriva Niepce, après treize années d'investigations. C'était un résultat relativement prodigieux, puisqu'il avait fallu, dans les conditions les moins favorables, tout rechercher, tout coordonner, tout créer. Mais ces procédés primitifs d'héliographie offraient des inconvénients graves et nombreux. Le bitume de Judée est une substance qui d'elle-même ne se modifie que très-lentement, et d'une façon peu sensible, sous l'action de la lumière. Il fallait laisser la plaque métallique au foyer de la chambre noire pendant huit heures au moins, et quelquefois bien plus longtemps. Dans ce long intervalle, les lumières et les ombres se déplaçaient; l'image n'apparaissait que trouble et indécise. Aussi ces reproductions inanimées, exécutées dans les meilleures conditions, manquaient de netteté, de relief. A plus forte raison était-il impossible d'obtenir la représentation, même grossière, d'un être animé quelconque.

Nicéphore Niepce ne se dissimulait pas ces imperfections de son œuvre et tenta inutilement d'y remédier, ou d'accentuer l'effet de ses dessins, les contrastes de lumière et d'ombre, en exposant ses plaques impressionnées à l'action du sulfure de potassium, et même des *vapeurs d'iode*. Il effleurait ainsi, sans l'apercevoir, le perfectionnement décisif dont la gloire était réservée à Daguerre. Il ne connut point la sensibilité exquise de l'iodure d'argent, principe sur lequel reposent les procédés actuels. Ses observations demeurèrent toujours circonscrites aux impressions directement visibles de la lumière; il ne soupçonna ni l'existence d'impressions latentes, ni à plus forte raison la possibilité de s'en emparer au moyen d'agents révélateurs.

A l'époque où commencèrent ses relations avec Daguerre, Niepce se préoccupait surtout d'appliquer sa découverte à la reproduction des estampes et à l'amélioration économique des procédés de gravure. Dans les plaques impressionnées, il creusait, au moyen d'un acide, les endroits où le lavage avait enlevé l'enduit, et qui par conséquent correspondaient aux parties ombrées. Il arriva ainsi à produire des planches, dont l'emploi pouvait économiser bien du temps et du travail aux imprimeurs en taille-douce. Ce procédé ingénieux fut le principe de l'*héliogravure*, à laquelle on est revenu de nos jours. Cette préoccupation industrielle n'avait rien que de très-

légitime. Il était bien naturel que Niepce qui, à cette époque, avait déjà passé la soixantaine, songeât sérieusement pour lui et pour son fils à tirer enfin quelque profit d'un travail long et dispendieux. Mais, d'autre part, cette préoccupation nuisit au progrès de l'art naissant de l'héliographie. Si Niepce, enfin découragé par tant d'essais infructueux, n'avait pas circonscrit ses recherches à des reproductions d'estampes, pour lesquelles une grande célérité dans les opérations n'était pas de rigueur, il ne se se serait pas contenté d'une substance aussi indolente que le bitume de Judée. Il n'aurait pas renoncé si promptement, ou serait revenu à l'usage des sels d'argent, dont ses successeurs devraient tirer un si grand parti. L'art nouveau, dont il eut la gloire de jeter les bases, ne serait pas resté stationnaire dans ses mains, jusqu'à l'intervention décisive de Daguerre.

IV

Peu de physionomies offrent un contraste plus frappant que celles de Niepce et de Daguerre, ces deux gloires jumelles dans l'histoire de la science. Tandis que sur la figure austère et déjà fatiguée du premier on retrouve la trace d'une tension d'esprit incessante, de l'obsession d'une idée fixe, d'une fermeté stoïque luttant encore, mais tristement, contre d'amères déceptions ; tout, dans la figure irrégulière, mais heureuse de Daguerre, respire la confiance, l'entrain, l'intelligence vive et primesautière. La tête de Niepce est d'un penseur, celle de Daguerre d'un artiste. La plupart des portraits gravés de ce dernier ne donnent d'ailleurs qu'une idée assez imparfaite du seul portrait authentique qui existe de lui [1]. La destinée de l'illustre auteur du diorama et du Daguerréotype se révèle dans ce regard clair et jeune, dans ces méplats des sourcils fortement accusés, dans cette bouche à laquelle la lèvre inférieure, un peu forte et fendue légèrement, donne une expression marquée de résolution et de sagacité.

Daguerre était presque un enfant de Paris, et plusieurs traits de son caractère sont essentiellement parisiens, notamment cette bonne

[1]. Ce portrait appartient à Mme de S..., nièce et fille adoptive de Daguerre, et dont les indications nous ont été bien utiles. Elle possédait aussi quantités de dessins et d'esquisses, des notes de son oncle, et d'autres papiers relatifs à ses travaux. Tous ces documents, qui nous auraient été d'un si grand secours, se trouvaient réunis en 1870 dans une maison de campagne située aux environs de Paris, dans la zone d'occupation allemande, maison dont on n'a retrouvé que les quatre murs.....

humeur, cette verve légèrement gouailleuse, cette imagination pleine de ressources et toujours en éveil qui ne lui firent jamais défaut. Il était né en 1787 à Cormeilles *en Parisis*, village agréablement situé au milieu de ces vignobles d'Argenteuil, plus célèbres aujourd'hui par la quantité que par la qualité de leurs produits, sur le versant de la chaîne de collines qui s'étend de Sannois à Montigny-Herblay. Guy-Patin, célèbre médecin du dix-septième siècle, possédait à Cormeilles une maison dont le jardin s'étendait jusque sur la crête des hauteurs. Il parle, dans ses lettres, de l'air salubre, de Cormeilles, et de la belle vue dont on y jouit. Le souvenir de ce panorama, que Daguerre avait souvent contemplé dans son enfance, ne fut sans doute pas étranger au goût passionné qu'il montra plus tard pour la reproduction des effets les plus audacieux de perspective lointaine.

Tandis que Niepce, travailleur solitaire, avançait pas à pas avec la ténacité infatigable et discrète du mineur dans la tranchée vers la solution de son grand problème; son futur collaborateur, plus jeune que lui de vingt ans, abordait joyeusement en tirailleur la bataille de la vie. Dès l'enfance, la passion de la peinture s'était révélée chez Daguerre. Mais il ne se sentait aucun attrait pour le style académique alors seul en vogue, où la couleur ne figure que comme un accessoire secondaire, et qui avait envahi jusqu'au paysage, comme en font foi les œuvres aujourd'hui si démodées des Bidault et des Bertin. Ce genre répugnait au tempérament comme aux aptitudes de Daguerre, impatient de produire, et coloriste d'instinct. Son éducation, d'ailleurs, comme celle de bien d'autres, avait été singulièrement négligée pendant la période révolutionnaire : ce qu'il savait de dessin, il l'avait appris lui-même. Dès qu'il avait pu tenir un crayon, puis un pinceau, il s'était exercé, non à reproduire des figures de dieux et de héros en tenue mythologique, mais à improviser des paysages, principalement de ces panoramas comme celui de Cormeilles, dans lesquels, au rebours de l'usage alors consacré, la ligne était sacrifiée à la couleur. On y remarquait surtout une recherche des effets de perspective hardie jusqu'à la témérité. Ces antécédents expliquent comment Daguerre, au lieu d'étudier l'architecture comme le voulait d'abord son père, ou de devenir élève de David ou de Guérin, entra dans l'atelier de Degotti, peintre décorateur, qui travaillait surtout pour l'Opéra. Doué d'une facilité prodigieuse pour ce genre de peinture, il ne tarda pas à égaler, puis à surpasser son maître.

La réputation des meilleurs peintres de décors ressemble à celle des grands artistes dramatiques et lyriques, à celle aussi de bien des auteurs; elle ne survit guère à la génération qui les a vus à l'œuvre.

C'est ainsi que les noms jadis populaires des plus habiles successeurs de Daguerre, des Cicéri, des Philastre, des Cambon, des Feuchères, des Diéterle, sont déjà presque oubliés aujourd'hui. Il en serait de même de l'auteur des décors du *Vampire*, au théâtre de l'Ambigu, de la *Lampe merveilleuse* à l'Opéra, s'il n'avait su se créer des titres plus durables à la renommée.

Daguerre fut pourtant un décorateur de premier ordre. On peut encore juger de son talent de peintre par le tableau important qu'il fit pour l'église de Petit-Bry et dont nous reparlerons, et par quelques esquisses des grandes toiles du Diorama qui ont été conservées, notamment par celle des *environs de Naples* qui appartient à sa nièce, et celle plus remarquable encore du *Commencement du Déluge*, qui fit sensation au Salon de 1840. De tous les artistes qui ont abordé ce sujet, le Poussin et Daguerre sont les seuls qui, au lieu de se borner à des scènes épisodiques, ont osé présenter l'ensemble de ce tableau de désolation et de désespoir suprêmes. Daguerre a eu le mérite de décliner une comparaison redoutable; sa composition était absolument différente de celle de son immortel devancier. Il avait représenté une vallée longue et profonde, se prolongeant à perte de vue entre deux immenses chaînes de montagnes, et dont les eaux avaient déjà envahi la partie inférieure Çà et là à travers la brume, on distinguait, à la lueur des éclairs, des groupes humains chassés par l'inondation de ce dernier asile, s'acharnant en vain à escalader des pentes inaccessibles. Cette esquisse, brossée avec une verve, une *furia* magistrales, produisait, malgré ses dimensions très-restreintes, presque autant d'effet au Salon que le même sujet exécuté en grand au diorama !

Esprit ingénieux et inventif, Daguerre opéra en quelques années une véritable révolution dans le genre qu'il avait adopté. Il était, d'instinct, non-seulement peintre, mais machiniste; aussi ne craignit-il pas d'aborder quelques-uns des problèmes mécaniques les plus difficiles de la mise en scène. Il y apporta d'importantes améliorations favorables à l'illusion scénique, qui n'existait pas pour ainsi dire avant lui. S'inspirant de ce sentimant du pittoresque, du grandiose, qu'il possédait à un aussi haut degré que l'Anglais Martyn son contemporain, il substitua aux châssis mobiles des coulisses, quand la situation l'exigeait, des toiles de fonds représentant de vastes horizons. Enfin il eut le premier l'heureuse idée de varier et de renforcer l'effet des décorations au moyen de l'éclairage. Il obtint ainsi des succès d'autant plus méritoires, qu'à cette

[1] Nous ignorons ce qu'est devenue cette esquisse, qui appartenait à l'un des princes de la famille d'Orléans.

époque les ressources dans ce genre étaient singulièrement limitées. On n'employait encore au théâtre que l'éclairage à l'huile; le gaz était à peine connu, vivement contesté; on ne soupçonnait pas les lumières électrique et oxhydrique, d'un si grand usage aujourd'hui. Daguerre parvint néanmoins à obtenir des effets de soleil et de lune mobiles absolument nouveaux alors, et qui firent sensation. Il est aussi le premier qui se soit préoccupé d'approprier le caractère des décors aux situations. Il y réussit notamment dans les décorations du ballet de la *Lampe merveilleuse* à l'Opéra; mieux encore à l'Ambigu dans celles du *Vampire*, un de ces bons gros mélodrames de l'ancienne roche, où le crime était invariablement puni, la vertu récompensée, et dont la vogue était, après tout, moins regrettable que celle de certaines opérettes modernes. Daguerre avait à peine vingt-cinq ans quand il exécuta ses fameux décors du *Vampire* en 1812. Il y avait là, dans le tableau représentant le cimetière où est censé reposer le cadavre récalcitrant du Vampire, un superbe effet de lune mobile sur les tombes, dont le souvenir a inspiré plus tard le beau décor du cloître de Sainte-Rosalie dans *Robert*[1].

Ces travaux de Daguerre faisaient sensation : pour la première fois, les applaudissements du public s'adressaient autant au décorateur qu'à la pièce et à ses interprètes. Surexcité par ce succès, Daguerre conçut l'idée d'un spectacle diurne, d'un genre alors nouveau, dont tout l'attrait consisterait dans le prestige du décor et de la mise en scène. Il s'associa à Bouton, habile peintre d'intérieurs, pour reproduire alternativement de grandes scènes de la nature et des monuments célèbres, sur d'immenses toiles souvent peintes des deux côtés, où les sujets seraient présentés sous des aspects divers tour à tour mis en relief, grâce à d'ingénieux procédés de mise en scène, et à des changements rapides dans la disposition de l'éclairage.

Telle fut l'origine du diorama, installé dans un terrain qui se trouvait alors en contre-bas du boulevard Bonne-Nouvelle, et qui a été remblayé depuis au niveau de ce boulevard. Ce remaniement a fait également disparaître l'ancienne rue Basse-Porte-Saint-Denis, où se trouvait l'entrée principale. L'inauguration du diorama eut

[1] Pour bien apprécier le mérite de ces travaux de Daguerre, il faut savoir combien les décorations étaient alors médiocres, et l'illusion scénique nulle, même dans des théâtres importants. L'auteur de cette étude se rappelle avoir assisté dans son enfance, à une représentation de *la Muette* sur le principal théâtre d'une des plus grandes villes de France. Au dernier acte, l'éruption du Vésuve était simulée par un fanal, que tenait au bout d'une longue gaule un garçon machiniste, dont on apercevait distinctement la silhouette à travers la montagne.

lieu le 1er juillet 1822. A cet époque, on ne connaissait pas encore le luxe des réclames hyperboliques, des affiches gigantesques bariolées de couleurs voyantes, des annonces illuminées. Le nom de *Diorama* était tout simplement peint en lettres noires sur la partie de l'édifice qui regardait le boulevard. L'effet produit par cette exhibition n'en fut pas moins grand et prolongé. Le succès populaire qu'elle obtint tout d'abord est attesté par un incident intime de la vie parisienne, recueilli par Balzac dans le *Père Goriot;* la manie qui s'était introduite dans les ateliers, et même dans la petite bourgeoisie, de parler en *rama;* c'est-à-dire d'ajouter facétieusement à tous les substantifs la désinence de l'intitulé du spectacle à la mode [1].

Pendant cette longue vogue du diorama, les tableaux les plus remarqués furent : l'*Intérieur de Saint-Pierre de Rome*, le chef-d'œuvre de Bouton ; la *Messe de minuit à Saint-Etienne du Mont* (le premier et l'un des meilleurs tableaux de Daguerre), les *Vues des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul hors les murs*, celles du *Temple de Salomon*, *d'Edimbourg et de Naples*, des *vallées suisses de Sarnen*, *de Chamonix et de Goldau*, des *tombeaux de Napoléon à Sainte-Hélène et de Charles X* à Holyrood, et le *commencement du déluge* (Daguerre). Chaque *représentation* se composait de deux tableaux. Jamais Daguerre ni aucun autre décorateur n'ont poussé plus loin la puissance d'illusion scénique que dans *la vallée de Chamonix* prise en hiver. L'artiste, il faut le dire, n'avait pas dédaigné quelques artifices de mise en scène qui favorisaient encore cette illusion. Au premier plan, des deux côtés, s'élevaient des châlets *praticables* dont on distinguait aisément l'intérieur ; un peu au-delà, sous un hangar, on apercevait, broutant une botte de foin très-réelle, une chèvre non moins authentique, dont on disait facétieusement qu'il n'y en avait de vrai que la moitié, que le reste faisait partie de la toile de fond. Il était absolument impossible, même aux spectateurs les plus rapprochés de la rampe et munis des meilleures lorgnettes, de discerner où commençait cette toile, le point de partage entre l'effet d'optique et la réalité.

Les tableaux favoris du public étaient ceux *à double effet*, qui après un entr'acte, reproduisaient le même sujet sous un aspect différent. Parfois, ces changements s'obtenaient avec la même peinture plus ou moins éclairée à certaines places, et par la combustion de

[1] Le diorama avait été monté par actions. Daguerre et Bouton n'y avaient apporté que leur industrie, mais les capitalistes qui avaient eu confiance en eux n'eurent pas à s'en repentir. L'entreprise rapporta des sommes considérables ; malheureusement les deux artistes n'eurent pas, comme la fourmi de la Fontaine, la prévoyance d'amasser *au temps chaud.*

poudres lumineuses simulant une éruption ou un incendie. Ainsi, à la seconde reprise de la *Vue des environs de Naples*, le Vésuve apparaissait en feu dans l'obscurité ; à celle de la *Vue d'Edimbourg*, on n'apercevait plus la ville qu'à la lueur de l'embrasement. Mais les modifications plus radicales, comme celles de la vallée de Goldau après l'éboulement, de l'église Saint-Paul après l'incendie, exigeaient un surcroît de travail. La toile alors était peinte des deux côtés, et l'une ou l'autre peinture apparaissait, suivant que l'appareil mobile d'éclairage y faisait arriver la lumière par réflexion ou par réfraction [1].

L'honneur de ce succès prolongé revient pour la meilleure part, à Daguerre. Ce fut lui qui exécuta le plus grand nombre de tableaux, ceux qui obtinrent le plus de vogue. Pourtant il n'employait que deux auxiliaires, tandis que son associé en avait jusqu'à douze et quinze. Mais, quand Daguerre se sentait en verve, et dans les moments pressés, il déployait une activité inouïe, passant des journées entières et jusqu'à trois et quatre nuits de suite au travail, sans désemparer. Il fallait, alors, employer la force pour lui faire prendre quelque repos. Par les résultats auxquels il était arrivé, il y a cinquante ans, avec des moyens aussi rudimentaires, qu'on juge de ceux qu'aurait pu obtenir, de nos jours, ce puissant et ingénieux artiste, armé de toutes les ressources de la science moderne !

V

Ce succès n'avait fait que stimuler son ardeur. Il rêvait une célébrité plus durable, plus haute : *Excelsior !*

Dès l'époque où il travaillait aux premiers tableaux du Diorama pour lequel il faisait, comme Canaletto, un fréquent usage de la chambre noire, Daguerre s'était épris de l'idée de forcer, comme il disait, le soleil à peindre pour lui, en retenant et fixant l'image fugitive tracée par la lumière sur l'écran, image que lui-même ne réussissait qu'imparfaitement à copier. Daguerre n'était heureusement pas assez savant pour apprécier toute la difficulté de l'entreprise ; heureusement, disons-nous, car, plus instruit, il s'en fût détourné peut-être. Mais il avait entendu parler des silhouettes de Charles, et pressentait qu'il suffirait, peut-être, d'un nouvel et puissant effort pour transformer ces invasions éphémères en conquête, en occupation permanente de la lumière. Sous l'impression

[1] On consultera utilement sur le diorama l'historique de cet établissement publié par Daguerre lui-même en 1839.

de cette idée fixe, il aborda l'étude de la chimie avec cette fougue, cette passion qu'il mettait en toutes choses. Dès ce temps (1823-25), il s'était organisé un laboratoire, dans les dépendances du Diorama, où il demeurait avec sa famille. Il y avait rassemblé des produits chimiques de toute espèce, et passait là de longues heures à manipuler, à étudier les réactions ; à épier les impressions produites sur diverses substances par une lumière plus ou moins diffuse, notamment dans la chambre noire.

Daguerre parlait avec tant de conviction, d'exaltation, de ses projets sur le soleil ; il consacrait tant de temps à la poursuite de ce qui semblait alors une utopie comparable à la pierre philosophale, que plusieurs de ses amis craignirent un moment pour sa raison. L'un d'eux crut même devoir faire, à cette occasion, une démarche auprès de M. Dumas, dont le nom faisait déjà autorité en chimie, bien qu'il n'eût alors que vingt-quatre ans. Cet incident curieux de l'histoire de la photographie resta longtemps inconnu. Voici dans quels termes l'a révélé lui-même l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, dans un discours prononcé en 1864 à une séance publique de la société pour l'encouragement de l'industrie nationale.

« Il y a quarante ans, je fus consulté par un ami de la famille de Daguerre, qui s'était ému des allures étranges de cet homme célèbre. Sa raison n'était-elle pas menacée ? que penser, me demandait-il, d'un artiste habile abandonnant ses pinceaux, et poursuivant cette idée insensée de saisir les fuyantes images de la chambre obscure, et de fixer sur le papier ; sous une forme matérielle et durable, ce spectre insaisissable, ce rien ? Je me suis souvent reporté aux heures de méditation que je consacrai alors à préparer une réponse, qui rendit peut-être à Daguerre un repos troublé par des empressements inquiets. S'il eût été détourné de sa voie, cependant, la photographie n'existerait pas, qui oserait en douter ? Savez-vous combien de temps s'écoula pour lui en études, en essais ruineux, en tentatives trompées ? Quinze ans ! Oui, quinze ans séparent ce moment où Daguerre était menacé dans sa raison, et celui où l'Europe apprenait son triomphe. Lorsqu'il vint, au bout de ces quinze ans d'épreuves, me montrer ses planches admirables, il n'en sut rien ; mais ma première pensée, je l'avoue, fut un sentiment de reconnaissance envers Dieu, qui avait permis que je fusse appelé à défendre un si heureux génie, et qui m'avait inspiré, malgré ma jeunesse, la confiance de le protéger contre le zèle de ses amis. »

Après avoir mûrement étudié l'état de la question, M. Dumas avait répondu que la solution du problème de la fixation des images offrait de grandes difficultés, mais ne pouvait être considéré

comme chimérique. Cette réponse n'est peut-être pas l'un des moindres services rendus à la science par cet homme si justement célèbre.

A la même époque (1824), Daguerre allait souvent causer « chambre noire » avec le fameux opticien du Pont-Neuf, « l'ingénieur Chevalier », qui avait introduit dans cet appareil des améliorations en partie suggérées par Daguerre lui-même. « Il ne se passait guère de semaine sans qu'il vînt à notre atelier, dit Chevalier dans des *Souvenirs* publiés trente ans après. Le sujet de la conversation ne variait guère, et si parfois on se laissait aller à quelque digression, c'était pour revenir avec une ardeur nouvelle à la disposition de la chambre noire, à la forme des verres, à la pureté des images. » Praticien habile, mais positif, Chevalier écoutait complaisamment les utopies de l'auteur du diorama sans y ajouter foi. Il connaissait pourtant déjà, par ouï-dire, les expériences héliographiques de Niepce auquel il avait fourni des objectifs, mais il ne le prenait pas davantage au sérieux. C'est ainsi que les applications de la vapeur à la locomotion, celles de l'électricité à bien d'autres progrès aujourd'hui accomplis, ont rencontré tour et tour des incrédules et souvent des adversaires obstinés parmi les savants officiels. Chevalier ne croyait pas alors à la fixation des images. Il était loin de prévoir que lui-même allait bientôt concourir à la solution de ce problème, en mettant en rapport Niepce et Daguerre.

Toutefois, son incrédulité fut ébranlée, vers la fin de 1825, par un incident qu'il a longuement raconté dans ses souvenirs. Il reçut un jour la visite d'un jeune homme souffreteux et d'un extérieur misérable, qui venait marchander une chambre noire perfectionnée, mais parut effrayé du prix. Cet inconnu disait avoir réussi à fixer sur le papier des images produites à l'aide d'un appareil grossier qu'il avait fabriqué lui-même, et fit voir en effet à l'opticien un papier sur lequel était empreinte, *en noir*, une vue prise de sa mansarde, un ensemble de toits, de cheminées, où l'on distinguait notamment le dôme du Panthéon. Il n'y avait pas à s'y méprendre, ce n'était ni une peinture, ni un dessin, mais une silhouette bien différente de celles de Charles, puisqu'elle était *positive*, se découpant en noir sur un fond blanc ; bien supérieure aussi, puisque la substance quelconque employée n'avait pas seulement reçu, mais retenu l'impression de la lumière. L'inconnu remit à Chevalier un flacon de cette substance, lui indiqua la manière d'en faire usage, et partit brusquement, sans donner son nom ni son adresse, en promettant de revenir. Chevalier fit l'essai du liquide, mais, soit qu'il fut éventé, soit que lui-même s'y prît mal, il n'obtint aucun résultat. L'inconnu ne reparut jamais ; peut-être avait-il définitivement abandonné ces

recherches trop coûteuses ; peut-être était-il mort à la peine ! Parmi ces pionniers ignorés de la science, combien en est-il auxquels il n'a manqué qu'un jour de courage, comme à ces soldats de 1812, qui, après avoir surmonté, presque tous les périls, les fatigues de l'affreuse retraite, tombaient pour ne plus se relever, pendant la dernière étape, en vue du Niémen sauveur !

Cette aventure rendit Chevalier plus circonspect : il commença à croire qu'il pouvait bien y avoir là quelque chose à faire. Aussi, quand, quelques semaines plus tard, il se retrouva avec Daguerre, qui déjà se vantait un peu prématurément d'avoir « arrêté la lumière au passage », pour la première fois il lui parla de Niepce et de ses travaux, et l'engagea à s'entendre avec lui.

Les relations qui ne tardèrent pas à s'établir entre eux, forment un des épisodes les plus intéressants de l'histoire moderne des sciences. Il a souvent été raconté d'une manière inexacte par des écrivains superficiels ou passionnés. A l'époque de la grande Exposition française de 1867, on s'est encore efforcé de représenter Nicéphore Niepce comme le véritable, l'unique auteur de la photographie. D'après cette version, Niepce aurait été le Christophe Colomb, et son associé l'Améric Vespuce de « la découverte improprement nommée daguerréotype. » L'examen impartial des faits démontre que cette assertion n'est pas seulement exagérée, mais absolument inexacte. Aussi ces attaques n'ont modifié en rien l'opinion du monde savant sur le mérite de Daguerre [1].

Niepce accueillit d'abord avec une méfiance marquée l'offre que lui faisait Daguerre de se communiquer mutuellement leurs procédés sous le sceau du secret (janvier 1826). Il croyait avoir affaire, non à un véritable confrère, mais à un spéculateur, n'ayant d'autre idée que d'accaparer le bénéfice de sa découverte ; aussi répondit-il d'une manière absolument évasive. Un an après, nouvelle proposition plus explicite, plus pressante de Daguerre qui, dans cet intervalle, avait continué, de son côté, ses expériences et affirmait être arrivé à des résultats assez importants, quoique bien imparfaits. On a insinué qu'à cette époque Daguerre en imposait à Niepce qui, seul, avait déjà découvert quelque chose, pour lui arracher son secret et en partager le profit, sans rien lui apporter en échange. A défaut des notes de Daguerre, détruites pendant l'invasion de 1870, la correspondance de Niepce, publiée par sa famille, suffit pour faire justice de ce reproche. Dans une lettre écrite par Niepce, peu de mois après cette nouvelle démarche de Daguerre, et à la suite de la première entre-

[1] « L'inventeur du daguerréotype, dit M. Tissandier, n'eût rien fait peut-être sans son prédécesseur, mais il dépassa de beaucoup l'œuvre de Niepce.

vue des deux futurs associés, Niepce exposait le résultat des expériences faites en sa présence par Daguerre lui-même. On entrevoit par ses explications, que le créateur du Diorama, ne doutant de rien à son ordinaire, avait abordé de front, non-seulement le problème de la fixation des images, mais ceux, bien autrement difficiles, de la reproduction et de la fixation des couleurs. Pour atteindre le but qu'il poursuivait, le même auquel Niepce avait songé d'abord, pour « forcer le soleil à lui peindre ses tableaux », il aurait eu besoin, comme auxiliaire, d'une substance susceptible, non-seulement de reproduire, mais de retenir la couleur propre à chaque rayon lumineux ; ce phénix est encore à trouver ! Mais on va voir que Daguerre n'en imposait nullement, quand il disait avoir obtenu déjà des résultats intéressants, malgré leur imperfection.

Cette seconde démarche avait fait sur Niepce une meilleure impression. Il avait d'ailleurs eu sur Daguerre des renseignements favorables. Toutefois sa réponse était encore un ajournement indéfini, dissimulé sous une forme courtoise. Depuis plusieurs mois, le mauvais temps l'empêchait absolument de travailler ; d'ailleurs, il n'était pas encore assez satisfait de ce qu'il avait produit jusque-là, pour se prêter à un échange dans lequel tout l'avantage serait évidemment en sa faveur, etc. Comme le fait observer avec raison M. Tissandier, il y avait de l'ironie dans ces compliments. Niepce n'était pas si convaincu qu'il affectait de le paraître, que Daguerre fût plus avancé que lui.

Daguerre lui-même était bien convaincu du contraire, car deux mois plus tard, il risquait une troisième démarche et envoyait comme spécimen de ses études, un de ces dessins appelés alors dessins *fumée*, qui n'étaient pas autre chose que des silhouettes prises à la chambre noire, repassées et terminées à la sépia. Il était bien difficile, sinon impossible, de faire exactement, dans un tel ouvrage, la part du procédé et celle du pinceau. De son côté, Niepce riposta à ce cadeau par celui d'une plaque gravée, mais après avoir fait disparaître soigneusement par le lavage, toute trace de la substance employée pour l'impression héliographique préalable (l'asphalte). Néanmoins, la lettre qui accompagnait cet envoi était plus amicale que les précédentes, et ouvrit la voie à des rapports plus intimes. Cette fois, Niepce exprimait le désir d'être informé, à charge de revanche, du résultat des essais ultérieurs de l'auteur du Diorama.

Bientôt une circonstance imprévue les mit en présence l'un de l'autre. Appelé en Angleterre par l'état inquiétant de la santé de son frère, Nicéphore Niepce, lors de son passage à Paris, eut avec Daguerre plusieurs entrevues, dont l'une (3 septembre 1827) se prolongea pendant trois heures. Une lettre adressée le lendemain par

Nicéphore à son fils contient des détails caractéristiques sur ces premiers rapports immédiats des deux inventeurs de la photographie. Après avoir exprimé naïvement son admiration pour les merveilles du Diorama, dont Daguerre s'était empressé de lui faire les honneurs, Nicéphore poursuivait ainsi :

«... *Il* (Daguerre) *persiste à croire que je suis plus avancé que lui dans les recherches qui nous occupent.* Ce qui est bien démontré, maintenant, c'est que son procédé et le mien sont tout à fait différents. Le sien a... dans les effets une promptitude qu'on peut comparer à celle du fluide électrique. M. Daguerre est parvenu à réunir sur sa substance chimique quelques-uns des rayons colorés du prisme ; il en a déjà rassemblé quatre et il travaille à réunir les trois autres, afin d'avoir les sept couleurs primitives. Mais les difficultés qu'ils rencontrent croissent dans le rapport des modifications que cette même substance doit subir pour pouvoir retenir plusieurs couleur à la fois... C'est une poudre très-fine qui n'adhère point au corps sur lequel on la projette, ce qui nécessite un plan horizontal. Cette poudre, au moindre contact de la lumière, devient si lumineuse que la chambre noire en est parfaitement éclairée. Ce procédé a la plus grande analogie avec le sulfate de baryte, qui jouit également de la propriété de retenir certains rayons du prisme...

« M. Daguerre ne prétend point fixer par ce procédé l'image colorée des objets, quand bien même il parviendrait à surmonter tous les obstacles qu'il rencontre (dans la reproduction des couleurs). D'après ce qu'il m'a dit, il aurait peu d'espoir de réussir, et ses recherches ne seraient guère autre chose qu'un objet de pure curiosité. *Mon procédé lui paraît donc préférable et beaucoup plus satisfaisant, à raison des résultats que j'ai obtenus.* »

On voit que l'attitude franche et loyale de Daguerre avait amené de la part de son interlocuteur, des explications catégoriques, non sur la nature de la substance employée, mais sur son mode d'opération. Ces détails avaient provoqué à leur tour diverses observations dont Niepce avait reconnu la justesse. Préoccupé surtout de la possibilité d'appliquer ces procédés à la reproduction des paysages et des monuments pour le Diorama, Daguerre insistait vivement sur la nécessité d'accélérer la fixation des images, « condition bien essentielle en effet, ajoutait Niepce et qui va être le principal objet de mes recherches. »

Ainsi Daguerre, à cette époque (septembre 1827), est bien revenu de ses premières illusions. Il ne s'abuse ni ne cherche à abuser personne sur la valeur pratique de ses recherches personnelles, Toutes ses espérances se rattachent désormais aux travaux de Niepce, à la possibilité de les perfectionner. De son côté, Niepce, avancé en âge

et peu soucieux de se déplacer, sent le prix du concours d'un homme jeune, actif, établi et connu à Paris.

A la suite de cette première rencontre, Niepce alla passer un mois auprès de son frère, dans les environs de Londres. Ses premiers travaux héliographiques étaient dès lors connus de plusieurs savants anglais. Aussi Niepce fut engagé par l'un d'eux à communiquer sa découverte à la Société royale, ce qu'il refusa de faire, parce qu'il aurait fallu en même temps, suivant l'usage invariable de la Société, lui faire connaître, sous le sceau du secret, la substance qu'il employait [1]. En repassant par Paris, il eut encore une entrevue avec Daguerre, et lui proposa de venir à Châlon pour voir fonctionner l'appareil. Après de nombreuses lettres échangées, et de nouveaux retards occasionnés par les travaux du Diorama, Daguerre put enfin se rendre à cette invitation, et un premier traité d'association fut signé entre Niepce et lui, le 14 décembre 1829.

Baron Ernouf.

(La fin prochainement.)

[1] Nous aurons à revenir sur cet incident d'une sérieuse importance et qui n'est connu que depuis quelques années. — Il paraît certain que le secret de ces communications n'a pas été toujours gardé aussi religieusement qu'il aurait dû l'être, et Papin, dans une circonstance analogue, avait gardé la même réserve. (V. notre étude sur *Papin*, p. 157.)

LE CAUCASE DEPUIS SHAMYL

LA SOUANÉTIE [1]

Il y a quelques années, l'attention de l'Europe fut attirée sur le Caucase par la résistance héroïque qu'un montagnard musulman, Shamyl, opposa pendant assez longtemps aux armées du plus grand empire du monde.

Plus tard, l'empereur de Russie fit déporter sur les rivages de la Turquie des populations circassiennes et tartares qui l'inquiétaient par leur fanatisme mahométan et par leurs dispositions hostiles.

On se demandait si tous les montagnards du Caucase avaient enfin accepté ou subi la domination russe.

On le croyait généralement ; car on ne savait pas même à Saint-Pétersbourg s'il y avait une Souanétie et surtout une Souanétie libre. L'existence de ce pays n'était affirmée que par la science d'un petit nombre de géographes spéciaux [2]. Les peuplades voisines des Souanes les connaissaient à peine de nom, et l'obscurité dont ils étaient environnés avait donné lieu aux plus étranges légendes. Quelquefois cependant des agriculteurs de Souanétie allaient acheter en Mingrélie le sel qui leur fait défaut dans leurs montagnes. Mais aucun Mingrélien ou Iméréte ne se serait hasardé à franchir le rempart de pierres et de glaciers qui enserrait cette sauvage nation; la réputation inhospitalière des Souanes semblait rendre ce rempart encore plus infranchissable.

Quand les Russes eurent soumis la plus grande portion du Cau-

[1] *La Souanétie libre, épisode d'un voyage dans la chaîne centrale du Caucase,* par Raphaël Bernoville (Paris, chez Morel et Ce, libraires-éditeurs, 13, rue Bonaparte).

[2] M. Bernoville n'a fait que reproduire la carte de Souanétie de l'état-major de l'empire russe, en la modifiant, quant aux dénominations de quelques localités.

case, ils entendirent parler de la Souanétie et son existence cessa pour eux d'être un mythe.

Dans un temps où les îles les plus lointaines ont été explorées par la navigation, où le centre même de l'Afrique, malgré sa population de cannibales et son climat meurtrier, a été sillonné par nos voyageurs et n'aura bientôt plus de mystères, il aurait été singulier qu'un petit pays, comme la Souanétie, enclavé de tous côtés par les possessions russes, échappât longtemps aux investigations et aux découvertes de la science.

On s'était pourtant approché de la vallée de l'Ingour, habitée par les Souanes : on avait effleuré cette contrée sur divers points, mais on n'y pénétrait pas.

Il a été fait par un Français un ouvrage d'une importance capitale sur le Caucase, c'est le grand voyage archéologique de M. Dubois de Montpéreux ; mais ce savant distingué n'a pas pu être complet sur la Souanétie.

L'histoire de Géorgie, de Brosset, est un travail sérieux et d'une érudition profonde, mais cet écrivain n'a pas connu l'état actuel de la Souanétie libre.

Enfin M. de Gilles, qui était allé prendre les eaux de Piatigorsk en 1858, en profita pour faire un voyage dans le Caucase, où il entra en venant de Kobi, par la fameuse porte de rochers appelé le Darial ; il contourna les flancs du gigantesque Kasbeck, passa sur le col de la Croix et descendit à Tiflis par Kaichaour et Ananour : il laissa ainsi sur la droite tout le massif des montagnes de la Souanétie : après une excursion en Arménie, il traversa l'Imérétie et suivit le Phase jusqu'à son embouchure dans la mer Noire. Il tourna donc autour de la Souanétie sans y entrer.

Mais il y a environ vingt ou vingt-cinq ans qu'une expédition russe, commandée por un prince géorgien [1], eut la mission de reconnaître ce pays, le traversa, mais ne laissa d'autres traces dans le monde scientifique qu'une brochure du général Bartholommée, peu exacte, à ce qu'il paraît, au point de vue topographique. Le docteur Radde, botaniste anglais, parcourut plus tard, en 1857, les montagnes de la Souanétie ; M. Bakradzé, Géorgien, lui succéda en 1860. Cet auteur a écrit en russe ; en 1868, deux géologues anglais, MM. Freshfield et Moore, étudièrent les glaciers de ce pays, du Kasbek à l'Elborouz. Enfin, en 1869, M. Raphaël Bernoville, ayant eu le bonheur de se rencontrer avec une expédition russe, est

[1] Ce prince s'appelle *Eristow*. C'est un nom de dignité qui est devenu un nom de famille. *Eristow* ou Eristaw veut dire en géorgien chef du peuple (Eris Taw). *Notice sur les principales familles de Russie*, par le prince Pierre Dolgorouki (Berlin, Ferdinand Schneider, p. 120).

le premier Français qui ait pu visiter en personne ces contrées et les étudier d'une manière à peu près complète sous le rapport géographique et ethnographique.

La première question qu'on s'adresse quand on étudie un peuple nouveau, c'est celle de son origine historique.

Les auteurs géorgiens prétendent que les Souanes viennent de Géorgie. Ils s'appuient sur des traditions confuses et suspectes. Ce qui doit faire suspecter ces traditions, c'est d'abord « la préoccupation évidente chez les Géorgiens de se donner un passé historique aussi reculé et aussi glorieux que possible, » et ensuite c'est que dans les ouvrages des géographes et des historiens de l'antiquité, la Souanétie est rattachée à la Colchide, dont elle est bien plus rapprochée que de la Géorgie.

Cependant, ce ne sont pas seulement des Géorgiens qui ont embrassé cette opinion, ce sont des écrivains de diverses nations, telles que Chardin et Gulden Stœdt, aussi bien que Klaproth, Dubois de Montpéreux, etc.

Bakradzé va jusqu'à soutenir que deux siècles et demi avant Jésus-Christ, la Souanétie était gouvernée par un Eristaw ou gouverneur géorgien.

Cette affirmation, qui n'est appuyée sur aucun témoignagne sérieux de l'époque contemporaine, semble impossible à concilier, comme le fait remarquer M. Bernoville, avec l'existence de ce royaume autonome de Souanétie, qui était si puissant, au temps de Strabon, qu'il pouvait armer deux cent mille hommes; de plus, au dire de ce géographe, les Souanes exerçaient leur empire sur les nations environnantes, qui habitaient les hauts sommets du Caucase.

M. Bernoville s'appuie encore sur un document georgien du moyen-âge, qui vient à l'appui du témoignage de Strabon : mais cet argument a moins de force que l'autorité d'un contemporain tel que le savant géographe, qui vivait dans un temps rapproché de celui où on voudrait nous représenter les Souanètes comme sujets ou vassaux des rois de Géorgie.

Vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, l'apôtre saint André serait venu apporter dans la Mingrélie la doctrine nouvelle; puis il aurait passé de là dans le nord de l'Arménie et serait ensuite revenu dans le Caucase, accompagné cette fois par saint Mathias et saint Simon le Cananéen.

Baronius prétend, d'après saint Irénée, que le pape saint Clément, exilé pendant quelques années en Colchide, par Trajan, fut l'un des apôtres du Caucase.

Des Évêques du Phase parurent dans nos premiers conciles œcuméniques.

Puis le christianisme s'éclipse quelque temps dans ces contrées sous les efforts de la barbarie. Mais vers les cinquième et sixième siècles, un mouvement nouveau vient ramener à la foi chrétienne la plus grande partie des peuples du Caucase. L'influence de sainte Nina, dont le nom est resté universellement révéré dans l'Imérétie, aurait eu une grande part à cette renaissance religieuse; mais ce serait directement de Bysance, en passant par le pays des Lazes, que serait venue cette importation du christianisme.

Ce ne seraient donc pas les Géorgiens qui auraient rétabli le christianisme en Souanétie; ils l'auraient trouvée toute convertie lors de leurs conquêtes du neuvième siècle.

M. Bernoville ajoute à ces considérations historiques un argument tiré de l'archéologie. Il a remarqué que la plupart des églises souanes « bien qu'intérieurement ornées et partiellement refaites par les conquérants, sont bâties sur des données et sur des plans qui ne sont nullement ceux des architectes géorgiens, C'est une reproduction directe du style Bysantin proprement dit. »

Il y avait du courage, pour un voyageur étranger, à prendre sur ce point le contrepied de la thèse des savants de Tiflis. Mais la discussion est si habilement soutenue et tellement approfondie qu'elle ébranlera même des Géorgiens, s'ils n'ont pas un parti pris d'aveugle patriotisme : ils devront reconnaître que ce ne sont pas leurs ancêtres qui ont les premiers christianisé la Souanétie.

Il est vrai que la Géorgie a fait faire plus tard à cette civilisation commencée quelques progrès nouveaux. L'histoire, cette fois d'accord avec la légende et la tradition locales, reconnaît que la princesse Tamar avait étendu jusque dans la Souanétie son royaume de l'Imérétie. La conquête qu'elle fit des vallées de l'Ingour et du Tskhemi-Tskahli « se présente avec tous les caractères d'une épo-« pée religieuse et militaire, et le souvenir impérissable qu'elle laissa « chez les vaincus prouve à la fois son énergie et ses vues civilisa-« trices. Il n'est pas un sanctuaire ou une ruine dont les Souanes ne lui « fassent honneur. Ce fut évidemment alors que la civilisation et la « foi atteignirent en Souanétie un degré de puissance qu'elles ne « devaient pas dépasser et qui était bien fait pour absorber dans son « rayonnement toutes les traditions antérieures. La vie ascétique y « florissait, et elle devait être unie à la vie intellectuelle, comme le « prouvent les beaux manuscrits géorgiens encore existants, et sur-« tout le choix que Tamar fit d'un Souane pour premier ministre. « Ce personnage, élevé à la dignité épiscopale... portait le titre de « *Auto-schkoudidili*, Grand-Chêne, qui servait à désigner sa double « dignité. L'enthousiasme des Souanes pour la Zénobie du Caucase « a même accrédité la légende qu'elle jeta dans ces montagnes les

« premiers germes du christianisme, assertion que l'existence anté-
« rieure des monastères aussi bien qu'un manuscrit sacré du onzième
« siècle, déjà cité, suffirait à contredire. Mais on ne peut contester à
« Tamar, aussi bien qu'à Georges IV son fils, d'avoir puissamment
« aidé, les armes à la main, à la propagation du christianisme dans
« les diverses provinces du Caucase. »

Ainsi, si le christianisme, dans cette portion du Caucase, dut sa naissance à l'apostolat du martyre, personnifié dans sainte Nina, il fut rétabli, au moyen de la force et du glaive des combats, par une autre femme, la reine Thamar.

Néanmoins cette œuvre de la conquête ne fut pas aussi solide qu'on pourrait le croire.

La Géorgie, livrée elle-même aux guerres étrangères et civiles, ne put plus continuer de faire sentir au Caucase l'heureuse influence d'un régime politique ferme et suivi. L'Imérétie et la Mingrélie étaient également en proie à des révolutions continuelles.

Quelque temps après l'invasion des Mongols, David-Narine eut l'imprudence de diviser entre ses deux fils son royaume d'Abkhasie-Géorgie. Ce fut le signal d'un démembrement général. Les princes Dadian s'affranchirent en Mingrélie, l'Iméreth suivit leur exemple,
« et la contagion s'étendit jusqu'à l'Eristav gouverneur de Soua-
« nétie, Vardanidzé, qui se déclara indépendant. »

A la fin du quatorzième siècle, les Souanes osent attaquer l'Imérétie, rentrée sous le protectorat géorgien, et surprennent Koutaïs, la capitale de cette principauté, qu'ils réduisent en cendres. Le roi Bagrat le Grand envahit à son tour la Souanétie, pour la punir de cet acte de brigandage, et il substitue pour remplir les fonctions d'Eristav les Ghélovani aux Vardanidzé. Les Ghélovani, Souanes eux-mêmes d'origine, s'affranchirent de nouveau et continuèrent de porter le fer et le feu dans l'Imérétie.

Mais dès le commencement du dix-huitième siècle, l'influence de cette famille déclina tellement dans la vallée de l'Ingour qu'elle fut obligée de se transporter dans une vallée voisine, et que onze des communautés ou communes soumises à leur sceptre princier se déclarèrent libres et indépendantes.

Or, si ces communautés s'allièrent parfois pour la défense commune, ce ne furent que des ligues momentanées, et il ne s'établit point entre elles de lien fédéral bien régulier. Ce fut au contraire une sorte de dissolution politique et sociale au milieu de laquelle survécurent de petits groupes, sous le nom de communes, composés de plusieurs villages.

Dans quelques-uns de ces groupes, on reconnut des chefs sous le nom d'Asnaours; dans d'autres, on arriva jusqu'à une démocratie

illimitée ou recommencèrent comme aux temps barbares les rapts, les *vendette*. et tous les abus de la force. Mais laissons parler sur ce point l'auteur qui a très-bien observé ces petites peuplades, et qui rend compte de ces observations dans un exposé ethnographique très-clair et très-intéressant :

« La stabilité n'est point le fait des institutions humaines, et une ci-« vilisation qui cesse de monter doit infailliblement descendre. La pros-« périté matérielle et l'absence de tout antagonisme religieux venant « rafraîchir les croyances primitives, engendrèrent sans doute la cor-« ruption du clergé et l'indifférence du peuple. De là au relâchement « des mœurs, il n'y a qu'un pas : l'unité politique disparaîtra la « première, l'unité communale sera mise en question, l'unité de la « famille succombera à son tour, et entre ces luttes de tout genre « et la disparition de la loi morale, un peuple descend bien rapide-« ment à l'abîme. C'est ce qui arriva aux Souanes. Depuis deux « siècles environ, ils ont changé plusieurs fois les chefs qu'ils s'étaient « donnés, et quand le nom même de l'autorité s'est trouvé trop lourd « pour eux, ils ont cherché la liberté dans la licence personnelle. « Oubliés dans leurs montagnes et oublieux des autres, leur sépara-« tion des autres peuples est devenue complète, et à peine se dou-« tent-ils aujourd'hui de ce qu'ils étaient autrefois. La population « diminuait au sein de ces désordres, et bien des ruines sont là pour « attester aux abords immédiats de la Souanétie son extension pri-« mitive, comme ces débris qui, sur une plage, indiquent le dernier « effort de la mer qui s'est retirée.

« Ici toutefois nous apparaîtra, d'une manière bien frappante, cet « invincible besoin qui pousse l'homme, au sein même de sa dégra-« dation, à se rattacher à une pensée surnaturelle quelconque. « L'idéal chrétien a disparu au milieu de cette nature sublime si « bien faite pour l'encadrer : mais le souvenir en arrive encore à tra-« vers les âges comme un lointain écho ; et, de ces souvenirs à demi « effacés, des vieilles coutumes payennes exhumées de l'oubli et « des rêves inventés par l'imagination féconde des montagnards « sortira pour les Souanes une sorte de théogonie impossible dont « les limites sont bien difficiles à tracer.

« Ils reconnaissent bien l'existence d'un Dieu unique, mais à côté « de cela, il leur échappera souvent de dire « les Dieux ! » de prendre « pour des Dieux inférieurs les saints de leurs fresques. L'idée de la « sainte Vierge et des Anges ne leur est pas étrangère, et ils ont « gardé la notion de la naissance du Rédempteur. Les démons, les « génies fournissent à leurs légendes, comme à leurs chansons, un « thème inépuisable. Puis, à côté des vrais prêtres, en petit nombre, « (si tant est qu'il en existât encore avant les expéditions russes), ils

« ont fondé (quand? on l'ignore) un corps de *papas* héréditaires et « sans aucun caractère sacré, exerçant pour la forme les fonctions « du sacerdoce. Les plus instruits d'entre eux savent à peine déchif- « frer un mot ou deux des livres liturgiques et leur vie est en par- « faite harmonie avec leur savoir. Chaque commune élit, en outre, « des individus qui s'occupent des soins matériels de l'église, règlent « tout à leur gré, et entravent ou paralysent sur bien des points « l'autorité des trois ou quatre prêtres géorgiens récemment rentrés « dans le pays. Depuis deux ou trois ans seulement, une crainte « vague de la Russie a rendu à ces derniers quelque influence, et « cependant, aujourd'hui encore ils ne peuvent entrer dans certaines « églises, ni y dire une messe sans l'autorisation de ce conseil im- « provisé, et des *papas* indigènes qui conservent dans le peuple « toutes les superstitions, et bien des énormités dignes du paganisme. « De confession, de communion, point. Le baptême, tombé en beau- « coup de lieux en désuétude, est remplacé ici par l'immersion et « l'onction simulées par la mère elle-même en présence du *papa:* là, « par une comédie consistant à jeter dans le berceau du nouveau-né « une balle de fusil. »

Voilà où aboutit le mariage des prêtres, lorsque le contrôle épiscopal ne vient pas le limiter et le réglementer : il dégénère en une espèce de caste dégradée, qui ne fait qu'aider à la dégradation même d'un peuple, resté par un étrange phénomène, avec des temples et des autels, sans sacrements et sans sacerdoce.

« Aux jours de fêtes, ajoute notre auteur, s'il y a messe ou céré- « monie religieuse quelconque, les Souanes n'y assistent pas, mais « viennent, quelques heures après, se livrer à un repas panta- « gruélique, soit dans la nef même, soit dans les chambres ou « galeries attenantes... Ils allument un grand feu et immolent un « agneau qu'ils mangent en se grisant et en criant comme dans un « festin, en ne réservant que la poitrine, qu'ils brûlent croyant faire « ainsi un sacrifice agréable à la divinité... »

Il y avait dans la Souanétie deux ou trois monastères dont les ruines sont pittoresques et grandioses. Plusieurs des églises qui sont encore debout présentent d'assez beaux détails d'architecture. Mais les Souanes ont perdu le sens de leurs édifices religieux. C'est un peuple qui a joui d'une certaine civilisation et qui est presque retombé dans l'état sauvage; la barbarie a de nouveau envahi ce pays, comme les ronces se sont étendues sur les jardins et sur les cloîtres de ses monastères. Le défaut de culture des esprits a des conséquences analogues au défaut de culture de la nature physique. Le progrès continu et fatal de l'humanité est la plus insensée, la plus décevante des illusions.

Cependant la barbarie est moins complète dans les portions de la

Souanétie où ont prévalu de certaines traditions aristocratiques, où l'autorité des *Asnaours* et des chefs s'est mieux conservée; là les mœurs sont plus douces, on y est moins brutal et plus hospitalier.

C'est ce qu'a observé notre voyageur français en arrivant dans la communauté de Mesti, où, « comme dans toute la vallée de la « Moulkhra, l'élément aristocratique domine. » Il est frappé de la transformation des visages et des physionomies qui l'entourent, quand il arrive à Sesti, le premier village de ce vallon. « La population agglomérée autour de nous est curieuse, mais sans malveil- « lance. Les figures sont plus ouvertes, le galbe en est plus arrondi « et les vêtements trahissent une plus grande aisance. »

Il semble qu'il y ait toute une philosophie de l'histoire à déduire de ces observations diverses. — On verra aussi surgir, des récits qui vont suivre, plusieurs questions importantes de droit des gens.

Evidemment, les Souanes sont une population un peu inférieure à celles des Tcherkesses et de quelques autres races circassiennes. Ils doivent la continuation de leur indépendance moins encore à leur courage qu'aux défilés presque impénétrables qui les entourent.

La Russie a, pour étendre sa domination dans les profondes vallées de l'Ingour, des raisons morales et politiques.

Le mobile moral par lequel elle affecte de se laisser conduire, c'est qu'il ne faut pas abandonner en proie à l'incroyance, à la démoralisation et à la barbarie des milliers de paysans qui, sans l'intervention étrangère, resteraient indéfiniment dans le bourbier où ils sont tombés et peut être même s'y enfonceraient plus encore. Or, chez les Russes, on ne se figure pas la persuasion pouvant conquérir les âmes sans l'aide de la force.

La raison politique, pour un pareil gouvernement, est plus puissante encore.

Shamyl, ce lion du Caucase, vient à peine d'être forcé dans son dernier repaire du Daghestan. Quelques peuplades circassiennes n'ont pas encore fait leur entière soumission. Si quelque fanatique venait à trouver un refuge au milieu de ces montagnes escarpées dont l'entrée est entièrement fermée par les glaces pendant six ou sept mois de l'année, s'il parvenait à faire accepter aux Souanes la guerre sainte contre la Russie, si ce pays presque inaccessible devenait le rendez-vous de tous les mécontents du Caucase et le foyer d'une sédition nouvelle, sans doute le trône du czar ne serait nullement ébranlé, mais il y aurait encore bien du sang à verser pour courber sous le joug et faire rentrer dans l'obéissance des peuplades belliqueuses, retranchées dans ces forteresses naturelles et à peu près imprenables.

Aussi les Russes, sans annoncer précisément l'intention de soumettre la Souanétie libre, y multiplient les expéditions ou si l'on veut les reconnaissances militaires. Ils ont déclaré d'abord ne vouloir que répandre la religion, et arrêter les guerres privées et les vengeances de familles ; enfin, là où il y a encore des princes et des Asnaours, ils veulent émanciper les serfs aux mêmes conditions où ils l'ont fait dans le reste de l'Empire. Mais intervenir ainsi, n'est-ce pas déjà commencer à régner et à gouverner? Le voyageur qui nous sert de guide et qui a jeté à cet égard un jour tout nouveau sur ces contrées en même temps que sur la politique russe, nous apprend que ce gouvernement prudent et habile a envoyé dans ces montagnes quelques prêtres géorgiens pour tâcher de réveiller dans les cœurs les sentiments de la foi chrétienne dont les monuments attestent l'immense développement à une autre époque. Il a de plus ouvert deux ou trois écoles. Mais les progrès jusqu'ici ne sont guère sensibles. Il nous semble que des missionnaires et des instituteurs catholiques auraient fait plus de chemin depuis vingt ou vingt-cinq années. La force convertissante parait manquer aux schismatiques. Quoiqu'il en soit, « pour mettre, dit M. Bernoville, un terme immédiat « aux violences de chaque jour, il fallait le salutaire concours de la « crainte et l'expédition à laquelle je m'étais joint avait pour but « d'établir dans chaque village un Mamasakliz (maire), avec quelques « conseillers, de nommer « des arbitres de paix, » d'assurer le fonc- « tionnement de l'impôt dans une faible mesure, et enfin de mon- « trer par cette visite militaire que la loi aurait enfin sa sanc- « tion. »

Mais, établir l'impôt chez un peuple, c'est y faire acte de souveraineté ; montrer que la force viendrait au besoin au secours de la loi, c'est imposer cette loi. Aussi les montagnards souanes ne s'y trompèrent pas, et, réunis à l'entrée de la vallée de la Moulkhra, ils résolurent de s'opposer au passage de l'expédition russe ; écoutons ici M. Bernoville pour voir comment finirent ces efforts des Souanes pour défendre l'indépendance du pays.

« Au nombre de deux ou trois cents, tous armés, ils avaient gravi « la montagne et devenus probablement moins enthousiastes à la « vue des Cosaques, se tenaient cachés dans les buissons au bord « du plateau. Bientôt les gens de Tsrium, stimulés par leur exem- « ple, rejoignent les factieux, et, l'audace leur revenant peu à peu, « ils exigent, par la bouche de deux ou trois députés, la promesse « formelle de n'être soumis à aucun impôt. On les renvoya naturel- « lement à leurs compatriotes avec un refus qui souleva un orage « de clameurs. Pendant deux heures, le bruit alla croissant. Avec « ma lunette, je voyais distinctement les rebelles (*sic*), gesticulant

« comme des furieux, et les meneurs allant de groupe en groupe pour « faire naître sans doute un courage qui ne venait pas. Les armes « étaient chargées, les fusils hors du fourreau. Le gouverneur, fort peu « inquiet de toutes ces démonstrations, dont il appréciait mieux que « personne la valeur réelle, jugea que la temporisation était le meil- « leur remède à cette crise de mauvaise humeur, et l'après-midi « s'écoula sans que rien changeât dans l'attitude des deux partis. « L'ennui de cette absurde situation finit par gagner les Souanes. « Le bruit cessa : les groupes se séparaient, c'était le moment « d'agir. Le pristav, quelques prêtres géorgiens, et l'ouyaznetchal- « nich du Ledjgoum se mêlèrent à la foule. Les habitants de « Tsrium, ébranlés par leurs paroles conciliantes et rendus à la « réflexion, se rapprochèrent les premiers du camp, à l'exception « d'une douzaine de factieux (*sic*). Deux ou trois asnaours du parti « de l'ordre marchèrent droit à eux, et quelques coups de bâton « distribués avec prestesse mirent fin à cette scène burlesque.

« Jusques-là, les hommes de la vallée de la Moulkra, au nombre « de deux cents, n'avaient pas bougé ; mais il est aisé de voir que « leur ardeur diminue d'heure en heure. Au coucher du soleil, « quelques-uns d'entre eux, attirés par la curiosité, se rapprochent. « Le bon sens revient à vue d'œil. Les Asnaours, fauteurs « de « cette journée des dupes, » calculent que leur coup de tête pour- « rait bien leur faire perdre les indemnités qu'ils espèrent dans leur « futur règlement avec les paysans. Ceux-ci se disent aussi que les « exactions de leurs anciens suzerains équivalent largement aux « inconvénients de l'impôt. Le jour baissant graduellement allait « disparaître, quand une ligne sombre se dessina au-delà de Bo- « greshi, dans la gorge de l'Ingour. C'était l'infanterie russe en « marche sur Ipari. Il n'en fallait pas tant pour précipiter un dé- « noûment si imminent, et, moins d'une heure après, le cri de la « chouette troublait seul le silence des bois. »

Cette description est sans doute très-pittoresque et ce récit plein de couleur et d'entrain. Mais l'auteur reste tout à fait au point de vue des militaires russes avec qui il s'est associé. Il faudrait aussi se mettre un peu à la place des Souanes jusques-là indépendants. N'est-il pas bien dur d'appeler *rebelles* et *factieux* des hommes qui ne veulent que le maintien du *statu quo* de leur autonomie? Etait-il tout à fait *burlesque* et ridicule d'essayer d'une démonstration armée pour arrêter les Russes qui venaient demander à la Souanétie *libre* le premier et le plus grand acte de sujétion, le paiement de l'impôt? Cette démonstration n'était-elle pas, après tout, la dernière protestation du patriotisme de ce petit peuple ? Et n'est-il pas bien triste de voir la constance ou si l'on veut l'obstina-

tion de ces prétendus factieux réprimée par les coups de bâtons des Asnaours, complices de la Russie ?

Il nous semble que la France et l'Espagne montrent plus de grandeur morale en s'arrêtant devant les défilés qui conduisent à la République d'Andorre, et en ne violant pas son territoire ? Il en est de même depuis des siècles de l'Italie, qui respecte scrupuleusement l'autonomie et l'indépendance de l'imperceptible république de Saint-Marin. Pourquoi malheureusement ne s'est-elle pas arrêtée devant d'autres autonomies, plus respectables encore?

Nous ne méconnaissons pas pourtant les raisons morales et politiques qui existent en faveur de la domination de la Russie, dans cette partie du Caucase. Nous les avons exposées nous-mêmes. Mais avouons que ces raisons peuvent paraître au moins douteuses aux Souanes eux-mêmes, et que le plus grand nombre d'entre eux ont pu croire que leur résistance à l'invasion des Cosaques était jusqu'à un certain point légitime, et ne constituait pas une véritable rébellion.

Sans doute ils ont dû constater leur faiblesse en présence des troupes russes. Mais le sentiment amer de l'impuissance n'implique pas la reconnaissance du défaut de droit.

Ce sont des principes que la France, en ce moment, est intéressée à ne pas abandonner.

Après tout, M. Bernoville a vu finir la liberté des Souanes.

On pourrait dire *finis Souanetiæ* comme on a dit jadis *finis Poloniæ*.

Je ne voudrais pas cependant comparer la nation généreuse et chevaleresque des Polonais à une petite peuplade tombée dans l'anarchie et déchirée par les discordes civiles. Mais je préfèrerais la voie des conversions à celle des invasions armées, pour civiliser ces féroces montagnards. Les Jésuites ont montré dans le Paraguay et ailleurs comment on civilise les sauvages, sans employer la contrainte et sans verser une goutte de sang.

La Russie n'a pas négligé de réclamer le concours de quelques prêtres géorgiens : mais ce n'est pour elle qu'un moyen très-secondaire d'arriver à son but. Elle compte bien plus sur l'organisation des postes de Cosaques qui se correspondent de distance en distance à l'entrée des principales vallées du Caucase, et qui avancent peu à peu sur le territoire des peuplades nominalement soumises. Grâce à cette milice si fidèle, si intelligente et si disciplinée, et au plan savamment méthodique, conçu et suivi avec persévérance par le gouvernement Russe, l'assujettissement complet du Caucase et son incorporation entière à l'Empire ne sont plus que des questions de temps.

Nous regrettons que les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas d'insister sur le tableau que trace M. Bernoville de l'état actuel de la Russie elle-même. Ce tableau, peint à grands

traits, est le fruit d'études et d'observations profondes. On voit bien qu'il est l'œuvre d'un ami des Russes; mais c'est un ami éclairé, qui, en applaudissant aux progrès récemment accomplis, signale des points noirs à l'horizon.

Le style du jeune auteur a de rares qualités d'élévation, de grâce et de souplesse. On y trouve presque toujours un certain charme qui saisit et qui entraîne.

Le fond n'est pas moins remarquable que la forme. M. Bernoville a toutes les connaissances nécessaires pour être un excellent géographe : il est en même temps savant archéologue ; sous ce dernier rapport, on lui doit de véritables découvertes; et, grâce à son talent d'artiste, il met ces découvertes, pour ainsi dire, sous les yeux du lecteur, dans des planches nombreuses, lithographiées ou gravées avec le plus grand soin. Il y a souvent de la poésie dans ses descriptions, mais cela n'ôte rien à son exactitude scientifique, qui est portée jusqu'au scrupule.

Disons en finissant que la *Souanétie libre* est un beau volume, qui se recommande par un grand luxe typographique : il devra trouver sa place, non-seulement dans la bibliothèque du savant, mais dans celle de l'homme du monde.

Albert Du Boys.

Ancien magistrat.

REVUE CRITIQUE

I *La « lutte pour la civilisation »* (*Der Kulturkampf*), par le D[r] de Segesser, traduit de l'allemand, par M[me] de Mandat-Grancey, 1 vol. — II. *L'Amiral du Casse*, étude sur la France maritime et coloniale sous Louis XIV. 1 vol. — III. *Vacances d'un journaliste*, par M. Victor Fournel. 1 vol. — IV. *En lointains pays*, par M. X. Marmier. 1 vol. — V. *Don Juan*, par M. l'abbé Ravailhe. 1 vol. — VI. *Les hommes de la Révolution*. — VII. *Tacite*, par M. Aug. Nisard.

I

Une guerre religieuse commence qui offre un caractère plus menaçant pour le christianisme qu'aucune de celles qu'il a subies depuis l'époque des persécutions païennes : il y va, en effet, de son existence même. Nous ne nous en faisons pas encore cette idée, en France, parce que, chez nous, cette guerre n'en est qu'à ses débuts, et que ses premières entreprises n'en révèlent pas toute la portée. Pour en bien comprendre l'esprit et en saisir d'avance tout le danger, il faut l'étudier en Allemagne où elle éclate sur une plus large échelle et où ses premiers coups ont porté plus à fond. Là d'ailleurs, elle est plus hardie ou moins hypocrite qu'ici; elle a son programme très-explicite, que la presse commente avec une brutale franchise. On ne saurait plus douter du but que se propose le *Kulturkampf*, ce « combat pour la civilisation » où le nouvel empire allemand s'est engagé sans en voir probablement toute la portée. Ce but, ce n'est pas seulement l'asservissement de l'Église : c'est la destruction, l'anéantissement du christianisme.

Un petit livre allemand qu'une femme du monde, M[me] de Grancey,

vient de traduire en français[1] nous fournit des renseignements du plus haut intérêt sur cette croisade anti-chrétienne, son origine, sa marche, sa force et le terme auquel elle vise. Ce livre, le mieux renseigné de tous ceux qui ont paru sur le même sujet, a pour auteur un membre du conseil fédéral helvétique, à qui l'on doit plusieurs études remarquables sur l'histoire de notre temps, M. le docteur Segesser de Lucerne, que l'on considère aujourd'hui comme le chef du parti catholique en Suisse. Son ouvrage a eu un rapide succès; trois éditions en ont été promptement épuisées. Les critiques dont il a été l'objet n'ont point porté sur l'exactitude et l'intelligence des faits : sous ce rapport, le livre est à l'abri de toute contestation. La «lutte pour la civilisation» est bien telle que M. de Segesser nous la montre ; elle a bien l'origine, le caractère et la tendance qu'il lui attribue.

Cette origine n'est pas, comme on l'a prétendu au-delà du Rhin, dans le scandale et l'effroi causés en Allemagne par les décrets du Concile du Vatican, non plus que dans l'adhésion des évêques qui les ont acceptés malgré les défenses du gouvernement. Il en est de cette guerre, comme de celle de la Prusse et de la France en 1870, dont la candidature des Hohenzollern au trône d'Espagne ne fut pas le motif véritable et déterminant : le Concile du Vatican n'a été que l'occasion d'un vaste soulèvement qui, de toute façon, ne pouvait tarder d'éclater. Depuis longtemps il se formait en Allemagne une opinion hostile à l'esprit chrétien. Déjà affaiblie par le protestantisme, la foi à l'Evangile était sourdement ruinée par la philosophie. Tout ce que le christianisme avait suscité d'idées grandes, de sentiments nobles, de hautes croyances avaient péri ; l'Allemagne n'avait, en aucune chose, pas même en politique, un idéal net et arrêté. La liberté dont elle prononçait le nom avec un enthousiasme outré, ne devait pas obtenir d'elle un culte plus consciencieux que le reste. L'évènement l'a prouvé : les victoires inouïes qu'à quelques années de distance elle a remportées sur l'Autriche et la France, ont fait évanouir toutes ces belles ardeurs. L'Allemagne, en politique, a tout sacrifié à la satisfaction d'être enfin *une*, au plaisir aussi dangereux que vulgaire de se grouper sous un seul chef. L'idéal du temps présent, le nouvel empire d'Allemagne, avec ses institutions toutes neuves, n'est, dit M. de Sagesser, ni la réalisation d'une pensée grande, généreuse, conciliatrice, ni, comparé aux autres Etats, le produit d'une civilisation en voie de progrès. Vis-à-vis de l'Europe, on n'a fait qu'appliquer à l'Allemagne, par tous les moyens violents déjà employés par Cavour, le principe des nationalités prôné

[1] La lutte pour la civilisation. (*Der Kulturkampf*) par le docteur de Segesser, traduit de l'allemand par Mme de Mandat-Grancey. 1 vol. in-12, librairie Douniol.

par Napoléon III. La dignité impériale n'est ici que l'extension des droits et des pouvoirs d'un roi de Prusse sur l'Allemagne entière. Une royauté qui se dit de droit divin, un parlement qui, avec tout son savant verbiage, ne peut ni renverser un ministre, ni rien décider de ce qui contrarierait les desseins de la couronne; en outre, et comme suite, ou comme retour vers un passé très-reculé, un maire du Palais, arbitre unique et le seul véritable dictant sa volonté au souverain comme au Parlement : voilà ce qu'à conquis l'Allemagne dans le mouvement de 1870. Car, par le fait, ajoute M. de Segesser, malgré l'appareil constitutionnel, il n'y a en Allemagne qu'un gouvernement despotique, dont même les rênes ne sont pas entre les mains de celui qui porte la couronne. Les chefs secondaires, n'ayant plus ni pouvoir militaire,ni pouvoir exécutif, sont devenus de vrais figurants de théâtre; les libertés particulières des différentes races ont été supprimées : tout a disparu dans l'unité de la discipline, et l'esprit allemand s'est perdu dans l'ivresse de la servilité.

Un culte nouveau a remplacé, en Allemagne, celui du Dieu chrétien : c'est le culte du Dieu-Etat, culte formidable dont rien ne limite les impérieuses rigueurs. Quand ont éclaté les premières violences du nouvel empire d'Allemagne contre l'Eglise, bien des gens se sont dit : Voilà la querelle du sacerdoce et de l'Empire qui recommence ! Grande erreur ! « La lutte entre la papauté et l'empire, au moyen âge, n'était pas, dit M. de Sagesser, une lutte dans le sens moderne, une lutte de principes ayant pour but l'anéantissement ou l'assujettissement absolu de l'un des partis : elle s'engageait sur des points définis, et, en général, sur ceux-là seuls. Aucun des empereurs ne nia la puissance du pape comme chef suprême de l'Eglise, ou ne tenta d'anéantir la papauté; aucun des papes ne chercha à gouverner un État en son propre nom, sans empereur ou sans roi. Les empereurs, même les plus violents contre l'Eglise, ne voulaient qu'assurer aux anti-papes créés par eux les attributions spirituelles de ceux qu'ils combattaient. Les prétentions les plus exagérées des papes allaient jusqu'à leur faire nommer et déposer des empereurs, mais ils reconnaissaient à ceux qu'ils avaient substitués à leurs adversaires les mêmes prérogatives royales que possédaient ceux-ci..... Aujourd'hui c'est tout différent : les principes eux-mêmes sont en présence. Tandis qu'autrefois les seuls savants discutaient la question de la suprématie des pouvoirs spirituels et temporels et que les conflits étaient amenés par des faits déterminés, nous voyons aujourd'hui surgir en tous lieux et sans cause apparente, un combat à mort entre l'Eglise et l'Etat sur des questions dont on ne peut encore prévoir la solution. L'Etat moderne revendiquant, non pas la puissance suprême, mais le monopole de tout pouvoir et prétendant diriger jusqu'à la conscience, sous

prétexte d'accomplir une tâche civilisatrice, ne saurait tolérer l'existence indépendante de l'Eglise, à côté de la sienne. Ni les querelles des Guelfes et des Gibelins, ni l'antagonisme des papes et des empereurs au moyen âge ne peuvent être comparés à cette lutte extraordinaire, qui rappelle bien plutôt les persécutions de Dioclétien pour maintenir la religion d'Etat contre le christianisme. »

Ces dispositions et ces prétentions du pouvoir trouvent accueil et encouragement dans l'esprit des populations germaniques, dont une partie est depuis longtemps déchristianisée par l'action des écoles, et dont l'autre, celle qui est restée chrétienne, grisée par les succès militaires de 1866 et de 1870, ne sait rien refuser à l'homme d'Etat qui les avait préparés. La discipline militaire qui, de la Prusse s'est étendue à toute l'Allemagne et la servilité d'esprit soigneusement entretenue par ce régime, empêcheront longtemps que les yeux ne s'ouvrent, et que les cœurs ne s'enhardissent. L'héréditaire respect du pouvoir fascinera bien des années encore l'honnête Germain et en fera, à son insu, un complice de la révolution, dont la main est dans tous ces événements, et qui les exploite quand elle ne les dirige pas.

Avec le protestantisme incarné dans la Prusse, le philosophisme transcendantal des Universités et l'instinctive déférence des Allemands pour le pouvoir, M. de Bismarck a, dans la « lutte pour la civilisation » des auxiliaires de plus d'une sorte. Les plus connus sont les « vieux catholiques. » Ceux-ci lui pouvaient être de plus de secours qu'ils ne l'ont été de fait. Ils fournissaient au pouvoir, par leur soumission empressée à ses ordres, un spécieux moyen de protester contre l'intention qu'on aurait pu lui prêter de vouloir rompre avec le catholicisme et la facilité de le persécuter tout en restant, en apparence, d'accord avec lui. Grâce à la défection de cette secte qui s'obstinait à se dire l'Eglise elle-même, le gouvernement pouvait se donner l'air de choisir seulement entre deux écoles de la même communion et éviter l'odieux d'une attaque contre cette communion même. Au point de vue politique; les « vieux catholiques » auraient donc pu être d'une grande ressource. Mais il eût fallu, pour cela, que le schisme se constituât, qu'il se donnât, une unité intérieure et extérieure, un symbole et un chef religieux, et c'est ce qu'il n'a pu faire jusqu'ici et ce qu'il ne fera jamais. Si du moins il avait racheté en estime et en considération publique ce qui lui a manqué au point de vue dogmatique et constitutif, M. de Bismark en aurait pu tirer quelque parti; mais le clergé vieux catholique ne brille pas particulièrement de ce côté. Ces transfuges ne sont donc pas d'un grand secours pour l'armée du *Kulturkampf*.

Un autre auxiliaire, qu'on soupçonne à peine chez nous et dont le concours néanmoins est tout-puissant, c'est le judaïsme. Ici laissons parler M. de Segesser : « Ennemi juré de la religion et de la civilisation

chrétiennes, le judaïsme a conservé sa force vitale pendant plus de quinze siècles par une persévérance sans exemple dans l'histoire du monde, malgré l'oppression et l'avilissement, et, partout où la liberté lui a été accordée, il a atteint avec une élasticité merveilleuse, une prépondérance remarquable. Après avoir fait des princes et des peuples de l'Europe ses tributaires et avoir dominé les marchés financiers du monde, il s'est, dans ces derniers temps, emparé aussi de la presse périodique et s'est introduit dans les parlements et à la table des conseillers de la couronne. On peut affirmer que c'est en grande partie sous cette influence que l'Autriche succombe et que prospère l'orgueilleuse puissance des Hohenzollern. Or la destruction de la religion et de la civilisation chrétiennes sont le but et la vengeance du judaïsme. Toute sa puissance sera engagée dans la « lutte civilisatrice ». Quand le premier but sera atteint, le juif se rappelera que vis-à-vis de l'Eglise orientale, ses coréligionnaires sont encore dans la même position humiliée qui marquait ses siècles de souffrance en Occident. »

Le combat sera long de ce côté ; il est même à craindre, selon M. de Segesser que l'islamisme, dont le fanatisme se ranime, comme on sait, ne s'unisse un jour au judaïsme pour écraser le monde slave, qui fait en ce moment-ci la partie de l'Allemagne contre le catholicisme et qui pourra bien finir comme elle.

Du reste, sans porter ses regards si loin dans l'avenir, on peut constater déjà que le promoteur et l'organisateur de la « lutte pour la civilisation » est dépassé lui-même ou près de l'être. M. de Bismarck semble ne pas considérer la guerre qu'il fait comme fondamentalement hostile au christianisme ; il croit ne faire échec qu'au Pape et au catholicisme. Quant à l'Evangile, il l'accepte et le respecte parce qu'il le croit compatible avec les principes de l'Etat comme il le rêve, les principes de l'Etat prussien. Mais on est disposé à aller plus loin que lui, dans son armée. L'esprit révolutionnaire qui depuis un siècle à pénétré la jeunesse des écoles et a vécu caché dans les sociétés secrètes, se développe maintenant au grand jour et ne s'associe au combat pour la civilisation que dans l'espoir avoué de le conduire à un but plus avancé et plus radical que celui du Grand chancelier. Un des représentants les plus autorisés de la révolution allemande, l'auteur de *La philosophie de l'inconnu* s'en explique catégoriquement. « Le vrai sens de la « lutte pour la civilisation » dit-il est la solution de la question suivante : aux yeux de l'humanité, telle qu'elle est aujourd'hui, donne-t-on le premier rang à l'autre vie où à celle-ci, au spirituel ou au temporel, à l'éternité ou aux choses du siècle ?... Il en est beaucoup qui parlent et écrivent sur la lutte civilisatrise mais bien peu qui aient compris que cette lutte est le dernier effort désespéré fait par l'idée chrétienne avant de disparaître du domaine de l'histoire, et que la civilisation moderne est dis-

posée à défendre contre elle ses grandes conquêtes par l'emploi des forces les plus extrêmes. »

Un combat à la vie et à la mort contre l'idée chrétienne, voilà donc ce qu'est le *Kulturkampf*, cette « lutte pour la civilisation » qu'a entreprise avec tant d'astuce et que poursuit avec une obstination si aveugle le « maire du Palais » du pieux empereur d'Allemagne. « Pauvre Guillaume, sur ton trône doré! s'écrie M. de Segesser, c'est donc pour en arriver là que tu as pris sur l'autel ta couronne royale — pour que ton Dieu fût détrôné, ce Dieu que ton royal frère et toute ta maison avaient déclaré si solennellement vouloir servir? Après chaque triomphe tu aurais remercié la Providence dont les desseins favorisent tes armes, pour que cette Providence pleine de sagesse et d'amour fût bannie des pensées de l'humanité? Tu aurais tenu si haut les traditions de ta maison, pour que le protestantisme orthodoxe, et avec lui le catholicisme fussent balayés comme sur une vieille paparasse la poussière qui la recouvre! »

Quelle sera, en Allemagne et dans les Etats qui gravitent autour d'elle, l'issue de cette guerre à Dieu? M. de Segesser ne doute pas qu'en définitif l'Eglise n'y triomphe, mais il semble ajourner ses espérances à une date bien éloignée et laisse prévoir par conséquent des calamités bien grandes. Les conseils de conduite qu'il donne aux catholiques, pour le présent, sont très-sages, mais ils se mêlent à certains blâmes du passé dans l'examen desquels nous entrerons d'autant moins qu'il ne nous est pas prouvé que la traduction de l'ouvrage en ait toujours suffisamment rendu la pensée. C'est comme renseignement sur l'esprit, le fond et la portée de la guerre faite en Allemagne à l'Eglise que le livre de M. de Segesser est particulièrement important. Il l'est aussi comme avertissement aux catholiques de tous les pays et particulièrement aux catholiques français, à l'attention desquels il signale des périls dont, ce nous semble, ils ne sentent pas toute la gravité et ne mesurent pas toute l'étendue. A ce titre, il se recommande vivement, il vaut bien l'application un peu soutenue que réclame sa lecture.

II

La moitié au moins des hommes qui ont illustré le dix-septième siècle sortaient de la classe moyenne, pour laquelle commençait ainsi une initiation à la vie politique qui, sagement continuée, pouvait sauver la France de l'abîme vers lequel l'a poussée la Révolution. A l'exception de quelques enragés, comme Saint-Simon, la noblesse se prêtait volontiers à cet avènement du Tiers, et les obstacles que les gens de cet ordre

avaient à surmonter offraient cet avantage de ne laisser parvenir que ceux qui avaient une véritable valeur.

Ce serait une curieuse étude à entreprendre, à ce point de vue, que l'histoire de ces parvenus du mérite personnel. On l'a fait pour quelques-uns dont l'ascension nous a été racontée avec les plus intéressants détails, notamment pour Colbert et Louvois ; mais combien d'autres sur la vie desquels nous ne savons presque rien. Peut-être en cherchant bien trouverait-on, sur tous, des renseignements biographiques analogues à ceux que nous devons aux travaux de MM. Pierre Clément et Camille Rousset, et ce serait un service à rendre à la génération présente que de les lui faire connaître, afin qu'elle sût comment on *arrivait* dans le grand siècle.

Ce qui nous fait espérer qu'il pourrait en être ainsi, c'est le très-curieux volume qui vient d'être publié sur l'amiral du Casse, un des derniers grands marins du règne de Louis XIV [1].

Le nom de ce brave et habile homme de mer est peu connu aujourd'hui, mais ce n'est pas faute d'avoir mérité de l'être. La preuve en est dans la jalousie de Saint-Simon, qui revient jusqu'à trois fois sur lui dans ses Mémoires, et qui, ne pouvant lui contester son mérite et nier ses titres aux grades et aux emplois où il fut successivement élevé, cherche à calomnier sa mémoire et à rabaisser son origine. Selon l'orgueilleux duc et pair, et il se plait à le répéter chaque fois, « Du Casse était fils d'un vendeur de jambons de Bayonne, et de ce pays-là, ils sont assez volontiers gens de mer. Il aima mieux s'embarquer que de suivre le métier de son père, et se fit flibustier. Il se fit bientôt remarquer parmi eux par sa valeur, son jugement et son humanité. En peu de temps ses actions l'élèverent à la qualité de leur chef. Sa réputation le tira de ce métier pour le faire entrer dans la marine du roi où il se signala si bien qu'il devint promptement chef d'escadre, puis lieutenant général, grades dans lesquels il fit glorieusement parler de lui, et où il eut encore le bonheur de gagner gros, sans soupçon de bassesse. Il servit si utilement le roi d'Espagne (petit-fils de Louis XIV), même de sa bourse, qu'il eut la Toison, qui n'était pas accoutumée à tomber sur de pareilles épaules. La considération générale qu'il s'était acquise, même du Roi et de ses ministres, ni l'autorité où sa capacité et ses succès l'avaient établi dans la marine, ne purent le gâter. Il était fort obligeant et avait beaucoup d'esprit, avec une sorte d'éloquence naturelle, et même hors des choses de son métier, il y avait plaisir à l'entendre parler. Il aimait l'Etat et le bien pour le bien, qui est chose devenue bien rare. »

[1] *L'amiral Du Casse*, étude sur la France maritime et coloniale sous Louis XIV, par le baron Robert Du Casse, attaché au département des affaires étrangères. 1 vol. in-8°, Berger-Levraut, édit.

N'était l'accusation d'avoir été flibustier, il y aurait là, pour l'amiral Du Casse, un beau panégyrique. Remarquons, en effet, que malgré cette calomnie, l'éloge reste considérable, venant d'une telle plume. Saint-Simon adoucit en réalité lui-même cette imputation relative à la flibusterie en faisant observer que Du Casse s'était distingué par *sa valeur et son humanité*, entre tous ceux qui menaient cette vie, du reste légale, de commerce et de guerre. M. Robert Du Casse n'en est pas plus reconnaissant à l'auteur des *Mémoires*; mais, nous ne savons pas, à dire vrai, s'il ne lui en veut pas autant d'avoir dit que son glorieux parent descendait d'un marchand de jambons de Bayonne, que d'avoir affirmé qu'il avait exercé la piraterie. Que le père ou le grand-père de l'amiral Du Casse ait été ou non marchand de salaisons à Bayonne ou ailleurs, cela importe peu cependant; le fait est que, bien que son nom pût s'écrire en un ou en deux mots, ce n'était pas un nom de gentilhomme et que celui qui le portait était bourgeois et très-bourgeois. Il ne fallait pas, selon nous, disputer là-dessus. Quant à l'accusation d'avoir été flibustier, l'auteur du volume que nous signalons a bien fait de la repousser, parce qu'elle est de toute injustice.

A cela près, les pages de Saint-Simon sont un précieux témoignage historique. Le livre de M. Robert Du Casse n'en est, en quelque sorte, que le commentaire; l'auteur ne fait que confirmer, par les renseignements qu'il a recueillis partout, notamment aux archives de l'Etat, l'éloge que le noble duc, après avoir soulagé sa vengeance aristocratique, fait loyalement du marin, devenu, comme lui, chevalier de la Toison d'or. M. Robert Du Casse nous conduit d'abord au Sénégal, où le hardi marin donna un bon et intelligent coup de main à la consolidation de notre colonie à Surinam, où il fait une rude guerre aux établissements rivaux de la Hollande; aux Antilles, où Du Casse devient le rempart de nos établissements; à Carthagènes et à Malaga, où il combat et négocie, car il n'est pas moins habile diplomate que bon capitaine; enfin, au milieu des diverses péripéties de cette guerre de la succession d'Espagne, où, après l'avoir aidé de sa bourse, Du Casse sauve le nouveau roi, en lui amenant les gallions du Pérou dont il dérobe la marche aux flottes coalisées qui ont pourtant semé la mer de leur sentinelles. Ces détails, pris aux sources authentiques, font revivre le grand règne sur des scènes généralement peu connues et n'en ont ainsi que plus d'intérêt. Ce qui frappe surtout dans ces faits dont l'histoire a peu parlé, c'est que, comme ceux qu'elle a célébrés, ils ont tous quelque chose de la grandeur de l'époque. M. Robert Du Casse a donné, dans ce livre honnêtement et habilement fait, l'exemple d'un travail qui mérite d'être imité, et qui le sera, nous aimons à l'espérer.

III

Que fait-on pendant les vacances, quand on a le bonheur de pouvoir en prendre? Autant qu'on le peut, le contraire de ce qu'on est contraint de faire le reste de l'année, mais hélas! jamais le quart de ce qu'on s'était promis. L'écolier brûle sa poudre aux moineaux du voisinage, mais il avait rêvé des chasses de Nemrod; le magistrat voudrait s'ébattre dans ses terres en causeries charmantes comme Daguesseau à Fresne, mais Boileau manque, et le curé du village ne remplace pas Bourdaloue; le journaliste — ce serf de la presse, que la Révolution a fait en affranchissant celui de la glèbe — le journaliste aspire à voir les pays étrangers dont il parle tous les jours à ses lecteurs avec l'aplomb de quelqu'un qui en revient; mais, comme dans celui de l'Autriche, dans le service de la presse on n'est pas millionnaire et les congés sont courts. Voilà pourquoi notre ami Fournel vous expédie, en moins de trois cents pages, trois voyages hors frontières : l'un à Londres, 'autre à Madrid, et le troisième à Vienne [1], avec une visite aux Vosges pour la bonne mesure. Ne demandez pas à ces échappées autre chose que ce que le journaliste y a cherché. Et quand nous disons journaliste, c'est pour nous conformer à la qualification que prend l'auteur : c'est artiste qu'il faudrait dire. M. Fournel n'a jamais, que nous sachions, fait de politique. Aussi n'y en a-t-il pas trace dans ses récits. Il ne voit pas la couleur des drapeaux et des cocardes des États par où il passe. Ce qu'il cherche à saisir, c'est l'aspect des lieux, la physionomie des populations, le caractère du pays. Dans cette préoccupation, bien des choses lui échappent que d'autres, à sa place, eussent relevées, comme aussi beaucoup sont décrites qui, d'un autre point de vue, n'eussent pas été remarquées.

Ce sont donc ici, en vérité, les feuilles d'un album, plutôt que les pages d'un livre ; de rapides crayons, comme on disait au dix-septième siècle, où la réalité est saisie par son côté élevé et dans ce qu'elle a de pittoresque et de poétique. Qu'il se trouve quelque part dans les monuments, les sites, les personnes, un sentiment, une pensée, un trait qui parle à l'imagination ou au cœur, voilà ce qui arrêtera le regard de notre voyageur, ce qu'il « croquera » d'une main vigoureuse et sûre, sans ombre de scrupule académique. M. Fournel fait cas cependant de la beauté classique, mais son culte, à cet endroit, n'est pas de l'idolâtrie. Comme il le dit, l est des choses qu'il faut, pour les bien apprécier, voir dans leur ordre et leurs pays, dans tout l'ensemble de leurs harmonies, parce que, envisagées autrement, elles pourraient paraître barbares.

[1] *Vacances d'un journaliste*, par Victor Fournel. 1 vol. in-12 Librairie Baltenweck.

C'est dans ces dispositions d'esprit indépendantes et élevées que M. Fournel a fait la première des trois excursions que contient son volume, cette pointe sur Madrid où il se trouve engagé malgré lui, dit-il, par suite d'un quiproquo qui lui fait prendre, sur la frontière, à la place du train qui part pour la France, celui qui s'en va en Espagne. Rien de plaisant comme cette odyssée qui, dans l'ordre du bien-être et du confort réservait tant d'épreuves à notre touriste impromptu. Nous avons ri, ainsi que chacun le fera, des scènes d'hôtelleries et de restaurants où ses habitudes, assez peu sybarites pourtant, de bourgeois parisien, sont mises à de si rudes épreuves. Toutefois ce n'est point par ces épisodes amusants que ce récit nous plaît le plus. Ce que nous en aimons davantage, c'est cette suite d'esquisses (nous dirions presque d'eaux-fortes) si vivement enlevées et si bien prises sous leur jour. Il y a dans la population, dans les monuments et dans la nature, en Espagne, une unité dont M. Fournel a eu le vif et intime sentiment. On en jugera par cette page frappante écrite sur place, on le sent, entre Avila et Madrid :

« Avila est la patrie de sainte Thérèse, cette sœur divine des poëtes terrestres du *Romancero*. Il y a dans le génie espagnol un fond d'ascétisme ardent, une chasteté, un élan vers l'héroïque et vers l'idéal dont sainte Thérèse semble avoir pris la quintessence et les flammes pour en composer ses écrits. J'ai eu, en quelque sorte, une vision de la sainte elle-même dans celle de son pays natal. Jamais cadre ne fut plus en harmonie avec une figure. Ces régions dépeuplées de la Vieille-Castille, comme l'a remarqué un historien de la littérature espagnole, font rêver du Carmel et du Sinaï. Sans vouloir, à l'instar de M. Taine, faire de ces grands écrivains mystiques, dont sainte Thérèse est le type, saint Louis de Léon et Louis de Grenade sont les plus connus après elle, des produits du climat et du sol, combien on les comprend, combien on les sent mieux, combien on comprend mieux aussi toute la littérature de l'Espagne, quand on a vu le pays qui leur a donné naissance. Il existe un rapport sensible, frappant, entre cette poésie pompeuse et fière, chevaleresque et grandiose, mais inégale et un peu monotone dans sa tension héroïque, et ces plaines bouleversées, sauvages, sans habitants, éclairées d'un ciel éclatant, brûlées d'un soleil implacable, bordées de longues lignes de rochers rougeâtres aux flancs nus et calcinés. »

La seconde excursion n'est, au dire de l'auteur, qu'un *simple coup d'œil sur Londres*. Ce coup d'œil est rapide, en effet, mais il ne nous en semble pas moins pénétrant. M. Fournel a ce qui s'appelle dévisagé Londres. Ce que cette ville lui a dit, on l'apprendra par l'adieu qu'il lui adresse : « Adieu donc, cité noire, sombre amas d'usines, de brasseries, d'entrepôts, de chemins de fer ; énorme entassement de tuiles et

de briques, forêt de pierres, ville de bruit et de brouillard, de boue et de fumée, paradis de la houille, empire du rosbif, eldorado de la bière et du gin, babel de l'ennui, capitale du spleen... Je suis bien aise de t'avoir vue, sans doute, mais, pour le moment, je serai plus aise encore de ne plus te revoir. »

Si M. Fournel garde rancune à Londres, c'est surtout, nous le gagerions, parce qu'il n'y a pas trouvé matière à ces croquis malicieux bien que sans fiel qu'il aime à jeter parmi ses esquisses : moins à Londres qu'ailleurs, l'Anglais prête aux inoffensives gaietés du crayon. L'Allemand y fournit davantage. Les villes allemandes ont aussi un aspect autrement varié, et une physionomie autrement piquante que la capitale de l'Angleterre. Un détail que M. Fournel ne pouvait omettre dans la peinture de ces vieilles cités tudesques, à cause du pittoresque qui lui est propre, c'est leur rue des Juifs, *Juden strass*; elles en ont toutes. « Je ne connais rien de plus curieux que ces rues des Juifs, dit M. Fournel. Quand tout se civilise et s'affadit autour d'elles, elles gardent le caractère et la physionomie des temps passés. C'est là qu'il faut aller pour retrouver quelque trace de ce que le marteau des *embellisseurs* jette bas, aux applaudissements des commis-voyageurs et aux cris de malédiction des archéologues. Les Juifs sont de grands conservateurs qui poussent même, comme on sait 'amour des vieilles choses jusqu'à thésauriser dans leurs rues et même dans leurs maisons, la poussière, les trognons de choux et les toiles d'araignées. »

Cette artistique passion des singularités ne ferme pas les yeux au touriste sur les beautés réelles que lui offrent les lieux qu'il traverse. Comme celles de l'excursion en Espagne, les pages de son excursion en Allemagne sont un album très-piquant qu'attriste seule la dernière, restée blanche avec ces mots : « Alsace-Lorraine. »

M. Fournel n'est pas sans avoir pris d'autres vacances : quand on a mordu à ce fruit de la liberté, on ne saurait s'en sevrer. Quelques personnes nous assurent avoir vu le journaliste en rupture de ban sur les rives du Nil, d'autres disent sur celles du Danube. Nous en saurons bientôt quelque chose, espérons-le.

IV

En fait de vacances, il y a d'heureux mortels qui semblent en avoir pris toute leur vie, M. X. Marmier, par exemple, qui naguère disparaissait chaque printemps de son fauteuil de bibliothécaire à Sainte-Geneviève et y revenait chaque hiver précédé d'un nouveau récit de voyage. Il y avait comme un engagement pris entre lui et les mères sur les

bras desquelles retombent leurs filles revenues du couvent. Nul n'avait, comme M. Marmier, la mesure dans l'expression des choses tout à la fois nécessaires à connaître et difficiles à dire. On comptait sur lui et il ne manquait guère à l'attente. Depuis quelques années pourtant — serait-ce que le fauteuil académique est plus doux que celui de bibliothécaire? — M. X. Marmier a renoncé à ses bienheureuses échappées vers les plages étrangères. Mais, comme on dit que le font les vieux marins, s'il ne quitte plus le port, il en reste tout près, saluant ceux qui en sortent ou qui y rentrent.

C'est ainsi que nous le montre, errant encore par la pensée en lointains pays, un volume qu'il vient de publier justement sous ce titre[1]. Ce ne sont plus ici de ces relations aimables comme il nous en a tant fait lire. M. Marmier s'est constitué ici introducteur des voyageurs nouveaux; en sa qualité de doyen, il présente au public les plus remarquables de ceux qui, par goût ou par état, ont comme lui, couru le monde. Ce sont tour à tour des hommes de mer, des savants, des débutants dans la vie errante ou de vieux diplomates en congé : M. Jurien de la Gravière, M. Livingston, M. de Carné, M. le baron de Hubner, le docteur Hayes et M. Garnier, dont il nous signale et nous fait apprécier les entreprises ou ouvrages. Ces comptes-rendus, où se sent la compétence du juge, ont une valeur à part. En y intervenant de temps en temps avec ses souvenirs personnels, les détails qu'il a recueillis, les observations qu'il a faites aux mêmes lieux et sur les mêmes sujets, M. Marmier enlève à ces analyses tout ce qu'elles pourraient avoir d'aride. Une bienveillance équitable, une autorité sympathique en fait le caractère. C'est ainsi que M. Marmier, devenu sédentaire, se continue comme voyageur et nous maintient encore en communication avec les « lointains pays. »

V

Sous ce titre un peu profane, en apparence, de *Don Juan*[2], M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin, publie aujourd'hui un petit volume écrit depuis longtemps déjà et qui n'avait pas été destiné à voir le jour. C'était, dans le principe, une lettre de remerciement adressée à l'auteur d'un livre intitulé : *Les renaissances et la conversion de Don Juan*, œuvre de talent, mais bizarre, où, à des intentions élevées et pures, se mêlaient des opinions extrêmement contestables. S'il n'y avait, dans le

[1] *Les lointains pays*, par M. Marmier, de l'académie française, 1 vol. in-12. Hachette.

[2] 1 vol. in-12. Dillet, libraire-éditeur.

volume de M. Ravailhe, que la critique, fort juste d'ailleurs, de l'ouvrage qui en fut l'occasion, il y a tantôt dix ans, l'actualité y ferait un peu défaut, assurément. Mais, le mal que le zélé pasteur y étudie et y combat est malheureusement de tous les temps, et du nôtre surtout. C'est même aujourd'hui la première et principale cause du péril social qui nous alarme. Ce qui est, en effet, le plus profondément atteint chez nous, ce sont les mœurs. La raison révoltée n'est pas, comme on le croit, l'ennemi le plus dangereux de la religion ; c'est la corruption des cœurs, le développement effréné de la sensualité. L'incrédulité se flatte en s'attribuant la première place parmi les adversaires du christianisme elle ne vient qu'après l'immoralité. Les dogmes ne sont pas ce qui déplaît le plus, dans l'Evangile, aux hommes de notre siècle : ce qui les gêne et les irrite, c'est sa morale.

Assurément, le malaise auquel le monde est en proie a une autre cause encore ; il y a, dans les idées, une fermentation malsaine qui veut être combattue. Mais, peut-être la guérison des mœurs doit-elle passer avant celle des idées. C'est du moins l'opinion de M. l'abbé Ravailhe. Il applaudit vivement au zèle des écrivains religieux qui suivent d'un œil attentif les symptômes morbides des intelligences et ne cessent de nous en signaler le danger. Son admiration éclate surtout pour l'illustre et intrépide évêque d'Orléans ; il loue son attention vigilante et son assiduité infatigable à nous tenir en éveil sur les questions philosophiques. Mais, dit-il, cette question, toute importante qu'elle est, ne doit pas nous en faire négliger une autre tout aussi grave et qui la prime même, à un certain point de vue. C'est pourquoi, ajoute-t-il, « cela ne m'a pas empêché d'étudier, dans le même esprit, ce que j'appellerai la question préalable. Le grand évêque d'Orléans a dit : tout est à vau-l'eau dans notre société, parce qu'elle a fait divorce avec la religion. La révolution est en permanence dans les Etats, parce que les esprits sont en révolte insolente contre Dieu et contre l'Eglise. On ne veut plus d'autorité dans la société, parce qu'on chasse Dieu de l'âme humaine. Il n'y a qu'un moyen de ressusciter à la sécurité, à la paix, à la vie, c'est de revenir aux principes, à la vérité.

« En accord avec mon chef, je dis, dans mon humilité : il n'y a plus de religion, il n'y a plus de principes, parce qu'il n'y a plus de mœurs. C'est le fumier de l'immoralité qui étouffe le germe de la foi et de la vérité. L'absence de mœurs a tué la morale. La mort de la morale a entraîné celle de la religion. On ne veut plus de Dieu, parce qu'on ne veut plus de juge. On ne veut plus du ciel, parce qu'il faut se débarrasser des terreurs de l'enfer. On nie l'âme, parce qu'il faudrait admettre la responsabilité personnelle des infamies dont on a souillé sa vie.

« Le petit écrit que je donne au public, ajoute M. l'abbé Ravailhe, n'a pas d'autre but que d'exposer ces vérités élémentaires. »

Pouvions-nous faire mieux que de laisser dire à l'auteur lui-même, ce qu'il s'est proposé? Ajoutons avec lui encore, que, quant à la forme, cet écrit n'est ni un sermon ni une thèse, ni une fantaisie. Le nom que lui donne M. l'abbé Ravailhe le rattache à l'une des œuvres les plus originales de l'antiquité ecclésiastique : c'est un « Soliloque », dit-il.

VI

Il y a dans la révolution, deux sortes de coupables : les coupables d'action et les coupables d'idées; ceux qui ont fait le mal et ceux qui l'ont inspiré; ceux qui ont jeté le désordre dans la société et ceux qui l'ont d'abord répandu dans les esprits. Les premiers sont seuls universellement connus : le peuple sait à peine le nom des autres. Il serait bon pourtant qu'il n'ignorât point la part de responsabilité qui revient à ces derniers, dans la situation critique et douloureuse où nous sommes, depuis trois quarts de siècle.

Un écrivain, qui garde l'anonyme, mais dont la compétence n'est pas douteuse, nous semble avoir eu cette bonne pensée de rechercher, dans l'histoire de la Révolution, ces coupables de l'ordre intellectuel, ces écrivains de bonne ou de mauvaise foi qui ont perverti le sens droit de la nation et ouvert le chemin à ceux qui l'ont désorganisée.

C'est la pensée qui semble avoir inspiré la publication d'une suite de petites biographies populaires commencée sous ce titre : *les Hommes de la Révolution*, par un publiciste [1]. Les deux premières ont pour sujet Jean-Jacques Rousseau et Turgot : c'était les deux noms par lesquels il convenait de débuter, si l'on ne voulait pas remonter jusqu'aux encyclopédistes. Viendront plus tard Voltaire, Franklin, etc. Mais, dès aujourd'hui, l'auteur qui ne considère pas la révolution comme finie, joint des noms du présent aux noms du passé. Nous eussions préféré qu'il restât tout à fait dans l'histoire : il faut de la perspective même pour les portraits.

VII

En ouvrant, il y a quelques mois son cours de littérature latine à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Paris, dont il est le doyen, M. Auguste Nisard prononça un discours qui fut très-remarqué. Ce discours inaugural a été imprimé depuis, mais à un petit nombre d'exemplaires seulement [2]. La connaissance que nous en avons eue nous

[1] Librairie Baltenweck.

[2] *Tacite*, les *Histoires*, par Auguste Nisard, in-8°, imprimerie Lahure.

fait vivement regretter qu'il n'ait pas été livré à la publicité, car il est de nature à faire grand honneur à l'enseignement catholique. Tacite et son livre des *Histoires* en sont le sujet. On voit, par le choix qu'a fait le professeur d'un tel ouvrage et d'un tel écrivain, quelle virile pensée inspire son cours. Ses leçons ne sont pas récréations de rhéteurs. Elever l'âme et la fortifier, tout en achevant de perfectionner l'esprit de ses élèves dans la connaissance de la langue du peuple romain : voilà ce qu'a voulu M. Nisard, et ce qui lui a fait choisir le tableau tracé par le plus grand des historiens latins de cette décadence romaine où il y a tant à méditer pour nous. C'est là une réponse péremptoire aux alarmes hypocrites de ces grands amis de la liberté qui pleurent sur les dangers que les Universités catholiques font courir au haut enseignement. Espérons que, pour réparer le tort qu'il a eu de ne point donner une entière publicité à sa leçon d'ouverture, M. Auguste Nisard nous les donnera toutes un jour.

P. Douhaire.

Le tome Ier du *Théâtre de Regnard*, publié en 2 vol., par G. d'Heylli, vient de paraître dans la *Nouvelle Bibliothèque classique des éditions Jouaust*, à 3 francs le volume, entreprise récemment par la librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré, 338, à Paris). Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — La *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui s'attache à ne donner que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviriens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

MÉLANGES

NOUVELLES GLANES

Par Mlle Louise Bertin (Paris, Charpentier, 1876).

L'auteur du volume de poésies, dont nous nous proposons de parler ici publiait vers 1845, avec ce même titre de *Glanes*, un premier recueil où, sous une forme élégante et ingénieuse, les habitués d'une maison de plus en plus célèbre et enviée, retrouvaient discrètement dévoilés et amoureusement décrits les goûts et les mœurs d'une famille dont Mlle Louise Bertin était la plus chère joie. Dans ce premier recueil, on avait vu apparaître ceux qui étaient alors et qui sont restés entre tous l'honneur du *Journal des Débats* : M. de Sacy, M. Saint-Marc Girardin, M. Cuvillier-Fleury et à part, dans un rayon éclatant, si voilé qu'il voulût être, et entouré de sa jeune femme et de ses beaux enfants, un poëte illustre qui aujourd'hui survit presque seul à cette brillante couronne de son heureuse jeunesse. On savait que Mlle Bertin, avec l'art des vers, possédait aussi le don de la composition musicale, et il arriva même, un jour, que sous l'inspiration et avec la collaboration du poëte dont nous parlons, elle écrivit et fit représenter un opéra que des beautés fortes et originales ne sauvèrent pas assez d'un jugement sévère, dans lequel il était impossible que la politique ne fût point entrée pour quelque chose. Depuis cette époque, la Muse de Mlle Bertin n'avait plus ouvert au public la porte du double sanctuaire d'où étaient sortis les premières *Glanes* et l'*Esméralda*.

Avait-elle pour cela cessé de composer de la musique? le public ne l'a pas su. Mais, à coup sûr, elle avait continué à écrire des vers, car des *Nouvelles Glanes* qui, toutes ou à peu près sont datées, la plupart ne remontent pas moins haut que les premières et semblent souvent un fruit attardé des mêmes impressions. Il y a plus, quelques

morceaux, *Jean-le-Parricide*, par exemple, tiré du *Guillaume Tell* de Schiller, l'*Alchimiste* et d'autres plus récents, sont évidemment écrits pour être mis en chant et, quoique achevés avec la même élégance et le même soin de la correction, n'ont pas toujours cette fermeté d'allure et cette précision de lignes que réclament les vers qui doivent se suffire à eux-mêmes. Une autre preuve que, même en composant ses vers, Mlle Bertin ne perd jamais l'idée qu'elle pourra, un jour, céder à la tentation de les mettre en musique, c'est l'habitude qu'elle a souvent de terminer telle ou telle pièce par une sorte de ritournelle et de ramener, dans le cours du morceau et à la fin, quelque strophe du commencement.

Mais c'est du poëte et non de la musicienne que nous voulons parler ici. Plus de trente ans s'étant écoulés entre le premier et le second recueil; on s'imagine que l'on va avoir affaire à une personne éprouvée, transformée par le courant de la vie, et l'on s'apprête à rechercher ce que les années et les circonstances auront fait de cet esprit vif, poëtique, bienveillant, sensible, ouvert à toutes les joies de la famille et de l'amitié, facilement éveillé aux graves émotions d'une foi sincère et éclairée. Mais on s'aperçoit vite, pour peu que l'on rapproche les dates, que le dernier recueil, dans sa plus grande partie, contemporain du premier, n'en est qu'une suite, jadis tenue en réserve, et trop intime sans doute, à un certain moment, pour que le poëte s'enhardît alors à le livrer aux regards et aux jugements des profanes. Il y a résisté longtemps, car la plus récente page est datée de 1850, et ce n'est qu'aujourd'hui, en 1876, qu'il se décide enfin à envoyer le nouveau recueil rejoindre et compléter l'ancien. Il y a, à cette distance, dans cette résolution tardive, quelque chose qui nous touche beaucoup. Elle est comme le résultat d'un regard de regret jeté sur un passé déjà loin et dont on s'efforce de retenir quelque chose, sans avoir rien à en désavouer.

Mais de ce qui vient d'être dit, serait-on en droit de conclure qu'il y a là des confidences gardées au fond du cœur ou du portefeuille, des pensées qui, à un âge si loin de nous, auraient paru trop hardies? Ce serait plutôt le contraire. Telles pièces auxquelles le mouvement emporté des idées modernes donne un air quelque peu antique seraient faites pour surprendre aujourd'hui bien des gens, même à côté de l'auteur. Je signale, sous ce rapport, un morceau très-spirituel intitulé : le *Progrès*, et où le poëte, pourquoi n'ajouterai-je pas la femme? disait très-agréablement leur fait aux prétentions de la science moderne. Un autre morceau, dans le même sens, et écrit avec la même pointe d'ironie toute charmante, a pour titre : *Bric-à-Brac*. C'est la description d'une de ces demeures, prétentieusement chargées de la dépouille des siècles, et où tout paraît suranné, excepté les maîtres de la maison et leurs hôtes, joli badinage qui n'a rien d'amer, ni d'offensant, mais qui, vrai

encore, plus vrai même qu'à l'époque où le poëte écrivait, offre un contraste qui atteint plus loin que l'ironie du poëte.

Ces deux pièces forment la moitié d'une série réunie sous le titre commun de *Boutades*, et qui nous paraissent d'une venue trop vigoureuse pour ne pas mériter un titre plus sérieux. Celui-ci a trop l'air d'un demi-désavœu des idées qu'elles expriment, et j'avouerai qu'il m'en coûterait de ne pas croire l'auteur tout à fait sincère et convaincu jusque dans ses malices.

Le dernier de ces morceaux a pour titre : *Clair de lune*, et il faut convenir que, sous le chaste rayon de l'astre des nuits, comme on disait au temps jadis, le poëte nous montre d'étranges choses. C'est le contraste de deux rendez-vous, donnés l'un par l'amour pur, idéal, éthéré; l'autre, par la passion sensuelle, et c'est justement pour s'étonner que notre langue n'ait pas deux noms pour exprimer deux choses si différentes que le poëte a pris la fantaisie de réunir deux tableaux si distincts sous le même regard. Autant l'un est suave, exquis, digne de Tibulle, de Pétrarque ou de Mozart, pour parler à la fois les deux langues de l'auteur, autant l'autre est rude, énergique, presque sauvage, et fait penser à Téniers plutôt qu'à l'Albane.

Ils étaient là tous deux, se disant à voix basse,
Le seul mot dont jamais l'oreille ne se lasse.
Quand leurs voix se taisaient, ils le disaient des yeux,
Ou bien de ce sourire où se peignent les cieux.
Puis leurs mains se cherchaient; mais l'enfant en prière,
Qui place et joint ses mains dans celles de sa mère,
N'a pas le cœur plus pur, en sa naïve ardeur,
Qu'ils ne l'avaient tous deux, aux regards du Seigneur;
Et d'un front virginal, plus blanc que n'est l'albâtre,
Si la brise écartait quelque tresse folâtre,
Une lèvre timide y mettait un baiser
Que sur une relique on aurait pu poser.

Nous empruntons ces vers au premier tableau et pour donner une idée de la manière du peintre ; nous ne citerons rien du second.

Une autre série du recueil se compose d'épîtres ; et il semble qu'il faille se préparer à ce doux et familier entretien dont Boileau a laissé le modèle et que peint en deux mots le *Sermo pedestris* d'Horace. Ce que Mlle Bertin appelle ici des épîtres ressemble fort à des élégies réservées et gracieuses. Elles sont au nombre de quatre, adressées à M. de Sacy, à M. Saint-Marc Girardin, à une amie inconnue, croyons-nous, des lecteurs et à Mme de Bawr, une autre habituée de la maison, auteur de jolis romans et d'une comédie piquante, applaudie au théâtre tant que

Mlle Mars a vécu. L'humble destinée de cette douce femme a sans cesse cotoyé le drame, car elle eut pour mari d'abord le prophète Saint-Simon et après lui un étranger de distinction qui périt de mort tragique.

A côté de ces quatre figures de la prédilection particulière du poëte' nous en chercherions volontiers une cinquième, si nous n'avions cru la deviner ailleurs, que nous eussions aimé à saluer ici nous-même du cœur et de l'esprit, celle d'Alfred de Wailly. Assez nombreux sont encore ceux qui ont connu, qui ont aimé cet aimable maître, en qui on ne cessait de s'étonner de rencontrer un si élégant cavalier, emporté au galop de son cheval, quand on l'avait ouï, le matin, parler des lettres antiques avec tant de compétence ; qui, au sortir d'un bal allait tout naturellement recevoir un prix à l'Académie, pour une traduction en vers de Callimaque, imprimée avec le grec en regard, ou qui, en déposant la toge du professeur, courait prendre au Carrousel, le commandement d'un escadron de cavalerie, aussi hardi devant l'émeute qu'il s'était montré charmant causeur avec les dames, sérieux avec ses élèves, gai compagnon avec les amis de son âge, partout à sa place, bon, serviable, ouvert, et pour tout dire digne d'avoir été le maître de rhétorique d'Alfred de Musset, dont la timidité, nous disait-il un jour, aurait eu besoin, à l'occasion, d'être éperonnée. Nous avons cru reconnaître l'aimable et sympathique figure, mais à peine indiquée et en courant, en plus d'un endroit du volume.

Pour en revenir aux épîtres, nous retrouvons avec un peu plus de peine, dans celle qui est adressée à M. Saint-Marc Girardin, le spirituel et hardi causeur de la Faculté des lettres, qui savait toujours et si bien aiguiser d'une pointe de fine et opportune morale sa conférence littéraire, et qui devenu, non sans peine, un homme politique, a disparu, hélas ! de la scène au moment où son influence agrandie lui eût assuré une place que nul n'a prise après lui, et que le temps et les circonstances réservent sans doute à son digne fils.

L'épître à M. de Sacy est un des morceaux les plus achevés et les plus importants du volume. C'est l'hommage d'une amitié sérieuse, dont l'expression sur les lèvres d'une femme prend un accent particulièrement élevé. Ce nom de Sacy éveille dans la pensée et dans l'imagination du poëte toute une grave légende du dix-septième siècle, celle de Port-Royal. Comment aurait-il pu y échapper, quand il s'adresse à M. de Sacy et repasse les promenades qu'il a faites en sa compagnie sur le chemin qui mène de Chevreuse à la poétique abbaye ?

> ... Dans ce chemin où rêveuse je monte,
> (Malgré moi bien souvent) ne devinez-vous pas
> Ce qui charme ma course et rappelle mes pas?
> Faut-il vous dire enfin que cette voie ombreuse
> Autrefois se nommait la route de Chevreuse,

Et que c'était par là que, vers le temps pascal,
Vos pères et les miens allaient à Port-Royal?

Une fois entrée et comme entraînée par une douce et chère habitude dans le sentier sacré, qui est pour lui celui des beaux vers, le poëte ne s'arrête plus, et évoque successivement tous ceux dont elle y retrouve la trace, Saint-Cyran, la mère Angélique, Lemaître!...

Puis Pascal, pâle aussi, mais de cette pâleur
Qui monte sur le front, sans passer par le cœur,
Fatigue de l'esprit qui veut lire dans l'âme
Et ne peut soutenir la lueur de sa flamme!
Puis Arnauld d'Andilly, suivant ses saintes sœurs,
Inquiet quelque peu de ses pêchers en fleurs,
Puis, Monsieur de Sacy, figure humble et sereine,
Que suit respectueux le candide Fontaine.

Vient ensuite le portrait de M. de Sacy lui-même, le moderne, qui nous est montré, entouré de ses enfants, et qui, sous le pinceau du poëte, devient lui-même, par l'expression de la physionomie, comme il l'était déjà aussi par le style, une figure attardée de la grande époque et la dernière de l'austère légende.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas, rien ici qui prête au doute et à l'équivoque. Le sentiment historique ou poétique, si on veut, a survécu seul à la passion janséniste. Rien dans ce souvenir et ce regret qui proteste contre l'arrêt du temps et de l'Eglise. C'est un hommage, tout de respect et de parenté lointaine, rendu à de beaux noms qui sont quelque peu un patrimoine de famille; rien qui témoigne d'une adhésion cachée ou d'un retour même involontaire à des opinions qui ont fait leur temps; et, dans cette mesure, qui pourrait blâmer ce culte des souvenirs? Mais on nous demandera, peut-être avec humeur, car il y a des gens qui croient reconnaître encore des jansénistes autour d'eux, où nous avons cru lire ce désaveu indirect des maximes condamnées, où nous le lisons? Dans les vers qu'on va entendre et qui sont le complément et le commentaire de ceux qu'on a lus:

Plusieurs disent; Mon Dieu que vous êtes sévère;
Qu'on doit toujours trembler devant votre colère
Et qu'à tous les encens vous préférez les pleurs!
Seigneur, s'il disent vrai, j'étais donc bien coupable,
Car je ne sens pour vous qu'un amour ineffable
    Qui n'a ni larmes, ni frayeur?

Quand la prière ardente a soulevé ces voiles,
Qui, par delà les cieux, par delà les étoiles,

Cachent votre splendeur au regard de la foi,
Emu d'un saint respect tout mon être frissonne,
Comme l'airain frémit, quand la cloche résonne,
Mais hélas je n'ai pas d'effroi!

Ah! s'il faut toujours craindre et trembler pour vous plaire,
S'il faut toujours gémir, allons, faites donc taire
Cet indomptable amour qui chante dans mon cœur,
Car il ose chanter même en votre présence,
Et si je pleure hélas ! c'est de mon impuissance
A vous redire mon bonheur!

Certes voilà des vers admirables que le poëte n'a point rencontrés dans le sentier de la Mère Angélique, et que Lancelot, ni Lemaître n'eussent jamais donné à apprendre par cœur au jeune Racine; mais si celui-ci les eût lus quelque part, touché de leur magnifique élan et de leur harmonie, peut-être en eût-il fait comme du roman de Théagène et Chariclée.

Les vers que nous venons de citer appartiennent à la partie la plus sérieuse du recueil, à la plus récente, à celle qui le termine. Sous ce titre, *Méditations*, *Prières et Aspirations*, Mlle Bertin a réuni un certain nombre de pièces d'une inspiration toute chrétienne, et par où les *Nouvelles glanes* se distinguent particulièrement des premières, où la pensée semblait moins arrêtée, l'élan moins spontané, la foi moins précise dans l'ordre des choses religieuses. On sent ici qu'en avançant dans la vie, l'âme, si encline d'abord à célébrer les lieux qui l'entourent et les joies intimes dont elle est bercée, les vieux amis qui l'apprécient et l'encouragent, s'est peu à peu détournée des autres pour s'étudier elle-même, s'interroger moins préoccupée désormais de la destinée d'autrui que de la sienne ; les souffrances, les épreuves ordinaires de la vie, peut-être aussi quelque secret mécompte l'auront amenée insensiblement à cette solitaire contemplation de soi-même.

En relisant une à une les petites pièces de la fin du recueil, qui n'ont point de titres, mais qui portent des dates qui se suivent, on voit se développer dans un progrès émouvant cette patiente rénovation de l'âme qui part de la douleur, plus ou moins acceptée, pour aboutir à l'action de grâces satisfaite et sereine. Il est tel soupir de cette âme qui s'exhalait déjà dès 1842, et qui fait remonter jusqu'à cette époque cette détresse intérieure à laquelle ont succédé depuis les renaissantes consolations de la foi. Essayons de montrer par une citation dernière à quelle hauteur d'extase pieuse le poëte en est arrivé; mais n'est-ce pas l'âme elle-même parlant comme par une habitude dont elle ne sait plus se défaire cette langue des cieux qui lui est familière?

De prier, ô Seigneur, vous avez fait la loi;
Déjà pour obéir mon cœur vers vous s'élance;
Mais je n'ose parler; oh! penchez-vous vers moi,
Et regardez dans mon silence.

Les hommes ont souillé les plus chastes échos,
Les langues ont vibré pour toutes leurs idoles,
Ils ont à leur amour prostitué les mots,
Ils n'ont plus de pures paroles.

Le regard d'une femme, ils l'appellent le ciel;
Ils prêtent à sa voix la douceur du cantique,
Et devant son sourire allument sur l'autel
L'encens de l'extase mystique.

Comment vous dire, hélas! qu'on vous aime Seigneur?
Comment monter là haut pour chanter vos louanges?
Ils ont aux vils objets de leur frivole ardeur
Attaché les ailes des anges.

Ils ont tout profané, le parfum et le feu;
Ils ont pris de vos saints les hymnes et la flamme;
Je me tais; mais alors écoutez donc, mon Dieu,
La voix muette de mon âme!

Un beau commentaire du *Pater*, dont chaque phrase est le texte d'un développement lyrique forme le final du concert et ressemble assez bien à un oratorio. Des huit morceaux dont il se compose, le dernier n'est pas le moins remarquable et termine noblement le volume.

Notre impression générale sur cette œuvre distinguée peut se résumer en un mot : c'est le poétique testament d'une belle âme.

Une chose nous frappe en finissant, c'est que, sans y prendre garde, nous n'avons pas traité ce recueil comme une œuvre d'art proprement dite, nous avons été droit au fond, et la forme si élégante, si ingénieuse qu'elle soit, ne s'est présentée à nous que comme l'accessoire inévitable et forcé de la pensée; c'est le plus bel éloge que nous puissions faire des *Nouvelles glanes*. Le nombre est rare, en ce temps-ci, des ouvrages que la critique ne considère pas comme un jeu plus ou moins heureux de l'imagination et de l'esprit.

Une fois entré dans cette voie, on ne s'étonnera plus du long silence qui s'est fait entre les premières *Glanes* et les nouvelles, et moins encore entre la composition de celles-ci et leur publication tardive. On comprend que l'auteur de tant de vers sincères et convaincus ait hésité longtemps à les produire, quand il a vu les idées, les sentiments,

les croyances d'où ces vers lui étaient venus, désavoués, reniés, souvent bafoués. Mais il semble au contraire que c'était le moment d'une protestation éloquente, et que l'occasion était faite pour tenter une âme généreuse. Cette protestation, nous sommes persuadés qu'elle existe ; que ces dernières années ne se seront pas passées sans arracher à la muse de l'auteur quelque cri de magnifique indignation, et qu'elle tient quelque part en réserve un troisième recueil qui serait l'épilogue des deux autres. Pour qui aujourd'hui le garderait-elle? pour des lecteurs qui n'ont pas encore appris à lire? C'est le cas où jamais de lui rappeler cette mélancolique parole du vieux Caton, « que rien n'est plus triste que d'avoir à rendre compte de sa vie et de ses pensées à ceux avec lesquels on n'a ni pensé ni vécu. »

Antoine de Latour.

MANUEL DES CAISSES D'EPARGNE SCOLAIRES DE FRANCE,

Par M. A. de Malarce (5e édition),

A la librairie administrative Paul Dupont et Cie.

Au Congrès tenu à Paris, ce printemps dernier, sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys, la Société des agriculteurs de France a émis le vœu « que les écoles des campagnes et les fermes-écoles soient « dotées de caisses d'épargne scolaires, partout où les circonstances « le permettront. »

Le 30 avril 1876, l'assemblée générale de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans l'industrie a adopté les conclusions d'un rapport fortement motivé, présenté en faveur des caisses d'épargne scolaires par le secrétaire général, M. Léon Lefébure, ancien député et sous-secrétaire d'Etat des finances, membre du conseil supérieur du Commerce.

Actuellement une lettre est adressée aux conseils généraux, au nom de la Société des Institutions de Prévoyance, par les présidents de la Société MM. Hippolyte Passy (de l'Institut) et Roy, président à la cour des comptes, et M. de Malarce, secrétaire perpétuel, pour appeler l'intérêt de nos assemblées départementales sur l'institution des caisses d'épargne scolaires.

La Société des Institutions de Prévoyance, fondée le 14 novembre 1875, sur la proposition de M. de Malarce, est dirigée par un Conseil de trente administrateurs à vie, élus parmi les hommes les plus autorisés dans la science et la pratique des affaires publiques, membres de l'Institut, conseillers d'Etat, directeurs généraux des ministères.

Ce Conseil d'administration s'applique à apprécier les institutions les plus utiles d'après les expériences les mieux réussies dans les divers pays du monde, et à recommander avec l'autorité de sa compétence les procédés et les méthodes reconnus les plus faciles, les plus sûrs, les plus pratiques. Il vient de publier la REVUE DE SES PREMIERS TRAVAUX, résumé des plus intéressants du mouvement des services de l'épargne populaire en Europe dans ces dernières annéés; et il annonce l'organisation d'un *Congrès* en 1878, pendant l'Exposition universelle de Paris. Ce Congrès sera terminé par une distribution de récompenses aux personnes les mieux dévouées aux institutions de prévoyance[1].

Il s'occupe en ce moment d'une manière plus spéciale de propager l'Institution des caisses d'épargne scolaires, conformément au système d'opération et de comptabilité si heureusement expérimenté en Belgique depuis dix ans, adopté en Angleterre en 1875, consacré par la loi italienne du 27 mai 1875, et que M. de Malarce a importé en France, formulé dans son rapport de mission de Belgique de 1874, c'est-à-dire, dans le *Manuel des Caisses d'épargne scolaires de France.*

Ce manuel a été le principal instrument de l'œuvre des caisses d'épargne scolaires en France, de cette œuvre d'éducation morale, l'une des plus intéressantes et des plus populaires de notre temps, et que la Société des Institutions de Prévoyance va renforcer aujourd'hui par l'action unie d'éminents hommes de bien et de science administrative.

Depuis deux ans que M. de Malarce a entrepris de doter la France de cette nouvelle branche de l'éducation populaire, — l'apprentissage de l'économie, c'est-à-dire, de la sobriété, de l'ordre, de la prévoyance, par l'exercice pratique de l'épargne, — les résultats qu'il a obtenus, par voie de pure initiative privée, avec le concours de dévoûments tout à fait volontaires, ont dépassé toute prévision; ce qui doit donner confiance dans l'avenir, en montrant une fois de plus que les gens de bien dans notre pays forment une égion des plus puissantes, quand ils savent se rallier.

Après deux ans d'efforts, le promoteur des caisses d'épargne scolaires en France compte aujourd'hui, dans cinquante-trois départements, plus de deux mille trois cents écoles munies de caisses d'épargne scolaires, avec plus de cent cinquante-cinq mille écoliers épargnants, ayant déjà atteint par l'épargne de leurs sous de poche le grand livret de caisse d'épargne.

Il peut être utile de voir comment cette amélioration dans nos institutions françaises a été amenée.

[1] Pour faire partie de la Société, adresser la demande au secrétaire perpétuel, 44, rue de Rennes, Paris. Les membres de la Société (dont la cotisation annuelle est de 10 francs), reçoivent le Bulletin et toutes les autres publications faites par les soins du Conseil.

En 1873, M. de Malarce demanda au ministre de l'Instruction publique la mission d'aller continuer en Autriche, à l'occasion de l'Exposition universelle, les travaux scientifiques qu'il poursuit depuis plusieurs années par l'étude comparée des institutions financières et économiques des divers pays de l'Europe. Il trouva à Vienne un précieux champ d'observations ; car l'Autriche est le pays du monde qui possède les caisses d'épargne les plus solides et les mieux créditées.

Depuis le 4 octobre 1819, où un simple curé d'un faubourg de Vienne, Jean-Baptiste Weber, curé de Saint-Léopold, établit dans la maison curiale, avec le concours de quelques-uns de ses paroissiens notables, la première caisse d'épargne d'Autriche, qui se nomme aujourd'hui encore la *Erste Œsterreichische sparcasse*, les caisses d'épargne d'Autriche ont traversé inébranlables toutes les tourmentes de guerre, de révolution et de crise économique qui dans le cours de ce demi-siècle ont si souvent fatigué ce pays. Les caisses d'épargne d'Autriche présentent ainsi un caractère de solidité qui est unique au monde. Aussi bien. jouissent-elles d'une confiance populaire sans exemple : les dépôts pour l'Autriche seule dépassent 1,000,000,000 de francs, dont plus de 300,000,000 dans la caisse d'épargne de Vienne. Pour l'Autriche-Hongrie, les dépôts s'élèvent à 1,700,000,000 de francs.

Il y avait donc là pour l'économiste français un sujet d'étude fort intéressant, et d'autant mieux que la fameuse crise financière de Vienne, du 30 avril 1873, venait d'éclater, mettant à la plus rude épreuve tout les établissements financiers d'Autriche, donnant occasion de reconnaître le fort et le faible, et jetant en banqueroute, en liquidation ou en suspension de paiement toutes les banques, sauf la Banque nationale d'Autriche et les caisses d'épargne.

Par l'obligeance des financiers d'Etat les plus autorisés de ce pays, notamment du baron de Prétis, ministre des finances, du baron de Hopffen, président de la Chambre des députés, de M. Giskra, ancien ministre, président de la Erste Sparcasse, et de M. de Luccam secrétaire général de la Banque nationale, M. de Malarce put étudier à fond et apprécier les organisations des institutions financières d'Autriche, et s'entretenir aussi de ces questions avec quelques hommes d'Etat de Hongrie, notamment avec François Deak, le grand patriote dont le testament politique, récemment publié, porte trace profonde de ces hautes préoccupations.

Le rapport de mission de M. de Malarce résume ces études que nos lecteurs plus spécialement appliqués à cet ordre de travaux trouveront en partie dans l'Etude administrative comparée sur l'*Organisation des caisses d'épargne en Autriche, en Angleterre et en France.*

Pendant l'Exposition, un congrès scientifique eut lieu à Vienne, et attira un grand nombre de savants étrangers adonnés aux œuvres écono-

miques. Ce fut ainsi que notre compatriote apprit, de délégués belges le développement et le succès des caisses d'épargne scolaires de Belgique, dont il avait précédemment connu et signalé l'utilité. Rentré en France, il résolut d'aller voir les choses de près, sur les lieux mêmes ; et muni d'une mission du ministre du commerce, il se rendit en Belgique.

On voit, par son rapport sur cette mission, que deux faits surtout le frappèrent : c'est d'abord que la caisse d'épargne scolaire est une idée d'origine française, essayée même par quelques tentatives rudimentaires il y a une quarantaine d'années ; et par là on pouvait penser que l'institution prendrait bien sur le sol français comme dans un climat naturel. En second lieu, cette idée française, comme il arrive souvent chez nous, n'avait pas reçu en France la réalisation pratique qui seule assure la durée et le succès des œuvres, et qui exige de la part des fondateurs un esprit patient, tenace, peu ordinaire aux Français.

Ainsi la caisse d'épargne scolaire, comme la salle d'asile, conçue et créée en France, avait été prise par les étrangers, qui l'avaient façonnée et élevée à l'état d'institution régulière. Il s'agissait donc de réimporter de Belgique en France la caisse d'épargne scolaire et sa *méthode*, comme nous avions réimporté d'Angleterre en France, en 1825, par les soins de M. Cochin et de l'abbé Desgenettes, la salle d'asile avec sa *méthode*.

La méthode, le système d'opération et de comptabilité, telle est la cause du succès de la caisse d'épargne scolaire en Belgique ; telle devait être la condition du succès en France : car cette méthode, simple, facile et sûre ne demande à l'instituteur qu'un travail de peu d'instants, et ne lui impose pas une responsabilité incompatible avec sa situation.

M. de Malarce expose dans tous ses détails, avec une précision d'administrateur, les procédés d'opération et les modèles mêmes des feuilles de comptabilité de la Caisse d'épargne scolaire de Belgique.

Approuvé et encouragé par les ministères compétents du Commerce, des Finances, et de l'Instruction publique, qui adressèrent son rapport de mission à leurs agents respectifs, il répandit par milliers ce document, qui s'est transformé en *Manuel des caisses d'épargne scolaires de France*. Chacune des cinq éditions du *Manuel* a fait connaître, dans un chapitre supplémentaire, les progrès de l'institution, les concours de plus en plus nombreux donnés à son œuvre par les principaux organes de la presse de Paris et des départements, par les présidents et les employés des caisses d'épargne, par les inspecteurs d'Académie et de l'Instruction primaire, par les maires, les préfets, les conseils municipaux, les conseils généraux, et enfin et surtout par les instituteurs qui, avec un désintéressement admirable, ont sollicité ce nouveau service comme un complément naturel de leur programme d'éducation.

Dans les dernières sessions, plusieurs conseils généraux (entre autres ceux de l'Aube, de l'Aisne, de la Gironde, de l'Hérault, du Puy-de-Dôme, de la Somme, etc.), ont voté des allocations de 800 à 1,800 francs, pour aider à la propagation des caisses d'épargne scolaires dans leur département, c'est-à-dire pour doter les écoles des imprimés nécessaires (la dépense pour une école est d'environ 9 francs), et pour récompenser par des médailles et des indemnités les efforts des instituteurs et le zèle des employés de caisse d'épargne.

Espérons que dans la session d'août qui vient de s'ouvrir et qui est spéciale au vote du budget départemental, un plus grand nombre encore de conseils généraux accorderont des encouragements à cette institution, dont plusieurs rapports publiés d'inspecteurs d'Académie et d'instruction primaire constatent si bien, par l'expérience faite sous leurs yeux, les résultats moraux, l'amélioration déjà sensible des mœurs des écoliers : habitudes plus sobres, moins d'école buissonnière, plus d'exactitude aux classes, plus d'ordre et de docilité, meilleure discipline.

La bonne influence de la caisse d'épargne scolaire est, par exemple, réellement démontrée dans un récent rapport publié de M. Chaumeil, inspecteur primaire de l'arrondissement de Bordeaux ; et nous voyons de plus dans ce document combien la générosité du cœur s'allie volontiers avec l'esprit d'ordre et de sage économie, tant les vertus s'attirent et se tiennent. Ainsi à Bordeaux, depuis le commencement de l'année 1875, où 51 écoles ont été munies de caisses d'épargne scolaires, 4,521 écoliers sont parvenus ainsi au grand livret de caisse d'épargne et possèdent au total plus de 48,000 francs, non compris une somme d'environ 10,000 francs que ces braves enfants, non moins généreux qu'économes, ayant aussi bon cœur que bon esprit, ont donné de leur plein gré, chacun librement, sur ses épargnes, à la Souscription des Inondés du Midi.

Les populations rurales ne sont pas moins remarquables dans cet ordre de progrès : ainsi, le département de l'Aisne, grâce surtout au dévouement intelligent de l'inspecteur primaire de Vervins, M. Delsart, compte aujourd'hui 494 écoles munies de caisses d'épargne scolaires, 5,428 écoliers épargnants parvenus au grand livret de caisse d'epargne, avec un avoir de 128,288 francs. Nous sommes moins touchés de la somme considérable des pécules ainsi amassés, que de l'amélioration morale observée chez ces enfants, qui apprennent à modérer leurs besoins factices, à renforcer leur volonté par l'abstention d'un plaisir futile, à se rendre maîtres d'eux-mêmes en s'habituant à dominer leurs fantaisies, leurs vices peut-être, et préparent ainsi une génération d'ouvriers adultes profondément améliorée.

L'action moralisatrice de cette institution agit même déjà sur les

adultes, par la propagande que font les écoliers dans leurs familles, où ils rapportent leurs livrets, les notices et les leçons faites par l'instituteur à l'occasion de la caisse d'épargne scolaire.

Cette propagande par les enfants a été signalée en Belgique par les rapports officiels de la Direction générale des caisses d'épargne de Belgique; et nous en voyons déjà les effets positifs en France dans plusieurs localités, notamment à Bordeaux, où l'institution fonctionne si bien depuis les premiers mois de 1875 :

Avant 1875, le mouvement des opérations de la caisse d'épargne de Bordeaux présentait la progression suivante :

En 1872	32,666	déposants,	avec 12 millions	de francs	de dépôts.
En 1873	33,780	—	avec 12 1/2	—	—
En 1874	35,185	—	avec 13,042,679	—	—

Et tout à coup, dans le cours de l'année 1875, le nombre des déposants s'élève à 41,820, avec près de 15 millions de francs de dépôts (14,860,481 fr.).

Aussi bien, la caisse d'épargne de Bordeaux, satisfaite à tous égards des résultats des caisses d'épargne scolaires, prépare en ce moment, pour la rentrée des classes en octobre, l'entretien de ce service dans tout l'arrondissement de Bordeaux par ses quatorze succursales.

Ainsi, la caisse d'épargne scolaire ne porte pas seulement sur les ouvriers de l'avenir; elle conquiert la génération adulte présente. C'est vingt ou trente ans de gagnés pour l'amélioration des mœurs.

Ajoutons ici cette considération, de grande importance pratique : que la fortune des caisses d'épargne reçoit ainsi un profit immédiat, tout en se préparant pour l'avenir, par les écoliers d'aujourd'hui, une large et fructueuse clientèle de déposants. Car on sait que chaque caisse d'épargne a pour principale ressource de ses frais d'administration une retenue de tant pour cent sur son stock de dépôts. Ainsi donc, par la propagande immédiate des caisses d'épargne scolaires sur les adultes actuels, aussi bien que par son action sur la génération à venir, les administrations des caisses d'épargne voient leur clientèle adulte s'étendre et se renforcer, leur stock de dépôts se grossir, leurs revenus administratifs, par suite, s'augmenter, et leurs frais généraux s'améliorer proportionnellement en portant sur une plus grande masse de dépôts.

Il est donc de l'intérêt bien entendu des administrations de caisses d'épargne de favoriser la caisse d'épargne scolaire, à ne considérer que leur intérêt de fortune; nous devons croire aussi que leur dévouement public les dispose à comprendre l'intérêt moral, l'intérêt social évident, qui se trouve à tant d'égards si bien servi par l'amé-

lioration des populations ouvrières, rendues plus sobres, mieux ordonnées, moins faciles aux entraînements du cabaret, plus attachées à la vie de famille, c'est-à-dire plus honnêtes et plus heureuses.

C'est là ce qu'ont si bien compris les plus éminents des hommes d'Etat de l'Europe, et notamment le grand patriote François Deak, dont la Hongrie porte le deuil comme d'un père, comme du plus grand de ses rois, et qui vient de laisser, dans son testament politique ce dernier vœu, motivé sur le bienfait moral et le succès des caisses d'épargne scolaires de Belgique et de France : Que toutes les écoles de la Hongrie soient dotées de caisses d'épargne scolaires, schulsparcassen !

PUBLICATION DE LA NUMISMATIQUE GAULOISE.

Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts a décidé la publication d'un ouvrage destiné à tenir une place importante parmi les livres d'archéologie mis par le gouvernement français à la disposition des savants pour fournir à leurs études de précieux et nombreux documents. Il s'agit d'un recueil qui comprendra l'ensemble de la numismatique gauloise.

L'ouvrage projeté se composera de deux parties. La première sera le catalogue raisonné et méthodique de la collection des monnaies gauloises du cabinet de France, à la Bibliothèque nationale. Cette série est unique aujourd'hui, depuis qu'à l'ancien fonds sont venus se joindre d'abord la suite donnée par M. le duc de Luynes, ensuite la magnifique collection de M. de Saulcy, acquise en 1873 par un vote spécial de l'Assemblée nationale.

Le catalogue, rédigé sous la direction de M. Chabouillet, conservateur, par M. Muret, employé au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, est précédé d'une introduction dans laquelle l'auteur présente un essai de classification, fruit de ses propres études, qui complète les travaux antérieurs de MM. de Saulcy, Ch. Robert, Hucher, A. de Barthélemy, etc. Il est inutile d'insister ici sur l'intérêt qui s'attache à ces monuments, témoignages authentiques des mœurs et de la civilisation de la race gauloise dont notre époque cherche à reconstituer l'histoire sous son véritable jour.

La seconde partie comprendra un texte explicatif et de nombreux dessins exécutés par M. Ch. Robert, membre de l'Institut, d'après les pièces originales qu'il a pu retrouver. Ce recueil sera publié sous la surveillance de la Commission de la topographie des Gaules, qui compte parmi ses membres les numismates et les archéologues les plus spécialement versés dans la connaissance des antiquités et de l'histoire des Gaulois.

Le ministre fait un appel à toutes les bibliothèques, à tous les musées de France et de l'étranger, à tous les possesseurs de collections particulières, afin d'avoir connaissance des pièces qui n'existent pas dans la collection de la Bibliothèque nationale, ou qui ne sont pas représentées dans les cartons de M. Robert. Ces monnaies viendraient ainsi, d'après de bonnes empreintes, compléter le recueil.

Les renseignements ou documents devront être adressés à M. le Ministre, pour la division des sciences et lettres (1er bureau).

QUINZAINE POLITIQUE

25 août 1876.

Rien n'emporte si vite les souvenirs de la politique, dans la fugitive mémoire d'un Français, que les jours rapides et calmes qui succèdent aux jours tumultueux d'une période parlementaire comme celle-ci. Depuis le 8 mars, on était dans le bruit et l'agitation : ici retentissaient de grands discours; là, c'était le fracas des lois qu'on essayait de détruire ou qui tombaient; ailleurs, certain tapage pompeux des austères et impitoyables réformateurs qu'on connaît; et, dans la mêlée, mille avertissements et des cris d'effroi. Or, voici la tribune silencieuse; sénateurs et députés sont partis goûter sous toutes sortes d'ombrages le droit de se taire légalement; et le public se hâte avec eux de mettre son esprit en repos. On se plaît à oublier, et, à vrai dire, on en a besoin. Si bien que moins d'une semaine après la séparation du Parlement, on pourrait croire qu'il y a un siècle qu'on s'occupait à Versailles de la loi municipale, de l'élection de M. Dufaure et du budget.

Dieu nous garde de répéter, surtout à cette heure de fatigue et d'oisiveté, les arguments dont la loi municipale, cette loi éternellement changeante et plus variable encore que nos régimes, a été le thème dans le Sénat! Il y a cinq ans qu'on disserte sur cette loi, et nous ne sommes pas sûr qu'on n'en dispute parmi nous jusqu'au jugement dernier. Car, pour débattre la question, on ne compte pas seulement les théoriciens, ceux qui veulent subordonner la commune à l'État, ceux qui sacrifient l'intérêt de l'État aux ambitions de la commune, et ceux qui s'efforcent de concilier sagement, comme en 1831, les droits de la commune avec les devoirs de l'État : il faut encore compter, et les partis qui ne songent qu'à régner dans les municipalités sous le titre et par la grâce de la loi, et les hommes qui souhaitent avidement d'être maires, soit par la

faveur du gouvernement, soit par n'importe quel autre choix; il faut même compter les ministères qui font une loi municipale, non pas tant pour l'Etat qu'ils représentent et pour la commune où il doit être représenté, que pour le Parlement qu'ils ont, pour la majorité qui leur commande. La loi actuelle est de ce dernier genre. C'est une loi mixte que M. de Marcère et M. Dufaure ont composée par transaction : la commune en a souverainement une moitié; elle est associée à l'État pour la possession de l'autre; le gouvernement s'est réservé une part, la gauche a reçu le reste ou plutôt presque tout. Dans cet arrangement de la vérité avec l'erreur, les besoins ministériels ont tout combiné; et voilà pourquoi il est bien superflu de regarder cette loi à la lumière des principes ni d'en mesurer les proportions en prenant pour règle les nécessités permanentes de notre pays. Cette loi éphémère et si nouvelle n'est qu'un assortiment arbitraire et provisoire de deux lois qui ne peuvent exercer leur empire l'une à côté de l'autre que pour une courte expérience. Quand M. de Marcère, devant le Sénat, s'est travaillé à la légitimer, non-seulement il n'a pu invoquer un exemple, mais énoncer une idée générale, alléguer la moindre utilité qui fût vraiment constante, exposer une raison durable. Si donc nous avions des arguments à répéter, nous ne pourrions les emprunter qu'aux adversaires de cette loi incomplète et contradictoire avec elle-même, temporaire et périssable aux yeux de tous, loi qu'on ne saurait comparer à aucune autre dans notre histoire et qui mérite moins le nom majestueux de loi que celui de contrat.

Nous ne regrettons pas que, même sans espoir et pour une simple démonstration de pure doctrine, M. le duc de Broglie, en quelques mots justes et précis, M. Grivart, avec tant de force et d'ordre, M. Bocher, dans le feu de cette éloquence claire et ardente qui vivifie les plus abstraites notions, aient prouvé combien valait mieux cette loi de 1831, qui nouait si équitablement les intérêts de la commune et de l'Etat. D'une part, la réputation de leur talent n'aura été perdue ni pour le Sénat ni pour les conservateurs. De l'autre, même en se résignant à ce qui est médiocre, il sied, en France surtout, de faire voir ce qui serait meilleur. La loi de 1831, c'est la loi moyenne : elle accorde, en les tempérant l'un par l'autre, deux droits, qui, sans elle, se changent en usurpation, selon le pouvoir qui domine. En attendant ces époques tranquilles de libéralisme honnête et prudent, auxquelles cette loi est propre, nous ne saurions blâmer le Sénat d'avoir accepté celle du jour, en la modifiant. Bonne à moitié, il faudra que tôt au tard le législateur l'unifie en la complétant à l'aide d'elle-même : elle l'y forcera par l'essai même de ce qu'elle a de mauvais. Au surplus, il a semblé à une

partie du Sénat qu'il n'en était guère de pire que celle dont M. de Marcère use et abuse pour tant de choix indignes, qui, dans leur vindicte, vont jusqu'à insulter à plus d'un des anciens ministres de M. Thiers. Le Sénat a retranché l'article 3 : il épargne au pays, par cette suppression, le mal inutile d'élections à la fois provisoires et dangereuses. Emondée ainsi, entourée des vœux et des regrets qu'inspirait la loi de 1831, la loi de M. de Marcère a été sanctionnée par le Sénat sans confiance ni mauvaise volonté; et la Chambre des Députés, avec une promptitude merveilleuse, l'a ratifiée en l'agréant telle que le Sénat l'avait refaite. En réalité, personne, ni le ministère, ni le Sénat, ni la Chambre des Députés, n'augure que la loi ait une bien longue existence; pour chacun aussi, il y avait un point de cette loi où elle paraissait bonne et un autre où elle paraissait mauvaise. C'est le double secret de l'heureuse fortune qu'elle a fini par avoir dans le Parlement.

Quel sera le sort de cette loi dans la pratique du gouvernement et du pays? On n'a pas oublié avec quelle mélancolie soupçonneuse le ministère, dans son Exposé des motifs, en a considéré la destinée. C'est M. de Marcère lui-même qui, en la présentant au Parlement, l'accompagna de cet aveu : « Le gouvernement ne se dissimule pas qu'il fait une concession très-grave; qu'il abandonne une des prérogatives les plus énergiquement revendiquées par tous les gouvernements qui l'ont précédé, avec le concours et par la bouche des hommes les plus libéraux. » C'est M. de Marcère qui lui a donné, près des conseils municipaux, ce passe-port de doute et de menace : « Ils ne sauraient se dissimuler que, dans le cas où ils se laisseraient aller à faire de mauvais choix, le pays ne tarderait guère à demander au gouvernement de reprendre l'exercice d'une attribution qu'il a exercée jusqu'à ce jour. » Or, ces mauvais choix, ils nous paraissent à craindre, surtout si la loi dure assez pour présider, dans les communes rurales, à une seconde nomination des maires : car, cette fois, combien y en aura-t-il qui auront pu garder leur popularité, s'ils ont été les agents fidèles de l'Etat en veillant avec une une sévérité exacte, en son nom, au respect de la police communale? Et alors quels maires incapables ou oublieux du devoir choisira-t-on pour magistrats, dans les communes ignorantes ou à demi rebelles qu'on aura armées de ce droit? Que M. de Marcère veuille bien redouter aussi, chez les maires d'une certaine région, une sorte d'émancipation progressive qui entravera, pour plus d'une loi militaire ou politique, l'autorité de l'état. « La Commune, disait le président Bonjean, forme une petite république. » Et bien! cette petite république, qui aura le privilége d'élire elle-même son président, pourra-t-elle ne pas communiquer au roi démocratique

qu'elle se sera fait assez d'orgueil pour qu'il se juge indépendant de ce pouvoir central dont un ministère variable ou un préfet passager est devant lui la lointaine image? Que ce personnage, qui gouverne la commune, soit par hasard un républicain hardi, un radical vaniteux, et M. de Marcère pourra voir comment se multiplieront, sous sa loi municipale, les luttes de la commune et de l'Etat. Nous ne savons pas pour combien de temps les démocrates d'aujourd'hui ont renoncé à leur doctrine traditionnelle, à celle qui veut que le maire soit directement choisi par tous les électeurs. Mais nous entendons déjà les radicaux qui se plaignent du droit qu'on a octroyé aux campagnes en le refusant aux villes. Pourquoi cette différence? s'écrient-ils. L'Etat n'a-t-il pas dans les villes des représentants qui assurent l'obéissance de ses lois? Est-il rationnel qu'il soumette à son choix les maires des villes, alors qu'il en affranchit les maires dans ces campagnes où ils sont isolés et plus puissants? Les villes n'ont-elles pas la supériorité des lumières? Pourquoi nierait-on à Paris, à Lyon, à Marseille et à mille autres cités, qui sont les mères de presque tous les sénateurs et députés de France, la liberté municipale dont jouira la dernière bourgade de la Sologne? Ainsi parleront d'une voix de plus en plus haute les radicaux, et ce ne sera pas sans logique. M. de Marcère peut s'en fier à notre humble présage : dès que les communes rurales auront opéré le choix de leurs nouveaux maires, la gauche déclarera la loi insuffisante, et la grande revendication commencera.

Cette loi à peine votée, M. Dufaure était élu sénateur. Jusqu'au dernier jour, on avait presque ignoré qu'il le voulût. Posait-il sa candidature? Non, répondait une lettre qu'il a écrite à M. Rouland et qui a circulé de main en main. Qui donc prétendait qu'il revêtit, lui député par goût et par devoir, la toge de sénateur? Les ministres. Et pourquoi? Pour relever, paraît-il, la dignité du ministère qu'ils croyaient voir gisante aux pieds du Sénat et amoindrie, depuis la chute qu'y avait faite la loi de M. Waddington. Etait-ce aussi le sentiment de M. Dufaure? Nullement. La lettre affirmait « qu'il ne partageait pas leur opinion. » Que signifiait donc la candidature de M. Dufaure? Il priait M. Rouland et les électeurs d'interroger les ministres. Lui, il resterait inactif et muet, ne disant rien et ne faisant rien, mais laissant les ministres dire et faire. On avouera que, dans son silence, cette candidature passive avait quelque chose d'équivoque qui eût déplu, en d'autres temps, à la fière loyauté de M. Dufaure. Il y avait pour M. Dufaure trois manières de devenir sénateur. Ou M. Dufaure produisait sa candidature, sinon sous l'ombre du gouvernement, du moins pour l'honneur du gouvernement et à son avantage, sans distinguer les drapeaux de la droite et

de la gauche. Ou M. Dufaure acceptait de la majorité conservatrice son titre de candidat. Ou bien il se déclarait le champion de la gauche, et il demandait franchement qu'on le nommât pour diminuer, comme elle le souhaite, la majorité conservatrice du Sénat. M. Dufaure a préféré une quatrième manière, et il a été élu. Un groupe de la droite lui a prêté ses suffrages : les uns n'ont pas voulu que le président du Conseil subît une humiliation; les autres n'ont vu dans M. Dufaure, même assisté par les radicaux, que le plus conservateur des ministres d'aujourd'hui. Et nous ne pouvons nier que la généralité du public, jugeant l'élection à ce double point de vue, ne l'ait approuvée jusqu'à en féliciter le Sénat tout entier. Mais pourquoi cette faveur du public? C'est qu'il n'a pas voulu croire, non-seulement que M. Dufaure pût être sérieusement le candidat de la gauche seule, mais qu'il vînt désagréger et désorganiser avec elle la majorité du Sénat. Nous aimons à supposer que le public ne s'est pas trompé ; nous constatons sa penseé; nous en prenons acte. M. Dufaure, à notre avis, n'eût dû fournir au dessein de la gauche, à celui de détruire la majorité conservatrice du Sénat, ni la force de son nom, ni l'apparence de son consentement et l'espoir de son concours. Mais M. Dufaure, selon nous, ne voudra et ne pourra pas participer à ce dessein. Car il n'est pas possible qu'il ne comprenne que, sans cette majorité conservatrice, le Sénat n'est plus le Sénat, et qu'il n'y a plus dès lors, dans la république, un contrepoids capable de soutenir le gouvernement en faisant équilibre à la Chambre des députés.

Par des coups de faux nombreux, la mort éclaircit les rangs du Sénat. En quelques jours, elle vient de moissonner M. Wolowski, M. Monnot-Arbilleur et M. Hippolyte de Tocqueville. Tous trois siégaient au centre gauche. Seul, M. Wolowski avait un renom : c'était un économiste sensé, savant et courageux, à la mémoire duquel tous les honnêtes gens doivent un hommage. Trois places sont vides au Sénat. La majorité conservatrice les occupera, si elle s'unit comme elle l'a fait dimanche, dans la Mayenne, où un conservateur, l'honorable M. P. Bernard-Dutreil, a été élu. Le nom de M. Dufaure a eu le pouvoir funeste de la diviser, et c'est pour cette vertu même que la gauche l'avait choisi. Il faut que désormais l'intérêt suprême, nous voulons dire la nécessité de garder au Sénat une majorité conservatrice, les lie par une discipline invincible, en les défendant du doute et de la condescendance où les entraîne un nom « habilement choisi » comme celui de M. Dufaure. L'exemple de la gauche ne servira-t-il jamais de leçon à la droite? Pour vaincre ou paraître vaincre avec M. Dufaure, les radicaux eux-mêmes abdiquent leurs préférences personnelles et oublient leurs

griefs politiques ; s'ils réservent à leurs espérances l'avenir, ils n'en font pas moins au présent, à l'utilité du jour, les sacrifices de leur goût particulier et presque de leur doctrine. Cette abnégation adroite n'a rien de plus difficile, en vérité, pour les conservateurs : à qui d'entre eux la candidature de M. Chesnelong peut-elle ou doit-elle coûter un plus pénible effort d'acquiescement qu'à M. Victor Hugo celle de M. Renouard ou à M. Tolain celle de M. Dufaure? Ajoutons-le, bien qu'avec douleur : on ne voit jamais la gauche, malgré la secrète dissension de ses souvenirs et de ses vœux, achever de se déchirer par des reproches et des outrages, le lendemain d'un vote où elle s'est divisée. C'est un enseignement pour la droite. On ne répare et on ne prépare rien par des haines. Voici des années que les conservateurs luttent les uns contre les autres sur le bord de l'abîme. Ils ont commencé d'y rouler, et par on ne sait quel délire, ils y descendent en s'insultant, en se frappant ! Quoi donc ! Veulent-ils se battre jusqu'au fond même de l'abîme, en s'assaillant jusque dans les angoisses de la mort ?

Le Parlement est en vacances. Néanmoins sa session de 1876 n'est pas finie comme elle l'aurait dû : grâce aux calculs de M. Gambetta, les délais, où la commission qu'il présidait a ingénieusement traîné son travail, ont forcé d'ajourner à l'automne l'examen d'une partie du budget. On ne pourra bien juger qu'alors l'œuvre de cette Chambre des députés, où s'entassaient, le 20 février, tant de faux serments, tant de vaines promesses, tant de fureurs qui se disaient vengeresses, tant d'utopies qui se croyaient raisonnables. Mais déjà la discussion publique du budget a permis de deviner ce que cette majorité républicaine dont M. Gambetta est le fougueux et astucieux modérateur ferait de la France, de son honneur et de sa sécurité, si elle était maîtresse autant qu'elle est puissante. Certes, qu'elle accroisse de 11 millions le budget de l'instruction publique, nous la louons ; mais vouloir, au gré de ses rêveurs et de ses orateurs, que l'éducation ne soit qu'une gymnastique qui forme le jeune homme au civisme républicain, vouloir que les arts soient républicains eux-mêmes jusqu'à s'interdire tout idéal religieux et la représentation des choses divines, c'est un esprit de secte qui ne diminue pas seulement le mérite de cette générosité, mais qui menace la société dans quelques-unes de ses libertés les plus nobles, pour le jour où cette majorité n'aurait plus à craindre l'opposition du Sénat. Quant au budget de la guerre, si elle avait raison de vouloir, avec la loi, que la seconde portion du contingent passât l'année entière sous les drapeaux, elle a pratiqué, pour en procurer le moyen au gouvernement, des économies dont les unes sont ridicules, les autres odieuses, et quelques-unes tyranniques et illégales. Que la gauche

mécontente l'armée, elle en a le droit : car elle a le droit de discréditer une troisième république au profit du césarisme. Mais commettre des abus de pouvoir, des fautes et des erreurs, au détriment de ce que nous avons de plus cher et de plus nécessaire dans le trésor appauvri de notre fortune nationale, au détriment de cette armée à laquelle il ne faudrait tendre qu'une main prodigue, c'est une folie qui touche au bien de la France et qui attente à sa dernière force, à celle de son salut ! Et prendre, en face de l'Europe, M. Gambetta et M. Langlois pour régulateurs de nos affaires militaires, pour juges de nos généraux, pour ordonnateurs souverains de notre armée; écouter leurs sentences, et leur obéir presque servilement, c'est être peu soucieux de notre dignité française! Et n'est-t-on pas fondé à dire qu'une Chambre où M. Gambetta et M. Langlois disposent du budget de la guerre presque en dictateurs, donne un singulier témoignage de son infériorité?

M. le général de Cissey, que nous plaignons d'avoir reçu les caresses de M. Gambetta, a déposé le poids de ce ministère sous lequel ses épaules fléchissaient. Nous n'oublierons pas ce qu'il a fait, au lendemain de nos désastres, pour réorganiser cette armée désordonnée, affaiblie, dépourvue, fatiguée, attristée, blessée, que nous laissaient les coups de l'ennemi et les nôtres. Intelligent et vaillant homme de guerre, si M. de Cissey n'a pas été un ministre comme Gouvion Saint-Cyr pour restaurer et reconstruire notre fortune militaire, il est juste au moins de reconnaître que, parmi tant de difficultés, il a su accomplir prudemment et habilement le nécessaire. Il a été à une besogne rude et douloureuse : notre patriotisme l'en remercie. Mais, visiblement, son activité languissait depuis un an ; sa volonté semblait s'amollir ; et, dans la discussion du budget, son énergie avait comme ployé sous le regard de M. Gambetta. Soit que sa santé le rendît désormais inégal à cette lourde tâche ; soit qu'il ne se sentît pas suffisamment appuyé et que l'encouragement lui manquât dans le ministère ; soit qu'il fût las de se débattre contre les radicaux et que le goût de la quiétude ou un peu de cette peur civile qui s'empare parfois des soldats dans les assemblées eussent énervé sa vigueur d'autrefois, le général de Cissey avait mal défendu les intérêts de l'armée contre M. Gambetta et M. Langlois. C'est pour cette raison que le maréchal de Mac-Mahon l'a remplacé par le général Berthaut. Cet excellent choix, le maréchal y a procédé avec une promptitude et une fermeté qui ne se sont laissé arrêter ni ébranler par la politique de personne, ni du ministère, ni d'aucun parti : nous pouvons l'attester. Le général Berthaut a le bonheur de n'être que général ; il n'a servi dans le camp ni de la droite, ni de la gauche; il n'est ni sénateur, ni député ; mais c'est un

officier doué de tous les mérites dont l'armée avait besoin. Son œuvre est grande : en se contentant de s'y appliquer tout entier, il se montrera fidèle à la pensée du maréchal et studieux de son devoir dans ce qu'il a de supérieur ; il restera à son poste, dût la gauche lui offrir, comme elle s'en hâte déjà, de porter sa bannière dans la prochaine élection du Sénat.

Les conseils généraux ont commencé leur session. Dans la plupart, les présidents ont eu la modestie et la sagesse d'obéir à la loi qui leur défend les harangues politiques : quelques-uns pourtant, ceux qui pensent que la République ne paraîtrait pas vivre si elle ne se proclamait vivante et même immortelle, ont pris la peine illégale, et, sauf ce défaut, fort innocente, « d'affirmer » la République. Des conseils généraux et d'ailleurs, il nous viendra bien des pièces d'éloquence, durant les vacances du Parlement. C'est l'habitude; et d'ailleurs le silence n'est pas français. Nous avons déjà le manifeste des vingt-cinq radicaux qui prêchent la guerre contre le « cléricalisme » et qui dénoncent à la sévérité des républicains purs « l'opportunisme » de M. Gambetta. Nous aurons bientôt quelques discours de M. Gambetta lui-même, qui fuyant ses justiciers de Belleville s'en va, pour ne pas comparaître à la barre du peuple, étudier à Londres l'impôt de l'*income-tax* : il y a là-bas un républicain, le seul qui trône au Parlement anglais, M. Charles Dilkes, avec lequel le tribun politique et militaire de notre démocratie pourra échanger des compliments et des idées. Nous avons enfin les discours de M. de Marcère et de M. Christophle, qui sont allés, bien vite et non sans faste, montrer à leur pays natal de Domfront leur front orné de lauriers ministériels. Ah! c'est un grand évènement : jamais la République ne s'était « affirmée » avec un dogmatisme plus absolu, avec une pompe de langage plus superbe, avec une foi plus souriante à l'avenir, avec un plus fier dédain du passé, que sur ces lèvres de M. de Marcère qui murmurèrent, au temps de l'adolescence, un amoureux éloge de la monarchie, et sur lesquelles vibra, au temps de la virilité, un hymne de l'empire. Domfront a entendu dire par M. de Marcère que la République est le gouvernement incomparable, non plus seulement le seul gouvernement possible selon la formule de M. Thiers, mais le gouvernement nécessaire selon celle de M. Grévy, et, par surcroît, un gouvernement qui n'a presque pas besoin de gouverner. M. de Marcère a également enseigné à Domfront que la République garantit tous les intérêts sociaux et religieux avec une force qui défie tous les doutes. Il assure même que la tolérance est pour la République comme une vertu innée, une sorte de qualité naturelle et surnaturelle, « un de ses principes fondamentaux. » Il nous annonce

enfin qu'à l'heure où il parle, « un édit de Nantes se signe, » qui « s'écrit dans les esprits, dans les consciences, dans les faits. » M. de Marcère néglige seulement de nous apprendre si cet édit a la signature de M. Louis Blanc et de M. Gambetta. Cette emphatique apologie peut se résumer en un mot : la République est parfaite, M. de Marcère est heureux. Nous ne troublerons d'une critique ni cette félicité, ni cette admiration. Nous souhaitons plutôt qu'ils continuent, l'un cet âge d'or, l'autre cette ère d'innocence : eux seuls maintenant peuvent en interrompre le cours; avec la possession de pouvoir, avec cette confiance en eux-mêmes, avec cette assistance du pays et cette faveur de la fortune dont ils se targuent, ils ont aussi toute la responsabilité de l'expérience.

Tandis qu'en France M. Dufaure entrait au Sénat, M. Disraëli, en Angleterre, entrait dans la Chambre des Lords avec le titre de lord Beaconsfield. Tous deux sont glorieusement parvenus à cette place par leurs services et leur éloquence, au bout d'une longue vie toujours laborieuse. Seulement M. Disraëli y arrive, entouré d'hommages, salué de tous les partis, facilement et à l'heure qu'il a choisie, sous les auspices d'un gouvernement paisible et séculaire, pour y jouir du repos presque dans sa plénitude. M. Dufaure n'a pas ce bonheur. Tous deux passent à la Chambre haute, comme dans un lieu supérieur. Mais M. Disraëli y vient précédé par la tradition des plus grands hommes d'Etat de son pays, et sur son passage la foule reconnaît avec respect que la place qu'il occupera a quelque chose de vraiment élevé qui justifie ce changement. M. Dufaure n'a pas toute cette satisfaction. On devine qu'il se sentira plus à l'aise au Sénat ; mais on ne sait pas tout ce qu'il pense en y pénétrant, et sa joie est obscurcie par plus d'une ombre. M. Disraéli s'avance comme un triomphateur ; M. Dufaure, poussé par des combattants parmi lesquels il ne voit pas tous ses amis et à qui se mêlent des alliés dont les armes lui font horreur. Il y a en France, il est vrai, de jaloux démocrates pour s'écrier que M. Dufaure a sur M. Disraéli l'avantage de la dignité morale : M. Disraéli, disent-ils, a consenti à s'anoblir ! M. Dufaure reste stoïquement plébéien ! Nous l'avouons : M. Dufaure, en devenant sénateur, ne devient pas comte ; la République ne le permet pas. Mais, s'il est certain que M. Dufaure, en recevant d'une monarchie une couronne de « lord » n'augmenterait pas par ce titre la grandeur de son mérite personnel, il n'est pas moins sûr que ce titre ne diminue le mérite ni dans la personne ni aux yeux du public. Certes, M. Dufaure pourrait sans honte souffrir un pareil anoblissement dans un pays où la royauté donne à la renommée des jurisconsultes les plus illustres la consécration politique et sociale de cet honneur; M. Dufaure n'aurait pas à dédaigner de

s'asseoir près d'un lord Campbell ou d'un lord Cairns. Heureuse, après tout, cette aristocratie qui se fortifie et se féconde en recevant dans son sein presque tout ce qu'il y a de célèbre de siècle en siècle, parmi les fils de l'Angleterre ! Heureux M. Dufaure, si la France avait, pour l'y admettre, une aristocratie qui a fait à l'envi du peuple la liberté de la nation, et qui aide virilement et sagement la patrie à cette prospérité anglaise, où le mal des révolutions et des invasions n'intervient plus !

En Orient, toujours des batailles ; mais en Europe un désir de paix de plus en plus ardent. Des combats mêmes qui se livrent en Orient, on ne sait que dire, tant, dans cette émulation des télégrammes victorieux qui volent de Semlin ou de Belgrade, la vérité est difficile à découvrir ! Un jour, on raconte que Mouktar-Pacha est cerné à Trébinje ; il va capituler. Le lendemain, on rapporte qu'il circule librement sur les routes. Un matin le prince Nikita a écrasé 2,000 Turcs ; le soir, c'est 20,000 qu'il a terrassés ; et bientôt on nous le montre sur la défensive. Le Monténégro est le pays des légendes. Il faut se résigner à attendre la fin de la guerre pour pouvoir réduire ses fables à l'exactitude et à la simplicité de l'histoire. En Serbie, on aperçoit mieux, à la marche même des armées, le train réel des événements. Il est indubitable que les Turcs, après la conquête de Zaitschar et de Kienjevatz, ont poussé, lentement mais hardiment, jusque vers les remparts d'Alexinatz qu'une partie de leurs troupes tourne, dit-on, tandis que l'autre va les bombarder. Quelles que soient les manœuvres d'Abdul-Kerim, quel que soit le plan de Tchernaïeff, le péril est grave pour la Serbie ; le prince Milan est revenu à Belgrade ; un instant, on a pu penser qu'il congédierait M. Ristitch, qui veut continuer à outrance cette lutte téméraire où la Serbie n'a même plus de profit à espérer ; puis, le prince est redevenu, paraît-il, aussi belliqueux que son ministre ; Tchernaïeff, nommé généralissime, a promis de vaincre, soit dans les défilés de Banja, soit à Tchoupria. On ne veut plus d'armistice à Belgrade qu'après une autre défaite. On va donc tenter de nouveaux hasards avec la secrète espérance de ne pas avoir à subir de pires conditions après de nouveaux malheurs. Mais combien cette aventure ne peut-elle pas ajouter de difficultés à celles qui embarrassent déjà les médiateurs, même ceux dont la bienveillance protégerait le plus efficacement la Serbie ?

Dans cette situation, chaque jour qui prolonge la guerre a son danger pour l'Europe. S'il est vrai que la Russie prête ostensiblement aux Serbes le secours de son argent et de ses armes ; s'il est vrai que les troupes serbes n'aient plus guère que des officiers russes, la médiation, qui paraissait si opportune, il y a quinze

jours, devient nécessaire et urgente au suprême dégré. Car on conçoit que de ce concours manifeste à une intervention éclatante, la distance n'est pas longue : un accident peut même l'abréger. Sans vouloir donc manquer à ce devoir de discrétion à la fois si dur et si sacré que tous en France, citoyens ou gouvernement, nous avons à observer dans cette incertitude de l'Europe, nous en appelons à l'intelligence du ministère anglais, nous en appelons au cœur et au bon sens des deux souverains qui ont juré la paix à Reichstadt : par humanité, par pitié chrétienne, par politique, il faut qu'ils s'interposent pour empêcher que ce sang ne coule plus longtemps et qu'il ne monte flot par flot jusqu'à inonder le monde européen !

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

L'ÉMIGRATION ALLEMANDE

DEPUIS LA GUERRE [1]

Dans le cours de la dernière guerre le roi de Prusse, s'adressant à son peuple ou à ses soldats, a plusieurs fois invoqué la mission qu'il avait reçue de Dieu pour châtier la France de ses écarts et pour la ramener dans les sentiers de la morale et de la religion. L'histoire dira comment cette mission a été remplie, et jusqu'à quel point il faut voir le cachet de la divinité dans les exemples de toute nature que les chefs allemands ont apportés à nos populations. Pour aujourd'hui, nous voulons seulement examiner si le roi de Prusse fait goûter à ses sujets une félicité si grande que le monde doive le considérer effectivement comme un législateur inspiré, comme le Moïse d'un nouveau peuple de Dieu. L'émigration est le miroir où se reflète la vérité que nous cherchons. Nous étudierons donc les diverses questions qui se rattachent à l'émigration, son origine, son état présent et ses causes immédiates.

I

On dit avec raison des peuples qui avaient entrepris de coloniser le Nouveau-Monde que les Espagnols et les Français y ont envoyé des officiers, mais point d'armée, les Allemands une armée sans officiers, et les Anglais des officiers avec une armée. Chacune de ces invasions pacifiques devait nécessairement laisser des empreintes bien différentes. Les Espagnols et les Français, d'une part, les Anglais, de l'autre, avaient déjà créé des établissements considérables et jeté les premières assises d'un puissant empire, lorsque

[1] *Die Landliche Arbeiter Frage und die Auswanderung*, von Rud. Meyer, Leipzig, 1873. — *Vorschläge für Beseitigung der Massenauswanderung*, von M. H. T. Berlin, 1873. — *Geschichte der Deutschen Auswanderung*, von F. Kapp, Berlin, 1868. — *Lehrbuch der Verwaltungsrecht*, von Rœssler. Berlin, 1873.

parurent les premiers émigrants de la Germanie. C'est vers 1630 seulement qu'on les voit arriver à New-York. La plupart étaient des hommes de peine, des ouvriers de toutes professions appartenant aux régions les plus diverses de l'Allemagne, mais qui n'apportaient aucune force intellectuelle, aucun ferment de civilisation. Ils furent bientôt absorbés par l'élément hollandais, beaucoup plus agissant et mieux cultivé, et l'on aurait absolument perdu leurs traces sans les listes de passagers qui ont été conservées et où figurent leurs noms et leur nationalité. De tous les émigrants de cette époque, un seul a joué un rôle considérable, si grand même que sa physionomie domine l'histoire entière de l'émigration. C'est Peter Minnevit, que la Compagnie des Indes-Orientales nomma directeur général de la Nouvelle-Hollande, et qui vint à la Nouvelle-Amsterdam en 1626. Il était né à Wésel, d'où il s'enfuit au moment même où cette ville tombait au pouvoir des Espagnols. Il eut bientôt l'occasion de se faire apprécier par la toute-puissante Compagnie, et il fut à proprement parler le fondateur de New-York en y organisant le commerce des fourrures avec l'Europe, et en y attirant un grand nombre d'émigrants de tous pays. Les navires de la Société faisaient les transports entre Amsterdam et New-York, moyennant une rétribution de 12 demi cents par passager et par jour. Chaque émigrant, à peine débarqué, était mis en possession de toute l'étendue de terrain qu'il pouvait cultiver. Puis, comme ce procédé de colonisation ne donnait pas encore des résultats satisfaisants, la Compagnie conçut le projet de créer des fiefs, à la condition que les titulaires fonderaient chacun une colonie de cinquante personnes au moins, tentative hardie qui demeura néanmoins stérile.

Minnevit quitta la Nouvelle-Hollande en 1632, après avoir décuplé l'importance de cette possession sous le rapport de la population et du commerce; mais les directeurs de la Compagnie se montrèrent injustes pour lui, et de dépit il passa en Suède où le gouvernement offrait à son aptitude un domaine beaucoup plus étendu. Le roi Gustave-Adolphe avait conçu de vastes projets de colonisation dans le but de porter au delà des mers la réputation de sa puissance; mais ces projets étaient jusque-là restés à l'état de lettre morte, faute d'un homme pour les exécuter. Minnevit se chargea de l'entreprise en proposant au jeune prince de fonder la Nouvelle-Suède sur les riches espaces compris entre la Virginie et la Nouvelle-Hollande, qui forment aujourd'hui les Etats de Pennsylvanie, de Delaware, de New-Jersey et de Maryland.

Dès 1638 il repartit pour l'Amérique avec cinquante familles d'émigrants suédois, et, moyennant quelques ustensiles de ménage, il acquit d'un Indien le terrain nécessaire à la fondation d'une

colonie. En peu de temps il organisait le commerce des fourrures avec la Suède, et il y réussissait au point de compromettre sérieusement les marchés hollandais. Un pareil succès fit naître d'un bout à l'autre de la Suède une telle fièvre d'émigration que l'on dut, faute de place dans les navires, renvoyer la moitié de ceux qui voulaient partir. Minnevit mourut en 1641, laissant en pleine prospérité l'œuvre à laquelle il avait voué tous ses efforts. Son histoire n'est point seulement celle d'un esprit entreprenant, d'un véritable homme d'Etat; elle caractérise encore ce que fut à son origine l'émigration allemande. Minnevit servit tour à tour la Hollande et la Suède — les intérêts les plus opposés ; — mais il ne fit rien pour son pays, dont il ne s'éloigna, comme tous ceux qui le suivirent sur la terre étrangère, qu'en le maudissant. La marque distinctive de ces émigrants, c'étaient l'humilité, la crainte et une résignation à toute épreuve. Les premiers partirent au moment où les Français dévastaient les villages du Palatinat et de la Souabe ; ils chantaient des psaumes pendant la route et subissaient sans se plaindre les plus dures privations. Arrivés en Amérique, ils tombaient dans une sorte d'esclavage sans avoir, comme les nègres, le nombre pour tenter une insurrection. Jusqu'à la révolution, ils furent à l'Amérique ce que les Chinois sont à Cuba : ils apportèrent en masse la main-d'œuvre et le travail, véritables ilotes qui figuraient, aux yeux des Anglo-Saxons du Nouveau-Monde, l'abaissement politique et militaire de l'Allemagne. Aussi bien, pendant que les émigrants anglais, espagnols et français cherchent à accroître la puissance de la mère patrie et impriment un caractère national à chacun de leurs établissements, l'émigration allemande reste un fait individuel, égoïste, et les hommes d'action, comme Minnevit, se donnent à l'étranger, quel qu'il soit, qui apprécie le mieux leurs services.

Il n'est pas difficile d'indiquer les causes initiales de l'émigration à l'époque dont nous parlons. Les charges publiques et les impôts pesaient uniquement sur les bourgeois et les paysans, et ces derniers avaient en outre à supporter des corvées sans nombre. Le bien-être avait disparu, le travail national était ruiné par une série non interrompue de guerres sanglantes, et la classe moyenne, jadis si entreprenante, avait perdu tout ressort. On érigeait en dogme l'obéissance aux représentants du droit divin, et l'Etat n'était plus considéré que comme la propriété personnelle des princes par la grâce de Dieu. L'extrême division du territoire germanique favorisait, il est vrai, ce régime tyrannique, car on rencontrait souvent, sur un seul mille carré, trente ou quarante seigneurs propres tout au plus à y entretenir la ruine et la discorde. « Tous ces principicules du dix-« huitième siècle, it un ancien commissaire de l'émigration,

« M. Kapp, étaient en réalité des chefs de brigands. » Pour se soustraire à leurs étreintes, souvent même rien que pour professer librement la religion de son choix, l'homme du peuple n'avait d'autre moyen que l'émigration. Cependant, jusque vers la fin du dix-septième siècle, on n'aperçoit que des manifestations isolées. La première émigration en masse fut concertée en 1683 dans le Palatinat, et cette malheureuse contrée fournit un si grand nombre d'émigrants en une courte période que, pendant plus de cinquante années, les Anglo-Américains appelèrent uniformément «Palatiners » les émigrants de tous pays. Le *township* de Neuburg, près de New-York, a été fondé en 1707 par soixante-et-une personnes de Landau que la misère avait contraintes de s'expatrier. Après le Palatinat, c'est le Wurtemberg qui apporta le plus fort contingent à l'émigration. Des masses d'émigrants quittèrent la Souabe en 1709 et 1717, et vingt ans plus tard, six mille Wurtembergeois partirent simultanément pour la Pennsylvanie, où l'on retrouve encore aujourd'hui, par le dialecte, les preuves de leur ancienne supériorité numérique. Le territoire de Bade, moins éprouvé par la guerre et la famine que le Palatinat et le Wurtemberg, envoya cependant en Amérique un certain nombre des siens qui peuplèrent un district aux environs de New-York. La fièvre de l'émigration gagna rapidement l'Autriche, et l'empereur François-Joseph crut nécessaire de rendre un édit pour empêcher le départ de ses sujets sous les peines les plus rigoureuses. Mais il est à noter que la Prusse, la Saxe, le Hanovre et les autres Etats de l'Allemagne où l'émigration a précisément aujourd'hui son foyer le plus intense, ne lui donnèrent alors qu'un faible appoint, sans doute parce qu'ils avaient été relativement épargnés par les événements.

Les émigrants recevaient chacun 50 acres de terre moyennant une redevance perpétuelle de 1 shilling 1 pence au profit du trésor anglais; ils n'étaient mis en possession du titre de propriété qu'après un espace de dix ans. Bientôt, les qualités de l'ouvrier allemand, la souplesse de son caractère, son travail infatigable, sa fécondité patriarcale, le firent rechercher par un certain nombre de gouverneurs coloniaux. Le gouvernement anglais intervint même pour offrir aux émigrants de religion réformée de les naturaliser immédiatement. En 1720, des navires de la marine royale vinrent prendre à Amsterdam dix mille personnes de l'Allemagne du Sud pour les conduire à Londres et de là en Amérique. La reine d'Angleterre les défraya pendant quelque temps sur sa cassette, puis elle fit diriger quatre mille d'entre elles sur l'Irlande pour y grossir le noyau du protestantisme. Mais cette entreprise, qui avait coûté plus de 100,000 livres sterling sans répondre aux espérances qu'on en avait conçues,

fut blâmée par le Parlement, et bientôt après un bill interdit toute espèce d'émigration officielle. Les émigrants qui n'avaient pas été conduits en Irlande furent transportés à New-York dans la pensée qu'ils finiraient, à l'instar des émigrants français, par contracter des mariages avec les Indiens des tribus voisines, et qu'ils favoriseraient ainsi le commerce des fourrures avec l'Angleterre au détriment de la colonie française. Mais, sur ce point encore, l'attente du gouvernement fut trompée, car les Allemands ne firent point un seul mariage avec les tribus. On leur avait tenu parole en les naturalisant d'emblée et en les traitant sur le même pied que les Anglais de naissance ; on leur avait distribué 40 acres par tête, des vivres pour un an et les divers instruments de culture qui leur étaient nécessaires, toutefois en leur défendant, sous les peines les plus sévères, de travailler la laine, pour ne point porter atteinte au monopole des manufactures royales. Mais peu de temps après, les autorités coloniales, désappointées dans leur calculs, changèrent de tactique et ne virent dans les émigrants allemands que des esclaves d'un ordre particulier. On commença par les isoler, par les répartir en groupes de cinq familles, en assignant à chaque groupe une besogne déterminée, et en lui imposant une surveillance étroite et tracassière. Le gouverneur Hunter, de l'État de New-York, eut ensuite la fantaisie de les expédier dans une autre région pour la culture et la préparation du thé, et il les fit embarquer sur dix navires où la moitié d'entre eux succomba à la maladie. La nouvelle de ces revers, sans arrêter le courant de l'émigration, lui imprima pour longtemps une direction toute différente. Lorsque, en 1734, le gouverneur Cosby, qui avait succédé à Hunter, adressa un chaleureux appel aux émigrants qui voudraient se fixer dans l'État de New-York, il n'obtint aucun résultat. Cependant il promettait à chacune des cinq cents familles qui débarqueraient les premières à New-York 200 acres de terre, sans autre charge qu'une rente nominale, et il s'adressait de préférence aux Allemands qu'il comptait occuper à la production du chanvre. Les émigrants continuèrent à éviter l'Etat de New-York pour s'établir en Pensylvanie, quoique sous d'autres rapports, ils y trouvassent des conditions bien moins avantageuses.

Les prédécesseurs de Hunter n'avaient point fait preuve de sensiblerie à l'égard des émigrants ; ils ne s'étaient même montrés humains que dans la mesure de l'intérêt colonial. Beaucoup d'émigrants forcés, à leur arrivée, d'entrer dans un hôpital, laissaient leurs familles dans le dénûment ; d'autres mouraient en route, abandonnant à la Providence de nombreux orphelins. Le gouvernement local prit tous ces déshérités sous sa tutelle et se chargea de les placer comme domestiques ou commissionnaires chez les bourgeois

de New-York. Le patron devait, en pareil cas, s'engager à nourrir, vêtir et bien traiter l'enfant jusqu'à l'âge de dix-sept ans, et il demeurait responsable de toute infraction à ce contrat. La mesure était des plus avantageuses pour les négociants et les industriels de l'Etat auxquels elle procurait des serviteurs laborieux; mais en revanche les parents devaient se priver pendant plusieurs années du concours de leurs enfants. Sous couleur de bienfaisance publique, on exploitait cruellement de malheureux pères de famille, qui ne pouvaient se soustraire à la loi du plus fort. Hunter usa encore de raffinement. Il s'appropria arbitrairement les jeunes garçons et les jeunes filles d'émigrants qui étaient dans l'âge de servir, les répartit entre les fermiers malgré les supplications des parents et laissa à la charge de ces derniers les enfants en bas âge.

Les choses se passsaient autrement mais tout aussi mal en Pennsylvanie. Au lieu d'attirer les émigrants, les autorités provinciales s'efforcèrent d'abord de les éloigner de l'Etat. Dès l'année 1727, elles instituent un contrôle des paquebots afin d'empêcher le débarquement de ces « hordes d'Allemands à demi sauvages », et un bill, qualifiant de calamité publique l'importation des émigrants, l'assimile à celle des malfaiteurs sous le rapport de la pénalité encourue par le capitaine du navire. Ces moyens étant eux-mêmes insuffisants, le gouvernement ne tarda pas à établir une taxe de 40 shillings par tête d'émigrant d'origine allemande, comme sur les nègres. Néanmoins la Pennsylvanie demeura le pays de prédilection des Allemands pendant la plus grande partie du dix-huitième siècle, et de là ils rayonnèrent vers d'autres régions du Sud et de l'Ouest. Les agences pour le placement des ouvriers et des domestiques s'y étaient multipliées à l'infini et constituaient une des principales industries de la contrée.

Pendant longtemps, l'émigration allemande se laissa séduire par les proclamations du gouvernement anglais ou de ses agents coloniaux, et par la renommée lointaine des richesses que l'Amérique offrait à tous ses habitants. Il fallait que cet attrait fût bien puissant pour décider tant de malheureux pères de famille à courir les risques du voyage. La traversée exigeait alors autant de mois qu'on y consacre de jours actuellement. Les navires n'étaient point aménagés pour ces transports en masse, et tel capitaine se chargeait de douze cents personnes quand il n'avait de place que pour six cents. Le pasteur Kunge raconte que sur le bâtiment où il était monté, quatre cents passagers sur neuf cents périrent de faim ou de la fièvre de bord. « Les souffrances physiques des émigrants ont dépassé « tout ce que l'imagination peut concevoir, et elles étaient encore « aggravées par les injures, les mauvais traitements de l'équipage. « On regardait l'Allemand comme une marchandise et les parias

« ne sont pas plus malheureux que ne l'étaient les Palatiners. « Leur histoire, qu'on peut lire à Philadelphie, dans les archives « de *l'Association germanique*, est un véritable martyrologe. Mais « il est à noter que nulle part on n'y trouve la trace d'une insu- « bordination, que jamais ils n'ont tenté de résister soit aux capi- « taines des navires, soit aux agents du fisc. Ils se laissaient manier « et asservir comme s'ils eussent été voués spécialement à la souf- « france. Les nègres se sont révoltés plusieurs fois ; l'émigrant du « dix-huitième siècle n'a su qu'endurer tous ses maux avec rési- « gnation. Quand il avait droit, il demandait grâce ; on n'avait « pas plus d'égards pour lui que pour une balle de coton et cela « au moment où Frédéric le Grand venait de remplir l'Europe du « bruit de ses armes, où la gloire littéraire de l'Allemagne jetait « ses plus vives lueurs, et où l'on entendait les premiers grondements « de la Révolution française. »

Malgré tant de revers, l'enthousiasme des masses pour l'émigration était à son comble. L'ignorance de ce qui se passait réellement en Amérique, la perspective prochaine du bien-être se dessinant dans la pénombre des narrations les plus fantaisistes, tout sollicitait les malheureux paysans à tourner le dos à leur pays natal. La spéculation n'avait point tardé à s'approprier ce nouveau domaine, et des ports de la Hollande rayonnait dans les localités les plus reculées de l'Allemagne un essaim de commis-voyageurs chargés de recruter des émigrants pour le compte des armateurs de Rotterdam et d'Amsterdam. Ces courtiers distribuaient des arrhes de 2 à 3 ducats à chaque individu. Ils se montraient aux populations couverts de bijoux, figurant en traits pittoresques et avec force exagérations le paradis où ils promettaient de conduire les malheureux. Il n'était point rare de voir des personnes ayant une certaine aisance se laisser prendre à ce grossier appât. Mais les armateurs recherchaient de préférence les émigrants sans ressource, parce qu'ils leur promettaient la gratuité du transport, leur faisaient même des avances en vêtements et en espèces, le tout afin d'avoir un prétexte pour les exploiter au moment de leur arrivée en Amérique. Ce trafic dura plus d'un siècle. « Dès que le navire qui porte les émigrants, dit le pas- « teur Mühlenberg, est entré en rade de Philadelphie, les acheteurs « prennent la liste des passagers, les engagements par eux souscrits « avant leur embarquement, ainsi que le compte des frais de trans- « port et des avances de toute nature. Les émigrants sont ensuite vi- « sités par un médecin, et les journaux font immédiatement connaître « cet arrivage en invitant les personnes en quête d'ouvriers et de « domestiques à se rendre au marché qui se tient sur le pont même « du bâtiment. Les émigrants qui ont payé le prix du voyage à

« leur départ et ceux qui connaissent à Philadelphie des amis en « situation de payer en leur nom peuvent quitter librement le bord; « mais c'est le petit nombre, les acheteurs choisissent les sujets « qui leur conviennent, et font avec eux un accord sur le salaire « ainsi que sur la durée du service. Plus l'émigrant s'est endetté « envers l'armateur, plus longtemps il doit se livrer pieds et poings « liés à son patron, et il est habituel que l'armateur exige dix fois « ce qui lui est dû! Le patron, par une déclaration faite devant « l'autorité locale, désigne les émigrants dont il a pris possession « et, tout naturellement, ce sont les jeunes gens qui partent les « premiers. Quant aux personnes âgées, aux veuves et aux orphe- « lins en bas âge, personne ne veut s'en charger, parce que, dit-on, « il y a déjà trop de pauvres à nourrir. Lorsque les personnes âgées « ont des enfants robustes, c'est par eux que l'on fait payer les « frais de voyage de leurs parents, en les obligeant de se vendre « pour un délai plus étendu. Il n'est pas rare de les voir condamnés « à une domesticité si longue qu'elle leur enlève tout espoir de « revoir leurs familles, et qu'ils oublient même entièrement la « langue de leur pays. » Les émigrants avaient beau lever les mains au ciel et reprocher aux capitaines de navires l'infâme manœuvre des spéculateurs hollandais; leurs gémissements restaient sans écho, et l'autorité coloniale qui était leur seul refuge, engageait tacitement les armateurs à continuer. Il y avait toutefois un écueil à éviter; c'étaient les lettres écrites par les émigrants à leurs familles, lettres où ils ne manquaient point de raconter leurs mésaventures et de dévoiler l'odieux trafic dont ils étaient victimes. Le navire qui avait amené les émigrants emportait généralement leurs premières lettres — les plus compromettantes pour la Compagnie — et au besoin le capitaine devait séjourner à Philadelphie le temps nécessaire pour les recueillir. Mais, arrivées à Amsterdam, elles étaient ouvertes par des agents secrets qui en faisaient des *fac simile* notablement revus et amendés, en ayant soin, cela va sans dire, de supprimer tout ce qui pouvait compromettre les respectables intérêts de l'entreprise et d'y ajouter les renseignements les plus séduisants sur les conditions du voyage et l'accueil reçu en Amérique. Ces lettres devenaient ainsi, dans les mains des courtiers, un nouvel et puissant instrument de succès auprès des familles. Cependant, il ne faudrait pas croire que l'émigration du dix-huitième siècle fut principalement le résultat du chantage; elle correspondait à des souffrances réelles, et d'ailleurs elle s'était affirmée avec un certain retentissement longtemps avant d'attirer les regards de la spéculation. Les populations rurales formaient le gros de cette armée, entraînant avec elles un certain nombre de parasites, de chevaliers d'industrie et de trans-

fuges. Sauf cet appoint, qui ne dépassait guère 20 pour °/₀, les émigrants étaient d'honnêtes ouvriers, la plupart mariés, que leur pays eût facilement retenus s'ils avaient eu le plus mince espoir d'y améliorer leur sort.

Au fur et à mesure que le nombre des émigrants d'origine allemande devint plus considérable, il se forma entre eux une certaine solidarité, et en même temps que des sociétés se fondaient en Hollande et en Allemagne pour leur envoyer des livres religieux et de l'argent, ils s'organisèrent de leur côté en associations de secours, notamment à New-York et à Philadelphie. A partir de 1792, l'émigration fait chaque jour de nouveaux progrès. C'est à cette date que vint à New-York un pauvre Palatiner du nom de Jakob Astor qui devait plus tard illustrer le nom allemand dans la grande cité. Astor, après avoir économisé quelque argent sur son salaire, s'adonna au commerce des fourrures, qui était toujours le plus sûr chemin de la fortune, et il fut bientôt en mesure de faire, pour le compte du gouvernement américain, une telle concurrence aux Anglais qu'il leur enleva cette branche d'industrie comme eux-mêmes l'avaient enlevée aux Français. Astor a contribué puissamment à la rapide extension de New-York, et il y a fondé plusieurs établissements d'utilité publique, notamment une bibliothèque qui n'a pas coûté moins de 4,000,000 de francs.

II

« Et l'avenir, disait M. Kapp en terminant son *Histoire de l'émi-*
« *gration au dix-huitième siècle*, que nous réserve l'avenir?
« Si l'émigration en masse continue, elle sera la sœur du cosmopo-
« litisme, car autant que lui elle tue l'idée de patrie. Nous croyons
« bien qu'il y aura encore chaque année quelques centaines d'indi-
« vidus assez osés pour chercher fortune au delà des mers, mais
« l'émigration par centaines de mille est close, et le pays n'assistera
« plus à cette déperdition incessante de ses forces les plus pré-
« cieuses. Avec les grands faits de l'été de 1866 surgissent enfin
« les assises d'une nouvelle Allemagne, et les Allemands n'auront
« désormais plus de motifs pour abandonner leur patrie régénérée. »

Cette prédiction ne s'est point accomplie. Malgré les événements de 1866, peut-être même à cause de ces événements, l'émigration s'est manifestée avec une nouvelle énergie en 1867, 1868 et 1869. Les succès inouïs de l'Allemagne dans la guerre contre la France, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, le tribut de cinq milliards, loin d'arrêter ce mouvement, n'ont fait que lui imprimer un carac-

tère plus maladif et plus aigu. De tous côtés, la diminution des populations agricoles s'affirme avec une progression constante, et les statistiques officielles sont bien obligées d'accuser, tout en l'atténuant le plus possible, la gravité de ce symptôme. C'est surtout dans la Poméranie et dans les provinces limitrophes que l'émigration est passée à l'état de mal endémique, et les députés de cette région ont cru devoir en faire l'objet d'une interpellation dans la séance du *Landtag* prussien du 24 janvier dernier. En 1871, le nombre des émigrants d'origine prussienne proprement dite qui ont fait enregistrer leurs noms dans les bureaux de la police s'est élevé à 27,785, sans compter 12,860 personnes parties d'une manière clandestine, ensemble 38,545 qui se répartissent ainsi : province de Prusse 5,348, de Poméranie 4,094, de Posen 2,877, de Brandebourg 1,817, de Silésie 1,694, de Saxe 979, du Rhin 2,944, de Westphalie 2,181, soit en définitive, pour la Prusse d'avant 1866 une perte de 21,934 habitants. Dans les territoires annexés à la monarchie, l'émigration a pris 17,611 individus, savoir : en Hanovre 8,510, dans le Schleswig-Holstein 4,112, et dans la province de Hesse 3,987. Par rapport au chiffre de population, l'émigration de 1871 représente 1/15 pour mille dans l'ancienne Prusse, et 3/90 pour mille dans les provinces conquises en 1866. Le courant qui, dans tous les pays, entraîne aujourd'hui les populations rurales vers les grandes villes, contribue à augmenter les embarras de l'agriculture, qui se plaint du manque de bras et de la hausse des salaires. Dans le recensement effectué en 1871, on a constaté sur l'ensemble de la monarchie prussienne une diminution effective du nombre des habitants pour 195 cercles et pour 575 villes d'importance secondaire, tandis qu'il y avait augmentation dans 705 autres villes d'un rang plus élevé. A Berlin, le mouvement de la population pendant la même année a atteint le chiffre anormal de 211,452 individus, dont 133,215 entrants et 78,237 sortants. Mais, si la capitale de l'empire allemand a reçu de la sorte un renfort de 54,978 habitants, elle a perdu en revanche beaucoup plus de familles qu'elle n'en a gagné, puisque sur 126,141 arrivants qui possédaient des moyens d'existence on ne comptait que 3,104 chefs de familles. Ces données offrent d'autant plus d'intérêt que, d'après une remarque généralement faite en Allemagne, l'homme marié, l'ouvrier honnête et laborieux émigrent volontiers à l'étranger, tandis que le célibataire, le paresseux et le déclassé ne quittent la campagne que pour se réfugier dans les grandes villes où ils constituent ce qu'on nomme l'élément catilinaire.

Pour les divers États composant aujourd'hui l'empire d'Allemagne, l'émigration a pris 115,415 personnes en 1871, ainsi que

l'attestent les relevés publiés par les commissaires spéciaux de New-York, et ce chiffre exceptionnel a encore été dépassé en 1872, car les embarquements constatés dans les ports de Brême et de Hambourg à destination de l'Amérique du Nord s'élèvent, pour la première de ces villes, à 74,011, et pour la seconde à 80,212, en tout 154,223, abstraction faite des émigrants qui se sont dirigés vers d'autres parties du Nouveau-Monde, vers l'Australie ou les Indes, et de ceux en grand nombre qui, pour des motifs personnels, se sont embarqués dans les ports de Hollande, de Belgique, d'Angleterre ou même de France. Habituellement on évalue à un quart de l'émigration annuelle totale la portion qui se porte vers d'autres contrées que les Etats-Unis, ce qui élèverait le chiffre des partants à 200,000, soit 5 pour mille de la population de l'empire. Quoi qu'il en soit, l'émigration officielle s'est accrue d'une année à l'autre de 39,000 personnes, et cela au moment où la fortune politique et militaire de l'Allemagne touchait à son apogée. Après les Irlandais ce sont les Allemands qui ont fourni à l'Amérique du Nord les masses les plus compactes ; en 1871 et 1872, leur contingent dépasse même celui des Irlandais, du peuple qui symbolise le mieux la misère et l'accablement.

Le nombre des Allemands de toute origine qui, depuis un demi-siècle, ont déserté leurs foyers pour aller en Amérique, est véritablement extraordinaire. Jusqu'en 1815, les départs en masse, bien que fréquents, demeuraient encore à l'état de faits exceptionnels. La paix rendit aux peuples la liberté de leurs mouvements, mais elle les plaça en même temps en présence des ruines causées par la guerre. L'émigration reprit immédiatement avec un nouvel entrain, mais ce n'est qu'à partir de 1830 qu'elle se généralisa dans toutes les parties de l'Allemagne. Du 1er octobre 1829 au 1er octobre 1871, c'est-à-dire pour une période de quarante-deux ans, elle comprend 2,358,709 individus dont la moitié environ s'applique au *decennium* de 1845 à 1854, à une époque d'agitations populaires et de réaction aveugle. Actuellement, l'Allemagne fournit à elle seule un plus grand nombre d'émigrants aux Etats-Unis que le reste de l'Europe, et pour mesurer l'influence que l'élément germanique y acquiert de jour en jour, il suffit de se rappeler que d'après le *Census* de 1870, sur 38 millions d'habitants on ne comptait que 3 millions de personnes nées de père et mère de nationalité américaine. On estime généralement que les citoyens de l'Union ayant une origine allemande sont au nombre de 6 à 7 millions. Ils appartiennent pour la plupart à la deuxième ou à la troisième génération, mais ils ont conservé si bien l'empreinte de leur pays, si ce n'est même leurs dialectes particuliers, qu'on les distingue aisément des Américains de vieille roche. Le

Census de 1860 donnait 1,300,000 Allemands nés en Allemagne et venus directement en Amérique par l'émigration. De 1860 à 1870, le nombre total des émigrants a été de 862,217, et lors du recensement de 1870 il en restait 1,690,000.

Le docteur Eugel, de Berlin, et après lui le docteur Kapp, que nous avons déjà cité, évaluent à plusieurs milliards de thalers la perte infligée à l'Allemagne depuis quarante ans, par le fait de l'émigration. Pour ce calcul ils divisent la vie en trois périodes dont la plus longue — de quinze à soixante ans — est seule regardée comme productive. Les frais d'entretien et d'éducation sont fixés à une moyenne de 50 thalers par an, soit au *minimum* 750 thalers par individu, dépense qui serait beaucoup plus considérable si l'enfant était élevé en Amérique, c'est-à-dire dans le pays même qui doit profiter de son travail et de ses facultés. En déduisant de ce chiffre 250 thalers pour l'éducation proprement dite, puisqu'il se trouve en définitive parmi les émigrants un certain nombre de femmes, d'enfants en bas âge, et de personnes au déclin de la vie, il reste une avance de 500 thalers par individu, soit pour 2,358,709 émigrés une perte totale de 1,751 millions de thalers supportée par l'Allemagne. Ce n'est pas tout encore. Les émigrants emportent généralement avec eux leur avoir pécuniaire ; l'ouvrier allemand est d'habitude plus à l'aise que l'Irlandais, et dès 1854, la commission spéciale de New-York constatait que les émigrants allemands versaient en moyenne chaque année à l'Amérique une somme de 3 millions de dollars en papier ou en espèces. Mais il faut surtout tenir compte des forces énormes que l'émigration apporte pour le travail national et que l'Amérique ne pourrait puiser en elle-même. A cet égard M. Edward Young, chef du bureau de la statistique à Washington, disait dans un rapport en date du 20 avril 1871 : « Si nous évaluons à une moyenne de 800 dollars le capital que représente chaque émigrant, c'est « une dot de plus de 6 milliards de dollars que « l'Amérique a reçue en un demi-siècle. »

L'émigration, en Allemagne, saisit de préférence les ouvriers des champs, c'est-à-dire l'élément le plus robuste et le plus laborieux du pays. « L'expérience, dit M. Kapp prouve que ce sont toujours « les sujets valides, courageux et entreprenants d'un peuple qui « vont à l'étranger. » Aussi n'est-ce que parmi les enfants que la statistique présente, par rapport au sexe, des résultats uniformes. Pour la période de vingt-cinq à quarante ans, le nombre des hommes qui émigrent est plus que double de celui des femmes. En analysant le nombre total des individus qui sont allés depuis un demi-siècle chercher fortune en Amérique, on y trouve plus de 60 pour % en hommes et femmes de quinze à trente cinq ans, c'est-à-dire dans

la force de l'âge. Le docteur Kapp, évalue en conséquence à 1 million de dollars par jour le tribut humain que l'Europe paye à l'Amérique, et dont l'Allemagne supporte à elle seule plus de la moitié. Il compare l'accroissement de population et de fortune que ce courant a valu à l'Union avec celui qu'elle aurait pu atteindre livrée à ses forces intrinsèques, et il conclut en disant que depuis le commencement de ce siècle l'Amérique, par le fait de l'émigration, a devancé de quarante ans le développement normal de sa population, et sextuplé sa richesse matérielle.

L'émigration allemande s'est transformée en se généralisant, surtout depuis que les communications avec les pays transatlantiques sont devenues plus régulières et moins pénibles. Elle n'est plus le triste privilége des malheureux et on la voit gagner de jour en jour du terrain parmi les personnes aisées. La proportion des indigents, des coureurs d'aventures et des repris de justice s'élève à peine actuellement à 2 pour 0/0. Sur 130 à 150,000 Allemands qui débarquent à New-York dans le cours d'une année, les commissaires de l'émigration ne comptent pas plus de 2,000 malades avec quelques centaines de délinquants. Les premiers sont admis d'urgence dans les hôpitaux, et les autres provisoirement écroués dans les prisons de l'Etat. Pour se couvrir des frais que nécessite ce double service, le gouvernement de l'Union perçoit sur les émigrants, au moment de leur arrivée, 1 dollar 1/2 par tête, à titre d'impôt d'immigration. Une loi défend le débarquement des invalides, des aveugles, des sourds, ainsi que des personnes âgées de plus de soixante ans, et elle déclare le capitaine du navire responsable tant du payement de la capitation que des amendes encourues pour contravention aux règlements. L'Amérique élève ainsi la prétention de ne s'assimiler que les éléments propres au travail; c'est son droit rigoureux, et les gouvernements européens qui ont passé des traités avec elle au sujet de l'émigration n'ont jamais songé à le contester. Dans tous les cas, les mesures préventives que l'on vient d'énumérer blessent moins les sentiments d'humanité que les séparations forcées et les ventes pratiquées au dix-huitième siècle. Les émigrants sont accueillis d'une manière convenable, sinon avec empressement. A moins de circonstances spéciales, la police ne vient point, au moment de leur débarquement, s'enquérir de leur individualité. Ceux qui descendent à New-York reçoivent à quelques pas du port, dans le « Bureau du travail et des renseignements » et près de la « Société allemande » toutes les informations nécessaires pour se procurer immédiatement un emploi. Les demandes de bras y sont toujours plus considérables que les offres, et l'ouvrier sérieux n'a que l'embarras du choix. Des trains spéciaux emportent bientôt après les nouveau-venus vers l'inté-

rieur de l'Amérique. Celui qui a des motifs pour séjourner à New-York peut se faire admettre gratuitement à la maison des « émigrants » qui est entretenue par l'Etat. En général, moins de trois jours après l'arrivée du navire, tous les émigrants se trouvent acheminés sur les lieux où ils veulent être employés.

Jusqu'à ces dernières années, de même qu'à l'origine de l'émigration, les Allemands étaient regardés en Amérique comme appartenant à un ordre inférieur de l'humanité. La première génération passait pour un engrais, et ce n'est qu'à partir des générations suivantes que le noble yankee daignait les assimiler aux Américains. Aujourd'hui il les apprécie mieux, à cause de leurs solides qualités comme ouvriers ou domestiques. On les rencontre en masses compactes à New-York et aux environs, beaucoup moins dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, qu'ils semblent éviter comme par mot d'ordre. Sur 31,000 émigrants partis de Brême en 1871 qui ont fait connaître à la police le lieu de leur destination, plus de 12,000 avaient choisi l'Etat de New-York, et le reste se répartissait par groupes de 1,500 à 3,000 entre la Pennsylvanie, le Maryland, l'Ohio, l'Illinois, le Wisconsin, le Texas, la Louisiane et le Michigan. Les centres les plus importants de l'émigration allemande sont encore en Pennsylvanie, sur les deux bords de l'Ohio, autour de Cincinnati, et sur les rives occidentales du Mississipi et du Missouri. Elle affectionne soit les grandes villes qui renferment des établissements industriels, soit les pays de plaines qui sont reliés aux grandes villes par un fleuve ou par un chemin de fer; mais elle évite les contrées boisées et les chaînes de montagnes. Il est constant que les colonies où domine la souche allemande ont mieux prospéré que celles de fondation latine, grâce aux renforts de population et de capitaux que les premières recevaient sans cesse de la mère patrie.

Ce n'est plus seulement l'ouvrier, l'homme des champs qui trouve un emploi lucratif de ses forces en Amérique, c'est encore le lettré, le professeur, l'artiste, et déjà un écrivain de Berlin prédit à ces « pionniers de la civilisation » une influence décisive sur les destinées du Nouveau-Monde. « Peut-être [1] faudra-t-il remercier un jour « nos concitoyens, si l'Amérique du Nord, après avoir aboli l'es-« clavage, met fin également à la barbarie du fonctionarisme grâce « à la science allemande, aux vertus du caractère allemand qui sont « la loyauté et la douceur. Car enfin, dans ce pays étonnant, on « n'a pas encore trouvé les véritables limites entre la liberté et la

[1] *Vorschlage für Beseitigung der Massen-Auswanderung*, von M. H. T., Berlin, 1873.

« licence, entre la vraie religion et l'indifférence, entre la charité « et l'égoïsme, entre la franchise et la corruptibilité, entre les droits « nationaux et le droit international : non, les Américains n'ont pas « encore trouvé toutes ces choses! Et on le voit bien par ce qui se « produit à l'occasion de chaque élection présidentielle. C'est préci- « sément parce que ce peuple qui nous est si proche par les qualités « de l'esprit et du caractère apprécie de plus en plus le fond de « la race allemande, que l'émigration prend une importance encore « plus grande, et constitue un véritable danger national. » Ces lignes méritaient d'être citées, car elles montrent l'opinion publique disposée à ériger en précurseurs les déshérités de l'Allemagne qui vont demander à l'Amérique la modeste aisance qu'ils ne peuvent acquérir dans leur pays ; elles nous fournissent de plus l'occasion de protester contre cette invocation à la charité, au droit, émanée d'hommes qui ont fait leur *credo* de cette parole abhorrée : la force prime le droit!

S'il est vrai que la plus grande richesse d'un pays soit son peuple, l'Allemagne trouvera à peine dans nos milliards l'équivalent des pertes que l'émigration lui inflige. Tout annonce que, loin de s'améliorer, cette situation passera bientôt à l'état de crise aiguë. Les gouvernements de l'Amérique du Sud viennent d'allouer une prime aux ouvriers allemands qui voudront émigrer. Les frais du voyage sont payés, on fait des avances, et des bureaux se sont créés dans les grandes villes de l'empire pour l'enrôlement des hommes de bonne volonté. Le Brésil, de son côté, s'est entendu avec des agences spéciales pour qu'elles lui expédient chaque année 30 à 40 mille ouvriers. Le président actuel de la République Argentine a établi dans le palais même du gouvernement une commission d'immigration. Cependant, malgré les avantages que peuvent offrir les gouvernements de l'Amérique du Sud, les Allemands hésiteront à se porter en masse vers cette région à cause de l'insuccès des précédentes tentatives de colonisation, et de l'inexécution fréquente des engagements pris envers les émigrants. D'ailleurs, depuis un certain nombre d'années, les autorités locales s'efforcent, de l'autre côté du Rhin, de diriger leurs nationaux vers l'Amérique du Nord, le Canada et l'Australie, et la défiance qu'elles leur ont inculquée à l'endroit des colonies latines, voire même de l'Algérie — n'est pas près de s'éteindre.

L'émigration a été régie par les lois les plus variées suivant les temps et les gouvernements. Sous l'empire, les Allemands ne pouvaient émigrer qu'autant que l'administration les empêchait de pratiquer librement leur religion. Le pacte fédéral de 1815 accorda aux sujets de la confédération le droit d'émigrer d'un Etat dans un autre Etat de l'Allemagne, pourvu que celui-ci consentît à les admettre

au nombre de ses nationaux. Les coutumes de la Prusse garantissaient en principe la liberté de l'émigration, sauf pour les militaires non libérés et pour les orphelins, mais à la condition de faire une déclaration à la police et d'obtenir l'agrément des autorités provinciales. Cependant l'administration fit connaître en plusieurs circonstances que l'autorisation octroyée en pareil cas ne devait pas être regardée comme impliquant la faculté pour l'Etat d'empêcher ou de restreindre l'exercice du droit d'émigration, mais seulement comme un moyen de s'assurer que l'émigrant s'est acquitté de ses obligations envers le pays, et notamment qu'il a satisfait à la loi militaire. L'administration ajoutait que de simples intérêts particuliers n'autoriseraient point l'Etat à mettre obstacle au départ d'un émigrant, bien que la théorie contraire eût prévalu dans d'autre souverainetés de l'Allemagne. En effet, suivant la plupart des coutumes locales, l'émigrant pouvait être retenu sur la demande de ses créanciers. La constitution du nouvel empire proclame la liberté de l'émigration à l'étranger sous la seule réserve de l'intérêt militaire; mais elle laisse subsister les empêchements que peuvent y apporter : 1° les lois particulières de chaque Etat touchant le mariage, la tutelle, l'autorité paternelle et l'action intentée par des tiers; 2° l'intervention de la justice criminelle. Les hommes de la réserve et de la *Landwehr* peuvent émigrer avec un permis de l'autorité provinciale à partir du jour où ils cessent d'être astreints au service actif. Ce permis leur est délivré sans que les commandants militaires soient appelés à émettre un avis, mais en cas de guerre et même avant la déclaration des hostilités, ils doivent, à la première injonction du gouvernement, rentrer dans leurs foyers sous peine de déchéance de leurs droits civils et politiques, et de confiscation de leurs biens. La même pénalité est applicable à tout sujet de l'empire qui émigre avant d'avoir satisfait à la loi du recrutement. Pour permettre à l'administration d'exercer sur ce point un contrôle efficace, il est prescrit rigoureusement aux personnes qui veulent émigrer de faire une déclaration au bureau de police de leur domicile. La police en profite pour publier leurs noms dans les feuilles locales afin de donner à leurs créanciers, s'il y a lieu, le temps de faire les diligences utiles. Malgré la sévérité des lois, c'est par milliers que l'on compte les jeunes gens qui émigrent dans le but d'échapper au service militaire. En 1872, dans un seul des cercles de la province de Posen, il y a eu jusqu'à 1,102 condamnations pour ce genre de délit, et il en est de même dans la province du Rhin, où les déserteurs forment le gros de l'émigration. D'autre part, malgré la surveillance exercée par l'autorité locale, plus de la moitié des émigrants partent sans faire de déclaration, et au lieu de s'embarquer à Brême ou à Ham-

bourg sous les yeux de la police impériale, ils se dirigent vers les ports de Rotterdam, d'Amsterdam, d'Anvers, du Havre, de Liverpool et de Southampton. Le Havre reçut à une époque un plus grand nombre d'émigrants allemands que Brême et Hambourg. En 1854 on en compta 80,000; mais l'administration des chemins de fer de l'Est ayant refusé d'accorder certaines réductions dans le prix des places, ce courant se dirigea vers les ports d'Allemagne et de Belgique où les compagnies de chemins de fer se montraient moins intraitables.

La constitution de l'empire a placé au-dessus de toute atteinte le principe même de la liberté de l'émigration; mais elle laisse à chaque État en particulier la faculté de prendre, dans l'intérêt général, toutes les mesures de police compatibles avec l'exercice de cette liberté. Anciennement l'administration locale percevait sur les émigrants, avant d'autoriser leur départ, une taxe de 10 pour 0/0 calculée sur leur avoir en capital, et cet impôt, depuis longtemps aboli en Prusse et dans le duché de Bade, subsiste en Bavière à l'égard des émigrants qui vont dans un pays avec lequel le gouvernement bavarois n'a point fait de traité de réciprocité. Il en est de même, dit-on, en Autriche. L'émigrant est-il quitte envers le fisc, a-t-il constitué, s'il y a lieu, un fondé de pouvoirs pour administrer ses biens, gérer son industrie ou son commerce? Ces questions et d'autres encore, il appartient à la police de les traiter en se conformant aux lois particulières de l'État. Les agences pour l'émigration constituent le principal objectif de cette surveillance, et les précautions prises à leur endroit témoignent d'un sentiment de défiance qui n'est que trop justifié. Les agences ont pour la plupart leur siége en Amérique et elles sont représentées par des mandataires dans les principaux centres de l'Allemagne. Ces mandataires ne peuvent être choisis que parmi les individus de nationalité allemande et d'une honorabilité éprouvée, et ils doivent se munir d'une autorisation administrative, qui n'est accordée que pour un an et demeure toujours révocable. Dans la plupart des États, les agents d'émigration fournissent un cautionnement de 10 à 20 mille thalers comme garantie de leur ponctualité à se conformer aux règlements et à exécuter les promesses faites aux émigrants. Ils doivent remettre à chacun de leurs clients une expédition du traité fixant les conditions du transport, le prix consenti et les sommes versées à compte sur ce prix; cette expédition est soumise au visa de l'autorité administrative. Ils tiennent un registre de tous les actes qu'ils passent, et ce registre doit être communiqué à la police à toute réquisition. Il leur est interdit de racoler les émigrants, de les suborner, de les embaucher pour le moment de leur arrivée dans les pays d'outre-mer. Des amendes

considérables, et en cas de récidive le retrait de l'autorisation, forment la sanction de ces règlements. Mais, quoi que l'on fasse, les agents d'émigration se recrutent un peu partout, sans compter les agents secrets, qui sont les plus nombreux et les plus dangereux. « Il « semble, dit M. Kapp, qu'il y ait une conjuration silencieuse parmi « tous ces individus qui vivent de l'exploitation d'autrui. Cette « exploitation commence en Europe et ne finit qu'en Amérique. En « chemin de fer, en bateau, en voiture, à l'auberge, chez le changeur, « l'émigrant est l'objet, de leur part, des farces les plus grossières, « des tours les plus honteux. Ces hommes regardent l'émigrant — je « ne parle point de celui qui a volé ou commis quelque délit — comme « un être qui leur appartient de droit et sur lequel ils peuvent « exercer impunément tous les sévices. Il n'y a point de misère « humaine plus grande que la vue d'un navire d'émigrants rongés « par la maladie ou par la faim. Combien de milliers expirent à « l'entrepont ! combien d'autres, débarqués sur la terre étrangère, « deviennent un sujet d'exploitation pour un maître cruel et inhu- « main ! Pour vaincre les fatigues du voyage il faut déjà une force « physique que beaucoup s'attribuent en présumant trop de leur « santé. Les armateurs des grands navires d'émigration de l'Alle- « magne et de l'Angleterre, tenant compte des observations qui ont « été faites depuis plusieurs années dans l'intérêt de la santé pu- « blique, de la charité et de la morale, ont réduit à dix ou douze jours « la durée du voyage de Brême à New-York. Mais beaucoup d'émi- « grants, pour payer moins cher, pour se soustraire à la justice crimi- « nelle ou aux conseils de guerre s'embarquent sur des bâtiments « à voiles ou sur des navires d'émigration de deuxième ordre où l'on « traite le transport des hommes comme celui des marchandises, « où l'on entasse le plus de monde dans le moins de place possible, « où l'on réduit l'alimentation à un *minimum* dérisoire. »

C'est principalement pour obvier aux dangers de la séduction que la loi frappe sévèrement les agents non autorisés, et qu'elle inflige une amende de 200 thalers plus trois mois de prison à tout particulier qui donne spontanément des indications sur l'émigration, lors même qu'il est prouvé que ces indications ont été fournies d'une façon désintéressée et par de simples motifs d'humanité.

Chose étrange, ce sont les membres du clergé et les instituteurs qui poussent le plus activement à l'émigration par leurs conseils et par les renseignements qu'on leur demande sur les pays étrangers. Les instituteurs sont pauvrement rétribués et l'on conçoit que, même au risque d'encourir une sévère pénalité, ils cherchent à augmenter leurs moyens d'existence en se faisant les collaborateurs secrets des agences d'émigration. D'ailleurs, à quoi bon ces lois draconiennes,

quand avec les chemins de fer et la suppression des passe-ports il est si facile au premier venu de disparaître et d'échapper aux investigations de la police?

Malgré les difficultés de toute nature qui viennent assiéger le départ, malgré les fatigues de la route, malgré les menaces portées contre ceux qui se dérobent au service militaire, l'Amérique demeure la terre promise de l'ouvrier des champs. C'est là que se ruent chaque année des milliers de malheureux qui n'attendent même point le printemps pour s'embarquer. De leurs villages, de leurs hameaux, de leurs fermes, ils ont envoyé en avant des éclaireurs, des amis, qui leur rendent compte de ce que l'on fait et de ce que l'on gagne là-bas, les renseignent sur les dépenses du voyage, et quelquefois leur envoient des billets gratuits d'embarquement délivrés par les agences américaines. Que le gouvernement mette alors ses employés en mouvement pour combattre la fièvre de l'émigration, qu'il frappe d'amendes répétées les indicateurs secrets, c'est peine inutile ; ses menaces aussi bien que sa protection se perdent dans le vide : *vox clamantis in deserto*. Les agents de l'autorité ont beau crier que la misère attend ceux qui veulent partir, on n'en croit rien, puisque c'est un frère, un camarade qui mande d'Amérique tout le contraire. L'homme du peuple, pour peu que son gouvernement veuille le retenir, n'hésite plus à s'en aller, convaincu que l'Etat ne tient à le garder que pour lui demander le sacrifice e son travail et au besoin de sa vie.

III

Les causes de l'émigration sont multiples. Le moraliste et le philosophe trouveraient déjà un certain intérêt à les étudier, mais combien cet intérêt est plus grand pour nous qui avons été un jour à la merci de ce peuple, et qui sommes contraints de supputer ses souffrances, si ce n'est même de nous en réjouir ! Les gouvernements de l'Allemagne, cela se conçoit, ne peuvent avouer toute la vérité sur l'empressement avec lequel leurs nationaux se précipitent à l'étranger. Lors de l'interpellation du député Gottberg, le comte Eulenbourg, ministre de l'intérieur, fit observer que l'émigration se manifeste avec une nouvelle énergie après chaque guerre, tant à cause des pertes matérielles éprouvées par la masse des petites gens que par la crainte d'une reprise des hostilités. « Une guerre, dit-il, « met prodigieusement à contribution les forces d'un peuple, et, « comme le petit capital offre peu de résistance, il se trouve bien « vite emporté. Les hommes qui, appelés sous les drapeaux, ont

« la chance de revenir dans leurs foyers, doivent pour la plupart « recommencer leur fortune, et il en est peu, naturellement, qui se « montrent enchantés de recommencer plusieurs fois la même « entreprise. De 1864 à 1865, après la guerre avec le Danemark, « l'émigration prussienne s'est élevée soudain de 12 à 18 mille « adultes; — de 1866 à 1868, après la campagne contre l'Autriche, de « 17 à 26 mille, et en 1872, après la guerre franco-allemande, l'aug- « mentation a été plus considérable que jamais. » Cette explication ne manque point de justesse; mais ce serait rapetisser singulièrement le problème que de le cantonner sur ce terrain. Les hommes que le Sénat romain envoyait dans les provinces pour y peupler les colonies militaires ne se séparaient point violemment, et sans esprit de retour, de la mère patrie. Loin de Rome, c'était toujours à ses lois, à ses magistrats qu'ils entendaient obéir. L'Allemand qui émigre se détache, au contraire, de son pays, de ses institutions, de son histoire, pour arborer des emblèmes nouveaux. Lorsque la fièvre de l'émigration s'empare à ce point de tout un peuple, on peut affirmer qu'il y a d'autres causes qu'une guerre de courte durée, où d'ailleurs ceux qui émigrent ont été favorisés au-delà de leurs espérances. Chercherons-nous ces causes dans la suppression des passe-ports, dans la liberté de circulation, dans les garanties accordées à la sécurité des personnes par les lois du nouvel empire, ou bien est-ce aux suggestions intéressées des courtiers, aux conseils venus d'Amérique, à l'attrait des grandes villes qu'il faut en demander le secret? Certes, les conditions économiques de l'Allemagne ont été transformées depuis un demi-siècle : les classes inférieures sont mieux vêtues, mieux nourries que par le passé, et il n'est point d'amélioration comparable à celle que présente leur état dans son ensemble. Mais, en dépit des progrès obtenus, la condition de l'ouvrier des campagnes est restée inférieure à ce qu'elle est en France, en Angleterre, en Italie : en réalité elle paraît misérable. Que le gouvernement prussien se complaise à gourmander ces ouvriers pour l'immodestie de leurs prétentions, personne n'en sera surpris. Pourvu que les émigrants ne cherchent point à se soustraire en masse au service militaire, il les verra partir d'un bon œil; c'est le meilleur moyen, à son avis, de remédier à l'excès de population, au prolétariat. Frédéric le Grand trouvait déjà que les femmes de ses sujets étaient toujours « ou grosses ou nourrices. » Dans cet ordre d'idées, défendre l'émigration serait d'autant plus maladroit qu'on n'obtiendrait d'autre résultat que de retenir dans le pays les individus les plus malheureux. Voilà pourquoi l'administration s'est toujours montrée favorable aux émigrants, pourquoi la constitution elle-même proclame la liberté de l'émigration. Malgré les rigueurs

de la loi touchant la désertion, la justice, dans un grand nombre de cas, ferme les yeux sur les jeunes gens qui émigrent pour échapper au recrutement, et l'autorité militaire elle-même accorde tous les jours des congés à des hommes qu'elle sait disposés à passer en Amérique sans esprit de retour. Le député Gottberg s'est plaint en termes assez vifs de la tolérance accordée à ces infractions, et le ministre de l'intérieur n'a rien eu à lui répondre. Sans aucun doute, le gouvernement subit une nécessité supérieure à toutes les lois, et ce n'est point, au fond, par un amour théorique de l'émigration qu'il s'efforce d'ignorer de nombreux abus. Les progrès que font tous les jours en Allemagne les idées socialistes, et les dangers qui peuvent en sortir pour la vieille organisation de ce pays, font qu'il ne regrette pas outre mesure le départ d'hommes résolus qui seraient peut-être les premiers auxiliaires d'une révolution sociale.

Pour l'observateur impartial les causes effectives de l'émigration sont dans la constitution générale de l'Allemagne, et surtout dans la distribution de la fortune publique, qui condamne au prolétariat le plus infime la moitié de la nation. L'organisation sociale demeure marquée au coin de la féodalité, malgré les changements qu'elle a subis au conctact de nos armées victorieuses et sous l'influence de nos révolutions successives. La société prussienne se divisait anciennement en quatre classes bien distinctes, les nobles, les chevaliers, les bourgeois et les paysans, et cette division abolie en partie par les lois se perpétue dans les faits. La noblesse en général comprend la grande noblesse ou noblesse princière, c'est-à-dire les membres des familles régnantes ou souveraines dont les noms figurent à l'*Almanach de Gotha*, et la petite noblesse ou les personnes placées entre la grande noblesse et le plus haut échelon de la bourgeoisie. Les anciens priviléges de la petite noblesse ont été successivement détruits, et ce qui en reste ne mérite point d'être signalé. Les membres de la grande noblesse eux-mêmes n'ont conservé qu'une portion de leurs prérogatives, telles que : l'exemption du service militaire pour eux et leurs familles ; — un droit particulier de juridiction devant le plus haut tribunal de la province en cas de procès civil, et le jugement par des pairs pour les poursuites criminelles ; — la faculté de régler législativement l'ordre de succession à leurs biens ; — le droit pour les chefs de familles d'avoir une garde d'honneur recrutée parmi d'anciens soldats ; — l'exemption de l'impôt personnel et de certaines taxes locales ; — enfin un droit de chasse illimité sur leurs domaines et la libre exploitation des mines qui leur appartiennent. Comme les priviléges attachés à la personne, ceux qui reposaient sur la propriété foncière ont été graduellement réduits. Cependant la grande noblesse a conservé jusqu'en 1849 l'exercice de la justice

civile et criminelle, et il ne fallut pas moins que le contre-coup des événements de France pour faire disparaître ce remarquable vestige du moyen âge. Aujourd'hui les seigneurs exercent encore la police secondaire des forêts, la police locale et la surveillance des églises et des écoles, le tout au moyen de fonctionnaires ou de consistoires, en se conformant aux lois et sous l'autorité du gouvernement. Ils peuvent aussi lever des impôts directs dans l'étendue de leurs apanages, mais avec l'approbation du roi et à la condition d'en affecter le produit à des dépenses d'intérêt local. La chevalerie — *nobilitas realis* — se dit des propriétaires de biens-fonds auxquels étaient attachés anciennement des priviléges importants qui ont été abolis ou transformés depuis cinquante ans. Ces biens, que l'on rencontre principalement dans les provinces de l'Est, confèrent encore aujourd'hui des droits politiques spéciaux, quoique peu étendus, et pour cette raison les paysans ne peuvent s'en rendre acquéreurs qu'avec l'agrément de l'administration provinciale. La bourgeoisie, quant à elle, comprenait tous les hommes de naissance libre qui, domiciliés dans une ville, y possédaient le droit de cité. Les lois prussiennes distinguent quatre classes de bourgeois, mais elles ne définissent que la première, où figurent tous les fonctionnaires, les professeurs, les artistes, les négociants et les industriels. La constitution de 1850, il est vrai, reste muette sur ces distinctions, mais le droit civil les consacre encore dans un certain nombre de cas, et l'on en voit un reflet bien marqué dans le *Klassensteuer* ou *impôt des classes*. La dénomination de paysans, *Bauernstand*, embrasse toutes les personnes qui se livrent aux travaux de l'agriculture, soit pour leur compte personnel, soit pour le compte d'autrui. Jusqu'à l'édit du 9 octobre 1807 il y eut toute un catégorie de paysans qui n'éaient point libres, et il fallut le désastre de Iéna, le besoin de faire appel au concours de tous, pour que le gouvernement se décidât à les affranchir. Une ordonnance du 31 mai 1848, rendue nécessaire à son tour par la révolution du 24 février, abolit toutes les charges particulières qui pesaient sur eux, moins la corvée et le relais. Le paysan est aujourd'hui le *sujet du roi*, sans aucun lien politique vis-à-vis des propriétaires du domaine sur lequel il vit. Comme citoyen il est tenu, dans l'intérêt général, de cultiver son champ convenablement, et dans le cas de négligence persistante on peut le contraindre de s'en dessaisir au profit d'un autre. Dans le grand duché de Mecklembourg, à part l'esclavage proprement dit, le paysan est soumis à toutes les conditions de l'ancien droit féodal, qu'une ordonnance de 1862 remet en vigueur. On conçoit que ces parias courent en masse demander un sort meilleur à des institutions plus clémentes, qu'ils cherchent avant tout à être des hommes

et non des instruments, et qu'ils désertent une société de priviléges pour la terre classique de l'égalité.

La constitution territoriale n'a pas été un moindre obstacle à l'acquisition du bien-être par les couches inférieures de la nation. Au commencement du siècle les lois prohibaient encore le morcellement des terres nobles sans l'autorisation du roi, et les paysans, les bourgeois mêmes ne pouvaient prétendre à la propriété du sol. L'influence de la domination française fut très-favorable à la démocratie, et quand vint la paix générale, non-seulement les paysans se trouvaient affranchis, mais ils étaient aptes, du moins en principe, à posséder des immeubles. Cependant il existe toujours d'importantes restrictions à la libre disposition de ces biens, qui en ferment l'accès à la plus grande partie des citoyens. Les fiefs n'ont été abolis qu'en 1852, et ils subsistent encore pour les domaines de la couronne; mais la constitution ne permettant point d'en créer d'autres, on peut considérer cet obstacle comme étant définitivement écarté pour l'avenir. Sous la pression des événements de 1848, une loi avait aboli en même temps que les fiefs les fidéicommis, dont les conséquences ne sont pas moins désastreuses; mais la réaction s'empressa de les rétablir à quelques mois de distance. Les fidéicommis ne sont point un apanage de la noblesse ; il peut en être créé par les citoyens de toute condition, pourvu qu'il s'agisse de biens ruraux ayant une valeur vénale de 10,000 thalers au moins, ou donnant un revenu net de 2,500 thalers. Les immeubles urbains, maisons et constructions de tout ordre ne peuvent faire l'objet de fédéicommis, à moins qu'ils ne soient attenants à une exploitation agricole, et par là c'est surtout à l'agriculture et à ses ouvriers que les fidéicommis portent préjudice en immobilisant dans les mains d'une même famille, quelquefois pendant plusieurs générations, des domaines d'une étendue considérable. On est universellement d'accord, même en Prusse, pour reconnaître leur fâcheuse influence sur le développement de la propriété publique; mais, au regard de l'intérêt politique et social, les avis sont partagés. Certains hommes d'État, pour former une noblesse riche et puissante, recommandent la pratique des fédéicommis; toutefois leurs exhortations sont de moins en moins écoutées, et le nombre des institutions de ce genre tend notoirement à diminuer.

Les prohibitions relatives au morcellement de la propriété ont concouru activement, d'un autre côté, à aggraver la situation des paysans, car tout prétexte était bon pour édicter ces prohibitions : l'assiette de l'impôt foncier, les charges réelles, l'intérêt des créanciers hypothécaires, les fédéicommis, les droits de patronage attachés à certains fonds, et d'autres circonstances encore. Les coutu-

mes générales de l'Allemagne admettent en principe le morcellement du sol, sauf en ce qui touche les fiefs, qui sont aujourd'hui abolis, et les fonds de paysans grevés de charges réelles pour le partage desquels on exige le consentement du propriétaire. Mais ces coutumes n'ont prévalu que dans les Etats du sud et de l'ouest de l'Allemagne, où les paysans jouissaient depuis fort longtemps de franchises qui n'existaient pas encore ailleurs. Dans le Nord et dans une partie du Centre, on a suivi de préférence le droit saxon, qui prohibe, au contraire, le morcellement dans la plupart des cas. C'est principalement dans les province de Prusse, de Poméranie et de Brandebourg que se trouvent les plus grandes agglomérations terriennes, et l'on assure encore que la terre y est trop divisée par rapport à son revenu net. Aussi la population y est-elle de moins en moins dense, quoique prolifique au plus haut degré, tandis que dans l'Ouest et dans le Sud, où le sol est presque autant morcelé qu'en France, la population est très-compacte mais sans accroissement remarquable. Partout où les lois favorisent la petite propriété et le morcellement, comme dans les provinces du Rhin, l'émigration tend à diminuer ; là au contraire où l'on ne trouve que des *latifundia*, la population se raréfie avec une persistance effrayante. Que voyons-nous donc en effet, dans ces malheureuses contrées de la Prusse orientale ! — L'ouvrier des champs impuissant à acquérir une motte de terre, et s'il y parvient après de pénibles efforts, incapable de la conserver. Il ne peut se procurer d'argent, car il n'a aucun crédit, et si on lui prête sur son honorabilité, il n'est jamais en mesure de se libérer. « L'Est [1] produit l'effet d'un désert ; nulle part l'ébau- « che d'une organisation, encore moins d'un progrès ; des champs « immenses de légumes, des plaines incommensurables plantées de « pommes de terre, çà et là une cheminée qui fume et un proprié- « taire aisé, mais aussi, tout à côté, un village entièrement aban- « donné, des habitations désertes à l'aspect lugubre et désolé, « puis l'agent du fisc en tournée, un gendarme, un marchand juif « ambulant et des moines qui fuient à la dérobée. Pas une seule « commune en état de supporter des charges quelconques, pas une « seule église évangélique, pas une école pour la jeunesse, pas une « ombre de vie communale. Les gens y végètent sans même se con- « naître, sans lien qui les rapproche, et l'on demande pourquoi ils « émigrent en Amérique ! » Un fait caractéristique touchant les habitudes pour ainsi dire primitives des populations de la Prusse orientale, c'est que, aujourd'hui encore, elles s'entendent beaucoup moins à épargner du numéraire que des choses consommables.

[1] *Vorschlage für Bezeitigung der Massen-Auswanderung*, voir M. H. T.

Dès que le paysan a engraissé un porc ou élevé une vache, il vend cette petite fortune et part avec sa famille. Comme les salaires consistent généralement en comestibles, chauffage et vêtements, la vue d'une somme d'argent lui fait perdre la tête, et pour quelques thalers il irait au bout du monde.

Les populations agricoles de l'Ouest présentent un aspect bien différent. Grâce aux généreux efforts de quelques nobles esprits, on voit s'y constituer peu à peu une classe intermédiaire entre les grands propriétaires et les simples ouvriers, qui fournira bientôt les bases d'un *self government*. On y trouve des caisses d'épargne en grand nombre, des associations de crédit et de consommation, des sociétés de production, des associations reposant sur l'assurance mutuelle, et une infinité d'autres institutions humanitaires. Il est rare de rencontrer des maisons ou des exploitations isolées, et la terre, divisée à l'excès, offre une bigarrure séduisante qui jure d'une façon étrange avec la monotonie du Brandebourg et de la Poméranie. La loi française sur les successions et le partage a été pour beaucoup dans ce résultat, mais il a d'autres causes plus anciennes. Les provinces de l'Est, à l'exception de certaines parties de la Marche, ont été enlevées aux Slaves dans le cours du treizième siècle, et les immenses *latifundia* qui existaient alors passèrent avec toutes leurs dépendances aux mains des chefs conquérants, qui les ont transmis à peu près intacts à leurs successeurs. Dans l'Ouest, au contraire, les coutumes du temps voulaient que les biens appartenant à une agglomération d'hommes fussent communs entre eux, et cet usage subsiste encore aujourd'hui dans les cantons forestiers de la Suisse et dans la République du val d'Andorre. La communauté cessa d'abord pour les bois, les pâturages et les eaux; puis les terres arables elles-mêmes furent partagées entre les habitants, d'après les besoins de chacun et suivant la qualité du fonds. Peu à peu chaque famille posséda en propre une maison avec jardin, et il n'est guère actuellement de domaine important qui ne se rattache à cette origine.

L'organisation sociale et la constitution du sol ne sont point les seules causes de l'émigration qui doivent être mentionnées. La loi sur l'établissement des colonies de paysans, celles touchant les hypothèques et les successions, d'autres encore créent aux prolétaires une situation absolument défavorable.

Une loi de 1853, rendue en pleine réaction, règle les conditions dans lesquelles les grands propriétaires pourront démembrer leurs domaines pour y fonder des colonies d'ouvriers. Il faut d'abord que la commune ne s'oppose point à cette création, ensuite que celui qui l'entreprend prouve à l'administration qu'il possède les res-

sources nécessaires pour faire face aux dépenses de constructions et à l'organisation générale de l'exploitation. Tout manquement à cette règle est puni avec une rigueur draconienne ; les constructions qui auraient été faites avant l'autorisation administrative devraient même être rasées. C'est là, qu'on en convienne, une singulière façon de favoriser le groupement des travailleurs sur les points où ils sont le plus nécessaires ; mais il y a plus : une autre loi de mars 1850 défend de considérer le travail comme l'équivalent de l'argent dans les actes de vente d'immeubles, et le propriétaire qui, pour s'attacher par l'intérêt personnel des ouvriers laborieux, voudrait leur aliéner une portion de son domaine, ne pourrait stipuler que ces ouvriers s'acquitteront en travaux ou en services rendus, puisque, d'après la loi en question, on ne doit grever un immeuble que de rentes fixes en argent, c'est-à-dire de prestations essentiellement rachetables. Le propriétaire n'a donc qu'une alternative : donner son bien gratuitement ou stipuler un prix en argent que l'acquéreur ne sera jamais en situation de payer. En vain objecterait-on que l'ouvrier ne veut plus travailler dès qu'il possède un coin de terre en propre : l'expérience prouve partout le contraire. En Saxe, dans l'Allemagne du Sud et dans les provinces Rhénanes, les petits propriétaires vont à la journée, et c'est la femme qui s'occupe de la culture, quand elle ne travaille pas elle-même pour le compte d'autrui. Un rapport de la *Société d'économie nationale*, en date de 1868, constate, d'après les renseignements reçus de tous les points de l'Allemagne, que l'ouvrier le plus laborieux et le plus économe est celui qui a un petit avoir. Cependant on ne voudrait pas tomber dans l'excès contraire en donnant aux paysans assez de terre en propre pour qu'ils se croient dispensés d'aller en journée, et l'on propose de n'attribuer à chaque famille, suivant les localités et les circonstances, qu'un lot de cinq à quinze Morgen, juste assez pour l'attacher à la contrée qu'elle habite. Le problème, en définitive, est celui-ci : au lieu d'ouvriers qui se lient contractuellement pour un temps plus ou moins long, en recruter d'autres qui s'engagent pour la vie au prix de certaines concessions, et restreindre de plus en plus, surtout dans les cantons où la population est clair-semée, l'emploi des ouvriers à la journée qui ne sont généralement que des nomades et des vagabonds, qui suscitent d'éternelles difficultés à leurs patrons pour le salaire et les heures de travail, et que d'ailleurs on ne peut pas occuper l'hiver.

Le système hypothécaire, quoique refondu dernièrement par une loi du *Reichstag*, est assez confus, et les jurisconsultes eux-mêmes ne le défendent que froidement par un effet de routine. Les hommes d'affaires demandent pourquoi l'on ne procède point comme pour

l'impôt foncier, qui ne frappe qu'une portion déterminée de l'immeuble — le revenu, — tandis que la plus mince hypothèque assise sur un domaine de grande étendue le rend indisponible en totalité. Ils ajoutent que les créanciers n'ont rien à gagner à ce régime, attendu que la priorité ne saurait les protéger contre les pertes que leur inflige, dans chaque aliénation forcée, la dépréciation subie par l'ensemble des biens. On voudrait, en définitive, limiter les effets de l'hypothèque à une portion du domaine suffisante pour garantir largement la créance, mais assez restreinte pour laisser au propriétaire la libre disposition du surplus. C'est à tort, en effet, que le législateur prussien a puisé dans nos codes le principe de l'indivisibilité de l'hypothèque, car cette indivisibilité, à peine rationnelle en France, où la terre est morcelée à l'infini, ne se comprend plus du tout dans un pays de grande propriété. Pour atténuer autant que possible les inconvénients attachés à ce système, l'administration délivre des certificats dits *d'innocuité*, afin de constater que la valeur totale d'un domaine n'est point altérée par le démembrement ou l'aliénation de telle ou telle de ses dépendances; mais cet expédient bizarre ne résout point la difficulté, d'autant plus que l'administration se place au point de vue de l'intérêt des créanciers quand il s'agit surtout d'un intérêt social. Il est certain que le propriétaire d'un domaine de 500 hectares qui en détacherait la centième partie pour y établir vingt familles d'ouvriers en distribuant à chacune d'elles un lot de 25 ares, donnerait à l'ensemble une plus-value réelle, au grand avantage de ses créanciers eux-mêmes. Eh bien! cette faculté de démembrement n'existe point, ou plutôt elle dépend du bon vouloir de l'administration qui l'accorde ou la refuse sans se préoccuper un seul instant de l'avenir de l'agriculture. Si la condition de l'ouvrier est précaire, misérable, la situation du propriétaire est rarement aisée. A l'émigration par en bas répondent les ventes forcées par en haut, et il est bien rare qu'un domaine important ne change pas deux fois de mains dans le cours d'une génération. Du 1er mai 1867 au 1er mai 1869, on a compté jusqu'à 14,442 aliénations par autorité de justice, et dans ce nombre la grande propriété représente un contingent considérable. Aussi prête-t-on à certains hommes politiques l'intention de demander qu'une loi vienne régler périodiquement la proportion dans laquelle il sera permis de grever un fonds par rapport à sa valeur, afin d'empêcher que l'existence même du *latifundium* dans son ensemble puisse être jamais mise en question.

L'ancien droit successoral de l'Allemagne considérait les immeubles comme des biens de famille dont l'administrateur devait être élu par les chefs de maison ou par un conseil de tutelle. Ces biens

demeuraient perpétuellement indivis et à l'abri de toute nécessité d'aliénation, car il était interdit à l'un des héritiers de demander soit sa part en nature, soit l'équivalent en argent. On cultivait le domaine dans l'intérêt commun, et le revenu en était partagé entre tous les ayants droit au prorata de leurs parts viriles. Cet usage, auquel Tacite faisait déjà allusion en décrivant les mœurs des Germains, fut peu à peu supplanté par les principes du droit romain, c'est-à-dire par la liberté de tester sous la réserve d'une portion dite *légitime*, et la loi prussienne alla plus loin encore en fixant cette portion aux deux tiers de l'hérédité lorsqu'il existe plus de quatre enfants. L'héritier proprement dit, obligé de désintéresser les réservataires au moyen d'une somme d'argent, ne peut la trouver que dans la vente des biens, totale ou partielle. Sans doute, lorsque les immeubles héréditaires ont une grande étendue et qu'il n'existe point d'empêchements hypothécaires, il lui est loisible — quoique très-onéreux — de détacher un certain nombre de parcelles, de les vendre, et d'en servir le prix à ses cohéritiers. Mais la petite propriété — et par là il faut entendre, pour les contrées de l'Est, des domaines ayant une superficie de 3, 4 et même 5 cents hectares — la petite propriété n'a point cette ressource, car le revenu de la terre est trop peu élevé pour permettre de réduire au delà d'une certaine limite l'étendue d'une exploitation. Il ne reste donc à l'héritier en pareille circonstance qu'une seule issue : vendre l'hérédité, telle quelle, payer les réservataires s'il le peut, et partir avec le surplus, quand il reste autre chose que des dettes, pour l'Amérique du Nord ou pour l'Australie. Une ordonnance de 1854 a institué dans chacune des provinces de la Prusse une *caisse de secours* ayant pour objet de venir en aide aux établissements d'utilité publique, de favoriser les constructions urbaines, l'amortissement du passif des villes, l'amélioration du sol, les entreprises industrielles et l'échange des valeurs. Malheureusement les formalités sans nombre qu'il faut remplir pour le moindre emprunt ne permettent pas à la petite propriété de tirer de cette institution les avantages qu'elle peut offrir. Les caisses d'épargne rendraient plus de services, car à la différence de ce qui existe en France, elles emploient une grande partie de leurs fonds en placements hypothécaires et même en obligations chirographaires garanties par deux personnes solvables; mais on n'en compte qu'un petit nombre dans les contrées où elles seraient le plus utiles. Sur 90 millions placés aux caisses d'épargne à la fin de 1867, les provinces du Rhin et de Westphalie avaient versé 50 millions, et celles de Saxe et de Silésie la majeure partie du surplus. En dépit du principe de séparation des caisses d'épargne et de l'Etat, l'intervention officielle est indispensable pour créer

quelques-uns de ces établissements dans l'Est et pour les soutenir, car vu la situation précaire des populations agricoles, ils seraient impuissants par eux-mêmes à venir en aide à la petite propriété.

L'héritier d'un grand domaine trouve habituellement, près du *Landschaft* les avances nécessaires pour se libérer envers ses cohéritiers. Le *Landschaft* est une corporation composée de tous les propriétaires de biens nobles et reconnus comme tels par le grand-livre hypothécaire. Il a pour objet de procurer du crédit à ces propriétaires, en substituant à chacun d'eux, pour garantie de ses emprunts, la corporation tout entière, et il émet des titres au porteur qui sont négociables à la Bourse. L'associé du *Landschaft* jouit de trois avantages : il peut emprunter auprès de la corporation à un taux modique, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur assignée à ses biens ; il reçoit en payement, au pair, des lettres de gage au porteur, dont le cours dépasse généralement le pair et qu'il négocie avec un bénéfice immédiat ; enfin, cet emprunt n'est soumis à la formalité de la dénonciation aux tiers que dans certains cas exceptionnels. Le nombre des lettres de gage en circulation est considérable, et plus d'un propriétaire de biens nobles ne saurait dire au juste s'il possède encore quelque chose, ou s'il n'est que l'intendant des porteurs de ces effets. D'autre part, on reproche au *Landschaft* de dévier de ses attributions spéciales en recherchant, dans les placements industriels, les gros dividendes que ne peut pas donner l'agriculture. « Le *Landschaft* [1] n'a prêté que 400 millions de « thalers sur un capital foncier de 20 milliards. Depuis la guerre « de 1870-1871, la crise est devenue plus intense que jamais pour « les propriétaires, car les émissions de papier, les jeux de Bourse, « les spéculations les plus audacieuses ont absorbé les capitaux, « et l'on préfère aujourd'hui prêter à un homme honorable qui « n'a rien, mais qui promet de servir de gros intérêts, qu'à un « propriétaire très-riche qui se figure encore que les garanties « doivent être comptées pour quelque chose. » En définitive, on conseille aux propriétaires d'imiter les ouvriers, de s'associer et de pourvoir par eux-mêmes à leurs propres besoins ; on leur rappelle que les associations ouvrières comptent aujourd'hui un million de membres, qu'elles possèdent un capital de 15 millions de thalers et qu'elles font des opérations pour vingt-cinq fois ce chiffre.

La loi anglaise sur les successions a beaucoup d'analogie avec celle de l'Allemagne, en ce que le *Settlement* fait passer, lui aussi, la fortune immobilière aux mains d'un seul des héritiers, mais elle en diffère sous un rapport essentiel, car les héritiers qui ne suc-

[1] *Landwirthschaftliche Jahrbücher*, zweiter Yahrgang, 1872.

cèdent point aux immeubles reçoivent, non pas telle ou telle quotité fixée par le législateur, mais une indemnité qui est réglée de manière à ne point mettre en péril l'existence du domaine. Quels que soient les inconvénients de ce système, on l'accepterait assez volontiers en Allemagne, à défaut de l'ancien droit qui n'est point compatible avec les mœurs actuelles, et vu l'impossibilité d'appliquer, d'une manière générale, la théorie française sur le partage en nature des immeubles.

Aux diverses circonstances qui font péricliter l'agriculture dans les provinces de l'Est et y entretiennent l'esprit d'émigration, il faut ajouter l'indifférence de l'Etat pour l'avenir de ces contrées. Non-seulement il néglige les voies de communication par eau, mais il s'obstine à ne pas vouloir laisser construire de nouvelles lignes de chemins de fer, sous prétexte que celles qui existent rapportent un revenu net très-élevé, qui ne pourrait qu'être diminué au profit des compagnies appelées à leur faire concurrence. D'ailleurs, un grand propriétaire du pays n'a-t-il point déclaré en plein *Landtag* que de nouvelles voies ferrées ne serviraient qu'à favoriser l'émigration? Après un raisonnement de cette force, le gouvernement ferait preuve de bonhomie en sortant de l'expectative où il se complaît. Aussi, le voit-on refuser la plus mince subvention aux entreprises locales, même dans la province de Posen qui est la plus mal partagée en chemins de fer, tandis qu'il accordait dernièrement encore un contingent de 120 millions de thalers, pour le même objet à d'autres provinces beaucoup plus prospères.

Pendant ces trente dernières années, l'école de Manchester a été omnipotente en Allemagne; elle a contribué puissamment aux grandes réformes accomplies, et en particulier à l'abolition des corporations privilégiées; elle a frayé le chemin aux lois sur la liberté du domicile et sur le mariage; elle a soustrait les compagnies de finances au contrôle de l'Etat, supprimé l'usure et les passe-ports, et fondé la liberté commerciale. Mais, en définitive, cette école a fait beaucoup d'égoïstes, car dès l'instant où il fut de principe que le meilleur moyen de favoriser le bien-être général consiste à chercher d'abord son profit personnel, les grands propriétaires se crurent dispensés de songer à l'état des populations ouvrières assises sur leurs domaines. La réaction a été aussi profonde qu'imprévue, et la guerre contre la France, d'où l'Allemagne espérait tirer la richesse à pleines mains, n'a fait que précipiter la crise. Le développement de toutes les spéculations malsaines, le renchérissement de la vie matérielle, la hausse des loyers, tels ont été jusqu'à ce jour les effets les plus palpables du payement de l'indemnité de guerre. Au trimestre d'octobre 1872, plus de 200,000 habitants de Berlin appartenant aux classes laborieuses quittaient leurs logements pour

se réfugier dans des taudis et même pour camper en plein air. Le gouvernement a dû, pour la première fois, allouer une indemnité de séjour à tous les fonctionnaires et employés de la capitale. Les petits rentiers se sont trouvés subitement hors d'état de se suffire avec leurs anciens revenus, et pour ainsi dire expropriés sans recours. Quelques réductions d'impôts, vivement disputées d'ailleurs par le *Landtag*, ne pouvaient combler le vide causé par cet ébranlement, et la masse du peuple n'a fait que s'appauvrir au contact de nos six milliards. Les fauteurs du socialisme qui épient les fautes de leurs adversaires ont saisi la balle au bond, et dans le congrès d'Eisenach on les a vus formuler en faveur des ouvriers des manufactures certaines prétentions grosses de menaces pour les patrons. Les paysans, quant à eux, appartiennent de longue date à ces idées. Il suffit pour s'en convaincre de lire certains épisodes des guerres de la Réforme. Jusqu'en 1870, les ouvriers des campagnes restaient généralement en dehors de l'agitation socialiste, bien qu'il existât parmi eux un certain nombre d'associations de production et de consommation ; mais ici encore la crise économique a porté ses enseignements, et le paysan prête l'oreille plus que par le passé aux bruits des grands centres industriels. Les maçons qui sont très-nombreux dans les villes et qui se recrutent en majeure partie dans les villages, où ils conservent leur domicile, sont les agents les plus actifs de cette propagande. Leur organe spécial est le *Neu Demokrat-Socialist*, qui compte près de 50,000 abonnés et qui pénètre dans les hameaux les plus reculés de l'Allemagne. Les articles destinés aux paysans roulent, cela va sans dire, sur les sujets qui les touchent de plus près, notamment sur la constitution du sol. — La terre serait la propriété commune de tous les citoyens, et chaque village recevrait autant d'étendue que ses habitants pourraient en cultiver. Ceux-ci se constitueraient en société de production, et une assemblée populaire élue s'occuperait de favoriser la rente du sol en mettant à la disposition de tous des machines, des engrais chimiques, et en construisant des routes et des chemins de fer. Tous les villages formeraient une association unique, de manière que l'un d'eux n'eût jamais à supporter seul les conséquences d'une mauvaise récolte. — « On a souvent prétendu, dit encore le *Neu Demokrat-Socialist*, « que les gens des campagnes n'entendaient rien à ces institutions; « c'est une erreur. Le journalier au service du grand propriétaire « voit aussi clair que l'ouvrier de fabrique, il sait bien qu'il ne reçoit « pas le profit de son travail qui cependant lui appartient. Le petit « cultivateur n'apprécie pas moins les bienfaits du socialisme quand « il songe que, au lieu de se démener seul pour gagner une exis- « tence misérable, il pourrait travailler en communauté, pos-

« séder des machines, de beaux troupeaux ; qu'il pourrait également tirer parti des bois de l'Etat, toutes prérogatives réservées aujour- « d'hui aux grands propriétaires et aux fermiers des domaines « royaux. Il est manifeste que le socialisme mettra en mouvement « les populations rurales, c'est une simple question d'opportunité. « En attendant, les ouvriers des grands propriétaires, les domes- « tiques, garçons et filles, doivent tendre à améliorer leur sort, par « exemple en demandant une fixation légale des heures de travail « et le repos obligatoire du dimanche. Dans certaines contrées, les « maîtres exigent de leurs batteurs jusqu'à seize heures de travail « par jour, et comme ils ne les payent que d'une façon dérisoire, il « est juste de réclamer. Les petits cultivateurs, de leur côté, agi- « raient au rebours de leurs intérêts, s'ils ne s'associaient point à « la lutte des ouvriers contre les grands propriétaires, car la con- « currence de ces derniers les empêche, eux les faibles, de vendre « avantageusement leurs récoltes. Ils doivent en outre se former en « association afin d'être en mesure de marcher avec les ouvriers « contre les maîtres du sol, en se donnant la main. Peu à peu, la « nécessité, la misère, le désespoir consommeront l'alliance du « travailleur des champs avec celui des villes, et la société ac- « tuelle se verra enfin forcée de capituler devant les masses com- « pactes du prolétariat. » Tout se prépare donc pour livrer la grande bataille dont on ne pressent que trop la redoutable éventualité. L'alarme est au camp des hommes perspicaces, et ils adjurent les grands propriétaires d'empêcher, alors qu'il en est encore temps, la jonction des deux armées en faisant à leurs ouvriers une condition plus équitable, en se les attachant par l'humanité et la justice. Malheureusement ces conseils ne sont point écoutés, et les destinées ne pourront manquer de s'accomplir.

L'effet immédiat de l'agitation socialiste est de favoriser l'esprit d'émigration en excitant chez l'homme du peuple des appétits auxquels les institutions de son pays lui interdisent de donner satisfaction. D'ailleurs le paysan allemand est déjà, par nature, possédé d'un amour fanatique de la propriété foncière, et, dans l'impossibilité d'acquérir une motte de terre dans son village, il part pour l'Amérique, où l'Etat tient à la disposition des émigrants plusieurs millions d'hectares. A son arrivée il reçoit à titre gratuit environ 40 hectares et dans le *Fare West* un lot plus étendu encore. L'Etat lui cède en outre, à raison de 2 dollars par acre, des terres de bonne qualité avec tous droits de propriété, de construction et de morcellement. D'un autre côté, les demandes de bras dépassant de beaucoup les offres, le taux moyen des salaires ne risque point de baisser, et au bout de peu de temps un ouvrier rangé économise de quoi

bâtir une maison sur le terrain qui lui a été donné. Ce moment d'attente, qui doit l'éloigner à jamais du prolétariat, il le passe avec d'autant plus de facilité qu'il ne retrouve point dans la société ni dans les lois les distinctions injurieuses dont il a longtemps souffert. Ouvrier ou domestique il n'est plus soumis à des règlements tracassiers, à des formalités humiliantes. En Prusse, un domestique qui refuse sans motif plausible de faire son service peut être condamné par la police à une amende et même à la prison; le maître, de son côté, a le droit d'injurier et même de frapper ses domestiques sans qu'ils puissent porter plainte devant les tribunaux. Rien de pareil n'existe aux Etats-Unis, où le domestique traite avec celui qui l'engage sur un pied de parfaite égalité, et où les signatures des deux contractants ont aux yeux du juge la même valeur. En Allemagne l'ouvrier, pour échapper à la misère, pour être sûr de gagner son pain l'hiver, s'engage à long terme et par suite à des conditions désavantageuses; en Amérique il n'a point à craindre les saisons ni le chômage, et il s'engage à court terme, pour un mois, pour une semaine, de manière à pouvoir toujours se retirer s'il trouve une position préférable. Dans la plus grande partie de la Prusse, l'ouvrier des champs ne reçoit en argent qu'une portion de son salaire, souvent la moins importante; on le nourrit ou, plus habituellement, on lui donne une quantité déterminée de légumes, ou bien encore on lui permet de cultiver un coin de terre pour lui et sa famille. L'argent est chose rare à la chaumière. En Amérique l'ouvrier reçoit des espèces sonnantes et il peut placer ses économies à la caisse d'épargne qui lui sert un intérêt de 6 pour 0/0. Le chiffre élevé des salaires opère comme un miroitement sur les meurt de faim de la Poméranie, du Brandebourg et de Posen. Aux environs même de Breslau, où l'ouvrier est assez bien traité, un domestique, valet de ferme ou autre, ne reçoit que 30 thalers en argent par année, et des légumes dont la valeur est estimée à 65 thalers, soit 95 thalers en tout, 356 francs environ, moins de 1 franc par jour! Le maître paye, il est vrai, l'école et les livres aux enfants, il nourrit un porc pour la famille, enfin il la loge gratuitement; mais ces avantages réunis ne modifient point sensiblement la condition de l'ouvrier. Et si, des environs de Breslau nous pénétrons plus avant dans la Silésie, c'est-à-dire dans l'une des riches contrées de la Prusse, le salaire en argent tombe tout à coup de 30 à 20 thalers, et il est encore moindre dans la province de Posen. Les objets de consommation donnés en payement consistent en pommes de terre, froment, seigle, beurre, miel, sel, bière et fromage; pendant la moisson et aux jours de fête on y ajoute un peu de viande. Les ouvriers des champs se nourrissent exclusivement

de pommes de terre ou de choucroute, et le maître tenterait vainement de remplacer cette alimentation par une autre moins abondante mais plus fortifiante ; l'ouvrier se croirait lésé s'il ne recevait les quantités de légumes qu'on donne habituellement dans la contrée et il préférerait se passer de viande. Pour cette catégorie de travailleurs, le renchérissement des denrées est resté inaperçu, puisque le propriétaire seul en supporte les conséquences. Les salaires, si modiques qu'ils soient, ont encore été accrus depuis un certain nombre d'années; mais l'ouvrier n'en est pas plus satisfait, parce qu'il aspire avant tout à la possession d'un bien propre. « Le père de famille, « dit M. H. T., s'en va avec sa famille, et il ne revient au pays que « lorsqu'il est malade. Rien ne peut le retenir, en dehors d'un « salaire suffisant pour vivre et pour réaliser quelques économies. « La vie lui est devenue insupportable parce qu'il se voit réduit au « rôle d'instrument, exploité de toutes parts, sans secours de per- « sonne, n'ayant d'autre distraction que l'église, le cabaret ou le « lit, ce qui le rend superstitieux, ivrogne ou charnel. » En Amérique, au contraire, le journalier gagne par mois lorsqu'il n'est pas nourri, 40 dollars pendant l'été et 30 pendant l'hiver, et les femmes employées comme domestiques, 18 à 20 dollars. Certains propriétaires rétribuent même les ouvriers en leur donnant une part dans les revenus de l'exploitation, ce qui est une des formes du socialisme.

La loi américaine a pris quelques précautions essentielles en appelant les étrangers à posséder une partie du territoire de l'Union. Le fonds distribué gratuitement fait retour au domaine public après la mort de l'émigrant lorsque ses héritiers sont étrangers et non domiciliés en Amérique. L'Etat demeure ainsi, par une réminiscence du système féodal, le propriétaire souverain du sol, et il ne pourrait se dépouiller de cette prérogative, sous peine de voir le capital foncier de l'Union passer aux mains des puissances étrangères. Il reste à l'émigrant un moyen d'éviter cette déchéance, c'est de vendre son lot et d'en recueillir le prix, moyen qui est d'ailleurs employé tous les jours, et auquel on doit le retour en Allemagne d'un grand nombre de personnes qui n'y seraient jamais rentrées dans d'autres conditions. Le gouvernement de Berlin n'a point ménagé ses efforts pour obtenir des Etats-Unis que l'émigrant devînt irrévocablement propriétaire du fonds avant d'être naturalisé Américain. La convention internationale de 1868 n'avait pas d'autre but. L'Allemagne y fait des concessions importantes. Elle s'interdit le droit de poursuivre judiciarement et par voie d'extradition les hommes de l'armée active, de la réserve ou de la *Landwehr* qui émigrent sans autorisation pour l'Amérique du Nord, et elle les considère comme ayant purgé leur crime s'ils reviennent dans leurs

foyers cinq ans après avoir acquis la nationalité américaine. Mais le gouvernement de l'Union demeure intraitable sur la question de propriété, et aux avances dont nous venons de parler il ne répondit que par la réciprocité, ce qui ne lui imposait pas de lourds sacrifices, étant donné le mode de recrutement des troupes fédérales.

Les causes de l'émigration appartiennent, en définitive, à un ordre de faits politiques et sociaux que l'observateur peut saisir au corps et analyser; la race y est pour peu de chose. Quant au remède, il reste encore à trouver. Les grands propriétaires, qui sont le plus directement intéressés dans cette question, ne veulent rien faire, et le gouvernement, de son côté, paraît disposé à s'en tenir à quelques mesures générales qui n'aboutiront à rien. « Je pense, a dit le « ministre de l'intérieur aux interpellants, que la solution de ce pro- « blème exige un délai que nous ne verrons pas finir. Nous ne pou- « vons lutter que par des lois et des règlements qui rendent la pa- « trie plus chère encore à ses enfants. Nous devons faire notre « possible pour l'agriculture et l'industrie en construisant des ca- « naux, des routes et des chemins de fer, en favorisant l'introduc- « tion des machines pour suppléer au manque de bras, en modi- « fiant les conditions relatives au domicile de manière à faciliter les « déplacements, en développant l'institution des caisses d'épargne « par la décentralisation, bref, en améliorant l'ensemble de nos rap- « ports économiques autant que le législateur y peut quelque chose. « Nous prendrons d'ailleurs notre point d'appui dans les classes « auxquelles l'émigration cause un réel préjudice. »

Il n'y a rien dans ce programme à l'adresse de ceux que la misère contraint d'émigrer, et ce n'est point avec des vues aussi étroites qu'il fallait envisager un des plus graves problèmes de notre temps. Mais il est possible que le gouvernement modifie ses appréciations dans un avenir prochain, car on prête au parti libéral l'intention de demander, à la première session du Parlement, l'adjudication et le morcellement des domaines de l'État autres que les bois. Ces domaines sont au nombre de 855 pour la Prusse seulement, et leur produit net annuel atteint près de 30 millions de francs. Si la motion des libéraux est adoptée, ce sera le premier acte de la révolution pacifique qui peut seule empêcher l'avénement légal du socialisme et faire rebrousser chemin à l'émigration.

Eugène Trolard,

Inspecteur des Finances.

ATHÈNES

I

Je n'oublierai jamais l'instant où montant sur le pont du paquebot qui me ramenait de Constantinople, j'embrassai du regard par une matinée sans nuage, l'horizon de l'Archipel. Derrière nous, les contours de Lesbos se fondaient dans les dernières brumes de l'aurore : à gauche s'allongeaient les crêtes dentelées de l'île de Chio qui marquaient leurs longues lignes d'un gris doux sur le bleu du ciel : Psara, séparée de Chio par un étroit canal, accentuait vaguement ses formes arrondies sous l'atmosphère lumineuse. A droite, la mer immobile, frissonnante sous le vent du matin, s'étendait dans l'immense espace, semée d'étincelles d'or, constellée çà et là de grands oiseaux blancs qui se berçaient mollement sur l'onde paisible. Une suave harmonie, une clarté pénétrante nous enveloppaient de leur sérénité.

A mesure que nous avancions à travers cette splendeur des choses, de nouvelles îles surgissaient de la mer. Nous voyions encore au loin Chio et Psara que déjà se dessinaient en avant les ondulations d'Andros et de Tinos, leurs masses rocheuses dont le soleil dorait les pointes et dont les larges plis semblaient des cavernes pleines d'ombre. Au-delà, vers la droite, les derniers caps de l'Eubée, monticules sauvages, falaises tantôt verdâtres et tantôt violettes, profilaient leurs sombres sommets. Tout l'horizon était noyé dans une vapeur dont les nuances d'opale se mêlaient doucement à l'azur du flot et de l'air. Andros et Tinos devant nous semblaient fermer la perspective : plus nous approchions, plus ces longs rochers arides prenaient un aspect étrange : leur sol paraît formé de ce beau marbre qu'on appelle le vert antique ; des broussailles ont poussé dans les interstices de la pierre ; leurs collines dénudées ressemblent aux montagnes enchantées dont parlent les vieux poëmes

et qui sortent du sein des flots pour barrer la route aux navigateurs. Sur ces mers mythologiques où la pensée remplie du souvenir des dieux de la Grèce ne s'étonnerait d'aucun prodige et où l'on croit voir flotter le char d'Amphitrite, on se demande quelles nymphes, quelles sirènes, quels tritons joufflus soufflant dans des conques roses et roulant entre les vagues ensoleillées leurs torses ruisselants, habitent dans les grottes mystérieuses de ces îles entourées d'écume, et vont nous guider dans les détours qui les séparent. Bientôt le mince canal apparaît semé d'écueils, et l'on flotte entre deux murailles abruptes que recouvre la végétation des rhododendrons, des cactus et des lauriers sauvages, et dont les oiseaux de mer hantent seuls les pics noircis par le vent et par le soleil. Derrière ces rochers il y a cependant quelques plaines fertiles : des petites villes et des hameaux se sont construits dans les replis des montagnes et dans les couloirs qui descendent vers les rivages opposés à ceux que le paquebot cotoie. Bientôt en face de nous s'ouvre de nouveau l'espace : nous sommes au centre des Cyclades et comme dans un grand lac où de toutes parts apparaissent les îles à travers lesquelles ont erré les divinités de la fable, dont le vaisseau d'Ulysse a touché les plages, dont Orphée et Hésiode ont contemplé les cîmes et que les marins de l'antique Hellade voyaient, ainsi que nous, il y a deux mille ans, resplendissantes des feux du jour et des reflets des vagues.

Il est de mode de se moquer un peu de l'enthousiame, et je ne voudrais pas surfaire ici l'émotion qui saisit l'esprit dans ces parages; mais en vérité il faudrait n'avoir point le sens du beau et ignorer les mythes de la Grèce pour passer impassible sur la mer où chaque nom évoque une légende antique. C'est à travers les plus délicates dégradations du jour que se groupent à des distances inégales avec diverses attitudes et différemment éclairées selon les distributions de la lumière, les longues sinuosités de Miconi, les deux collines de Délos, le sommet aigu de Naxos et les formes éloignées, indécises de Paros. On a beau faire et se défendre contre l'excès des réminiscences mythologiques, Apollon et Diane apparaissent à la pensée en même temps que leur île sainte; l'on rêve involontairement devant Naxos à l'Ariane éplorée qui conte aux rochers ses injustices et qui suit des yeux la voile de Thésée; on salue avec respect la blanche Paros d'où sont sortis les blocs de marbre animés par les sculpteurs de la Grèce. La vision olympique rayonne toujours en ces lieux où elle est née dans l'imagination des peuples et où elle a fécondé le génie des artistes et des poëtes; sa grâce s'est développée dans ce calme, dans cette solitude où rien ne distrait l'âme de la contemplation;

ce ciel et cette mer ont enveloppé comme un vêtement radieux les créations de la fantaisie. On retrouve ici après des milliers d'années ces fables toujours vivantes, ces divinités toujours belles, et les splendides fantômes murmurant au voyageur qui passe le chant des sirènes de l'Ionie.

En face de nous s'élève une autre île où le paquebot va s'arrêter tout à l'heure : c'est Syra, la patrie du vieil Eumée, le gardien des troupeaux d'Ulysse. Il raconte lui-même dans l'Odyssée comment, un vaisseau phénicien ayant abordé à Syra, il fut emporté tout enfant par les matelots et vendu comme esclave au roi Laërte. Située au milieu de l'Archipel, sur un point particulièrement accessible aux navigateurs, Syra était dès lors une station commerciale et maritime d'une certaine importance ; elle a conservé aujourd'hui ce privilége : les paquebots des grandes lignes y font escale pendant quelques heures, de nombreux bâtiments sont mouillés dans son port. Lorsqu'on longe ses rivages en venant de l'Orient, elle semble aride et déserte, mais tout à coup, au détour d'une falaise, dans une large anfractuosité, toute une ville blanche s'élève en amphithéâtre. Moulins à vent, maisons neuves à volets verts, clochers aigus, hautes terrasses, se présentent gaîment au soleil. C'est la cité d'Hermopolis dont les rues descendent comme une cascade du haut de deux collines jusqu'au bord de la mer. Une barque nous conduit à terre, et l'on voit sur-le-champ que, si l'on est encore en Orient, on a quitté les pays turcs et qu'on s'est rapproché de l'Europe. La civilisation de la Grèce moderne donne un aspect aimable et hospitalier à cette petite ville de l'Archipel. Les habitants, sauf les gens du port, n'ont point de costume national, il est vrai, et leurs maisons ressemblent aux nôtres, mais en même temps les palmiers et les aloës poussent en pleine terre sur les promenades publiques où ils sont plantés en ligne, comme chez nous les tilleuls ou les marronniers. Sur une vaste place dallée, les dames grecques, imitant nos modes avec quelque inexpérience, viennent prendre le frais après le coucher du soleil. On regrette un peu les plis flottants des tuniques d'autrefois, les coiffures encerclées de bandelettes, la svelte élégance des jeunes filles Ioniennes ; peut-être, en ces temps lointains, à ces mêmes heures, sur cette place même, les habitants de Syra se réunissaient autour d'un temple pour écouter les bavardages de quelque rhéteur, pour entrer couronnés de violettes et de lierre dans la salle du festin, ou pour admirer le chant des rapsodes errants qui répétaient les poëmes d'Homère. Il faut bien convenir que le présent ne vaut point le passé pour ces pays charmants qui avaient rencontré dès lors l'harmonie exacte entre les formes extérieures des choses, les monuments, la parure, le langage et les mœurs. Nos

costumes et nos usages ne sont plus en rapport ici avec les lignes de l'horizon, la limpidité de l'air, l'aspect général de la nature majestueuse et souriante.

Nous gravissons les ruelles étroites bordées de jolies maisons à balcons de fer d'où les jeunes filles curieuses regardent les étrangers : partout de ces hauteurs, à travers les grilles des jardins, aux angles des murs, il y a des échappées de vue sur la mer et sur la la ville dont toutes les terrasses se dominent les unes les autres comme une série d'étages ; en haut de la colline, on embrasse un panorama immense, tout l'étincelant Archipel, une coupe d'azur où tremblent les rayons du soleil, les voiles blanches qui ressortent en lumière sur le fond des vagues, et parfois dans le lointain la fumée des bateaux à vapeur qui s'en vont vers la mer de Crète ou les ports de l'Asie-Mineure. Ce paysage est plein de joie et de clarté. Peu à peu le crépuscule s'étend sur les eaux, la colline est bien vite envahie par l'ombre : les fenêtres s'éclairent, et lorsque, revenus sur le paquebot, nous contemplons la ville si bien groupée sur les pentes, il semble qu'elle soit toute illuminée, et qu'on voie se déployer sur un rideau noir une profusion d'étoiles.

II

Un clair de lune transparent nous enveloppait tandis que nous suivions la route du Pirée. Les pâles lueurs vacillaient sur l'eau tranquille où le paquebot traçait un sillon d'argent ; la côte de Syra fermait l'horizon à notre gauche ; à droite, une nappe lumineuse s'enfonçait dans les profondeurs nocturnes d'où l'on voyait çà et là surgir la silhouette des îles lointaines, blanches sous le rayon. Le silence planait sur le paysage où passait l'ombre des dieux d'Homère, mais où l'impassible sérénité des choses, quels que fussent nos souvenirs, nous parlait moins encore des fables de la Grèce que du Dieu vivant si manifestement visible dans ce calme de la terre et dans cette beauté de la nuit. Echappant à l'Olympe antique en ces lieux mêmes où tout parle de sa grâce et le ressuscite devant les yeux ravis, nos âmes subissaient encore plus fortement l'ascendant de Celui qui l'a vaincu : l'image du créateur dominait la création, s'imposait à notre âme, et tandis que Phébé versait ses rayons sur les ondes où flottait autrefois Délos, tandis que nous glissions doucement près des mêmes rivages où venaient jadis les aborder les théories de la Grèce, la majesté de l'auteur de ces magnificences remplissait nos cœurs d'une émotion ineffable et effaçait les fantômes des divinités évanouies.

Il était nuit quand nous avons traversé le canal qui sépare Zéa de Kythnos et peu après doublé le cap Sunium dont le temple en ruines était caché dans l'ombre, mais aux premières clartés de l'aurore nous apercevons à notre gauche les dentelures de Salamine, à droite la côte de l'Attique. C'est une série de collines brûlées par le soleil, mais baignées par l'air limpide et dont les lignes se dessinent sur le ciel avec une imposante régularité. Les artistes qui dès l'enfance ont contemplé ces horizons ont dû y rencontrer le premier enseignement de l'unité des conceptions et de la sobriété des formes. La nature est ici un maître sévère; elle ne cherche pas à séduire comme ailleurs par la profusion des richesses, le charme de son sourire, l'originalité de sa fantaisie : elle s'adresse exclusivement au sentiment le plus précis et le plus simple de l'immuable idéal. Non pas sans doute que la beauté de la statuaire antique, la majesté des œuvres dramatiques d'Athènes aient été directement inspirées par le paysage attique; la source de pareilles merveilles vient de plus haut; mais il est certain que les maîtres étaient préparés, par le spectacle accoutumé des formes sereines, à comprendre mieux les révélations de leur génie, et que d'autre part le peuple Athénien dont les applaudissements ont contribué à faire éclore et à développer ces hommes illustres, avait acquis en présence des ondulations de ses collines et de la pureté de son ciel l'instinct d'un art supérieur et la science intime de l'harmonie.

Nous doublons un dernier promontoire, et nous voici dans un petit golfe étroit à l'entrée et qui s'élargit peu à peu de manière à former un bassin arrondi. C'est le Pirée, et l'on nous montre au loin les baies de Munychie et de Phalère. En quelques coups de rames une barque nous mène au rivage. Le Pirée, qui a vu tant de flottes dans son enceinte, d'une médiocre étendue, est maintenant une ville neuve, percée de rues larges, remplie de maisons à un étage, construite à l'européenne et d'agréable apparence: elle se répand sur un espace exposé sans défense aux rayons du soleil et aux violences du vent. Quoiqu'il en soit, le port est sûr et la ville s'agrandit. Toutes ces constructions blanches sont gaies et avenantes : la population paraît active, s'empresse autour des étrangers, leur demande volontiers « quoi de nouveau? », comme autrefois, leur apprend au besoin les nouvelles : on se sent au milieu d'une race libre, éveillée, en progrès : on est loin de l'Orient.

Le Pirée toutefois ne retient guère les voyageurs. Athènes les attire dès qu'ils ont touché le sol de la Grèce. Nous avons hâte d'approcher de l'Acropole dont nous avons un instant aperçu en entrant au port la vague silhouette. Un chemin de fer — le seul hélas! que possède le royaume Hellénique — y conduit en quelques minutes:

nous préférons une des nombreuses calèches qui attendent l'arrivée des paquebots et d'où nous verrons mieux la plaine de l'Attique, et nous partons au grand trot. Je m'empresse de dire que ce n'était point par dédain pour cet humble railway, et encore moins par cette pédantesque indignation de certains déclamateurs. Vous entendez cela d'ici : quoi ! des chemins de fer en Grèce ! et que diraient les ombres illustres ? des stations vulgaires à Marathon, à Corinthe, à Argos ! La fumée des locomotives en ce pays des vieux souvenirs ! Le sifflet troublant le sommeil des nymphes et peut-être un tunnel à travers l'Olympe et le Taygète. Tout ceci semble fort spirituel au premier abord, mais c'est de loin qu'on s'imagine qu'il est plus poétique d'être en voiture qu'en wagon : avec ce système il faudrait se garder d'aborder au Pirée en bateau à vapeur et n'y arriver que sur une galère à trois rangs de rames : pourquoi également s'y présenter avec notre vulgaire costume et ne pas se revêtir de la tunique et du manteau d'Alcibiade ou de Périclès. L'art et les ruines ne souffrent pas plus du voisinage des constructions modernes que les temples antiques n'étaient déshonorés par les maisons dont ils étaient entourés. Les nécessités de la vie présente et pratique ont toujours eu leur place naturelle auprès des œuvres de l'idéal, et si les grands hommes qu'on évoque vivaient de notre temps, il ne comprendraient guère une telle sensiblerie. Ils mettraient des stations de chemin de fer partout où il serait opportun d'en mettre et ne croiraient pas le moins du monde qu'ils détruisent la poésie du Parthénon.

La route du Pirée à Athènes est bordée d'arbres des deux côtés : la plaine est cultivée et riante : dans les champs, des groupes de moissonneurs chargent sur des chariots les gerbes de la blonde Cérès. Nous traversons un ruisseau d'un mètre à peine qui ressemble à un fossé de parc : c'est le Céphise. Il y a un pied d'eau tout au plus, encombré d'herbages. Des montagnes stériles bornent la plaine : c'est le Parnès et l'Hymète ; les sommets du Pentélique se dressent dans le lointain. Je ne sais si ce sont les souvenirs qui arrivent en foule ou bien la majesté de la nature qui s'impose à la pensée, mais on ne peut suivre ce chemin qui a vu passer tant d'expéditions historiques, on ne peut se trouver au pied de ces collines que les plus nobles artistes, les plus grands poëtes, les plus puissants génies ont contemplées comme nous il y a plus de deux mille ans, on ne peut sentir sur son visage ce souffle qui les a touchés sans être ému d'une impression presque banale, mais que l'on subit. Si quelque touriste demeure froid devant ce paysage, il eût mieux fait de ne pas venir. A mi-chemin, notre cocher s'arrête devant une auberge où il fait souffler ses chevaux : une jeune fille s'approche et nous offre des roses. Athènes nous

souhaite la bienvenue avec ces fraîches fleurs dont les abeilles de l'Hymète ont visité le calice au premier rayon de l'aurore.

Les maisons se groupent, les arbres disparaissent; la route se change en rue : une agglomération de rochers que nous voyions de loin depuis quelques minutes dessine tout à coup sous le ciel ses flancs rougeâtres : nous poussons un cri : c'est l'Acropole. L'auguste couronne de ruines se dresse dans la lumière sur son piédestal. On dirait de loin une forteresse écroulée sur un monticule à pic qui a surgi tout d'un bloc de la plaine élargie; on ne voit que quelques colonnes debout, un fronton et des amoncellements de débris. L'impassible soleil entoure l'Acropole d'une auréole de rayons et d'azur. Des aloës, des arbres amaigris font une ceinture d'un vert pâle à la montagne sacrée : avec ses contre-forts dont un géant mythologique semble avoir taillé à coup de hache les pans âpres et aigus, avec sa plateforme couverte d'édifices dévastés, sous cette violente lumière qui la dore, elle est tout ensemble aride, désolée et radieuse. A ses pieds la ville étendue avec ses maisons basses semble un peuple humblement à genoux devant un autel.

Un ministre, qui était en même temps un éminent homme d'Etat, mais qui n'avait pas le sens de la beauté antique, a provoqué des sourires le jour où, à la tribune, il nomma irrévérencieusement Athènes une « localité ». Le mot est incompréhensible sans doute lorsqu'on est devant l'Acropole : mais les dimensions de la ville, surtout alors, l'expliquent sans le justifier. Athènes à cette époque n'était qu'une bourgade : aujourd'hui encore elle n'est qu'une petite cité, mais depuis trente ans elle s'agrandit chaque jour. Aux deux rues centrales d'Hermès et d'Eole se sont ajoutés de nombreuses voies de communications, des places, des boulevards plantés, et les villas se sont multipliées. On en bâtit en ce moment de nouvelles avec une sérieuse activité. Quelles que soient ses difficultés politiques et malgré les agitations de son parlement, Athènes est évidemment prospère. Lorsqu'on arrive de Constantinople, lorsqu'on sort des ruelles obscures, étroites, encombrées, de Galata et de Péra, on est charmé de la clarté, de l'élégance même des rues athéniennes, et il est certain qu'en elle-même, indépendamment de ses monuments antiques, Athènes est une jolie ville, tout à fait civilisée, et où la vie semble agréable et facile. Mais avec l'Acropole tout se transfigure : on sent que la grandeur d'une ville ne dépend point de son étendue, et que cette sous-préfecture est une des capitales du monde.

Nous sommes sortis de l'hôtel après un instant de repos, et malgré l'ardent soleil qui, dès neuf heures du matin, au mois de mai, inonde les rues presque désertes. Nous suivons au hasard, cher-

chant l'ombre, un boulevard que des arbres un peu chétifs abritent à demi, et nous nous trouvons sur une place immense en face de hautes colonnes de marbre : ce sont les restes du temple de Jupiter olympien. Ce temple a subi les vicissitudes d'Athènes : commencé, à peine ébauché au temps de Phidias, il a été terminé par les Romains dans le premier siècle de l'empire. Renversé depuis par les invasions barbares, dispersé aux quatre coins de l'horizon, il a laissé sur le sol grec, comme un témoignage de sa majesté, quatorze colonnes supportant encore l'architrave et formant une double galerie, et deux colonnes isolées. Une autre est étendue tout entière dans la plaine : son piédestal est intact, légèrement incliné : des enfants jouent à l'entour, grimpent aux cannelures du marbre, se placent sur la plate-forme avec des cris triomphants et des rires. Plus émus, moins philosophes peut-être, nous sommes immobiles devant ces vestiges d'un des plus beaux édifices de l'antiquité. Nous contemplons les dix-neuf mètres de hauteur que mesure la double galerie, l'élégance de ses proportions colossales; nous reconstruisons en esprit la *cella* entièrement disparue qu'entourait la colonnade. Ce temple n'a pas célébré longtemps les fêtes du maître des dieux : les processions ne se sont pas longtemps promenées sur ses parvis. On l'achevait à peine que déjà retentissait la voix sévère qui conviait le peuple d'Athènes à l'autel du Dieu inconnu. L'humble voyageur, l'apôtre venu de Judée, seul, pauvre au milieu de la cité qui avait vu tant de grands hommes, moindres que lui toutefois, prédestinait à la ruine par sa présence et ses discours le superbe édifice que la foi des temps antiques construisait encore, et ce temple terminé au crépuscule du paganisme était en même temps doré par l'aube grandissante de la religion de l'avenir. Sa dédicace solennelle s'accomplissait entre l'occident de la mythologie et l'aurore de l'Evangile.

Aujourd'hui le vaste emplacement que le peuple des adorateurs remplissait d'hymnes et de parfums est complètement désert. Les colonnes solitaires unies au faîte les unes aux autres par les architraves qui dominent leur chapiteaux corinthiens, dressent en un seul groupe magnifique, avec une tristesse fière leur beau marbre que le soleil de deux mille ans a pénétré de teintes rousses : elles ont l'air de regarder non sans pitié leur compagne écroulée, et, comme il faut toujours que nous prêtions nos sentiments aux choses, elles nous paraissent toutes remplies dans leur majesté mélancolique du souvenir de leurs sœurs disparues et des dieux oubliés. Je contemple respectueusement ces nobles païennes évidemment filles d'un artiste grec qui s'était en même temps inspiré de la grandeur du génie romain. Je me promène sous ces hautes

galeries si vite interrompues. Je m'appuie pour mieux considérer leurs proportions sur les blocs de la colonne étendue par terre comme un géant frappé à mort. Je suis bien souvent retourné, pendant mon séjour à Athènes, pour revoir ces grands débris, surtout le soir, quand la lune s'élevant au-dessus du Parnès les éclairait de lueurs étranges : l'austère ruine ressemble alors à une troupe de fantômes debout au milieu de la plaine. Enveloppées d'une clarté bleuâtre, rassemblées comme le chœur des captives de la tragédie antique, vivantes encore tandis que la fatalité inexorable a tout frappé auprès d'elles, immobiles au milieu du silence de la nuit, les pâles colonnes se détachent sur le fond du ciel en laissant voir çà et là entre leurs intervalles le feu tremblant des étoiles.

Dans un pli surbaissé de la plaine, des bouquets d'arbres s'agitent sous un vent léger. La fontaine des Muses jaillit dans ce bois sacré : un lit de torrent encombré de pierre, se creuse à l'entour : il n'y a pas une goutte d'eau dans ce ravin, mais il s'appelle l'Ilissus. Les enfants qui remuent le sable y font sourdre parfois quelques filets argentés, mais, pendant toute la belle saison, le ruisseau demeure à sec; l'hiver seulement, après des pluies abondantes, il se transforme en un torrent qui pendant quelques jours coule à pleins bords et même dépasse souvent ses rives. Jadis, du temps où Socrate, ainsi que Platon le rappelle, remontait les pieds dans l'eau le cours de l'Ilissus jusqu'au platane où il continuait avec Phèdre, couché sur le gazon en pente douce, son immortel dialogue, il y avait dans la plaine de l'Attique plus d'arbres que les ravages des hommes n'en ont laissé aujourd'hui. L'Ilissus n'était pas épuisé si vite et vraisemblablement il donnait pendant l'été, aux alentours, la fraîcheur qui faisait bénir ses nymphes. Les Athéniens se réunissaient dans les bocages dont les vestiges subsistent encore, et que de nobles méditations, que d'entretiens charmants ont été accompagnés par son murmure !

Avant d'aborder l'Acropole, nous avons parcouru rapidement quelques édifices d'un intérêt secondaire, mais qui méritent cependant d'arrêter un instant le voyageur. Le portique d'Adrien, non loin des colonnes olympiennes, est formé de deux arcades de marbre superposées. Les Athéniens définitivement vaincus, conquis et façonnés à la servitude impériale, y ont gravé une inscription adulatrice. La ville de Thésée y exprime sa joie d'être désormais la ville d'Adrien. Ce n'était pas tout à fait la même chose. L'édicule est en harmonie avec cette pensée; il ne manque pas d'une certaine élégance, mais il est aussi loin du style du Parthénon que les courtisans du César romain étaient loin des libres concitoyens de Sophocle et de Phidias.

Sur une petite place où deux ou trois platanes répandent doucement l'ombre mouvante de leur feuillage, le fronton et le péristyle d'un temple ont subsisté. Dans le pays, on désigne ce lieu sous le nom *d'Agora*, mais l'erreur archéologique est évidente. Les savants se refusent à reconnaître là l'emplacement de l'ancienne place publique. Le temple était dédié à Minerve, il est de l'époque d'Auguste ; les colonnes peu élevées, cannelées largement, s'amincissent au sommet jusqu'au fronton dépouillé de son ancienne parure. Cette entrée d'un monument religieux semble maintenant une porte triomphale. Le petit carrefour au centre duquel elle s'élève avec ses arbres, ses maisons basses, est paisible et charmant. On s'arrête volontiers au pied des arbres pour respirer la fraîcheur de l'ombre.

Non loin de là, un bâtiment octogone, de dimensions fort restreintes, se dresse au milieu d'une cour ronde que dominent à une certaine hauteur les rues adjacentes, c'est la Tour des vents. Chacune de ses faces surmontées d'un bas-relief qui a beaucoup souffert du temps et qui parfois même est à peu près fruste, se tourne vers un des points cardinaux. Les sculptures qui les couronnent représentent les huit vents principaux : l'Eurus y gonfle ses joues, le Notus s'enlève à travers la tempête, le Zéphyr s'y berce doucement dans l'air. On devine ces détails plutôt qu'on ne les voit. Le sujet un peu monotone a médiocrement inspiré l'artiste de second ordre et de période inférieure qui a consacré ce monument aux fils d'Eole. On y retrouve toutefois à demi effacés, quelques indices d'un art habile ; sous cette forme allongée qu'exige le peu d'élévation de l'encadrement des bas-reliefs, des silhouettes gracieuses se balancent avec un heureux abandon. J'ai remarqué tels plis de tunique, telle série de lignes, telle courbe de bras et d'épaules qui accusent la main d'un vrai sculpteur. Ce n'est point Phidias, ni Praxitèle, ni Scopas, qui ont imaginé ces figurines, mais l'artiste, si loin qu'il fût de leur génie, était de leur école et formé par la contemplation de leurs œuvres. La Tour des vents n'était d'ailleurs qu'un édifice peu considérable, destiné à renfermer une clepsydre. A l'intérieur on montre encore l'emplacement de la machine et les rainures où passait l'eau de la fontaine de l'Acropole qui la faisait mouvoir. Tout autour on a placé un certain nombre de débris, peu curieux du reste, que le gardien s'évertue à décrire avec enthousiasme pour gagner la drachme de l'adieu.

La *Stoa* d'Adrien que l'on rencontre à une petite distance au milieu d'un quartier populeux, sur une place encombrée par les baraques d'un marché, est le reste d'un gymnase consacré à l'instruction publique et hanté autrefois par nombre de sophistes et de rhéteurs. Le seul vestige de ce monument de la décadence athé-

nienne est un mur noirci par les siècles et sur lequel se détache une colonnade corinthienne. C'était jadis un portique, un promenoir pour les philosophes et les orateurs : la jeunesse se pressait là autour des maîtres qui n'avaient pas conservé il est vrai le grand souffle des Aristote et des Démosthènes, et qui savaient toutefois, non-seulement arrondir les périodes et préparer des arguments subtils, mais encore enseigner la rhétorique et les doctrines psychologiques et morales de leurs devanciers. Ce fragment de la *Stoa* est resté comme un témoignage de la permanence de l'école attique et de ce mouvement d'idées que la domination romaine n'avait pas comprimé. C'est là que se formaient à la parole les jeunes gens que les riches citoyens de Rome envoyaient étudier à Athènes et qui rapportaient dans la capitale du monde la tradition des études et des arts de la Grèce. Par les vigoureuses leçons, par les efforts de ces professeurs d'éloquence et de morale dont Cicéron leur disciple, ne cesse de vanter le talent et la science, le génie athénien a civilisé Rome, vaincu le farouche conquérant et conservé au monde le sentiment de l'idéal. La *Stoa* nous rappelle cette période secondaire, venue après le grand développement de la pensée et de la liberté grecques, et qui représente la diffusion par tout l'univers des principes de l'art et de la beauté. Aujourd'hui les marchands d'amphores, les tentes où s'entassent les fruits et les légumes, une multitude de petites boutiques volantes où siègent des Palikares en fustanelle occupent l'emplacement de l'ancien lycée et se groupent aux pieds du portique qui a retenti jadis de tant de beaux vers, de tant de conversations ingénieuses. Les harangues de Démosthènes et les dialogues de Socrate y ont été commentés par les plus solides esprits du paganisme à son déclin, et plus tard étudiés et admirés en ces lieux mêmes par les penseurs du Christianisme naissant ; les Basile, les Grégoire de Nazianze et tant d'autres encore sont venus y demander aux lettres antiques le secret de l'argumentation et de l'harmonie. En écoutant, ici même, les cours de ceux qui expliquaient l'art des maîtres du temps passé, ils ont appris à faire entendre aux néophytes les vérités et la morale de l'Evangile avec une persuasive éloquence et à démontrer la sagesse divine dans la langue qu'avait parlée Platon.

Je me représentais autour de la *Stoa* ces étudiants à jamais illustres, et je me trouvais déjà devant ce monument chorégique de Lysicrate particulièrement cher aux archéologues qui ont décrit les ruines d'Athènes. Celui-là n'est point en ruines : construit en forme de lanterne, entouré de colonnettes malheureusement soutenues par une maçonnerie, qui les protége, il est vrai, mais qui occupant leurs intervalles, dissimule leur élégance, ce mince et gra-

cieux pavillon ne rappelle point de souvenirs. Lysicrate *chorège*, l'a bâti en mémoire du prix du théâtre qu'il avait remporté vers l'époque de Démosthènes et de Philippe; c'est le seul vestige des nombreux édifices de l'antique rue des Trépieds, que les magistrats ou les lauréats des jeux olympiques se plaisaient à élever pour immortaliser leur nom, et en même temps c'est une œuvre dont les proportions délicates attestent le génie d'un artiste inconnu. Mais on regrette le mur de pierre qui en maintient la fragile architecture : on aimerait voir l'azur du ciel entrer librement dans cette salle arrondie et un rayon de soleil se glisser à travers les colonnes légères.

III

Ce ne fut pas, je dois le dire, sans une émotion très-vive que je me trouvai devant l'Acropole. On rêve de venir là depuis l'enfance classique; on désire souvent toute la vie d'entrer dans cette enceinte sans que les circonstances permettent d'y mettre le pied. Lorsqu'enfin la destinée nous donne cette joie, n'en déplaise aux sceptiques, on n'aborde pas le Parthénon sans ouvrir les yeux très-grands et sentir son cœur battre très-fort. J'ai connu un homme qui cependant avait vu en Orient et ailleurs de bien merveilleux spectacles et qui involontairement a ôté son chapeau en franchissaut les Propylées : il ne saluait pas la déesse Minerve sans doute, mais la beauté éternelle.

On monte à l'Acropole par une pente qui contourne les flancs des rochers et les vieux murs de la citadelle athénienne à travers une double rangée d'arbres verts, de palmiers et d'aloës. La poussière tourbillonne là par gros nuages dès qu'il y a du vent : bien qu'on se dise que c'est la poussière de vingt siècles, on la trouve un peu épaisse et l'on arrive avec plaisir devant la petite porte qu'un gardien soupçonneux (il ne nous quitta pas un instant pendant la promenade) vous ouvre moyennant une rétribution légère. On passe sous une voûte, et l'on est au bas d'une pente couverte d'herbes folles et de fragments de marbre. Devant nous à droite se dresse un escalier de pierre; — quelques degrés parallèles s'élèvent également à gauche sur cette éminence. En haut, sur le terre-plein, plusieurs marches de marbre règnent sur toute la largeur de l'esplanade devant une double rangée de colonnes de marbre blanc : ce sont les Propylées.

Je ne suis pas archéologue et je n'ai pas la prétention de décrire scientifiquement l'Acropole : d'autres se sont chargés de ce soin et M. Beulé surtout a fait sur ce sujet un livre qui demeurera classique. Je ne suis qu'un humble touriste racontant ses impressions

et groupant ses souvenirs : je raconte l'effet des choses plus que les choses elles-mêmes. Il me semble que ce qu'on éprouve au premier abord devant le vestibule de l'Acropole, c'est le sentiment profond, amer, douloureux de la ruine. Les frontons de Mnésiclès ont disparu, les morceaux de marbre jonchent le sol, les colonnes au milieu des débris se dressent avec une majesté triste. Tout est renversé à l'entour d'elles : leurs chapiteaux et leurs architraves sont tombés par terre : elles élèvent mélancoliquement au-dessus des ronces et des broussailles de la colline, leurs bases ébréchées par l'impiété du temps et des hommes et leurs sommets découronnés. Mais bientôt, et plus on les contemple, plus on se détache des pensées qui saisissent au premier coup d'œil : on enveloppe alors d'un regard la façade et les deux ailes, on comprend une harmonie et une grâce qui s'imposent à l'âme avec une autorité souveraine. Ce n'est plus la forme qu'avait rêvée l'artiste, c'est une beauté nouvelle, étrange, faite de la pensée primitive du maître et de la solennité de l'abandon, des ruines, de la solitude. Les colonnes blanches, privées de leurs frontons, de leurs bas-reliefs, des statues dont elles étaient entourées, debout sous l'impassible soleil qui les fait resplendir aujourd'hui comme autrefois, apparaissent avec une prestigieuse sérénité. Le ciel bleu les inonde; le vent caresse leur façade; les oiseaux visitent leurs faîtes; des petites fleurs s'épanouissent à leurs pieds; le sourire universel des choses se répand sur leur tristesse et il se fait un incomparable accord entre ces vestiges des siècles, la destruction qui les entoure et l'éclat de la nature. L'accueil du vestibule est tout ensemble bienveillant et grave : on est à la fois saisi de respect devant la conception du maître, douloureusement troublé devant tant de débris, ébloui devant la lumière qui anime la sévérité du portique.

Dans l'aile gauche des Propylées s'ouvre une salle désignée sous le nom de Pinacothèque. Autrefois, dit-on, des tableaux y étaient suspendus : peut-être les chefs-d'œuvre de Zeuxis, le dessinateur dont nul artiste grec n'a égalé la précision savante, de Parrhasius le coloriste hardi, d'Apelles qui plus tard avait réuni le style et la vivacité brillante de ses devanciers, ont-ils couvert ces murailles aujourd'hui froides et nues. On y a rassemblé de nombreux fragments de statues. Ici des têtes dont l'expression a disparu dans la catastrophe qui les a mutilées, là des torses drapés, il est vrai, avec cet art merveilleux qui adapte au corps les plis légers ; mais que vaut le torse lorsque la tête a péri? que valent ces bras charmants qu'on voudrait voir soutenant les urnes et les corbeilles sur le front des canéphores ou ralliant, d'un geste pudique, les ondulations de la chlamyde des vierges athéniennes? Dans ce musée bizarre, pas une

statue intacte, pas une œuvre émouvante : je ne vois que les restes épars des sanctuaires ravagés.

Nous n'entrons pas encore dans l'enceinte dédiée à Minerve : en avant des Propylées un petit édifice carré élève ses minces colonnettes, et s'entoure d'une frise délicatement sculptée; c'est le temple de la Victoire aptère (sans ailes). Dans cette salle étroite, sorte de chapelle réservée à une dévotion purement nationale, on avait placé dès avant le temps de Périclès — à ce que disent les archéologues — une statue de bois de la période primitive, œuvre de l'art hiératique qui a précédé Phidias, symbole de la Victoire à jamais fixée dans Athènes puisqu'elle n'avait point d'ailes. C'était une sorte de palladium renfermé dans la *cella*. Qu'il fût, comme le croyaient les adeptes fervents, contemporain de Thésée et de son triomphe sur le Minotaure, qu'il eût été au contraire placé là beaucoup plus tard en un temps où les artistes n'avaient pas encore donné d'ailes à la Victoire, Athènes voyait en cette statue mystérieuse un autre aspect de sa protectrice divine, de Minerve toujours présente au milieu de son peuple. De quelles prières ardentes le patriotisme a dû souvent faire retentir ce temple! et cependant Athènes se trompait sur son avenir et sa vraie gloire en implorant la *Victoire sans ailes*. Elle n'était point destinée à ces succès particuliers, exclusivement nationaux, égoïstes, inutiles au monde, qui assurent pour quelques années, par un hasard heureux, la prééminence matérielle et brutale d'une nation sur une autre nation. Elle était réservée à cette tâche infiniment plus belle et plus haute de remporter des victoires ailées, d'étendre bien au-delà de ses frontières et jusqu'aux extrémités du monde les résultats impérissables de ses triomphes militaires qui ont sauvé la civilisation des étreintes de la barbarie. Son génie invincible devait parcourir l'univers avec un sublime essor, ne rencontrer nulle part de défaites et planer à jamais sur les peuples conquis. C'était du haut de l'Acropole en effet — et sur ce point Athènes ne se trompait pas — que la Victoire devait s'élancer comme un aigle au-delà des océans et des montagnes, laissant dans son obscure retraite la statue de bois des vieux âges qui n'était pas la vraie Minerve, l'idéal, la liberté. L'art cosmopolite et souverain a pris son vol dans l'espace au pied des Propylées, sur le plateau superbe où Ictinus et Phidias ont construit le Parthénon.

Nous traversons le portique et nous entrons en pleine lumière, sous le vaste ciel. Nous voici au sommet de la colline d'où l'on découvre l'étendue azurée de la mer, la campagne de l'Attique, l'Hymète couvert d'arbustes sauvages, le Parnès et sa chaîne assombrie, le Lycabète et ses rochers aigus, Athènes et ses maisons blanches, la route de Marathon et celle d'Eleusis qui se dérobent dans les

replis des montagnes, et au loin les harmonieux profils du Pentélique. C'est dans la clarté diffuse qu'on voit soudain devant soi la plus merveilleuse et la plus terrible des ruines, le Parthénon foudroyé par les Vénitiens, dégradé par les Turcs, dépouillé par lord Elgin, victime des hommes, victimes du temps, à demi renversé, portant partout la trace de quelque agression sacrilége, encombré de fragments, partout accablé comme si le plus formidable tremblement de terre s'était acharné à amonceler les uns sur les autres les frontons brisés et les statues en poussière ; — et cependant, élevant dans l'azur son fronton et les restes de sa colonnade avec une telle majesté qu'on s'arrête tout à coup frappé d'admiration comme l'ont fait depuis deux mille ans tous les hommes civilisés qui se sont trouvés à cette place où nous sommes, devant ces colonnes roussies par le soleil, et qui se sont comme nous respectueusement inclinés devant la vision de l'incomparable beauté.

Le plan du Parthénon était simple : une façade de huit colonnes et sur les côtés une galerie qui n'en compte pas moins de dix-sept ; à l'intérieur, la *cella* ou temple proprement dit, où se trouvait la colossale Minerve de Phidias, la merveille d'ivoire et d'or, et, derrière la cella, *l'opisthodome* qui renfermait le trésor de la République. Sur le fronton oriental les groupes de Phidias et de ses disciples, des Alcamènes et des Agoracrite, des Nésiotés et des Peonios, admirables artistes dont la gloire du maître a pour ainsi dire absorbé la gloire. Parmi ces statues, les unes ont été absolument détruites, les autres sont mutilées et méconnaissables ; les plus belles sont la richesse du musée de Londres, Cérès et Proserpine, l'Hercule, l'Iris, les trois Parques, l'éternel enseignement des sculpteurs. Sur la frise de la *cella*, se déroulait la procession des Panathénées ; sur le fronton occidental, les mêmes statuaires avaient représenté la lutte de Neptune et de Minerve ; de toutes les figures de ce vaste ensemble, deux seulement sont demeurées, celles de Cécrops assis et de sa fille Aglaure, agenouillée devant lui. Les métopes des frises ont eu la même destinée; celles-ci sont à Londres, celles-là sont dégradées à tel point qu'on n'en peut même reconnaître les formes et l'ordonnance ; toutes les colonnes de droite sont tombées ; dans la partie qui subsiste, pas un des ornements, très-peu des savantes combinaisons de l'architecte, aucune des œuvres des statuaires qui aient demeuré : mais elle n'est égalée par aucun monument au monde et reste la constante révélation de la puissance et de la grâce de l'idéal.

Entre le regret de ce qui n'est plus, entre l'enthousiasme pour ce qui est encore debout, qui saisit le plus fortement l'âme lorsque l'on regarde le Temple de la déesse athénienne? Ces deux impressions s'emparent également de la pensée. On ne s'était jamais

figuré à quel degré l'œuvre des immortels artistes avait souffert des péripéties de l'histoire. Il semble même d'abord qu'on n'ait devant soi qu'un monceau de fragments. Peu à peu les yeux s'accoutument à ce désordre et retrouvent l'harmonie des lignes brisées ; lentement les séries architecturales reprennent pour la pensée leur suite et leur accord, et bientôt, de ces péristyles incomplets, de ces portiques interrompus, de ces murs effondrés, l'imagination reconstruit l'édifice sacré qu'ont admiré les contemporains de Périclès. On revoit alors, entourées de colonnes qui scintillent au soleil, les murailles du temple que décorent les bas-reliefs des métopes et des frises ; le fleuron d'acanthe couronne le sommet du fronton et les boucliers d'or suspendus à l'architrave étincellent sur la façade qui regarde l'Orient. Les groupes de Phidias développent leurs formes harmonieuses ; les chevaux du Soleil élèvent en avant leur poitrail superbe, la Nuit étend son torse fatigué ; les Parques filent la destinée humaine, les dieux et les héros s'épanouissent dans la lumière dorée ; les jeunes Athéniens des frises galopent sur leurs coursiers ardents ; les Lapithes y combattent les centaures, et les grandes batailles de l'histoire athénienne y déroulent leurs héroïques épisodes. Dans la *cella* ouverte, mille objets précieux, offrandes et trophées, le trône de Xercès, les armes dédiées à la déesse par les hommes illustres de Plutarque, les trépieds d'or, les vases d'airain, les souvenirs des guerres médiques, sont réunis autour du piédestal où Phidias a placé sa Minerve ; au dehors un peuple de statues, le Jupiter de Léocharès, l'Apollon, Parnopios, Anacréon, Xantippe, Minerve et Neptune, Io, Procné, que sais-je, toute la mythologie radieuse, l'Olympe descendu sur la terre, les fables exquises, les guerriers, les poëtes vivent dans le marbre, présentent au peuple athénien les objets de son culte, la reproduction de son passé, l'éblouissante réalisation de son rêve. Et l'on revoit alors le jour des fêtes panathénaïques, la procession des vierges et des éphèbes vêtus de blanc qui s'avancent au son de la double flûte et des lyres à l'entour des portiques, dans les enceintes, auprès des divinités de marbre, cadençant leur démarche, leurs poses et leurs gestes suivant les rythmes de la musique sacrée. On retrouve l'impression lumineuse que laissait dans les âmes ce spectacle superbe, cet instant unique dans l'histoire du monde où la civilisation athénienne avait concentré sur le rocher de l'Acropole toute la puissance de son inspiration, toutes les formes de l'idéal plastique, le plus admirable ensemble que les hommes aient jamais contemplé ! Quelles scènes et quelles œuvres, puisqu'aujourd'hui, dans ce champ dévasté, leur souvenir, leur représentation fictive, que dis-je, leur ombre, nous émeut, nous séduit et nous électrise encore !

Et cependant la prodigue Athènes n'était point satisfaite par cet assemblage de merveilles : à gauche du Parthénon, elle avait construit un autre temple, celui d'Erechthée, et au devant de cet édifice dont il est difficile de reconnaître maintenant les dispositions intérieures, le plus étrange et le plus charmant des portiques, les six jeunes filles placées sur un stylobate élevé qui les fait planer au-dessus de la terre, et dont les têtes supportent le fardeau de l'architrave. Sans doute l'Erechtheion a renfermé bien des curiosités hiératiques, telles que la Minerve de bois que l'on disait tombée du ciel, ou le Mercure du temps de Cécrops, ou le siége sculpté par Dédale; la lampe d'or de Callimaque y a brûlé nuit et jour suspendue au palmier d'airain; les guirlandes ciselées, les émaux rares ont orné ses chapiteaux; ses colonnes dont il ne reste qu'un si petit nombre ont entouré les enceintes où courait la frise en marbre noir d'Eleusis; de brillantes peintures ont décoré ses plafonds; le tombeau d'Erechthée, l'autel de Minerve et de Neptune, les statues des Heures, l'olivier sacré, une multitude de monuments et d'objets mystérieux, chers à la religion, à la légende ou à l'histoire, ont enrichi et orné son sanctuaire, mais la tribune des cariatides fait oublier tout le reste et je dirais presque que les regrets s'effacent devant l'œuvre que le temps a épargnée. La tribune rectangulaire où s'élèvent les immortelles jeunes filles, se présente en avant de l'Erechtheion; quatre d'entre elles soutiennent l'architrave de la façade : les deux autres portent les côtés. Lord Elgin dont on rencontre partout la trace sur l'Acropole a enlevé l'une d'entre elles qu'il a fallu remplacer par une copie moderne faite d'après le moulage envoyé de Londres : les cinq autres sont l'œuvre de l'artiste athénien. Ce sont les seules statues intactes qui soient restées sur l'Acropole : debout, la tête couronnée de la chevelure frissonnante des déesses, enveloppées dans les plis pudiques de la longue robe qui suit les ondulations de leur corps, la jambe légèrement infléchie chacune d'un côté opposé pour éviter la monotonie du mouvement, séparées l'une de l'autre par un intervalle combiné de telle sorte qu'elles soient un groupe en demeurant isolées, elles forment tout un édifice aérien. Sœurs charmantes, chœur virginal, pures créations d'une fantaisie délicate et puissante, elles inclinent doucement leurs jeunes têtes sous le poids du chapiteau circulaire sans apparence de fatigue et d'effort. Elles semblent porter plutôt la corbeille mystique des fêtes de Minerve Poliade que l'architrave du portique, et c'est un rythme intérieur qui règle l'harmonie de leur attitude. Je nie que l'artiste ait voulu comme le prétend Vitruve, représenter les femmes de Caryès réduites en esclavage : la servitude n'a point cette beauté pure, cette grâce chaste et recueillie,

ces lignes suaves. Tout indique ici au contraire la jeune fille libre accomplissant un rite sacré. A la fois souriantes et sévères, leur visage est empreint d'une gravité modeste et en même temps de cette sérénité suprême que la statuaire grecque impose à ses enfants. Elles ont traversé les siècles, elles ont vu s'écrouler devant elles les temples dont elles étaient entourées, leurs compagnes de marbre ont volé en éclats sous le marteau des barbares et sous les bombes de Venise; mais rien n'a troublé leur calme souverain et elles nous regardent aujourd'hui à leurs pieds avec cette même supériorité paisible et dédaigneuse que l'artiste, comme s'il eut prévu leurs épreuves futures, avait imprimé dès le temps de Phidias et de Platon, à leurs yeux immobiles et à leur repos éternel.

IV

Lorsqu'on descend de l'Acropole, on veut en vain se retrouver soi-même : l'action puissante de ce spectacle domine à tel point que la réalité s'efface et que l'on vit au milieu des âges disparus. Tant qu'on est à Athènes cette impression subsiste : on est sous le charme d'une autre civilisation, et l'on voit sans cesse réapparaître devant la pensée les images des monuments austères, les ombres des hommes illustres, les statues des dieux olympiens. On ne saurait croire combien l'esprit s'élève et s'épure dans cette contemplation. Les détails de la vie, les préoccupations quotidiennes qui nous absorbent ailleurs n'ont plus de prise sur l'intelligence pénétrée par le sentiment de la réalité des choses idéales, et l'on existe vraiment pendant quelques jours, par une singulière substitution du passé au présent, dans les siècles de l'Athènes antique.

Telle était la disposition de nos idées lorsque nous avons revu l'Acropole, et lorsque nous avons visité, autour de la colline, les monuments que nous n'avions point étudiés encore : l'Odéon d'Hérode Atticus, sur la pente méridionale du rocher de Minerve, vaste hémicycle dont les couloirs, les gradins et les escaliers ont été construits au temps des Antonins ; les vingt-huit arcades du portique d'Eumène, et, surtout, l'un des plus curieux débris de la vie athénienne, le théâtre de Bacchus. Sur ces degrés où s'entassaient, dit-on, trente mille spectateurs et qui montent sur le flanc de l'Acropole jusqu'au pied des vieux murs de Cimon, le peuple écoutait les drames d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, les comédies d'Aristophane et de Ménandre. Restauré sous Adrien, et quelque peu modifié alors, ce vaste cirque présente encore, dans son intégrité, l'ensemble de sa construction primitive. Les gradins, dont quelques-

uns à peine sont écroulés, sont demeurés en leur place. Au bas de l'enceinte, les fauteuils de marbre blanc des grands-prêtres et des archontes sont rangés dans l'ordre prescrit. Les inscriptions, placées sur chacun d'eux, indiquent la dignité de celui qui s'asseyait, aux jours de fête, sur ces siéges solennels. Au centre, sur un emplacement un peu exhaussé, le prêtre de Bacchus, puis celui de Jupiter, celui d'Apollon, l'interprète des lois sacrées, l'hiérophante des mystères d'Eleusis, les prêtres des Grâces, de Diane, de Neptune, le héraut, l'hiéromnémon, le stratége, tous les dignitaires de la cité : devant eux la scène, dont les emplacements divers, les compartiments extérieurs et souterrains, les constructions nécessaires au jeu des machines et au développement des décors, sont encore indiqués par des fragments de colonnes, des excavations, des bas-reliefs dont on reconnaît aisément, sans être archéologue, le sens, la destination, le caractère spécial dans l'ensemble de l'édifice. Sans doute on ne voit plus les cariatides qui soutenaient la scène, les personnages des bas-reliefs de la frise intérieure, dont deux faunes accroupis ont seuls subsisté, les hautes colonnes et les frontons, les ornements qu'un peuple, épris de poétiques spectacles, avait prodigués sur son théâtre. Mais qui donc, en ces lieux remplis de tant de souvenirs, n'assiste pas, pour ainsi dire, aux représentations à jamais illustres, où, devant les vieillards assis dans leurs chaises de marbre, aux applaudissements de la foule enthousiaste, sous le ciel infiniment pur, d'habiles acteurs ressuscitaient Œdipe, Phèdre ou Electre, et faisaient entendre, jusqu'aux extrémités du théâtre, les plus admirables vers que jamais les hommes aient prononcés? Il nous semblait contempler ces dramatiques scènes qui sont demeurées dans toutes les mémoires, et voir, sous le masque de Melpomène ou de Thalie, les personnages chaussés du cothurne tragique ou du brodequin d'Aristophane, redire ces dialogues où les passions palpitent, ou chanter la strophe et l'anti-strophe des chœurs patriotiques et religieux. Nous croyions écouter encore les cris de la foule émue devant les terribles malédictions des Euménides, les sanglantes péripéties d'Agamemnon, les élégiaques accents d'Antigone, et les rires qui retentissaient dans l'air quand les *Acharniens*, *Plutus*, *Lysistrata* ou les *Guêpes* lançaient sur les ridicules, les vices ou les erreurs athéniennes, les traits de l'impérissable satire.

Je ne dirai point que notre impression ait été plus vive, mais elle n'a guère été moins forte, bien que nul monument ne réveille et ne serve le souvenir, lorsque non loin du théâtre de Bacchus, nous avons gravi les deux collines de rochers couverts aujourd'hui d'arbustes et de broussailles, mais qui portent ces deux noms

sonores : l'Aréopage où siégeait le plus vénérable tribunal de la Grèce, le Pnyx où le peuple a décidé tant de grandes choses et aussi tant de folles entreprises et tant d'injustes décrets. Sur la place de l'Aréopage, il n'est pas même resté une ruine : on voit à peine où se tenaient les juges, les défenseurs et l'accusé. Quelques petits escaliers, d'une signification indécise, guident les recherches des archéologues, mais aucun sérieux indice n'encourage les savants et ne justifie leurs hypothèses. C'est là cependant, sur ce rocher maintenant désert, que dans les temps héroïques Oreste est venu demander justice et plaider sa cause contre les Furies : là que pendant les jours fortunés de la puissante démocratie, les lois de Solon trouvèrent leur inviolable asile ; là enfin que saint Paul a fait entendre aux gentils les promesses mystérieuses et la bonne nouvelle du salut du monde. Le Pnyx est de l'autre côté d'une route poudreuse : on y monte à travers champs, des enfants babillards y grimpent avec moi, sautant les fossés, se piquant aux aloës, ramassant tous les débris de poterie cassée qui se rencontraient sous leurs pieds et me les offrant malicieusement comme des antiques fort précieux avec cette audace railleuse du gamin grec en présence de l'étranger. Tout en trébuchant aux aspérités du roc et aux inégalités du terrain rempli de plantes sauvages, nous sommes arrivés eux et moi, malgré le soleil sur le sommet de la colline, large plateforme surmontée de degrés de marbre, estrade solennelle élevée environ d'une hauteur d'homme au-dessus de l'emplacement où se tenait le peuple. Cette estrade est un des monuments célèbres de l'histoire grecque : c'est la tribune aux harangues, non point, il est vrai, celle où les grands orateurs des guerres médiques ont exhorté le peuple qu'ils conduisaient à la victoire, non point celle où Périclès a prononcé l'oraison funèbre des guerriers morts pour la patrie. L'ancien Pnyx, où ces maîtres de la parole ont déployé leur éloquence, était situé plus près de la mer, sur un point qu'on ne saurait déterminer aujourd'hui ; mais vers l'époque des trente tyrans, les assemblées populaires se sont transportées sur le rocher où nous sommes, et c'est là que Démosthènes a prononcé ses Philippiques et le discours sur la couronne, c'est du haut de ces degrés que sa parole a surexcité la multitude qui se pressait devant l'estrade de marbre. De là se déroule sous les regards un panorama superbe : le Parthénon se dressait à la droite de l'orateur, derrière lui la mer étendait ses perspectives, à ses pieds la campagne de l'Attique et les maisons d'Athènes se groupaient autour du Lycabète ; plus près un édifice que devaient respecter les âges, le temple de Thésée, présentait sa colonnade, et la colline des nymphes, occupée aujourd'hui par un observatoire, complétait la série des ondulations de la plaine. Les

grandes inspirations, les imposantes images, les émouvants souvenirs, devaient se présenter d'eux-mêmes à la pensée de l'homme seul, debout au-dessus des têtes de son tumultueux auditoire, et il semble que toutes ces magnificences de la civilisation athénienne convergeaient en cet instant vers l'orateur qui excitait le peuple à mourir pour les défendre. Ce spectacle, ces paroles, ces invocations à tant de témoignages de gloire et de génie qui se pressaient de toutes parts devaient remplir l'auditoire d'un saint enthousiasme, et lorsque Démosthènes dénonçait les barbares de la Macédoine, lorsque dans le discours de la couronne il s'écriait en s'adressant aux morts de Chéronée : « Non, vous n'avez pas failli, ombres généreuses qui avez lutté pour l'honneur et pour la liberté de la Grèce », ne semble-t-il pas que des quatre coins de l'horizon, du haut de l'Acropole, des profondeurs où s'étend le golfe de Salamine, de la vallée où court la route de Marathon, de la plaine où se développaient les maisons d'Athènes, l'accompagnement mystérieux de toutes les voix de l'histoire, l'applaudissement des ombres héroïques, la bénédiction des dieux de marbre, donnaient un retentissement sans pareil aux mâles accents du patriotisme expirant?

Ainsi je rêvais des choses passées, assis sur les degrés de la tribune athénienne. Le soir venait, et les derniers rayons du soleil doraient doucement les colonnes du temple de Thésée. L'admirable édifice plus ancien de trente ans que l'Acropole, et où le fils de Miltiade avait transporté de Scyros les cendres du demi-dieu, déployait ses portiques dont le temps et les barbares n'ont point troublé l'harmonie. Il nous paraissait dans son intégrité, le symbole de la victoire définitive de l'art athénien sur les conditions ordinaires de la durée des choses humaines. Quelques détails de son ornementation, les bas-reliefs de ses métopes, les colonnes intérieures de son *pronaos*, les dispositions de l'entrée ont disparu, mais dans l'ensemble, il est encore le même que dans les temps antiques. L'œuvre de Micon, plus heureuse que celle d'Ictinus, a vaincu les siècles. On n'y entend plus retentir les chants des prêtres de Thésée, mais elle a recueilli dans ses murailles comme un riche triomphant reçoit des amis maltraités par la fortune, un grand nombre de fragments de la statuaire. Ce temple est devenu un musée où se sont réfugiés, comme dans un port assuré contre les éventualités de la tempête, le Méleagre de l'île d'Andros, le Mercure de l'Aulide, une multitude de bustes brisés, de torses anonymes, de bas-reliefs curieux, surtout celui de Triptolème et de Cérès, récemment découvert à Eleusis, celui du guerrier de Marathon, profil de grandeur naturelle, finement ciselé dans le marbre par Aristoclès de Sicyone et qui rappelle plutôt les

figures égyptiennes que les libres créations de l'école de Phidias.

L'édifice qui par une exception singulière est seul intact parmi les débris dont est couvert le sol d'Athènes, prenait alors pour nous, sous la splendeur du couchant qui le baignait d'une clarté rose, une beauté suave et un sens mystérieux. Ce nom de Thésée qui ramène l'esprit au souvenir des âges mythologiques, la pureté de son style, le développement de ses colonnes contemporaines des luttes contre Darius et Xercès, la bienveillance du sort qui, après deux mille quatre cents ans écoulés, après tant d'invasions, après tant de guerres, tant de convulsions de la nature et de l'humanité dont les autres monuments ont été plus ou moins victimes, a épargné son enceinte, toutes les grâces de ses formes et toutes les chances de sa destinée heureuse, ne résument-elles pas l'histoire même du génie grec ? Lui aussi il naît dans les temps héroïques, il produit ces merveilles que nous venons d'admirer, et malgré toutes les vicissitudes des empires, malgré les inspirations diverses des peuples qui se sont succédés sur la surface de la terre, il est demeuré stable et radieux au milieu des ruines.

Nous ne sommes pas sortis d'Athènes sans tristesse, et lorsque reprenant la route du Pirée, après les quelques jours passés dans la contemplation de l'idéal, nous voyons s'effacer dans le lointain les sommets de l'Acropole, nous croyons abandonner une patrie qu'il ne nous sera peut-être jamais donné de revoir. Le ciel était pur, la mer doucement agitée couvrait de flocons blancs la surface bleue du golfe Saronique ; nous laissons à notre droite Egine et ses temples, les côtes de l'Argolide, puis celles de Laconie où nous avons salué les cîmes neigeuses du Taygète ; nous doublons le cap Malée où l'ermite envoie aux navires la bénédiction du ciel, puis le cap Matapan, puis l'île de Cérigo, et peu à peu les côtes de Grèce disparaissent dans la brume ; nous entrons dans l'Adriatique, nous avons quitté l'Orient.

Charles DE MOÜY.

UN PAPE ALSACIEN[1]

S. LÉON IX ET LES NORMANDS EN ITALIE

Notre époque, si riche en travaux historiques, n'a cependant pas essayé de raconter l'histoire de la conquête des Deux-Siciles par les Normands du onzième siècle, et pourtant il serait difficile de trouver un plus dramatique et plus intéressant sujet. Les aventures les plus chevaleresques, des batailles vaillamment gagnées à la pointe de l'épée, des succès inouïs alternant avec d'irrémédiables revers pourraient facilement illustrer les pages qu'un historien consacrerait à ce récit. Puisque la Normandie vient de nous donner toute une pléïade de paléographes, espérons qu'il se trouvera dans ce groupe quelque Normand désireux de payer à ses ancêtres un juste tribut de souvenir et d'admiration[2].

[1] Sous ce titre : *Un Pape alsacien, essai historique sur S. Léon IX et son temps*, M. l'abbé Delarc va publier prochainement, à la librairie Plon, un tableau complet de l'histoire de l'Eglise sous ce pontife.

[2] Les ouvrages publiés sur ce sujet sont presque tous antérieurs à la découverte de l'*Ystoire de li Normant*, aussi sont-ils tout à fait incomplets; il faut ranger dans cette catégorie :

E. Gauthier d'Arc : *Histoire des conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce*. Première époque, 1016 à 1085. Paris, 1830, in-8° et Atlas in-4°.

Du Moulin : *Les conquêtes et trophées des Norman-Français aux royaumes de Naples et de Sicile*. Rouen, 1658, in-fol.

Cl. Buffier : *Histoire de l'origine du royaume de Sicile et de Naples contenant les aventures et conquêtes des princes normands qui l'ont établi*. Paris, in-12.

Les auteurs plus modernes, tels que Huillard Bréholles (*Recherches sur les monuments de l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale*. Paris, 1844, in-8°), Thieury Jules (*Bibliographie italico-normande*. Paris, Aubry, 1865, in-8°) et Bazancourt (*Amyot*. 1846, 2 *vol. in*-8°) n'ont pas traité le sujet dans son ensemble.

J'ignore ce que les archives italiennes pourraient offrir de ressources au biographe de Robert Guiscard et de ses compagnons; le dépouillement de ces archives se fait avec une lenteur désespérante, et pourtant elles renferment des documents indispensables à un historien soucieux de la vérité. C'est ainsi que les archives de Turin nous ont donné, il y a quarante ans environ, *l'Ystoire de li Normant* et *la Chronique de Robert Viscart*, qui ont éclairé d'un nouveau jour les hauts faits des Normands en Italie.

Si, à l'aide des remarquables poésies de Guillaume de la Pouïlle, des précieuses chroniques de *Geoffroi de Malaterra*, de celles *du mont Cassin*, et des tables chronologiques de Lupus Protospatarius, on complète les données fournies par *l'Ystoire de li Normant*, on peut présenter au lecteur une trame historique aussi solide que brillante.

La tâche que je me suis faite est plus limitée ; elle ne comprend qu'un épisode de la longue odyssée des Normands en Italie, et le tableau de leurs rapports avec saint Léon IX. Cet épisode, à vrai dire, est un des plus attachants de l'histoire, et je désire qu'il tombe sous les yeux d'un écrivain de haut style, pour lui inspirer la pensée de le peindre avec toute sa couleur saisissante et toute sa grandeur.

I

Bruno, qui devait porter sur le Saint-Siége le nom de Léon IX, naquit le 21 juin 1002, à Egisheim, non loin de Colmar; il descendait des anciens ducs d'Alsace, famille vraiment illustre, qui a donné de nombreux saints à l'église, et qui occupe encore le trône impérial d'Autriche avec celui du grand duché de Bade.

Après avoir été élevé à l'école épiscopale de Toul, Bruno entra dans la cléricature, et à l'âge de vingt-quatre ans devint évêque de la ville où il avait fait son éducation sacerdotale.

Son long épiscopat à Toul fut rempli par des œuvres qui le signalèrent comme l'un des évêques les plus vénérables et les plus distingués de la chrétienté. Aussi, en 1049, lorsque se tint la diète de Worms, présidée par un parent de Bruno, l'empereur Henri III, de la dynastie de Franconie, toute l'assemblée fut-elle unanime à demander à l'évêque de Toul d'accepter la tiare qui lui était offerte. Sur les conseils d'Hildebrand, destiné à devenir Pape à son tour sous le nom impérissable de Grégoire VII, Bruno accepta, et vraiment il y avait quelque courage alors à monter sur ce calvaire qui s'appelait le siége de Pierre.

Rome avait eu successivement plusieurs Papes simoniaques, et

lorsque Henri III avait voulu porter remède à une situation aussi douloureuse, les factions romaines avaient, dit-on, empoisonné les pontifes suspectés de desseins de réforme.

Comme à beaucoup d'autres périodes de son histoire, l'Italie offrait alors une parfaite image du chaos : les municipalités, les républiques, quelques grands seigneurs, les Grecs, les Normands, les Musulmans se disputaient le sol de la péninsule, et ce n'étaient que guerres et rixes continuelles entre ces diverses forces indisciplinées.

Dans cette tourmente, l'Eglise romaine, mal défendue par les Papes simoniaques, avait perdu la presque totalité de ses biens temporels.

Au nord, le margrave Boniface, dont la capitale était Mantoue, possédait de vastes territoires, et sa puissance donnait d'autant plus d'ombrage à l'empereur que le margrave était cauteleux et d'une fidélité fort ambiguë. Mais, s'il mourut sans trahir ouvertement l'empire, sa fille, la grande comtesse Mathilde, l'intrépide alliée de saint Grégoire VII, devait largement contribuer à tenir en échec la dynastie impériale de Franconie.

Au sud de la péninsule, Guaimar, prince de Salerne, avait une situation presque aussi considérable que celle de Boniface, mais ses relations avec le Saint-Empire étaient correctes et conciliantes. Ses états étaient limités à l'ouest par les derniers débris de la domination musulmane, qui comprenait encore toute la Sicile, disputait aux chrétiens la possession de la Sardaigne et n'avait pas encore dit un adieu définitif au sol même de l'Italie.

A l'est, la Pouille et les Calabres reconnaissaient le pouvoir des empereurs de Constantinople. La civilisation bysantine, avec ses mœurs efféminées, ses interminables discussions de théologie dogmatique et sa duplicité, ne s'était que trop implantée dans ces populations grecques de l'Italie, proie facile à toutes les conquêtes.

Au milieu de cet inextricable fouillis de Lombards, de Grecs, de Musulmans, d'Italiens, luttant les uns contre les autres pour la possession de l'Italie méridionale, le regard de l'historien s'arrête avec un intérêt particulier sur les colonies normandes qui, à l'avénement du pape Léon IX, commençaient à s'agrandir d'une façon inquiétante pour leurs voisins.

En 1016, quarante chevaliers normands, revenant du Saint-Sépulcre, avaient délivré la ville de Salerne, alors assiégée par les Sarrasins. Les Italiens, reconnaissants de ce service et surtout désireux d'obtenir l'appui d'aussi vaillants auxiliaires pour combattre les ennemis du nom chrétien, avaient tout fait pour les attirer et les fixer dans le midi de la péninsule. Ils s'établirent d'abord

à Sora, au nord du mont Cassin, puis dans la principauté d'Aversa, au nord de Naples. Un grand nombre de leurs frères d'armes restés au pays natal vinrent successivement les rejoindre, et certes ces renforts n'étaient pas inutiles, car les guerres continuelles contre les Grecs, contre les Lombards, contre la Sicile, décimaient quelquefois d'une manière effroyable ces petites mais héroïques phalanges.

C'est ainsi qu'en 1038, Guillaume Bras-de-Fer, Drogo et Umfroy, les trois fils aînés de Tancrède, seigneur de Hauteville, près de Coutances, vinrent en Italie. Guillaume Bras-de-Fer s'attaqua particulièrement aux Grecs de la Pouille et se tailla un comté dans ce restant de l'empire byzantin. Lorsqu'il mourut en 1046, Drogo lui succèda comme comte de la Pouille; et, lors de son voyage en Italie en 1047, l'empereur Henri III confirma les possessions et les dignités que les Normands avaient enlevées à la pointe de leur épée.

Mais, en poursuivant leurs conquêtes, les Normands avaient trouvé sur leur chemin différents biens appartenant à l'Eglise romaine, et ils avaient d'autant moins hésité à s'en emparer que les Papes s'étaient trouvés trop occupés de toutes les façons pour avoir le souci ou le moyen de protester efficacement contre ces usurpations.

Ces biens, du reste, ne formaient pas un tout compacte, et disséminés en diverses contrées, ils pouvaient plus facilement échapper au contrôle de la curie.

Mais, à l'arrivée de Léon IX à Rome, le trésor pontifical se trouvait tellement à sec et les ressources de la papauté si diminuées et si précaires que, sur les conseils d'Hildebrand, le Pape mit en première ligne, parmi ses projets de réforme, celui de faire restituer à l'Eglise romaine les domaines qui lui avaient été enlevés. Ce fut l'origine de l'antagonisme qui se manifesta dès le début entre Léon IX et le Normands; il ne faut pas oublier non plus que Léon IX était né sur les terres du Saint-Empire et qu'il était l'ami personnel de l'empereur Henri III. A ce point de vue, il devait aussi se préoccuper de l'extension que prenait la puissance de ces chevaliers, venus du nord-ouest de la France. Leur caractère indépendant et leurs allures, par trop décidées devaient lui faire craindre que la cause du Saint-Empire, qu'il identifiait avec celle de l'Eglise, n'eût à un moment donné de redoutables adversaires dans les Normands. Si telle a été sa préoccupation, et tout indique qu'elle eût ce caractère, il faut reconnaître que l'histoire lui a donné raison, et qu'il lisait avec plus de lucidité dans l'avenir que les meilleurs conseillers de la couronne impériale.

Aussitôt après son intronisation à Rome, le Pape, dit son biographe

Wibert, fit, au commencement de l'année 1049, un voyage au mont Gargano, dans la Pouille, pour visiter le célèbre sanctuaire dédié à l'archange Saint-Michel. Dès cette époque, il se trouva en contact direct avec les Normands, et sa première impression ne fut pas bonne ; il remarqua que ces conquérants altiers ne payaient pas la dîme, aussi, dans le synode pascal qui se tint quelque temps après à Rome, prescrivit-il que ces redevances fussent régulièrement payées dans toutes les parties de la chrétienté.

Durant le carême de 1050, et avant la célébration du synode pascal annuel, Léon IX, à peine de retour d'une longue excursion en Allemagne, en Bourgogne et en France, fit un nouveau voyage dans le sud de l'Italie. « Le Pape, dit Wibert, ne perdant jamais de vue les obligations de la charge que Dieu lui avait imposée, se mit en route pour l'Apulie. Son intention était de rétablir la concorde entre les indigènes et les Normands qui, après avoir été d'un grand secours contre les ennemis, étaient devenus des tyrans et des pillards fort à charge aux populations. » Un autre historien contemporain, un moine de Bénévent, confirme ce que dit Wibert touchant le dualisme qui s'accusait de plus en plus entre les Normands et les Grecs indigènes. « Trente-trois ans environ s'étaient écoulés, dit ce chroniqueur, depuis que les Gaulois étaient entrés en Apulie, et ils ne visaient pas seulement à s'emparer de l'Apulie, mais aussi de toutes les contrées voisines. Lorsqu'ils ne pouvaient réaliser leurs projets de conquête, ils arrachaient les vignes et brûlaient les moissons. Quant aux villes que la nature avaient fortifiées, ou bien ils les prenaient par ruse, ou bien ils les enfermaient audacieusement dans un système de palissades. Leur rapacité ne respectait même pas les biens du Siége apostolique. Le vénérable Léon était fort attristé de cette conduite ; aussi envoya-t-il tour à tour des lettres et des messagers pour les inviter par de bonnes paroles à cesser cette manière d'agir. Les Gaulois, toujours rusés et perfides, promettaient aux légats de faire tout ce qu'ils désiraient. Mais lorsque ces mêmes légats étaient partis, ils oubliaient leurs trompeuses promesses et se montraient pires qu'auparavant. Le Pape, voyant qu'il était dupe de leurs paroles, résolut de venir lui-même en Apulie. »

Avant de visiter les Normands, Léon IX vint à Bénévent, et son séjour dans cette ville, en 1050, y occasionna quelques commotions politiques, parce que, depuis longtemps déjà, les Papes prétendaient avoir des droits à la possession temporelle de Bénévent. Ils se fondaient, pour réclamer cette portion du domaine temporel, sur le texte de certaines donations faites au Saint-Siége par les empereurs d'Occident. Diverses circonstances défavorables, par-dessus tout la résistance des Bénéventins, avaient empêché les Papes d'exercer

leurs droits de souveraineté; mais la crainte des Normands, de plus en plus envahissants dans le sud de la péninsule, forma bientôt à Bénévent un parti considérable qui préférait se soumettre à la papauté plutôt que de tomber sous la domination normande. La dynastie de Pandulfe et de Landulfe était opposée à ce dernier parti et prétendait sauvegarder l'indépendance de Bénévent vis à vis des Papes, comme vis à vis des Normands. Pendant quelques années ces deux factions se disputèrent Bénévent, et, suivant que l'une des deux avait le dessus, les Papes excommuniaient la ville ou bien lui accordaient des priviléges et venaient y résider. Sous Léon IX, ces révolutions municipales furent si nombreuses qu'elles restent pour l'historien un écheveau bien difficile à démêler. Le texte de la Chronique de Bénévent prouve que pendant le carême de 1050, c'était le parti pontifical qui triomphait.

Lorsque le Pape, quittant Bénévent, se dirigea vers le mont Gargano, « tous les Normands vinrent au-devant de lui, comme pour lui donner satisfaction et lui présenter leurs hommages, mais telles n'étaient pourtant pas les pensées secrètes de leurs cœurs. Le saint leur adressait, tantôt de paternelles menaces, et tantôt, mêlant la prière à ses paroles, il leur demandait de se rendre à ses exhortations et de cesser cette manière d'agir. Dans le cas contraire, ils seraient passibles de l'anathème et, en outre, ils éprouveraient les effets de la puissance apostolique. Les rusés Gaulois recommencèrent à promettre, sous la foi du serment, ce qu'ils avaient déjà promis aux nonces. Ils déclarèrent au Pape qu'ils étaient prêts à faire tout ce qu'il leur commanderait, quand même il leur dirait de s'en aller et de repasser la mer. Le Pape, entendant ces paroles et croyant les autres aussi sincères que lui-même, leur donna sa bénédiction et leur permit de se retirer. Pour lui, se souvenant toujours du troupeau du Seigneur, il convoqua les évêques de ces pays et tint un synode. »

L'année suivante, Léon IX revint dans le sud de l'Italie. Deux motifs principaux l'y appelaient. D'abord, le désir de traiter avec les Normands, de les empêcher de trop pressurer les populations; pour mieux atteindre ce but, il avait demandé à Halinard, l'illustre archevêque de Lyon, de vouloir bien l'accompagner dans son excursion. Halinard parlait avec facilité et éloquence la langue des Normands; aussi, devait-il servir d'intermédiaire entre eux et le Pape. L'autre motif était le changement survenu dans la ville de Bénévent, désormais pacifiée à la suite du renversement de Pandulfe et complètement dévouée au Saint-Siége.

Mais, à ce moment même, se produisit un incident terrible qui, loin d'incliner les Normands à la conciliation, les remplit de haine

et de vengeance : leur chef principal, le comte Drogo, tomba victime, le 10 août 1051, d'une conjuration ourdie par les habitants de l'Apulie. Se rendant à l'église un matin, il fut massacré avec plusieurs de ses compagnons, par des sicaires cachés derrière une porte. Dans divers endroits de l'Apulie, d'autres Normands tombèrent pareillement victimes de la conjuration. Humfroy mis hors de lui par la mort de son frère, hérita de sa dignité et s'empara de ses biens. Il réunit aussitôt autour de lui les Normands que la trahison n'avait pu atteindre et se mit en devoir de venger la mort de Drogo.

Cette mort était une véritable perte pour Léon IX. Les sentiments religieux du chef égorgé, ses relations officielles avec l'empereur Henri III, auraient probablement facilité une entente entre ses compatriotes et la papauté, tandis que sa mort exaspéra les Normands qui jurèrent de la venger.

Quelque temps après le Pape se rendit en Hongrie pour négocier un traité de paix entre les Hongrois révoltés et l'empereur Henri III. Malgré tous ses efforts, Léon IX ne put mener à bonne fin cette œuvre de pacification ; il trouva des deux côtés une mauvaise volonté presque égale. Son voyage ne fut cependant pas infructueux pour les intérêts temporels de l'Eglise romaine : à Worms, il conclut avec l'empereur la convention célèbre qui assurait au Saint-Siége la possession de Bénévent et de son territoire.

Cet arrangement rendit le Pape encore plus désireux de défendre cette portion de terre italienne contre les invasions des Normands ; mais la connaissance qu'il avait déjà de l'Italie, les voyages qu'il venait de faire depuis deux ans au sud et au centre de la péninsule lui avaient prouvé que, sans les troupes de l'empereur, il ne pourrait rien entreprendre de décisif contre ses adversaires. Il sollicita donc l'appui de Henri III, et ce prince, comprenant que donner au Pape la ville de Bénévent sans lui fournir les moyens de la défendre, ce serait lui faire un perfide présent, consentit à ce qu'une partie considérable de son armée descendît en Italie. Les troupes étaient déjà en route pour cette destination lorsque les ennemis que Léon IX avait à la cour impériale mirent tout en œuvre pour que l'empereur revînt sur sa décision et rappelât ses soldats. Parmi ces ennemis, — c'étaient probablement les mêmes qui, devant Presbourg, avaient fait échouer l'intervention pacifique du Pape, — se distinguait surtout le Bavarois Gebhard, évêque d'Eichstadt, celui-là même qui devait succéder à Léon IX sur le Saint-Siége. Gebhard, qui était alors chancelier de l'Empire et avait la confiance de l'empereur, s'en servit pour déterminer ce prince à abandonner Léon IX à ses propres forces et les troupes allemandes reçurent ordre de rétrogader.

Ce revirement n'avait probablement pas encore eu lieu, lorsque, après les fêtes de Worms, Léon IX prit congé de l'empereur, qu'il ne devait plus revoir. Le Pape passa encore environ six semaines dans le sud de l'Allemagne ; il employa ce temps à recruter lui-même sa petite armée, puisque, malgré ses nombreuses protestations d'amitié, l'empereur l'abandonnait à ses propres forces. Mais des soldats ainsi réunis n'étaient guère disciplinés et n'offraient pas entre eux une grande cohésion ; quelques seigneurs souabes, plus généreux que leur maître et ne voulant pas abandonner le Pape dans la détresse, consentirent, il est vrai, à le suivre au-delà des Alpes. Léon IX se vit aussi dans la dure nécessité d'accepter les services d'un ramassis d'aventuriers qui ne voyaient dans la future expédition qu'un moyen de faire fortune, et de gens perdus de réputation et chassés de leurs pays à cause des crimes qu'ils y avaient commis.

Que pouvait faire une pareille armée ? Nous le verrons tout à l'heure.

En attendant, l'irritation des Italiens contre les Normands était arrivée à son comble, et, au printemps de 1053, Léon IX, ayant réglé tout ce qui concernait le gouvernement spirituel de l'Eglise, s'occupa de résoudre définitivement la question qui lui avait déjà causé tant de soucis, et il prescrivit à sa petite armée de se diriger vers l'Italie méridionale. Lui-même partit dans le courant du mois de mai, avec plusieurs dignitaires ecclésiastiques, et d'autres personnes d'un rang élevé.

Après avoir campé sur les bords du Biferno, l'armée gagna les rivages du Fortore, où elle ne tarda pas à se trouver en présence de l'armée des Normands. Le 18 juin 1053, la bataille s'engagea près de Civitella entre les Normands et les Pontificaux et voici les divers incidents de cette courte campagne, d'après le brillant récit d'un auteur contemporain, Guillaume de la Pouille :

L'illustre Léon gouvernait à cette époque le siége de Rome. Les habitants de l'Apulie, apprenant l'arrivée d'un si grand Pape, lui firent parvenir de nombreuses plaintes et accusèrent auprès de lui les Gaulois de divers méfaits. Les Normands venaient à cette époque de perdre leurs deux chefs, Drogo et Guaimar ; néanmoins, ils vinrent au-devant du Pape et amenèrent avec eux autant de cavaliers et de fantassins qu'ils purent en réunir, car ils avaient appris que le Pape s'avançait avec de nombreuses troupes du Latium sans compter la foule d'Allemands et de Teutons qui l'accompagnaient. Quoique les Normands fussent d'une bravoure éprouvée, ils craignaient cependant de se mesurer avec des bataillons si nombreux, et ils envoyèrent des députés chargés de demander la paix ; ces députés devaient en outre prier le

Pape de recevoir avec bienveillance les hommages des Normands. Tous, sans exception, se déclaraient prêts à lui obéir ; leur intention n'était pas de l'offenser, il reconnaissaient du reste ce qu'il y avait de fondé dans ses plaintes : enfin ils lui demandaient de vouloir bien être leur seigneur, et ils promettaient de lui être fidèles. Les Teutons aux longs cheveux et à la haute stature se moquèrent de ces Normands plus petits qu'eux et ne firent pas cas de leurs messagers parce que ceux-ci n'avaient pour eux ni le nombre ni la force. Ils entourèrent le Pape et lui parlèrent comme il suit avec beaucoup de superbe : « Ordonne aux « Normands de quitter l'Italie, de laisser là leurs armes et de regagner « leur patrie. S'ils s'y refusent, nous voulons que tu n'acceptes pas « leurs propositions de paix ; ne tiens aucun compte de ce qu'ils te « disent. Ils ne savent pas encore ce que sont les glaives des Teutons. « Qu'ils périssent ou qu'ils soient chassés, et qu'ils abandonnent mal- « gré eux cette terre qu'ils n'ont pas voulu quitter de plein gré. » Le Pape essaya bien de calmer par diverses raisons ces esprits orgueilleux, mais il ne put y parvenir. Les Normands revinrent attristés de n'avoir pu obtenir la paix, et ils rapportèrent les orgueilleuses réponses des Allemands.

Drogo étant mort, son frère Umfroy restait encore l'un des premiers parmi les Francs ; venait ensuite Richard qui, quelque temps auparavant, avait été proclamé comte dans la ville d'Aversa. Robert, qui devait éclipser tous ses frères par son magnanime courage, assistait à cette guerre ; il suivait depuis peu la carrière de ses aînés. Il avait reçu le surnom de Guiscard parce que sa finesse dépassait celle de l'artificieux Ulysse. Derrière ces chefs marchent trois mille cavaliers à peine et très-peu de fantassins, car depuis trois jours ils manquent de pain et les armes leur font aussi défaut. Tous préfèrent mourir bravement en combattant que de voir leurs corps devenir lentement la proie de la famine et de succomber à une mort sans gloire. Les Allemands, fiers de leurs nombreuses troupes, comptant en outre, mais bien à tort, sur le concours de leurs bandes de Lombards, toujours disposées à prendre la fuite, étaient persuadés que les Normands allaient plier ou périr au premier choc. Mais, à la guerre, la victoire n'est pas à celui qui a le nombre, qui a les chevaux et les armes ; elle est à celui à qui le ciel l'accorde.

Entre les Teutons et l'armée des Normands se trouvait une colline autour de laquelle étaient campés de nombreux soldats. Lorsque les Normands furent convaincus qu'il ne leur serait pas possible d'obtenir la paix et, d'un autre côté, qu'il ne leur fallait pas songer à fuir, car alors ils seraient exposés à mourir de faim, ils montèrent sur la colline pour étudier les positions de leurs ennemis. Cet examen terminé, ils s'arment et forment leur ordre de bataille. La droite est confiée à Richard, comte d'Aversa, qui reçoit l'ordre d'attaquer les Lombards. Un brillant escadron de cavaliers soutient le corps de Richard. Le centre est commandé par Umfroy ; c'est lui qui doit attaquer les Souabes, redoutables à la guerre. Enfin la gauche est sous les ordres de Robert ;

lui et ses Calabrais doivent se tenir prêts à voler au secours de ceux qui seraient en danger ; c'est à lui qu'est confié le soin de soutenir les troupes qui viendraient à plier. Les Teutons se tiennent à droite pour combattre deux corps des Normands. Les Italiens, placés de l'autre côté, sont disposés sans aucun ordre, car ils ignorent complétement l'art de se présenter pour livrer bataille.

Richard fut le premier à engager la lutte, il marcha vigoureusement contre les Italiens, qui, dès le premier choc, ne firent pas bonne contenance. La peur les saisit, et bientôt commença une fuite effrénée à travers les plaines et les collines; la rapidité même de cette fuite fit que beaucoup d'entre eux furent jetés à terre et périrent par le glaive ou furent percés de traits.

Comme de timides colombes, à la vue d'un vautour fondant sur elles, fuient à tire d'aile, cherchent à se cacher dans les anfractuosités d'une montagne élevée et cependant finissent par être victimes de l'oiseau de proie, ainsi les Italiens fuient devant Richard. Mais cette fuite ne peut les sauver, lui et ses compagnons finissent par les atteindre. Là périt une grande partie des soldats du Latium, les autres parviennent à s'échapper.

Pendant ce temps, les Souabes entament la lutte contre l'intrépide Umfroy; ce chef est lui-même à plusieurs reprises en butte aux traits ennemis. Peu à peu les deux peuples en viennent aux mains, et ce sont alors de part et d'autre de formidables coups d'épée; des hommes frappés à la tête sont coupés en deux, et parfois le cheval est tué en même temps que le cavalier.

Robert, ayant remarqué que son frère est aux prises avec des ennemis acharnés qui ne veulent en aucune façon se laisser vaincre, part avec les soldats du comte Girard qui se trouvait auprès de lui et avec les Calabrais qu'il était chargé de commander, et se précipite plein d'ardeur et d'audace au milieu de la mêlée. Il atteint les uns de ses traits, il décapite les autres à coups de glaive; ses fortes mains font de tous côtés d'effroyables blessures, il combat des deux mains et agite en tous sens sa lance et son glaive sans se laisser entamer. Précipité trois fois de son cheval, trois fois il reprend ses forces et reste victorieux ; la fureur dont il est animé l'excite encore plus. Les Souabes tombent de tous côtés.

Le Pape fut rempli d'une grande tristesse en voyant l'issue de la lutte, et s'enfuit en gémissant vers Civitas ; il fut mal reçu par les habitants, qui craignaient d'attirer sur eux la colère des Normands vainqueurs.

Mais, au moment où la situation du Pape paraissait complétement désespérée, il s'opéra entre lui et les Normands une demi-réconciliation qui permit à Léon IX de gagner la ville de Bénévent avec son escorte ecclésiastique. L'imposante résignation de Léon vis-à-vis de la mauvaise fortune, et la foi sincère qui animait les Nor-

mands et les faisait trembler devant celui qu'ils venaient de vaincre, opérèrent ce rapprochement.

Après avoir fait rendre les derniers honneurs aux soldats morts pour sa cause à la bataille de Civitella et avoir célébré la messe pour le repos de leurs âmes, le Pape se dirigea vers Bénévent; les Normands, Humfroy en tête, s'offrirent spontanément pour l'accompagner; ils se déclarèrent en outre disposés à former son escorte jusqu'à la ville de Capoue lorsqu'il voudrait revenir à Rome. Ces offres n'étaient peut-être pas tout à fait désintéressées, mais la situation obligeait le Pape à faire contre fortune bon cœur; il accepta donc les bons offices de ses nouveaux protecteurs et partit avec eux pour Bénévent. Léon IX craignait d'y être mal reçu; il se demandait si la défaite qu'il venait d'éprouver n'avait pas ébranlé la fidélité et les bonnes dispositions des Bénéventins vis-à-vis du Saint-Siége; mais il n'en fut rien. « Lorsque, dit Bruno de Segni, on apprit dans Bénévent l'arrivée du pontife, toute la ville se précipita au-devant de lui : les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles, les vieillards et les enfants, tous sortirent, non pour former une pompeuse procession, mais pour pleurer et gémir. Ils s'arrêtèrent pleins de stupeur et regardèrent le cortége qui s'approchait. En tête se trouvaient les évêques et les clercs, au visage triste, et les yeux baissés; puis venait le pontife. Lorsque le Pape fut arrivé au milieu d'eux, il éleva la main et les bénit. Alors les cris et les gémissements s'élevèrent jusqu'au ciel, tous les échos répétèrent ces douloureuses lamentations. Ce fut avec ce cortége que le Pape entra dans la ville; cette explosion des sentiments de tous fut la psalmodie d'un nouveau genre qui l'accompagna jusqu'à l'église. »

Ce fut le 23 juin 1053, veille de la fête de saint Jean-Baptiste, que Léon IX entra à Bénévent, et il resta dans cette ville jusqu'au 12 mars de l'année suivante. Jamais les vertus du pieux pontife ne brillèrent d'un plus pur éclat que durant ces huit mois. Comme s'il avait eu le pressentiment de sa mort prochaine, il multiplia ses austérités et vécut comme les cénobites les plus pénitents.

Il refusa, dit Wibert, de coucher dans un lit, et se contenta, après avoir revêtu un cilice, de dormir quelques heures sur un tapis étendu par terre, et en ayant une simple pierre pour oreiller. Il passait le reste de la nuit à chanter le psautier, et accompagnait ce chant d'une infinité de génuflexions. On admirait également son grand amour pour l'étude, qui l'avait décidé, à l'âge de plus de cinquante ans, à apprendre le grec pour lire dans cette langue les Saintes-Ecritures. Sa bonté et sa miséricorde étaient au-dessus de toute expression; aussi une innom-

brable foule de pauvres voulait-elle avoir part à ses largesses, et à chacun il donnait ce qui lui était nécessaire.

A cause du long séjour de Léon IX à Bénévent, plusieurs historiens se sont demandé s'il n'y avait pas été retenu captif par les Normands, et quelques-uns ont répondu par l'affirmative en s'appuyant sur divers auteurs du moyen âge. Néanmoins cette opinion n'est guère admissible, car, si les Normands avaient voulu garder le Pape en leur pouvoir, ce n'est pas à Bénévent qu'ils l'auraient conduit ; Bénévent dépendait du Saint-Siége, et nous venons de voir combien la population de cette ville était restée dévouée au Souverain-Pontife. Quand Léon IX a voulu regagner Rome, il a été pleinement libre de le faire ; les Normands se sont contentés de protéger son retour jusqu'à Capoue. Enfin, à Bénévent, Léon IX a parlé et agi en Pape qui jouit de sa pleine liberté, il y a notamment écrit des lettres tout à fait hostiles aux vainqueurs de Civitella. L'explication la plus plausible du long séjour de Léon IX à Bénévent me paraît donc être celle-ci : le Pape a voulu empêcher les Normands de s'emparer de la ville, ce qu'ils n'auraient pas manqué de faire s'il était retourné immédiatement à Rome. Après la défaite des Italiens et des Allemands, rien ne pouvait arrêter leur marche dans le sud de la péninsule, rien, si ce n'est l'autorité morale du pontife romain. De plus, Léon IX ne regardait pas comme définitivement terminée, par la bataille qu'il venait de perdre, la guerre qu'il avait commencée contre les Normands. Il les avait, il est vrai, relevés de la sentence d'excommunication qui pesait sur eux, mais il regardait comme son devoir strict de lutter contre eux tant qu'il lui resterait des forces, afin de leur arracher la portion du territoire de Saint-Pierre qu'ils détenaient injustement. Pour y parvenir, il comptait sur le concours de l'empereur Henri III et sur celui de l'empereur de Constantinople, mais ce double concours devait lui faire défaut. Tant que ses illusions à cet endroit persistèrent et aussi longtemps que sa santé le lui permit, Léon IX resta à Bénévent comme un soldat aux avant-postes, et continua à remplir les devoirs de sa charge apostolique.

Mais les émotions qu'il avait traversées, la demi-captivité qu'il subissait, l'indifférence coupable dont l'empereur faisait preuve à son égard, avaient brisé le pieux Pontife, déjà fatigué par d'incessants travaux. Cet honnête Alsacien, cet évêque lorrain, au cœur pur, à l'âme vraiment sacerdotale, avait cherché vainement à comprendre et à convertir cette turbulente Italie de la seconde moitié du onzième siècle. Il avait grandement souffert de sa transplantantion dans la péninsule; aussi chaque année, dès que le synode pascal était terminé, regagnait-il avec bonheur sa chère vallée du

Rhin ; là, il reprenait des forces avant de rentrer sur la terre italienne où, à côté d'admirables fleurs de sainteté, l'intrigue, la trahison, le poison, le poignard déroulaient d'interminables drames. Lorsque les événements le forcèrent à faire un long séjour à Bénévent, lorsqu'il vit s'évanouir ses dernières espérances, Léon IX eut le pressentiment de sa fin prochaine. Il avait bu le calice jusqu'à la lie; Dieu allait récompenser son serviteur. Voici, d'après l'archidiacre Wibert et d'après Libuin, sous-diacre de l'Eglise romaine, les derniers incidents de la vie du saint Pape :

Arrivé, écrit Wibert, au terme du bon combat, le Pontife paraissait vivre de la pure et bienheureuse vie des anges avant même d'être délivré des liens du corps. Il perdit tout appétit, et les souffrances que lui apporta la maladie le forcèrent à continuer ses jeûnes auparavant volontaires, à ce point qu'un verre d'eau dut suffire à soutenir son corps débile [1]. L'année s'écoula au milieu de ces souffrances, et bientôt arriva l'anniversaire de son ordination (12 février), jour auquel chaque année il avait coutume d'adresser à Notre-Seigneur des supplications plus ferventes. Aussi, malgré des douleurs plus intenses, il voulut célébrer la messe ce jour-là avec une solennité conforme à sa dignité apostolique. Ce fut la dernière fois qu'il exerça les fonctions sacerdotales dans le divin sacrifice. Assuré de la fin prochaine des labeurs auxquels il avait été appelé, il se fit porter à Rome en litière (12 mars 1054). Pendant son voyage, Dieu disposa en sa faveur non-seulement les siens, mais encore ceux qui naguère avaient été ses ennemis, à ce point qu'une nombreuse troupe de Normands vinrent mettre à ses pieds l'hommage sincère d'un entier dévouement.

Le 17 avril, dit le sous-diacre Libuin, le Pape, se sentant plus gravement malade, fit venir auprès de lui les évêques et les clercs, et il leur dit : « Mes frères et mes coévêques, le Seigneur m'a rappelé de cette vie ; « voyez combien la gloire de ce monde est périssable. Moi qui, quoique « indigne, ai reçu la dignité de l'apôtre Pierre, me voilà, en ce qui regarde « le corps, réduit au néant. Ce monde s'obscurcit pour moi et n'est plus « qu'une sombre prison ; car j'ai vu le lieu où je vais entrer, et il me sem- « ble que je suis déjà sorti du temps et que j'habite désormais le monde « de ma vision. Là, je me suis réjoui sur mes frères qui sont morts dans « l'Apulie en combattant pour Dieu, car je les ai vus au nombre des « martyrs. Leurs habits brillaient comme de l'or, et ils tenaient dans « leurs mains des rameaux et des fleurs qui ne se flétrissent pas, et ils « m'appelaient en me disant à haute voix : Viens, demeure avec nous, « car c'est par toi que nous possédons cette gloire. Puis, j'ai entendu,

[1] Cet état anémique, lorsque Léon IX n'avait que cinquante-deux ans, cette impossibilité de prendre quelque aliment, ne provenaient-ils pas d'un poison lent donné au Pape ? Des chroniqueurs l'on dit, sans que le fait puisse être affirmé.

« de l'autre côté, une voix qui répondait : Dans trois jours il sera près « de nous : ce lieu lui appartient, et sa place est préparée. Mes frères, « ajouta le Pontife, si je survis le troisième jour, regardez ma vision « comme vaine et mensongère ; mais si je trépasse au jour annoncé, « gardez fidèlement mes paroles. Allez, maintenant, et revenez au lever « de l'aurore. »

Veillé seulement par quelques-uns des siens, le Pontife passa la nuit priant et prosterné.

Le matin, lorsqu'on revint près de lui, il donna l'ordre de le porter à son tombeau de marbre dans l'église Saint-Pierre. Cela fait, il prescrivit d'apporter dans l'église le lit sur lequel il reposait. Les Romains, voyant porter cette litière vers l'église, crurent que le Pape était mort, et, suivant leur coutume, il se précipitèrent comme un seul homme vers le palais de Latran pour le piller. Mais tels étaient les mérites et les vertus du bienheureux Léon que pas un seul Romain ne put pénétrer dans le palais ; aussi rentrèrent-ils chez eux pénétrés de crainte et couverts de confusion. Lorsque le lit du pieux pontife eut été apporté dans l'église de Saint-Pierre, le Pape fit approcher les fidèles qui étaient présents, et leur parla avec une bonté paternelle ; puis il manda près de lui tous les évêques et les clercs, et leur fit une confession sincère de ses fautes. S'étant alors retourné sur son lit de douleur, il regarda du côté de l'Orient, et ayant aperçu la sainte Croix, il fondit en larmes et pria très-longtemps.

A la fin, il dit aux assistants : « Allez, mes enfants, rentrez dans vos « maisons et revenez auprès de moi demain à la première heure du « jour. » Peu de temps après il quitta son lit et se dirigea vers le tombeau qui avait été préparé pour lui, et, après s'être couché sur la pierre sépulcrale, il prononça ces paroles qui furent accompagnées de ses larmes : « Voyez, mes frères, ce qui me reste de toutes ces richesses « et de tous ces honneurs, une bien petite et plus que modeste demeure ! « J'avais en abondance les biens et les dignités, et maintenant ce mor« ceau de marbre est tout mon avenir. » Le Pape leva alors la main et, après avoir fait le signe de la croix, il ajouta : « Sois bénie entre toutes « les pierres, toi que la bonté de Dieu va me donner pour compagne. « Reçois-moi avec joie et, au moment de la résurrection, rends-moi « ma liberté, car je crois que mon Rédempteur est vivant et qu'au der« nier jour je sortirai de terre pour voir de mes yeux charnels le Dieu « sauveur. » Et il parla ainsi en pleurant.

Ayant regagné son lit, il bénit tous ceux qui se trouvaient là. Quelques personnes revinrent alors dans leurs maisons, d'autres restèrent pour passer la nuit auprès de lui et racontèrent qu'il n'avait cessé de prier toute la nuit, tantôt à voix basse, tantôt à haute voix.

La nuit suivante, des hommes de grande piété eurent une même vision ; ils virent, durant leur sommeil, deux personnages revêtus d'habits étincelants qui se tenaient au chevet du lit du Pontife ; ils parlaient avec lui et écrivaient ensuite sur un livre qu'ils tenaient en leurs mains. Ils reconnurent facilement les deux apôtres du Christ,

saint Pierre et saint Paul. Ils se réveillèrent alors au moment où les cloches sonnaient matines.

Lorsque le jour parut, les évêques, les prêtres, les diacres et tout le clergé et le peuple romain se réunirent dans l'église de Saint-Pierre. Le Pape se leva de son lit, et, soutenu par deux clercs, il se rendit à l'autel du bienheureux Pierre. Arrivé là, il se prosterna à terre et resta environ une heure en prière et dans les larmes ; puis, ayant regagné son lit, il fit faire silence et adressa au peuple quelques courtes paroles. Ayant fait ensuite le signe de la croix, il appela les évêques, leur fit sa confession et ordonna à l'un d'eux de lui chanter la messe. Lorsqu'il eut reçu le Corps et le Sang du Christ : « Faites silence, dit-il, peut-être « pourrai-je dormir un moment. » Et, ayant incliné la tête sur le lit, il reposa environ une demi-heure. Ce fut pendant ce sommeil qu'il passa de vie à trépas.

L'un des évêques s'étant levé, le toucha, croyant qu'il vivait encore ; mais ayant vu qu'il était mort, il dit aux autres évêques de se mettre en prière.

Le Seigneur voulut que la mort de son serviteur fût accompagnée de prodiges. Au moment même où l'illustre Pontife recommandait son âme à Dieu, la cloche de Saint-Pierre se mit à sonner toute seule. Un certain Albert et cinq autres personnes de Todi affirmèrent avoir vu à la même heure une sorte de lit couvert de tentures magnifiques et tout rayonnant de clartés traverser l'horizon. C'étaient les anges qui conduisaient au ciel l'âme du pieux Pontife. Au moment où il mourut, il se fit un tel calme dans la ville de Rome que même les feuilles des arbres n'étaient pas agitées. Ce fut le mercredi 19 avril 1054 que le très-saint Pape Léon passa de vie à trépas. Il fut enseveli en paix.

L'histoire a enregistré peu de morts aussi belles que celle de Léon IX. Ce Pontife qui vient mourir dans son église comme un soldat sur un champ de bataille, qui prédit le jour de sa mort, qui, presque au moment d'expirer entr'ouvre encore ses lèvres pour faire monter vers Dieu de magnifiques prières, pleines de bonté et de miséricorde et véritable écho de la prière de Jésus-Christ après la Cène, toutes ces circonstances achevèrent de manifester la sainteté du Pape aux yeux de ses contemporains. Aussi, enplaçant Léon IX au nombre des saints, l'Église ne fit-elle que confirmer le jugement déjà porté par l'opinion publique.

Sur ce même tombeau de marbre, que Léon IX mourant avait béni et salué en termes magnifiques, on grava ces deux vers, expression des sentiments de Rome et de toute l'Église :

VICTRIX ROMA DOLET, NONO VIDUATA LEONE
EX MULTIS TALEM NON HABITURA PATREM.

Je ne sais si le lecteur qui a bien voulu me suivre jusqu'ici par-

tage le sentiment que j'éprouve au moment de poser la plume, mais il me semble qu'il serait facile d'établir entre le Pape dont je viens de raconter la mort et celui qui préside actuellement aux destinées de l'Eglise, entre Léon IX et Pie IX, un de ces parallèles comme le dix-septième et le dix-huitième siècle les aimaient. Des deux côtés, c'est la même droiture d'intention, la même élévation du sentiment chrétien, la même confiance inébranlable dans le secours de Dieu et dans l'avenir de son Eglise. Des deux côtés, ce sont aussi des malheurs qui ont entre eux une analogie frappante ; la captivité morale de Léon IX à Bénévent fait songer à la situation actuelle de Pie IX au Vatican. Léon IX est mort sans avoir vu le jour de la justice se lever pour lui ; mais il reposait à peine depuis quelques années dans ce tombeau dont il a parlé avec tant d'éloquence que, par un étrange revirement des choses humaines, ces mêmes Normands, vis-à-vis desquels l'ingrate Allemagne l'avait laissé sans défense, devenaient le plus ferme appui du Saint-Siége et le plus terrible embarras de la Germanie. L'évêque d'Eichstadt s'était cru prudent politique et sage patriote le jour où, après l'entrevue de Worms, il avait fait rétrograder les troupes impériales, déjà parties pour soutenir le Pape contre les Normands, mais en réalité il avait par là facilité l'avénement de ces derniers sur la scène politique, et l'on sait si les Normands, devenus forts, ont fait à l'Allemagne du moyen âge de profondes et nombreuses blessures. Pie IX mourra-t-il, comme son prédécesseur du onzième siècle, sans voir la revanche du droit contre la force ? Devra-t-il, jusqu'au bout, s'envelopper dans son malheur comme dans une suprême majesté ? L'auréole que l'infortune a dessinée autour de sa tête sera-t-elle l'auréole de son lit de mort ? C'est encore le secret de Dieu.

O. Delarc.

LA DEMEURE DES NEIGES [1]

« On raconte qu'un pionnier américain, apercevant à six ou sept lieues de sa hutte des étrangers qui faisaient mine de s'y établir, courut chez lui en toute hâte, et, d'un ton de consternation profonde : « Marthe, cria-t-il à sa femme, vite, vite les paquets, délo-« geons au plus tôt, il y a trop de monde par ici! » Le mal dont se plaignait le digne yankee est devenu aujourd'hui universel; le voyageur épris de la solitude peut se plaindre de rencontrer partout « trop de monde. » Plus malheureux encore est l'explorateur aventureux qui compte sur ses découvertes pour acquérir gloire et renommée. De quelque côté qu'il dirige ses recherches, au Thibet ou dans l'Afrique centrale, il a la pénible conviction que ses traces seront bientôt suivies et l'empreinte de ses pas effacée de la terre où il a pénétré à travers mille périls. Un homme qui avait vu des contrées lointaines faisait autrefois autorité pendant un siècle ou deux; mais nous sommes à l'époque des changements rapides; le Khiva de 1872 diffère complètement du Khiva de 1875; quelques années seulement se sont écoulées depuis que Speke, le cœur gonflé d'une joie sublime, contemplait les chutes Murchison et le Victoria-Nyanza, et, dans quelques mois peut-être nous verrons les steamers du colonel Gardon sillonner les grands lacs africains. »

Telle est la façon humoristique dont M. Andrew Wilson commence le récit de son voyage dans l'Himalaya, « *The Abode of Snow* » *la Demeure des Neiges*, selon le sens du mot sanscrit qui désigne les grandioses Alpes des Indes. Cette exploration devait, à plus d'un titre, exciter vivement l'intérêt; non-seulement il s'agissait de régions peu connues en Europe, de scènes dont la majestueuse splendeur

[1] *The Abode of Snow*, by Andrew Wilson, London 1876. — *Jummoo and Kahsmir, Territories*, by Frederic Drew, London, 1875. — *Indian public Works*, by William Thornton, Londres 1875.

parle puissamment à l'imagination, de peuples aux mœurs bizarres et curieuses; non-seulement le voyageur avait à vaincre des difficultés et des périls de plus d'une sorte, mais encore l'Himalaya forme au nord la défense naturelle des possessions britanniques; or, depuis quelques années, l'Angleterre tourne de ce côté un regard inquiet; si quelque ennemi doit menacer un jour la riche colonie qui est le plus magnifique joyau de son sceptre maritime, c'est par les défilés de l'Afghanistan, par les gorges de la vallée de Kachmir qu'il pénétrera dans l'intérieur. Le nombre des ouvrages qui se rattachent plus ou moins directement à la question des Indes atteste combien sont vives les préoccupations de nos voisins d'Outre-Manche, et le voyage du Prince de Galles vient de donner à ces publications une impulsion nouvelle. Mais, parmi cette foule de travaux, dont plusieurs sont excellents, la relation de M. Wilson se recommande particulièrement à l'attention du lecteur. Moins substantielle, moins savante peut-être que les traités de M. Drew et de M. Thornton, elle a l'avantage d'être le récit d'aventures personnelles parfois fort émouvantes, et racontées dans un style qui fait vivre sous nos yeux les scènes et les personnages divers de ces contrées lointaines. C'est donc M. Wilson que nous allons prendre pour guide, en nous réservant toutefois de recueillir, chemin faisant, des informations puisées à d'autres sources.

I

La transformation qui, de nos jours, s'est faite dans les moyens de transport, a rendu facile aux Européens l'accès des régions les plus curieuses, les plus sauvages mêmes de la grande péninsule hindostanique. Il y a quarante ans, l'Inde était si peu connue que les travaux de notre compatriote Victor Jacquemont, de regrettée mémoire, furent en quelque sorte pour le public une révélation. Longtemps encore après, on put compter le nombre des hardis explorateurs que l'amour de la science attirait dans ces plaines brûlantes. Le voyage, en effet, n'était pas alors chose aisée. Faire à cheval, d'un bungalow à l'autre, des étapes de sept à huit lieues, quand les rayons de feu du soleil des tropiques dardent sur la tête et embrasent sous les pied le sable de la route, parcourir ainsi un empire dont l'étendue égale celle des deux tiers de l'Europe, demandait, il faut en convenir, une énergie morale, une vigueur physique fort peu communes. Aujourd'hui, confortablement assis dans un wagon rafraîchi et ventilé par d'ingénieux moyens artificiels, le voyageur se rit de la chaleur et de la distance. Trois jours suffisent pour l'amener de Bombay —

le principal lieu de débarquement des Européens depuis l'ouverture du canal de Suez, — jusqu'au pied des premiers contreforts de l'Himalaya ; ou bien, si la fantaisie le pousse vers d'autres districts, de nombreux embranchements le conduiront sur tel point du territoire qu'il lui plaira de choisir ; depuis Calcutta jusqu'au Punjab, depuis Lucknow jusqu'au-delà de Madras. Le long de cet immense parcours il verra toutes les phases de la civilisation se dérouler sous ses yeux ; à des villes presque européennes, à des champs rendus fertiles par l'irrigation la plus intelligente, succèderont des sites d'une grandeur sauvage, où des tribus aux mœurs primitives habitent, non loin des jungles et des forêts repaires des bêtes féroces les plus redoutables.

Les productions et le climat de l'Inde n'offrent pas moins de variété que le caractère de ses habitants. Si les deux cents millions d'âmes qui forment sa population appartiennent aux races les plus diverses, le voyageur peut y contempler tour à tour, sous ses aspects les plus opposés, une nature toujours imposante et splendide. Ici, des montagnes de glace élèvent à une hauteur prodigieuse leurs féeriques sommets, pareils aux bastions démantelés de quelque gigantesque citadelle aérienne ; plus loin s'étendent à perte de vue, sous l'éblouissante lumière d'un ciel embrâsé, des plaines immenses presque dépourvues d'arbres ; ailleurs, des fleuves majestueux comme ceux du Nouveau-Monde coulent au milieu de terres fertiles ; des jungles, de hautes herbes et des bambous exhalent, au milieu d'un air humide, leurs miasmes pestilentiels ; ou bien des forêts impénétrables nourrissent, sous leurs arbres dix fois séculaires, le magnifique éléphant des Indes, le bison, le léopard, le lion, le tigre et le jaguar.

Mais le sifflet de la locomotive retentit. Ce bruit, qui résonne d'une façon si étrange au milieu de mainte cité mongole, empreinte encore de la poésie du passé, ce jet de fumée blanche qui tourbillonne au-dessus de hameaux indigènes restés en arrière de la civisation de mille ans et plus, est, pour le pays, le signal d'une ère toute nouvelle. Non-seulement les chemins de fer, en facilitant les échanges, angmentent la production, accroissent la richesse publique, mais encore ils transportent, jusque dans les districts les plus reculés, un invisible et impalpable chargement ; idées européennes, progrès industriel et social sont distribués sur tous les points du territoire où le railway va chercher le coton, le blé, le riz, l'huile, le sucre, le thé, le tabac.

Notre intention n'est pas de décrire les grandes villes de l'Inde ; visitées déjà par d'éminents voyageurs, elles sont depuis longtemps connues du public. Nous laisserons donc passer sous nos yeux Cawn-

pore, Lucknow, Delhi, avec leur cortége de lugubres souvenirs. Détournant nos regards des traces, visibles encore du terrible soulèvement et des luttes sanglantes de 1857, nous admirerons au passage le Taj Mahal, rayonnant d'une beauté vraiment magique, puis la célèbre Mosquée de Perles d'Agra, nous arriverons enfin dans la vallée du Gange, aux premiers versants de l'Himalaya. Autour de nous s'échelonnent les nombreuses stations où les Européens vont, pendant les torrides et malsaines chaleurs de l'été, respirer un air plus pur : Darjeling, d'où le touriste peut apercevoir les pics les plus élevés qui soient au monde ; Masuri, au milieu de la délicieuse vallée de Dehra Doun; plus près encore, Hardwar, lieu vénéré des Hindous, qui doit au chemin de fer d'être devenu un important marché commercial.

Quand M. Wilson visita cette ville, plus de cent mille pèlerins, hommes, femmes, enfants et vieillards y étaient réunis ; Hardwar, ou plus correctement Hardiwar, signifie *la porte*, *l'escalier* de Vichnou. C'est l'endroit où cesse l'empire de Siva, le dieu de la mort, de la froidure et des tempêtes, qui habite sur les cîmes de l'Himalaya. Le Gange ne descend plus torrentueusement au milieu des gouffres et des précipices; son cours paisible commence, sous l'égide du conservateur Vichnou, à féconder sa large vallée.

Le fleuve qui porte la fertilité dans leurs campagnes est si sacré aux yeux des Hindous que, non-contents de le rattacher à leur système religieux, ils en ont fait une divinité. D'après la légende, Ganga, l'épouse de Siva, verse ses eaux impétueuses sur la tête du dieu qui, secouant avec courroux les touffes épaisses de sa chevelure, divise les flots et les épand sur l'Inde en une multitude de ruisseaux. Symbole ingénieux et profond qui, du sein de la mort même, fait naître la vie et dévoile la loi mystérieuse par laquelle, au physique comme au moral, la destruction, le sacrifice, la souffrance produisent la gloire et la fécondité.

On était aux premiers jours du printemps. Les eaux du Gange frissonnaient au souffle âpre et froid du vent de la montagne, le soleil, qui venait de se lever dans toute sa magnificence au milieu d'un ciel sans nuage, n'avait pu encore échauffer la terre, mais il faisait resplendir les costumes bizarres de la foule et donnait à cette scène un air tout particulier de vie et d'animation. Se baigner dans les ondes sacrées du Gange, en ce lieu, à cette époque de l'année particulièrement bénie, est regardé chez les Hindous comme un inestimable privilége.

Parmi les pèlerins qui, graves et recueillis, se pressent sur les degrés conduisant au fleuve, on remarque de délicates jeunes femmes, des enfants, des vieillards ; le froid contact des eaux

fait pâlir leur visage et trembler leurs membres, mais leurs regards expriment une joie extatique et leurs lèvres ne s'ouvrent que pour la prière. Malgré l'énorme affluence des baigneurs, nul cri, nulle indécence, nul scandale ne troublent le recueillement de la cérémonie. A vrai dire, quelques hommes, d'une piété plus fanatique, ont dans les yeux une expression sombre et farouche ; sans doute, ils regrettent les jours, écoulés à jamais, où l'Hindou était libre de signaler sa foi par les pratiques les plus sauvages et les plus sanguinaires. La surveillance des autorités anglaises enlève à cette fête du renouveau la caractérisque saveur qui la distinguait autrefois. On n'y voit plus les sectes rivales se servir de la lance et de l'épée pour prouver la supériorité de leurs doctrines respectives, comme il arriva en 1760 quand dix-huit mille *Bairagis* inondèrent de leur sang la vallée du Gange. Si vif que soit l'empressement des pèlerins, les précautions sont prises pour prévenir le retour de scènes pareilles à celles qui, en 1819, coûtèrent la vie à près de cinq cents personnes, précipitées dans le fleuve et foulées sous les pieds des fanatiques baigneurs. Enfin, averti par une triste expérience, le gouvernement fait bonne garde pour empêcher le campement de devenir un foyer de pestilence d'où le choléra pourrait se répandre sur l'Inde entière. Le corps de tout Hindou mort pendant la durée du pèlerinage est examiné par un médecin et dûment enterré, ou transporté à une distance rassurante, malgré les réclamations des familles et leurs efforts pour se soustraire à des mesures qu'elles regardent comme tyranniques et impies.

Mais si la piété des Hindous a, depuis l'occupation anglaise, quelque chose de triste et de contraint, le commerce a pris au contraire le développement qu'on devait attendre de la colonisation du pays par le peuple le plus marchand qui soit au monde. Le chemin de fer apporte aux habitants d'Hardwar les produits de Caboul, Kandahar et de la vallée de Kachmir ; fruits, céréales, turbans, ivoire, armes de toutes sortes, se mêlent aux articles les plus variés de fabrication européenne, et les pieux pèlerins ne sont pas tellement absorbés par leurs exercices religieux qu'ils ne jettent un coup d'œil sur les vanités de ce monde, et ne rapportent dans leurs demeures, avec la bénédiction de Vichnou, bon nombre d'objets tout à fait étrangers au but de leur saint et méritoire voyage.

Malgré tout l'intérêt qu'offrait aux yeux cette foire asiatique, M. Wilson trouvait plus de charme encore aux scènes pittoresques de la nuit. Des feux, allumés dans les jungles qui couvrent les collines environnantes, s'élancent en longues gerbes au milieu du ciel

bleu, ou bien serpentent en énormes spirales, pareilles à des dragons de flamme ; la lumière qui en jaillit tient à distance les tigres et les autres bêtes féroces, mais n'empêche pas d'entendre leurs sinistres rugissements. Des chevaux, des éléphants, des chameaux sont paisiblement au piquet autour du bungalow et des tentes des officiers européens ; un sourd murmure, pareil à celui d'une grande ville, s'élève du vaste campement des Hindous ; enfin, plus loin, à la vacillante clarté des feux, on voit rôder sur la lisière de la jungle les ombres indécises de ses hôtes farouches, leurs yeux menaçants brillent dans la nuit, et ajoutent à la beauté de ce magnifique paysage une sauvage horreur qui le rend plus saisissant.

Hardwar n'est pas la principale des stations sanitaires où les Anglais vont chercher un refuge contre le dangereux climat des Indes. Simla, que dessert la même voie ferrée, jouit, parmi le monde officiel d'une réputation beaucoup plus grande. Elle offre en même temps un point de départ bien préférable pour pénétrer dans l'Himalaya. Prenant donc un chemin tracé au milieu de la luxuriante végétation tropicale, arbres gigantesques au brillant feuillage, plantes exotiques riches et variées, M. Wilson se dirigea vers la fashionable station qui est appelée la Capoue des Indes.

Sur sa route, il visite le collége de Rurki, fondé en 1848 pour répandre parmi la population anglaise née dans le pays, et surtout parmi les fils des fonctionnaires subalternes, le goût et l'étude des sciences mécaniques. Les professeurs sont choisis parmi les officiers du génie les plus distingués; une presse est attachée à l'école, et d'intéressantes publications techniques en sont sorties. Malgré ces intelligents efforts, le but que se proposait l'Etat n'a pas été atteint. Sur les trois cents élèves que renferme le collége, bien peu remplissent les conditions voulues par le fondateur. Les jeunes gens de familles hindoues, que l'on espérait aussi attirer dans l'établissement, ont répondu moins encore à l'attente des autorités anglaises. Ce n'est pas que la population indigène manque d'aptitude pour les industries mécaniques, les magnifiques travaux d'irrigation des anciens rajahs prouvent, au contraire, que l'Inde est propre à fournir d'habiles ingénieurs et des ouvriers excellents. « Dès le second siècle de l'ère chrétienne, dit M. Thornton, la province de Tanjore, dont le sol est naturellement pauvre, devenait, grâce aux ouvrages exécutés par les ordres du rajah Veranum, égale en fertilité aux plus riches plaines fécondées par les alluvions du Gange. » D'innombrables canaux, dont les ramifications s'étendent sur tous les points du territoire, portent les eaux du Cauvery au milieu des immenses plaines de riz, de maïs, de millets d'indigo, parsemées çà et là de bouquets de cocotiers. La restauration de ces travaux, développés

sur une échelle plus vaste, a été l'une des gloires de l'administration britannique. D'autres provinces, le Punjab par exemple, ne témoignent pas moins de l'industrie des habitants. Au milieu des ruines de villes aujourd'hui désertes, on trouve des vestiges de citernes, de puits, de canaux qui attestent que les plaines arides comprises entre les Cinq Rivières nourrissaient autrefois une population considérable.

Si les Hindous laissent vides les quelques places réservées à leurs fils dans les écoles d'arts mécaniques, il faut donc attribuer ce fait, non à leur incapacité, mais à l'éloignement que leur inspire la colonie anglaise. Le gouvernement n'a du reste jusqu'ici jamais cherché à combler l'abîme qui sépare des Européens la race indigène. Dans les quarante mille écoles soutenues par l'administration, l'étude de la langue anglaise est en quelque sorte interdite; les élèves qui veulent s'y adonner doivent payer un prix beaucoup plus élevé que les autres, et cette connaissance, une fois acquise ne leur ouvre l'accès d'aucune carrière. Une inflexible loi les exclut de toute fonction; qu'ils cherchent à se frayer une voie dans l'armée, dans l'administration, dans la magistrature, ils ne peuvent s'élever au-dessus des grades les plus infimes; aussi n'y a-t-il point lieu de s'étonner qu'un sourd mécontentement fermente parmi les Hindous. « Quoique les Indes soient mieux administrées qu'elles ne le furent jamais, dit M. Thornton, elles sont si peu satisfaites de leurs gouvernants actuels qu'elles échangeraient avec joie la domination anglaise contre le joug moscovite. » Graves paroles dans la bouche d'un homme qui, en qualité de secrétaire de *l'Indian Office*, a pu étudier la situation et se rendre compte de l'état des esprits. « Si la Grande-Bretagne, continue-t-il, veut garder les Indes, elle doit se réconcilier la population indigène, ce qui ne saurait avoir lieu tant que les Hindous se verront, dans leur propre pays, exclus de toutes les carrières, pour le seul crime d'être les enfants du sol, d'avoir été nourris, élevés sur un territoire qui appartenait à leurs ancêtres. »

D'un œil moins sympathique, mais avec une égale tristesse, M. Wilson constate aussi la désaffection des Hindous et les embarras du gouvernement britannique. Ils sont nombreux. Le prince de Galles, en visitant son empire des Indes, aura vu passer sous ses yeux bien des misères; d'une part, une population surchargée d'impôts, livrée naguère encore (1874) aux horreurs de la famine et rançonnée par les avides *zemindars*, percepteurs indigènes auxquels l'acte imprudent de 1793 l'abandonne sans contrôle; de l'autre, une administration grevée de dépenses ruineuses, car les chemins de fer, construits dans un but tout stratégique, pour faciliter la rapide concentration des troupes vers le nord, traversent des contrées

fort peu productives. Les travaux d'irrigation coûtent aussi des sommes considérables, et le gouvernement, réduit à s'épuiser en efforts infructueux pour équilibrer le budget, se voit hors d'état de satisfaire aux plus légitimes exigences de ses propres serviteurs. « De là résulte, dit M. Wilson, la création d'une classe chaque jour plus nombreuse d'Européens misérables qui, poussés par le désespoir et l'indigence jusqu'aux plus profonds abîmes d'une dépravation inconnue même parmi les tribus des jungles, sont une honte pour la race blanche et pour le nom chrétien. »... « Si tout ce que le rajah anglais, continue-t-il, peut faire pour l'Inde, est d'ajouter au nombre déjà effrayant des deshérités une caste plus infortunée encore, il doit s'attendre à céder prochainement la place au rajah de toutes les Russies. »

C'était à Simla, au milieu des célébrités du monde officiel, que M. Wilson envisageait sous d'aussi sombres perspectives la situation de la colonie britannique. Dès le mois d'avril, le gouverneur général, avec son état-major, les membres du conseil, en un mot, tous les hauts fonctionnaires de l'Etat, se rendent à cette station qui, pour six ou sept mois, devient la capitale administrative de l'empire des Indes.

En 1831, lors de la visite de Victor Jacquemont, Simla comptait à peine soixante habitations européennes ; lord Auckland fut le premier gouverneur général qui la choisit comme résidence d'été ; ses successeurs suivirent son exemple, et l'heureuse situation de la ville, au milieu des collines qui ondulent à la base de l'Himalaya, lui promet un avenir plus brillant encore. D'autres stations seraient peut-être préférables comme climat, mais il faudrait s'enfoncer plus avant dans les montagnes, tandis que Simla, se trouvant à quelques heures de la voie ferrée, se relie aisément à Calcutta, Madras et Bombay ; sa proximité du Punjab, de Delhi, d'Agra et des grandes cités du nord-ouest, constitue aussi un sérieux avantage. En un mot, l'administration centrale, pendant les mois de la belle saison, est beaucoup mieux placée qu'elle ne le fut jamais pour diriger les affaires du pays ; Calcutta, située à l'extrémité de la Péninsule, a le double inconvénient d'être une ville malsaine et trop éloignée ; des considérations financières empêchent sans doute seules de transporter ailleurs le siége du gouvernement.

« L'empereur de la Chine et moi, nous régissons la moitié de la race humaine, et pourtant, nous trouvons le temps de déjeuner, » disait plaisamment un des gouverneurs généraux de l'Inde. S'il faut en croire les journaux et la foule des malicieux *reporters*, le monde officiel se ferait à Simla des loisirs aussi nombreux que gaiement remplis. Les puritains de la société anglaise ne parlent

qu'avec une pieuse horreur de cette ville de perdition, où les bosquets de myrtes et de roses, les amollissants ombrages entretiennent une atmosphère mortelle à la vertu ; les bals et les fêtes s'y succèderaient sans cesse ; une morale fort peu rigide, un luxe insensé, de galantes aventures y rappelleraient les fâcheux souvenirs des cours les plus efféminées. Simla enfin serait une Babylone moderne, dont un gouvernement sage devrait ordonner l'immédiate destruction pour ne pas attirer sur les Indes la colère divine.

M. Wilson est loin de partager cette indignation. Rien n'est plus piquant que la manière dont il nous dépeint les plaisirs de Simla. « La dissipation que l'on reproche à cette fashionable résidence, dit-il, ne saurait se comparer à celle d'une saison de Londres. Si les agissements d'une ville d'eau quelconque étaient aussi minutieusement épiés, regardés avec un verre grossissant, et racontés au public dans leurs moindres détails, comme cela se pratique aux Indes, la chronique en serait, je crois, un peu plus scandaleuse. Après un pique-nique dont les heureux convives ont dû faire à cheval quatre lieues au moins, et descendre ensuite à pied dans une vallée brûlante comme celle de Machobra, c'est un douteux plaisir de se mettre en grande toilette, d'endosser un waterproof et de s'en aller, bravant la pluie, le vent, le tonnerre, à une distance d'une ou deux lieues, dans les très-peu confortables *jhanpan* qui sont les véhicules du pays. Le but de ce laborieux exercice est de se rendre à un *burra-khana*, grand dîner, qui d'ordinaire est suivi d'une réunion plus nombreuse. De semblables combinaisons, il faut le reconnaître, donnent au plaisir l'aspect rigide du sacrifice et du devoir ; mais la société a droit d'attendre que chacun de ses membres fasse son devoir, et les dames de Simla se résignent à leurs amusements avec un courage vraiment stoïque. »

II

En dépit des attractions de la Capoue orientale, M. Wilson ne voulut y résider que tout juste le temps d'organiser son voyage. Il avait l'intention, après avoir traversé l'Himalaya, de visiter le Thibet, ce curieux pays que les travaux de nos missionnaires ont dévoilé aux regards de l'Europe, mais qui reste obstinément fermé devant les voyageurs. Comme ses compatriotes, M. Wilson devait échouer dans cette tentative. En ce moment, néanmoins, il s'avançait, plein d'espoir et de courage, vers les majestueuses montagnes qui excitaient si vivement son enthousiasme d'explorateur et que déjà, non loin d'Hardwar, il avait aperçues pour la première fois.

« Un inexprimable sentiment de joie et de religieux respect m'avait saisi, dit-il, en contemplant ces hautes cîmes revêtues de neiges immaculées, dont les Hindous font l'inaccessible demeure des Dieux. Un océan de brume s'étendait à mes pieds, voilant, sans les cacher tout à fait, les crêtes sombres des chaînes inférieures et couvrant même la base des glaciers. Nul rayon ne tombait sur ce transparant brouillard dans lequel la montagneuse surface de la terre, avec ses noirs abîmes, semblait ensevelie. Mais au dessus, baignée par la radieuse lumière du soleil, une étincelante légion de sommets gigantesques élevaient dans le ciel d'un bleu pur leurs têtes couronnées de glaces éternelles. Aucun nuage, aucune vapeur ne venait obscurcir leur ineffable éclat. Chaque dôme, chaque aiguille, chaque plateau de neige rayonnait dans la resplendissante clarté du matin et se distinguait avec une merveilleuse netteté à une grande distance. Devant moi se dressaient les pics Jumnotri et Badrinath, les Kailas hindous, les sources des saintes rivières, enfin l'Himmel, le paradis des Aryas et des adorateurs de Brahma. »

Mais, pour s'avancer dans ces poétiques régions, en toucher, pour ainsi dire, du doigt les splendeurs, en sonder les abîmes, en parcourir les gorges et les défilés, il faut se résoudre à rester plusieurs mois loin de toutes les ressources de la civilisation ; des tentes, des armes, des approvisionnements de toutes sortes sont nécessaires, ni plus ni moins que s'il s'agissait d'une exploration dans l'Afrique Centrale. Les habitants des rares villages éparpillés dans l'Himalaya ne permettent pas volontiers aux Européens d'occuper leurs demeures, et ce préjugé religieux n'est du reste nullement à regretter, car leurs maisons sont si malpropres, renferment si peu d'air respirable et, par manière de compensation, gardent une telle quantité de vermine, que la seule prudence suffirait à en interdire l'approche.

Quant aux denrées, on rencontre en abondance des troupeaux de moutons gras et de fort bonne mine; malheureusement, les propriétaires refusent de s'en dessaisir ; quelques agneaux mort-nés, des béliers que leur grand âge condamne à une fin prochaine, forment, avec le lait des brebis, et de temps à autre un peu de mauvaise farine mélangée de poussière, l'unique nourriture que le voyageur doit s'attendre à obtenir sur sa route.

La question des porteurs et des domestiques est peut-être encore plus difficile à résoudre. Nous nous plaignons en Europe que les bons serviteurs deviennent de plus en plus rares. Nul pays, paraît-il, ne souffre de cette plaie autant que les Indes. M. Wilson réussit pourtant à se procurer deux perles précieuses dans la personne d'un indigène chrétien, nommé Silas Cornelius, et d'un jeune

montagnard appelé Nurdass. « Je n'ai jamais, nous dit-il, rencontré personne qui puisse être comparé à mon fidèle Silas pour la patience, la douceur, le dévouement. Amené peu à peu, par suite des circonstances, à me suivre dans un voyage qu'il n'eût certes pas entrepris en connaissance de cause, jamais il ne perdit l'inaltérable égalité de son caractère.

— Un dur voyage, monsieur, un très-dur voyage !

Telles furent les seules plaintes que se permit l'honnête Silas, même dans les circonstances les plus difficiles ; à la vérité, ces simples paroles étaient accompagnées d'une contraction nerveuse de la bouche qui leur donnait une singulière éloquence. Le digne homme n'était pas sans avoir pourtant ses côtés faibles. Quand il se vit au milieu des montagnes, avec un fusil sur l'épaule, ce doux et pacifique habitant de la plaine prit des airs de matamore tout à fait amusants ; il retroussait sa moustache, cambrait sa taille, relevait fièrement la tête, et, tranchant du guerrier, se faisait donner par les autres serviteurs le titre de *Jemadar*. Je dois ajouter que ses compagnons riaient sous cape, et se mettaient fort peu en peine d'accomplir ses ordres. »

Le jeune Nurdass était un type tout différent : âgé de quinze ans à peine, il animait toute la caravane par sa vive gaîté, en même temps que son adresse et son intelligence le rendaient utile en mille manières. Il connaissait les divers dialectes des montagnes, parlait le thibétain, l'hindoustani, et servit à M. Wilson d'interprête pendant presque toute la durée du voyage.

Deux ou trois autres serviteurs indigènes complétaient l'escorte de notre explorateur. A chaque nouvelle station il se procurait des guides, des coolies pour porter son énorme bagage, et des yakmen, ou conducteurs d'yaks, qui sont les muletiers du pays.

Le chemin qui serpente sur les versants des montagnes, depuis Simla jusqu'à la vallée du Sutlej, a reçu le nom pompeux de *Grande route* de l'Hindoustan au Thibet. Ce n'est en réalité qu'un sentier fort étroit, grossièrement taillé dans le roc, et longeant les précipices les plus dangereux, sans que nulle part le moindre parapet vienne défendre ou rassurer le voyageur.

Malgré ses difficultés et ses périls, cette route constitue un immense progrès, si on la compare aux chemins indigènes. « Elle n'oblige pas du moins, dit M. Wilson, le malheureux cavalier à quitter sa monture toutes les cinq minutes ; et, quoiqu'elle s'enfonce parfois dans des gorges affreuses, terrifiantes, au fond desquelles règne une chaleur qui peut donner une idée de l'enfer, elle ne vous réduit pourtant jamais à gravir, le matin, avec des peines infinies, un mille ou deux qu'il faut, quelques heures plus tard,

redescendre perpendiculairement. Ses ponts de bois peuvent être traversés à cheval; elle est assez rarement exposée aux avalanches de neige et de granit; enfin le voyageur n'y connaît pas l'atroce cauchemar de rencontrer, sur une longueur de plusieurs milles, des blocs de rochers au milieu desquels nul chevrier au monde ne saurait marcher sans risquer de se rompre le cou. »

A travers une magnifique forêt de deodars, dont les branches laissaient de temps à autre apercevoir les blanches cîmes des monts Kulu, la caravane arriva en vue du Sutlej. Sombre, rocheuse, menaçante, la vallée s'étendait au-dessous de la route; par une sorte d'indéfinissable pressentiment, M. Wilson sentit son cœur se serrer, et cette impression augmenta encore lorsque, le soir même, il rencontra deux officiers qui venaient de Spiti, district situé au-delà du Sutlej. Les malheureux Anglais, brûlés du soleil, harassés de fatigue, couverts de vêtements poudreux et déchirés, ressemblaient beaucoup plus à de faméliques spadassins espagnols qu'à de respectables capitaines de l'armée britannique. « Le Sutlej! s'écria l'un deux, le Sutlej! c'est la vallée de l'ombre de la Mort! »

Ces paroles résonnèrent comme un avertissement funèbre aux oreilles de M. Wilson, et, l'imagination remplie de lugubres pensées, il ne put s'empêcher de tressaillir quand un vieil Hindou, d'un ton paternel, lui dit au départ : « Défiez-vous des ponts, ils sont dangereux. »

Ce qui augmentait pour notre voyageur l'importance de présages qui, en d'autres circonstances, lui eussent paru insignifiants, c'est que sa santé, minée déjà par le climat des Indes, se trouvait en ce moment fort affaiblie. Mais il surmonta cette pénible impression. « *Excelsior!* Plus haut, toujours plus haut, se dit-il. Ne laissons pas abattre notre cœur, ni défaillir notre courage! » Et pour traduire cette résolution par des actes, il descendit de quelque mille pieds vers la vallée du Sutlej. Il fallait bien traverser cette sorte de gouffre pour arriver à la splendide et sereine région alpestre.

Pour échapper à la brûlante chaleur du district dans lequel il entrait, il eut l'idée de voyager la nuit. Comme il faisait halte pour prendre vers une heure du matin un peu de repos :

— Qui êtes-vous? Que venez-vous chercher ici? lui dit en mauvais anglais une voix assez rude.

Surpris de cette apostrophe, M. Wilson se retourna.

— Et vous-même, qui êtes-vous pour m'adresser une pareille question?

— Je suis, reprit l'inconnu, en redressant sa taille par un mouvement qui n'était pas sans dignité, je suis le rajah de Bussahir, et vous entrez sur mon territoire!

En effet, à la lueur des torches que les hommes de l'escorte avaient approchées, notre voyageur aperçut le riche costume, aux couleurs bigarrées, de son étrange interlocuteur. Sa réputation était venue jusqu'à Simla. On savait que le hobereau montagnard avait reçu un vernis d'éducation anglaise dont l'effet le plus clair avait été de lui faire prendre en grande estime le gin et le brandy. Du reste, fort bon prince, il n'abusait point à l'excès du pouvoir de rançonner son peuple, et il se montrait pour les étrangers de bienveillante humeur.

Une conversation animée s'établit bientôt entre lui et M. Wilson. Pour cimenter des relations si amicales, notre Européen avait fait apporter une bouteille de rhum ; le rajah ne tarda pas à devenir communicatif, et il avoua, entre deux petits verres, qu'il céderait volontiers au gouvernement anglais sa rocheuse principauté, moyennant une bonne pension en espèces sonnantes.

Comme il s'attendrissait en songeant aux avantages qui résulteraient pour lui d'une pareille transaction, il surprit le regard significatif que Silas jetait sur son maître, puis sur la bouteille à peu près vide. Désireux de prouver qu'il n'avait point dépassé les bornes du savoir-vivre et de la prudence :

— Vous avez du rhum excellent, dit-il à M. Wilson dans son anglais fantaisiste ; rien n'assure le coup d'œil et ne rend la main solide comme de boire quelques gouttes d'une pareille liqueur. Prêtez-moi votre revolver.

Sans attendre de réponse, il l'avait saisi.

— Mais il est chargé ! s'écria M. Wilson.

— Ne craignez rien, répondit le prince avec un sourire plein de fierté.

Il se leva en titubant, sortit de la tente, fit placer sur le sol une bougie allumée; puis, il se mit à une distance d'une trentaine de pas, et assura tant bien que mal son équilibre en s'adossant à l'un des grands arbres sous lesquels le campement était établi.

Les serviteurs présents à cette scène se tenaient à respectueuse distance. Seul, le curieux Nurdass s'était rapproché. M. Wilson, d'un impératif signe de tête, lui intima l'ordre de rejoindre ses camarades. Le rajah haussa les épaules, visa un instant, puis lâcha la détente. Le flambeau s'éteignit. Du même pas chancelant, le prince regagna la tente et vida un nouveau verre de rhum, en promenant autour de lui un regard de triomphe.

« Malgré ce que j'appellerai..... sa bizarrerie, conclut M. Wilson, le rajah fit sur moi une impression très-favorable, et plus d'une fois depuis je me suis rappelé, non sans plaisir, cette entrevue nocturne sous des arbres séculaires, au plus épais d'une nuit sombre et pluvieuse. »

Le lendemain, le soleil levant déroula devant la petite caravane le plus pittoresque panorama. Ici un pic de neige dressant à 20,000 pieds de haut sa tête orgueilleuse; plus loin, une sombre gorge dont les flancs escarpés s'enfoncent, noire et rocheuse muraille, à plus de 1000 pieds de profondeur; çà et là, des hameaux alpestres, avec leurs toits en terrasses, blottis au milieu des blocs de granit, ou bien s'étageant sur les pentes verdoyantes; des cèdres gigantesques couverts, comme d'un voile, par les blanches fleurs de la clématite qui s'enlace autour de leurs troncs. Au-dessous, les eaux du Sutlej, bondissent et bouillonnent, avec un bruit pareil à celui du tonnerre, sur les rochers de l'immense ravine. Le chemin continue de descendre; malgré l'ombre plus épaisse, la chaleur devient intolérable; la pesanteur de l'atmosphère oppresse toutes les poitrines. De temps à autre pourtant un filet d'eau glisse, froid comme de la glace, sur les noires racines qui s'enchevêtrent au versant de la montagne, ou bien une bise aiguë, chargée de tous les frimas des hauts sommets, agite les branches puissantes des pins et des cèdres.

Les forêts du Sutlej sont les plus vastes et les plus riches de l'Inde entière; elles fournissent d'excellent bois de charpente, et dans ce pays où la houille est chose à peu près inconnue, elles suffisent presque entièrement à la consommation des voies ferrées. On y trouve toutes les variétés de pins; mais le plus magnifique des arbres de l'Himalaya, le géant du monde végétal, c'est le *cedrus deodora*, le rival des cèdres du Liban, qui mesure jusqu'à deux cents pieds de hauteur et quarante pieds de circonférence. « Il est admirable de le voir, dit M. Wilson, croître sur les versants les plus escarpés, dans les terrains les plus pauvres, nourri seulement par les débris d'herbes et de lichens qui ont autrefois recouvert les roches de gneiss et de mica. Pendant des siècles sans nombre, exposés à l'action vivifiante de l'air, de la lumière et de l'humidité, ils ont atteint les grandioses proportions qu'ils ont aujourd'hui, et que ne verront plus les générations futures; car l'homme rapetisse tout ce qu'il touche, et les cèdres de l'Himalaya sont maintenant tombés sous son exploitation. »

Si l'on songe à l'énorme quantité d'arbres que doivent dévorer les locomotives, ces monstres aux entrailles de feu, aux muscles de fer, on comprendra les regrets exprimés par M. Wilson.

Près du petit village d'Iangi la route devient si mauvaise que le silencieux et patient Silas faillit pousser des cris de détresse; il se contint pourtant, et son regard seul exprima sa consternation. Sur une distance dont il était impossible de calculer la longueur, mais qui semblait interminable, le chemin était couvert de blocs de granit et de gneiss, jetés là pêle-mêle par une avalanche, et sur lesquels il

fallait se hisser péniblement, avec la conviction peu réjouissante que les masses rocheuses dont ils s'étaient détachés pouvaient en faire pleuvoir bien plus encore.

On arriva de la sorte à un endroit où la montagne, descendant à pic, découvrit sous les pieds de nos voyageurs un précipice noir et béant. Deux alternatives se présentaient. Le chemin formant une sorte de fer à cheval, il fallait, ou bien contourner du gouffre, c'est-à-dire marcher pendant plusieurs heures au milieu des rochers, ou bien s'aventurer sur deux troncs d'arbre jetés en guise de pont d'une saillie à l'autre. Le plus fâcheux de l'affaire, c'est que les deux extrémités ne se trouvaient pas de même niveau, et que maintenir son équilibre pendant cette traversée, n'était pas chose facile.

— Que vous en semble? demanda M. Wilson à ses hommes.

Silas mesura de l'œil la route encombrée par les énormes pierres, puis, avec le courage que donne le désespoir :

— Traversons, monsieur, c'est le plus court; on ne meurt qu'une fois, dit-il d'un air sombre.

Les coolies aimèrent mieux suivre avec les bagages la voie la plus longue, et l'on se retrouva le soir à Iangi. Ce village, situé sur la frontière où le bouddhisme proprement dit cède la place au lamanisme, montre avec orgueil ses deux temples, très-spacieux pour une population peu considérable.

Après s'être un peu remis de sa fatigue, M. Wilson visita les édifices religieux qui forment la seule curiosité de la petite bourgade. Le prêtre lama qui lui montrait le temple de sa secte lui fit admirer avec complaisance les nombreuses inscriptions en langue thibétaine qui couvrent les murailles, racontant aux yeux, dans le pompeux style oriental, les grandeurs et la sainteté du Dieu vivant qui réside au monastère de Potala. Des figurines bizarres, grimaçant sur leurs piédestaux, des fresques aux vives couleurs représentent tous les démons familiers de la Chine.

— Ces peintures et ces légendes se retrouvent au reste dans tous nos temples, dit avec modestie le lama ; mais ce que vous ne verrez nulle part, c'est un *mani* de dimensions pareilles à celui qui est devant vous.

En effet, dans un des endroits les plus apparents du vaste édifice, M. Wilson aperçut un énorme cylindre de bronze, d'un diamètre de sept à huit pieds, qu'une chûte d'eau ménagée à cet effet peut mettre en mouvement à l'époque des crues du Sutlej. Une bande de papier, longue de plusieurs milliers de mètres, enroulée autour de la pieuse machine, porte sur sa blanche surface les formules vénérées des lamas, répétées un nombre infini de fois. Ce curieux appareil, connu sous le nom de moulin à prières, était alors au

repos ; mais, par une impulsion vigoureuse, le cicerone de notre voyageur lui fit faire quelques tours, et M. Wilson eut la satisfaction d'envoyer au ciel, par cet intermédiaire, quelques millions d'oraisons jaculatoires ; car celui qui, soit directement, soit par l'office d'un autre, met en mouvement le moulin, est censé réciter lui-même toutes les prières inscrites sur la partie de la feuille ainsi déroulée.

La plupart des temples thibétains renferment une machine de ce genre, mais le cylindre de métal n'a ordinairement que six pouces de long et deux ou trois de diamètre ; aussi les habitants d'Iangi ne sont-ils pas médiocrement fiers de celui qu'ils possèdent, et des avantages spirituels qui leur sont de la sorte assurés.

— En aucun lieu du monde, dit le lama, les bénédictions célestes ne sont sollicitées par autant de prières !

Nous aimons charitablement à croire que les dévôts thibétains ne se reposent pas trop sur cet ingénieux mécanisme du soin d'offrir à la divinité leurs hommages, et qu'ils ajoutent aux formules dévidées par le moulin, quelque invocation sortie de leurs cœurs.

III

La marche suivante, quoique fort pénible, ne présenta aucun des dangers de la veille ; la route s'élevait rapidement, l'air de la montagne soufflait, vif et pur. M. Wilson se réjouissait de sentir sa vigueur augmentée par cette brise fortifiante ; mais le soir, après un modeste repas, il fut pris de douleurs aiguës, semblables à celles que produirait un violent poison métallique. Ses serviteurs furent interrogés.

— Je n'étais pas là, dit Silas, quand on a préparé votre potage et vos légumes.

— L'eau du pays est mauvaise, reprit un autre.

Et M. Wilson remarqua qu'au lieu de fixer les yeux sur lui, cet homme avait le regard oblique, l'air craintif et embarrassé.

Or, notre voyageur savait, par un de ses compatriotes, que nul ne s'était jamais plaint de la mauvaise qualité des eaux de ce district. Maintes fois, au contraire, il avait observé parmi ses porteurs et ses domestiques, des signes non équivoques de mécontentement. Faire quelques excursions dans les montagnes, aller même jusqu'au lieu où cesse le chemin appelé grande route du Thibet, rien de mieux ; mais suivre ce voyageur incommode qui prétendait les conduire, par des sentiers impossibles, aux endroits les plus impraticables ; qui voulait même, il ne le cachait point, visiter Lhassa, la ville trois

fois sainte, et pénétrer jusqu'aux frontières de Chine, c'était plus que la patience humaine n'en pouvait supporter. Les Hindous sont enclins à se débarrasser par le poison de quiconque les gêne ; la crainte les empêche ordinairement d'attenter à la vie d'un sujet anglais, mais ils pensaient peut-être que la maladie l'obligerait à revenir sur ses pas.

Nourrir de pareils doutes est une des choses les plus pénibles qu'on puisse imaginer. Comment néanmoins les éclaircir ? M. Wilson jugea plus prudent de garder le silence. Sa situation ne tarda pas à devenir intolérable ; la dyssenterie augmentait, il n'avait aucun des remèdes nécessaires ; la morphine qu'il essaya ne produisit aucun effet. Il se souvint alors qu'un missionnaire morave, M. Pagell, habitait avec sa femme à quelques journées de marche. Là, sans doute, il trouverait des médicaments et du secours ; quant à retourner en arrière, il n'y songea pas un instant. Il continua donc sa route, et ceux-là seuls qui connaissent les atroces tortures de la dyssenterie, peuvent apprécier cet acte de courage. Voyager à dos d'yak lui devenait impossible; il lui fallut recourir au *dandi*, sorte de litière employée dans l'Himalaya, et qui serait assez confortable, si la route était toujours plane, les porteurs toujours attentifs.

Le dandi, dont une balançoire peut donner assez exactement l'idée, a pour support un bambou de neuf à dix pieds de long, auquel sont suspendues deux pièces d'étoffes, l'une destinée à servir de siége, l'autre, plus étroite et plus basse, à soutenir les pieds. Chacun des bouts du bâton qui forme le support repose sur l'épaule d'un ou deux hommes, et l'on se figure aisément, quand le chemin est encombré de roches, que l'infortuné voyageur n'a guère de loisir pour admirer le paysage. Son attention doit être concentrée tout entière sur les blocs de granit ou d'ardoise avec lesquels, à toute minute, il risque d'entrer en collision.

Un Hindou à qui M. Wilson demandait si les habitants du pays consentiraient volontiers à le transporter ainsi sur leurs épaules, répondit en hochant la tête :

— Eux, porter vous, bien sûr ; mais eux bousculer vous !...

En effet, marchant sans la moindre précaution au milieu des pierres et des quartiers de roches, les coolies secouaient impitoyablement la litière, la heurtant de ci et de là, de façon à briser mille fois les os du voyageur, s'il n'avait eu la précaution de parer le choc en se rejetant à droite ou à gauche, en arrière ou en avant. Le péril augmentait encore quand la route se rétrécissait. Les pieds de notre Anglais, pendant alors au-dessus du précipice, « il était malaisé, nous dit-il, de ne pas songer parfois que les porteurs, fatigués de leur charge, pourraient céder à la tentation de s'en débar-

rasser en faisant chavirer au fond du gouffre le dandi et son contenu. »

Si le voyageur était dans une situation fâcheuse, les coolies avaient bien, il faut l'avouer, quelque motif de plainte. Petits propriétaires pour la plupart, habitués à faire paître leur bétail, mais non pas à porter de lourds fardeaux, il leur fallait, de par la loi anglaise, fournir à l'étranger le moyen de transport qui lui semblait préférable, et cela, au taux le plus modéré. C'est ce qu'on appelle le droit de *bigar*, et les coolies devaient, pour la modeste somme de quatre *annas* (douze sous) par jour, porter le voyageur et son dandi, dont le bâton meurtrissait leurs épaules, jusqu'aux passes les plus difficiles et les plus escarpées de l'Himalaya. Un vieil Hindou, après quelques heures de ce mode de locomotion, se mit à pousser des cris lamentables, tandis que ses pleurs traçaient sur ses joues terreuses, — les gens du pays ne se lavent jamais — de larges sillons, pareils aux torrents qui coulent sur les pentes sablonneuses de la montagne.

— Laissez le dandi, et prenez seulement un *kiltas*, dit M. Wilson, ému de sa détresse.

— Alors, il n'aura que deux annas au lieu de quatre, s'écrièrent ses compagnons mécontents.

— Vous pouvez bien garder le tout, riposta le vieux porteur. Pour quatre cents fois quatre annas, je ne voudrais pas faire une corvée pareille.

On arriva enfin au village de Pû, mais une nouvelle déception attendait le voyageur malade et brisé de fatigue. M. Pagell était en tournée ; sa femme, qui habitait à l'entrée de la petite bourgade une maison fort étroite, n'y put recevoir M. Wilson ; elle fit planter sa tente aux environs, à l'ombre de grands abricotiers ; puis, le voyant si faible qu'il était hors d'état de se soutenir, elle courut chez elle chercher une boîte de pharmacie abondamment pourvue de médicaments de toutes sortes. Là, par malheur, durent se borner ses services ; peu versée dans l'art médical, elle évita prudemment d'aborder un domaine où elle n'eût pas manqué sans doute de se fourvoyer ; de plus, elle était Allemande, et quoique ses compatriotes possèdent, nous le savons, une aptitude toute particulière, pour l'étude des langues, elle ne savait pas un mot d'anglais ni d'hindoustani ; depuis dix ans qu'elle habitait ce coin isolé du globe, elle avait appris le dialecte du pays, mais M. Wilson l'ignorait complètement.

Il demeura donc fort solitaire, obligé de se servir à lui-même de médecin et de garde-malade, car il avait fait camper ses serviteurs à quelque distance, pour ne pas être troublé par le bruit de leurs

chants, de leurs bavardages et de leurs disputes ; mais, ce qu'il ne pouvait empêcher, c'était le mugissement du Sutlej, qui roulait ses eaux tumultueuses sur les rochers d'un ravin profond de 1,000 mètres ; c'étaient encore des danses religieuses, qu'un groupe de pélerins exécutait chaque soir, à grand renfort de cantiques plus ou moins mélodieux, et qu'ils continuaient toute la nuit, soutenus, dans leur fanatique ardeur, par d'abondantes libations ; enfin, pour surcroît de vacarme, des dogues sauvages, de race thibétaine, descendaient chaque soir d'un monastère situé non-loin de là, et venaient rôder, avec de sinistres hurlements, autour de la tente où gisait le malade.

Ces visites n'étaient pas les seules qu'il reçût. « J'étais un soir, nous dit-il, plongé dans une sorte de demi-sommeil, causé par l'épuisement où m'avaient jeté de si longues souffrances, quand je fus tiré de ma torpeur par un bruit léger qui se faisait tout près de moi. Ouvrant les yeux, j'aperçus, à l'indécise clarté de la lune, une figure massive qui s'avançait vers l'entrée de ma tente, avec le pas chancelant d'un homme ivre. Ma première pensée fut qu'un des Tartares campés près du temple, avait revêtu sa tunique de peau de mouton pour me servir une danse guerrière, ou, peut-être, pour voir s'il ne trouverait pas à dérober quelque chose. Laissant donc tomber doucement ma main sur le côté de ma couche, je pris le revolver chargé qui ne me quittait jamais. A mieux regarder, pourtant, je trouvai que l'ombre n'avait rien d'humain. « Grand Dieu ! m'écriai-je, oubliant que j'étais seul, qu'est-ce que cela peut être ? »

Au son de ma voix, la mystérieuse créature fit un mouvement en arrière et se mit à grimper pesamment au tronc de l'un des grands abricotiers, tout en poussant un grognement féroce. J'étais en présence d'un ours, d'un de ces ours gigantesques, à fourrure jaunâtre, qui infestent les régions hautes de la montagne, mais qui rarement descendent jusque dans les villages. Après un autre grognement, qui semblait dire qu'en dépit de toute opposition, il n'entendait pas être frustré de son souper, il continua sa lourde ascension et se mit.... à croquer force abricots.

On pense que notre voyageur attendit anxieusement la fin du repas de ce voisin suspect, et qu'il le vit avec une satisfaction des plus vives s'éloigner enfin, non sans avoir poussé un dernier grognement de menace, comme pour avertir quiconque voudrait s'opposer à sa retraite, du danger de risquer une pareille tentative. M. Wilson aurait pu appeler Silas qui, rarement, se tenait bien loin de son maître ; mais le fidèle domestique ne ressemblait en rien au chasseur Nemrod ; c'eût été l'exposer à une mort presque certaine.

A partir de ce moment, la tente fut toujours, à la nuit, barricadée avec des malles et des ballots de toutes sortes, de façon à ce que

le malade pût reposer sans craindre d'être surpris pendant les courts instants de sommeil que lui permettaient des ennemis d'un genre tout différent ; c'étaient d'innombrables essaims de mouches et de moustiques, dont les cruelles piqûres le mettaient au supplice. La petite plaine abondait aussi en scorpions gris et noirs, et même en serpents, longs de 5 à 6 pieds, que M. Wilson voyait, au déclin du jour, dérouler leurs larges anneaux et ramper silencieusement à quelques pas de la tente où il gîsait.

Au milieu de toutes ces horreurs, un sentiment de tristesse profonde remplissait son âme. La maladie minait ses forces, et il se trouvait seul, absolument seul, au milieu d'êtres indifférents ou hostiles. Ses souffrances étaient affreuses ; couché sur son lit de douleur, il se rappelait les voyageurs illustres, morts du mal auquel il était lui-même en proie : la pâle figure de l'héroïque Livingston lui apparaissait souvent ; il se le représentait, ainsi que l'ont dépeint ses serviteurs, gémissant nuit et jour sous l'affreuse torture qui étreignait ses entrailles.

Le mois de juillet, ce mois pendant lequel il avait cru s'avancer, allègre et fier, au milieu des montagnes du Thibet, s'écoula tout entier ainsi. Deux ou trois fois par semaine, une visite de madame Pagell rompait l'uniformité navrante de ses journées. Le visage de la bonne dame exprimait la sympathie ; elle pressait la main du malade et se retirait en poussant un soupir. M. Wilson sut plus tard qu'il avait été pour elle la cause d'un grand trouble. Le sachant si malade, elle se demandait avec terreur comment elle ferait pour l'ensevelir décemment ; le terrain est fort cher au village de Pù, car il est entièrement artificiel ; en distraire une partie pour y enterrer un étranger serait chose coûteuse, et madame Pagell ne pouvait songer, sans une horreur profonde, à la possibilité de voir un jour du sarrazin ou des légumes croître sur le coin du champ communal qui renfermerait la dépouille d'un chrétien. La question du cercueil n'était pas moins embarrassante. Qui se chargerait de le faire dans un pays où ce mode d'inhumation est complètement inconnu? Si M. Wilson avait connu les perplexités de la digne madame Pagell, il aurait pu les calmer d'un mot. Il avait toujours pensé, s'il lui arrivait malheur dans l'Himalaya, qu'il aimerait à faire transporter son corps loin de la demeure des hommes, jusqu'à la paisible région des neiges éternelles.

Mais sa course ne devait point s'arrêter dans un hameau perdu au fond des gorges du Sutlej. L'ipecacuanha, qu'il avait pris à d'énormes doses, et qui l'avait grandement affaibli, finit cependant par produire des effets salutaires ; la société du missionnaire morave, M. Pagell qui, averti par sa femme, avait hâté son retour, con-

tribua aussi à le tirer de la langueur où la maladie l'avait plongé. Bientôt il put s'asseoir quelques heures à l'entrée de sa tente, et jeter de là un coup d'œil sur la campagne voisine, où les femmes étaient activement occupées à rentrer la récolte. La plupart des hommes, à cette époque de l'année, sont dans le Thibet chinois où ils vendent les produits de leur sol, car le village de Pû a de beaux vignobles, des céréales et surtout d'excellent tabac. Rien n'égale l'énergie laborieuse des femmes de ce district; « elles travaillaient, dit M. Wilson, littéralement nuit et jour afin de rentrer le blé au plus vite et de pouvoir semer le sarrazin assez tôt pour qu'il eût encore le temps de mûrir. Après avoir ainsi moissonné depuis le matin et supporté la brûlante chaleur d'un soleil de feu, elles retournaient le soir dans les champs, allumaient des torches de pin résineux et continuaient jusqu'à deux heures du matin leur infatigable labeur. »

Il semblerait qu'au milieu de cette population paisible, la semence évangélique dût germer facilement, il n'en était pourtant rien, et M. Pagell se plaignait avec amertume de l'indifférence et de l'ingratitude des habitants. Peut-être, pour les convertir à la religion chrétienne, eût-il fallu l'exemple d'une vertu plus haute, d'un dévouement plus complet que le protestantisme n'est capable d'en produire. Quoi qu'il en soit, depuis dix années, M. et Mme Pagell n'avaient vu se grouper autour d'eux que deux ou trois familles de néophytes.

M. Wilson reprenait peu à peu des forces, mais il sentait que sa convalescence marcherait beaucoup plus rapidement s'il pouvait quitter la vallée du Sutlej et respirer l'air vivifiant des hauteurs voisines. Comme M. Pagell le trouvait trop malade encore pour voyager seul, il offrit de l'accompagner quelques jours, et tous deux partirent la semaine suivante pour Shipki, le plus proche des villages du Thibet chinois, d'où M. Wilson comptait se diriger vers Lhassa.

Pierre Du Quesnoy.

La suite prochainement.

LES ORIGINES DE LA PHOTOGRAPHIE

NIEPCE (1765-1833) — DAGUERRE (1787-1851)

VI[1]

L'exposé des faits, placé en tête des articles du traité de 1829, est absolument conforme aux indications puisées dans la correspondance de Niepce. Celui-ci y figure comme ayant seul droit alors au titre d'inventeur, ce qui était rigoureusement vrai à cette époque, mais allait bientôt cesser de l'être.

« M. Niepce, désirant fixer par un moyen nouveau, sans avoir recours à un dessinateur, les vues qu'offre la nature, a fait des recherches à ce sujet. De nombreux essais constatant cette découverte en ont été le résultat. Cette découverte consiste dans la reproduction spontanée des images reçues dans la chambre noire.

« M. Daguerre, auquel il a fait part de sa découverte, en ayant apprécié tout l'intérêt, d'autant mieux qu'elle est susceptible d'un grand perfectionnement, offre à M. Niepce de se joindre à lui pour parvenir à ce perfectionnement, et de s'associer pour retirer tous les avantages possibles de cette nouvelle industrie. »

La société Niepce-Daguerre était constituée pour dix ans (art. 1 et 2). Niepce y apportait son invention telle quelle; Daguerre une combinaison de chambre noire, plus ses talents et son industrie, qu'il s'engageait à employer de concert avec l'inventeur, au perfectionnement de la découverte. Ces deux mises étaient considérées comme égales, représentant chacune la moitié des produits dont l'invention était susceptible (5). En conséquence, les deux associés devaient fournir, chacun par moitié, les fonds nécessaires et par-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1876.

tager également par moitié les produits (7 et 14) ; se communiquer mutuellement leurs procédés, présents et futurs, sous le sceau du secret... (3, 4 et 6).

Telles étaient les principales clauses de ce contrat, signées par Niepce après mûr examen. Le principe d'égalité des mises pris pour base, et le partage par moitié des bénéfices n'étaient nullement des stipulations léonines au détriment de l'inventeur primitif, comme on l'a prétendu depuis. Sa découverte, si importante qu'elle fût en elle-même, n'était, sous le rapport scientifique, qu'une première étape dans une région encore inexplorée ; sous le rapport industriel, qu'un point de départ. De ses essais d'application circonscrits à l'héliogravure, il n'aurait jamais tiré qu'un produit insignifiant. La verve, la confiance juvénile de Daguerre avaient ranimé le courage du vétéran, lui montraient, prochain et presque palpable comme un tableau du Diorama, le vaste horizon entrevu naguère au début de ses recherches. Ils devaient, il est vrai, travailler tous deux de concert, en vue du perfectionnement et de l'utilisation de la découverte (art. 3 du traité). Mais il était à prévoir que la majeure partie, au moins, de ce travail d'exploitation et d'amélioration, retomberait sur Daguerre, plus jeune de vingt ans que son associé. Les stipulations de l'acte avaient été naturellement conçues en vue de cette prévision, que justifia et dépassa l'événement.

En effet, tandis que la découverte de Niepce demeurait stationnaire entre ses mains, Daguerre prenait l'initiative d'un perfectionnement si considérable, qu'il équivalait à une transformation.

Il avait vu fonctionner l'appareil de son associé : celui-ci, conformément au traité, lui avait révélé le secret de la substance à laquelle il s'était arrêté pour ses ébauches de gravure, et communiqué tous les renseignements sur ses investigations antérieures. Daguerre était revenu à Paris, plus que jamais convaincu de l'absolue nécessité de remplacer par un agent plus actif le bitume de Judée. « A partir de cette époque, dit un contemporain, Daguerre devint tout à coup invisible. » Renfermé dans son laboratoire du Diorama, dont l'accès était interdit à ses plus intimes amis, il vécut pendant deux ans en alchimiste, au milieu des livres, des matras, des cornues, des creusets. Absorbé dans ses recherches, il entendit à peine, à deux pas de lui sur le boulevard, la révolution de juillet qui « passait au bruit du canon, emportant trois générations de rois. » Il ne s'occupait même plus des nouveaux tableaux du Diorama, confiés à son élève Sébron. Il fallait souvent l'arracher à son laboratoire aux heures des repas, parfois même le faire manger comme un enfant.

Le but de ses essais multipliés était la découverte de substances

recevant et retenant l'image, comme le bitume de Judée, mais plus rapidement impressionnables et d'autres substances susceptibles de donner ensuite plus de consistance, de relief aux images reçues par les premières. On vient de voir comment s'était opéré la première découverte de Niepce. Une autre chance non moins heureuse, juste récompense d'un travail opiniâtre, allait mettre Daguerre sur la voie d'un progrès immense. Sachant que son prédécesseur, pour donner plus de vigueur et de relief aux images obtenues sur l'asphalte, avait essayé des vapeurs d'*iode*, il avait renouvelé cette tentative. Ayant un jour laissé par mégarde une cuiller d'argent sur une de ces plaques iodurées, il ne fut pas peu surpris, en retirant la cuiller, d'en retrouver l'image distinctement empreinte sur la surface de cette plaque.

Daguerre a compris bien vite toute la portée de cette découverte. Il s'est empressé de substituer à l'asphalte l'iodure d'argent, qui noircit avec une rapidité extraordinaire, sous l'action des rayons lumineux. Mais la plaque (iodurée) ne laisse pas nettement apparaître l'image, qui n'existe encore qu'à l'état latent. Après bien des essais, Daguerre finit par reconnaître que l'huile de pétrole a la propriété de faire ressortir l'image. « Cette découverte est un pas immense vers le but; Daguerre a mis la main sur une substance *révélatrice*. Mais il ne s'en tient pas là, il cherche, il trouve d'autres substances d'un emploi plus avantagenx et moins dangereux, et s'arrête enfin à la vapeur du mercure, qui fait apparaître l'image avec une promptitude et une netteté merveilleuses. »

Daguerre s'était empressé de tenir son associé au courant de ses études, des propriétés désormais constatées de l'iodure d'argent, des espérances qu'il fondait sur elles. Niepce n'avait pas foi dans ces nouveautés : l'amour-propre de ce vétéran de la science se refusait à admettre qu'il eût passé si près de cette découverte sans la soupçonner. Son incrédulité n'aurait pu tenir devant les résultats obtenus par Daguerre. Mais il n'eut pas le temps de les connaître; cette même année, il fut frappé d'une congestion cérébrale, à laquelle il succomba le 5 juillet 1833, âgé de soixante-huit ans.

VII

Deux années s'écoulèrent encore avant que Daguerre fût en mesure de faire connaître à Isidore Niepce, fils de Nicéphore, le système nouveau basé sur les propriétés de l'iodure d'argent. Il menait de front ces recherches avec l'exploitation du Diorama, dont il demeurait seul chargé, depuis la retraite de son associé Bouton

(1832). Daguerre put suffire à tout, grâce au dévouement de son élève Sébron, qui travaillait d'après ses indications, avec une dextérité et une célérité d'autant plus merveilleuses qu'il n'avait qu'un seul bras.

Le procédé photographique mentionné dans le traité additionnel de 1835 est bien l'œuvre de Daguerre : c'est à bon droit qu'il a reçu et conservé, nonobstant d'injustes critiques, le nom de *Daguerréotype*. Entre cette méthode et les essais de Niepce père, la distance parcourue est immense. Elle en dérive sans doute, elle leur ressemble même à certains égards; — mais comme la locomotive Stephenson ressemblait à l'appareil rudimentaire de Cugnot, qui figure au musée des Arts-et-Métiers.

« Sur l'emploi de la plaque iodée, dit un écrivain impartial et des plus compétents, Daguerre fonda un procédé photographique infiniment supérieur au précédent, et qui permit d'atteindre une telle finesse, qu'on le préfère encore quelquefois, dans les recherches scientifiques, à la photographie sur collodion[1]. »

Le 9 mai 1835, Daguerre et Niepce fils passèrent ensemble un acte additionnel au traité de 1829. Cet acte introduisait une modification importante dans l'article 1er du traité originaire, celui qui définissait l'objet de la société. Le but n'était plus de « coopérer au perfectionnement de la découverte *inventée par M. Niepce et perfectionnée par M. Daguerre*, mais « l'exploitation de la découverte *inventée par M. Daguerre et feu Niepce.* » Cette stipulation, depuis si violemment attaquée, était pourtant appuyée sur ce fait incontestable « que Daguerre avait, à la suite de nombreuses expériences, reconnu la possibilité d'obtenir un résultat plus avantageux, sous le rapport de la promptitude, à l'aide d'un procédé qu'il avait découvert (l'iodure d'argent), procédé qui remplacerait la base de la découverte exposée dans le traité originaire (le bitume de Judée). » Ce perfectionnement radical justifiait la prétention de Daguerre à figurer dans le nouvel acte comme inventeur collectif, et non plus seulement comme ayant apporté des améliorations de détail à l'invention primitive.

Deux ans après (13 juin 1837), Daguerre conclut avec Isidore Niepce un traité définitif pour l'exploitation des procédés héliographiques de Niepce père et pour celle, bien autrement importante, du Daguerréotype. Isidore Niepce reconnaissait, dans le préambule de ce traité, que Daguerre lui avait fait connaître « un procédé *dont il était l'inventeur*; procédé ayant pour but de fixer l'image

[1] *Dictionnaire de chimie*, par M. Wurtz, avec la collaboration de MM. Caventou, Déhérain, etc. Art. *Photographie*, par M. G. Salet.

produite dans la chambre obscure, non pas avec les couleurs, mais avec une parfaite dégradation des teintes, du blanc au noir : que ce nouveau procédé avait l'avantage de reproduire les objets avec soixante ou quatre-vingt fois plus de promptitude que celui précédemment inventé par Niepce père, et qui avait été l'objet du traité de 1829. Daguerre consentait à abandonner à la société, formée en vertu de ce traité primitif, le nouveau procédé par lui inventé et perfectionné, sous la condition qu'il porterait le seul nom de Daguerre. Mais, d'autre part, il était convenu que ce nouveau procédé ne pourrait être publié que conjointement avec le premier, afin que le nom de Nicéphore Niepce figurât toujours, comme il le devait, dans cette découverte. »

Nous connaissons exactement la manière dont opérait alors Daguerre, par la première description qu'il publia lui-même en 1839 et que nous reproduisons textuellement :

« 1° On dégraisse la plaque à l'aide de l'acide nitrique étendu et de la (pierre) ponce;

« 2° On la polit;

« 3° On l'expose aux vapeurs d'iode, dans une pièce obscure, jusqu'à la production d'une couche jaune d'or d'iodure d'argent;

« 4° On la soumet à l'action de la lumière, au foyer de la chambre noire;

« 5° On *révèle* l'image; pour cela, on place la plaque dans une boite contenant du mercure chauffé à 60°. Les vapeurs mercurielles amalgament l'argent mis à nu par l'action de la lumière, et en rendent la présence visible.

« 6° Enfin, on *fixe* l'image, en dissolvant, à l'aide d'une solution concentrée de sel marin, l'iodure non altéré, de façon à empêcher toute action ultérieure de la lumière [1]. »

A l'aide de cette description, il est facile de démêler, dans la conception première du daguerréotype, la partie vraiment originale de cet appareil et les emprunts faits à la méthode de Niepce, (préparation de la plaque, exposition dans la chambre noire, soin de faire disparaître, au moyen d'un dissolvant, les parties de l'enduit non impressionnées). Ce qui appartient en propre à Daguerre et lui donne droit au titre d'inventeur, c'est la substitution de l'iodure d'argent à l'asphalte, et la révélation de l'image.

Sur ces entrefaites, Daguerre eut à essuyer un choc terrible et qui, pour une nature moins fortement trempée, eût été mortel;

[1] Le sel marin, dont l'insuffisance comme agent fixateur avait été bientôt reconnu, fut remplacé la même année, sur l'indication du célèbre astronome anglais Herschel, par l'hyposulfite de soude, encore d'un usage général aujourd'hui.

l'incendie du Diorama (1838). Nous avons dit que depuis 1832 il restait seul à la tête de cette entreprise, dont il était devenu le propriétaire principal, ayant successivement remboursé, sur ses parts de bénéfices, la plupart des actionnaires. Le Diorama faisait encore d'assez belles recettes, quoique moindres qu'au temps de la Restauration. C'était surtout le désir d'y apporter de nouveaux perfectionnements qui avait déterminé la vocation *photographique* de son auteur. C'était en vue du Diorama qu'il avait créé le daguerréotype. Cet espoir, caressé depuis tant d'années, fut anéanti en un instant par la maladresse d'un machiniste, qui mit l'appareil d'éclairage en contact avec une de ces vastes toiles, enduites d'une couche épaisse de vernis très-inflammable. Le feu éclata avec une violence irrésistible; au bout de quelques heures, le Diorama n'était plus qu'un monceau de ruines fumantes. Dans le matériel détruit figuraient, outre les tableaux récemment exposés, treize autres toiles roulées, tous les grands succès d'autrefois! L'incendie n'épargna pas le laboratoire, théâtre des expériences de Daguerre, de sa lutte opiniâtre et victorieuse contre la lumière. Du temps où les métaphores mythologiques étaient à la mode, on aurait dit que Vulcain avait voulu venger les injures de Phœbus.

C'était un coup d'autant plus cruel, qu'il venait frapper le grand et imprudent artiste dans l'automne de la vie, après de longues années d'une existence non pas seulement aisée, mais opulente, menée au jour le jour. Dans cette terrible épreuve, l'attitude de Daguerre fut aussi honorable que courageuse. Il employa toutes ses ressources à désintéresser les derniers actionnaires du Diorama. La ruine était complète, mais l'honneur demeurait sauf.

C'était, plus que jamais, le cas de tirer parti de l'invention nouvelle, qui commençait à faire grand bruit. Déjà, dans ce laboratoire qui venait de périr, Daguerre avait reçu les visites des personnages les plus considérables, princes de la famille royale et princes de la science, qui venaient admirer les premières épreuves du daguerréotype. Il avait obtenu de l'autorité l'autorisation de faire circuler et stationner à volonté dans tout Paris, un appareil monté sur des roues, pour prendre des points de vues, aux heures et dans les emplacements les plus favorables. La foule s'amassait autour de ce véhicule d'une forme inusitée, et se livrait aux commentaires les plus bizarres sur sa destination. Deux siècles plus tôt, dans ces mêmes lieux, on aurait sûrement vu là de la sorcellerie, et fait un beau feu de joie de cet attirail, en y joignant l'inventeur.

Mais, bien que l'apparition du daguerréotype fît évènement, son succès pratique était loin de répondre aux espérances de Daguerre et de son associé. Ils ne purent trouver ni acheteurs ni

actionnaires. Tout en admirant les spécimens de ce nouvel art, les capitalistes, gens positifs, se méfiaient de la durée des images, du danger de la contrefaçon. En présence de ces difficultés insurmontables, un seul parti restait à prendre, s'adresser à l'Etat. Chaudement patronnés par Arago, qui avait deviné l'avenir de cette découverte, Daguerre et son associé reçurent un accueil favorable. L'affaire fut même conduite avec une promptitude assez rare en pareille occurence. Généralement les personnages officiels ne se gênent guère pour faire attendre les plus sérieux inventeurs, estimant sans doute qu'ils ont aussi des procédés pour vivre de l'air du temps.

L'exposé des motifs du projet de loi qui accordait à Daguerre et à Isidore Niepce une pension viagère à titre de récompense nationale, était conçu dans les termes les plus flatteurs, surtout pour Daguerre. Le ministre « croyait aller au-devant des vœux de la Chambre, en proposant d'acquérir, au nom de l'Etat, la propriété d'une découverte non moins utile qu'inespérée, et qu'il importait, dans l'intérêt des sciences et des arts, de pouvoir livrer à la publicité. » L'historique de l'invention insistait principalement sur le mérite de Daguerre. « La possibilité de fixer passagèrement les images de la chambre obscure était connue dès le siècle dernier. M. Niepce père inventa un moyen de rendre ces images permanentes. Mais son invention n'en restait pas moins encore très-imparfaite. Il n'obtenait que la silhouette des objets, et il lui fallait au moins douze heures pour obtenir le moindre dessin. C'est en suivant des voies entièrement différentes et en mettant de côté les traditions de M. Niepce (?), que M. Daguerre est parvenu aux résultats admirables dont nous sommes aujourd'hui les témoins. La méthode de M. Daguerre lui est propre, elle n'appartient qu'à lui, et se distingue de celle de son prédécesseur aussi bien dans sa cause que dans ses effets. Toutefois, comme avant la mort de M. Niepce père, il avait été passé entre lui et M. Daguerre un traité, par lequel ils s'engageaient mutuellement à partager tous les avantages qu'ils pourraient recueillir de leurs découvertes, et comme cette stipulation a été étendue à M. Niepce fils, il serait impossible de traiter isolément avec M. Daguerre... Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la méthode de M. Niepce, bien qu'elle soit demeurée imparfaite, serait peut-être susceptible de recevoir quelques améliorations, d'être appliquée utilement dans certaines circonstances, et qu'il importe, par conséquent, pour l'histoire de la science, qu'elle soit publiée en même temps que celle de M. Daguerre [1].

[1] Ces prévisions d'un retour possible, dans certains cas, à la méthode de

« On comprend quelles ressources, quelles facilités toutes nouvelles cette invention doit offrir pour l'étude des sciences; quant aux arts, les services qu'elle peut leur rendre ne sauraient se calculer..... Pour le voyageur, pour l'archéologne, aussi bien que pour le naturaliste, cet appareil deviendra d'un usage continuel et indispensable.....

« Malheureusement pour les auteurs de cette belle découverte, il leur est impossible d'en faire un objet d'industrie, et de s'indemniser des sacrifices que leur ont imposés tant d'essais si longtemps infructueux. Leur invention n'est pas susceptible d'être protégée par un brevet. Dès qu'elle sera connue, chacun pourra s'en servir..... Il faut donc nécessairement que ce procédé appartienne à tout le monde, ou qu'il reste inconnu. Dans une circonstance aussi exceptionnelle, il appartient au gouvernement d'intervenir. C'est à lui de mettre la société en possession de la découverte dont elle demande à jouir, sauf à donner aux auteurs le prix, ou plutôt la récompense de leur invention. »

La conclusion, était peu digne de l'exorde. On proposait pour Daguerre une pension viagère de 6,000 francs; pour Niepce fils une de 4,000 reversible aux veuves par moitié. Ce n'était pas la peine d'exalter si magnifiquement la découverte qu'ils offraient à l Etat, pour la récompenser si peu.

VIII

Cette rémunération si insuffisante fut du moins votée par acclamation par les deux Chambres, et la description des procédés du daguerréotype communiquée à l'Académie des sciences par son secrétaire perpétuel, en séance publique, le 10 août 1839. Cette imposante solennité scientifique a été souvent décrite. Arago s'y montra comme toujours, vulgarisateur incomparable : il fit à cet auditoire d'élite une de ces leçons, auxquelles sa parole donnait un si grand attrait. Il rappela, avec son éloquence et sa lucidité habituelles, les difficultés que l'auteur du daguerréotype avait dû surmonter; expliqua ses procédés, fit valoir le mérite de son appareil, pronostiqua les conséquences certaines, imminentes, de cette utilisation de la

Niepce, avaient probablement été suggérées par Daguerre lui-même; elles faisaient honneur à sa perspicacité. On verra plus loin que quelques-unes des applications les plus récentes de la photographie (positifs sur papier ou charbon, gravure photographique, photolithographie, émaux) dérivent directement de l'idée-mère de Niepce.

lumière. Daguerre, présent à la séance, fut acclamé avec un juste enthousiasme.

Cette ovation fut un de ces rares et fugitifs moments de bonheur, aussi clairsemés dans la vie humaine que *des clous sur une muraille*, suivant la belle expression de Bossuet. Cette célébrité, que Daguerre avait conquise au prix de tant de travaux et de sacrifices, il devait l'expier cruellement, par des déceptions de diverse nature, dans les dernières années de sa vie. Il eut d'abord à essuyer, de la part de son ancien associé, des attaques passionnées et injustes. Les auteurs des premières communications publiques avaient insistés un peu trop exclusivement sur les mérites de Daguerre, au détriment de son prédécesseur. On avait été jusqu'à dire que « c'était en mettant de côté les traditions de Niepce que Daguerre était arrivé à de si admirables résultats ; » expressions qui, prises au pied de la lettre, constituaient une grave inexactitude. Cette prédilection pour le daguerréotype s'était manifestée d'une façon positive, par le chiffre supérieur de la pension viagère accordée à son auteur. Enfin l'opinion publique avait suivi cette impulsion ; on ne parlait que du daguerréotype et de Daguerre. Froissé dans son amour propre filial et dans ses intérêts, Isidore Niepce se brouilla avec son ancien associé, et bientôt l'attaqua violemment dans un opuscule intitulé : « *Historique de la découverte improprement nommée Daguerréotype*, avec une notice sur son véritable inventeur (1841). » Cet ouvrage contenait des détails intéressants sur la vie et les premiers travaux de Niepce, et remettait en lumière le mérite trop oublié alors du créateur de l'héliographie. Mais Niepce fils ne s'en tenait pas à cette revendication légitime. Il reprochait à Daguerre d'avoir exploité l'inexpérience de Nicéphore Niepce dans les affaires, d'avoir accaparé la meilleure partie du bénéfice, et tout l'honneur de ses découvertes. Bien que scientifiquement insoutenables, et démenties par des documents signés d'Isidore Niepce lui-même, ces récriminations firent du bruit [1]. Les plaintes, plus ou moins fondées, contre l'erreur et l'injustice du gouvernement, trouvent toujours de l'écho en France.

Mais ces récriminations rétrospectives n'étaient pas l'unique souci de Daguerre ; d'autres préoccupations encore assombrirent ses derniers jours. A peine créée, la photographie, dont les premiers pas avaient été si lents, si pénibles, entrait tout à coup dans une période d'évolution, de perfectionnement sans relâche. Peu de temps après

[1] Elles ont été reproduites avec encore plus de véhémence dans une brochure publiée pendant l'Exposition universelle de 1867, c'est-à-dire seize ans après la mort de Daguerre. L'auteur de cette brochure allait jusqu'à dire que Daguerre n'avait rien inventé !

la communication publiquement faite par Arago des procédés de Daguerre, ils étaient connus universellement. On ne voyait plus dans Paris que chambres noires installées sur les balcons, aux fenêtres des mansardes; qu'objectifs braqués de toutes parts sur les quais, dans les promenades, devant les monuments. Mais, à mesure que les adeptes du nouvel art acquéraient de l'expérience, ils remarquaient des défauts dans cet appareil qui semblait d'abord si parfait. Déjà un premier changement avait été apporté à la méthode daguerrienne par la substitution au sel marin de l'hyposulfite de soude, agent fixateur plus énergique. Ce n'était là que le prélude d'améliorations plus importantes,

On se souvient que Daguerre avait d'abord eu surtout en vue de reproduire des scènes destinées au Diorama, c'est-à-dire des horizons vastes et lointains. Pourtant, dès cette époque, antérieurement à la publication de ses procédés, il avait tenté de faire des portraits. C'était sa jeune nièce qui lui servait de modèle pour ces premiers essais. Elle était forcée de demeurer immobile pendant *trente minutes* et plus, et il fallait lui mettre au-dessus de la tête un verre bleu, pour la préserver d'insolation. C'était déjà, sans doute, un progrès relatif, en comparaison des procédés de Niepce, qui exigeaient de huit à douze heures d'exposition au foyer de la chambre noire. Dans ces nouvelles conditions, la reproduction des objets animés commençait à devenir possible, mais restait encore singulièrement pénible. En 1840, époque où les appareils avaient déjà été modifiés en vue de la confection des portraits, on n'obtenait guère encore que des caricatures grimaçantes, bien que le temps de la pose fût abrégé de moitié. De plus, ces premières images daguerriennes avaient, outre l'inconvénient incorrigible du miroitement, celui de ne pouvoir supporter le moindre contact, et l'on reconnut bientôt qu'elles s'altéraient assez promptement au grand jour, comme si le soleil rebelle eût voulu détruire lui-même son ouvrage [1].

Les premiers essais de perfectionnement avaient eu naturellement pour but une meilleure appropriation de l'appareil à l'usage qui déjà promettait d'être le plus fructueux dans la pratique, la production des portraits. On s'efforça tout d'abord de diminuer le temps de la pose en modifiant l'objectif. L'ingénieur Chevalier, devenu l'un des plus fervents prosélytes de la photographie, construisit de nouvelles chambres obscures dont l'emploi réduisait la durée de la pose à quelques minutes. Le supplice du patient était abrégé, mais non

[1] Il existe encore un grand nombre de ces premières images sur plaques, doit on ne distingue plus que les linéaments principaux, et souvent avec peine.

supprimé. Il fallait toujours poser les yeux fermés, sous peine de n'avoir qu'une image contorsionnée, défigurée par suite du clignement inévitable des paupières.

C'était encore à un artiste français qu'était réservé l'honneur de résoudre, par un autre moyen, ce problème difficile, une abréviation suffisante de l'exposition lumineuse. Claudet, qui avait acquis de Daguerre le privilége d'exploiter son procédé en Angleterre, découvrit, dès 1841, les propriétés des substances dites *accélératrices*, qui ne s'impressionnent pas directement, mais dont l'intervention active l'effet de la lumière sur les substances impressionnables. Le premier de ces auxiliaires, signalé par Claudet, fut le chlorure d'iode en vapeur. Mais bientôt on obtint des résultats encore meilleurs au moyen d'autres combinaisons, dans lesquelles le brome jouait un grand rôle.

D'un autre côté, M. Fizeau découvrait l'effet préservateur de l'hyposulfite d'or et de soude sur l'image daguerrienne, qui jusque-là disparaissait au moindre frottement. Par suite de cette opération nommée *avivage*, le mercure se dissout, et fait place à l'or, métal moins oxydable. Ces images dorées étaient plus vigoureuses, plus agréables d'aspect; elles ont mieux résisté à l'effort du temps.

IX

Jusque là, l'amour-propre de Daguerre n'avait pas reçu d'atteinte sérieuse. Ces premières améliorations n'apportaient aucune modification essentielle à ses procédés ; elle profitaient au contraire à la vulgarisation de son appareil, en permettant d'en tirer un parti plus avantageux, d'obtenir avec plus de célérité des images plus nettes et plus durables. Mais déjà, pendant les dernières années de la vie du grand inventeur, s'élaborait dans l'ombre une innovation plus radicale, la substitution à la photographie sur plaque, de la *calotypie* ou photographie sur papier.

« Le daguerréotype, dit M. Salet, fut abandonné au moment même où il semblait atteindre la perfection. C'est qu'en effet, les épreuves étaient coûteuses ; elles réfléchissaient désagréablement la lumière, et surtout elles exigeaient une pose nouvelle pour chacune. La photographie sur papier n'avait aucun de ces inconvénients ; elle remplaça tout à fait le daguerréotype à partir du jour où l'épreuve négative, dont les images sur papier ne sont que les contre-épreuves, put être fixée sur collodion [1]. »

[1] *Dictionnaire de Wurtz*, art. *Photographie*, p. 396.

Le procédé sur papier n'est pas un art nouveau, mais une évolution notable, ou, si l'on veut, une bifurcation dans l'art créé par Niepce et Daguerre. Son auteur est un savant anglais, John Talbot, ce qui a donné lieu à quelques-uns de ses compatriotes d'attribuer à leur nation la gloire d'avoir découvert la vraie photographie. Cette revendication n'est pas plus fondée que celle de la machine à vapeur pour Savery et de la filature du lin pour Murray, au préjudice de Papin et de Philippe de Girard.

Les premiers essais de Talbot ne remontent qu'à 1834. Ils sont par conséquent postérieurs à ceux de Niepce (1816), et même aux résultats plus considérables, déjà obtenus par Daguerre, qui, avant 1833, avait reconnu et utilisé, pour la production directe des images, l'extrême sensibilité de l'iodure d'argent, et les propriétés révélatrices de l'huile de pétrole et du mercure. Nous croyons reconnaître, dans la méthode primitive du savant anglais, une réminiscence combinée des silhouettes fugitives obtenues sur papier sensibilisé par Charles Wedgwood et Davy (1780-1802), et des travaux de Niepce dont il avait été question en Angleterre bien avant 1830. On voit, en effet, par les fragments de la correspondance de Nicéphore Niepce, qu'il tenait son frère Claude, établi en Angleterre, au courant de ses études *héliographiques*, comme il les appelait dès 1817, et qu'il lui faisait passer, de temps à autre, des plaques impressionnées et préparées ensuite pour la gravure. On y trouve aussi la preuve que Claude, en relation avec plusieurs savants anglais, leur avait parlé de la découverte de son frère, naturellement sans leur faire connaître la substance qu'il employait. En effet, les lettres écrites à son fils par Nicéphore pendant son séjour en Angleterre en 1827, nous apprennent que Claude lui avait fait faire la connaissance d'un Anglais de distinction qu'il nomme *sir Françis Bauër*, grand amateur des sciences, qui l'engagea vivement à communiquer le résultat de ces travaux à la Société Royale de Londres, ce que Niepce refusa de faire, parce qu'il aurait fallu communiquer aussi son procédé. Ce qui nous confirme encore dans l'opinion que Talbot avait entendu parler de l'héliographie, c'est l'identité du point de départ. Comme Niepce, qui avait obtenu, on s'en souvient, son premier résultat en exposant au soleil une gravure appliquée sur une plaque sensibilisée, Talbot, dans le principe, « avait uniquement pour but de copier par application les objets opaques. » Mais, au lieu de plaque, il se servait comme Wegdwood pour ses silhouettes, d'un papier sensibilisé au *nitrate* d'argent. « Le papier (ainsi préparé), recouvert de l'objet à copier, par exemple d'une feuille d'arbre,

et exposé aux rayons solaires, noircissant là où il n'est pas préservé par l'opacité de la feuille, présentait une image *inverse* ou *négative.* » Ce n'était là, il est vrai, que la première partie de l'opération ; c'est la seconde qui constituait la partie vraiment originale et féconde des recherches du savant anglais. « En se servant de cette image négative comme nouvel objet à copier, et d'une seconde feuille de papier préparé, il obtenait une image *positive*, correspondant, comme ombres et clairs, à l'objet primitivement copié » (Monkhoven). Cet important résultat ne fut acquis qu'après plusieurs années d'essais, de tâtonnements. Le savant anglais ne présenta à la Société Royale de Londres la description de son premier procédé sur papier qu'en 1839, *après la publication du procédé de Daguerre.* Comme l'inventeur français, il avait adopté d'abord pour fixateur le sel marin, qu'il remplaça bientôt de même, sur l'indication d'Herschel, par l'hyposulfite de soude, et, plus tard, par le bromure de potassium.

Nous voyons ensuite Talbot poursuivre le perfectionnement de son procédé avec cette opiniâtreté intelligente qui caractérise la race anglo-saxonne. Tout en maintenant l'emploi du papier, il fit d'heureux emprunts à la méthode française. Ce fut seulement en 1841, deux ans après la publication du daguerréotype, que Talbot mit au jour un nouveau papier plus sensibilisé. Il était arrivé à ce résultat, au moyen d'un enduit dont la composition reposait sur la connaissance, empruntée à Daguerre, des propriétés de l'iodure d'argent. Il avait dû aussi, pour faire sortir l'image latente, user d'une substance révélatrice. Mais, au lieu d'employer, comme Daguerre, le mercure en vapeurs, qui ne développe que très-difficilement les images sur papier, il avait eu recours à l'acide gallique; c'était une innovation heureuse et d'un grand avenir.

Tel était ce mode d'opération, dont on ne prévoyait guère, au début, la brillante fortune. La communication qu'en fit Biot, à l'Académie, fut à peine remarquée. Pendant plusieurs années encore, le daguerréotype régna presque sans partage. Il faut dire aussi que ce *calotype* primitif de Talbot offrait de graves imperfections. Les résultats étaient bien inférieurs, pour la finesse, à ceux obtenus sur des plaques; l'avantage de simplifier les opérations par le tirage de plusieurs épreuves positives sur un négatif, n'existait pour ainsi dire pas encore à cette époque, où l'on ne pouvait obtenir par ce moyen plus de trois ou quatre épreuves passables. Mais le calotype fut sensiblement perfectionné, quelques années plus tard, par un savant *Français*, M. Blanquard-Evrard (de Lille). Cet habile chimiste substitua à l'emploi rudimentaire du pinceau l'immersion du papier dans la substance impressionnable, dont il avait d'ailleurs amélioré

la composition, il parvint à tirer jusqu'à quarante épreuves positives sur un seul négatif, ce qui semblait merveilleux il y a trente ans !

Grâce à ces améliorations, la nouvelle méthode gagnait peu à peu du terrain dans la pratique. Toutefois ses avantages étaient encore balancés par un inconvénient grave, l'infériorité persistante des négatifs sur papier, infériorité qui se reproduisait dans l'épreuve positive. En effet, aucun papier n'est aussi lisse, aussi poli qu'une plaque métallique. Dans ceux du grain le plus fin, il se rencontre des inégalités, des aspérités, qui empêchent sa surface d'être impressionnée d'une manière parfaitement égale dans toute son étendue. Aussi les meilleures épreuves de ce genre, n'offraient jamais la même égalité, la même finesse que les images daguerriennes. On tenta dès lors de corriger cette imperfection en modifiant le grain du papier avec de l'amidon, de la cire, de la gélatine, etc. Mais on n'y avait pas encore réussi, quand un expérimentateur habile et ingénieux eut l'idée de concilier les avantages du procédé Talbot et du daguerréotype, en opérant l'impression de l'épreuve négative sur une plaque de verre, aussi lisse et aussi unie que les plaques métalliques. Sur ce verre, il étendit une légère couche d'albumine (blanc d'œuf battu en neige) imbibée d'iodure d'argent. Il se procura ainsi des clichés négatifs d'une grande finesse au moyen desquels il reproduisait ensuite par la méthode Talbot, des épreuves positives sur papier. L'auteur de ce procédé porte dignement un nom qui oblige ; c'est M. Niepce de Saint-Victor, parent de Nicéphore Niepce en ligne collatérale. Depuis la découverte de la photographie, peu d'hommes ont autant contribué au progrès de cet art. Ajoutons que malgré sa parenté avec Nicéphore et son culte pour sa mémoire, M. Niepce de Saint-Victor n'a jamais pris part aux attaques dirigées contre Daguerre. Il était lui-même trop instruit de tout ce qui se rapporte à la photographie, pour soutenir que l'auteur du daguerréotype n'avait rien inventé [1].

Malgré la beauté des négatifs obtenus par ce procédé, il n'était encore que rarement employé, parce que l'albumine exige des manipulations délicates et s'impressionne assez lentement. Le daguerréotype ne fut définitivement écarté de la pratique usuelle qu'à l'époque où le collodion, ou dissolution de coton-poudre dans l'éther ou l'alcool vint remplacer l'albumine pour la production des négatifs

[1] A l'époque où M. Niepce de Saint-Victor imagina son négatif photographique sur verre albuminé, il était lieutenant dans la garde municipale de Paris, et s'était organisé un laboratoire dans la salle de police de la caserne du faubourg Saint-Martin. Ce laboratoire périt avec la caserne elle-même dans un incendie nullement fortuit, *le* 24 *février* 1848.

sur verre. L'emploi de cette substance, inventée en 1846, et qu'on croyait destinée à changer l'art de la guerre, ne révolutionna que la photographie. La simplicité des procédés, la rapidité des opérations et l'excellence des résultats obtenus par le collodion, donnèrent surtout une vive impulsion qui, depuis, n'a cessé de se poursuivre, à la branche spéciale des portraits.

X

L'auteur du daguerréotype mourut pendant cette période de transition, au moment où M. Blanquart-Evrard venait de publier son traité de la photographie sur papier, où Legray conseillait, le premier, de remplacer l'albumine par le collodion (1851). Daguerre a donc assez vécu, sinon pour voir, du moins pour prévoir la révolution qui menaçait son appareil. Comme le Frollo de M. Hugo, il dû se dire : *Ceci tuera cela!* Nous n'oserions affirmer, comme l'a fait un des historiens de la photographie, que la perspective d'un tel progrès ait été pour Daguerre une « consolation. »

Au reste, il est bien à remarquer que lui-même n'avait plus rien changé à ses procédés, depuis qu'ils étaient tombés dans le domaine public. Quinze années de travaux d'une si haute importance et si imparfaitement rémunérés, l'avaient sans doute découragé. Ces exemples de lassitude, d'abdication prématurée, ne sont pas rares chez les inventeurs, comme chez les artistes de génie. Souvent, parvenus de bonne heure à leur point culminant, ces derniers s'arrêtent ou ne font plus que se répéter. Il semble de même que la mission de bien des inventeurs soit accomplie, dès que les premières et les plus rudes difficultés de l'initiation sont surmontées. Ils se taisent, ils s'effacent devant des hommes plus jeunes, que les luttes de la vie n'ont pas encore épuisés.

L'incendie du Diorama avait été pour Daguerre une ruine irréparable. Il ne lui restait que sa pension d'inventeur, et une modeste campagne à Brie-sur-Marne (Petit-Bry), où il passa ses dernières années. Dans cette calme retraite, qu'il habitait avec sa femme et sa fille adoptive, ses compagnes dévouées à travers toutes les vicissitudes de la fortune, Daguerre avait parfois des retours étonnants d'activité, d'énergie juvéniles. Pendant quelque temps, il s'occupa d'horticulture avec passion. Une autre fois, il ressaisit le pinceau, et fit pour l'église de son village un grand tableau qu'on y voit encore. Il représente le chœur d'une église gothique. Les lignes, ainsi que les dégradations de teintes, y sont si bien agencées et calculées,

que le spectateur placé dans le nef, croit à un prolongement réel, immense de l'édifice au-delà du maître-autel. C'est un dernier tableau de Diorama, dans lequel le grand décorateur a voulu se surpasser lui-même, comme il sied pour une œuvre consacrée à Dieu.

Quelques effets nocturnes très-remarquables, à la sépia, appartiennent également à ces dernières années de Daguerre. Le fond de ces dessins, exécutés sur verre, est du velours fixé au revers de la plaque et sur laquelle se détachent, comme en pleine nuit, des silhouettes d'arbres et d'édifices. Le plus curieux représente l'intérieur d'une forêt, dont les grandes masses se profilent çà et là, plus noires dans l'ombre même. Cette esquisse, d'un effet puissant et original, n'a pas été facile au pinceau, mais *avec le doigt;* la main de l'artiste sexagénaire y apparaît aussi habile, aussi ferme qu'autrefois.

Il mourut subitement, le 10 août 1851, d'une rupture d'anévrisme. Un monument, orné de son portrait sculpté en médaillon, lui fut érigé l'année suivante dans le cimetière de Petit-Bry par la société des Amis-des-Arts, dont il était membre.

De toutes les grandes inventions modernes, aucune n'a fait, en moins d'années, des progrès plus étonnants que cet « art de produire des images durables par l'action de la lumière. » Depuis bientôt quarante ans, une armée d'investigateurs fouille dans tous les sens cette région dont Niepce et Daguerre ont été les révélateurs. Chaque jour voit se développer la conquête qu'ils avaient commencée, reculer davantage à l'horizon, comme sur les cartes d'Afrique, la limite de l'inconnu. C'est une des applications les plus saisissantes de cette loi générale, récemment observée, qui préside au progrès de l'esprit scientifique moderne. En effet « on a remarqué que, par suite de la précision rigoureuse des méthodes et du caractère impersonnel des résultats, ce progrès suit une accélération constante, mathématiquement déterminable. Dans ces voies nouvelles ouvertes à l'esprit humain, la rapidité croît à raison de l'espace parcouru [1]. »

Ce progrès, en photographie, s'est manifesté et se continue dans tous les sens. La pose, naguère si longue et si pénible, est devenue littéralement instantanée. « On peut aujourd'hui, avec l'acide chloreux, obtenir des épreuves irréprochables en une demi-seconde; on est arrivé à photographier un cheval au galop, un régiment qui passe, une vague qui écume, un nuage qui traverse l'espace, » (Tissandier, 70, 134). On a utilisé, au fur et à mesure, les ressources croissantes de la chimie, pour renforcer l'action des substances accélératrices et révélatrices déjà connues, et en trouver d'autres encore plus efficaces. On n'a cessé de perfectionner les

[1] Caro, *Problèmes de la morale sociale* (Hachette), p. 355.

objectifs photographiques, la composition et la préparation du papier, etc. Mais, malgré tous les perfectionnements, le tirage des épreuves au sel d'argent exigeait toujours des soins minutieux; il ne pouvait s'opérer qu'avec une certaine lenteur. De plus, on s'aperçut que ces épreuves commençaient à s'altérer au bout de quelques années. « On chercha alors à produire des épreuves à la presse et avec l'encre au charbon qui est absolument indélébile. *C'était revenir à l'héliographie de Niepce* [1]. »

Déjà, du vivant même de Daguerre, on avait essayé de combiner les procédés des deux inventeurs, en transformant, au moyen d'acides, la plaque daguerrienne impressionnée en planche de gravure. On avait même vu reparaître, dans ces expériences, la substance impressionnable à laquelle s'était arrêté Niepce en 1826, et depuis longtemps délaissée dans la pratique, le bitume de Judée. Dès 1852, on l'employa non-seulement sur des plaques de métal, mais sur des pierres lithographiques. Ce furent les premières *photographies* obtenues par une méthode fort semblable à celle de Niepce, mais encore bien imparfaite. Un investigateur patient et ingénieux, dès l'origine l'un des plus fervents adeptes de Daguerre, M. A. Poitevin, après avoir obtenu aussi des gravures photographiques, en traitant la plaque daguerrienne par la galvanoplastie, s'est servi non précisément le premier, mais avec plus de succès qu'aucun autre, de la gélatine bichromatée. Au moyen de cette substance, dont il a fait la fortune dans la pratique moderne, il a obtenu en photolithographie des résultats véritablement merveilleux [2]. On peut en dire autant des épreuves au charbon, procédé dont M. Poitevin est l'inventeur, et qui semble promettre des produits inaltérables. Si l'avenir justifie cette promesse; si le créateur de « l'impression photographique sans sels d'argent » a réussi à forcer la lumière de respecter infiniment son œuvre, la postérité ne le mettra pas fort au-dessous de Niepce et de Daguerre.

[1] G. Salet, art. *Photographie*.

[2] En exposant à la lumière la pierre lithographique préparée, recouverte d'un cliché négatif sur verre, les rayons du soleil, filtrant à travers la plaque de verre, sensibilisent les parties de l'enduit correspondant aux parties transparentes du cliché, et les rendent propres à prendre et à retenir l'encre d'impression. Quand on passe ensuite, sur la pierre séparée du cliché, le rouleau typographique, l'encre adhère seulement sur les portions de l'enduit qui ont été frappées par la lumière. « La pierre se trouve ainsi couverte d'encre grasse disséminée en proportions variables, comme elle l'aurait été par le crayon du dessinateur.... Avec ce dessin, exécuté par la lumière seule, on peut, après les opérations d'égalisage ordinaires, procéder au tirage et obtenir autant d'exemplaires que s'il avait été fait au crayon et par les procédés connus de la lithographie.

Parmi les derniers progrès qui dérivent des procédés de M. Poitevin, il faut citer les émaux photographiques, les méthodes photolithographiques perfectionnées de MM. Albert et Obernetter, qui donnent des résultats incomparables comme beauté de demi-teintes. On a cru devoir y rattacher aussi le procédé Woodbury ou *photoglyptie*, très à la mode en ce moment. Ce procédé a aussi pour base, en effet, l'emploi de la gélatine bichromatée. Mais il offre un détail particulier, absolument original; l'incrustation dans une lame de plomb au moyen de la presse hydraulique des reliefs du cliché photographique positif sur gélatine, obtenu, suivant l'usage ordinaire par la filtration des rayons lumineux à travers un cliché négatif sur verre. Sous cette pression énergique, la plaque de plomb reçoit l'empreinte du cliché sur gélatine. A son tour cette contre-épreuve, enduite d'encre de chine gélatinée, devient le négatif propre à fournir, au moyen de la presse *photoglyptique*, les épreuves définitives sur papier. Ces épreuves, aujourd'hui si répandues dans le commerce, ont la même teinte, la même finesse que les meilleures photographies ordinaires. Elles ont de plus l'avantage de pouvoir se reproduire avec les mêmes qualités à un nombre indéfini d'exemplaires. Sous ce rapport, certains produits lithographiques peuvent seuls soutenir la comparaison [1].

Nous citerons encore, pour mémoire, l'essai ingénieux d'application de la photographie à la statuaire, ou *photosculpture*, qui jusqu'ici n'a donné dans la pratique que des résultats médiocres.

De grands efforts ont été faits depuis trente ans, pour résoudre le problème de l'héliochromie, devant lequel avaient reculé Niepce et Daguerre. Ce *desideratum* suprême, cette espérance, qu'aujourd'hui on n'a plus le droit de nommer chimérique, d'arriver à reproduire avec leurs couleurs naturelles les images de la chambre noire, a toujours excité vivement la curiosité, et aussi la crédulité publiques, comme tout ce qui semble toucher au merveilleux. Cette tendance a été plus d'une fois exploitée par des industriels peu scrupuleux. Les vétérans de la photographie se souviennent encore de la réclame fallacieuse lancée, il y a vingt cinq ans, par un *clergyman* américain qui prétendait avoir découvert cet arcane. C'était un de ces faux pasteurs, qui en réalité sont des loups ravissants. Grâce à son titre de ministre du culte, et à quelques articles hyperboliques de journaux,

[1] On peut s'en convaincre par l'examen des épreuves Woodbury (photoglyptique) et Obernetter (photolithographique) représentant la même figure, et tirées l'une et l'autre à 3,200 exemplaires pour la sixième édition de l'ouvrage classique de Monkhoven danslequelelles sont placées en regard. Moins vigoureuse que l'autre, l'épreuve Obernetter l'emporte pour la finesse des détails.

il récolta une grosse somme en faisant payer d'avance par souscription, cinq dollars pour une brochure insignifiante... De tels tours sont considérés comme de bonne guerre dans ce pays de démocratie et de filouterie avancées... Plus récemment, à l'Exposition parisienne de 1867, on avait présenté des photographies monochromes, reproduisant avec une vigueur de ton extraordinaire des objets d'orfévrerie. En les examinant de près, on s'aperçut de la fraude. Ces photographies, tout à fait incolores, étaient appliquées sur des teintes colorées avec lesquelles elles semblaient faire corps par l'effet de la transparance...

Cependant des tentatives sérieuses avaient été faites avec un succès relatif. Mais, outre que les couleurs obtenues, soit par l'intervention de l'électricité (Becquerel), soit au moyen d'un papier *supersen sibilisé* (Poitevin), n'étaient encore qu'un pâle reflet de celle de la nature, elles s'effaçaient promptement au jour, comme les anciennes silhouettes. Néanmoins M. de Monkhoven, dès 1873, considérait comme *trouvée* l'héliochromie ou reproduction des couleurs. « Le fixage, ajoutait-il, paraît être d'une grande difficulté, mais rien n'en prouve l'impossibilité. » De nouveaux progrès ont été faits depuis, vers la solution de cette dernière partie du problème. Dès l'année suivante un investigateur ingénieux et opiniâtre, M. L. Vidal, avait obtenu, au moyen de réserves et de tirages successifs des diverses parties d'un même cliché, fournissant une série de monochromes divers, ensuite superposés, des images polychromes au charbon, et par conséquent inaltérables. Il est vrai, que le soleil semblait d'abord ne se prêter que d'assez mauvaise grâce à ces nouvelles exigences. Dans les premiers produits, les couleurs n'étaient visibles que dans les parties ombrées ; l'ensemble n'était rien moins qu'agréable. Mais de grandes améliorations ont été réalisées dans ces derniers temps, On est parvenu à reproduire fidèlement les couleurs des pierreries les plus éclatantes : des copies de miniatures, qu'il est impossible ou fort difficile de distinguer de l'original. Quand ces résultats pourront être obtenus sur une plus grande échelle, le rêve de Daguerre sera accompli ; le soleil, asservi, nous peindra des tableaux.

Si jamais ce résultat peut être complétement atteint, ce sera sans doute en combinant l'emploi des ressources toujours croissantes de la chimie avec celle de l'optique, bien autrement puissantes qu'elles n'étaient du temps des inventeurs de la photographie grâce aux travaux des Petzwal, des Ross, des Dalmeyer, des Stheinheil Il y aura notamment beaucoup à profiter encore, dans toutes les applications du nouvel art, de la connaissance approfondie des effets de l'intensité chimique plus ou moins grande des rayons solaires, intensité dont on peut aujourd'hui se rendre compte au moyen de l'instrument nommé

photomètre actinique ou *actinomètre*, qui permet de mesurer la quantité de lumière absorbée par l'atmosphère dans les diverses conditions de temps et de lieux. En attendant, et nonobstant le fâcheux pronostic de Paul Delaroche, qui annonçait dès 1839 que la photographie tuerait la peinture, nous croyons que les grands artistes nés ou à naître n'ont pas à s'inquiéter de cette concurrence. L'art véritable est autre chose et mieux qu'un calque de la nature; jamais le soleil ne peindra des tableaux comme ceux de Giotto et de Raphaël. Loin de porter préjudice aux peintres de talent, la photographie restera pour eux ce qu'elle est déjà, un auxiliaire précieux.

Nous signalerons encore, parmi les reconnaissances les plus avancées en fait de photographie, la possibilité d'emmagasiner la lumière. Cette possibilité, dont on n'a pas encore trouvé d'application pratique, résulte de ce fait constaté dès 1858 par M. Niepce de Saint-Victor, que beaucoup d objets, comme du bois, de l'ivoire, du parchemin, des gravures, exposés à une lumière solaire intense, puis tenus dans l'obscurité pendant vingt-quatre heures et même davantage, et finalement appliqué sur un papier photographique très-sensible, y laissent une impression.

Enfin, pour mieux faire ressortir le mérite des deux inventeurs de la photographie, ce qui recommande leur mémoire à l'admiration, à la reconnaissance des générations futures, il nous resterait à énumérer les services scientifiques rendus par cet art. Mais ce sujet a déjà été traité en détail par des plumes compétentes avec plus d'autorité que nous ne pourrions le faire [1].

Personne n'ignore combien sont utiles pour l'étude des sciences naturelles les appareils photomicrographiques, qui dispensent les naturalistes actuels des fatigues de l'étude microscopique, en mettant à leur disposition des clichés qui représentent, considérablement grossis, les moindres animalcules, les organes les plus délicats de la dissection végétale ou animale.

On n'oubliera jamais l'ingénieux et philanthropique emploi qui a été fait de l'opération inverse, de la photographie microscopique, pendant le siége de Paris. C'est un des souvenirs consolants de cette époque néfaste, et ceux-là sont rares ! Jusque-là le procédé Dagron, n'avait servi qu'à un usage futile, la confection des lunettes-breloques photographiques, quand la possibilité de son emploi aux correspondances de Paris bloqué lui donna tout à coup une importance prodigieuse. Chaque pigeon voyageur pouvait emporter dans un tuyau de plume, de la grandeur d'un cure-dent, une vingtaine de pellicules de collodion. Le tout ne pesait pas ensemble plus d'un gramme, et contenait

[1] Notamment par MM. L. Figuier et Tissandier.

la matière deplusieurs volumes en correspondances, qui étaient immédiatement grandies et déchiffrées, à l'arrivée, au moyen d'un microscope photo-électrique.

Parmi les sciences, largement tributaires de la photographie, il faut citer encore la météorologie, la géologie, l'ethnographie, l'archéologie, et l'astronomie, la plus sublime de toutes. Comme nous l'avons déjà dit, c'est dans les détails d'observation scientifique, qui exigent la précision la plus rigoureuse, que l'appareil classique de Daguerre trouve encore son application. On s'en est servi notamment avec succès en 1874, pour l'observation du passage de Vénus sur le soleil.

Tous ces perfectionnements, toutes ces nouvelles applications si variées, loin de faire perdre de vue nos deux grands inventeurs, profitent encore à leur gloire. Malgré tout, ils restent supérieurs à ceux dont les travaux ne sont que le développement, des dérivations plus ou moins immédiates de leurs découvertes. De l'état antérieur à ces productions embryonnaires du génie ; — machine minuscule de Papin, thermoloscope de Le Bon ou appareils primitifs de Niepce et de Daguerre, — l'effort a été plus puissant, la distance parcourue plus considérable, que de là aux progrès accomplis à la suite.

C'est ainsi que de l'obscurité complète au plus faible crépuscule, qui permet de distinguer les objets, l'intervalle franchi est plus considérable, le progrès est plus sensible, que de ces premières lueurs de l'aurore au grand jour.

Baron Ernouf.

LE CANCER [1]

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

XII

Nicolas et Alexis Talarine étaient seuls. Ceci se passait le soir du jour où ils s'étaient décidés à faire interdire leur père. Le sombre hôtel projetait sur la cour son ombre épaisse. De l'aile où se tenaient les deux frères, on voyait, par la fenêtre ouverte, une lumière vacillant à une vitre. Cette lumière provenait de la chambre du vieux prince. Tout le reste de la maison était plongé dans l'obscurité. Les deux frères regardaient involontairement cette lumière, qui avait des mouvements saccadés.

— Que veux-tu? Nicolas, dit Alexis, après un moment de silence, il n'y avait pas d'autre issue!

Nicolas ne répondit pas.

— Il se serait, continua Alexis, rendu au conseil des ministres, et nous aurait tous perdus; sans compter qu'on l'aurait tout de même déclaré fou. Le prince de Dalten m'a dit que, si la famille du prince Talarine ne se mettait pas en mesure de le faire interdire, l'Etat se mêlerait de l'affaire, le prince Pierre étant un haut fonctionnaire.

Nicolas interrompit son frère:

— Que fait, dans cette affaire, le prince de Dalten? demanda-t-il tristement.

Alexis se troubla un peu, et répondit:

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août 1876.

— Je connais beaucoup le prince, qui daigne m'honorer de son amitié.

— Ah!... Mais le prince est l'ennemi de notre père!

— C'est possible. Mais les rancunes de notre père ne font pas partie de son héritage. Du reste, ce n'est pas de cela qu'il s'agit; ce qui importe, mon pauvre frère, c'est que tu sois bien persuadé de ce que je te dis. Je ne veux pas, qu'au dernier moment, tu viennes entraver mes démarches; tes idées chevaleresques sont impossibles. Tu avoueras bien, n'est-ce pas, que notre père est insensé?

Nicolas secoua la tête.

— Non!... Alors, pourquoi as-tu été forcé, pour défendre ta vie, de lutter avec lui?

— Il est vrai, dit Nicolas, qu'il est opiniâtre et obstiné dans ses vieilles idées, qu'il y a une lacune dans son esprit, qu'il ne veut ou peut-être, ne peut pas, comprendre les nouvelles exigences de la vie sociale.....

— Eh bien! répliqua Alexis, comment appelles-tu cela? « Il a une lacune dans l'esprit.... il ne peut pas comprendre.... » les exigences de la vie sociale, c'est-à-dire, la premiere chose que doit comprendre tout homme de bon sens. Tu viens de définir sa folie d'une façon respectueuse, mais en fait....

Nicolas interrompit son frère avec brusquerie.

— Assez, Alexis. Toi, qui ne prends pas d'ordinaire la peine de chercher des faux-fuyants, tu mets ton esprit à la torture pour me persuader. C'est inutile, je comprends ton jeu : tu veux étouffer cette affaire, jouir de la fortune de notre père, même de son vivant, suivre ta carrière... Cela se conçoit, à la rigueur, car l'esclavage dans lequel veut nous tenir le prince Pierre, est impossible aujourd'hui. L'entêtement de notre père a dégénéré en monomanie, c'est vrai, et j'admets que nous nous arrangions pour n'en être pas victimes; mais, de la monomanie à la folie, il y a loin. Ne dis pas que notre père est fou et qu'il faut l'enfermer; dis que notre intérêt et que notre vie exigent que nous nous mettions sur la défensive, et je serai peut-être de ton avis. Je réfléchis, vois-tu, mon frère. Je vois d'un côté, ton avenir, l'honneur de mon frère, le salut d'une femme... criminelle, sans doute, mais qui m'a aimé, notre fortune à tous et l'honneur de notre famille; de l'autre, je m'aperçois que l'obstination égoïste d'un vieillard. Je n'hésite plus. Je te seconderai; mais, pas d'hypocrisie, mon frère! agissons avec franchise. Ce que nous entreprenons est peut-être un crime : je ne veux pas en faire un attentat vil et lâche.

— Soit! dit Alexis; tu as raison, notre intérêt, mais un intérêt noble et raisonné nous oblige à empêcher notre père de se livrer à

ses fantaisies... qu'on peut vraiment taxer de folles, quoique tu en dises. André, avec qui j'en ai causé, a acquiescé à tous mes arrangements. Voici donc, ce que je te propose, une fois l'interdiction obtenue. Je serai nommé, en ma qualité d'aîné, tuteur de notre père. Après avoir prélevé sur ses revenus la somme nécessaire à son entretien, et la pension qu'il fait à notre mère, je te promets de partager entre nous trois les revenus intégralement. Ce sera notre droit. Tu sais qu'il faut toutes nos signatures pour obtenir l'interdiction : André m'a promis la sienne, je compte sur la tienne aussi.

Nicolas, sans répondre, demanda :

— Tu ne crains pas de tuer notre père?

— Oh! répondit Alexis, j'arrangerai tout de façon à ce qu'il ne se doute jamais de rien.

Nicolas secoua la tête avec incrédulité, Alexis continua :

— Il va s'habiller demain matin pour sortir. J'ai convoqué ma mère, ma sœur, nos cousins. Nous serons tous les trois au grand salon comme pour le féliciter de son rétablissement. Cela lui fera plaisir, non de nous voir, nous, car il nous en veut trop; mais, l'idée que notre mère qu'il ne voit que fort rarement, et que nos parents qu'il ne voit pas davantage sont venus le féliciter en grande cérémonie de son rétablissement lui sera agréable. Tu connais le grand salon. J'ai fait recouvrir une des portes d'une draperie. Il ne s'en apercevra pas, il ne remarque jamais les changements extérieurs. Dans la chambre à côté il y aura trois médecins, les premiers de Saint-Pétersbourg. Le docteur A*** est du nombre. Je les ai mis au courant de la situation; Herder viendra, Steinbach aussi. Nous amènerons la conversation sur nos discussions ordinaires. Il dira des choses impossibles, au point de vue des exigences nouvelles de la vie sociale. Un cas de folie sera facile à établir; car il n'est pas d'homme sensé qui ne fût porté, en l'entendant, à attribuer ses paroles à l'un des vieux portraits de famille suspendus aux murs, plutôt qu'à un homme vivant.

— Quelle scène! murmura Nicolas, c'est honteux.

— Trouves-tu autre chose?

Nicolas baissa la tête, et répéta :

— C'est honteux, ce que nous ferons-là?

— Veux-tu, qu'après l'éclat qui a eu lieu, je sois forcé de quitter le service, que mon frère soit destitué publiquement et deshonoré, et que toi... que la comtesse.....

Nicolas demanda avec un tremblement dans la voix :

— Comment tout cela se fera-t-il? On le déclarera fou derrière le rideau? Bien. Mais après comment le lui signifiera-t-on?

— Tout est prévu. On ne lui dira rien. La voiture ou il entrera,

le conduira chez le docteur A***, au lieu de le mener au conseil d'Etat. Là, il sera traité magnifiquement. On flattera sa manie. Quelques fous joueront le rôle de membres du conseil de l'Empire... Oh! ne crains rien, j'aime mon père après tout. Il ne se doutera jamais...

— Encore des mensonges! interrompit Nicolas. Comment peut-tu te figurer, Alexis, que les choses se passeront comme tu l'imagines? Mon père n'est pas fou. Il est possible peut-être, de lui faire prendre pendant deux heures des aliénés pour des fonctionnaires de l'Etat; mais il connaît la salle de réunion.

— On peut le tromper encore, parler de réparations.

— Oui... un... deux... trois jours... mais après!

— Oh! après, quand il aura vu que sa dénonciation n'a pas produit d'effet, que le conseil d'Etat ne s'est pas ému de ses craintes, que le ministre de la guerre ne m'a pas obligé de donner ma démission, que tout enfin va comme par le passé, il croira que la conspiration n'a jamais existé (ce qu'il avait été porté a croire dès le début) ou bien, froissé de l'indifférence de ses collègues, il donnera sa démission et achèvera ses jours dans dans la retraite. Oh! je connais le caractère de mon père.

— C'est toi qui es fou, Alexis, murmura Nicolas, notre père n'est pas un enfant, il découvrira la supercherie. Le premier fonctionnaire rencontré par lui dans la rue lui apprendra la vérité.

— Non, car j'ai prévu le cas; notre médecin ordinaire suivra notre père. Il s'est engagé à lui administrer, aussitôt après la constatation de sa folie, une potion qui l'affaiblira sensiblement, sans toutefois lui faire aucun mal. Il lui dira qu'il ne peut encore sortir. Notre père tient à la vie! Enfin que veux-tu? ajouta Alexis avec un léger embarras, c'est un vieil enfant, et il faut le traiter comme tel.

— Quelle indigne comédie! murmura Nicolas.

— Trouves-tu une autre solution?

— S'il apprend jamais ce que nous faisons, il nous maudira!

Alexis dit froidement:

— J'ai pris toutes mes précautions pour qu'il ne le sache jamais. Si un hasard malheureux lui apprend ce que nous aurons fait, et qu'il veuille se venger, nous nous servirons contre lui de l'interdiction prononcée.

— Oh! Alexis.

— Si sa folie lui passe, s'il reconnaît l'absurdité de ses désirs, ce qui est supposable quand il verra que sa dénonciation n'aura servi à rien, l'interdiction, sera non avenue, voilà tout. L'empereur a promis de faire entendre à mon père qu'il était temps pour lui de se retirer dans ses terres. Il obéira. Là, il sera maître et

seigneur. Nous ne lui faisons aucun tort. Seulement, au cas où il voudrait nous perdre, nous nous défendrons, rien de plus! et encore y mettons-nous des ménagements! Ce que tu appelles une comédie, c'est une bonne action.

— André donne son consentement? demanda Nicolas! Alors qu'as-tu besoin du mien?

— Je te l'ai dit, il faut que toute la famille reconnaisse qu'il est urgent de procéder à une visite de médecin.

— Notre mère a consenti?

— Oui! ainsi que notre sœur et nos cousins.

Nicolas ne répondit rien.

— Signe, Nicolas, dit Alexis avec quelque impatience; le temps presse, je n'ai pas vu encore le juge-de-paix, il faut tout arranger pour demain. Consens-tu?

— Donne moi une heure pour réfléchir, répondit Nicolas.

Alexis frappa du pied:

— Je te dis que le temps presse.

— Ah! vous êtes tous les mêmes! Chez vous, le premier mouvement, est presque toujours criminel.

— Le premier mouvement! je réfléchis depuis quinze jours.

— Ce n'est pas encore assez.

— Je te dis, Nicolas, que nous n'avons pas le temps.

— C'est ainsi qu'André a compromis son honneur, continua Nicolas, et que tu t'es laissé aller aux séductions de cette femme.

— Comme si tu valais mieux que nous, avec ta réflexion!

— Je ne te répondrai rien avant une heure, répéta Nicolas, avec un accent plus ferme:

— Veux tu donc nous perdre tous? dit Alexis en lançant un regard sombre à son frère.

— Je veux peser, seul à seul avec Dieu, tout le poids de l'action que tu me proposes; examiner si le bien qui en résultera est de nature à atténuer le mal qu'il y a au fond; voir si le soin de nos intérêts doit l'emporter chez nous sur le respect filial, et je te répondrai après.

— Nicolas, assez d'hypocrisie!

— Aimes-tu mieux que je refuse tout de suite? demanda Nicolas.

Alexis le regarda et haussant les épaules:

— C'est bien! dit-il, je reviendrai dans une heure; mais sache, que, le cas échéant d'un refus de ta part, nous saurons nous passer de toi.

Il sortit, Nicolas, resté seul, s'agenouilla devant les images des saints qui sont l'ornement indispensable de toute chambre chez un vrai Russe, et dit à haute voix:

— Saint Pierre, apôtre universel, saint Nicolas, mon saint patron, priez pour moi! Mon Dieu, Dieu juste et grand, Dieu bon, inspire moi! C'est ta volonté (et cela doit être bien ainsi), que les siècles modifient les institutions humaines. Jadis tu as donné aux pères une autorité absolue; peu à peu tu la leur a ôtée; et puis le Christ a dit : aimez vous les uns les autres. Donc plus d'hommes je rendrai heureux, plus je mériterai ta miséricorde. Seigneur, mon père veut perdre mes deux frères... car, je le connais, il est inflexible... Et cette femme qui s'est rendue à moi, dont je pourrai faire une repentie et ainsi augmenter le nombre de tes élus, Seigneur, pourquoi lui ferais-je du mal! L'obstination d'un vieillard... Mais ce vieillard est mon père, mon créateur après toi, je lui dois la vie! Mais et dois-je lui sacrifier le bonheur de ses autres enfants? Inspirez-moi, mon Dieu. Et cette femme que j'aime et que je combattrai toujours! mon Dieu, donnez-lui la grâce ouvrez lui les yeux, faites tomber le bandeau qui les couvre... qu'elle se repente. Je ne puis faire que cela pour toi, Isa, prier Dieu qu'il éclaire ton âme! Seigneur!...

Tout à coup Nicolas bondit, une voix disait du seuil :

— Nicolas! merci. Tu pries pour moi : Dieu t'a exaucé, me voici à genoux devant toi, Nicolas! je t'aime, que veux-tu que je fasse?

Nicolas, tremblant, éperdu, se retourna et s'écria :

— Isa! Grand Dieu!

Elle était à genoux sur le seuil :

— Nicolas, je t'aime, répéta-t-elle. Et tendant les mains vers les images : grâce, Seigneur! ajouta-t-elle, il t'a prié pour moi, tu l'as exaucé, j'aime, et je me repens. Exaucez-moi à mon tour, faites qu'il ait pitié de moi.

Mais Nicolas était revenu de son émotion. Il lui demanda froidement :

— Comment êtes vous ici, madame, et que me voulez-vous?

Isa se courba plus bas encore.

— Je viens te dire, Nicolas, que je t'aime, que je viens me mettre à tes pieds. Ordonne : ce que tu diras, je le ferai; je serai bonne, et désormais je racheterai ma vie passée par un dévouement sans bornes. Reçois-moi, Nicolas; je suis veuve et libre, tu m'aimes, je le sais; oublie mon passé. Je suis pure de toute souillure et j'oublie toute haine. Tu m'acceptes, n'est-ce pas?

Nicolas tremblait de tout son corps :

— Je ne veux pas! allez vous-en, je vous méprise, je vous l'ai dit.

— J'ai poursuivi les tiens de ma haine : je m'humilierai devant eux; j'ai été l'ennemi de ton pays : je dévoilerai toutes mes intrigues, non par calcul, ni vengeance, mais par amour pour toi. Nicolas, pitié! Veux-tu me tuer? tue moi. Peut-être après donneras-

tu une larme à mon cadavre. Cet amour est le premier qu'ait éprouvé mon cœur.

Il se raidit et demanda encore :

— Si c'est vrai, commencez par m'obéir. Levez-vous.

Elle hésitait.

— Je ne veux pas que vous soyez à genoux, cria-t-il. J'aime la femme sur un piédestal, la voir humiliée me déplaît. Levez-vous, je le veux.

Elle se leva.

— Répondez-moi maintenant, dit alors Nicolas d'une voix douce.

Elle eut un sourire extatique.

— Je vous obéirai ! mon juge, dit-elle.

— Comment êtes vous venue ici ?

— Je vous ai demandé chez le concierge. Une fois la grille ouverte, je vous ai vu à la fenêtre causer avec votre frère : j'attendais son départ.

— C'est bien ; vous avez entendu ma prière.

— Oui, et j'ai été bien heureuse.

— Vous savez que je vous aime, mais cela n'est pas nouveau pour vous, je vous l'ai dit moi-même.

— Oui, même l'audace de cet aveu...

— Je vous aimais avec folie et passion. Votre image trouble toujours mon sommeil : je vous adore, Isa !

— Oh ! moi aussi, s'écria-t-elle, je t'aime, je voudrais me prosterner à tes pieds.

— Je voudrais, moi, vivre à vos côtés.

Et, après un silence :

— Maintenant, comtesse de Mahlberg, que voulez-vous de moi ?

Elle recula, épouvantée.

— Qu'êtes-vous venue chercher ici ? demanda-t-il plus instamment encore.

Interdite, la comtesse balbutia, sans savoir peut-être ce qu'elle disait :

— Mais... si tu m'aimes... je viens te dire : je suis à toi !

Nicolas était debout, ses yeux lançaient des éclairs.

— Vous êtes une créature infâme. Et si Dieu a voulu me châtier en me faisant adorer votre beauté fatale, croyez-vous que tout autre sentiment soit éteint en moi, et que je puisse partager mon existence avec une femme comme vous !

Et comme, attérée, elle se courbait en joignant les mains, il ajouta :

— Vous croyez donc qu'il suffit, après avoir commis les crimes les plus monstrueux, de venir dire à un homme : je vous aime, pour que cet homme se précipite à vos pieds et qu'il vous accorde, avec

l'oubli du passé, cette estime sans laquelle un honnête homme ne doit jamais accorder son amour! De quel droit me dites-vous que vous m'aimez? Comment avez-vous pu supposer que je voudrais vous écouter? Avez-vous donc oublié la mort de d'Escligny, la ruine de Stahl, les paroles que vous avez osé prononcer, les lettres que vous avez eu l'infamie d'écrire et que j'ai là? Savez-vous maintenant ce qui se passe dans cette maison? Savez-vous que nous souffrons dans nos sentiments les plus tendres, que nous serons peut-être obligés de commettre un crime, et que de tout cela vous êtes la première cause?

— Je ne vous comprends plus, répondit-elle; mais je sais... j'ai été coupable et je vous demande grâce.

— Grâce! dit-il, ah! vous ne savez que répéter ce mot. Vous ai-je demandé grâce, moi, quand je vous aimais et que je croyais que vous me méprisiez. C'est un mot de lâche. Ne demandez pas grâce.

Elle dit en le regardant :

— Que faut-il faire pour que vous me pardonniez? Vous m'aimez, je vous aime : rien ne nous sépare. Il est impossible qu'il n'y ait pas un moyen de nous unir. Si je ne le vois pas, indiquez-le moi.

Il en est un, un seul, dit-il d'une voix sombre.

Elle demanda, haletante :

— C'est...

— Que je cesse de vous mépriser.

— Oh! cria-t-elle.

Et elle se jeta sur un fauteuil en sanglottant.

— Si vous aviez racheté votre vie passée par quelque grande action... peut-être! murmurait Nicolas! Mais une femme ne sait être grande que dans le crime ou dans l'abnégation.

Elle bondit jusqu'à lui et lui serrant la main :

— Que faut-il faire? je suis prête à tout. Veux-tu que je meure?

Il la repoussa sans répondre.

— Je mourrai, poursuivit-elle, pourvu que tu meures avec moi, ou bien... encore non! pourvu que tu vives de mon souvenir.

Nicolas sourit avec ironie :

— Vous ne comprenez même pas ce que c'est qu'une grande action. En quoi cette mort volontaire pourrait-elle racheter vos crimes?

Elle s'approcha de lui et lui dit à voix basse :

— Tu sais! ce coffret que tu m'as enlevé : tu n'en as pas fait usage. Je savais que tu aurais pitié de moi. Eh bien! maintenant, je t'en supplie, je t'en conjure, donne tout ce qu'il renferme à l'empereur. Tu seras récompensé... Oh! pardon! ce n'est pas cela que je voulais dire... non... mais je serai châtiée! Tu sais, je les ai trahis, ils m'abandonnent. Ce sera pour moi le déshonneur, peut-être la

Sibérie, la mort. Ils me feront disparaître. Va! porte ce coffret. Je serai méprisée, conspuée, punie. Tu ne feras pas de moi ta femme, mais tu m'aimeras, car, ce châtiment, c'est toi même qui me l'auras infligé. Ah! c'est que tu ne sais pas, quand tu es entré chez moi, terrible et résolu....

Il l'interrompit, et d'un accent de pitié :

— Tu veux que je sois ton bourreau, pourquoi faire? Je ne te hais pas.

— Eh! bien, rends-moi ce coffret, je le porterai moi-même chez le maître de police.

Nicolas secoua la tête :

— Nous ne nous comprendrons jamais.

— Mais enfin! que veux-tu de moi? cria la malheureuse avec désespoir.

Il répondit à voix basse :

— Rien!

Elle courut à lui, et, muette, lui saisit le bras dans lequel ses ongles enfoncèrent.

— Pauvre femme! murmura Nicolas.

On frappa et la porte s'ouvrit. Alexis parut. A l'aspect d'Isa, il s'arrêta sur le seuil, stupide d'étonnement.

Nicolas courut à lui.

— Je ne veux pas la perdre, dit-il en la désignant du doigt, je consens à tout, Alexis.

Et sans tourner la tête, Nicolas sortit.

Alexis alors, s'approcha d'Isa qui s'était affaissée sur son fauteuil et lui demanda :

— Que venez-vous faire ici, comtesse de Mahlberg?

Elle tressaillit et relevant la tête :

— Ah! c'est vrai, vous êtes, vous aussi, maître dans cette maison.

Alexis répondit d'un ton rude :

— Oui!

Isa baissa la tête.

— Savez-vous, madame, continua Alexis, que je ne vous aime plus?

Elle le regarda étonnée.

— Non, ajouta-t-il, car je vous connais maintenant, femme ambitieuse et coupable. Savez-vous que vous avez apporté le malheur dans cette maison?

Elle répondit en le regardant en face :

— Je le sais!

— Ah!

— Oui! je vous haïssais tous; mais j'aime votre frère.

— Nicolas? mais c'est lui qui vous a démasquée, dit Alexis.

— Souvenez-vous de ceci, prince Alexis Talarine, lui répondit Isa avec dédain : une femme de ma nature, n'aime jamais qu'un homme grand et fort. — Vous êtes, vous, une petite intelligence et un petit caractère.

Alexis frissonnant de colère, lui répondit :

— Vous ignorez, comtesse de Mahlberg, que je puis vous perdre! Et certes, en le faisant, je rendrai service à mon pays et à la société.

— Faites! dit-elle.

— Vous êtes un démon, continua-t-il avec une colère toujours croissante. C'est grâce à vos pernicieux conseils que je me suis révolté contre mon père, que le vieux prince est tombé malade, et que demain un conseil de famille se réunit pour faire constater judiciairement sa folie.

— Ah! dit-elle, la famille des Talarine se réunit demain pour statuer sur le sort du prince Pierre!

— Oui, misérable femme : vous m'avez placé dans l'alternative de briser toute ma carrière ou de commettre un crime.

Isa ne l'écoutait pas.

— Toute la famille Talarine assistera à cette réunion! répéta-t-elle.

— Oui, répondit Alexis ne se possédant plus, et tu triomphes, femme odieuse! Mais pourquoi nous hais-tu? réponds! que t'avons-nous fait?

— Demain... ici... poursuivit-elle encore sans répondre et les yeux perdus dans le vague.

Puis, se levant soudain :

— Adieu! prince, dit-elle, pardonnez-moi. Je suis bien punie.

Avant qu'Alexis eût pu se douter de sa résolution, elle courut à la porte, l'ouvrit et s'élança dehors.

En rentrant chez elle, la comtesse de Mahlberg fut avertie par un valet de pied que le prince de Donnerstein l'attendait au salon.

— Le prince! dit-elle, pourquoi l'avez-vous reçu? n'avais-je pas défendu?. .

Le laquais répondit :

— Il a tellement insisté...

Elle entra dans le salon. Le vieux diplomate se leva à peine sur son fauteuil à son aspect; son visage était sévère, ses lèvres pincées par un mauvais sourire.

— Excusez-moi, comtesse, dit-il, mais je viens de la part du maître, et mes ordres me prescrivent la plus grande promptitude.

— Ah! dit-elle, je croyais que tout était rompu entre nous.

— Tout est rompu en effet! comtesse.

— Ah! Eh bien! alors, en quoi peuvent me concerner vos « ordres? »

— En beaucoup de choses, comtesse: je viens vous redemander notre correspondance.

La comtesse éclata d'un rire brusque et nerveux :

— Vous avez dit, je crois, notre correspondance.

— Oui, comtesse.

— Pourquoi voulez-vous que je vous la rende?

— Mais parce qu'elle ne vous appartient pas. Du moment que vous nous avez menacé de nous trahir, nous ne pouvons plus vous employer, et...

— Tout cela est fort joli, mais pourquoi voulez-vous que je vous rende ces papiers?

— Parce que nous ne voulons plus les laisser dans des mains aussi peu sûres.

— Vraiment?

— Tel est l'ordre du maître!.

— Ah! tel est l'ordre du maître.

— Oui!

Elle se leva.

— Eh! bien, vous lui direz que j'ai refusé.

— Vous réfléchirez, comtesse!

— C'est tout réfléchi, prince. Je ne vous ai aucune obligation, et vous ne pouvez me forcer à vous restituer ces papiers, qui me sont nécessaires. C'est une arme, mais dont je ne me servirai, du reste, que si vous m'y forcez! Que craignez-vous?

Donnerstein, toujours avec le même sourire doucereux, lui dit :

— Vraiment comtesse, pour une femme d'esprit, vous vous abusez étrangement. Nous ne craignons pas que vous en fassiez usage, mais le seul fait que ces papiers sont entre vos mains, nous ennuie.

— Soit, vous avez raison, il doit vous être désagréable de savoir que je garde cette correspondance; mais prenez-en votre parti : je ne vous la rendrai pas.

— C'est votre dernier mot?

— Certes.

— Prenez garde, comtesse, on ne lutte pas avec nous impunément.

— Vous voyez bien que si.

— Nous ne craindrons plus rien, comtesse, nous savons ce dont vous êtes capable. Que ce soit vous ou nous, qui dévoilions vos menées, peu importe, nous nous trouvons dans la nécessité de vous traiter en ennemie.

— Vous me déclarez la guerre?

— Oui.

La comtesse de Mahlberg répondit à Donnerstein du même ton indifférent qu'elle avait fait à Alexis :

— Faites!

Donnerstein se leva.

— Une dernière fois, prenez garde, comtesse, dit-il, d'une voix étranglée; vous ne savez pas que nous pouvons tout oser, nous n'avons plus de ménagements à garder. Réfléchissez.

Isa se leva, se plaça devant lui, et plongeant son regard dans le sien, elle dit :

— J'ai décidé de rejeter loin de moi tout mon passé, et, pour cette raison, je ne veux plus vous servir, ni vous, ni votre maître. Quant à votre correspondance, je ne puis la rendre, par la bonne raison qu'elle n'est plus entre mes mains.

Puis, lui désignant la porte :

— Maintenant, dit-elle, sortez!

Donnerstein lui lança un regard de menace.

— C'est bien. Rappelez-vous que j'ai eu pitié de vous. Tout instrument inutile est destiné à être brisé, ne l'oubliez pas.

Sur le seuil il se retourna.

— Une dernière fois, dit-il, les mesures de violences nous répugnent. Tenez, vendez-moi ces papiers, je suis autorisé à vous en donner un bon prix.

Elle étendit la main et répéta :

— Sortez !

— Que votre volonté soit faite, dit Donnerstein en se retirant.

XIII

Le prince Pierre s'était éveillé de bonne heure. Il étendit ses membres, fit craquer ses articulations, s'assit sur le lit, sonna son valet de chambre et dit d'un ton satisfait :

— Allons ! que l'on m'habille !

En s'habillant il murmurait :

— Ils vont apprendre ce que coûte la révolte. Je ne leur pardonnerai que s'ils se rendent à merci.

Dans le grand salon de l'hôtel Talarine, il y avait beaucoup de monde réuni. La princesse Talarine, vieille dame d'un grand air et qui avait gardé encore quelques vestiges de beauté, était assise dans

un fauteuil, au milieu du salon. A côté d'elle était sa fille, la comtesse de Munstein, femme de trente ans, d'une physionomie hautaine mais assez insignifiante. Quelques parents éloignés formaient un groupe dans le fond de la salle.

Auprès d'une porte, André, Nicolas et Alexis causaient à voix basse avec deux individus en habit noir et cravatés de blanc.

— Voici la draperie, docteur, disait Alexis; le juge et son greffier y sont déjà installés pour inscrire votre déclaration, vous entendrez tout n'est ce pas ?

— Oui, j'ai essayé l'acoustique de la pièce.

Nicolas murmura :

— Il est de toute urgence que mon père ne se doute pas de votre présence.

— A moins d'entrer ici, cela lui sera tout-à-fait impossible, dit le médecin en souriant ; nous avons l'habitude de ne pas faire de bruit en parlant.

— Oh ! dit André, il n'entre jamais dans cette chambre, c'est celle de son secrétaire.

Le premier médecin demanda à son collègue :

— Quel est son genre de manie? expliquez-moi tout en détail.

— Le docteur B., le médecin ordinaire du prince, est allé le visiter, il vous dira cela mieux que moi.

Alexis dit :

— Vous connaissez un peu mon père de réputation, docteur; vous avez ouï parler de sa haine, contre le nouvel ordre des choses, de son attachement aux anciens usages.

— Oui ! dit le docteur.

— Son esprit s'est obscurci, continua Alexis. Il se croit au seizième siècle. Il nous suppose des torts imaginaires, et il veut tuer l'un de nous, deshonorer l'autre, et me forcer moi, à donner ma démission, soit en employant l'autorité dont il se croit investi comme chef de famille, soit par ordre du conseil d'Etat, car tout cela se confond dans sa tête. Ajoutez à cela l'idée fixe d'une conspiration qui aurait été tramée par la Prusse contre la Russie.

— J'ai eu déjà des cas pareils dit le médecin. Les cas de folie politique sont fréquents, en Russie.

Nicolas s'approcha.

— C'est chez vous qu'on emmènera le prince, demanda-t-il ?

— Oui, si nous le reconnaissons atteint, en effet, d'aliénation mentale.

— Vous savez, docteur, de combien de ménagements il faut user. Il est indispensable qu'il ne se doute jamais...

— Ne craignez rien.

Un troisième individu en cravate blanche entra.

— Eh! bien! mon cher collègue? demanda le docteur H***.

— Le pouls est bon, la peau sèche et fraîche, l'œil clair, mais une grande faiblesse dans les jambes; la paralysie a laissé des traces de son passage, et de plus, je suis persuadé qu'elle reviendra.

— Et l'esprit?

— Toujours la même chose, toujours l'idée de se faire rendre justice, d'accomplir un acte terrible, mais nécessaire.

— C'est de la monomanie.

— Plus que cela! Je crains des attaques de folie furieuse.

Le docteur A*** dit :

— Il m'est impossible de l'examiner. Je prends acte de votre déclaration pour la constatation officielle. Ainsi vous êtes d'avis que la folie existe.

— Je n'oserais l'affirmer, ses idées sont justes et se suivent parfaitement. C'est de la monomanie simple; je n'ai pas vu de cas pareil. Votre science appréciera; je crois qu'il vous sera possible, sans toucher le sujet, de distinguer au son de sa voix, et à son regard, car vous pouvez voir à travers les ouvertures de la draperie.

La voix aigre de la princesse Talarine interrompit le médecin particulier du prince.

— Ainsi docteur, dit-elle, le prince Pierre est devenu complétement fou?

— Je ne dis pas cela, princesse, mais il y a évidemment une des cases de son cerveau qui est détraquée.

La princesse suça lentement une pastille.

— Cela ne m'étonne pas, dit-elle froidement; je lui avais toujours prédit cela. Il s'attache tellement à vivre dans le passé!

André se précipita dans la pièce.

— Vite! vite! cria-t-il. Il a quitté sa chambre à coucher, il vient ici. Messieurs, rentrez!

La draperie fut écartée un instant dans la chambre. On vit une table couverte d'un tapis vert, et à cette table deux hommes écrivant. Les médecins disparurent. La princesse Talarine avala une nouvelle pastille, la comtesse de Munstein arrangea sa robe. Les groupes des parents du vieux prince se dispersèrent. Chacun s'empara d'un siége. Alexis s'approcha de sa mère, André se mit près de la draperie, Nicolas resta seul au milieu de la pièce; il tremblait de tous ses membres.

La porte s'ouvrit à deux battants, et le prince Pierre apparut appuyé au bras d'un serviteur. A l'aspect de tout ce monde réuni au salon, il ne fut pas maître d'un premier mouvement d'étonnement et s'arrêta.

La princesse Talarine se leva et alla à sa rencontre :

— Nous avons voulu vous féliciter, Pierre, de votre rétablissement, et nous venons tous...

Le prince Pierre ne la laissa pas achever.

— Ah ! ah ! dit-il avec un sourire satisfait, c'est bien, et je vous remercie, Hedwige... Ah ! Olga est venue aussi et vous tous. Merci, merci, dit-il en saluant de la main. Vous êtes plus respectueux pour le vieillard que ses fils, et je vous en sais gré. Je vais bien, Dieu merci, et pourrai faire mon devoir sur cette terre.

Il lança autour de lui un regard perçant.

— Vous êtes tous au complet ! Vous avez raison, c'est un événement solennel que le retour à la vie d'un chef de famille.

Il alla a un fauteuil et s'assit.

— J'ai le temps de rester quelques moments avec vous. Prenez tous place.

Il fronça le sourcil.

— Pourquoi mes fils sont-ils ici ? Viennent-ils se soumettre ou se révolter encore ! la soumission est tardive, et la révolte impossible. Je suis debout, donc je suis maître chez moi ; je vous invite mes fils à vous retirer et à me laisser au milieu de ceux de mes parents qui sont respectueux envers moi. Vous recevrez mes ordres ce soir.

La princesse Talarine dit :

— Si nous sommes venus, prince, ce n'est pas seulement pour vous féliciter de votre rétablissement, c'est aussi pour vous parler de vos fils. Moi, leur mère, je viens vous supplier en leur faveur.

Le visage du prince Pierre se rembrunit.

— Inutile, Hedwige ; vous ne les connaissez pas, ne vous étant jamais occupée d'eux. Ils ont été coupables : très-coupables, il faut qu'ils soient châtiés.

— Cependant, prince.....

— Assez sur ce sujet, dit le prince d'un ton sec ; je ne m'occupe pas d'Olga, votre fille, ne vous occupez pas de mes fils.

— Ce sont mes fils aussi.

— Hedwige !

— Pierre, dit la princesse en se levant, nous sommes déjà vieux, et vos enfants sont des hommes faits. Je sais ce que vous projetez. Que dans un moment de colère vive, légitime même, si vous voulez, vous ayez menacé vos enfants : je l'admets ; mais que, de sang-froid, vous songiez à perdre leur avenir, à compromettre leur honneur et leur considération, voilà ce que je ne puis comprendre, contre quoi ma conscience et ma raison se révoltent. C'est ce que je dois et suis en droit d'empêcher. Je viens donc vous dire : Pierre, réfléchissez et n'oubliez pas que vos fils sont le sang de votre sang.

Le prince Pierre écoutait sa femme et à mesure qu'elle parlait ses sourcils se fronçaient davantage.

— De quoi vous mêlez-vous, Hedwige? dit-il, nos existences sont séparées depuis longtemps et vous n'avez aucun titre à me faire ces prières.

— Ce n'est pas une prière que je vous adresse, c'est un conseil que je vous donne.

— Un conseil! cria-t-il, un conseil! à moi. D'où vous vient cette hardiesse?

Un vieux parent du prince, retiré du service, vint au secours de la princesse qui, épouvantée des éclats de voix de son mari, demeurait interdite.

— Mais... vénéré prince Pierre, dit-il, nous venons vous faire une prière, et il est permis, je crois, à des parents, d'intercéder auprès du chef de la famille, en faveur de ses enfants.

— Oui, mon père, interrompit Olga, vous êtes trop sévère.

Alexis s'avança tout à coup.

— En effet, mon père, dit-il, ma mère a bien le droit de s'intéresser à nous. Nous vous supplions donc de ne pas être inflexible. Nous ne nous révoltons pas. Pardonnez-nous, et souvenez-vous que nous avons été forcés de défendre notre vie, notre avenir.

Le prince Pierre, un terrible sourire aux lèvres, écoutait en silence. La princesse Hedwige, remise de son effroi, prit lentement une pastille dans sa boite et dit d'une voix aigre-douce :

— Nous nous sommes réunis ici quand nous avons appris votre résolution. Alexis, qui est mon fils, comme il est le vôtre, m'a suppliée d'intercéder pour lui, et de vous empêcher de faire une démarche que vous regretteriez vous-même.

Comme le prince Pierre gardait toujours le silence, elle ajouta, enhardie par ce calme apparent.

— Et puis..., convenez-en, vous ne songez qu'à vous venger. Pierre, votre caractère indomptable...

Depuis son mariage, le prince Pierre disait que la voix de la femme avait le don de l'agacer outre mesure : ce fut probablement ce qui fit éclater sa colère.

— Ah! ah! cria-t-il, c'est donc cela! c'est pour me faire des observations que vous vous êtes réunis ici! C'était là, le but de la réunion, le secret de cet empressement, le motif de ces témoignages de respect! Très-bien! très-bien! La princesse Talarine, une vieille folle (car vous êtes et vous avez toujours été, madame, une folle), sa fille, une femme futile, et trois ou quatre inutilités sociales, viennent dicter sa conduite au prince Pierre Talarine, général en chef, et membre du Conseil de l'Empire!

Il s'arrêta, souffla bruyamment. Puis tout à coup, se rejetant sur son fauteuil :

— Allez, dit-il, continuez ! le prince Pierre vous écoutera. J'ai une minute à vous donner, parlez vite.

Et comme tout le monde se taisait, par suite du respect mêlé de crainte qu'inspirait toujours le prince à ceux qui l'approchaient, il ajouta :

— Que me demandez-vous ? Que je pardonne à mes fils d'avoir été traîtres à leur pays et indifférents à leur honneur ; que je les glorifie pour m'avoir désobéi, terrassé, garotté ; que je les récompense pour avoir oublié la Russie et offensé leur père ! N'est-ce pas ? c'est cela que vous désirez. Eh bien ! Je ne ferai pas cela. Ils ont mérité un châtiment, le châtiment les attend.

Alors André s'avança aussi : son visage était pâle, mais sa démarche était ferme.

— Mon père, commença-t-il...

Le prince Pierre l'interrompit avec violence :

— Silence ! cria-t-il, tu es mon fils ! toi, et je n'ai pas à t'écouter. Je suis valide maintenant, je saurai me faire obéir.

Derrière la draperie le docteur A*** dit au médecin ordinaire du prince :

— Je ne vois aucun symptôme de folie ; la voix est claire et nette, le regard assuré.

Le médecin du prince répondit :

— C'est ce qui m'étonne aussi, et cependant les scènes successives que les jeunes princes m'ont racontées dans tous les détails ne peuvent laisser aucun doute.

Le docteur A*** secoua la tête.

— Mais enfin, mon père, continua André d'un ton respectueux mais ferme, il ne suffit pas de dire que nous sommes coupables, il faut l'établir par des faits.

— Des faits, misérable ! Tu oses me suspecter, m'accuser même, je crois !

— Non, mon père, mais je suis, en présence de ma mère et de nos parents ; vous leurs dites que moi et mes frères avons commis des crimes, contre la Russie et contre vous. Or, je soutiens que vous avez été induit en erreur, que votre religion a été surprise, que ni mes frères ni moi ne sommes coupables des choses dont vous nous accusez.

Le prince Pierre se leva. Il était très-pâle, ses lèvres tremblaient, mais il fit un violent effort sur lui-même et dit d'une voix presque calme :

— La justice du pays appréciera. C'est assez. Adieu... Messieurs,

dit-il aux parents, votre démarche m'a profondément froissé. J'espère que vous ne vous permettrez plus de mon vivant, de passer le seuil de cet hôtel. Quant à vous Hedwige et Olga...

André ne le laissa pas achever :

— Avant que vous appeliez, dit-il, à la justice du pays, j'en appelle, moi, à l'autorité de la famille. Ma mère est aussi bien que vous, mon père, juge des actions de ses enfants. En mon nom et au nom de mes frères, je la supplie de nouveau de vous parler comme elle seule, la compagne de votre vie, à droit de le faire. Vous voulez provoquer le scandale public, couvrir d'opprobre notre nom, briser notre avenir et nous deshonorer. Et tout cela, je le jure, par caprice, sans que nous l'ayons mérité. Ma mère, ajouta Alexis en se tournant vers la princesse, un peu de courage, nous vous en supplions tous.

Les parents du prince Pierre, très-blessés, de la façon dont il avait reçu leurs remontrances formèrent auprès de la porte un groupe presque menaçant.

La princesse Talarine, qui, nous le savons, n'aimait pas son mari, se sentant appuyée, s'enhardit.

— André à raison, dit-elle ; j'ai, ainsi que vous, le droit d'être juge de la conduite de mes enfants. Que vous ont-ils fait? Dites-nous-le, afin que nous sachions qui a raison de vous ou d'eux.

Le prince Pierre bondit emporté par la fureur, et saisissant sa sa femme par l'épaule :

— Qui a raison de moi ou de mes fils, avez-vous dit, vieille folle! Vous avez osé articuler de telles paroles! Sachez-le, un père a toujours raison chez lui! Je peux battre, tuer, deshonorer mes fils, si tel est mon bon plaisir, et je ne dois compte à personne de ma conduite, en ce cas.

— Mais c'est insensé ce que vous dites-là, balbutia la princesse effrayée ; vous vous croyez aux temps barbares.

Il la força de se lever et la regardant en face :

— Les lois divines ne changent pas, dit-il ; vous me devez tous, eux et vous, obéissance et respect! Entendez-vous? Allons, ajouta-t-il qu'on s'incline devant moi et qu'on s'éloigne.

Il avait saisi le bras de sa femme comme pour la forcer à se prosterner à ses pieds. Alors André s'approcha et respectueusement il toucha le bras de son père en lui disant d'une voix douce mais ferme.

— Mon père, ne touchez pas ma mère. Ce n'est pas bien.

Un des parents, le vieux gentilhomme en retraite qui avait essayé d'intervenir, s'écria de son côté avec indignation :

— C'est intolérable! Cet homme est un sauvage.

Mais déjà le prince Pierre, livide de fureur, avait brusquement saisi André et l'avait abattu à ses pieds en criant :

— A genoux ! rebelle. Je suis chez moi. Je vous tuerai plutôt tous que de faiblir. Je suis chez moi, vous dis-je et chez moi, on m'a toujours obéi. Holà ! quelqu'un ! A moi !

— Ah ! ah ! un accès, dit le docteur A***.

— Ne vous avais-je pas avertis? répondit son confrère.

— Les domestiques sont sortis ! m'avez-vous dit.

— Il n'y a personne à l'hôtel.

— Mais s'il a un accès de folie furieuse !

— Les gens que nous avons amenés le maintiendrons, je leur ai donné le mot d'ordre.

— Vous voyez ma mère et vous Messieurs ! dit alors Alexis pendant que son père haletait : voici les scènes que mon père nous fait tous les jours. Si la patience nous a manqué une fois, et si, un jour qu'il a voulu nous tuer avec un sabre, nous l'avons désarmé, sommes-nous réellement coupables?

— Non, c'est évident, dirent tous les parents.

— Mon mari est manifestement fou, dit la princesse.

Le prince Pierre reprit haleine et appela de nouveau :

— Holà ! quelqu'un, mais il n'y a donc personne ici.

Et ivre de colère il s'élança vers la porte couverte d'une draperie derrière laquelle étaient les médecins.

En ce moment, Nicolas qui le guettait se plaça entre lui et la draperie.

— Revenez à vous, mon père, dit-il, d'une voix douce.

— Toi aussi ! s'écria le prince levant la main sur lui ! Sois maudit !

Il l'écarta d'un mouvement si énergique et si brusque qu'il le fit chanceler. Mais Nicolas se replaça entre lui et la porte, et dit avec un accent de résolution calme :

— Mon père ! vous ferez ce qu'il vous plaira, mais nous ne voulons plus de scandale dans la maison. Nous avions prévu la violence de votre colère, tous vos gens ont été écartés.

Le prince Pierre recula jusqu'à son fauteuil.

— Ah ! dit-il, c'est donc un guet-apens...

— Dont ma mère et tous nos parents sont complices, dit Nicolas. Nous vous demandons grâce, mon père, dit-il en s'agenouillant. Mais revenez à la raison.

Il en était du prince Pierre, comme de tous les hommes d'une grande énergie. Il comprit vite la situation, et se rendit parfaitement compte des obstacles qu'on opposait à sa volonté. Toute impétueuse qu'elle était, sa colère ne l'aveuglait pas. Il était irrité contre ses fils parce qu'il croyait fermement à son plein pouvoir sur eux, et l'intervention des membres de sa famille l'avait blessé comme une inconve-

nance et une insulte. L'action de Nicolas qui restait à genoux entre lui et la porte, lui apparut ce qu'elle était réellement, une protestation respectueuse mais décidée, dont il fallait tenir compte.

— Je suis donc prisonnier chez moi! dit-il d'une voix sourde.

— Pour une heure seulement... dit Nicolas. Nous vous supplions de nous permettre de nous justifier, et c'est pour cela que nos bons parents se sont réunis ici! Que voyez-vous d'irrespectueux, mon père, dans notre conduite envers vous?

Le prince Pierre se rassit dans son fauteuil. Un rire amer contractait ses lèvres pâles, qui tremblaient convulsivement.

— J'espère, dit-il en affermissant sa voix que les lois de l'Empire vous remettront à la raison. Il est impossible que l'on permette à des enfants de traiter un père comme vous me traitez.

— Bon! c'est nous qui le traitons mal à présent, murmura Alexis.

Le prince Pierre feignit de ne pas entendre; il affectait de n'accorder d'attention qu'à Nicolas.

— Nicolas, dit-il, je t'écoute. Qu'as-tu à dire pour ta défense? et n'oublie pas que tu vas en répondre devant Dieu et les hommes. Tu as battu ton père et garotté un général en chef, toi simple colonel. Nicolas, excuse-toi, si tu peux. Nous attendons.

Nicolas répondit :

— Je ne m'excuse pas; je vous supplie, mon père, comme l'a déjà fait ma mère, d'avoir pitié de nous. C'est pour tâcher de vous fléchir que nous sommes tous venus ici. Pourquoi le nier? Nous avons eu tort de vous désobéir : Alexis aurait du donner sa démission, moi, vous abandonner le coffret de cette femme. Mais, mon père, souvenez-vous que vous avez voulu nous tuer... Qui donc, à notre place, n'eût pas cherché à défendre sa vie?

— Vous pouviez fuir, dit le prince Pierre. Vos jambes sont plus agiles que les miennes. J'eusse réfléchi. Au lieu de cela... Mais inutile d'insister, vois-tu. Jamais je ne vous pardonnerai.

— Et pour nous châtier, vous cherchez le scandale!

— Non, je cherche une autorité supérieure à la mienne, puisque vous me méprisez.

— Nous vous aimons et nous vous respectons, mon père.

— S'il en est ainsi, obéissez-moi, et je consentirai à vous châtier moi-même, sans l'intervention de personne, croyez-vous qu'il ne me répugne pas, à moi aussi, d'aller demander justice contre mes fils à des étrangers. Signe ta démission, Alexis, et toi, Nicolas, livre-moi ce coffret.

Alexis secoua la tête. Nicolas dit :

— Mais, mon père, ce que vous nous demandez est justement la publicité que nous redoutons, c'est notre perte.

— Vous le voyez tous, s'écria le prince Pierre! Malgré leurs protections de soumission ou de respect, ils méprisent mes ordres. Ils se moquent de moi. Non! Ce que je fais est bien fait. Ce que je décide est juste. Je n'ai plus rien à entendre.

Il se leva.

— Me laisserez-vous sortir, maintenant? demanda-t-il.

— Mon père, dit Alexis, le conseil de famille réuni ici, vous supplie...

— Un conseil de famille! c'est donc un conseil de famille? Vous avez osé...

Le prince Pierre rugissait. Tout à coup du seuil de la porte une voix dit :

— Oui! prince, c'est un conseil de famille, et, quoïqu'on ne m'y ait pas invitée, j'y viens prendre place, car c'est mon droit.

— La comtesse de Mahlberg! dit Alexis.

— Isa! murmura Nicolas.

Le prince Pierre, stupéfait en entendant et en voyant cette femme qu'il ne connaissait pas, s'arrêta court et l'examina avec une curiosité hostile.

— Oui, continua Isa en s'approchant, oui Isa de Mahlberg, née princesse Donnerstein, votre nièce, prince, la fille de votre frère, princesse, la même que vous avez fait, il y a de cela quinze ans, reconduire à la frontière, par la gendarmerie. Me reconnaissez-vous maintenant? Je suis ici dans ma famille et je viens prendre place au milieu de vous.

Elle s'assit dans un fauteuil.

— Continuez, dit-elle, et quand vous aurez fini, je parlerai à mon tour.

Les assistants, stupéfaits de son audace, la contemplaient avec surprise en s'entre regardant.

— Il s'agit donc, poursuivit-elle, de savoir si le prince Pierre jouit de toute sa raison, quand il exige de ses fils une obéissance passive, et s'il faut le laisser agir comme il lui plaît; ou bien si...

Le prince Pierre, d'abord étonné comme les autres, s'était vite remis.

— Ah! çà, dit-il, l'interrompant d'un ton de mépris, l'hôtel Talarine est donc devenu un édifice public où tout passant peut entrer.

Isa sourit.

— Voilà, dit-elle, une parole qui témoigne bien votre dédain pour les femmes. Ce dédain pourtant, vous a déjà coûté cher, prince Pierre.

— Que vous soyez ma nièce ou non, répondit le prince Pierre, je ne vous connais pas et vous êtes folle. Sortez!

Et se tournant vers les autres assistants :

— Puisqu'il me faut invoquer votre appui, dites-lui, Messieurs mes parents et vous ma femme, que cette intrue nous débarrasse de sa présence. Son nom ne m'est pas inconnu, mes fils m'en ont parlé : sa place n'est pas dans une maison honnête.

— En effet, dit la princesse Talarine, cette fois, Pierre, vous avez raison.

Isa se leva :

— Oh ! je le savais : chaque fois qu'il s'agit de moi, le prince et la princesse Talarine s'entendent. Mais écoutez-moi bien ! Je suis née princesse Donnerstein, et à ce titre, quoique vous disiez, ma place est ici. Ce conseil de famille a été convoqué avec l'autorisation impériale, et je défie qui que ce soit de me faire sortir, car je suis ici de par mon droit.

Le prince Pierre se leva en sursaut, il était devenu blême.

— Que dit cette femme? cria-t-il, ce conseil de famille a été convoqué avec l'autorisation impériale?

— Pierre ! dit la princesse.

Olga Munstein dit à Isa :

— C'est infâme ce que vous faites, madame !

— Isa, cria Nicolas, silence !

— Non ! je ne me tairai pas, Nicolas ! et vous m'approuverez, répondit Isa.

— Laissez parler cette femme, mon fils, dit le vieux prince.

Et, saisissant le bras d'Isa, il la fit approcher :

— Ainsi vous êtes la fille du frère de ma femme ! demanda-t-il.

— Oui, prince, la pauvre jeune fille que vous avez chassée, il y a quinze ans.

— Et vous venez de plein droit..., avez-vous dit, assister à un conseil de famille autorisé par l'Empereur. L'Empereur aurait autorisé la réunion chez moi d'un conseil de famille ! Pourquoi faire ? Répondez si vous le savez... Répondez donc !

Nicolas, Alexis et André, épouvantés, se collèrent contre la muraille. Isa dit :

— Je vous répondrai, car je suis venue pour cela ; mais auparavant, prince, laissez-moi vous poser une question à mon tour. Vous souvenez-vous de moi ?

Le prince Pierre dit :

— De votre figure, non, je ne vous ai jamais vue ; mais j'ai entendu parler d'une princesse de Donnerstein qui était venue nous demander l'aumône... puis d'une comtesse de Mahlberg, qu'on accuse d'être un espion de la Prusse.

— Je suis cette princesse Donnerstein, devenue comtesse de Mahlberg, et en effet, j'ai servi d'agent à la Prusse.

L'audace d'Isa étonna le prince Pierre qui ne sut que répondre.

— Ah! continua Isa, vous ne vous souvenez presque plus de moi, vous vous étonnez que j'entre dans cette maison à l'heure où le malheur y est entré et que je vienne en jouir, — car je suis heureuse de votre infortune, prince.

— Madame! dit le prince Pierre.

— Laissez-moi parler, je vous prie. J'ai le droit d'être chez vous et d'y élever la voix en ce moment.

— En effet, je commence à croire que vous avez ce droit, murmura le prince.

Un calme profond avait succédé chez lui à son exaltation; le vieillard avait reconquis toute sa puissance sur lui-même. Sans savoir au juste ce qui se passait, il commençait à le comprendre. On avait appelé de ses décisions à celles de la loi, on l'avait prévenu. Il entrevoyait qu'il fallait lutter, et il acceptait la lutte.

— Je voudrais seulement savoir, demanda-t-il, qui vous a donné ce droit?

— Vous le saurez en temps et lieu; maintenant laissez-moi continuer.

La lutte était en ce moment circonscrite entre Isa et le vieux seigneur. Involontairement intéressés, les autres membres de la famille assistants écoutaient en silence.

— Continuez, dit le prince.

Isa était très-pâle; une émotion extraordinaire, et qui était étrange sur cette figure glaciale, faisait trembler ses lèvres.

— Vous me haïssez donc, et me méprisez, n'est-ce pas, prince? Parce que je vous ai d'abord demandé l'aumône, et que, pour vivre, j'ai servi d'espion à la Prusse. Je peux vous répondre que je n'ai jamais demandé l'aumône à un étranger et que si j'ai imploré l'assistance et la protection de ma famille, c'est que je me suis cru autorisée à le faire. Je n'ai jamais espionné, seulement j'ai servi les intérêts d'une grande puissance. Vouloir interpréter les choses autrement, ce serait chicaner sur les mots, et vraiment, cela n'en vaut pas la peine. Je ne suis donc ni une mendiante ni un espion. Du reste, qui m'a fait telle que je suis? Vous, vos lois et vos usages. Jadis, quand la société était assise sur des bases solides, une princesse de Donnerstein n'aurait pas eu besoin de demander l'aumône. Dans ce temps-là, j'aurais été protégée et n'aurais pas été dans la nécessité de me faire espion pour vivre. Jadis il y avait des castes, maintenant il n'y a que des individus; l'un va à droite, l'autre à gauche, selon ses aptitudes, son caractère, ses aspirations ou ses moyens

d'action, ct nul ne peut leur demander de compte, s'étant affranchi de tout devoir envers eux.

Le prince Pierre dit froidement :

— Personne ici ne vous a demandé de compte, à vous; cette justification est donc inutile.

— Aussi ne parlé-je pas pour me justifier! Vous êtes impatient, prince Pierre, malgré votre âge! Laissez-moi achever.

— Nous avions oublié votre existence, dit la princesse Talarine.

Le sarcasme d'un femme est toujours sensible à une autre femme.

Isa bondit :

— Moi! je n'ai pas oublié la vôtre, dit-elle. Vous qui m'avez précipitée dans l'abîme, je vous ai haïs, et mon bras s'est appesanti sur vous. Le prince de Donnerstein, votre frère, princesse, vit méprisé et fugitif; on voulait lui donner des compensations; j'ai demandé comme une faveur qu'on ne le fit pas : une faveur pareille est toujours accordée.

— En effet, vous êtes un monstre, dit le prince Pierre.

— Vous trouvez! répondit Isa avec un sourire ironique. Vous allez voir. Quand j'en eus fini avec le frère de mon père, je songeai à vous, ma tante, et à votre mari. Vous êtes personnellement un être insignifiant, princesse Talarine, et vous comptez pour si peu dans la société que vous ne me donniez aucune prise. Je me suis détournée de vous avec dédain.

— Madame, cria la princesse, ces insultes...

Le prince Pierre fit un signe de la main :

— Laissez parler, cette femme, Hedwige, c'est vous qui l'avez amenée ici.

— Oui, cria Isa, chacun son tour. Vous m'avez méprisée quand je suis venue à vous jeune, pauvre et inexpérimentée : j'ai méprisé votre vieillesse. Mais le prince Pierre, lui, était un homme fort, qui comptait parmi les puissants; par conséquent on pouvait l'atteindre. Il avait trois fils. Je fis du premier un traître, — car vous êtes un traître, prince André Talarine! J'avilis l'âme du second, — car vous avez l'âme vile prince Alexis! Quant au troisième, quant à Nicolas...

Sa voix changea subitement...

— Le troisième, continua-t-elle, m'a aimée et j'ai oublié ma haine pour vous à cause de lui. Car j'aime votre fils, prince Pierre, et mon âme de boue veut aimer une âme restée noble et pure. Nicolas est en train de commettre une mauvaise action : je suis venu ici pour l'en empêcher, pour le sauver du remord.

Elle fit un pas en avant.

— Je me suis bien vengée de vous, prince Pierre, et je vous ai fait bien du mal. L'autorité de votre nom est anéantie dans le

monde, en effet, ou près de l'être, vos fils sont à la veille de s'insurger, votre orgueil est humilié. Je me suis donc bien vengée, je puis le dire. Mais la vengeance que j'ai tiré de vous me suffit et je viens maintenant vous sauver, — non pour vous qui m'êtes indifférent, mais par amour pour Nicolas. Vos fils veulent vous faire déclarer fou. Vous ne l'êtes pas, et à l'heure qu'il est un attentat horrible est en train de se commettre.

Elle courut à la porte avec tant de promptitude que personne ne songea à l'arrêter et elle écarta la draperie.

— Regardez, cria-t-elle.

Intéressés par la scène qui venait de se passer, les médecins, le greffier et le juge étaient groupés à la porte. La draperie en s'écartant fit voir la table couverte de papiers. Les médecins effrayés reculèrent.

Isa retourna vers le prince Pierre, le saisit par le bras, le traîna jusqu'à la table, et saisissant une feuille timbrée qui s'y trouvait, s'écria :

— Voyez, vos fils veulent faire prononcer votre interdiction.

Elle lut à haute voix :

— Nous soussignés, docteurs en médecine, A***, B***, C***, Y***, ayant assisté le 20 juillet 1872 au conseil de famille, convoqué avec l'autorisation impériale, pour prononcer sur l'état sanitaire du prince Pierre Talarine, déclarons que sa raison a éprouvé un ébranlement subit et.....

Alexis s'élança vers elle :

— Misérable ! rendez-moi ce papier !

Mais Nicolas s'était précipité à genoux de l'autre côté et murmurait :

— Vous avez raison, Isa ; grâce, mon père, nous sommes coupables.

Il y avait sur la figure austère du prince Pierre une émotion profonde, son regard était fixe. Il détourna ses yeux de son fils et dit :

— Rendez-moi ce papier, Alexis.

Alexis secoua la tête. Le prince Pierre dit :

— Soit ! Tout ce que tu feras ne saurait d'ailleurs dépasser ce que tu as fait déjà.

Sa voix frémissait. Il s'approcha de la table et s'y appuyant pour dissimuler le tremblement dont il était saisi :

— Ainsi, docteur A***, vous me croyez fou ! dit-il au médecin officiel.

Celui-ci balbutia :

— Je n'ai encore rien signé.

— Mes fils vous ont convié à cette comédie... c'est bien! Je ne suis pas fou... docteur! vous allez voir.

Il se retourna :

— Vous êtes tous complices, vous, mes parents; vous, ma femme; toi ma fille! C'est bien!...

Un soupir rauque déchira sa poitrine. Ce soupir était si lugubre que Nicolas s'écria :

— Mon père! je n'avais pas signé, pardonnez-moi.

Mais le prince Pierre ne l'écoutait pas.

— Vous avez raison, comtesse de Mahlberg, poursuivit-il, tout croule aujourd'hui; mais tout n'a pas encore croulé et il faut que les hommes forts luttent jusqu'au bout, pour qu'après leur mort, ils aient la satisfaction d'entendre Dieu leur dire : « Tu as fait ton devoir. »

— Or, mon devoir le voici... Défendre la religion, la société et la loi jusqu'à mon dernier souffle. Or, loi, société, religion, vous attaquez tout cela, vous autres! voilà pourquoi je m'élève contre vous. Je suis seul contre tous, et seul je resterai sur la brèche. Je ne connais plus mes fils, et je ne les aime plus. Je dis cela tranquillement. Il n'y a plus de colère dans mon cœur, mais un désespoir immense. Vous m'avez tué, mes fils; je mourrai bientôt, mais auparavant j'aurai fait mon devoir.

Il laissa tomber sa tête sur sa poitrine et resta pensif un moment. Nul n'osait interrompre le silence.

— Je veux que votre châtiment serve d'exemple aux siècles futurs et épouvante les enfants qui se révolteront contre leurs pères. J'exigerai cela de l'Empereur. Quant à vous, comtesse de Mahlberg qui avez osé attaquer la Russie, je ne vous ménagerai pas non plus; les preuves de votre infamie me manquent, il est vrai, mon fils Nicolas ne veut pas me les remettre, mais on croira sur parole, le vieux prince Pierre.

Isa dit froidement :

— Nicolas, je vous en supplie, donnez mon coffret, au prince Pierre : il faut que je sois châtiée aussi.

Comme Nicolas hésitait :

— Il le faut, Nicolas, dit-elle; l'expiation commence pour tout le monde. Si vous m'aimez, allez chercher ce coffret.

Nicolas se leva et s'achemina vers la porte, les yeux de la comtesse lancèrent un éclair de joie.

Le prince Pierre sans écouter la comtesse, continuait :

— Je vais venger la religion, la famille, la patrie, et punir votre odieux attentat. On me laissera le chemin libre, je suppose. Docteur A***, vous n'avez pas donné ordre de m'enfermer dans un cabanon.

— Altesse ! Excusez ! les présomptions... répondit le docteur.

Le prince Pierre indifférent à sa réponse s'était retourné vers les parents :

— Vous n'avez plus que faire ici, leur dit-il, en leur désignant du geste la porte, sortez, et que votre pied ne passe jamais ce seuil.

Pendant qu'ils se retiraient s'inclinant involontairement devant le majestueux vieillard, le prince Pierre disait à la princesse.

— Cette femme avait raison, vous avez manqué à votre devoir envers elle. Vous menez, vous et votre fille, une existence futile, sans consistance, vous êtes presque inconsciente du mal que vous faites. Quittez cette maison toutes deux, et n'y rentrez pas. Cette scène m'a tué, je sens la mort qui vient, je ne veux pas que mes derniers jours soient empoisonnés par votre présence.

La princesse et sa fille s'éloignèrent.

Alors le prince Pierre se retourna vers les médecins. André et Alexis, muets et sombres étaient collés contre la porte. Isa, calme, s'était adossée à un fauteuil.

— Avez-vous encore affaire dans ma maison ? demanda-t-il.

Les médecins s'inclinèrent sans oser répondre.

— Docteur ! dit-il à A***, mon fils ne veut pas me donner le papier que vous avez écrit derrière cette draperie, et cependant je désire en prendre connaissance. Veuillez m'en délivrer copie.

Alexis, tout pâle, se détacha du mur.

— Voici ce papier, mon père, dit-il, en s'inclinant profondément.

Sans regarder son fils, le prince Pierre lui dit en désignant du doigt la table.

— Sur cette table !

Alexis obéit et posa le papier sur le tapis.

— Adieu ! Messieurs, dit alors le prince aux médecins, je suis fâché que vous ayez accepté un rôle dans cette affaire...

Un fugitif sourire éclaira son visage, il était satisfait d'avoir vaincu. Mais presqu'aussitôt, ses traits se rembrunirent ; il saisit le papier laissé sur la table par Alexis et s'achemina vers la porte. Nicolas entrait en ce moment, son coffret à la main, un filet de larmes coulait sur sa large face ravagée. Il se précipita à la rencontre de son père et s'inclinant très-bas lui dit :

— Voici ces papiers, mon père, faites de nous ce qu'il vous plaira : ce que vous ferez sera bien fait.

Le prince Pierre prit le coffret. Son visage n'avait rien perdu de sa sévérité, mais il porta les yeux sur Nicolas, et il daigna lui accorder un regard, ce qu'il n'avait fait pour aucun de ses fils.

— Le remord est venu, dit-il, mais il est trop tard : vous avez

tué votre père et perdu son affection. Si je châtie, ce n'est pas en père, mais en étranger, je ne connais plus de fils.

— Mon père, par grâce!...

Le prince Pierre dit :

— Cette femme t'aime et tu l'aimes. Je ne veux plus te voir; fuis avec elle. Vous êtes criminels, tous les deux, mais vous avez tous les deux connu le remord. Votre mépris réciproque sera votre châtiment.

Nicolas voulut embrasser les genoux de son père.

— Ne me touche pas, dit le prince en se reculant. Fuis vite, car avant une heure j'aurai déchaîné contre vous les foudres de la justice : c'est mon devoir, et je l'accomplirai. Tu accompagneras cette femme. Sa présence sera ta punition.

Malgré sa sévérité, il y avait peut-être encore dans la voix du prince Pierre, un reste de tendresse.

— Mon père, dit Nicolas, tout une vie de repentir...

Le prince Pierre était sorti.

Les trois frères et Isa restèrent seuls.

— Nous sommes perdus, dit Alexis! et c'est par vous que nous le sommes, comtesse de Mahlberg. Malédiction sur vous!

André prit la main de son frère.

— Viens! Alexis, dit-il, le temps presse, il nous faut fuir. Le conseil que notre père donnait à Nicolas était pour nous tous.

Isa était restée seule avec Nicolas.

— Me maudirez-vous aussi, vous, pour vous avoir empêché de commettre un crime? Ne croyez-vous pas que si j'ai fait une bonne action dans ma vie, c'est celle-là?

Nicolas ne répondit pas.

— Nicolas! insista Isa d'une voix tremblante, répondez-moi, me maudirez-vous?

Il murmura.

— Non!

— Avez-vous entendu votre père!

— Oui!

— Venez alors!

— Où cela, demanda Nicolas.

— Chez moi!

Nicolas secoua la tête :

— Non! dit-il, j'attendrai ici le châtiment.

Elle dit :

— C'est bien! Voulez-vous me permettre de l'attendre avec vous.

— Oui, dit-il.

Elle lui saisit le bras.

— Vous m'avez donc comprise, vous ne me méprisez donc plus! et l'expiation achevée, vous consentirez à m'aimer, à oublier mes crimes?

Il répondit :

— Ne m'interrogez pas, je ne sais ce qui se passe en moi... Ne voyez-vous donc pas que je ne suis pas en état de vous répondre. Laissez-moi, Isa, il faut que je revoie mon père : je ne veux pas emporter avec moi sa haine et son mépris.

Isa sourit à ce mot « emporter ». Nicolas voulait donc fuir et fuir avec elle.

— Je vous obéis, Nicolas, dit-elle, mais je ne veux pas quitter seule cette maison, accompagnez-moi chez moi.

— Vous êtes bien venue seule!

— Je venais accomplir une bonne action et elle exaltait mon courage. Maintenant je me sens femme et je tremble. Ne vous êtes vous donc jamais douté qu'il y avait une femme en moi. Nicolas, faites ce que je vous demande, je veux que l'on sache que vous m'approuvez de vous avoir empêché de commettre un crime. Reconduisez-moi. Je vous rendrai votre liberté ensuite, mais je tiens à sortir de cet hôtel la tête haute et à votre bras. Je vous ai tout sacrifié, j'ai le droit de vous supplier de ne pas me chasser de chez vous.

Nicolas la regarda longuement. Elle ne baissa pas les yeux, mais son regard était suppliant.

— Soit! dit-il, je vais faire ce que vous me demandez car, en effet, je vous approuve d'avoir modifié le dénouement de cette sinistre comédie... et... si je ne vous estime pas..., Isa..., je commence à vous plaindre.

Une joie intense brilla dans les yeux de la comtesse; elle saisit la main de Nicolas, la baisa en murmurant :

— Merci!

Nicolas retira doucement sa main et tendant le bras dit :

— Venez!

Prince Joseph Lubomirsky.

La fin au prochain numéro.

LE THÉATRE DE CORNEILLE [1]

Le premier sentiment qu'on éprouve à venir encore parler de Corneille après tant de maîtres, c'est un sentiment d'effroi, qui n'est pas causé seulement par les difficultés d'un sujet si haut et si vaste : il semble que tout soit dit sur l'auteur du *Cid* et que l'on arrive trop tard quand, depuis deux siècles, la critique entière, de Fontenelle à M. Guizot, de La Bruyère à Sainte-Beuve, de l'abbé d'Aubignac et de l'Académie à Voltaire et à M. Nisard, s'est exercée à l'envi sur un thème qui, si riche qu'il soit, ne saurait être inépuisable. Essayons cependant d'examiner cette grande figure de profil, en notant les traits caractéristiques, en dégageant les principales lignes de sa physionomie littéraire.

L'idée qu'on se fait vulgairement de Corneille est celle d'un homme qui, pendant la première partie de sa carrière, de 1629, date probable de *Mélite*, à 1636, date du *Cid*, gravit péniblement de degrés en degrés jusqu'à la cîme, où il se maintient quelques années, puis redescend la montagne sur l'autre pente, s'arrêtant parfois à mi-côte et semblant vouloir remonter, mais bientôt retombant de chute en chute jusqu'au bas. Sous sa forme rudimentaire et par là même excessive, malgré toutes les réserves que peut et doit faire la critique, que nous ferons nous-même très-nettement tout à l'heure, cette façon de concevoir Corneille s'explique aisément et même, dans son ensemble, elle se justifie jusqu'à un certain point. Corneille n'est pas un de ces génies sûrs, parfaitement équilibrés, appuyés sur un goût infaillible, qui arrivent vite à la perfection et, dès qu'ils y sont, y restent, comme

[1] Nous annoncions, dans notre numéro du 10 août, la *Nouvelle bibliothèque classique*, publiée par M. Jouaust. C'est à notre collaborateur M. Victor Fournel que l'éditeur a demandé l'Introduction du Théâtre choisi de Corneille, qui comprendra cinq volumes. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant par avance un extrait de cet important travail.

Racine. Il a suivi très-sensiblement la loi ordinaire de l'esprit aussi bien que du corps humain, qui est de croître d'abord, pour décroître ensuite. Sa carrière offre un point culminant très-marqué, entre deux dépressions. Les jugements de la postérité ne sont pas complexes comme ceux de la critique : elle procède par éliminations; elle voit et prononce en bloc. De Corneille elle n'a vraiment adopté que le poëte en pleine possession de son génie et monté sur le faîte d'où bientôt il va descendre.

Combien de temps Corneille est-il resté sur ce plateau supérieur de la montagne tragique? Quatre ans, de 1636 à 1640. Pendant ces quatre ans il donne successivement ses quatre chefs-d'œuvre : *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, les trois derniers dans la même année, séparés à peine par quelques mois d'intervalle, mûris tous trois pendant la gestation féconde qui suivit le triomphe orageux du *Cid*, comme si Corneille, aiguillonné par les attaques et puisant de nouvelles forces dans sa fierté blessée, n'eût voulu sortir du silence que pour écraser ses ennemis coup sur coup par trois foudroyantes répliques. Je ne sais s'il existe dans la vie d'aucun poëte au monde une aussi courte période remplie avec tant d'éclat. Pour la foule, et je parle ici de la foule lettrée, Corneille est tout entier dans ces quatre années et dans ces quatre pièces. Sur les dix volumes de la belle édition publiée par M. Marty-Laveaux dans la collection des *Grands Ecrivains de la France* et qui contiennent trente-deux drames, tragédies ou comédies, la traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, consacrée par plus de quarante éditions; les *Louanges de la Vierge* d'après saint Bonaventure, les *Instructions et Prières chrétiennes*, les *Hymnes du bréviaire romain*, les *Poésies diverses*, etc., détachez-en un seul, le troisième, il n'en faut pas davantage au public et il a là, en effet, la quintessence et la plus haute expression du génie cornélien.

Oui, il est certain que, prise *en masse*, sans tenir compte des nuances et abstraction faite de tout rapprochement avec les contemporains, la carrière dramatique de Corneille s'est ouverte par de longs tâtonnements pour finir par un déclin rapide et que, même dans sa partie brillante, elle a été mêlée d'inégalités et de chutes. D'où vient pourtant qu'en lui surtout se personnifie la gloire de notre vieux théâtre; que c'est à son nom, si on la sentait menacée, qu'on courrait d'instinct et du premier coup, comme à l'argument sans réplique? Sans doute c'est que, dans ses plus faibles ouvrages, son génie éclate encore de loin en loin par des traits qui ne sont qu'à lui; c'est que ce grand fleuve, qui semble parfois s'envaser et se perdre dans les sables, comme le Rhin, en approchant de son embouchure, n'en roule pas moins toujours des parcelles d'or mêlées

au limon et au gravier qu'il charrie dans ses flots. Mais c'est surtout qu'on ne juge les grands hommes que d'après leurs grandes œuvres, et les grandes œuvres que d'après leurs qualités, non d'après leurs lacunes. Qu'importe, sinon pour les érudits, pour les raffinés, pour les curieux de la critique et de l'histoire littéraire, que le Tasse ait écrit la *Jérusalem conquise;* Shakespeare, *Périclès* et *Titus Andronicus;* Milton, *le Paradis reconquis;* Molière, *don Garcie de Navarre* et *la Princesse d'Elide;* Corneille, *Agésilas* ou *Pertharite.* L'avenir, qui simplifie tout, en est quitte pour ne pas les connaître. L'étiage du génie de Corneille est marqué par le *Cid* et par *Polyeucte;* ce qui reste dans les régions inférieures ne compte pas. En voyant l'élévation de la cîme, on pardonne au vieux poëte d'avoir laborieusement gravi et descendu précipitamment la montagne, — pour prendre sans discussion l'opinion courante, — et l'on apprécie d'autant mieux, par la rudesse de l'escalade et la profondeur de la chute, ce qu'il a fallu de vigueur pour atteindre le sommet.

Remarquons-le, d'ailleurs : les préférences de la postérité vont d'ordinaire au génie inégal, énergique, viril, qui semble se ranimer après ses intermittences de sommeil, dont les ombres font valoir les lumières, dont les défaillances momentanées ne servent en quelque sorte qu'à préparer et à mettre en relief les éclatantes revanches, plutôt qu'à la perfection uniforme, calme, sûre d'elle-même, qualité d'école, raffinement d'artiste, d'une action moins directe et moins forte, ayant moins de prise sur l'esprit de la foule parce qu'elle est moins en rapport avec sa propre nature, et n'atteignant tout son prix que pour les délicats. Quelques éclairs de sublime rachètent bien des nuages; il ne faut qu'un large coup d'aile pour vous emporter à des hauteurs d'où vous n'apercevez plus ces grains de poussière qui vous offusquaient tout à l'heure. C'est pour cela que l'admiration des siècles s'adresse toujours d'instinct aux Homère plutôt qu'aux Virgile, aux Dante plus qu'aux Pétrarque, aux Shakespeare de préférence aux Addison, aux Corneille mieux encore qu'aux Racine.

Il faut bien se résigner, lorsqu'on recherche les causes des chutes et de la décadence de Corneille, à ranger en ligne de compte les infirmités de son goût. Si le goût n'élève pas, il préserve et il soutient. Il ne lui eût certes point inspiré *le Cid*, mais il l'eût empêché d'écrire *Théodore*, de se complaire à *Pertharite*, de descendre à *Agésilas* et de garder une secrète faiblesse pour ses enfants les plus mal venus. Le goût de Corneille ne reposait pas sur un fondement bien solide : on s'en aperçoit jusque dans les examens, d'une bonne foi si profonde, d'une honnêteté si admirablement naïve, qu'il a

faits lui-même de ses ouvrages. Il préférait la *Pharsale* à l'*Énéide* et peut-être Sénèque le tragique à Sophocle. Il se laissait *piper*, comme dit Montaigne, aux faux brillants de la subtilité italienne, comme de l'enflure et de l'emphase espagnoles. Mais, lorsque les professeurs de rhétorique, gens fort utiles, gens respectables et qu'il faut écouter avec déférence, se seront bien épuisés à démontrer la supériorité du goût et que nous nous sentirons tout disposés à leur donner raison, il suffira toujours d'un grand cri du cœur, d'une vibration profonde passant de l'âme du poëte à la nôtre, du souffle d'une pensée noble dans un vers généreux, comme une fanfare héroïque dans un clairon sonore, d'un *qu'il mourût!* enfin, pour emporter toutes leurs dissertations en un tressaillement d'enthousiasme et renverser comme un château de cartes l'échafaudage des notes de Voltaire lui-même.

Ainsi les parties inférieures du monument élevé par Corneille sont repoussées dans l'ombre par la magnificence des étages nobles, comme on dit en architecture. Les pièces médiocres disparaissent aux yeux de la foule dans le rayonnement des chefs-d'œuvre. Mais la critique doit être plus attentive et ne pas sacrifier si vite les côtés secondaires de l'œuvre à un enthousiasme trop exclusif pour être bien équitable. Au double point de vue historique et littéraire, tant pour les beautés trop peu connues qu'elles contiennent que pour la place qu'elles occupent dans sa carrière et dans la littérature dramatique de son époque; tant pour leur valeur propre que comme documents qui permettent d'étudier la formation progressive et de suivre les vicissitudes de son génie, elle doit disputer à l'oubli et au dédain cette partie de son œuvre qui ne paraît inférieure que par comparaison — et par comparaison avec lui — mais qui est si grande par elle-même qu'elle l'eût encore mis aux premiers rangs, après le seul Racine, s'il n'avait pas fait *le Cid* et *Cinna*. Il en est de la *Mort de Pompée* après *Polyeucte*, comme de l'Aiguille de Saussure à côté du sommet du mont Blanc : elle ne semble petite que par la comparaison; isolez-la, ou rapprochez-la des autres œuvres contemporaines et vous en verrez la grandeur. La gloire de Corneille fait partie de notre patrimoine littéraire : c'est lui qu'on appauvrit en la restreignant. Résistons à ce mouvement naturel de la postérité, tout en le comprenant et en l'expliquant, et efforçons-nous de restituer à notre actif des richesses dont un examen trop sommaire nous avait dépouillés. Pour quelques pièces mal frappées, douteuses, de mauvais aloi, qui ont besoin d'un triage, n'allons pas sacrifier ce trésor. Voilà pourquoi, sans embrasser le Théâtre entier de Corneille, nous avons étendu notre choix au-delà des limites habituelles.

Il y a eu, avant la publication que nous présentons au public, cent

soixante éditions de Corneille, dont à peu près cent de ses œuvres choisies ; il y en a eu plus de quatre-vingts depuis le commencement de ce siècle [1]. L'édition en deux volumes donnée par la librairie Didot (1868) renferme douze pièces de P. Corneille et deux de son frère Thomas. Celle de Lepan, en cinq volumes (1817 et 1826) n'en renferme que dix. Celle de Pourrat frères (1833, 3 vol. in-8°), en contient quinze et des fragments détachés des autres. La nôtre en donne dix-sept, plus le prologue de la *Toison d'Or*. Ces dix-sept pièces permettent de suivre, dans l'ordre où ils se sont produits, le développement général et les principales transformations du génie de Corneille.

Si nous voulions grouper ces pièces d'après leur valeur, en dehors de toute question chronologique, on verrait qu'elles constituent pour ainsi dire, trois couches étroitement unies l'une à l'autre, mais bien distinctes pourtant. La première comprend *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*. C'est là comme la clef de voûte de tout choix de Corneille, l'expression la plus pure, la plus forte, la plus élevée, la substance même de son génie.

Le Cid reste le point de départ de notre grand théâtre classique, dont il a marqué l'hégire, qu'il a affranchi et entraîné à sa suite dans le sillon si glorieusement ouvert. C'est du *Cid* qu'il faudra toujours dater. On sait la surprise et l'ivresse qui accueillirent ce poëme de l'honneur chevaleresque, lorsque, sur la scène où régnaient en maîtres les Tristan et les Mairet, où le dernier grand chef-d'œuvre avait été *la Marianne*, où l'on venait de jouer successivement *la Bradamante* de la Calprenède, *la Mort de César* et *Didon*, de Scudéry, enfin *la Mort d'Achille*, de Benserade, il apparut tout à coup, éclatant de fierté, de vigueur et de jeunesse.....

Cette tragédie n'est, d'un bout à l'autre, qu'une série de combats: entre le comte et dón Diègue, entre Rodrigue et Gormas, entre Rodrigue et les Maures, entre Rodrigue et don Sanche ; de luttes morales, plus vaillantes encore : entre Chimène et don Diègue aux pieds du roi, entre l'amour filial et l'amour de Chimène dans le cœur de Rodrigue, entre le devoir et la passion dans le cœur de Chimène, le devoir qui lui fait honte de sa passion, la passion qui lui fait peur de son devoir. Dans tous ces grands combats, les vers se pressent, s'assaillent, se heurtent avec un bruit sonore, en dégageant des étincelles ; on entend le choc des armures, le cliquetis des épées et l'accent des fanfares. Un souffle d'emphase héroïque circule à travers ces cinq actes. Comment ne pas comprendre l'effet prodigieux, l'espèce d'enchantement, dans le sens littéral du mot, que produisit *le*

[1] Voir la *Bibliographie cornélienne*, de M. Emile Picot.

Cid, en paraissant tout à coup sur la scène du Marais[1], quand, aujourd'hui encore, après deux cent quarante ans, il est impossible de voir représenter cette tragédie par de bons acteurs, — comme à la reprise solennelle du mois d'octobre 1872, sur la scène du Théâtre-Français, — sans tressaillir à tant d'admirables vers où la pensée est, pour ainsi dire, frappée en médailles de bronze par le balancier du rhythme, à tant de beaux *couplets*, à tant de grandes scènes, à la vaillante allure, à l'accent fier et vibrant du style; sans éprouver, en un mot, comme le contre-coup, à travers les siècles, de l'enthousiasme de nos pères!

Nous n'avons pas à rappeler ici quel orage d'attaques envieuses souleva le triomphe du *Cid*. Corneille en fut un moment accablé : il y répondit pourtant, mais plus de trois ans après, par la tragédie d'*Horace*, et il eut soin de la dédier au cardinal, qui avait mené Scudéry, Mairet, Chapelain et l'Académie à l'assaut du *Cid*. On lui reprochait, comme on le fera plus tard à Molière, d'être un plagiaire, une *corneille* parée des plumes du paon, d'avoir pris son *Cid* à Guillem de Castro, comme il avait pris sa *Médée* à Sénèque; il chercha donc un sujet nouveau, qui se dérobât au reproche d'imitation, et il trouva *Horace*. C'était sa première tragédie romaine, son entrée dans une voie où il devait marcher si longtemps avec prédilection. Le sujet avait pourtant, quoi qu'on en ait dit, été abordé quelquefois avant lui, notamment par Lope de Vega, dans *el Honrado hermano;* mais s'il est possible, quoique douteux, que Corneille, dans ses excursions à travers le théâtre espagnol, ait eu connaissance de cette tragi-comédie et qu'elle lui ait suggéré l'idée de sa pièce, il est certain qu'on aurait grand'peine à trouver l'ombre d'un rapprochement possible entre les deux ouvrages. Le premier appartient à la fantaisie pure; le second a toute la gravité sévère de l'histoire. Nulle part la pensée de Corneille n'est plus énergique, son vers plus substantiel, plus large et plus ferme. Dans aucune de ses tragédies profanes il n'a touché plus souvent au sublime. Il y touche déjà dès la première scène, qui n'est qu'une conversation entre un personnage subalterne et sa confidente; il l'a dépassé, si je l'ose dire, avec le *qu'il mourût!* du vieil Horace. Le beau rôle de Camille est couronné par les imprécations fameuses, dont on a si rarement égalé la véhémente et furieuse éloquence. Les imprécations de Camille sont le morceau classique pour les épreuves de force dans toutes les écoles de déclamation : elles portent et soulèvent l'actrice

[1] Nous croyons avoir prouvé, dans notre *Histoire du Théâtre du Marais*, au tome III des *Contemporains de Molière*, que c'est bien sur cette scène, relativement obscure, et non à l'hôtel de Bourgogne, que *le Cid* fut joué d'original.

en quelque sorte malgré elle ; elles enflamment la bouche qui les prononce et la forcent à l'énergie. Sur les lèvres de Rachel, cette héroïne de Corneille, elles prenaient un relief extraordinaire et semblaient le dernier effort de l'expression dramatique.

Mais on n'avait pas seulement accusé Corneille de plagiat, on l'avait accusé de ne pas travailler *dans les règles*. C'est le point auquel il s'était montré le plus sensible : on le voit par ses réponses aux détracteurs du *Cid* et par les *Examens* où il étudie chacune de ses pièces à ce point de vue, avec une docilité si scrupuleuse et si ingénue : « Corneille... ne fait plus rien, écrivait Chapelain à Balzac, en 1639, et Scudéry a du moins gagné cela, en le querellant, qu'il l'a rebuté du métier et lui a tari sa veine; je l'ai, autant que j'ai pu, réchauffé et encouragé à se venger, et de Scudéry, et de sa protectrice (l'Académie), en faisant quelque nouveau *Cid* qui attire encore les suffrages de tout le monde et qui montre que l'art n'est pas ce qui fait la beauté ; mais il n'y a pas moyen de l'y résoudre, et il ne parle plus que des règles et que des choses qu'il eût pu répondre aux académiciens, s'il n'eût point craint de choquer les puissances ». Il répondit d'une façon plus concluante par la tragédie de *Cinna*, écrite sous la préoccupation de prouver qu'il savait les règles aussi bien que l'abbé d'Aubignac. Si l'unité de caractère est sujette à contestation dans *Cinna*, du moins il y a scrupuleusement observé l'unité d'action, qui n'était point respectée dans *Horace*, et, comme il le montre avec complaisance dans son *Examen*, les unités de temps et de lieu. Les personnages principaux : Cinna, avec ses variations, ses hésitations, son double rôle, le masque odieux de dissimulation et d'hypocrisie qu'il doit revêtir pour tromper le prince dont il est le confident et le conseiller; Emilie, qui, après la mort de son père, proscrit par Octave, a pu accepter les bienfaits d'Auguste et qui, comblée des marques de sa faveur, conspire contre sa vie; Auguste lui-même, avec sa clémence calculée, qui ne peut effacer le souvenir des cruautés du triumvir, ne semblent guère faits pour intéresser vivement le spectateur. Mais la profondeur des idées, la beauté des situations, la grandeur et la force du style rachètent largement cettte infériorité. Avec *Horace*, et plus encore peut-être, *Cinna* est le modèle de l'éloquence politique sur la scène. Aucun des ouvrages de Corneille ne réunit plus « d'illustres suffrages ». On a dit de cette pièce qu'elle est la tragédie des hommes d'Etat. C'est à elle, s'il faut en croire la légende, qu'on doit d'avoir vu

Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille.

« Boileau, écrit Montchesnay, n'avait point de termes assez forts

pour exalter *Cinna.* » On connaît la lettre pompeuse que Balzac écrivit à l'auteur : « Aux endroits où Rome est de brique, vous la rétablissez de marbre. » *Cinna* était, en effet, un second pas dans l'histoire romaine, mais aussi, bien que très-indirectement, un retour à l'Espagne, par l'intermédiaire de Sénèque [1], à qui Corneille a emprunté son sujet, non sans lui prendre en même temps un peu de sa tendance à la subtilité et à la déclamation.

Ces trois chefs-d'œuvre allaient être suivis d'un autre, le plus grand et le plus parfait de tous. *Polyeucte* marque l'apogée du génie de Corneille. On y retrouve toute la chaleur, tout l'élan du *Cid* et son accent chevaleresque, transporté dans le domaine religieux, avec plus de gravité, de mesure et de maturité. Corneille n'a jamais mieux plané, pour ainsi dire, en plein sublime, comme en son élément, que dans la grande scène du quatrième acte entre Pauline et Polyeucte, où les répliques se croisent comme des éclairs; dans cet incomparable dialogue entre la voix de la terre et la voix du ciel, dont chaque mot, sur les lèvres de l'ardent néophyte, nous enlève d'un bond vers les hautes régions que son âme habite. Quand Corneille lut *Polyeucte* à l'hôtel de Rambouillet, la pièce alarma ces juges délicats. C'était quelque chose de tout à fait nouveau pour eux. Ils trouvèrent que les paroles et la conduite du gendre de Félix dépassaient la mesure de la bienséance; que briser violemment les idoles est une action excessive devant laquelle eût reculé un homme *du bel air* : « C'est une tradition, dit Voltaire, que tout l'hôtel de Rambouillet et particulièrement l'évêque de Vence, Godeau, condamnèrent cette entreprise. On disait que c'est un zèle imprudent; que plusieurs évêques et plusieurs synodes avaient expressément défendu ces attentats contre l'ordre et contre les lois ». Rien de plus juste et de plus vrai : Polyeucte n'est pas *raisonnable;* il se laisse emporter par sa passion religieuse; c'est un *fanatique*. Voilà pourquoi il nous émeut et nous échauffe de sa flamme; voilà pourquoi le choc de l'amour divin et de l'amour terrestre retentit dans la pièce en si admirables vers. Plus *raisonnable*, Polyeucte eût été moins dramatique : le goût timide de l'hôtel Rambouillet confondait une tragédie avec une histoire de l'Eglise.

Dans son *Examen*, Corneille s'est rendu ce double témoignage parfaitement mérité : « Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna*,... mais il a quelque chose de plus touchant, et les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mélange avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévots et les gens du monde. A mon gré, je n'ai point fait de

[1] *De Clementia*, I, ch. IX.

pièce où l'ordre du théâtre soit plus beau et l'enchaînement des scènes mieux ménagé. » L'harmonieuse ordonnance d'un plan à la fois simple et fortement noué, l'alliance du sentiment à la vigueur et du pathétique au sublime, ce sont là, en effet, les deux mérites caractéristiques de *Polyeucte* et qu'aucun autre ouvrage de Corneille ne réunit à un égal degré. On peut même dire, en se plaçant à ce dernier point de vue, que le personnage de Pauline, empreint d'une sensibilité si touchante, est à peu près unique dans son théâtre.

C'est surtout en ces quatre pièces qu'on voit éclater dans leur plénitude les qualités essentielles du génie cornélien et qu'on peut étudier les éléments qui le constituent. Le premier de tous est le sens de la grandeur. Par là il répond, mieux qu'aucun autre de nos poëtes, à un besoin, à une aspiration de l'esprit national, trop rarement satisfaits par notre littérature; il offre un aliment et une satisfaction à cette « orgueilleuse faiblesse » dont il ne faut pas trop souhaiter que l'expérience nous guérisse. Nous sommes peut-être aujourd'hui « le peuple le plus spirituel du monde, » mais nous avons été longtemps, et nous l'étions au temps de Corneille, le plus amoureux des héros et de l'héroïsme. Mme de Sévigné était *enlevée*, *transportée* par les « divines et sublimes beautés » du poëte; ses tirades la faisaient frissonner, et elle se plaisait aux grands coups d'épée du Cid comme à ceux d'Artaban. Le ressort des tragédies de Corneille, c'est moins la terreur ou la pitié que l'étonnement et l'admiration, — sentiment tout abstrait, à ce qu'il semble, dont il fait découler pourtant, dans ses bons ouvrages, non-seulement l'intérêt dramatique, mais l'émotion. Le fond de ses pièces est toujours la lutte entre la passion et le devoir et le triomphe du devoir sur la passion. Il va pour ainsi dire d'instinct au sublime. La vérité qu'il poursuit est la vérité héroïque, et il faut toujours en revenir au mot de La Bruyère, sauf à l'expliquer, à le modifier par toutes les nuances et les exceptions qu'on voudra : « Corneille peint les hommes comme ils devraient être. »

Un peu au-dessous de ces quatre chefs-d'œuvre, nous trouvons *La Mort de Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*, *Don Sanche*, *Nicomède*, *Sertorius*; c'est comme la seconde couche du génie de Corneille.....

Quelle variété, malgré les apparences, malgré l'instinct qui ramène toujours le poëte à la même conception dramatique, quelle variété dans une œuvre qui, après avoir passé de *Polyeucte* à *Pompée*, passe ensuite de *Pompée* au *Menteur* et à sa *Suite*, puis du *Menteur* à *Rodogune* et à *Héraclius!* Ces deux dernières tragédies diffèrent, pour ainsi dire, autant de *Pompée* que du *Menteur* même, et ne diffèrent pas moins entre elles. La prédilection de Corneille pour *Rodogune* était connue : « On m'a souvent fait une

question à la cour : quel était celui de mes poëmes que j'estimais le plus, et j'ai trouvé tous ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de *Cinna* ou du *Cid* que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage..... Cette préférence est peut-être en moi un effet de ces inclinations aveugles qu'ont beaucoup de pères pour quelques-uns de leurs enfants plus que pour les autres; peut-être y entre-t-il un peu d'amour-propre en ce que cette tragédie me semble un peu plus à moi que celles qui l'ont précédée, à cause des incidents surprenants qui sont purement de mon invention et n'avaient jamais été vus au théâtre, et peut-être enfin y a-t-il un peu de vrai mérite qui fait que cette inclination n'est pas tout à fait injuste. » (*Examen de Rodogune*). Nous n'avons pas besoin de rappeler ces « incidents surprenants »; rappelons seulement ce que lui fournissait l'histoire par la plume d'Appien Alexandrin. Après avoir tué son premier mari, Démétrius, par haine de Rodogune, qu'il a prise pour seconde femme, Cléopâtre tue aussi l'un des fils qu'elle a eus de ce premier mari, et elle est contrainte par l'autre de boire elle-même le poison qu'elle lui avait préparé. Voilà tout. Il est vrai que ce thème peut paraître très-suffisamment dramatique; cependant Corneille n'en a point jugé ainsi, et trouvant le canevas trop frêle, il l'a surchargé, embrouillé par une foule d'inventions romanesques, d'une telle complication qu'il faudrait plusieurs pages pour les exposer avec quelque détail, et d'une telle noirceur qu'aucun de nos contemporains, dans la plus sombre période romantique, n'eût pu, ce semble, rien imaginer de mieux ou de pis. Lessing, en sa *Dramaturgie*, a longuement et curieusement analysé toutes les combinaisons imaginées par Corneille pour donner plus de force à l'intrigue et aux situations. Ajoutez-y la conception de cet étonnant cinquième acte qui atteint les dernières limites de la terreur, et où le poëte, avec une hardiesse qui n'a d'égale, dans tout le théâtre classique du dix-septième siècle, qu'au dernier acte d'*Athalie*, met le spectacle même du dénouement sous nos yeux, au lieu d'avoir recours à l'éternel récit tragique !

Les complications de *Rodogune* et les libertés que Corneille s'y est permises avec l'histoire ne sont rien auprès de l'*effort d'invention*, comme il dit lui-même, qu'on trouve dans *Héraclius* : « Le poëme est si embarrassé, écrit-il en examinant sa pièce, qu'il demande une merveilleuse attention. » Il est revenu à plusieurs reprises, avec une sorte de complaisance, sur l'enchevêtrement de l'intrigue et la fatigue qu'elle impose à l'esprit du spectateur, qui ne peut bien comprendre la pièce et bien s'y plaire qu'après l'avoir entendue plusieurs fois. Cette recherche des incidents embrouillés, qui

s'adresse à la curiosité pour exciter l'intérêt, exprime l'une des faces, non la plus haute, assurément, du génie de Corneille, et il avait trahi ce penchant presque à ses débuts, avec une verve juvénile et une singulière exubérance, dans son *Clitandre*, où l'on trouve également la mise en scène substituée au récit, la multiplication des catastrophes, le goût des effets matériels et des émotions violentes, comme dans *Rodogune*...

... Il règne un préjugé assez général contre l'*Œdipe* (1659), appartient à ce que nous appellerons la troisième couche de Corneille. Ce préjugé repose en grande partie sur le jugement de Voltaire, qui s'est montré particulièrement sévère pour cette tragédie. Aux raisons qu'il donne de sa sévérité, il en faut joindre peut-être une autre non moins importante : c'est que Voltaire avait fait lui-même un *Œdipe*. Nous n'avons pas toutefois l'intention de contester la plupart des graves défauts relevés dans cette pièce : Corneille a rabaissé la sombre grandeur du sujet antique par l'introduction d'éléments étrangers, de complications parasites qui détournent l'esprit de l'action principale au lieu d'y ajouter un intérêt nouveau, surtout par une intrigue amoureuse qui a le double tort d'être un hors-d'œuvre et de prêter aux héros de la Fable le langage poli de la galanterie la plus subtile et la plus raffinée. Si l'on s'arrête aux premières scènes où la fille de Laïus, la princesse Dircé, file le parfait amour avec un Thésée de l'hôtel Rambouillet, le jugement de Voltaire paraît amplement justifié. Mais allez au delà, poursuivez jusqu'au bout, et malgré le vice de la conception, les défauts persistants du plan et des détails, malgré l'abus des digressions et des dissertations, vous retrouverez souvent, comme le poëte l'a dit lui-même dans l'épître à Fouquet, qui sert, en quelque sorte de préface à l'*Œdipe*,

..... la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Le rôle de Dircé, en dehors de ses scènes d'amour, est tracé avec une grande vigueur et une fierté superbe, excessive même ; dans ses réponses à Jocaste et, mieux encore à Œdipe, elle rappelle maintes fois la hautaine Cornélie. Le style joint la souplesse à la force : plus inégal que dans les chefs-d'œuvre du maître, mêlé çà et là d'obscurités, de négligences et de trivialités qui tiennent sans doute à la précipitation de son travail, il s'élève souvent avec la pensée ou se condense en vers qui ont le relief d'une médaille.

Cette tragédie est surtout curieuse par l'alliance des éléments

divers qui constituent le génie de Corneille : de la subtilité normande et de la galanterie chevaleresque avec l'énergie et la grandeur. L'amour de Dircé et de Thésée, c'est l'amour à la fois héroïque et romanesque, ayant les belles manières, connaissant le fin du fin, poussant le doux, le tendre et le passionné suivant toutes les règles. A ce point de vue, *Œdipe* est peut-être, de toutes les œuvres de Corneille, celle qui explique le mieux le culte d'admiration gardé par les précieuses à celui qu'elles appelaient Cléocrite l'aîné, dans le langage des alcôves.

Il n'est pas toujours facile, même aux plus grands esprits, de se dérober aux influences du temps et aux exigences du public, des éditeurs ou des comédiens. Voltaire confesse qu'il a été lui-même contraint de *gâter* et d'*avilir* ce beau sujet « par le froid ressouvenir d'un amour insipide entre Philoctète et Jocaste. » S'il avait écrit au temps de Corneille, peut-être se fût-il laissé entraîner plus loin que lui. Corneille n'était point coutumier de ces concessions, et même après celle-ci, il pouvait écrire à Saint-Evremond, en 1666 : « J'ai cru jusques ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque. J'aime qu'elle y serve d'ornement et non pas de corps et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. » Mais l'échec complet de *Pertharite* l'avait conduit à consulter cette fois le goût public, et rappelé au théâtre par Fouquet après un silence de sept ans, il n'y voulait rentrer qu'en s'assurant toutes les chances. Ce défaut qui a perdu la cause d'*Œdipe* devant la postérité fût d'ailleurs une des raisons de son éclatant succès auprès des contemporains. Elle ne répondait pas moins aux goûts de l'époque par le sentiment monarchique dont elle est si profondément empreinte, par les belles discussions et les beaux plaidoyers dont elle est pleine, et dont quelques-uns, comme la tirade si longtemps fameuse de Thésée sur le libre-arbitre (III, sc. v), semblaient expressément composés en vue des préoccupations qui agitaient alors les esprits, tout en se rattachant directement à la pièce. Mais le succès d'*Œdipe*, attesté par tous les témoignages du temps, spécialement par celui de Loret, ne fut pas seulement un succès d'actualité; il se prolongea et se renouvela. En 1663, dans l'*Impromptu de Versailles*, Molière ne choisit que des tragédies de Corneille pour railler la déclamation des grands comédiens de l'hôtel de Bourgogne, et il cite *Œdipe* à côté de *Nicomède*, d'*Horace*, et de *Sertorius*. En 1676, le roi avait désigné *Œdipe*, avec *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius* et *Rodogune* pour le faire représenter devant lui à Versailles. En 1688, dans son parallèle entre Corneille et Racine, La Bruyère, fin juge des ouvrages de l'esprit, nommait

Œdipe en même temps que *les Horaces*, ce qui ne signifie pas toutefois, comme l'avance Mme de Genlis, qu'il les plaçait sur la même ligne, mais ce qui veut dire au moins qu'il ne croyait pas *Œdipe* indigne d'un tel rapprochement.

Voltaire s'est montré plus injuste encore envers *Pulchérie*, l'avant-dernière des œuvres dramatiques de Corneille (1672), dont il a osé dire avec une légèreté brutale : « La matière y est digne de la forme. C'est un mariage ridicule, traversé ridiculement et conclu de même. L'intrigue de la pièce, le style et le mauvais succès déterminèrent Corneille à ne donner à cet ouvrage que le titre de *comédie héroïque;* mais, comme il n'y a ni comique ni héroïsme dans la pièce, il serait difficile de lui donner un nom qui lui convînt. » Qu'on la lise ! Nous en appelons au lecteur impartial, capable de surmonter l'ennui de quelques scènes et d'apprécier des beautés d'un autre ordre que celles qu'on recherche habituellement dans une pièce de théâtre. Nous n'avons pas la prétention de présenter *Pulchérie* comme une découverte, ni notre jugement comme une réhabilitation. Corneille l'estimait fort, ce qui n'est point, il est vrai, une preuve sans réplique. C'est après en avoir entendu plusieurs lectures que Mme de Sévigné, se laissant emporter par son admiration jusqu'à l'injustice envers Racine et *Bajazet*, écrivait à sa fille : « Je suis folle de Corneille... Il faut que tout cède à son génie [1]. » La critique moderne, plus attentive et plus équitable que Voltaire, a remis *Pulchérie* à la place qui lui est due, en admirant surtout la beauté et la hardiesse ingénue du personnage de Martian, où il a si bien ennobli, en faisant, s'il faut en croire Fontenelle, un retour mélancolique sur lui-même, le rôle du vieillard amoureux, qui ne semblait fait que pour être bafoué par la comédie. Ici le défaut de Corneille n'est plus, comme dans *Œdipe*, une complaisance excessive pour le goût du temps; il se vante au contraire, dans l'avis au lecteur, d'y avoir montré « qu'on n'a pas toujours besoin de s'assujettir aux entêtements du siècle pour se faire écouter

[1] Rien n'indique qu'elle ait jamais changé d'idée : c'est par inadvertance que M. Edouard Fournier, dans ses intéressantes *Notes sur la vie de Corneille*, en tête de *Corneille à la butte Saint-Roch* (p. CXXXIX), cite comme extrait d'une lettre de Mme de Sévigné du 24 février 1672, un passage qui appartient à une lettre de Mme de Coulanges du 24 février 1673, et dans lequel l'insuccès de *Pulchérie* est constaté sèchement, et même exagéré, par contraste avec le succès de *Mithridate* dont elle parle avec enthousiasme. Les sentiments bien connus de Mme de Sévigné auraient dû avertir de la méprise. Pour *Mithridate* et *Pulchérie*, de même que, deux années avant, pour *Bérénice*, les deux poëtes luttaient en quelque sorte sur le même terrain, car Mithridate est un vieillard amoureux comme Martian.

sur la scène. » Le caractère de Pulchérie n'a point la simplicité ni la netteté qui peuvent saisir tous les esprits, et cette ambition noble, qui s'immole l'amour par grandeur, par respect pour son devoir d'impératrice, est un sentiment plus philosophique que dramatique, dont la nature demande des analyses faites pour ralentir l'action. On avait déjà pu remarquer plus d'une fois ce penchant de Corneille pour les sujets difficiles et les caractères en dehors des types reçus, comme s'il eût pensé lui-même, avec son comte de Gormas, qu' « à vaincre sans péril on triomphe sans gloire ». Arrivé à ce point de sa carrière et à sa trente-troisième pièce (en comptant la *Comédie des Tuileries* et *Psyché*, dont il ne fut que le collaborateur), il semble que l'épuisement des grands sujets qui l'avaient sollicité d'abord eût développé encore en lui cette disposition d'esprit. Elle entraînait naturellement à sa suite l'abus des discussions et des développements analytiques ou oratoires, auquel il avait été porté de tout temps. Dans *Pulchérie*, le dialogue tourne sans cesse au plaidoyer, et les principaux personnages s'y livrent à des assauts de grands sentiments qui n'évitent point toujours la subtilité; mais si ce n'est plus le Corneille du *Cid* et de *Polyeucte*, c'est quelquefois encore le Corneille de *Cinna*, c'est toujours le Corneille qui charmait la marquise de Sévigné, la Rochefoucauld, le cardinal de Retz par la force de sa pensée, ses traits éloquents et son grand style, par son art de débrouiller les plus secrets mouvements du cœur et de peindre les nobles ambitions; le Corneille enfin à qui Saint-Evremond savait tant de gré de soutenir le caractère de ses femmes illustres à la hauteur de ses héros.

Nous avons complété notre choix du théâtre de Corneille, en y joignant en appendice le prologue de la *Toison d'Or*, qui forme un tout complet par lui-même. Cette allégorie dramatique où le poëte, se faisant l'interprète de la France, exprime en vers admirables, d'une pensée toujours haute et d'une expression toujours forte, la joie et l'espérance causées par la paix des Pyrénées et le mariage du jeune roi, est à la fois un hymne nuptial, un cri de triomphe et un chant de paix. Jamais début d'un grand règne ne fut plus magnifiquement salué que par ce grave dithyrambe du vieux poëte qui en avait illustré l'aurore et qui gardait encore plus d'un chef-d'œuvre à son glorieux matin.

Ainsi notre choix du théâtre de Corneille, fait dans des proportions plus étendues que tous les précédents, mettra en plein jour, nous l'espérons, la variété de ce génie, que ne doit pas cacher sa grandeur. On l'y verra dans les genres les plus divers, à l'origine desquels son nom demeure indissolublement attaché et qui semblent tous dater de lui. Il a devancé sur bien des points, dans ses œuvres

(*Clitandre*, *le Cid*, *Nicomède*, *Rodogune*, *Attila*, etc.), et même malgré tout son respect pour les règles, dans ses examens, ses discours ou ses dédicaces, les théories modernes. Il n'a pas craint d'aller prendre des sujets chez les Lombards et jusque chez les Huns. On assure même qu'il avait songé à pousser jusqu'en Chine. Pourquoi a-t-il oublié la France, la Gaule du moins, où il eût reretrouvé Rome encore? Aussi bien que le sublime, il a manié l'ironie, le comique, la verve bouffonne, la galanterie, la tendresse, en particulier, malgré ses soixante-cinq ans, dans *Psyché*, où l'on dirait qu'il s'y est abandonné plus à l'aise sous le couvert de ses collaborateurs et où il a écrit surtout une scène (la troisième de l'acte III) digne des plus passionnées de Quinault. Mais il est vrai pourtant de dire que la qualité qui domine en lui toutes les autres et qui constitue son caractère essentiel, sa marque personnelle et distinctive, c'est la grandeur : grandeur littéraire et grandeur morale. A ce double titre, Corneille n'a de rivaux dans aucun temps ni dans aucun pays. Il est vraiment le poëte du beau et du bien. Il ne célèbre que les sentiments les plus nobles, les plus généreux, les plus élevés, l'amour paternel, filial et conjugal, les hautes et fières ambitions, la clémence, le dévouement, le sacrifice, l'héroïsme, en un mot, le devoir. Il ne cherche à provoquer que l'admiration. Jamais il n'abaisse son génie à se faire le courtisan des passions de la foule ou des faiblesses royales. En flattant Louis XIV, avec l'admiration sincère et sans bornes qu'éprouvaient pour lui presque tous ses contemporains, il ne descend pas à aduler ses passions et il sait joindre à l'éloge des avertissements sévères. Comparez à ce point de vue le prologue de la *Toison d'Or* à ceux de Quinault. Est-ce celui-ci, ou même Racine, qui eût fait dire à la France devant Louis XIV :

> Ah! Victoire, pour fils n'ai-je que des soldats?
> A vaincre tant de fois mes forces s'affaiblissent...
> Et la gloire du trône accable les sujets.

Ainsi encore, dans *Tite et Bérénice*, sans négliger les allusions au roi sous le nom de Tite, il n'a pas fait de la pièce cette histoire transparente de ses amours qu'on trouve dans la tragédie de Racine et qui semblait indiquée par le sujet même, tel que Henriette d'Angleterre l'avait tracé aux deux poëtes; surtout il a marqué le caractère propre de son génie, d'abord dans le rôle de Domitie, qui sacrifie résolûment son amour à son ambition et, loin de s'en cacher, s'en vante au contraire comme d'un acte louable, puis dans le dénouement, où c'est Bérénice qui, en femme vraiment digne d'être Romaine,

renonce par raison, par grandeur d'âme, par l'élévation même de son amour, au bénéfice de l'adoption du Sénat et donne à Tite l'exemple d'une abnégation héroïque. Il fait la leçon, non pas seulement au nom du devoir, mais au nom même du rang, à un entraînement que les autres caressent; il enseigne la lutte, apprend à triompher de soi et aspire toujours aux sommets. Ce sens de la grandeur et cette élévation morale donnent à la figure de Corneille un caractère particulièrement imposant, j'allais dire vénérable, en lui assignant dans la galerie de nos poëtes dramatiques une place isolée et supérieure, mieux encore peut-être que la date de son apparition et la puissance créatrice de son génie. Corneille est la source profonde et pure d'où est né le noble fleuve tragique; le vieux tronc rugueux et inégal, mais ample, puissant, plein de sève et de majesté, sur lequel ont poussé toutes les branches de l'art. Il ne lui a manqué que de puiser dans les entrailles de notre histoire, de transporter sur la scène les grands épisodes de nos vieilles annales religieuses et patriotiques, alors trop peu connues ou dédaignées, pour revêtir cette physionomie presque sacerdotale qu'Eschyle a conservée dans l'histoire du théâtre grec, et pour être le patriarche et le pontife, en même temps que le père de la tragédie.

Victor Fournel.

RICHARD WAGNER

ET LES FÊTES MUSICALES DE BAIREUTH

Wagner est un diplomate. Il est insolent, il est brutal; mais, en diplomatie, il est rompu à toutes les roueries. Or, voyez comme en France, par exception, on a manqué de sagacité. Ce diplomate en gros sabots, on pouvait *le voir venir*, comme dit le proverbe, et deviner son jeu. Non! on a riposté à ses provocations calculées; on s'est offensé de ses insolences, on a voulu le punir de sa courtoisie absente, à notre grand Opéra on a sifflé sa musique sans l'entendre, dans tous nos journaux on lui a fait une publicité incessante de colère et de haine. En suprême résultat, ce sont nos ressentiments qui ont élevé à ce musicien, en Allemagne, le pavois que les Allemands lui eussent refusé si le triomphe de Wagner ne fut pas devenu pour eux une réponse à nos critiques, et, disons le mot, une bravade à la France.

Nous avons manqué d'adresse et nous avons servi les intérêts de Wagner au moment où ces intérêts étaient le plus menacés. La réclame dont a profité ce vociférateur, c'est par nous qu'elle a été bénévolement faite; et c'est nous qui avons sonné la trompette devant cet homme afin que les populations attirées par le bruit vinssent lui présenter leur hommage. Dans l'ancienne France on était moins malavisé, et les tudesques Alcibiades coupaient vainement la queue à leur chien. Aujourd'hui, Français d'une nouvelle école, nous donnons dans tous les panneaux et notre pire sottise n'est pas d'avoir involontairement glorifié Wagner. En réalité, dans ce personnage mal élevé, il y a l'étoffe d'un musicien qui n'est pas sans mérite; il n'en faut donc pas trop vouloir à nos libéraux dilettantes d'avoir servi de compère au maître compositeur qui a écrit *Rienzi*, *Tannhauser*, *Lohengrin*, *Tristan et Iseult, les Maîtres chanteurs*, et la tétralogie des *Nibelungen*. En France, même pendant la République, nous avons le droit de faire des ingrats

et nous n'avons pas à adresser d'amende honorable pour nos revendications inconsidérées, puisque Wagner nous doit la bruyante renommée dans laquelle il se pavane, et qui ne lui est réellement contestée en somme que par ses envieux compatriotes.

C'est par les Allemands que les plus cruelles insinuations ont été partout semées de manière à nuire à Wagner, et à lui faire de réelles blessures dans son amour-propre et dans sa gloire. Ce sont les Allemands qui avec soin ont révélé le côté faible de ses systèmes, l'intempérance de son génie, ce qu'il y a d'imité, de copié dans ses prétendues innovations, son manque de variété, de mesure et de tact. Le coup qui le pouvait meurtrir, ils en ont frappé le maître juste à l'heure de sa défaillance jalousement épiée, et si Wagner n'a pas été écarté de l'art, s'il n'a pas été éconduit de tous les concerts, de tous les théâtres, croyez que ce n'est pas aux honnêtes Allemands qu'il faut en attribuer la faute. Ils ont été perfides et sans pitié, et c'est à Baireuth que les implacables errements de cette coupable jalousie ont été le plus visibles. En réalité ce sont les Français qui ont eux-mêmes replacé Wagner sur son piédestal, non plus pour l'accabler sans à-propos de critiques non motivées, non plus pour l'encenser déraisonnablement, mais pour le mettre dans sa vraie lumière, l'étudier dans son jour opportun et le juger en connaissance de cause, sans duperie comme sans engouement.

I

La cause est entendue aujourd'hui et le verdict sans appel a été prononcé à Baireuth. Il n'est pas, tant s'en faut, défavorable à Wagner le musicien. Quant aux restrictions, elles sont capitales, surtout pour ce qui concerne Wagner le pamphlétaire, et nous les dirons sans ménagement.

Richard Wagner est né en 1813. Il est originaire de cette Saxe qui a donné le jour à Bach et à Hændel, et, comme eux, il doit à sa patrie la force et la grandeur. Mais il diffère de Bach et de Hændel par une absence totale de mesure et par l'inintelligence des œuvres venues à point, travaillées avec goût, s'arrêtant à propos et laissant à l'esprit son mirage et son incantation. Un opéra en quatre journées, écouté en quatre séances qui se suivent, de quatre heures de l'après-midi à dix heures du soir, dans une salle où règne une pénombre invariable, lorsque d'ailleurs la musique fort savante et très-complexe s'allie à un poëme qui pourrait être sublime s'il n'était nébuleux, — il y a là de quoi exaspérer la cervelle la plus complaisante. L'attention prolongée que réclame l'œuvre de Wagner dépasse toute capacité cérébrale. Point de repos dans les entr'actes. On s'y soumet pour une séance, mais l'é-

preuve répétée quatre fois, sans divertissante intermittence, devient périlleuse, et, à Baireuth, plus d'un partisan du maître a songé en frémissant que la ville possède un hôpital de fous au moins aussi célèbre que la musique de Wagner. Toutefois, reconnaissons-le, les mauvaises plaisanteries ne sauraient entacher une œuvre réellement élevée. Or, c'est un chant de réveil que chantent les Nibelungen. Les nobles amours sont ici décrites par un musicien enivré, et parfois pour parler des choses saintes, on sent que le compositeur a écarté les instruments profanes et n'a fait vibrer que la lyre sacrée. Nous oublierons donc ces vaines disputes; nous déclarons qu'il ne s'agit pas du caractère de Wagner, déplorablement réfractaire à toute sympathie. Nous nous rangeons avec M. E. Gautier à de plus généreuses visées. Wagner a été longtemps infortuné; que ses acrimonies antifrançaises soient donc rayées de notre mémoire et que ses œuvres soient seules étudiées ici avec sincérité et louées dans tous les passages où elles ont mérité d'être applaudies. S'il leur manque le tempérament, l'exacte mesure, nous le constaterons, mais en rappelant qu'en somme Wagner n'a fait que traverser, et dans de dures conditions, le grand courant parisien dans lequel Gluck, Spontini, Rossini, Bellini, Donizetti et Verdi ont corrigé leurs défauts, retrempé leur inspiration et tracé à leur génie sa véritable voie.

Verdi, qu'à cette heure on ressuscite triomphalement à notre théâtre italien, ne doit-il pas, en effet, à l'influence française cette acclimatation de son talent qui a été refusée à Wagner pour le malheur de la France et l'appauvrissement de notre art? La France qui, en musique, a été si peu prodigue de génies pathétiques, a eu cette bonne fortune que c'est chez elle, dans Paris, centre attractif de la civilisation moderne, à son Opéra, à ses concerts spirituels, à ses festivals religieux ou patriotiques, à ses séances symphoniques du Conservatoire, que les compositeurs étrangers sont venus produire leurs réformes, leurs créations, leurs chefs-d'œuvre. Le Lucquois Boccherini se serait peut-être limité à sa virtuosité d'exécutant si, à Paris, il n'avait senti germer en lui toute cette musique de délices qui fut pour la muse du Midi la contre-partie de ce qu'a été, dans les pays septentrionaux, la musique de quatuor d'Haydn, de Mozart, de Beethoven. C'est en France que le Belge Gossec a écrit sa première symphonie, à l'époque où, date pour date, était produite, en Autriche, la première œuvre concertante de Haydn, improprement appelé le maître de la symphonie. C'est à Paris que Gossec a pu trouver assez d'aide et d'initiative pour réformer les orchestres en déficit, doter le monde des festivals en plein air, dans les gigantesques emplacements, et ouvrir la voie à l'école française de la symphonie qui, à la suite de Gossec, nomme Catel, Lesueur, Méhul, Onslow, D'Ortigue, Berlioz, Félicien David, Reber, Emile Douai, Saint-

Saens, Reyer, Massenet, Lenepveu et tous les contemporains. C'est Paris que Sax, inventeur de génie, a choisi pour reconstruire la sonorité instrumentale, équilibrer les timbres et adapter, assouplir toute l'instrumentation aux innovations que rêvent, que préparent les artistes, les savants et tous ceux qui dans leur cerveau agitent l'incessante perquisition des lois secrètes de la mélodie, de l'harmonie, du rhythme. C'est en France que Beethoven a été le mieux compris et par la France qu'il a été révélé à l'Allemagne. C'est en France que les trois sonates suprêmes de Beethoven, ses derniers quatuors, sa messe en *ré*, sa symphonie avec chœurs, son opéra de *Fidelio*, ont suscité les interprètes les plus vaillants, les plus compréhensifs. C'est à la France enfin que les compositeurs étrangers sont venus demander la consécration de leurs géniales conceptions. Lulli, Gluck, Piccinni, Spontini, Carafa, Rossini, Meyerbeer, Donizetti, Bellini, n'ont donné toute leur virtuosité que dans notre pays. Niels-Gade, Brahms, Rubinstein, De Bertha, sollicitent pour y faire applaudir leurs chefs-d'œuvre agréés dans d'autres contrées, et Verdi, qui a vu la gloire acquise par lui en Italie ratifiée sur tous nos théâtres par notre enthousiasme, revient en ce moment nous demander pour sa messe de *Requiem* et pour son *Aïda* un regain de sympathies et de bravos qui n'ont pu être refusés à ses cheveux blancs.

II

Il faut préciser cette influence de la France, car, de même que Verdi non retrempé par le public français ne serait qu'un médiocre compositeur, un vociférateur de déclamatoires *Marseillaises*, de même Wagner ne peut être considéré comme ayant toute la mesure de son aptitude lyrique, puisqu'il ne lui a pas été donné de tracer son sillon dans cette France où son exubérance eût si bien trouvé le plus efficace des correctifs et l'appropriation la meilleure de son inspiration aux exigences du tact, du goût et du bon sens. Nous ignorons ce que Wagner aurait pu produire si, comme Meyerbeer, il avait su se faire adopter par la France, tandis qu'il y a un Verdi français dont l'attirante physionomie se détache naturellement de la monographie générale du maestro italien partout acclamé, partout applaudi. Ce Verdi s'est d'abord fait connaître chez nous à Ventadour par des importations qui d'elles-mêmes s'écartent pour laisser seulement en vue les œuvres par lesquelles Verdi s'est naturalisé Français. Verdi débute à la scène française par *la Jérusalem*, opéra remanié sur la partition d'*I Lombardi*, qui avait fait résonner dans toute l'Italie, toute l'Espagne, son lyrique élan et sa vigoureuse inspiration. En appropriant son œuvre, Verdi refondit sa musique; c'est que le maître italien avait subi tout à coup cette

influence du génie français auquel Wagner n'a pas eu le temps d'apprendre à se soumettre. Dès lors sa véhémence, mieux disciplinée, atteignit plus sûrement l'effet d'émotion qu'elle était accoutumée à provoquer. Sa déclamation lyrique fut plus méditée, plus précisée, plus vraie. Tout ce qu'il composa se pénétra de cette ingéniosité théâtrale qui ne se comprend bien nettement qu'en France et qui seule a permis à Lulli, à Gluck, à Spontini, à Rossini, à Meyerbeer de prendre droit de nationalité chez nous pour se répandre de là dans l'univers.

Luisa Miller, *Rigoletto*, *il Trovatore*, *la Traviata*, *un Ballo in maschera*, *la Forza del destino*, même *Aïda*, produit métis où l'imitation wagnérienne compense mal l'inspiration défaillie, tous ces opéras qui ont pris jour à Venise, à Naples, à Rome, à Milan, à Saint-Pétersbourg, au Caire, sont en réalité des œuvres dues à l'inspiration française. Verdi n'y déserte jamais sa personnalité. On le reconnaît à son allure entraînante, à son style vainqueur, à ses procédés qui sont des trouvailles, à son entente admirable de la scène et des moyens de passionner l'auditoire. Mais dans sa musique on retrouve, dès qu'il a mis le pied sur la terre de France, une virtualité qui s'accuse dans chaque œuvre nouvelle jusqu'au jour où il lui est permis, dans des opéras expressément composés pour la France, de bien montrer comment s'est manifestée en lui l'influence traditionnelle de notre scène lyrique, et comment aussi il espère augmenter, par une alluvion nouvelle, toutes nos richesses acquises. Dans ce sens les deux partitions françaises écrites par Verdi sont d'un très-profitable enseignement. Elles nous disent comment son génie comprend l'opéra, comment il en rêve la transformation et comment il en poursuit l'appropriation aux ressources vocales de nos chanteurs et aux ressources chaque jour renaissantes et renouvelées des timbres, des harmonies et des rhythmes. Wagner acclimaté en France nous eût semblablement doté de toutes ces rénovations, et lui-même le premier il en eût retiré le plus incontestable bénéfice.

Aux deux pôles de la musique contemporaine il y a Wagner, il y a Verdi. A Verdi la palpitation ailée du rhythme, à Wagner la complexité constellée et mouvante des harmonies. Chacun de ces deux maîtres réside dans un centre ethnique de l'art. Les deux civilisations sont face à face; elles tendent à se pénétrer, mais leur mariage ne peut guère s'accomplir qu'en France, où Verdi s'est promené en vainqueur, où Wagner a subi la défaite, bien que le dernier mot des sympathies françaises ne soit pas encore prononcé. Ceux qui prétendent que Verdi a agrandi son génie par l'alluvion wagnérienne ou que Wagner pourrait s'enrichir en s'appropriant le génie de Verdi, ont simplement prouvé qu'ils méconnaissaient deux génies admirables, et qu'ils n'ont pas pénétré le secret de leurs virtualités contradictoires. En France seulement se trouvait le terrain commun où, sans trop se dissocier, chacun

des deux esprits si tranchés, si personnels, gagnait à se rencontrer dans un tournoi courtois et où il eût été permis aux deux personnalités de faire applaudir des qualités peu semblables. Pour Wagner, qui avait provoqué sa défaite et appelé contre lui les colères et les sifflets, l'heure est venue de rentrer en France pour y subir son jugement. Qu'il veuille y consentir ou qu'il refuse son aquiescement, cela n'importe aucunement. MM. Pasdeloup, Colonne, Chollet et Danbé, ont mis sur le pupitre sa musique symphonique. M. Carvalho, homme d'initiative qui ne redoute point de plaider à nouveau les causes perdues, placera sur son théâtre les *Maîtres chanteurs*, opéra de comédie sérieuse (il en a déjà été parlé dans cette Revue assez longuement et par nous). Le Théâtre lyrique, que les triomphes de son passé poussent aux audaces fortunées, étudie *Tristan et Iseult*. Quant à notre grand Opéra, devenu une spéculation lyrique où aucun art n'est respecté, il s'éloignera de toute tentative wagnérienne, uniquement pour faire pièce à la magnifique tradition de rénovation intrépide et de continuel rajeunissement que lui avait imprimée, dans un autre siècle, la protection et le sentiment artistiques de nos rois. Mais c'est aux concerts du Conservatoire que se prépare le plus sincère retour vers un mucisien qu'on se repent d'avoir écarté. Massenet, Lenepveu, Reyer, Vaucorbeil, ont vu leur musique applaudie à ces séances mémorables où Schumann a été dernièrement introduit et approuvé. Ecarter de nouveau Wagner semblerait aujourd'hui un aveu d'infériorité artistique et d'incapacité instrumentale. Les orchestres viennois, russes, scandinaves, hongrois et germaniques, façonnés aux difficultés cruelles de la musique contemporaine, ont raillé nos symphonistes du Conservatoire, qu'ils appellent, avec une ironie qui tombe d'elle-même, « les ménétriers fourbus de Haydn et de Beethoven. » Nos virtuoses de la Société des concerts se sont donc sentis menacés, et cette année ils inscrivent bravement Rubinstein, De Bertha, Niels-Gade, Brahms et Wagner sur leur programme, pour prouver qu'ils ne sont pas distancés et qu'ils n'ont qu'à vouloir pour se mettre au courant de toute la réforme inaugurée par l'école moderne à la tête de laquelle Wagner s'est placé en insolent frondeur.

III

Cette réforme de Wagner, il faut pourtant que nous en précisions ici la caractéristique. Nous tremblons qu'on ne nous accuse de railler Wagner si nous disons que ce maître n'a presque rien réformé et que toute l'innovation dont on fait tant de tapage, remonte à Palestrina, à Bach, à Gluck et à Beethoven dont Wagner n'a fait que rétablir les formules et pratiquer et étendre les enseignements. Il faut remonter bien loin avec Wagner qui est, en esthétique, un formidable jongleur.

Il parle des opéras grecs de Sophocle, ce qui est d'une érudition bénévole, puisque tout ce qu'on a raconté là-dessus n'est que conjecture et invention et qu'un simple voyage en Orient, en Perse, en Chaldée, en Arabie, montre aujourd'hui même réalisé cet opéra national que les archéologues de la musique recomposent si mal avec toute leur docte ignorance. Monteverde nous servira de point de départ pour étudier cette ingéniosité d'évolution par laquelle s'est signalé l'opéra, et à propos de laquelle, pour passionner la question, on a, avec très-peu d'esprit, invoqué les principes de 89. Les récits et les chœurs antiques introduits dans la tragédie, telle fut la réforme de Monteverde (1568-1643). Ce maître est le premier qui ait employé la dissonance naturelle, devenue depuis un élément essentiel de la composition musicale et il l'a employée si heureusement qu'il en a vulgarisé l'usage. Ses opéras donnent la plus favorable idée de son inspiration. Il a secoué un des premiers le joug de la scolastique, et par le succès de ses ouvrages, il a propagé l'art lyrique et contribué à répandre la coutume des représentations publiques des opéras en Italie. Pierre-François Cavalli (1599-1675), que notre Mazarin a appelé à Paris, trouva monotone l'œuvre de son prédécesseur. Il introduisit des *airs* dans les opéras, et réforma à sa manière la musique théâtrale qui, avant lui, se limitait le plus souvent au récitatif grave dont les instruments ne jouaient que les ritournelles. En outre, il donna à ses airs des formes plus élégantes, plus soignées dans les détails, plus riches d'harmonie, de modulations et d'instrumentation que n'en eurent Monteverde et ses contemporains. La musique de Cavalli est énergique, dramatique et, surtout après son passage à la cour de France, se fait remarquer par une puissance de rhythme qui n'existait point avant lui dans le style de théâtre. Scarlatti (1649-1725) allant plus avant, confia ses plus puissants effets aux airs chantés par les virtuoses. Entre autres nouveautés originales pour le temps, il donna le premier modèle du retour au motif principal des airs après la seconde partie, et il fut aussi un des premiers à employer l'orchestre pour accompagner le récitatif qui, précédemment, était soutenu sans interruption par la basse. Enfin parurent les sopranistes. Grâce aux scènes lyriques de Hambourg, de Dresde, de Londres, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, la passion pour l'*arioso*, pour les airs, pour les fascinations d'une virtuosité réellement indescriptible, pénétra en Allemagne, en Suède, en Angleterre, en Russie, et provoqua chez Bach, chez notre Français Rameau et aussi chez Gluck, le retour vers ce sentiment musical mieux compris, des fatalités tragiques, qui a porté Beethoven à écrire *Fidelio*, Spontini, Rossini et Meyerbeer à renouveler notre scène lyrique, et Wagner à tenter sa prétendue révolution. Cette révolution, ainsi qu'on le voit, a ses attaches dans les travaux antérieurs de Bach, de Rameau, principalement de Gluck et de Beethoven, et avant

tout dans les traditions théâtrales de l'Opéra à la cour de nos rois en France.

C'est, pour Wagner, l'influence de Gluck et de Beethoven qu'il faut avant tout étudier, puisqu'il s'agit ici de musique et que l'influence bienfaisante de la cour sur notre musique est un fait acquis à l'histoire.

IV

Vers 1797, Beethoven fit un voyage à Berlin et, contre ses habitudes, il y vécut assez mondainement. Dans les salons il rencontrait Hummel, auteur applaudi d'un opéra et qui était renommé comme pianiste improvisateur. Entre Hummel et Beethoven il y eut rivalité de succès et des altercations fâcheuses. Un jour Hummel pria Beethoven d'improviser, ce que le grand artiste fit aussitôt. Invité à son tour à se mettre au piano, Hummel n'hésita point et ne parut nullement intimidé par les beautés qu'il venait d'entendre. Depuis un quart d'heure il s'escrimait sur le clavier lorsque Beethoven l'interrompit en disant : « Eh bien, commencerez-vous enfin ? » L'épigramme était dure. Furieux, Hummel, accabla d'injures Beethoven, qui ne resta pas en défaut. Plus tard Beethoven affirma qu'il avait crû en effet que Hummel préludait; mais le compositeur prussien n'en voulut rien croire et il s'acharna contre Beethoven dans une inimitié qui cessa seulement le jour où il apprit que son ancien ami était en danger de mort. Hummel était à Weimar lorsque lui parvint l'attristante nouvelle. Il partit aussitôt pour Vienne, en déclarant qu'il venait se réconcilier avec son rival et qu'il ferait les avances les plus décisives. Lorsqu'il arriva, toute la ville était dans l'inquiétude. La foule remplissait la rue et obstruait les abords du logis où se mourait un artiste sublime. En entrant dans la chambre, Hummel, apercevant sur les traits de celui avec qui il était brouillé les signes d'une décomposition prochaine, ne put retenir ses larmes et éclata en sanglots. Beethoven le reconnut, se souleva, lui tendit la main et les deux compositeurs réconciliés restèrent un moment face à face. Enfin Beethoven parla, et d'une voix claire, il dit : « N'est-ce pas, Hummel, que j'avais du génie ? » Ce furent ses dernières paroles et presque aussitôt l'agonie commença.

Oui ! Beethoven eut du génie. Mais peut-être ne nous en a-t-il pas été transmis la meilleure part. Les derniers quatuors, les dernières sonates, la messe en *ré*, la Symphonie avec chœurs, ont été la suprême manifestation d'une pensée débordante et enfin maîtresse d'elle-même ; mais c'est *Fidelio* qui reste l'œuvre capitale, l'œuvre dans laquelle ce vaste et fécond esprit a le plus librement laissé se dévoiler l'inconsolable regret de sa destinée trahie. La Symphonie avec chœurs est l'apothéose du style instrumental dans sa fusion avec la musique vocale ;

mais *Fidelio* est l'adaptation du style symphonique à l'opéra, et il est prouvé que Beethoven a voulu toute sa vie faire arriver la symphonie au théâtre, cette arène où la poésie, abordant le public face à face, le prend par ses sensations et le dompte. Malheureusement la tentative de *Fidelio* ne se renouvela pas et, le champ dramatique lui faisant défaut, Beethoven ne put confier à la musique théâtrale l'épanouissement définitif de sa pensée. Le théâtre lui manquant, le maître se rejeta dans le concert, et sa muse dramatique, emprisonnée dans les sonates, dans les quatuors, dans la symphonie avec chœurs, y écrivit son testament musical.

De la rénovation instrumentale opérée par Beethoven et précédemment inaugurée par Bach, date l'art moderne. La contemporaine musique théâtrale en est sortie. Pour point de départ, notre grand opéra a la Symphonie avec chœurs. Les richesses scientifiques de cette colossale composition n'ont pu être inutilement jetées dans le torrent de la circulation, et Wagner en procède aussi bien que Brahms, De Bertha, Saint-Saens, Berlioz et Rubinstein. Mais Wagner a pris en main l'héritage de Beethoven. Pour maître, pour modèle, il n'a admis que le Beethoven de la musique dramatique, autour duquel convergent les tentatives lyriques des restaurateurs de notre musique théâtrale : Mozart, Wéber, Méhul, Chérubini, Spontini, et après eux, tout de suite, il a pris place, affichant hautement sa prétention et arrachant à plus d'une tête illustre la couronne qui indûment lui avait été octroyée.

Mozart, Gluck, Wagner sont tous les trois des réformateurs, mais leur rénovation s'inspire, chez chacun d'eux, d'idées différentes et qu'à tort on a confondues. Au début, Wagner se dit : « Si la musique instrumentale de Beethoven était commentée par un livret et interprétée sur la scène, quel spectacle pourrait rivaliser avec ses symphonies ? » Dès lors Wagner rêva, projeta de créer lui-même ce théâtre nouveau où la nature parle, orchestralement interprétée, et où le livret, le chanteur sont chargés de prononcer le mot, de dire le *verbe*, tandis que, dans les harmonies, dans les timbres, dans les rhythmes sont peints, sont racontés, sont *ébruités* les milieux, l'air ambiant, le bouillonnement des pensées et l'universalité des choses.

V

Palestrina, Hændel, Bach, Mozart, Wéber ont été étudiés par Wagner avec ravissement, mais ce n'est pas d'eux qu'il procède en ligne directe, pas plus que de Gluck. Le poëte d'*Armide* a attaché son nom à une réforme de toutes parts sollicitée à son époque et qui s'incarne en lui. Gluck arriva à l'heure propice, il eut la perspicacité qui pressent les inévitables évolutions de l'art et l'énergie qui sait les faire accepter.

Son œuvre existe et demeure impérissable. Wagner n'a pas à la continuer. Son invention prend ailleurs son point d'appui. Wagner profite de ce que Hændel, Mozart, Wéber, Méhul, Chérubini, Spontini ont tenté pour donner à la partition théâtrale une intensité musicale qui fait défaut dans l'œuvre de Gluck, et de même que Gluck fut un réformateur dans le sens littéraire, de même Wagner s'est montré réformateur dans l'intime essence de la musique. Bref, Gluck a fait de la musique l'accessoire de l'action théâtrale, tandis que c'est la musique contemporaine même qui devra à Wagner ses révolutions les plus caractéristiques.

Qu'on ne fausse pas notre pensée. Lorsque, dans ces dernières années *Alceste*, *Orphée*, *Iphigénie en Tauride*, ont été repris sur nos scènes lyriques, les connaisseurs se sont inclinés devant la magistrale ampleur de ces conceptions tragiques. Tous ont été subjugués ; mais, en même temps, on fut frappé du contraste que présentaient l'énergie expressive de Gluck et la débilité de son architecture musicale. Sous cette enveloppe régulière, rigide, on sentait nous ne savons quoi de soufflé, de creux, d'incomplet. A travers les pages sublimes et les morceaux d'une incomparable virtualité, ces partitions semblaient, dans leur ensemble, obéir à une formule sèche, fatiguée, vieillie. Piccinni, moins ferme, moins stylé, moins maintenu dans des formes caractérisées, moins contenu d'ailleurs par l'inébranlable conviction d'un apostolat de rénovation et moins soucieux de faire cadrer sa musique avec un système préconçu de vérité dramatique, n'a pas de ces lacunes musicales; Hændel non plus. Tout au contraire, ces deux maîtres ont toujours dans leurs constructions artistiques la plénitude et la solidité. C'est que Gluck a pour ressort de son inspiration l'expression scénique, la déclamation de tragédie, le livret versifié. De là vient que, composant le récitatif mieux qu'aucun autre musicien, il le multiplie à l'excès et sacrifie la phrase musicale à la phrase poétique. De là surgit cette multitude de phrases écourtées de mélodie qu'il introduit au milieu de ses récitatifs et qui, sans être des airs, empêchent qu'on ne sente le commencement des airs véritables et jettent de la monotonie dans le mouvement des scènes. Aucune de ces défectuosités, que nous ne signalerons pas sans leur opposer immédiatement tout ce qu'il y a de neuf et d'inventé dans le domaine de l'imagination et de la poétique dans leur relation avec la musique, aucune de ces défectuosités ne se rencontre dans Hændel et dans Piccinni, parce que, contrairement à Gluck, ces deux maîtres avaient uniquement la musique pour ressort de leur inspiration.

Ce qui fit la défaillance de Piccinni c'est qu'il ne se rendit pas compte du tour nouveau imprimé à la déclamation musicale. En Allemagne et en Italie, on n'y songeait point, mais l'expression dramatique affolait

les cervelles françaises. Gluck, lui, sentit le souffle rénovateur et s'y abandonna tout entier. Par là, il commanda à son siècle; mais cette débilité musicale, si sensible aux auditeurs d'aujourd'hui, elle fut mise à jour par ses contemporains, et Gluck ne se fit jamais illusion sur ce qui était le point faible de sa cuirasse. On sait qu'au bas de son portrait on plaça comme devise ces mots caractéristiques : *Il a préféré les muses aux sirènes*. Lui-même disait : « Je suis plus poëte que musicien ». Dans les critiques du temps il serait facile de montrer la preuve que les tournures usées, les formules courantes, les lieux communs par lesquels sont déparées tant d'admirables qualités, étaient chaque jour dénoncés et ne satisfaisaient pas les bons juges. On reprocha à Gluck de chanter quelquefois péniblement, de manquer de variété dans ses tours de modulation, d'éviter avec affectation le développement des formes musicales, d'user de mélodies communes dans ses airs, de négliger la période, de ne pas être toujours harmoniste correct, quoiqu'il eût le génie de l'harmonie et, enfin, quoique son orchestre produise toujours de l'effet, de l'écrire souvent avec embarras, etc. Néanmoins, malgré les réserves de détail que l'on savait faire, personne alors ne se rendait compte de ce qui manquait sérieusement à ce style et comment il péchait par la trame même. Ouvrez la partition d'orchestre de Gluck, et lisez la en entier. A travers ces combinaisons merveilleuses, ces imaginations si souvent sublimes et ces innombrables trouvailles du génie, ne remarquez-vous pas avec regret que ces séduisants arbustes, ces fleurs prestigieuses ont été produites sur un terrain ingrat et ne doivent leur beauté qu'au dur labeur et au fécondant engrais? Ne sentez-vous pas constamment ce que le créateur cerveau de Gluck eût gagné a être servi dans le développement musical par un praticien plus aguerri, par un symphoniste maître de son orchestre et de sa science, comme Bach, Beethoven, Berlioz ou Wagner? Soyez sûr que plus d'une fois le compositeur tragique a dû se trouver entravé par son incomplète assimilation des manipulations instrumentales. Le développement de sa pensée a dû, en plus d'une occasion, être gêné par l'incomplète adresse du compositeur à jongler avec les timbres, les rhythmes, les modulations, les accords. Gluck saisit le cri de la nature, mais il n'en rencontre qu'avec difficulté l'expression orchestrale. L'accent inimitable de la passion a jailli de son cœur; mais ce n'est pas sans longs embarras qu'il a enfin mis la main sur l'instrument, sur l'accord, sur le rhythme qui doivent mettre en relief, rendre sensible cet élan terrible de la passion déchaînée. Sa pensée est de tous les temps, son inspiration de tous les siècles; mais il ne connaît pas à fond la langue dont il se sert, et si parfois il lui donne des reflets inattendus, des tournures alertes et des tonalités merveilleuses, il ne laisse pas, dans l'ensemble de la conversation, de montrer qu'il l'emploie avec gaucherie et qu'il n'en a pas

le complet maniement. On reconnaît l'homme de génie, mais on sent qu'il est né en pays étranger.

VI

En résumé, Gluck, plus poëte que musicien, quoique admirable musicien, s'est servi de la musique pour vivifier l'œuvre littéraire ; mais pour lui la réforme dans l'accent tragique a primé la réforme dans la technie musicale. La réforme opérée et arrivée à son épuisement, la musique a repris le dessus, et elle a, avec Chérubini, Méhul, Meyerbeer, accompli ses destinées ; elle ne saurait asservir le livret ; mais dans son intime fusion avec un livret bien découpé, elle devient, à l'opéra, l'essence même des moyens d'expression théâtrale. C'est là qu'à la suite de Beethoven apparaît le génie réformateur de Wagner et que le maître déploie sa forme originale et ses moyens nouveaux ou renouvelés et empruntés.

Il est vrai que Wagner s'annonce à la fois comme réformateur littéraire et comme réformateur musical. Ses partisans lui accordent indûment ce double titre à la gloire. Mais qu'on y fasse bien attention, Gluck et Wagner, littérairement parlant, ont fait choix de livrets qui se ressemblent, sauf la différence du temps et des lieux. Gluck, écrivant à Paris ses opéras de 1767 à 1779, a pris pour types les chefs-d'œuvre classiques de l'antique Grèce, tels que nos poëtes anciens les avaient accommodés pour le goût de l'époque. Lui, Wagner, au dix-neuvième siècle et dans l'Allemagne du Nord, a pris pour types les chefs-d'œuvre classiques, les sujets légendaires admis par toute la Germanie. La différence est que Gluck imposa la tragédie et les allures tragiques à la musique attardée dans les formes du concert, tandis que Wagner trouve dans la Germanie le drame légendaire tout fait et lui insufle la vitalité musicale de son talent rénovateur. Ce que le génie italien a fait pour la voix dans l'opéra, Wagner le fait pour l'instrument, pour l'orchestre. Ainsi se caractérisent trois écoles. L'Italie a donné comme protagoniste à l'opéra le chanteur. Gluck a rétabli l'accent tragique, l'allure dramatique dans l'opéra qui était devenu un concert. Wagner a constitué à la musique dans l'opéra le rôle prépondérant et parfois le rôle écrasant. Wagner en outre a imposé à l'opéra moderne la nécessité d'écarter toute musique sans valeur et de se maintenir dans une continuelle élévation. L'orchestration possède en effet des richesses qui ne sauraient plus être écartées, puisque désormais c'est la vie même musicale. Certains compositeurs, pour satisfaire un public frivole, affectaient de ressasser devant lui les trivialités en vogue. Wagner, semblablement à Meyerbeer, à Gluck, à Bach, a déshonoré ces marchands qu'il n'a pu chasser du temple et il a appelé, pour écouter ses œuvres méditées, les hommes, qui, dans Mozart, dans Beethoven, dans Méhul,

dans Spontini, cherchent non point la banale composition, mais l'idée puissante, réfléchie, rénovatrïce.

Grâce à Gluck, l'opéra transformé nous présentait des tragédiens déclamant une œuvre lyrique. Avec Wagner, l'opéra devient une symphonie commentée par des chanteurs dramatiques. Cette réforme, que nous n'avons ni à louer ni à blâmer, mais à classer, est arrivée à son heure et elle doit être constatée simplement comme un fait dans l'histoire artistique. Ce qui prouve qu'elle est arrivée à l'heure propice, c'est la fanatique adhésion des uns et l'inconsolable hostilité des autres. En Angleterre, en Amérique, en Espagne, en Autriche, tout au contraire, l'œuvre entier de Wagner est par tous accepté. Dans ces pays, Rossini et Meyerbeer, Palestrina et Hændel, Verdi, Félicien David, Ambroise Thomas, Gounod, Halévy, Rubinstein, De Bertha, Schumann, Brahms, Wagner, Niels-Gade, ne sont pas, comme chez nous, cloisonnés chacun à part. On les étudie tous sans parti-pris. C'était la tradition de nos rois, qui appelaient à leur cour les maîtres de l'architecture, de la peinture, de la musique et tous les poëtes célèbrés au dehors. A qui donc profitait cette hospitalité, sinon à la France? Nos rois admiraient le talent partout où il se trouvait. Grâce à eux, les musiciens de tous les pays étaient applaudis, de même que dans une bibliothèque on place ensemble les poëtes d'une même époque, estimant qu'ils sont autres, d'école contradictoire mais non de race hostile, et s'annulant dans leur génie réfractaire. Nos mœurs contemporaines ont changé tout cela et notre goût artistique s'est tari.

VII

Nous ne saurions cacher ici combien peu méritent d'être pris au sérieux certaines théories et certains pamphlets de Wagner. Comme esthéticien de technologie musicale, Wagner est quelquefois incomparable; mais comme pamphlétaire il ne mérite que le mépris, et nous devons blâmer, même dans l'intérêt de l'art, cette intrusion intéressée et désastreuse du compositeur dans le domaine des lettres. Nous avons pu voir en France combien Berlioz a perdu à se mêler de journalisme et de critique. Berlioz et Wagner se sont égarés à batailler par la parole lorsqu'ils avaient pour devoir de rester simplement compositeurs. A tous les deux la même faute a pareillement nui, et il est utile de le signaler. Attaqué avec acharnement, nié avec persistance, doutant même qu'on lui rendît jamais justice, Berlioz, comme Wagner, rendit hostilité pour hostilité, et dans ses articles et ses livres, il vengea avec âpreté les répulsions bien injustes dont il avait été victime comme compositeur. Le *Journal des Débats* fut sa forteresse, et il s'y montra bien souvent inique et implacable. La partialité fut son moindre défaut. Il

prouva une fois de plus, ce que Wagner a prouvé depuis, qu'on ne peut, dans ses propres affaires, être à fois juge et partie. Rossini, Hérold qui ne lui avaient pourtant point nui, furent surtout malmenés par Berlioz. Tant de colères odieuses sont aujourd'hui oubliées et n'infirment en rien les qualités de ce critique, ni son aptitude musi-attestée chaque hiver aux concerts du Conservatoire par l'unanime cale adhésion de tout un auditoire que le seul nom du maître entraînait jadis à la raillerie.

Rossini n'a-t-il pas été aussi outragé par des plumes perfides? A quoi aboutissent toutes ces insultes, dont on voit abreuver quotidiennement nos grands hommes si rares et qui hélas! seront tous bientôt disparus? Notre siècle commet à la fois une ingratitude et une maladresse. Il perd la vénération. Les enfants ne saluent plus les vieillards. Nous n'honorons plus les choses qu'autrefois entouraient les respects. Nous voulons marcher sans attaches. Plus d'aïeux, plus de progéniture! nous vivons seuls dans le présent, sans foi, sans famille, sans traditions, sans gloire et sans Dieu. C'est le mal du temps. C'est ce qui explique son désenchantement, son incurable ennui, sa stérile agitation. Il est peu de compositeurs en France, en Italie, en Allemagne, que la manie d'écrire n'ait un moment distraits du noble but qu'ils poursuivaient; mais ils s'en sont tous repentis, et ce qui nous reste de leur critique musicale nous édifie complétement sur le peu de confiance qu'on doit avoir dans leurs appréciations intéressées et calomniatrices. Les tristes exemples que nous voyons de cette vérité dans l'Allemagne contemporaine, inondée des pamphlets de Wagner, pour ne point parler de ce qui se passe en France et en Italie, nous épargnent l'ennui de nous étendre sur ces gémonies de la vie artiste.

Les maîtres de l'art n'ont point écrit de traités. Ils ont composé des œuvres et cela suffit à leur gloire. La règle n'est point douteuse. On peut être un fort bon écrivain et en même temps savoir la musique, ou bien être un compositeur illustre et savoir aussi la rhétorique; mais il faut opter. On n'a pas deux fois du génie dans sa vie. Soyez Bossuet si vous pouvez ou bien Rossini; mais vous ne serez pas à la fois l'un et l'autre. L'histoire de la littérature musicale en est une preuve. Presque tous ces pamphlétaires abordent les gazettes par désœuvrement, turbulence du jeune âge, désir de vaine gloire, souvent pour exploiter au profit de leurs compositions lyriques la terreur que peut inspirer un critique toujours prêt à l'attaque, toujours armé pour la riposte et qui ne s'effraye ni de manquer de respect pour les génies incontestés, ni de rabaisser un rival heureux. Dès que leur position musicale est assurée, ces honnêtes aristarques désertent le journalisme. C'est ce qu'on voit arriver en France comme ailleurs. C'est le cas de Wagner, ses succès s'en trouvent comme souillés aujourd'hui et l'on peut dire qu'à Baireuth,

au milieu de cette manifestation nationale, ses pamphlets contre la France se sont insurgés contre son triomphe et l'ont deshonoré.

Historiquement, Wagner se classe dans la réformation de la musique théâtrale à la suite de Meyerbeer et comme représentant de la tradition de Bach, de Hændel, de Gluck et de Beethoven. Sa musique est très-complexe. A la partition d'orchestre, elle ne se déchiffre qu'après une longue expérimentation de la formule nouvelle, où s'encombre toute l'instrumentation d'invention récente. L'absence de cadre et de mesure est l'endémie irréparable de ces interminables ouvrages, où se multiplient les éclairs du génie, mais où la monotonie accable l'auditeur.

VIII

Les innovations se réduisent à ceci. Les représentations commencées vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, sont closes à neuf heures, dix heures au plus tard. Les trois coups traditionnels du régisseur, annonçant que la pièce va commencer, ont été remplacés par une sonnerie de trompette. Le rideau se dédouble. Une part se retire à droite, l'autre à gauche, semblablement à ce qui se passe à Londres, au Prince's-Theater. Aussitôt le gaz baisse. L'intensité lumineuse, diminuée dès les premières notes de la préface symphonique, est dégradée jusqu'à la fin de l'ouverture, de manière que, lorsque les chanteurs paraissent, la lumière qui a abandonné la salle soit toute reportée sur la scène.

L'orchestre est composé, y compris le maître qui dirige, de cent quinze artistes. L'orchestre est invisible. Cette combinaison remonte au premier âge de l'opéra italien. Pour laisser subsister l'effet idéal et soustraire aux regards les moyens matériels, on cachait les instrumentistes. Sax a préconisé à son tour cette invisibilité de l'orchestre, et dans son architecture de théâtre ovoïde, que l'on reproche à Wagner de n'avoir pas introduite à Baireuth, il dérobe avec soin les symphonistes, pour que la chimie sonore s'opère en secret et que l'auditeur puisse jouir du résultat orchestral sans assister aux manipulations du laboratoire.

Dans la nouvelle crypte consacrée à l'orchestre à Baireuth, les cuivres sont placés en contre-bas, par opposition à nos théâtres, où les virtuoses de l'archet sont maladroitement dominés en contre-haut par les cuivres, qui d'eux-mêmes possèdent déjà une absorbante sonorité. A Baireuth, les violons, plus rapprochés de la salle, dominent les harpes, les bois et les cuivres, placés en aval, de manière à équilibrer les sons et à les velouter dans une sourdine continue que compense le nombre augmenté des instrumentistes. Le chef d'orchestre est invisible de la salle ; mais il est placé de façon à être vu de la scène sur

tous les points, en sorte que, au besoin, les évolutions du ballet, sur tout l'espace scénique, à la rampe, au fond, aux côtés, sur les rochers, sur les nuages, dans les frises ou dans les abîmes des dessous de scène, peuvent se rhythmer, comme les manœuvres des chanteurs, sur les indications du chef d'orchestre, lequel dirige les instrumentistes, mais ne se distrait jamais à instrumenter lui-même.

Cet orchestre invisible à rallié tous les suffrages. Aucun des détails de l'instrumentation ne se disperse, soit que la symphonie rassemble ses masses, soit qu'elle se groupe en orchestres isolés, ce que Meyerbeer appelait les petits orchestres, soit qu'elle s'efface devant un soliste. Les sonorités, même les plus violentes, arrivent à l'auditeur estompées et fondues. On a l'effet lyrique et non la crudité de jet d'un virtuose abusant de son instrument. La sourdine générale de l'orchestre, ouaté dans sa crypte, favorise l'émission vocale dans ses nuances les plus miroitantes, et la voix des cantatrices, même la plus suave, passe au-dessus des symphonies les plus éclatantes comme une barque fortunée sur la mouvante crète des vagues tapageuses. L'explosion orchestrale la plus foudroyante peut alterner les accents les plus moelleux et les reflets les plus délicats, aucun trait n'en est perdu; la sonorité reste toujours idéale et affranchie des barbaries de l'instrument sonné ou scié sous l'oreille même du spectateur. Wagner a une profusion harmonique qui lui permet de décupler les parties de ses ensembles avec la manipulation précise et nette d'un Palestrina; il dirige la mélodie avec une dextérité de science qui est encore sans rivale, et il enchevêtre sa trame, comme à plaisir, de tous les chromatismes, de toutes les enharmonies et de tous les scintillements d'une instrumentation tantôt éblouissante et légère comme une écharpe d'iris, tantôt grandiose et impressionnante comme la foudre au milieu des océans.

Rien de tout cela n'échappe à l'auditeur. En même temps, l'illusion de la scène est plus maîtrisante, et elle accapare l'auditeur tout entier, qui n'est plus distrait par les mouvements désordonnés du chef d'orchestre et par l'agitation de virtuoses évoluant comme des fous sur leurs instruments aux formes déconcertantes. Fétis fils, Gevaert, Saint-Saens, De Bertha, Johannès Weber, Listz, Joncières, Reyer, Eugène Gautier ont approuvé cette disposition heureuse, qui s'expliquera mieux par une comparaison. Nos orchestres d'opéra nous donnent l'idée de ces rossignols mis en cage qu'on fait chanter dans un salon au milieu des bougies. L'orchestre invisible nous peint la magie du chant du rossignol lorsque, caché la nuit au milieu des arbres sombres, il s'énivre d'harmonie sous les resplendissantes étoiles, pendant que les feuillages bruissent à la brise et que, dans la vasque des fontaines, tombent en cascade les eaux mélodieuses.

IX

L'orchestre invisible est le réel bénéfice du festival bavarois. On s'est bien trouvé à Baireuth de cette disparution orchestrale. L'acoustique semblait se bercer dans des ciels de nacre et d'azur. A Paris, l'innovation n'aurait pas été admise. Aucun des personnages sonores de nos orchestres n'aurait voulu permettre qu'on lui supprimât ainsi l'occasion d'étaler ses grâces devant un auditoire que laisse indifférent cette coquetterie si bien placée. A Baireuth, on a reconnu que la vue d'un fût de basson, d'un pavillon d'ophicléide ou l'apparition d'une tête chauve placée intermédiairement entre les chanteurs et les spectateurs, étaient peu regrettables. Le mystère des sonorités et la solennité de l'interprétation y ont gagné. Quant à demander qu'une partition en quatre journées soit exécutée à Paris, ce serait insensé. Comme fête exceptionnelle, le rendez-vous de Baireuth peut être admis, mais à la condition qu'il n'y ait point de récidive pour les circonstances aggravantes qui réellement n'ont point été épargnées. C'est un honneur d'avoir voulu renouveler en Bavière, au dix-neuvième siècle, les fêtes antiques de la Grèce. Mais les jeux olympiques n'ont été ni surpassés, ni égalés, ni même rappelés à Baireuth. La comparaison a fait entièrement défaut. A Paris, un festival de ce genre serait incompris ou raillé. C'est peut-être le plus terrible blâme de nos mœurs récentes, et nos spéculateurs lyriques triompheront encore longtemps. Ils ont maintenant un prétexte à peu près legitime pour écarter à la fois de nos théâtres subventionnés le Saxon Wagner et les compositeurs français pour lesquels ils éprouvent une haine bien plus implacable.

Nous avons dit sur Wagner ce que nous croyons la vérité. Il nous semble qu'en France on a manqué vis-à-vis de lui de justice ou tout au moins d'habileté. La dignité, l'adresse auraient voulu qu'on ne tînt nul compte des pamphlets d'un homme mal élevé et qui avait spéculé sur nos ressentiments. L'équité réclamait qu'on écoutât le musicien qui nous soumettait l'œuvre de ses veilles. Pour nous, c'est avec réflexion et sincérité que nous en parlons. Nous nous sommes efforcés de garder l'impartialité d'un esprit qui cherche à s'élever au-dessus des passions et des systèmes pour ne chercher que le beau et le vrai dans l'art.

Maurice Cristal.

MÉLANGES

DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE EN FRANCE AU XIXe SIECLE.

Par M. l'abbé Bautain. 1 vol. in-8°, Paris. Bray et Retaux.

Voici un livre écrit dans un autre temps, écrit, nous dirions volontiers il y a un siècle, tant les années comptent à notre époque ! écrit en un mot en 1850, par un homme dont le nom est resté vénéré dans l'Eglise, dans l'enseignement, dans les écoles philosophiques tant soit peu sérieuses s'il en existe encore. Au moment où se préparait la loi de mars 1850 (ce grand service rendu à la France par M. de Falloux), qui a établi la liberté de l'enseignement secondaire, M. Bautain déposait sur le papier les pensées que lui suggérait cette loi. Comme beaucoup d'autres, il trouvait, je ne dirai point inefficace, mais incomplète la mesure qui nous était faite de liberté. Ce n'était pas tout ce que nous aurions voulu ; mais c'était quelque chose, c'était même beaucoup. Quand la discussion a été près de s'ouvrir dans l'Assemblée, l'abbé Bautain sentit qu'il ne fallait pas compromettre par trop d'exigence la petite part de justice qui nous était faite. En fait de libertés utiles le siècle est avare ; il faut prendre ce qu'il donne sans l'importuner de trop de prétentions. L'éminent ecclésiastique a donc gardé par devers lui des réclamations que la raison justifiait peut-être, que l'avenir pouvait un jour satisfaire, mais qui auraient compromis le présent. L'expérience a donné, sous ce rapport, raison à la discrète modération de M. Bautain. La loi de 1850, mise à l'épreuve, malgré ce que nous appelions son insuffisance, ajoutons aussi malgré les mutilations que depuis on lui a fait subir, a produit, on ne saurait en douter, un bien immense. J'ai peu de foi en général, dans la toute-puissance des systèmes d'éducation sur les mœurs d'un pays; mais qui pourrait nier que, depuis vingt-cinq ans, les classes élevées sont devenues et plus généralement et plus fortement chrétiennes ; que l'armée en

particulier, grâce en partie à une de ces écoles que la loi de 1850 a permis de fonder, compte un nombre tout autre d'officiers chrétiens ? Qui ne doit se réjouir, de ce qu'à côté de l'enseignement universitaire, plus ou moins dépendant du pouvoir, mais parfaitement indépendant du père de famille, le père de famille chrétien put choisir pour son fils l'instituteur et l'éducation qui rassure le plus sa conscience ? Le bien s'est donc fait autant, et plus même, que ne l'attendait M. Bautain. Il y a plusieurs de ses critiques qui tombent aujourd'hui devant l'expérience. Ses paroles, quelles qu'elles soient, eussent toujours été dignes d'être pesées ; mais son silence de 1850 se trouve bien justifié.

Aujourd'hui au contraire, la publication que fait le digne légataire de sa pensée, M. l'abbé de Regny, est d'une véritable opportunité. Les questions de l'éducation se sont présentées de nouveau ; d'abord, quant à l'enseignement primaire dont la Révolution fait son éternel cheval de bataille, ou plutôt son instrument de ruine ; ensuite, quant à l'enseignement supérieur où, grâce en particulier à une éloquente voix qui, elle aussi, avait grandement aidé à la loi de 1850, la justice et la vérité ont obtenu naguère un triomphe qui leur est disputé aujourd'hui. Rien de plus actuel par conséquent que ce que dit l'abbé Bautain des prétentions à peine soulevées en ce temps-là et qu'il semble avoir devinées, du parti révolutionnaire au sujet de l'enseignement. Sur cette gratuité ou plutôt cette prétendue gratuité que la Révolution réclame : « Nous avons, dit-il, la manie de vouloir tout faire gratuitement et on ne voit pas que toutes ces belles gratuités sont faites aux dépens de tout le monde ; et en définitive, de cette manière, ce sont les pauvres gens qui paient pour les riches ; car certainement, comme il y a plus de pauvres que de riches, ce sont les pauvres qui fournissent le plus au trésor public. » Rien n'est plus digne d'être pesé que sa critique des Écoles normales primaires, critique qui paraîtra peut-être un peu sévère, mais qui mérite cependant réflexion, quand ce ne serait que pour les lignes suivantes : « Pour séculariser l'instruction publique, et particulièrement l'instruction primaire qui embrasse l'universalité du peuple, on a exalté l'instituteur de toutes manières, par l'instruction démesurée qu'on lui a donnée et la science ridicule dont on l'a farci, par les louanges outrées qu'on lui a décernées, par les prétentions exagérées qu'on lui a inspirées, lui parlant sans cesse de sa sublime mission, le représentant comme le sauveur du pays, ayant les destinées de la France entre ses mains, et exerçant une espèce de sacerdoce égal, sinon supérieur à tout autre. » C'est bien cela ; — c'est la Convention, faisant de la sentimentalité les jours où elle se reposait de la guillotine, et décernant aux instituteurs une médaille avec cette inscription : *L'instituteur est un second père*. (Il est vrai, qu'à force de tuer, d'emprisonner et de mettre le désordre partout, elle avait fait

en sorte qu'il n'y eût plus guère d'écoles ni d'instituteurs). — C'est un ministre de la Révolution de 1848, écrivant aux instituteurs que c'est à eux de se mettre à la tête des populations et de devenir leurs députés, bien plutôt que ceux qu'on appelle gens lettrés, par cela même qu'eux, instituteurs, en savent moins. — C'est enfin cette espèce de béatitude avec laquelle les discoureurs d'aujourd'hui parlent de l'instituteur et de l'institutrice comme de saints et de saintes, versent des larmes de douleur sur l'homme qui ne sait pas lire, des larmes de joie sur l'homme qui apprend à lire, et arriveraient volontiers à faire comme ces sectaires du second siècle, qui divinisaient l'alphabet, et vénéraient à titre d'archanges, sinon de divinités, chacun des caractères de l'écriture grecque depuis *Alpha* et *Bêta* jusqu'à *Psi* et *Oméga*. La religion obligatoire, non certainement ! on peut bien vivre sans Dieu ; mais l'enseignement obligatoire, oui sûrement ; peut-on vivre sans *B*, *A*, *ba* ? C'est avec ces phrases qu'on grandit l'instituteur outre mesure, qu'on arrive à faire de lui le premier homme de son village, sinon du monde, et, comme disait M. Thiers dans la commission préparatoire de la loi de 1850, un *anti-curé*, le curé de l'athéisme et du socialisme. On n'est pas toujours arrivé à cette fin, non sans doute. Mais trop souvent, comme disait M. Bautain en 1850, on est arrivé à égarer « de pauvres jeunes gens qui se sont crus les hommes les plus importants au salut de l'État et ont voulu le sauver à leur manière..... Nous avons vu ce qu'ils savent faire, comme ils s'y prennent, et où ils nous mèneraient si on les laissait aller. »

Rien de plus actuel aussi que ce que dit M. Bautain sur la question de la collation des grades qui vient d'être tranchée par la loyale justice du Sénat. Sous le régime du monopole, l'Université était seule juge ; c'était logique. Mais « dans une organisation établie sous l'empire de la liberté, il est évident que cet état de chose ne peut subsister. Tout le monde comprend que, si les Facultés de l'Etat conféraient seules les grades, les Facultés libres seraient découragées et discréditées par la haute puissance de leurs rivales et par les craintes ou les espérances du public. Il faut donc établir un tribunal en dehors des Facultés enseignantes qui présente toutes les garanties d'impartialité..... Dans chaque localité où il y aurait une Académie, et..... le ministre nommerait tous les ans un jury d'examen..... et ce jury, pour offrir toutes les garanties d'impartialité et représenter tous les intérêts, serait composé, moitié de professeurs de l'État et moitié de professeurs des écoles libres, ou au moins de docteurs de cet ordre d'enseignement qui ne seraient point employés dans l'enseignement officiel..... Tout le monde gagnerait à cet arrangement qui satisferait à tous les intérêts..... L'enseignement officiel y gagnerait extrêmement parce qu'il serait toujours stimulé par la concurrence ; il n'y aurait plus moyen de s'endormir

dans sa chaire..... L'enseignement libre, obligé à faire des efforts incessants pour se mettre au niveau de l'enseignement de l'État, s'animerait, s'évertuerait sans cesse pour atteindre le prix si désiré, et ferait de notables progrès en y tendant toujours. » (P. 214.) N'est-ce pas là ce qu'on disait hier ? et n'est-ce pas en tout une singulière prétention que celle de ces zélateurs de la science qui craignent si fort la science d'autrui ?

En tout, enseigner est-il nécessairement une fonction de l'État, et le jour ne devra-t-il pas venir où l'État, qui a déjà bien assez à faire, déposera la toque de professeur que Napoléon er lui a imposée? J'avoue que, dans mes rêves, je e crains pas d'aller jusque-là, dussé-je être appelé vandale et barbare. Les anciennes Universités qui ont fait la science moderne, Oxford, Gœttingue, Cambridge, Paris, ont été, tout au plus, quelques-unes d'entre elles, des libéralités du pouvoir, mais jamais un acte et l'accomplissement d'une fonction du pouvoir. Aujourd'hui, les particuliers sont assez riches, de telles libéralités ne sont plus nécessaires, et les budgets sont assez grevés. D'ailleurs, M. Bautain, il y a vingt-cinq ans, ne craignait pas d'aborder cette conclusion, au fond toute logique, de tous les projets de loi sur l'enseignement. « Il s'agit, dit-il, d'abandonner la maxime de *l'État enseignant*, principe de tous les despotismes politiques dans l'instruction publique. » Après tout, quand on aura du bon sens, ne trouvera-t-on pas que c'est une situation singulière que celle d'un ministre de l'Instruction publique, chargé de tout savoir pour tout le monde, tenant à lui seul la clef de toutes sciences, jugeant les latinistes dans les colléges, les physiciens dans les Facultés, les peintres au musée, les danseuses, ou au moins les chanteuses, au Conservatoire, répandant, comme il le veut, les eaux d'Hippocrène, et façonnant selon son bon plaisir la pensée soi-disant libre de la France moderne? En vérité, sommes-nous tentés de dire au pouvoir, soyez gendarme et veillez à notre sûreté ; soyez soldat et faites la guerre avec nous ; soyez diplomates et donnez-nous la paix. Vous avez assez à faire sans être notre maître d'école !

Il y a encore un autre point que touche M. Bautain et sur lequel il répond assez pertinemment aux prétentions de l'heure présente. Je veux parler de l'éducation des femmes. Il est de mode aujourd'hui de la décrier. Il faut, a-t-on dit, faire élever les petites filles par des instituteurs, afin de les *viriliser* (absolument comme les Prussiens le pratiquent dans les provinces conquises) ; et le Napoléon de l'Instruction publique, M. Duruy, lors de son tout-puissant ministère, s'élevait contre la honteuse ignorance dans laquelle il trouvait que les femmes sont élevées. J'ose ne pas être de cet avis. L'éducation des femmes certes à ses imperfections; mais, somme toute,

elle est ce qu'elle doit être, bien plus que l'éducation des hommes n'est ce qu'elle doit être. Elle ne fait pas, il est vrai, des *doctoresses*, des *avocates* et des *médecines*; cela ne me paraît pas absolument indispensable, et la fonction de mère de famille me semble est plus nécessaire et même plus haute que celles-là. Elle ne prépare pas non plus pour l'avenir des *électrices* et des *députées* (ce qui, je l'avoue, ne serait peut-être pas à dédaigner ; car, la chose publique est depuis cinq mille ans, et surtout depuis cent ans, si mal administrée par les hommes, qu'on se demande si les femmes ne pourraient pas faire mieux; en tout cas, elles ne feraient pas plus mal.) — Mais prenez, à condition égale, une femme de trente ans et un homme de trente ans. Celle-là ne vaut-elle pas bien celui-ci? Elle est moins savante peut-être en ce qui touche la science professionnelle dont elle n'a pas besoin ; mais elle a meilleure façon, elle cause mieux et davantage ; elle parle il est vrai un peu trop chiffons, de même que l'homme parle affaires de bourse ; lequel vaut le mieux? Elle lit davantage ; elle lit moins de journaux et plus de livres ; ne lit-elle que des romans, lire un roman, c'est lire, tandis que lire un journal, ce n'est pas lire, c'est sautiller d'une idée à une autre, d'un lieu commun à autre, en baillant ou en fumant, sans que l'esprit en garde rien. L'homme a appris au collége du latin et même du grec ; mais il a oublié presque tout son latin et certainement tout son grec ; au contraire, ce que la femme a appris au couvent, elle se le rappelle, et bien souvent son livre de messe lui a enseigné un peu de latin. Si l'éducation l'a faite dessinatrice ou musicienne, elle l'est encore quelque peu ; l'homme ne l'est plus. Et que serait-ce, si je poursuivais plus loin cette comparaison et si j'abordais le côté le plus important de la question, le côté moral ? L'Académie française donne chaque année des prix de vertu ; pour un homme qu'elle couronne, il y a au moins six ou sept femmes. Allez au contraire dans les prisons ; pour six hommes, il y a une femme. « Jugez donc, dira un socialiste, combien ces sottes femmes sont encore enveloppées dans les langes du passé ; combien elles en sont restées aux idées de l'autre siècle, élevées qu'elles sont par des moines ou des moinesses ; combien elles sont en dehors de tout progrès (quoiqu'il y ait eu cependant, si je ne me trompe, une Mlle Louise Michel et une Mme André Léo) et, combien il est nécessaire qu'une éducation plus masculine les *virilise* et les rende dignes de leur temps ! Voyez, elles sont en foule à l'Eglise, voilà pourquoi elles sont si rares au club, au cabaret et dans la prison ; quelle honte ! »

M. Bautain n'en juge pas autrement que nous : « Que Dieu nous préserve, dit-il, des Écoles normales de filles !... Il ne manquerait plus que cela à notre dévergondage actuel... de faire, des femmes et des filles, des savantes et des philosophes. Si nous voulons achever le chaos moral où nous pataugeons, il ne nous reste plus qu'à entrer dans cette

voie. C'est la foi chrétienne des femmes, leurs sentiments et leur dévouement religieux qui sauvent le monde de nos jours. Et c'est l'éducation chrétienne seule, l'instruction religieuse qui peut nourrir et fortifier leur foi. Par là se conserve et se transmet dans la famille le bon sens chrétien... Il est donc extrêmement important que les femmes soient élevées chrétiennement, et elles ne peuvent l'être que par des institutrices purement chrétiennes et pleines de foi. Pour tous, sans doute, mais surtout pour la femme, la foi est le fondement et la garantie de toutes les vertus. Rien ne vaut en elle que par là, et si cette base manque, une femme aurait-elle toute la science du monde, tout ce que l'intelligence et l'imagination produisent de plus brillant, elle pourra attirer les regards et s'entourer d'une gloire factice; elle ne sera jamais ce qu'une femme doit être, une véritable femme. Elle sera tout au plus un homme manqué. » (P. 242, 243).

En voilà assez, je crois, pour prouver que la publication de M. l'abbé de Regny, pour dater de vingt-cinq ans, n'est pas si intempestive qu'on pourrait le croire, et que les conseils de l'abbé Bautain, quoique antérieurs à nous de deux ou trois révolutions, sont loin de nous être inutiles.

F. de Champagny.

Le tome II des *Œuvres de Boileau*, publiées par P. Chéron, vient de paraître dans la *Nouvelle Bibliothèque classique des Éditions Jouaust*, à 3 fr. le volume, entreprise récemment par la Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré, 338, à Paris). Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes éxécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — *La Nouvelle Bibliothèque classique*, qui s'attache à ne donner que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzéviriens de D. Jouaust, qui joignent à l'élégance de la forme le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

QUINZAINE POLITIQUE

10 septembre 1876.

Le ministère et le Parlement se sont dit, au lendemain du 12 aout: « Reposons-nous quelques mois ». Il a suffi de cette volonté de ne plus agir, de se taire, de respirer et de laisser sommeiller la politique de tout le monde : nous sommes au repos. Tant il est vrai qu'il y a quelque chose de factice et d'intentionnel dans l'agitation dont les partis troublent la surface de ce pays qui, au fond, est si avide et de paix et de silence! Tant il est vrai que, si nos haines républicaines ou monarchiques savaient se résigner à un peu d'inertie, si le goût de la concorde et le désir d'une longue trêve étaient dans tous nos cœurs d'une sincérité égale à ce besoin de tranquillité que nous sentons annuellement, vers la saison des vacances, la France pourrait goûter la joie bienfaisante d'un calme à la fois moins artificiel et plus durable!

Quand l'esprit public est dans la quiétude ou l'impuissance, il y a un signe de son oisiveté que nous finirons par croire infaillible : on fait de la métaphysique en théorisant sur l'union du centre gauche avec le centre droit. Le centre gauche voudra-t-il ce qu'il doit et peut-il ce qu'il voudrait? Est-il conservateur autant que républicain? Si, de son naturel, il est conservateur, et, par raison, républicain, pourquoi donc est-il radical par alliance? C'est la grande querelle du jour; il y a trois ou quatre ans qu'aux heures où la politique chôme, on occupe régulièrement et inutilement ses loisirs à disputer des vertus passées ou futures, des devoirs et des desseins du centre gauche. La dispute, en vérité, est devenue toute spéculative. On n'a plus qu'à sourire de ce vain jeu de polémique. Le centre gauche a son stoïcisme : il aime le pouvoir; il l'a; c'est avec la gauche qu'il l'a conquis; c'est avec la gauche qu'il le garde et veut le garder. Les conservateurs qui, en ce moment, pensent le séparer de l'extrême gauche, soit par des douceurs soit par des menaces, sont quelque peu naïfs : le centre gauche se flatte d'avoir créé la République, et ce n'est pas quand il s'enorgueillit de la rendre durable, ce n'est pas quand M. de Marcère a besoin de M. Gambetta, qu'il faut espérer désunir le centre gauche et la

gauche sans laquelle il ne serait pas républicain, sans laquelle il n'aurait plus de majorité ni à la Chambre ni parmi les électeurs. Laissons donc là cette illusion. Nous l'avons dit : disserter, à pareille époque, sur la « conjonction » des deux centres, c'est la marque certaine du peu d'emploi que trouve, dans les événements et les discours de la période où nous sommes, l'activité du journalisme ; rien ne prouve mieux que l'opinion n'a plus rien où prendre sa curiosité et que la politique est en vacances.

Si, dans cette stagnation, on parle encore beaucoup pour rien ou pour peu de chose, du moins on n'agit guère. De fait politique, il n'y a de remarquable que la réélection de M. de Mun. La fidélité bretonne ne lui a pas manqué ; pour la troisième fois, la catholique Bretagne le prend pour député, et certes la gauche ne dira pas qu'à cette troisième épreuve M. Dufaure ait favorisé M. de Mun de ses vœux et de sa recommandation. Espérons que cette victoire sera respectée de la majorité : nous voulons bien croire qu'elle jugera indigne d'elle et du pays un autre attentat comme celui de l'invalidation qu'on se rappelle. N'est-elle donc pas assez puissante pour permettre libéralement qu'une minorité ait le droit de se faire entendre à la tribune par la bouche d'un homme dont le courage, la foi et l'éloquence ne peuvent qu'honorer, d'ailleurs, une assemblée française?

Ce temps de repos où nous avons l'heur de voir la République s'abstenir de briser des lois, le maréchal de Mac-Mahon et l'armée l'emploient utilement. Le maréchal fait un voyage militaire : il a été assister, près de Châlons, aux grandes manœuvres de la cavalerie ; il suit en ce moment celles du huitième corps ; il ira ensuite à Besançon examiner celles du quatorzième et du septième ; puis il inspectera les fortifications élevées sur cette frontière de l'Est où la France ne reconnaît plus la limite marquée par l'épée de nos pères et où son histoire n'est pas finie. Il faut louer le maréchal de cette virile sollicitude : elle anime les chefs et les troupes ; elle attire l'attention publique du côté où il importe le plus à la France de porter son regard, du côté du drapeau, et cela à cette heure incertaine où tant d'ombres passent et repassent au ciel de l'Europe. Nous sommes également heureux, nous ne dirons pas de l'empressement qui est obligatoire dès qu'a sonné l'appel du régiment, mais de la bonne volonté que les réservistes montrent dans leur service. Voilà une loi acceptée et agréée, à la dureté de laquelle notre tempérament national, avec sa facilité merveilleuse, semble déjà comme accoutumé. L'année dernière, on était surpris ; on s'étonnait de ce coup de clairon qui réveillait tant de gens, au nom d'une loi qui paraissait dormir elle-même ; on se débattait parmi toutes sortes de petits embarras ; on arrivait à la caserne assez mé-

content. Cette année, on se trouve aguerri ; plus de ces plaintes de civils dérangés et délicats, auxquelles les journaux se hâtaient sottement de prêter leurs échos ; on s'est disposé à subir son sort gaiement ; on est plus brave ; pour avoir été troupier vingt-huit jours en 1875, on est vétéran en 1876. Il n'est pas jusqu'à la vraie armée qui n'ait profité de la première expérience : tout a été organisé pour l'arrivée des réservistes, avec une diligence et un ordre qui seront désormais réguliers. Enfin, les municipalités, les compagnies, les sociétés de commerce les plus petites même, ont rivalisé dans l'assistance qu'humainement et patriotiquement, elles ont voulu fournir aux réservistes pauvres ou à leurs familles. Félicitons-nous pour la France des sentiments grâce auxquels tant de salutaires devoirs se seront accomplis si heureusement. Puisse se bien continuer cette éducation nouvelle, que de si sanglantes leçons ont prescrite et comme préparée en 1870 !

Il est écrit que ces vacances n'auront pas été sans bruit jusqu'à la fin. On votera, dimanche prochain, dans plusieurs milliers de nos villages. M. de Marcère a convoqué les électeurs des communes qui, selon la loi nouvelle, ont à choisir leurs maires, et dont les conseils municipaux seraient incomplets en ce moment. De quel droit M. le ministre de l'intérieur commande-t-il cette élection ? De celui que lui donne, dit-il, « la loi du 14 avril 1871, dont l'effet avait été provisoirement suspendu. » Si le Sénat revoit de près les lois de 1871 et de 1874, il pourra le lui contester. Quant aux maires que M. de Marcère investit lui-même, ils n'honorent pas tous, il s'en faut, la main qui les ceint de l'écharpe. On commence à dire, d'un de ces mots qui deviennent si aisément historiques en France : « Les maires de M. de Marcère. » Il y a parmi eux, en effet, une série de personnages célèbres par leur radicalisme et peu dignes, assurément, de cette restauration municipale. L'un avait escorté, par les rues de sa commune, la statue de la République rouge, une Marianne ; l'autre avait conduit un enterrement civil à la manière d'un coryphée ; celui-ci refusait aux agents de la police le paiement de leur salaire ; celui-là les assaillait d'injures, et, pour cet exploit, on l'avait condamné à une amende ; tel, que la grâce du 4 septembre avait transformé en procureur, faisait de sa justice une sorte de terreur, en arrêtant sans raison les conservateurs qui étaient ses « suspects, » ou en fouillant sans prétexte leurs maisons ; tel autre, jadis associé à cette Ligue du midi qui était si peu française et à demi-rebelle, s'indignait de voir des gendarmes surveiller, dans sa petite république, l'exécution d'une loi militaire ; d'autres enfin, dans leurs mairies d'autrefois, insultaient bien haut au catholicisme ou décrétaient l'expulsion des religieux. Ils n'étaient

que trop connus, et M. de Marcère ne pouvait ignorer leur gloire. Plusieurs avaient été révoqués par M. Thiers, et M. de Marcère devait le savoir en leur restituant le titre et le pouvoir dont il avait fallu que le fondateur de la République conservatrice les découronnât. Que signifient ces choix? sont-ce des vengeances auxquelles la gauche forcerait M. de Marcère de présider? Sont-ce des gages d'union qu'il offrirait à l'extrême gauche? N'y doit-on voir que des faiblesses, quelques unes de ces « concessions » que la politique du centre gauche proclame nécessaires comme les libertés? Ou plutôt, ces dons généreux de M. de Marcère ne seraient-ils que comme ces gâteaux de miel dont parle le poëte des Enfers, et que pour pouvoir avancer plus loin, il faudrait jeter, en entrant, au monstre qui garde le vestibule de la République? Quel que soit le secret sentiment de M. de Marcère, nous doutons qu'il satisfasse vraiment, par de pareilles nominations, ces intérêts sociaux et moraux que, selon son discours de Domfront, la République est si apte à garantir.

En attendant que, sous les auspices de la loi nouvelle, s'intronisent les 33,000 maires de nos communes rurales, les conseils généraux ont fini leur œuvre, et presque tous se sont sagement acquittés de leur tâche. Il eût été, certes, facile aux conservateurs d'imiter, dans les conseils généraux, ces usurpations de la gauche qui savait et osait si bien jadis, par tel coup de hardiesse ou par tel subterfuge, convertir ces assemblées départementales en assemblées politiques, voire même en clubs, pour y déclamer contre le gouvernement de M. de Broglie ou de M. Buffet. Les conservateurs ont mieux aimé être les serviteurs scrupuleux de la loi; ils sont restés obéissants à leurs propres maximes; ils n'ont pas voulu mentir à cet amour de la paix publique qui est, devant le pays, leur promesse et leur foi à eux. Ils ont bien fait. Ils ont rendu de meilleurs services à leur propre cause en gardant au secret de leurs cœurs la tristesse de leurs souvenirs ou la douleur de leurs griefs. Ce n'était pas le lieu et ce ne serait pas l'heure pour parler. Il faut, sans s'émouvoir, laisser l'éloquence de M. Magnin jurer à la République la possession de l'éternité : ces serments qui prétendent remplir de leurs annonces et de leurs affirmations l'immense et profond espace du variable avenir, l'histoire dit assez que ce ne sont que des mots; les gouvernements durent par leurs bienfaits, et non par les prédictions ou par les louanges. Il faut laisser M. Durand provoquer une demande d'amnistie pour les communards nés dans le Rhône : ni le Parlement, ni le gouvernement n'ont à consulter un vœu de ce genre. Mais les gens sensés qui, tôt ou tard, et même en France, redeviennent le grand nombre, jugeront que M. Magnin et M. Durand ont prononcé là non-seule-

ment des harangues illégales, mais des discours ou absolument inutiles ou gravement nuisibles à la République même dont tous deux sont des zélateurs si ardents.

Plus inutiles encore et plus nuisibles, ces discours des démocrates, qui, dans les distributions de prix, viennent prêcher à des enfants le mépris de Dieu, la haine du catholicisme, la fureur des partis et la discorde civile! Le maire de Montpellier les exhorte à s'instruire par peur que la République ne « tombât la proie d'un César de génie ou d'un César d'aventure: » car « les deux se valent, et cela s'est vu. » A Figeac, un des orateurs s'écrie : « Moi, je vais vous faire une leçon de catéchisme historique, je vais vous dire ce que sont les rois et les empereurs; » et un autre : « Le spectre de l'obscurantisme s'avance armé du drapeau sinistre des fils de Loyola. » A Toulon, un conseiller municipal enseigne à son jeune auditoire que la Providence est une « invention; » il profère ces incroyables paroles : « Pas d'illusion! Il n'y a que toi et l'univers... Ne compte que sur toi-même, car le ciel ne t'aidera pas. » Ainsi ce n'est plus assez en France des disputes qui arment les hommes les uns contre les autres; voici qu'on prend encore pour champ de bataille les âmes des enfants; voici que le jour de fête où les enfants viennent pour recevoir leurs récompenses, un sectaire se lève et les adjure de maudire les Césars, les rois et les prêtres, de se moquer de la Providence comme d'une fable, de ne plus croire au secours de Dieu et de laisser là les prières; et ceux qui, politiques ou philosophes, ne craignent pas d'irriter par ces prédications les cœurs et les esprits des enfants, de leurs pères ou de leurs maîtres, sont les apôtres d'une République qui promet le règne d'une bienheureuse fraternité!

Quelle société ils formeraient en nous apprenant dans l'enfance à détester les personnes qui ne pensent pas selon leur doctrine, et à se rire du Dieu, maître des nations comme des individus, à qui se confient les patries malheureuses, et devant qui, en 1870, tant de fronts s'inclinaient dans les larmes ou dans le sang, nous le savons et toutefois nous voulons bien l'ignorer. Mais ce que nul n'ignore, c'est que jusqu'à ce temps on avait considéré comme un devoir général, comme une obligation douce et généreuse, d'écarter des tendres consciences des enfants tout ce qui sert, dans nos débats, à blesser les hommes. Pour tous les partis honnêtes il y avait dans l'école une sorte de neutralité sacrée, faite de joie et de respect, qu'il était lâche de violer aux dépens de l'enfant et inconvenant d'oublier devant la famille. On pensait que cette neutralité n'avait jamais rien de plus impérieux et de plus délicat que dans de pareilles journées, alors que tout le monde, quelles que soient les opinions qui nous divisent, se réunit pour sourire à ces premiers et aimables triomphes de l'enfant. Des

radicaux qui se déclarent républicains ont méconnu cette règle et cette tradition. M. Dufaure les blâmera-t-il ? Un évêque, celui de Fréjus et de Toulon, a particulièrement dénoncé à M. Dufaure le scandale de Toulon. « Vous jugerez, lui a-t-il écrit, que l'évêque, restant dans « sa mission, prend tout à la fois, et avec un droit irrécusable, la « défense de l'Eglise et de l'Etat. Car rien n'est fatal à un gouver- « nement comme de laisser déclarer la guerre à Dieu ; rien non plus « ne le déprécie aux yeux des populations comme la tolérance de « cette impiété publique. » On ne connaît pas encore la réponse de M. Dufaure. Mais nous ne doutons pas qu'elle ne condamne, pour le moins au nom de la morale publique, le conseiller municipal violent et imprudent qui s'est rendu coupable de cet odieux langage dans une des écoles de Toulon.

On sait que le parti qui va, dans les écoles, souffler ainsi sa rage, a le culte des anniversaires, même de celui du 4 septembre : il consume volontiers le présent de la République à en glorifier le passé, date par date. Quelle victoire les radicaux remportèrent-ils donc pour la France, le 4 septembre 1870 ? Quelle bataille livrèrent-ils ce jour-là? Le 4 septembre, l'empire s'écroula il est vrai, mais non sous leur main : ce fut au seul souffle de la malédiction nationale qu'il tomba, impuissant, délabré, périssant de lui-même. L'Empereur n'était plus qu'un fantôme, qui suivait l'armée, l'œil éteint, la volonté morte, les mains vides de toute autorité, et qui ne reprit le commandement à Sedan que pour hisser le drapeau blanc sur les murs de la place. Il y avait un mois qu'on n'osait plus prononcer son nom devant le Corps législatif ; et le 4 septembre le général de Palikao n'ose pas davantage prononcer le mot de régence. Le Corps législatif veut un « Conseil de gouvernement : » il redemande à l'Impératrice sa liberté, par une prière respectueuse de M. Daru. L'Impératrice désespérée envoie M. Mérimée offrir à M. Thiers le pouvoir : c'est sa capitulation de Sedan. L'empire s'abandonne lui-même, et tout le délaisse. Les impérialistes font défection. Leurs journaux renoncent, avant la fin, à leurs titres ou à leur opinion : ils invoquent Sedan contre l'Empire. Personne n'accourt soutenir aux Tuileries ce trône qui se renverse dans la honte. « Tout est fichu », a dit M. Piétri ; et on se déguise, on s'en va. M. Rouher part silencieusement, sans protestation, sans adieu. Une seule voix crie : « Vive l'Empereur ! » dans le Sénat. Le Corps législatif ne s'indigne pas qu'on annule ses serments, mais qu'on envahisse son enceinte et qu'on interrompe le règne qu'il commençait pour lui-même. Indifférence, dégoût, colère ou mépris ; c'était tout le sentiment public, et ce sentiment n'était que du patriotisme. La France recevait sans étonnement la nouvelle de cet effondrement où rien

de l'Empire n'avait résisté. Et telle était la force de la leçon, l'évidence de la faute, que tout entier le parti bonapartiste reconnaissait la vérité, se taisait, s'humiliait dans la douleur du pays et disparaissait. Les radicaux n'ont donc pas eu l'Empire à vaincre : il s'était affaissé sous le propre poids de son indignité nationale. Sur cette ruine ils ne fondèrent pas non plus la République, le 4 septembre : les partis ajournèrent tous alors leurs espérances; la France n'était pas républicaine et ne songeait qu'à se défendre contre l'ennemi. Il eût donc mieux valu que les radicaux, à qui le souvenir de cette journée n'appartient pas, ne s'en fissent pas une fête. Tous les partis ont la patrie à y pleurer; et nul ne peut ni ne doit se glorifier d'un renversement où la France se trouvait jointe à l'Empire dans la chute. Lundi, les radicaux ont arboré des drapeaux à Lyon, chanté la *Marseillaise* à Bordeaux, banqueté à Marseille et ailleurs. Malheureux! ont-ils oublié que le 4 septembre 1870, les drapeaux de toute une armée française gisaient aux pieds des Allemands, et que presque expirant de soif et de faim, entourés de débris et de cadavres, quatre-vingt mille soldats, qui s'étaient battus pour nous, attendaient aux portes de Sedan l'ordre de partir pour la captivité? Est-ce que cette histoire n'est pas assez lugubre pour que les radicaux ne changeassent point en réjouissance l'anniversaire du 4 septembre?

L'un d'eux qui a dans ses souhaits un faste non moins démesuré que dans sa prose, M. Victor Hugo servait la Serbie, l'autre jour, selon le mode classique de leur politique extérieure : il la recommandait à l'Europe comme une partie future de la République universelle dont il prédit l'établissement. Certes, M. Victor Hugo cherche bien loin dans l'avenir le titre de sa pitié présente : en attendant que ce titre fut réputé valable, la Serbie, qui n'a pas encore l'honneur d'être républicaine, pourrait bien avoir subi la loi turque. Car la Serbie expie la faute de sa témérité. Elle a provoqué la Turquie à une guerre qu'elle était incapable de faire heureusement; elle s'est fiée à des alliances occultes; elle n'a pas douté de sa fortune; elle a commencé les hostilités d'après une sorte de plan gigantesque, en dispersant son peu de forces et en courant à la hâte sur la route de Constantinople; les hommes lui ont manqué, et le prince Milan qui s'est montré aussi pusillanime que faible, et M. Ristitch qui ne sait que fabriquer des télégrammes mensongers, et le général Tchernaïeff qui n'a été qu'un chef vantard, brouillon et aveugle. L'enthousiasme du premier jour, on l'a bientôt constaté, n'a nullement rendu invincible cette milice inexpérimentée qui s'en allait au feu, tel qu'il embrase les batailles d'aujourd'hui, avec les légendes de l'âge héroïque du vieux Miloch. Non-seule-

ment on a rencontré dans l'armée turque un soldat patient et brave, fanatisé par l'islam, mais un adversaire habile, dont la stratégie, au grand étonnement de l'Europe, connaissait les secrets de l'art moderne, et qui, à Zaitschar et devant Alexinatz, a manœuvré avec une science que pourrait envier plus d'un de nos généraux de 1870. Tandis que quatre jours de suite, Tchernaïeff et M. Ristitch multipliaient à plaisir leurs bulletins de victoire et qu'on nous peignait les Turcs fuyant en désordre bien loin des rives de la Morava, sans même emporter leurs blessés, Abdul-Kérim, trompant son ennemi, laissait Eyoub-Pacha supporter sous les murs d'Alexinatz, dans de feintes attaques, les efforts confiants des Serbes ; il tournait Alexinatz avec Ali-Saïb-Pacha d'un côté et Osman-Pacha de l'autre ; il se portait vers Deligrad ; et à peine Tchernaïeff avait-il le temps de reculer vers cette place avec des troupes débandées et démoralisées. Quelques-uns des principaux retranchements d'Alexinatz étaient pris ; et le bruit court, à travers le mélange de nouvelles fausses qui nous arrivent de l'Orient comme par essaims, que cette forteresse est maintenant aux mains des Turcs. Si un armistice n'arrête pas les Turcs sur la route de Tchoupria, il n'est plus douteux qu'ils n'occupent bientôt Belgrade.

Pendant ces combats, un troisième sultan ceignait le sabre à Constantinople. Mourad, le corps épuisé, l'esprit égaré par la folie et la terreur, ne régnait plus que de nom, gardé au harem. Le Cheick-ul-Islam a donné son *fetva* ; il a lu le verset du Coran qui autorise la déposition du souverain, et voici le frère de Mourad, Abdul-Hamid, assis au palais de Dolma-Bagtsché, vénéré par les ulémas, acclamé par le peuple et salué par les canons sur les sept collines de Stamboul. Qu'est-il, à son tour, ce nouveau chef des croyants ? Les lettres de Constantinople varient presque ridiculement dans le blâme et dans l'éloge. Les uns le disent vigoureux, sobre, doué d'une volonté maîtresse ; les autres chétif, efféminé par la débauche, ignorant et sauvage. A en croire ceux-là, c'est un Vieux turc qui congédiera bientôt Midhat-Pacha avec ses libertés constitutionnelles ; à entendre ceux-ci, c'est un Jeune turc, studieux de réformes et qui secondera Midhat-Pacha dans son œuvre. Nous saurons bientôt si ce changement de règne, c'est, comme l'affirment les journaux russes, une révolution. Abdul-Hamid, nous l'espérons, comprendra d'abord combien est urgente pour la Turquie la nécessité de la paix. Sans doute, à cette Turquie victorieuse, et qui reprend tout à coup avec la vivacité de l'imagination orientale le sentiment d'une puissance qui paraissait perdue, il est difficile de persuader qu'il faut laisser à la Serbie le *statu quo ante bellum;* on ne peut nier qu'au moins la Turquie n'ait le droit de réclamer une indemnité et de demander quelques garanties provisoires pour sa sécurité

militaire; elle n'a pas moins raison, à la vue de la Russie qui s'apprête et frémit, de vouloir que l'armistice contienne toutes les promesses d'une paix réelle et certaine. Mais en vérité, les conseillers d'Abdul-Hamid pourront-ils lui dissimuler que, malgré quelques victoires, l'empire ottoman est destiné à périr, si la guerre dure?

Il faut bien le dire : à l'heure même la plus propice d'apaiser cette guerre barbare qui pourrait être le début d'un conflit général, l'Europe est plus que jamais à la gêne. La puissance qui a le plus d'intérêts et d'ambitions en Orient, la Russie, parle de la paix et ne la veut pas : on ne la soupçonne pas injustement, si on dit que la Russie ne souhaite pas un réglement si prompt et si simple de cette querelle qui, d'ailleurs, est sainte pour sa population. On devine sans peine aux difficultés que sa diplomatie amasse à Constantinople, aux lenteurs où elle traîne d'incident en incident les négociations, qu'il lui plairait de voir cette guerre se prolonger, indécise et molle, jusqu'au printemps de 1877 : ses armes seraient alors plus prêtes, et qui sait? les alliances seraient peut-être fixées. Pour sa part, la puissance qui pourrait le mieux imposer la paix en Europe, l'Allemagne regarde silencieusement sans incliner d'aucun côté sa volonté, comme si, dans cette mystérieuse et redoutable inaction, elle épiait quelque chose ou attendait quelqu'un. Va-t-elle agir? Elle envoie à Saint-Pétersbourg le général de Manteufell, l'homme qui, deux fois déjà, a été donner là le dernier tour à des évènements qui ont changé la fortune de l'Europe. L'Autriche est inquiète. On murmure autour d'elle des oracles menaçants. On étale des plans où son nom même a disparu. De secrètes invitations stimulent la convoitise de l'Italie. L'Angleterre n'a plus dans sa politique orientale sa fermeté hardie du mois de juillet; elle est partagée entre la crainte qui l'a faite amie du Turc et l'horreur qu'elle ressent au récit des féroces massacres commis en Bulgarie; mais c'est en raison même de l'ardeur avec laquelle M. Gladstone enflamme cette indignation de l'opinion publique pour ressaisir le pouvoir, que le ministère s'efforce vigoureusement à Constantinople de contraindre la Turquie à de grandes concessions. L'Europe est donc dans une situation singulièrement difficile. L'armistice qu'elle veut conclure en Orient devrait n'être qu'un heureux présage de paix. Pourquoi lui paraît-il presque une occasion de guerre?

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

EN POLOGNE [1]

Ce sujet est bien triste. Il est triste de parcourir une série de violences accompagnées de fausseté, qui se déroule pendant plus d'un siècle. Il est triste d'avoir à constater le triomphe perpétuel de l'iniquité appuyée sur l'hypocrisie.

L'Eglise, dans ses premiers siècles, souffrait la persécution ; mais, du moins, cette persécution était franche ; ses bourreaux n'avaient pas la prétention de la protéger; le mot de tolérance n'avait pas encore été inventé : ici, il en est tout autrement. Dèce et Dioclétien n'avaient rien promis aux chrétiens de leur empire ; la Russie, elle, n'est pas devenue souveraine de la Pologne sans prendre, vis-à-vis des catholiques de cette contrée, de solennels engagements. Dans ces partages successifs entre les vainqueurs de la dépouille du vaincu, elle a fait à cet égard les plus solennelles promesses. Dans le traité de 1773, confirmant le premier partage, Catherine disait : « Les catholiques romains jouiront, dans les provinces cédées par le présent traité, de toutes leurs propriétés, quant au civil ; et par rapport à la religion, ils seront entièrement conservés *in statu quo*, c'est-à-dire dans le même libre exercice de leur culte et discipline, avec telle ou telle église et biens ecclésiastiques qu'ils possédaient au moment de leur passage sous la domination de S. M. I., au mois de septembre 1772 ; et sa dite majesté et ses successeurs ne se ser-

[1] 2e édition entièrement refondue, par le P. Lescœur, 2 vol. in-8°. Paris, 1876, chez Plon et Douniol.

viront pas des droits de souverain, au préjudice du *statu quo* de la religion catholique romaine dans les pays susmentionnés. »

Dans le second partage, en 1793, lorsque la Pologne fut si cruellement punie d'avoir voulu donner un peu de stabilité à ses institutions et mettre fin à cette anarchie légale que l'Europe lui reprochait, mais que l'Europe maintenait pour en tirer profit ; dans ce second partage, Catherine ne parle pas autrement : « S. M. promet, d'une manière irrévocable pour elle, ses héritiers et ses successeurs, de maintenir à perpétuité les catholiques romains des deux rites, dans la possession imperturbable des prérogatives, propriétés et églises, du libre exercice de leur culte et de leur discipline. »

Enfin, au congrès de Vienne, lorsque l'Europe ratifia les envahissements de 1772 et de 1793, Alexandre, confirmant de nouveau les promesses de Catherine (que Catherine, hélas ! avait déjà cruellement violées), promettait à ses sujets polonais « des institutions qui assureraient la conservation de leur nationalité » (9 juin et 3 mai 1815).

Nous allons dire quel a été le fruit de ces promesses.

Voici ce qui eut lieu dès les premiers jours. Il y a, comme on le sait, en Pologne, et surtout dans les provinces que le premier partage a données à la Russie, il y a des catholiques de deux rites différents, convertis au moyen âge, les uns par les missionnaires de l'Occident, les autres par ceux de l'Orient ; ceux-là, fidèles de tout temps à l'Eglise de Rome, ceux-ci, qui ont, pendant quelque temps, suivi le schisme byzantin, mais qui, à la fin du seizième siècle, sont rentrés librement et sous l'égide de leurs évêques réunis en concile, dans le sein de l'Eglise universelle ; il y a, en un mot, des catholiques latins et des catholiques grecs-unis, catholiques les uns comme les autres, soumis à Rome les uns comme les autres. Mais, peu importe. Catherine, de son autorité souveraine, met les catholiques grecs en dehors du traité, et, dans l'Ukraine, douze cents églises, sur dix-neuf cents, leur sont enlevées ; leurs prêtres sont forcés, par de mauvais traitements, à signer l'engagement de passer, eux et leurs ouailles, dans le sein de l'Eglise *orthodoxe*.

Comment cette première violation du traité fut-elle accueillie en Europe ? Il y a ici un quadruple témoignage, précieux à recueillir. D'un côté, le Pape réclame ; Clément XIV s'adresse à toutes les cours, mais en vain, et nous savons assez, par l'expérience d'hier, ce que c'est que la garantie des traités. Seule parmi les souverains, la pauvre Marie-Thérèse, qui a eu le malheur de participer, elle aussi, au démembrement de la Pologne, Marie-Thérèse, la moins coupable des trois complices, s'efforce en vain d'obtenir de sa copartageante Catherine, un peu de loyauté dans l'exécution du traité :

« Ce n'est pas un petit embarras, écrit-elle à cette occasion, que de traiter avec la czarine, parce que cette souveraine promet monts et merveilles, mais ensuite, en réalité, elle ordonne à ses généraux tout le contraire de ce qu'elle a promis. » Catherine, après avoir traité la Pologne comme elle a traité son mari qu'elle a assassiné, Catherine est fidèle aux souverains ses frères, comme elle est fidèle à ses amants.

Mais si le Pape proteste, si Marie-Thérèse ose se plaindre, en revanche, une autre puissance de ce siècle et qui dans notre siècle hélas! est encore une puissance, le *tolérant* M. de Voltaire ne ressent que de l'admiration pour sa chère Catherine, que de l'indignation contre les quelques Français qui ont osé s'opposer aux desseins de la sainte impératrice : « Nos Welches, lui écrit-il (on sait que dans sa langue, ce terme de mépris veut dire Français), nos Welches n'ont jamais été trop sages, mais au moins ils passaient pour galants. Daignez observer, Madame, que je ne suis pas Welche, je suis Suisse et si j'étais plus jeune, je me ferais Russe » (Suisse, Russe, Prussien, tout, plutôt que Français !) Et plus tard : « Je n'ai plus qu'un souffle de vie, je l'emploirai à vous invoquer en mourant comme une sainte, » (pourquoi ne pas dire une vierge?) « et la plus grande sainte assurément que le Nord ait portée. » Voilà ce que Voltaire pensait de la meurtrière de Pierre III et de la meurtrière de la Pologne. Voilà aussi ce qu'il pensait de la nation française. J'espère bien, qu'en 1878, lorsque le patriotique Conseil municipal de Paris célébrera le centenaire du *Prussien Voltaire* (ainsi qu'il aimait à s'appeler), il n'oubliera pas de lui dire, à lui aussi : Monsieur, vive la Pologne !

Maintenant, en face de Voltaire et à l'encontre de ses lâches flatteries, savez-vous qui nous montre le P. Lescœur? savez-vous qui, sans le savoir peut-être, parle d'accord avec les Papes? C'est un Turc, le grand visir du sultan d'alors, Achmet Pacha. Et voici les nobles paroles de ce musulman : « Depuis que la Russie a planté son drapeau sur le territoire polonais, elle l'a inondé de sang... Et voilà que l'on veut nous faire prendre ces horreurs comme des témoignages de la grandeur d'âme, de la douceur et de l'humanité de l'impératrice !... Quel témoignage, en effet, de votre humanité n'avez-vous pas donné en chargeant de fers les évêques d'une nation libre!... Le fer et le feu, voilà les instruments de conviction que vous avez employés. » Les Turcs d'alors n'étaient pourtant pas civilisés comme ceux d'aujourd'hui; ils valaient peut-être mieux; et, certainement, ils valaient mieux que Voltaire.

Ce règne de Catherine a inauguré tristement la politique russe à l'égard des catholiques polonais : politique à double entente, cruauté

masquée de tolérance, perpétuelle hypocrisie avec laquelle on trompe l'Europe, qui, le plus souvent, ne demande pas mieux que de se laisser tromper. On écrit à Rome, amicalement, respectueusement, pour obtenir l'établissement d'un archevêché à Mohilew, qui sera la métropole de tous les catholiques de l'empire; on demande pour cet archevêque le droit de visite sur tous les couvents et la juridiction ecclésiastique sur tous les religieux. Mais cet archevêque qu'on a imposé à la trop confiante approbation du Saint-Siége, c'est un ci-devant calviniste, élevé d'abord pour être pasteur, puis devenu officier dans l'armée prussienne, chassé pour un duel, précepteur chez les princes Radziwill, puis devenu catholique en vue d'un riche mariage qu'il a manqué néanmoins, et, de guerre lasse, devenu prêtre, puis évêque, puis archevêque; mais, avant tout, humble serviteur de la grande Catherine, désorganisant les ordres religieux, « toujours prêt, dit M. de Maistre, qui l'avait connu, à contredire et à braver le Saint-Siége parce qu'il est toujours sûr d'être soutenu; » membre de la Société biblique, falsifiant les lettres du Pape et les textes du Concile de Trente, repris pour cela par Pie VII, sommé de se rétracter et ne se rétractant pas, mais, à la cour de Pétersbourg, voyant passer l'empereur Alexandre Ier et disant: « Voilà mon Pape, à moi! » A l'aide de ce Siestrencewicz, Catherine a fondé la politique anticatholique de la Russie, et elle a si bien réussi que, trois ans après le dernier traité de partage, sur cinq mille paroisses grecques-unies il en restait à peine mille; et en tout, l'église gouvernée par ledit archevêque de Mohilew, avait perdu huit millions de fidèles. « Cette année-là (1796), dit un historien russe, la divine Catherine s'endormit en paix, après avoir béni l'enfant nouveau-né qui fut depuis l'empereur Nicolas à jamais mémorable. » (Elle fut frappée d'apoplexie, dans les mêmes circonstances que jadis Arius.)

Il faut être juste envers tous. L'esprit de Catherine ne passa ni à son fils ni à son petit-fils. Paul, montant sur le trône n'eut rien de plus pressé que de se réconcilier avec le Saint-Père alors captif à Florence, d'appeler un nonce apostolique à Pétersbourg, et de régler d'accord avec le Saint-Siége la délimitation des évêchés polonais. Mais on ne sort pas facilement d'une ornière aussi profondément creusée que l'avaient faite le génie de Catherine et la servilité de Siestrencewicz. Alexandre était une âme généreuse, juste, chrétienne; il fut même catholique au fond du cœur et il mourut catholique (il est permis de le croire). Et néanmoins, pendant qu'il interdisait les sociétés bibliques, il expulsait les Jésuites; pendant qu'avec une loyale justice il n'admettait pas l'entrée d'un néophyte dans l'Eglise russe sans s'être assuré que celui-ci agissait en pleine

liberté, pendant que, sous son règne, par le seul fait de la liberté qu'on leur laissait, le nombre des grecs-unis tendait à s'accroître; Alexandre qui, à la veille de sa mort, construisait à ses frais deux églises catholiques à Pétersbourg et à Tsarkoe-Sélo, Alexandre croyait qu'il pourrait régler seul et sans le Pape, l'organisation de l'Eglise de Pologne, et semait par là un germe de tyrannie antireligieuse qui, après lui, s'est cruellement développé.

Nous en venons donc au règne de Nicolas. Si Paul et Alexandre se sont écartés des voies de Catherine, celui-ci va complétement y rentrer. Ne vous attendez pas cependant à un langage officiel très-différent de celui de son père et de son frère. Non; la Russie est toujours ce qu'il y a de plus tolérant au monde; Nicolas a hérité à son tour des engagements que Catherine avait pris en 1772 et en 1793. Il y a plus, à la suite d'une visite que son fils a faite au Pape, Nicolas, remerciant le pontife de l'accueil affectueux que le grand-duc a reçu, assure (et cela après l'insurrection de 1830) qu'il « met au nombre de ses premiers devoirs celui de protéger le bien-être de ses sujets catholiques, de respecter leurs convictions, d'assurer leur repos. » Un peu plus tard, à la suite de sa célèbre entrevue avec Grégoire XVI, il le priera de croire que « personne n'a plus à cœur que Sa Majesté de maintenir l'Eglise romaine sur un pied à la fois digne et respectable en Russie comme en Pologne... Sa parole impériale le garantit à Sa Sainteté... »

Mais pendant qu'il tient ce beau langage, destiné à la diplomatie et à la presse (faut-il dire aussi crédules ou aussi indifférentes l'une que l'autre?), comment agit-il? Comment agit-il vis-à-vis des couvents catholiques dont il ferme quelques-uns (mais cela, il a soin de le dire « parce qu'ils ne sont pas suffisamment peuplés et que cela fait tort à la religion catholique romaine)? » Comment agit-il surtout à l'égard de l'Eglise-Unie, à qui le schisme en veut d'autant plus, qu'il a avec elle plus d'affinité de rites et d'origine? En 1826, il défend de vendre aucun livre à l'usage de cette Eglise; en 1828, il lui impose un collége ecclésiastique, comme on l'appelle en Russie, c'est-à-dire une autorité suprême placée au-dessus des évêques, indépendante de Rome, mais très-dépendante de Saint-Pétersbourg. Comme Catherine a eu son Siestrencewicz, Nicolas a son Siesmasko; celui-ci, né catholique, mais élevé dans l'atmosphère de la cour impériale, et qui, après avoir passé par l'épiscopat, finira par l'apostasie. Et alors, peu à peu, par un progrès cauteleux sans être bien lent, des évêchés schismatiques s'élèvent à côté des évêchés grecs-unis; les cathédrales se transforment extérieurement en églises schismatiques; les anciens missels disparaissent pour faire place à des livres schismatiques; les images sont

changées ou on essaye de les changer; l'orgue jugé trop occidental et trop latin, est éliminé des églises grecques; les curés, nommés par les gouverneurs de province, sont choisis dans tout ce que le clergé a de plus corrompu, et sont comme toujours d'autant plus serviles qu'ils sont plus décriés. Sur ces prêtres déshonorés, sur ces églises marquées du sceau schismatique, la religion du schisme aura désormais un droit incontestable. Elle a d'autres droits encore. Quand, par hasard, tel édifice se trouve avoir jadis appartenu aux schismatiques, de quelque manière qu'il soit sorti de leurs mains, un oukase le leur rend. Quand, par hasard, la police a pu gagner dans une paroisse un certain nombre de mauvais sujets qui se déclarent *orthodoxes* (c'est-à-dire schismatiques), toute la paroisse est tenue pour *orthodoxe*, et tout catholique fidèle est tenu pour coupable d'apostasie, c'est-à-dire, puni par le fouet, la prison et la Sibérie. C'est bien là ce système de sage oppression que professait le czar égyptien Pharaon, lorsqu'il disait à son peuple en parlant du peuple hébreu : « Venez, opprimons-le sagement, de peur que par hasard il ne se multiplie. » (*Exod.* I, 10.) Et, en effet, quand on le laisse libre, le peuple de Dieu se multiplie; il se multiplie même parfois lorsqu'on le persécute; car, quelque lignes plus bas, l'Ecriture sainte ajoute : « Autant on les opprimait, autant ils croissaient et multipliaient. « (*Ibid.* 12.)

Cette « sage oppression » néanmoins triompha, au moins pour un temps. En 1839, après la mort du dernier métropolitain grec-uni Bulhak, qui, dans son extrême vieillesse avait courageusement résisté à toutes les injonctions du pouvoir schismatique, l'Eglise catholique grecque-unie cessa officiellement d'exister. Le synode de cette église, choisi par l'empereur et présidé par Siesmasko, proclama sa séparation d'avec Rome et sa réunion à l'Eglise *orthodoxe*. « priant humblement le très-pieux empereur et maître de prendre le projet actuel sous sa protection et de hâter son exécution selon son bon plaisir, selon la volonté du maître, pour la paix et le salut des âmes : » et, à l'instant même, on faisait au fidèle évêque Bulhak l'injure d'un enterrement solennel schismatique.

Or, ce n'était pas sans y mettre beaucoup d'argent et beaucoup de violences qu'on était arrivé à ce résultat. Le protestant Schrœder, gouverneur de Witepsk, avait reçu 33,000 roubles pour 33,000 âmes qu'il avait su conquérir au schisme (4 francs par âme, ce n'est pas trop cher). Et, quant aux actes de violences, l'évêque Siesmasko n'épargna même pas son propre père, courageux vieillard, qu'il rencontra, à sa honte, en face de lui, parmi les catholiques fidèles à leur Dieu. Il est vrai, le père de l'évêque apostat ne fut que ruiné. On lui fit grâce de la Sibérie.

Et, à partir de ce jour, comme il n'y eut plus officiellement de grecs-unis, comme leur Eglise fut censée confondue avec l'Eglise schismatique, le pouvoir se sentit plus libre que jamais de sévir contre ceux que cette apostasie officielle n'entraînait point et qui étaient plus obéissants à Dieu qu'au synode. Ici commence pour les grecs-unis l'ère des martyrs. Je ne peux les énumérer tous, et le P. Lescœur, venant après le P. Theiner [1], D. Bérangier [2], le comte d'Horrer [3] et d'autres, est loin de les énumérer tous. — C'est entre autres le P. Micéwitz, déporté au loin, vivant d'aumônes, souffrant le froid et la faim ; son fils lui est enlevé, placé dans une école schismatique et maltraité journellement, pour forcer le père à se soumettre à l'infaillible volonté du czar. C'est l'abbé Slobotski, âgé de soixante-quatorze ans, qu'après d'autres violences toutes inutiles, on enferme dans un cachot noir, où il meurt de faim, (6 mars 1841), après s'être confessé, à travers les fentes d'une porte, à un de ses compagnons de captivité ; et peu après, son geôlier, qui était un moine apostat, pris de vin ou pris de remords, se lève au milieu d'un festin qu'il donnait à ses amis, et, sans dire un mot à ses convives, va se jeter dans un étang où il trouve la mort. — C'est le P. Bocévitz, enfermé dans un réduit infect, par l'ordre de l'apostat Siesmasko qui a l'impudence de s'offrir pour entendre sa confession ; il y meurt, et tout le peuple, les juifs eux-mêmes, suivent ses funérailles ; c'est lui qui, en faisant ses adieux aux enfants qu'il catéchisait, leur avait dit ces paroles (puissent-elles se réaliser !) : « Croyez-moi, ce dix-neuvième siècle ne finira pas sans que l'orage de la persécution ait disparu comme le soleil qui se couche à cette heure. Le schisme qui se propage par la force, tombera, et la foi catholique fleurira toujours dans notre pays. Je vous le demande encore, ajoutait-il, voulez-vous verser votre sang pour la foi ? » Tous répondirent en sanglotant : « Nous mourrons, s'il le faut, pour notre foi : nous ne voulons pas perdre nos âmes ! »

Ce sont encore tous les habitants d'un village qui, au moment où les soldats arrivent pour s'emparer de leur église, s'y enferment, y passent quatre jours entiers, investis par les soldats, et voyant monter dans les airs la fumée de leurs cabanes incendiées. Et, quand le chef de cette noble émeute, le vieillard Lucas, est saisi, condamné à trois cents coups de verge, et, après chaque centaine de coups, interrogé s'il veut embrasser *l'orthodoxie*, il refuse, et le trois-centième coup étant donné : « Je vous remercie, dit-il, Seigneur Jésus,

[1] *Vicissitudes de l'Eglise catholique.*
[2] *Les martyrs Uniates.*
[3] *Persécutions et souffrances de l'Eglise catholique en Russie,* par un ancien conseiller d'Etat de Russie. Paris, Gaume, 1862.

de ce que vous avez permis qu'un misérable comme moi souffrît le jour de votre mort (c'était le vendredi-saint de l'an 1841), pour ses propres péchés, le même supplice que vous avez bien voulu endurer pour nous de la main des juifs. » On l'emporte tout sanglant et il meurt le samedi-saint, bénissant ses enfants : « Mais, ajouta-t-il, celui d'entre vous qui embrassera le schisme, je le maudis. » Il meurt, et peu après lui, meurt Gaspard, un de ses compagnons; tous deux recommandant, puisqu'on n'a pas de prêtres, qu'on les enterre du moins sans l'assistance du pope. « Vous ne recouvrirez pas mon cercueil, ajoute Gaspard, car, le second jour après moi, ma femme mourra ; vous l'enterrerez auprès de moi et vous fermerez la tombe. » C'est ce qui arriva.

Dans un autre village, l'ordre vient de punir corporellement quiconque ne justifiera pas, par un certificat du pope, de son assistance à l'Eglise schismatique ; soixante coups de verges pour les hommes, quarante pour les femmes ; un enfant en reçoit jusqu'à soixante-dix et tombe sans connaissance. Et, de plus, il est annoncé que, quinze jours après, faute de certificat, la fustigation recommencera et sera doublée. En effet, au bout des quinze jours, une femme reçoit deux cents coups et est emportée mourante. D'autres sont envoyées en Sibérie et meurent en chemin. On sait qu'en Russie, depuis plus d'un siècle, la peine de mort est abolie ; mais elle est avantageusement remplacée par le knout et la Sibérie.

C'est en l'honneur de cette *conversion* de l'Eglise grecque-unie opérée par le knout, que Nicolas faisait frapper une médaille avec cet exergue : *Séparés par la haine en* 1595, *réunis par l'amour en* 1839.

Disons-le en passant, cette séparation de 1595 n'avait été que le retour de l'Eglise grecque de Pologne à la foi des Basile et des Chrysostome ; et ce retour lui-même n'était qu'un acte d'obéissance au Concile de Florence en 1439, où Rome et Constantinople s'étaient embrassées, où l'Eglise de Photius était rentrée, pour un temps du moins, dans le sein de l'Eglise de Jésus-Christ. Et, à son exemple, ce furent les évêques ruthéniens, réunis en concile à Samosc, qui prononcèrent librement leur union avec l'Eglise romaine, et ce fut Rome bien plutôt qu'eux qui stipula le maintien de leurs rites et de leur discipline. Au sujet de cette réunion, les écrivains schismatiques affectent de parler de violences ; ils n'en donnent aucune preuve, et l'un d'eux, le comte Tolstoy, sommé de prouver ces allégations, a gardé le silence. Disons-le donc, cet esprit d'union et *d'amour*, qui flagelle les femmes, qui envoie les prêtres en Sibérie, qui prétend convertir les pères à force de maltraiter leurs enfants, date de 1839 et non de 1595.

Ici, admirons toujours cette habileté de la bureaucratie moscovite qui sait si bien se draper devant l'Europe. Ce qu'est le peuple russe au fond, nous ne le savons pas; sa dynastie est allemande, et, à chaque génération elle se retrempe dans le germanisme, car elle n'épouse que des Allemandes. Sa diplomatie est française et parle notre langue aussi bien, pour ne pas dire mieux que nous; il faudrait peut-être ajouter mieux que la sienne. Sa littérature est européenne, du moins elle a des journaux (et les journaux sont pour bien des gens toute la littérature), elle a des journaux dans toute l'Europe. Il y a donc en face de nous une Russie bien mise, civilisée, ayant toute la tolérance dont le dix-neuvième siècle est capable, et qui n'a rien de commun avec ces Zaporogues qui dévastèrent la Pologne en 1830 ou avec ces Calmouks qui envahirent la France en 1814. Mais il y a, à ce qu'il paraît, une autre Russie bien cachée, bien nébuleuse, bien neigeuse, que les chemins de fer traversent peut-être, mais où les voyageurs ne s'arrêtent pas; quel besoin l'Europe a-t-elle d'en entendre parler? « Soyez tranquille, dit-on à l'Europe, tous les cultes sont libres en Russie; il y a des traités comme celui de Varsovie, et des constitutions comme celle de la Pologne, qui assurent à jamais leur liberté. On vous parle d'enfants enlevés à leurs parents! Mais non, il y a eu seulement quelques pauvres orphelins après la révolte de 1830, à Varsovie, pour lesquels les mères elles-mêmes sont venues implorer la pitié de l'Empereur, et que, dans sa bonté, il a placés dans des villes où il y a des ecclésiastiques de leur croyance, les mettant ainsi à l'abri du danger d'abandonner leur foi » (*Note du chevalier Führmann adressée au Saint-Siége*). La diplomatie dit cela en français; mais les oukases parlent russe et parlent tout autrement, et un rescrit de 1832 a décidé que *tous* les enfants mâles, orphelins, âgés de six à dix-sept ans seront recherchés dans le royaume de Pologne, transportés à Minsk et envoyés aux colonies militaires. Et, trois ans plus tard, une adjudication a eu lieu à Varsovie pour le transport des enfants enlevés dans le royaume de Pologne, et, quatre ans plus tard, une nouvelle adjudication pour le transport à Pétersbourg des fils des nobles polonais. Et, de la bouche même d'un officier russe, on a entendu raconter l'effroyable héroïsme d'une mère qui, pour embrasser son enfant une dernière fois, s'élance dans le chariot et poignarde son fils pour lui épargner l'apostasie.

Autre exemple : la diplomatie russe nous parle d'un concordat, signé à Rome au nom de l'empereur Nicolas, par suite peut-être de cette célèbre entrevue avec Grégoire XVI où l'orgueil du monarque fut écrasé par la fermeté du Pontife, et par l'inspiration de l'Esprit-

Saint [1]. Dans ce concordat quelques-uns des droits de l'Eglise sont reconnus. Mais pendant que la diplomatie le signe à Rome, un Code criminel paraît à Saint-Pétersbourg, portant la peine des travaux forcés ou de la Sibérie joints à *la cessation des droits de famille*, contre cent quatre-vingt-quinze délits tels que le blâme par parole ou par écrit de l'Eglise chrétienne (russe), l'exhortation adressée à un *orthodoxe* de passer à une autre confession, etc....— Et le concordat du reste était si bien fait pour l'Europe seule et pour obtenir vis-à-vis de l'Europe le silence du Pape, que longtemps il resta pour la Russie un secret. Nicolas l'avait signé, mais il ne le promulgua pas. La défaite de Sébastopol et la fin désespérée dont elle fut suivie eurent lieu sans qu'il eût encore tenu parole au Vicaire de Jésus-Christ; — Et, lorsqu'enfin, après la mort de Nicolas, on se décida à le publier, on le publia en le mutilant; on le publia! le mot n'est guères vrai, il fut imprimé dans la *Gazette officielle* avec défense pour cette gazette de passer la frontière et avec défense aux autres journaux russes de le reproduire.— On le publia, mais on ne l'exécuta pas. Seulement, à l'heure des négociations du traité de Paris, à l'heure où l'on craignait que la question de la tolérance envers les catholiques de Pologne ne fût posée devant le congrès, on se décida, pour satisfaire la cour de Rome, à faire des présentations pour les siéges vacants dans le royaume. On forma même un comité « pour examiner quels articles du Concordat n'étaient pas exécutés et pour quels motifs; » et la décision de ce comité fut que « certains points

[1] Je ne puis m'empêcher de donner ici, d'après le cardinal Wiseman, cité par le P. Lescœur, quelques détails sur cette entrevue, dont l'effet fut alors si grand en Europe.

« Un Anglais qui se trouvait au Vatican vit entrer et sortir le Czar. Nicolas en entrant, avait la contenance assurée et l'aspect royal habituels à sa personne, offrant aux spectateurs les nobles traits d'une statue, une taille majestueuse et un port martial. Il était libre et à son aise, prodiguant du regard et du geste ses salutations gracieuses et bienveillantes. En traversant la longue suite des antichambres, il était réellement cet aigle impérial, brillant et plein de feu, « aux plumes unies et au regard perçant, » dans toute la puissance des ailes que le vol n'avait jamais fatiguées, dans toute la force d'un bec et de serres auxquelles jamais proie n'avait résisté... Mais il revint la tête découverte et les cheveux en désordre, l'œil hagard et le teint pâle, comme si, pendant cette heure, il avait souffert tous les maux d'une fièvre prolongée. Il marchait d'un pas précipité, la tête baissée, sans rien voir, sans saluer personne. Il n'attendit pas que sa voiture vînt se placer au bas du perron, mais il s'élança dans la cour extérieure et se fit éloigner au plus vite de ce théâtre d'une défaite évidente. C'était l'aigle arraché de son aire fixée sur le sommet des rochers, « de son nid placé parmi les étoiles; » ses plumes étaient froissées et son œil éteint par une puissance méprisée jusqu'alors. »

pourraient être résolus *plus ou moins* à la satisfaction de la cour de Rome, que d'autres... pouvaient être ajournés sans inconvénient jusqu'à de nouvelles réclamations de la cour de Rome ; d'autres enfin devaient être comme en 1847, laissés sans solution, » c'est-à-dire sans exécution. Voilà où en était en 1856 l'exécution de ce traité signé en 1847 ; voilà comme on se gêne peu avec les traités, en général, et surtout avec ces traités (au fond les plus sacrés de tous) qu'on appelle des concordats.

Triste chose que la diplomatie ! Dans ce congrès de Paris, vous vous rappelez quel bruit on sut faire des prétendus griefs de l'Italie contre le roi de Naples et contre le Pape, et comment, profitant de l'absence de ces deux accusés et de la silencieuse indifférence de ceux qui étaient là, on jeta le germe et on se donna le prétexte de cette fatale guerre de 1859 qui a produit celle de 1866, qui a produit hélas ! celle de 1870. Dans ce congrès, il eût pu aussi, et à bien plus juste raison, être question de la Pologne, puisque cette fois la partie intéressée était présente. La Russie demanda cependant qu'on n'en parlât pas. « Interpellée sur ce point, disait-elle, elle ne pourrait que se retrancher derrière son droit de conquérante et de souveraine. Laissée à elle-même et ayant l'honneur de l'initiative, elle donnerait la plus large satisfaction aux vœux des Polonais. » On se rendit à ces raisons, le protocole resta muet sur ce point, et il fut convenu officieusement qu'une amnistie pour les révoltés de 1830, que la concession de la liberté de conscience, que le rétablissement de la langue polonaise dans les écoles serait le don de joyeux avénement de l'empereur Alexandre à l'Europe pacifiée. Or, quelques mois après, lord Lyndhurst, en plein Parlement, s'offensait à bon droit, au nom de l'Angleterre, du résultat tout négatif de ces promesses. L'amnistie n'avait guère été qu'une aggravation de peine ; la liberté de conscience restait ce que nous venons de dire, et la langue polonaise ne pouvait être enseignée dans les écoles que *une heure par semaine* et à titre de langue étrangère. Et la Chambre des lords, à bon droit, applaudissait lord Lyndhurst disant qu'il est du devoir de tout homme dont la voix peut être entendue, de s'indigner contre tant de cruautés, de violence et d'oppression. « Disons-le hautement, ajouta-t-il, c'est être complice de toutes ces horreurs que de les couvrir d'un silence complaisant. » (11 juillet 1856.)

Ainsi, sous le règne d'Alexandre II, rien n'a changé ; la liberté de conscience est demeurée en principe et pour l'Europe, l'asservissement est demeuré en fait et pour la Russie. On nous assure toujours que « le principe de la tolérance religieuse est dans la tradition gouvernementale, comme dans les mœurs de la Russie. » (Le prince

Gortschakoff, *Memorandum* de 1866). Mais pour savoir comment ce principe est appliqué, il faudrait percer les brouillards de la Russie, de la langue russe et de la politique russe. Tout en ce pays là se fait faussement. Quand on veut introduire la langue russe dans les églises catholiques, quoiqu'il existe un rescrit contraire de l'empereur Nicolas, on ne l'ordonne pas, on le permet seulement, mais de manière à ce que la permission devienne un ordre. On ne démolit pas toutes les églises catholiques, cela est vrai ; mais, quand on le juge à propos, on les retire à Dieu pour les donner au schisme. On en laisse bâtir quelquefois, cela est vrai encore, mais à la condition qu'à côté de l'église catholique, les mêmes mains et les mêmes bourses bâtissent une église schismatique qui, pour le moment présent, n'aura point de fidèles, mais à laquelle on compte bien dans l'avenir, donner des fidèles de gré ou de force. Les catholiques ne gardent leurs temples qu'à la condition de réparer le temple schismatique dont l'administration est chargée et qu'elle laisse tomber en ruines. Un lévite n'entre pas dans le séminaire catholique sans payer une contribution au séminaire schismatique. Le prosélytisme catholique est un délit : admettre à la confession, à la communion, à aucun acte religieux, toute personne qui n'a pas un certificat de catholicité et qui, par conséquent, est censée appartenir à l'Eglise *orthodoxe*, est de la part d'un prêtre un acte qui mérite l'expulsion, et Sa Majesté impériale *daigne ordonner* que les ecclésiastiques s'engagent par écrit à ne jamais le faire (Rescrit du 12 nov. 1859.) La proscription prononcée contre les grecs-unis continue toujours. Ici, ces pauvres catholiques restés fidèles au fond du cœur malgré la comédie sacrilége de 1839, n'ont plus d'églises, plus de pasteurs, plus de prêtres, plus de culte. Là on *supprime une paroisse*, et, comme alors le peuple déserte l'église, la force militaire intervient pour la remplir ; elle refoule le peuple dans le temple, et là, sans confession, sans qu'ils soient à jeun, le prêtre schismatique leur met de force dans la bouche l'hostie consacrée, et dès lors, après cet effroyable sacrilége, ils sont tenus pour *orthodoxes*, inscrits comme tels, et pour le moindre acte de catholicisme, coupables du crime d'apostasie. Mais comme, en dépit de tout, il y a encore quelques églises catholiques en Russie, comme la messe se dit encore à Saint-Pétersbourg et ailleurs, comme tout ceci ce sont des affaires de paysans d'Ukraine ou de Lithuanie auxquelles l'Europe ne prend pas la peine de regarder et que les diplomates russes eux-mêmes ne connaissent peut-être pas, il n'en est pas moins constant pour l'Europe que la liberté des cultes règne en Russie, tout comme en Prusse, en Suisse et partout ; que la religion catholique est protégée par le tzar de Saint-Pétersbourg comme par celui de

Berlin et par celui de Genève, bien au delà de ce qu'elle mérite; et que le clergé *orthodoxe* de Moscou est infiniment moins dominant, moins agressif et moins intolérant que ce clergé catholique de France, dont M. Gambetta et le conseil municipal de Paris s'efforcent si héroïquement de secouer le joug.

Ce fut bien pis quelques années plus tard, dans le temps de l'insurrection de 1863. Nous ne pouvons tout raconter; mais voici quelques faits pris au hasard. Cette fois, c'est aux hymnes sacrés, aux processions, aux manifestations chrétiennes si chères à la race polonaise, que l'on déclare la guerre. Pendant un service solennel anniversaire de la mort de Kosciusko, l'église est entourée de soldats, et durant dix-sept heures, hommes, femmes, enfants, vieillards, haletants, exaltés, mais souffrant de la faim, restent aux pieds des autels plutôt que de sortir et de tomber aux mains des Russes. A quatre heures du matin les soldats envahissent le sanctuaire, chassent le peuple, arrêtent jusqu'à deux mille personnes, Un Anglais, présent à cette scène, qui lui-même fut maltraité, nous peint les femmes battues (elles étaient à genoux en première ligne), les hommes renversés à terre et foulés aux pieds, un capitaine frappant les femmes de son fouet et ordonnant à ses soldats de les frapper. Le peuple ne résiste pas, il subit en silence les outrages et les coups; les rues de la ville sont désertes. Seul, le chef du clergé ose se présenter devant le gouverneur, dépose une protestation entre ses mains et tient les églises fermées pendant quatre mois. Cette calme dignité des victimes ne fut pas l'apanage des bourreaux. A la même heure où les églises étaient profanées, le palais du gouverneur était témoin de scènes violentes entre les agents mêmes du gouvernement, et, à la suite de ces scènes dont la cause est restée un mystère, le général qui avait envahi les églises se brûla la cervelle, et le gouverneur lui-même quitta la Pologne et l'Empire russe pour n'y plus revenir (octobre 1861) : Dieu ne punit pas toujours sur l'heure, il le fait pourtant quelquefois [1].

Cependant, à mesure que les jours s'écoulent, les actes de violence se généralisent. En six mois, un dixième de la population de Varsovie passe par la prison. (*Procès-verbal d'une visite* faite par le

[1] A cette crise de 1861, se rattache un singulier *lapsus calami* des fonctionnaires russes. Un rapport d'une commission officielle, « s'arrêtant, dit-elle uniquement sur les faits d'une vérité incontestable », parle de ce qui s'est passé à l'enterrement de la veuve du général polonais Sowinski, et au sermon d'une extrême violence, prononcé à ce moment par le moine récollet Spleszinski. Or M[me] Sowinski était calviniste, et le prétendu récollet Spleszynski était un ministre calviniste, dont le discours du reste n'avait eu rien de politique.

conseil municipal en juillet 1862.) — La conscription est employée comme moyen de répression, et les victimes sont choisies parmi les individus les plus mal notés pour leur conduite dans les derniers événements. Et c'est la nuit que les maisons sont cernées, les portes forcées et qu'on vient saisir au collet pour les conduire à la caserne les futurs défenseurs de la sainte Russie. Chose étrange qu'un pouvoir qui fait de sa milice un châtiment, de ses casernes un bagne, et qui change, comme le disait lord John Russell (dépêche du 21 février 1863), la conscription en proscription. La guerre contre la langue polonaise et les écrits polonais se continue. L'école devient ou a ordre de devenir exclusivement moscovite, et l'on va jusqu'à interdire aux médecins les ordonnances écrites en polonais, aux pharmaciens les étiquettes rédigées en polonais, aux restaurants les cartes à payer polonaises, aux marchands les enseignes polonaises, et jusque dans les rues on met à l'amende celui qui prononce à haute voix un mot polonais, parce que « la langue russe est l'attribut essentiel de l'orthodoxie. » Au nom de « la sainte et orthodoxe Russie » on fait disparaître les croix des places publiques ; en dépit de toutes les promesses faites au Pape, on ferme les couvents. On continue à convertir par force ; on convertit, village par village; cela se fait le plus simplement du monde. On assemble les paysans sur la place ; on leur dit de prier pour le Czar : ils s'agenouillent pour prier et, quiconque s'est mis à genoux est tenu *pour orthodoxe*, inscrit comme tel avec trois croix à la suite de son nom (comme ne sachant pas signer), et par cela seul lié irrévocablement à l'*orthodoxie* sous la garantie du knout ou de la Sibérie.

En un mot, on ordonne aux Polonais de devenir Russes et on ne tient pour Russes que ceux qui ne sont plus catholiques. « La réconciliation avec le gouvernement et la fidélité au trône consistent (dit un gouverneur de Pologne), en ce que tous, sans exception, embrassent l'orthodoxie. Il n'y aura de grâce pour les condamnés que quand le polonisme et le catholicisme seront extirpés, qu'il ne restera plus aucun catholique... Je vous le répète : que celui qui veut s'entêter dans sa foi s'en aille ; il ne restera plus ici aucun catholique » (le général Kaufmann en septembre 1865.) Et Sa Majesté *daigne défendre* aux individus d'origne polonaise d'acquérir des terres seigneuriales dans les gouvernements de l'Ouest (c'est-à-dire en Pologne), annullant toute convention à ce contraire, et interdisant aux exilés encore propriétaires de leurs biens de les vendre à d'autres qu'à des protestants ou à des *orthodoxes* (8 janvier 1866.) Et enfin, lorsque le Pape, le cœur brisé par de tels attentats, ose se plaindre, rappeler les anciennes promesses, invoquer la générosité du cœur d'Alexandre, on lui répond en cessant les relations diplomatiques avec Rome, et

en supprimant deux évêchés catholiques. Le Czar signa la suppression du dernier au moment où il partait pour Paris, allant sceller, disait-on, son amitié avec nous, en assistant (triste souvenir!) à cette fête menteuse de l'Exposition de 1867.

Il y avait cependant encore à ce moment un débris encore subsistant de l'Église grecque-unie. Le diocèse de Chelm, qui appartient à ce qu'on appelait proprement le royaume de Pologne (différence qui s'efface de plus en plus), avait pour cette cause échappé à la *conversion* de 1839. Là, les catholiques grecs-unis et les catholiques latins vivaient à côté les uns des autres, fréquentant mutuellement leurs églises puisque la foi et la suprématie étaient les mêmes. Il n'y avait au milieu d'eux aucune paroisse schismatique dont on pût se servir comme d'une glu ou d'un filet pour les annexer à l'*orthodoxie* moscovite, et les députés de cette contrée, en 1865, envoyés à Alexandre pour lui demander à genoux le maintien de leur religion, avaient reçu cette réponse : « Je vous donne ma parole impériale que personne ne touchera à votre religion, je ne le permettrai pas. » Et, moins d'un an après, l'évêque grec-uni qui ne voulait pas se prêter aux manœuvres schismatiques mourait en chemin pour l'exil. Et on lui substituait un nouveau Siesmasko, un prélat apostat, nommé Popiel, qui, trouvant les grecs-unis trop près du latinisme, les jetait dans le schisme et les faisait Russes de peur qu'ils ne fussent trop catholiques. Les prêtres résistaient, on les mettait en prison; les fidèles résistaient, on les gagnait par l'eau-de-vie ou on les punissait par le pillage. Dans un seul village trois cents hommes furent arrêtés et envoyés dans un exil dont beaucoup ne sont pas revenus. On saisissait les meubles et le bétail ; on les vendait; mais les marchands, même juifs, refusaient d'acheter et alors on punissait ces juifs, « attendu qu'étant marchands de profession, leur devoir était d'acheter. » Sous prétexte de prétendues violations du rite grec, sous prétexte des images, des clochetons, de tous ces détails dont il semble inouï que jamais pouvoir civil dût se mêler, ce ne furent que violences, exils en Russie, déportations en Sibérie, flagellations, et, là où il y avait résistance, effusion de sang. Dans un village, un paysan, après avoir reçu cinq cents coups de verges, cède, mais il est le seul. Ailleurs treize hommes sont tués, et parmi eux, un jeune homme dont la mère en larmes contemple le corps mutilé. La veuve du mort s'approche d'elle : « Mère, dit-elle, ne pleurez pas votre fils, je ne pleure pas mon mari. Il n'a pas été tué pour un crime. Il est mort pour la foi. Oh! si j'étais digne d'une telle mort! » Le froid est un excellent auxiliaire de la persécution. Par les nuits d'hiver, on pousse les paysans dans les champs, sur les routes neigeuses, dans un lac glacé. (Voyez les dépêches du chargé

d'affaires américain protestant, Jewel, 23 fév. 1874.) Un journal de Gallicie a donné une liste nominative de soixante-trois prêtres, emprisonnés ou exilés par le seul apostat Popiel, administrateur du diocèse. Enfin, grâce à un acte capitulaire du clergé (de qui se composait ce clergé?) et de l'évêque Popiel pour supplier l'Empereur, nonobstant les remontrances du très-saint Pape (on l'appelle encore ainsi), de recevoir le diocèse de Chelm dans le sein de la bienheureuse orthodoxie russe, et enfin décret de l'Empereur qui, touché de ces prières si spontanées, dictait que l'on arriva ainsi à faire là aussi ce qui s'était fait ailleurs en 1839, à obtenir d'humbles pétitions à l'Empereur pour être admis dans le sein orthodoxe, un acte capitulaire, le diocèse de Chelm était devenu *orthodoxe*. Il est officiellement *orthodoxe*, mais voilà tout, nous l'espérons bien.

A-t-on enfin jeté le masque et la Russie prétend-elle toujours être tolérante? Oui. Sans aucun doute, elle le prétent; mais il y a une chose curieuse à remarquer : cette hypocrisie tzarienne, cette fausseté héréditaire (*fraucs avita*), comme Grégoire XVI n'a pas craint de l'appeler (*Allocution du*..... 1845), n'a pas seulement une double face; elle a, je peux dire, un double masque. Toujours despotique et persécutrice au dedans, elle se fait en face de l'Europe tantôt conservatrice et tantôt révolutionnaire. — Parfois elle dénonce le Pape comme ami de la révolution, c'est le mot dit effrontément au Saint-Père par un chargé d'affaires russe, *Il cattolicismo vale il stesso che la rivoluzione*. C'est le droit divin des rois, c'est la sainteté du prince qui est offensée par ceux qui ne lui sacrifient pas leurs croyances : « L'Église catholique au fond n'est qu'une novatrice qui, par la définition de l'Immaculée-Conception, a fait l'aveu de sa passion déréglée pour les changements, pour le mouvement, pour les innovations dans le domaine de la foi qui cependant de sa nature est immuable. » C'est un théologien russe qui dit cela (*orthodoxie et papisme*), lorsque tant d'autres reprochent à l'Église sa haine du progrès et son immobilité. — Mais le Moscovite va bientôt changer de costume : l'orthodoxe va se faire libre-penseur; l'autocrate va se faire jacobin. Il est de son siècle, il fait appel aux idées modernes, au principe d'égalité, que sais-je même? au suffrage universel; il s'en sert pour fermer les couvents catholiques, tout en fondant des couvents *orthodoxes*, des « couvents de l'État, » et en faisant passer à ceux-ci les biens de ceux-là. Il fait appel au « grand principe des nationalités » (dont l'Europe aujourd'hui certes, devrait bien être désabusée) et, appuyé sur une érudition complaisante, il s'en sert (*oukases, des* 2 *mars et* 11 *sept.* 1864), pour arriver à son but « la complète russification de la Pologne. » (*Journal des Débats* du

5 décembre 1864.) Il fait appel à la haine du pauvre contre le riche, et, pour écraser la patriotique noblesse polonaise, il soulève au besoin contre elle les rancunes et la cupidité du paysan. « La Pologne, disait en 1861 un historien, a subi deux jacqueries depuis un siècle, en 1768 et 1846; l'une dans l'Ukraine sous Catherine, l'autre dans la Gallicie sous Metternich, toutes deux préparées, commandées et soldées par des gouvernements légitimes. » Et il s'en est produit une troisième en 1858, lorsqu'une circulaire de la police russe, autorisa les habitants de la campagne, « à surveiller, à arrêter même les propriétaires qui seraient connus par leurs mauvaises dispositions à l'égard du gouvernement. » Nous pouvons donc le dire, le masque est double. Le côté gauche est tout rouge, marqué du cachet de la révolution, le côté droit tout blanc, marqué du sceau de la monarchie; sous le masque est la figure du despotisme et du despotisme incroyant. Et, en effet, à prendre les choses au vrai et dans leurs derniers résultats, est-ce que despotisme et révolution ne vont pas bien ensemble? est-ce que la révolution aboutit à autre chose qu'à un despotisme quelconque? est-ce que le despotisme n'est pas ennemi de la foi, de la morale, de la propriété, de la famille, autant que la révolution? « La révolution, dit le P. Lescœur après M. de Tocqueville, la révolution entendue dans le sens antichrétien, la révolution et le despotisme n'ont qu'un même principe, ce qu'on a appelé si bien la souveraineté du but; et ce but est le même de part et d'autre, c'est la domination universelle et sans rivale d'un pouvoir sans frein, et, au dehors de lui, un nivellement absolu; c'est, en d'autres termes, la suppression du droit au profit de la force. » (Tom. II, pag. 437 [1].) Nos révolutionnaires l'ont dit eux-mêmes (à Liége, si je ne me trompe) : « Plus d'autorité, la force! »

Et, si l'Europe s'est trop souvent laissé séduire par cette duplicité du charlatanisme russe, il ne faut pas s'en étonner; le Czar lui-même en a été dupe. On nous raconte que « l'empereur Alexandre lisait très-attentivement la *Cloche* de Londres, journal démocratique et socialiste publié par le célèbre réfugié, Herzen. Un certain numéro tardant à lui parvenir, il l'avait réclamé plusieurs fois, il ne l'obtint que quinze jours après son apparition. Le lendemain, le grand duc Constantin vint chez le Czar et lui dit : « Eh bien! la *Cloche* est aujourd'hui retentissante. — Mais non, lui répond l'Empereur, je n'y ai rien trouvé qui m'ait frappé. — Comment rien?

[1] Ajoutons encore ces mots que je lis un peu plus loin : « Mikiewitz a fort bien dit que le despotisme des czars, c'est la Convention condensée dans une seule tête. Loin que la révolution et le despotisme s'excluent, ils ne sont que les deux formes d'une chose : le mépris du droit... »

Et ces atroces détails sur le martyre que Boulakroff a fait subir à un matelot? — Quel martyre? quel matelot? Je n'ai rien vu. » Le grand duc tira alors de sa poche le journal et le déploya sous les yeux de Sa Majesté. Enquête faite, il est découvert que, pour cacher à l'Empereur l'article en question, on avait imprimé, dans la propre imprimerie impériale, un faux numéro de la *Cloche*, dans lequel on avait habilement remplacé par une page littéraire les faits que Herzen espérait révéler à Sa Majesté. » Roi ou ministre, vous trompez l'Europe, mais votre valet de chambre vous trompe.

Et, de ce machiavélisme si profond, de cette politique si habile, en définitive quel est le résultat? Quel état de choses doit en sortir? Catholiques et Polonais en gémissent; Russes et *orthodoxes* doivent-ils s'en réjouir? Le persécuteur finit toujours par souffrir lui-même des suites de la persécution, et, sans attribuer à la guerre faite à l'Eglise toutes les plaies de la Russie qu'un Russe, le prince Dolgoroukoff nous faisait connaître, il y a quelques années, dans un livre qu'on n'a pas refuté, sans tout attribuer à cette seule cause, n'y a-t-il pas une relation bien évidente entre quelques-unes des plaies et quelques-uns des méfaits de cet empire?

D'abord, au point de vue matériel, quel est l'état des provinces où s'est promenée la faux du prosélytisme schismatique? « Il n'y a, c'est un journal russe qui parle, il n'y a que dans les villes d'une certaine population et dans celles où passe le chemin de fer de Varsovie à Saint-Pétersbourg, que l'on voit encore quelques faibles traces de vie sociale et que l'on remarque un peu de mouvement. Mais sortez seulement de la ville, prenez la direction que vous voudrez, parcourez des centaines de werstes, visitez des dizaines de villages, et vous ne rencontrerez pas un seul voyageur, vous ne verrez pas un seul être vivant.

« Entrez-vous dans un village, vous vous croiriez dans quelque séjour enchanté : pas un mot, pas un bruit, comme si tout dormait d'un sommeil sans réveil. On n'entend que le vent qui souffle à travers les branches gelées, et quelque chien dont le hurlement plaintif se prolonge dans cette solitude comme pour rappeler aux passants attristés qu'il y a eu là autrefois des êtres vivants dont quelques-uns s'y cachent peut-être encore. Des maisons dévastées, des chaumières en décombres, partout le silence, la ruine, l'image de la mort, tout porte à l'âme une tristesse indicible. Vous revenez vite sur vos pas; vous fuyez ce spectacle; vous regagnez à la hâte la première ville qui se rencontre sur votre route pour ne pas avoir devant vous l'affligeant spectacle de ce désert. Tel est l'aspect de tous les pays compris dans les gouvernements de Wilna et de Grodno. »

Que voulez-vous? les habitants ont été menés en Sibérie, les

propriétés mises sous séquestre, les propriétaires dépouillés, les populations découragées depuis qu'on les a privées de leur Eglise.

En même temps la suppression des couvents a tari la source des aumônes. A Wilna, à Kowno, comme dans tous les chefs-lieux de gouvernement, des bandes de pauvres et de mendiants assiégent les rues et les entrées des églises. Comme en Angleterre, depuis la réforme, une nouvelle classe de population s'est formée dans laquelle les individus vivent et probablement mourront mendiants. Comme Henri VIII, Nicolas a eu le rare mérite de créer dans ses Etats la misère. Il est défendu aux catholiques de former des congrégations de charité, surtout celles qui soulageraient à la fois les besoins matériels et spirituels; mais, sitôt que l'Empereur ou un membre de la famille impériale a annoncé son passage par quelque ville, la police se met aux champs, elle arrête les pauvres, les transporte hors de la cité, et les rues délivrées des mendiants, présentent à Sa Majesté l'image d'une population dans l'aisance et dans le bonheur.

Mais ce mal matériel n'est rien encore auprès du mal moral.

L'éducation d'abord. — Nos radicaux doivent être contents de la Russie. Là, l'instruction est, sinon gratuite, du moins obligatoire au plus haut degré. L'école est forcée, le collége est forcé, l'éducation domestique elle-même n'est pas libre; l'on ne peut donner à ses enfants qu'un précepteur autorisé par l'Etat. M. Clémenceau ou M. Vermersch en frémiraient de joie. Quelle belle idée! un instituteur anti-clérical venant s'asseoir, bon gré mal gré, au foyer d'une famille cléricale! Et, pour que tout soit plus parfait, voilà un gouverneur de Kieff qui, partant pour Saint-Pétersbourg, fait ses adieux aux étudiants de l'Université et leur recommande, en son absence, de *mener joyeuse vie* (le P. Lescœur nous prévient qu'en traduisant il adoucit le mot); ce Mentor aux cheveux blancs, citant l'exemple de sa propre jeunesse et promettant de fermer les yeux sur tout, excepté sur le point unique du dévouement à la Russie. Tout cela n'est peut-être pas très-orthodoxe, même en Russie; mais, avant tout, ne faut-il pas faire la guerre à ces maudits cléricaux? — Aussi, ne laisse-t-il pas que d'y avoir d'autres questions sur lesquelles l'accord serait parfait entre Saint-Pétersbourg et Belleville. Comme le clergé catholique prêche contre l'ivrognerie; comme il a établi en Angleterre les sociétés de tempérance et les a importées même en Russie; par cela même l'ivrognerie devient un honneur, de même qu'en France, nos radicaux demandent la liberté des cabarets, de même là-bas, en Moscovie, les sociétés de tempérance qui ruineraient les cabarets, sont tenues par le gouvernement pour des ennemies. Quoi donc! elles dégoûtent de l'eau-de-vie, de l'eau-de-

vie, dont le gouvernement a le monopole, et qui donne des millions au Trésor! Aussi, d'un seul coup, voyons-nous une liste de quinze prêtres catholiques, vicaires ou curés, destitués, mis à l'amende, renvoyés au séminaire, privés de leur pain, pour avoir enseigné cette infernale tempérance. Que ne faisaient-ils comme le saint et vénéré clergé *orthodoxe*, lequel déclare que « le serment de ne pas boire d'eau-de-vie, étant contraire aux intérêts de l'Empereur, ne saurait engager la conscience? (t. I, p. 367 et suiv.)[1]. »

Maintenant, le mariage: L'Eglise grecque le déclare indissoluble, sauf un seul cas, celui d'adultère. Mais la sagesse du Czar sait au besoin rectifier l'Evangile. Quand il s'agit de satisfaire au caprice d'un prince, on sait bien trouver un saint synode pour déclarer, en dépit de la loi religieuse, son mariage dissout (divorce du Grand duc Constantin, autorisé par le saint synode. Déclaration du 20 mars 1820.) Quand il s'agit des exilés et des proscrits, on sait bien leur enlever leur famille, et on décide, sans s'inquiéter le moins du monde du texte de saint Mathieu ni des Canons de l'Eglise grecque, que le conjoint qui ne suit pas le condamné au lieu de son exil, sera récompensé de cet abandon par la liberté du divorce et d'un second mariage, à la condition (remarquez ceci) d'élever les enfants dans la religion russe. Ainsi on viole la loi même de l'Eglise *orthodoxe*, pour enrichir cette Eglise d'un certain nombre de bâtards.

Et enfin, cette Eglise, que fait-on d'elle? On lui donne des prosélytes; mais quels prosélytes? Des prosélytes forcés qui, honteux de leur apostasie, détestent d'autant plus l'Eglise où ils sont entrés; ou encore des prosélytes purement de nom, qui, inscrits malgré eux sur la liste des *orthodoxes*, n'en restent pas moins catholiques

[1] « Sur quelques points de la Russie, les sociétés de tempérance sont nées de l'initiative des paysans eux-mêmes, indignés de l'exploitation abominable dont ils étaient l'objet de la part des fermiers des eaux-de-vie: grand embarras chez les employés du gouvernement, qui allaient voir la moralité renaître, mais les revenus du Trésor baisser! Aussi, intervinrent bientôt trois circulaires des ministres de l'intérieur, des finances et des domaines, lesquelles, après avoir posé en principe que la sobriété est une bonne chose, ajoutèrent (admirez la conclusion) « que nulle association ne peut être formée sans l'autorisation du gouvernement, *lequel n'a jamais admis les sociétés de tempérance* ». Armée de ces circulaires, la bureaucratie fit une guerre acharnée à ces coupables sociétés. On vit, en 1859, la police contraindre les paysans, à coup de verges et de bâton, à boire de l'eau-de-vie! Des paysans, poussés à bout, démolirent les cabarets; l'administration les rebâtit plus vastes. Pour assurer à tout jamais sa victoire, la bureaucratie fit imposer à la censure la défense de laisser passer le moindre article où l'immoralité du fermage des eaux-de-vie serait signalée. » (*La vérité sur la Russie*, p. 258 et suiv.)

de cœur et de fait, et payent tout simplement le pope pour que le pope ne les dénonce pas; des enfants que leur mère a livrés pour obtenir la liberté d'un mariage adultère; et enfin, des condamnés « pour meurtre, vol ou autre crime » qui, à titre de récompense pour avoir abandonné l'Eglise catholique, obtiennent de droit leur grâce; bien mieux encore, le ruban de Sainte-Anne, avec une médaille commémorative (Oukase du 2 janvier 1839). Quelles admirables recrues pour l'Eglise du Czar!

Aussi, que devient-elle, cette pauvre Eglise? Le peuple, on nous le dit, est encore croyant, soumis, dévoué. Mais, qu'est donc le clergé, ce clergé enrichi par un facile prosélytisme? ce clergé, qui laisse au gendarme le soin de prêcher à sa place et à l'Empereur le soin d'administrer les affaires de l'Eglise? ce clergé, qui se recrute de tous les prêtres apostats que la corruptiou ou la peur enlève au catholicisme? ce clergé qui force les catholiques, afin de pouvoir rester catholiques, de lui bâtir ou de lui rebâtir ses églises? ce clergé qui vit en bonne partie de ce que lui payent les dissidents afin de pouvoir rester dissidents, de sorte que la paroisse la plus enviée est, non pas celle où il y a le plus de fidèles, mais celle où il y a le plus d'infidèles? Pour ceux que le pope convertit, l'empereur lui donne 20 roubles par tête et une calotte de velours; mais ceux qu'il ne convertit pas lui donnent encore davantage.

Sur cette dégradation du clergé russe, il m'est impossible de ne pas citer le P. Lescœur: « Qu'est-ce qu'un pope en général? car, s'il y a des exceptions, elles sont trop rares. C'est un malheureux que la fatalité de sa naissance ou la volonté de l'Empereur a fait ordonner prêtre, comme ailleurs la naissance fait des domestiques ou des esclaves. L'ordre du maître peut, à plaisir, le transporter du clergé dans l'armée, ou de l'armée dans le clergé. La volonté de l'Empereur est tout pour lui, et néanmoins, le pope est le plus mal payé de ses espions, comme il est le plus bas de ses valets. C'est par force qu'il se marie: l'honneur du célibat volontaire, la dignité et la chasteté évangélique lui sont interdits. S'il prêche, c'est par ordre; il se tait autant qu'on le veut et ne dit que ce qu'on lui permet. Malheureux du côté de l'autorité, il prend sa revanche sur le pauvre peuple; il vit en vendant les sacrements, les cérémonies et le ciel; il est misérable, voleur, haï, méprisé et battu, et néanmoins, l'esprit prodément religieux de la nation russe fait qu'il est toujours redouté et, quoi qu'il fasse, toujours payé. »

Mais, s'il en est ainsi dans la vieille Russie, c'est bien pis encore dans les pays nouvellement *convertis*. Là l'ignorance, l'ivrognerie, la rapacité scandaleuse, les mœurs dépravées des représentants de l'Eglise, prirent de telles proportions qu'on vit à Porozow, l'inspec-

teur des biens de la commune, Russe lui-même, mais honnête homme, forcé d'écouter des plaintes multipliées et de faire un rapport au gouvernement; il adressa un mémoire au métropolitain Siesmasko, lui disant que la conduite de ses prêtres jetait la défaveur sur la religion de l'Empereur. Mal en prit au pauvre inspecteur : il fut disgracié. Mais ce déni de justice ne porta pas bonheur au schisme; car le peuple des villes et des campagnes qui méprisait déjà les ministres de la religion russe, sentit s'accroître tous les jours son aversion pour ces prêtres mercenaires. On comprit à Saint-Pétersbourg le danger de cette situation, et l'on fit venir de l'intérieur de la Russie un certain nombre de popes qui avaient au moins l'avantage d'être d'honnêtes pères de famille. Mais ces prêtres *orthodoxes* ne purent vivre longtemps au milieu des prêtres apostats, si affreusement corrompus, qu'ils appelaient par dérision *les Siesmaskowiens*, et ils demandèrent eux-mêmes à revenir à leurs anciennes cures.

Peut-il en être autrement quand on sait quelle main, plus lourde que celle d'Henri VIII, pèse sur ce clergé et sur cette Eglise? Quelle religion peut-il y avoir dans le cœur du prêtre qui tient toute sa religion du prince et n'a de religion que celle que le prince lui prescrit? Dans ce synode qui remplace le patriarche (le patriarchat a été supprimé dès le temps de Pierre Ier comme chose trop dangereuse); qui n'ose rien décider que « conformément à la très-haute volonté de Sa Majesté; » qui a besoin du bon plaisir de Sa Majesté, pour « permettre à l'évêque de Kursk de faire imprimer les sermons; » qui par suite « d'un avis du conseil de l'Empire, déclare valide et légal le mariage d'un païen avec une musulmane, quand celle-ci se laisse baptiser ensuite; » qui laisse à l'Empereur le soin de régler pour tout l'empire le jour de la communion pascale! Aussi Catherine a-t-elle mérité que Voltaire lui écrivît : « Pour moi, Madame, je suis fidèle à l'Eglise grecque, d'autant plus que vos belles mains tiennent en quelque façon l'encensoir et qu'on peut vous regarder » (elle, cette Messaline!) « comme le patriarche de toutes les Russies. » (*Lettres du* 6 *juillet* 1771).

Aussi est-il difficile d'exprimer le mépris sous lequel est tombé ce clergé. Il a peine à se recruter; le sacerdoce jadis était obligatoire pour les enfants de pope; on a fait cesser cette obligation; aussi depuis ce temps les prêtres manquent. Les évêques manqueraient également parce que, selon la discipline orientale, il faut que l'évêque soit moine; or, les couvents se dépeuplent, on est réduit à choisir des jeunes gens, futurs évêques, qui sont moines et abbés pour la forme, qu'on fait ensuite prêtres, quoique non mariés, et qu'un peu plus tard on élève à l'épiscopat. (On sait que la loi

ecclésiastique russe impose le mariage au prêtre et l'interdit à l'évêque [1]).

Le mot *fils de pope* est une injure ; aux yeux du moindre gentilhomme, « le ministre des autels, le représentant de Dieu est au rang des plus simples valets. Il est admis chez quelques seigneurs bienfaisants à venir, le dimanche, s'enivrer avec les domestiques, et l'on comprend bien que si, par hasard, chez ces pauvres êtres, la dignité ecclésiastique menaçait de se réveiller, le conflit du pope avec le gentilhomme peu chrétien ne pourrait tourner qu'à la ruine définitive du pauvre pope, envoyé loin de sa famille, en pénitence, au pain et à l'eau, dans un couvent, ou même dégradé, et à ce titre livré au bras séculier, ce qui signifie, pour lui comme pour les simples mortels, le knout, les galères ou la Sibérie » (t. II, p. 479).

Et le dernier résultat de tout cela est bien triste et bien effrayant. C'est l'affaiblissement de toute force religieuse ; c'est ce qu'on appelle en Russie, par un mot qui peint tout, le nihilisme.

Là, comme chez nous, le mal a commencé par le sommet de la société. On ne pouvait croire longtemps à un clergé qu'on méprisait et à une Eglise qu'on tenait dans la main.

Le protestantisme est venu à l'aide. Depuis longtemps, l'autocratie russe incline de ce côté. C'est le protestant génevois Lefort qui inspira au czar Pierre l'institution de son synode, c'est-à-dire la main mise sur le gouvernement ecclésiastique. Et sous Pierre III, le protestant Frédéric Lütiens, loue la « moderne religion des Russes, que le très-glorieux Pierre a purifiée et rapprochée autant que possible de la religion évangelico-luthérienne [2]. »

Aussi les protestants ne se font-il pas faute de venir en aide à la conversion par force des catholiques à l'*orthodoxie* russe, et, à son tour, l'évêque *orthodoxe* ne se fait pas faute de les honorer et de les laisser en paix, tout comme s'ils étaient orthodoxes. Ce sont bien souvent des gouverneurs et des officiers protestants qui, le fouet à la main, somment les catholiques d'obéir à l'Empereur en assistant à la messe et en recevant la communion des mains d'un prêtre schismatique (eux qui condamnent avec Calvin le prêtre, la communion, la messe). Et, réciproquement, l'empire sait assez gré au protestantisme russe de son obéissance, pour traiter le catholique qui se fait protestant aussi bien que le catholique qui se fait *orthodoxe*. Pourvu qu'on ne soit pas de la vraie église de Jésus-Christ, c'est tout ce qu'il faut.

[1] Voir sur tout ceci, l'ouvrage du P. Gagarin, *Le Clergé russe*.

[2] *Dissertatio historico-ecclesiastica de religione, Ruthenorem hodierna*, 1745.

Je citais, il y a bien des années, quelques belles paroles d'un protestant d'alors, au sujet, disait-il, de « ce long cri d'indignation qui s'était élevé dans toute l'Europe catholique et protestante à la voix du Pape, révélant dans son allocution (1838), par quels moyens avait été obtenue la séparation des grecs-unis de la Pologne d'avec le siége romain [1] »; c'était un sentiment équitable, générenx et chrétien.

Mais comment le christianisme, quel qu'il soit, ne s'affaiblirait-il pas dans un pays où l'apostasie est commandée et chez les gens qui la commandent? Comment ne se serait-il pas affaibli dans une cour où toutes les princesses, nées Allemandes et protestantes (on n'eût pas trouvé de princesse catholique pour faire un tel sacrifice), le jour où il s'est agi pour elles d'épouser un czar ou un grand duc, ont tout à coup découvert que le christianisme russe est le seul vrai christianisme, et que la messe, le culte des images, le culte des saints, hier encore rejetés sur la parole de Luther, aujourd'hui devaient être acceptés sur l'infaillible parole du czar? Reste-t-il beaucoup de sincérité religieuse dans une cour qui voit de pareils exemples? Il y en a sans doute chez ce pauvre peuple russe qu'on nous peint honnête, chrétien, dévoué, fidèle à Dieu comme au czar, bien qu'il mette son czar trop près de Dieu. Lui ne se doute ni des violences qui s'exercent dans tel ou tel coin de l'Empire, sur des milliers de consciences chrétiennes, ni de l'ignorance et de la servilité de ses popes. Il ne se doute pas des contradictions de cette Eglise qui se prétend divine et qui est l'esclave d'un homme, qui se dit héritière de la tradition apostolique et qui a rompu avec tous les successeurs des apôtres, avec Rome, avec Constantinople elle-même, avec son propre patriarcat et qui a consenti à n'avoir d'autre patriarche que le couteau de chasse de Pierre Ier [2], cette Eglise qui se dit orientale et que l'Eglise d'Orient déclare schismatique [3].

Il y a surtout plus de sincérité religieuse chez les dissidents de

[1] M. de Gasparin, *Intérêts généraux du protestantisme.*

[2] Après la mort du patriarche de Moscou, comme l'archevêque de Novogorod insistait auprès du czar Pierre pour qu'il lui donnât un successeur, Pierre, tout en colère, frappa d'une main sur sa poitrine et de l'autre tira son couteau de chasse qu'il portait presque toujours, en frappa sur la table et dit en courroux : « Regardez, voilà votre patriarche! »

[3] Voici ce que dit de l'Eglise russe l'archimandrite grec Snaguano :

« L'Eglise russe n'est qu'un schisme, parce qu'elle est séparée de la grande Eglise d'Orient, parce qu'elle ne reconnaît pas pour chef le patriarche de Constantinople, parce qu'elle ne reçoit pas la sainte onction de Byzance, parce qu'elle s'est composé un synode dont le tzar est le despote, et que, par ordre des autorités, ce synode a changé le culte...; parce que la confession,

l'Eglise russe, qui, depuis le temps de Pierre, sous le nom de Raskolnik ou sous d'autres noms, se sont insurgés contre la suprématie du czar sur l'Eglise, et, au milieu de rêves plus ou moins immondes ou monstrueux, sont d'accord pour anathématiser l'Eglise officielle et vont parfois jusqu'à traiter le czar d'Antechrist. On compte jusqu'à quinze ou dix-huit millions d'hommes enrôlés sous cette bannière, et, en face de cette multitude russe d'origine, le pouvoir renonce à employer les moyens violents qu'il emploie contre les catholiques. A plus forte raison ne se sert-il pas des moyens de persuasion. « Nous ne pouvons, a dit naïvement un ministre du czar à un prêtre catholique, envoyer comme vous des missionnaires chez ces fanatiques, nous n'en avons pas. » Et ailleurs, on nous dit que « deux sortes de personnes sont inviolables en Russie, les meneurs des Raskolniks et les monopoleurs d'eau-de-vie [1]. »

Mais, malgré tout, le nihilisme, je répète ce mot parce qu'il peint admirablement la chose, le nihilisme, parti des hautes classes, qui ne veulent ou n'osent pas être catholiques et qui voient l'*orthodoxie* de trop près pour y être fidèles, le nihilisme, c'est-à-dire l'incrédulité plus ou moins déguisée, se répand partout. Il gagne le peuple et surtout la partie la moins ignorante du peuple. On l'a encouragé au moins en Pologne où on inondait ce pays de fonctionnaires protestants, juifs, incrédules, tout excepté catholiques, et où un persécuteur des plus violents déclarait franchement que, si on le payait, il se ferait volontiers Juif ou Turc [2]. On l'a encouragé; puis on en a eu peur, on lui a fait des procès qui n'ont servi qu'à témoigner du nombre de ses prosélytes. On se plaint de ses progrès constants au sein de la jeunesse universitaire. L'émancipation des serfs lui a servi parce que, le pope étant moins nécessaire au paysan, il abandonne le pope. La persécution contre les catholiques lui a servi plus encore peut-être; car ces milliers d'hommes que la contrainte ou l'argent a jetés hors du sein de la vraie Eglise universelle, se soucient peu de l'Eglise russe, cette mère qui est venue à eux le sabre et le fouet

instituée dans le but d'améliorer et de sauver le pénitent, est devenue par la servilité du clergé moscovite un instrument d'espionnage dans l'intérêt du czarisme ; enfin, parce que ce synode a enfreint la loi et que les changements sont arbitraires et sont faits en vue du despotisme. Ces impiétés signalées, ces vérités connues, qui osera encore soutenir que l'Eglise russe n'est pas schismatique? Les conciles la repoussent, les canons défendent de la reconnaître, l'Eglise la rejette, et tous ceux qui ont la foi et qu'elle reconnaît pour ses enfants sont tenus de respecter ses décisions et de considérer le rit russe comme un rit schismatique. »

[1] Mgr Philarète, prélat orthodoxe de Moscou, *Le Rascol*, p. 74.

[2] Le prince Chowanski, t. II, p. 230.

à la main. En faisant des apostats on fait des incrédules; et, si on peut croire que la révocation de l'édit de Nantes, en faisant des catholiques, par force, ou plutôt par intérêt, a été une des causes de l'incrédulité du dix-huitième siècle, à plus forte raison la persécution de la Pologne, autrement systématique, autrement cruelle, autrement prolongée, a été une des causes du progrès de l'incrédulité en Russie.

Et ici, le danger politique se joint au danger religieux. L'incrédulité, en Russie, comme partout, est révolutionnaire et antisociale. Quand on a besoin d'employer des gens sans foi, il est naturel que les gens sans foi se multiplient autour de vous, et Nicolas lui-même le confessait naïvement, lorsque, sollicité de faire grâce à un gentilhomme polonais coupable de malversation, mais, lui disait-on, très-dévoué à la Russie, il s'écriait avec amertume : « Je vois qu'il n'y a dans ce pays que les voleurs qui me soient dévoués. » (T. I, p. 380.) En faisant des apostats, on a fait des incrédules; en faisant des incrédules, on a fait des démagogues. « Que le servage disparaisse, disaient, il y a vingt ans, deux membres zélés de l'Eglise orthodoxe, et l'Eglise officielle ne comptera bientôt plus pour fidèles que le saint synode, l'Empereur et les fonctionnaires. » Et aujourd'hui un écrivain plein de sagacité, de science et aussi de bienveillance pour l'Eglise *orthodoxe*, a pu poser ces deux questions : « Les tzars pour-« ront-ils continuer longtemps à l'Eglise russe l'appui des lois? La « Russie aura-t-elle longtemps encore ses tzars [1]? »

Voilà, pour l'*orthodoxie* russe, comment se pose la question. Mais faut-il donc croire que le catholicisme, si persécuté dans l'Empire russe, soit près de s'éteindre? Certes, les plaies que lui a infligées le glaive moscovite sont bien cruelles; il y a une douloureuse vérité dans la peinture que fait le P. Lescœur de ces trois générations parmi les anciens uniates — dont la première, après « avoir été l'objet direct des violences de Sismasko et de ses complices, était restée attachée à la foi catholique par le fond des entrailles, mais n'ayant aucune ressource religieuse, a dû s'abstenir de toute pratique du culte plutôt que de communiquer avec le schisme »; — la seconde, « née peu avant ou depuis les violences de 1839, a déjà beaucoup moins de catholiques, mais n'en est pas plus attachée à la religion officielle et ne la connaît guère que pour la haïr comme un joug odieux »; — la troisième enfin, celle qui forme la jeunesse d'aujourd'hui, sera moins catholique encore que la précédente, mais ne sera pas non plus *orthodoxe* et ne peut manquer d'être envahie tout entière

[1] Voyez le P. Tondini. *L'Avenir de l'Eglise russe*. Paris, 1874, cité par le P. Lescœur, t. II, p. 561.

par l'esprit sectaire déjà très-répandu et très-puissant dans ces contrées, à mesure que se fera moins sentir l'influence du catholicisme sans prêtre et sans autel. » (T. II, p. 563.)

Cependant faut-il désespérer? Voici le tableau que l'on traçait en 1862 de la situation de ces uniates, dont l'Eglise officiellement détruite était retombée dans le silence, n'avait plus de temples, plus de pasteurs, plus de prêtres, plus de culte. « Ces pauvres chrétiens sont réduits à cacher leur foi comme on cache un crime, à la déguiser tant aux yeux d'une police vigilante qu'à ceux, bien plus jaloux encore, des popes du schisme, toujours empressés de se charger d'une paroisse arrachée à l'union, parce qu'elle offre une abondante moisson à leur insatiable avidité. Qui pourrait, en effet, décrire tout ce que le pauvre peuple de Lithuanie sait endurer pour maintenir intacte sa croyance? Sait-on combien de fois il se refuse le nécessaire pour acheter le silence du pope schismatique? comment il étouffe ses sentiments les plus tendres, uniquement pour se dispenser d'accomplir un acte religieux dans un temple qui ne lui inspire que répugnance? Chaque mère considère commes on premier devoir d'enseigner à son enfant la prière catholique en langue polonaise, et cette prière devient en réalité, pour le bon peuple de la Lithuanie et de la Russie-Blanche, le symbole de la vraie foi et lui ouvre, pour le reste de la vie, la voie du sacrifice, des souffrances et de la croix [1]. »

« Plus d'une mère nous dit-on encore, à travers des sentiers étroits pour éviter les grandes routes, par le froid, par la neige, porte la nuit son enfant à Wilna » (où elle trouve un prêtre Latin, pour le baptiser); « parfois elle revient heureuse et satisfaite avec son enfant baptisé; mais parfois aussi elle ne revient qu'en pressant contre son sein le cadavre de son enfant, un petit ange au ciel. » (*Persécution en Lithuanie.*)

« Ainsi le pauvre peuple passe des mois, et même des années sans fréquenter un temple jusqu'à ce que, sous prétexte d'une affaire, ils se rendent dans quelque ville, et là, sans bruit, dans une église du rit Latin où ils ont pénétré en cachette, ils se régénèrent par la pénitence.

« Sur les confins du royaume de Pologne, les Lithuaniens s'exposent à toutes sortes de dangers pour passer la frontière et visiter les sanctuaires renommés du diocèse de Chelm. Au mois de septembre de l'année 1861, la fête de saint Josaphat, premier martyre de l'union, étant célébrée à Varsovie avec plus de solennité que d'ordinaire,

[1] Adresse des habitants de la Lithuanie et de la Russie-Blanche envoyée à Rome par l'archevêque de Posen en juin 1862.

65,000 fidèles vinrent en pèlerinage; la moitié était des unis de Lithuanie.

« Jamais ce peuple fidèle et malheureux, qu'il soit malade ou mourant, ne se décide à appeler le pope. Les convois funèbres se font sans bruit, en famille, et le pope évite même d'y intervenir, de peur d'exaspérer par sa présence la famille ou les amis du défunt [1]. »

La preuve de cette fidélité silencieuse et cachée à l'Eglise catholique se retrouve même dans les rapports officiels où l'on se plaint « qu'en Lithuanie, la plupart des orthodoxes, récemment convertis » (ou censés convertis) « seraient plus prompts que dans toute autre province à se séparer de la nationalité russe et du rit de l'Eglise orientale, à cause du souvenir que la Lithuanie a gardé d'une autre foi et d'une autre nationalité [2]. » Voilà ce qu'est dans ses résultats ce « joyeux retour au sein de la commune mère, d'une partie inséparable de la nation russe, » comme on disait en 1839.

Et « c'est ce qui fait, nous dit le P. Lescœur, que l'Eglise schismatique, arrogante et persécutrice, est un objet de pitié même pour l'Eglise infortunée de Pologne sa victime. Celle-ci sent encore circuler la vie évangélique dans ses veines épuisées par le martyre; mais en vain les bandelettes du pouvoir serrent jusqu'à l'étouffer le cadavre de l'Eglise russe elles ne sauraient l'empêcher de tomber en poussière. La corruption suit son cours. Une église peut se régénérer en versant son propre sang, jamais en versant celui des autres. Le schisme est victorieux dans les provinces polonaises; mais, victorieux et sanglant comme Sylla, il mourra comme Sylla après son triomphe, d'une maladie honteuse. »

Voilà un résumé bien imparfait des deux volumes, pleins de faits, pleins de documents, que le P. Lescœur republie et complète aujourd'hui. Il y a en effet toujours quelque chose à ajouter à l'histoire de la persécution antichrétienne; chaque année fournit de nouveaux attentats et de nouveaux martyrs. Je n'en ai parlé, je le sens, que bien imparfaitement; entraîné par un sentiment qui s'explique, je n'ai parlé que des persécuteurs et de l'hypocrisie de leur langage; le temps me manque pour parler comme je le devrais de l'héroïsme de ceux qui souffrent la persécution. A côté des évêques apostats, Siencestrewitz et Siesmasko, je n'ai pas assez montré ce que furent les évêques fidèles : Mgr Felinski, en face du gouverneur qui voulait interdire les processions, se levant le crucifix à la main et menaçant de se mettre à la tête de la procession, et le gou-

[1] Adresse citée ci-dessus.
[2] *Rapport de l'archevêque apostat Siesmasko*, du 10 janvier 1855.

verneur reculant devant cette menace; mais à son tour, le courageux prélat enlevé de Varsovie et jeté en exil dans l'intérieur de la Russie, 1863 (t. II, liv. II, ch. II). Je n'ai cité ni l'évêque uniate Kalinski, mort déporté, ni Mgr Lubienski, qui pour avoir refusé de faire partie du collége (synode) catholique ou plutôt anticatholique de Saint-Pétersbourg, est acheminé sous la garde des gendarmes vers Nijini Novogorod et meure avant d'y arriver. à quarante-quatre ans. (1869, t. II, liv. III, ch. I.)

Je n'ai pas mentionné l'abbé Pétrowicz à Wilna, qui, après avoir un instant faibli devant le schisme, monte en chaire, raconte devant les fidèles et sa propre faiblesse et les machinations des apostats, demande pardon à Dieu et brûle publiquement le dernier exemplaire resté entre ses mains de ce Rituel schismatique qu'il avait eu le malheur d'accepter. En descendant de chaire, il était pâle, mais assuré, sachant bien le sort qui l'attendait. La foule, saisie d'admiration, se précipite sur lui, déchire son surplis et ses vêtements, baise ses mains et ses pieds, l'accompagne jusqu'au presbytère. Tout le mobilier avait déjà disparu; le confesseur n'y avait laissé que son sac de voyage et un bâton. Il se dénonce lui-même à la police, et on l'envoie achever ses jours sous les glaces du pôle [1].

J'ai à peine rappelé le noble et ferme langage des deux Pontifes, Grégoire XVI et Pie IX, tous deux sans armes et celui-ci captif, en face de l'empire le plus puissamment armé qui soit au monde; cette force morale qui se fait redouter de la force matérielle et la contraint à lui rendre l'hommage involontaire de l'hypocrisie. Je n'ai pas même mentionné la magnifique allocution de Pie IX (24 août 1864), à qui la fête d'un martyr rappelle que « de nos jours aussi, il est des martyrs qui souffrent et meurent pour la foi, » que « des populations sont déportées, des prêtres massacrés, des évêques relégués au loin, des chrétiens périssent au milieu des déserts glacés sans avoir le moyen de se réconcilier avec Dieu. » (T. II, p. 150). Je n'ai pas même assez dit jusqu'à quel point les violences corporelles sont venues en aide à la prédication, peu persuasive sans cela, de l'Eglise russe, et le terrible fouet cosaque qu'on appelle *mahajka*, et les terribles glaçons des étangs russes, employés comme missionnaires du prosélytisme *orthodoxe* (quelques femmes plus obstinées que d'autres ont reçu jusqu'à cent coups de fouet, dit le chargé d'affaires américaines, M. Jewel, 22 février 1874). Je n'ai cité ni le nom de Pikuta, ce vieux paysan qui, sommé de convertir son vil-

[1] Le P. Lescœur, t. II, page 286 et s., où il donne des extraits de la belle circulaire adressée par l'abbé Pétrowicz à ses confrères pour leur annoncer sa rétractation, datée du jour de l'Annonciation 1870.

lage à *l'orthodoxie*, lui fait au contraire jurer d'être fidèle à son Dieu et qui, immédiatement saisi par les gendarmes, est enchaîné et disparaît. (1874, t. II, p. 370 et suiv.), — ni celui de la mère Makryna et de ses compagnes dont les souffrances et la fuite (1845) ont eu du moins un écho dans l'Europe [1] — : ni l'abbé Baranowski tué par les verges et par la faim dans le couvent *orthodoxe* où on l'avait enfermé, ni d'autres encore dont le P. Lescœur lui-même, en 1867, racontait les souffrances à nos lecteurs (*Correspondant* de juin 1867); — ni toute cette série d'actes de violences qu'une lettre de Varsovie leur racontait également en mars 1867 [2]. J'ai résumé tant bien que mal l'histoire des persécuteurs; le martyrologe sera toujours incomplet, car il augmente chaque jour.

C'est là ce qui se passe en Russie; mais hélas! n'est-ce pas aujourd'hui, plus ou moins, ce qui se passe et en Europe et hors d'Europe? Toutes les constitutions possibles, il est vrai, proclament la liberté des cultes, ni plus ni moins que la constitution donnée par l'empereur Nicolas à la Pologne, même après la révolte de 1830 [3]. On assure par les chartes, par les proclamations, par les traités, l'entière liberté de toutes les églises, même de l'Eglise catholique. Mais nous n'en voyons pas moins, à nos portes, auprès des Alpes et sur le Rhin, tout comme sur les confins de la Sibérie, des prêtres expulsés, des églises envahies, des schismatiques et des apostats installés par force à la place des pasteurs légitimes, dans des temples qui dès lors demeurent déserts; et toutes les roueries de l'avocasserie diplomatique employées pour nous prouver que rien n'est plus conforme à la liberté des consciences que cette violence exercée sur les consciences. Les lauriers *orthodoxes* du czar ont empêché de dormir sur leur couche royale MM. Bismark, Carteret et autres. Et même hors d'Europe, dans des pays tout catholiques, et toujours en face de constitutions qui assurent la plus entière liberté religieuse, le Brésil exile les évêques; l'état de Vénézuéla

[1] V. t. Ier, p. 184, et l'écrit intitulé : *Martyre de la sœur Irena Makryna*. Paris, Gaume, 1846.

[2] On peut lire encore, au sujet de l'insurrection de 1863, et des actes de jacquerie et de tyrannie qui la suivirent, le récit écrit avec beaucoup d'âme par un témoin oculaire, Mme Maria Bonnin. *Deux ans de séjour en Pologne*. Paris, Dentu, 1863.

[3] La liberté du culte est garantie. Chacun est libre de pratiquer sa religion ouvertement. La religion catholique romaine, étant celle de la majorité de nos sujets Polonais, sera l'objet de la protection spéciale du gouvernement. Les fonds que possèdent le clergé catholique romain et ceux du rite grec-uni seront considérés comme une propriété commune et inviolable. » (Art. 5 et 6, *Statut organique de* 1832.

édicte contre l'Eglise catholique une loi telle que nos révolutionnaires français la déclarent parfaite; le Turc lui-même, qui ne devrait pas tenir à seconder la Russie, le Turc, comme le Prussien et le Génevois, s'est fait fabriquer une secte toute neuve de *vieux-catholiques* Arméniens, au profit de laquelle il chasse les prêtres et confisque les églises. Et, dans notre France, dans la France de demain, qu'adviendra-t-il? Nous pouvons en juger par le langage de ces partisans enthousiastes de toutes les libertés qui savent si bon gré à la Prusse d'avoir anéanti la liberté des catholiques, par ce tranquille et savant *Journal des Débats* qui nous assurait que la réunion au schisme du diocèse de Chelm s'était faite « en l'absence de toute persécution, grâce aux progrès du siècle qui ont tempéré le fanatisme religieux (août 1875) ». Je ne parle pas de la Chine et du Japon; là aussi on a promis aux catholiques la liberté de leur culte et on ne se fait pas non plus faute de les persécuter.

Il n'en est pas moins reconnu, selon de grands esprits de notre siècle, que l'Eglise catholique est intolérante, et seule intolérante au monde. Le pauvre homme qui, sans dire un mot et sans faire tort à personne, va réciter son chapelet dans une église, à l'exemple de l'illustre savant Ampère et de notre ami regretté Ozanam, celui-là est au plus haut degré fanatique et intolérant. Mais, au contraire, le gamin qui lui jette des pierres, ou dans la rue ou dans un journal, celui-là est l'homme essentiellement tolérant; le Cosaque zaporogue qui lui donne des coups de sabre, le jacobin qui le guillotine, le général galonné de la Commune qui le traite comme un otage, celui-là est l'homme du progrès, l'homme de la liberté, l'apôtre de la tolérance. Il ne saurait y avoir pour lui assez d'indulgence et d'amnistie, que dis-je! assez d'encens et de couronnes. Vous rappelez-vous le tapage que firent, il y a vingt ou trente ans, les journaux et même les diplomates, au sujet d'un petit juif qui avait été baptisé, et par suite, éloigné de ses parents; pendant ce temps, en Danemark, des femmes, pour s'être converties au catholicisme, étaient démariées, châtiées, exilées; en Russie, il se passait des faits comme ceux que nous venons de raconter. Mais des persécutions du Danemark et de la Russie, les mêmes journaux et les mêmes diplomates n'avaient souci, et dix évêques morts de froid en Sibérie, ou trois cents paysans fustigés jusqu'à la mort en Lithuanie, n'eussent pas été dignes d'occuper l'Europe. la moitié autant que la plainte du père Mortara.

Même les premiers chrétiens, nos innombrables martyrs, qui n'ont pas une seule fois répondu au glaive par le glaive, sont accusés d'intolérance, et ceux qui les tenaillaient, torturaient, éventraient,

Néron et Domitien, nous sont présentés comme des modèles de tolérance [1]. (C'est peut-être pour cela qu'en Russie la censure traite Néron et Caligula comme s'ils eussent été des Romanoff, et ne permet pas de les appeler tyrans, pas plus qu'Ivan-le-Terrible) [2].

Une fois pour toutes, dans le vocabulaire de notre siècle, *intolérant* veut dire catholique, *tolérant* veut dire ennemi des catholiques. *Tolérance* veut dire persécution; *liberté* veut dire asservissement; *libéral* veut dire despote; *fraternité* veut dire 93.

Jamais siècle ne s'est laissé aussi pitoyablement mener par des mots, et par des mots qui sont des mensonges.

Néanmoins, ne nous plaignons pas. On nous fait en cela un grand honneur et on rend un grand et involontaire témoignage à la vérité de notre foi. Tous, schismatiques, hérétiques, juifs, musulmans, païens, nihilistes, libres penseurs ou soi-disant tels, ne seraient pas aussi unanimes contre nous si nous n'étions pas la vérité. Leurs doctrines les séparent les uns des autres, tout autant qu'elles les séparent de nous. S'ils avaient foi entière en leurs doctrines, ils traiteraient de la même façon, ou par la répression ou par la tolérance, tout ce qui se sépare d'elles. Mais, si, vivant tant bien que mal les uns avec les autres, ils ne veulent pas nous laisser en paix, ni cesser de persécuter celle de toutes les doctrines qui persécute le moins; en un mot, s'ils nous distinguent, c'est que nous avons un caractère à part, et ce caractère, c'est la vérité.

Il faut être juste. Il y a une exception, non-seulement une exception individuelle, comme celle que je citais tout à l'heure; il y a un pays qui fait exception. Certes, l'Angleterre a été longtemps et jusqu'à nos jours intolérante, comme la Russie, envers le catholicisme; cruelle contre l'Irlande, comme la Russie contre la Pologne. A la persécution sanglante d'Henri VIII, d'Elisabeth, de Jacques Ier, a succédé la persécution légale que notre génération a vu finir. Mais enfin, là aussi elle a eu son terme. Vers le temps où notre France, après trente ans passés sans coup d'Etat populaire, allait rentrer, pour son malheur, dans la carrière des révolutions, l'Angleterre, s'ouvrant une voie tout opposée, demandait à l'esprit de justice de son Parlement une garantie contre les révolutions futures; et, après toute une vie de combats, la carrière d'O'Connell était couronnée par un des plus glorieux succès qu'ait jamais obtenus un homme, une nation, une Eglise. Tout n'a pas été fait, non sans doute, ni en ce

[1] « La tolérance romaine et l'intolérance chrétienne sont en perpétuel contraste dans l'histoire. » M. Dubois Guchan, *Tacite et son siècle*. Voyez aussi M. Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise*.

[2] *La vérité sur la Russie*, par le prince Dolgoroukoff. Paris, 1860.

jour ni même depuis. Mais du moins, tout ce qui a été fait a été loyalement maintenu. Londres n'est pas Moscou ; à Londres, tolérance veut dire tolérance, et liberté veut dire liberté. Et il faut ajouter, à notre honte, qu'à cette heure-ci, la liberté de l'Eglise, la liberté de ses congrégations, la liberté de son enseignement est, sinon plus complète, du moins plus assurée à Londres qu'elle ne l'est, non-seulement à Saint-Pétersbourg et à Berlin, non-seulement à Rome (hélas! cela va sans dire), mais à Vienne et à Paris. La nation anglaise, encore aujourd'hui, peut avoir bien des torts ; mais au moins elle tient parole, et je m'imagine parfois que cette stabilité politique qui chez elle défie les révolutions, est la récompense temporelle de la justice qu'elle a rendue à l'Eglise, comme aussi je suis tenté de voir, dans la supériorité industrielle de l'Angleterre, une récompense de sa fidélité à observer le jour du Seigneur. L'atelier anglais produit en six jours plus que d'autres en sept ; matériellement et moralement, cela est dans l'ordre. Mais ce ne sont là que des récompenses temporelles. Plus tard, peut-être, la récompense spirituelle viendra.

Remercions, en finissant, le P. Lescœur, qui nous pardonnera de l'avoir copié tant de fois. Un tel livre, plein de faits, plein de documents, provoque à chaque instant les citations, et on n'a que le regret de ne pouvoir les multiplier davantage. Aussi ce que nos lecteurs pourront faire de mieux est de remonter à la source et de chercher dans l'ouvrage même du P. Lescœur, si Français par son langage, mais si ardemment et si justement identifié à la cause polonaise, la plénitude de lumière et de conviction que ses pages nous ont apportée.

F. DE CHAMPAGNY.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

En racontant, d'après des documents nouveaux, la vie d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, nous avons tâché de réparer, autant qu'il était en nous, une des injustes négligences de l'histoire. Malgré cette magnifique épopée qui s'appelle l'Oraison funèbre de Bossuet, malgré les Mémoires de Mme de Motteville et quelques esquisses biographiques, cette princesse est restée presqu'une inconnue dans sa propre patrie. Cependant, plus nous avons pénétré dans cette existence pleine de péripéties dramatiques, plus nous avons été convaincu qu'une place d'honneur lui appartenait dans la galerie des grandes femmes du dix-septième siècle qui ont su commander, souffrir et se dévouer.

L'Angleterre nous a devancé de quelques années dans cette œuvre de réparation : deux femmes surtout ont mis au service d'une si noble cause une persévérance infatigable et nous ont ouvert ainsi de nouvelles et précieuses sources d'informations. L'une, miss Strickland [1], a consacré à Henriette-Marie une étude aussi consciencieuse que pleine d'intérêt ; l'autre, mistress Everett Green [2], a publié une traduction anglaise de la volumineuse correspondance de cette reine, qui fut la plus heureuse et aussi la plus malheureuse des femmes. Une partie très-importante de ces lettres s'adresse à son époux Charles Ier, au milieu des plus cruelles épreuves qui puissent être infligées à la nature humaine, « lettres confidentielles, où les cœurs, en s'épanchant loin de l'œil du public, révèlent involontairement les caractères [3]. » Nous avons pu nous procurer à Londres, à Paris et à Saint-Pétersbourg, les copies de cette corres-

[1] *Lives of the Queens of England*, 6 volumes.
[2] *Letters of Henrietta-Maria*, 1 volume.
[3] V. Cousin, *Madame de Longueville*, Avant-propos.

pondance, toujours écrite en français, et nous nous proposons de la mettre prochainement sous les yeux du public.

Nous avons aussi puisé pour notre travail dans le manuscrit, encore inédit en français, des Mémoires du P. Cyprien de Gamaches, aumônier de la reine d'Angleterre [1] : il nous a fourni d'utiles renseignements sur les dernières années de cette princesse et sur sa mort.

C'est donc pour la première fois que la noble figure de la fille de Henri IV apparaîtra aux lecteurs en pleine lumière, et nous ne doutons pas que, comme nous, ils ne reconnaissent que sa mémoire est digne de toute la sympathie et des hommages de la postérité.

I

Henriette-Marie de France naquit au Louvre le 25 novembre 1609 : elle était le sixième enfant et la troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Dès que, selon l'usage, la nouvelle princesse eut été présentée à son père, sous les yeux des ministres et des membres du conseil, il la prit, l'embrassa et la remit aux mains de sa gouvernante M[me] de Montglat, qui avait reçu ainsi tous ses frères et sœurs au moment de leur naissance. La *petite Madame* fut installée dans la même chambre que son frère Gaston, âgé d'environ quinze mois.

Les rapports entre les royaux époux n'étaient alors rien moins que tendres : Henri souffrait du caractère à la fois faible et emporté de la princesse italienne ; celle-ci, blessée dans ses affections par les nombreuses infidélités du roi et dans son orgueil par l'arrogance de la marquise de Verneuil, la favorite attitrée, se montrait en outre fort irritée du refus persistant de son époux de faire procéder à son couronnement. C'était l'objet des plus amères récriminations de la reine, surtout depuis qu'elle lui avait donné une nombreuse et florissante lignée. La répugnance du roi pour cette cérémonie avait, disons-le, pour motif une sorte de crainte superstitieuse, qu'on peut être surpris de rencontrer dans l'âme de ce grand homme, dont le courage avait tant de fois bravé la mort avec cette insouciance qui fait les héros. Une diseuse de bonne aventure, payée peut-être par la jalousie d'Henriette d'Entraigues, lui avait prédit qu'il ne survivrait pas un seul jour au couronnement de la reine, et, obsédé malgré lui par cette sinistre prophétie, Henri avait toujours différé de se rendre au désir de la reine. Cependant après la naissance de sa dernière fille, à force de larmes et d'importunités, et malgré les représentations de Sully qui, pendant trois jours entiers, avait plaidé près

[1] Ces Mémoires ont été traduits en anglais et publiés à Londres en 1848.

d'elle la cause de son maître, elle arracha enfin au roi la promesse qu'il donnerait des ordres pour que la cérémonie eût lieu à Saint-Denis, après ses relevailles. L'obstination de Marie de Médicis tenait surtout à la crainte que, n'étant pas couronnée, s'il arrivait malheur au roi, qui avait déjà échappé par miracle à cinquante conspirations, elle n'éprouvât des difficultés pour obtenir la régence du vivant de Marguerite de Valois, la reine divorcée. L'époque de la cérémonie fut donc fixée au 13 mai 1610.

La *petite Madame* fut baptisée dans la chapelle du Louvre par le cardinal Bonzi : elle eut pour marraine Madame, sa sœur aînée, et pour parrain le nonce Maffeo Barberini, l'un des hommes les plus savants et les plus lettrés d'Italie, qui fut plus tard le pape Urbain VIII. Du nom de ses père et mère, il l'appella Henriette-Marie et, à compter de ce jour, il lui voua une affection paternelle, dont il ne s'est jamais départi dans la suite.

L'extrême tendresse du grand Henri pour ses enfants est restée historique; aussi n'avons-nous pas lieu d'être surpris de l'amour tout particulier qu'il montra, dès sa naissance, pour cette dernière princesse, la plus jolie de toute sa famille. Henriette-Marie avait juste cinq mois, lorsque, portée dans les bras de sa nourrice, elle assista près du trône de sa mère, à la fête du couronnement dans l'abbaye de Saint-Denis, au milieu de ses frères et sœurs, qui y furent, ainsi qu'elle, solennellement reconnus comme enfants de France. Aussitôt après la cérémonie, le roi et sa jeune famille revinrent à Paris, tandis que la reine restait seule à l'abbaye, pour se préparer à faire le lundi suivant son entrée royale dans la grande ville.

Le lendemain dimanche, le roi se rendit à la messe aux Feuillants; après quoi, pour faire diversion aux lugubres pressentiments qui le harcelaient de plus en plus, il se fit apporter son fils Gaston, dont les boutades enfantines avaient le don de l'égayer toujours, et la petite Henriette, son enfant bien-aimée. Il se mit à jouer avec eux en toute liberté, et, au contact de ces êtres chéris, les noirs fantômes de son imagination ne tardèrent pas à s'envoler; il reprit tout son entrain et sa bonne humeur habituelle. Dans l'après-midi, il sortait en carrosse pour aller à l'Arsenal voir le duc de Sully, sans se faire même accompagner de ses gardes, et dans la rue de la Ferronnerie le couteau de Ravaillac rendait orphelines à la fois Henriette-Marie et la France tout entière!

Ce fut au Louvre une effroyable nuit que celle du 14 mai 1610, qui suivit l'assassinat, nuit pleine de terreur et d'angoisses. On craignait que le meurtre, dont le motif réel est encore aujourd'hui un des problèmes de l'histoire, ne fût suivi d'une insurrection;

dans l'intérieur du palais, tout était agitation, frayeur et désespoir. Les gardes, pleurant près du corps inanimé de leur maître, veillaient, la pertuisane croisée, sur le jeune roi Louis XIII, âgé de neuf ans, et sur les enfants royaux, barricadés dans leurs appartements.

Le 25 juin, eurent lieu les obsèques solennelles du Roi, et Henriette-Marie, accompagna le triste cortége de Paris jusqu'à Saint-Denis, portée dans les bras de madame de Montglat. Au moment de l'absoute, on mit le goupillon dans sa petite main et elle répandit l'eau bénite sur le cercueil de son père. Il semblait ainsi que Dieu voulût l'initier dès sa première enfance aux grandes douleurs de son avenir. Quelques mois plus tard, le 17 octobre 1610, nous retrouvons notre jeune princesse assistant au sacre de son frère Louis XIII, dans la cathédrale de Reims : elle était portée cette fois par la princesse de Condé, le dernier mais vertueux objet de la passion de son père.

Bientôt les fautes du gouvernement de la régence, la faiblesse de Marie de Médicis, l'ambition turbulente des princes du sang et l'orgueilleuse ineptie du maréchal d'Ancre provoquèrent des troubles sérieux, à la tête desquels se mirent en première ligne le prince de Condé et le comte de Soissons et qui, sauf quelques moments de trêve, désolèrent toute cette période de notre histoire. Pour les soustraire aux dangers d'un pareil état de choses, on éloigna de Paris les enfants de France, qui résidèrent alternativement au château de Saint-Germain et à Fontainebleau. Henriette-Marie avait à peine deux ans lorsqu'elle perdit son frère Henri, duc d'Orléans, et l'année suivante, on la ramena à Paris, pour assister au mariage de sa sœur aînée Elisabeth avec Philippe IV, roi d'Espagne, qui fut célébré par des fêtes magnifiques, dont la Place Royale fut le théâtre.

Nous devons rendre cette justice à Marie de Médicis, qu'elle était bonne mère et que les soins à donner à ses enfants furent pour elle une constante préoccupation. Elle veillait sur eux de près et de loin et ne cessait de donner des instructions à madame de Montglat sur la conduite à tenir à leur égard. Ces soucis maternels portèrent leurs fruits : Henriette-Marie conçut dès lors pour sa mère une affection passionnée, qui se prolongea sans aucun nuage jusqu'à la mort de cette dernière. Tel fut du reste le caractère de la jeune princesse : elle était née avec le besoin instinctif d'aimer et de se dévouer; aussi la voyons-nous s'attacher également avec ardeur à madame de Montglat, à laquelle les enfants royaux avaient donné, en signe d'affection, le surnom quasi-maternel de *mamangat*. Henriette vécut surtout dans une grande intimité avec madame de Saint-Georges, fille de sa gouvernante, jeune et charmante femme du même âge que l'aînée des filles de France, et qui fut plus tard attachée à sa

personne, lorsqu'elle devint reine d'Angleterre; elle ne l'appelait jamais que ma mie Saint-Georges. Nous aurons souvent à nous occuper d'elle dans le cours de ce récit.

Nous n'avons pas à le dissimuler, Henriette fut fort gâtée dans son enfance; son esprit et son intelligence précoce, sa gentillesse, sa grâce en toutes choses, quoique mêlés d'un peu d'orgueil, désarmaient la sévérité de ses maîtres; si elle excella dans les arts d'agréments tels que le dessin, la musique et la danse, il n'en fut pas de même pour les études plus sérieuses. L'enseignement historique et politique lui fit absolument défaut, et plus tard, lorsqu'elle se heurta jusqu'à se briser contre les écueils de sa vie de reine, au milieu des questions de gouvernement les plus ardues, on l'entendit se plaindre amèrement de se sentir ainsi livrée, sans armes et comme sans défense, à cette lutte acharnée. Elle eut cependant pour précepteur M. de Brèves, un des gentilshommes les mieux informés de son époque, qui avait été longtemps ambassadeur à Constantinople; mais, madame de Motteville nous le dit, « elle avoit dans le caractère plus d'enjouement que de sérieux », et l'indulgence de ses maîtres ne fit qu'ajouter encore à cette disposition. De son côté Marie de Médicis, tendre mère, mais reine faible et frivole, n'était guère faite pour développer par une instruction solide les grandes qualités de cette jeune princesse destinée à porter plus tard une des couronnes les plus lourdes du monde. Il fallut le contact avec les misères humaines et le malheur, pour suppléer aux lacunes de l'éducation première : Henriette de France devint alors la femme forte et accomplie par excellence, mais au prix de quels sacrifices et de quelles souffrances!

La religion lui fut enseignée par une fervente carmélite, nommée la mère Madeleine de Saint-Joseph, qui sut lui inspirer une foi vive et un zèle dont l'ardeur l'emporta souvent plus loin que la prudence ne devait le permettre, lorsqu'elle se trouva au milieu des ennemis de ses croyances. De la suite de ce récit ressortira l'influence considérable qu'eurent ces impressions des premières années sur l'avenir plein d'orages d'Henriette-Marie. Elle tenait de sa mère le goût des arts; elle aimait les tableaux, la musique, l'architecture, le théâtre, les ballets, tout ce qui était beau ou brillant. Douée d'une voix merveilleuse dont la douceur et l'étendue aurait pu faire d'elle, si elle n'eût été reine, la *prima donna* de l'Europe [1], elle se plaisait à la cultiver, et les meilleurs moments pour elle étaient ceux où elle pouvait se livrer sans contrainte à ces goûts favoris.

[1] Cette aptitude musicale lui venait d'Italie, par sa mère qui était aussi une virtuose de premier ordre. Miss Strickland. *Queens*, etc., t. IV, p. 441.

Comment, du reste, notre jeune princesse eût-elle trouvé le temps de vaquer à de plus graves études? Son enfance et sa première jeunesse s'écoulèrent au bruit des fêtes de toutes sortes, qui entrecoupaient les discordes civiles. A six ans, on l'emmenait à Bordeaux, pour assister à l'imposante cérémonie de la remise de sa sœur Elisabeth à Philippe IV, son époux, qui donnait en échange à Louis XIII sa sœur Anne d'Autriche, le 22 novembre 1615. La liaison de la future reine d'Angleterre avec la nouvelle reine de France commença donc dès l'âge le plus tendre et elle devint plus intime pendant les dix années qui précédèrent le départ d'Henriette pour sa seconde patrie. La reine-mère, qui n'ignorait pas la profonde affection que le peuple français conservait pour la mémoire du grand Henri, se plaisait à lui présenter souvent à côté d'elle-même, sa dernière fille, le portrait vivant de leur roi bien-aimé ; elle espérait ainsi faire rejaillir sur sa personne un reflet de cette popularité qui lui avait toujours fait défaut.

Cependant la discorde sévissait de plus en plus dans la famille royale, et le 24 avril 1616, la régence de Marie de Médicis succombait sous le coup qui avait frappé le maréchal d'Ancre. Alors la puissance du jeune favori de Louis XIII, Charles d'Albert, duc de Luynes, ne connut plus de bornes, et son premier acte fut l'exil, au château de Blois, de la reine-mère, dont la captivité s'adoucit pourtant par la présence de sa chère fille Henriette qu'on lui avait laissée.

Près de trois ans s'étaient écoulés dans cette retraite forcée, lorsque la jeune princesse fut rappelée à Paris, d'où elle partit pour Lyon, afin d'assister aux noces de sa seconde sœur Christine avec Amédée II, duc de Savoie [1], et on ne la laissa plus retourner près de sa mère ; le sort de ses deux aînées étant fixé, son mariage était devenu une préoccupation sérieuse pour les ministres de son frère. Marie de Médicis ne tarda pas du reste à venir rejoindre sa fille à Paris : en 1620, après l'échauffourée des ponts de Cé, un accommodement fut négocié avec succès entre la mère et le fils par l'évêque de Luçon, qui fut peu de temps après le cardinal de Richelieu. La reine mère alla s'établir au Louvre, où son influence devint bientôt plus prépondérante que jamais, pour les questions d'Etat et par conséquent pour l'avenir matrimonial de sa fille. Le jeune comte

[1] « Saint François de Sales ayant accompagné, à Lyon, le cardinal de Savoye, pour le mariage du duc Amédée avec Madame Christine de France, y vit la princesse Henriette-Marie, âgée alors de huit ans, et, prenant garde au plaisir qu'elle avoit de voir sa sœur dans la pompe, il luy dit qu'elle auroit un jour une gloire plus solide. Puis, se tournant vers sa gouvernante, il ajouta qu'il croyoit voir dans le visage de cette jeune princesse, que Dieu la destinoit à bien soutenir la gloire de son Eglise. » *Histoire d'Henriette-Marie de France*, par C. Cotolendi. Paris, 1694, p. 51.

de Soissons, de la maison de Condé, était alors fort épris d'elle et recherchait sa main avec une insistance extrême. Ce prince pouvait être un parti sortable, mais sans vouloir le décourager complétement, on ne lui faisait guère que des réponses évasives, parce qu'en dépit de nombreuses difficultés, on ne désespérait pas dès lors de faire de la jeune princesse qu'il aimait une reine de la Grande-Bretagne. Cette idée, qu'on regardait comme avantageuse à la France et à l'Angleterre, autant que préjudiciable aux intérêts de l'Espagne, s'était tellement emparée des esprits à la cour du Louvre, que, dès la fin de 1620, le duc de Luynes avait résolu d'envoyer à Londres, en ambassade extraordinaire, son frère le maréchal de Cadenet. Sous le prétexte apparent d'un témoignage d'amitié qu'on voulait rendre à Jacques Ier, il s'agissait de faire chatoyer à ses yeux tous les avantages d'une alliance française, non-seulement pour ses propres intérêts, mais encore pour ceux de son gendre l'électeur palatin ; il importait surtout de gagner le jeune duc de Buckingham, dont le crédit sur l'esprit du roi était alors aussi grand qu'il le fut plus tard sur celui de son fils. De son côté, le comte de Tillères, beau-frère du maréchal de Bassompierre et ambassadeur ordinaire à Londres, travaillait sous main et avec toute la prudence possible à gagner du terrain dans le sens du mariage. Malheureusement la mission bruyante du maréchal, au lieu d'amener le résultat voulu, ne fit qu'entraver la marche de l'affaire. Le roi Jacques et Buckingham ne rêvaient d'ailleurs à cette époque qu'une alliance avec l'Espagne, dont le poids, dans la balance européenne, leur semblait supérieur à celui de la France : on se fit de grandes politesses de part et d'autre et jusqu'à nouvel ordre les choses en restèrent là.

Il nous faut examiner maintenant quelles étaient les circonstances au milieu desquelles se débattait cette importante question. Jacques Ier avait marié, en 1613, sa fille Elisabeth avec Frédéric V, électeur palatin, le chef reconnu des protestants d'Allemagne. Élu en 1619 roi de Bohême, ce prince avait accepté un peu légèrement le trône qui lui était offert, et, vaincu par Ferdinand II, en 1620, à la bataille de Prague, il s'était vu dépouillé de ses anciens États, en même temps que des nouveaux. La dignité électorale, avec la possession du haut Palatinat, fut conférée par l'empereur à Charles-Louis, duc de Bavière, tandis qu'il livrait le bas Palatinat au roi d'Espagne ; celui-ci se hâta de le faire occuper en entier par ses troupes, à l'exception des trois villes de Heidelberg, Franckenthal et Mannheim, que tenaient encore des garnisons anglaises. Le roi Jacques, se sentant trop faible pour conserver ces places, et surtout pour reconquérir les Etats de son gendre, s'imagina que le meilleur parti à prendre était de rechercher l'alliance d'un ennemi, qu'il n'était pas

de force à combattre victorieusement. Il résolut donc de demander pour son fils la main de l'infante Marie, fille de Philippe III, se faisant l'illusion de supposer qu'une fois le mariage accompli, l'Espagne n'hésiterait pas à lui rendre les États confisqués sur le mari de sa fille, comme si les intérêts politiques ne devaient pas toujours primer les affections de famille.

Il peut sembler étrange que Jacques I[er], époux d'une princesse de Danemark et le plus puissant alors des souverains protestants, n'eût pas cherché à réunir en un faisceau les princes et les États qui professaient la même religion, pour s'en faire un rempart armé contre les envahissements de la maison d'Autriche. Il aurait pu par là inaugurer à son profit l'œuvre qu'allait entreprendre Gustave-Adolphe, aidé du cardinal de Richelieu ; mais, outre que l'esprit pusillanime du fils de Marie Stuart ne se prêtait guère à cette formidable entreprise, il avait aussi à compter avec les catholiques d'Angleterre. Ces derniers étaient encore assez nombreux, surtout parmi la noblesse, pour devenir un obstacle redoutable à sa politique, en raison des sommes d'argent que la France et l'Espagne leur prodiguaient à l'envie, afin de les maintenir dans les intérêts respectifs de ces deux puissances. La première, en fomentant ainsi les dissensions religieuses chez ses voisins, les empêchait de porter secours aux réformés français, et la seconde, notre rivale acharnée, s'efforçait de son côté de conserver en Angleterre une influence prépondérante, au détriment de la nôtre. Elle paraissait du reste y avoir réussi, car les catholiques anglais se montraient, en toutes circonstances, les amis dévoués de l'Espagne.

Le roi Jacques, sous l'inspiration de son jeune favori le duc de Buckingham, prit donc le parti de faire la sourde oreille aux insinuations des ministres de Louis XIII relativement à une alliance avec Henriette-Marie, et de se jeter résolûment dans les bras de l'Espagne. Il chargea son ambassadeur ordinaire à Madrid d'entamer une négociation, dans le but d'obtenir pour son fils à la fois la main de l'Infante et la rétrocession du Palatinat. La cour du roi catholique s'y montra suffisamment bien disposée, mais sans y mettre le moindre empressement, et Jacques I[er] crut devoir y envoyer lord Digby, plus tard comte de Bristol, en ambassade extraordinaire, pour hâter la solution de cette double affaire, qui lui tenait fort au cœur. Digby ne fut pas heureux : tous ses efforts pour obtenir une réponse décisive vinrent se heurter contre la lenteur et les pointilleries espagnoles, et la question demeura toujours en suspens.

La patience du roi et surtout celle de Buckingham n'y tinrent plus ; il fut décidé que le prince de Galles partirait en personne pour Madrid : on ne doutait pas que le côté romanesque de cette

démarche, ainsi que les agréments personnels de Charles ne plaidassent sa cause près de l'Infante avec assez de succès pour que l'affaire fût promptement menée à bonne fin. Buckingham devait accompagner le prince de Galles, pour l'aider de ses conseils dans l'art de la séduction et vaincre par son adresse toute résistance de la part du comte duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV. De son côté, Charles, dont l'imagination sentimentale ne rêvait qu'amour dans le mariage et bonheur domestique, répugnait à recevoir sa fiancée comme une tremblante victime jetée par la politique dans les bras d'un étranger ; aussi cette expédition mystérieuse et chevaleresque répondait-elle trop bien à ses secrètes pensées pour qu'il ne s'empressât pas d'y consentir. Il se mit donc en route pour l'Espagne, accompagné seulement du duc de Buckingham, d'Endymion Porter, de sir Richard Graham et de sir Francis Cottington, et vint s'embarquer à Douvres, le 18 février 1622. Avant d'arriver à Boulogne, les voyageurs s'étaient affublés de déguisements vulgaires ; le prince de Galles et Buckingham ne s'appelaient plus que John Brown et Tom Smith ; ils espéraient ainsi se dérober par leur obscurité même aux regards indiscrets et aux difficultés de la route à travers la France. Ayant ainsi couru la poste sans encombre jusqu'à Paris, ils allèrent se loger dans une médiocre hôtellerie de la rue Saint-Jacques.

II

Le soir de l'arrivée de ces chevaliers errants, il y avait fête au Louvre. Poussés par la curiosité, John Brown et Tom Smith, s'abritant sous de vastes perruques et vêtus de costumes sombres, parvinrent à se glisser dans le palais parmi la foule des assistants. Le duc de Montbazon, chambellan de la reine, reconnaissant des Anglais au milieu de tout ce monde, leur fit donner des places que l'apparence extérieure de ces personnages ne devait guère leur permettre d'espérer ; libre à nous de penser que peut-être la véritable situation des romanesques voyageurs n'était pas pour les ministres français un mystère aussi impénétrable qu'ils pouvaient se l'imaginer. Il s'agissait ce soir-là de la répétition d'un ballet de Boisrobert intitulé : *Les festes de Junon la Nopcière*, qui fut dansé à la cour le 5 mars 1622. Anne d'Autriche, alors dans tout l'éclat de sa beauté, jouait le rôle de l'épouse de Jupiter, tandis que sa jeune belle-sœur, Henriette-Marie, âgée seulement de quatorze ans, représentait Iris et récitait les vers suivants :

Qu'on ne s'esmerveille pas
De voir en moy tant d'appas ;

Si l'on y veut prendre garde,
J'ay, comme Iris, emprunté
Mes couleurs et ma beauté
Du soleil qui me regarde.

Ce dernier vers n'était qu'un compliment à l'adresse de la reine-mère, mais la jeune princesse, chargée de le dire, s'en était si bien acquittée et elle se montrait si gracieuse et si jolie, que tous les spectateurs en furent dans l'enthousiasme. Nous sommes pourtant obligé de reconnaître que le résultat souhaité par la cour de France fut loin d'être obtenu pour cette fois et que la splendide beauté de la reine éblouit le prince voyageur, au point de l'aveugler sur le charme si délicat et si fin d'Henriette de France, qui du reste paraissait presque une enfant. « Nous sommes allés à la cour, sans être reconnus, je vous l'assure, écrivait Charles à son père, le lendemain de cette aventure ; nous y avons vu la jeune reine de France, le petit Monsieur (Gaston, duc d'Orléans), et Madame Royale (Henriette-Marie) figurant dans un ballet : la reine et Madame y ont dansé, avec dix-neuf autres charmantes dames, parmi lesquelles la reine de France est la plus belle, ce qui m'a causé un plus vif désir de de voir sa sœur. »

Anne d'Autriche, à qui son affection de belle-sœur faisait oublier les intérêts de l'infante sa nièce, regrettait plus tard que le prince n'eût vu Henriette qu'à son désavantage, de loin et dans une demi-obscurité, tandis que sa figure et toute sa personne gagnaient tant à être considérées de près. Quant à la jeune princesse, qui, pendant la représentation, n'avait pas non plus remarqué l'illustre spectateur, lorsqu'elle apprit quelque temps après ses romanesques aventures, toujours si chères à l'imagination des jeunes filles, elle murmura dit-on, avec un soupir : « Le prince de Galles n'avait pas besoin d'aller si loin pour trouver une femme ! »

Le séjour de Charles à Paris était resté un mystère pour lord Herbert de Cherbury, alors ambassadeur d'Angleterre ; c'était un excès de précaution, et voici ce que ce dernier nous raconte à ce sujet : « Son Altesse passa le jour qui suivit son arrivée à visiter la résidence de la cour et la ville de Paris, sans être reconnu de personne, excepté d'une fille qui avait vendu autrefois de la toile à Londres et qui, le voyant passer, s'écria que c'était assurément le prince de Galles; elle le laissa pourtant continuer son chemin, sans oser le suivre. Le lendemain, le prince et sa suite prirent des chevaux de poste et partirent pour Bayonne. La première nouvelle que j'en eus me fut donnée par un Ecossais, nommé Andrews, qui, venant chez moi la veille au soir de leur départ, me demanda si je n'avais pas vu le prince. « Quel prince? lui répondis-je, car le

prince de Condé est encore en Italie. » Il me dit qu'il s'agissait du prince de Galles, ce que je me refusai à croire, jusqu'à ce qu'il m'eût affirmé plusieurs fois par serment que Son Altesse était à Paris, qu'il avait lui-même l'ordre de l'accompagner et qu'il me priait, au nom du roi mon maître, de faciliter ce voyage autant que je le pourrais. Cela me fit lever de très-bonne heure le lendemain matin, pour me rendre chez M. de Puysieux, premier secrétaire d'Etat, et lui demander une audience immédiate. M. de Puysieux me fit prier de l'attendre une heure, parce qu'il était encore au lit et qu'il avait d'importantes affaires à expédier dès qu'il serait levé. Je lui répondis que je n'attendrais pas une minute et que j'allais venir lui parler auprès de son lit. Il prit alors le parti de se lever et vint dans la pièce où j'étais : « Je connais votre affaire aussi bien que vous, dit-il en m'abordant ; votre prince est parti ce matin en poste pour l'Espagne. » Il ajouta que je ne demanderais rien pour la sécurité de son voyage qui ne me fût aussitôt accordé et termina en disant : « Vous serez servi à point nommé. » Je me contentai de lui demander qu'il laissât le prince continuer sa route sans le faire suivre ni arrêter. « Le prince, me dit-il, ne sera point arrêté, mais je ne puis me dispenser d'envoyer des gens, pour savoir quel sera le succès de son voyage. » Rentré chez moi, j'expédiai un courrier à Son Altesse, en la priant de faire toute la diligence possible pour sortir de France et de ne point entrer en conversation avec ceux de la religion, parce que son passage par Paris était connu et qu'il serait suivi et arrêté au moindre soupçon. »

Encore aiguillonné par ce message, Charles arriva rapidement et sans mésaventures à Bayonne avec sa suite et de là à Madrid, où il alla s'établir chez le comte de Bristol, à l'ambassade d'Angleterre. Si le prince s'était cru alors au bout des difficultés de son voyage, il se serait fait une étrange illusion : l'idée de son mariage avec l'Infante n'était pas plus populaire en Espagne qu'en Angleterre ; l'antagonisme de religion y était au moins aussi ardent. Si les Anglais se souvenaient avec amertume des persécutions subies par les protestants sous le règne de Marie Ire, épouse de Philippe II, le triste sort de Catherine d'Aragon, mariée à Henri VIII, avait fait prendre en aversion par les Espagnols toute alliance avec un hérétique. Aussi, dans l'espoir d'aplanir bien des obstacles, le clergé espagnol, dès l'arrivée de Charles, se mit-il en campagne pour tâcher de le conquérir au catholicisme ; ce fut une rivalité d'efforts et de zèle qui n'eut malheureusement d'autre effet que d'irriter le prince et les Anglais, sans ébranler leurs croyances. Le royal étranger avait du reste été accueilli à la cour de Philippe IV, sinon avec empressement du moins avec tous les égards et les honneurs

dus à un amant de cette qualité, et rien ne manqua au cérémonial d'usage en pareil cas. Cela n'empêcha pas que, peu après son arrivée, des bruits sinistres ne commençassent à circuler en Angleterre ; c'était un symptôme de l'état des esprits ; on prétendit que le roi d'Espagne, s'autorisant de quelques exemples précédents, n'hésiterait pas à se saisir du prince de Galles et à le garder en captivité à Madrid : c'est, disait-on, un principe reconnu parmi les princes, que celui d'entre eux qui met le pied sur la terre de l'autre, sans sa permission, devient son prisonnier. Rien n'était cependant plus chimérique que ces craintes : ni Philippe IV ni le comte d'Olivarès n'avaient la moindre intention de faire de leur hôte un prisonnier.

Charles avait su d'ailleurs par sa bonne mine, son air chevaleresque et l'agrément de sa conversation conquérir les bonnes grâces de l'Infante, tandis que, par l'habileté de sa conduite, il gagnait l'estime et la bonne volonté personnelles du roi. Les articles du contrat de mariage furent même signés de part et d'autre et scellés par le serment solennel des deux parties intéressées. Tout semblait donc marcher pour le mieux, et le poëte de la cour, Lope de Vega, rimait en l'honneur du prince étranger le quatrain suivant, que Charles se chargea de traduire en anglais et qui fut bientôt chanté sur toutes les guitares de Madrid :

Carlos Estuardo soy,
Que, siendo amor mi guia,
Al cielo de España voy
Por ver Estrella Maria [1].

On paraissait certain d'obtenir la dispense du Pape, nécessaire pour cette union entre deux religions différentes, et Charles lui avait écrit à ce sujet une lettre pleine de respect. Mais l'Espagne n'était pas de bonne foi : décidée à ne pas se dépouiller du Palatinat, elle se bornait à laisser aux Anglais l'espoir vague, que peut-être, le mariage accompli, l'Infante ferait de cette province un don de joyeux avénement. De là, entre Buckingham et Olivarès, des scènes orageuses qui ne faisaient qu'aigrir les esprits, sans résoudre le problème. Jacques Ier n'avait-il pas juré qu'il ne consentirait jamais à marier son fils avec une dot formée des larmes de sa fille dépouillée de ses États ?

Les manœuvres de la cour de Madrid étaient dirigées à la fois

[1] Je suis Charles Stuart
Qui, prenant l'amour pour guide,
Vais au ciel de l'Espagne
Pour y voir l'Etoile Marie.
(Miss Strickland, t. IV, p. 144.)

contre la France et contre l'Angleterre, dont elle voulait avant tout empêcher l'alliance sans qu'il lui en coutât rien. Le prince de Galles, dont les yeux s'étaient ouverts et que Buckingham, désormais l'ennemi juré d'Olivarès, ne cessait d'exhorter à quitter la place, ne pensait plus qu'à employer la ruse, pour se ménager une retraite honorable et sûre. Aussi, bien qu'il eût écrit à son père de lui envoyer des vaisseaux pour le ramener en Angleterre, ne laissait-il pas de poursuivre ses assiduités près de l'Infante, « en faisant le passionné plus qu'à l'ordinaire », autant du moins que le lui permettait la rigoureuse étiquette espagnole. « Alors, nous raconte Mme de Motteville qui apprit dans la suite ces détails par Henriette-Marie, ayant trouvé la reine d'Espagne à son gré, il avoit quelquefois cherché l'occasion de lui parler sans truchement, car, quoique Françoise, elle n'osoit lui parler françois et, lui ayant dit quelques mots en cette langue, elle lui répondit tout bas : « Je n'oserois vous parler en ce langage sans permission, mais je la demanderai. « L'ayant obtenue, elle lui avoit seulement parlé une fois, où elle lui dit qu'elle auroit souhaité qu'il eût épousé sa sœur..... Depuis cette conversation et quelques marques qu'il donna peut-être d'aimer à la voir à la comédie, on lui fit dire doucement de ne plus parler à elle ; que c'étoit la mode en Espagne d'empoisonner les galants des reines. Depuis ce charitable avis, il ne lui parla plus et ne la put voir à découvert, car elle n'alla plus à la comédie que dans une loge toute fermée. »

On le voit, la position n'était pas tenable ; il n'y avait plus pour Charles qu'un parti à prendre : quitter Madrid au plus vite sans rompre officiellement les négociations, au moins jusqu'à nouvel ordre ; une rupture ouverte avant son départ pouvant amener de sérieux embarras. Il prit donc congé du roi, en laissant, entre les mains du comte de Bristol, une procuration en règle à don Carlos, frère du roi, pour épouser l'Infante en son nom, dès que la dispense du pape serait arrivée. Le prince partit ensuite avec toute la rapidité possible pour Santander, où l'attendaient les vaisseaux envoyés par le roi Jacques, et dès qu'il se vit en sûreté sur le pont de son navire, il se hâta d'expédier un courrier à l'ambassadeur anglais, pour lui défendre de livrer la procuration, sans un ordre de sa part. Il fit voile aussitôt vers l'Angleterre. Tout cela n'était peut-être pas bien noble, ni digne d'un aussi grand prince, mais il sentait qu'il s'était fourvoyé dans une impasse, et il fallait s'en tirer à tout prix. L'infante Marie, cette nouvelle Ariane, en apprenant son malheur, protesta qu'elle voulait entrer en religion, ce qui ne l'empêcha point, peu de temps après, de devenir impératrice d'Allemagne [1].

[1] Elle épousa, en effet, l'empereur Ferdinand II, alors roi de Hongrie.

A peine débarqué à Portsmouth le 5 octobre 1623, Charles se rendit auprès du roi, qui se trouvait alors à Royston. L'amoureux éconduit y fut reçu avec de grandes démonstrations d'allégresse, et tout le royaume célébra cet heureux retour par le son des cloches, par des feux d'artifice et des réjouissances publiques. Le roi, informé de tous les détails de l'expédition, approuva ce qui avait été fait, et la rupture avec l'Espagne fut consommée. Les deux chambres du Parlement se réunirent, et, stimulées par l'éloquence chaleureuse de Buckingham, elles se montrèrent plus irritées encore que le roi de la déconvenue de son fils et de la duplicité de l'Espagne, en demandant à grands cris qu'on lui déclarât la guerre ; elles offrirent en en même temps à Jacques Ier tous les subsides dont il pourrait avoir besoin pour la soutenir et pour recouvrer le Palatinat. Le prince de Galles était aussi entraîné dans cette voie belliqueuse par Buckingham, qui lui répétait sans cesse qu'il ferait de lui le prince le plus puissant de la chrétienté et à force d'importunités, il obtint du roi qu'il consentît à cette guerre, si opposée à son caractère éminemment pacifique. On comprit alors en Angleterre que, dans cette lutte contre la puissance espagnole, il fallait se créer de nouvelles forces et que l'alliance française était le meilleur contre-poids qu'on pût lui opposer. Le mariage projeté avec une Infante semblait avoir accoutumé le peuple anglais à l'idée d'une reine catholique, et l'union avec une fille de Henri IV, ce héros qui avait été protestant, blessait moins le sentiment national, que si on avait vu monter sur le trône la petite-fille de Philippe II. Les puritains n'en étaient pas encore venus à cette exagération d'intolérance, que développèrent plus tard les dissensions religieuses du règne de Charles Ier ; de son côté, Buckingham trouvait dans ce mariage une arme sûre pour se venger personnellement du comte d'Olivarès et de Philippe IV. Le roi Jacques, qui considérait toute autre alliance que celle de France ou d'Espagne comme indigne du prince de Galles, avait également conservé un bon souvenir de l'ambassade du maréchal de Cadenet et des efforts tentés par le comte de Tillières, pour le soustraire à l'influence de Madrid ; aussi, avant même de rompre définitivement avec Philippe IV, avait-il envoyé à Paris lord Kensington, qui devint plus tard comte de Holland, avec une mission de confiance. Il s'agissait de s'assurer adroitement si le prince Charles avait encore des chances réelles pour obtenir la main d'Henriette-Marie. Kensington, créature de Buckingham, jeune et beau, souple, insinuant et avide de tous les succès, devait agir dans le sens de ce mariage sur l'esprit de Marie de Médicis, dont le pouvoir était sans bornes, depuis la mort prématurée de son ennemi le connétable de Luynes. A peine arrivé, le brillant

ambassadeur avait mis à exécuter ses instructions tout le zèle dont il était capable, et bientôt le but de ses démarches ne fut plus un secret pour personne à Paris. Il ne manqua pas en même temps de s'éprendre de la belle duchesse de Chevreuse, fort influente à la cour; il sut lui plaire, et la mit aussitôt dans les intérêts de l'Angleterre. L'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Mirabel, poussa les hauts cris contre une pareille entreprise : « La bigamie est-elle donc permise en France? » demandait-il, « puisque le prince Charles est déjà presque marié avec notre Infante? » La reine-mère, promptement gagnée à cette alliance pour sa fille, se bornait à dire : « Que la demande se fasse en règle; c'est à l'homme de faire la cour et à la femme de l'agréer. »

Bientôt ce fut parmi les dames un empressement sans pareil pour accabler l'ambassadeur de questions sur la figure, le mérite et les agréments du jeune prince; il ne savait plus à laquelle entendre : inutile d'ajouter que la jeune Henriette-Marie, la plus intéressée dans l'affaire, mettait tout en œuvre, pour se renseigner sur celui qui briguait l'honneur de devenir son époux. Kensington, charmé de la tournure que prenaient les choses, écrivit au prince de Galles une lettre toute imprégnée du parfum des romans à la mode d'alors; on croit lire une page de l'*Astrée :* « Je portais au cou, suspendue par un ruban, une boîte d'or qui renferme la miniature de Votre Altesse; à peine entré aux audiences du Louvre, les dames m'entouraient, pour me supplier de leur laisser voir le portrait du futur époux de leur jeune princesse. Ce portrait avait donc été vu de toutes, excepté de celle qu'il devait toucher plus particulièrement, mais les lois de l'étiquette ne permettaient pas à madame Henriette de paraître s'occuper d'un prince, qui n'avait pas encore officiellement demandé sa main. Elle se plaignait que la reine et les autres dames eussent le droit d'aller trouver l'ambassadeur, d'ouvrir le médaillon et de contempler le portrait, aussi longtemps que bon leur semblait, tandis qu'elle-même, qui devait y trouver l'intérêt le plus vif, ne pouvait qu'à grand'peine y jeter un regard à la dérobée. Elle se souvint alors que la dame, chez laquelle je demeurais, avait été à son service, et la pria d'emprunter le portrait, afin qu'elle pût le considérer avec autant d'attention et aussi longtemps qu'elle le voudrait. Cela fut fait et, dès que cette dame le lui eut apporté, la princesse se retira dans sa chambre, en lui disant de l'y accompagner, et resta seule avec elle. Elle ouvrit alors le médaillon avec un empressement qui dénonçait sa passion, tout en rougissant de sa faute, et après l'avoir gardé une heure dans sa main, elle le rendit, en faisant mille éloges de votre personne. Ceci, monseigneur, exige un secret absolu, et je sais que vous n'en don-

nerez connaissance qu'au roi votre père, au duc de Buckingham et au comte de Carlisle. Ce secret touche en effet à mon honneur, et j'aimerais mieux mourir mille fois que de le voir divulguer, puisqu'une telle preuve de confiance m'a été donnée par une jeune princesse, qui est un ange de beauté et de bonté [1]. »

Dans une autre de ses lettres, toujours adressées au prince de Galles, l'ambassadeur insistait aussi sur les charmes et les agréments de la jeune Henriette : « C'est, lui disait-il, une dame qui, par sa beauté et sa douceur, est digne de votre affection, autant que femme qui soit sous le ciel ; c'est en vérité la plus charmante créature de France et le plus joli objet de la nature [2]. Sa taille est un peu petite, à cause de son âge, mais sa sagesse le devance infiniment. Je l'ai entendue l'autre jour s'entretenir avec sa mère et les dames de leur suite : elle montrait une vivacité et une discrétion extraordinaires ; elle danse et, j'en suis témoin, avec autant de grâce qu'aucune femme que j'ai vue ; on dit que, lorsqu'elle chante, sa voix est d'une douceur extrême, et j'en suis persuadé. » Quelques jours après, il put en juger en toute connaissance de cause et il ajoutait : « On m'avait dit, et j'ai reconnu que c'était la vérité même, que ni son maître de chant ni personne, homme ou femme en France ou en Europe, ne chante aussi admirablement qu'elle ; sa voix dépasse toute imagination ; je ne saurais vous en dire davantage. »

Tandis que Kensington, en exaltant le mérite de la jeune princesse, cherchait à enflammer de plus en plus le cœur si tendrement romanesque de Charles, il ne se lassait pas de vanter à la cour de France la richesse et la beauté du pays, dont Henriette-Marie serait la souveraine, ainsi que la réception à la fois magnifique et enthousiaste qu'on lui préparait. Il peignait aussi à Henriette elle-même, sous les couleurs les plus flatteuses, le mérite, la bonne grâce et les talents de son jeune maître ; il fallait qu'il fussent épris l'un de l'autre avant la première entrevue. Le succès fut complet des deux côtés, et l'heureux ambassadeur n'eut qu'à s'applaudir des résultats obtenus. Cha-

[1] *Correspondance of lord Kensington (afterwards Earl of Holland) with Charles I.* Printed in the Cabala, february 1623-1624.

[2] Voici, en effet, le portrait séduisant que nous fait de cette princesse un de ses historiens : « Elle n'avoit pas encore seize ans, sa taille étoit médiocre, mais bien proportionnée. Elle avoit le teint parfaitement beau, le visage long, les yeux grands, noirs, doux, vifs et brillants, les cheveux noirs, les dents belles, la bouche, le nez et le front grands, mais bien faits, l'air fort spirituel, une extrême délicatesse dans les traits, et, dans toute sa personne, quelque chose de noble et de grand. C'estoit, de toutes les princesses ses sœurs, celle qui ressembloit le plus à Henri IV, son père. Elle avoit comme luy le cœur élevé, magnanime, intrépide, remply de tendresse et de charité, l'esprit doux et agréable, entrant dans les douleurs d'autruy et compatissant aux peines de tout le monde. » Cotolendi, p. 10.

cun le comblait d'attentions et de prévenances ; seul le comte de Soissons l'accueillit de la manière la plus désobligeante lorsqu'il vint lui faire sa révérence, comme à l'un des princes du sang ; il lui rendit dédaigneusement son salut en détournant la tête. Le comte de Gramont, son confident, lui conseilla de ne pas laisser voir aussi ouvertement son déplaisir : « Cette négociation pour le mariage de Henriette, lui répondit le jeune prince d'un air désolé, me touche tellement au cœur que, s'il ne s'agissait pas d'un aussi grand roi, je couperais la gorge à son ambassadeur. Si c'était un prince de Savoie, de Mantoue ou d'Allemagne, qui fût venu en personne demander sa main, j'aurais joué ma vie contre la sienne. » On voit que le bonheur futur de Charles Stuart ne laissait pas que de faire des jaloux.

Dès que, par les soins de lord Kensington, il fut bien établi que le mariage était agréable aux deux familles royales, Jacques Ier se hâta d'envoyer à Paris un ambassadeur extraordinaire dans l'impertinente personne de l'un de ses favoris, Hay, comte de Carlisle, courtisan qui s'était fait surtout remarquer par son adresse à accrocher sur son habit pour quarante mille livres de pierreries. Carlisle n'étant qu'une simple marionnette politique, la négociation sérieuse des affaires matrimoniales resta entre les mains de Kensington, qui avait reçu de son côté des pouvoirs officiels pour la suivre.

Quand la nouvelle en arriva à Madrid, le comte d'Olivarès jeta feu et flammes : « Si le Pape accorde la dispense, s'écria-t-il, nous enverrons une armée à Rome, et nous mettrons à feu et à sang le patrimoine du Saint-Siége [1]. » La France et l'Angleterre ne parurent se soucier que médiocrement de ces menaces, et l'on continua avec un sang-froid parfait à traiter les articles du contrat de mariage. Dans cette nouvelle phase, le côté sentimental n'avait pas été plus négligé qu'auparavant. Carlisle avait apporté deux lettres pour Madame Henriette, l'une du roi Jacques Ier, l'autre du prince de Galles, accompagnée de son portrait. Lorsqu'à la première audience des deux ambassadeurs, il les présentèrent à la jeune princesse avec le cérémonial accoutumé, elle dut demander à sa mère la permission de les prendre, ce qui lui fut aussitôt accordé. Henriette se saisit alors du portrait et des lettres, et, s'il faut en croire les ambassadeurs, elle avait des larmes dans les yeux en lisant celle de Charles. Après l'avoir relue deux fois, elle la mit dans son sein, tandis qu'elle se contentait de déposer dans son cabinet [2] la lettre du roi. Cela fit dire à ce dernier, lorsque ces faits lui furent rapportés : « La jeune princesse, en agissant ainsi, veut faire bien comprendre qu'elle aura confiance en moi et

[1] Lord Kensington to the Duke of Buckingham.

[2] Meuble fermant à clé, dont l'usage a été remplacé plus tard par celui du secrétaire.

qu'elle aime mon fils. Je devrais lui en vouloir, pour n'avoir pas lu ma lettre sans le consentement de sa mère; mais je lui pardonne, puisqu'elle a si bien logé celle de mon fils. »

En retour de cette galanterie, on envoya une délicieuse miniature de la princesse à Charles, qui éprouva un véritable transport de joie, en contemplant ces charmes encore en germe, mais qui, à leur entier épanouissement, devaient faire de Madame la plus jolie reine connue dans l'histoire. Le seul défaut qu'on pût reprocher à sa personne, à l'âge de quinze ans, c'était, comme nous l'avons dit, l'exiguïté de sa taille ; mais les ambassadeurs assuraient au roi et à son fils que la princesse Christine, sœur d'Henriette, n'était pas plus grande qu'elle à son âge, et que depuis elle était devenue une très-grande et belle dame. Un jour, Kensington faisait tous ses efforts pour obtenir de la reine-mère qu'elle lui accordât une entrevue particulière avec Madame Henriette, alléguant qu'il avait reçu un message du prince de Galles destiné à lui être transmis directement. Marie de Médecis, qui prenait plaisir à prolonger son entretien avec le spirituel ambassadeur, affectait d'hésiter à lui octroyer sa demande. « Il fallait absolument, écrit lord Kensington, qu'elle sût ce que j'avais à communiquer à sa fille. — Eh quoi ! Madame, lui dis-je en souriant, Votre Majesté voudrait donc m'imposer une loi plus dure que celle que l'Espagne a fait subir à son Altesse le prince de Galles à Madrid ? — Le cas est bien différent, répliqua la reine-mère, car le prince y était en personne, et vous, vous n'êtes ici que son envoyé. — Oui, mais un envoyé qui représente sa personne. — Avec tout cela, reprit la reine, que pouvez-vous avoir à dire à ma fille ? — Rien, assurément, répondis-je à mon tour, qui puisse choquer les oreilles d'une si vertueuse princesse. — Mais qu'est-ce enfin ? s'écria-t-elle. — Eh bien ! Madame, s'il est indispensable que vous le sachez, en voici le sens : Votre Majesté ayant autorisé de ma part une plus grande liberté de langage que je n'en avais eu jusqu'à présent, j'obéirai aux ordres de mon prince, en offrant ses hommages à votre aimable et royale fille, non pas sous la forme d'un simple compliment, mais tels qu'ils sont inspirés par l'amour et la passion que ses beautés extérieures et intérieures ont allumés dans son âme. Il est résolu à employer tous ses efforts pour conduire à bien une alliance, dont il considère la réussite comme le plus grand bonheur qui puisse lui arriver en ce monde. Telle doit être, avec quelques paroles plus tendres encore, la communication que je dois faire à son Altesse Madame : — *Allez, allez!* s'écria la reine en riant, il n'y a pas grand danger à cela : *je me fie à vous* [1]. » Je n'ai point

[1] Ces mots sont en français dans la lettre de l'ambassadeur.

abusé de cette confiance, poursuit l'ambassadeur, car, dans mon entretien avec Madame Henriette, je n'ai guère employé que les mêmes termes, en les amplifiant un peu, il faut l'avouer. La princesse *but* mes paroles avec une joie extrême et les accueillit du salut le plus aimable, ajoutant qu'elle avait une obligation infinie à mon prince, et qu'elle se regarderait comme fort heureuse de trouver une occasion, pour mériter une place dans son affection et dans ses bonnes grâces. » Le flatteur avait d'avance protesté au prince Charles que sa réputation d'être le prince le plus accompli d'Europe, dans sa personne et dans ses manières, avait fait germer pour lui dans le cœur de la gracieuse Madame un attachement sans bornes. N'oublions pas que le Louvre confinait à l'hôtel de Rambouillet et qu'on y respirait le même air.

Si l'on voguait à pleines voiles sur le *fleuve du Tendre*, sans crainte d'y rencontrer des écueils, il n'en était pas de même quand il s'agissait du contrat de mariage, où il fallait toujours louvoyer avec des peines infinies, au travers d'un dédale de récifs apparents ou cachés. Richelieu avait été nommé secrétaire d'État le 28 avril 1624, et peu après, par suite de la disgrâce du marquis de la Vieuville, il devenait premier ministre ; les affaires reçurent alors une direction énergique, inconnue en France depuis la mort du grand Henri. Le cardinal exposa au roi Louis XIII, avec cette hauteur de vues qui le caractérisait, les intérêts respectifs de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, et conclut en faveur de l'alliance projetée. Restait à traiter la question religieuse, hérissée de difficultés de toute nature, qui semblaient presque inextricables de part et d'autre ; mais Richelieu ne désespérait pas de les résoudre, pour le plus grand avantage de la France. Il commença par envoyer à Londres le marquis d'Effiat [1] et le comte de Brienne [2], connu alors sous le nom de M. de la Ville aux Clercs, pour négocier directement avec le roi Jacques les articles les plus délicats, sur lesquels les ambassadeurs anglais n'avaient pas pu ou n'avaient pas osé prendre un parti.

Au même moment, le père de Bérulle, sous le prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, s'acheminait vers Rome, afin d'obtenir la dispense nécessaire du pape Urbain VIII, parrain d'Henriette-Marie, en dépit des intrigues espagnoles, qui s'agitaient autour de lui. Le père de Bérulle emportait avec lui une lettre auto-

[1] Antoine Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, père de Cinq-Mars. Il fut plus tard maréchal de France, et mourut en 1632.

[2] L'auteur des *Mémoires*, Henri-Auguste de Loménie, né en 1594 ; il avait obtenu, en 1615, la survivance de la charge de secrétaire d'État de la maison du roi, que son père Antoine de Loménie avait occupée sous le règne de Henri IV.

graphe de Louis XIII au Saint-Père, qui, en sollicitant la dispense, faisait ressortir les avantages de cette union, au point de vue des intérêts de l'Eglise [1].

En Angleterre et en Écosse, les catholiques, jusque-là clients dévoués de l'Espagne, mais gagnés maintenant par les émissaires secrets de Richelieu [2], adressaient lettres sur lettres au roi de France pour lui exposer les avanies et les persécutions auxquelles ils étaient en proie, et le remercier en même temps des efforts qu'il faisait, pour obtenir de Jacques Ier un adoucissement à leurs maux. C'était là, en effet, une des questions sur lesquelles les ambassadeurs français avaient particulièrement mission d'insister et qui leur causaient le plus d'embarras.

Les lois anglaises contre le catholicisme étaient d'une sévérité excessive [3], et le parlement, appuyé en cela par l'opinion presque générale du pays, n'était pas d'humeur à les abroger, ni même à les laisser sans effet. Le roi Jacques, au contraire, qui, à bout de controverses religieuses, paraissait incliner alors vers le catholicisme, ne demandait pas mieux que d'entrer dans la voie de la tolérance ; mais il n'osait, pas plus que ses ministres, en faire un acte officiel, ni constater cette grave infraction aux lois du pays par un article spécial du contrat de mariage, comme le demandait Louis XIII. Après de longues contestations, on finit par tomber d'accord que la France se contenterait d'un paragraphe secret, revêtu de la seule signature du roi Jacques, et ainsi conçu : « Les catholiques anglais pourront dorénavant vivre en sécurité et de leur personne et de leur vie, jouissant de leurs biens, et ne seront aucunement, ni en quelque temps que ce soit, surpris ou molestés [4]. »

Rendons justice à Jacques Ier : dès que cet article eut été signé, il s'empressa de faire élargir un certain nombre de catholiques anglais,

[1] Pierre de Bérulle, né en 1575, fondateur de l'ordre de Carmélites et de la congrégation de l'Oratoire, jouissait de toute la confiance de Louis XIII et de sa mère. Il accompagna Henriette-Marie en Angleterre, mais revint bientôt après à Paris. Elevé au cardinalat en 1627, il mourut au moment où il célébrait la messe, en 1629.

[2] En Écosse, les principaux agents de Richelieu étaient deux Écossais catholiques, nommés Watson et Seaton, qui déployaient dans leur mission secrète une activité sans égale.

[3] Ces lois portaient : bannissement des prêtres anglais qu'on trouvait officiant dans le royaume; condamnation à mort pour avoir enfreint le ban; obligation pour les catholiques de payer au roi 20 livres sterling par mois, si même il n'aimait mieux prendre les deux tiers de leurs biens en une seule fois; payement de dix sols par dimanche, pour dispense d'aller au prêche. Tillières, *Introd.*, p. 29.

[4] Ms. des Archives du ministère des affaires étrangères, 20 mars 1625. Angleterre, p. 70.

ecclésiastiques ou autres, qui attendaient en prison leur condamnation au bannissement ou à la mort. Il fit restituer les amendes à ceux qui les avaient déjà payées, et donna l'ordre de surseoir à l'exécution des lois pénales contre les insoumis. Les négociateurs parvinrent aussi à s'entendre, non sans peine, sur d'autres dispositions du contrat, stipulant que la dot de la future reine serait de 800 mille écus, moyennant quoi elle renoncerait solennellement, pour elle et pour ses descendants, à tout héritage provenant de la couronne de France. Son douaire fut fixé à 18 mille livres sterling par an, et sa maison dut être formée avec autant de dignité et un aussi grand nombre d'officiers qu'en eut jamais une reine d'Angleterre. Les officiers devaient être tous Français et catholiques, à moins que le roi de la Grande-Bretagne ne consentît à admettre parmi eux quelques sujets anglais de la même religion. La reine avait droit à une chapelle dans toutes les maisons royales et en quelque lieu des États du roi de la Grande-Bretagne qu'elle se trouvât. Elle devait avoir à la cour, outre un évêque, qui serait son grand aumônier, vingt-huit prêtres ou religieux, pour desservir ses chapelles. Une autre clause, grosse d'orages pour l'avenir et faite pour blesser, de la façon la plus grave, les sentiments des puritains et d'une grande partie de la nation anglaise, établissait que « tout le soing et éducation des enfants qui proviendront de ce mariage appartiendra à Madame leur mère, jusques en l'âge de treize ans, comme aussy le choix des personnes qui leur seront nécessaires jusques audict aage, et les susdites personnes seront comptées au nombre de la famille et jouiront des mêmes priviléges et droicts que les autres officiers [1]. »

Avec le zèle religieux si fervent d'Henriette-Marie, c'était indiquer clairement que ses enfants seraient élevés dans la foi catholique. La lettre qu'elle écrivit à son frère Louis XIII pour le remercier d'avoir décidé son mariage, ne peut laisser aucun doute à cet égard, puisqu'elle lui dit expressément qu'elle s'engage à ne confier ses enfants qu'à des catholiques, afin de les préserver du contact de l'hérésie : aussi la politique de Richelieu ne prévoyait-elle pas, sans une secrète satisfaction, les embarras que ces engagements devaient créer plus tard pour l'Angleterre, et qui l'empêcheraient de rien tenter de sérieux contre la France. Charles Ier rompit plus tard, il est vrai, cette clause trop dangereuse pour lui, mais il l'avait approuvée, et les protestants ne le lui pardonnèrent pas. Le contrat fut ratifié solennellement le 12 décembre 1624, non sans que le cardinal, qui connaissait le faible du roi Jacques, eût recommandé au marquis d'Effiat de l'assurer que la France mettrait tout en œuvre, pour faire

[1] Archives du ministère des affaires étrangères, Angleterre, 1624.

recouvrer à son gendre Frédéric le Palatinat tant désiré. Il faisait, en même temps, toutes sortes d'avances au duc de Buckingham, en attisant sa haine contre l'Espagne, et il l'invitait à venir à Paris, pour assister aux prochaines fiançailles de Madame Henriette, ainsi que le duc en avait exprimé le vœu.

Toutes les dispositions politiques et civiles étaient donc prises pour le mariage ; mais la dispense du Pape Urbain VIII tardait toujours à venir. Le Père de Bérulle, pressé par le gouvernement français, répondait en se louant beaucoup de la réception qui lui avait été faite, mais en se plaignant aussi des lenteurs de la cour de Rome. Urbain VIII était très-opposé à cette union, dont il redoutait les conséquences dans l'avenir et qu'il considérait comme fort périlleuse pour sa jeune filleule. Cette opinion du Saint-Père était fondée sur la connaissance qu'il avait du caractère de la nation anglaise, ainsi que sur les rapports que lui adressaient ses missionnaires, et spécialement le Père Ange de Raconis, qui tous travaillaient avec ardeur à faire des prosélytes dans la Grande-Bretagne. Urbain VIII était trop éclairé pour ne pas prévoir que, si la famille des Stuarts consentait à adoucir les peines sanguinaires édictées contre les catholiques, il était à craindre, dans l'état présent des esprits, qu'elle ne compromît gravement sa couronne. Si, d'un autre côté, Jacques Ier et son fils autorisaient la persécution, Henriette-Marie pourrait-elle jouir d'un instant de bonheur ou même de tranquillité sur le trône ? S'appuyant sur des motifs aussi légitimes, le Pape remettait de jour en jour l'envoi de la dispense, dans l'espoir qu'il parviendrait ainsi à empêcher l'accomplissement du mariage [1].

Ces retards ne faisaient pas le compte de la reine Marie de Médicis, dont l'impatience devint assez vive pour qu'elle allât jusqu'à menacer Urbain VIII de suivre l'exemple donné par le mariage de Marguerite de Valois avec Henri IV, et de célébrer celui de sa fille, sans attendre la permission de Rome. Le Pape, sous cette pression et par suite des instantes démarches du Père de Bérulle, se décida enfin, au mois de décembre 1624, à envoyer le bref de dispense au nonce Spada, mais avec ordre de ne le remettre au ministre, qu'après que l'article du contrat relatif à la tolérance envers les catholiques aurait été confirmé par une déclaration publique.

III

La dispense était à peine arrivée que, le 27 mars 1625, mourut

[1] Dodd, *Church history*.

le roi Jacques, et que Charles I[er] monta sur le trône. Le jeune roi s'empressa de reprendre les négociations pour son propre compte, et l'époque des fiançailles fut enfin déterminée. Ce fut alors qu'Urbain VIII, reconnaissant qu'il n'était plus en son pouvoir de rien empêcher, se décida à faire remettre la dispense, tout en manifestant les craintes qu'il éprouvait pour l'avenir de cette union, et en déclarant qu'il ne donnait son autorisation qu'afin d'éviter le scandale de voir une fille de France mariée sans la bénédiction pontificale [1]. Il fit partir pour Paris le cardinal Barberini, qui devait officier au mariage, et qui apportait une lettre au roi Louis XIII, où le Saint-Père disait que, si le caractère de sa sœur ne lui donnait pas l'espoir que, devenue reine d'un pays hérétique, elle serait l'ange gardien et la sauve-garde de ses coreligionnaires, il n'aurait jamais accordé le bref de dispense. Dans une autre lettre à la jeune princesse, Urbain VIII l'encourageait à devenir l'Esther de son peuple opprimé, la Clotilde qui soumit au Christ son victorieux époux, l'Audeberge dont le mariage implanta en Angleterre la foi chrétienne. « Dans cette circonstance, ajoutait-il, les regards du monde terrestre, aussi bien que ceux du monde spirituel, sont fixés sur vous [2]. »

Henriette répondit au Pape par une lettre où, en le remerciant de ses bons et prudents conseils, elle protestait de la manière la plus solennelle et à peu près dans les mêmes termes qu'en écrivant à son frère, de sa ferme volonté d'élever ses enfants dans la foi catholique, et de pourvoir au bien et à la liberté de ses sujets, appartenant à cette religion. Rien ne s'opposait donc plus à l'union des deux époux, dont Louis XIII écrivait au marquis d'Effiat : « Il seroit malaisé de trouver deux personnes d'égal mérite, pour se posséder, comme il se rencontre en la personne dudit prince et de ma sœur, dont le mariage, si bien acheminé par leur recherche et par mon désir qui y courait, promet en ce siècle des choses grandes pour moi et pour eux. »

Le duc de Chevreuse, de la maison de Lorraine, proche parent de Charles I[er] par Marie Stuart, sa grand'mère, fut choisi pour représenter la personne de ce monarque à la solennité des fiançailles, qui fut fixée au 8 mai 1625. On n'épargna rien pour donner à cette première cérémonie et ensuite à celle du mariage tout l'éclat et la magnificence imaginables. Voici la relation du *Mercure français* :

Le Roy, dans sa chambre, ayant près de luy la Royne, Monsieur, son

[1] Ms. Barberini.
[2] *George the fourth's Ms.*, nº 325, p. 1062.

frère unique, les ducs de Nemours et d'Elbeuf, les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et autres seigneurs de la cour, envoya quérir Madame, qui estoit assistée de la Royne sa mère, mesdames les princesses de Condé et de Conty, et les duchesses de Guyse, de Chevreuse et d'Elbeuf, et plusieurs autres grandes dames. Sa robbe estoit de toile d'or et d'argent, à fleurs de lis d'or et enrichie de plusieurs diamans et autres pierres précieuses. La queue de la dicte robbe estoit portée par mademoiselle de Bourbon, fille de M. le prince de Condé.

Comme elle fut entrée dans la chambre du Roy, avec une majesté digne de sa naissance, messieurs de Carlile et Holland, ambassadeurs extraordinaires pour le Roy de la Grande-Bretagne, y entrèrent aussy-tost, vêtus avec le plus bel advantage qui se puisse dire, donnant au roy le contract de mariage, qui fut leu tout haut par M. le chancelier. Après que Sa Majesté eut agréé les convenances, les ambassadeurs se retirèrent en la chambre du duc de Chevreuse, au-dessus de celle du Roy, et lui ayant fait entendre les accords, il fut trouver aussy-tost Sa Majesté, accompagné des dicts sieurs ambassadeurs et plusieurs autres seigneurs de marque, estant vestu d'un habit noir à bandes toutes garnies de diamans, mesmes les fers de ses aiguillettes en estoient enrichis.

Arrivé devant Sa Majesté, il luy présenta sa procuration du pouvoir d'espouser que luy avoit donné le Roy de la Grande-Bretagne, qui fut inséré au bout dudict contract de mariage, que le Roy signa, Madame, les Roynes et les dicts sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs. Cela fait et arresté, le cardinal de la Rochefoucauld fit les fiançailles à la manière accoustumée.

Ayant esté arresté que le mariage se feroit en l'église Nostre-Dame, l'archevesque de Paris prétendoit de le faire, mais M. le cardinal de la Rochefoucauld l'emporta sur luy, tant à cause de sa dignité, que comme grand aumosnier et curé primitif de la cour.

L'église Nostre-Dame et la salle de l'archevesché furent tendues des plus riches tapisseries royales d'or, d'argent et de soye qui se puissent voir : dans le chœur estoyent celles des actes des apostres, et dans la nef les triomphes et les victoires de Scipion sur les Carthaginois. De l'archevesché sortoit une galerie à huit pieds haut de terre, soustenue de plusieurs pilliers, laquelle conduisoit au théâtre de devant l'église, où se devoient faire les espousailles : cette galerie estoit couverte par le haut de satin violet tout parsemé de fleurs de lis d'or, et par le bas d'une belle toile de lin cirée. Depuis le théâtre, tout le long et au milieu de la nef, estoit une autre galerie en pente jusqu'au premier pas de l'entrée de la porte du chœur, et au milieu du chœur estoit un grand parterre relevé de trois degrez, et le days royal au-dessus, semé de fleurs de lis d'or.

Le dimanche ensuivant, onzième de may, jour pris pour les cérémonies du mariage, Madame partit du Louvre, environ les neuf heures du matin, pour aller s'habiller à l'archevesché.

Sur les onze heures, le carrosse de la Royne regnante arriva au

Louvre pour M. le chevalier de Vendosme (représentant le grand maistre, en l'absence de M. le comte de Soissons) [1], lequel alla prendre les dicts sieurs comtes de Carlile et de Holland, logés aux fauxbourgs de Saint-Germain, en l'hostel des ambassadeurs extraordinaires. De là, ils furent prendre l'ambassadeur ordinaire de Messieurs les Etats des Provinces unies, qui tous ensemblement allèrent querir M. le duc de Chevreuse en son hostel, et puis s'en allèrent rendre à l'archevesché de Paris, où estant descendus, ils furent saluez de Madame qui estoit à la fenestre en une chambre. Et estant montés à la grande salle, ils s'assirent sur des chaises qui estoient là apportées exprès pour les y recevoir, en attendant le Roy, les Roynes et la cour.

Cependant MM. les présidents du Parlement et les conseillers, avec leurs robbes d'écarlate, s'acheminèrent à l'église Nostre-Dame pour assister à cette cérémonie, comme aussi les autres cours souveraines, M. le Prévost des marchands et les eschevins, lesquels prirent tous leurs places selon qu'il se pratique en telles cérémonies.

Sur les quatre heures de relevée, le Roy et les Roynes, les princes et les princesses et toute la cour partirent du Louvre, pour se rendre aussi à l'archevesché. Une heure après, M. le chevalier de Vendosmes et M. de Rhodes, grand maistre des cérémonies, ayant plusieurs gentilshommes devant eux, conduisirent de la salle de l'archevesché sur le théâtre de mariage, dressé au devant du portail de Nostre-Dame, M. le duc de Chevreuse, vestu d'un habit noir tout coupé et doublé d'une toile d'or, avec une tocque aussi de velours noir, ornée d'une enseigne de diamans, une escharpe toute couverte de roses de diamans, un capot tout brodé d'or et semé de pierreries.

Et MM. les comtes de Carlile et de Holland, tous deux couverts de toile d'argent battu, avec la tocque, marchaient aux deux costez dudict sieur de Chevreuse.

Un quart d'heure après, le Roy s'achemina avec un habit en broderie d'or et d'argent, accompagné par toutes les grandes charges de l'État, qui formaient son cortége.

Quant à la dicte Royne de la Grande-Bretagne, elle avoit sa couronne sur la teste; la queue de sa robe estoit portée par mesdames les princesses de Condé, de Conty et de Soissons, et la queue de son manteau royal porté par M. de Villeserain, son escuyer.....

Cette royale troupe estant arrivée sur le théâtre préparé pour faire le mariage, au-dessus duquel estoit élevé un grand daiz d'une valeur inestimable, le Roy et Monsieur son frère mirent la Royne de la Grande-Bretagne, leur sœur, entre les mains de M. le duc de Chevreuse, et alors le cardinal de la Rochefoucauld les espousa selon les cérémonies ordinaires de l'Église ; lesquelles parachevées, on entra en mesme ordre

[1] Le comte de Soissons fit supplier Sa Majesté de le dispenser de faire sa charge de grand maître, ne pouvant oublier qu'on lui avait autrefois fait espérer de parvenir à l'alliance de Madame, et le roi permit à ce prince d'envoyer son bâton au grand prieur, qui remplit sa place. *Mémoires du comte de Brienne*, t. I, p. 212.

que dessus dans l'église, par la galerie qui alloit respondre à la porte du chœur, laquelle aussy estoit toute couverte de riches tapisseries, excepté que M. le duc de Chevreuse et MM. les deux ambassadeurs marchoient devant le Roy.

Estant tous arrivez à la porte du chœur, les dicts sieurs duc de Chevreuse et ambassadeurs firent de grandes révérences au Roy, aux Roynes, puis s'en allèrent à l'archevesché, durant que l'on disoit la messe. (Le duc de Chevreuse agissait comme l'aurait fait le Roi protestant d'Angleterre.) Dans le chœur, au-dessus d'un grand parterre en charpenterie relevé de trois marches et couvert de très-riches tapis, estoit tendu un daiz semé de fleurs de lis d'or, sous lequel le Roy se mit, ayant à sa droite les trois Roynes et les princesses du sang.

Au sortir de la messe, il y eut à l'archevesché un festin royal de la plus grande magnificence, où la nouvelle Royne d'Angleterre fut servie par les maréchaux de Bassompierre et de Vitry. Pendant ce tems-là, il y eut des feux de joie dans tout Paris, coups de canon et boettes faisant un tel bruit qu'il sembloit que la terre et le ciel se voulussent joindre ensemble.

Le 24 mai, arrivait le duc de Buckingham, accompagné du comte de Montgomery et de plusieurs autres seigneurs anglais : Charles Ier l'avait chargé de lui ramener sa nouvelle épouse. On le logea dans l'hôtel du duc de Chevreuse, le plus richement meublé qui fût alors en France. Georges Villiers parut à la cour avec un éclat plus que royal ; l'effet qu'il y produisit donna de l'admiration au peuple, de la joie et quelque chose de plus aux dames, de la jalousie aux galants et encore plus aux maris [1]. Pendant les sept jours qu'il passa à Paris, le jeune et brillant favori éblouit tout le monde par l'élégance de son maintien, le charme de sa personne, la magnificence de ses habits et le luxe de sa suite [2]. Chaque jour fut marqué par une nouvelle fête, où l'on rivalisa de richesses et de splendeurs : le cardinal de Richelieu s'y distingua par un festin où rien ne fut épargné et qui coûta des sommes énormes [3].

Il fallait plus que tout cela à l'audacieuse vanité du duc de Buckingham : vivement touché de la grâce et de la beauté de la jeune reine de France, il eut la prétention d'ajouter une couronne aux

[1] Laporte, *Mémoires*.

[2] Buckingham avait emporté d'Angleterre vingt-sept habits complets, couverts de broderies, de velours, de dentelles, d'or et de perles ; un seul de ses habits, avec manteau et pourpoint de velours blanc, garni de diamants, aigrette de diamants sur la toque et boutons de diamants d'une dimension gigantesque, valait, dit la chronique, 80,000 livres sterling ; les aiguillettes du manteau et du pourpoint, en diamants mal attachés, laissaient tomber, quand il plaisait au duc, quelques-uns de leurs trésors, moisson brillante destinée aux dames de la cour. Philarète Chasles, *Charles Ier*, p. 44.

[3] *Mercure* de France.

nombreux trophées de ses galanteries. Cette intrigue fut, dit-on, favorisée par la complaisance de la belle duchesse de Chevreuse, surintendante de la maison d'Anne d'Autriche, à l'instigation du comte de Holland, qui éprouvait pour elle, nous l'avons dit, un amour vif et partagé [1]. On sait quel fut à Amiens le dénoûment de cette entreprise, qui devait avoir une influence funeste sur les rapports politiques des deux nations : la fatuité du favori de Charles Ier ne pardonna pas son échec à la France.

Ce fut le 2 juin 1625 qu'eut lieu le départ de la nouvelle reine d'Angleterre [2]. Rien de plus pompeux ni de plus magnifique que le cortége de cette jeune souveraine, lorsqu'elle quitta Paris : tout le corps de ville, des députations des grands corps de l'État, une foule de seigneurs dans les plus riches costumes et montés sur des chevaux superbes, enfin les deux reines de France, entourées de leurs maisons royales, escortaient Henriette-Marie. Elle était assise dans une litière couverte de velours cramoisi en broderies d'or et portée par deux beaux mulets, couverts de housses aussi en velours cramoisi, avec de belles et grosses aigrettes blanches; ils étaient conduits par le muletier royal, non moins magnifiquement habillé. Seul le roi Louis XIII, retenu par la maladie, fut contraint de renoncer à accompagner sa sœur jusqu'à la mer.

Sur la route, ce ne furent partout que théâtres en plein air, arcs de verdure, riches tentures, musique et réjouissances populaires : on se pressait de toute part pour acclamer les trois reines, et le voyage ne fut qu'un long triomphe. Dans l'une des représentations destinées à fêter ces illustres personnes, figuraient les trois princesses, filles de France qui avaient régné jusque-là en Angleterre [3] : l'intention était bonne, assurément, mais ce groupe royal risquait fort d'éveiller de tristes pensées pour l'avenir : toutes ces princesses s'étaient fait remarquer par l'éclat de leurs infortunes ! Pouvait-on prévoir que celle qui était en ce moment l'objet des hommages et des souhaits de bonheur de deux grandes nations dépasserait toutes ces douleurs passées, autant par la grandeur de l'adversité que par celle du courage ?

La ville d'Amiens se distingua entre toutes par la brillante réception qu'elle fit à la jeune souveraine; au-dessus de ses portes, ornées de fleurs, était écrit l'anagramme de son nom : *En amis.*

[1] V. Cousin, *Mme de Chevreuse*, p. 16.

[2] Avant de se mettre en route, elle était allée passer quelques jours aux Carmélites, avec la mère Madeleine de St-Joseph. Cotolendi, p 12.

[3] *Disrali's commentaries.* Ces princesses étaient : Marguerite de France, fille de Philippe le Hardi; Isabelle de France, fille de Philippe le Bel; et Catherine de Valois, fille de Charles VI.

Les jeunes filles de la ville, richement vêtues et escortées par les notables, vinrent complimenter Henriette-Marie; les rues et les places étaient pavoisées; et sur un transparent se lisait ce distique, tout à fait dans le goût de l'époque :

En ta face sont les cieux,
Et les astres en tes yeux.

La population tout entière montra une allégresse indicible [1].

Le séjour que les reines devaient faire à Amiens se prolongea beaucoup plus qu'on n'avait pu le supposer; Marie de Médicis y tomba dangereusement malade, et la cour se vit contrainte de s'y arrêter pendant une quinzaine de jours. Les alarmes d'Henriette ne lui permirent pas d'abandonner sa mère dans un pareil moment; mais ce retard imprévu pour son arrivée en Angleterre donna lieu à une foule de rumeurs parmi ses nouveaux sujets. On voulut y trouver des motifs secrets, et les puritains ne manquèrent pas de dire que le Pape avait imposé à la jeune reine une pénitence de quinze jours, pour la punir d'avoir épousé un prince hérétique. Quant à Charles Ier, on lui avait fait part de la véritable raison qui retenait en France sa nouvelle épouse, et il avait répondu avec la plus parfaite courtoisie qu'il ne désirait la voir que lorsqu'elle serait délivrée de toutes ses inquiétudes.

A l'expiration de ces quinze jours, Marie de Médicis entrait en convalescence et elle se trouvait assez de force pour dire à sa fille, la plus chère de toutes, un adieu qu'elle croyait éternel. Au moment de la séparation, elle remit entre les mains d'Henriette-Marie une instruction en forme de lettre, résultat, disait-elle, de ses méditations pendant sa maladie. Nous croyons devoir la reproduire en entier, comme un morceau remarquable d'élévation religieuse [2] :

Ma fille, vous séparant de moi, je ne puis me séparer de vous; je

[1] *Mercure* de France, 1625. Parmi les représentations qui signalèrent l'entrée de la reine Henriette dans Amiens, l'une d'elles, d'un sens un peu alambiqué, figurait le Parnasse tout entier, avec ces deux vers écrits au-dessous :

Cette reine qui passe
Fait suer le Parnasse.

pour montrer, ajoute prudemment le *Mercure* de France, que comme anciennement la statue d'Orphée sua, lorsque Alexandre passa devant le Grand elle, cette princesse ferait peiner et suer tous les gens doctes à coucher par écrit ses belles actions et vertus.

[2] Cette instruction est conservée en double copie aux Archives nationales, K. 1303, n° 1. Le Père Tabaraud nous assure qu'elle est l'œuvre, non pas de la reine, mais du Père de Bérulle, ce qui paraît plus vraisemblable.

vous conserve dans mon cœur et veux que ce papier vous demeure, pour un souvenir éternel de ce que je vous suis. Il suppléera à mon défaut et parlera pour moi lorsque je ne pourrai plus parler moi-même. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais, avant de vous quitter, pour l'imprimer davantage en votre esprit, et vous le donne écrit de ma propre main, afin qu'il vous soit plus cher et que vous fassiez plus d'état de ce qu'il contient pour votre conduite envers Dieu, le roi, votre mari, ses sujets, vos domestiques et vous-même. Je vous dis ici sincèrement, à la dernière heure de mon entretien, ce que je vous dirais à la dernière heure de ma vie, si lors je vous avois proche de moi : je considère à mon grand regret que vous n'y pouvez pas être, et que la séparation qui se fera alors de vous et de moi est anticipée par le partement, qui nous sépare pour longtemps.

Vous n'avez plus sur la terre que Dieu pour père, qui le sera à jamais, puisqu'il est éternel; c'est de lui que vous tenez l'être et la vie, c'est lui qui, vous ayant fait naître d'un grand Roy, vous met aujourd'hui une couronne sur la tête et vous établit en Angleterre, ou vous devez croire qu'il veut que vous le serviez et y fassiez votre salut. Qu'il vous souvienne, ma fille, chaque jour de votre vie, qu'il est votre Dieu, et qu'il vous a mise sur la terre pour le ciel et vous a créée pour lui-même et pour sa gloire. Le feu Roy votre père a trépassé et n'est plus ici-bas qu'un peu de poudre et de cendre, cachées à nos yeux; un de vos frères a fait de même dès son enfance. Dieu, qui l'a retiré de bonne heure, vous a réservée au monde, pour vous y combler de ses bienfaits; mais comme il vous a avantagée de cette sorte, il vous oblige aussi de lui en rendre plus de reconnaissance, étant juste que vos devoirs augmentent en proportion que les grâces et les faveurs sont plus signalées. Donnez-vous bien garde d'abuser de celles qu'il vous fait; pensez que la grandeur, la bonté et la justice de Dieu sont infinies, et employez toute la force de votre esprit à adorer sa puissance suprême, aimer son incroyable bonté et craindre son exacte et rigoureuse justice, laquelle il fait ressentir à ceux qui sont indignes de ses grâces.

Recevez, ma fille, ces instructions de ma bouche : commencez et finissez chaque journée en votre oratoire par ces bonnes pensées, et là en vos prières prenez résolution de conduire le cours de votre vie selon les lois de Dieu et non selon les vanités du monde, qui n'est à un chacun de nous qu'un moment, duquel dépend une éternité que vous devez passer ou en paradis avec Dieu, si vous faites bien, ou en enfer avec les esprits malins, si vous faites mal. Souvenez-vous que vous êtes fille de l'Eglise par le baptême, et que c'est la première et principale qualité que vous ayez et que vous aurez jamais; c'est celle qui vous donne entrée au ciel. Les autres dignités, comme venant de la terre, ne passent point la terre; mais celle-ci, comme venant du ciel, remonte à sa source et vous y élève. Rendez grâces à Dieu chaque jour de ce qu'il vous a faite chrétienne et catholique; estimez ce bienfait comme il mérite et considérez qu'ainsi qu'il vous est acquis par les travaux et le sang précieux de son Fils unique Jésus-Christ notre Sauveur, il doit être aussi

conservé par nos peines et même au prix de notre sang, s'il est besoin. Offrez votre âme et votre vie à Celui qui vous a créée par sa puissance et rachetée par sa bonté et miséricorde, priez-le et le faites prier incessamment qu'il vous conserve le don précieux de la foi et de la grâce, et qu'il lui plaise que vous perdiez plutôt la vie que d'en déchoir. Vous êtes petite-fille de saint Louis : je veux que vous receviez de moi, en ce dernier adieu, la même instruction qu'il recevoit de sa mère, qui lui disoit souvent qu'elle aimeroit mieux le voir mourir que de le voir offenser Dieu, qui est notre tout et notre vie. C'est cette instruction qui a commencé à le faire saint et qui l'a rendu digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foi et l'exaltation de son Eglise. Soyez à son exemple ferme et zélée en la religion qu'elle vous a enseignée, pour la défense de laquelle le saint, votre bisaïeul, a exposé sa vie et est mort saint et fidèle parmi les infidèles. N'écoutez et ne souffrez jamais qu'en votre présence on dise rien de contraire à votre croyance en Dieu et en son Fils unique, notre Rédempteur.

Je supplie la sainte Vierge, de qui vous portez le nom de Marie, de daigner être mère de votre âme, en l'honneur de ce qu'elle est mère de notre Dieu et de votre Sauveur. Adieu encore et plusieurs fois : vous êtes à Dieu, demeurez à Dieu pour jamais ; c'est ce que vous désire du plus profond de son cœur,

Votre bonne et affectionnée mère,

MARIE.

A Amiens, le 15 de juin 1625.

La jeune reine, émue par des adieux si nobles, si touchants et qui répondaient si bien aux sentiments religieux, qui l'avaient animée depuis son enfance, ne s'arracha des bras de sa mère qu'en versant d'abondantes larmes. Qui sait si les splendeurs du rideau qui lui cachaient l'avenir, ne s'écartèrent pas un instant devant elle pour lui laisser entrevoir les sombres perspectives de sa vie de reine ?

Comte DE BAILLON.

(La suite au prochain numéro.)

LA DEMEURE DES NEIGES[1]

IV

Plus les voyageurs approchaient de la frontière, plus la vallée devenait sauvage, étroite et profonde. Les blocs de quartz se mêlaient à un granit blanchâtre ; toutefois, au confluent du Sutlej et du Spiti, le schiste domine de nouveau. Les deux rivières semblent s'être frayé un chemin à travers une couche rocheuse de plusieurs centaines de pieds. Il est difficile de voir le lieu où s'opère leur jonction, tant il est profondément encaissé, mais on entend gronder leurs eaux dans le fond du noir précipice.

Quoique l'Himalaya soit la plus haute et la plus étendue des montagnes de notre globe, ses gorges étroites et profondes sembleraient prouver qu'elle est de formation relativement récente. Ses rivières entraînent chaque année des quantités considérables d'alluvion, mais cette action n'a pas été continuée assez longtemps pour former des vallées larges et fertiles. Presque toutes, dit M. Wilson, ressemblent à l'intérieur de la lettre V ; plus le voyageur descend, plus les pentes sont rapides ; à 12,000 pieds de hauteur seulement on commence à rencontrer des versants moins escarpés et couverts de quelque végétation.

La vallée du Spiti présente les sites les plus splendides et les plus grandioses. A deux journées de marche du village de Pû, on arrive en vue du Lio Porgyül, montagne qui élève — depuis le Sutlej, c'est-à-dire d'une hauteur de 9,000 pieds environ, jusqu'à 22,183 pieds,— ses gigantesques murailles, ses tours, ses aiguilles de granit et de quartz, pareilles à du marbre que l'action du soleil aurait revêtu d'une teinte chaude et dorée. « On croirait, dit M. Wilson,

[1] Voir le *Correspondant* du 10 septembre.

voir la cathédrale de Milan, construite, non plus par des mains mortelles, mais sur un plan trois ou quatre millions de fois plus vaste. » Ses hauts sommets pourtant avaient fort peu de glace, parce que le vent furieux qui bat en brèche la montagne et gronde dans ses profondeurs, ne permet pas à la neige de s'y arrêter longtemps. Si le spectacle était majestueux durant le jour, il devenait magique à la nuit, quand la lune se levait lentement derrière les sombres ravins au bord desquels campaient nos voyageurs. Encore invisible elle-même, elle projetait sa blanche lumière sur les tourelles et les créneaux du Lio Porgyül. On eût dit que ce magnifique palais de l'idéal et du surnaturel était éclairé, non par un rayonnement extérieur, mais que, transparent comme de l'albâtre, il était illuminé au dedans et répandait sa clarté mystérieuse sur le sauvage labyrinthe de défilés et de précipices qui s'étendait à ses pieds.

Après avoir traversé le difficile passage de Kung-ma, M. Wilson, ranimé par l'air fortifiant des montagnes, arriva, toujours en compagnie de M. Pagell, au village tartare de Shipki. Quelques serviteurs avaient pris les devants pour dresser les tentes; mais il était plus facile de donner cet ordre que de l'accomplir. Le hameau est bâti sur le flanc escarpé d'une colline, juste au-dessus d'une petite rivière écumeuse, qui se donne les allures d'un torrent furieux. Nulle part aux environs il n'est possible de trouver la moindre surface plane, si ce n'est le toît des maisons qui forme une terrasse élevée sur le devant de la hauteur d'un étage, tandis que par derrière, elle est au niveau de la rue. A vrai dire, il y a encore les étroites bandes de terre, échelonnées sur le versant de la montagne, et qui servent à la culture, mais elles sont défendues par des murs ou par des haies épineuses d'un aspect fort peu engageant.

Pourtant, comme il est impossible de dresser une tente sur un plan incliné de quarante-cinq degrés au moins, il était clair que ces champs offraient la seule place où l'on pût s'établir. Silas donc, suivi de quelques hommes, s'avança vers la haie. Il se disposait à l'escalader, quand il se trouva en présence d'une difficulté à laquelle il ne s'attendait guère.

Une bande de jeunes femmes, grandes et fort belles, vêtues de tuniques noires ou rouges, de larges pantalons, et d'immenses bottes de drap, s'étaient constituées les gardiennes de ce champ; elles s'avancèrent d'un pas résolu vers les étrangers, prêtes à leur disputer le passage. En venir aux mains avec des femmes répugnait au sens chevaleresque de nos dignes coolies; d'ailleurs, les robustes amazones semblaient de taille et d'humeur à les mettre en fuite, eussent-ils même été deux fois plus nombreux. Dans cette extrémité, M. Pagell voulut user de diplomatie. Comme il parlait fort couram-

ment la langue thibétaine, il employa toute son éloquence à convaincre son auditoire féminin. Mais il obtint peu de succès. M. Wilson, qui arriva sur ces entrefaites, essaya tout aussi vainement la pantomime la plus expressive. Ses sourires, ses gestes d'admiration parurent amuser beaucoup les jeunes femmes; l'une d'elles poussa la condescendance jusqu'à prendre la parole : — Retournez d'où vous venez, dit-elle en riant; il n'est que deux heures, vous arriverez encore avant la nuit au prochain village!

Ce n'était pas le compte de notre voyageur. On tenta l'escalade d'un autre champ; un nouveau bataillon féminin se leva pour le défendre. Le jeune Nurdass, que ce jeu amusait fort, poussait des cris de joie et battait des mains ; un autre serviteur, un montagnard nommé Chota-Kan, était au contraire en proie à un accès de rage; Silas poussait des soupirs; M. Wilson et M. Pagell devenaient fort soucieux.

Pour ajouter au tumulte, d'énormes chiens de garde, placés sur la terrasse de chaque maison, se mirent à pousser des aboiements furieux et témoignèrent ainsi, de la façon la moins équivoque, leur désir de livrer bataille aux intrus. Ce bruit fit accourir de nouveaux défenseurs ; un homme, puis deux, puis cinq ou six et même davantage, parurent sur chaque terrasse, observant ce qui allait se passer. Confier la garde des champs à de jeunes femmes était une tactique aussi ingénieuse qu'originale : la moindre violence exercée contre elles aurait justifié de la part de tout le village les représailles les plus sanglantes. Par bonheur, en cette conjoncture, M. Pagell reconnut parmi les hommes qui commençaient à s'assembler sur la place, un lama qu'il avait quelques mois auparavant guéri de la fièvre. Le prêtre thibétain prit chaudement le parti des étrangers, fit appel à la compassion de ses compatriotes en leur montrant le visage encore pâle de M. Wilson, et joignant l'exemple au précepte, il mit à la disposition des voyageurs un petit champ qui lui appartenait. Les récalcitrantes amazones paraissaient vouloir protester; mais déjà les serviteurs, appréciant l'urgence d'une prompte décision, s'étaient emparés de l'enclos et y dressaient les tentes.

Ce premier point gagné, il s'agissait, après un court repos, de se remettre en marche vers l'intérieur du pays. Mais les habitants ne l'entendaient point de la sorte; et M. Pagell lui-même, après maint pourparler, finit par conseiller à son ami de ne point tenter une entreprise aussi audacieuse. Les coolies refusaient absolument d'aller plus loin.

— Si nous vous suivons, disaient-ils, nous serons tués par les Tartares. La loi nous obligeait à vous accompagner jusqu'à la fron-

tière ; nous avons abandonné nos moissons, négligé notre commerce ; maintenant nous sommes libres, nons ne ferons pas un pas de plus.

— Eh bien, je trouverai d'autres porteurs, dit M. Wilson.

— Où les prendrez-vous ? grommela M. Pagell ; ce ne sont pas les Tartares qui vous en serviront, je pense.

En effet, les habitants se montraient de plus en plus hostiles. Non contents de ne vendre aucune denrée à la petite caravane, ils joignaient à ce refus la dérision. Silas voulait-il acheter un agneau, on demandait un prix fort élevé, cinq roupies par exemple ; puis, au moment où le vieux serviteur allongeait la somme et se disposait à prendre possession de l'animal :

— Non, disait le vendeur, il me faut six roupies.

— Six roupies, soit.

— Je n'y songeais pas ; la bête est magnifiqne, dix roupies ne seraient pas de trop.

Le dialogue continuait de la sorte, l'enchère montant toujours jusqu'à ce qu'enfin Silas, à bout de patience, envoyât le vendeur et sa marchandise à tous les dieux infernaux de la Chine et du Thibet.

Les efforts diplomatiques de M. Wilson et de M. Pagell pour obtenir les moyens de pénétrer dans l'intérieur n'avaient pas de résultat plus satisfaisant.

— Nous sommes sous la dépendance du gouvernement de Lhassa, répliquaient les Tartares. On nous défend de laisser passer les Européens ; nos biens et notre tête répondent de notre obéissance.

— Pourquoi cette exclusion ? Quel mal un voyageur isolé peut-il faire ?

— Nous n'avons pas à discuter les ordres que nous recevons, mais à les remplir.

— Pourtant, vous le voyez, je suis inoffensif ; quelques serviteurs forment toute mon escorte.

— Oui, oui, les Anglais commencent toujours de cette façon ; de paisibles voyageurs ont débarqué sur la côte de l'Inde, et l'Inde tout entière appartient à la Grande-Bretagne. Vous voulez maintenant visiter la terre sainte consacrée par la présence du Dalaï, mais les Thibétains ne sont pas assez simples pour s'y laisser prendre.

Deux jours s'écoulèrent sans amener aucun changement à ces dispositions peu conciliantes ; les habitants, particulièrement les femmes, faisaient néanmoins au campement de nombreuses visites ; elles riaient avec les serviteurs et répondaient volontiers à leurs questions par l'intermédiaire de Nurdass, qui servait d'interprète. L'une d'elles, une jeune fille qui eût été fort jolie si son visage eût été quelquefois lavé depuis sa naissance, entreprit même la

conquête du rude montagnard Chota-Kan; mais dès que celui-ci, encouragé par les provocations de la beauté tartare, voulut lui saisir les mains, elle se défendit à coups d'ongles et de dents, laissant son admirateur fort penaud.

La science médicale de M. Pagell attirait aussi plus d'un visiteur. Le digne missionnaire ne manquait pas de joindre à ses conseils thérapeutiques les dissertations religieuses, sinon les plus savantes, du moins les mieux intentionnées. Dès qu'il abordait ce sujet, son auditoire changeait subitement d'attitude; plus d'une fois même, sans attendre la fin de son discours, les Tartares le laissèrent bouche béante, tandis qu'ils s'éloignaient en riant et en gesticulant de la façon la plus irrévérencieuse.

Bien qu'ils n'aient rien de la politesse chinoise, les habitants, par leur costume et les traits de leur visage, par leurs yeux obliques, leurs pommettes saillantes, la calotte ronde qui couvre leur crâne, la longue natte qui pend jusqu'à leur taille, offrent une grande ressemblance avec leurs compatriotes de l'empire du Milieu. M. Wilson ne put obtenir la permission d'entrer dans leurs demeures, mais il les vit assez pour juger qu'elles étaient sombres, malpropres et presque dépourvues de meubles.

Un soir que M. Pagell avait abondamment distribué consultations et médicaments, M. Wilson crut l'occasion favorable pour renouveler ses instances au sujet des denrées et des porteurs dont il avait besoin.

— A quoi tout cela vous servirait-il? Vous laisser passer nous coûterait la vie. Mourir pour mourir, nous aimons mieux combattre contre vous; nous serons peut-être les plus forts.

La chose était assez probable. M. Wilson donna l'ordre de plier les tentes dès le lendemain, résolu à chercher ailleurs un passage moins gardé. Le missionnaire morave lui ôta cette dernière illusion. Les défilés qui conduisent dans le Thibet chinois sont peu nombreux, et la peur tient les postes en éveil. On sait combien est raffinée la barbarie des supplices orientaux; malheur à quiconque enfreindrait les ordres du gouvernement et laisserait passer un Européen! Il s'exposerait à des tortures dont la seule pensée ferait dresser les cheveux sur la tête du plus intrépide.

Pourquoi ce luxe de précautions jalouses? Pourquoi la Chine, qui laisse aujourd'hui les Européens entrer dans ses ports, qui trafique avec la Russie, ferme-t-elle si rigoureusement les frontières d'un pays montagneux et stérile? M. Wilson ne pense pas que les motifs religieux dictent seuls cette exclusion sévère. Le Thibet, selon lui, renfermerait, dans ses défilés arides, les gisements aurifères les plus abondants. Un proverbe chinois appelle le Thibet

« la terre des hautes régions et des riches trésors. » Il est permis de croire que cette expression n'est pas une métaphore pieuse. L'abbé Desgodins, qui pénétra il y a quelques années dans le pays, nous apprend que « le sable d'or se trouve dans toutes les rivières, et même dans les moindres ruisseaux du Thibet oriental. » Le Sutlej en charrie aussi une quantité considérable, que l'opinion commune des habitants des frontières fait descendre d'un dépôt qui existerait aux environs de Shipki. Ces abondantes richesses minérales seraient, dit-on, peu exploitées, faute de combustible; mais, si vraiment elles existent, on comprend que les Chinois cherchent à tenir les Européens à distance. Ils n'ignorent pas quelle fièvre l'or allume dans le sang des blancs; les échos de la Californie et de l'Australie sont arrivés jusqu'à eux ; ils savent que, ce secret une fois connu, nulle puissance au monde n'empêcherait les aventuriers de tous les pays de se ruer sur le Thibet, puis de se répandre de là jusque dans la terre des Fleurs, où ils seraient pour le gouvernement chinois une source de troubles et de périls.

Un officier de l'armée britannique avait, peu de temps auparavant, tenté, comme M. Wilson, mais sur un autre point, de franchir la frontière chinoise, et M. Pagell racontait à ce sujet une anecdote fort piquante. Ayant, à la faveur des ténèbres, réussi à tromper la surveillance des sentinelles, notre Anglais continuait sa route le lendemain matin, tout fier d'avoir su pénétrer dans la région interdite. Il avait à peine fait une demi-lieue, quand il fut rejoint par des soldats tartares appartenant au poste qu'il avait dépassé.

— Puisque vous êtes entré maintenant, lui dirent-ils en le saluant avec une exquise politesse, nous cesserons de vous barrer le chemin; nous vous servirons même d'escorte, si vous le voulez bien; le pays est infesté de maraudeurs.

L'apparente franchise des Tartares, leur bienveillance et leur courtoisie désarmèrent les soupçons de l'Anglais; il était d'ailleurs assez difficile de repousser la proposition qui lui était faite. On chemina fort gaiement, et l'on arriva quelques heures plus tard devant une de ces rivières profondément encaissées, que l'on traverse d'ordinaire sur un pont de cordages. Il semble, au premier coup d'œil, qu'un équilibriste de profession puisse seul tenter pareille aventure; mais le passage est rendu praticable au moyen d'un panier, dans lequel s'assied le voyageur et qu'une double corde pousse doucement vers l'autre rivage. Quelques Tartares y entrèrent les premiers, pour montrer à notre Européen la solidité de ce bizarre appareil, puis ils l'installèrent à son tour le plus confortablement qu'il fut possible. Tout marcha d'abord le mieux du monde ; mais quand l'Anglais fut arrivé au beau milieu de la rivière, ses com-

pagnons cessèrent de tirer la corde, s'assirent sur la berge, et allumèrent tranquillement leurs pipes.

— Poussez, mais poussez donc! cria le voyageur.

Les Tartares firent un signe de tête approbatif et continuèrent de lancer vers le ciel des spirales de fumée.

— Misérables! hurla l'Anglais, en accompagnant ses paroles des jurons les plus énergiques, misérables! voulez-vous bien me faire traverser!

Les soldats exprimèrent leur assentiment par une nouvelle pantomime, mais ne bougèrent pas.

L'officier, quittant alors le ton de la menace, les adjura, dans tous les idiômes orientaux dont il put se souvenir, de le faire arriver à l'autre bord. Plus il les suppliait, plus les Tartares fumaient avec recueillement, tout en balançant leur tête comme des magots de porcelaine. Ils se levèrent néanmoins quand ils le virent tenter de tirer lui-même la corde. S'appuyant sur la poulie, les flegmatiques soldats maintinrent le panier dans sa fâcheuse position. Le jour entier se passa de la sorte, la nuit arriva; le malheureux Anglais, l'estomac vide et à demi-mort de froid, s'estima fort heureux d'être enfin ramené sur la terre ferme, moyennant la promesse de revenir en arrière et de ne plus chercher à pénétrer dans un pays dont le Céleste Empire défend si sévèrement l'accès.

V

Bon gré, mal gré, M. Wilson dut se résoudre, comme son compatriote, à repasser la frontière chinoise; son extrême faiblesse ne lui permettait pas d'ailleurs de tenter en ce moment d'aventures périlleuses. Jetant un regard plein de tristesse et de regret sur le champ de découvertes qui se fermait devant ses pas, il reprit avec M. Pagell sa route vers le Sutlej. Le pont qu'il eut à traverser près du village de Namgé ne l'exposa pas aux péripéties dont l'officier anglais avait failli devenir la victime; le passage fut néanmoins assez émouvant. Les voyageurs avaient devant eux une rivière, ou plutôt un torrent, qui roulait à une grande profondeur ses eaux bouillonnantes sur un lit de rochers. Un cordage de la grosseur du bras, fait avec des ramilles de bouleaux, était jeté d'une rive à l'autre; le pied devait se poser sur ce fragile pont suspendu, tandis que deux cordages semblables, placés un mètre environ plus haut, étaient destinés à soutenir, la main formant ainsi une sorte de rampe. Le lit du Sutlej n'a pas en cet endroit moins de 100 pieds de large, de sorte que la tresse de bouleau, inclinée par son poids,

décrit vers le milieu une courbe très-marquée. Pour ajouter au confort du voyageur, un vent impétueux, qui souffle souvent dans l'Himalaya, balance la frêle machine au-dessus des eaux, écartant ou rapprochant les cordages supérieurs, de sorte qu'il est d'ordinaire impossible de les tenir tous les deux à la fois.

Le jhula (pont) de Namgé présentait un aspect de vétusté peu rassurant. Comme M. Wilson, encore pâle et fort affaibli, s'approchait des bords du Sutlej, les serviteurs se dirent les uns aux autres :

— Jamais il ne passera, c'est impossible!

Silas voulut s'approcher pour soutenir son maître ; mais le jhula semblait offrir si peu de solidité qu'il eût été dangereux de lui faire porter le poids de deux personnes. En écoutant cette discussion, M. Wilson se prit à rire, et ses guides ne s'étaient pas mis d'accord que déjà il avait commencé la périlleuse manœuvre. Il savait bien que, s'il était incapable de supporter une longue fatigue, il avait assez de force nerveuse pour supporter un effort de quelques instants. Il arriva en effet sans encombre à l'autre rive, Silas s'exécuta aussi avec beaucoup de résolution, mais Chota-Kan, l'hercule montagnard qui remplissait l'office de cuisinier, perdit tout sang-froid quand, à moitié de son passage, une violente rafale vint le balancer dans les airs comme un fruit mûr suspendu à une branche. Précisément, à cet endroit, les deux cordages supérieurs sont maintenus à distance convenable l'un de l'autre par un bâton placé un peu au-dessous et qu'il faut enjamber. L'infortuné Chota-Kan perdit l'équilibre ; les pieds pendants, les doigts accrochés avec désespoir à la rampe de bouleau, il fut quelques minutes dans une situation fort critique ; aussi, quand il eut franchi le jhula, on ne calma point sans peine l'agitation fébrile qui faisait trembler tous ses membres.

Les ponts de ce genre sont au reste usités dans tout l'Himalaya. M. Drew qui, vers la même époque, visitait les territoires de Kachmir et de Jummon, vit des jhulas dont la largeur n'était pas moindre de 370 pieds. Comme l'humidité ne tarde pas à pourrir ces cordages de bouleau, on les renouvelle d'ordinaire tous les trois ans, à moins que, avant ce terme, la crue des eaux n'ait emporté l'appareil, ce qui n'est pas rare.

Obligé de renoncer à visiter le Thibet, M. Wilson se dirigeait vers Kachmir, cette admirable et poétique vallée qui semble un coin du paradis terrestre oublié dans l'Himalaya. Non loin de Namgé, il rencontra le monastère de Tachikong, un des couvents de lamas répandus dans ces montagnes. Celui-ci, bâti loin de toute route et de tout village, blotti comme un nid d'aigle au milieu des rochers, offre aux âmes contemplatives un lieu de retraite particulièrement

propre à les élever au-dessus des misères de ce monde pour se perdre dans l'incompréhensible infini. Les lamas sont, paraît-il, fort nombreux à Tachikong; M. Wilson n'en put néanmoins juger par lui-même : les religieux bouddhistes ne montrèrent nul désir d'entrer en relation avec les étrangers; ils se contentèrent de leur fournir des yaks pour continuer leur route et se tinrent renfermés dans l'intérieur du monastère.

Par un contraste fort bizarre, un couvent de femmes, situé non loin de là, obéissait à une règle toute différente. M. Wilson n'ayant pu réussir à se procurer des porteurs, les religieuses consentirent volontiers à remplir cet office; elles accompagnèrent les voyageurs pendant une ou deux étapes, et s'acquittèrent de leur pénible tâche avec autant d'entrain que de vigueur. Un champ assez vaste entoure ordinairement les monastères; elles le cultivent elles-mêmes, ce qui ne les empêche pas de se louer comme moissonneuses dans les villages voisins.

Mais, dira-t-on, pour mener un tel genre de vie, point n'est besoin de prononcer des vœux et d'entrer dans un couvent. Il est certain que nos idées chrétiennes et occidentales se trouvent ici renversées. Habitués à vivre au milieu de nations où l'industrie et le commerce suppléent, s'il est nécessaire, à la pauvreté du sol; nourris dans le respect des vocations religieuses auxquelles sont appelés ceux-là seuls qu'une charité plus tendre, des aspirations plus hautes et plus pures rendent dignes de mener sur cette terre la vie des anges, nous comprenons mal que l'indigence, le besoin de restreindre la population, soient les principaux motifs qui, dans l'Himalaya et le Thibet, poussent au couvent un si grand nombre d'hommes et de femmes. Les voyageurs les moins suspects affirment pourtant qu'il en est ainsi, et que si la vue des grandes scènes de la nature, le mysticisme rêveur engendré par le bouddhisme, engagent au célibat quelques âmes d'élite, la crainte des charges de la famille peuple bien plus encore les couvents hindous et thibétains.

Ce qui prouve bien, au reste, que ces montagneux districts ne sont point le sanctuaire de la vertu et de la piété, c'est la révoltante coutume signalée par M. Drew et M. Wilson. Ainsi que nous l'avons vu, les villages sont pauvres, les champs exigus qui s'étagent aux environs sont péniblement conquis sur la roche avare; dans des conditions pareilles, voir grandir autour de soi un nombreux essaim de garçons et de filles n'est pas regardé comme une enviable bénédiction; les Thibétains ont donc, de temps immémorial, adopté la coutume de donner à une seule femme plusieurs maris. Les soucis et les charges de la famille, — si l'on peut donner un tel

nom à ces unions étranges, — paraissent en ces régions si redoutables, qu'il faut se réunir pour les affronter !

Malgré son immoralité grossière, ce système ne semble pas produire les fruits de discorde qu'on pourrait en attendre C'est que, d'après l'usage, les époux sont ordinairement frères ; l'aîné choisit celle qui doit devenir la maîtresse du logis ; les plus jeunes, quel que soit leur nombre, n'occupent guère d'autre rang que celui de serviteurs ou de garçons de ferme. « En outre, dit M. Wilson, tous les intérêts, toutes les passions de ces placides époux se concentrent dans une entité générale, qui est la famille. Ce sentiment suprême prévient les difficultés que les enfants pourraient faire surgir ; on voit en eux, non pas des individus isolés, mais les rameaux d'un tronc unique. » Nous croyons néanmoins sans peine, avec M. Drew, que cette pratique abaisse singulièrement le niveau moral, et que les femmes du Ladak et du Thibet ont fort peu de droits à l'estime.

La religion n'intervient pas dans ces unions étranges ; tout au plus le lama s'occupe-t-il de fixer la cérémonie à un jour propice et d'écarter ainsi des conjoints les malfaisantes influences. Le plus souvent, le mariage est décidé par les parents dès le bas âge des futurs époux ; dans le cas contraire, le Tartare qui recherche une jeune fille se rend à la demeure du père de la fiancée muni d'une jarre de *tchong*, sorte de bière brassée dans la montagne ; une seconde, puis une troisième fois, il renouvelle le même don ; enfin on lui laisse voir l'objet de son choix, et le jour du mariage est décidé. Il va sans dire que, dans les districts les moins pauvres, le tchong est remplacé par des présents d'une plus grande valeur.

Une autre coutume assez curieuse qui sans doute doit également son origine à l'indigence du sol, prévaut dans plusieurs districts. Quand le fils aîné d'une famille vient à se marier, les parents lui abandonnent le champ et la maison qui forment la propriété commune ; pour eux, relégués dans une petite cabane que leur allouent les chefs du village, ils gardent à peine un enclos assez grand pour les nourrir; tous leurs biens, sans exception, passent à la nouvelle famille, jusqu'à ce que celle-ci soit à son tour supplantée par ses enfants.

Si l'on recherche les causes d'une dépossession si contraire aux lois que la nature grave au fond de nos cœurs, on les trouvera, d'abord dans le relâchement du respect filial, que les mœurs de ces peuples ne peuvent entretenir, ensuite dans les lois qui, depuis les siècles les plus reculés, ont présidé à la répartition du sol. Dans l'Himalaya comme en Russie, les terres du village ne sont

[1] *La Russie libre,* par M. Hepworth Dixon.

pas la propriété particulière de quelques-uns, elles appartiennent à la communauté entière qui, par l'organe de ses chefs, les partage entre les différents membres ; l'unité n'est pas l'individu, mais la famille, et encore celle-ci a-t-elle l'usufruit plutôt que la possession du lot qui lui est assigné. Les vieux parents ne renoncent donc pas à un bien qui leur soit propre : c'est le village qui leur en avait donné la jouissance, et qui la leur ôte pour la remettre à de plus jeunes mains. Si un système semblable ne produit pas dans la grande Russie des effets analogues, c'est que le sentiment chrétien n'y permet pas de découronner les cheveux blancs du patriarche ; tant qu'il lui reste un souffle de vie, c'est lui seul qui représente la famille, lui seul qui est investi des biens communaux alloués par le village. Ce principe, un peu exclusif peut-être, a pourtant conservé aux habitants de la grande Russie leurs simples vertus et leur séve première; tandis que les populations de l'Himalaya s'étiolent et s'abâtardissent.

Cependant M. Wilson était rentré dans les districts soumis à la domination anglaise; il n'y trouva guère plus d'hospitalité que sur le sol thibétain. Quand, après s'être séparé de M. Pagell, il fut arrivé à Daukar, la capitale du Spidi, personne ne lui offrit la moindre assistance pour installer son petit campement; et chacun, au contraire, parut s'appliquer à se rendre particulièrement désagréable. Quoique les Anglais ne s'avancent guère jusqu'à ces régions lointaines, les rares officiers qui de temps à autre traversent le district, ont suffi pour inspirer la haine du gouvernement anglais. « Nul peuple au monde, dit M. Wilson, n'a autant que nous sur les lèvres les plus admirables théories philanthropiques, et nul peut-être n'arrive à se faire aussi cordialement détester. » Ce n'est pas que les officiers de l'armée britannique maltraitent les habitants, mais leur indifférence glaciale, leur rudesse et leur orgueil leur aliènent toutes les sympathies. M. Wilson recueillait les fruits de cette conduite imprudente.

En dépit des obstacles semés sur sa route, notre voyageur éprouvait les heureux effets de l'air des montagnes. Depuis qu'il avait quitté la vallée du Sutlej, sa convalescence avait fait des progrès rapides; maintenant il approchait de la région des neiges, et sa tente le protégeait fort peu contre l'âpre froid de la nuit; il put néanmoins, sans en ressentir le moindre mal, coucher sur la terre glacée, supporter même les prodigieuses variations de la température; plus d'une fois le thermomètre qui, aux premières heures du matin, était presque à zéro, monta dans la journée, sous les rayons brûlants du soleil, à plus de 80° centigrades.

L'Himalaya ne présente pas, comme les montagnes de Suisse, les

pittoresques oppositions d'un site aride et sauvage placé tout près d'une vallée plantureuse. Construites par le divin architecte sur une échelle beaucoup plus vaste, les Alpes de l'Inde ne permettent pas d'embrasser d'un coup d'œil des sites aussi différents; il faut marcher parfois un mois entier au milieu des rochers et des précipices, avant d'apercevoir quelque végétation. Rien, dans notre Europe, ne peut donner l'idée de la désolation sauvage, de la sublimité pour ainsi dire écrasante de ces gigantesques montagnes; puis, tout à coup, au sortir de quelque âpre défilé, le voyageur voit au-dessous de lui, sur les versants d'une vallée profonde, des forêts de pins, de sycomores et de cèdres, ou bien il entre dans le féerique territoire de Kachmir, qui semble avoir épuisé tous les trésors, toute la magnificence du monde végétal.

Cette chaîne, que les Orientaux, dans leur style plein d'images, appellent « la ceinture du monde, » s'étend depuis l'équateur jusqu'au 45° de latitude nord et jusqu'au 72° de longitude est, si l'on y joint l'Indou-Konch, qui en est une ramification. Elle forme la muraille grandiosement fortifiée qui limite les plateaux de l'Asie centrale; ses gigantesques contreforts, qui couvrent une surface immense, offrent une base splendide aux sommets dont la hauteur ne s'élève pas à moins de 25,000 ou 30,000 pieds. Plus accessible du côté du Turkestan, elle descend à pic vers les Indes; cette règle pourtant a de nombreuses exceptions; ainsi les glaces de l'Akun, qui atteignent 23,000 pieds, se dressent en aiguilles perpendiculaires aussi bien vers le nord que vers le sud.

Saisis d'une religieuse terreur devant ces sites sublimes, les Hindous y ont placé la scène de leurs plus mystérieuses légendes. L'Himalaya est le père de Durga, la déesse de la destruction, qui s'incarna sous les traits redoutés de la terrible Parvati. Les pieds de cette fille des dieux reposent sur le Kalika, le plus inaccessible des sommets du Girnar; c'est là que ses adorateurs, les farouches Aghoras, viennent lui rendre leurs sanguinaires hommages; nourris, selon la légende, de la chair des cadavres, ils offrent à la malfaisante divinité un encens digne d'elle. Nul Hindou n'approche qu'avec crainte de ces lieux redoutables; car bien petit est le nombre de ceux qui, obligés d'approcher du Kalika, sont revenus dans leurs villages raconter les mystérieuses horreurs dont ils avaient été les témoins.

M. Wilson s'arma un jour de cette crainte superstitieuse pour réduire au silence un *bawa*, sorte d'ascète qu'il rencontra près de Zanskar. Le dévot personnage, vêtu seulement d'une avare bande d'étoffe attachée à la ceinture, suivi d'un serviteur portant une gourde et une petite provision de grain séché, s'attendait à recevoir une aumône de notre voyageur; son espérance ayant été trompée, il se

mit à le maudire, lui et sa suite, et à prophétiser qu'une mort prochaine punirait l'impiété de la petite caravane.

— Vos menaces ne peuvent m'émouvoir, lui répondit M. Wilson : j'ai dormi aux pieds de la redoutable Mère du Trépas.

Le bawa le considéra d'un air de stupeur, et passa son chemin sans ajouter une parole.

Le lendemain pourtant, les malédictions du pèlerin parurent près de s'accomplir. On était arrivé, dans le district de Zanskar, à une de ces mers de glace formées pas l'accumulation des neiges dont le vent dépouille les sommets environnants. « Ce lac dit, M. Wilson, présente un aspect bien autrement sublime qu'aucun de ceux qui, dans les Alpes, excitent l'admiration des touristes. Les pics s'élevaient plus imposants et plus abruptes, couverts d'une neige stratifiée, durcie, d'où se détachaient avec des craquements sourds, de larges blocs menaçants. Partout, autour de nous, ce n'étaient que crêtes, champs, dômes, murailles et précipices de neige et de glace ; rien ne donnerait une idée plus exacte de l'éternel hiver ; mes serviteurs même furent impressionnés par la splendide et sauvage beauté de cette scène. » Sachant que, pour traverser le lac à la hauteur où il se trouvait (18,000 pieds), les précautions les plus grandes étaient nécessaires, M. Wilson avait défendu aux porteurs de s'éloigner ; mais au moment où, après avoir contemplé quelques instants le magique panorama, il se disposait à reprendre sa marche, il s'apperçut que trois de ses hommes manquaient à l'appel ; c'étaient précisément ceux qui avaient la charge des objets les plus indispensables, la tente, les couvertures, la valise contenant l'argent de notre voyageur. Leurs compagnons, interrogés, eurent des sourires dont la signification était facile à comprendre ; la disparition des trois *bigarris* (porteurs) avait été concertée d'avance : ils voulaient obliger M. Wilson à s'éloigner de Zanskar, trouvant la route trop difficile à leur gré.

La fuite de ces hommes jeta notre Européen dans la perplexité la plus grande. Quoique la matinée eût été magnifique, les nuages s'amoncelaient depuis plusieurs jours d'une façon inquiétante ; ils obscurcissaient en ce moment le ciel, amoncelant leurs masses lourdes et grisâtres et déjà dérobant à la vue les pics les plus élevés. Etre surpris au milieu du glacier par une tourmente de neige, c'eût été la mort, une mort affreuse et certaine. Aveuglé par les tourbillons que chasse un vent furieux, comment le voyageur trouverait-il sa route, comment saurait-il, quand une couche épaisse et uniforme aurait tout recouvert, éviter les innombrables crevasses que fait seule reconnaître la couleur de la glace mince, grisâtre et peu solide qui s'étend au-dessus ?

Le parti de M. Wilson fut bientôt arrêté. Il donna l'ordre à ses serviteurs d'aller en avant, et de camper le plus près possible de Zanskar ; pour lui, monté sur un vigoureux poney des montagnes, et suivi d'un seul homme, il se mit à la recherche des déserteurs. A la vérité, il s'exposait ainsi à être coupé du gros de la caravane, mais il ne pouvait laisser aux mains des bigarris le nerf de la guerre et des voyages, l'argent renfermé dans la valise.

Les trois porteurs hindous étaient tranquillement étendus sous l'abri d'une roche ; on devine de quelle humeur M. Wilson les aborda ; ils parurent assez disposés à faire les récalcitrants, mais sur la réflexion que, de retour dans leurs foyers, ils devraient rendre compte de cette conduite, ils se décidèrent à obéir, quoique de fort mauvaise grâce.

Comme ils cheminaient avec une remarquable lenteur, et que le ciel se chargeait de plus en plus, M. Wilson dut recourir à son bâton ferré, ce qui accéléra singulièrement leur marche. On n'était cependant pas à moitié de la mer de glace, quand de légers flocons se mirent à tomber ; ceci, plus que tout autre argument, fit comprendre aux bigarris l'urgence d'une course rapide ; la petite troupe traversa donc avec une incroyable vitesse la mer de glace, qu'en une autre occassion, elle n'aurait cru pouvoir franchir sans d'extrêmes précautions. Bien lui en prit cependant, car au bout d'une demi-heure, la neige était si épaisse qu'il était impossible de voir à un mètre devant soi. M. Wilson venait par bonheur de quitter la dangeureuse mer de glace ; il rejoignit sans autre incident Silas et ses hommes, qui avaient établi le campement à 1,500 pieds au-dessous du lac. On dressa la tente, et notre voyageur, épuisé par la fatigue et les émotions de cette pénible journée, s'étendit sur la neige, où il dormit néanmoins assez paisiblement.

Pierre du Quesnoy.

La fin prochainement.

L'ALGÉRIE EN 1876

I

Jamais peut-être le monde n'a subi de plus rapides transformations que de nos jours, et nous assistons à un spectacle inouï dans les fastes du genre humain; mais nous semblons en être les témoins indifférents ou blasés. Les événements les plus étranges, signes avant-coureurs d'une autre époque, s'accomplissent, se succèdent, se précipitent, sans fixer notre attention, et si parfois nous jetons un regard rapide sur les régions lointaines, c'est pour retomber bien vite dans nos agitations et nos querelles intérieures. Et pourtant quelle graves leçons ne pourrions-nous pas tirer de la métamorphose de ces régions éloignées dont s'occupe à peine notre curiosité !

En 1863, quand Vambéry, sous son déguisement de derviche, entreprenait son périlleux voyage dans le Turkestan, suspect et espionné à chaque pas, il se sentait voué à une mort certaine s'il défaillait un seul instant au rôle qu'il jouait pour parcourir et étudier cet empire, rendu inaccessible par le fanatisme le plus farouche. Aujourd'hui le Turkestan, placé sous l'autorité du Czar blanc, s'ouvre sans obstacle à la civilisation occidentale, et l'on croit rêver en lisant les projets des divers tracés du chemin de fer qui doit traverser toute l'Asie centrale et desservir les villes de Khiva, de Kokhand, de Bokhara la Belle, de Samarkande, l'ancienne capitale de Timour, de Kaboul et de Kachgar!

Et l'Angleterre, pour assurer sa domination dans l'Inde et sa position dans la Méditéranné, ne s'est-elle pas tout à coup réveillée, avec une sûreté de coup d'œil et une promptitude d'exécution qu'il faudrait non-seulement admirer, mais imiter à l'occasion ? Elle s'est rendue gardienne, presque maîtresse du canal de Suez, en laissant

deviner, par cet acte soudain, des visées plus lointaines et plus larges. Devenue la principale créancière du khédive, elle a, par le fait, un vassal de plus à ajouter à la liste de ses rajahs, et, avec lui, quand elle le voudra, l'Abbysinie, Zanzibar [1], les merveilleux plateaux qui cachaient autrefois les sources du Nil, s'ouvriront au commerce et à la colonisation britanniques [2]. Déjà les explorateurs anglais appellent à leur aide les missionnaires anglicans pour faire la conquête morale de ces luxuriantes régions équatoriales, et sur les bords de la Tamise et de la Clyde il n'existe pas d'esprit de secte pour blâmer et entraver cette grande et humanitaire entreprise [3].

Dans l'extrême Orient, la Chine et le Japon s'arment, s'équipent à l'européenne, élèvent des arsenaux, lancent des navires à vapeur, et la pensée d'un conflit possible sur les rivages du grand océan Indien jette déjà l'inquiétude sur notre continent.

Tel est l'état actuel du monde, sans parler du peuplement et de la colonisation de l'Australie et de l'Amérique ; c'est une transformation magique qui s'effectue sous nos yeux ; tout s'ébranle, tout se prépare pour une nouvelle et prochaine succession de faits, mystérieux encore, mais dont on peut cependant entrevoir déjà les conséquences sur les destinées de l'humanité.

Dans le grand mouvement qui se produit, la France manifeste une infériorité que nos traditions et notre histoire ne sauraient expliquer si nos révolutions, notre éducation et les dangers qui menacent notre état social n'en étaient les principales causes.

Depuis quelques années, il est vrai, d'heureux symptômes sont signalés, et l'esprit d'entreprise se réveille chez nous ; plusieurs de nos compatriotes, dans des explorations hardies, se montrent dignes à la fois de leurs ancêtres et de nos rivaux. En Afrique et en Cochinchine, nous voyons le terrain se préparer et nous pouvons

[1] Déjà, par suite du traité d'amitié et de commerce conclu à Londres lors de son voyage en Europe, le sultan de Zanzibar s'est placé sous le protectorat anglais plus ou moins déguisé.

[2] Un fait digne d'attention, c'est l'extension de plus en plus envahissante de l'Egypte dans l'Afrique septentrionale, sous le patronage de l'Angleterre. Le khédive achète du sultan des droits de souveraineté sur la mer Rouge, et il projette d'étendre de la sorte son administration sur les pays situés au nord du Sahara, Fez, la régence de Tripoli jusqu'à Tunis.

[3] Sur la proposition de M. Henry Stanley, qui poursuit en ce moment un immense voyage d'exploration dans l'Afrique centrale, la Société des missionnaires de Londres va entreprendre des missions dans les États du roi M'tesa, sur les bords des lacs de Victoria-Nyanza et Tomganyika : il n'est question de rien moins que de fonder une ville en plein continent africain, et pour poursuivre de semblables projets, les dons affluent, et il se trouve des souscripteurs pour offrir des sommes de 75,000 fr., et de 125,000 fr.

espérer pour notre pays une juste part d'influence et de suprématie dans les futures conditions du monde. Mais, condamnée à l'isolement et à l'inaction par suite de ses erreurs et de ses revers, la France ne doit pas disséminer ses forces en se jetant dans la voie périlleuse des aventures lointaines. Elle a une autre manière, plus sûre, plus efficace de réparer ses pertes.

Sur un seul point du globe, mais en face d'elle et à quelques heures seulement de son rivage, se développe, sur une étendue de 200 lieues et sur une superficie de 24,000 lieues carrées, le plus enviable des champs d'exploitation. Là, du moins, et sans danger, notre nationalité peut déployer toute son activité, toute son énergie et fonder solidement un véritable empire africain, sous peine de déchéance prochaine et irrémédiable.

Cette obligation pour la France de se doubler en quelque sorte sur le rivage trans-méditerranéen nous fait porter un grand et patriotique intérêt à la question algérienne; et on ne saurait suivre de trop près toutes les phases de son développement.

II

Malgré les perturbations survenues au cours de cette année dans plusieurs de ses villes importantes, l'Algérie est incontestablement dans une voie de progrès qui, pour être « lent, n'en est pas moins « réel et ne peut que confirmer notre confiance dans l'avenir », suivant les expresssions mêmes de M. le gouverneur général civil dans son nouvel exposé de la situation.

Ce rapport constate avant tout l'état florissant de l'agriculture, qui a eu cependant à traverser une période désastreuse et troublée. En 1869, la surface totale ensemencée était de 1,684,000 hectares, qui ont fourni 10,676,500 quintaux de grains. En 1874, le rendement s'élevait à 16 millions de quintaux, produits par 2,730,000 hectares, dont 300,398 hectares ensemencés par les Européens, qui ont donné pour leur part 2,645,696 quintaux métriques de céréales.

L'exportation était, en 1868, de 1 million de quintaux, et elle dépasse aujourd'hui 2 millions de francs. L'exécution des routes et des voies ferrées, en facilitant l'écoulement des produits du sol, accroîtra rapidement l'étendue des surfaces ensemencées, et il est permis d'affirmer qu'avant un petit nombre d'années le rendement de l'Algérie dépassera 25 millions de quintaux en blé et en orge.

La vigne cultivée par les Européens qui n'occupait, en 1866, que 8,187 hectares, ayant donné 99,000 hectolitres de vin, couvre

aujourd'hui 11,360 hectares, et produit 230,000 hectolitres de vin estimé.

Les indigènes cultivent aussi une superficie de 7,000 hectares environ et vendent leurs vins à des prix avantageux ; ils se trouve même dans les cultures arabes des cépages dignes de l'attention des viticulteurs européens.

La récolte du lin, qui ne couvrait en 1869 que 4,800 hectares, s'étendait à la fin de 1874 sur une superficie double.

La culture du tabac s'est également développée. En 1869, le nombre des planteurs européens et indigènes était de 5,341, cultivant 4,400 hectares, et en 1874 leur nombre s'est élevé à 9,000, cultivant 6,400 hectares, dont le rapport total a été de 4,700,000 kilogrammes. Du 1er janvier au 1er novembre 1875 le service des tabacs de l'Algérie a reçu livraison de 3,287,067 kilogrammes, pour une somme de 2,510,347 francs ; on sait de plus que la régie de la métropole achète par an pour 60 millions de tabacs. De pareils résultats doivent encourager les colons à améliorer leurs produits, d'autant que l'administration a été autorisée, par décret ministériel du 8 décembre dernier, à se procurer dans les conditions exigées et pour l'année 1876, jusqu'à 3 millions de kilogrammes de tabacs algériens.

L'exportation de l'alfa, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs [1] pour leur en signaler la subite et considérable importance, s'est encore développée. En 1873 l'exportation était de 45,000 tonnes ; en 1874 elle arrivait à 58,000 ; en 1875 elle dépasse le chiffre de 60,000.

III

Il est encore une autre source de prospérité bien autrement considérable pour l'Algérie, et dont nous avons également parlé : l'élève et l'exportation du bétail. L'exposé de M. le gouverneur général nous apprend que les agriculteurs, tant Européens qu'indigènes, ne possédaient en 1869 que 7,800,000 têtes de bétail, tandis qu'à la fin de 1874 le recensement donnait un chiffre de près de 15 millions d'animaux. Il faut donc espérer que les expéditions dans la métropole pourront prochainement atteindre les proportions que nous avons entrevues, c'est-à-dire une exportation annuelle de 300,000 bœufs et de 2 millions de moutons.

C'est en 1862 que l'importation des bestiaux étrangers en France a été autorisée, et c'est à dater de cette année qu'a débuté ce commerce nouveau, restreint d'abord, mais qui n'a fait que grandir

[1] Voir le *Correspondant* du 10 novembre 1873.

depuis. Aussi la ville de Marseille espère-t-elle devenir en Europe l'égale sous ce rapport de Chicago, le premier marché de bestiaux du nouveau monde.

En juillet 1874, la grande société instituée dans le chef-lieu des Bouches-du-Rhône pour la défense et le développement du commerce et de l'industrie commençait à s'occuper sérieusement de cette importante question, et M. Schlegel lui présentait un rapport dans lequel il exposait que ce commerce, dont le chiffre s'élevait déjà en 1872 à 84 millions de francs, méritait d'être vivement encouragé. Il établissait que « le mouvement qu'il développe, le chiffre des « capitaux qu'il met en jeu, le fret régulier qu'il offre à notre « marine, lui donnent, au point de vue du commerce général, une « importance capitale. » Il montrait ensuite que ce commerce touche au problème si complexe et si difficile de l'alimentation, en s'adressant aux marchés de la France, de la Suisse, de la Belgique, même de l'Allemagne, et il concluait en émettant le vœu de voir se fonder à Marseille un entrepôt réel de bestiaux.

Depuis cette époque, des propositions ont été faites par la Compagnie des marchés de la Villette à Paris, qui voudrait avoir à Marseille une vaste succursale où le bétail d'outre-mer viendrait chercher un abri jusqu'au jour de la vente. Un remarquable rapport, favorable à cette création, a été dressé; l'ingénieur de la ville, M. Cadet, a été chargé d'en étudier les plans; enfin la presse locale a vivement encouragé la municipalité à entrer dans cette voie féconde.

L'entrepôt-marché de Chicago couvre 250 hectares; on y vend jusqu'à 5 millions de porcs par an. A Marseille, la valeur totale du bétail importé était déjà, en 1873, de 90 millions [1]. C'est le sixième du montant des ventes faites à Chicago.

Si Marseille n'a pas autour d'elle les immenses prairies du *Far-West*, couvertes d'innombrables troupeaux, sa position maritime est admirable et ses ports peuvent recevoir l'excédant des troupeaux de toutes les contrées méditerranéennes : l'Espagne, l'Italie, les provinces danubiennes, la Tunisie, le Maroc, qui possède, assure-t-on, 40 millions de moutons, 6 millions de bœufs, 50,000 chevaux, et surtout l'Algérie, qui est nôtre, où les races devront s'améliorer, et qui renferme des districts privilégiés pour l'élevage du gros bétail et des chevaux; toute la belle vallée de la Seybouse, la plaine de la Medjana, ouverte à la colonisation depuis la dernière insurrection et qui a

[1] En 1873 il est arrivé à Marseille par la voie de mer 833,076 têtes de bétail (rapport de M. Schlégel). A l'élève du bétail, l'Algérie devra joindre l'élève trop abandonnée de ces chevaux qui permettaient à M. l'intendant général Darricau d'écrire, pendant la guerre de Crimée, au général Randon : « Quels « chevaux ! les seuls qui aient resisté sur les plateaux de Chersonnèse! »

80,000 hectares; les plaines de Sétif, d'une étendue de près de 100,000 hectares, celles du haut Rumel, de 150,000 hectares, sans parler de la région des plateaux Sahariens, d'une superficie de 11 millions d'hectares, et que M. Jules Duval compare à l'Algérie pour l'élève du mouton.

On peut donc dire, sans exagération, que ce commerce, dont la progression a été constante, arrivera dans quelques années à une valeur de deux à trois cents millions par an.

Mais il importe qu'à son débarquement, et avant d'être abattu ou expédié dans l'intérieur, le bétail puisse se reposer et reprendre les qualités nutritives perdues dans la traversée. C'est surtout à ce besoin que doit répondre l'entrepôt-marché. En même temps, les expéditeurs pourront attendre l'acheteur et n'écraseront plus le marché par des ventes en masse. Plus tard on utilisera certainement, comme on l'a fait déjà, les vastes prairies de la Crau et de la Camargue pour achever l'engraissement des bestiaux exotiques.

D'autre part, les transports par mer deviendront de jour en jour moins fatigants. Le journal anglais *le Bétail* relatait dernièrement de grandes améliorations apportées sous ce rapport dans les navires de nos voisins et les navires américains, par un système de suspension permettant aux animaux de se tenir couchés ou debout. La nourriture et le breuvage sont aussi, dans ces navires, l'objet de soins spéciaux; aussi la feuille anglaise annonçait-elle qu'un chargement de bœufs expédiés de Chicago était arrivé à Londres en très-bon état et avait été vendu à des prix exceptionnellement avantageux.

De semblables améliorations sont réalisées en Amérique dans le transport des bestiaux par voie de terre. M. L. Simonin, poursuivant le cours de ses publications sur les Etats-Unis, nous apprend que les chemins de fer de ce pays possèdent des wagons appelés *catle-cars* affectés aux bestiaux, et où, pendant le trajet, les animaux sont facilement nourris et abreuvés, de sorte qu'ils arrivent sans fatigue à la fin du voyage et que leur chair conserve toute sa saveur et ses qualités nutritives. Des progrès analogues ne tarderont certainement pas à se réaliser en Europe.

Mais il n'en était point ainsi quand arrivèrent jadis à Marseille les premiers bœufs algériens qu'il s'agissait de faire accepter du public prévenu; ces animaux étaient maigres, épuisés par une longue traversée, faite sur de petits bâtiments à vapeur où ils étaient entassés sans précautions et sans soins; aussi n'excitèrent-ils que la défiance du consommateur. A la suite de quelques envois malheureux de ce genre, un colon eut une inspiration heureuse. D'un coup d'œil il entrevit l'avenir de ce commerce, son utilité pour la métropole et pour l'Algérie. Il acheta aux Arabes des bœufs chétifs, les engraissa sur ses

vastes prairies et les dirigea sur la place de Marseille. Là, il fallut vaincre la répugnance des acheteurs, vendre d'abord à tout prix, faire connaître le produit amélioré et le faire entrer dans la consommation. Avec des efforts, on en vint à bout; peu à peu le bœuf algérien fit son chemin; il poussa jusqu'à Lyon, puis jusqu'à Paris, où il arriva pendant l'Exposition de 1867. Cette importation atteignit rapidement des chiffres assez considérables; en 1864, elle était de 11,232 têtes; en 1866, de 15,407; en 1868, de 25,930[1].

L'intelligent colon dont nous venons de parler, expédiait à lui seul, pendant cette période, de trois à quatre mille bœufs par an; il avait même affermé des paturages dans la partie basse de la Crau, qui recevaient son bétail quand les arrivages étaient trop considérables et le marché encombré. Malheureusement, la sécheresse et la famine qui sévirent en Algérie firent disparaître tout le capital de bétail, et il fallut se résigner à attendre la reconstitution des troupeaux de la colonie.

Mais l'impulsion était donnée, l'essai avait été heureux, le bétail arriva de rivages moins frappés; un grand commerce était créé pour Marseille, devenue le premier marché de bestiaux de la Méditerranée, et l'Algérie savait qu'elle possédait un élément, jusque-là ignoré, de prospérité pour son agriculture.

Nous devions payer ce tribut à la mémoire d'un homme de puissante initiative, dont les efforts et les travaux n'auront pas été inutiles à son pays, et nous espérons que la parole que nous citions de lui en 1873 se réalisera prochainement: « L'Algérie, qui fut le gre-« nier de Rome, peut devenir l'étable de la France. »

Quant à la ville de Marseille, elle a raison de tourner vers les côtes africaines ses regards désillusionnés des promesses trop pompeuses et des trop éblouissants mirages du canal de Suez. Gênes grandit rapidement à côté d'elle, grâce à la royale munificence d'un de ses enfants; elle multiplie ses ports[2]. Brindisi lui a enlevé le passage de presque tous les voyageurs de l'extrême Orient[3]. Sans

[1] L'exportation des moutons était en 1864 de 100,763, en 1866 de 136,565, en 1868 de 570,698. L'importation des moutons en France fut bien plus facile à opérer.

[2] On sait que M. le duc de Galliera a pris à sa charge les travaux d'amélioration et d'agrandissement des ports de Gênes, évalués à 25 millions de francs. Les dix premiers mois de 1875 ont présenté, sur la période correspondante de 1874, une augmentation du mouvement maritime de 122,379 tonneaux le tonnage général de ces dix mois a été de 2,567,553, et le nombre des navires de 11,751.

[3] Une voix autorisée a dit dans un document officiel : « Marseille n'est « plus cette grande et unique reine de la Méditerranée; elle est aujourd'hui « un grand corps qui marche par l'impulsion et l'importance acquises dans

renoncer au commerce lointain, qui lui est de plus en plus disputé, Marseille doit donc comprendre que l'Algérie peut être un apanage commercial dont l'exploitation et la richesse la dédommageront de bien des espérances déçues. Qu'elle se rappelle ses traficants du moyen âge, les plus entreprenants des commerçants d'alors, qui, sur beaucoup de points des côtes barbaresques, avaient accaparé les grains, les laines, l'huile ; qui, à Bône, à Bougie, dès les premières années du treizième siècle, possédaient des quartiers et des entrepôts. Qu'elle se souvienne encore que le commerce, qui enrichit Carthage, peut renaître sur cette terre repeuplée et habilement exploitée.

IV

On n'ignore plus quelle est la richesse minière de l'Algérie. Des frontières du Maroc à celles de la Tunisie, on ne cesse de découvrir de nouveaux gisements, et lorsque les grands travaux publics seront plus avancés, que des routes et des voies ferrées sillonneront tout le pays, que les capitaux y afflueront et que la main-d'œuvre européenne y sera moins coûteuse, il y aura là une autre source de travail, de produits et de revenus, dont la métropole devra bénéficier aussi bien que la colonie.

En 1875, le nombre total des ouvriers occupés à l'extraction du minerai était de 3,900, tandis qu'il n'était que de 3,500 en 1874. Mokta-el-Hadid, qui avait, en 1874, donné 409,588 tonnes, a dû produire l'année dernière au moins 440,000 tonnes, ce qui représente pour 1875 une valeur d'environ 5 millions de francs. L'exploitation du Beni-Saf, à peine en activité, a produit 19,000 tonnes de minerai dans le premier semestre de 1875. Aux environs de Bône, la Compagnie anglaise de la mine de cuivre d'Aïn-Barbar occupe déjà 385 ouvriers, qui ont extrait 1,728 tonnes de minerai pendant le premier semestre de 1875, et elle fait faire à l'Oued-Saf-Saf d'heureuses recherches de même minerai. La concession du 23 juillet dernier de la mine de Cavallo (plomb, cuivre et argent) est sur le point d'être transférée à une société anglaise, et une autre concession du 12 juillet 1875, de la mine de fer d'El-M'kimen est, assure-t-on, appelée à un bel avenir. Dans le département de Cons-

« des temps plus rémunérateurs ; c'est un navire lancé à toute vitesse, dont « on a renversé la vapeur, et qui, par l'impulsion donnée, marche encore ; « mais cette marche pourrait s'arrêter si rien ne lui venait en aide ; déjà « certains tressaillements indiquent le temps d'arrêt. » (*Rapport* de *M. Rivoire, président du tribunal de commerce*).

tantine, treize mines sont déjà concédées et neuf sont en exploitation. La *Correspondance algérienne* nous apprend que le service des mines vient de faire des recherches et des études d'une grande importance sur le fer chromé d'Eich-el-Bez, et que des essais vont être tentés en France pour employer ce minerai pour la fabrication des chromates.

D'après le rapport de M. l'inspecteur général des mines de l'Algérie, les six premiers mois de 1875 ont produit 296,722 tonnes de minerai extrait, savoir : fer : 293,000 tonnes; cuivre : 1,730; plomb : 1,452; zinc : 540; ce qui permet d'évaluer à 600,000 tonnes le produit total de l'année, représentant une valeur de 7 millions de francs au moins et le 1/5 de la production du minerai en France en 1869.

L'*Economiste français* publiait, il y a peu de temps, une étude sur le sujet qui nous occupe et son auteur, M. Charles Lefort, en indiquant aux capitalistes de la métropole toutes les formalités à remplir pour obtenir une concesssion de mines en Algérie, ajoutait avec raison : « Ces formalités exigent en moyenne un an. Si l'on « croit un pareil régime propre à attirer les industriels et les ex- « ploitants, on se trompe étrangement. »

Ces observations, qui viennent à l'appui de réclamations plus anciennes, paraissent devoir être écoutées. M. le gouverneur général annonce, en effet, dans son exposé, que le ministre des travaux publics, s'occupant d'un projet de révision de la législation minière de France, applicable sans modifications en Algérie, l'inspecteur général des mines de la colonie prépare, sur son invitation, un contre-projet qui, tout en sauvegardant les intérêts de la propriété, écarte les formalités inutiles, et facilite, par une prompte expédition des demandes en concession, le développement de cette grande industrie. M. le général Chanzy ajoute que ce projet sera soumis à la commission chargée de la révision de la législation minière, et il fait de son côté observer « qu'en Algérie, où les mines sont presque « toujours situées dans des régions peu habitées, des formalités res- « trictives auraient pour effet d'entraver l'exploitation du sol, ren- « due déjà très-difficile par l'absence de voies de communication. »

V

Les grands travaux publics, indispensables à la constante progression de l'agriculture et de l'industrie, ont été assez activement poussés. Nous avons plusieurs fois traité cette question pour en montrer l'importance exceptionnelle, et nous avons mentionné

quelques-uns des projets qui se réalisent. Disons seulement que, pour l'exercice 1876, la part revenant aux travaux d'intérêt général est de 16,776,942 francs, ce qui représente les 2/3 du budget colonial, lequel s'élève à 27 millions. Il faut ajouter à cette somme le montant des travaux à la charge des départements ou exécutés par des compagnies particulières pour chemins de fer, etc. Le général Chanzy estime que tous les travaux à réaliser dans la colonie en 1876 exigeront une somme totale qui dépassera 80 millions. Disons encore que durant cette année trois nouvelles voies ferrées, d'Arzew à Saïda, de Bône à Guelma, de Tielat à Sidi-bel-Abbès, seront probablement ouvertes à la circulation sur une partie de leur parcours. En outre, la ligne de Constantine à Sétif vient d'être votée, ainsi que celle de Tiaret-Relizane; la ligne d'Afreville à Amourah a été soumise à l'enquête, et plusieurs prolongements sont à l'étude, de même que trois chemins d'intérêt local dans le département d'Alger. Le service des ponts et chaussées va être réorganisé dans le but de lui donner les moyens d'action qui lui manquent, et afin de lui permettre de procéder avec célérité et économie, comme l'a déjà été celui des mines, qui comprend maintenant deux arrondissements minéralogiques, formés l'un des provinces d'Alger et d'Oran, l'autre de la province de Constantine, avec des sous-arrondissements. A la tête de ce service se trouve un inspecteur général des mines, ayant sous ses ordres des ingénieurs en chef et des ingénieurs ordinaires par arrondissements et sous-arrondissements.

M. le gouverneur général pense qu'une nouvelle amélioration est nécessaire, et il propose la création à Alger d'une direction centrale des travaux civils des chemins de fer pour assurer la prompte expédition des affaires industrielles et décharger ainsi un peu M. le directeur général des affaires civiles et financières, M. de Toustain, du Manoir, à la haute compétence et à l'activité duquel nous avons déjà rendu hommage, et alléger aussi le chef du service des travaux civils « de la lourde tâche à laquelle ils consacrent tous deux leurs « veilles et leur dévouement, » ainsi que M. le gouverneur général se fait un devoir de le proclamer.

Il est une branche des travaux publics de l'Algérie dont nous n'avons jamais parlé et que l'exposé du gouverneur général signale aujourd'hui rapidement à l'attention, sous ce titre : les Sondages. Par les eaux jaillissantes venant des couches souterraines, nous avons, en effet, sauvé d'une destruction certaine les oasis envahies par le sable du désert.

C'est ainsi que le volume d'eau employé aux irrigations a pu être augmenté de dix mille mètres à la minute dans l'Oued-Rhir, où s'élèvent de nouveaux villages, et que l'alimentation des trois

grandes tribus de l'Ouled-Derradj, Senramah et Ouled-Mahdi a été assurée. Grâce à ces ondes bienfaisantes, une nouvelle culture a pu être introduite, c'est le coton, qui doit « assainir, enrichir et transformer le lit desséché des chotts. »

C'est M. Louis Say, officier de marine et compagnon de M. Largeau dans sa courageuse expédition, qui parle ainsi, après avoir été saluer la tombe de son lieutenant Lehaut, chargé des forages dans l'Oued-Rhir et emporté par la fièvre en 1859. Le coton a été implanté à Ouargla en 1872 et à Touggourt en 1874, sur un sol qui paraît lui convenir merveilleusement, par l'agha actuel de Touggourt, Mohammed-Ben-Briss. En envoyant à Paris des échantillons qui ont été très-appréciés, M. Say ajoutait, dans sa lettre du 4 décembre 1875 : « Si, au Soudan, le coton existe à l'état arborescent, « tout semble annoncer qu'il atteindra ici les mêmes dimensions. « Semés en 1875, les plants ont aujourd'hui 3m 20[1]. » A propos de sondages, l'auteur de cette lettre intéressante ajoute : « Les « puits artésiens transforment l'Oued-Rhir ; les oasis s'étendent, « d'autres se créent et s'échelonnent sur la route de Biskra à Touggourt, et ce qui a été fait entre Biskra et Touggourt le sera « entre Touggourt et Ghadamès. Le général Chanzy parlait déjà « de faire creuser des puits si les Ghadamésiens revenaient avec « nous ; le jour où un chapelet d'oasis reliera l'Algérie au Soudan, « les caravanes descendront assez nombreuses pour prouver enfin « que les produits de l'Afrique équatoriale peuvent atteindre et « dépasser tout ce qui fait la richesse des Indes. Ce jour-là, je l'espère, la France n'hésitera plus à profiter de ce qu'elle doit à sa « position dans l'Afrique septentrionale ; elle étendra ses relations « commerciales et propagera la civilisation. Le sang généreux versé « en Algérie n'aura pas été inutile : l'humanité aura fait un pas. »

Les progrès accomplis sont encore loin de satisfaire notre patriotique ambition, car ils ne peuvent se comparer à la marche accélérée et aux prodigieux résultats des colonies anglo-saxonnes.

[1] Dès l'année 1842 des essais de plantation de coton furent faits dans la province d'Oran, et l'Exposition de 1855 présenta des produits qui furent fort remarqués. La guerre de la sécession américaine (1865-68) donna à cette culture une importance inattendue, et en 1866 la production s'éleva à 9,000 quintaux métriques. On projeta alors de grands travaux de barrage ; mais la fin de la guerre d'Amérique arrêta cet essor. Cependant, en raison de l'excellence des produits, cette culture ne fut pas totalement abandonnée, et elle pourrait même progresser par l'extension des travaux pour l'irrigation de surfaces qu'on évalue à 500,000 hectares. En 1868, l'étendue complantée était encore de 4,487 hectares, dont 124 dans la province d'Alger, 4,100 dans celle d'Oran et 263 dans celle de Constantine. (Voir l'article : Coton en Algérie, *Journal officiel* du 6 novembre 1874.)

VI

Quel est donc et quel sera longtemps encore l'obstacle principal au peuplement et au rapide développement de l'Algérie ? C'est évidemment le peu de surface colonisable. Nous terminions le travail que nous avons offert en 1873 aux lecteurs du *Correspondant* en appelant de tous nos vœux la prompte exécution de la loi du 26 juillet 1873 sur la propriété indigène et en affirmant que deux choses étaient indispensables à nos grandes possessions africaines : un régime libéral et des terres.

Celles-ci ne manquent certainement point aux immigrants qui arrivent pour remplir les deux conditions exigées; mais, pour que le flot des colons soit continu et pressé, il importe que tous sachent, sur le continent européen, que les terres abondent en Algérie et que pendant longtemps elles peuvent suffire aux besoins d'une nombreuse émigration.

Or, nos lecteurs le savent, la terre ayant été livrée presqu'en totalité aux Arabes, c'est le fond indigène qui devra fournir la majeure partie du domaine futur de la colonisation, et il faut que, par l'application de la loi nouvelle sur la propriété indigène, celle-ci devienne transmissible et aliénable.

M. le général Chanzy déploie le plus grand zèle pour amener promptement la constitution de la propriété indigène; il comprend toute l'importance de cette question, que nous pourrions appeler la clef de voûte de l'œuvre de la colonisation; et pourtant les opérations des commissions n'avancent que très-lentement. L'application de la loi n'avait été définitive en 1874 que sur 65,767 hectares, et elle se poursuivait sur 132,430 ; le nouvel exposé de la situation de l'Algérie porte que, jusqu'au 1er juillet 1875, les études ont porté sur 205,000 hectares « et qu'il reste à donner à ces travaux la forme « sous laquelle ils peuvent être définitivement et légalement consa- « crés. » Les opérations se continuent actuellement sur environ 100,000 hectares, qui pourront être reconnus d'ici à quelques mois ; il existe en ce moment vingt commissions d'enquête et le nombre en sera augmenté dès qu'on aura les ressources nécessaires.

On voit avec quelle lenteur s'applique la loi du 26 juillet 1873, et il ne faut en accuser ni le gouvernement général, ni les agents, ni les corps électifs, car tout le monde en Algérie en comprend l'importance politique, sociale et économique. Ce sont les précautions trop grandes, les minuties trop nombreuses de la loi elle-même qui en empêchent la mise en pratique. Le général Chanzy n'hésite pas

à le dire nettement, et pour faire cesser un aussi fâcheux état de choses, il a demandé au procureur général près la cour d'Alger d'étudier un projet de loi spéciale permettant aux indigènes de sortir plus facilement de l'indivision et de disposer complétement de leurs droits. En outre, la loi, telle qu'elle existe, exige, pour chaque ayant droit, un titre individuel, et l'indivision dans chaque douar s'étendant sur les plus petites parcelles, les difficultés matérielles d'une semblable obligation font craindre que le domaine ne puisse suffire à une telle besogne.

Des difficultés analogues ont empêché de terminer la régularisation des opérations du séquestre apposé sur le territoire des tribus ayant pris part à l'insurrection de 1871 ; aussi n'a-t-on pas pu rendre partout disponibles les terres qui reviennent de ce chef à la colonisation. Là, du moins, on entrevoit le résultat définitif de cette difficile entreprise, qui doit livrer à l'Etat 324,583 hectares, abandonnés par les tribus rebelles pour se délivrer du sequestre collectif.

Le conseil supérieur et les conseils généraux de l'Algérie ont aussi étudié cette grave question de la propriété indigène, et un rapport a été présenté par M. Robe, le savant commentateur de la loi du 26 juillet 1873 [1], au conseil supérieur sur un projet de loi relatif aux partages et licitations entre musulmans, qui compléterait la loi sur la constitution de la propriété individuelle et permettrait, après son application, aux copropriétaires indigènes de sortir de l'indivision sans être obligés à une procédure ruineuse.

Les observations du gouvernement général et les réclamations des corps électifs seront certainement entendues, et les nouvelles assemblées apporteront à la loi du 26 juillet les modifications sans lesquelles son application exigerait un temps illimité, trente ou quarante ans peut-être, et ruinerait ainsi toutes les espérances qu'elle a fait naître.

En l'état, les Européens, d'après l'exposé du général Chanzy, possèdent 955,000 hectares dont 565 concédés par l'Etat, 260,000 achetés aux indigènes comme propriétés privées, et 130,000 constituant les domaines de la Société générale Algérienne et de la Société Génevoise de Sétif, ce qui donne, pour une population agricole de 117,175 habitants, une moyenne de 8 hectares par habitants. Mais il convient d'observer, en même temps, que la Société algérienne n'a livré à la colonisation qu'une très-faible part de son avoir terrien ; que les grandes propriétés, en raison des immenses capitaux qu'elles exigent, ne sont encore pour la plupart cultivées que

[1] *La propriété immobilière en Algérie*, commentaires de la loi du 26 juillet 1873 par Eug. Robe avocat.

d'une manière insuffisante, et qu'enfin la culture extensive est à peu près la seule en pratique.

Malgré les obstacles qui encombrent encore la route, la colonisation poursuit sa marche et la population européenne s'accroît. La *Correspondance algérienne* nous apporte à ce sujet les chiffres suivants : Depuis le recensement de 1872, l'élément français a progressé d'une façon assez sensible, et nos compatriotes sont au nombre de 143,881 habitants, tandis qu'ils n'étaient que 129,601 en 1872.

C'est une augmentation de 14,281 âmes. En 1872 la différence entre les Français et les autres Européens n'était que de 14,085 et elle est aujourd'hui de 27,132; pourtant on constate une légère progression chez les étrangers, dont le nombre s'est élévé de 115,116 habitants à celui de 116, 749.

Le peuplement, qui se fait actuellement par voie administrative, est encore trop lent au gré des Algériens, qui attaquent certaines dispositions du décret réglant l'obtention des terres. En justifiant de la possession de ressources suffisantes pour vivre pendant un an, tout Français d'origine ou naturalisé peut recevoir en location un lot de terre de dix hectares, moyennant la somme annuelle de *un* franc, avec promesse de devenir propriétaire au bout de cinq années de résidence personnelle. Chaque membre d'une même famille permet d'accroître l'étendue de la concession à raison de 10 hectares au plus et de 3 hectares au moins par tête. L'attributaire peut, à l'expiration de trois, et même de deux ans, en transférant son droit au bail, avec l'autorisation de l'administration, se procurer des ressources pour la construction de bâtiments, l'acquisition d'un cheptel et la mise en valeur de son exploitation.

On comprend quelle doit être la difficulté pour ce nouveau venu de trouver, dans de semblables conditions, des prêteurs faciles ; aussi la création d'institutions de crédit agricole permettant de profiter réellement des faveurs aujourd'hui presque illusoires des actes de concessions est-elle indispensable.

On s'en préoccupe beaucoup dans la colonie, et M. le gouverneur général a invité les conseils généraux ainsi que les chambres de commerce et d'agriculture, à rechercher et à proposer les meilleurs moyens de fonder des établissements de ce genre. Aux Etats-Unis, tout centre nouveau voit immédiatement s'élever une banque, une maison d'escompte, en même temps qu'une école et une église.

Le titre II qui impose la résidence personnelle, est surtout vivement attaqué, mais l'Etat qui, au lieu de vendre ses terres, les donne, est en droit d'imposer des clauses qui lui garantissent une prise de possession sérieuse et la mise en valeur du sol. Pourtant, ne conviendrait-il pas de rendre cette obligation moins rigoureuse,

d'accorder plus de latitude pour s'absenter et le droit de se faire représenter sous des conditions de travail et d'exploitation? Le général Chanzy, en expliquant et en justifiant le décret du 15 juillet 1874, qui a modifié celui du 11 octobre 1871 de M. le vice amiral de Gueydon, relatif à l'obtention des terres domaniales, et qui a déjà réduit la durée de la résidence personnelle de neuf ans à cinq ans, dit : « Il ne s'ensuit pas que le décret du 15 juillet ne puisse « être modifié à son tour ; c'est là une question que vous aurez à « examiner en ne vous laissant guider que par le véritable intérêt du « pays. » Et cette question des conditions économiques des concessionnaires français est, en effet, pour le moment, aussi considérable et aussi urgente que la prompte application de la loi du 26 juillet 1873.

A côté des expatriations par grandes masses qui se produisent en Angleterre et en Allemagne, l'émigration est certainement insignifiante en France. Il existe néanmoins, dans certaines de nos provinces, une tendance à abandonner la terre natale, et on peut se rappeler les tentatives de l'autorité dans quelques départements pyrénéens en vue d'arrêter naguère d'assez nombreux départs pour la Plata.

Mais si ce mouvement d'expatriation ne peut être empêché, qu'il se produise au moins en faveur de l'Algérie, en allant ainsi peupler et féconder une autre portion de la France.

Le gouverneur général semble aujourd'hui porter son attention et ses efforts de ce côté. Le programme de la colonisation que nous avons sous les yeux est un état des concessions à faire pendant la campagne agricole du 1er septembre 1876 au 30 août 1877, qu'accompagne une carte où sont indiqués tous les centres à créer dans les trois provinces. Ces centres sont au nombre de vingt-sept, dont sept dans la province d'Alger, neuf dans celle d'Oran et onze dans celle de Constantine [1]. Des renseignements généraux et suffisants déterminent la position et les diverses conditions des villages projetés [2].

[1] Les noms de ces centres sont tous arabes, d'après un usage trop généralement admis; sous prétexte de couleur locale ne commettons-nous point une erreur politique? — Depuis plus de deux siècles on avait laissé aux populations alsaciennes la langue allemande. Qu'en est-il résulté? Bien que devenues toutes françaises elles ont dû à ce sentiment de générosité de passer sous la domination prussienne qui aujourd'hui interdit formellement l'emploi et l'enseignement de notre langue. — A la suite de cette rude leçon, nous devrions, en Algérie, n'adopter pour toutes les localités que nous créons, que des noms français ou des noms arabes francisés.

[2] *L'Exposé de la situation de l'Algérie* donne un chiffre qui n'est pas le même pour les centres à créer, qu'il porte à 21 seulement, formant 763 lots de village, 111 lots de fermes isolées qui pourront recevoir 879 familles, dont 200 venant de France.

Par la propagation de tels programmes, par la création d'agences d'émigration en France et en Algérie, par la divulgation des exposés de la situation de la colonie et de nombreux documents officiels, le général Chanzy a eu l'honneur d'établir tout un système, toute une organisation dont il est permis d'attendre les meilleurs résultats. Aujourd'hui enfin les capitalistes peuvent se procurer aisément les informations qui leur sont nécessaires [1], et les émigrants ne sont plus exposés à user leurs ressources et leur énergie dans une longue et souvent stérile attente. Une parole digne d'être notée a été prononcée par M. Nouvion, préfet d'Oran. Dans son dernier rapport, cet administrateur annonçait au conseil général qu'au cours de l'exercice 1874-1875 son département avait reçu deux cent quatre-vingt-dix familles nouvelles d'agriculteurs, formant une population de 1,192 habitants, et, exposant qu'il avait actuellement à répartir 3,758 hectares formant 134 lots, il ajoutait : « Vous le « voyez, nous sommes en mesure d'installer, dans les vingt-quatre « heures, un assez grand nombre d'immigrants. »

Des documents semblables ne sauraient être trop répandus dans les régions où se manifeste l'émigration, c'est avec raison que le gouvernement va s'efforcer d'attirer en Algérie le courant basque, qui se dirige depuis de nombreuses années vers l'Amérique du Sud. Nous en avions déjà parlé pour demander les mesures qui vont être prises, et nous sommes heureux d'apprendre que, pendant son dernier voyage à Paris, M. le général Chanzy a eu sur cette question de sérieuses conférences avec M. le maréchal de Mac-Mahon et M. le ministre de la guerre. Déjà, en prévision de ces résolutions, le budget de la colonie portait, pour le nouvel exercice, la mention d'une subvention de 250,000 francs à accorder à une ligne de bateaux à vapeur entre Port-Vendres et l'Algérie, ou faisant escale à Port-Vendres. La race basque offre de nombreuses affinités de qualités et de vertus avec cette race franco-canadienne qui s'est multipliée si prodigieusement dans notre ancienne possession transatlantique et fournit la preuve irrécusable que nous pouvons être un grand peuple colonisateur. Ce serait bien là cette population virile, vertueuse, féconde dont a besoin l'Algérie. Mais il faudra sur la terre africaine tenir compte des goûts, des aptitudes de ce peuple basque « qui, au milieu d'autres populations, a conservé la « langue étrange qui ne se rattache à aucun idiome connu et aussi « un caractère et une physionomie bien tranchés, qui aime à se

[1] Le bureau général de renseignements établi à Alger (hôtel des Postes) répond à toute demande contenant l'affranchissement de la réponse, aux questions sur la colonisation, l'agriculture, les chemins de fer, l'exploitation des mines, forêts, lois et règlements sur l'Algérie, etc.

grouper et à retrouver, dans l'exil, les mœurs, les usages et la religion de la patrie absente. »

Quand une calamité publique a frappé une contrée, il s'ensuit d'habitude un moment de découragement ou une période de transition dans les cultures locales, pendant laquelle on constate des déplacements de population plus ou moins lointains, plus ou moins généraux. C'est alors qu'il est utile, à l'aide de ces informations officielles que peuvent compléter les bureaux établis dans la métropole, d'attirer en Algérie les émigrants, qui sans cela se dirigeraient vers l'Amérique.

Le comtat venaissin traverse une de ces crises, et au dernier concours régional, M. le préfet de Vaucluse constatait, pour ce département, l'énorme déficit annuel de trente millions de francs sur les produits de la soie, de la garance, et de la vigne presque totalement détruite par le phylloxera. Les habitants laborieux et intelligents de ce pays industrieux sauront certainement tirer d'un sol si riche de nouvelles ressources capables d'atténuer tant de pertes, mais il en est qui, plus frappés ou moins courageux et moins patients, s'éloigneront peut-être pour toujours. Ainsi on signale un certain nombre de jeunes gens des environs d'Avignon qui sont allés chercher du travail plus au midi de la France; on nous cite aussi cinq à six familles de Morières qui sont parties pour aller se fixer, non pas en Amérique, mais en Algérie[1]. Une modification heureuse paraît donc se produire dans les esprits, et il y a lieu d'espérer que les efforts du gouvernement général ne tarderont pas à être couronnés de succès [2].

Qu'on apporte à la loi du 26 juillet 1873 les changements reconnus nécessaires, qu'on en active l'application sur toute l'étendue de la colonie, et lorsqu'on aura rendu sûres et faciles les transactions, la terre ne manquera plus de bras européens, les indigènes réduiront leurs surfaces cultivables, en aliéneront une

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, comme pour confirmer nos réflexions sur le département de Vaucluse, M. le docteur Poujade, président du conseil général de ce département, a adressé une lettre au rédacteur en chef du journal l'*Explorateur* relative à une demande d'émigration de deux cents familles pourvues de quelques ressources; cette lettre a été soumise à la section d'émigration et de colonisation de la Commission de géographie commerciale de Paris, et nous espérons bien que rien ne sera négligé pour diriger sur l'Algérie ces deux cents familles.

[2] L'*Indépendant* de Constantine annonçait il y a peu de temps l'arrivée de quatre-vingt-trois individus appartenant à une colonie grecque établie en Corse depuis deux cents ans environ, ayant conservé un idiome particulier et allant rejoindre à Méronan, du côté de Milah, une quarantaine de familles corses qui ont déjà fait subir une heureuse transformation au pays qu'ils occupent.

partie, et, au contact journalier et à l'exemple des colons amélioreront leurs procédés agricoles.

L'agriculture sera pendant longtemps et peut-être toujours, la base essentielle de la colonisation et la source principale de sa prospérité. Mais à mesure que les défrichements rendront productives les surfaces incultes, que les générations nouvelles hériteront de l'expérience acquise par leurs devanciers, que les méthodes favorables seront connues, qu'il se formera des traditions agricoles, industrielles et commerciales propres à la région, les causes d'insuccès et de ruine disparaîtront aussi. Le champ d'exploitation devenant chaque jour plus vaste et s'améliorant sans cesse, les produits coloniaux, si facilement transportables dans la métropole, deviendront plus abondants, moins coûteux; ils fourniront à notre marine, qu'il importe tant de relever, un fret considérable qui s'augmentera sans cesse par le transport des marchandises françaises que réclamera le marché algérien, et l'augmentation d'une population européenne ayant nos goûts, nos habitudes, nos mœurs aura pour conséquence naturelle une plus grande importation des objets français manufacturés.

La loi économique des échanges a fait la fortune de l'Angleterre et de ses colonies. Le trafic entre des régions dissemblables détermine une communauté d'intérêts commerciaux et industriels; chaque jour de nouveaux produits naturels, inconnus la veille, entrent dans la consommation en retour d'objets fabriqués. De cette extension des deux marchés résulte nécessairement l'utilisation de toutes les richesses et de toutes les forces vives des deux pays, la multiplication des affaires et un accroissement de profit. Si on utilisait pour l'Algérie cet excédant de capitaux que la France jette si aveuglément à l'étranger dans des entreprises inconnues et des emprunts hasardeux, quel double profit n'en sortirait pas pour le pays, et, ne serait-ce pas à la fois plus patriotique et plus avantageux que de laisser tomber dans des mains anglaise l'exécution des grands travaux publics ou les exploitations des mines?

VII

La transformation d'une terre en grande partie en friche ne s'accomplira pas instantanément, et d'ici là il est rigoureusement nécessaire de ne point arrêter par des mesures restrictives l'épanouissement d'une société à l'état d'enfance, et d'épuiser à l'avance par des impôts prématurés un pays qui revient, après de longs siècles de barbarie, à la vie du travail et de la civilisation chrétienne. Le joug des charges doit à peine s'y faire sentir, et c'est d'une main légère

qu'on doit y appliquer des contributions ; elles doivent être sagement graduées et imposées seulement au moment où elles sont à la fois utiles et possibles.

C'est aujourd'hui un principe élémentaire en matière de colonisation que l'impôt foncier, dont on discute l'établissement en Algérie, ne doit peser sur les terres d'une colonie qu'au bout seulement d'un certain nombre d'années et d'une manière à peine sensible, afin d'activer la mise en culture et de rendre les transactions immobilières nombreuses et faciles. La propriété foncière est, on le sait, le principal excitant de la colonisation, et si l'émigrant peut se la procurer à des conditions avantageuses, il est certain que, pour la rendre productive, il faudra qu'il la trouve dégrevée d'abord des taxes que le sol de la métropole, mis en valeur depuis des siècles, peut supporter, et qu'il ait aussi l'assurance qu'elle sera faiblement frappée pendant le laps de temps nécessaire au complet développement de son entreprise.

Plus tard, quand la population sera dense, riche, solidement établie et définitivement acclimatée, ayant acquis les connaissances, les aptitudes et le tempérament nécessaires, il sera facile à l'Etat de prélever des impôts et de donner à la contribution foncière l'extension que comporte un pays peuplé et prospère.

En 1728, un grand ministre anglais, Robert Walpole, comte d'Oxford, refusait l'application de l'impôt du timbre dans les colonies américaines, en donnant pour raison que la meilleure manière de les imposer se trouvait dans l'extension de leur commerce et dans l'échange de leurs produits avec la métropole. Il convient aujourd'hui, à propos de l'impôt foncier, de s'inspirer du même esprit de ménagement, de sagesse et de perspicacité, et de ne point surcharger les colons algériens, qui subissent déjà, et sous différentes formes, des taxes considérables. On peut, en effet, se rappeler les chiffres énoncés par M. le docteur Warnier, qui établissent que chaque Européen payait en 1864 la somme de 85 fr. 15 cent. Pour vouloir augmenter les revenus du pays, il faudrait prendre garde de tarir les sources de sa production.

Un système de modération applicable à une société naissante et à une propriété à peine constituée et cultivée devra prévaloir, grâce aux réclamations de la presse algérienne, aux observations des députés de la colonie, aux discussions du conseil supérieur et des conseils généraux, grâce aussi à la tenace et intervention de M. le général Chanzy auprès des conseils du gouvernement : « J'ai fait tout mon possible, dit-il dans son exposé, pour main-« tenir les principes sur lesquels le projet présenté le 22 juillet « 1874 vous a paru devoir être établi. J'espère que, si le prin-

« cipal de l'impôt foncier ne peut être complétement fictif, il n'en « sera exigé au début qu'une très-faible partie, tout en laissant « aux centimes additionnels tous les développements qu'ils peuvent « prendre, afin de pourvoir aux besoins des départements. »

Procurer des ressources aux départements algériens pour leurs dépenses annuelles et les travaux qui sont à leur charge, leur donner le droit de voter des centimes additionnels, et les assimiler de la sorte aux départements français, tel est le double but du projet de loi qui n'a pu être soumis à la discussion de l'Assemblée nationale avant la fin de sa dernière session. Il paraît qu'il n'a pas été possible de faire admettre par le conseil d'Etat le principe énergiquement défendu par M. le général Chanzy du capital fictif sur la propriété rurale, et les départements algériens seront traités comme les départements métropolitains les moins imposés : le quart du principal sera seulement reçu par le gouvernement, les trois autres quarts resteraient fictifs et seraient, comme le premier, grevés de centimes additionnels perçus au profit des départements.

Ce système d'impôt foncier ainsi mitigé a été combattu fort vivement en Algérie par des hommes importants, mais il est soutenu par beaucoup de bons esprits et semble avoir l'approbation de la grande majorité des colons. Si le résultat répond à leur attente, il y aura lieu de s'en réjouir, car des ressources importantes auront été trouvées, et en même temps un grand pas aura été fait dans le sens de l'assimilation de l'Algérie à la France.

D'autres impôts directs sont également à l'étude, mais ils seront certainement ajournés par des considérations d'ordre économique. Dans sa dernière session, le conseil supérieur a approuvé sur ce point les conclusions du rapport de M. Alphandéry, qui a montré que l'impôt sur les mutations par décès notamment ne pourra être équitablement établi que lorsque l'état civil et la propriété individuelle auront été constitués chez les indigènes, que les recettes de l'Etat s'accroissent chaque année par le fait de la prospérité du pays, que l'augmentation de ces recettes a été de dix millions dans une période de trois ans, que les ressources des budgets locaux, en s'accroissant, permettront de dégrever le budget de l'Etat des subventions départementales et communales, et que toutes les propositions du conseil supérieur tendent à une application prudente et progressive de l'assimilation financière avec la métropole, en faisant seulement peser sur les contribuables les charges qu'ils sont progressivement capables de supporter.

Henri VERNE.

La fin prochainement.

LE CANCER [1]

DEUXIÈME PARTIE

LE PRINCE PIERRE

I

Pendant le trajet fort court de l'hôtel Talarine, à l'hôtel de Mahlberg, que Nicolas et Isa firent dans une voiture de place, ils avaient dû se dire des paroles qui les avaient émus tous deux, car la comtesse en descendant le marche-pied avait les yeux pleins de larmes, et Nicolas tremblait de tous ses membres.

Des domestiques échelonnés sur le perron de l'hôtel semblaient attendre l'arrivée de la comtesse, car ils se précipitèrent au-devant de leur maîtresse. Isa ne remarqua pas cet empressement inusité. Elle jeta sur son compagnon qui lui tendait le bras pour l'aider à descendre un regard d'ineffable reconnaissance :

— Merci ! Nicolas, murmura-t-elle.

Nicolas lui dit :

— Vous n'avez plus besoin de mes services, et je vais...

Nicolas fut interrompu par un valet.

— Madame la comtesse, l'hôtel est plein de gens de justice, le commissaire, le procureur impérial.

Nicolas allait se retirer. A ces mots, il se rapprocha ; la comtesse était devenue pâle et son premier mouvement avait été un mouvement de retraite. Elle avait fait volte-face comme pour remonter en voiture. A côté de la portière se tenait le valet de chambre du comte de Mahlberg qu'Isa avait congédié. Cet homme demanda d'une voix impérieuse :

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août et 10 septembre 1876.

— Où allez-vous, madame la comtesse? le prince de Donnerstein et le prince de Dalten vous attendent là-haut.

— Ah! dit Isa, qui reprit tout-à-coup son sang-froid. Mais je n'ai rien à dire au prince de Donnerstein.

Le valet de chambre s'inclina profondément et lui dit à voix basse :

— Vous avez à répondre à la justice.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Nicolas.

La porte de l'hôtel s'ouvrit. Libanoff était sur le seuil, un commissaire de police à ses côtés.

Libanoff dit froidement :

— Veuillez entrer, madame la comtesse, nous vous attendons depuis longtemps.

— Ah! mon Dieu! se dit Nicolas, mon père aurait-il déjà exécuté ses menaces, veut-il être inexorable?...

Isa très-pâle, demanda :

— Pourquoi cette invasion de mon hôtel, Messieurs?

— Le prince de Donnerstein vous le dira là-haut.

Elle se redressa tout à coup en se souvenant que Libanoff lui était vendu et qu'elle lui avait envoyé une forte somme. La réputation d'honorabilité du procureur lui ordonnait le silence. Elle n'avait donc pas peur d'être accusée de l'assassinat de son mari. Ce que Donneirstein pouvait exiger, c'était la remise des papiers. Le crime de droit commun était enseveli dans l'oubli, on voulait lui faire expier des crimes politiques.

— Je n'ai pas d'intérêts à traiter avec le prince de Donnerstein, répéta-t-elle d'une voix assurée, et je ne rentrerai à l'hôtel que lorsque la police l'aura quitté. Je suis Allemande, Messieurs, et n'ai quoi que ce soit à démêler avec la justice russe. Si vous voulez faire des perquisitions vous pourrez opérer en mon absence.

Libanoff l'interrompit poliment :

— Veuillez entrer, madame la comtesse, répéta-t-il.

Elle secoua la tête. Et tournant le dos, se dirigea vers le fiacre.

— Nicolas, dit-elle, vous voudrez bien m'accompagner encore à un endroit où les sbires de l'ambassade de Prusse ne pourront venir me réclamer ?

Mais sur un signe de Libanoff, le commissaire de police avait descendu le perron et barrait le chemin à la comtesse.

— Nous voulions vous éviter un scandale, Madame, dit, Libanoff, c'est vous qui l'aurez voulu.

Le commissaire posait au même moment la main sur l'épaule d'Isa :

— Au nom de la loi, comtesse de Mahlberg, je vous arrête!

— Vous m'arrêtez ! s'écria-t-elle, de quel droit ? Qu'ai-je fait ?

— Vous êtes accusée d'avoir assassiné votre mari, le comte Rodolphe de Mahlberg !

Deux cris retentirent à la fois : cri de rage d'Isa, cri de douleur de Nicolas.

— Oh ! dit celui-ci ! Et moi qui ai cru en elle !

— Libanoff... comment ! vous osez... mais vous savez bien...

— Nous nous expliquerons là haut, et tout s'arrangera, répliqua le procureur. Vous êtes mise au secret, comtesse ! Que tout le monde se retire !

Il étendit la main.

— M'a-t-on entendu ? ajouta-t-il d'un ton impératif.

La justice est machinalement obéie par les gens de petite condition, qui ont d'elle une peur instinctive : les domestiques s'enfuirent, le cocher fouetta son cheval.

Libanoff murmura à l'oreille de la comtesse :

— Ne faites pas de bruit, Madame, je vous le répète tout s'arrangera ; venez, le scandale ne peut que vous être préjudiciable.

Nicolas s'avança alors vers Isa :

— Vous m'avez encore trompée, lui dit-il. Adieu, nous ne nous reverrons plus ; je vous maudis !

Elle le regarda avec des yeux baignés de larmes.

— Vous me croyez déjà coupable, s'écria-t-elle, parce qu'on m'accuse. Oh ! Nicolas !

Il y avait dans ces paroles un accent de reproche nâvrant. Nicolas fut involontairement ému et eut honte de son emportement.

— C'est que je vous estimais presque, murmura-t-il. Eh bien ! soit, j'attendrai le jugement : les débats éclaireront mon cœur.

Il allait s'éloigner, mais le commissaire de police se plaça sur son passage et dit :

— Excusez-moi, Monsieur, mais vous aussi, vous devez rester ici.

— Vous m'arrêtez ?

— Non ! pas encore, mais vous êtes venu avec Madame qui est inculpée. Un homme a été vu à l'hôtel le jour de la mort du comte de Mahlberg : il est tout naturel qu'on vous soupçonne et qu'on vous interroge. De votre réponse dépendra la résolution de la justice. Venez, Monsieur.

Libanof dit au commissaire :

— J'accompagne la comtesse. Rendez-vous avec le prince dans une chambre où vous le garderez à vue. J'irai tout à l'heure l'interroger. On ne vous arrête pas, prince, ajouta-t-il encore, mais la justice a besoin de votre témoignage.

Comme Nicolas pâle et sombre ne répondait pas :

— Obéissez à la justice, Monsieur, dit Libanoff, d'une voix solennelle, c'est le meilleur moyen de prouver votre innocence.

— J'obéis, dit Nicolas.

Quelques minutes après, Libanoff et Isa se trouvaient en présence de Donnerstein et de Dalten réunis dans la chambre à coucher de la comtesse, cette même chambre qui avait été le théâtre du crime. Les trois personnages en présence desquels Isa se trouvait connaissaient son crime et étaient, pour ainsi dire, ses complices. Elle n'avait donc ni à nier ni à supplier. Aussi entra-t-elle la tête haute, les lèvres serrées et les yeux flamboyants.

— Ah ! Ah ! dit-elle, prince de Donnerstein, vous faites vite vos affaires.

— Comme vous voyez, répondit-il ironiquement.

— Qu'exigez-vous de moi ? demanda Isa.

— Le prince de Dalten vous le dira.

Dalten se leva, il avait le front sévère.

— Comment ! Madame, dit-il, non contente d'avoir commis un crime, vous avez osé surprendre la religion d'un personnage craint et respecté de toute l'Europe ; vous avez osé dire que votre mari, assassiné par vous, était détenteur d'une secrète correspondance d'Etat.

— Moi ! cria Isa, moi ! j'ai dit cela ! à qui ? comment ?

Donnerstein sourit.

— Il est inutile de nier, dit Dalten avec sévérité, j'ai eu l'honneur de recevoir une lettre...

— Bien joué, prince de Donnerstein, dit Isa. Il est en effet difficile de lutter de duplicité et d'infamie avec vous.

Donnerstein ne daigna pas répondre. Dalten ajouta :

— Vous avez osé faire intervenir l'ambassade, tromper la justice de S. M. l'Empereur, tout cela par des calculs odieux de cupidités, pour hériter de votre mari assassiné.

— Assez, prince de Dalten, s'écria Isa, vous êtes un traître ou un imbécile : dans les deux cas je n'ai rien à attendre de vous. Qu'avez-vous décidé de moi ?

Dalten riposta avec une colère froide :

— L'action de la justice, un instant interrompue, poursuivra son cours ! vous avez été arrêtée, Madame, vous serez jugée. Cela ne me regarde plus. Je ne suis venu ici où le prince a bien voulu m'accompagner, que pour dégager ma responsabilité ; maintenant, vous dépendez du procureur impérial.

— Et c'est M. Libanoff, n'est-ce pas, qui reste chargé de cette affaire?

Libanoff s'inclina.

— Moi-même, dit-il.

— Je ne sais, dit-elle avec un mépris sanglant, qui est, en ceci, le plus odieux, du juge ou du prévenu! Vous savez tous que j'ai été coupable; prince de Dalten, l'obéissance aveugle avec laquelle vous exécutez les ordres venus d'Allemagne, prouve que S. M. l'Empereur a eu raison de vous confier des fonctions si importantes.

Dalten se leva, un peu troublé.

— J'ai pu, avoir un moment la pensée, pour être agréable à ces hommes que j'admire et que j'aime, de laisser passer inaperçu un crime obscur, et vous avez le droit de blâmer une faiblesse qui vous a cependant procuré quelques jours de liberté, mais il ne vous appartient pas de vous plaindre. Je vous laisse donc, ainsi que je vous l'ai dit, aux mains de la justice. Nous n'avons pas fait de pacte ensemble, que je sache : j'avais consenti à fermer les yeux, je les ouvre maintenant, et vous livre au châtiment que vous avez mérité. M. Libanoff ! faites votre devoir en toute liberté.

Le prince de Dalten se détourna avec un geste de dédain. Alors Isa alla droit à Donnerstein :

— Prince de Donnerstein, puis-je avoir avec vous un moment d'entretien particulier ?

Dalten était sur le seuil ; Donnerstein qui le suivait du coin de l'œil, se dit en le voyant s'éloigner sans se retourner :

— Cet homme ne nous servira plus, son amour pour l'Allemagne l'aveugle ; mais il est foncièrement honnête.

— Prince, répéta Isa, je désire avoir un moment d'entretien avec vous.

— Ah ! ah ! répondit Donnerstein, vous venez à composition ; c'est un peu tard.

— Vous ne désirez pas éviter le scandale ? demanda-t-elle.

— Si..., si..., si c'est encore posssible... Libanoff... courez... et priez le prince de Dalten de vouloir bien m'attendre, je le rejoins à l'instant... à moins qu'il ne veuille revenir.

Libanoff obéit.

— Eh ! bien ! comtesse, ajouta Donnerstein quand il fut seul avec Isa, vous voyez qu'il est dangereux de lutter avec nous.

Elle répondit froidement :

— Oui... quand on vous brave en face ! J'avais fait le sacrifice de ma vie et je vous ai bravé.

— Qu'avez-vous à me dire ? j'attends, dit Donnerstein avec quelque impatience.

Elle ne répondit pas à cette question, mais demanda :

— Que comptez-vous faire de moi ?

— Nous... rien. C'est l'affaire de la justice russe.

— Vous me livrez à la justice russe ?

— Oui !

— Moi et mes papiers ?

— Vous et vos papiers. Mais nous saurons amortir le coup. Ne craignez rien pour nous, comtesse.

— Cependant, dit-elle, vous aimeriez tout autant avoir ces documents entre vos mains.

— Certes ! Mais le vin est tiré...

— Si je vous les rendais, que feriez-vous pour moi ?

Donnerstein demanda vivement :

— Que voulez-vous ?

— Ma liberté !

Donnerstein secoua la tête :

— Impossible ! C'est trop tard. Dalten nous aime et nous est dévoué, mais ce n'est pas un traître ni un magistrat prévaricateur. C'est vous qui l'avez voulu, comtesse, maintenant votre procès s'instruit.

— Alors vous ne pouvez plus rien pour moi ? demanda-t-elle froidement.

— Si, dit vivement Donnerstein. Libanoff nous est acquis ; de nombreuses formalités, un semblant d'information, un procès dérisoire sera le prix de votre obéissance. Je puis vous promettre cela. Une fois ces papiers entre nos mains, nous vous laisserons en paix. Nous voulons éviter le scandale ; sans cela, croyez...

Elle l'interrompit :

— Soit, dit-elle, j'ai été vaincue et j'accepte la défaite ! Ainsi vous me répondez de Libanoff.

— Oui !

— C'est un grand misérable !

— Peuh ! un ambitieux.

— Je lui ai donné de l'or.

— Nous, de l'or et de l'avancement. Il ira jusqu'au bout de sa mauvaise action, pour ne plus avoir à en faire d'autres, dit-il.

— Je serai reconnue innocente ?

— Je ne dis pas cela. Je vous le répète, il est trop tard ; mais nous pouvons vous assurer la plus grande indulgence, si vous consentez à...

Elle le regarda en face.

..... Certainement. Pourquoi, poursuivit-il, dépenser du temps, de l'intelligence et de l'argent pour essayer de faire voir sous un jour favorable une affaire qui peut rester ignorée ? Vos accusations contre nous ne signifient rien ; nous saurons neutraliser les preuves que vous croyez avoir entre les mains. Cependant, nous aimerions mieux, je l'avoue sans détours, nous désintéresser de cette affaire.

Isa eut un sourire malin.

— N'essayez pas de me tromper, dit-elle; vous donneriez beaucoup pour avoir cette correspondance.

— En effet, nous donnerions beaucoup, puisque nous vous offrons l'impunité. Que nous importe, à nous, la mort de Mahlberg et votre considération ? Nous aurions voulu nous éviter un ennui.

— Eh bien ! dit-elle, je vous rendrai ces papiers, mais pour faire cela, il me faut une heure de liberté.

— Impossible !

— Entendons-nous, une heure de liberté relative. Il faut que je cause seule à seule avec le prince Nicolas Talarine, qui est ici dans cet hôtel, arrêté comme moi ; il faut que nul ne puisse entendre notre conversation. Vous hésitez ? Vous avez procédé ici à une perquisition minutieuse, vous n'avez rien trouvé. Je n'ai pas ces papiers sur moi.

Donnerstein gardait toujours le silence. Isa ajouta avec un léger tremblement dans la voix :

— Que craignez-vous? que je m'échappe? Arrangez-vous pour que cette entrevue se passe dans la pièce qui vous semblera la plus sûre.

— Soit! dit Donnerstein, vous nous promettez de nous rendre ces documents?

— Et vous, vous me promettez l'impunité?

— Oui !

— Je vous rendrai votre correspondance... du moins, je ferai tout ce qui sera en moi pour cela.

Donnerstein hésitait encore.

— Dans la situation présente, il vaut mieux, dit-elle, vous avoir pour ami que pour ennemi. Je vois que vous avez joué le tout pour le tout.

— En effet, dit Donnerstein.

Il se retourna vers la porte et appela :

— Monsieur Libanoff.

Le procureur impérial parut :

— Le prince de Dalten, dit-il, que j'ai prié de vous attendre, m'a répondu qu'il vous priait de l'excuser, qu'il vous verrait à l'ambassade. Après les soupçons dont il a été l'objet, sa place, m'a-t-il dit, n'est pas dans cette maison signalée à la justice.

Donnerstein secoua la tête et murmura :

— Cet homme n'hésitera pas, s'il apprend tout, à se détacher de nous. Quant à vous, monsieur Libanoff, me servirez-vous ?

Libanoff s'inclina jusqu'à terre :

— Je suis aux ordres de Votre Altesse.

Isa ne put s'empêcher de rire amèrement.

— Quel gredin ! dit-elle ; et c'est lui qui personnifie la justice!

Libanoff dit, la toisant de la tête aux pieds :

— Ne parlez donc pas de ce que vous ne comprenez point. Je vous sacrifie, vous qui êtes méprisable, pour faire du bien autour de moi: je vous avais servie, parce que le prince de Dalten m'avait ordonné de vous servir. Il m'ordonne de vous poursuivre...

Une réponse terrible allait partir des lèvres d'Isa : elle allait parler de l'or que Libanoff avait reçu d'elle; mais elle réfléchit et se tut.

— Je vous comprends, dit-elle : vous méprisez tout le monde, et vous allez en avant sans vous arrêter aux obstacles. J'ai fait comme vous.

Donnerstein demanda :

— Monsieur Libanoff, pouvez-vous, à ma prière, permettre à l'accusée d'avoir un entretien secret avec l'autre accusé, le prince Nicolas Talarine? C'est contre les règles, mais en ma faveur....

— C'est, en effet, contre les règles, répondit Libanoff ; cependant l'instruction n'est pas encore commencée, et je vais conduire Madame moi-même.

— Attendez, monsieur Libanoff, j'ai à vous parler, moi : d'ailleurs, Madame désire être seule avec le prince ; c'est la dernière faveur qu'elle réclame. Sonnez quelqu'un et faites la conduire.

Libanoff avança la main vers la sonnette, un gendarme parut ; la maison en était pleine.

— Où est le commissaire de police?

— Avec le prince Talarine, dans le cabinet du feu comte de Mahlberg.

— Conduisez Madame auprès de l'accusé.

Un fugitif éclair brilla, à ces mots, dans les yeux d'Isa. Libanoff continua :

— Et dites au commissaire qu'ils les laisse seuls, mais qu'il se tienne à portée de la voix. Suivez cet homme, Madame. Et il ajouta :

— Souvenez-vous de vos promesses.

— Et vous des vôtres, prince!

Quand Isa fut sortie, Donnerstein dit à Libanoff avec un sourire de mépris :

— Je la croyais plus courageuse : elle a peur de la mort ou des mines. C'est une créature inférieure.

Libanoff murmura :

— Je ne crois pas, son œil brille d'un éclat étrange.

Donnerstein, sans l'écouter, poursuivit :

— Vous savez, il faut prendre nos précautions ; les papiers sont

entre les mains du prince Nicolas Talarine, il est indispensable de compromettre cet homme dans l'affaire, au cas où elle ne voudrait ou ne pourrait pas tenir sa promesse... Si elle apporte les papiers, il faudra étouffer l'affaire; les débats seront inutiles.

Libanoff dit froidement :

— Je vous obéirai jusqu'à nouvel ordre, mais je vous conseille de vous presser de me donner vos instructions. Le prince de Dalten m'a dit en sortant : Aussitôt la première instruction terminée, vous viendrez chez moi, Libanoff, je vous donnerai de nouveaux ordres; je crois que les intentions de mon chef se sont modifiées à votre égard.

Donnerstein tressaillit.

— Ah! vous croyez cela?

— Oui, prince, et comme je veux rester en bons rapports avec vous, je vous conseille de me donner, tant qu'il m'est encore possible de vous obéir, des ordres tels que je ne puisse plus, après, contrecarrer vos desseins.

— Vous songez donc à nous faire de l'opposition?

— Oui, si mon chef me l'ordonne.

— Ah! dit Donnerstein.

— Vous avez fait pour moi tout ce qui était en votre pouvoir, vous ne pouvez rien de plus, dit Libanoff avec cynisme. Je dépends absolument du prince. Vous m'avez, je le sais, pour quelques heures seulement à vos ordres! Agissez en conséquence.

Il ajouta :

— Ce n'est pas pour elle, ni pour vous que je travaille; c'est pour la grande œuvre. Je méprise les considérations mesquines de ce que vous appelez honnêteté.

Donnerstein se pinçait les lèvres.

— Bien! dit-il, je comprends.

— Ordonnez! dit Libanoff, je suis tout à vous, tant que je n'ai pas reçu d'autres ordres.

Donnerstein restait silencieux.

— Voyons! ajouta Libanoff presque avec dureté, le temps presse.

— Si la comtesse me rapporte un coffret, vous laisserez libre le prince Nicolas Talarine, dit Donnerstein.

— Bien!

— Sinon, vous le retiendrez prisonnier.

— Bien!

— Vous commencerez immédiatement l'instruction. Vous ferez comparaître le valet de chambre du comte de Mahlberg : cet homme continue à accuser la comtesse, et parle de l'homme venu une nuit avec la victime.

— Oui.

— Vous dresserez procès-verbal de sa déposition.

— Oui.

— Vous vous en servirez ou ne vous en servirez pas, dans le cours des débats, selon les instructions que je vous donnerai.

— Ceci, dit Libanoff en riant, c'est autre chose ; je vous ai dit que vous aviez sur moi plein pouvoir jusqu'à ce que j'aie reçu les instructions nouvelles de mon chef immédiat et de mon protecteur, le prince de Dalten. Je veux être en règle.

Donnerstein tressaillit et répondit :

— C'est convenu. Puis-je aller voir la comtesse et l'autre accusé?

— Je vous ai dit : Jusqu'à nouvel ordre, je suis tout à vous. Faites ce qu'il vous plaira.

Donnerstein se leva vivement.

— C'est bien ! dit-il, j'y cours.

Il s'élança vers la porte en murmurant en lui-même :

— Hé ! hé ! ça se gâte. Coûte que coûte, il me faut ces papiers.

Sur le seuil il se retourna.

— Si je vous ordonne de laisser évader la comtesse ou le prince, le ferez-vous ?

Libanoff regarda à sa montre.

— Jusqu'à quatre heures, répondit-il, je suis votre esclave ; à quatre heures, je vais chez le prince de Dalten.

Donnerstein disparut.

— Voilà ! disait Libanoff : ils me méprisent, et cependant cette femme est un monstre, cet homme est un espion. Pourquoi veulent-ils que je leur sois dévoué ? Je les servais pour la grande cause, mais entre eux et moi, qu'y a-t-il de commun ?

Il sonna et dit au gendarme qui entra à l'appel :

— Introduisez le valet de chambre du comte de Mahlberg.

Le valet de chambre entra.

— Mon ami, lui dit Libanoff, je me souviens de vous ; vous avez voulu, l'autre jour, être entendu en témoignage ; alors la justice avait cru inutile de compliquer une affaire qui se présentait à elle claire et nette. Maintenant des révélations sont venues nous obliger à une nouvelle enquête. On accuse la comtesse de Mahlberg de la mort de son mari. Que savez-vous à cet égard ?

— Je crois qu'en effet, c'est la comtesse qui a tué le comte. Au surplus, je n'ai voulu qu'une chose : écarter les soupçons qui auraient pu se porter sur nous autres, gens de la maison. Mais, quand j'ai vu qu'on était décidé à étouffer l'affaire...

Libanoff l'interrompit sévèrement.

— Laissez là vos réflexions et répondez à mes questions.

Un greffier était venu s'asseoir à une table, et l'interrogatoire commença.

— Un homme, avez-vous dit au commissaire, est venu avec le comte, la nuit du meurtre.

— Oui, et c'est le même homme qui vient d'être arrêté au moment où il descendait de la voiture avec la comtesse.

— Vous ne le connaissez pas?

— Non!

— Il ne venait jamais chez votre maître?

— Jamais.

— Vous ne l'aviez pas vu entrer?

— Non! il y a plusieurs issues dans la maison. D'ailleurs c'était la nuit, nous dormions tous; j'ai été réveillé par le coup de pistolet.

Le valet fut interrompu par l'entrée de Donnerstein.

— Libanoff, dit le prince, venez à mon aide, le commissaire de police et vos gendarmes ne veulent pas me laisser pénétrer auprès des accusés.

Libanoff se leva.

— C'est bien! je vous suis. Je reprendrai tout à l'heure votre interrogatoire, mon ami, dit-il au domestique.

Donnerstein et Libanoff sortirent. Machinalement le valet de chambre les suivit. Sur leur passage les gendarmes s'écartèrent.

II

Quand Nicolas s'était trouvé dans le cabinet du comte de Mahlberg, quand surtout il avait vu deux gendarmes se placer à la porte de sortie, et le commissaire de police s'asseoir dans un fauteuil, l'impatience l'avait pris. Il était allé à ce dernier, et, les bras croisés et le sourcil froncé, lui avait demandé :

— Enfin! que me voulez-vous?

Le commissaire de police n'était que l'exécuteur des ordres de Libanoff. Mais il avait aidé aux perquisitions, avait entendu les dépositions des gens interrogés pendant l'absence de la comtesse, et par conséquent, connaissait parfaitement l'affaire.

— Vous êtes accusé, mon prince, répondit-il, de complicité dans l'assassinat du comte de Mahlberg.

Nicolas haussa les épaules, et, sans repousser cette accusation, tant elle lui paraissait absurde, il demanda, comme s'il eût suivi le cours de ses pensées :

— Ainsi le comte a été assassiné? Vous en avez des preuves?

— Irrécusables, répondit sévèrement le commissaire. Et, si j'ai un conseil à vous donner, c'est d'avouer tout à M. le procureur impérial. Tous les domestiques vous ont vu dans l'hôtel la nuit du meurtre. Des aveux sincères sont ce que vous...

Nicolas l'arrêta brusquement en demandant :

— Où est la comtesse ?

— Arrêtée comme vous !

— Ainsi vous la croyez coupable ?

— Il ne nous reste aucun doute à cet égard.

— Je ne puis le croire, dit Nicolas.

— Alors, c'est vous qui avez tué le comte, observa le commissaire.

— Moi ! cria Nicolas : êtes-vous fou ? Pourquoi l'aurais-je tué ?

— On saura vous le faire dire.

Nicolas haussa les épaules :

— Une fable aussi ridicule ne tiendra pas dix minutes devant l'évidence, dit-il.

Puis se rappelant tout à coup les événements de l'hôtel Talarine, que la nouvelle aventure où il se trouvait mêlé lui avait fait oublier il se leva.

— Il faut dit-il, que je sois chez moi dans une heure. Je vous dis que c'est absurde de m'arrêter. Laissez-moi partir.

Le commissaire le regarda avec stupéfaction.

— Vous laisser partir ! mais je ne peux pas : attendez le procureur impérial.

— Où est-il ?

— Il interroge votre complice.

— Encore !... Dites-lui que je l'attends.

Le commissaire de police l'examinait avec curiosité, comme on fait d'un fou.

— Ne m'avez-vous pas entendu ! cria Nicolas en frappant du pied. Je suis le prince Talarine, colonel de la garde de l'Empereur. On n'arrête pas un homme dans ma position pour d'aussi ridicules motifs. Il y a ici quelque machination infernale ! Allez chercher le procureur, je lui expliquerai tout... Vous ne voulez pas... Prenez garde, vous assumez une bien grande responsabilité.

La porte s'ouvrit à ce moment et Isa accompagnée d'un gendarme apparut. Elle s'arrêta sur le seuil. Le gendarme dit un mot au commissaire qui sortit en fermant la porte. Isa et Nicolas restèrent seuls. A la vue de la comtesse Nicolas s'élança vers elle :

— Vous ? cria-t-il. Ah ! vous êtes libre ! Dieu merci ! C'eût été trop d'infamies à la fin, et je me serais arraché le cœur de la poitrine. Moi, aimer un monstre ! — car vous êtes innocente, Isa, n'est-

ce pas? et je puis vous dire que je vous aime. Je vais écrire à mon père et nous prierons ensemble.

Mais Isa ne répondait pas. Dès qu'elle avait vu le gendarme refermer la porte, elle s'était précipitée vers le secrétaire de son mari et sans paraître faire la moindre attention à Nicolas, elle avait ouvert un tiroir et en avait tiré une boîte oblongue et peu épaisse. En la saisissant, elle poussa un cri de joie :

— Libre! Oui, dit-elle! maintenant je suis libre!

Elle tournait le dos à Nicolas qui, sans voir ce qu'elle faisait, continuait à lui parler.

— Isa, vous me blâmez de vous avoir cru coupable, disait-il. Mais avouez... votre effroi, le mouvement que vous avez fait comme pour fuir...

Elle ne répondit pas, occupée qu'elle était à ouvrir la boîte. La boîte contenait deux pistolets. Elle en prit un s'assura qu'il était chargé.

— Isa, répondez-moi, lui dit Nicolas, surpris de son silence. Vous êtes libre, m'avez-vous-dit ; je le serai tout à l'heure, aussi... Pardonnez-moi mes soupçons indignes...

Tout à coup elle se retourna. L'expression de sa figure était farouche, et Nicolas recula épouvanté, car elle tenait en main l'un des pistolets.

— Je suis libre en effet, répéta-t-elle, et je ne vous mentais point Nicolas, car je vous aime, et pour rien au monde, je ne voudrais vous tromper. Vous demandez si je suis innocente du meurtre de mon mari. Je vous réponds : non ! je suis coupable! c'est moi qui ai tué le comte de Malhberg!

— Vous! cria Nicolas reculant, vous! assassin... et espion!... Oh! Et j'ai aimé une femme pareille.

— Je l'ai tué en face, il avait un pistolet à la main, il pouvait me tuer aussi!

— Vous mentez!

— Je l'ai tué... parce que je t'aimais, parce que je voulais être à toi! C'est par toi, Nicolas, que je veux être jugée!

— Tu le confesse! misérable! Et tu as osé me cacher cela! Et si j'avais eu la lâcheté de succomber à mon amour, tu m'aurais tendu une main pleine de sang, tu aurais vécu avec moi gardant dans ton cœur ce secret terrible, et je t'aurais aimée et respectée! Infâme! Je te hais et te méprise.

Il s'avança sur elle effrayant de colère et de dédain.

— Je ne vous crois point, Isa ; ce n'est pas par amour pour moi que vous avez assassiné votre mari ; ce fut, j'en suis sûr, un guet à pens affreux.

Elle était blême.

— Oh! pitié, Nicolas. Ce n'est pas à toi de me mépriser; car si je suis criminelle, si je suis perdue, c'est que je t'ai aimé.

— Tu mens! tu l'as assassiné par quelque calcul bas et vil, arrière! Est-ce que tu sais aimer? Ah! si tu pouvais comprendre combien je t'ai aimée, moi! Je voulais te pardonner, mon cœur a été lâche, ta beauté m'a rendu vil. Tiens je te hais, je voudrais arracher mon cœur de ma poitrine, honteux qu'il ait battu pour un monstre de ton espèce. Du sang entre nous!... Mais sais-tu que je suis un honnête homme. Tu as osé espérer un instant parce que je t'ai tendu la main! et tu avais ce secret sur la conscience. J'ai cru en toi! comme si un être qui a ton passé pouvait avoir un sentiment élevé.

Isa l'écoutait la tête basse, les mains croisées.

— Non, murmura-t-elle, on ne peut racheter son passé.

Nicolas était tombé sur un fauteuil; il sanglottait.

— Mes illusions!... J'aimais... le coin du ciel bleu que j'entrevoyais... Oui, je t'aimais infâme! mais je te hais. Laisse-moi.

Elle murmura :

— Nicolas, tu es accusé de complicité avec moi.

— Eh! que m'importe, qu'on me condamne, qu'on me tue, maintenant! D'ailleurs, cria-t-il, je suis coupable, oui, coupable d'avoir avili mon âme au point de t'aimer, coupable envers mon père!

Elle se mit à genoux devant lui.

— Nicolas, dit-elle, je l'ai tué loyalement!

— Mensonge!

— Nicolas! je t'aime, je ne te demande plus rien, je vais mourir!

— Meurs! peu m'importe!

— Nicolas, je t'ai aimé, et depuis ce moment, je me repens; je suis sincère, crois-moi!

— Non! ton âme est perverse. Tu veux me tromper encore! Toujours tromper! Je ne t'aime plus, du reste; ta beauté, elle-même, ne m'impressionne plus. Arrière! débarrasse-moi de ta présence! Oh! et moi qui ai cru à son repentir!

Il se leva.

— Ta démarche, ton intervention dans l'affaire de mon père est encore un autre crime. J'en suis sûr, maintenant, tu as voulu briser le cœur de mon père, me faire chasser de sa maison.

Il courut à elle le bras levé.

— Misérable! dit-il, je comprends tout!

Elle courba le front.

— Tue-moi, Nicolas, ah! tue-moi, je te bénirai! Mais, crois-moi, je t'aime d'un amour pur et honnête.

Nicolas recula avec un geste de dégoût.

— Je ne te tuerai pas, dit-il; non que je te croie : l'amour que tu prétends avoir pour moi cache quelque infamie.

Elle rampait sur ses genoux.

— Nicolas! c'est la dernière prière d'une femme qui va mourir et pour laquelle tu es tout dans ce monde. Un geste de pitié, Nicolas, le temps presse!

Il détourna la tête. La porte s'ouvrit. Donnerstein entra, accompagné de Libanoff et suivi du valet de chambre de Mahlberg, ainsi que du commissaire de police.

Isa se releva d'un bond.

— Soit! dit-elle, l'expiation est complète. Tu auras des remords, Nicolas.

Donnerstein recula vivement: il venait de voir un pistolet dans les mains d'Isa. Elle remarqua ce mouvement d'effroi.

— Ah! ah! cria-t-elle, prince de Donnerstein, vous avez peur! Vous avez raison d'avoir peur, sentant et comprenant ce que vous êtes! Eh bien! non, vous n'aurez pas vos papiers, et votre vengeance vous échappera. Je suis coupable, j'ai tué mon mari; je pourrais encore dire que je l'ai tué loyalement, mais c'est inutile. Vous voulez que je l'aie assassiné; soit, je l'ai assassiné. Je n'avais pas de complice. Je vous adjure de parler, vous! dit-elle, en s'adressant au valet de chambre de Mahlberg et de dire si je n'étais pas seule avec le cadavre de mon mari, la nuit du meurtre.

— En effet, dit le valet de chambre.

— Je suis donc seule coupable! Je n'ai jamais aimé personne que moi-même, mais personne, non plus, ne m'a aimée. J'ai trahi tout le monde, parce que tout le monde m'avait trahi. Je vous hais, prince de Donnerstein et je me venge de vous! Je vous méprise, Libanoff! Nicolas! je vous pardonne.

Elle éleva le pistolet à la hauteur de sa figure.

— Vous n'aurez plus à regretter ma beauté, Nicolas, dit-elle avec un sourire effrayant; le sacrifice sera complet. Vous autres! Magistrats, Prussiens, nihilistes! ambitieux, déchirez-vous sur mon cadavre!

Elle tourna vivement le pistolet contre son visage et en introduisit le canon dans sa bouche. Libanoff se précipita. On vit le doigt blanc d'Isa serrer la détente. Une détonation retentit. Isa tomba la tête horriblement fracassée. Donnerstein atterré s'aplatit contre le mur, Libanoff, impassible, lui dit à l'oreille :

— Ne vous avais-je pas dit qu'elle n'avait pas peur? Oh! je me connais en scélérats, ajouta-t-il!

Nicolas se leva, ses mains tremblaient, ses cheveux se collaient à ses tempes; mais il dit froidement au commissaire :

— Voulez-vous maintenant me livrer passage? je n'ai plus rien à faire ici.

Le commissaire lui barra le chemin.

— Peste! dit-il, vous y allez un peu vite! Rien ne prouve votre innocence, vous êtes accusé de complicité.

Donnerstein avait repris tout son calme, il dit à l'oreille de Libanoff :

— Laissez-le aller, les papiers ne sont pas sur lui; nous pourrons les retrouver en le faisant suivre. Il est indubitable que c'est lui qui les a.

Libanoff regarda froidement le diplomate allemand et tira sa montre.

— Quatre heures moins le quart : je vous obéis encore.

Et il dit donc au commissaire :

— Livrez passage au prince Talarine, j'accepte sa parole de se tenir à la disposition de la justice.

Le commissaire s'inclina. Libanoff ajouta :

— Qu'on laisse tout en état; je vais aller rendre compte de l'instruction à qui de droit. Vous êtes libre, prince Talarine.

Droit et raide comme un automate, Nicolas sans saluer ni remercier personne, se dirigea vers la porte. Quand il fut dehors Libanoff dit quelques mots à voix basse au commissaire de police qui sortit précipitamment.

— Eh bien! dit Donnerstein à Libanoff, nous sommes dans de jolis draps!

Libanoff répondit en ricanant :

— Nous! répéta-t-il : *vous!* voulez-vous dire. Ma position, à moi, est très-régulière.

— Que dirai-je au maître? murmura Donnerstein.

— Eh ! dites-lui ce que vous voudrez! je m'en moque, je n'ai plus besoin ni de vous, ni de lui.

III

Nicolas, sorti de l'hôtel, allait devant lui comme un homme inconscient de son existence et de ses actions, regardant dans le vague et frémissant de temps en temps. Il arriva à l'hôtel Talarine, passa auprès des domestiques qui le regardèrent avec surprise et arriva à la salle où s'était, tout à l'heure, passée la pénible scène de famille que nous avons racontée. Là, il s'assit dans un fauteuil et se mit à songer.

Nicolas était de ces natures fortes et passionnées qui n'aiment

qu'une fois dans leur vie. La mort d'Isa avait brisé son cœur. Il ne la regrettait pas, il ne voulait pas la regretter. Il se disait : Je n'ai été indigne qu'une minute, quand l'idée de fuir avec elle a traversé mon cerveau : j'en suis honteux. Je ne la pleure pas, elle a mérité sa mort, c'était un monstre de perversité ; elle est morte, tant mieux ! elle ne fera plus de mal.

Il se leva et se mit à se promener de long en large.

— Et cependant elle m'a aimé ! ses derniers mots en était une preuve. Quelle énergie chez cette femme !

Il étreignit sa poitrine de ses deux mains.

— Quoi donc ! cria-t-il d'une voix terrible et qui réveilla les échos de la salle silencieuse, si une vipère vous caresse, est-ce une raison pour ne pas l'écraser du talon !

Quelques domestiques effrayés de ses éclats de voix, et terrifiés déjà des scènes dont l'hôtel était le théâtre depuis plusieurs jours, apparurent hésitants sur le seuil. Le bruit qu'ils firent interrompit le cours des idées de Nicolas ; qui se regardait en face dans une glace et vit qu'il était hagard. Il eut honte de son exhaltation et, pour dire quelque chose, il demanda :

— Mon père n'est pas de retour encore ?

— Pas encore, monsieur le prince, lui répondit-on.

D'un geste il ordonna aux domestiques de s'éloigner. Resté seul, il retomba bientôt dans ses réflexions, sa poitrine se souleva avec violence, son corps frissonna, un filet de larmes jaillit de ses yeux.

Il pleura longtemps, les coudes sur ses genoux, étouffant ses sanglots et cachant son visage entre ses mains. Longtemps, il demeura ainsi ; mais, à la fin, sentant ses mains inondées, il bondit.

— Je la pleure, cria-t-il, infâme que je suis ! j'aurais donc été assez lâche pour l'aimer, pour succomber à ses séductions, pour donner le reste de ma vie à ce monstre, à cet assassin, à cet espion ! De quel limon suis-je donc pétri ! mon âme est-elle donc si faible que je ne puisse me défendre de regretter une femme indigne de moi !

Il frappa du pied, et fit un effort comme un enfant dont le joujou vient de se briser et qui veut paraître devant ses parents la bouche souriante et les yeux clairs.

Je ne pleure pas, je ne veux pas pleurer, dit-il.

Et cependant il avait tout oublié, son père, ses frères, le châtiment qui s'accomplissait à sa gauche et à sa droite : il n'avait songé qu'à Isa.

— Pauvre femme, dit-il avec un soupir, la mort purifie tout, et elle est morte pour moi.

Une larme tomba encore sur sa joue et il la laissa couler : il avait

les yeux baissés sur le tapis, les mains croisées, le regard atône.

En ce moment il y eut dans l'antichambre un grand bruit de pas, la porte s'ouvrit, et le prince Pierre, sans chapeau, les cheveux hérissés, les épaulettes en désordre, tenant à la main le coffret, apparut sur le seuil. Dans le premier moment, il ne vit pas Nicolas ; il jeta le coffret au loin, et se laissa tomber dans un fauteuil. Un feu sombre brillait dans son regard, il tourmentait le pommeau de son épée et sa main droite labourait sa poitrine.

Nicolas avait levé la tête. Lentement il s'approcha de son père et s'agenouilla devant lui. Le prince Pierre se retourna, vit Nicolas à ses genoux, les yeux rouges de larmes.

— Tu vois ton coffret..., lui dit-il. Ils ne me croient pas, je suis à leurs yeux un pauvre insensé. Une conspiration de la Prusse ! allons donc ! Folie ! Mes fils révoltés ! folie encore, toujours folie ! Ils me croient insensé. Je l'ai vu à leurs regards. Ils ne m'ont pas dit cela ainsi, car au conseil de l'Empire, on ne parle pas au prince Pierre Talarine, comme lui ont parlé ses fils. Mais en attendant...

Il se leva tout à coup et repoussant Nicolas :

— Pourquoi êtes-vous encore ici? dit-il, je vous ai chassé.

— Mon père, murmura Nicolas, je suis bien malheureux aussi, je viens vous supplier de me pardonner.

Le prince Pierre ne l'écoutait pas ; il continuait à se parler à lui-même :

— Ils ne me croient pas ! Vous êtes malade, prince Pierre, m'a dit le ministre. Et Dalten riait, Steinbach aussi : j'ai tout compris à leur rire. Prenez garde, leur ai-je dit : sans vous en apercevoir, vous souffrez d'un cancer qui vous ronge. Ce cancer forme déjà deux plaies vives, encore séparées l'une de l'autre, mais qui s'élargissent tous les jours ; le moment où elles se rejoindront, la gangrène sera générale et l'ulcère apparaîtra hideux. Russes, prenez garde au socialisme et au germanisme ! Le président m'a répondu : « Prince Pierre, vous sortez du lit, vous avez encore l'exaltation de la fièvre ! calmez-vous. Vous êtes, en vérité, un serviteur trop zélé de l'Empereur. Sa Majesté n'exige pas tant. Voyez ! vous êtes pâle, vos mains tremblent. » Imbéciles ! De la fièvre ! Sachez, leur ai-je dit, que trente ans de travaux au conseil de l'Empire, m'ont donné de l'expérience. D'ailleurs, j'ai des preuves, là !... Dalten riait. Vous riez, ai-je crié, mais vous êtes le premier complice des ennemis de la Russie, je vous dénonce, vous et Steinbach. Je me levais, ils se sont levés tous aussi... Puis... je ne sais pas comment cela s'est fait, mais je me suis trouvé seul dans la salle du conseil en présence du portrait de Pierre-le-Grand !... Ah ! ils ne me croient pas !

Ses yeux revenant sur Nicolas, il le repoussa :

— Voilà votre œuvre, malheureux! ils me croient fou. L'écho de nos disputes domestiques a traversé les murs de mon hôtel. Misérables! Je vous maudis tous!

Nicolas sanglottant, restait à ses genoux. La poitrine du prince Pierre se soulevait. Tout à coup il mit la main sur la tête de Nicolas.

— Tu regrettes ce que tu as fait! n'est-ce pas, Nicolas? dit-il.

— Oh! Mon père! s'il vous faut ma vie en expiation...

— Tu m'as tué... Tu ne comprends pas cela... toi... un vieillard... qui voit tout croûler autour de lui! Les croyances de sa jeunesse sont méprisées; ce qu'il tenait pour inviolable est violé. Oh! Nicolas, prie Dieu de ne pas vivre soixante-douze ans et de ne pas avoir d'enfants.

— Mon père!...

Mais le prince, au grand effroi de Nicolas, était retombé dans ses réflexions douloureuses.

Pierre, continua-t-il comme si le portrait du tzar devant lequel il s'était trouvé un instant auparavant eût encore été sous ses yeux. O tzar Pierre! tu as fait la Russie! mais tu ne l'as pas faite avec ses propres forces, tu as douté d'elle, tu as été chercher à l'étranger des conseils et des aides. Tu as introduit chez nous une armée de parasites, voici ton œuvre... Je te croyais grand! tu n'as été qu'ambitieux, tu ne prévoyais pas l'avenir. On n'est grand que quand on sait y lire. Regarde ce que tu as fait! des jeunes gens, des enfants qui méprisent leur père! qui le prennent de haut avec lui!... Cela ne se voyait pas dans la vieille Russie. Ils me croient fou. Je vais donner ma démission! Toutefois, auparavant je verrai l'Empereur; c'est notre père à tous.

Il prit de nouveau entre ses mains, la tête de Nicolas agenouillé!

— Tu es mon fils, toi! Et tu regrettes ce que tu as fait, mais c'est trop tard!

Il le repoussa de nouveau.

— Pourquoi n'as-tu pas fui avec la femme que tu aimes? Je te l'avais dit. Ah! c'est parce que tu savais qu'on ne me croirais pas! C'est vous qui avez fait répandre le bruit de ma folie. Misérables! Misérables!

Tout à coup il éclata en sanglots.

— Oh! malheur aux vieillards!

— Ayez pitié de moi, mon père! lui dit Nicolas.

— Pourquoi es-tu ici? ta place est auprès de cette femme.

— Cette femme est morte!

— Ah!

Le vieillard eut un rire affreux.

— Tant mieux pour toi, mon fils. Eh! bien! va t'en errer seul par le monde. Je t'ai chassé. Pourquoi es-tu ici?

Il tira de sa poitrine un papier froissé.

— Lis cela : « A la requête de ses fils, déclarant que le prince Pierre Talarine est atteint d'une subite aliénation mentale... ! » Vous m'avez fait déclarer fou !

Il passa la main sur son front.

— Dieu sait si maintenant je ne le suis pas en effet ! Ma tête éclate.

Il se leva droit.

— Savez-vous que je deviens fou ! cria-t-il, et c'est de votre fait, mes fils !

Comme le prince Pierre parlait, la porte s'ouvrit. Alexis entra un papier à la main. A l'aspect de son père il cacha précipitamment le papier et fit un mouvement de retraite. Mais le prince Pierre l'avait aperçu. D'un bond il s'élança vers lui :

— Que renferme ce papier ? une nouvelle infamie, ma condamnation à mort peut-être ! Pourquoi es-tu dans ma maison ? Ils ne m'obéissent pas ! Ils ne respectent ni l'autorité du père, ni celle du fonctionnaire, ni même celle de l'Empereur, mon maître.

Il lui saisit la main avec force. Alexis très-pâle lui dit :

— Mon père, j'ignorais que vous fussiez ici, je voulais, avant de partir, dire adieu à Nicolas. On m'avait dit...

— Donne-moi ce papier ?...

Alexis secoua la tête.

— Non ! cria le père ; tu ne veux pas ! Je l'aurai cependant...

Sa main crispée s'abattit sur le papier.

— Mon père ! dit Alexis, je ne veux pas. Je ne savais pas, je vous le jure que vous fussiez ici. C'est horrible.

Alexis était blême. Nicolas se leva soudain.

— Alexis, dit-il à voix basse, obéis à notre père !

— Mais tu ne sais pas...? répondit Alexis du même ton.

Nicolas s'était avancé, ses yeux lançaient des éclairs.

— Je te dis, Alexis, qu'il faut obéir.

— Tu ne sais pas ce que tu demandes là, répondit Alexis.

— Obéis, cria Nicolas, d'une voix qui n'avait plus rien d'humain ; assez de crimes comme cela. Vois ce que tu as fait de notre père.

Alexis se mordit les lèvres jusqu'au sang, et, étendant le bras, il dit :

— Tu le veux ! que la conséquence en retombe sur ta tête !

A l'accent de son frère, Nicolas s'arrêta. Il venait de comprendre que Alexis était sincère. Il voulut avancer la main pour saisir le papier qui des doigts d'Alexis était tombé à terre. Il était trop tard, le prince Pierre l'avait ramassé et le lisait.

Alexis dit à Nicolas d'une voix qui tremblait d'émotion.

— Ce coup va le tuer !

— Qu'y a-t-il donc ?

— Un ordre du prince de Dalten signé au sortir du conseil des ministres. Il nous est enjoint de l'enfermer. Il a, paraît-il, au conseil d'État, prononcée des paroles...

Nicolas ne put répondre, le prince Pierre venait de pousser un cri rauque :

— Il est donc vrai ! ils me croient fou ! fou ! Et c'est vous ! mes fils. Oh ! maudits ! maudits !

A ce cri la porte s'ouvrit, André apparut, et, derrière lui, la tête pâle de Semenoff, l'employé du ministère de l'intérieur.

Le prince Pierre alla à Nicolas, et l'entraînant, lui dit à l'oreille d'une voix douce et triste :

— Tu m'aimais encore, toi ! tu me protégeras, Nicolas. Ils vont m'enfermer ! Mais tu sais que je ne suis pas fou.

Nicolas embrassa le vieillard ; de grosses larmes coulèrent sur la joue parcheminée du prince Pierre qui répétait d'une voix brisée et comme un enfant :

— Je t'en supplie, ne me livre pas à eux ; ils vont me prendre.

Epouvanté, Nicolas lui dit :

— Mon père, revenez à vous. Alexis, parle lui !

Alexis bégayait, profondément désespéré :

— Mon père. je suis à vos ordres, je donnerai ma démission, je briserai mon épée ; mais revenez à vous.

Semenoff n'avait rien entendu. Il était, lui aussi, dans un état d'exaltation fébrile. Ayant vu la porte ouverte il était entré et était allé droit au vieux prince.

— Altesse, dit-il, venez à mon secours ; ils veulent m'envoyer en Sibérie. Ils m'accusent du vol des archives ; on est venu m'arrêter ce matin. Je suis soupçonné de trahison. Trahir ! moi ! Ce sont eux ! qui trahissent. Altesse ! défendez-moi, on va venir m'arrêter, je n'ai d'espoir qu'en vous.

Le prince Pierre avait repoussé Nicolas, et s'avançant vers Semenoff, il le regarda avec fixité ; tout à coup ses yeux devinrent hagards.

— Oui, dit-il, je te reconnais, Semenoff, tu es un vrai Russe, toi, tu les hais. Ils sont là ! ceux qui excitent nos enfants contre nous, afin de nous voler plus à l'aise ; ils se tendent la main, les Allemands, les socialistes... L'Empereur, c'est l'homme qui paie... Le prince Pierre est un vieillard inutile... Volons l'Empereur... tuons le prince Pierre ! Dieu !... la patrie... le devoir... folie ! sottise ! Tu n'es pas de ceux-là ! Semenoff ! moi non plus. Il n'y a plus place pour nous, sur la terre Russe, nous n'avons plus qu'à mourir. Mourons !

Semenoff qui professait le plus profond respect pour le prince l'écoutait stupéfait, mais silencieux.

Les yeux du prince Pierre s'injectèrent de sang, ses poings se fermèrent.

— Jadis les barbares, tombés au pouvoir des Romains, s'étranglaient entre eux, pour échapper à la honte, dit-il d'une voix sourde : je vais t'étrangler, Semenoff. Puis celui-là, dit-il, en désignant Nicolas, me rendra le même service.

D'un bond de tigre il s'élança sur Semenoff et ses doigts osseux lui étreignirent le cou. Le malheureux employé appela à l'aide.

Le prince Pierre disait en serrant vigoureusement :

— Laisse-toi faire, Semenoff, il faut mourir !

Surpris à l'improviste, Semenoff ne se défendait même pas. Il râlait déjà, lorsque les fils du prince Pierre, aidés des domestiques que leurs cris avaient attirés, l'arrachèrent à moitié mort d'entre ses mains crispées. On emportait Semenoff évanoui, lorsqu'un commissaire de police apparut sur le seuil.

— Ah ! ah ! dit-il, c'est justement cet homme que nous cherchons. Qu'on le mette en lieu sûr.

Cependant le prince Pierre se débattait, en criant :

— Je veux le tuer, c'est un brave cœur... Il n'y a pas de place pour lui en Russie ! Nicolas... Je le veux ! Après cela on me tuera aussi. Toi... tu peux vivre, tu n'es pas digne de mourir...

On le maintint sur un fauteuil.

— Des voleurs, criait-il, en jetant des regards effarés à Alexis et à André. Mes fils, ils sont Allemands, Prussiens. Qu'on me mène chez l'Empereur. Il faut les fusiller, sauver la Russie. Un grand complot, la Prusse, le socialisme...

Le commissaire de police s'approcha d'Alexis.

— Qu'y a-t-il donc, mon géneral !

Alexis tressaillit, regarda son père, dont les yeux étaient rouges et les traits horriblement bouleversés. Il regarda ensuite André et Nicolas.

Nicolas ne voyait rien, il mouillait de larmes la main de son père en répétant :

— Mon père, revenez à vous.

— Où est Semenoff, disait toujours le vieux prince, Semenoff, viens mourir.

Alexis se baissa lentement, ramassa le papier que le prince Pierre avait laissé tomber à terre en se jetant sur Semenoff, et le tendit au commissaire en détournant les yeux.

Après avoir lu, le commissaire dit :

— Vous réclamez mon ministère pour la constatation officielle.

Alexis fit de la tête un signe affirmatif.

— Vous êtes?...

— Le prince Alexis Talarine.

— Le fils aîné du prince Pierre ?

— Oui.

— Je suis à vos ordres, Prince.

En ce moment, le regard du prince Pierre se tourna vers ses fils ; il vit Alexis causer avec le commissaire et appeler André qui s'approcha. Alors le prince Pierre poussa un cri et se mit à trembler ; puis, cachant sa tête dans la poitrine de Nicolas :

— Défends-moi, disait-il, toi... tu as pitié de moi. Ils vont me faire du mal, je le vois à leurs yeux. Oh ! défends-moi !

Et il se serrait contre la poitrine de Nicolas.

Le prince Pierre Talarine était devenu fou.

IV

Quinze jours s'étaient passés depuis les événements racontés par nous. Le prince de Dalten donnait audience à ses nouveaux administrés. Tout en continuant, à la satisfaction générale, ses fonctions au ministère de la justice, le prince venait de recevoir une nouvelle mission : il était chargé de procéder à des réformes reconnues nécessaires dans cette branche de l'administration qui a pour objet la tutelle des mineurs et des aliénés.

Nicolas, Alexis et André se trouvaient dans la vaste salle où les solliciteurs attendaient leur tour d'audience. Les trois frères étaient assis sur un canapé. Alexis avait aux lèvres un sourire indifférent, André était sombre. Nicolas leur dit à voix basse :

— N'est-ce pas honteux, de nous trouver ici ! nous allons discuter de nos intérêts et de ceux de notre père avec le prince de Dalten. Cet Allemand va statuer sur le sort du prince Pierre Talarine ; il va régler nos relations de famille. Et c'est nous qui avons voulu cela !

Alexis répondit.

— Ne vas-tu pas te porter héritier des rancunes stupides de notre père ! Vois ou cela l'a conduit... A la folie... Car, à l'heure qu'il est, le doute n'est plus possible, notre père est fou.

— Comment peux-tu parler froidement de ce malheur ? Il est fou ! A qui la faute ? Oh ! Alexis ! prends garde ! Dieu nous punira.

Alexis haussa les épaules :

— Fallait-il se laisser déshonorer, fallait-il perdre notre avenir ? L'obéissance passive d'un fils envers son père n'est exigée maintenant ni par les lois, ni par la religion. L'attachement obstiné de notre père aux usages anciens n'était-il pas déjà un commencement de folie ? Prenez dans sa tombe le plus grand guerrier de l'histoire,

César ou Charlemagne, faites-le venir parmi nous : il ne comprendra pas notre genre d'existence... et deviendra fou. C'est pour cela que Dieu veut que le progrès soit continu. N'ai-je pas raison André? Tu ne réponds pas.

André secoua la tête.

— Que veux-tu, après tout continua Alexis, c'est un malheur. Pour ma part je le regrette beaucoup, mais il faut songer...

André l'interrompit et lui mettant la main sur l'épaule :

— Remercie Dieu ! Alexis, de t'épargner le remords. Il est vrai que tu es moins coupable que moi... Moi... je ne saurais oublier que, jeune homme, j'ai commis une mauvaise action et une lâcheté. Voici la seconde ! C'est assez comme cela !

— Comment ?

— Je n'en commettrai pas d'autre. Je ne cherche pas à m'excuser, mais je te le répète, Alexis, c'est fini.

Alexis lui serra le bras.

— Quelles sont tes intentions ? Prends garde, nous allons parler de nos intérêts. Quoique j'en aie dit, le prince de Dalten n'est pas de mes amis !...

— Ne crains rien, Alexis, dit André. J'ai contribué au malheur de mon père, je ne veux pas nuire aussi à mes frères. Je dirai donc ainsi que toi. Mais après !... Oh ! si tu ne sais pas ce que pèse sur la conscience d'un homme une action comme la nôtre, tu es bien heureux.

Nicolas dit, en étreignant la main d'Alexis :

— Oui ! André a raison, tu es heureux, Alexis, d'être tout à tes pensées d'avenir !

Alexis se dégagea.

— A qui en avez-vous tous les deux ! dit-il ; vous avez l'air de me dire que je suis un monstre. Certes, j'aurais donné mes épaulettes de général pour que mon père ne fût pas fou...

Nicolas le regarda en face.

— Qui est cause de sa folie ?

— Bon !... c'est moi, dit Alexis.

— Non ! pas toi, Alexis, mais nous tous !

— Nous ! si tu veux. Mais que nous fallait-il faire ! Assez là-dessus. J'ai des regrets, mais point de remords ! Maintenant je songe à ma carrière, à mon avenir.

— Tu es bien heureux, Alexis, répéta André.

Une porte s'ouvrit, un aide-de-camp cria :

— Le n° 12.

Un des solliciteurs se leva ; mais l'aide-de-camp avait aperçu les trois frères :

— Tiens ! s'écria-t-il, Nicolas Talarine !... Mes respects ! prince Alexis. Vous attendez votre tour d'audience?...

Il murmura à l'oreille de Nicolas.

— Nous allons vous faire passer, venez avec moi, Messieurs.

— Merci ! Boleff, merci, dit Nicolas.

— Venez, prince, ajouta Boleff en se tournant vers Alexis.

Tous trois se levèrent. Quelques solliciteurs murmurèrent, comprenant ce qui allait se passer. Boleff, sans faire la moindre attention à leurs chuchottements ouvrait la porte. Il introduisit ses amis dans le salon qui précède le cabinet de Dalten.

— Vous voilà aide-de-camp du prince de Dalten, M. Boleff? demanda Alexis.

— Non ! je ne suis que commandé auprès de lui. J'appartiens maintenant à l'état-major. Vous savez, Herder a été fait général, il occupe un poste important à l'état-major ; je suis auprès de lui.

Nicolas dit :

— Vous avez donc changé de parti, Boleff.

— Etes-vous fou, Nicolas? dit Boleff : je n'ai jamais été d'aucun parti. Est-ce que ces nuances-là existent en Russie ? Allemands, Russes, nous sommes tous serviteurs du tzar, et fidèles serviteurs, je m'en flatte.

Nicolas poussa un soupir.

— Vous croyez cela? Boleff, dit-il.

Boleff le regarda, puis haussant imperceptiblement les épaules :

— Au fait, dit-il, on ne parviendra jamais à vous débarrasser de vos lubies, Nicolas.

Mais André répondit sévèrement.

— Ce ne sont pas des lubies ! Boleff.

Le fringant officier regarda le diplomate, puis lança un coup d'œil à Alexis, celui-ci se toucha le front :

— Vous savez ! dit-il avec un sourire à double tranchant, nous sommes tous un peu timbrés, dans notre famille.

Boleff n'eut pas le temps de répondre, un coup de sonnette retentit dans la pièce voisine : il se précipita. Nicolas dit à son frère :

— Un Russe... un grand seigneur... obéir à la sonnette d'un Allemand ! n'est-ce pas honteux?

— L'aide-de-camp obéit à son général, l'employé à son chef.

— Pourquoi tous les aides-de-camp sont-ils Russes et tous les généraux Allemands?

— Nicolas, le temps viendra où les aides-de-camp, à leur tour, deviendront généraux.

Nicolas secoua la tête :

— Dans vingt-cinq ans! Qu'arrivera-t-il, d'ici là? La Russie sera-t-elle alors ce qu'elle est?

— Tu es décidément un fou dangereux, Nicolas, dit Alexis; tu parles haut ici et tu oublies que notre avenir dépend du prince de Dalten.

Nicolas hocha de nouveau la tête.

— Je me tairai, dit-il; André a raison. C'est bien assez d'avoir été cause du malheur de notre père; je ne veux pas te nuire. J'envisage la vie à un autre point de vue que toi; mais je ne me mettrai pas en travers de ton chemin, comme nous nous sommes mis en travers de celui de notre père. Dieu sait ce qui peut en résulter; il y a assez de douleurs et de souffrances dans notre famille.

Boleff reparut :

— Venez, Messieurs, dit-il, le prince vous attend.

Le prince de Dalten reçut les trois frères avec cette courtoisie hautaine et glaciale, dont il faisait parade dans ses relations avec tous les Russes qui dépendaient de lui. Un des meilleurs moyens de dominer les Russes, avait-il l'habitude de dire, est de ne jamais leur permettre de se mettre à l'aise.

Il leur désigna des siéges d'un geste sec, et s'adressant particulièrement à Alexis :

— Général, dit-il, l'interdiction prononcée contre le prince Pierre est approuvée par S. M. l'Empereur; il n'y a plus de doute à avoir sur l'état de votre père. Les médecins aliénistes que nous avons commis à l'examen de ses facultés mentales l'ont déclaré fou. Il vous est permis de le faire soigner à son hôtel.

Alexis s'inclina.

— Nous remercions Votre Excellence, dit-il, et nous la prions d'assurer S. M. l'Empereur que les soins les plus assidus...

Le prince de Dalten l'interrompit:

— Sa Majesté n'en doute pas, car c'est elle-même qui a daigné changer les dispositions du conseil. Nous avions nommé, comme tuteur de votre père, le comte de Munstein, votre beau-frère.

— Ah! un Allemand, je m'en doutais! dit tout bas Nicolas à André.

— Chut! Nicolas, dit celui-ci.

Le prince de Dalten demanda en se dressant un peu.

— Plaît-il?

— Rien! Excellence! s'empressa de dire André.

Le prince de Dalten, dont les sourcils s'étaient froncés, continua:

— S. M. l'Empereur a daigné dire : « Le prince Pierre avait des fils, de forts bons jeunes gens; le fils aîné est déjà général, ne croyez-vous pas plus convenable de leur confier la tutelle de leur père? » Le général Steinbach était dans le cabinet de Sa Majesté et dit : en

effet, le prince Alexis Talarine est un jeune homme de grand avenir! Je n'ai pas contredit le général de Steinbach, prince, ajouta Dalten, qui s'arrêta attendant un remerciement.

Alexis s'inclina :

— Excellence, mes remerciements, dit-il...

— Bien! bien! dit Dalten, cela vous était dû, vous avez des principes sensés. Je vous connais plus que vous ne croyez, général. L'Empereur vous nomme donc, vous seul, prince Alexis Talarine, tuteur de votre père, et curateur de ses biens.

Alexis répondit :

— S'il pouvait y avoir une compensation au malheur qui nous frappe, la bienveillance impériale...

Dalten l'interrompit encore :

— La loi vous accorde donc la libre disposition des revenus du prince Pierre pendant sa maladie, jusqu'à son rétablissement ou sa mort, à charge par vous de prélever dix mille roubles pour pourvoir à l'entretien du malade, vingt mille roubles à celui de vos frères. Il va sans dire que la pension de la princesse, et les intérêts de la dot de votre sœur, devront être payés par vous comme ils l'étaient précédemment.

Alexis dit en s'inclinant avec respect :

— Je remercie Votre Excellence, mais je désire partager avec mes frères les revenus...

Le prince de Dalten l'arrêta d'un ton sévère :

— Après la mort du prince Pierre, le partage se fera selon la loi, maintenant la volonté impériale vous est signifiée.

Alexis voulait insister, mais le prince de Dalten le prévint.

— Bien! prince Alexis, très-bien, ces sentiments vous font honneur; vous avez toute liberté de disposer des revenus de la fortune dont l'administration vous est remise. Ce ne sont ici que des dispositions légales. Le conseil de tutelle a pleine confiance en vous.

Alexis s'inclina de nouveau.

— Êtes-vous satisfait? général! demanda Dalten en se levant :

— Je ne sais comment vous remercier, Excellence, et comment faire passer jusqu'aux pieds de S. M. Impériale, l'expression de ma reconnaissance, répondit Alexis.

— En continuant à servir comme vous l'avez fait, avec zèle et raison, sans vous laisser aller à des préventions ridicules, et à des haines absurdes... Vous me comprenez, prince!

— Il me serait particulièrement agréable, dit Alexis encouragé, de continuer mon apprentissage de général sous un fonctionnaire de mérite comme Votre Excellence. Si j'osais vous prier de vouloir bien m'attacher à votre personne.

— Je ne dis pas non, Prince, répondit Dalten avec un sourire affable. Il nous faut des Russes dans l'administration. Revenez me voir. Je serai heureux de vous aider à faire votre chemin. Mettez ordre à vos affaires et revenez dans un mois, nous causerons. Vous avez en Steinbach un ami dévoué.

Dalten se tourna alors vers Nicolas et André :

— Et vous, Messieurs, dit-il, avec une ironie mal déguisée, êtes-vous satisfaits aussi ?

Nicolas répondit d'une voix ferme :

— Oui !

— Très-satisfait, ajouta André.

— Ah ! ah ! grommela Dalten.

Et allant à eux :

— Quant à vous. Messieurs, je vous conseille, si vous voulez réussir dans les carrières que vous avez choisies, d'être circonspects : la justice, prince Nicolas, a reconnu votre innocence dans l'affaire Malhberg, mais...

Nicolas était rouge, il interrompit Dalten.

— Prince, dit-il, qu'il vous plaise de ne pas me donner, à moi de conseils pour mon futur service. Je ne compte pas le continuer, et mon frère André est, je crois, dans la même intention.

— Vous avez raison dit Dalten ; le service ne pourrait pas vous réussir.

Nicolas, continua :

— Et c'est avec le plus profond respect que j'ai l'honneur de remettre ma démission entre les mains de Votre Excellence.

— Suivant l'exemple de mon frère. dit André...

Mais Dalten qui les contemplait tous les deux avec un air sévère, interrompit ce dernier au premier mot :

— Vous devriez savoir, dit-il, que je n'ai pas qualité pour recevoir vos démissions ; faites-les tenir à vos administrations respectives, qui les accepteront, je le sais, avec plaisir. Cet oubli, chez tout autre serait impardonnable ; mais vous n'êtes pas calmes, je le vois à vos yeux.

Il sonna :

— Au revoir, prince Alexis, adieu Messieurs, vous faites bien de rentrer dans la vie privée. Je ne vous retiens plus.

Sur le seuil Boleff apparut.

Le sang était monté au visage de Nicolas pendant que le prince de Dalten parlait; quand il leur eut signifié leur congé en termes courtois, mais ironiques. Nicolas se redressa.

— Non ! pas adieu ! général, mais au revoir, dit-il. Je rentre dans la vie privée, mais jusqu'au jour où la Russie aura besoin de mon

bras et de mon épée, pour la débarrasser de ses ennemis... extérieurs et intérieurs. Viens André !

Dalten fit un pas, et s'arrêta tout à coup : Boleff se frappait du doigt la tête en désignant du regard Nicolas.

— Oui ! dit Dalten.

Dans la rue Nicolas dit à André :

— Oh ! j'étouffe ! un mot de plus, et j'étranglais ce maudit Allemand ! As-tu entendu ?

— Assurément, dit André. Hélas ! ce sont nos ennemis ; ils protégent Alexis parce qu'il s'est rallié à eux.

Alexis rejoignit ses frères.

— Vous ne m'en voulez pas ? leur demanda-t-il. Vous verrez ! je vous le jure ! ce que j'ai dit, je l'accomplirai : partage égal entre nous trois.

Nicolas dit :

— Comment n'as-tu pas honte, Alexis, de lécher les pieds de cet insolent Allemand.

— Quand tu seras plus calme, nous causerons, répondit Alexis en s'éloignant.

Nicolas dit à André :

— Nous allons quitter la Russie, voyager, oublier, pleurer.

— Je le veux bien !

— J'emporte avec moi les preuves de leurs infamies, ce coffret.

— Qu'en veux-tu faire ? on ne te croira pas.

— Maintenant, non ! mais bientôt ! le jour viendra.

— J'en doute !

— Je t'affirme que nous reviendrons bientôt ; car bientôt la Russie aura besoin du secours de tous ses vrais fils. Le remords t'a ennobli, André ! je te pardonne tes fautes. Tu viens avec moi, tu pleures avec moi, avec moi tu combattras.

— Je te suivrai... répondit André et, si j'en ai encore la force, je ferai comme toi. Tu es un homme fort ! Nicolas. Moi, je me sens faible ! je l'ai toujours été...

— Excellence, disait Boleff à Dalten, le prince de Donnerstein est dans le salon ; il quitte Saint-Pétersbourg et désire serrer la main à Votre Excellence.

Dalten fit une légère grimace.

— Excusez-moi, dit-il, auprès de Donnerstein, Boleff, je suis occupé, assurez-le de mes regrets, mais...

Il était trop tard, Donnerstein était sur le seuil du cabinet. Avec cette aisance hautaine qui est entrée, depuis leurs derniers succès, dans les habitudes des Prussiens, le diplomate allemand dit à Dalten :

— Ma foi, vous m'excuserez, mon cher prince, mais j'ai forcé la consigne : je pars ce soir pour l'Allemagne et je n'ai pas voulu m'éloigner sans vous serrer la main.

Dalten avait imperceptiblement froncé le sourcil ; cependant il répondit à son visiteur :

— Heureux de vous voir, prince, prenez place. Boleff, laissez-nous !

Quand Boleff fut sorti, Dalten dit à Donnerstein, non sans un léger embarras :

— Vous retournez en Allemagne ?

— Oui ! ma mission est finie !

— A votre gré? ajouta Dalten, pour dire quelque chose.

— Certainement !

— Ah !

— Pouvons-nous, continua fatuitement le diplomate, entreprendre quelque chose, sans que cela nous réussisse? Nous avons, depuis douze ans, fait un pacte avec la fortune.

Dalten ne répondit pas.

— Que dirai-je à vos amis? demanda Donnerstein.

— L'année prochaine j'espère bien faire une visite là-bas, je les verrai. En attendant, vous leur serrerez la main, à tous, pour moi.

— Et puis...

— Rien !

— On peut toujours compter sur vous?

— Compter sur moi ! comment l'entendez-vous ?

Donnerstein l'examina en silence.

— Mais... si une affaire se présentait, comme celle de la comtesse, une difficulté à applanir...

Dalten se leva.

— Ecoutez ! Donnerstein : je suis Allemand et j'aime l'Allemagne ; si je puis servir ma première patrie, je le ferai, mais que ce ne soit pas au préjudice de la Russie. J'ai vu dans cette affaire le fond de l'abîme.

Donnerstein éclata de rire.

— Auriez-vous obtenu le don de seconde vue, Dalten ?

— Non, cher prince, mais j'ai peur de l'avenir. Examinons, je vous prie ; je suis bien ici, j'ai richesse, pouvoir, considération : trahir celui qui vous paye serait vil et lâche.

— Qui vous parle de trahir !

— Enfin ! je vous le répète, et méditez mes paroles : je suis tout prêt à vous servir, mais ne me demandez que des services compatibles avec mon honneur de haut fonctionnaire russe.

Donnerstein répondit :

— On ne vous demandera jamais autre chose ; nous sommes, vous savez, les meilleurs amis du tzar.

— Soit ; en ce cas, vous pouvez comptez sur moi.

— Vous êtes devenu bien tiède pour nous, Dalten, et, pour la Russie, bien Russe.

— Je ne trahirai pas, je vous le répète.

— Personne ne songe à vous le demander ; mais, le cas échéant, vous oublieriez réellement que vous êtes Allemand, vous combattriez contre votre patrie ?

— L'Allemagne n'est pas ma patrie ; je suis Wurtembergeois d'abord, moi... D'ailleurs...

Et Donnerstein eut un sourire acerbe.

— Vous êtes, je vous le répète, devenu tout-à-fait Russe.

— Russe ou non, dit Dalten, je ne veux rien faire contre un pays qui nous comble, moi et les miens, de richesses et d'honneur.

— Mais si cela changeait ?

— Je ne vous comprends pas !

— Si les Russes, se sentant capables et suffisamment instruits, songeaient à vous chasser des administrations, à vous donner les places inférieures et à garder les premières pour eux !

Dalten se leva.

— Oh ! alors !... mais ne craignez rien, Donnerstein, cela n'arrivera pas.

C'était signe de congé. Donnerstein se leva à son tour.

— Au revoir, prince.

— Adieu ! cher prince.

En sortant Donnerstein grommelait :

— Cela n'arrivera jamais !... Si beaucoup de fonctionnaires allemands-russes sont dans les dispositions d'esprit de ce cher prince de Dalten, je crois qu'il faudra aviser.

De son côté, resté seul, Dalten disait :

— Que veut-il dire ? Les Russes songeraient-ils, en effet, à se révolter contre l'invasion allemande. Le joug sous lequel ils se sont volontairement courbé leur pèserait-il ? On parle de la génération nouvelle, des idées nouvelles !... Heureusement nous sommes en nombre ! Cependant ! j'ai des fils moi ! et des neveux. Hé ! hé ! il faudra aviser.

ÉPILOGUE

Le prince Alexis Talarine fait son chemin ; son intelligence est indiscutée, ses aptitudes administratives reconnues par tout le

monde : il est en passe de devenir un des plus grands personnages de la Russie et d'hériter de tous les emplois et dignités de son père.

Quant au vieux prince Talarine, sa folie est devenue plus douce. Pendant trois ans il habita l'hôtel Talarine, ou, quoique surveillé étroitement, il put se croire libre et respecté. Alexis est entré chez lui un jour en civil et lui a dit :

— Nous vous avons obéi, mon père, j'ai donné ma démission; mes frères, pour s'être compromis, grâce à leur légèreté, dans une conspiration de la Prusse, ont été obligés de fuir.

La pieuse supercherie a pleinement réussi, le prince Pierre a souri, a béni son fils Alexis et lui a dit :

— Il faut être plus sévère pour ceux qui ont attaqué leur patrie, que pour celui qui n'a fait que désobéir à son père. Je t'ai déjà pardonné, Alexis; eux, je leur pardonnerai dans peu de temps. Tu peux le leur écrire.

Il a ajouté :

— J'ai fini mon rôle sur cette terre. Je me sens vieux et usé.

Et le soir même, il a envoyé sa démission.

Il y a eu cependant une difficulté à aplanir : le prince Pierre voulait prendre congé de l'Empereur. Mais on a pu, avec l'aide du médecin, l'empêcher de sortir, en lui disant que l'Empereur était en Crimée. Depuis ce moment, le prince Alexis n'entre plus chez son père qu'en habit civil. Aussi le prince Pierre lui-même l'a-t-il pressé de rentrer au service. Il a même ajouté :

— Il faut faire revenir tes frères, l'expiation est suffisante. J'en parlerai à l'Empereur.

Il a été impossible d'empêcher le prince Pierre d'aller demander à l'Empereur la grâce de ses fils.

L'Empereur a consenti à se prêter au caprice du vieux fonctionnaire. Reçu par l'Empereur, le prince Pierre est rentré dans son hôtel, pleurant d'attendrissement. Le même jour, Alexis est allé chez lui en habit de général. Le père et le fils ont versé de bonnes larmes.

Mais depuis cet événement les facultés du prince Pierre ont baissé de jour en jour; aussi lui a-t-il été permis de sortir il y a deux ans de cela. Depuis lors, on a vu, aux beaux jours, deux vieillards assis sur un banc au *Jardin d'été*. C'étaient le prince Pierre et Semenoff. Ce dernier ayant obtenu sa grâce, mais sans espoir de rentrer dans son emploi, avait accepté de servir de compagnon à son ancien protecteur. Le prince Pierre parlait peu, ne s'occupait jamais de rien. S'il causait parfois à Semenoff c'était pour lui demander s'il ne savait pas quand Nicolas et André reviendraient.

— Bientôt, répondait Semenoff.

Le prince Pierre retombait dans son mutisme; cependant le temps passait, et Nicolas et André ne revenaient pas. Peu à peu le prince Pierre eut l'air de les oublier; bientôt il n'en parla presque plus.

Le prince Pierre était tombé en enfance.

Un jour pourtant son œil se ranima. Assis avec Semenoff sur un banc du *Jardin d'été*, il se leva tout à coup et appela à haute voix un général qui passait. Le général étonné se retourna. On avait un peu oublié à Saint-Pétersbourg l'existence du prince Pierre. Toutefois le général le reconnut et s'approcha la main tendue.

— Eh! bien! comment vont les affaires de l'Etat? demanda le prince Pierre.

— Bien, très-bien! prince, dit le général.

Le prince Pierre lui mit la main sur l'épaule.

— L'ennemi veille! dit-il. Jadis il s'était allié avec le démon, il a fait lever les fils contre l'autorité paternelle. Vous vous souvenez de mon histoire?

Le général s'inclina.

— J'ai fait comme Abraham, j'ai sacrifié mes fils à la patrie et à la religion, et j'ai vaincu... Vous, aujourd'hui, vous n'avez plus à lutter. Tout va bien, n'est-ce pas? Répétez-le moi, général.

— Tout va bien, prince, la Russie est grande et puissante, nous faisons tous les jours des pas gigantesques en avant.

Le prince Pierre secoua la tête.

— En avant..., reprit-il? Oui la Russie est grande et forte, j'en suis heureux; mais, de mon temps, elle avait un cancer qui la rongeait. Le cancer offrait deux plaies, le germanisme et le socialisme. La Russie est-elle guérie, général?

Semenoff écoutait stupéfait. Jamais depuis deux ans le prince Pierre n'avait parlé si longtemps.

Le général murmurait ne sachant que répondre :

— Vénéré prince Pierre, la Russie est forte, elle combat.

— Elle combat! c'est bien!

Le prince Pierre baissa la tête.

— Veillez à l'ennemi! ajouta-t-il.

Il s'affaissa sur le banc; puis, comme se reveillant, il regarda Semenoff d'un œil alourdi et demanda :

— Et mon fils Nicolas, quand reviendra-t-il?

L'effort qu'il avait fait ce jour-là avait brisé les dernières forces de son intelligence. L'apathie silencieuse du vieux seigneur devint permanente.

Bientôt les médecins déclarèrent qu'il était perdu. Un jour, Nicolas et André, mandés en toute hâte par Alexis, arrivèrent pour recueillir le dernier soupir de leur père.

Quelques secondes avant sa mort, le prince Pierre se leva sur son séant. Son œil brilla de l'éclat de l'intelligence ; il sourit tristement en voyant ses trois fils à son chevet, et dit :

— J'ai lutté contre eux : ils m'ont tué. Vous autres, prenez garde !

Il retomba murmurant : « Sainte Russie ! » Et il expira entre les bras de Semenoff.

Jamais, pendant tout le temps de sa folie, le prince Pierre ne prononça le nom de sa femme et de sa fille, qui, du reste, s'abstinrent de venir à son lit de mort.

L'enterrement du prince Pierre fut magnifique. Tout Saint-Pétersbourg y assistait; la famille impériale y fut représentée par quelques-uns de ses membres.

Quand le cercueil fut recouvert de terre, André tendit la main à Alexis en disant :

— Adieu! je pars... Viens-tu, Nicolas ?

Mais Nicolas secoua la tête.

— Non, dit-il, je reste.

— Ah !

— Oui ! je me sens de la force, je lutterai.

— Moi... je suis usé... je pars !

— Adieu !

Une heure après, André était en chemin de fer. Un an, jour pour jour après la mort de son père, il s'éteignit dans une petite ville de l'Italie. Jamais il n'avait pu oublier ni sa mauvaise action, ni la femme qui la lui avait fait commettre. L'amour et le remords l'avaient tué.

Alexis est lieutenant-général, général aide-de-camp de l'Empereur ; il est marié, heureux, puissant et riche. Tout le monde s'accorde à dire que c'est un excellent homme.

Nicolas est resté en Russie. Il lutte.

Prince Joseph Lubomirsky.

FIN.

MICHEL-ANGE

Il y a un an, l'Italie, avec un enthousiasme que l'Europe, on peut le dire, a partagé, célébrait le centenaire d'un de ses plus glorieux enfants, et chacun se souvient de l'éclat de ces fêtes dont Florence fut le théâtre. On y accourut de France et d'Allemagne, de Londres et de Bruxelles. Le nom de Michel-Ange avait fait ce miracle de réunir un instant au pied de son tombeau des rivaux séparés par de si larges frontières, comme si d'un consentement unanime ils avaient reconnu le maître incontestable; ou mieux encore, comme si le génie appartenait de droit commun à cette immense famille humaine dont il est l'honneur, et qui salue sans jalousie dans tout homme supérieur un compatriote et un frère.

La religion ne présida pas à ce jubilé de l'art. A peine fut-elle appelée à y prendre part, et sauf la station de rigueur à Santa-Croce, où reposent les cendres de Michel-Ange, le cortége ne s'attarda pas à prier pour l'âme de celui qui se fit gloire d'être un croyant. On n'oublia rien de lui, sinon qu'il avait été chrétien. Heureusement, cet oubli ne change rien à l'histoire, et ce nom que chaque siècle rend plus glorieux n'en demeure pas moins fixé pour jamais sur ces pages où l'Eglise inscrit celui de ses plus illustres enfants.

S'il vient aujourd'hui déposer sa couronne aux pieds du cénotaphe de Buonarotti, le *Correspondant* ne remplit pas trop tard un devoir de respect et d'admiration. Il a voulu attendre son moment, et, en ne mêlant pas sa voix au bruit des éloges officiels, faire mieux entendre sa légitime et fière revendication : panégyristes de toute secte et de tous pays, ce grand homme dont vous vous emparez, appartient au catholicisme. Il lui a demandé, il lui a dû ses plus hautes inspirations, et du fond de sa tombe c'est à nous qu'il crie : « Je suis un des vôtres. »

I

La vie de Michel-Ange a été si souvent écrite, depuis Vasari et Condivi, jusqu'à M. A. Gotti, son dernier historien; tant d'auteurs en ont raconté le long cours; tous les faits, toutes les anecdotes qui s'y joignent en sont si connus, que ce serait rendre au lecteur un service inutile, si nous cherchions à lui faire relire une fois de plus ce que d'autres lui ont si complétement appris. Nous voulons donc ici parcourir seulement l'œuvre immense de ce maître à la triple couronne, mais essayer, en même temps, de le juger. C'est une entreprise difficile et pleine de périls, nous ne nous le cachons pas. Michel-Ange s'est placé si haut, une telle auréole l'enveloppe, que le regard se devrait intimider à le regarder. Nous disions tout à l'heure qu'il est une des gloires de l'art chrétien, pourquoi s'arrêter à noter les faiblesses d'un tel colosse, et mettre une clairvoyance illogiquement impartiale à signaler les défauts de ceux derrière lesquels nous nous faisons honneur de marcher? Nous croyons cependant qu'il n'est pas défendu d'être sincère, et que Michel-Ange garde sa taille, même après de justes reproches. Les grands hommes, comme les saints, paient leur tribut à la nature. Ils ont leurs jours d'erreurs, c'est par là qu'ils se rapprochent de nous, qu'ils nous rendent le courage, qu'ils nous consolent de nous trouver si petits à côté d'eux. D'ailleurs, on ne barre pas le passage à la vérité, et l'œil d'un ami peut regarder sans crainte le visage qu'elle éclaire, car si son flambeau jette par instant sur lui une lumière trop vive, elle fait voir en même temps le laurier immortel qui lui ceint le front.

Michel-Ange naquit à Caprese dans le Cassentin, le 6 mars 1474. Etait-il de race illustre; les Simoni descendaient-ils de cette Mathilde qui fut sœur d'un empereur d'Allemagne? Nous n'avons pas à nous embarrasser d'éclaircir ce point plus que douteux. Michel-Ange sort de la famille de ceux qui n'ont pas besoin d'aïeux. Son père était podestat, c'est-à-dire maire de son petit village, peu riche, et très-désireux de le devenir. C'est pourquoi, bien qu'il portât d'azur à deux barres d'or, il destinait son fils au commerce; et puis en Toscane le commerce ne dégradait pas le blason. Cinq boules de laine s'étalaient simplement et fièrement sur l'écusson des Médicis, ces rois de la république de Florence. Dans cette ville de marchands, où les arts semblaient depuis deux siècles fleurir comme sur leur sol naturel, ce qui rabaissait une famille, c'était la pratique de la peinture ou de la sculpture; on s'en cachait presque. Verrochio se disait orfèvre. Leonardo Buonarotti commença par envoyer

Michel Agnolo à l'école ; mais l'enfant ne voulait devenir ni lettré ni apprenti : il dessinait partout et toujours, sur les marges de ses livres, sur les murs du casin de son père à Settignano. Ni les menaces ni la douceur ne venaient à bout de son obstination. Il fallut bien céder, c'est la fin ordinaire de ces sortes de combats où la victoire appartient toujours au plus faible, et Michel-Ange obtint d'entrer enfin chez D. Ghirlandajo, qui tenait alors à fois atelier de peinture et de bijouterie. Choix sensé où la prudence du père prenait une sorte de revanche, puisque un double métier garantissait une double chance en cas d'insuccès.

Vasari assure que l'enfant rendit bientôt son maître jaloux de ses progrès ; histoire banale qu'on retrouve aux premières pages de la vie de certains grands hommes, toujours la même, qu'ils s'appellent Léonard de Vinci ou Michel-Ange. Le peintre de la chapelle des Sassetti et du chœur de Sainte-Marie-Nouvelle n'en était pas à s'inquiéter des éclairs de talent d'un enfant de quatorze ans, et s'il est vrai que la *Madone de Manchester*, aujourd'hui à la National Gallery soit une œuvre de la jeunesse de Michel-Ange, il est plus probable que le maître avertit son élève des défauts faciles à signaler dans ce premier tableau. Le dessin en est plein de faiblesses. Cette ignorance n'est pas sans charme ni sans excuse, lorsqu'on se rappelle le nom de l'auteur et de son âge ; on avouera cependant qu'elle pouvait fournir au Ghirlandajo l'occasion de blâmer ce présomptueux début. Certains critiques perdent toute mesure, lorsqu'il s'agit d'un maître favori ; ils rangent sans embarras un essai parmi les chefs-d'œuvre et s'abandonnent devant lui à une admiration toute lyrique. Si la *Sainte-Famille* peut être considérée comme une œuvre absolument authentique, ce qui est encore incertain , on peut y attacher un prix particulier. C'est, si l'on veut, la première lueur d'un génie qui n'allait pas attendre le nombre des années, mais ce n'est encore que cela. Ghirlandajo pouvait s'inquiéter plus facilement à la vue du *masque de faune*, mais c'était là morceau de sculpteur ; le peintre n'eut pas à prendre souci.

Il est possible cependant que le naturalisme un peu circonspect de son maître gênât déjà Michel-Ange. On ne doit pas juger l'essor du génie d'après l'élan des talents ordinaires. Il est possible que dès l'âge de quinze ans ce jeune homme fit en lui-même ses réserves et ses comparaisons, et qu'il se sentit enchaîné par un enseignement trop absolu. On le retrouve bientôt, libre, inquiet et hardi tout à la fois dans les jardins de S. Marco. Laurent de Médicis, que ses contemporains surnommèrent le Magnifique, avait formé, près du fameux couvent des dominicains, un musée où se pressaient les œuvres antiques ramenées à grands frais des rivages de l'Asie Mineure et de

la Campanie. Ce musée, il l'ouvrait à tous les artistes, et Michel-Ange y venait dessiner. Ce fut en face de ces débris de la grande sculpture grecque que le jeune étudiant dut sentir ses premiers doutes. C'est là peut-être, qu'il comprit pour la première fois dans quel chemin étroit il lui faudrait marcher et quelles traces trop connues il devrait suivre, s'il ne rompait pas bientôt avec un enseignement et des traditions tyranniques. Crut-il en sculptant *cette tête de faune*, regardée à Florence comme son premier ouvrage, qu'il faisait vraiment acte d'indépendance et qu'il renouait avec l'antiquité un commerce trop timidement poursuivi par les successeurs d'A. Pisano. Il allait bien plutôt au gré de son caprice, et s'il créait un art nouveau, c'était avec l'ingénuité d'un novateur inconscient. Cette tête attira l'attention de Laurent, étonné de voir la main d'un enfant tailler le marbre avec tant de sécurité. Un acte adroit d'obéissance, une correction consentie sans discussion, gagnèrent le cœur du puissant et aimable tyran. L'élève de Ghirlandajo changea de patron. Il s'assit à la table de Médicis, et sa vie épanouie et heureuse se passa pendant trois ans dans une étude ininterrompue que variait à certaines heures l'entretien des plus beaux esprits, dans cette cour élégante et littéraire où il avait reçu le droit de se mêler.

Tout ce bonheur s'éteignit à la mort de Laurent. Michel-Ange rentra désespéré dans la maison de son père. Il voulait cesser de travailler. Mais le pli était pris, et les chagrins ne jettent pas de bien profondes racines dans un cœur de dix-sept ans. La reconnaissance seule y resta tout entière, et rien ne l'affaiblit jamais, ni la politique, ni même l'indignité des héritiers de cette race sur laquelle le vieux sculpteur prolongea jusqu'à la fin sa reconnaissance de jeunesse.

A cette époque remonte une statue d'*Hercule* qui, passée en France du vivant même de Michel-Ange, orna jusqu'au dix-huitième siècle les jardins de Fontainebleau pour disparaître, sans laisser de traces, avec le *David* de bronze du château de Richelieu, la *Léda* et tant d'autres chefs-d'œuvre, victimes de nos honteuses révolutions. On place encore vers l'année 1492 la *bataille des Centaures et Lapithes*, bas-relief de marbre, conservée à la case Buonarotti. Enchevêtrement de corps, à la façon de Jacopo della Quercia, et de Donatello, mais où le relief s'accentue, où l'influence des études faites sur nature efface tout reflet et fait disparaître toute analogie et qui révèle déjà, on peut le dire, le dessinateur du grand *Carton de Pise*.

En 1495, les événements politiques forcent le jeune étudiant à émigrer. Il va visiter Venise dont il ne se souvint guère, et retenu

quelque temps à Bologne, il laissa sur l'autel de la chapelle Saint-Dominique cet ange charmant qui tient un flambeau. Adieu jeté avec une sorte de respect à l'art expiré de Pisano et de Ghiberti, emprunt d'un moment d'attendrissement, dernier écho des timidités disparues.

A Rome les incertitudes cessent et l'aigle commence à ouvrir ses grandes ailes.

Michel-Ange y arrive à vingt-trois ans. Il s'y était fait annoncer par une statue de l'*Amour*, pastiche de l'antique assez adroitement exécutée pour un cardinal, lequel se croyait bon connaisseur. Charmé à la vue de ce morceau, un autre amateur que la feinte avait trouvé indulgent, Jacopo Galli, se hâta de lui commander une statue de *Bacchus*.

Que va faire le nouvel arrivant? jusqu'à présent, nous l'avons vu presque partagé entre une double influence. Prêt à l'essai d'un naturalisme qui l'attire, et tenté parfois de revenir en arrière vers ces maîtres qui, chacun, semblent lui dire du fond des sanctuaires décorés de leurs chastes créations : « Eh quoi, mon fils, veux-tu nous abandonner ? » Mais le séjour de Rome a porté déjà ses fruits. Michel-Ange a respiré l'air de la liberté. Les souvenirs ici ne sont plus des remords et les chefs-d'œuvre ne se dressent pas tous sur l'autel. Il s'abandonne au démon nouveau qui l'appelle. Où sont les promesses faites un jour au pied de la chaire de Savonarole ? Que reste-t-il dans cette âme mobile et impressionnable des élans mystiques suscités par les paroles de l'apôtre et que dirait-il ce grand iconoclaste des apothéoses charnelles s'il pouvait voir le jeune Dieu créé par la main de son disciple? inconséquences faciles à comprendre et qu'il faut savoir pardonner. Nous en trouverons plus d'une fois la trace dans les années que nous allons parcourir. Elles altèrent peu le respect qu'on doit à cette vie si uniformément pure et pieuse, mais elles nous laissent constater chez cet homme prêt aux plus austères vertus, l'influence d'un siècle débilitant, et de cette malaria qu'on respirait à Rome pendant le triste pontificat d'Alexandre Borgia.

Ainsi plus de sacrifices à cet ascétisme démodé, qui vingt ans plus tôt, changerait en ermite du désert le Dieu même de la jeunesse et du plaisir. Ce soin avec lequel l'artiste caresse les lignes du torse, le gonfle d'une vie sensuelle, en arrondit les muscles féminisés, le caractère franchement antique et franchement voluptueux qu'il donne à la tête de Bacchus, tout cela montre la révolution accomplie, Michel-Ange a mis un pied indépendant sur sa voie définitive, et de plus déjà il est maître de sa main.

Sans doute ce métier savant qui paraissait nouveau, cette adresse à assouplir le marbre, d'autres comme Rosellino, comme Desiderio,

l'ont possédé avant Michel-Ange. Les Madones, les Jésus enfant, les bustes de ces maîtres charmants ne laissent rien à désirer à ceux qui mettront plus tard, le goût de l'exécution au premier rang des qualités qu'on demande justement à un sculpteur. Mais ce que pas un n'eût osé faire, ce que pas un ne se fût émancipé jusqu'à montrer même à demi, c'est ce sourire, cette palpitation provoquante, cette émotion païenne dont le secret semblait dédaigné et perdu depuis que la croix avait remplacé sur les autels du Panthéon la statue de Vénus et celle du fils de Sémelé.

Etudié en lui-même, sans les préoccupations d'époque, et sans se laisser toucher par l'âge de l'auteur, le *Bacchus* est une statue d'une valeur assez ordinaire, d'un modelé un peu mou; venue à un autre moment de l'histoire, elle rentrerait dans le nombre de ces œuvres presque banales qui un instant plaisent aux yeux, mais qui ne les retiennent pas. A la fin du quinzième siècle, elle est une date et et un présage. C'est le premier pas d'une nouvelle école, c'est comme l'aube de ce changement de goût, dirons-nous de ce progrès qui s'appellera la Renaissance? En réalité, elle annonçait la rentrée du paganisme dans l'art. Rome et Florence, le Vatican et le palais Médicis étaient prêts, du reste, à lui tendre la main, et l'auteur du *Bacchus* va lui donner bientôt ses grandes entrées jusque dans le sanctuaire.

On ne sait pas quel accueil les dilettanti de Rome firent à l'œuvre nouvelle. Vasari n'en dit rien; il se contente de la citer en compagnie d'une autre statue, un *Cupidon* grand comme nature; c'est cette figure qu'on croit retrouver au musée de Kensington et qui représente un jeune homme accroupi tendant la main vers un carquois déposé à ses pieds. On reconnaît difficilement, il est vrai, dans ce vigoureux éphèbe, le dieu de l'amour, mais on sait que les convenances du sujet ne gênent pas Michel-Ange, et dès ses premiers essais, il ne craint pas de rompre en visière avec la convention, même la plus raisonnable.

Nous préférons à cet amour douteux, l'*Adonis mourant* déposé aujourd'hui au musée du Bargello à Florence. Ce dut être pour les amateurs qui fréquentaient maintenant l'atelier de Michel-Ange un sujet plus motivé d'étonnement que l'apparition de ce morceau d'une exécution si vivante, et dont le mouvement à angles aigus, rompait si résolûment avec les habitudes paisibles en honneur dans l'école des successeurs de Mino. La tête inclinée sur son bras replié, les jambes soulevées et reposant sur son chien qui se redresse pour hurler à la mort, le demi-dieu expire, ou plutôt il s'endort doucement de l'éternel sommeil. A trente ans de distance, Michel-Ange étendra aux pieds de Médicis, cette grande déesse de la Nuit,

qui s'est endormie sur un tombeau pour l'amener dans la même pose, que l'*Adonis*, son rêve inconsolé.

Il faut croire que ces ouvrages, d'une si étrange audace, trouvèrent bientôt des admirateurs éloquents puisque, un an après le *Bacchus*, l'ambassadeur du roi de France, le cardinal Jean de la Groslaye, commandait à Michel-Ange une statue *de la Vierge des Douleurs*, qu'il voulait placer sur l'autel de sa nation, dans la chapelle de l'église de Saint-Pierre, consacrée à la Virgine Maria della Febbre.

Nous voici arrivé au moment décisif de la carrière de l'artiste.

Cette *Pieta*, nous dit Vasari, couvrit de gloire le nom du jeune sculpteur, et, depuis lors, elle a été classée parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Les hommes une fois entrés dans l'auréole ont pour complices de leurs erreurs tous ceux que le bruit intimide et qui sont trop peu expérimentés pour oser se faire, en face de l'opinion des autres, une opinion personnelle. Loin de nous, certes, la pensée de ranger la *Pieta* parmi les erreurs de Michel-Ange. Mais nous oserons avouer cependant que nous n'avons jamais bien compris, à Paris pas plus qu'à Rome, l'admiration à peu près générale dont ce groupe a toujours été entouré. Le sujet n'était pas nouveau, et il n'était pas non plus traité d'une façon qui prétendît lui rendre une sorte d'originalité. Par une règle hiératique encore en vigueur au quinzième siècle et que Pérugin venait de consacrer à nouveau sur les murailles de l'église de Spello, tous les peintres des diverses écoles d'Italie, les sculpteurs également, lorsqu'ils avaient à redire le thème mystique de la déposition de la croix, disposaient leurs personnages comme l'élève de Ghirlandajo, se souvenant encore de son maître, venait de le faire une fois de plus. Le Christ, descendu du bois de son supplice, reposait ordinairement sur les genoux de sa mère, qui, de sa main droite, soutenant la tête du supplicié divin et de la main gauche le montrant aux fidèles, semblait redire le *Consummatum est* du grand sacrifice. Tel était une fois de plus, dans son habituel agencement, le groupe que Michel-Ange venait de terminer. Le motif dans son ensemble lui avait été imposé, mais il ne lui avait fait subir aucune variation. Cette résignation profonde d'une mère brisée depuis trente-trois ans par une douleur qui n'a pu flétrir cependant son visage virginal, nous la retrouvons comprise au même degré, exprimée par des traits semblables sur tous les autels d'églises en Italie. Trois siècles n'en ont pas rendu le pathétique monotone, et pendant trois siècles pas un croyant ne s'est lassé de lever les yeux devant la Mère de pitié. Michel-Ange, n'ayant pas à craindre qu'on l'accusât d'être un plagiaire, se laissa aller à n'être cette fois qu'un copiste. Mais que pré-

tendait-il, en étendant sur les genoux de la Vierge ce cadavre que la mort semble avoir rapetissé sans oser cependant raidir, ni altérer ses membres délicats et presque vivants? On avait quelquefois prêté au Christ, juge des dernières assises, une taille gigantesque, capable d'effrayer le troupeau toujours trop confiant des pécheurs, mais jamais jusque-là, les autres habitants du ciel, pas même la Reine glorieuse des anges, ne dépassaient la mesure humaine; jamais surtout on ne se fut avisé de figurer la mère dominant de la taille son fils, même vaincu par la mort. Cet illogisme, que rien n'explique et ne justifie, nous a toujours gâté le plaisir qu'on éprouverait sans lui à étudier ce jeune corps dont un ciseau merveilleusement souple et pieux a caressé les contours et deviné la double beauté. Non pas que l'arrangement des draperies qui l'entourent ne prête encore à la critique; en général, et sauf sur la voûte de la Sixtine, Michel-Ange s'est rarement montré chercheur d'ajustements. Il accepte le détail et le jet offerts par le hasard, il ne les dirige pas et trop souvent il dédaigne l'art adopté même par les maîtres primitifs d'exprimer la forme par les sinuosités du vêtement qui la recouvre. Donatello qu'il admirait tant et si justement, lui enseigna sans doute ce dédain mal raisonné, et l'influence de ce grand barbare se retrouve visiblement dans les plis qui se pressent sans logique sur les genoux et la poitrine de Marie. Des qualités d'exécution révèlent par parties le praticien supérieur, mais non encore l'artiste en pleine possession de son génie; suffisent-elles à maintenir la *Madona della Febbre* au premier rang des œuvres de Michel-Ange? Nous ne le croyons pas, le *Moïse*, l'*Esclave du tombeau de Jules II* et le *Laurent de Médicis*, la *Nuit* et l'*Aurore*, le laissent loin derrière eux, dans cette demi-ombre des débuts d'où jaillit la lumière qui n'éclairera bientôt plus que des chefs-d'œuvre.

Le progrès chez certaines natures, même les mieux douées, suit quelquefois une marche particulière. Avant d'arriver au point fixe qn'il ne dépassera plus, l'artiste s'arrête; évidemment il tâtonne de nouveau, souvent même il faiblit. Après la *Pieta*, le *David*.

Antonio di Duccio avait été chargé par la fabrique de Sainte-Marie des Fleurs de sculpter dans un bloc de marbre immense la statue d'un prophète qui devait orner une des faces extérieures du dôme. L'artiste n'ayant pas inspiré confiance à la fabrique, on lui retira sa commande, et la statue resta abandonnée. Elle gisait, incommode, à peine dégrossie, dans la cour de l'opéra del Duomo; le Sansavino allait peut-être obtenir d'en tirer un parti définitif — et ce n'était pas un sculpteur vulgaire que l'auteur de l'*Ancona* et du *Ciborium* de la cathédrale de Fiesole — lorsqu'un ami, dit

Vasari, avertit à temps Michel-Ange; il revint immédiatement à Florence. Sa renommée, sans doute, l'y avait déjà précédée, car il obtint presque facilement de tenter l'achèvement de cette ébauche informe. Toutefois on lui imposa certaines conditions qui avaient dégoûté Léonardo de Vinci lui-même; mais la difficulté tentait son orgueil et il accepta de les respecter. En dix-huit mois de travail il terminait ce *David* si en dehors des proportions ordinaires qu'on le surnomma immédiatement : le Géant.

Nous n'avons pas hésité à signaler les faiblesses qui nuisent à la valeur vraie de la *Pieta*; la grande réputation du *David*, le choix que les Florentins en ont fait dernièrement pour en couronner le monument élevé au Buonarotti sur la colline de San-Miniato, comme si cette statue était le produit le plus complet de son multiple talent, tout cela ne nous empêchera pas de voir avec nos yeux, et de juger sans parti pris ce nouvel essai qui ne valait pas à beaucoup près le dernier ouvrage de Michel-Ange. On sourit en lisant les éloges hyperboliques de Vasari qui n'hésite pas à proclamer que le *David* éclipse toutes les statues grecques et latines, modernes et antiques. On pourrait plutôt dire de lui ce qu'on disait, il y soixante ans, des soldats du peintre Gros : « Plus on recule, en les regardant, plus on est content. » La tête est trop grosse, le corps à la fois grêle et musculeux, et les jambes, — des jambes d'athlète pour un enfant de quinze ans, — alourdies par leurs énormes pieds semblent souffrir à poser sur le terrain qui les porte. On a vanté l'expression de la bouche et les yeux terribles du héros biblique, et nous faisions remarquer un jour à un des historiographes de Michel-Ange que le sculpteur avait emprunté trait pour trait à Donatello le visage de son *Saint-Georges* et jusqu'à l'arrangement de sa chevelure en forme de diadème, pour en surmonter le torse du vainqueur de Goliath. La similitude facile à constater dans la collection des plâtres de l'école des Beaux-Arts est frappante. Disons cependant qu'elle honore en un certain point celui qui l'a évidemment cherchée. On aime à voir Michel-Ange mettre son talent déjà célèbre sous la protection du plus grand de ses devanciers. A l'âge où vont cesser toutes les réminiscences, le respect fortifie en lui et ne gêne pas l'originalité. Elle se dégagera bientôt tout entière. Chose qu'il est au moins curieux de remarquer, ce type du *David*, ce type imité, suffira désormais à Michel-Ange. Il l'adopte et n'en change plus. Nous le retrouvons à la sacristie de San-Lorenzo. Regardez les yeux de Julien de Médicis, ces yeux profondément enchassés dans leurs paupières saillantes, ce front étroit et bossué, ces lèvres boudeuses et arquées, ces joues qui se creusent en sillons, rapprochez cet ensemble de la tête du *David*, et dites où sont les différences. A

partir de ce moment significatif, Michel-Ange prend en une sorte de dégoût haineux, qu'il avouera plus tard, l'imitation servile de la nature. Dans sa longue vie, il ne fera qu'un seul portrait, celui d'un ami qui fut, paraît-il, le plus bel homme de son siècle, et pour rendre la jeunesse de ses héros, il se contentera d'un souvenir qui se confondra bientôt sans doute dans son imagination avec les créations spontanées qu'il ne doit plus qu'à lui seul.

On ne peut dans une étude forcément restreinte, énumérer toutes les œuvres de Michel-Ange. Il en est une cependant qu'il faut nommer plus particulièrement parce qu'elle a été l'objet d'un débat dont le résultat est demeuré encore obscur. Nous voulons parler de la *Vierge de Bruges*. Ce morceau célèbre est-il réellement sorti des mains de Michel-Ange? Est-il une imitation de quelque élève travaillant sous l'œil du maître? enfin par la nature du travail, ne pourrait-on incliner à ne voir dans ce groupe qu'une copie? Albert Dürer, il est vrai, l'avait admiré à Bruges et le tenait pour authentique, mais Vasari dit que l'original était en bronze, et Condivi ajoute que l'enfant reposait sur le sein de sa mère. Cette description ne rappelle guère la *Madone de Bruges*. Pour nous, si nous ne regardions que le visage de cette vierge placide, ces bijoux si rarement employés par le sculpteur florentin, ces draperies si sagement disposées, surtout ces mains plus laborieusement que savamment modelées, sans ces ondulations du poignet et des doigts si chères à Michel-Ange, songeant surtout qu'il est trop commode de mettre une supposition d'erreur à la place des faits consignés par un témoin bien informé, nous inclinerions pour la supposition d'une imitation; nous avouerons cependant, après un nouvel examen de la question, qu'il y a des raisons sérieuses de doute; l'avenir nous garde peut-être l'éclaircissement d'un mystère, que le nom de Michel-Ange plus que la valeur de l'œuvre rend surtout intéressant à pénétrer.

Hâtons-nous d'arriver au jour vraiment solennel ou Michel-Ange est chargé par le gonfalonier de Florence de peindre une muraille de la salle du Grand-Conseil. A quel honneur nouveau vient-on d'appeler le sculpteur du *David :* il va entrer en concurrence avec le Vinci!

Et cependant jusqu'ici, l'élève de Ghirlandajo semblait oublier son métier de peintre, non pas qu'il n'eût déjà fourni des preuves sérieuses de ses futures aptitudes. Le *Tondo* exécuté *a tempera* pour Agnolo Doni montrait une science de modelé et une habileté à fondre les couleurs qu'on ne pouvait attendre à ce degré d'un homme habitué à manier surtout le lourd maillet du sculpteur. Le Vinci seul avait donné aux Florentins l'exemple d'une pareille perfection. Michel-Ange ne songeait pas à imiter le Vinci. S'il fallait

en peinture lui chercher un modèle, on le trouverait plutôt à Orvieto qu'à Florence. Avec son sentiment terrible, son dessin large et simple malgré sa dureté et sa sécheresse, Signorelli plaisait plus au futur peintre de la Sixtine que le doux et patient Léonard. Quant à ce goût pour la belle exécution si manifeste dans la *Sainte-Famille de la Tribune*, c'était un legs que tous les peintres de la Toscane et l'Ombrie se transmettaient et qui gardait presque sa même valeur dans les mains si diverses à travers lesquelles il passait. Ce souvenir de Signorelli se reconnaît visiblement dans la *Sainte-Famille*, dans le dur contour qui serre les bras de la Vierge et les membres de Jésus-Enfant; mais plus encore le rappellent ces étranges figures nues de baigneurs, près desquels la *Sainte-Famille* a sans doute été forcée de s'arrêter. Ces libertés inexpliquées seront toujours chères à Michel-Ange. Rien ne les justifie que la fougue d'un tempérament peu enclin à la réflexion, et qui aimera mieux abandonner un ouvrage presque achevé que de consentir à y introduire d'utiles corrections. Très-sincèrement croyant, ce chrétien ne sera jamais un mystique. Il osera dessiner la madone s'appuyant des épaules, sur les genoux de saint Joseph entre lesquels elle est assise à terre. Nous voilà loin des angéliques pudeurs d'un fra Beato. Le réalisme entre dans l'art avec Michel-Ange. Il n'en est pas encore à préférer une forme vulgaire à des beautés choisies; mais il abaisse déjà, comme dans le *Tondo* de Doni, un sujet divin aux proportions d'une scène familière et tout humaine.

Disons-le d'ailleurs, l'imagination qui agence les lignes d'une composition suivant les ordres de la raison et qui trouve dans les choses de la vie réelle ce fonds dont l'artiste doit tirer sa copie idéalisée, cette imagination-là manque à Michel-Ange. Il est presque toujours un peintre sublime de figures isolées, il en combine difficilement la rencontre forcée. On en trouve la preuve aussi bien dans les œuvres de sa jeunesse que dans celles de sa vieillesse, au musée des Offices comme sur les murs de la chapelle Pauline.

Aussi lorsque à travers de mauvaises ou incomplètes gravures, seules reliques d'un ouvrage tant admiré, l'esprit cherche à reconstituer ce fameux *Carton de Pise* qui servit d'exemple et comme de grammaire à tout un siècle, il y réussit à peine et il s'étonne de se sentir si froid. N'ayant plus sous les yeux le témoignage de ces grandes qualités de dessinateur et d'anatomiste dont Raphaël lui-même subit la séduction, il faut se placer en face des prodigieuses figures d'ornement étagées sur les corniches de la Sixtine et essayer de juger par comparaison. Comme science du rhythme, comme intelligence du sujet, il y aurait peu à louer dans le *Carton de la guerre de Pise*. Comme tableau d'histoire, quel grand événement a-t-il la prétention

de rappeler? des soldats en train de se baigner, vont être surpris par des cavaliers ennemis. Sont-ils Pisans, sont-ils Florentins? Vainqueurs ou victimes, en quoi cet épisode peu héroïque devait-il flatter l'amour-propre d'un peuple qui aurait bien voulu passer pour guerrier? Etait-ce pour se moquer de ces batailles devenues célèbres, où la chaleur plus meurtrière que la lance couchait sur le sol, vierge de sang, un cavalier prisonnier de son armure, que Michel-Ange s'amusait à retracer les détails pacifiques de cette scène de natation destinée à retracer la gloire militaire de ses compatriotes? Quoi qu'il en soit, l'effet produit par ce carton fut immense et il faut maudire les rivaux bassement jaloux qui ont arraché à l'étude et sans nul doute à l'admiration de la postérité, les deux plus célèbres monuments de l'histoire de l'art à Florence : la bataille d'*Anghiari* du Vinci et les *Grimpeurs* de Michel-Ange.

II

Cependant lentement, à la façon d'un astre qui monte dans le ciel, Michel-Ange levait la tête au milieu de l'Ecole et tous les yeux en Italie se fixaient sur lui.

La fortune n'est pas toujours aussi capricieuse qu'on l'en accuse. Quand un homme mérite de sortir de la foule, plus d'une fois elle vient l'y aider. Elle avait déjà donné au Buonarotti enfant Laurent de Médicis pour patron; elle allait encore conduire, au moment précis, l'artiste devenu mûr pour la gloire, devant Jules II della Rovere. C'est à ce grand pape que la postérité doit *la voûte de la Sixtine et la statue de Moïse.*

Qu'on lui reproche, si l'on y tient, son goût belliqueux à cet Italien, moins pape par moment que patriote, comme on a reproché depuis à un autre successeur de saint Pierre d'avoir préféré l'Eglise à l'indépendance de sa patrie. Les partis antireligieux ne se mettent guère dans l'embarras pour rester justes et logiques. Jules II, et pourquoi le nier? eût voulu mettre Rome à la tête de l'Italie et pour cette grande ambition, il saisissait l'épée de la main qui devait porter l'Evangile, mais n'eût-il que deux témoins au tribunal de l'histoire, ils le forceraient à l'indulgence. Jules II peut se présenter devant lui, entre Raphaël et Michel-Ange.

Jules II venait donc de monter sur la chaire de saint Pierre. Pie III, son prédécesseur s'y était assis un instant, vingt-trois jours, et il était mort. Pris de défiance à la vue de ces surprises de Dieu, le grand ambitieux voulut-il de son vivant assurer son immortalité?

On le disait en le voyant appeler Michel-Ange à Rome, et le charger de lui bâtir un tombeau !

Quel moment pour l'artiste et quel rêve il ose regarder en face ! Le futur monument devait offrir un parallélogramme de dix-huit brasses de longueur sur douze de largeur et quarante statues de marbre ou de bronze, sans compter les enfants et une foule de bas-reliefs et de colonnes en orner les façades extérieures. Le dessin de ce projet était si grandiose et le pape le trouva si beau qu'il conçut immédiatement un projet plus audacieux encore, celui de donner la plus grande église de Rome et du monde chrétien pour châsse à son cénotaphe. Sans se laisser attendrir par les supplications des cardinaux et des évêques, il ordonna donc de démolir la vieille basilique bâtie par Constantin, ce cimetière de tant de martyrs que l'ombre du grand apôtre semblait encore habiter et qu'elle eût dû défendre.

Bizarre coïncidence ! ce fut Michel-Ange qui porta le premier coup à cette relique sacrée. Lisait-il dans l'avenir, et se réservait-il d'effacer le souvenir de ce crime involontaire en complétant l'œuvre de Jules II.

De ce premier tombeau tant de fois interrompu et toujours repris, le Louvre peut avec quelque orgueil montrer un des plus beaux fragments. Qui ne connaît cette statue de l'*Esclave* aussi admirable que le *Moïse* et dont la grâce douloureuse et résignée semble comme le rayonnement d'une âme chrétienne sur le corps d'un héros de l'Olympe. Le grand artiste est là tout entier, il s'y révèle enfin complet et sublime, et ce martyr de marbre restât-il le seul débris de son œuvre, que l'on pourrait comprendre, en le regardant, le cœur et le génie de Michel-Ange. On a cherché la signification de cette admirable figure et de son compagnon. Condivi prétend qu'elles représentaient toutes deux « la Peinture et la Sculpture prisonnières de la mort avec le pape Jules II » et à jamais enchaînées autour de son tombeau. L'idée peut être de Michel-Ange, mais il y a des mystères plus favorables aux œuvres que les explications qui les éclairent, et sculpteur ou peintre, Michel-Ange n'a rien à gagner aux interprétations de ses commentateurs. Elles lui prêtent des subtilités de sentiment, un je ne sais quoi de raffiné et de prétentieux qui se cachait peut-être au fond de ses premiers concepts, mais qui disparaissaient dans l'exécution. Figure d'esclave ou emblème de l'art, la statue du Louvre exprime ces deux grands attributs de l'humanité : la Beauté et la Douleur; ils suffisent à lui donner une éloquence pénétrante. Un nom inutile, et que chacun pourrait changer au gré de son impression, n'y ajoute rien.

On sait que ces deux captifs ou esclaves furent présentés à Jules II

dans cet atelier de la place Saint-Pierre, où le pontife aimait à descendre, plus souvent que Michel-Ange n'aimait à l'y recevoir. Comment, en les voyant, le fougueux pape ne se décida-t-il pas à précipiter l'achèvement d'un ouvrage qui s'annonçait si bien? C'est que la politique faisait du tort à l'art. Elle diminuait souvent les ressources budgétaires d'un souverain qui ambitionnait toutes les gloires, celles de la paix et celles de la conquête. De là, du retard dans les paiements les plus indispensables et des réclamations blessantes pour Michel-Ange. Il s'ensuivit une brouille, dont Vasari raconte les détails amusants. Que de querelles sans cesse renaissantes! que de raccommodements! Les deux puissances entendaient traiter d'égal à égal, et le pape en concevait des colères furieuses. Michel-Ange n'eut-il pas l'audace de planter là, un beau matin, le pape et son tombeau et de s'enfuir à Florence? A peu ne tint que la guerre n'éclatât pour lui entre la République et le Saint-Siége. De loin, Jules II jurait qu'il jetterait l'insolent artiste en prison pour le reste de ses jours, et quand le révolté se laissa ramener, car, lui aussi, il aimait au fond du cœur ce patron despotique et violent auquel il ressemblait un peu, tous les deux s'arrangèrent en bons amis et il en résultait une statue triomphale, coulée en bronze et posée, en signe de victoire définitive, sur la façade principale de Saint-Pétrone. La fureur des parties n'a pas de complaisance. Les Bolonais, un jour de révolte, jettèrent bas le portrait d'un conquérant odieux. La tête seule subsista quelque temps, puis elle disparut à son tour, et rien ne rappelle plus ce colosse, trois fois grand comme nature. Perte à plus d'un titre regrettable. On eût aimé à rapprocher ici et à opposer l'un à l'autre les deux artistes auxquels le pape confia le soin de reproduire ses vieux traits énergiques. Quatre portraits de Raphaël nous restent. Cela suffit pour la vérité et pour l'histoire; mais la peinture n'est pas la sculpture, et Raphaël lui-même n'empêche pas de regretter Michel-Ange.

III

Un jour, le pape dit à Michel-Ange : « Laisse-là mon tombeau, je me sens assez vivant pour l'oublier ; je veux te faire peindre toute la voûte de ma chapelle pontificale. » — « Mais, saint Père », répondit l'artiste, la main encore tremblante des furieux coups de ciseau qu'il envoyait au marbre du futur mausolée, « je suis un sculpteur, je ne suis pas un peintre ; je manie mal les couleurs et je n'ai jamais fait de fresque, vous avez ici Raphaël. C'est son

métier et non le mien de peindre des murailles. Choisissez-le à ma place. » Vasari, qui raconte cette conversation, n'altère-t-il pas un peu la vérité des faits? et Michel-Ange, qu'importunaient déjà les succès de Raphaël, pouvait-il porter jusque-là le désintéressement, d'abandonner une telle place et à un tel rival ? — le Sanzio venait de terminer la *Dispute du Saint Sacrement* et il ébauchait l'*Ecole d'Athènes.* — Peut-être trouva-t-il prudent de se faire forcer la main ; bref, il accepta d'obéir. Au reste, on résistait difficilement à Jules II, qui employait des arguments à lui, comme, par exemple, de faire jeter le récalcitrant en bas de ses échafaudages. Ne valait-il pas mieux prendre plus facilement confiance et se mettre à l'œuvre?

Le peintre avait tout un art nouveau à pratiquer ce qu'il n'avait jamais appris, il le disait du moins bien haut. Cette modestie ou cette ignorance de sa valeur ne se comprennent pas, lorsqu'on parvient à voir de plus près ce travail immense, dans lequel rien ne trahit les tâtonnements ni l'inexpérience. Cependant, il faut bien accepter cette hésitation pour sincère, puisque Michel-Ange fit venir certains aides de Florence, cette grande pépinière de fresquistes en renom d'habileté. Quelque temps, il les regarda travailler, silencieux, méditatif ; puis, derrière eux, un jour, il ferma la porte de la Sixtine et ne l'ouvrit plus. D'une main fièvreuse, alors, il efface ces ébauches qui l'impatientent ; il broie lui-même ses couleurs et, malgré la fatigue écrasante d'une pose qui le contraint à tenir la tête continuellement renversée, malgré les découragements causés par l'humidité, laquelle ruina plus d'une fois des morceaux achevés, en six ans de temps ; la voûte, commencée le 10 mai 1507, était finie et livrée au culte, à Jules et à la postérité.

La voûte de la Sixtine, la chambre de la Segnatura, sont les deux plus belles pages de la peinture. En art, ils marquent de ce côté le plus haut sommet qu'ait attteint le génie de l'homme.

Le respect qu'on éprouve tout d'abord en entrant dans la chapelle papale, ce sanctuaire où l'art semble un autre Dieu qu'on vient adorer à côté de Dieu même, se change bientôt en une sorte d'étonnement mêlé de stupeur. C'est le propre ordinaire des grandes choses d'exciter l'ardeur de ceux qui les regardent et l'admiration semble quelquefois alors développer des forces nouvelles dans les âmes capables de sentir le beau. Mais l'œuvre de Michel-Ange n'a pas cette vertu bienfaisante. Elle dépasse tellement les données habituelles et les visées de chacun de nous, qu'il n'est pas étonnant de voir, chez les artistes, une sorte de découragement succéder au premier effet de l'enthousiasme, comme s'ils se trouvaient cette fois en face d'un modèle dont leur regard trop faible ne peut mesurer la taille, et comme si l'âme étrange qui semble animer ce

grand tout se tenait au-dessus de toute sympathie dans un isolement infranchissable.

Michel-Ange s'est révélé dans la chapelle Sixtine. Là, on reçoit la confidence de cet esprit plein de tristesses et d'orages. Ces figures tourmentées se redressant vers le ciel avec un cri d'angoisses ou retombant sur elles-mêmes découragées, haineuses, c'est l'artiste lui-même. Pour charger des personnages énigmatiques d'exprimer avec une telle énergie et sans y être porté par les convenances du sujet, des sentiments aussi violents, il faut être contraint d'ouvrir issue aux plaintes d'un cœur en détresse, que ni la gloire pu guérir, ni même consoler.

Et peut-être s'égarerait-on à chercher autre chose que l'expression de cette douleur intérieure dans les compartiments multiples de cet immense ensemble. Quant au plan il ne semble pas visible. Une disproportion insouciante dans le choix des sujets. Pourquoi le premier homme et sa compagne occupent-ils à eux seuls trois divisions sur les neuf qui couvrent la surface plane de la voûte? Pourquoi donner cette importance au *Crime de Cham*, à la *Punition d'Aman*, à la *Vengeance de Judith* ? A quoi bon même rassembler les prophètes et les sybilles, ces messagers de la Rédemption, quand rien à côté d'eux, ni sur leurs têtes, ne rappellent le grand sacrifice d'expiation qu'ils annoncent à la terre? Michel-Ange lui-même eût-il réussi à répondre à ces questions? Son génie trop fier se refusait aux épanchements comme il dédaignait les critiques. On ne l'eût pas vu chercher auprès de Bembo, de Bibbiena, ou de Castiglione ces leçons d'histoire, de théologie, de poésie, dont Raphaël, dans les chambres vaticanes, transcrivait l'enchaînement avec une si merveilleuse intelligence. Il n'entendait que la voix intérieure du sentiment, et c'est elle seule qui lui dictait son choix. Il ne nous a pas laissé la confidence de ce dialogue mystérieux, et la Sixtine n'a pas encore révélé son secret.

Ce qui relie entre elles ces pages détachées avec une apparente indifférence du grand livre de la Bible, ce qui donne la seule raison du choix que Michel-Ange en a paru faire; c'est la souffrance. L'homme pécheur, un Dieu irrité, avec la douleur et la mort invisibles mais présentes, voilà les acteurs de ce drame effrayant, symbole incomplet posé comme un dais sur l'autel de l'Agneau immolé pour le salut du genre humain. Douze grandes compositions, de grandeur inégale, remplissent le plat et les retombées de la voûte. Cinq, les plus importantes par la dimension, parlent de crimes ou de supplices. Tantôt c'est Dieu, tantôt c'est l'homme qui se vengent et lorsque d'un geste Jéhovah lance le monde dans l'espace, il semble bientôt lui-même s'enfuir découragé devant son œuvre.

Ce qui surprend presque autant que la pensée dans cette page

colossale c'est son exécution, si parfaite, qu'elle n'a point été égalée. Raphaël lui-même n'atteint pas à la science de modelé déployée ici par le Buonarotti. Le Corrége seul dans le fini du morceau déploie cette adresse de fresquiste, mais si le Corrége est large, facile et souple comme Michel-Ange, il ne sait pas dessiner comme lui. Par des nuances insaisissables et sans lourdeur, sans mélange paresseux et de hasard, le peintre florentin unit la lumière et l'ombre; sans sécheresse, il laisse au contour sa précision. Il se passe du rehaut des hachures après coup, que Raphaël lui-même n'ose pas abandonner, et il atteint cependant une solidité d'aspect dont le plus attentif examen ne permet pas de retrouver l'explication. Anatomiste consommé, il étale ici sa science avec modération et les détails, qu'il ne saurait oublier, jouent le rôle secondaire qui leur convient. Le premier, il a découvert dans la nature ces belles ondulations de la ligne, ces fléchissements du cou et du poignet, ce balancement des hanches et ces finesses d'emmanchement, dont la grâce toucherait presqu'à la manière, si la main qui les dessine ne savait leur imposer de rester simples. Seule, cette engeance inévitable des imitateurs montrera plus tard le danger de ces revétations nouvelles. Il semble voir, il est vrai, ses types de cet œil intérieur qui crée, plutôt qu'il ne copie, il refuse de les demander servilement au modèle, mais, lui du moins, en poursuivant leur forme idéale, ne manquera jamais de respect à la vérité.

N'espérez pas cependant trouver sur la voûte de la Sixtine ce qui manquait au *Carton de Pise.* Depuis Florence, nulle concession ou nul progrès. Michel-Ange paraît décidé à ne pas aller plus loin. La campagne, les montagnes et les ruines demeureront pour lui sans charme, sans couleur et sans lignes. Une atmosphère monotone et de convention baigne ses compositions et le soleil d'Italie éclairera inutilement devant ses yeux une nature immuable. Alors même qu'il consent à faire œuvre de peintre, il marche seul et les yeux baissés dans son rêve de sculpteur et tel il restera jusqu'à la fin, aveugle ou dédaigneux. Le génie a ses privilégés de roi et il ne faut lui demander compte ni de ses choix, ni de sa répugnance.

IV

Un an à peine après l'achèvement de la Sixtine Jules II mourait. C'était pour Michel-Ange la perte d'un ami plus encore que celle d'un protecteur. Cependant l'humeur bizarre de ce patron aussi mobile qu'impérieux gênait notre grand artiste presqu'autant qu'elle le servait, et au milieu de ses regrets, celui-ci dut sentir quelque soula-

gement. Il allait redevenir libre ! Le Testament de Jules II lui enleva cette espérance. On eût dit que par delà la mort même, le vieux pape s'était promis de tourmenter encore son favori. Après avoir exigé un projet de tombeau qu'il ne trouvait jamais assez grandiose, averti sans doute par l'approche de la mort et dégoûté des vanités terrestres, il chargea son héritier de faire réduire ce projet à de plus modestes proportions. Travail tout nouveau qui devait remplacer le premier, si longuement médité et déjà en cours d'exécution.

Le nouveau contrat qu'il fallut passer laissait encore au sculpteur une œuvre immense à accomplir. Avec une face de moins, on eût retrouvé l'ancien monument tout entier. Un nombre considérable de figures restait à exécuter pour en peupler les niches et les entre-colonnements. Michel-Ange travailla sur ce plan jusqu'au moment où Clément VII le chargea de rebâtir la sacristie de San Lorenzo, destinée à recevoir les sépultures de Laurent et de Julien de Médicis. Alors un nouveau traité se conclut entre les héritiers de Jules II et Michel-Ange et ils convinrent ensemble de réduire le futur cénotaphe à une seule façade avec six statues de la main de Michel-Ange. — Puis Paul III remplaça Clément VII sur le trône pontifical. Le nouveau pontife entendait bien faire servir à la gloire de son règne le génie du seul grand artiste que le seizième siècle comptât encore. Peu lui importait la mémoire de ce descendant des bateliers de Savone que la tiare même ne pouvait anoblir aux yeux d'un Farnèse. D'ailleurs, il avait vu le *Moïse* dans l'atelier de Michel-Ange et il jugea, non sans quelques raisons, qu'un pareil chef-d'œuvre suffisait à illustrer un tombeau. Il ordonna donc au malheureux Michel-Ange, et par bref pontifical, d'avoir à cesser tout travail de sculpture. Il entendait lui confier l'achèvement de la Sixtine. Encore une fois il fallut passer sous le joug, et des mains d'élève achevèrent tant bien que mal cette œuvre dont le maître s'occupait depuis vingt ans.

Aujourd'hui le tombeau de Jules II, caché sur l'Esquilin au fond d'une église déserte, n'est plus qu'un monument, comme il y en a tant à Rome et qui ne dépasse pas en importance celui du plus ignoré des successeurs de ce grand pape. Seulement au milieu de sa façade, il y a le *Moïse*.

C'est là que trône le prophète, le législateur divin, rejetant dans l'ombre, sur le lit funèbre où il essaie de se dresser, inaperçu des spectateurs, celui dont il devait servir à accompagner la gloire. Unique ornement, que la main de Michel-Ange ait pu sculpter sur cette panoplie funèbre, le *Moïse* se dresse devant elle, dans une sorte d'isolement significatif, comme le témoignage de la reconnaissance du peintre de la Sixtine, pour l'historien sublime qui l'avait

une fois si bien inspiré. Quant au pape qui en commanda l'exécution il n'est nulle part plus oublié que devant cette statue sous laquelle sa cendre ne devait, du reste, jamais descendre. C'est à Saint-Pierre que Jules II dort son dernier sommmeil; l'immense cathédrale commencée par lui, sert d'enveloppe à la simple dalle qui porte son nom, et Michel-Ange en posant sa fameuse coupole sur les piliers de Bramante, semble cette fois avoir travaillé pour le véritable tombeau de Jules II.

Il serait superflu de décrire le *Moïse* et banal d'en louer la beauté. Ce chef-d'œuvre est dans toutes les mémoires. Mais on peut dire de lui qu'il est devenu le portrait définitif du grand prophète, comme si dans une mystérieuse entrevue, au milieu des éclairs du Sinaï, Michel-Ange avait reçu permission de contempler cette face surhumaine, pour en conserver à tous les siècles l'indiscutable ressemblance.

Les tombeaux ont porté bonheur au génie de Michel-Ange. Pour le retrouver égal à lui-même, c'est à San-Lorenzo qu'il faudrait pouvoir entrer au sortir de San-Pietro in Vincoli.

Entre les murs de la chapelle des Médicis sont ensevelis les deux neveux de Laurent le Magnifique. Nous l'avons dit, le nom de cette famille était resté cher à Michel-Ange. Malgré sa fidélité à cette grande chimère qu'on appelle la liberté politique, le nom de son premier protecteur lui était resté cher. Il se croyait obligé même envers les parents de son premier protecteur, et pour plaire à Léon X et à Clément VII, il accepta de défendre contre l'indifférence et les rigueurs de l'histoire, la mémoire de deux princes qu'il eût été plus prudent de livrer à l'oubli. Pour eux, il recommence une série de chefs-d'œuvre. Aujourd'hui les reproductions de la photographie, les moulages des collections publiques, les copies répandues par le commerce ont mis sous les yeux de chacun, presque dans leur réalité, les figures de ce sanctuaire partout célèbre. Cependant qui de nous n'a senti sa main trembler, lorsqu'arrivant à Florence pour la première fois, il a soulevé le rideau qui ferme l'entrée du temple? Quel œil ne s'est pas mouillé en posant son premier regard sur ces chefs-d'œuvre, vieux compagnons de l'atelier qui s'illumine de leur beauté : *Penseur*, *Nuit*, *Aurore*, témoignages du génie de l'homme plus encore que du génie d'un homme devant lesquels toute tête s'incline, sans espoir et sans jalousie, comme si l'on lisait sur le socle qui les porte ce dernier mot des permissions divines : « Tu n'iras pas plus loin. »

Ainsi l'œil ébloui impose silence à la raison, cette compagne quelquefois gênante de l'admiration. Que nous importe, en effet, le vague dont la pensée de l'artiste reste ici enveloppée? Qu'a-t-il voulu

exprimer par ces quatre figures couchées aux pieds de Laurent et de Julien? Que voulait-il dire davantage quand il dessinait sur les courbes de son fameux plafond ces êtres sans nom, dont quelques-uns même sont revenus ici prendre dans le marbre la même pose que son pinceau leur avait prêtée sur les entablements de la Sixtine? Nul n'a jamais pu le deviner. C'est que, peut-être, semblable en cela à bien d'autres grands artistes, ce sublime rêveur obéissait bien plus à ce qu'on appelle le sentiment qu'à la logique. Pour lui une belle ligne suffisait à déterminer le choix d'un mouvement, et cela lui tenait lieu d'une idée, persuadé d'ailleurs que dans une belle ligne, il y a déjà une idée. Mais cela ne fait pas l'affaire des commentateurs, gens généreux, toujours empressés de prêter, même au génie, un peu de leur esprit. Rien ne les choque plus que cette explication, le beau pour le beau et par le beau seulement. Elle est vraie cependant, vraie du moins pour les artistes qui, par expérience et dans la mesure de leur force, en connaissent toute la valeur. Et puis, après tout, pourquoi distraire ici de son plaisir et de son admiration par des hypothèses qui laisseront toujours à d'autres hypothèses une entrée permise. Nous sommes émus. Une âme se montre à nous sous cette enveloppe de marbre. Pourquoi lui demander plus? Saluons-la : elle ne nous doit pas la confidence de ses joies ni de ses douleurs.

En commençant cette étude, nous nous sommes promis de rester libre, même de notre propre entraînement, et dût cette liberté indigner ou faire sourire, nous oserons encore à San Lorenzo demander compte à Michel-Ange de certains exemples qu'il a légués à ses héritiers. Ces exemples d'un homme supérieur sont des leçons. C'est pourquoi il n'a, pour ainsi dire, pas le droit d'y mêler des erreurs. Non pas de ces erreurs, on l'entend du reste, qui peuvent échapper aux plus grands, mais celles qui volontairement laissées en place, semblent destinées à mieux mettre en lumière des beautés qui ne doivent pas avoir besoin de pareils repoussoirs.

Lorsqu'on regarde l'admirable figure du Penseroso, une fois le bonheur d'admirer satisfait, par un goût naturel de l'esprit comme aussi dans un intérêt bien à sa place, nous recommençons notre examen. Cette fois, nous nous efforçons de comprendre, sinon toute la pensée du maître du moins la règle qui dans ses ouvrages gouverne le rhythme des lignes et du mouvement. Faut-il dire qu'alors on demeure confondu des libertés qu'il se donne, et qu'on en arrive à douter si le génie lui-même peut les faire accepter pour légitimes?

Michel-Ange, on le sait, travaillait le plus souvent au hasard du ciseau, sans longues études préalables, se contentant d'une rapide

esquisse. Notre timidité, nos habitudes d'éducation nous mèneraient presque à blâmer l'intrépidité avec laquelle, aussi peu préparé, il s'en venait attaquer le marbre. Aussi, sommes-nous moins surpris lorsque par exemple nous rencontrons, — rencontre fréquente au milieu de son œuvre, — ces figures dont les pieds restent forcément engagés dans une sorte de neige de marbre, parce qu'à les en dégager, le sculpteur ne trouverait plus le sol où les appuyer, et qu'il n'a pas songé à réserver, — voyez l'esclave du Louvre, — ou bien ces ébauches d'où saillent çà et là une épaule, une jambe d'un fini achevé, tandis que le reste du corps demeure abandonné dans la gangue dont un œil trop hâtif avait négligemment calculé l'épaisseur. Est-ce un mécompte pareil qui força Michel-Ange à glisser sous le coude de Laurent le Penseur, cette barre d'appui à tête d'animal, ne se reliant pas au siége sur lequel le personnage est assis, ne ressemblant à aucun objet d'un usage appréciable et dont visiblement la seule utilité est de redresser une figure obligée sans elle de s'incliner trop bas sur le genou? plus encore : pourquoi sous les pieds de l'*Aurore* de la *Nuit* et de leurs compagnons, ces longues lames de marbre qui ne viennent pas ici apporter à un membre évidé dans une nature fragile un secours nécessaire, mais qui semblent bien plutôt en motiver le jet? et alors comment expliquer la présence de ces rochers abruptes sur un cénotaphe auquel elles n'appartiennent pas, et dont les courbes sont évidemment trop rapides pour les pouvoir retenir. On a dit que le strie du ciseau étant nécessaire pour faire valoir le poli de la chair, il fallait nécessairement trouver des accessoires, sur lesquels il se pût marquer sans illogisme. De là, le choix et l'appel de ces appendices inattendus. Sans nous récrier contre une explication ingénieuse, peut-être probable, nous sommes loin de la trouver concluante ; elle n'excuserait pas Michel-Ange, si on persistait à lui imposer le respect du droit commun. Mais non : Michel-Ange voulait donner à ses figures une silhouette allongée qu'il trouvait sans doute nécessaire à l'harmonie de l'ensemble et qui élargissait son urne sépulcrale. L'architecture du tombeau, — notons qu'il en était l'auteur — et la logique aussi le gênant, il rompit résolûment avec la logique et ne s'est pas embarrassé de l'architecture. Mais, dira-t-on, cela fait bien, le reste en art est de piètre importance. Cela importe beaucoup au contraire. Si la raison n'est pas tout, si on trouve en elle une amie parfois taquine, on n'en a pas moins tort de mépriser ses avis. Pour avoir consenti à lui obéir plus souvent, et même à San Lorenzo, Michel-Ange en serait-il moins grand? Quel maladroit admirateur oserait lui faire l'injure de le croire ou de le prétendre.

Au fond de cette même chapelle, dans une niche qui fait face à

l'autel, Michel-Ange plaça encore une Vierge avec l'Enfant, seuls hôtes célestes de ce sanctuaire presque païen. C'est un de ces ouvrages extraordinaires qui vous charme et vous froisse à la fois. Tout inachevé qu'il est, il saisit le regard. Quelle puissance dans cette créature étrange! elle presse avec une sorte de douleur physique, son robuste nourrisson sur le sein qu'il épuise, résignée et comme sans reconnaissance, sous le poids effrayant de la maternité divine. Conception sauvage, peu chrétienne, mais non sans poésie. Quant à convenir que c'est là cette Vierge dont le doux visage devait rappeler le ciel à son fils, quel cœur de mère y consentirait? Cela est beau cependant d'une beauté victorieuse qui déconcerte la critique. Pourquoi n'en peut-on faire l'aveu sans résistance?

Michel-Ange semble avoir lu l'Evangile plus tard et moins attentivement que la Bible, et n'en avoir pas compris le sens surnaturel et humain. A tout le moins, a-t-il toujours échoué lorsqu'il essaya de représenter le Christ. Deux fois il s'essaya devant le divin modèle et avec le ciseau comme avec le pinceau, il a deux fois échoué. Ni le juge des dernières assises, ni la victime du Calvaire n'ont posé devant lui à la Sixtine. Assis sur les nuages, le fils de Marie n'est qu'un Jupiter irrité ; à l'église de la Minerve, appuyé sur l'instrument de son supplice, c'est un athlète aux belles formes, c'est un homme, ce n'est pas l'homme des douleurs. Tant de muscles cachent l'âme divine, et en regardant ce morceau de virtuose, ce *Jésus montrant sa Croix* on se rappelle le mot du Livre des livres : « Je me révèlerai aux simples et aux ignorants. » Ils le voyaient mieux ce Dieu souffrant à travers leurs prières et leurs larmes, le moine de San-Marco et le chantre de Saint-Bruno, lorsque leur pinceau angéliquement faible, traçait sur la toile, les traits angoissés de leur ami du ciel. Ils peignaient avec leur cœur et leur foi. Michel-Ange trop souvent ne s'est souvenu que de sa science.

Pour terminer ici l'examen trop rapide des œuvres sculpturales de Michel-Ange il nous reste à citer le fameux buste de *Brutus*, ce buste qui a eu la chance de provoquer la verve pédante de deux latinistes dont les vers imprimés dans tous les guides ont fait la renommée de cette ébauche; l'auteur sans doute n'en espérait pas tant. Puis enfin ce beau groupe de la *Pieta* que l'on entrevoit aujourd'hui derrière le maître-autel de Sainte-Marie des Fleurs.

Comme nous avons passé sous silence les petits bas-reliefs de l'Académie de Londres, du Musée des Offices, et celui plus douteux de l'Albergo dei Poveri à Gênes, nous laisserons de côté le *saint Matthieu* de l'Académie de Florence, même le groupe élégant et bizarre du *Génie victorieux* et l'*Apollino*. Nous abandonnerons dans l'ombre du palais Fevoli, à Rome, le bloc de marbre presque in-

forme qui y est caché, première pensée peut-être de l'ouvrage sur lequel la main de Michel-Ange devait épuiser les restes de sa vigueur. C'était une descente de croix. Le grand sculpteur la destinait à orner son tombeau. Malheureusement fatigué par la dûreté de la matière, dans un moment d'impatience, et toujours irritable, il brisa le bras de la Vierge : cet accident le dégoûta d'aller plus loin, et même sans les instances de son domestique, il eût mis en pièces le bloc rebelle. Il se laissa fléchir cependant et permit même qu'un élève répara le dommage.

Dernière sculpture de Michel-Ange, la *Descente de Croix* semble un témoignage laissé à dessein de cette foi qui éclaira et consola de sa lumière la fin de sa vie. Nulle part le vieil artiste ne s'est montré si pieux, nulle part encore si attendri. On doit regretter pour cela que sur le tombeau du Buonarotti, à la place de la froide composition qui le décore, ce groupe n'ait pas pris sa place définitive. Quelle éloquence nouvelle il y eut gagnée. Surtout, si on pouvait lire gravés sur le piédestal ces vers qui pouvaient servir de commentaire au monument tout entier :

Ne pinger, ne scolpir, fa piu che queti
L'anima volta a quel divino amor,
Ch'aperse, a prender noi, in croce le braccia.

Digne épitaphe de cet artiste si grand, si admiré, et qui était mort désabusé de tout, excepté de Jésus-Christ.

V

Léon X ne comprenait pas ou ne goûtait pas le génie de Michel-Ange. Il lui fit perdre quatre années à des travaux auxquels il ne semblait pas tenir lui-même. Tantôt il demandait une façade pour San-Lorenzo et il l'obligeait à extraire lui-même les marbres qui devaient le recouvrir, tantôt il lui commandait les tombeaux de la sacristie nouvelle, puis tout à coup des plans pressés pour la bibliothèque Laurentienne. En somme, Raphaël lui suffisait, et pendant tout son règne, il laissa son rival dans un oubli mal déguisé. Adrien VI ne pouvait regarder sans honte les nudités de la voûte de la Sixtine, et l'appelait le plafond d'une salle de bains. C'est dire le cas qu'il devait faire du peintre qui avait osé commettre cette ornementation sacrilége. Mais Clément VII était plus de son temps, et il avait pour les péchés d'art une indulgence digne d'un Médicis. Le premier, il rêva de faire repeindre la muraille du fond de la Sixtine. Ce fut Paul III qui en chargea définitivement Michel-Ange.

Plus de trente ans s'étaient écoulées depuis l'achèvement de la

voûte et l'âge commençait à se faire sentir à l'infatigable artiste. Sa santé vacillait et le jettait parfois dans d'étranges découragements. Cependant en huit années il acheva sa tâche.

Quoique dégradé le *Jugement dernier* est encore en assez bon état de conservation, l'œil en parcourt les groupes sans trop d'efforts et embrasse peu à peu l'ensemble.

En haut, dans les nuages les anges apportent les instruments de la Passion. Au centre le Christ et la Vierge. Autour d'eux les patriarches et les saints, c'est le Ciel.

Au milieu d'autres anges dans les divers ministères de récompenses ou de punitions dont ils sont chargés par la justice divine; en bas enfin, les corps ressuscitant et montant revêtus de nouveau de leur vêtement de chair vers le juge qui les attend, c'est la Terre, et aussi l'Enfer, dans ce coin de gauche où roulent les réprouvés entraînés par les démons dans les feux éternels.

Un pareil sujet n'est-il pas au-dessus des forces d'un homme tant vaste que soit son génie? La peinture elle-même lui offre-t-elle des ressources suffisantes pour l'affronter! Les prédécesseurs de Michel-Ange ne s'y étaient essayés qu'avec prudence et dans de certaines limites. En général ils avaient subordonné toute la scène à la figure du Christ, et dans ce grand drame les anges eux-mêmes ne jouaient qu'un rôle secondaire. Orcagna, qui leur a donné une si terrible physionomie, s'était bien gardé, cependant, soit par scrupule de croyant, soit par calcul d'artiste, d'affaiblir la terreur respectueuse qu'un Dieu vengeur devait répandre dans l'âme des spectateurs. Quant aux accusés appelés aux assises du ciel, ils paraissaient sortant de leurs tombeaux et presque tous avec le costume de leur état. Et quelles libertés ils prenaient ces peintres, chrétiens cependant si disciplinés, en mêlant à droite et à gauche, au gré des arrêts d'en haut, les élus et les damnés, qu'ils fussent papes ou moines, rois ou magistrats! On pouvait les reconnaître quelquefois, peut-être les nommait-on à voix basse. Quelles leçons et quelles menaces! Comment l'Eglise laissait-elle faire? avait-elle pour ces artistes prédicateurs une indulgence de protectrice, ou bien, par hasard, nous a-t-on peint sous de fausses couleurs l'état de cette société prétendue esclave, au sein de laquelle l'autorité ecclésiastique fournissait elle-même à la satire le fouet dont elle se sentait frappée? — Les vieux peintres ingénus des premiers siècles de l'art nous paraissent avoir compris la scène du dernier jugement mieux que leur célèbre continuateur, y avoir introduit plus de variété, partant plus de sens et plus d'émotion. A Florence comme à Pise les preuves en sont nombreuses.

« Tout entier à la plus grande difficulté de l'art qui réside dans l'expression des formes humaines, » voilà bien l'auteur du *Jugement*

dernier, c'est son panégyriste le plus enthousiaste qui le définit ainsi. La critique a enregistré cet éloge que Vasari croyait complet, mais elle se réservait d'en diminuer la portée. En effet, il y avait dans le thème grandiose qui s'offrait à Michel-Ange, autre chose qu'un champ où se pourraient ébattre surtout ses goûts de dessinateur et d'anatomiste; il ne le comprit pas assez. Tout pour les muscles. A peine consentira-t-il à jeter sur les genoux de Jésus une draperie indispensable. Est-ce bien là l'œuvre d'un homme qui prétendait donner à la peinture la mission « de nous faire voir, mieux que tout autre moyen, la modestie des saints, la constance des martyrs, la pureté des vierges, la beauté des anges, l'amour et la charité dont brûlent les séraphins. » A peine, dans ce pêle-mêle où les entraîne le vent de la colère divine, l'œil distingue-t-il les anges du ciel des anges de la terre, et les saints d'avec les damnés. Quant à la modestie des saints et à la pureté des vierges, Daniel de Volterre eut fort à faire pour leur fournir les plus indispensables apparences. On peut donc, même au point de vue seul de l'art, donner raison à Paul IV et à Clément XII, lorsqu'ils firent cacher des nudités qui n'étaient pas seulement choquantes, mais encore monotones et ennuyeuses. Il est certain que ces rares draperies, tant moquées, voltigeant çà et là, rompent heureusement le ton briqueté des chairs, et la ligne confuse de ces corps, entre lesquels l'âge et le tempérament ne parviennent à glisser la moindre différence. Sans elles, cette beauté implacable finirait par irriter le regard, comme une note trop prolongée devient insupportable à l'oreille. Enfin on a beau avouer que Michel-Ange seul était de taille à peindre ce morceau gigantesque; en le regardant plus d'un voyageur qui revient de Florence ou de Sienne, regrette, à part lui, l'inhabileté de ces pauvres quattracentistes plus riches d'inspiration, et plus touchants que tout le savoir de ce formiste sans concession. « Ma science créera un peuple d'ignorants, » avait dit Michel-Ange. Sa prédiction s'accomplit; malheureusement il ne s'aperçut pas à temps qu'il en était la première victime.

Et cependant, dans cette peinture dont le spectateur habitué aux leçons en usage depuis trois siècles, ne voit que le côté matériel ou terrible, il passe, chose rare dans l'œuvre de Michel-Ange et trop peu remarquée jusqu'ici, un souffle ému. On dirait qu'une sorte de pitié fraternelle a traversé l'âme du peintre à la vue de ces pécheurs dont il lui faut redire les remords et le châtiment. — Quoi, est-il vrai qu'il soit passé le temps de la miséricorde? Jésus frappe, il est vrai, de la voix et du geste, mais, tout autour de lui, voyez comme un nimbe de prières, se presser les saints, offrant pour les accusés la rançon de leurs propres vertus et de leurs souffrances. Marie

effrayée se détourne et se tait. Mais ils accourent, eux, en bataillons pressés, ici les martyrs avec les instruments de leurs supplices, là, ces illustres pénitents, exilés volontaires de toute joie humaine, et des profondeurs du ciel, les anges eux-mêmes n'apportent-ils pas au juge, victime de la Rédemption, ce bois sur lequel il a offert son sang pour des coupables qu'il pourrait peut-être encore pardonner? — plaidoyer nouveau, n'est-il pas vrai? et touchant, que la théologie peut trouver sans doute téméraire, mais que Michel-Ange faisait entendre à dessein, on peut le supposer, dans ce temps où Luther attaquait l'Eglise dans ses dogmes les plus consolants, niait l'efficacité de la pénitence, les mérites des saints, la communion des morts et prêtait à Dieu on ne sait quelle bonté capricieuse mêlée à des sévérités inexorables.

Michel-Ange avait pour le Dante une admiration qui touchait à la dévotion. Depuis le jour où, pour la première fois, Aldovrandi lui fit lire à Bologne la fameuse triologie, il en avait fait son évangile de la terre, et les commentateurs n'ont pas manqué de reconnaître dans plusieurs de ses compositions les souvenirs de la *Divine Comédie*. Naturellement la fresque du *Jugement dernier*, plus que tout autre ouvrage de Michel-Ange, prête à ce rapprochement. Il est permis cependant de trouver que les emprunts du peintre au poëte, ne frappent pas ici tous les yeux. Lorsque Dante descend dans les spirales infernales, il en marque soigneusement tous les habitants d'un signe ineffaçable; et chacun d'eux sortant de la foule avec son nom, son crime ou son malheur, devient pour le lecteur un personnage vivant qu'il méprise ou qu'il plaint, mais qu'il n'oublie pas. Mais le Dante avait surtout voulu peindre des hommes, Michel-Ange n'a pensé qu'au genre humain. Dans ces êtres qui de la terre au ciel montent, confondus à dessein dans une nudité qui leur ôtera tout caractère d'individualité, comment retrouver, sans s'y forcer, le souvenir dominateur ou cherché de la *Divine Comédie*? Non, le temps avait marché; deux siècles séparaient le Dante de Michel-Ange. Fatigués de tant d'inutiles révolutions, épuisés de crimes, les Italiens étaient devenus plus indifférents ou plus conciliants. Une sorte de scepticisme pacifiait peu à peu les passions qui soulevaient l'âme de l'Alighieri. En 1540, personne, sur les bords du Tibre ou de l'Arno, n'est plus capable de cette haine implacable, et Michel-Ange eût fait lire à ses compatriotes une satire inutile et incomprise s'il eût cherché à imiter le Dante. Triste, plein de vagues colères, découragé, tel nous l'avons vu caché dans l'ombre des prophètes ou sur le cénotaphe des Médicis, tel on le retrouve sur la grande muraille de la Sixtine; peut-être accuse-t-il la vie, mais quant à ceux qu'il maudissait aux heures d'amertume, assez pour

les jeter aux flammes de son enfer à lui, il n'a pas voulu nous dire leurs noms. Le *Jugement dernier*, c'est la vengeance de Dieu, ce n'est pas celle de Michel-Ange.

Prodige d'exécution, cette œuvre est l'annonce et peut-être la cause de la décadence qui va entraîner l'Ecole. Sans doute, elle renferme assez de beautés encore pour expliquer l'admiration et la confiance des imitateurs, mais ce sont des beautés dangereuses et paradoxales. Elles ont pu autrefois étonner et entraîner, elles ne suffisent plus aujourd'hui pour faire placer le *Jugement dernier*, à la suite de la voûte, au rang des modèles indiscutés.

En achevant le *Jugement dernier*, Michel-Ange voulait dire adieu à ce métier de peintre qu'il n'avait embrassé qu'avec une sorte de répugnance. « La fresque n'est pas un métier de vieillard » répétait-il et cependant Paul III le contraignit à entreprendre encore la décoration de la chapelle qui porte son nom. Il y dut représenter la *Conversion de saint Paul* et le *Crucifiement de saint Pierre*. Dans ces deux ouvrages, malgré l'aveu de sa faiblesse croissante, il prétendit, dit Vasari « arriver à la perfection de son art, sans s'inquiéter des accessoires de paysage, d'arbre et de fabrique, comme s'il eût craint d'abaisser son art à de semblables détails » Mépris maladroitement affiché ! il fait autant de tort à la modestie de Michel-Ange qu'à la rectitude de son jugement. Cette indifférence hautaine avait déjà nui au vieux maître, ailleurs que sur les murs de la chapelle Pauline. Il est vrai qu'il refusait d'en convenir. Le Temps plus intelligent que Vasari, a déjà presque effacé cete double erreur d'un grand homme que ses amis et son temps, prosternés devant lui, trompaient à l'envi et que l'on contraignait à le survivre.

Comme fresquiste Michel-Ange a donc laissé deux grandes œuvres. Cependant dans l'intervalle de ces efforts, il s'exerçait parfois à ce métier de peintre de tableau pour lequel il professait un dédain plus ou moins sincère. Ce métier, il est vrai, lui réussissait mal, et malgré les cris d'admiration qui accueillaient ses moindres productions, peut-être bien s'en faisait-il tout bas l'aveu. En dehors des fresques de la Sixtine, on ne peut citer comme un tableau à peu près digne de ce grand peintre que *le Tondo de la Tribune*. Les autres toiles ou panneaux dispersés dans les collections de l'Europe prouvent, aux yeux qu'un nom n'éblouit pas, les inaptitudes de Michel-Ange, et dans un cadre plus étroit, ils agrandissent singulièrement ses défauts. Presque tous ses ouvrages passent il est vrai pour des copies, mais elles ne livrent pas moins les originaux à la rigueur de la critique. Et puis sont-elles toutes des copies ? Le Buonarotti qui brisait ses statues, lorsqu'elles lui semblaient mal venues, a pu laisser partir de son atelier, sous le couvert d'un nom d'élève, ces

essais dont il reconnaissait le peu de valeur. La plupart de ces prétendues répliques sont habilement exécutées et on pèse couramment en les regardant la valeur de l'original. Ces *Annonciations* où la créature humaine et le messager divin se contournant à l'envi dans des poses de convention, ces *Crucifixions* et ces *Agonies* restent cependant des œuvres dont la paternité n'a jamais été disputée à Michel-Ange. Elles paraissent par leur maniérisme pédant plus dignes de Vasari qui les vante.

On dit encore que le carton du plus fameux tableau de Sébastien del Piombo fut dessiné par Michel-Ange qui avait ses raisons pour le laisser croire. Ceux qui ont vu à Londres cette composition trop vantée savent ce qu'il faut penser de ce chef-d'œuvre que le nom de son mystérieux auteur protége contre une indifférence méritée. C'est une scène confuse, sans invention et sans beautés, qui n'égale certes pas la pâle et charmante miniature laissée par le Giotto sur les murs de l'Arena de Padoue. *La Résurrection de Lazare* fut exécutée pour balancer la réputation de Raphaël, mais si modeste qu'il fut, l'auteur de *la Transfiguration*, était clairvoyant. Le tableau qu'on montrait non loin du sien ne dut éveiller ni ses crainte ni sa jalousie, et son rival caché dut regretter de n'en avoir pas laissé l'honneur tout entier au Vénitien qui lui servait complaisamment de prête-nom. La mythologie n'inspire pas mieux Michel-Ange que l'Evangile. Nous ne parlerons pas du tableau des *Parques*, la critique éclairée refuse aujourd'hui de l'en croire coupable, mais supposons que nous ayons aujourd'hui, sous les yeux, le *Ganymède* ou la *Chûte de Phaëton*, ou cette figure de la *Fortune* dont les esquisses dessinées et bien conservées subsistent encore, dépasseraient-ils la valeur des compositions religieuses que nous venons d'examiner, et quant à cette *Léda* et à *la Vénus caressée par l'Amour*, franchement, si ces deux compositions étaient signées du nom de Bronzino ou de Pontormo, emploierait-on à déplorer leur perte la moitié du temps qu'on dépense aujourd'hui à les vanter? Michel-Ange prétendait garder son indépendance même envers les plus justes lois de la pudeur, cependant nul ne fut de mœurs plus pures, et dans un siècle plus corrompu, ne protesta avec moins de respect humain contre les vices dont ses contemporains se faisaient honneur. Mais il avait deux consciences, l'une sévère pour sa pensée et ses paroles, l'autre absolument sourde et aveugle quand il s'agissait d'art. Il est le père de cette classe de critiques qui prétendent qu'il n'y a pas de police permise contre le beau : esprits forts très au-dessus des petites conventions en usage parmi les honnêtes gens, que rien ne scandalisent et qui admirent la mère des Dioscures et son impudeur paisible comme l'expression

mystique de la vie universelle. Michel-Ange sans doute n'y mettait pas tant de profondeur; il était moins hypocrite, mais non pas plus excusable. Passe encore, quand il travaillait pour un duc de Ferrare, mais qui pourra raisonnablement l'absoudre des obscénités de la Sixtine ? Des papes, dira-t-on, les ont bien trouvé acceptables ! cela prouve qu'on ne refuse pas toujours l'entrée du Vatican à la tolérance et aussi qu'on peut porter jusqu'à l'illogisme la complaisance pour le génie. Mais pourquoi cette absurde et inutile révolte contre les plus vulgaires convenances et quelle idée nouvelle, quelle beauté plus grande a-t-elle délivrée de leurs chaînes ?

Une fois la chapelle Pauline terminée, Michel-Ange dépose les pinceaux, et à peu de statues près, il ne fut plus qu'architecte.

VI

Au quinzième siècle, l'éducation dans les ateliers d'Italie, embrassait à la fois les trois grands arts. Chaque élève passait successivement de l'ébauchoir au crayon et au compas. A vingt ans, il était prêt à tout. C'est ainsi que le Sanzio, après la mort du Bramante, put sans présomption se charger de continuer la construction de Saint-Pierre, et que Michel-Ange à son tour accepta sans trop de résistance, de remplacer San Gallo qui venait de mourir. Au reste il avait déjà donné des preuves de son savoir-faire. A Florence, la chapelle Médicis et la bibliothèque Laurentiennne, à Rome, la construction du Capitole marquaient sa place à côté des meilleurs architectes de son temps.

On a contesté à Michel-Ange d'être resté égal à lui-même lorsqu'il dessinait l'ensemble et les détails de ses monuments. Le grand sculpteur et le grand peintre n'est plus, disent certains juges, qu'un architecte assez ignorant, qui en cherchant l'original rencontra le plus souvent l'étrange et surtout le mauvais goût. Si Michel fut au-dessous, par la science pratique, des hommes de son temps maîtres dans l'art des constructions, on a fait remarquer avec justice cependant qu'il répara les bévues que ses prédécesseurs, les San Gallo, lesquels étaient des architectes fort en renom, avaient commises en ne respectant pas les plans de Bramante; mais s'il manqua de goût, la faute en est un peu à son siècle et à son entourage. Toutefois, il eut un jour une de ces saillies de génie qui font oublier bien des erreurs, et l'on retrouva bientôt l'homme de la Sixtine et de la Sacristie de Florence dans l'audacieux qui osa placer une église sur une église et rebâtir le Panthéon d'Agrippa sur les quatre transepts de la basilique de Jules II.

Au seizième siècle, l'art de l'antiquité nouvellement sorti des entrailles de Rome, tournait toutes les têtes. On avait abandonné pour lui les gracieuses traditions suivies depuis Brunelleschi jusqu'à B. Perruzzi. On n'étudiait plus que Vitruve. Il fallait à tout prix revenir au simple et au grand. Malheureusement on tomba bien vite dans la pauvreté et la sécheresse. Un froid mortel engourdissait ces imaginations qui se trompaient de culte et qui manquaient pour les aïeux de mémoire et de reconnaissance. Michel-Ange subit la contagion générale, mais il s'arrêta à temps, et c'est une grande injustice que de refuser à l'architecte qui conçut le plan et la décoration de la chapelle des Médicis toute sagesse et toute grâce. Qu'on reporte, si l'on veut, à Maderne la gloire d'avoir trouvé la courbe élégante du dôme de Saint-Pierre, Michel-Ange ne reste pas moins l'inventeur de cette tour colossale auprès de laquelle la coupole de Brunelleschi à Florence n'est plus que l'essai d'un artiste novice. Aussi quoique la façade et l'ornementation de Saint-Pierre n'aient rien de commun avec le projet laissé en mourant par Michel-Ange, quoique les noms de Bramante, de Raphaël soient écrits sur les pierres de cette cathédrale du monde catholique. c'est encore celui de Michel-Ange qui resplendit et efface tous les autres, lorsque de chaque coin de l'horizon romain l'œil aperçoit le gigantesque ciborium posé par Buonarotti sur le tombeau du Prince des apôtres, comme si l'Eglise de Saint-Pierre avec sa grandeur qui subjugue la critique, et ses défauts aussi apparents que sa beauté, était l'image et comme le symbole du génie de Michel-Ange.

VII

La vie de Michel-Ange appartient tout entière à l'art et, jusqu'à près de soixante-dix ans, l'art fut son unique passion. Ses amis suffisaient à son besoin d'aimer. Il ne s'était jamais marié et il resta, paraît-il, toujours fidèle à ses vœux d'indifférence. L'idée céleste de la beauté qui hantait son imagination, avait rendu, on l'eût dit, ses regards insensibles aux beautés de la terre qui passaient sous ses yeux. Un jour, cependant, ces glaces, au milieu desquelles son cœur se croyait garanti désormais de feux incommodes et méprisés, se fondirent tout-à-coup, la marquise de Pescaire, plus connue sous le nom de Vittoria Colonna, fit, probablement sans le savoir, ce miracle de rendre épris d'elle, ce vieillard trop confiant. Elle dut bientôt recevoir des aveux dont, très-probablement, elle se montra étonnée. L'amitié du grand artiste lui eût suffi, on peut le croire. Le respect, l'admiration,

répondirent seules à cette tendresse qui s'échappait en sonnets et en madrigaux, ces consolations ordinaires des amours incomprises.

Michel-Ange était expert au jeu de la versification; une passion imprévue ne lui avait pas révélé la première, sans doute, ses aptitudes de poëte. Les Italiens ont rangé les poésies de Michel-Ange parmi leurs trésos littéraires. Nous autres Français, lorsque nous parvenons à en comprendre nettement le sens, à travers une langue très-pe sonnelle, obscure et pleine de sous-entendus, nous restons plus froids et quelquefois même nous sourions. Ce n'est pas manque de respect; mais les roses de l'amour nous paraissent mal à leur place sur un front déjà couronné de cheveux blancs. Nous ne croyons pas que le pauvre vieillard souffrit de la froideur de la Vittoria autant qu'il prenait plaisir à le chanter. Ses *Concetti* sont si travaillés, qu'ils nous rassurent; les cris de la douleur vraie s'échappent avec plus de simplicité et tout ce martyre semble un peu exagéré. C'est surtout en vers que les mots mentent et l'on peut espérer pour le patito de la Vittoria qu'il bénéficiait, aux heures de souffrance, de la longue pratique de la vertu et du calme que l'âge impose, même aux poëtes. D'ailleurs, avec cette mobilité lyrique qui ne craint pas de se démentir, ne refusait-il pas de se ranger parmi les esprits grossiers qui réduisent à un effet sensuel, la beauté, par laquelle toute intelligence saine se sent transportée au ciel?

Ce qu'il fallait au poëte, pour qu'il restât digne de l'artiste, il faut bien l'avouer en parcourant le livre des Sonnets, ce n'était pas la tendresse d'une femme, Jésus-Christ, seul, pouvait inspirer le chantre de la Sixtine. Il rentra, au jour des pleurs, dans ce cœur fait pour lui et il l'occupa dès-lors sans partage. Une fois relevé du pied de ce lit de mort où il contempla le seul être qu'il eut aimé, Michel-Ange ne s'agenouilla plus que devant son crucifix. C'est là que, poëte, il retrouva ses plus touchantes inspirations. Ses sonnets pieux demeurent incontestablement les plus beaux parmi les soixante-quatre que la postérité a recueillis et il les composa presque tous au moment où « l'ombre grandissait autour de lui quand, infirme, abattu et près de tomber à son tour », il ne lui restait, pour unique ambition, que de gagner le ciel et, pour dernière pensée, que le repentir de la gloire.

Ch. Timbal.

REVUE CRITIQUE

I. *Voyage au pays de Babel*, par M. F. Julien, 1 vol. — II. *Une province romaine. Etude sur le proconsulat de Cicéron*, par M. G. d'Hugues, 1 vol. — III. *Les Saulx-Tavanes. Etude sur l'ancienne société française*, par M. L. Pingaud, 1 vol. — IV. *La Pasquette*, par M. Champfleury, 1 vol.

I

Une science nouvelle, d'un ordre supérieur et appelée à un rôle important, est née dans ce siècle, presque de nos jours : c'est la philologie, la science des langues. On a toujours beaucoup étudié les langues, mais presque exclusivement à un point de vue littéraire ou pratique, et isolément d'ailleurs, sans chercher à les rapprocher l'une de l'autre et à découvrir leurs rapports organiques et leur filiation. Si on l'a fait, on n'est point parti de bases solides et l'on a imaginé des lois de transformations fantastiques. De là le discrédit attaché à la prétendue science des étymologies et le ridicule dont l'a frappée la fameuse épigramme :

> *Alfana* vient d'*Equus*, sans doute ;
> Mais il faut avouer aussi
> Qu'en venant de là jusqu'ici,
> Il a bien changé sur la route.

De nos jours, on a porté, dans cette étude, des procédés plus rationels ; on a appliqué aux langues la méthode scientifique introduite par Cuvier dans l'histoire naturelle, et, comme l'anatomie comparée, la philologie comparée a surpris par ses résultats : des idiomes perdus ont été retrouvés ; d'autres, dont il ne restait que des débris, ont été reconstitués ; beaucoup ont été ramenés à leur centre originel. Bref, un nouveau flambeau, analogue à celui qui, au commencement de ce

siècle a jeté tant de lumière sur l'histoire des êtres organisés, vient de nous être donné pour pénétrer dans les ténèbres des temps préhistoriques.

Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait une idée de la science créée par Cuvier, et qui ne sache, plus ou moins, quelles voies elle a ouvertes. Il n'en est pas ainsi de la science du langage. La philologie comparée n'est pas entrée encore dans le domaine des études générales. La connaissance en est rare, même chez les gens instruits ; on ne sait guère ni ses origines, ni les fondements sur lesquels elle repose, ni les règles qu'elles s'est tracées, ni les découvertes qu'elle a faites dans les régions inconnues du passé. Son nom même effraie par l'étendue des connaissances qu'elle paraît exiger de ceux qui veulent s'en occuper, et elle est restée jusqu'à ces dernières années le lot d'un petit nombre d'adeptes. Cependant elle commence aujourd'hui à gagner du terrain ; si elle n'a point place encore dans le programme officiel de l'éducation, un homme instruit ne peut guère se dispenser d'en avoir les notions premières.

On trouvera ces notions présentées d'une façon intéressante et au point de vue des controverses actuelles de l'ethnographie, dans un livre court, mais substantiel, dont le seul défaut est un titre inexact, ou tout au moins alambiqué. Le *Voyage au pays de Babel* [1], de M. Félix Julien n'est pas, en effet, la relation d'une excursion véritable. Le pays qu'a visité l'auteur et à la connaissance duquel il nous initie, n'existe dans aucune géographie. La Babel où il nous conduit et nous guide est en terre abstraite. C'est la région des idiomes, le domaine confus des langues humaines, dont il nous trace la carte, à l'aide des explorations qui y ont été faites dans ces dernières années. Nous aurions préféré le sous-titre : *Etude élémentaire de philologie*, qui caractérise mieux ce modeste et solide travail. Mais qui ne pardonnerait à un marin qui a passé la première moitié de sa vie à naviguer d'un pôle à l'autre, d'avoir donné le nom de voyage aux investigations d'un nouveau genre auxquelles il se livre dans la retraite ? D'ailleurs, et c'est l'important, la simplicité, la clarté qui manquent au titre, on les trouve à un degré très-suffisant dans l'ouvrage.

M. Julien commence par nous transporter au milieu des ruines de Babylone et nous met sous les yeux cette fameuse inscription de Borsippa qui rappelle le fait mystérieux de la confusion des langues rapporté par la Bible et ajoute l'autorité d'un témoignage païen, et partant non suspect, à celle du témoignage divin des Ecritures sur la primitive unité du langage des hommes.

[1] *Voyage au pays de Babel*, ou exploration à travers la science des langues et des religions. — Etude élémentaire de philologie comparée, par Félix Julien. 1 vol. in-12. E. Plon, éditeur.

Confirmer scientifiquement cette affirmation sacrée a été un des premiers soucis de la philosophie, dans les temps modernes. Leibnitz, le premier, posa et formula dans sa véritable expression le problème à résoudre et reçut des missionnaires jésuites les premiers éléments de sa solution. Ces religieux venaient alors de signaler l'intime parenté du sanscrit avec le grec et le latin. Cette découverte, que personne ne leur conteste aujourd'hui, était un premier pas vers le but qu'avait indiqué le grand philosophe. Le P. Cœurdoux, à qui en revient principalement la gloire, l'avait très-bien compris. « Sortant du cercle des analogies que les langues de la Grèce et de Rome présentent avec la vieille langue de l'Inde et procédant à l'examen des différentes hypothèses qui pouvaient servir à les expliquer, il démontra, dit M. Julien, que ni le commerce, ni les relations littéraires, ni le prosélytisme ne suffisent à rendre compte de ce fond commun de mots qui se trouvent, à la fois et en si grande abondance, dans le sanscrit, le grec et le latin. »

Mais, avant de pousser plus loin, il fallait démontrer scientifiquement la parenté entrevue de ce groupe de langues, et, pour cela, en faire l'étude intrinsèque, anatomique, si nous osons ainsi parler. Un savant prussien, M. Bopp, l'entreprit et, avec lui, naquit la philologie comparée. On trouvera au chapitre VI du livre de M. Julien en quoi consiste cette science.

A l'aide de cette science créée par le génie d'un professeur allemand, un professeur français, M. Burnouf, rendait, un peu plus tard, au monde une langue perdue, le Zend, que, le premier, il nous apprit à lire. Cette découverte agrandissait le domaine du sanscrit, car en nous donnant la clef de l'idiome parlé par Zoroastre, Burnouf démontra la consanguinité de cette langue et de celle des Védas.

La réintégration du zend dans la famille du sanscrit paraît ne devoir être que la prélude d'une autre; le groupe des langues dites sémitiques serait assez près, en effet, d'être reconnu pour une branche sortie du même tronc. M. Muller admet la possibilité d'une origine commune, et M. Renan, le champion de l'indépendance originelle des langues sémitiques, n'y contredit plus guère. Ainsi, grâce à une savante analyse, s'opère graduellement le rapprochement des vieilles langues et se prépare la reconstitution de leur unité primordiale enseignée par la Bible.

Ce que la lecture des écritures cunéiformes, autre merveille plus récente dûe à la science philologique, nous a appris des langues mesopotamiennes, confirme ce mouvement de concentration des découvertes de la linguistique. Ces idiomes assyriens et babyloniens anéantis, semblait-il, depuis vingt-cinq siècles et si miraculeusement ressuscitées, rentrent intégralement, de leur côté, dans la famille des langues sémi-

tiques, congénères elle-mêmes, au moins très-probablement, des langues sanscrites.

Ce que, toutes ces langues des premiers jours du monde nous disent de l'homme et de Dieu est singulièrement remarquable ; car, « grâce aux principes d'investigation philosophique établis, la méthode comparative nous fait, dit M. Julien, remonter jusqu'aux idées répandues aux âges primitifs ; elle nous en fait connaître la nature et l'étendue, et nous initie aux besoins physiques et moraux de l'humanité, dans cette période rudimentaire de la civilisation. » M. Julien relève avec soin ces données, et constate avec bonheur leur conformité avec les enseignements de la Genèse.

L'apologétique, comme nous l'avons, dit, se mêle ainsi à la science dans le *voyage au pays de Babel* ; elle en est même, à vrai dire, le but. Sans doute, c'est en vue des jouissances intellectuelles qu'elle procure, que l'auteur a voulu nous initier à la connaissance de la philologie comparée ; mais c'est aussi, et surtout, à cause des armes qu'elle nous fournit pour la défense de la vérité révélée, qu'il nous convie à l'étudier.

II

On connait Cicéron orateur, Cicéron philosophe, Cicéron consul : sous ces divers rapports, il a été maintes fois étudié. Mais Cicéron n'a pas été que cela ; il a parcouru toute l'échelle des magistratures publiques, et a eu entre les mains tous les genres de pouvoirs, — celui notamment de proconsul, le plus étendu, et peut-être le moins généralement connu de tous. Un proconsul, dit l'auteur très-compétent d'un livre dont nous allons parler tout à l'heure, « était plus qu'un prince, plus qu'un roi : c'était un maître dans toute l'acception du mot, investi de l'autorité la plus absolue, la plus despotique qu'un homme ait jamais pu rêver ; il réunissait en lui seul l'autorité de tous les magistrats de Rome, sans le contrepoids que donnaient la division des magistratures et l'intercession des tribuns. » Seulement cette puissance énorme était de courte durée ; celui qui en était revêtu ne la possédait que pour un an. Aussi ce proconsulat de Cicéron se dérobe-t-il, en quelque sorte, dans la vie de l'orateur, entre les deux grandes luttes politiques qui ont glorifié et immortalisé son nom : sa défense de la république contre Catilina et sa guerre à mort contre Antoine. On en a, relativement du moins, peu parlé. Cet épisode a pourtant son importance et, aujourd'hui surtout son intérêt ; il fournit l'occasion, non-seulement d'étudier les idées de Cicéron sur le gouvernement des provinces, mais de voir comment la République traitait les pays conquis et d'apprécier ce que le monde serait devenu, si elle eût subsisté.

C'est à ce double point de vue qu'un jeune et savant professeur de l'Université, M. d'Hugues, vient d'aborder l'histoire du proconsulat de Cicéron en Cilicie[1].

Comme dans le titre, Cicéron n'a, dans l'ouvrage de M. d'Hugues, que la seconde place : la première est pour la république romaine et le sort qu'elle faisait aux provinces. En ce qui concerne l'administration de Cicéron, l'auteur se montre un peu sévère ; mais il n'en reconnaît pas moins la supériorité de son gouvernement sur celui de ses prédécesseurs et de ses collègues en proconsulat. « Notre admiration pour Cicéron, pour son caractère et son génie dit M. d'Hugues, bien qu'elle date du collége, n'est point refroidie. Au contraire, une lecture plus approfondie est sans doute plus intelligente de ses écrits, l'apprentissage de la vie et aussi (pourquoi ne le dirions-nous pas?) la funeste expérience des révolutions nous ont fait apprécier de plus en plus la grandeur et la beauté de cette noble figure qui plane sur les derniers temps de la République romaine comme un symbole de modération et d'honnêteté. »

La modération, l'honnêteté étaient des vertus fort rares chez les gouverneurs de provinces au temps de Cicéron. Nous ne voulons point dire par là, qu'elles le fussent moins avant lui : la manière dont la République, avait toujours considéré les pays conquis et la condition qu'elle leur avait faite n'étaient pas de nature à inspirer, ni à développer ces vertus dans l'âme de ceux qu'elle envoyait là pour la représenter. Pour la République une province fut toujours, bien que soumise, bien qu'annexée, un pays étranger, un pays hostile et hors du droit commun. « Il est évident, dit M. d'Hugues, que le Sénat prenait encore (au temps de Cicéron) le mot *provincia* dans son sens le plus étroit, dans son sens primitif de *pro-vincere* — repousser les attaques de l'ennemi. Une province était un camp plus ou moins retranché. Le magistrat qu'on y envoyait avec la mission de la gouverner, devait l'entendre comme Henri IV entendait sa prétendue mise en tutelle entre les mains des Notables, avec l'épée à son côté. La République, c'était la guerre ; le seul régime qu'elle eut réussi à organiser dans les pays soumis à sa domination, c'était le régime barbare et violent de la conquête. »

La province était donc, comme on disait au moyen-âge, mais dans une réalité plus crue, un pays « taillable et corvéable à merci et miséricorde. » M. D'Hugues trace un tableau lamentable et pourtant sans déclamation et sans exagération de la condition à laquelle étaient réduites ces malheureuses contrées. Il signale d'abord une première

[1] *Une province romaine sous la République. Etude sur le proconsulat de Cicéron*, par G. D'Hugues, professeur à la Faculté de Toulouse. 1 vol in-12, Didier, éditeur.

mesure avec laquelle n'est pas sans analogie celle qui inspira à nos législateurs de 1789, l'anéantissement des circonscriptions anciennes de la France et son partage en départements — les traditons despotiques ne meurent pas ! — Rome avant tout s'attachait à faire disparaître jusqu'au dernier vestige de nationalité, à effacer tous les souvenirs d'indépendance locale, à dissoudre les agrégations originelles et à briser les unités territoriales, en formant de nouveaux groupes de peuples, en scindant violemment ce que la nature avait uni, en opposant la force à la loi ou la loi à la force des affinités et des traditions. Aux populations ainsi disloquées, elle envoyait des gouverneurs qui, avec le consentement tacite du Sénat, qui les nommait, achevait l'œuvre d'épuisement par un ravage sans limites et renouvelé fréquemment, les fonctions de proconsul étant, nous l'avons dit, strictement annuelles.

Ces fonctions, que l'aristocratie se réservait et qu'elle multipliait le plus qu'il lui était possible, ainsi que le font nos républicains des emplois d'Etat quand ils sont au pouvoir, étaient pour les patriciens ce qu'était, en petit, sous l'empereur Nicolas, en Russie, l'administration des biens sequestrés des gentilhommes polonais et autres accusés de conspiration — un moyen pour les administrateurs de refaire, ou de faire leur fortune. Comme les aspirants étaient nombreux et qu'il fallait satisfaire leur impatiente avidité, on bornait rigoureusement la durée de leur exploitation. Il en résultait naturellement que cette exploitation était plus âpre, le proconsul et ses subordonnés n'ayant qu'un temps limité pour faire leur affaire.

Mais ce n'était pas le gouverneur seulement qui changeait chaque année, c'était tout son cortége de légats, d'attachés, de prêteurs, de publicains de toutes sortes et tout degré, gens affamés qui arrivaient maigres et devaient s'en retourner gras. « Quand un préfet français est appelé à administrer un département, dit M. d'Hugues, il va prendre le mot d'ordre auprès du ministre, son chef hiérarchique, boucle sa valise et se rend à son poste où il trouve tout un personnel laborieux et instruit, installé depuis longtemps dans les bureaux, au courant de toutes les affaires et prêt à mettre au service du nouveau magistrat son expérience et ses lumières. Dans les provinces romaines, sous la République, le changement d'un proconsul entraînait aussi celui de tous les fonctionnaires placés sous ses ordres. Ce n'était donc pas seulement un homme qui succédait à un autre homme, mais une colonie tout entière qui succédait à une autre colonie. »

L'humanité, la délicatesse, la probité n'avaient, à aucune époque, été l'attribut des fonctionnaires romains; mais jamais ils ne montrèrent moins d'entrailles pour les pays conquis, qu'au dernier siècle de la République. Patriciens et chevaliers rivalisaient d'avidité, de rapines et d'impudence. Le tableau que trace M. d'Hugues des mœurs de ces deux

classes, à l'intérieur et au dehors, excite un dégoût mêlé d'indignation. Les traits n'en sont pas nouveaux pourtant, nous les connaissons presque tous dès notre enfance ; mais ils avaient passé isolés sous nos yeux : ici, ils s'offrent dans un ensemble dont l'exactitude incontestable inspire l'horreur. Il est des personnes qui croient que sans César et Auguste la République aurait pu vivre. Ce fut l'erreur de Cicéron : de son vivant la République était condamnée ; les provinces ne pouvaient supporter plus longtemps l'oppression de cette poignée de brigands qui qui les écrasaient. Et les provinces, alors, c'était le monde.

Pour que la vie de la République pût se prolonger, il lui aurait fallu, au gouvernement des provinces, des hommes comme Cicéron ; non qu'il ait été exempt de reproches dans son proconsulat de Cilicie, mais parce que, s'il ne les réalisa pas toutes, ses idées sur le gouvernement des pays conquis étaient belles, et que leur application eût pu, sinon réconcilier le monde avec ses vainqueurs, du moins maintenir, pour des siècles encore, la situation faite aux nations par la conquête. L'empire, qui suivit, en est la preuve : la conduite des empereurs envers la province s'inspira, en grande partie, des doctrines politiques qu'avait professées Cicéron et qui firent de rapides progrès dans les esprits du jour où la domination des vieilles castes fut brisée et que cessèrent les sanglantes compétitions du forum. C'est, sous ce rapport, un curieux chapitre à lire aujourd'hui que celui que M. d'Hugues a consacré à l'exposition des théories de Cicéron sur l'administration provinciale. On y verra, hélas ! que le fonctionnaire démentit plus d'une fois le philosophe. « Une critique qui ne serait que juste aurait, dit M. d'Hugues, le droit de relever bien des erreurs, bien des irrégularités, bien des défaillances et, disons le mot, bien des fautes impardonnables dans cette administration de la province de Cilicie. » Sans doute, il en est ainsi. Cependant l'auteur nous semble un peu sévère quand il dit que, pour qui ferait sur le proconsulat de Cicéron cette enquête sévère, la gloire du gouverneur « se trouverait ramenée à des proportions modestes, presque chétives, et qu'il n'est même pas sûr que sa réputation de vertu en sortît sans atteinte. »

Ce jugement serait à discuter peut-être, si le proconsul de Célicie était l'objet principal de l'ouvrage ; mais, nous l'avons dit, Cicéron et son proconsulat n'en ont été que l'occasion, nous dirions volontiers le prétexte. Le livre de M. d'Hugues vise plus haut qu'à apprécier le gouvernement de l'orateur romain. Ce que l'auteur s'est proposé, c'est de tirer de l'histoire des derniers jours de la République romaine une leçon à notre usage. La France vit aussi aujourd'hui, comme autrefois Rome, sous un gouvernement républicain. Il y a, sans doute, peu de ressemblance entre les deux régimes décorés du même nom. Cependant la république française court des dangers de la même nature que

ceux où périt la république romaine. Nous avons aussi, en petit, nos agitations stériles du forum, et, ainsi que dans la Rome de Cicéron, il existe, chez nous, un certain nombre d'hommes pris du besoin de dominer et auxquels il semble que le pays doit être donné en pâture. C'est en vue de nous éclairer sur les périls nés de cette situation que l'auteur a écrit. « Ainsi envisagée, la simple histoire du proconsulat « de Cicéron nous apprendra, dit-il, mieux que celle des guerres « civiles qui ont ensanglanté l'univers, pourquoi et comment les « républiques finissent. »

III

Il y avait partout, dans la vieille Europe, et il y a encore aujourd'hui, dans beaucoup d'États, à côté des dynasties royales et princières, de véritables dynasties patriciennes, des familles d'élite où, de génération en génération, on se perpétuait dans les grands services publics et l'on se transmettait les premiers rôles. Rarement ces rôles étaient usurpés : l'honneur de les jouer et la crainte de les perdre faisaient que généralement l'on s'en rendait digne. « Noblesse oblige » n'était pas un vain axiome. Ces sortes de successions s'étaient introduites même dans la bourgeoisie.

La Révolution, précipitant un mouvement social qui se faisait sentir depuis longtemps, a mis brusquement fin, chez nous, à cet état de choses, et, à en juger par la marche invincible de la démocratie, l'Europe, à un jour donné et qui n'est pas loin, en sera tout entière, à cet égard, où nous en sommes.

Ces grandes familles constituent, dans l'histoire des individualités morales, tout aussi curieuses et aussi importantes à étudier que les individualités personnelles les plus hautes.

La famille bourguignonne des Saulx-Tavanes, depuis quelques années éteinte, est, parmi les colonnes tombées de notre vieil édifice monarchique, celle de toutes qui fléchit le moins aux jours du grand ébranlement du seizième siècle, et qui resta l'une des plus fermes sur la base catholique de la société française. Quelques-uns de ses membres chancelèrent sous le souffle politique, mais le vent religieux n'en inclina aucun. Tous ont du reste une grande originalité personnelle; il n'en est presque pas dont la vie n'ait été profondément agitée. Les aventures romanesques et mystérieuses remplissent leur histoire. Valeur militaire, loyauté, désintéressement, même dans l'égarement des passions politiques, talent littéraire en outre : voilà les traits qu'offrent ces figures dans la longue période de trois siècles qu'ils remplissent et où ils brillent toujours par quelque côté. Tout le monde, chez les Saulx-

Tavanes, combat bien, aime bien, écrit bien. Les mémoires historiques des premiers sont célèbres et justement estimés : ceux de la dernière héritière de ce nom ne le seraient pas moins, s'ils étaient publiés.

Telle est du moins l'opinion que nous en font concevoir les fragments inédits qui remplissent les dernières pages d'une très-belle étude historique sur les Saulx-Tavanes que vient de nous donner un jeune professeur de la faculté des lettres de Besançon, M. L. Pingaud [1], à qui ses titres de Bourguignon et d'écrivain de talent ont ouvert les archives du château de Lux, où s'est éteinte, le 31 décembre 1861, la dernière duchesse de Saulx-Tavanes, Aglaé de Choiseul-Gouffier, fille du célèbre auteur du *Voyage pittoresque en Grèce.*

« Les Saulx-Tavanes, comme les Condé, sont nés à la renommée, au lendemain du moyen-âge, dit M. Pingaud. De père en fils, ils ont, sans interruption, porté l'épée ; la plupart ont été blessés, huit sont morts au service du roi et de la France. Cette tradition de fidélité n'est sans doute pas absolument exacte, et l'on compte parmi eux des *irréguliers* qu'un moment d'erreur, ou une triste nécessité entraîna sous les drapeaux de la Ligue, de la Fronde et de l'Empire : mais combien de nobles familles pourraient leur envier cette austère figure de Guillaume de Saulx, ce prodige de constance et d'abnégation dans un siècle où la trahison intéressée semblait chose naturelle, ce véritable héros de l'ancienne chevalerie. »

Ce Guillaume de Saulx n'est pas le premier qui ait illustré son nom ; la renommée de cette grande famille remonte un peu plus haut, à son père, Gaspard de Saulx, qui avait épousé Marguerite de Tavanes, dernière héritière d'une famille du comté de Férette, dont il joignit le nom au sien, comme le firent tous ses descendants directs. Celui-ci brilla de très-bonne heure dans les guerres du règne de Henri II, et c'est à la charge de cavalerie qu'il dirigea à Renty que fut dû le succès de cette bataille. Mais la grande affaire de sa vie fut sa lutte contre le protestantisme naissant. Il le rencontra face à face dans son pays natal de Bourgogne, dont il avait été fait lieutenant-général. Associant ses efforts à ceux de la population très-catholique et très-patriotique à la fois, il fit une guerre à mort aux huguenots doublement détestés, dans cette province frontière et riche en monuments religieux, pour leurs dévastations sacriléges et leur connivence avec l'étranger. Les fameuses *confréries du Saint-Esprit*, qui furent les préludes de la grande confrérie nationale de la Ligue, trouvèrent en lui encouragement et appui. M. Pingand donne, à cette occasion sur ces associations

[1] *Les Saulx-Tavanes, études sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits,* par L. Pingaud. 1 vol. in-8°, librairie de Firmin Didot.

défensives des catholiques, des détails précieux et nous fournit, en passant, des renseignements très-piquants aujourd'hui sur la part qu'avaient les paysans bourguignons dans le gouvernement de leurs communes ainsi que sur l'intérêt qu'ils y prenaient. « Il n'y a si petit vigneron, disent certaines remontrances adressées au roi en 1559, qui, quand il faut créer le maire, ne laisse son œuvre rustique, et ne se trouve au parquet avec sa houe, pour en dire son opinion; étant tel privilége partout, que les voix y sont comptées et à la pluralité, sans avoir égard à la dignité, le magistrat est déféré. »

Aux yeux de Tavanes, loyal serviteur du roi et fils soumis de l'Eglise, protestant et factieux, c'était tout un ; aussi ne tint-il jamais compte de leurs réclamations pour la liberté de conscience, qui n'était, à son estime, que la liberté d'opprimer les catholiques, d'insulter leurs prêtres, de dévaliser leurs églises. Il leur fit, en conséquence, jusqu'à la paix d'Amboise, une chasse incessante, et les expulsa de toutes les villes où ils cherchaient à s'établir, de Châlons, d'Autun, de Mâcon. Ce rude soldat, dit M. Pingaud, n'était guère fait pour appliquer une politique d'atermoiements et de compromis. » Aussi ne se mit-il guère en peine des paix plus ou moins mal assises qui se firent entre les partis durant sa vie. Il profita seulement des intervalles où il dut garder l'épée au fourreau, pour veiller aux soins de sa fortune, et à l'éducation de ses fils qu'il envoya (fait curieux et dont on aimerait aujourd'hui savoir les motifs) terminer leurs études militaires en Allemagne.

Un tel homme était bien celui qu'il fallait à Catherine de Médicis pour exécuter le coup de main qu'elle avait imaginé espérant mettre fin à la guerre civile après l'insuccès de la paix de Longjumeau, en enlevant, à Noyers, le prince de Condé et ses principaux adhérents. Cependant Gaspard de Saulx, laissa échapper alors le chef des protestants. C'est qu'il jalousait les Guises qui eussent seuls profité de l'exécution du complot. Il ne voulut pas être le Raton de la fable. Ce n'était pas chez lui, refroidissement de zèle catholique et penchant pour le protestantisme. Il le prouva bien, trop bien malheureusement, à la Saint-Barthélemy. Toutefois, il n'y fut pas aussi impitoyable qu'on l'a dit, et M. Pingaud est assez disposé à admettre l'apologie que ses Mémoires — lesquels sont, comme on sait, de son fils Jean — offrent de sa conduite dans cette déplorable nuit.

Ses fils, Guillaume et Jean le dédoublèrent en quelque sorte, mais en ajoutant à la part des qualités ou des défauts que chacun avait hérité de lui. Tandis que le second exagérait son ardeur ligueuse, le premier entrait dans la voie politique des transactions qui écartèrent l'intervention de l'étranger dans nos affaires, et amenèrent, avec l'abjuration du roi de Navarre, l'avènement au trône de la maison de Bourbon. Il prit hautement et courageusement le parti de la royauté héréditaire contre

le parti des Guises, coupable dégénération de la Ligue, et où il eut à combattre son propre frère. Cette guerre ne fut pas heureusement une autre *Thébaïde* : les frères de Saulx, bien qu'adversaires déclarés, ne furent jamais des frères ennemis. L'aîné gagna le cadet à la cause de Henri IV et ramena la concorde dans sa famille. Mais la division y rentra bientôt. Lors de la guerre de la Fronde, Jacques de Saulx prend parti pour le prince de Condé et rencontre, dans celui du roi, son cousin, le marquis de Mirbel qui le défaît à Arc-sur-Lille. Il en fut, à la fin, de Jacques comme de Jean. Abandonné de ses complices, trahi et vaincu, Jacques se retira dans ses terres où il écrivit aussi ses mémoires et supporta mieux la fortune adverse et l'inutilité de ses efforts pour rentrer en grâce à la Cour, que ne le fit son voisin et ami, Bussy-Rabutin. Les Mémoires des trois Saulx-Tavanes sont fort appréciés des historiens, mais toutefois moins connus qu'ils mériteraient de l'être. M. Pingaud donne sur ceux de Gaspard écrits par son fils Jean, des renseignements qui en diminnuent peut-être un peu l'autorité, mais qui n'en affaiblissent pas l'intérêt.

L'histoire des Saulx-Tavanes symbolise celle de la noblesse française en ce qu'elle a de meilleur. Les phases par lesquelles passa cette famille sont exactement celles qu'a traversées notre aristocratie. D'hommes de guerre, ils deviennent hommes de cour : leur existence politique finit avec l'affermissement de cette monarchie des Bourbons, qu'ils avaient, plus que d'autres, contribué à établir. Nous n'admettons pas cependant, avec M. Pingaud, que leur figure pâlisse, dans ce second âge autant que celle de tant d'autres qui subirent le même sort. Non, ils gardent encore dans cette condition effacée, une individualité assez distincte et ne sont pas dépourvus de physionomie personnelle. Il y a toujours de la race chez eux. Dans l'Eglise ainsi que dans le gouvernement, ils se font presque tous remarquer. Peut-être seulement, dans cette période n'avaient-ils pas absolument droit à toute la place que leur historien leur a accordée dans sa monographie. Nous trouvons, en particulier, un peu longue, quoique tout à fait caractéristique du temps, la sentimentale histoire de Henri de Saulx-Mirebel que, malgré son incontestable authenticité, on prendrait pour un roman inédit de l'auteur du *Comte de Cominges*.

A part ces longueurs complaisantes où se sent la plume d'un compatriote, et nonobstant certaines recherches de coloris qui semblent une avance faite aux lecteurs mondains, cette galerie de portraits brillants mérite de passer sous d'autres yeux encore que ceux auxquels M. Pingaud paraît l'avoir principalement destinée.

IV

Nous parlons peu du roman et nos lecteurs ne paraissent pas s'en

plaindre. La consommation qu'ils en font n'est pas grande, croyons-nous, et, de la qualité qu'est, depuis quelque temps, la production en ce genre, le goût leur en doit peu venir. Volontiers, ils diraient, comme les Hébreux dans le désert : *Nauseat anima nostra super cibo isto levissiom.* Encore, si le roman d'aujourd'hui, comme l'aliment en question, n'était que plat et fade ! Mais il n'est sorte de drogues dangereuses que les fabricants spéciaux, n'y glissent et n'y mêlent pour aiguiser l'appétit des consommateurs. Les dépravations de l'esprit public sont, dans ce but, avidement étudiées.

A ce titre, l'hydrophobie cléricale, qui semble inhérente au régime républicain et qui sévit, chez nous, toutes les fois que cette forme de gouvernement y ressuscite, est, en ce moment, largement exploité par la presse, et parmi ses produits, le roman se distingue par la variété des sauces auxquelles il accommode le prêtre pour les gens auxquels il en faut à manger tous les jours. Des écrivains, sans autre notoriété du reste et sans autres antécédents, en font leur spécialité : nous n'en avons jamais parlé, parce que leur industrie relève de la salubrité plus que de la littérature.

Malheureusement, ces nouveaux venus ne sont pas seuls à faire ce métier ; des hommes, jusqu'ici bien placés dans le monde des lettres, commencent à chercher aussi le succès sur ce terrain. Il nous est pénible de compter, dans les nombres, l'érudit et spirituel céramiste qui, un jour d'heureuse inspiration, écrivit cette humoristique étude de mœurs intitulée : *Le violon de faïence*, dont nous avons parlé ici plusieurs fois, lors de sa publication et à propos des recherches du même auteur sur la caricature. Après ce que nous avons dit de M. Champfleury, ce nous est un devoir, pensons-nous, de ne pas laisser croire à ceux qui nous lisent avec confiance depuis longtemps, que le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *La Pasquette*[1] est aussi quelque amusante et fine peinture de la vie de province. Hélas ! non, *La Pasquette* est un roman anti-clérical, un mets préparé pour les lecteurs du *Siècle* ou de tel autre journal de même couleur. Un vieux gentilhomme, niaisement amoureux d'une petite vachère, des dévotes associées pour médire de leur prochain et collectionner des timbres-poste en vue d'une œuvre pie, des moines manœuvrant pour se faire léguer un riche héritage et échouant dans leur stratagème, par l'excès d'intrigues qu'ils déploient : voilà le sujet, très-neuf, comme on voit, de cet ouvrage et le personnel, à peu près aussi vrai, qui en remplit la scène. Pour recourir à de pareils allèchements, il faut que l'auteur du *Violon de faïence* ait lui-même senti combien il baisse.

P. Douhaire.

[1] Librairie Charpentier, in-12.

MÉLANGES

DE LA DÉMOCRATIE EN EUROPE.

Questions religieuses et juridiques, par M. H.-C. MAILFER, chez Guillaumin et Cᵉ. Paris, 1875. — *De la Démocratie dans ses rapports avec le Droit international,* par LE MÊME ; chez Guillaumin et Cᵉ. Paris, 1876.

S'il est un fait incontestable aujourd'hui, c'est le progrès de la démocratie dans toutes les sociétés modernes, surtout dans la nôtre. Depuis le jour où le principe d'autorité a été déplacé chez nous, et où la souveraineté a été enlevée au prince pour être attribuée à la nation, nos institutions ont pris un cachet de plus en plus démocratique : la Révolution qui a commencé, il y a quatre-vingts ans, n'a cessé de suivre son cours, malgré tous les obstacles, et il est peu probable que rien puisse désormais entraver sa marche. — Mais si le triomphe de la démocratie est évident, les conséquences de ce triomphe sont encore mal connues ou mal comprises. Quels changements les principes démocratiques doivent-ils apporter dans les institutions d'un peuple, et aussi dans les rapports de ce peuple avec les États voisins? Comment utiliser les forces de la démocratie et contenir ses écarts redoutables? — Ces graves questions, dignes de toute l'attention des hommes publics et des bons citoyens, M. Mailfer a cherché à les résoudre dans les deux volumes dont on entreprendra ici une courte analyse. Le premier de ces volumes, paru, il y a un an, traite de l'organisation de la démocratie dans chaque Etat, en France particulièrement; le second, qui vient d'être publié, étudie les réformes que le régime démocratique doit introduire dans la diplomatie et dans les relations des États entre eux.

On n'est que juste envers M. Mailfer, en disant que son livre est intéressant et mérite d'être connu : la science de l'auteur, l'étendue de ses recherches, les développements historiques auxquels il se livre à propos de chaque question, donnent une valeur réelle à ces études sur

la *Démocratie*. Il est à regretter seulement que le style de l'ouvrage soit parfois trop abstrait; M. Mailfer emploie, sans les expliquer suffisamment, des expressions connues des philosophes et des maîtres de la science politique mais peu familières à bien des lecteurs. En veut-on un exemple entre mille? L'auteur se sert sans cesse du mot *Erastianisme*, pour désigner les principes de la monarchie absolue, telle que la concevaient Louis XIV, ou Philippe II. Ne doit-on pas craindre que ces termes, si peu usités, ne déroutent et ne fatiguent quelques-uns des lecteurs qui ouvriront cet ouvrage? Plus un sujet est délicat, plus il demande à être exposé en un style toujours clair et avec les expressions les plus usuelles.

Il est une autre remarque que l'on ne saurait omettre. En étudiant les modifications que le régime démocratique doit amener dans les institutions d'un pays et dans ses rapports avec l'étranger, M. Mailfer s'est presque toujours placé au point de vue théorique; la démocratie dont il s'occupe est, le plus souvent, la démocratie idéale, telle qu'elle devrait être et non pas telle qu'elle est. Quand il aborde le droit international, il raisonne comme si les principes d'une démocratie sage et équitable étaient sur le point d'être adoptés par toutes les nations de l'Europe. Il dira, par exemple, en parlant du droit d'intervention: « *Lorsque le principe démocratique aura été adopté par toutes les nations* « *de l'Europe*, le droit d'intervention sera limité au cas où, chez un « peuple, la majorité souveraine se trouvera obligée d'en réclamer « l'exercice. » Qui ne comprend que l'hypothèse de l'auteur tardera beaucoup à se réaliser, et que pendant longtemps encore, l'Europe ne sera pas la plus sage et la plus parfaite des démocraties? Il n'est pas de vérité plus évidente que celle-là : aussi serait-on tenté de dire que certaines parties de cet ouvrage sont écrites pour nos arrière petits-fils et non pour la génération actuelle.

Ces critiques, peut-être bien sévères, nous mettent d'autant plus à l'aise pour insister sur les qualités des récentes publications de M. Mailfer. Signalons d'abord la vigueur avec laquelle, au début de son ouvrage, il montre dans l'athéisme et le matérialisme les pires ennemis de la démocratie. Les chapitres qu'il a écrits sur ce sujet sont, à tous égards, dignes d'attention. Certaines assertions notamment sur le rôle de la Papauté au moyen-âge, pourraient être contestées : mais, cette réserve faite, on ne saurait trop féliciter l'auteur de l'esprit sincèrement religieux qui l'anime. Il combat en termes excellents la *Morale indépendante* : « La loi morale, dit-il, la notion du juste est indis- « pensable à toute organisation sociale... La morale ne saurait être « indépendante sans cesser d'exister, sans cesser d'être une loi, et il est « impossible de la séparer de l'idée religieuse, sans lui ôter ce carac- « tère de loi, sans la priver de la notion du *devoir*. Tout devoir sup-

« pose la nécessité de l'obéissance, et si la morale est subjective, la « nécessité de l'obéissance n'existe plus. Qui donc peut être tenu de « s'obéir à soi-même? » Quand il a prouvé que la morale ne peut s'appuyer que sur la religion, et que cette religion ne peut être que le catholicisme, il ajoute : « Qui donc, mieux que le catholicisme, avec « son organisation puissante, sa pure morale, ses moyens persuasifs « de toute sorte..., peut se faire l'organe universel de la loi morale, « uniforme pour tous les hommes, parce qu'elle émane d'un Dieu « unique? »

En un mot, on peut, imitant une phrase célèbre de M. Thiers, dire que « la démocratie moderne sera *catholique* ou *qu'elle ne sera pas.* »

Après avoir refait l'histoire des luttes et des victoires de la démocratie, l'auteur examine les institutions qui doivent la régir. Il traite successivement des droits de la souveraineté moderne, de la division des pouvoirs, du pouvoir électoral, du pouvoir législatif, du pouvoir exécutif, du pouvoir administratif, du pouvoir enseignant, de la presse, du pouvoir judiciaire, du droit de coercition, de défense et de punition, etc., etc. Il serait évidemment trop long de s'arrêter ici à toutes ces questions; c'est dans l'ouvrage même de M. Mailfer qu'il faut les étudier. Quand, sortant du domaine de la théorie, l'auteur aborde les réalités, il donne d'excellents conseils à la démocratie. La passion de tout niveler, de supprimer toutes les supériorités est, on le sait, un des principaux vices des masses. M. Mailfer ne l'ignore pas. Aussi, dit-il bien haut, que « l'égalité démocratique n'entraîne pas l'égalité « des fortunes ou des aptitudes, qu'elle laisse subsister les supé- « riorités dues à la capacité et au talent, et ne doit être, par consé- « quent, que la *reconnaissance des lois données à l'espèce humaine par son* « *auteur.* » — Une autre tendance des classes peu fortunées est de croire qu'elles ne sont bien représentées que par ceux qui éprouvent leurs besoins. « C'est là une erreur, répond très-justement M. Mailfer. « Il ne suffit pas d'éprouver un besoin pour le faire prévaloir sur « d'autres besoins également représentés; il *faut être capable de jus-* « *tifier cette prévalence*, et c'est là seulement, c'est dans la capacité que « gît la question. Quant au bon vouloir de l'élu, il n'est pas néces- « saire, pour le rencontrer, qu'il éprouve personnellement les besoins « qu'il est chargé de défendre; il *suffit que le corps électoral qui l'a* « *nommé les éprouve.* L'élu sait parfaitement que sa conduite, ses « votes et ses discours sont connus et suivis par des électeurs et que « s'il néglige la défense de leurs intérêts, ils ne lui renouvelleront pas « les pouvoirs qui lui ont été confiés. Cela suffit à éclairer son zèle et « à stimuler sa conscience. »

A propos des représentants de la démocratie, l'auteur ne pouvait manquer d'examiner une question fréquemment débattue, depuis

quelques années, celle du traitement à accorder à tous les membres des corps électifs, jusqu'aux simples conseillers municipaux. M. Mailfer n'hésite pas à blâmer ceux qui réclament un traitement pour tous les élus du suffrage universel, et rien de plus sensé que ce qu'il écrit à ce propos : « Sans doute le traitement rend accessibles à tous des fonc- « tions dont, sans le traitement, les riches seuls pourraient accepter « le fardeau. Mais est-il nécessaire que les fonctions législatives soient « accessibles à tous? En créant pour les personnes de la dernière « classe un motif *pécuniaire* de se consacrer aux fonctions publiques, « dit un publiciste anglais, M. Lorimer, *on inaugurerait la profession « de démagogue*. Les faits prouvent l'exactitude de cette observation... « Au surplus la nation est intéressée à être représentée par les plus « capables; il faut bien reconnaître que la fortune, donnant des loisirs, « permet à ceux qui la possèdent de consacrer ces loisirs à l'étude des « affaires publiques. » Ces lignes scandaliseront tous les démocrates français; en Angleterre, elles seraient approuvées par tout le monde, même par les radicaux.

Quant au volume consacré à *la Démocratie dans ses rapports avec le Droit international*, on devine sans peine l'importance des questions qu'il traite. Que deviennent, sous le règne des principes démocratiques, les théories de l'équilibre européen, ou celles des races et des nationalités? Dans quels cas la guerre sera-t-elle légitime? A quelles conditions seront reconnus les droits des belligérants et ceux des neutres? Quand le droit d'intervention pourra-t-il être exercé? Le droit de conquête sera-t-il admis, ainsi que le droit de colonisation? Enfin quelle sera la valeur des traités et quels liens créeront-ils entre les nations? sur tous ces points, M. Mailfer ne se borne pas à proposer une solution; il retrace l'historique de chacune de ces questions, et cite, pour la combattre ou l'approuver, l'opinion des auteurs qui font autorité en matière de droit international.

Nous ne pouvons examiner ici, même en résumé, ces matières si graves et si délicates. Bornons-nous, en achevant ce travail bien incomplet, à féliciter M. Mailfer qui, tout en aimant sincèrement la démocratie, n'aime pas ses erreurs, et ne craint pas de dire que le jour où elle accepterait les programmes funestes que certains radicaux voudraient lui imposer, elle condamnerait les sociétés modernes à une irrémédiable décadence.

Anatole Langlois.

LE RIRE DANS LA VIE ET DANS L'ART,

Par M. Victor Courdaveaux, professeur à la Faculté des Lettres de Douai.

Le titre du volume dont nous allons parler, au premier abord, déroute un peu le lecteur, surtout s'il n'a pas lu l'épigraphe qui vient immédiatement après : « *Il n'y a pas de théorie sur le rire qui tienne contre un album de Cham ou contre une comédie d'Aristophane.* » Il ne faut pas s'effrayer prématurément de l'air parfois didactique de cette œuvre intéressante et profonde. Son auteur, M. Victor Courdaveaux, est un des plus savants professeurs de l'Université : il est bien connu des lettrés, qui lui doivent une traduction d'Epictète excellente. De son commerce avec ce noble et sérieux esprit, de l'habitude imposée à tout vrai professeur de faculté d'aller au fond des questions, de ce fait enfin qu'un cours très-soigné est devenu un livre, il est résulté que la gravité, qui est une des muses de l'enseignement, a l'air d'avoir inspiré cette œuvre consacrée au rire et aux joyeuses fantaisies dont il est le père. S'il en était vraiment ainsi, ce serait presque un contre-sens : M. Courdaveaux, homme d'esprit autant que philosophe, n'a eu garde de le commettre. Mais comment se fait-il que, si chaque détail de cette étude est piquant, souvent neuf, toujours curieux, l'ensemble, la conclusion du travail soient sérieux ?

Tout à l'heure nous dirons pourquoi et comment.

En France, depuis quelque temps, on a toujours un peu peur des livres proprement dits, que ce soient des cours, des discours ou des traités. Si tout d'abord notre frivolité n'y trouve pas cette pâture de petits faits, de petites anecdotes, de soi-disant bons mots à laquelle nos esprits s'habituent, comme certains estomacs à l'alcoolisme, nous voilà décontenancés.

M. Victor Courdaveaux n'a pas voulu écrire la physiologie du rire pour un petit journal : on aurait donc mauvaise grâce à lui demander ce qu'il n'a pas été dans son intention de donner. Comme il le dit en fort bons termes, ce qu'il a fait, ce qu'il a voulu présenter au lecteur, c'est une étude *presque uniquement philosophique*. Le rire tient une grande place dans la vie et dans l'art. C'est un fait primordial fort complexe : aussi, depuis Aristote jusqu'à Schopenhauer, l'un des oracles de la métaphysique allemande contemporaine, nombre de philosophes se sont demandé : Qu'est-ce que le rire ? Quels sont les gens qui rient le plus? — Quels sont les objets dont on rit ? —

Il faut lire dans M. Courdaveaux les innombrables solutions proposées pour ce triple problème : il les résume, les discute, les réfute avec une sagacité singulière et qui atteste un bien riche fonds de connaissances philosophiques et littéraires, en même temps qu'une puissance d'analyse qui n'est pas donnée à beaucoup d'esprits.

Sa méthode est des plus simples. Il commence par déblayer le terrain. Il garde de chaque système les portions de vérité qui cadrent avec ses idées à lui. M. Courdaveaux ne fait pas la guerre aux grands noms pour le plaisir de guerroyer. S'il aime Aristote ou Descartes, s'il les révère, il y a quelque chose qu'il aime et qu'il révère encore plus que les princes de la science, c'est la science elle-même, ou plutôt la vérité, laquelle est supérieure à tous ses interprètes, si grands soient-ils, et à toutes les explications qu'ils en peuvent donner : car toutes sont incomplètes, et ne présentent qu'un aspect, qu'un côté de ce vrai qui fait comme la nymphe de Virgile, qui se dérobe pour qu'on le cherche, qui se cache pour qu'on le trouve, mais qui ne se montre jamais face à face aux regards du penseur, qui serait ébloui de son immense éclat.

M. Courdaveaux ne prétend pas avoir résolu définitivement tous les problèmes qui se rattachent à la question du rire : mais il en a dégagé les abords : il a mis le feu à toutes les broussailles métaphysiques qui en obstruaient l'accès. Et voici ses conclusions dans leur simplicité frappante.

Le rire est avant tout un fait physiologique ; ce n'est que lorsqu'il s'est compliqué de mille et mille éléments variables par cette seule raison qu'ils ne lui sont pas essentiels, c'est alors seulement que le moraliste et l'esthéticien ont le droit d'en parler. Tel qu'il est au début, dans l'enfant, c'est un phénomène primitif, qui relève de notre sensibilité générale, comme le don de pleurer, comme la locomotivité : le physiologiste seul, tout au plus le psychologue, s'il est de l'école expérimentale la plus avancée, ont caractère pour en étudier les phases variées et multiples.

On comprend dès lors que chez l'enfant, chez la femme, le rire soit si près des larmes. Il s'en suit aussi que le rire est indifférent à la moralité des idées ou des spectacles où il est mêlé ; cela doit être, puisqu'il résulte de la relation indéfinissable de certains plaisirs avec notre organisation physique ; mais il en découle également cette autre conséquence, que s'il est incapable d'être à lui seul le support d'une grande œuvre, il peut s'associer à des éléments plus sérieux, qui n'ont nullement besoin d'être une leçon.

Ces derniers mots sont le résumé d'une discussion fort ingénieusement menée et dans laquelle M. Courdaveaux fait justice de la prétention fâcheuse qu'a la comédie d'être une succursale du sermon. On va à la comédie pour s'amuser, pour rire, en un mot. Si l'on en revient meilleur, tant mieux : mais le poëte n'a pas caractère pour aller sur les brisées du directeur ou du confesseur. Il a beau faire des préfaces comme M. Alexandre Dumas fils, nous ne lui en savons pas gré ; et quand sur une toile de théâtre nous lisons : *Castigat ridendo mores*,

nous en concluons seulement que nos pères étaient plus naïfs que nous et qu'ils aimaient la phrase, fût-elle en latin.

D'ailleurs, ajoute fort judicieusement le sagace écrivain, ces plaisirs d'où naît le rire tombent, comme nos autres sentiments, sous la juridiction de la morale. Il y a donc certaines sources du rire auxquelles le théâtre ne doit jamais puiser : mais celles-là mises à part, toutes se valent, à la durée près de leurs effets. Vouloir les classer, c'est oublier que l'esthétique n'est ici qu'une branche de l'histoire naturelle.

Les gens qui tiennent aux phrases et aux idées qui ont cours dans les collèges chercheront noise à l'auteur. Ils lui reprocheront de ne pas remplacer des phrases par des mots à effet. Car la conclusion de ce livre sur le rire est fort sérieuse, on le voit. M. Courdaveaux a eu raison de ne pas la perdre un instant de vue, et de ne pas la compromettre par de petits moyens qui l'auraient mené au succès près des lecteurs frivoles, mais qui lui auraient peut-être fait du tort près des autres. En tout cas, tous rendront justice à cette étude vigoureuse, pleine de sève, où tout est de bonne foi, la discussion et la plaisanterie.

Ce volume est assez court d'ailleurs ; il n'a pas plus de trois cents pages, avec quarante d'appendices.

Parmi ces preuves surajoutées à une démonstration qui ne faiblit que bien rarement, j'ai lu une analyse du *Misanthrope* qui est toute une révolution dans la critique moliéresque. M. Courdaveaux, sans s'arrêter à la dénomination ordinaire qui met comédie au bas du titre de la pièce, y voit un drame. A la bonne heure! l'étiquette ne fait rien à la chose : il analyse le chef-d'œuvre d'une façon toute neuve, profonde par moments, quelquefois simplement spécieuse, mais qui donne toujours à réfléchir et qui prouve que jamais l'on n'en a fini avec les vues morales que suggère aux bons esprits un génie comme celui de Molière. L'auteur de cette piquante analyse aurait, en rapprochant le *Misanthrope* de *Don Garcie de Navarre* qui l'a précédé, et qui était presque une tragédie, trouvé de nouveaux arguments pour la thèse qu'il soutenait et qui fait du *Misanthrope* un drame. Je les lui signale pour la prochaine édition à laquelle arrivera bientôt ce nouveau volume de lui souhaiter pour M. Courdaveaux. C'est une bonne fortune qu'il a méritée et on doit la lui souhaiter pour toutes sortes de raisons, dont la meilleure est l'intérêt du public.

F. Colincamp.

PRIÈRES ET SOUVENIRS, POÉSIES RELIGIEUSES,

Par Octave Ducrot (de Sixt).

In-12. Paris, Haton, éditeur, 33, rue Bonaparte.

M. Octave Ducrot (de Sixt) me semble être, par certains endroits, un contemporain de Corneille et de Lesueur, sa langue poétique, ferme même quand elle s'attendrit et sobre quand elle s'épanche, s'inspire de l'auteur de *Polyeucte* et du traducteur de l'*Imitation ;* ses tableaux s'éclairent du rayon qui donne aux toiles de Lesueur une austère et pénétrante beauté. M. Octave Ducrot est croyant comme l'étaient ces grands hommes, et son christianisme est essentiellement précis et pratique; les *prières* que contient son volume, ont sans doute un accent très-personnel, mais l'écho des hymnes liturgiques y vibre aussi, et, si je l'ose dire, l'esprit de l'Eglise les anime. Certes M. Octave Ducrot *goûte* la nature, il sait la peindre d'un trait vif et contenu; toutefois, ne craignez pas qu'il s'absorbe dans une stérile contemplation du monde visible; à ses yeux, la nature est le voile transparent où Dieu tout ensemble se cache et se montre, c'est la voie lumieuse qui mène à lui. Qu'on lise, par exemple, *Quand les feuilles tombent*, *Mes jours passés*, *Sur la montagne*, et l'on verra que, dans les vers de M. Ducrot, l'admiration se tourne aisément en prières, que la mélancolie elle-même devient une force. La pièce intitulée : *Virgile*, m'a particulièrement charmé. M. Ducrot aime Virgile, — serait-il poëte s'il ne l'aimait pas ? — il le plaint d'être mort trop tôt pour entendre nos apôtres et pour célébrer nos martyrs :

Que de secrets un jour de plus pouvait t'apprendre !
Sur le rivage où fut le toit du bon Evandre,
Où Rome, dans l'éclat de sa forte beauté,
Faisait frémir ton chant d'amour et de fierté,
Ton œil eût vu venir dans ta chère Ausonie
Des héros, cette fois dignes de ton génie !
. . . .
. . . . regarde, ô chantre de Lausus,
O chantre de Pallas, poëte que Nisus
A rencontré pour rendre immortel Euryale,
Voit de nos combattants la foule virginale;
Laisse-là ces héros qu'il fallut inventer;
Ceux-ci meurent, voici ceux que tu dois chanter !

De tels vers viennent de haut, mais les sommets d'où ils descendent ne sont pas glacés comme les Alpes que M. Ducrot se plaît à dépeindre, ce sont les cîmes de l'enthousiasme, de la foi et de la charité.

Augustin Largent,
Prêtre de l'Oratoire.

QUINZAINE POLITIQUE

25 septembre 1876.

Quelques discours répétés à l'envi par des échos qui sont comme las d'être silencieux et charmés de parler, voilà tout ce qu'on peut noter dans la paisible histoire de ces dernières semaines. Mais plus, sur cette surface tranquille du pays, l'espace est vide de politique, plus ces discours y ont de sonorité. De là une illusion. Le bruit qu'ils font va s'enflant si bien ou grossissant si vite qu'on leur attribue une place et qu'on leur donne une portée qu'ils n'ont pas et qu'on ne leur reconnaîtrait pas en d'autres moments. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Chaque année, il en est de même à pareille époque. Chaque année aussi, les radicaux profitent des vacances parlementaires, pour s'agiter aux balcons et dans les banquets, pour pérorer sur les anniversaires de la République, pour se quereller fraternellement, pour courir de Saint-Mandé à Marseille « affirmer » leurs doctrines. D'habitude également, les conservateurs se taisent et on a eu raison de les en blâmer. Mais, en vérité, dans cet automne de 1876 où, pour la première fois, ils n'ont pas la responsabilité du pouvoir, il conviendrait aux conservateurs, ce semble, de laisser la parole aux radicaux, sans leur répondre : peut-être que les provocantes déclamations de ceux-ci n'en indigneraient que plus vite et plus véhémentement la conscience des honnêtes gens : et au surplus, il y aurait quelque intérêt à savoir si les maîtres du gouvernement actuel croient de leur devoir d'assister à ces harangues de nos athées et de nos révolutionnaires, sans protester eux-mêmes, c'est-à-dire les bras croisés et l'oreille complaisamment fermée.

C'est du vacarme que les radicaux ont organisé à Lyon sur le passage du maréchal. Les cris de : « Vive l'amnistie ! » dont ils l'ont

accompagné, lui le vainqueur de la Commune; les hurlements, mêlés de sifflets moqueurs et de chants burlesques, qu'ils ont poussés sous les fenêtres de la préfecture, où il reposait; les allocutions violentes qu'ils s'étaient préparés à prononcer, tout cela était digne de la tourbe qui se remue, docile aux impulsions des Barodet et des Ordinaire, dans les murs de cette grande cité tant de fois troublée depuis un siècle par ses propres révolutions. On pouvait s'y attendre. Le maréchal s'en allait courageusement braver cette indignité. Personne n'a donc été trop étonné; et quand on songe à l'immense majorité des gens qui, dans ces mêmes rues, ont salué le maréchal avec respect et avec sympathie, quand on compte les disputes qui ont ensuite éclaté parmi les radicaux et les républicains, quand on se rappelle le spectacle ridicule qu'a donné à la France le farouche orgueil démocratique des conseils présidés par M. Terver et M. Fabvier, quand on recueille les regrets indignés que ces nouvelles ont soulevés dans le reste du pays, on peut se demander si plutôt la journée n'a pas été bonne pour l'ordre, si ces incidents ne sont pas de ceux qui permettent le mieux à la France de prévoir ce que deviendrait l'autorité sous un gouvernement gouverné par ce parti populacier. Ah! vraiment, ils ont beau être des maréchaux, les présidents de notre République; ils ont beau être des héros simples et modestes, dont le sang a coulé sur la patrie; ils ont beau être les premiers d'un règne qu'on jugeait naguère impossible et qu'ils ont facilité par une abnégation inouïe : les radicaux leur font bien voir qu'ils sont les présidents d'une République, c'est-à-dire des chefs élus pour un peu de temps et qui doivent obéir au peuple, des magistrats sans passé et sans avenir, des hommes dont tout le monde est ou peut devenir l'égal. M. Gambetta avait, assurément, mieux avisé les radicaux lyonnais : il pensait utile à la République que le président reçût non des insultes, mais des hommages, dans la ville la plus radicale de France. Mais c'était une politique trop délicate pour eux; et M. Gambetta, même servi par M. Andrieux, ne régit plus les cœurs à Lyon. Ne nous en plaignons pas : il y a eu là des leçons et des avertissements qui ne seront pas tous oubliés.

Il s'est trouvé à Lyon, dans cet émoi, quelqu'un qui a dit le mot juste, le mot de l'avenir : « Croire, non-seulement au lendemain, mais à la succession régulière des lendemains dans l'ordre des lois établies, est pour le commerce et l'industrie une condition essentielle de vie et de progrès. » Cette parole de M. Galline, président de la Chambre de commerce, est vraie de la nation elle-même, surtout de cette France que tant de changements ont enseigné à s'inquiéter du lendemain : il faut, pour se fier au présent, pour

supporter le régime du jour, qu'elle puisse en entrevoir la continuité et le sentir durable dans un certain lointain. Or, la République, avec sa présidence élective, avec cette liberté de son choix qui peut s'attacher à un prince comme à un démocrate, avec ce pouvoir de la préférence populaire qui personnifie dans le président élu la candidature triomphante d'un parti tout entier, de ses théories et de ses passions, avec les échéances périodiques de son gouvernement, avec son droit de réviser la Constitution, la République est forcément instable : ce qui lui manque, ce n'est pas seulement la sécurité d'un Etat qui n'a pas de bornes dans la série de ses lendemains, c'est la sûreté même du premier lendemain qu'elle aura dans la suite variable de ses termes successifs. Voilà, comme l'histoire l'atteste, l'infériorité réelle de la République comparée à la monarchie, et cette infériorieté est plus grande encore chez un peuple non-seulement nerveux et inconstant comme le nôtre, mais tour à tour affamé de repos et ambitieux, rendu défiant par ses malheurs, et qui, par tempérament, fut toujours jaloux d'ouvrir à l'activité de son génie des perspectives profondes, un long horizon de travail et de gloire. Les républicains veulent-ils diminuer cette infériorité? Qu'ils nous fassent croire à l'avenir en ôtant au présent même les craintes sociales et religieuses qui en troublent la tranquillité morale. Car ils en peuvent avoir une certitude absolue : tant qu'on entendra prédire en 1876 pour 1880 le renouvellement de tout ce qui maintient l'ordre dans notre société, tant que retentiront à nos côtés des revendications qui menacent à loisir pour telle ou telle heure la paix du foyer et la sainteté de l'autel, tant que le radicalisme aura sa part dans la République d'aujourd'hui et pourra envahir celle de demain, tant qu'il célèbrera des souvenirs de massacres et de spoliations, tant qu'il niera à la face de la France et du ciel l'existence d'un Dieu et la nécessité d'une religion, la République ne pourra montrer à personne, par delà la fin de son premier jour, ni le « lendemain », ni « la succession régulière des lendemains » dont M. Galline a parlé.

Ce n'est certes pas le repos que les radicaux donneraient à la France, même durant cette aurore de la République, s'il n'y avait dans notre pays, si conservateur sous tant de perturbations, un fond moins facile à émouvoir que la surface et qui résiste à leur agitation. Que ne font-ils pas pour tout ébranler ou tout altérer? Il n'est point de semaine où on ne les voie, avec leur vieille haine des prêtres et des soldats, assaillir ici le clergé, là l'armée, parfois tous deux ensemble, de soupçons, de reproches, d'injures, de prédictions sinistres. Beaucoup ont encore, comme en 1869, leur idéal militaire de la garde nationale. Tous ou presque tous ont plus que

jamais dans l'esprit cette insensée conception d'une République matérialiste qui répudierait jusqu'au culte de Robespierre pour l'Etre suprême. S'occupent-ils des pouvoirs qui constituent la République? C'est pour ravaler le Sénat en déclarant omnipotente la Chambre des deputés, c'est pour lui contester jusqu'au droit d'amender le budget, c'est même pour annoncer qu'en 1880 ils réclameront la suppression de ce Sénat qui ose servir de contrepoids à la Chambre. Enfin, s'agit-il de la plus simple des élections, de celle qui complète les conseils municipaux des communes rurales? A l'unanimité, ils invitent les électeurs à choisir, non pas les hommes les plus capables par leur expérience et par leur probité de bien gérer les intérêts communaux, mais les plus hardis dans leur républicanisme, les plus violents dans leur démocratie ; et sans ce bon sens de nos campagnes qui répugne aux hostilités politiques et qui ne veut pas transformer les conseils municipaux en clubs, nous aurions eu de toutes parts une commotion factice, une effervescence plus que nuisible à la paix générale. Tant les radicaux sont toujours en haleine! Tant ils travaillent à tout détruire ou à tout modifier sous leurs mains! Tant ils se rient de la République conservatrice, et tant aussi leur audace profite du laisser-faire ou du laisser-dire que, par les ménagements de la peur ou par l'erreur d'un libéralisme débonnaire et qui calcule mal, les modérés de la gauche veulent bien leur octroyer !

Tandis que M. Jules Simon, qui se souvient des fleurs dont était couverte la République de Platon, en pare si volontiers la sienne pour qu'elle nous paraisse « aimable », les radicaux font tout le contraire. Ils auraient besoin d'effacer les souillures qui jadis l'ont rendue hideuse; ils les montrent avec ostentation. A les entendre, c'est une déesse qui nous prodiguera un jour les lauriers, les roses et les fruits. Mais veulent-ils en glorifier la naissance, ils ne nous chantent plus que la fille furieuse qui dansait la carmagnole autour des échafauds. En vain se vantent-ils d'être des pacifiques; ils n'ont que des goûts révolutionnaires, et dans leur histoire c'est la Révolution, toujours la Révolution, qu'ils se complaisent à fêter de leurs souvenirs, comme s'ils n'avaient qu'elle à exalter dans leurs espérances. Assurément, les dates de crimes et d'attentats ne manquent pas dans leur chronologie; ils peuvent y choisir pour la République bien des anniversaires, si ce sont des anniversaires de terreur et d'horreur qu'ils veulent consacrer en son honneur. Mais quoi! ne sentent-ils pas que ces choix, s'ils ne sont pas des témoignages de leurs volontés à venir, sont odieusement puérils, et que s'ils sont les indices mêmes de leurs desseins, ils sont affreux et démentent toutes leurs protestations de douceur et de fraternité?

M. Naquet, M. Madier de Montjau et M. Talandier fussent-ils cent fois plus éloquents, ils ne persuaderont jamais à la France qu'on inaugure un règne d'ordre et de paix, en plaçant la République sous les auspices du 22 septembre 1792. Quand on célèbre cette date, on célèbre en même temps le gouvernement de la Convention ; on évoque les ombres de Danton, de Robespierre et de Marat, pour les louer et comme pour convertir l'éloge en imitation ; on entoure l'image de la République de tous les monstres qui ont épouvanté la France et auxquels elle a préféré la tyrannie. Si les radicaux ne le comprennent pas, c'est qu'en vérité ils se croient encore en 1792, c'est que tous les enseignements d'alors ont été vains pour eux et qu'ils veulent justifier l'effroi que le nom de République a excité chez nos pères. On dit qu'ils prétendent faire décréter par le Parlement que l'anniversaire du 22 septembre est une solennité nationale. Nous sommes curieux de les voir à la tribune démontrant que cette date maudite est le commencement naturel et sacré de la République. En attendant, ces sectaires sont pour la République et, ce qui paraît plus grave, pour la liberté, les pires ennemis qu'elles eussent à craindre. Malheureuse France, si leur minorité continue à s'enhardir ! Malheureux ministère, s'il continue de leur accorder pour leurs essais la faveur d'une tolérance que M. Thiers lui-même leur refusa, si sûr qu'il fût de son autorité et de son art !

Nos voisins d'Outre-Manche ont actuellement leur agitation aussi : celle de « l'indignation » contre la Turquie. M. Gladstone, qu'assurément nous ne comparerons pas à M. Louis Blanc, mais qui a bien un certain radicalisme dans sa politique et une certaine rhétorique dans son éloquence, a donné le signal de cette agitation. Il a écrit une brochure sur les massacres de la Bulgarie, et certes, les douze mille victimes que la rage atroce des bachi-bouzouks a faites dans cet infortuné pays, méritent la pitié de l'humanité comme la vengeance de Dieu. Elle était noble et touchante, la plainte qui pouvait se répandre des lèvres de M. Gladstone dans tous les cœurs anglais et dans l'âme de l'Europe elle-même. Mais M. Gladstone, au lieu d'un plaidoyer pour les chrétiens d'Orient, a composé un libelle contre le ministère de M. Disraéli ; cette déclamation, qu'il porte maintenant de meeting en meeting, lui sert bien plus à reconquérir une place de premier ministre qu'à condamner le Turc. D'abord, « l'indignation » de M. Gladstone et de son parti a vivement ému l'Angleterre. Puis ce courroux a paru trop intéressé ; on en a deviné l'égoïsme ; et l'on peut sûrement prédire qu'il n'aura pas pour M. Gladstone les bénéfices sur lesquels il avait spéculé. Non-seulement le ministère Disraéli gardera le pouvoir, mais il ramènera probablement à lui l'opinion publique tout entière. M. Gladstone, en

effet, a dépassé la mesure. Il a été injuste en attribuant à la politique de M. Disraéli et de lord Derby une part de responsabilité dans les égorgements de la Bulgarie : le jour où l'Angleterre repoussa le *memorandum*, elle n'eut aucun autre tort que celui de respecter les traités; elle se contenta de maintenir cette indépendance de la Turquie qu'on ne peut livrer à ses ennemis sans fournir à l'Europe la matière d'une guerre générale et terrible; or, cet acte d'énergie et de prévoyance, que M. Gladstone ne put ni n'osa blâmer alors, n'a rien de commun avec la féroce répression de l'insurrection bulgare. Que M. Gladstone réprouve la discrétion indulgente avec laquelle l'ambassadeur qui représente l'Angleterre à Constantinople, dissimulait une partie de l'horrible vérité, on le conçoit. Mais imputer le mal au gouvernement, parce qu'il a pratiqué à Constantinople sa politique séculaire en y résistant à l'ambition de la Russie, c'est un reproche au moins illogique. M. Gladstone, qui, du bas de son opposition, décide si hardiment des choses, s'écrie qu'il faut expulser les Turcs. Des mêmes hauteurs d'où M. Gladstone contempla avec une si sereine inertie la ruine de la France, lord Beaconsfield et lord Derby répondent que cette expulsion aurait des suites qu'on doit appréhender : les Turcs chassés de leur campement d'Europe, il resterait à M. Gladstone la peine de distribuer leur territoire entre les dix compétiteurs prêts à s'en disputer des parcelles. Cette réponse indique bien la difficulté suprême. Pour le moment, le partage de l'Orient serait plus que périlleux, et ce n'est pas seulement le ministère anglais qui juge nécessaire de prévenir ou d'empêcher le déchaînement des convoitises qui sont disposées à s'y ruer; ce sont tous ceux des peuples européens pour qui la paix est aujourd'hui une affaire de vie ou de mort, et pour le moins il y en a deux qui ont été parmi les plus grands.

Comment, à l'heure où nous sommes, les destinées de l'Occident se lient par deux ou trois points à celles de l'Orient, nul ne l'ignore; et ceux qui sont assez aveuglés par un fanatisme ou par un autre pour ne pas l'apercevoir auraient pu l'apprendre par l'inquiétude qu'a causée à Vienne, à Paris, à Londres et ailleurs, le mystérieux entretien de Varsovie. Evidemment, le feld-maréchal de Manteuffel y avait porté au Czar plus qu'un message de politesse royale. Quelles étaient donc ces paroles de M. de Bismark, jusqu'à présent muet, que M. de Manteuflel venait répéter à l'Empereur de Russie? Nul ne les connaît encore. Les uns ont supposé que, par la bouche de M. de Manteuffel, l'Allemagne avertissait la Russie de réfréner la vivacité belliqueuse de ses populations et suppliait Alexandre II, pour son bien et pour celui de l'Europe, de ne pas céder à l'entraînement du panslavisme : M. de Bismark aurait ainsi

montré pour la paix une bonne volonté toute chevaleresque. Les autres ont affirmé que M. de Manteuffel avait été mettre la dernière main à un traité d'alliance offensive et défensive : M. de Bismark jugerait le moment opportun pour sortir de son oisiveté et remanier définitivement l'Europe en complétant l'Allemagne à l'ouest et au sud, tandis que la Russie s'étendrait vers le Danube. Enfin, il en est qui, plus modestes dans leur récit, assurent seulement que l'Allemagne a fait savoir au Czar son intention formelle de rester neutre si la Russie prend les armes en Orient. Et des trois hypothèses celle-ci nous paraît la plus vraisemblable. La première donnerait l'idée d'un acte ou naïf ou menaçant, par conséquent inutile, que l'habile M. de Bismark n'a pu commettre, ce semble. On peut admettre la seconde hypothèse comme une vérité, mais elle n'a pas encore de son côté le témoignage des faits : si, en effet, l'Allemagne avait décidé de se joindre à la Russie pour braver ensemble le reste de l'Europe et tenter la fortune, le général Ignatieff serait déjà de retour à Constantinople avec un ultimatum. A peser certains intérêts, à considérer certains événements, on peut au contraire présumer que M. de Bismark aime mieux atermoyer et temporiser, en attendant des fautes ou des maux favorables : il est impossible qu'il méprise si superbement les risques d'un conflit universel ; il pense imprudent, peut-être, de s'y engager dès le commencement; il calcule que son intervention aurait des effets plus puissants, si elle se produisait au milieu même de la lutte; il estime que sa redoutable neutralité le rendrait maître de l'Europe plus sûrement qu'une action précipitée dont les coups, d'ailleurs, ne surprendraient personne dans l'imprévoyance de 1866 et de 1870. Lui prêter ces sentiments, c'est une conjecture contre laquelle, nous ne l'ignorons pas, on peut élever bien des doutes. Mais si cette neutralité est réellement aujourd'hui dans la volonté de M. de Bismark, elle doit forcément rendre la Russie plus timide. Or, il est à remarquer que, depuis le voyage de M. de Manteuffel, la Russie a été plus réservée et plus conciliante qu'auparavant dans les négociations nouées à Belgrade et à Constantinople pour la conclusion d'un armistice. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, on a le droit de dire que si M. de Bismark a recommandé la paix à Saint-Pétersbourg, la paix règnera tout cet hiver au moins ; que, s'il songe à la guerre, il ne faudra pas moins qu'une coalition de l'Europe pour tenir tête à ces deux puissances colossales ; et que, si c'est la neutralité qu'il préfère, l'état indécis et trouble où l'Europe se trouve aujourd'hui et où l'Orient souffre tant, continuera longtemps encore.

Depuis qu'autour de lui, M. de Bismark a, d'un bras si foudroyant, frappé trois peuples l'un après l'autre, on s'est habitué à

croire que sa politique serait toujours aussi brusque et aussi hardie. On se trompe peut-être. M. de Bismark a prouvé, dans la lente préparation de sa force et dans la sagace appropriation de ses moyens, qu'il savait être prudent aussi; il a montré, jusque dans la témérité de ses aventures, un génie qui ne se fie pas aux chances du désordre et du hasard. Au surplus, comment n'hésiterait-t-il pas aujourd'hui? D'un côté, dit-on, M. de Bismark convoite les provinces allemandes de l'Autriche. Mais ces provinces, il espère plus du temps que de la violence, pour les acquérir; il les regarde comme un bien qui doit nécessairement échoir à l'Allemagne, tôt ou tard et de lui-même; il lui faut d'ailleurs, pour les prendre, une occasion plus propice : car, négliger l'Orient, abandonner le bas Danube à la Russie, M. de Bismark ne le peut sans trahir les intérêts de l'Allemagne autrichienne, sans compromettre dans l'avenir ceux de la grande Allemagne qu'il veut former, et sans irriter et blesser en ce moment les populations mêmes de ces provinces. D'un autre côté, une entreprise contre la Russie pourrait sourire à M. de Bismark; et quelques-uns ont raconté qu'en 1871, quand il revint de France, il ne craignit pas de la proposer à l'Empereur : aller victorieusement à Saint-Pétersbourg et à Moscou, ce serait aller y saisir pour jamais la domination de l'Europe; il n'y aurait plus autour de l'Allemagne que des puissances affaiblies et désorganisées. Enfin, il serait doux à M. de Bismark d'avoir à Saint-Pétersbourg et à Vienne assez de quiétude pour achever à son aise en deçà des Vosges son œuvre destructrice de 1870. Mais de graves périls et de nombreux obstacles le circonviennent de toutes parts. Ce n'est pas quand l'Orient surexcite ainsi la rivalité de la Russie et de l'Autriche que M. de Bismark peut se diriger sur la France avec la sécurité qu'il eut pour ses armes il y a six ans. Attaquer la Russie n'est pas chose aisée; et l'on sait pourquoi. Ruiner l'Autriche, la circonstance ne le permet pas. On le voit : l'adresse et l'audace de M. de Bismark sont ici dans des embarras nouveaux. En face de cet Orient où se mêlent et se heurtent les puissances de quatre ou cinq grandes nations, la politique de M. de Bismark n'a plus le jeu facile et simple d'autrefois; elle ne peut plus isoler son adversaire avant de l'étreindre. Il est donc légitime de penser que M. de Bismark, s'il a des désirs fixes, n'a pas encore de plan arrêté. N'est-il pas probable qu'en ce moment il laisse un peu faire aux évènements, attentif dans son repos, soigneux de tout observer, prêt à tout, et prompt à fondre là où une ouverture lui sera donnée?

Grâce à ceux des gouvernements qui veulent sincèrement la paix, le sang a cessé de couler en Serbie. Après la bataille d'Alexinatz, les vainqueurs n'avaient pas avancé, les vaincus reformaient leurs

rangs. Mais il était désormais certain que la Serbie, avec ses seules ressources, ne pourrait pas supporter un autre choc et qu'elle succomberait, quelque courage que déployassent ceux qui s'écriaient de Belgrade : « Nous combattrons dans les bois, dans les ravins ! » La guerre ne pouvait plus se faire à outrance, sans que la Russie accourût et se rangeât aux côtés de cette Serbie téméraire et malheureuse, derrière laquelle elle est manifestement aujourd'hui avec ses renforts, son argent et ses encouragements. Les drapeaux qui arrivaient de Moscou à Tchernaïeff portaient dans leurs plis plus que la menace. Il était temps d'arrêter la lutte. L'Angleterre, stimulée par le besoin de justifier sa politique, s'est efforcée de réduire à des proportions raisonnables les prétentions excessives de la Turquie. La Turquie a compris peu à peu que l'épée d'Abdul-Kerim n'était pas le sabre du Prophète, pour accomplir des miracles ; elle a vu le vide de son Trésor; elle a craint l'abandon, elle a senti sa dépendance, et elle a fini par s'en remettre à un arbitrage des grandes puissances. Avant de signer un armistice avec son tributaire révolté et qui la défiait encore dans ce camp de Tchernaïeff, où on a si sottement proclamé roi le prince Milan, la Turquie avait raison de souhaiter que les préliminaires de la paix fussent déterminés. Mais si c'est seulement une suspension des hostilités qui a été convenue, au moins l'Europe trouve-t-elle un premier et précieux avantage à forcer les armes au silence pour rendre la parole aux diplomates. On peut maintenant espérer un arrangement, sinon définitif, au moins temporaire et suffisant pour permettre à l'Europe de chercher des combinaisons plus efficaces.

La diplomatie avait divers moyens d'agir. On pouvait régler séparément le différend turco-serbe, sans pourvoir à la destinée de l'Herzégovine, de la Bosnie et de la Bulgarie; mais c'était les délaisser cruellement, c'était manquer à la juste pitié du monde chrétien ; et, d'ailleurs, il faut bien se rappeler que la vraie question d'Orient est là presque tout entière, bien plus que dans le sort de la Serbie. On pouvait aussi prétendre, comme la Russie le désirait, embrasser tous les points à la fois; mais c'était une confusion dangereuse, où on eût méconnu certains droits délicats et où du reste on ne serait pas parvenu à s'entendre. On pouvait encore procéder par des conventions distinctes, mais simultanées ; c'eût été le meilleur parti : malheureusement, l'urgence qui pressait les diplomates en Serbie était extrême ; il fallait, sans perdre de temps, apaiser les hostilités autour de Deligrad ; il y avait là pour l'Europe un intérêt immédiat. On a cru préférable d'opérer avant tout un accord quelconque entre la Serbie et la Turquie ; on s'occupera ensuite des rapports du gouvernement ottoman avec les trois autres

provinces. On ne saurait se dissimuler que, pour accomplir cette seconde partie de son œuvre, la diplomatie aura plus d'un retard volontaire à subir et plus d'un effort pénible à tenter. Peut-être même que, durant ses lentes négociations, la Bosnie et l'Herzégovine retrouveront des combattants : nous ne serions pas étonnés que leur insurrection se ranimât aussitôt que la Serbie et le Monténégro auront déposé les armes. Nous n'en devrons pas moins nous féliciter, si la querelle de la Serbie et de la Turquie se termine d'abord. Quant aux délais où, de memorandum en memorandum, se traîneront ces difficiles affaires d'Orient, nous ne les regretterons pas s'ils épargnent en 1877 la tranquillité de l'Europe. La France, que sa situation condamne à l'égoïsme comme à l'inaction, aura la sagesse, demain aussi bien qu'aujourd'hui, de ne se charger en Orient d'aucune responsabilité, et elle comptera comme autant de trêves bienfaisantes pour elle les mois et les années qui ajourneront de plus en plus le péril d'une guerre européenne.

Auguste Boucher.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRIEME

(SOIXANTE-HUITIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : C. R , compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1876.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-HUITIEME DE LA NOUVELLE SERIE

(CENT QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1876

2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1876

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1876

4e LIVRAISON — 25 AOUT 1876

5e LIVRAISON — 10 SEPTEMBRE 1876

6e LIVRAISON — 25 SEPTEMBRE 1876

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.



GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6963